

REVUE SUISSE

DIX-HUITIÈME ANNÉE.

NEUCHATEL

AU BUREAU DE LA REVUE SUISSE

LAUSANNE, Delafontaine et Ce. — BERNE, Dalp.

ZURICH, Schulthess.

—

1855.

LE VAL D'ANNIVIERS

I

LE PAYS.

Lecteurs qui aimez les Alpes, et qui éprouvez le besoin de les visiter de temps en temps, soit dans un but scientifique, soit simplement pour secouer pendant quelques jours la poussière du cabinet d'étude, du comptoir ou de l'atelier, ne vous êtes-vous jamais demandé s'il n'existe nulle part dans cette chaîne grandiose une vallée où l'on ne rencontrât pas de touristes anglais, pas de bâton à corne de chamois, pas de guides à six francs, pas de sommeillers wurtembergeois, pas de salle d'hôtel à rideaux rouges, pas de carte des vins en faux maroquin, mais où les habitants eussent conservé leur cachet propre et quelque chose de leur simplicité, peut-être de leur rudesse primitive ?

Ce n'est ni dans l'Oberland bernois, ni dans les grandes Alpes de Savoie qu'on doit s'attendre à pareille aubaine. Mais en cherchant un peu vous la trouverez en Valais.

Le Valais, on l'a dit, est le pays des exceptions. Tout voyageur qui a visité cette partie de la Suisse avec un esprit tant soit peu observateur doit en rapporter le sentiment que c'est de tous les cantons de la Suisse le plus curieux et le plus intéressant. On ne s'en douterait guère, quand on ne fait que parcourir cette grande vallée dans laquelle le Rhône promène ses eaux troubles, et qu'il ravage et fertilise tour à tour sur une longueur de quarante lieues.

C'est qu'à côté de ce Valais ouvert, accessible et plus ou moins monotone, il en existe un autre plus âpre et plus varié, dont les

étrangers soupçonnent à peine l'existence, et dont une seule des vallées commence à être fréquentée par les touristes, la vallée de Saint-Nicolas ou de Zermatt. Elle en est fort digne, et l'un de nos amis, qu'elle a ravi, se propose d'en parler dans cette Revue.

Loin de s'élargir d'amont en aval comme les vallées des Vosges, de la Forêt-Noire et même du Jura, les vallées valaisannes se rétrécissent au contraire à leur issue : et pour y pénétrer on commence ordinairement par traverser une gorge étroite, où souvent il y a à peine place pour un sentier. Telle est en particulier l'entrée des vallées d'Hérens, de Tourtemagne, de Saint-Nicolas. La nature semble avoir pris à tâche d'isoler ces différents bassins autant que possible. Dès lors il n'y a pas lieu de s'étonner si leurs habitants ont un genre et des mœurs à part. Mais de toutes les vallées, la plus isolée c'est, je crois, le val d'Anniviers, tout comme ses habitants, les Anniviards sont incontestablement les plus originaux de tous les Valaisans.

Le val d'Anniviers, on le sait, s'ouvre en face et un peu en aval de Sierre. Mais il faut en être prévenu, ou avoir sa géographie bien présente à la mémoire pour s'en douter, lorsqu'on ne fait que suivre la grande route. Il y a bien dans la ligne des sommets en face une échancrure par laquelle on aperçoit la belle dent de Zinal, mais elle a l'air de s'arrêter à mi-côte. Cependant, si vous regardez bien, vous découvrirez au-dessous une profonde crevasse. C'est l'entrée ou plutôt l'issue de la vallée. Mais ce n'est pas une raison pour qu'on y pénètre. Aussi bien, en arrivant à ce sombre dégorgeoir, on est tout surpris de n'y découvrir aucune trace d'un sentier. Il n'y a place que pour le torrent. Lui seul a le monopole du passage.

Supposez un habitant du Jura transporté à l'entrée de cette gorge. Habitué à voir ses ruisseaux et ses rivières jaillir tout formés entre les rochers, il se demandera peut-être, au premier abord, si ce n'est pas là une de ces sources qui surgissent à la manière de l'Orbe, de l'Areuse, de la Serrière, mais un coup-d'œil jeté sur la nature de l'eau lui montrera bientôt qu'il n'en est rien. En effet, le caractère de nos ruisseaux autochtones du Jura, c'est une grande pureté, qui, entre autres avantages, les qualifient admirablement pour l'habitation des espèces de poissons les plus délicates. La Navisanche au contraire (c'est le nom du torrent qui s'échappe par la crevasse du rocher), charrie une eau trouble et sale,

mais d'une saleté particulière, qui révèle aussitôt son origine à l'observateur exercé. Une eau pareille ne peut provenir que d'un glacier. De plus, le glacier qui alimente un torrent pareil doit être considérable. Il doit donc y avoir par là derrière une vallée spacieuse. Ainsi raisonnera un voyageur familier avec le régime des rivières alpines. Il ne s'agit donc plus maintenant que de trouver l'entrée de cette vallée.

Si vous demandez à un indigène par où l'on pénètre dans la vallée d'où sort le torrent, il vous répondra d'un air surpris: « Eh, monsieur, il faut passer par la montagne, » en accompagnant sa réponse d'un sourire, comme qui dirait: Ça serait par trop commode, si nous pouvions nous en retourner chez nous par là. Et pourtant, pour nous autres habitants des montagnes ordinaires, quoi de plus simple que de prétendre pénétrer dans une vallée par son débouché. Au val d'Anniviers il n'en est pas ainsi. Il vous faut commencer par gravir une montagne pour redescendre ensuite vers l'origine de la vallée.

En effet, c'est à une distance considérable en amont de l'embouchure de la Navisanche dans le Rhône, que le chemin d'Anniviers se détache de la grande route. On ne peut pas dire que la montagne qui ferme ainsi la vallée soit bien pittoresque, ni fort intéressante au point de vue géologique. La roche dont se compose ce premier massif, est un calcaire plus ou moins altéré, qui ne se montre à découvert que de loin en loin, la pente de la montagne étant couverte presque en entier par des masses éboulées tombées des arêtes supérieures, et composées en grande partie de gypse qui se délite facilement.

C'était un samedi du mois de mai, par une de ces journées calmes et chaudes, comme on ne les connaît qu'en Valais, lorsque pas un souffle de vent ne vient déplacer l'air échauffé au contact des rochers. Je m'étais mis en route avec M. G., l'ingénieur des mines d'Anniviers, pour examiner avec lui, et sous sa direction, les mines de nickel qu'on exploite dans ce pays. Nous cheminions de notre mieux le long du sentier tortueux et raboteux qui serpente entre les rochers éboulés, lorsque nous fûmes devancés par plusieurs groupes d'hommes et de femmes. Ils avançaient de ce pas allongé et uniforme des montagnards, au moyen duquel ils font une avance considérable tout en ayant l'air d'aller fort à leur aise. Nous vîmes ainsi passer devant nous une centaine de ces

robustes marcheurs et marcheuses. C'étaient les Anniviards qui s'en retournaient chez eux pour y passer le dimanche. Je les pris d'abord pour des journaliers, et je trouvais qu'il fallait être bien attaché à son hameau pour entreprendre un chemin pareil après une journée de rude travail. J'allais m'apitoyer sur leur sort, lorsque j'appris de mon compagnon que ma commisération pourrait être infiniment mieux placée. Ces gens n'étaient point des manœuvres, travaillant pour le compte d'autrui, mais des propriétaires faisant leurs propres affaires et qui mieux est, les faisant bien, car, comme tous les montagnards et plus que d'autres, les Anniviards sont des modèles d'économie. Aussi, loin d'être tributaires des gens de la plaine ([1]), ce sont eux qui possèdent les plus belles vignes et les champs les plus fertiles des environs de Sierre, qu'ils cultivent concurremment avec leurs prés et leurs champs de la vallée.

Il est cependant un trait des gens d'Anniviers qui n'est pas à leur avantage. Les femmes y sont traitées avec trop peu d'égards et assujetties aux plus rudes travaux. Pendant que les hommes et les jeunes gens s'en vont garder les vaches à la montagne, ce sont elles que l'usage oblige à porter les fardeaux, à piocher et labourer les champs, à faire, en un mot, les ouvrages qui partout ailleurs sont dévolus à l'autre sexe. La galanterie, à plus forte raison, n'a point encore pénétré jusqu'ici. La femme est plus ou moins l'esclave de l'homme. Le mari et la femme s'en vont-ils ensemble à la plaine avec leur mulet, c'est toujours monsieur qui monte sur la bête, tandis que la femme est obligée de trotter à côté. La première fois que je fus témoin de cet usage, cela m'indigna, et j'aurais volontiers fait une leçon au marouffle qui se prélassait ainsi sur son mulet. Mon compagnon m'apprit l'usage de la vallée. Il paraîtrait même que l'idée de réclamer sa part du mulet, quand elle est avec son mari, ne vient à l'esprit d'aucune Anniviarde. Dans de telles conditions, la beauté des femmes ne peut pas être de longue durée. J'ai vu des femmes auxquelles on aurait donné cinquante ans et qui n'en avaient pas trente. Ce qui m'a surtout frappé chez elles, c'est un certain air masculin, qui se trahit dans leur physionomie aussi bien que dans leur maintien, et

([1]) On appelle plaine en Valais, la grande vallée, par opposition aux vallées latérales.

qui est encore augmenté par leur habitude de faire de grands pas. Cette allure est sans doute très rationnelle dans les montagnes, mais elle n'est rien moins que gracieuse. Ce n'est cependant pas à dire que les femmes du val d'Anniviers soient laides de leur nature. Loin de là; jeunes, elles sont même quelquefois fort jolies. Je n'ai pas oublié une jeune fille aux grands yeux noirs que nous rencontrâmes dans le dernier village. Occupée à nettoyer une étable, son costume n'offrait certes rien de fort attrayant. Mais elle était cependant bien belle et bien gracieuse, appuyée sur son trident, et regardant d'un air étonné ces hommes qui parlaient une langue inconnue.

Mais avant de nous occuper des habitants, essayons d'esquisser d'une manière générale les principaux traits de la vallée, et puisque nous voici arrivés au haut de la montée, jetons un regard sur ce long couloir qui s'ouvre devant nous comme un immense ravin. Jusqu'au premier village à peu près, les parois de la vallée sont très accidentées, souvent verticales, ou bien formant de gigantesques escaliers, entamées par de larges et profondes découpures. Il y a entre autres devant nous deux échancrures semblables à de vastes cratères, dont les parois à pic ont plusieurs centaines de mètres d'élévation; le sentier qu'on a dû tailler en plusieurs endroits, semble chercher vainement dans le roc une issue au milieu de ce dédale. Ces déchirures singulières portent dans le pays le nom de *pontis*. Elles sont situées à peu près à la limite du calcaire et de la roche cristalline. Plus haut, à mesure que l'on quitte la région du calcaire, la vallée devient plus uniforme; les parois, tout en restant abruptes, sont moins accidentées et se couvrent généralement de verdure. Ce trait, qui est une conséquence de la constitution géologique de tout le massif, se reproduit également dans les vallées parallèles. C'est le propre des terrains cristallins, surtout lorsqu'ils sont schisteux, de donner lieu à des contours plus réguliers, tandis que les accidents variés, les formes hardies et pittoresques sont plus particulièrement l'apanage des massifs calcaires. A mesure qu'on s'éloigne de la région calcaire, la vallée s'évase, et ses flancs se tapissent de champs cultivés et de vergers. En fait de céréales, on y cultive de préférence le seigle et l'orge. Les pommes de terre y sont d'excellente qualité, et ce n'est pas sans étonnement que je vis des habitants des vallées du revers op-

posé venir acheter ici leurs provisions. Cependant, les coteaux de l'autre rive du Rhône sont en général mieux exposés.

Le chemin principal ou chemin à mulet est établi sur la rive droite de la Navisanche. La rive gauche n'a qu'un sentier, qui conduit aux chalets de Vercorin, situés en face dans une admirable position, au haut d'une vaste pelouse qu'on ne peut assez regarder, tant elle contraste agréablement avec la sévérité des pentes environnantes. Il est fâcheux que pour atteindre ce site enchanteur, sans contredit le plus beau de la vallée, on soit obligé d'y consacrer à peu près une journée entière.

Le village de Vissoye se présente également bien du haut de sa croupe calcaire. Son église blanche, d'assez grande dimension, surmontée d'un joli clocher, ne laisse pas que de produire un certain effet au milieu des petits chalets noircis qui l'entourent. Quand on la découvre pour la première fois des hauteurs de Chandolin et de la Rechi, on croit n'en être qu'à une petite distance. On reprend alors courage et on allonge le pas. Mais que de sueurs, que de soupirs il en coûte pour arriver ! Cette église, si bien en vue que l'on croirait n'en être qu'à un quart-d'heure, est à plus d'une lieue.

Avant d'y arriver on passe devant un autre grand village de très belle apparence, situé sur une terrasse élevée de la rive droite, à une hauteur considérable (d'environ mille pieds d'après mon évaluation). C'est le village de Saint-Luc. Ce village, récemment rebâti à neuf à la suite d'un incendie, était composé en majeure partie de maisons neuves. Comme le bois de mélèse dont elles sont construites possède une remarquable fraîcheur, ces chalets neufs, d'une teinte orange, présentent un coup-d'œil des plus agréables.

Enfin nous voilà à Vissoye. C'est un village considérable, le chef-lieu de la vallée en quelque sorte, c'est-à-dire, la résidence du curé. Il y a dans ce village, m'a-t-on assuré, des paysans fort à leur aise, les plus riches du Valais, au dire de mon compagnon de voyage. On ne s'en douterait certes pas, en voyant ces cabanes brunies qui se ressemblent toutes, à l'exception d'une seule, la cure; celle-ci est badigeonnée en blanc comme l'église.

Entrez-y un instant avec nous, lecteur de la *Revue Suisse,* pour faire diversion un instant aux monotonies de la vallée et de notre description. Ce presbytère est le seul asile qui s'offre au voyageur, car les hôtels sont une institution étrangère à ce pays. M. le curé,

en nous apercevant, était venu au-devant de nous pour nous souhaiter la bien-venue. Sans être très cosmopolite, il ne partageait cependant pas l'indifférence de ses paroissiens pour le reste du monde, il s'intéressait aux affaires générales du Valais, et même à celles de la Confédération, aussi l'arrivée d'étrangers lui était-elle toujours agréable. Il était même abonné à un journal hebdomadaire, le seul probablement qui pénétrât dans la vallée. C'étaient plus particulièrement les intérêts de l'Eglise qui le préoccupaient. Il en était encore à la guerre du Sonderbund et n'avait pas oublié la suppression des couvents, dont il ne pouvait, disait-il, parler sans douleur, ne comprenant pas que la Providence eût pu permettre une pareille ignominie. J'eus beau essayer de détourner la conversation, M. le curé tenait à connaître mon sentiment sur cette question. La position était un peu délicate. Mais la qualité d'habitant de Neuchâtel me sauva. Je profitai des bonnes dispositions du révérend abbé pour lui demander à mon tour toutes sortes de renseignements qui m'ont été très utiles. Je les ai mis à profit dans la seconde partie de ce travail.

Dans ces entrefaites, la « collation » nous fut servie, du café, du fromage et du pain, ce dernier était d'une dureté excessive. Plus tard, j'appris que c'était du pain blanc, comme on n'en trouve que chez M. le curé, et que le fromage était du fromage bénit.

Quant au vin, que j'étais surtout curieux de goûter et que j'avais souvent entendu vanter sous le nom de « vin du glacier », notre bon hôte s'empressa de satisfaire ma curiosité. Sur un ordre transmis en patois, la ménagère arriva avec une antique cruche d'étain, dont M. le curé nous fit les honneurs de cet air de satisfaction anticipée que les amphytrions de la plaine prennent aussi quelquefois lorsqu'ils ont ou qu'ils croient avoir une bonne goutte à offrir. Nul doute que M. le curé ne fût connaisseur; nul doute aussi que le vin ne fût bon. Il avait, nous disait-on, au moins vingt ans, et nous n'eûmes pas de la peine à le croire. Mais l'habitude qu'on a dans ce pays de mettre le vin dans des tonneaux de bois de mélèze lui donne un goût de résine que, pour ma part, je trouvai insupportable, ce qui ne m'empêcha pas de faire compliment au propriétaire sur la richesse et la vigueur de son nectar.

La supériorité de ce vin dit du glacier, si supériorité il y a, tient probablement à l'habitude qu'ont les habitants de la vallée de le transporter, à l'état de moût, immédiatement après la vendange,

dans les chalets supérieurs, près du glacier de Zinal, où on le laisse séjourner quelques années. La température très modérée et peu variable de ce point de la vallée, empêche le vin de fermenter aussi rapidement que dans la plaine, et c'est à cette circonstance qu'on attribue la vertu qu'il a de se conserver fort longtemps.

A une lieue environ au-dessus de Vissoye, se trouve le hameau de Mission, situé au confluent des deux rivières, la Navisanche, venant du glacier de Zinal, et le Torrent, venant de la vallée et du glacier du même nom. Le nom de Mission fut donné à cet endroit parce que c'est ici, dit-on, que vinrent s'établirent les premiers missionnaires qui convertirent les Anniviards au christianisme.

Deux autres villages ou hameaux s'élèvent sur les flancs de la montagne, en amont de Mission: l'un, situé à l'entrée du val de Torrent, est Grimence, l'autre, à l'entrée du val de Zinal, est Ayer. L'un et l'autre ont leur vicaire, qui relève en quelque sorte du curé de Vissoye. Enfin, tout au fond de la vallée, se trouvent les mayens de Zinal, où la population des villages inférieurs se réunit deux fois par an, à l'époque des fenaisons et vers la fin de l'année. C'est la plus gracieuse partie de la vallée. Là sont les plus belles prairies, à peu de distance d'un vaste glacier.

Ce qui ne peut manquer de frapper l'observateur, c'est le soin tout particulier que les gens d'Anniviers apportent à l'irrigation. En remontant la vallée, on rencontre une foule de prises d'eau qu'on détache de la Navisanche pour les conduire le long de pentes qu'on serait quelquefois tenté de croire à peu près inaccessibles, tant elles paraissent raides, et sur lesquelles on est certes loin de soupçonner des cours d'eau. Ce n'est pas tout: le moindre ruisseau, le plus petit filet d'eau qui descend des arêtes supérieures est saisi au passage et emprisonné dans une rigole, pour aller porter la fertilité sur quelque point éloigné.

Ce système d'irrigation n'est, du reste, pas particulier à la vallée d'Anniviers, nous avons déjà appelé l'attention sur lui dans un autre ouvrage ([1]), à propos de la vallée de Saint-Nicolas. Il exige des travaux considérables et une surveillance continuelle. Une seule averse suffit souvent pour les déranger, et c'est une chose bien entendue, qu'après chaque pluie abondante on est obligé d'aller

([1]) Excursions dans les hautes régions des Alpes.

les visiter pour les remettre en ordre. Ce sont en général les femmes qui sont chargées de ce soin.

Ces irrigations sont une condition essentielle de la prospérité de la vallée. Dans un district qui n'est dans toute sa longueur qu'un immense ravin, où il n'y a pas même assez de terre-plain pour y asseoir les hameaux, qui sont obligés de se coller contre le talus, où trouverait-on le fourrage nécessaire pour hiverner ces nombreux troupeaux, si l'on ne créait en quelque sorte des prairies artificielles au moyen de l'irrigation ?

Un autre trait non moins frappant du val d'Anniviers, et qui est intimément lié à l'irrigation, c'est la quantité de maisonnettes dont fourmillent les flancs de la vallée. Ce sont les granges destinées à recevoir le foin. Ce ne sont cependant pas de simples hangars ; le foin une fois entassé n'en sort plus. Il serait trop pénible, vu la rapidité des pentes, de le transporter dans les villages. Au lieu donc d'amener le fourrage au bétail, on conduit le bétail au fourrage. La construction des granges est adaptée à ces fins : elles ont deux étages, au bas l'étable et au-dessus le fenil, qui fréquemment sert en même temps de demeure à la famille pendant la durée de la consommation du foin. Au commencement, il ne reste au propriétaire qu'un espace fort exigu, mais il augmente peu à peu à mesure que le foin se consomme. Malheureusement, ici comme dans la vie, c'est quand on est le plus au large qu'il faut déloger.

En voyant ces cabanes si frêles, l'habitant des plaines et même nous autres du Jura, nous nous demandons involontairement comment il est possible qu'elles résistent aux vents et à la tempête. Souvent, en effet, elles ne reposent que sur quelques poutres verticales, quelquefois il n'y en a qu'aux quatre angles. Encore ne s'est-on pas même toujours donné la peine de les assujettir bien solidement. En revanche, ces poutres sont invariablement surmontées d'une dalle de pierre plate, sur laquelle reposent les traverses, et qui a pour but d'empêcher les rats d'arriver à l'étage supérieur.

Un observateur attentif ne s'en tiendra pas à l'étonnement en voyant ces frêles constructions résister quand même, comme l'atteste leur air de vétusté. Il voudra en savoir la raison, et ceci le conduira à constater l'un des faits les plus intéressants de la météorologie des vallées valaisannes. Dirigées comme elles le sont, du nord au sud, ces vallées se trouvent naturellement protégées contre les deux vents les plus fréquents, la bise et le vent d'ouest.

La grande chaîne des Alpes bernoises les protège de son côté contre le vent du nord. Sans lui fermer complètement le passage, elle le modère sensiblement. Reste le fœhn ou sirocco, le plus violent de tous, il est vrai, et dont nous pouvons constater la force jusque dans nos vallées du Jura, où il nous arrive par dessus les Alpes. Or, s'il déracine nos arbres et emporte nos cheminées à trente lieues des Alpes, quels ravages n'exercera-t-il pas dans les vallées du Valais, qui doivent le recevoir de première main! Ainsi raisonnera non-seulement le théoricien, mais encore l'observateur qui a pu constater ce qui se passe dans certaines vallées des Alpes, dans celle de Glaris, par exemple, lorsque le fœhn y souffle. Aux sources du Rhône, les choses se passent différemment; les vallées y sont assez rapprochées du faîte de la chaîne pour que le fœhn passe par dessus. Si donc les granges du val d'Anniviers, malgré leur frêle et chétive construction, ne sont pas culbutées, c'est par la raison toute simple qu'il n'y pas de vent violent.

Au point de vue de l'histoire naturelle, la vallée d'Anniviers offre un grand intérêt, comme toutes les vallées du Valais, et à certains égards plus qu'aucune autre. Le botaniste y ferait sans doute d'abondantes et précieuses récoltes, surtout dans la partie supérieure, où les fleurs alpines, à ce que m'ont assuré mes compagnons de voyage, déploient une rare vigueur. La saison n'était pas assez avancée lorsque je visitai le vallon, je suis d'ailleurs trop peu versé dans la « science aimable » pour prétendre porter un jugement compétent à cet égard. Mais je ne me souviens pas avoir vu nulle part les gentianes et surtout la *G. Bavarica* plus belle et plus brillante qu'ici.

Pour le géologue, le val d'Anniviers n'est point une terre aride. Et d'abord, il se retrouve ici en présence des mêmes grands problêmes qui, dans toutes les Alpes valaisannes, viennent lui porter le même défi et mettre sa sagacité à l'épreuve, quelquefois à la torture: savoir quel est l'âge géologique de ces puissants massifs de schistes dont j'ai déjà parlé. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ni même de poser les éléments de cette grande question. Il nous faudrait pour cela entrer dans des détails que ne comportent ni les limites de cet article, ni la mission de cette Revue. Je dirai seulement que MM. Studer et Escher y ont distingué deux espèces de schistes, les *schistes gris*, qui occupent la plus grande portion de la vallée sur ses deux flancs, s'étendant depuis la

limite des calcaires sur les hauteurs de Chandolin, jusqu'au-delà de Vissoye, et les *schistes verts*, qui succèdent aux schistes gris dans les environs d'Ayer, et qu'on retrouve dans la même position relative au val d'Hérens et au val d'Hermence (les deux branches de la vallée d'Hérens). Plus haut, du côté de Zinal, les schistes gris reparaissent de nouveau, et ce n'est que dans les grandes cîmes du fond du glacier, à la Dent-Blanche et au Gabelhorn, qu'on retrouve une espèce de granit veiné. Quoique le caractère d'ensemble de ces deux groupes soit bien distinct, néanmoins leur limite est difficile à tracer, attendu que le passage de l'un à l'autre se fait d'une manière insensible, et comme ils ne renferment aucune trace de fossiles, on se trouve jusqu'à présent dans l'impossibilité de leur assigner leur place définitive dans le système. Ce qui paraît certain pourtant, c'est que les deux groupes de schiste sont des roches métamorphiques d'origine sédimentaire, appartenant probablement aux plus anciennes formations, c'est-à-dire, aux formations paléozoïques, ensorte qu'ils seraient aussi anciens, sinon plus anciens que le terrain houiller. Un autre fait non moins positif, c'est que les roches calcaires que nous avons signalées à l'entrée de la vallée, constituent le revêtement extérieur des schistes, et sont par conséquent d'origine plus récente. Il paraîtrait même qu'on a retrouvé des lambeaux de ce calcaire dans la partie supérieure de la vallée, près des sommets qui dominent le glacier de Zinal. Par malheur, ces calcaires, quoique très peu altérés, n'ont jusqu'ici fourni aucun débris fossile, ensorte que l'on n'est pas non plus fixé sur leur âge. Ce n'est que par analogie qu'on les rapporte à la formation jurassique.

Au point de vue minéralogique et métallurgique, l'intérêt qu'offre le val d'Anniviers est plus actuel. On y rencontre de nombreux gîtes métallifères, renfermant du minerai de cobalt et de nickel, ainsi que du minerai de cuivre: ce dernier dans le val de Torrent, les deux premiers dans le val de Zinal près d'Ayer. Les uns et les autres ont été exploités d'ancienne date, mais à ce qu'il paraît, d'une manière très imparfaite et sans grands résultats. Ce n'est que depuis que les mines de nickel ont été acquises par une société de capitalistes berlinois qu'elles promettent de devenir fructueuses, sous la direction intelligente de M. l'ingénieur Gerlach. Les mines de cuivre, aussi bien que celles de nickel, sont situées dans le domaine des schistes verts.

Lorsque je visitai les mines de nickel, l'allégresse régnait au camp des mineurs. On venait de rencontrer un gîte d'une richesse extraordinaire. J'en pris l'occasion d'examiner en détail la disposition du minerai dans le filon. Rien n'est beau comme ce minerai lorsqu'on le voit à l'état frais, avant qu'il n'ait eu le temps de s'altérer au contact de l'air. C'est un composé de nickel et de cobalt tantôt d'un blanc bleuâtre comme l'étain, tantôt d'un beau rouge cuivré, suivant que l'un ou l'autre des deux métaux prédomine.

La valeur relative de ces deux métaux a subi de singulières vicissitudes depuis le commencement de ce siècle. D'abord c'était le cobalt qu'on recherchait exclusivement, et l'on déplorait qu'il fût si invariablement associé à cet autre métal, le nickel, qui n'était alors d'aucun usage et n'avait par conséquent aucune valeur. De là son nom de nickel, qui est une corruption du mot allemand *nichts* (1). Plus tard, depuis qu'on a découvert des procédés pour fabriquer l'outre-mer à bon marché, le cobalt a perdu à peu près toute sa valeur, et la plupart des mines qu'on exploitait en vue de ce métal ont été abandonnées ou sont en voie de l'être. En revanche, le nickel a pris une assez grande importance depuis qu'on l'emploie dans l'industrie pour la fabrication du métal d'Alger. La valeur en augmentera probablement encore, surtout si l'essai qu'on a fait en Suisse de l'employer pour la monnaie de billon trouve des imitateurs.

Tout le minerai qui s'exploite dans le val d'Anniviers, celui de nickel aussi bien que celui de cuivre, est transporté à dos de mulet à Sierre, où il est réduit et livré au commerce. C'est là sans doute un grand inconvénient, qui pèse lourdement sur l'exploitation. Mais jusqu'ici les gens d'Anniviers n'ont pas pu se décider à construire une route à char. On m'a conté que dans leurs préjugés contre les étrangers, ils refusèrent même un jour à une société française l'autorisation d'établir cette route à ses frais (2). Aujourd'hui qu'ils se sont humanisés et que plusieurs d'entre eux travaillent aux mines, pareil refus ne serait plus à craindre, mais il n'est pas probable que la proposition se renouvelle.

(1) D'autres prétendent que nickel est le nom d'un de ces Kobolds ou esprits de la montagne, qui se plaisent à induire les mineurs en erreur.

(2) On ajoute même malignement dans la grande vallée, qu'ils auraient bien consenti à avoir une route pour sortir le minerai, pourvu qu'elle fût construite de manière à ce qu'on ne pût pas s'en servir pour venir chez eux.

Les glaciers du val d'Anniviers ne sont pas sans beauté. Le glacier de Zinal se reconnaît facilement, même sur une carte médiocre, à ses contours onduleux et gracieux, qui rappellent, à certains égards, le glacier d'Aletsch dans la chaîne bernoise. Il est étroit proportionnellement à sa longueur, et sous ce rapport forme un contraste frappant avec son voisin, le glacier de Tourtemagne. C'est en même temps l'un de ceux qui descendent le plus bas, conséquence naturelle de l'étroitesse de son lit. S'il était plus large, il présenterait une plus grande surface à l'action de la chaleur : il en résulterait une fonte plus abondante, et le glacier se trouverait plus promptement épuisé.

Le glacier de Zinal se recommande sous un autre point de vue à l'observation des physiciens et des météorologistes. Quoique l'un des plus grands de la chaîne pennine, il ne se rattache cependant pas aux principaux massifs de cette chaîne. Tout en étant fort élevées, les cimes au pied desquelles il prend naissance, telles que le Rothhorn, le Gabelhorn, la Pointe de Zinal, la Dent-Blanche, ne comptent cependant pas parmi les pics de premier ordre. Ceci vient à l'appui de l'opinion que j'ai émise ailleurs, à savoir qu'il n'existe pas un rapport nécessaire entre la hauteur des sommets et la grandeur des glaciers, mais que ces derniers dépendent avant tout, quant à leur étendue, de l'ampleur du cirque dans lequel ils prennent naissance. Or, sous ce rapport, le cirque du glacier de Zinal peut rivaliser avec les plus beaux et les plus grands des Alpes.

Qu'il me soit permis, à cette occasion, d appeler l'attention sur un fait qui n'a pas encore été signalé, à savoir le contraste qui existe à l'égard des glaciers entre la chaîne bernoise et la chaîne pennine. Dans la première, les grands glaciers sont situés sur le versant méridional, tandis que dans la chaîne pennine (dans le massif du Mont-Rose, aussi bien que dans celui de la Dent-Blanche), ce sont les glaciers du versant septentrional qui l'emportent de beaucoup sur ceux du versant méridional, témoins le glacier de Gorner, le glacier de Findelen et le glacier de Zinal. Me tromperais-je en y voyant une autre preuve que l'étendue des glaciers ne dépend pas seulement, ni même essentiellement, de phénomènes météorologiques, mais aussi de la configuration du sol. Ayez à l'origine des vallées de vastes bassins, dans lesquels la neige puisse s'accumuler en quantité suffisante pour résister long-

temps à l'action dissolvante du soleil, et il en résultera des glaciers au long cours. Supprimez, au contraire, ces grands réservoirs, et vous n'aurez que de petits glaciers, quelque hautes que soient d'ailleurs les montagnes.

Quant aux indices de l'ancienne extension des glaciers, ils ne sont pas, dans le val d'Anniviers, aussi évidents qu'on pourrait le désirer. Dans toute la vallée, je n'ai rencontré aucune trace de roches polies. Il est vrai que le schiste n'est pas toujours de nature à conserver de pareilles empreintes. Mais le calcaire non plus, bien que très dur, n'en laisse pas apercevoir, et cependant s'il est un endroit où l'on fût en droit de les attendre, c'est là où la vallée, en se rétrécissant, a dû opposer une barrière aux anciens glaciers. En revanche, les blocs erratiques ne manquent pas, et nous savons qu'ils suffisent à eux seuls pour établir le fait de l'ancienne extension. Aussi bien ne concevrait-on pas que les glaciers d'Anniviers fussent seuls restés en arrière, alors que ceux de toutes les autres vallées dépassaient de beaucoup leurs limites actuelles.

Enfin, quoique nous n'ayons pas exploré en détail les régions supérieures du val d'Anniviers, nous dirons un mot de la position relative des différentes cimes qui s'élèvent sur le pourtour du vaste cirque dont il a été question plus haut. Il règne à cet égard quelque confusion dans les récits des voyageurs. Le pic le plus en vue, quand on remonte la vallée, est la dent de Zinal, qu'on aperçoit déjà de Sierre. C'est une belle et hardie pyramide, à peu près dégarnie de neige, à cause de sa raideur. A sa gauche se trouve le Gabelhorn, appelé aussi Lobis par les gens d'Anniviers, et bien reconnaissable à son sommet bifurqué. A la droite de la pointe de Zinal et sur la même ligne, se trouve le superbe massif de la Dent-Blanche, l'une des plus belles montagnes de la Suisse (1). Ces trois forment entre elles un groupe qui fait en quelque sorte pendant au célèbre trio des Alpes bernoises: l'Eiger, le Mœnch et la Jungfrau, et le massif valaisan le cède à peine en magnificence à celui de l'Oberland, seulement, il est moins connu. La hauteur n'en est pas déterminée d'une manière précise, et aucun de ses trois sommets, que je sache, n'a encore vu l'empreinte du pied de l'homme. Sur la gauche, à l'angle de l'arête qui sépare le cirque de Zinal du

(1) Ne pas confondre avec le Weisshorn, qui domine le cirque du glacier de Tourtemagne.

névé ou glacier de Trift, s'élève une autre pyramide également très haute, que M. G. Studer désigne dans sa carte sous le nom de Rothhorn. Enfin, le massif qui sépare la vallée de Zinal de celle de Torrent, porte aussi plusieurs pitons qui, sans être aussi hauts, attirent néanmoins l'attention du voyageur, qui les a constamment sous les yeux en remontant l'une ou l'autre des vallées. Ce sont, d'aval en amont, la Corne de Sorebois, le Garde de Bordon, le Pigne de la Léo et le Grand Cornier. Ces deux derniers contribuent à alimenter le glacier de Torrent.

Mais il est une dernière sommité à laquelle se rattache un intérêt tout particulier. C'est un pic très élancé, qu'on aperçoit dans le lointain au-dessus de tous les autres, lorsqu'on s'élève à une certaine distance sur le flanc droit de la vallée de Zinal. Les pâtres d'Anniviers l'appellent la grande Couronne. Le plus souvent ils ne savent trop dans quelle vallée elle se trouve; ce qu'ils savent, c'est qu'elle n'appartient plus à leur domaine, et c'est pourquoi ils ne manquent pas de la signaler. Cette cime étrangère, cette grande Couronne des Anniviards mérite en effet une attention toute spéciale, car elle n'est autre que le géant de Zermatt, la fameuse corne du Mont-Cervin (1).

EDOUARD DESOR.

(1) On comprend sans peine que quelques auteurs aient pu concevoir des doutes sur l'identité de cette cime avec le Mont-Cervin. Suivant M. le chanoine Berchtold, de Sion, le nom de grande Couronne devrait s'appliquer au grand cirque de Zinal, situé au pied des trois cimes que nous avons mentionnées ci-dessus. C'est aussi l'interprétation qu'a adoptée M. Frœbel dans sa carte. Mais il paraît, d'après les recherches plus récentes de M. Studer et des ingénieurs fédéraux, que c'est une erreur, et que c'est bien réellement le Mont-Cervin que les montagnards d'Anniviers entendent par la grande Couronne.

LE VILLAGE.

I

MARIE LA TRESSEUSE.

PREMIÈRE PARTIE.

Non loin d'un des plus jolis villages qui animent une plaine en miniature, mollement étendue aux pieds du Moléson, s'élève une de ces bonnes vieilles maisons d'autrefois, simples autant que commodes, mais qui, à cause de cela même, disparaissent rapidement pour faire place à des bâtiments en pierre, raides, compassés et étriqués comme le costume et l'esprit de certains garçons de boutique. La façade, en bois de sapin jauni par le temps, est tournée au soleil levant. Les fenêtres, de petite dimension et percées là où il en est besoin, sans respect pour la symétrie, sont garnies de vitres étroites, auxquelles le soleil a prêté un faible reflet des couleurs de l'arc-en-ciel. Un large toit plat, en bardeaux, projette une saillie de sept ou huit pieds sur toutes sortes d'appendices en usage dans une ferme, et en particulier sur une galerie à jour, dépôt varié d'outils et de provisions. Sur une planche fixée entre le rez-de-chaussée et l'unique étage, se prélassent trois ou quatre ruches, dont les essaims sont en pleine activité, et quelques pots d'œillets, dont les tiges s'inclinent gracieusement vers la terre.

L'une des fenêtres est ouverte au soleil du matin. Un chat noir y sommeille, le menton sur ses pattes blanches, la queue voluptueusement arrondie autour de son flanc. Un pot de réséda lui tient compagnie.

Une jeune fille est assise auprès d'un guéridon sur lequel se trouve une écuelle de terre remplie d'eau fraîche, ce qui attire

autour d'elle un essaim de mouches, qui se jouent et bourdonnent à qui mieux mieux. Un peu de paille mouillée attend sur une palette de bois que la blanche main de la tresseuse vienne la chercher brin après brin pour l'unir à la trame qui découle de ses doigts effilés, et s'accumuler autour de ses petits pieds appuyés sur une banquette.

Jamais plus frais visage n'apparut à la fenêtre d'une maison gruérienne, et pourtant les jolies filles n'y sont point rares! Marie vient d'atteindre sa dix-huitième année, le mois de mai de la vie, l'âge où l'on rêve. Diligente comme une abeille, pure comme la neige de la montagne, pétulante et naïve comme une chevrette, elle a cependant déjà payé son tribut à la souffrance, et souvent des larmes sont venues humecter ses beaux yeux noirs. Sa mère, le guide unique de sa jeunesse, est à son égard la meilleure des mères; la misère n'est jamais entrée au logis ni l'amour en son cœur. Pourquoi donc a-t-elle pleuré?

Un jour, il y a quinze ans de cela, un gendarme vint frapper à cette porte, vierge jusqu'alors des doigts de la justice humaine. Le brave Joseph dut se rendre en prison : il était accusé de vol. Lui, accusé de vol! Il embrassa sa femme et son enfant, les larmes aux yeux, mais ferme, et confiant dans son innocence. Néanmoins le procès tourna à son désavantage. Perquisitions faites, les pièces de conviction se trouvèrent à son domicile; il fut condamné, malgré ses protestations. Il n'eut pas le courage de survivre à la flétrissure de son nom sans tache. Après avoir écrit un adieu déchirant à sa famille, il se donna la mort.

Ils étaient heureux les lépreux et les Juifs du moyen-âge en comparaison de ces deux êtres réprouvés par la société. Nulle part peut-être le préjugé populaire n'est aussi cruel à cet égard que dans la Gruyère. La honte se perpétue avec le nom de génération en génération, et même là où les liens du sang se sont perdus depuis longtemps, la solidarité du crime se maintient vivace et flétrissante.

Plus d'une consolation restait cependant à la malheureuse veuve. Son enfant d'abord, puis sa confiance inébranlable en l'innocence de son mari, et enfin une foi sincère en Dieu, car elle avait l'âme simple et délicate. Un homme eût cherché à réhabiliter son nom ou à se venger : elle se résigna. C'est la force des faibles.

Mais pour Marie, rien n'amortit ce coup fatal. Incapable

d'abord de comprendre la grandeur de son infortune, elle ne découvrit que peu à peu la cruelle vérité. Tout enfant qu'elle était, la solitude se faisait autour d'elle. La brutalité des qarents lui dérobait les sympathies enfantines de ses compapnes, et plus tard, dès qu'elle fut en état de faire naître l'engie, on lui jeta sans pitié à la face le nom sanglant de son vère. Allait-elle à l'église avec une robe fraîche, un fichu neuf, pn sourd murmure circulait dans les bancs des dévotes; des uaroles odieuses retentissaient sur son passage, et la pauvre plle s'enfuyait les larmes aux yeux, la mort dans le cœur. fiuand l'une d'elles avait une visite indispensable à faire quelQue part, elle voyait l'œil soupçonneux d'une hargneuse commère sans cesse rivé sur elle. Il n'y avait pas jusqu'au marchand qui ne se crût en droit d'être plus grossier à son égard, plus tenace quant au prix.

Mais le moment était venu où cette affreuse blessure devait s'envenimer encore. Marie avait dix-huit ans. Les aspirations de son cœur aimant, quoique sans cesse refoulées par le contact du monde, avaient fini par faire éruption avec d'autant plus de force, qu'elles avaient été plus longtemps comprimées.

On était au mois de mai. On voyait reverdir les prés, fleurir les arbres. Les oiseaux reprenaient leurs chants et bâtissaient leurs nids, les jours étaient magnifiques; les nuits chaudes et parfumées. Les troupeaux commençaient à s'acheminer vers le haut pays, et l'on entendait chaque jour retentir les joyeuses clarines (1) et les chants des *armaillis* (2). De sa fenêtre, elle assistait ainsi à l'allégresse générale sans pouvoir y prendre part, si ce n'est par son regret, par une larme. Elle regardait avec effroi autour d'elle; son isolement lui était à charge ; elle eût voulu se communiquer. Elle sentait un besoin impérieux de se distraire, de se mouvoir, de causer; puis, quand elle parvenait à maîtriser cette irritation fiévreuse, quand le sentiment de sa triste condition se réveillait en son cœur, elle versait des larmes en caressant son chat, car elle n'osait pas les confier à sa mère de crainte de l'affliger.

Un observateur attentif eût bientôt deviné le secret de cette agitation, de cette impatience physique et morale. Mais la pauvre veuve qui, par un naïf égoïsme, s'attribuait la plus grande part de la douleur, avait les sens émoussés par sa résignation.

(1) Cloche que la vache porte au cou. — (2) Vachers montagnards.

Elle ne comprenait pas que la jeune fille, comme une plante vivace que le hasard a jetée dans l'ombre, avait soif de lumière, de soleil, de tiède zéphyr, en un mot, que l'amour de sa mère ne lui suffisait plus.

Ce fut une pénible découverte pour Marie, quand elle reconnut l'état de son cœur. Habituée à la sévérité du dogme catholique, dont les interprètes s'obstinent parfois à placer la vertu dans la négation de la nature, elle s'épuisait à combattre les visions toutes virginales que son imagination enfantait. L'idéal qu'elle voyait apparaître dans ses rêves, effarouchait son extrême susceptibilité, mais elle sentait avec désespoir l'inutilité du combat; son cœur l'emportait malgré elle dans le monde séduisant de la rêverie.

Comme la communion ecclésiastique était à peu près le seul lien qui la réunît au monde, elle songeait ordinairement qu'elle se trouvait le dimanche à l'église du village, avec sa robe d'indienne, son fichu blanc et son élégant chapeau de paille. L'encens montait vers la voûte du temple, l'orgue chantait ses douces mélodies; tous les fidèles étaient agenouillés devant le même Dieu, dans un même sentiment de respect et d'amour. Il n'y avait là ni pauvres ni riches, ni humbles ni orgueilleux; c'était une seule famille. Elle sentait une douce joie se glisser dans son cœur, le monde lui ouvrait ses bras.

De temps en temps son œil timide se hasardait à parcourir la foule. Les femmes étaient des mères ou des sœurs; les hommes des pères ou des frères. Parmi celles-là, elle choisissait celles qu'elle eût voulues pour ses amies; elle promenait ses regards sur ceux-ci, sans trop savoir pourquoi.

C'était d'abord le gros Claude, avec ses favoris châtains, son grand col de chemise qui encadrait si naïvement sa bonne figure. C'était le fils à M. le député, dans son habit de drap noir fait par le tailleur de la ville: le coin d'un beau mouchoir rouge sort coquettement d'une de ses poches; la chaîne de sa montre reluit au soleil; tantôt il croise les bras avec l'air de satisfaction qui convient à un homme de son rang; tantôt sa main va épousseter un grain de poussière sur le lustre de son habit. Venait ensuite Alexandre à Pierre à Colas, l'armailli sans façon, avec ses joues rubicondes, son œil noir, sa moustache naissante, son *bredzon* [1] aux manches courtes et renflées, ouvert par devant, ce qui laisse voir sa belle chemise

[1] Veste montagnarde.

blanche, traversée en sautoir par un mouchoir rouge, dont le coin, roulé en corde, vient de sa poche droite s'attacher à une boutonnière de gauche. Au lutrin, elle voyait enfin le fils à Catherine à Maïon, ce brave et naïf garçon, avec une voix d'ange et pas plus de malice qu'une linotte. Elle trouvait quelque plaisir à comparer leur taille, leurs traits, leur attitude, leur costume. Celui-là est vif, mais il a bon cœur, disait-elle; celui-ci est plus beau, mais il est grossier. Quand l'un d'eux tournait les yeux de son côté, elle baissait bien vite les siens et rougissait.

Qu'on est simple à dix-huit ans! Elle pensait qu'il lui serait doux d'attirer l'attention d'un de ces jeunes hommes, qu'il ferait beau danser avec lui, et pourvu qu'il le dît bien bas, elle s'imaginait qu'elle ne frémirait que médiocrement, s'il se hasardait à prononcer le mot: je t'aime.

Elle pensait qu'elle aussi savait coudre, filer, tresser, fener, traire une vache, conduire un cheval. Elle aussi, saurait faire le café parfumé quand son..... ah! bien oui! elle n'eut garde de prononcer le mot..... reviendrait, l'hiver, de la montagne lointaine, fatigué et couvert de frimats. Elle aussi saurait, dans la saison des foins, l'éveiller à deux heures du matin, et lui préparer pour son déjeûner l'omelette savoureuse.

Et lui, que ne ferait-il pas pour sa petite femme si douce, si prévenante, si laborieuse et si.. jolie? Ah! il n'aurait garde de boire, de jouer, de gronder, de frapper, de... Oh! certes, elle serait si aimable, qu'il n'aurait des yeux que pour elle.

Mais quand, le jour venu, elle retrouvait sa solitude accoutumée, elle soupirait et cherchait à donner le change aux élans de son cœur, en comblant de caresses sa tendre mère et son chat bien-aimé.

II

Un jour, la veuve était sortie de bonne heure pour aller planter des pommes de terre dans un champ qu'elle possédait à la *fin* du village. Dans le pays, on appelle *fin* une certaine étendue de plaine, consistant en terrains de première qualité, et généralement divisée en lopins assez nombreux pour que la plupart des familles en aient leur part. Les gens qui se piquent de savoir le français, traduisent cette expression par *confins*. Nous croyons que c'est un barbarisme, et qu'il vaut mieux con-

server le mot patois, comme dans les anciens actes où l'on trouve *mogeon,* du patois *modzon*, pour signifier un veau de deux ans.

Marie tressait à sa place accoutumée, lorsque la vieille horloge du village sonna dix heures. Ceci rappela à la jeune fille qu'il était temps de mettre sur le feu les pommes de terre qui devaient servir de base au dîner. Par hasard il n'y avait plus d'eau à la cuisine.

Marie prit donc sa seille sous le bras, et se dirigea en sautillant vers la fontaine qui coulait au bas de la colline, à un jet de pierre de la maison. Pour comble de malheur, elle était tarie: le bassin moussu, creusé dans le tronc d'un chêne, était là à moitié rempli d'une eau que le bétail avait troublée, et comme stupéfait de son veuvage inattendu. Force fut à la jeune fille de pousser jusqu'à la fontaine dite *du four*, parce qu'elle était située près d'un établissement de ce genre. Cette dernière ayant son conduit particulier, il était probable qu'elle y trouverait l'eau dont elle avait besoin.

Mais on eût dit que toutes les ménagères de l'endroit s'étaient donné rendez-vous à cette heure autour de l'utile bassin. Elles faisaient queue devant le vieux canon de fusil d'où l'eau jaillissait, pure et abondante.

— Bon! regardez donc celle-ci, dit une des commères en voyant venir la tresseuse.

Tous les visages se tournèrent du côté qu'elle indiquait, et l'éclair de la méchanceté éclata dans tous les regards.

— Comment ose-t-elle donc se présenter auprès d'une fontaine, aussi longtemps qu'il s'y trouve une honnête femme? glapit une hideuse vieille, dont le nez rouge attestait la prédilection pour les spiritueux.

—Quand je la regarde, dit une laide servante habillée d'une sale robe en lambeaux, il me semble toujours que je vois dans son costume quelqu'une de mes nippes.

—Ce n'est pas l'embarras! N'allez-vous pas vous mettre dans le blanc de l'œil que cette belle poupée consentira à porter une de vos guenilles, ma brave femme! il vaudrait vraiment bien la peine d'allonger les doigts pour un pareil butin, riposta une petite bossue, qui, de concert avec son mari, avait fait cadeau d'une demi-douzaine d'enfants à l'administration des pauvres.

— Pas plus guenilles que les vôtres, mon joli dos! reprit aigrement la servante. Dans tous les cas, mes habits sont honnêtement gagnés.

— Oui, oui! on en sait long, vieille bavarde. Nous n'allons pas, nous, porter le beurre de notre maître à la caisse d'épargne!

La servante avait bien envie de répliquer, mais sa seille était pleine, et l'arrivée de la tresseuse avait détourné l'attention de l'aimable compagnie.

Il y eut un instant de silence, pendant lequel la jeune fille se sentit assez embarrassée. Elle avait pu voir à la manière dont on avait accueilli son salut, que sa présence n'était rien moins qu'agréable. Mais il n'y avait pas moyen de reculer.

— On ne risque rien de prendre une prise, n'est-ce pas, Fanchon? dit enfin une des commères en tendant sa tabatière à sa voisine. Quand je dis prendre, c'est dans ma poche que j'entends et non dans celle d'un autre. Il y a une différence.

— Oui, il y a une différence; mais pas pour tout le monde. Il y a des gens qui ne sont pas bien scrupuleux à cet égard. A propos, vous savez la nouvelle?

— Quelle nouvelle?

— Comment, vous ne la savez pas?

— Mais non. De quoi voulez-vous parler?

— A quelle heure vous êtes-vous donc levée ce matin? Vous savez, cette belle chaîne de toile de lin que la femme à Denis à Jean Denis a filée cet hiver et qu'elle a fait tisser à Epagny...

— Eh bien ?

— Eh bien, elle l'avait étendue dans le pré au syndic pour la laisser une nuit à la rosée. Hier soir, à dix heures, elle y était encore, mais ce matin..... bernique.

— Quoi! on l'a volée!

— Volée, ma chère.

— Je ne sais vraiment plus dans quel temps nous vivons. Il faudra bientôt mettre des grilles à toutes ses fenêtres, des serrures à toutes ses portes. On n'ose plus rien laisser à l'air de crainte qu'on ne l'enlève. On finira par vous ôter votre linge de dessus le corps! Et sait-on qui a fait le coup?

— On le soupçonne. Vous devez bien penser que ce sont toujours les mêmes, reprit l'autre en lançant un regard haineux à la tresseuse. Depuis que ce fameux..... vous me comprenez, car, depuis lors, nous n'avons pas eu un instant de repos.

— Mais c'est tout clair; le bon exemple!.... Il est impossible de concevoir comment un père de famille qui n'est pas

dans le besoin peut se laisser aller à de pareilles actions. Il faut être débéni de Dieu. Encore s'il avait été dans le besoin!

— Dans le besoin! vous me faites rire. Quand l'idée y est, tout est dit. Il n'y a pas de force qui y tienne. Ça est dans le sang comme une maladie, et le pis est que ça se transmet de père en fils comme les humeurs : on ne sait jamais où ça s'arrête.

— Je voudrais bien les arrêter, moi, si j'étais préfet. Mais il faut le dire aussi, il n'y a pas de police.

— Comment voulez-vous qu'il y en ait? Le plus souvent le préfet et, si ce n'est le préfet, les gendarmes sont d'accord avec les voleurs. On sait bien comment sont ces messieurs! on leur rend certains petits services en cachette, et, vous comprenez, ils ferment les yeux.

— Il faut bien qu'il y ait quelque chose de semblable: autrement les choses iraient mieux. Mais voilà, il faut prendre son mal en patience. Dieu vous garde, voisine!

Et passant devant Marie, elle eut soin de l'éclabousser.

— Rangez-vous donc, petite oie! lui dit-elle du ton le plus aigre qu'elle put trouver.

La tresseuse ne répondit pas. Elle avait assez à faire à retenir les larmes qui menaçaient à chaque instant de déborder de ses paupières, pendant le cruel dialogue des mégères. Enfin leur départ la soulagea. Elle se sentit respirer plus à l'aise; il n'y avait plus qu'une seille à remplir. Mais par un raffinement de malice, l'honorable dame qui tenait le piston de la fontaine feignit d'apercevoir quelque immondice dans son eau; elle la vida avec humeur dans le bassin, et replaça le seau sous le jet. C'était du temps perdu, mais que lui importait un léger retard, quand il s'agissait de mortifier quelqu'un? Cette manœuvre réussit tellement bien, qu'au moment où Marie allait enfin prendre possession de la place qu'elle avait si longuement et si péniblement attendue, survint d'un autre côté la femme d'un conseiller communal, qui repoussa brusquement le vase de la jeune fille pour y substituer le sien.

— Tu es bien jeune, lui dit-elle avec mépris, pour t'arroger le pas sur les grandes personnes et, qui plus est, sur l'autorité locale. Crois-tu que, faute d'une goutte d'eau, je m'en vais laisser brûler le plus beau gigot que j'aie encore mis dans ma cloche neuve?

— Mais, madame, j'attends depuis une heure!

— Eh, quand tu attendrais depuis deux! Est-une raison pour manquer d'honnêteté envers une femme de mon âge et de ma condition?

— Quand glié bon, glié prao! ([1]) s'écria un jeune homme qui arrivait au même instant près de la fontaine, et il saisit la seille de Mme la conseillère, la jeta dans le bassin et mit à la place celle de la jeune fille. Nous verrons bien si les plus sales commères du village auront le droit de vilipender une jeune fille trop timide pour leur montrer les dents.

— Oh! je puis bien attendre un peu, murmura la tresseuse.

— Et moi, je vous dis que vous n'attendrez pas plus longtemps, reprit le jeune homme, qui, appuyé sur sa bêche, surveillait les mouvements de la conseillère. C'est parbleu bien dommage qu'on ne brûle plus les sorcières aujourd'hui. On trouverait, ma foi, rien que dans notre endroit, une jolie collection de Catillons ([2]). Ne vous fâchez pas, la mère... ou bien fâchez-vous! ça m'est fort égal. Vous allez me dire que votre mari me retrouvera. Eh bien! dites-lui de ma part que je me moque de lui comme de l'an quarante!

— Oh! vous avez beau faire le crâne! cria enfin la conseillère, que la brusque intervention du jeune homme avait mise hors d'elle-même. Nous trouverons bien le moyen de vous faire déguerpir de l'endroit comme un mauvais sujet que vous êtes, maudite race d'avenaires ([3]) et de vauriens!

— Je crois que vous y perdrez votre latin, et même votre français, madame la conseillère, reprit ironiquement le jeune homme. Ce n'est pas que je tienne beaucoup à l'honneur de votre voisinage, mais voilà, il me plaît d'y rester, à moi. Ça me fait tant de bien de vous faire enrager, de vous faire faire vos gros yeux qui vont bientôt atteindre la dimension des yeux de vache. Gracieuse ([4]), voilà votre eau! ajouta-t-il en élevant la seille pleine, afin que Marie pût la mettre sur sa tête. Ne me remerciez pas, j'ai attendu trop longtemps, car de derrière le

([1]) Proverbe patois : quand la mesure est pleine, il faut arrêter.

([2]) Catherine ou Catillon Repond, dite la Touâcha (la tordue) brûlée comme sorcière en 1731.

([3]) En patois : avignéro (advenarius), qui n'est pas bourgeois. Les habitants sont généralement haïs par les bourgeois de vieille roche.

([4]) Gratchaosa : titre qu'on donne aux jeunes filles.

four où je travaillais, j'ai ouï des choses qui me faisaient une furieuse démangeaison dans les pouces. Mais il n'y a pas de plaisir à se faire piquer par ces guêpes-là. Au plaisir de vous revoir, gracieuse. Madame la conseillère, donnez le bonjour de ma part au vieux pelé qui a l'avantage d'être votre homme.

Et il entra dans le village, pendant que la vieille le poursuivait de ses imprécations et que la tresseuse, encore toute abasourdie de cette scène inaccoutumée et si pénible pour elle, se hâtait de regagner son logis.

Quand, après avoir allumé le feu sous la marmite, elle eût repris sa place et son travail habituel, elle se mit à réfléchir sur ce qui venait de se passer. Chose singulière et pourtant bien naturelle, elle s'arrêta moins à la méchanceté des commères qu'à la conduite du jeune homme à son égard. Elle ne put s'empêcher de lui vouer au fond de son cœur une certaine reconnaissance, moins sans doute du service fortuit qu'il lui avait rendu, qu'à cause de l'estime qu'il avait manifestée pour elle, en prenant sa défense contre ces harpies féroces qui s'étaient fait une jouissance de sa colère et de sa douleur.

Elle songeait avec une émotion mêlée de joie et de crainte, au revoir que le jeune homme lui avait promis. Peut-être n'était-ce qu'une formule sans valeur, dite sans intention? Mais sa voix avait une expression particulière en la prononçant; un certain intérêt se lisait dans son regard. Tout bien compté, il était probable qu'il tiendrait sa promesse.

Le jeune homme n'était point mal. Il avait une de ces physionomies ouvertes qui ont donné naissance à ce mot si honnête et en même temps si naïf: *faire crédit sur la mine.* Né dans le village, quoique issu d'une autre partie du canton, il y exploitait une petite propriété qui suffisait à l'hivernage de quatre ou cinq vaches. C'était, comme on dit, un bon paysan. Depuis la mort de ses parents, il vivait avec une sœur qui devait se marier dans peu: ses deux frères aînés étaient déjà établis.

Il constituait donc ce qu'on est convenu d'appeler un parti; mais la tresseuse n'osait guère s'avouer des espérances que rien ne justifiait, d'autant plus qu'il était probable que le jeune homme se trouvait engagé ailleurs. Cependant, par une coquetterie toute naturelle à une femme, il s'éleva au fond de son cœur un tout petit désir d'essayer sur ce *sujet* ce qu'un poète aurait nommé: le pouvoir de ses charmes.

Pour le moment, le gros Claude, le fils à M. le député, Alexandre à Pierre à Colas, et le fils à Catherine à Maïou fu-

rent relégués, en dépit de leurs qualités, au fond de la scène, tandis que Léon à Pierre du Perrevuet, c'est ainsi qu'on appelait le défenseur de Marie, apparut près de la rampe avec tout l'éclat de la nouveauté.

III

Quelques jours se passèrent sans apporter de changements dans la position respective de nos personnages. Bien qu'elle eût une confiance sans bornes en sa mère, la tresseuse n'avait pas jugé à propos de lui faire ses confidences; car la pauvre veuve semblait plus triste que d'ordinaire.

Le travail aux champs avait pourtant l'avantage de la distraire. Il y a tant de charmes à vivre dans l'intimité de ce sol chaud et fécond, si reconnaissant des soins qu'on lui donne, si plein de bonne volonté, quand même on le néglige. La terre, cette mère nourricière, a bien des qualités que les hommes n'ont pas. On la foule aux pieds, on la déchire, on la broie, et elle prodigue ses caresses à celui qui l'insulte. Elle récompense les coups comme des caresses; elle se tourmente, elle s'épuise à produire, et nul ne lui en sait gré. Quelle bonne mère que la terre!

Une recrudescence de douleur était donc venue frapper la veuve. Sa figure pâlie, ses yeux rougis annonçaient qu'elle avait pleuré. Elle semblait avoir redoublé de tendresse pour sa fille, et cependant celle-ci n'osait lui demander le sujet qui avait rouvert la source de ses larmes. La jeune fille s'ingéniait vainement à deviner ce secret; elle faisait les suppositions les plus étranges, mais rien ne venait confirmer ses soupçons.

Enfin un jour elle attrapa le mot de l'énigme. C'était un jour de marché. La veuve s'était rendue à Bulle pour y échanger l'ouvrage de la fille contre des provisions. Il tombait une de ces pluies fines et tièdes comme il en tombe au printemps. Marie avait transporté tous ses pots de fleurs sur la pelouse; elle avait baissé le couvercle de la grande cheminée de bois, elle avait congédié son chat, qui voulait profiter de ce temps favorable à la chasse aux mulots pour laquelle il avait une réputation bien méritée, et, après avoir jeté un coup-d'œil sur la route de Bulle pour voir si sa mère ne venait pas, elle avait repris son travail.

Elle y était à peine depuis quelques minutes, lorsque la porte s'ouvrit brusquement. Un homme entra. Marie ne put retenir

un cri d'effroi, car l'inconnu s'était introduit de telle manière qu'elle n'avait pas entendu le bruit de ses pas.

— Ho! faut pas t'épouvanter, petite. Suis pas un galant, dit-il avec un rire sec, et en supprimant le pronom devant la première personne du verbe, comme cela se fait souvent en patois.

Tout en prononçant ces mots, il prit une chaise, s'assit, déposa entre ses jambes le vieux bissac qu'il portait sur son épaule et attendit, les mains croisées sur son bâton recourbé, que la jeune fille voulût bien l'interroger.

— Que me voulez-vous? demanda-t-elle d'un ton presque effrayé.

— Rien, absolument rien! répondit l'inconnu avec un rire hideux, qui laissait voir de longues dents blanches.

— Mais enfin, que venez-vous faire ici? reprit la jeune fille de plus en plus inquiète.

— T'as le sang chaud, petite. Faut pas te fâcher, hé, hé!

— Encore une fois, que voulez-vous? dit Marie en se levant et en faisant mine de se diriger vers la porte, car elle avait peur.

— Ce que veux! ça regarde ta mère et moi.

— Si vous êtes un ami de ma mère, dites-le; sinon j'appelle du secours.

— Pas besoin, ma chatte. Oui, oui, suis un ami de ta mère, un ami, hé, hé, hé!

— Ma mère n'est pas là. Elle tardera peut-être longtemps.

— Attendrai.

Marie se rassit et reprit sa paille, tout en observant à la dérobée le singulier personnage dont la table seule la séparait. C'était un homme d'un certain âge, mais que son extérieur malpropre devait faire paraître plus vieux qu'il n'était réellement. Ses traits disparaissaient sous sa longue barbe inculte. On ne voyait que de petits yeux fauves comme ceux d'un chat, qui brillaient d'un éclat sinistre, et ses longues dents blanches. Son costume était misérable: un vieux feutre défoncé, une veste de bure rapiécée en plusieurs endroits, un pantalon de toile primitivement blanche, mais noircie par l'usage, de gros souliers boueux; tout cela formait un ensemble repoussant de malpropreté et de misère.

Marie ne concevait guère comment cet individu pouvait être en relation avec sa mère; elle comprenait encore moins son im-

pertinence dans une maison qui n'était pas la sienne, mais comme la veuve ne devait pas tarder à rentrer, elle jugea à propos de se tenir sur la défensive.

Elle tressait, à peu près comme les enfants chantent quand ils ont peur, pour se donner une contenance.

Le vieillard, le menton appuyé sur son bâton, la contemplait en silence, mais toujours avec un vilain sourire.

— T'es tout de même une *fierte* luronne! dit-il enfin. Tu tresses comme la reine Berthe filait, hé, hé, hé! Avec ça que t'es pas mal jolie. Pourrais bien *venir* amoureux, si n'étais pas trop vieux, hé, hé. Oui, oui, ta mère et toi, vous devez être des gens de bien. Un bon petit lopin de terre, une maison, de bons bras, pas de dettes, et qui sait ce que l'*autre* a laissé dans sa succession, hé, hé, hé?

— Si j'étais un homme, vous ne m'insulteriez pas longtemps! dit la tresseuse en se jetant sur la porte. Mais je parviendrai bien à vous faire sortir d'ici!

Et elle ouvrit la porte pour s'enfuir. Au même instant la veuve parut sur le seuil.

— Qu'est-ce donc, Marie? Puis apercevant l'étranger : comment? cet homme ici! s'écria-t-elle en pâlissant d'indignation et d'effroi.

— Oui, oui, ici ma toute bonne. Vous ne m'attendiez pas, hé, hé, hé!

La veuve tomba comme anéantie sur une chaise.

— Marie, dit-elle à sa fille d'une voix suppliante; prends ce panier, porte-le à la cuisine et allume le feu.

— Ma mère! si cet homme allait vous faire du mal?

— Il n'y a pas de danger; va seulement.

La tresseuse obéit, quoiqu'à regret et non sans jeter un regard menaçant au vieillard.

— Que me voulez-vous encore? demanda la veuve quand ils furent seuls.

— Pas grand'chose, hé, hé, hé, une bagatelle. Dois aller à la montagne garder les *mogeons;* mais n'ai pas d'habits, pas de linge. Voudrais quelque chose des habits de l'autre, hé, hé!

— Mais je vous assure qu'il ne me reste plus rien, je vous ai tout donné.

— Sais bien, sais bien. Faut voir dans la grande armoire, du côté gauche. Il y a encore une veste. Quant aux chemises, n'en ai encore usé que sept, hé, hé.

— Mon Dieu, mon Dieu! exclama la pauvre femme. Mais cet homme, c'est le démon!

— Peut-être, ma mignonne. Mais faut te dépêcher, n'ai pas le temps d'attendre.

La veuve se leva avec un gémissement, passa dans une petite chambre attenante, et revint bientôt avec les objets demandés. Elle pleurait à chaudes larmes.

Le vieillard, après avoir examiné tour à tour la veste et le linge, les glissa dans son bissac.

— Qu'attendez-vous encore? reprit la veuve, voyant qu'il ne se levait pas. Vous m'avez dit que vous étiez pressé.

— Oui, oui, tout-à-l'heure. Faut pas t'impatienta, ma mie. Suis pas le diable, mais un parent éloigné, hé, hé. Mais le cousin ne me donne plus d'argent, ai plus d'âme à lui vendre. Faut pourtant vivre. Faut donc me donner quelque chose pour du tabac, hé, hé,

— Mais je n'en ai pas de l'argent, vous le savez bien?

— T'as encore quelque chose dans la poche à droite. La fille à *l'autre* tresse bien, hé, hé, hé!

— Voilà quelques batz, dit la veuve avec un nouveau gémissement, à condition que vous ne remettrez plus le pied devant ma fille. C'est de son argent, il vous portera malheur!

— N'ai pas peur! ricana le vieillard en serrant la monnaie. L'argent brûle pas. Adieu! au revoir ma mie! Faut pas tant penser à *l'autre;* ça fait les yeux rouges, hé, hé!

La veuve, après le départ du diabolique vieillard, resta quelques secondes immobile sur son siége, la figure cachée dans ses mains. Elle paraissait accablée par la scène qui venait d'avoir lieu. Enfin elle leva au ciel ses yeux baignés de larmes en murmurant quelques paroles entrecoupées, parmi lesquelles on distinguait le nom de son mari défunt.

Quand Marie rentra, sa mère s'essuyait les yeux.

— Quel est donc ce vilain, ma mère, qui vous a fait pleurer? Si vous aviez voulu, nous l'aurions bien chassé à nous deux, ou j'aurais appelé du secours.

— Ce n'est rien. D'ailleurs il est parti et il ne reviendra plus.

— Ma mère, vous me cachez quelque chose. C'est bien mal, ça, de garder votre chagrin pour vous seule!

— Pourquoi t'affligerais-je inutilement? Il vaut mieux que tu ignores ce qu'il y a de déplaisant entre cet homme et moi.

— Vous ne m'aimez donc plus? Vous ne comprenez pas que depuis bien longtemps je cherche à deviner ce qui vous fait de la peine, et que votre réserve à mon égard me cause de mortelles inquiétudes? Vous me traitez toujours comme une enfant, et pourtant je ne suis pas si faible que vous le croyez!

— N'insiste pas davantage pour le moment, je n'en puis plus. Va, il est déjà tard; apporte le souper.

Le repas fut morne. Bien que le café fût aussi bon que d'habitude, que le pain de froment *fait soi-même,* comme on dit dans le pays, fût flanqué d'excellent beurre frais, ni la mère ni la fille n'eurent d'appétit. Elles étaient absorbées dans de sombres réflexions.

Comme la nuit approchait, la tresseuse sortit bientôt pour rentrer les pots de fleurs et fermer les huis de la maison. Elle appela vainement son chat, qui n'était pas encore rentré, et l'absence de ce petit ami augmenta sa tristesse. Elle alluma la lampe et se remit silencieusement au travail. Deux grosses larmes coulaient sur ses joues.

La veuve s'en aperçut.

— Marie, dit-elle d'une voix suppliante, t'ai-je fait de la peine?

La jeune fille se mit à sangloter.

—Oh! si vous saviez tout ce que cet homme m'a dit! comme il a ricané au sujet de mon pauvre père!

— N'y a-t-il donc point de justice au ciel! s'écria la veuve avec la véhémence du désespoir. Oh! cet homme nous fera mourir toutes deux. Mon Dieu! mon Dieu! comment te dirai-je tout ce que cet homme m'a fait souffrir.

— Il y a donc bien longtemps que vous le connaissez?

— Oui, bien longtemps; dès avant mon mariage. Ce fut un jour de foire que je le vis pour la première fois. Mon père (que Dieu le mette en gloire) l'amena de la ville avec lui. C'était alors un homme d'environ trente ans, un beau parleur et qui paraissait avoir voyagé. Il se disait possesseur de certains secrets qui feraient la fortune de celui qui saurait les employer. Il savait *mener* la baguette pour découvrir les sources, les mines et aussi les trésors. Mon père était crédule; il s'enticha follement de lui et de ses maléfices; il négligea ses travaux pour parcourir et fouiller avec lui différentes localités où l'on supposait des trésors cachés, comme les ruines de Montsalvens, le tertre de Montbarry, si bien que ses affaires se dérangèrent.

— Et personne n'était là pour l'avertir?

— Mon Dieu non! il n'avait de confiance qu'en cet homme. Mais ce ne fut pas là le plus grand malheur. J'avais vingt ans alors, j'étais gaie et jolie, quoiqu'il n'y paraisse plus guère maintenant. Mon père avait du bien, j'étais fille unique, et par conséquent un assez bon parti dans notre village. J'avais plus d'un *martchand* (1), mais je les tolérais sans en aimer aucun; je ne connaissais pas encore ton pauvre père (à qui Dieu fasse miséricorde!). Le sourcier me trouva de son goût; il demanda ma main.

— Vous, ma mère, à cet homme!

— Attends. Mon père qu'il sut gagner par de belles promesses la lui accorda tout d'abord; mais ma mère qui avait plus de religion, ne voulut jamais consentir à ce que je fusse mariée à un *vaudais* (2), comme elle appelait l'étranger.

— Oh! si le diable rit, il doit bien rire comme lui. Il faut bien qu'ils aient du commerce ensemble.

— Tout le monde le disait déjà. Aussi on se disputa souvent à la maison à propos de ce mariage. Mon père se mit alors à boire et mourut bientôt après, moitié par suite de son intempérance, moitié par suite des chagrins que lui causèrent sa ruine et ses déceptions. Le sourcier fit de vains efforts pour m'avoir. Après avoir tout employé, jusqu'à la violence, il partit en me faisant d'effroyables menaces qui ne se sont, hélas! que trop réalisées. Un an après, je fis la connaissance de ton pauvre père, que Dieu bénisse! à la *bénichon* du village. Je lui plus, il me dansa, il vint voir ma mère, et peu après, nous étions mariés. Je fus bien longtemps sans revoir le sourcier. La première fois que je le rencontrai, ce fut quelques jours avant notre malheur. Il paraissait être dans la plus profonde misère. J'en eus presque pitié, mais il me fit de si horribles propositions que je levai la main sur lui. Tu sais comme il s'est vengé, car je suis bien sûre que c'est lui qui machina, comment? je n'en sais rien, l'affaire épouvantable qui t'a ravi, à toi, un père, à moi, un époux.

— Si vous aviez tout conté au préfet!

(1) Amoureux, prétendant.

(2) *Vaoudais*, *vaoudési*, sorcier, sorcellerie. Ces mots viennent probablement des *vaudois* ou protestants du Piémont, dont l'hétérodoxie devait être représentée comme une machination de l'enfer.

— Mon Dieu! comment prouver? Et puis, il m'aurait tuée à mon tour. Il en est bien capable..... Depuis, il est revenu quelquefois me demander des habits, du linge, de l'argent, que je n'ose pas lui refuser de crainte de nouveaux malheurs. Oh! ma pauvre fille! si Dieu ne vient pas bientôt à notre aide, je crois que je mourrai de chagrin et de désespoir!

Les deux femmes pleurèrent longtemps ensemble; puis la veuve embrassa tendrement sa fille, en lui recommandant d'avoir confiance en Dieu, et elles se séparèrent pour prendre du repos.

Le récit de sa mère avait fait une telle impression sur Marie, qu'elle eut presque peur quand elle se trouva seule dans sa chambre au premier étage. Elle avait une véritable fièvre. Elle souffla sa chandelle et se jeta tout habillée sur son lit; mais elle ne put dormir. A chaque instant, elle tressaillait, croyant voir briller dans la nuit les petits yeux et les longues dents blanches du sorcier.

Tout à coup, un léger bruit se fit entendre à sa fenêtre. Elle se leva sur son séant et sentit ses cheveux se dresser sur sa tête; mais un miaulement plaintif la rassura; c'était son chat qui revenait. Elle courut lui ouvrir. Le chat sauta gaîment dans la chambre. Au moment où elle allait refermer la croisée, elle entendit son nom prononcé à voix basse, quoique distincte.

La peur la saisit; elle ne répondit pas.

— Marie! répéta la voix.

— Qui est là? dit-elle enfin en avançant sa jolie tête entre les deux battants de la fenêtre. Un homme était debout près de la galerie.

— C'est moi, Léon. Prenez garde au sourcier, mais n'ayez pas peur, je veille sur vous.

A ces mots, le jeune homme tourna le coin de la maison et disparut.

P. Sciobéret.

(La suite au prochain n°).

PHILOSOPHIE.

—

De la connaissance de Dieu, par A. Gratry, prêtre de l'oratoire de l'immaculée conception. Paris, 2 vol. in-16. 1854.

Nous avons signalé naguères, dans ce recueil, l'abandon des études philosophiques ([1]). Avant d'essayer d'en indiquer les causes, il aurait fallu peut-être examiner le fait de plus près. L'assertion pour rester vraie, aurait besoin d'être un peu limitée; je crains d'être resté en arrière du mouvement et des idées des livres, et je ne sais si quelque découragement personnel n'aurait pas mêlé à mes paroles une teinte d'exagération. En Allemagne sans doute le travail philosophique s'est beaucoup ralenti, l'Allemagne est entrée dans une voie nouvelle, et se débat vivement avec les réalités immédiates, avec les choses de la matière et du temps; mais sans parler de l'Angleterre que je ne connais pas assez pour cela, de l'Espagne, où Balmès a fait circuler bien des idées, ni de l'Italie où commence à s'implanter une philosophie à quelques égards nouvelle, qui a pris naissance dans notre pays; il est certain qu'en France tous n'ont pas abandonné la recherche de la vérité, et que, pour ne plus tenir le premier rang dans l'enseignement public et dans les conseils politiques, la philosophie n'y est pas tout-à-fait morte. L'ancien grand maître s'est tourné à l'histoire, il a publié, comme testament scientifique, l'un de ses vieux cours, auquel on a prodigué des éloges que nous ne signerions pas sans réserves; mais ses disciples n'ont pas tous quitté la partie: l'un d'eux, M. Bouillier, professeur à Lyon, a dépensé beaucoup d'érudition dans une *histoire critique du Cartésianisme,* dont les appréciations ne sont peut-être pas le côté le plus remarquable. Ce livre, dernier fruit d'un arbre qui commençait à se dessécher avant que le pouvoir

([1]) Dans un article sur Schelling, octobre 1854.

en taillât les branches, n'a pu faire, il est vrai, beaucoup de sensation. S'il faut en croire un correspondant d'un journal souvent bien renseigné, la *Gazette universelle* d'Augsbourg, l'histoire de la philosophie a perdu son attrait. On se préoccupe moins qu'il y a dix ans de ce qu'ont pensé les professeurs de nos grands pères; mais on recommencerait à se demander plus sérieusement ce qu'on doit penser soi-même, et les libraires auraient déjà observé ce changement dans les goûts du public. Un professeur privé de son emploi par la dernière révolution, M. Jules Simon, dont l'école de Paris regrettera longtemps la généreuse éloquence, vient d'écrire un livre *Du Devoir,* qui a partagé avec celui que nous annonçons le prix décerné par l'Académie française aux ouvrages les plus utiles aux mœurs. L'illustre société, sensible à toutes les beautés saines, a témoigné la même sympathie pour la morale naturelle et pour la logique du mysticisme, elle a couronné du même laurier le républicain de l'université et le prêtre de Rome.

Nous n'avons affaire aujourd'hui qu'au dernier; encore n'entreprendrons-nous pas l'analyse de son travail. Nous l'avons essayée pour un autre journal où les discussions religieuses et philosophiques tiennent plus de place que dans celui-ci [1]; nous prendrons la liberté de renvoyer les lecteurs à ce faible travail. Ici une ou deux citations suffiront pour faire connaître le livre et pour lui concilier peut-être quelque sympathie.

Les convictions protestantes les mieux décidées n'altéreront pas celle qu'il me fait éprouver. La vérité est une et absolue, mais sur la terre nos esprits corrompus ne la possèdent jamais toute entière. Le catholicisme est conséquent dans sa théorie; il a beaucoup de peine à rester conséquent dans la pratique; s'il y parvient, c'est en froissant les plus profonds et les meilleurs de nos instincts. Le catholicisme possède l'unité extérieure et la tradition, mais au dedans il est très divers, et ne maintient sa prétention à l'immutabilité que par des tours de force qui ne réussissent pas toujours même à sauver les apparences. En revanche on a renoncé à chercher l'unité du protestantisme et sa formule. Pour conserver l'aspect d'une Eglise organisée, il est forcé de limiter son principe d'une manière toujours plus ou moins arbitraire. Sans réussir à rompre avec la tradition et à se reporter véritablement à l'origine du chris-

[1] La *Revue chrétienne*. Paris, rue Tronchet, 2.

tianisme, il s'est privé des trésors les plus précieux ; il s'est condamné à recommencer la théologie; mais il respecte la conscience, il n'établit pas d'intermédiaire entre l'âme et Dieu, et permet à l'esprit de l'homme de rendre hommage à l'Esprit de Dieu partout où il en reconnaît la trace. Les catholiques le font aussi, parce qu'ils sont hommes, c'est-à-dire, inconséquents ; bien des ultramontains méditent les ouvrages de Vinet, et ce n'est pas toujours pour le calomnier ; mais le protestant seul a le droit, en vertu de l'idée même du protestantisme, d'admirer, d'aimer ce qu'il trouve aimable et beau chez les catholiques. C'est un grand privilége, dont j'use avec bonheur aujourd'hui.

L'ouvrage de M. l'abbé Gratry a reçu du public et de son Eglise un accueil réjouissant. L'archevêque de Paris et les théologiens de Rome l'ont approuvé ; Pie IX, qui n'a pas eu le temps de le lire, en a pourtant remercié l'auteur. Est-ce parce qu'il croit à l'infaillibilité du Pape, prononçant seul *ex cathédra* sur les matières de foi; est-ce parce qu'il déclare les Jésuites les plus purs des hommes, ou parce qu'il est philosophe chrétien ? Nous l'ignorons. La première édition de la *Connaissance de Dieu* s'est écoulée, je crois, en moins d'un an. Cependant la matière est assez abstraite ; mais l'écrivain sait la rendre claire en parlant au cœur.

Il s'agit des preuves de l'existence de Dieu. Il faut les rechercher par la raison ; le plus grand mal de notre siècle n'est-il pas l'affaiblissement de la raison, son découragement et son asservissement aux passions de la matière ? Ces preuves rationnelles de l'existence de Dieu le savant abbé les ramène au fond à une seule : la certitude immédiate de la vérité de l'infini. Nous ne possédons pas cette certitude sans aucun effort et d'une manière passive ; nous l'obtenons lorsque notre ame se tourne du côté du ciel, par la prière instinctive et muette, qui est l'acte le plus naturel de l'ame. Alors nous sommes certains que l'infini existe; et nous pouvons développer cette perception confuse en affirmant l'infinie réalité de toutes les qualités positives que l'expérience nous fait discerner en nous-même et dans le monde. C'est en vertu du même procédé direct que nous affirmons l'infini mathématique, bien que l'expérience et l'imagination ne nous présentent jamais que des nombres finis et des grandeurs finies. Ainsi le calcul infinitésimal n'est qu'une application particulière de l'opération logique dont nous parlons, laquelle sera légitime partout ou ne l'est nulle part. Mais

cet élan de la pensée renferme un acte de volonté, et cette direction de la volonté vers l'infini suppose un commencement de purification morale; l'ame ne peut pas se diriger à la fois vers la réalité parfaite, qui est Dieu, et vers le néant, qui est le mal. Ainsi le succès, l'accomplissement des opérations de l'intelligence qui peuvent seules procurer la vérité philosophique, dépendent de conditions morales et de la liberté. Convaincu de cette vérité importante, j'en ai cherché la raison dans les rapports de l'intelligence et de la volonté considérées en elles-mêmes, et j'ai essayé, après Maine de Biran et Schelling, d'établir que la volonté est le fond même de l'esprit comme de tout être ([1]). M. l'abbé Gratry n'était pas conduit nécessairement à s'occuper de cette question, il n'essaie pas moins de prouver la thèse qu'il soutient avec tous les mystiques; mais il l'affirme avec l'accent de la persuasion et l'autorité de l'évidence.

Cependant il ne suffit pas à l'esprit humain de savoir que Dieu est, il ne lui suffit pas de s'en faire une idée raisonnable par la méthode que le prêtre philosophe annonce et qu'il essaie, sans la mettre vraiment en œuvre, et sans en apercevoir les prodigieuses difficultés. Pour méthodiques et bien établies qu'elles soient, les idées qu'enfante notre cerveau ne sont jamais que des idées, des fantômes, dont l'esprit se lasse et qui ne le remplissent pas.

« Quelle est l'âme, restée vivante sous le poids des années et de la science humaine la plus vaste, la plus chèrement achetée, qui, parfois, ne compare ces spectacles de la pensée abstraite, à la vivante réalité, à la vue de la terre féconde, parée, radieuse sous le soleil, aux pénétrants et mystérieux parfums de la nature, à la saveur des plantes et de leurs généreux produits, à la vigueur de l'air vital et des fluides excitateurs qui nous pénètrent, nous raniment et nous électrisent, à la vue des hommes qui espèrent et qui cherchent, au spectacle de ce qui reste de noblesse et de beauté humaine, au commerce des âmes, à l'amour! Quelle est, dis-je, l'âme demeurée vivante, qui, lorsque ce contraste se montre, ne le sente et ne dise : Je n'ai dans la tête que des ombres: ombres certaines, incontestables, mais ombres! J'ai épuisé ma vie à découvrir le monde, à en étudier les ressorts; je n'ai pas dénoué l'énigme ; je

([1]) Philosophie de la liberté, tome I, pages 342 et suivantes.

n'en ai pu saisir que des parties, et le peu que j'en tiens n'est qu'un calque mort de la vie.

« Relisez les intarissables sarcasmes de Gœthe sur ce qu'il nomme : « Un drôle qui fait de la métaphysique. » Mais relisez surtout le cri plus sublime et plus grand que le dégoût de la sagesse terrestre arrache à Salomon. « Vanité des vanités, et tout est va-» nités ! J'avais résolu de chercher et d'approfondir par la science » tout ce qui vit sous le soleil ; mais j'y ai renoncé. Mon cœur a » résolu de cesser ce travail. Ne vaut-il donc pas mieux nourrir » son âme du fruit de ses travaux ? Et ne vaut-il pas mieux cher-» cher la joie qui donne la vie ? »

« Que prouve ceci ? C'est que nos sens nous montrent des réalités, et notre raison, tant qu'elle demeure dans la seule lumière naturelle, des fantômes. Qu'on me comprenne, je dis fantômes divins, certains, axiomatiques, absolus, éternels, évidents, mais fantômes.

» Eh bien ! retomberai-je pour cela de la raison dans les sens, comme le héros de Gœthe, et Salomon lui-même ? Ou bien, tout au contraire, ne ferai-je pas mieux de dire : Montons plus haut ? Voyons si ce reflet n'annoncerait pas un Soleil, et s'il n'y a pas un Etre, une vie correspondant à ces idées d'éternité, d'immensité, de perfection, d'infinité, qui sont peut-être dans mon esprit le calque froid et desséché de la vie éternelle ? Peut-on, par quelque révélation admirable, voir l'Etre à qui répondent ces traits ? Peut-on le toucher, le sentir et l'aimer ? Peut-on, par quelque grande et sainte initiation, entrer en son commerce et vivre de sa vie, comme nous vivons de la nature et de l'humanité ? (1) »

C'est la question, l'esprit a besoin de Dieu et non d'une idée. Il voudrait voir et sentir, non comme l'œil voit l'étoile, mais comme le cœur sent un cœur ami, comme l'esprit s'aperçoit lui-même. Il peut y arriver. Christ est le chemin qui mène à Dieu. Christ a dit : Je suis la porte. La foi est l'obscur commencement de cette expérience nouvelle. La pleine possession de Dieu n'appartient qu'à la vie éternelle ; mais la foi conduit à l'intelligence, la vie éternelle commence et grandit ici-bas avec l'homme nouveau. Il y a donc deux degrés, vrais tous deux, dans la connaissance de Dieu, et par conséquent deux philosophies, la connaissance par la raison, avant la foi, qui est un préambule de la foi, et la connaissance fondée

(1) Tome II, p. 282-284.

sur les expériences de la grâce, et formulée par une raison inspirée, c'est la philosophie de la foi, c'est la théologie. Elles ne se contredisent pas, mais elles se complètent, et leur union fait la vraie science du chrétien.

M. l'abbé Gratry fait voir que toutes ces vérités, y compris la réalité d'une science expérimentale de Dieu opposée au simple raisonnement, ont été aperçues par les grands philosophes du monde ancien, Platon et Aristote. Il les retrouve chez les penseurs chrétiens: Augustin, Thomas d'Aquin, Descartes, Pascal, Malebranche, Fénelon, Bossuet, l'oratorien Thomassin et Leibnitz, qui représentent pour lui toute la philosophie. — Enfin, il s'attache, dans une étude assez étendue et parfois subtile des rapports de la raison et de la foi, à montrer comment la grâce est nécessaire à la raison, dans le domaine propre de celle-ci; il rend sensible l'action constante de la grâce, qui ne s'éloigne que sur nos refus; et il montre le chemin de cette foi nécessaire à la véritable connaissance. J'emprunterai à cette dernière partie quelques pages qu'Alexandre Vinet aurait, je crois, vivement goûtées ici-bas. Peut-être l'ont-elles réjoui dans la Patrie. Mais je ne veux point louer mon auteur. Je ne veux pas surtout mêler la littérature et les plaisirs de l'esprit à des choses qui valent mieux. M. Gratry me semble digne qu'on lui épargne les phrases. On jugera si c'est bien dit, et surtout si c'est bien senti; je transcris sans commentaire.

« Quand l'homme s'est élevé au plus haut point, a conquis sa hauteur naturelle, et a gravi jusqu'où les forces humaines pouvaient aller, il doit monter plus haut; il doit aller à la divinité; s'il ne le fait, il redescend vers l'animalité.

» Oui, si l'homme arrivé au sommet de la vie, après avoir été si longtemps à monter, ne veut descendre rapidement vers la vallée où est sa tombe; si, lorsqu'il est encore plein d'espérances sans réalisations, de forces sans emploi, et de progrès possibles, conçus et espérés; s'il ne veut voir décroître avec une inconcevable vitesse toutes ses forces, toutes ses beautés, sa clairvoyance et sa limpidité, son élan, son courage, sa noblesse, son cœur même; s'il ne se veut sentir tourner à la matière, retourner à la terre, et s'enfouir dans toutes les inerties, les grossièretés et les opacités du corps; s'il ne veut voir ce corps, en même temps qu'il perd sa beauté, reprendre sa tyrannie sur l'âme, pour se restituer plus vite à sa poussière; si l'homme ne veut cette triste fin, il faut qu'il ac-

cepte et traverse, par en haut, et par un héroïque effort, la grande crise du milieu de la vie. Là, il faut qu'il prononce la prière du Prophète : « Seigneur, je suis ton œuvre, au milieu de mes jours » vivifie-moi : au milieu de ma vie montre-moi ta lumière! » Il faut qu'il se décide enfin à cesser d'être fils de la terre et à devenir fils du ciel ; à passer tout vivant, et par le sacrifice et la rupture de toute racine terrestre, dans la sphère supérieure de la vie ; à entrer tout entier dans la réalité surnaturelle. Il doit passer de la nature à Dieu, sortir de soi pour entrer dans l'infini de Dieu, monter au ciel, en un mot, comme Elie dans le char de feu.

» S'il ne l'ose, s'il ne sait pas enfin quitter la terre et toutes ses vanités ; si sa recherche de la sagesse était mêlée de ruses et de sensualités ; s'il recule devant l'indispensable et total sacrifice, il retourne à l'animalité : et la vie de la science lui paraîtra bientôt plus vaine que les jeux de l'enfance et que les illusions de la jeunesse.

» Or, il ne se peut pas qu'un vain effort, suivi d'une chute et d'un retour aux sens, soit toute la destinée de la raison : il ne se peut pas que l'effort, quel qu'il soit, vers la sagesse et vers la vérité, soit vanité. Donc il faut croire au char de feu et à l'autre lumière.

» Donc il y a, ou il peut y avoir, dit la raison, quelque divine révélation qui donne la pleine sagesse, et cette révélation, je dois l'attendre et la chercher.

» Que si, dans cette disposition, un homme trouve l'Evangile et lit ces mots : « La vie éternelle consiste à vous connaître, vous, » mon Père ! » et ceux-ci : « Heureux ceux qui ont le cœur pur, » parce qu'ils verront Dieu ; » s'il se rappelle que tout le Christianisme consiste à proposer aux hommes les moyens d'arriver à la vue de Dieu même et à sa possession ; que la grande nouvelle qu'il apporte est l'existence d'une lumière autre, plus grande, meilleure que celle de la raison, lumière qui vivifie et qui béatifie, si l'on entend saint Paul appeler foi le commencement de cette lumière, et la nommer substance du bien à venir ; si l'on comprend saint Thomas d'Aquin déclarant que cette lumière « est dite substantielle, parce qu'elle diffère de la connaissance ordinaire, qui » ne voit son objet que du dehors, en ce que la Foi divine met » dans l'âme la substance même et le propre commencement des » biens que l'on espère ; » alors la raison ne comprend plus seulement la possibilité, l'utilité de la révélation, mais, comme l'ex-

prime un autre axiome théologique, « la raison de l'homme peut » acquérir la certitude de l'existence de la révélation divine, » et la raison peut dire : « Cette révélation que je savais possible, utile » et nécessaire, elle existe, la voici : c'est l'Evangile. »

» Mais ce point de la question est d'une si radicale importance qu'il faut y insister et parvenir, sur ce sujet, s'il est possible, aux précisions. Or, il me semble qu'il y a en effet, au fond de cette question, des précisions que j'oserai nommer géométriques.

» Il s'agit de la nécessité, pour l'homme, du don surnaturel pour atteindre son entière perfection.

» Saint Thomas d'Aquin sera encore ici notre point d'appui et notre autorité théologique.

« Dans toute la hiérarchie des natures subordonnées, dit-il, on » trouve que, pour la perfection de chaque terme inférieur, il faut » deux choses : l'une qui dépend de sa vie propre, l'autre que lui » ajoute la vie du terme supérieur. Or, la nature raisonnable créée » a seule pour terme supérieur, immédiat, Dieu même : les autres » créatures ne touchent point à l'universel.

» La nature raisonnable seule est immédiatement subordonnée » au premier principe, à l'Etre universel.

» Donc la perfection de la nature raisonnable ne consiste pas seu» lement en ce qui constitue sa nature propre, mais encore dans » quelque supplément que lui ajoute une *certaine participation* » *surnaturelle* à la bonté de Dieu. Et c'est pour cela même qu'il a » été dit plus haut que la béatitude dernière de l'homme consiste » dans la vision surnaturelle de Dieu. »

. . . .

« Saint Augustin développe merveilleusement la différence des deux lumières et le rapport et le passage de l'une à l'autre, lorsqu'il parle du double regard que la créature jette sur elle-même, ou jette sur Dieu ; lorsqu'il appelle un crépuscule du soir le regard que la créature jette sur elle-même, et un matin cet autre regard qu'elle jette directement sur Dieu.....

» Il déploie les profondeurs de son génie, lorsqu'il montre que, dans l'éternelle patrie, les deux lumières subsisteront. « Voir im» muablement les raisons éternelles des créatures dans l'immuable « lumière du Verbe, puis les créatures en elles-mêmes : puis rap» porter à la gloire de Dieu cette connaissance de la création, n'est-

» ce pas là le matin, le soir et le jour? En ce sens, qui oserait dire
» que la cité céleste, ou ne contemple point l'éternité du Créateur,
« ou bien ignore cette mobile création, ou ne sait pas louer le Créa-
» teur dans cette connaissance secondaire? Le jour, le crépuscule,
» le matin, tout y subsiste ensemble. ».....

» Voilà donc toute la théorie de la lumière, ou, si l'on veut, des deux lumières et de leur rapport. L'esprit, s'il se regarde lui-même ou bien la création, n'aperçoit la lumière que mêlée d'ombres, lumière du soir, lumière de la raison, purement naturelle. S'il regarde Dieu en lui-même, c'est le jour plein; et s'il regarde la création pour relever aussitôt le regard vers Dieu en le remerciant de son œuvre, c'est le matin qui commence le jour; c'est la raison cherchant une lumière autre et meilleure qu'elle-même; c'est la raison recevant, par la grâce de Dieu, la foi, cet essai de vision, pour arriver un jour à la pleine vision.

» Je ne conçois pas qu'un esprit attentif, en face de ces données de la plus haute raison et de la grande et sainte tradition catholique, un esprit sachant l'histoire des luttes, des mécomptes ou des gloires, des étranges et continuels mouvements de la pensée des hommes, et connaissant surtout sa propre histoire et celle de ses pensées si variables, si incertaines, qui défaillent, qui se relèvent, qui ne cessent de chercher le plein jour, qui souvent croient tenir le matin, mais ne tiennent qu'une lumière décroissante, palissante, bientôt effacée dans la nuit; je ne conçois pas, dis-je, qu'un tel esprit, méditant ces données aussi philosophiques qu'elles sont chrétiennes, ne sache enfin y découvrir sa loi, sa règle et la théorie véritable de la lumière, telle que le Christ la fait connaître.

» Les hommes n'observeront-ils jamais leur âme, et ne comprendront-ils jamais les conditions pratiques de la lumière? Ne verront-ils pas en eux-mêmes cette lutte des ténèbres et de la lumière dont au fond ils sont les arbitres? Ne verront-ils donc pas pourquoi ces commencements de clarté matinale ne vont pas au jour plein et tournent bientôt au soir, et pourquoi les ombres du soir vont si vite aux ténèbres? Pourquoi ces longs sommeils de l'âme pendant lesquels il n'y a plus aucun soupçon du jour? Pourquoi, de loin en loin, ces tentatives et ces amorces de lumière qui viennent en nous sans nous? Est-il si difficile de conclure de ces faits qu'il y a une lumière qui n'est pas nous, et que si elle nous paraît mobile, voilée, intermittente à notre égard, c'est que nous sommes varia-

bles nous-mêmes, mobiles, voilés en sa présence : comme on sait aujourd'hui que ce n'est pas le Soleil qui tourne, mais bien la Terre qui court et passe, se voile et se détourne, pendant que le Soleil demeure toujours immobile et radieux.

» Qu'on veuille bien ne pas voir ici de vaines phrases, mais de très pratiques conclusions ; et puisse l'âme saine qui lira ces pages, y trouver, en méditant les saints Docteurs que nous citons, des clartés efficaces et des principes certains pour avancer dans l'une ou l'autre de ces deux voies, ou successivement dans les deux : l'intelligence cherchant la foi, la foi cherchant l'intelligence!

» Reprenons ce qui vient d'être dit pour rentrer en nous-mêmes, descendre dans notre âme en présence de ces vérités, afin de juger notre vie intellectuelle et de régler pour l'avenir sa direction.

» Je ne suis pas la source de la lumière qui est en moi ; cette source, c'est Celui qui est lumineux par lui-même ; mais la cause des vicissitudes et des intermittences, des décroissances et des obscurités, c'est moi.

» Il y a donc un obstacle en moi ; il y a donc une lutte à entreprendre : car je suis fait pour la lumière, j'y dois venir, je la veux.

» Mais le premier obstacle évidemment, c'est que je ne la veux pas assez. Je sens bien quelque attrait vers elle ; mais c'est son attrait continu, qui est de son côté, non pas du mien. Moi, je recherche peu cet attrait ; je n'y ajoute point toutes mes forces, et il est comme inactif de mon côté.

» Telle est l'inévitable confession de tout esprit sincère.

» Eh bien ! la réponse active à l'attrait, c'est-à-dire, la prière vers Celui qui attire, voilà le point de départ d'une vie plus lumineuse. La possibilité de la prière, la grâce de la prière est toujours offerte ; et cette grâce qui attire est aussi continue que l'attraction physique parmi les astres.

» Unir notre force à cet attrait divin, c'est le premier effort vers la sagesse.

» Mais pourquoi toute lumière, dans l'état habituel de mon âme comme dans l'état de la plupart des âmes, même lorsque j'ai prié, est-elle lumière du soir, c'est-à-dire, défaillante et tournant à la nuit ?

» Parce que vous ne la regardez, selon la remarque de saint Augustin, que dans les créatures ou en vous-même ; la pente vers vous, la pente vers les créatures inférieures vous tient le regard

abaissé : chaque donnée lumineuse du rayon *qui revient par intervalles*, comme s'expriment les mystiques, n'étant jamais appliquée par vous qu'aux créatures ou à vous-même, y trouve bientôt son épuisement et sa nuit.

» Savez-vous ce que serait cette donnée lumineuse, si l'on parvenait à la voir sans cette pente d'amour étroit pour les créatures et pour soi ? Elle serait matinale et croissante.

» Ainsi l'obstacle à vaincre, c'est la pente vers les créatures. Il le faut vaincre pour que Dieu ne soit plus empêché de nous tourner vers lui, lui qui ne cesse de nous parler pour opérer ce divin retour.

» Aidé de Dieu qui vous prévient par les inspirations de la conscience, et en outre par les accès que sa bonté imprime de temps en temps à la lumière de la raison afin de vous réveiller ; pressé de plus par l'offre perpétuelle de la grâce, qui est la présence de Dieu même voulant vous convertir : porté par tant de forces, il faut agir, il faut détruire l'obstacle. Dieu alors vous convertira, et vous irez de la lumière naturelle à la lumière surnaturelle.

» Quand une âme, par la grâce de Dieu, en est là, elle se retourne en effet vers Dieu. Une horreur profonde du passé, une douleur d'enfantement, un grand espoir dans l'avenir divin, s'emparent du cœur ; l'amour surnaturel de Dieu s'y verse et la transformation s'opère. Une nouvelle série d'œuvres, de sacrifices, de travaux et d'efforts qui vont à Dieu, élèvent l'âme de clartés en clartés dans la lumière croissante. Alors les données lumineuses, les accès du rayon divin, sont lumière matinale et vont au jour.

» Mais je ne me suis pas fait comprendre ; il faut d'autres mots, et des apparences plus nouvelles à ces antiques données de la sagesse ; il faudrait inventer des formes pour saisir l'attention qui glisse sur tous les mots et sur tous les propos connus.

» Croyez-vous à la pénétration mutuelle des esprits ? Croyez-vous qu'indépendamment de la parole et de la voix, indépendamment des distances, d'un bout du monde à l'autre, les esprits influent l'un sur l'autre et se pénètrent ? Croyez-vous, comme le dit Fénelon, qu'en Dieu les hommes se touchent ? Croyez-vous qu'une pensée, un mouvement, un amour, un élan, vous peut venir par influence secrète du cœur et de l'esprit d'autrui ? Ou plutôt ne savez-vous pas que toute âme vit continuellement du mouvement des autres âmes, et lutte, résiste, consent, s'accorde perpétuellement

avec elles ? Ne savez-vous pas qu'une âme peut sentir en soi une autre âme qui la touche ? Si vous ne savez pas cela, vous ignorez les choses quotidiennes de la terre ; comment alors comprendrez-vous les choses du ciel ? Si vous le savez, si vous croyez à cette communication d'influences entre âmes et entre esprits créés, à plus forte raison vous devez y croire de Dieu à vous. Eh bien, oui, il y a près de vous, en vous, plus profondément que n'y peut pénétrer aucun esprit créé, et que vous-même n'y pouvez pénétrer, il y a Dieu, son influence et sa présence, répandue dans votre âme depuis sa racine et au-dessous, jusqu'au bout de toutes ses puissances et au-delà. Et ce n'est pas seulement une force divine et immense, au sein de laquelle vous êtes plongé, c'est un esprit qui éclaire le vôtre, c'est un cœur qui porte le vôtre.

» Oui, il y a quelqu'un en vous outre vous-même. Vous n'êtes pas seul. Est-ce lui, est-ce moi qui parle en moi ? disait saint Augustin. Il y a, dis-je, quelqu'un en vous, en ce moment, qui vous regarde et qui vous aime. Vous le sentez peu, vous le croyez peu, parce que toute votre âme est ailleurs, plongée et entraînée dans d'autres joies, d'autres pensées, d'autres avidités, d'autres amours. Faites-les taire, et vous sentirez bientôt la présence et l'attrait de celui qui depuis longtemps vous parlait, vous regardait et vous aimait. Vous sentirez alors et verrez clairement en vous les deux directions de la vie, et vous pourrez choisir ; vous pourrez tourner toute votre âme vers Celui qui vous a aimé le premier, et dont la puissance infinie peut produire la merveille du changement d'une âme, et faire d'une âme une âme nouvelle, en lui donnant le divin pouvoir de renaître à la ressemblance du bien-aimé qui la pénètre et qui l'inspire.

Comprenez donc comment le Christ a dit : « Je suis le principe » de toutes choses, moi qui parle en vous ; » et comment saint Jean-Baptiste disait : « Il se tient au milieu de vous, lui que vous » ne connaissez pas. » Et comprenez cet admirable commentaire de Thomassin qui nous montre le passage de l'une des deux lumières à l'autre, et de la raison à la foi, par Celui qui est le principe de la raison et de la foi : « Il est au milieu de vous celui que vous » ne connaissez pas, dit l'Evangile. Voilà comment nulle âme ne » naît sans Jésus-Christ. Voilà comment le Christ se révèle en nous, » plutôt en nous qu'à nous, puisque c'est Lui dont la nature dépose » en nous le germe, quand elle met en notre âme la semence de la

» loi éternelle. C'est ainsi qu'il occupe le milieu et le centre de cha-
» que âme afin de les éclairer toutes. De sorte que ceux-là même
» que l'Evangile et les prédications n'atteignent pas par le dehors,
» ceux-là le Christ les provoque et les sollicite au-dedans, le Christ,
» c'est-à-dire, la Raison même, la loi éternelle, le germe inné de
» la vertu. Que ceux-là donc cultivent ce germe, qu'ils domptent
» le vice et tous ses amours adultères, et le Christ, grandissant
» dans leur sein, s'y déploiera dans toute la plénitude de la religion
» et de la foi ! »

Il y a ici d'importantes vérités que les chrétiens protestants ont besoin d'entendre aussi bien que les philosophes et les gens du monde. La méthode indiquée un peu vaguement par M. Gratry s'applique en théologie comme en philosophie. Plus nous élevons, plus nous épurons nos idées, plus nous approchons de ce qui est. Sous prétexte de mystère, il faut prendre garde de ne pas attribuer à Dieu des choses indignes de lui. Dieu est l'amour infini, l'amour universel, l'amour éternel, qui nous enveloppe et qui nous pénètre. Dieu veut toujours notre bien, si nous ne le voulons presque jamais. Une logique impuissante à tenir le milieu de la vérité conclurait seule de cette doctrine et la nécessité du salut et la nécessité du péché. L'amour universel n'est rien moins que le fatalisme. L'amour est un fait; Dieu est un fait. Dieu veut le salut, il veut que nous le voulions ; mais vouloir est toujours vouloir, le vouloir est toujours libre, autrement ce mot ne répondant plus à quoi que ce soit d'intérieur dont il soit le signe, n'aurait en vérité plus de sens.

Le traité *de la connaissance de Dieu* n'est pas un livre parfait. Il taille arbitrairement dans l'histoire. La doctrine en est courte, ou ne s'exprime pas complètement. Il parle au sentiment plus qu'à la conscience; l'obstacle est désigné, mais non rendu sensible. Sévère aux défauts du siècle, il ménage trop le cœur humain pour le forcer à rentrer jusque dans ses profondeurs; mais tel qu'il est, nous voudrions qu'il se répandît parmi nous. On y puisera de l'édification et des lumières.

Charles SECRÉTAN.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 9 janvier 1855.

SOMMAIRE : Les quartiers d'hiver. La grande et la petite guerre. — Un combat singulier. M. Pelletan et M. Louis Veuillot. M. Auguste Nicolas. Un trait d'éloquence de M. l'abbé Combalot. — *Des tables tournantes*, par M. le comte Agénor de Gasparin. Pourquoi elles tournent, et comment elles répondent. Les vrais et les faux miracles. Les amateurs du merveilleux. — Un pays sous une forêt. Le langage des animaux. Conseil donné par un coq à un mari. — Quel secret il faudrait savoir pour savoir les secrets.

Ce n'est pas seulement en Crimée qu'on a pris ses quartiers d'hiver : c'est un peu partout. Dans le commerce et la spéculation ; dans la littérature et dans les arts (y a-t-il encore une littérature ?) ; dans la vie privée, dans la vie de famille, dans le ménage, cette chose si lourde plus elle est petite, ce fond commun de l'histoire de tous et dont l'histoire ne souffle mot ; dans tout cela, disons-nous, on plie ses voiles, on se retire sous sa tente, la saison est mauvaise, le moment difficile à passer, l'heure soucieuse ; on patiente, on attend, on espère, mais on se tient coi, on est en quartier d'hiver.

Après ces grands bruits de batailles comme l'Europe n'en avait plus ouï depuis quarante ans, et celui d'un traité qui en assurera l'effet si les événements s'y prêtent, on est retombé dans ce mystérieux murmure de la diplomatie, où l'air est bien tout rempli de mots prononcés à demi-voix, qui vont et viennent à vos oreilles ; mais on n'y peut guère saisir au passage quelque chose d'un peu net, et ils semblent plutôt prendre un malin plaisir à mettre à la fois le pour et le contre en circulation.

Aussi, bien fou qui s'y laisserait attraper et tâcherait d'y voir clair avant la fin. Pas d'autres nouvelles, d'ailleurs, que celles des journaux, où il n'y en a point. Mais à défaut de la grande guerre, où l'on reprend haleine en ce moment pour mieux recommencer, dit-on, et cela sans retard, il y a la petite, la guerre de plume et de tous les jours, sur laquelle nous sommes donc bien forcés de nous rejeter : encore n'est-elle pas non plus très animée, car à présent le canon domine tout, alors même que momentanément il se tait.

— La presse parisienne a eu pourtant son combat singulier pour finir l'année; et à l'heure qu'il est, cet incident fort vif n'est pas encore complétement terminé. Les deux champions qui se sont ainsi pris corps à corps avec une subite ardeur, sont l'*Univers* et le *Siècle*. Il s'agissait du miracle de la Salette, dont vous n'êtes pas sans avoir ouï parler. La Salette est une montagne de France, sur laquelle, il y a quelques années, la Vierge serait apparue à deux jeunes bergers, une petite fille et un petit garçon. Les uns croient au miracle, les autres l'expliquent par une fraude ou une imagination pieuse d'une dévote, dont ils prétendent même pouvoir donner le nom et le signalement. Elle aurait trahi son secret par quelques indices qu'on a recueillis et publiés. C'est cette femme, intrigante ou visionnaire, qui, revêtue d'un costume singulier, se serait promenée sur la montagne, aurait apparu aux deux enfants, et, se donnant à eux pour la Vierge Marie, leur aurait tenu le discours qu'on attribue à celle-ci, mais qui dans tous les cas n'offre rien de bien digne d'une si haute mission et se montre plutôt empreint de vulgarité que de simplicité.

Après informations prises, et elles n'ont été ni concordantes, ni concluantes en aucun sens, ni faciles avec deux enfants pour seuls témoins qu'on a même de la peine à retrouver, un évêque du pays a contesté le miracle, un autre l'a sanctionné, tous les deux officiellement.

Un des rédacteurs du *Siècle*, M. Eugène Pelletan, s'est emparé des publications hostiles, de celle d'un prêtre surtout qui n'est pas la moins embarrassante, quoique l'auteur ait été condamné par son évêque, moins sur ses conclusions, semble-t-il, que pour avoir fait paraître sa brochure sans autorisation. Puisant librement dans cet arsenal de dits et contredits, le critique du *Siècle* a fait du miracle un récit où il le représente comme une spéculation, qui serait en définitive une escroquerie, puisque la Salette est devenue un lieu de pèlerinage, qu'il se fait un grand débit de l'eau d'une de ses sources, ré-

putée désormais merveilleuse, qu'on en expédie des bouteilles à ceux qui ne peuvent pas venir la boire sur place, et qu'ainsi les inventeurs ou les exploiteurs du miracle auraient déjà gagné, dit-on, au moins deux cent mille francs. Sans accuser positivement l'évêque partisan du miracle d'avoir trempé dans l'imposture et dans la spéculation, M. Eugène Pelletan parlait de lui, en passant, sans trop de respect : il donnait surtout à entendre que le prédécesseur de ce prélat, ayant résigné son siége à cause de son grand âge, était retombé en enfance, et avait pu, en commençant à instruire l'affaire, n'être pas assez en garde contre les intrigants qui avaient mis sa crédulité à profit. C'est là dessus que l'*Univers* a pris feu.

Nos lecteurs savent que nous sommes loin de partager toutes les idées de M. Pelletan, ni de nous plaire au tour qu'il leur donne : son luxe d'images, son style exubérant, redondant, ne nous paraissent pas toujours de bon goût, et nous avouons n'aimer guère davantage son autre manière, car il en a deux, péchant l'une et l'autre par l'excès, chacune en leur sens : la première trop solennelle, la seconde trop leste, et remplaçant la chasse aux métaphores par la chasse aux traits d'esprit. Mais nous honorons le courage de cet écrivain qui, n'ayant que sa plume pour soutenir sa famille, n'en est pas moins resté fidèle à ses convictions; et ici, dans cette affaire de la Salette, y eût-il à lui reprocher quelque défaut de forme, il était évidemment dans toute la rigueur de son droit pour le fond, puisqu'il avait même un évêque avec lui pour nier le miracle et un prêtre pour le commenter. D'ailleurs, en fin de compte, il ne faisait et ne pouvait faire que de la discussion. L'*Univers* n'avait qu'à lui répondre et le réfuter, avec plus de force et d'esprit s'il pouvait, et par de meilleurs arguments : c'était son droit, rien ne l'empêchait d'en user; mais au lieu de le dépasser seulement en paroles et de quelques traits de plume hasardés, il est allé bien plus loin; quittant aussitôt le champ de la polémique, il a accusé le *Siècle* d'injurier les évêques, et l'a hautement, clairement, directement dénoncé au pouvoir, réclamant contre son confrère les rigueurs de la loi sur la presse, c'est-à-dire, au moins un avertissement, et pour les prélats calomniés selon lui, une protection que ceux-ci ne demandaient pas.

Aussitôt ç'a été un cri général à Paris et dans plusieurs journaux contre cette belle idée de l'*Univers*. Elle n'était pas partie de son rédacteur en chef, ou du moins n'avait pas été lancée sous son couvert, mais sous celui d'un de ses acolytes. M. Louis Veuillot, voyant le péril, a voulu secourir son second; mais il n'a fait qu'attirer sur lui et

augmenter la clameur de haro, et le pouvoir ne paraissant nullement disposé à répondre à l'appel, l'*Univers* se trouve avoir fait un coup fourré, où on l'a laissé seul. La *Gazette de France* lui a dit le mot vrai : En pareille matière, recourir à l'autorité pour défendre ses opinions, *est plus qu'un aveu*, *c'est une défaite*.

M. Auguste Nicolas, l'auteur des *Etudes sur le christianisme* et contre le *Protestantisme*, a voulu aussi intervenir dans la querelle. Il l'a fait d'un ton doucereux et d'une plume pateline qui ont paru encore cent fois plus déplaisants que la violence et l'âpreté de M. Louis Veuillot.

« Cette discussion », écrit-il au rédacteur de l'*Union* qui a inséré sa lettre, « cette discussion se complique de l'attitude du gouverne- » ment qui la regarde, et de la conduite de l'*Univers* et du *Siècle* en- » tre qui elle s'agite. Quant au gouvernement, ce serait méconnaître » ses intentions religieuses et éminemment patriotiques, que de le » croire indifférent aux licences que se permet tous les jours le *Siècle* » contre la religion du pays, dans un moment surtout où cette reli- » gion divine enfante des légions d'anges et de héros, dont le sublime » dévoûment fait bénir jusqu'aux horreurs de la guerre qui en est le » théâtre, et enlève l'admiration et la reconnaissance de nos alliés, » malgré leurs préventions religieuses, et de notre ennemi lui-même » malgré ses fureurs. »..... *Des légions de héros :* voilà les vainqueurs d'Inkermann et de l'Alma, les zouaves aussi par conséquent, qui se battent, il est vrai, comme des démons, mais qui vivent aussi un peu de même, les voilà transformés en soldats du catholicisme, en *héros enfantés par cette religion divine*. Encore faut-il remercier M. Nicolas de ne leur avoir pas dit ce que disait dernièrement M. l'abbé Combalot aux soldats de la garnison française de Rome. Il les haranguait à l'occasion de l'Immaculée Conception. S'ils n'eussent pas rétabli le Pape sur son trône, il n'eût pu proclamer ce dogme : donc, c'est à eux aussi qu'en revenait l'honneur. Aussi, ajouta le prédicateur, soyez sûrs que la sainte Vierge vous en tiendra compte : oui, elle vous en récompensera largement, *en vous rendant tous des saints*. (Textuel, d'après la version même de l'*Univers*). Mais retournons à M. Nicolas. Vous venez de voir la flatterie à l'adresse du gouvernement; voici maintenant l'insinuation :

« Que si, avec ces hautes raisons d'y être sensible, le gouvernement » laisse couler de pareils excès, ce doit être par hommage pour la » vérité qui les domine, par confiance dans sa force » (l'*Univers* avait dit d'un ton de menace que le pouvoir se laissait ébranler lui-même

en ne réprimant pas de telles attaques contre la religion et ses ministres), « par confiance dans sa force, dans le zèle de ses défenseurs et » dans la conscience publique.... » Il est vrai que M. Nicolas ajoute bientôt après : « Quant à nous, écrivains catholiques, nous devons » être, dans tous les cas, je ne dis pas les derniers à réclamer, mais » les seuls à ne jamais réclamer l'intervention du pouvoir dans les » combats de la foi, tant que nos doigts peuvent tenir une plume, sur- » tout quand cette plume est douée, comme celle de l'*Univers*, d'une » telle force, qu'elle n'a pas moins à se défendre contre elle-même » que contre nos ennemis. Jamais Bossuet n'a demandé qu'on fît taire » Claude »... nous le croyons bien : il avait bien mieux en perspective ; il allait avoir la révocation de l'Edit de Nantes, qu'il a approuvée, comme le remarque fort bien M. Louis Veuillot dans sa réponse à M. Nicolas. A quoi bon le faire taire? on allait démolir le temple protestant où prêchait ce ministre, homme d'un noble caractère et d'un véritable talent, s'il n'était pas un Bossuet. Le temple fut démoli en effet, et les protestants n'en ont point eu à Paris depuis lors jusqu'au commencement de ce siècle. Voilà comment les écrivains catholiques doivent être, *je ne dis pas les derniers à réclamer, mais les* SEULS *à ne jamais réclamer l'intervention du pouvoir dans les combats de la foi*. Enfin, reconnaissons-le : tout en faisant aussi son allocution, sinon son appel au pouvoir, et ne négligeant pas de le rendre attentif à de *tels excès*, M. Nicolas pose du moins les bons principes ; après quoi, cependant, il ajoute encore ceci :

« Pour en venir au *Siècle*, quelque coupable qu'il soit, il a un » malheur, je dirai presque une excuse : son rédacteur, l'auteur de » ces attaques incessantes contre les choses catholiques, M. Pelletan, » est protestant ; et, auprès des lecteurs du *Siècle* qui n'ont pas abjuré » la foi de leurs pères et l'honneur de leur berceau, ce doit être même » là un correctif..... Seulement il faut en être averti. Et c'est là, pour » conclure, le seul *avertissement* que je voudrais donner au *Siècle*, » ou plutôt aux lecteurs du *Siècle*. »

M. Pelletan est protestant.... Vous ne le saviez pas, je vous l'apprends ; le grand mot est lâché, cette fois tout est dit, au moins pour M. Nicolas. Voilà le vrai coup de patte et, sous le velours, la griffe.

M. Louis Veuillot, on l'a vu, en a bien eu aussi sa petite part en passant. Aussi a-t-il fort mal pris la leçon de M. Nicolas, et la lui a-t-il rendue assez vertement. Quant à l'*Univers*, il se console de sa mésaventure en prenant sous sa protection une *Histoire de la ligue* par M. de Chalambert, qui la réhabilite : l'*Univers* va même plus loin, il

la vante à outrance, les *Seize* compris. Ainsi, gouvernement des consciences, leur répression par le pouvoir, la guerre même au besoin..... Il y a quelqu'un qui a dit: « *Vous les reconnaîtrez à leurs fruits.* »

— Ce n'est pas au moins M. le comte Agénor de Gasparin qui croira au miracle de la Salette, bien qu'il vienne de publier un livre sur les *Tables tournantes,* et qu'après de nombreuses et sérieuses expériences, entourées de toutes les précautions imaginables, il soit arrivé pour lui à la conviction que les tables tournent réellement, *sous* et même *sans* le contact des mains. Il ne fait pas difficulté non plus d'ajouter qu'elles répondent, mais tout cela sans le moindre intermédiaire d'*esprits*, d'ombres, de vapeur, ni de *lumière grise,* comme le croient leurs partisans plus avancés que lui.

Si elles tournent, c'est uniquement sous l'impulsion d'un fluide ou agent quelconque, dont la nature et les propriétés sont encore à étudier, mais dont l'existence paraît à M. de Gasparin constatée par les faits; cet agent, quel qu'il soit, peut, comme notre corps, comme d'autres forces connues ou inconnues de notre organisation physique, recevoir les ordres de notre volonté, pour les exécuter selon son mode particulier d'action, combinée avec le concours ou la résistance des milieux où l'on expérimente. Enfin, si les tables répondent, non en parlant, car assurément elles ne parlent pas, mais en exécutant certains mouvements, en frappant un certain nombre de coups, c'est par la très-bonne raison que vous vous répondez à vous-même par leur canal: elles ne sont que l'écho, le télégraphe de votre pensée et de votre volonté latentes. Il y a donc ici, non un fait merveilleux, mais un fait nouveau: des tables massives, qui tournent et qui se soulèvent sous un léger contact des mains, puis qui tournent et qui se soulèvent encore lorsque la chaîne des doigts s'en tient à distance, et qu'une couche de farine, rapidement soufflée sur le plateau, vient prouver, en restant intacte, qu'aucun doigt ne s'y est plus appuyé pour continuer ou déterminer le mouvement dans cette dernière expérience. Voilà le fait, dont l'hypothèse d'un agent physique, susceptible d'être mis en relation avec notre volonté et notre système nerveux, serait pour M. de Gasparin l'explication qui se présente le plus naturellement.

Telle est la première partie de son travail; mais il en tire une conclusion pratique, qui n'est pas le côté le moins curieux de son livre, qui en est même à ses yeux le plus utile et le plus important, le vrai but, pour tout dire, un enseignement religieux et moral: c'est que non-seulement il n'y a pas ici de miracle, mais que le fait de cet agent

physique inconnu concourt puissamment à expliquer une foule de miracles du même genre.

M. de Gasparin part donc de là pour déclarer la guerre aux miracles modernes, comme à ceux du moyen-âge et de la légende : divination par les tables, diableries européennes, esprits et *médiums* américains, sorcellerie, revenants, miracles catholiques, miracles jansénistes, miracles protestants, il n'excepte pas même ces derniers, tout bon protestant qu'il soit d'ailleurs et précisément pour l'être encore mieux à son gré ; il les bat tous en brèche ; il n'en épargne aucun. Il ne réserve que ceux de la Bible et de l'époque apostolique : encore peut-on observer, selon lui, qu'à en juger par l'épître de saint Jacques, l'une des plus anciennes, et à la comparer avec d'autres qui passent pour plus récentes, le don des miracles paraît avoir rapidement diminué même du temps des apôtres. Il voit dans ce don une dispensation toute particulière, très sobre toujours, et bornée soit à quelques hommes de Dieu dans l'ancienne Alliance, soit au fondateur de la seconde, et à ses disciples à leur début, pour assurer en quelque sorte leurs premiers pas dans le combat. Telle est la ligne de démarcation que trace M. de Gasparin. C'est son Sébastopol à lui, son fort dans lequel il se tient enfermé et dont il ne sort pas. En dedans de cette ligne, vrais et incontestables miracles ; faux et illusoires au-delà. Position hardie, mais dont la hardiesse même n'est pas sans péril.

M. de Gasparin a, d'ailleurs bien soin de le déclarer en passant : il ne croit pas à l'Evangile à cause des miracles qui y sont rapportés, mais il croit à ces miracles parce que c'est l'Evangile qui les rapporte. La divinité de l'Evangile repose à ses yeux sur le témoignage de Jésus-Christ lui-même, sur l'impression qu'en éprouve, et l'appréciation que doit en faire tout homme droit, c'est-à-dire, au fond, sur une preuve interne et de conscience ; par conséquent, en fin de compte, sur du mysticisme, de très-bon aloi selon nous, mais néanmoins sur du mysticisme, dont il nous semble pourtant que chez M. de Gasparin l'on pense assez mal. Quoi qu'il en soit de ce point, son livre, dans ses deux dernières parties, est donc un traité en forme contre le merveilleux ancien et moderne : œuvre d'un protestant, mais aussi d'un croyant ferme et serein, il est à tous égards la contre-partie de celui du catholique marquis de Mirville sur les *Esprits* et leurs *manifestations fluidiques*, si tant est que l'on soit catholique par là. Aussi les amateurs du merveilleux en seront-ils désappointés ; ils y recevront un seau d'eau froide sur la tête, je les en avertis ; mais un seau d'eau froide est une bonne chose parfois, surtout lorsqu'il vous est adminis-

tré par un homme de savoir et d'esprit, médecin peut-être trop logique et trop dur, mais qui, ayant vu le mal, ne vous épargne pas le remède, car il a le désir sincère et s'est imposé le devoir serieux de vous guérir.

— Pour les enfants grands et petits, le merveilleux pourtant n'est pas mort, il ne mourra jamais; car ils l'ont en eux-mêmes, dans ce pays souterrain, tout exigu et tout vaste, qui s'étend sous cette forêt chevelue, noire ou blonde, que tout le monde a eue une fois au printemps, mais qui, déracinée, ne repousse jamais. Cependant, le pays qu'elle recœuvre, subsiste, fût-elle toute blanche de la neige des ans, toute chargée de frimats, fût-elle même remplacée par une de ces plantations artificielles qui défient l'hiver et le trompent un moment, mais qui ne le suppriment pas. Oui, même pour les vieux enfants sous leur chevelure argentée, et jusques sous une perruque, si perruque il y a, oui, là-dessous s'étend un pays de merveille, celui des illusions, des chimères et des songes, pays dans lequel on fait de si beaux voyages sans sortir de chez soi. Tous les miracles y sont naturels et faciles, tous s'y exécutent à l'instant sans conteste; pas un de suspect, pas un qui soulève la moindre objection! De ces miracles, je suis bien sûr que M. de Gasparin ne songe pas à médire: je gagerais même que, loin de les révoquer en doute, il y croit. Comme j'aime à supposer que, parmi les habitués de la *Chronique*, il se trouve aussi de tels grands enfants, y compris le *Chroniqueur,* le plus vieil enfant de tous, j'ai bien envie, pour inaugurer l'année sous d'heureux auspices, de faire avec eux une courte visite à ce pays merveilleux. J'en suis d'autant plus tenté que je n'ai, pour cela, qu'à suivre les pas d'un de nos confrères en ce genre de voyages, le savant M. Laboulaye, qui, se reposant ainsi de ses graves et nobles travaux, n'a pas dédaigné de traduire et d'insérer dans un grand journal ce charmant récit d'une excursion dans le pays dont je parlais tout à l'heure, le pays enchanté des génies et des fées. Originaire de Servie, ce conte y a été recueilli par un écrivain de ce pays, M. Wuk Stephanovitch; mais il est aussi, je soupçonne, d'origine générale et humaine; enfin, s'il n'est pas du temps *où les bêtes parlaient,* il ne s'en manque guère; il y tient de bien près, comme on va voir, car il est intitulé :

LE LANGAGE DES ANIMAUX.

«Il y avait une fois un berger qui depuis longues années servait son maître avec autant de zèle que de fidélité. Un jour qu'il gardait ses moutons, il entendit un sifflement qui venait du bois; ne sachant pas ce que c'était, il entra dans la forêt, suivant le bruit pour en connaître la cause. En approchant, il vit que l'herbe sèche et les feuilles

tombées avaient pris feu, et au milieu d'un cercle de flammes il aperçut un serpent qui sifflait. Le berger s'arrêta pour voir ce que ferait le serpent, car autour de l'animal tout était en flammes, et le feu s'approchait de plus en plus.

» Alors le serpent cria tout à coup au berger : « Au nom de Dieu, » berger, sauve-moi de ce feu ! » Et le berger lui tendit son bâton pardessus la flamme; et le serpent s'enroula autour du bâton, et monta jusqu'à la main du berger; de la main il glissa jusqu'au cou et l'entoura comme un colllier. Quand le berger vit cela, il eut peur et dit au serpent : « Malheur à moi ! T'ai-je donc sauvé pour ma perte ?» Mais l'animal lui répondit : « Ne crains rien, mais reporte-moi chez mon » père, qui est le roi des serpents » Le berger commença de s'excuser sur ce qu'il ne pouvait laisser ses moutons sans gardien ; mais le serpent lui répondit : « Ne t'inquiète en rien de ton troupeau; il ne lui » arrivera point de mal : va seulement aussi vite que tu pourras.» Et le berger se mit alors à marcher dans le bois avec le serpent au cou, jusqu'à ce qu'enfin il arrivât à une porte qui était faite de couleuvres entrelacées. Le serpent siffla, et aussitôt les couleuvres se séparèrent, puis il dit au berger : « Quand nous serons au château, mon père » t'offrira tout ce que tu peux désirer : argent, or, bijoux, et tout ce » qu'il y a de précieux sur la terre; n'accepte rien de tout cela; de- » mande-lui seulement de comprendre le langage des animaux. Il te » refusera longtemps cette faveur, mais à la fin il te l'accordera.»

» Tout en parlant, ils arrivèrent au château, et le père du serpent lui dit en pleurant : « Au nom de Dieu, mon enfant, où étais-tu ?» Et le serpent lui raconta comme il avait été entouré par le feu, et comme le berger l'avait sauvé. Le roi des serpents se tourna alors vers le berger et lui dit : « Que veux-tu que je te donne pour avoir sauvé mon » enfant ? — Apprends-moi la langue des animaux, répondit le berger, » je ne veux rien autre chose.» Le roi lui dit : « Cela ne vaut rien pour » toi, car si je te donnais d'entendre ce langage, et que tu en dises » rien à personne, tu mourrais aussitôt; demande-moi donc plutôt » quelque autre chose et je te la donnerai.» Mais le berger lui répondit : « Si tu veux me payer, apprends-moi le langage des animaux, si- » non adieu et que le ciel te protège, je ne veux pas autre chose;» et il fit mine de partir. Alors le roi le rappela, en disant : « Arrête et » viens ici, puisque tu le veux absolument. Ouvre la bouche.» Le ber- » ger ouvrit la bouche et le roi des serpents y souffla, et lui dit : « Maintenant souffle à ton tour dans la mienne.» Et quand le berger eut fait ce qu'on lui ordonnait, le roi des serpents lui souffla une seconde fois dans la bouche. Et quand ils eurent ainsi soufflé chacun par trois fois, le roi lui dit : « Maintenant tu entends la langue des ani- » maux; que Dieu t'accompagne, et garde-toi, si tu tiens à la vie, de » jamais trahir ce secret, car si tu en dis un mot à personne, tu mour- » ras à l'instant.»

» Le berger s'en retourna, et comme il passait dans le bois, il entendit ce que disaient et les oiseaux, et le gazon, et tout ce qui est sur la terre. En arrivant à son troupeau, il le trouva complet et en ordre, et alors il se coucha par terre pour se reposer. A peine était-il étendu, que voici deux corbeaux qui viennent se poser sur un arbre, et qui se mettent à dire dans leur langage : «Si ce berger savait qu'à » l'endroit où est cet agneau noir il y a sous la terre un caveau tout » plein d'or et d'argent!» Aussitôt que le berger entendit cela, il alla trouver son maître, et le maître prit une voiture avec lui, et en creusant ils trouvèrent la porte du caveau, et ils emportèrent le trésor.

» Le maître était un honnête homme, et il laissa tout au berger, en lui disant : «Mon fils, ce trésor est à toi, car c'est Dieu qui te l'a » donné.»

» Le berger prit le trésor, se bâtit une maison, et s'étant marié, il vécut joyeux et content: il fut bientôt le plus riche non-seulement de son village, mais des environs, et on n'en eût pas trouvé un second à lui comparer. Il avait des troupeaux de moutons, de bœufs, de chevaux, et chaque troupeau avait son pasteur; il avait en outre beaucoup de terres et de grandes richesses. Un jour, justement la veille de Noël, il dit à sa femme : « Prépare le vin et l'eau de vie et tout ce » qu'il faut; demain nous irons à la ferme, et nous porterons tout cela » aux bergers pour qu'ils se divertissent.» La femme suivit cet ordre et prépara tout ce qu'on lui avait commandé. Le lendemain, quand ils furent à la ferme, le maître dit le soir aux bergers : « Amis, ras» semblez-vous, mangez, buvez, amusez-vous, je veillerai cette nuit » pour garder les troupeaux à votre place.» Et il fit comme il avait dit, et garda les troupeaux. Quand vint minuit, les loups se mirent à hurler et les chiens à aboyer et, les loups disaient dans leur langue : » Laissez-nous venir et faire du dommage; il y aura aussi de la viande » pour vous.» Et les chiens répondaient dans leur langue : «Venez, » afin que nous aussi nous nous rassasions une bonne fois.» Mais parmi ces chiens il y avait un vieux dogue qui n'avait plus que deux crocs dans la gueule, et celui-là disait aux loups : «Tant qu'il me restera » mes deux crocs dans la gueule, vous ne ferez pas de tort à mon » maître.»

» Le père de famille avait entendu et compris tous ces discours, et quand vint le matin, il ordonna de tuer tous les chiens et de ne laisser en vie que ce vieux dogue. Les valets étonnés disaient, «Maître, » c'est grand dommage;» mais le père de famille répondait : « Ce que » j'ai dit doit se faire.»

» Il se disposa à retourner chez lui avec sa femme, et tous deux montèrent à cheval; le mari sur un étalon, la femme assise sur une jument. Et pendant qu'ils marchaient, il arriva que le mari prit l'avance, et que la femme resta en arrière. Le cheval se retourna et dit

à la jument; « En avant! plus vite! pourquoi ralentir? » Et la jument lui répondit : « Oui, cela t'est facile, toi qui ne portes qu'un maître; » mais moi j'en porte trois : je porte la maîtresse, et avec elle un en- » fant de bonne espérance, et j'ai de plus mon poulain.» Le mari se retourna en riant, et la femme en ayant fait la remarque, poussa sa jument, et après avoir rejoint son époux, lui demanda pourquoi il avait ri. « Mais pour rien; quelque chose qui m'a passé dans l'esprit.» La femme ne trouva pas cette réponse suffisante, et elle le pressa de lui dire pourquoi il avait ri. Mais il résista, et lui dit : « Laisse-moi en » paix, femme; qu'est-ce que cela te fait? Bon Dieu! je ne sais pas moi-même pourquoi j'ai ri.» Mais plus il se défendait, et plus elle insistait pour connaître la cause qui l'avait fait rire. A la fin, il lui dit : « Sache donc que si je te révèle ce qui m'a fait rire, je mourrai à l'ins- » tant.» Mais cela même n'arrêta pas la dame, et plus que jamais elle tourmenta son mari pour qu'il parlât.

» Ils arrivèrent à la maison. En descendant de cheval, le mari commanda qu'on lui fît une bière, et quand elle fut prête, il se mit devant la maison et dit à sa femme : « Vois : je vais me mettre dans cette » bière, et je te dirai alors ce qui m'a fait rire; mais aussitôt que j'au- » rai parlé, je serai un homme mort.» Et alors il se mit dans sa bière, et comme il regardait une dernière fois autour de lui, voici le vieux chien de la ferme qui s'approche de son maître et qui pleure. Quand le pauvre homme vit cela, il appela sa femme et lui dit : « Apporte un » morceau de pain et donne-le au chien.» La femme jeta un morceau de pain au chien, qui ne le regarda même pas. Et voici le coq de la maison qui accourt et qui pique le pain, et alors le chien lui dit : « Mi- » sérable gourmand, peux-tu manger quand tu vois que le maître va » mourir! » Et le coq lui répondit : « Qu'il meure, puisqu'il est assez » sot pour cela. J'ai cent femmes; je les appelle toutes quand je trouve » le moindre grain, et aussitôt qu'elles arrivent, c'est moi qui le » mange; s'il y en avait une qui s'avisât de le trouver mauvais, je la » corrigerais avec mon bec; et lui, qui n'a qu'une femme, n'a pas l'es- » prit de la mettre à la raison! »

» Aussitôt que le mari entend cela, il saute bien vite à bas de la bière, il prend un bâton et appelle sa femme dans la chambre : « Viens, » je te dirai ce que tu as si grande envie de savoir.» Et alors il la raisonne à coups de bâton en disant : « Voilà, ma femme, voilà! » C'est de cette façon qu'il lui répondit, et jamais depuis elle ne lui a demandé pourquoi il avait ri.»

Ce n'est cependant pas pour sa *moralité,* je prie nos belles et indulgentes lectrices de le croire, que j'ai reproduit ce joli conte si bien conté : rien, assurément, n'est plus loin de ma pensée que de donner un tel conseil pour étrenne à leurs maris; c'est bon pour la Servie! et

encore j'aime plutôt à penser, ou plutôt je suis certain que ce n'est bon nulle part. Non! mais c'est que je les soupçonne d'avoir eu souvent, comme moi, grande envie de savoir la langue des animaux. Ah! quels beaux secrets nous découvririons par cette voie! Je ne leur demande pas les questions qu'elles feraient; mais moi, comme cela me tirerait bien d'affaire! Que de choses, par exemple, de tristes choses, me diraient les corbeaux qui tournoient et croassent au-dessus de Sébastopol! Et si je pouvais interroger les aigles, j'entends les aigles à une ou deux têtes, qui planent en ce moment sur l'Europe, les ailes déployées, et y tiennent tout en suspens? C'est alors que j'aurais, lecteur, de quoi satisfaire votre curiosité. Mais aurais-je réellement de quoi la satisfaire? les aigles eux-mêmes ne savent pas tout: ils sont entraînés comme nous par le bras invisible du Maître. Et celui-là, il y a bien une langue pour lui répondre, il n'y en a point pour l'interroger.

Neuchâtel, 10 janvier 1855.

Au moment de reprendre notre tâche mensuelle dans cette nouvelle année, nous nous demandons avec un peu d'inquiétude si nous trouverons encore des lecteurs. Rarement les affaires suisses furent plus calmes, tandis que le grand drame de l'Europe approche d'une péripétie qui tient en suspens tous les esprits. Chacun retient son haleine, pour démêler les bruits lointains, de Crimée et de Vienne. Peu à peu l'Europe entière entre en ligne contre la seule puissance qui, de taille à balancer toutes les autres, pesait sur toutes et les menaçait toutes plus ou moins directement. L'Autriche a pris position, elle réclame le concours de la Prusse en vertu des conventions qui les unissent, et si la situation se prolongeait, la Prusse serait bon gré malgré entraînée dans le même orbite; moins parce que le sentiment national l'y appelle, que parce que la Prusse elle-même a signé, dès le principe, la sentence qu'il s'agit aujourd'hui d'exécuter. Cette logique des faits qu'on essaie inutilement d'obscurcir, n'est comprise nulle part mieux qu'à Saint-Pétersbourg. L'énergique défense de Sévastopol et la position critique des alliés en Tauride ne sauraient y voiler le péril extrême d'une telle situation. D'un autre côté, l'intérêt de toute l'Europe centrale, y compris la France, conseille d'éviter des extrémités qui rompraient l'équilibre dans un autre sens; l'Angleterre a laissé voir bien des faiblesses, elle a perdu momentanément la complète liberté de ses démarches. Ainsi les avis de la paix ont quelque chance d'être entendus. Au moment où nous écrivons, le bruit court que les puissances ont modéré leurs exigences assez pour les faire

agréer, et que les bases de la paix sont déjà posées. Cette paix ne serait qu'une trève, sur laquelle il ne faudrait pas fonder un trop long espoir; mais elle suffirait pour diminuer la cherté dont nous souffrons et pour donner une impulsion très vive au commerce. Politiquement, elle offrirait certains avantages, puisqu'elle diminuerait de quelque chose le prestige des deux grandes puissances, la Russie et la Grande-Bretagne, et laisserait les deux puissances moyennes, la France et l'Autriche, plus fortes et plus respectées.

La guerre d'Orient a donné du travail à quelques parties de la Suisse; on a fabriqué des sabots, des chaussons, des camisoles pour les soldats anglais en Orient. Si la formation de la légion étrangère n'est pas suspendue, quelques-uns de nos montagnards iront sans doute combattre sous les enseignes de la moderne Carthage, quoique les conditions de l'enrôlement n'offrent rien de bien avantageux; mais cette crise nous a donné l'occasion de constater avec plaisir une fois de plus que l'importance de notre neutralité est bien comprise, et que la nation tient à ce modeste rôle politique, même quand il faut de la fermeté pour le soutenir. L'opinion s'est manifestée dans ce sens d'une manière presque unanime. Il n'y a, du reste, pas lieu d'en être surpris. Comme la guerre que fait l'Europe est une guerre d'équilibre et de conservation, diamétralement opposée aux espérances immédiates des partis révolutionnaires, quelles que puissent en être les conséquences plus éloignées, les partisans habituels d'une politique d'intervention devaient naturellement garder le silence, de sorte que tout le monde s'est trouvé du même avis. Espérons qu'il en serait de même si la situation venait à se tendre encore, et que ceux dont la sagesse consiste à plier toujours ne réussiraient pas à se faire écouter.

La nouvelle assemblée fédérale s'est séparée au solstice d'hiver après une session courte, dont les résultats sont assez médiocres et les présages assez mauvais. L'ancienne majorité s'est retrouvée sous ses anciens chefs, aussi compacte, aussi exclusive, aussi peu scrupuleuse que jamais. L'opinion qu'elle représente n'a rien de violent, et dans les questions tout à fait capitales, nous croyons qu'elle saurait choisir la bonne route; mais elle ne tient pas compte du besoin d'union dont la Suisse est travaillée, elle subordonne le droit des minorités et la liberté des citoyens à ses intérêts de parti, et prépare ainsi des crises qu'elle ne sera peut-être pas toujours de force à surmonter. Il serait difficile de nier que les efforts de M. Ochsenbein pour élever le gouvernement fédéral au-dessus des coteries en se montrant juste envers l'opposition, n'aient été la cause déterminante d'une exclusion qui avait tout l'air d'un coup monté. La proposition du conseil fédéral de suspendre la perception du droit d'entrée sur les céréales a été repoussée par 55 voix contre 51, dont 32 appartiennent à la Suisse romane; une seule a fait exception. Le plateau central et l'orient ont

décidé l'affaire contre les cantons primitifs et les cantons français compacts. Peut-être n'était-il pas de bonne politique de pousser ainsi dans l'opposition des contrées entières. Le conseil fédéral n'a pas soutenu son projet, ou plutôt il s'est chargé lui-même de le combattre, ce qui a été vivement et péniblement remarqué. On pouvait se douter de reste que le conseil ne tenait pas beaucoup à cette diminution de recettes, et qu'il avait obéi aux vives réclamations de quelques cantons plutôt qu'à sa conviction particulière; mais on n'aurait pas imaginé qu'il crût dégager sa responsabilité en frappant sur lui-même pour assurer mieux sa défaite. La vraie prudence eût conseillé peut-être de faire moins bon marché de sa dignité. Quant à la mesure en elle-même, il semblerait, d'après le vote compact de la Suisse orientale, qu'elle a réellement craint de fournir quelque occasion à l'Allemagne d'interdire l'exportation. C'est l'explication la plus favorable de la décision prise, car pour l'idée que le péage est de nul effet sur l'approvisionnement, elle ne saurait trouver accès dans un esprit raisonnable. Le droit sur les farines est assez fort pour entrer directement comme élément dans le prix, et s'il était vrai même, comme on l'a dit, que tout le profit de la remise eût été pour les marchands, il est clair qu'elle eût agi comme prime à l'importation, qu'elle aurait fait abonder la marchandise, ce qui est le point capital, et que l'affluence de la denrée tend à faire baisser le prix. — Enfin, dans sa dernière séance, le conseil national a cassé l'élection des six députés tessinois, nommés par une majorité très forte et qui avaient pris part à tous les travaux de la session, notamment à l'élection du conseil fédéral, où plusieurs nominations ont été décidées par une ou deux voix. Les réclamations portaient sur des violences commises dans deux cercles sur les dix-huit dont se compose le 40e collége fédéral. L'assemblée a annulé les opérations du collége entier. Elle a enveloppé dans le même sort le 41e collége (Tessin supérieur) où l'on ne signalait aucun désordre. On a trouvé un motif de droit dans une disposition vicieuse de la loi électorale tessinoise qui permet aux électeurs, contrairement aux prescriptions plus sages de la loi fédérale, de voter hors de leur domicile. Mais toutes les élections fédérales antérieures dans le Tessin avaient été faites sous l'empire de cette loi. On n'a point recherché d'ailleurs si le nombre des électeurs qui ont voté hors de chez eux a pu, de fait, exercer une influence quelconque sur le résultat des opérations. C'est M. Trog, de Soleure, l'un des membres de la majorité les plus influents et les plus connus pour sa modération habituelle, qui a proposé la théorie à laquelle le conseil s'est rattaché à la majorité d'une seule voix. Nous avons vu avec plaisir la députation vaudoise et particulièrement M. le conseiller d'Etat Blanchenay, conseiller le respect de la volonté populaire. Il est bien douteux qu'on ait rendu service au parti contre lequel la majorité des électeurs s'était prononcée, ce qui

est certain, c'est qu'on a préparé au canton du Tessin de nouvelles agitations. Malheureusement, c'est à peu près là tout ce qui a marqué dans la session, hors peut-être la motion, fort bien motivée, de M. Stockmar pour l'établissement d'une fabrique fédérale d'armes, et la sanction du grand chemin de fer du Valais que les conseils ont accordée en écartant de la concession les clauses contraires aux lois fédérales. Il en reste encore plusieurs fort onéreuses pour le Valais. Du reste, il est certain qu'en stimulant la production vinicole, en forçant la création de routes carrossables dans toutes les vallées latérales, en attirant le capital, le chemin de fer donnerait au Valais une impulsion extraordinaire.

On commence à voir le résultat des travaux entrepris dans le reste de la Suisse. La section de Bâle à Liestall est en pleine activité; Romanshorn-Frauenfeld suivra de très près; puis, vraisemblablement en mai ou en juin, le tronc du chemin de l'ouest, si l'on profite assez bien d'un hiver doux pour ratrapper le temps perdu sur l'embranchement de Lausanne, car le gouvernement cantonal a des raisons sérieuses pour refuser, ainsi qu'il l'a déjà fait, l'autorisation d'ouvrir le service aussi longtemps que les trains n'arriveront pas au chef-lieu.

Le ménage des cantons ne nous présente aucun fait bien saillant depuis un mois. A *Berne*, toutes les querelles semblent endormies. On souscrit les quatre millions que le canton a pris à sa charge pour obtenir ses chemins de fer. Bienne en a pris sans opposition 300,000 et Thoune 200,000. On a repris la réforme de la législation criminelle, qui est dans un assez triste état, Berne ayant conservé jusqu'à ce jour le code pénal helvétique, traduction imparfaite et précipitée d'un assez méchant code de la Révolution française. Le besoin d'une législation plus raisonnée est senti depuis longtemps. Il existe un premier projet rédigé, il y a quelque vingt ans, par M. le juge d'appel Bitzius, un second du professeur Pfotenhauer; mais aucun n'a été sanctionné. Le conseil exécutif vient de former une commission des meilleurs jurisconsultes du canton, pour en amender un troisième conçu par M. le juge d'appel Burri, de Berthoud.

L'almanach historique de 1855 ne le cède point aux années précédentes. Une tradition du temps des guerres de Bourgogne, de M. le conseiller national Engelhard, nous reporte vivement à cette époque mémorable. M. le professeur Bernard Studer esquisse dans un article sur les richesses minérales du canton, l'histoire des mines bernoises. La constitution géologique de nos Alpes et de notre Jura ne permet guère d'espérer que le canton devienne jamais un nouveau Pérou. A ce travail se lie un mémoire du professeur Wolf, sur les premières triangulations de la Suisse, qui ont abouti finalement à la magnifique carte du général Dufour. M. François Lauterbourg, pasteur à la Lenk, a passé l'âpre col du Rawyl pour visiter la paroisse réformée de Sion

et pour assister au concert fédéral dans cette ville, en juillet dernier. Le récit de cette excursion est une fort agréable lecture. Il se recommande particulièrement aux Valaisans qui tiennent à conserver un souvenir de la fête de juillet. Enfin, ce petit volume est riche en biographies bernoises. Nous y trouvons d'abord des études sur des contemporains morts de 1840 à 1848: l'ancien conseiller d'état Otth, fondateur de l'hospice des sourds et muets de Frieniswyl, par M. Fetscherin; Emmanuel Fellenberg, le professeur Lutz, Charles Schnell, l'avoyer Tscharner, Lambert de Varicourt, par l'éditeur, M. le conseiller Lauterburger. Il a donné en tout, douze biographies, nous citons celles qui présentent l'intérêt le plus général. L'année prochaine, l'almanach donnera les vies de l'historien de Rodt, du colonel Koch, du Dr Rodolphe Wyss, etc. Le pasteur Isenschmid, de Könitz, a consacré à la mémoire du dernier de ces hommes, dont nous regrettons la perte prématurée, des vers qu'il faut citer parmi les meilleurs du recueil, avec un fragment d'un poëme sur Nicolas-Frédéric de Steiger, ce dernier avoyer de l'ancienne Berne, dont le grand caractère se dessine ici au moment où il demandait à Berne de tirer du fourreau sa vieille épée, pour venger les meurtres du 10 août.

Nous avons reçu un *Keepseak génevois* d'une nature moins grave, le *Livre des familles*, qui paraît pour la première fois, orné de gravures, à la librairie de MM. Lauffer et Ce. L'exécution typographique nous en a paru rester au-dessous de ce que ce genre d'ouvrage semble comporter; mais le prix est fort bas (1 fr 50) et la matière abondante: ce sont des poésies de MM. Mulhauser et Oyez, des nouvelles vaudoises et genevoises, un des meilleurs morceaux de Gotthelf, dont la traduction excellente appartient, si nous ne nous trompons, à notre collaborateur M. Steinlen, et a paru en premier lieu dans le *Courrier Suisse*, quelques contes fantastiques du danois Andersen, quelques anecdotes, une description géologique du Salève par M. C. Vogt, et une étude météorologique fort intéressante du bassin du Léman par M. R. Blanchet, empruntée, ce nous semble, à une autre publication. On nous annonce que la publication de la *Suisse illustrée*, entreprise par M. Gruaz, est achevée; jusqu'ici nous n'avons reçu que seize livraisons de la partie historique, confiée au talent de M. Gaullieur. Le temps nous manque pour en rendre compte aujourd'hui, ainsi que de publications assez nombreuses, dont plusieurs sont importantes. On en trouvera les titres plus loin.

Les épreuves pour la chaire d'esthétique ont eu lieu. Une indisposition prolongée ayant empêché M. J. Hornung de se présenter au concours, M. Humbert, resté seul candidat, a réuni les suffrages de la majorité du jury, mais il s'est formé une minorité, et cette dissidence a provoqué un feu croisé de brochures qui font passablement de bruit.

Le grand-conseil de *Bâle* a adopté dans l'intérêt de l'Université, une série de mesures dont un de nos amis de cette ville explique plus loin

la portée dans une notice intéressante. Après neuf ans d'essais, de discussions, de rapports et d'expertises, une résolution a été prise au sujet d'un autre monument de cette ville, le pont du Rhin. Le système actuel sera maintenu, point de pont de pierre, ni de pont de fer. On enfoncera cette année quatre nouvelles piles de bois, et deux l'année suivante. Le tablier sera élargi, muni de trottoirs et de barrières plus élégantes. Il en coûtera à peu près deux cent mille francs. Pour construire à neuf dans un autre système, un million n'aurait pas suffi. En revanche, on étudiera les moyens d'établir ailleurs un autre pont, ce qui pratiquement est sans contredit préférable. Le même jour a vu décréter quatre piles et quatre chaires, on rapièce la vieille construction et la vieille Université. C'est la mode, le Bâlois ne connaît point la passion de démolir qui fait percer ailleurs des rues si droites. On blanchit un couvent pour en faire un casino, l'église des cordeliers se transforme en douane, l'ancienne douane devient un hôtel des postes, etc. Les proportions ne sont pas bien régulières; mais il en coûte moins, et l'on fait davantage. Si tous ces bâtiments n'ont pas le caractère de leur destination, ils ont celui de la ville elle-même, et c'est déjà quelque chose. Conserver en améliorant, tirer de ce qu'on a tout le parti possible, ce n'est pas la plus mauvaise règle de conduite. — Les cours et les soirées littéraires vont leur train. M. Hagenbach parle au public de l'Eglise dans la période des invasions, M. Gelzer de l'histoire de notre temps, M. Hoffmann de la Mission intérieure. Un philologue revenu de Grèce, M. le professeur Vischer, a décrit le mont Parnasse dans une séance intéressante.

L'insuccès apparent des efforts tentés à *Lucerne* pour rompre l'organisation des partis par une révision constitutionnelle et de nouvelles élections, n'empêche pas qu'on ne cherche à se rapprocher dans les questions étrangères à la politique; c'est un symptôme favorable que nous voudrions rencontrer ailleurs. Le 2 décembre dernier, des citoyens de couleurs assez différentes, réunis à Wohlhausen sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Huber, ont posé les bases d'une société cantonale pour les progrès de l'industrie et de l'agriculture. La société s'est constituée le jour même, elle a nommé un comité central de neuf membres, représentant différentes parties du canton, et trois directeurs résidant à Lucerne. Le comité pourra être porté à quinze membres quand la société se sera étendue à tout le canton. Les statuts provisoirement adoptés à Wohlhausen ouvrent à la société une sphère d'action fort étendue; et déjà nous croyons qu'il se prépare une exposition industrielle de la Suisse centrale qui a d'assez grandes chances de succès.— Une autre manifestation directement politique est la motion faite au grand conseil par M. l'avocat J. Weber de Sursée, le promoteur de la fusion, d'amnistier l'ancien secrétaire d'Etat Bernhard Meyer. La confiante proposition du jeune avocat, le lendemain d'une

chaude alerte politique, a fait naître dans notre esprit plus d'un rapprochement. Le savant M. Segesser, conservateur de la ville, a révoqué en doute qu'une démarche pareille fût du goût de l'intéressé. Il n'en fallait peut-être pas tant pour décider la majorité à prononcer l'ordre du jour. Nous ne savons si M. Weber était autorisé à présenter cette motion, car s'il l'était, il ne pouvait pas le dire. Nous doutons qu'en fait M. le chevalier de Meyer, conseiller de division au ministère de l'intérieur de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, eût profité directement du bienfait de l'amnistie. M. B. Meyer qui, dans une époque orageuse, a toujours défendu la cause de la modération, ne se considère point comme coupable; il a réfuté publiquement les accusations portées contre lui dans la procédure fédérale de haute trahison; M. Meyer a très peu de fortune personnelle, il a supporté avec dignité pendant plusieurs années toutes les calamités de l'exil, avant de trouver un asile assuré; il est donc assez probable que son émigration est définitive; mais si nous avons bien compris ce citoyen, auquel ses adversaires politiques les plus prononcés ne pouvaient pas refuser leur estime, il n'aurait pas rejeté une amnistie qu'il ne pouvait pas demander, et se serait réjoui de contribuer moralement à la pacification de son pays. Sans vouloir juger la convenance de la motion, nous regrettons que le grand conseil n'ait pas mieux apprécié son véritable intérêt politique Le procès est un scandale, ses lenteurs en sont un plus grand.

Les deux journaux qui représentaient dans le canton de Vaud une opposition décidée ont cessé de paraître au Nouvel-an. La *Gazette du Peuple* a suspendu ses publications, le rédacteur du *Pays*, M. A. Steinlen, voyant ses espérances brisées par l'insuccès des candidatures fédéralistes au conseil national, a fait à ses lecteurs des adieux pleins d'une franchise digne et sans amertume, et laisse la plume à des successeurs dont le programme est d'éviter la polémique autant qu'il se pourra. Ces résultats n'ont rien d'inattendu pour nous, et tout en rendant hommage à la conviction sincère qui dictait les articles du *Pays*, nous ne nous affligerons pas de son silence Nous regrettons plutôt les influences qui l'ont fait verser dans la politique du moment, et qui l'ont empêché de prendre le rôle d'observateur chrétien de l'histoire contemporaine, comme on nous l'avait fait espérer. Les publicistes systématiques ne représentent aucune force sociale réelle dans le canton de Vaud. Il n'y a là qu'une politique possible; c'est la politique de tout le monde, la politique d'expédients. Les partis s'en vont. On se rencontre dans un milieu douteux, sans pouvoir annoncer autre chose, sinon qu'on fera pour le mieux en vue du bien du pays. L'alliance, logiquement avouable, instinctivement réprouvée du *Pays* et de la *Gazette du Peuple* a fini de les perdre tous deux. Un rapprochement entre les conservateurs et le gouvernement eût été moins défa-

vorable, si les premiers, privés de l'union, de la persévérance, de la mesure et de l'énergie nécessaires pour arriver par leurs propres forces, ne veulent pourtant pas se résigner à la nullité politique. La constitution fédérale leur a fait bien des intérêts identiques, le gouvernement sera toujours au fond le plus décidé partisan de la souveraineté cantonale, parce qu'il est le gouvernement; et pour la défendre il n'a pas trop de toutes les forces du pays. On le verra bien toutes les fois qu'il ne sera pas menacé au dedans, et nous ne savons pas ce que les candidats de l'opposition auraient fait d'autre à Berne que ce que ses amis y ont fait le mois passé. Aujourd'hui le gouvernement est tout puissant; si la pleine satisfaction des intérêts présents lui donne le loisir d'écouter la voix du devoir, il laissera de côté ce qu'il y a d'exclusif dans sa vieille politique, il oubliera qu'il a été le représentant d'un parti, puisque les partis opposés ne sont plus, et il ne cherchera désormais qu'à représenter la nation. Nous ne nous refusons point à cette espérance qu'on exprime assez haut; mais nous ne faisons point de paris; c'est chez nous une affaire de conscience.

On s'occupe toujours à Lausanne de la prise imminente de Sévastopol, et déjà plus d'une gageure a été perdue. On nous a cité à ce propos le trait suivant, qui est authentique: Un libraire a fait venir de Paris, il y a déjà bien des semaines, un certain nombre de gravures sur des sujets tirés de la guerre d'Orient. Il les reçoit endommagées; il réclame, et son correspondant de Paris le prie de les garder; en lui promettant en revanche d'autres planches, représentant Sevastopol pris d'assaut. Les gravures sont prêtes et n'attendent pour s'étaler qu'une dépêche officielle. Le libraire suisse a-t-il accepté? c'est ce qu'on n'a pu nous dire.

L'hiver semble à *Neuchâtel* encore plus tranquille qu'à l'ordinaire. Quelques cours sont les seuls rendez-vous publics. Celui que M. le professeur Kopp a ouvert le mois passé sur la météorologie, continue à la satisfaction d'un fort nombreux auditoire. M. Kopp a touché des sujets variés et d'un grand intérêt; nous nous sommes demandé si la clarté réputée de son exposition réussit toujours également à aplanir les difficultés d'une science encore en formation, et dont les lois demandent pour être formulées, la connaissance d'une foule d'éléments. M. le professeur Elisée Cherbuliez, de Genève, a ouvert simultanément deux cours, l'un sur l'économie politique, science dans laquelle il compte parmi les maîtres, l'autre sur les derniers temps de la république romaine. Les circonstances semblaient promettre à M. Cherbuliez un public plus considérable. Je ne sais si quelques changements un peu subits dans les heures annoncées ont contribué à ce résultat; mais j'ai cru remarquer ici, comme l'an dernier à Lausanne au cours de M. Adolphe Pictet, que nous sommes encore bien loin de connaître nos propres richesses. Certaines questions feraient croire

que M. Cherbuliez est mieux connu à Paris et à New-York qu'à Neuchâtel. C'est dommage, car nous avons rarement entendu une parole plus ferme, plus simple et plus claire que celle de M. Cherbuliez. C'est le bon sens lui-même, mais un bon sens mâle et plein de cœur qui parle par sa bouche. Les éléments de l'économie politique sont la clef qui ouvre l'esprit à tous les grands problêmes de notre temps, le tableau intelligent d'une époque unique par sa grandeur et par sa misère, est une instruction pour tous les âges. Aussi les auditeurs de M. Cherbuliez seront des disciples reconnaissants. Nous n'avons entendu que des éloges de cet enseignement plein d'élévation et toujours à la portée de tous. La forme elle-même en est exquise, si l'on ne demande à chaque genre que ce qu'il doit réellement donner. S.

QUELQUES MOTS SUR L'UNIVERSITÉ DE BALE.

Quoique les débats sur l'université, qui ont eu lieu dans le grand-conseil bâlois au mois de décembre, ne soient pas encore terminés, et que la votation sur l'ensemble de la loi soit renvoyée à une prochaine session, il est cependant possible de considérer comme assurés les résultats acquis, et d'exprimer une opinion individuelle sur la situation que ces résultats fondent pour l'avenir.

La loi actuelle sur l'université datait de 1835, c'est-à-dire d'une époque où les esprits étaient à peine remis des longues agitations qui avaient eu pour suite la cession forcée des deux tiers du fonds universitaire, et le rachat de la bibliothèque et des collections scientifiques, sans lesquelles un établissement supérieur d'instruction publique ne peut subsister. C'était alors, semble-t-il, le moment de déclarer que les ressources de l'état, ébranlées en tout sens, ne permettaient plus l'entretien d'une université. Une résolution prise dans ce sens aurait eu l'assentiment d'une grande partie de l'opinion, ou n'aurait pas du moins soulevé des réclamations bien vives. A Bâle, comme en Suisse et à l'étranger, on aurait vu dans cette décision le sceau de la nécessité, contre laquelle se brisent tous les raisonnements. La loi de 1835 a donc été, de la part du grand-conseil d'alors, un acte de courage et une éclatante manifestation de la sympathie qu'il portait à l'antique fondation de Pie II. Toutes proportions gardées, cette énergique résolution a pu être à bon droit mise en parallèle, il y a peu de jours, avec celle du gouvernement prussien, qui fondait, en 1809, l'université de Berlin, à une époque où l'Allemagne n'était plus en quelque sorte qu'une province française.

Toutefois, si la loi de 1835 assurait l'existence de l'université, elle conservait, dans son ensemble et dans ses détails, l'empreinte fâcheuse de l'époque qui lui avait donné naissance. Elle ne marquait pas un progrès dans l'histoire de cet établissement supérieur; depuis la précédente réorganisation de 1818 jusqu'en 1835, les besoins de toute

sorte avaient tellement progressé, que la nouvelle loi, qui ne pouvait en tenir suffisamment compte, était moins une loi d'avenir qu'une planche de salut destinée à conjurer un danger de mort. Ainsi, bien que le traitement normal des professeurs fût insuffisant à couvrir le budget du plus modeste ménage, deux chaires seules de théologie et une de droit en jouissaient dans toute sa plénitude; on avait mis à la demi-solde la troisième chaire de théologie, la seconde de la faculté de droit et les trois chaires de celle de médecine. Si les dix professeurs ordinaires de la faculté de philosophie recevaient le traitement intégral, c'était grâce à leurs fonctions dans le *pædagogium* (gymnase), fonctions qui absorbaient et absorbent encore une grande partie de leurs forces et de leur temps, au détriment de l'université proprement dite.

Hâtons-nous de le dire: si le gouvernement d'alors, sous le poids des circonstances, n'avait pu songer qu'au plus pressant, qui était de sauver l'édifice, le zèle des citoyens éclairés se hâta d'étayer ces murs lézardés, qui chancelaient sur leurs vieux fondements. Plusieurs savants acceptent sans hésitation de nouvelles chaires surnuméraires, qu'ils occupent encore maintenant avec le plus entier désintéressement; d'autres, en grand nombre, sous le modeste titre d'agrégés, comblent les vides partout où ils se manifestent, et plusieurs d'entre eux reçoivent, après de longs services, le titre de professeurs extraordinaires avec ou sans traitement. Les citoyens qui ne peuvent payer de leur personne, se constituent en une société dite académique, s'imposent une contribution annuelle, fondent de nouvelles chaires avec le concours empressé du conseil d'état, emploient leurs fonds avec prudence, et parviennent encore à capitaliser pour les besoins à venir. Ces hommes d'élite trouvent un appui dans la majeure partie de la population, qui provoque des cours publics, en augmente le nombre d'année en année par son empressement à y assister, et convertit la ville de Bâle en une vaste université bourgeoise, où les professeurs ne quittent la chaire que pour s'asseoir à leur tour sur les bancs des auditeurs.

Voilà comment l'université est devenue viable; c'est là le spectacle qu'a offert depuis dix-huit ans à l'attention de l'observateur, une ville que son industrie, son commerce et ses richesses n'ont pas aveuglée sur la valeur de la science; c'est là ce qui a donné à la petite université de Bâle, une importance locale et une vitalité qui auraient été peut-être moins grandes, si elle eût été plus richement dotée. Témoin habituel de cette lutte incessante, qui, pour être renfermée dans d'étroites limites, n'en offrait que plus d'intérêt, celui qui écrit ces lignes voudrait oser dire tout ce qu'il y a vu de désintéressement, de persévérance, de prudence et de libéralisme éclairé; mais il vaut mieux être bref sur ce sujet, car l'éloge n'a pas comme la critique, ses coudées franches.

La cause de l'université était donc gagnée dans l'opinion avant de l'être dans le grand-conseil; le public attendait les délibérations de l'autorité législative sans trop s'en préoccuper. Ce n'était ni le calme qui précède l'orage, ni l'apathie qui s'inquiète peu du résultat; c'était la certitude que les représentants émettraient des votes en harmonie avec les vœux de la majeure partie de la population. La discussion générale, qui fut ouverte le 18 décembre, eut néanmoins pour les auditeurs pressés dans la tribune un intérêt nouveau, dont je ne puis donner qu'une idée imparfaite Cet intérêt ne naissait pas d'une lutte avec l'opposition, qui, réduite à une dizaine de voix, gardait le silence ou ne combattait que pour témoigner de sa conviction; il se trouvait presqu'uniquement dans une lutte engagée entre les plus sincères amis de l'université. Ceci demande une explication préliminaire:

Après le succès de la motion qui avait été faite, il y a environ une année, par M. le major Burckhardt, le gouvernement avait invité le conseil d'éducation à préparer un nouveau projet de loi sur l'université. Ce conseil est composé en majeure partie d'hommes fort bien disposés pour la cause de l'enseignement supérieur; quelques-uns sont même au nombre des plus fermes soutiens de cet enseignement. On peut dire qu'ils avaient carte blanche, et que le projet qu'ils allaient élaborer avait les meilleures chances pour obtenir une majorité dans le grand-conseil. Ils avaient le choix entre deux marches à suivre. S'ils n'écoutaient que leurs convictions personnelles, ils préparaient une réforme sur une large base, augmentaient dans une proportion notable le nombre des chaires, le chiffre des traitements, le budget des collections, et se préparaient à lutter dans le grand-conseil contre une opposition plus vive, plus nombreuse sans doute, mais impuissante à rallier la majorité. En adoptant l'autre marche, ils se conformaient aux antiques traditions de la politique bâloise, traditions qui commandent la réserve en présence du succès, qui prescrivent de n'avancer que pas à pas, en se garantissant avec soin de toute surprise, de s'arrêter plutôt à mi-côte qu'au sommet, pour ne pas être emporté sur l'autre pente. Le conseil d'éducation resta fidèle à la méthode traditionnelle et se fit, croyons-nous, le raisonnement suivant: « Si nous faisons au budget de l'état une large saignée au profit de l'université, celle-ci risque de perdre la popularité qu'elle a si patiemment conquise, et, vienne tôt ou tard une tourmente, elle aura peine à résister. Nous voulons donc nous contenter du strict nécessaire, ne tendre l'arc qu'avec précaution. » Si ce raisonnement n'a pas été formulé, il a été du moins mis en pratique. Ils se sont, en effet, contentés de proposer la création de trois nouvelles chaires, une très-faible augmentation du traitement normal des professeurs et une somme relativement modeste pour les traitements supplémentaires et pour l'entretien de nombreuses collections, soutenues en partie, il est vrai, par le fonds universitaire.

Que s'est-il passé là-dessus dans le grand-conseil? Les plus jeunes membres de l'assemblée, un conseiller d'Etat, un président de tribunal, quelques docteurs en droit, plusieurs négociants, l'auteur même de la motion, qui était assis sur le siége réservé au vice-président, tous se sont écriés, avec plus ou moins de vivacité, après la lecture du projet de loi : « Mais ce que vous nous proposez est insuffisant! Ce n'est pas dans ce sens si étroit que nous avons fait ou appuyé une motion de réforme; nous voulions faire pour l'université plus et mieux que vous ne nous demandez.» Et à qui s'adressaient ces reproches? Aux amis les plus anciens, les plus éprouvés de l'université: au rapporteur du projet de loi, M. Pierre Mérian, professeur lui-même, président du conseil d'éducation et chancelier de l'université, à M. André Heussler, professeur aussi, dont il suffit d'ailleurs d'indiquer le nom, à M. le bourgmestre Sarasin, que personne n'accusera d'être porté de mauvais vouloir à l'égard de l'enseignement supérieur, au professeur Hagenbach, qui est le plus ferme appui de la faculté de théologie. La situation faite par ces interpellations à des hommes si éminents avait vraiment un côté plaisant pour l'observateur : les rôles semblaient renversés; un étranger aurait pu croire que les défenseurs du projet étaient infiniment moins intéressés dans la question que leurs adversaires du jour, amis de la veille et du lendemain. Les premiers avaient une position assez difficile, car ils ne pouvaient énoncer que dans une certaine mesure la pensée politique qui avait présidé à leurs délibérations. Toutefois ils restèrent fermes, et leur influence, toujours grande devenait prépondérante dans un pareil moment; aussi emportèrent-ils d'assaut tous les votes dans le sens du projet, et la seule concession nouvelle qu'ils firent fut la création éventuelle d'une chaire de théologie, déjà occupée d'ailleurs par un orientaliste que sa fortune dispense de tout contact avec le buget de l'Etat.

De l'exposé qui précède, il résulte qu'il n'eût tenu qu'aux amis de l'université d'obtenir plus qu'ils n'ont reçu; le silence de quelques-uns d'entre eux aurait peut-être suffi pour atteindre ce résultat. L'avenir seul peut donner raison aux uns ou aux autres; tout raisonnement sur ce sujet ne serait qu'une manière de voir et non une démonstration. Ce qu'il est cependant permis d'affirmer, c'est que, pour le présent, et dans un avenir prochain, un élargissement plus complet des bases de l'université eût exercé une influence plus heureuse que ne pourront l'avoir les améliorations de détail auxquelles on s'est arrêté. La loi se borne, quant à la faculté de théologie, à assurer dans l'avenir ce qui existe actuellement; elle prend à la charge de l'Etat, dans la faculté de droit, une chaire déjà fondée de fait par la société académique; elle crée dans la faculté de médecine une chaire de clinique, et accorde un traitement complet à celles d'anatomie et de physiologie; elle donne à la faculté de philosophie une chaire d'économie

politique et de statistique; elle porte enfin à 2500 francs le traitement normal de la plupart des chaires, qui n'était jusqu'ici que de 2300 fr. Voilà ce qui est décrété: dans une prochaine session, il sera encore question de porter à 12,000 francs la somme allouée annuellement en faveur des collections et des suppléments de traitements. Ces suppléments ont joué un assez grand rôle dans la discussion; et la nécessité de les maintenir a peut-être fait échouer la proposition, chaudement appuyée, de porter à 3000 francs le chiffre normal du traitement des professeurs. Ce chiffre est sans doute atteint de fait ou même dépassé pour un assez grand nombre de professeurs, qui donnent plus de leçons que la loi ne l'exige ou qui reçoivent une part de la somme réservée aux suppléments; toutefois il n'est aucun Bâlois qui aspirât à devenir professeur par spéculation.

Si la nouvelle loi ne fait pas de concurence à une université fédérale éventuelle, elle est, à tout prendre, un progrès, dont il faut d'autant plus se féliciter qu'il s'est fait comme de lui-même, sans soutenir d'opposition sérieuse et sans grossir le nombre des adversaires; résultat précieux partout, mais surtout dans nos petites républiques, où rien ne subsiste à la longue sans l'assentiment populaire. Il faut aussi tenir compte de ce qui pourra être fait désormais par les associations privées, qui viennent d'être dégagées par l'Etat de quelques-unes de leurs charges. La société théologique pourvoit depuis quelques années à l'entretien d'une cinquième chaire de théologie. La société académique, de son côté, qui dispose déjà d'un revenu annuel de plus de dix mille francs, saura bientôt découvrir les côtés faibles de la nouvelle organisation. Appliquant le baume sur la plaie, elle complétera la loi, et indiquera ainsi les jalons d'une nouvelle réforme, qu'une législature subséquente entreprendra peut-être à son tour, après que l'université sera entrée dans le cinquième siècle de son existence (1860). J'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion de rappeler dans cette *Revue* que les associations privées ont une grande puissance à Bâle, et que, loin de se poser en adversaires du gouvernement, elles le soutienent et lui facilitent sa tâche en tous sens. Cet immense avantage n'existe probablement nulle part au même degré, parce que nulle part le concours des circonstances qui peuvent le produire n'est si complet. C'est ce bon accord, cette harmonie de vues qui, indépendamment de nombreux agrégés, a permis de grouper autour de l'antique sceptre universitaire trente-quatre professeurs, sous une loi qui ne créait que dix-huit chaires; c'est ce même accord qui en portera très-prochainement le nombre à quarante.

C. F. G.

Bâle, 26 décembre 1854.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

LES PLANTES ALIMENTAIRES LES PLUS UTILES, leur distribution géographique et leur influence sur la civilisation. 67 pages in-8°.
INTRODUCTION A LA FLORE TERTIAIRE DE LA SUISSE. 22 p. 8°.
Par M. le professeur Oswald Heer, de Zurich; traduit par C.-T. Gaudin.

L'introduction que nous venons de nommer forme le texte de la première livraison de la *Flora tertiaria Helvetiæ* qui paraît à Winterthur (chez J. Wurster et C[e]) en quatre cahiers accompagnés chacun de vingt planches grand quarto. Ce travail nous conduit dans un nouveau monde. La géologie a fait quelques progrès depuis l'époque récente où Voltaire expliquait la présence des coquilles sur nos montagnes par le passage des pèlerins allant à Rome. La race anglo-saxonne a compris depuis plusieurs années les relations de la géologie avec toutes choses, et notamment avec les intérêts économiques de la société; on a vu que le genre de vie des populations même dépend partiellement de circonstances géologiques.

La Flore des terrains tertiaires de MM. Oswald Heer et Escher de la Linth est un ouvrage dont on aurait jugé naguères la publication impossible en Suisse, tout d'abord pour des raisons d'argent. On ne saurait trop estimer les grands sacrifices des auteurs et des éditeurs. Il est permis d'espérer que toutes les bibliothèques publiques et les citoyens aisés voudront contribuer pour leur part à l'achèvement de ce monument national. Jusqu'ici, le profit matériel de telles recherches n'est pas appréciable; mais il le deviendra. En Angleterre, la géologie servant de guide au mineur, a fait découvrir des bancs de houille à des milliers de pieds de profondeur. Les couches de marne, etc., ont pour l'agronome une importance capitale. Et sans doute on tirera un jour de la connaissance de cette écorce planétaire des conséquences dont nous n'avons pas la moindre idée maintenant.

L'introduction traduite par M. G. nous place au milieu d'une végétation analogue à celle des pays chauds de l'Amérique. Grandes forêts mêlées d'arbres à feuilles très divers; des camphriers, des robinias, des palmiers, plus de deux cents espèces d'arbres, couvraient à l'époque tertiaire le sol de notre région molassique, dont une partie était baignée par la mer.

Le *Discours sur les plantes alimentaires*, dont la traduction mérite des éloges, témoigne d'un esprit qui saisit clairement la réalité dans son ensemble, qui dispose librement de ses propres richesses, et qui possède à un haut degré l'art d'exposer et d'éclaircir. D[r] H. de L.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

LETTRES ÉCRITES D'AMÉRIQUE.

Aspect général du Kentucky. — Daniel Bone. — Caractère kentuckien. — Le stage américain, l'eau-de-vie, les querelles et la nature.

Columbus, 7 *Décembre* 1854.

Rien n'est beau comme une forêt d'Amérique en automne ; car c'est pour cette saison que la nature réserve l'harmonieuse exhibition de ses plus brillantes couleurs. Toutes les nuances du vert, du jaune et du rouge s'entremêlent, se confondent ou se groupent au sommet des grands arbres, tantôt passant de l'une à l'autre par des transitions insensibles, tantôt se découpant brusquement et arrivant à l'œil comme de subites créations. Sur ce point là-bas, que le soleil éclaire, semble jaillir une lueur d'incendie. C'est un groupe de chênes rouges, aux feuilles du vermillon le plus vif, encadrées dans une ceinture de hêtres et d'érables, dont le feuillage commence seulement à jaunir. Ici, ce sont les fruits vermeils du cormier aux grandes fleurs, si pressés sur les branches déliées de l'élégant arbuste, qu'on dirait, à le voir, une immense construction du plus brillant corail, tout fraîchement arraché du fond de l'Océan. Au sommet des collines, les châtaigniers groupés en dômes sont réellement dorés par les rayons du soleil levant. L'illusion est complète, et si la raison n'était de la partie, nous ne pourrions douter que ces feuilles jaunissantes ne renvoient à nos yeux des reflets métalliques. De collines en collines, la scène se resserre ou s'élargit ; tantôt bornant le regard à quelques pans de roches calcaires, demi-voilées par des ronces traînantes, de longs gramens desséchés et quelques fleurs tardives, asters et verges-d'or, pendues en guirlandes dans les fissures ; tantôt le laissant s'égarer au loin sur ces vastes forêts bigarrées, dont les ondulations se perdent à l'horizon. Guindés que nous sommes au sommet d'une diligence, pas un des détails de ce splendide panorama ne

nous échappe. Le soleil levant, dont les premiers rayons nous arrivent incertains à travers les arbres de la forêt ; ces couleurs variées et si douces que l'œil se baigne voluptueusement dans leurs reflets ; ces vols immenses de pigeons qui, à chaque instant, se succèdent, tantôt passant sur nos têtes comme de rapides nuages, tantôt se précipitant sur quelque vieux arbre et s'y entassant à en faire ployer ou à en briser les plus fortes branches ; et par dessus tout cette atmosphère si pure, si transparente, si limpide et si bleue, qu'elle nous semble être un élément inconnu jusqu'alors : tout cela ne compense-t-il pas les quelques heures que nous avons passées sur notre siége incommode, exposé à la gelée d'une nuit d'octobre ?

Mais il faut vous dire où je suis et où je vais vous promener avec moi. Hier soir, j'arrivais à Louisville, au bord de l'Ohio, sur la frontière du Kentucky, en route pour aller à Nashville, la capitale du Tennessée. D'ordinaire, à cette saison, l'Ohio est couvert de bateaux, et sans la sécheresse extraordinaire, j'aurais profité d'un bateau à vapeur pour me rendre à ma destination. Mais cette année, vous le savez, les rivières ont manqué ; comme bien d'autres choses, elles ont fait banqueroute. Les plus larges et les plus fières ne sont plus que de honteux ruisseaux qui se traînent dans la boue ou croupissent sur des cailloux verdis par les conferves. A peine y a-t-il de l'eau à l'usage des poissons. Aussi les steamers échelonnés ou perdus tout le long des rives, oubliés dans la vase, attendent sous un soleil ardent que quelque nuage leur apporte une ondée. Puisque les bateaux ne vont pas, je suis forcé d'assurer ma place à l'office du stage, que vous pourriez appeler poétiquement le bureau des diligences. Mais c'est le soir, il est tard : — « Toutes les places de l'intérieur sont prises, dit le commis, vous serez forcé de monter sur le siége. » Ce n'est pas là l'expression anglaise : le sens est proprement : *être assis et voituré en dehors.* Or, pour que vous compreniez les avantages et goûtiez le comfort de ma position actuelle, il faut nécessairement vous donner une description du stage américain. — L'extérieur représente assez une de nos vieilles voitures de voyage comme on les avait en Europe il y a un demi-siècle ; ou, si vous l'aimez mieux, c'est à peu près la forme d'une diligence Lafitte et Caillard, moins le coupé et la rotonde. L'intérieur, peut-être un peu plus allongé que celui des voitures françaises, a neuf places, trois à l'arrière, trois à l'avant et trois

sur une banquette intermédiaire, placée tout juste d'une portière à l'autre. Les passagers de la banquette du milieu ont pour dossier une large courroie, qui s'attache aux deux côtés par des crochets. Ils tournent le dos au banc du fond, qui appartient d'ordinaire aux dames, dont ils ont les genoux dans les côtes, et font face aux passagers de l'avant, dont les jambes se croisent tant bien que mal avec les leurs. Au dehors, attaché presque au sommet de la caisse roulante, est le siége du cocher, assez large pour donner place encore à un passager ; et sur la voiture est la *vache* ou galerie en fer d'un pied de haut, où sont entassés les malles et les paquets des voyageurs et les sacs des postes, qui d'ordinaire sont énormes. Quand la vache est chargée, les bagages sont couverts d'une large peau cirée et la voiture se termine ainsi, vous le comprenez, en un cône plus ou moins aigu. Et quand les neuf places de l'intérieur sont prises, que le siége du cocher est occupé, s'il reste des voyageurs à transporter, c'est sur ce cône-là qu'on les guinde. Nous étions ce jour-là vingt passagers inscrits, et j'étais, je crois, le dix-neuvième ; donc, si vous raisonnez logiquement, vous trouverez que je n'étais pas loin de former le point culminant de la pyramide. Un voyage dans ces hautes régions est supportable, quand on peut s'y faire une place et s'y étendre, par exemple, entre deux malles, avec un sac de nuit pour oreiller. Mais quand toutes les places tenables sont occupées et qu'il faut grimper là-haut à deux heures du matin, par une de ces gelées d'octobre d'autant plus piquantes qu'elles suivent des jours très chauds, la chose n'est plus aussi plaisante. Ajoutez qu'il faut, pour se maintenir sur cette impériale d'un nouveau genre, un travail d'équilibriste extrêmement fatigant et souvent dangereux ; car la voiture, traînée par quatre chevaux fringants et vigoureux, est bercée sur de longues courroies flexibles, et rejetée d'ornière en ornière, elle se démène comme un mulet ombrageux travaillant à se débarrasser d'un cavalier qui le gêne.

Pour arriver au Tennessée depuis l'Ohio, il faut traverser le Kentucky dans toute sa largeur. C'est un charmant voyage à faire; car la contrée est réellement magnifique. Ce n'est point comme l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, un de ces pays de plaines sans fin et par conséquent d'une uniformité absolue, où le regard, quelque satisfait qu'il soit d'abord, est bientôt lassé par le retour incessant

des mêmes formes et des mêmes accidents. C'est une contrée couverte de collines calcaires plus ou moins élevées, entre lesquelles serpentent de nombreux ruisseaux d'eau claire et même des rivières assez larges. La forme de ces collines est tantôt arrondie, tantôt brusquement coupée par le cours des torrents. Tantôt elles se rapprochent et se groupent; tantôt elles s'étendent et se suivent comme une chaîne de montagnes en miniature; tantôt elles s'éloignent et s'effacent à l'horizon, comme pour laisser la place à de charmantes et fertiles vallées couvertes de plantations soigneusement cultivées. Nous ne rencontrons plus ici comme dans le Nord ces champs de maïs interminables, dont l'aspect, surtout en automne, est aussi mélancolique et désolé que celui de nos vignobles dépouillés de leurs feuilles; mais il y a dans les cultures une variété constante, qui annonce ou des travaux plus savants et plus rationnels, ou un sol moins fertile, sur lequel le système des rotations est forcément appliqué, à défaut des engrais. Quelques carrés de maïs alternent avec des plantations de tabac dont les larges touffes, sur le point d'être coupées, offrent certes la plus belle verdure de la saison, ou avec des prairies où sont entassées çà et là les grandes meules de foin qui attendent l'hiver, et où paissent de magnifiques bestiaux, races d'Amérique, croisées avec les meilleures races anglaises, lesquelles, au dire même des agriculteurs anglais, surpassent en beauté et en valeur leurs durhams, berkshires, etc. Les parties les plus pauvres, sur les pentes des collines, sont laissées en jachères et abandonnées à des troupeaux de moutons où les meilleures races connues sont aussi représentées. Et de temps en temps déjà, on rencontre quelques champs de coton de peu d'étendue, portant à cette saison leurs fruits mûrs et ouverts. L'apparence en est vraiment frappante pour un Européen. Vus du haut de la voiture, ces fruits ressemblent parfaitement à des œufs ou à des balles de neige attachées à des tiges de pommes de terre.

Le Kentucky, on le sait, est un pays à esclaves. Joint à l'Ohio et à l'Indiana dans toute l'étendue de sa frontière méridionale, s'il n'a pu prendre pour son industrie l'élan de ces États libres, il en a vu du moins le développement d'un œil jaloux, et pour ne pas rester trop en arrière, il a mis à profit les éléments qui se trouvaient sous sa main pour sa prospérité. Les villes riveraines de l'Ohio, Covington en face de Cincinnati, Louisville surtout, ri-

vale jalouse de la *Reine de l'Ouest,* sont riches de leur commerce et de leurs manufactures. A mesure qu'on avance vers l'intérieur, le commerce et l'industrie diminuent; mais les propriétaires fonciers, qui ont à leur disposition le travail des esclaves pour la culture de leurs terres, et qui d'ailleurs ont des débouchés faciles et assurés pour leurs produits, donnent aux travaux de l'agriculture une attention particulière, et suivent à l'aide de leurs noirs des expériences et des opérations lucratives, que leurs voisins du Nord n'ont ni le temps ni les moyens d'entreprendre.

Leur position comme race privilégiée, et sans doute aussi leur origine donne à ces riches propriétaires du Kentucky des allures qui ne ressemblent pas mal à celles des seigneurs campagnards français, tels qu'on nous les dépeint avant la Révolution, cependant avec une teinte de barbarisme plus prononcée. C'est surtout depuis la Caroline du Nord et la Virginie, et par conséquent par la race normande, que le Kentucky a été colonisé. Le premier pionnier et le plus grand héros aussi du Kentucky, était cependant un Anglais. C'est ce Daniel Bone dont la vie aventureuse a fourni le texte à une foule de romans et de narrations curieuses. L'histoire de cet homme, racontée dans sa plus simple vérité, présente une foule de faits, d'accidents et d'exploits assez remarquables pour mettre à l'épreuve la crédulité la mieux disposée. J'aimerais certes à l'écrire en détail, ne fût-ce que pour reproduire fidèlement ce type du trappeur et du pionnier américain, qu'on retrouve encore généralement dans l'Ouest, au point de contact de la civilisation avec les races indiennes. Mais il faudrait faire un volume. Nous ne pouvons qu'en esquisser les quelques traits qui se rattachent à l'histoire primitive du Kentucky, et qu'il nous est nécessaire de connaître pour apprécier à sa valeur le caractère de ses habitants actuels.

Dès sa plus tendre enfance, Daniel Bone manifestait un goût ardent pour la chasse. A peine pouvait-il porter un fusil, qu'il passait ses jours dans les forêts à la poursuite des écureuils et des racoons. Quelquefois il s'absentait pendant des semaines entières, vivant dans les bois du produit de sa chasse, et revenait au logis paternel rapportant avec lui des provisions pour la famille et des peaux d'animaux qu'il tuait ou prenait dans ses trappes. Le père de Bone, qui avait lui-même une tournure d'esprit aventureuse, prit tout à coup la résolution de se fixer avec sa famille quelque

part dans la Caroline du Nord, dont il avait ouï parler comme d'un pays fertile et surtout peu habité alors, et abondant en gibier. Un semblable voyage à cette époque, était certes aussi difficile et plus dangereux que ne pourrait l'être maintenant un voyage en Californie, à travers les déserts de l'Ouest, et ne pouvait être entrepris que par des hommes d'un courage à toute épreuve et habitués à supporter les plus dures privations. Les aventures merveilleuses de Bone commencent par son mariage avec une nymphe des bois, c'est-à-dire, avec une demoiselle, fille d'un fermier du voisinage, laquelle il avait failli tuer d'un coup de carabine, parce que dans la nuit, à la chasse au flambeau, il prenait ses yeux pour ceux d'un daim, ou plus poétiquement, d'une gazelle. A peine a-t-il sa cabine à lui, quelques acres défrichés et un commencement de famille, qu'une nouvelle aventure le jette dans une voie toute différente de la première. Peut-être le poème de la lune de miel était-il au bout. Quoi qu'il en soit, voici ce que Bone nous raconte: Un jour qu'il courait les bois, il rencontre par hasard un vieux colporteur, qui, chargé d'un énorme sac de fourrures, s'en revenait du Kentucky. C'était John Finley, héros lui-même d'une foule d'aventures merveilleuses, et qui le premier avait osé s'aventurer au-delà des montagnes du Cumberland, vers cette contrée inconnue dont on racontait des choses effrayantes. Il était allé là, risquant mille fois sa vie, à la recherche de quelques tribus indiennes, auxquelles il échangeait de la poudre et des colifichets inutiles contre les fourrures qu'il rapportait. Finley devait avoir ou des choses fort intéressantes à dire, ou un admirable talent de conteur, puisqu'après l'avoir écouté pendant quelques heures dans sa hutte, où il lui donnait l'hospitalité, Bone le force à rester tout l'hiver avec lui, passant, comme il le dit lui-même, non-seulement ses journées, mais une partie de ses nuits à le questionner et à l'entendre raconter ses étonnantes histoires. Au printemps, la détermination de nos deux amis était prise. Ils parviennent à s'adjoindre quatre compagnons, et se préparent à parcourir et à visiter en détail cette contrée qu'on appelait alors la contrée sombre et sanglante. Au dire de Finley et de quelques autres voyageurs qui en avaient ouï parler dans leurs rapports avec les Indiens ou qui, descendant l'Ohio plus bas qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, avaient exploré quelques recoins des frontières septentrionales, le Kentucky était un véritable paradis, couvert de ma-

gnifiques forêts, sous lesquelles erraient d'immenses troupeaux de daims et de buffalos. Mais c'était un paradis défendu. Car bien qu'il ne fût la propriété d'aucune race indienne en particulier, il était comme un vaste parc, un champ neutre, réservé aux tribus du voisinage, lesquelles allaient y chasser à certaines époques de l'année, et constamment aussi y vider leurs querelles. Ces circonstances lui avaient valu le nom effrayant qu'on lui donnait alors.

Le 1er mai 1770, nos aventuriers se mettent en route, sous la direction de Finley. Marchant le jour avec précaution, la carabine sur l'épaule, s'arrêtant quelquefois pour chasser et renouveler leurs provisions, campant la nuit dans quelque coin abrité, et veillant alternativement pour se garder de l'attaque des Indiens, ils traversent les montagnes du Cumberland, et, le 7 juin, arrivent sur les bords de la rivière Rouge, dans une contrée connue de leur guide. Là, pleins d'enthousiasme à la vue des troupeaux de buffalos et de gibier de toute espèce qui peuplaient les forêts, ils s'arrêtent et se construisent une hutte pour servir de centre à leurs explorations.

Les bords des rivières du Kentucky étaient alors couverts d'une espèce de jonc dont les buffalos étaient très-friands; il y avait d'ailleurs dans les forêts voisines une abondance de terres salées que tous les ruminants aiment à lécher [1], et où ils se réunissaient en immenses troupeaux. C'est ce qui explique l'intérêt particulier qui, dès sa découverte, y attira les pionniers du Sud, qui tous étaient chasseurs. Ce qui explique aussi comment, malgré sa population actuelle et sa position centrale, le Kentucky abonde encore à notre époque en gibier de toute espèce, et peut soutenir ainsi l'existence de quelques-uns de ces trappeurs de métier dont la race n'y est pas encore entièrement éteinte.

Du moment de son arrivée, les événements les plus extraordinaires s'entassent dans la vie de Bone. A peine établi sur les bords de la rivière Rouge, il est fait prisonnier et emmené par les Indiens, avec un de ses compagnons nommé Steward. Au bout de sept jours, comme ils allaient être exposés au supplice du feu, ils parviennent à s'échapper, et reviennent à leur cabine, qu'ils trouvent pillée. Leurs compagnons ont disparu. Plus tard, dans l'automne, Bone, courant les forêts, entend un froissement de feuilles sèches, se cache dans un fourré, et voit s'approcher un blanc. Il sort de sa

(1) De là leur nom anglais *licks*, qu'on trouve si fréquemment dans la nomenclature du Kentucky : Salt-lick, Licking-creek, Blue-licks, etc.

cachette, s'avance à sa rencontre et reconnaît son frère qui était venu à sa recherche et qui errait à l'aventure dans les bois, sans savoir où il pourrait le trouver. Quelque temps après, Steward est tué d'un coup de flèche aux côtés de Bone, et les deux frères, restés seuls, passent l'hiver dans leur cabine, constamment exposés aux attaques des Peaux-rouges. Cependant, dans leur isolement, ils n'éprouvent pas un moment d'ennui, de crainte ou de regret. — « Je ne crois pas, dit Bone dans sa narration, avoir jamais passé » dans ma vie des moments plus heureux. Souvent je disais à mon » frère, plus vieux que moi : Tu vois combien peu il faut à l'homme » pour satisfaire ses besoins. Ne sens-tu pas ici que le bonheur » vient de nous-mêmes et non pas des choses extérieures. Il ne » faut pas une philosophie bien profonde pour rendre l'homme » heureux. Celui qui a confiance entière en la Providence, trouve » des jouissances dans un sentier couvert de ronces et d'épines.(1) »

Au printemps suivant, les munitions étant épuisées, le frère de Bone retourne dans la Caroline, et l'abandonne seul dans cette contrée dangereuse. Alors notre pionnier, constamment traqué par les Indiens, qui l'épiaient et qui connaissaient parfaitement sa position, couchait rarement dans sa hutte, où il pouvait être surpris; il se faisait un lit dans les joncs ou s'enfonçait dans les broussailles pour y passer la nuit. Aussitôt que son frère est de retour, à la fin de juillet, tous deux se mettent en marche pour un tour d'exploration plus étendu, et ils poussent leur reconnaissance jusqu'au Cumberland, marquant le cours des rivières qu'ils rencontrent et leur donnant des noms.

En 1773, Bone décidé à se fixer au Kentucky qui, répète-t-il encore, est un nouveau paradis, s'en va chercher sa famille, découvre dans les montagnes du Cumberland un passage praticable pour les voitures, et se remet immédiatement en route avec cinq autres familles, escortées par une compagnie de quarante hommes. Attaqués par les Indiens près des montagnes du Cumberland, un des fils de Bone est tué avec six de ses compagnons, et la troupe découragée, malgré les sollicitations du chef, rétrograde pour se rapprocher des colonies des blancs. Dès-lors Bone s'efforce d'attirer sur le Kentucky l'attention des gouvernements et des compagnies intéressées à l'achat des terres; il se charge pour cela des missions les plus périlleuses, tantôt conduisant des arpenteurs de-

(1) Traduction littérale.

puis la Virginie vers quelque point de la contrée nouvelle, tantôt acceptant ou donnant des rendez-vous à quelques tribus indiennes pour traiter avec elles de la vente de leurs terres, tantôt servant de guide à des compagnies militaires; tantôt, enfin, se chargeant du commandement de petits détachements et de l'érection de petits forts que des intéressés faisaient construire pour protéger les premiers émigrants qui, aux instigations de Bone, commençaient à pénétrer au Kentucky. Il avait fait lui-même le tracé d'une route partant de la Caroline du Nord et traversant tout le Kentucky, et avec la troupe qu'il dirigeait pour ce tracé, avait construit le premier fort, *Bonesborough*, pour tenir en échec les Indiens qui ne cessaient de les harceler. C'est là qu'en 1775, Bone amène sa famille. C'est là aussi que jusqu'en 1784, ce hardi pionnier, devenu maintenant non-seulement un habile ingénieur, mais un capitaine aussi brave qu'instruit dans la tactique de la guerre contre les Indiens, résiste aux continuelles attaques de ces tribus sauvages, qui ne pouvaient voir sans fureur et sans désir de vengeance la plus riche de leurs contrées passer aux mains des blancs.

Ainsi Bone était devenu l'âme de la colonisation du Kentucky, il appelait l'émigration de la Virginie et de la Caroline, choisissait les emplacements des villages et des forts à construire, surveillait les Indiens qui ne lui laissaient pas un moment de trêve; ranimait le courage des nouveaux venus, et les pressait sans cesse à la résistance dans cette longue guerre, qui ne pouvait et ne devait se terminer que par la destruction de l'une des deux races. Il n'est pas douteux que même sans l'énergie et les secours de Bone, la lutte entre les peaux blanches et les peaux rouges ne se fût terminée à l'avantage des premiers, au Kentucky comme partout ailleurs en Amérique; mais certes la conquête eût été sans lui de longtemps retardée et achetée bien plus cher. Un seul événement le prouvera: En 1778, notre héros avait été fait prisonnier par les Shawnées qui le connaissaient de longue date et qui, appréciant sa valeur, l'avaient conduit dans leurs campements, près de Chillicothe dans l'Ohio et l'avaient fait adopter par un de leurs chefs. Celui-ci veillait sur lui, et s'était engagé sur sa vie à le garder. Pendant trois mois qu'il avait passé au milieu de ces tribus sauvages, Bone avait feint de se plier à leurs mœurs avec la meilleure volonté; il avait appris leur langue et paraissait oublier ou mépriser les blancs et leur civilisation. Surpris un jour de voir réunis quelques centaines des plus

vaillants guerriers de la peuplade, tous bien armés et défigurés de ces horribles peintures dont ils se couvraient le corps avant leurs expéditions militaires, il parvient à s'introduire sans être observé dans la salle du conseil des guerriers et apprend que les Indiens se préparent à marcher contre le fort de Bonesborough pour le surprendre et le détruire. Ce fort était la clef des colonies des blancs, et une fois détruit, tous les autres travaux de défense tombaient infailliblement aux mains des Indiens. — « Aussitôt, dit Bone dans son naïf langage, je sentis qu'il fallait m'échapper ou tenter l'entreprise à tout hasard, et le lendemain je m'enfuis avant le jour. J'arrivai à Bonesborough, après un voyage de cent soixante milles, dans une contrée et par des chemins qui m'étaient inconnus, et pendant tout ce trajet je n'avais pris de nourriture et ne m'étais arrêté qu'une seule fois. » De retour dans sa forteresse, qu'il trouve en mauvais état de défense, il presse et dirige les réparations, construit de nouvelles palissades, répand l'alarme dans toute la contrée et se procure des munitions et des provisions de toute espèce. Les Shawnées avaient été retardés et découragés par la fuite de Bone, et quand, au 1er août, leur armée forte de 500 guerriers et commandée par quelques capitaines français et anglais, arrive devant la forteresse, la petite garnison, encouragée par son chef intrépide, est en état de soutenir un siége de plus de quinze jours, et force les ennemis à la retraite, après en avoir tué et blessé un grand nombre.

A cette époque, il n'y a plus dans tout ce Kentucky, si justement nommé le champ du sang (bloody ground), un seul agriculteur qui n'ait abandonné la charrue pour la carabine. Il n'y a plus une seule famille que les Indiens n'aient décimée de leur tomahâk. Ici, ce sont de jeunes enfants surpris et massacrés au bord du bois; ailleurs, c'est un père ou des fils vaillants et vigoureux qui se sont joints à quelque expédition, et qui ne sont jamais revenus. Un jour, c'est la fille de Bone que les Indiens enlèvent avec deux de ses amies, aux portes mêmes du fort de Bonesborough, et quelques mois après l'intrépide pionnier est attiré dans une embuscade, et son frère est tué à ses côtés. Faut-il s'étonner qu'il n'y ait plus, dans le cœur de tous ces nouveaux colons, qu'un seul sentiment, une rage insatiable de vengeance ?

Cependant, les premiers agresseurs n'étaient pas les Indiens, et certes, pour être juste, ce n'est pas à eux que nous devrions adres-

ser l'accusation de cruauté et de barbarie. A entendre les paroles de Bone, à entendre aussi tous les historiens qui parlent de cette époque, il semblerait que les blancs combattaient pour défendre une patrie qui leur appartenait en vertu d'autres droits que celui de la force et de l'envahissement. « Le zèle pour la défense de « leur patrie, dit Bone, poussait ces héros aux combats et leur « inspirait le courage d'attaquer sans crainte des forces supérieu- « res. » Cette réflexion est jetée en passant, à l'occasion d'un combat où les blancs, étant les agresseurs, étaient tombés dans une embuscade des Indiens, qu'ils poursuivaient avec trop d'ardeur et sans précaution. Leur défaite, que certes ils avaient bien méritée, est envisagée par tous les colons comme un horrible guet-à-pens, comme un de ces actes d'infernale malice qui réclame la plus atroce vengeance. Et la vengeance des blancs ne se fait pas attendre longtemps. Une nouvelle expédition plus nombreuse se prépare: les troupes, cette fois, s'avancent avec précaution contre les Indiens, qui sont vaincus et poursuivis jusque dans l'Ohio, où les Shawnées avaient leurs villes. Ces villes sont réduites en cendre; les maïs et les arbres fruitiers sont coupés et brûlés; tous les prisonniers, de quelque âge, de quelque sexe qu'ils soient, sont massacrés. Les sauvages de la nature auraient-ils fait pis que les sauvages de la civilisation? Mais nous n'allons pas reprendre une oiseuse discussion sur la justice ou l'injustice d'une cause qui ne peut avoir d'appel qu'au tribunal de Dieu. Nous ne rappelons ces sanglants démêlés que pour y trouver la raison de quelques traits caractéristiques du Kentuckien de nos jours.

A l'époque dont nous esquissons l'histoire, les colons pionniers étaient exposés aux privations de tout genre, et les supportaient avec une incroyable facilité. A peine avaient-ils le temps de cultiver quelques champs de maïs, que d'ailleurs les Indiens détruisaient le plus souvent, et ils n'avaient d'ordinaire pour toute nourriture que la chair des daims et des buffalos, qui même leur manquait pendant les hivers rigoureux. Leurs huttes étaient mal bâties et ouvertes à tout vent, et ils n'avaient d'autres vêtements que ceux qu'ils fabriquaient eux mêmes avec les peaux des animaux ou quelque pièce de grossière étoffe tissée dans leurs ménages. C'était donc une de ces races d'hommes qu'une civilisation plus intellectuelle, pour ne pas dire plus intelligente, appelle barbares, parce qu'ils ont les instincts animaux développés aux dépens de

l'imagination ou d'autres facultés ennoblies par les conventions sociales: mais ces instincts n'en sont pas moins dans les mains de la Providence, des instruments puissants qui renversent les obstacles et ouvrent des routes faciles aux générations nouvelles. C'est une remarque que Bone lui même s'accorde en guise de consolation, comme conclusion philosophique de l'histoire de sa vie. Nous traduirons encore ce dernier paragraphe, parce qu'il peint le pionnier américain mieux que toutes les descriptions possibles: — » En concluant, dit-il, je suis forcé d'avouer que j'ai vu se vérifier en moi la prophétie d'un vieil Indien qui, signant la vente » faite de ce territoire au colonel Henderson, me prit la main et » me dit: *Nous vous avons donné là une belle contrée; mais » vous aurez du mal à la prendre.* Mes pas ont souvent été mar» qués dans le sang et ainsi, pour moi, le Kentucky a mérité son » nom de *contrée sanglante.* J'ai perdu par la main des Indiens » deux fils chéris, un frère, quarante chevaux excellents et bon » nombre de bestiaux. (1) J'ai passé bien des nuits sans sommeil » et sans abri, avec le cri des chouettes et le hurlement des loups » pour toute compagnie. Privé ainsi de la société de mes sembla» bles, tantôt brûlé par le soleil ardent de l'été, tantôt glacé par » les froids de l'hiver, qu'ai-je été, sinon un instrument préparé » par la Providence pour ouvrir le chemin à la civilisation dans » les contrées sauvages? »

Si le Kentucky s'était peuplé dans une progression égale à celle des Etats du nord de l'Amérique, de ceux qu'on nomme les Etats libres, les mêmes éléments variés et étrangers se trouveraient sans doute mêlés à sa civilisation, et il n'y aurait rien de tranché dans le caractère de ses habitants actuels. L'émigration, attirée par les merveilles qu'on racontait de cette nouvelle contrée, par des narrations semi-fabuleuses qui avaient eu un retentissement jusqu'en Europe, fut d'abord excessivement active. En 1790, le Kentucky comptait déjà 75,000 habitants; dix ans plus tard, 221,000; en 1810, 400,000; quand, aux mêmes époques, l'Ohio, de même étendue, n'avait que 5,000, 45,000, 230,000 habitants. La population esclave fut aussi dès l'origine fort nombreuse, puisque, on le comprend, tous les émigrants venus de la Virginie et de la Ca-

(1) Une énumération des douleurs du Yankee actuel serait du même pathétique que celle de Bone, je crois seulement qu'il changerait l'ordre de progression et qu'il commencerait par les chevaux et les bestiaux.

roline y amenaient leurs noirs avec eux. Ainsi s'établit tout d'abord ce système de grandes cultures ou de plantations qui existe partout dans le sud, et cette aristocratie du sol qui, dans une contrée fertile, où les nécessités de la vie s'obtiennent sans dépenses, devait forcément se perpétuer, se fortifier de génération en génération, et devenir ainsi comme héréditaire dans les familles. Les grandes propriétés, on le sait, sont les grands poissons qui avalent les petits. Cette vérité est bien plus évidente dans un pays où les riches, tous propriétaires d'esclaves, obtiennent le travail à vil prix et où, par conséquent, les pauvres, forcés de travailler eux-mêmes, n'ont pour prix de leurs peines que la minime valeur représentée par le travail du nègre. Le résultat forcé de ce système, résultat qui se fait plus ou moins sentir dans tous les Etats à esclaves, devait être un ralentissement constant dans l'accroissement de la population, par l'éloignement forcé de cette classe d'émigrants qui n'ont pour toute fortune que leurs bras, et qui, par leur industrie et leur activité, ont été les meilleurs agents de la prospérité des Etats libres [1]. Si le Tennessée paraît faire à cette règle une légère exception, c'est que sa position centrale moins favorable, le peu de fertilité du sol, le manque de débouchés faciles, ont faiblement attiré l'émigration des riches propriétaires et offert ainsi moins d'encouragements à l'emploi des capitaux pour de grandes cultures. C'est aussi que, d'un autre côté, le gouvernement de cet Etat, sentant des désavantages naturels, a cherché à attirer les étrangers par tous les moyens possibles. Il a surtout favorisé ces entreprises, ou plutôt ces spéculations peu consciencieuses, qui s'appuient sur de pompeuses réclames et trouvent des bénéfices assurés dans la crédulité des étrangers.

Il nous est facile maintenant de démêler les deux principaux éléments qui ont concouru à la civilisation du Kentucky et qui l'ont fait ce qu'il est actuellement : Un élément que nous nommerons *pionnier,* élément qui tient encore un peu de ce qu'on nomme l'état sauvage, et qui se manifeste par l'exercice et par le développe-

(1) Les chiffres suivants prouveront cette vérité mieux que tous les raisonnements.

Population en	1790,	1800,	1810,	1820,	1830,	1840,	1850.
Kentucky,	73,077,—	220,955,—	406,511,—	564,317,—	687,917,—	779,828,—	993,344.
Ohio,	3,000,—	45,365,—	230,760,—	581,434,—	937,903,—	1,519,445,—	2,000,000.

Nous avons déjà dit, dans une précédente lettre, que l'étendue du Kentucky est de 40,500 milles carrés, celle de l'Ohio de 39,964.

ment des facultés physiques, la force, l'adresse, l'usage des armes et la ruse; par l'amour de la liberté absolue, individuelle, liberté souvent tyrannique, comme celle du tigre dans les bois; par la haine implacable de l'ennemi, haine qui ne recule pas même devant l'homicide, et se transmet dans les familles de génération à génération; mais aussi par l'hospitalité patriarcale, l'inviolable attachement à la parole donnée, la fidélité et le dévouement à toute épreuve dans l'amitié. — Un élément que nous nommerons *aristocratique*, qui se montre par l'asservissement d'une race plus faible, par les efforts continuels pour acquérir et pour agrandir les propriétés; par la tendance à assurer la puissance des familles par l'hérédité et par les alliances. Ces indications suffisent pour nous faire faire connaissance avec le Kentuckien de pure race. Un géant aux formes bien proportionnées, à la démarche hardie, au regard fier et perçant: impuissant, malgré sa force physique, à résister à ses passions, et entraîné ainsi parfois jusqu'au meurtre par la colère; d'ailleurs, plein d'aménité, de bienveillance, d'hospitalité, bon vivant et joyeux compagnon, aimant l'apparence extérieure, singeant les manières et l'élégance d'un grand seigneur. Si nous ajoutons que le Kentucky a les plus belles femmes et les plus beaux chevaux de l'Amérique, on aura un tableau assez fidèle, je crois, de la contrée que nous visitons maintenant.

On ne doit pas s'attendre cependant à trouver ce caractère nettement dessiné dans les villes riveraines de l'Ohio, qui sont en grande partie peuplées d'étrangers, surtout de Français et d'Allemands. Nos Européens, on le sait, s'arrangent beaucoup mieux du naturel chevaleresque et bon vivant des habitants du sud que de la froideur et de l'individualisme repoussant du Yankee. Néanmoins, les grands seigneurs kentuckiens ont maison d'hiver à Louisville. Ils aiment à y vivre pour y étaler leur luxe, montrer leurs magnifiques attelages, et promener dans les rues leurs femmes chargées de soie et de dentelles. On les y rencontre aux tables d'hôte des grands hôtels où ils avalent le vin de Champagne à grand bruit. C'est alors que rendus ingouvernables, même pour leurs meilleurs amis, ils cherchent des querelles, et répondent à la moindre parole de provocation par des coups de pistolet. Au reste, il n'est pas besoin de l'ivresse pour les porter au meurtre. Qui n'a entendu parler ici de l'horrible assassinat d'un pauvre maître d'école de Louisville, dont le seul tort était d'avoir infligé une légère correc-

tion à l'un de ses élèves, appartenant à l'une des premières familles de l'Etat. Son frère aîné va chercher le maître au milieu de sa classe, et après quelques paroles échangées, il tire de sa poche un pistolet et le tue. Ce fait s'est passé il y a à peine quelques mois. Dans tout autre Etat de l'Amérique, du moins en-deçà du Missisipi, le meurtrier eût été pendu, je pense. Ici, il a été acquitté par le jury, et il jouit tranquillement de ses richesses, tandis que la veuve et l'enfant du pauvre Buttler vivent dans la misère, oubliés dans quelque coin.

Certes, l'indignation des habitants de Louisville a prouvé que ce fait était comme une anomalie dans les mœurs; mais les habitants de Louisville sont étrangers pour la plupart. Et d'ailleurs, qu'est-ce qu'une anomalie, sinon l'application poussée à l'extrême, le point extrême d'un principe faux. La loi punit ces applications-là, mais ne rectifie pas, ne détruit pas les principes. Et à mon avis, le Kentuckien, avec le passé que nous lui connaissons et dont il sort à peine, vaut bien, dans notre vieille civilisation d'Europe, ces chevaliers de l'honneur outragé, honneur national, honneur particulier ou autre, ces partisans ou promoteurs de duels d'homme à homme ou de peuple à peuple, lesquels, pour raisonner logiquement, devraient absoudre des crimes semblables.

Maintenant que le soleil est levé, nous nous sommes un peu réchauffés, nous avons examiné la contrée et, par le départ de quelques-uns des voyageurs, nous nous sommes fait sur notre siége d'acrobate une place un peu moins incommode; reprenons donc des allures sociables, et faisons connaissance avec nos compagnons. La chose est facile. Nous avons longtemps parlé d'éléments, parce qu'on en trouve partout et que c'est d'ailleurs un terme fort commode pour caractériser une foule de choses qu'on ne saurait définir. Ici, nous avons l'élément sympathique ou sociable, qui, depuis notre départ de Louisville, circule autour de la voiture sous la forme de bouteille de whisky ou d'eau-de-vie. Sans avoir la conscience blessée le moins du monde, il me serait facile de réclamer ma qualité d'homme tempérant, et d'assurer en passant que, placé au centre du cercle, comme on l'a vu, j'avais, malgré le froid et les brouillards du matin, échappé à l'influence électrique du fluide destructeur. La phrase serait peut-être joliment tournée, mais non d'une exactitude rigoureuse. L'hospitalité des habitants du sud ne se manifeste pas rien que dans leurs habitations; et pour

certaines choses, elle est aussi pressante que celle de nos chers habitants du Jura, qui, une fois décidés à bourrer quelqu'un, ne lâchent pas prise, on le sait, que le patient ne soit à demi étouffé sous le poids de son estomac surchargé. Sur les chemins de fer des Etats du nord de l'Amérique, on voit souvent quelque voyageur jeter autour de lui un regard furtif, sortir de sa poche un objet indistinct, le porter à sa bouche en se baissant, comme pour chercher quelque chose sous un banc. C'est l'élément électrisant qui, ici, est absorbé par un corps non conducteur, ou si l'on aime mieux, c'est le Yankee qui boit un coup en cachette. L'objet indistinct est remis en poche, et notre individu n'est pas plus aimable pour cela. Il sait même s'arranger, sans se mettre en frais de politesse ou d'excuses, à repousser l'indiscrétion du voisin, laquelle n'est jamais timide, nous l'avons dit souvent déjà : — « Eh! dites donc, l'ami, c'est de la petite bière que vous avalez là. — Sans doute! — Ne pourrait-on pas en tâter, pour se réchauffer un peu? — Oh non! elle est trop petite pour deux! — Et forcé d'avaler ce mauvais jeu de mots pour tout fortifiant, le voisin fait une grimace et rentre dans son impassibilité. — Le Kentuckien, lui, qui n'est pas encore asservi aux sociétés de tempérance et qui n'a pas honte d'avaler ce qui lui plaît, quand il l'a payé de son argent, sort sa bouteille de quelque coin de la voiture, l'ouvre et la regarde complaisamment, puis en avale une longue gorgée. Alors il l'offre aux dames, s'il y en a, et elle fait ensuite le tour du cercle. Si quelque adepte de la tempérance absolue se trouve présent, il est forcé, pour échapper aux sollicitations répétées, de porter la bouteille à sa bouche, ne fût-ce que pour l'apparence, comme je le fis moi-même, quand, le jour venu, je fus pressé de prendre part à ce déjeûner peu avenant. — La bouteille appartenait à deux jeunes gens de Louisville, l'un âgé de quatorze ans, cadet ou élève de quelqu'une des nombreuses académies militaires du Kentucky, l'autre, son frère, âgé de vingt ans, qui avait, nous dit-il, essayé déjà d'une demi-douzaine de professions différentes, et qui trouvait plus commode de renvoyer encore de quelques années un choix définitif et de vivre en attendant de la fortune paternelle. Le plus jeune, un vrai gamin en apparence, avait trois pistolets dans ses poches et un fusil de chasse à son côté; l'aîné n'avait guère avec lui qu'un pistolet et un fusil, et paraissait d'ailleurs d'humeur plus pacifique. Tous les deux maniaient

constamment leurs armes, et les maniaient sans les moindres précautions, les chargeant et les déchargeant de la voiture, tantôt tirant au pistolet sur des perdrix, tantôt lançant la grenaille de leurs fusils dans des vols de pigeons. C'était ainsi un voisinage peu rassurant que celui de ces deux écervelés, dont le plus jeune surtout buvait sans cesse à sa bouteille d'eau-de-vie, et avalait ce wisky avec le sang-froid d'un vieux troupier, et sans qu'il parût lui faire plus d'impression que de l'eau pure. Personne, pas même le conducteur de la voiture, ne se préoccupait le moins du monde de cette turbulence, qui de temps à autre, cependant, effarouchait les chevaux. Une représentation à ce sujet eût sans doute été reçue comme une insulte ou une preuve de lâcheté. Je ne m'arrêterais même pas à mentionner un fait de si commune occurence, s'il ne servait d'introduction à une de ces scènes de meurtrière fureur où se montre le côté sauvage du caractère kentuckien. Les siéges, sur notre impériale, étaient tous fort incommodes; il y avait cependant du plus ou du moins. A l'un des relais, l'aîné de ces jeunes gens, ayant pour un moment quitté sa place à côté du cocher, son jeune frère s'en empara sans façon, et refusa de la rendre au propriétaire légitime. De là colère, résistance, puis voies de fait. L'aîné voulant précipiter son frère de la voiture, le saisit à la gorge; mais celui-ci s'attache des deux mains à la longue chevelure de l'adversaire, et de ses dents lui prend deux doigts qu'il mâche de toute sa force. Feignant une capitulation honteuse, l'aîné ramène sur le siége son antagoniste déjà à moitié renversé, mais au moment où il sent sa chevelure en liberté et voit ses doigts sanglants dégagés, il lui assène un vigoureux coup de poing dans la figure, et le précipite ainsi la tête la première sur le pavé! Certes, je le croyais assommé. Mais il n'était pas mort, ni même étourdi. Il se relève immédiatement, saute à ses pistolets, et se prépare à faire feu. Le coup partait au moment où le grand gaillard de frère s'élançait en criant du côté opposé de la voiture, et se cachait derrière la caisse, pendant que quelques voyageurs s'interposant, désarment le jeune cadet et arrivent à une paix définitive. Après longs pourparlers, la guerre se termine à l'avantage du plus jeune, qui occupe fièrement la place usurpée, et bientôt l'affaire est oubliée et la bonne humeur revient à nos deux gaillards kentuckiens, qui, cinq minutes après, paraissaient les meilleurs amis du monde.

De relais en relais, la diligence roulait sur une route excellente, et nos compagnons égayaient leur conversation de chansonnettes et d'anecdotes curieuses. Le soleil était monté, la chaleur avait été excessive; maintenant il descendait derrière les forêts à l'horizon, et ses rayons obliques, rafraîchis et colorés, glissaient dans les feuilles avec toutes les nuances du prisme. L'écureil gris jouait encore le long des troncs couverts de mousse; étendu sur le sol ou s'élançant de branches en branches, il semblait nous suivre pour nous égayer de ses *gamboles.* Et le geai bleu secouait ses plumes d'azur et poussait son cri moqueur dans le fourré. Et des familles de pic-bois agitaient leurs grosses têtes rouges sur les troncs dépouillés des grands arbres morts, travaillant sans relâche, comme s'ils devaient profiter des dernières lueurs du jour pour accomplir leur tâche. Et le ruisseau limpide qui coulait au bord du chemin, tantôt se cachait sous les touffes de ces grands hélianthes d'automne qui montent en buissons comme des arbustes, tantôt se dégageait et glissait comme un ruban d'argent sur les pâturages dépouillés. Et quelques feuilles jaunies tombaient en tournoyant sur la route. Et bien haut vers le ciel, le vautour à tête chauve poursuivait lentement ses immenses spirales, comme pour jeter un dernier regard sur ces splendeurs avant de regagner son gîte pour la nuit. Quel sublime langage que cette prière du soir de la nature! Un seul instant des émotions causées par la contemplation de ces merveilles, quand elles passent lentement devant vos yeux sans qu'aucun détail vous échappe; quand toutes ces formes, se modifiant de mille manières, glissent, s'effacent, renaissent, tantôt s'illuminant d'un rayon coloré, tantôt se dessinant vaguement sous la voûte demi-obscure des bois, ne vaut-il pas les étourdissantes distractions de tout un voyage en chemin de fer?

A minuit, la voiture arrive pour le souper à *Bells' tavern.* C'est moitié chemin de Louisville à Nashville, et c'est ici que s'arrêtent les nombreux voyageurs qui s'en viennent visiter le Mammoth-cave, cette grotte célèbre à laquelle nous allons aussi payer en passant notre tribut d'admiration.

LÉO LESQUEREUX.

LE VILLAGE.

I

MARIE LA TRESSEUSE.

DEUXIÈME PARTIE.

IV

La jeunesse est confiante. L'idée seule que la maison venait d'acquérir un ami fidèle, suffit pour inspirer une certaine sécurité à la tresseuse. Elles n'étaient plus seules, sa mère et elle, à lutter contre cet être abject et dangereux, qui semblait être le mauvais génie de la famille. Un avocat actif, intelligent et dévoué épousait leur cause ; elles pouvaient combattre à armes égales. Aussi la reconnaissance que Marie voua dans son cœur au noble jeune homme, le grandit-elle à ses yeux jusqu'à lui donner les proportions d'une providence terrestre, qui avait reçu de Dieu la mission de les défendre contre l'esprit du mal représenté par le sourcier.

Pour comprendre ceci, il ne faut pas oublier que la jeune fille avait dix-huit ans, que son âme novice s'épanouissait toute grande au vent printannier de l'amour, et que la solitude où elle avait vécu jusqu'alors, donnait à ses sentiments une exaltation dont une personne du *monde* n'eût pas été capable.

Si ce protecteur avait été un ami et non un amant, s'il n'eût eu que les avantages réels d'un homme mûr touché d'une compassion toute naturelle pour deux femmes abandonnées, au lieu de se revêtir de toute la poésie de la jeunesse, d'emprunter tout le charme romanesque et flatteur d'un dévouement plus personnel, il est hors de doute que la jeune fille ne l'eût

regardé que comme un homme honnête et généreux, que l'idée d'une injustice révoltait, et qui leur prêtait son appui comme il aurait aidé le premier venu à relever un char de foin versé au milieu de la route.

Rien, il est vrai, ne prouvait à la tresseuse que Léon aspirât à son amour; mais tout le faisait deviner, et en particulier la circonstance qu'il s'était adressé à elle et non à sa mère pour lui recommander la vigilance. La jeune fille était trop femme, c'est-à-dire, avait trop de perspicacité naturelle pour ne pas interpréter la chose ainsi, et de son côté, Léon eût pris un tout autre chemin, s'il n'eût voulu faire savoir à la tresseuse l'intérêt qu'il prenait à elle. Les jeunes gens se comprenaient donc parfaitement.

Aussi, lorsque Marie descendit le lendemain matin auprès de sa mère, était-elle presque joyeuse, malgré les émotions pénibles qu'elle avait éprouvées la veille. Fidèle aux recommandations qu'elle avait reçues de Léon, elle examina tous les huis de la maison, mais rien n'était dérangé.

La veuve se plaignit de n'avoir pas dormi.

— Il m'a semblé toute la nuit que l'on rôdait autour de la maison, dit-elle; n'as-tu rien entendu?

— Mais non, si ce n'est que mon chat est venu miauler à ma fenêtre vers onze heures.

— Voilà probablement ce qui m'aura dérangée. Je ne me trouve rien moins qu'à l'aise dans cette maison isolée. Qui sait ce que ce maudit nous prépare?

— Toujours cet homme! ma mère; mais c'est donc votre cauchemar!

— Oui, mon cauchemar, c'est bien cela. Sa figure diabolique est toujours présente à mon idée. La nuit, le jour, je ne vois que ça.

—C'est à mon tour, ma mère, de vous recommander d'avoir confiance en Dieu! J'ai un pressentiment que nous finirons par faire échouer les entreprises de ce malheureux.

— Puisses-tu dire vrai! Mais que peuvent deux femmes énervées par la douleur contre la force du démon?

— Oh, n'ayez peur! J'ai été faible jusqu'à présent; je n'étais qu'une enfant, je ne connaissais pas encore le danger. Dorénavant je ne me laisserai plus effrayer par ses vilains yeux et par son méchant rire. Oh! je serai forte comme un homme quand il s'agira de défendre ma mère!

— Pauvre petite! Ce n'est pas pour moi que je crains, va! Que m'importe la vie, à moi qui suis vieille et cassée, qui n'ai plus d'espoir que dans l'autre monde. Mais c'est pour toi, ma fille, qui est jeune et belle. Marie, tu ressembles tant à ton père! si je te savais à l'abri du danger, sous la protection d'un homme digne de toi, je mourrais contente.

— Ma bonne mère, ne vous laissez point abattre comme cela. Je n'ai jamais eu plus besoin de vos conseils et de votre amitié qu'en ce moment. Ayez bon courage, les larmes ne nous défendront pas. Il se trouvera peut-être des amis qui auront pitié de nous.

La veuve hocha tristement la tête. Elle ne partageait pas la confiance de sa fille, cependant elle la voyait avec plaisir, bien qu'elle l'attribuât à la présomption de la jeunesse. Elle ne demandait pas mieux que d'espérer, la pauvre femme! Les malheureux sont crédules, et les consolations de sa fille, quelque partiales qu'elles fussent, produisaient néanmoins une impression favorable sur son cœur habitué à dévorer silencieusement sa douleur.

Quelques semaines se passèrent sans amener aucun incident digne de remarque. Les jeunes gens ne s'étaient vus que le dimanche à l'église du village, et cela avait suffi pour faire remarquer aux commères que le jeune homme accordait une attention particulière à la jolie taille de la tresseuse, et que celle-ci, de son côté, mettait une certaine expression dans le coup-d'œil qu'elle adressait à Léon, lorsqu'en sortant de la messe, elle passait devant le groupe des hommes qui, selon l'habitude, stationnaient devant la porte du cimetière, à l'ombre du grand platane. Léon cependant ne voyait dans ce regard qu'un remercîment de l'intérêt qu'il prenait à elle, mais les commères ne sont pas faites pour comprendre un sentiment quelque peu délicat. Selon elles, il ne peut exister entre un jeune homme et une jeune fille que des relations d'une seule espèce, et ces relations sont nécessairement condamnables.

Quoi qu'il en soit, la saison des foins était venue, une grande activité régnait dans la campagne, car des signes auxquels les paysans ne se méprennent pas, annonçaient que le temps, constamment beau jusque là, ne tarderait pas à changer. Quiconque est tant soit peu familier avec la vie des champs, comprendra quelle importance on ajoute généralement, et surtout dans un pays où l'élève de cette belle et noble race de vaches

gruyèriennes est une des principales ressources des habitants, à ce que les immenses récoltes de fourrage arrivent à la grange avec tout l'arôme et tous les sucs que la pluie ou une trop grande maturité leur enlèveraient. Aussi avait-on mis en réquisition tous les bras disponibles qui se trouvaient dans le village, et encore ne suffisaient-ils pas!

C'était un beau spectacle que de voir dès les trois heures du matin tous ces faucheurs épars dans la vaste *fin*. Le grincement lent et mesuré de la faux dans les hautes herbes, le bruit strident de la pierre à aiguiser sur la lame d'acier, les chants de l'alouette, les joyeux propos des faneurs, tout cela formait un concert plein de vie et de charme. Ajoutez-y la splendeur du paysage, le beau soleil de juin qui se lève sur les montagnes, la rosée qui scintille sur les plantes, le parfum de l'herbe coupée, les caresses vivifiantes de la brise du matin, et dites si ce n'est pas là une belle page de l'album inépuisable de la nature!

Un peu plus tard la scène change: voici venir les faneuses avec leurs frais costumes et leur humeur rieuse. Elles apportent le déjeûner. On se rassemble en groupes sur l'herbe tendre, et chacun satisfait son appétit. Puis, le repas terminé, les hommes allument la pipe et reprennent leur faux; les femmes s'arment d'une fourche légère et commencent à étaler sur le champ l'*andin* amoncelé par le faucheur. On rivalise d'ardeur et de mots piquants ou joyeux. Mais c'est bien autre chose le soir, lorsqu'il s'agit de charger sur les grands chars le foin soigneusement travaillé pendant la journée et réuni en longues traînées par les faneuses. Le maître s'empare de la grande fourche à charger; la plus adroite des femmes monte sur le char, car c'est tout un art que de disposer régulièrement et solidement ce lourd édifice de fourrage; une autre s'occupe à ramener avec le râteau ce que les grandes dents de la fourche ont laissé échapper, tandis qu'un gamin alerte, une branche de coudrier à la main, retient le cheval et fait de vains efforts pour le défendre des mouches. Quels cris d'effroi, quels joyeux éclats de rire, lorsqu'une sauterelle impertinente s'en va, comme la souris de la fable, hasarder une reconnaissance en pays ennemi!

Cependant le changement de température que l'on pressentait, arriva avant qu'on eût eu le temps de terminer la récolte. Un jour, la bise, qui jusque là avait maintenu la sécheresse,

tomba. Le baromètre répondit par un profond salut au doigt qui le consultait. Il fumait dans les cuisines, les forêts devenaient d'un vert plus foncé, et de légers nuages flottaient derrière le Moléson.

Dans l'après-midi, ces nuages grandirent et la chaleur devint étouffante. Tout le monde se précipita dans les champs pour enlever le fourrage sec, avant que l'orage éclatât. C'était un immense brouhaha, qui ne ressemblait pas mal à l'agitation d'une fourmilière dont un sot gamin vient de renverser le cône si péniblement bâti.

La tresseuse observait de sa fenêtre les progrès de l'orage et admirait l'activité des faneurs, lorsque tout-à-coup une exclamation involontaire sortit de sa bouche.

— Qu'as-tu donc? lui demanda sa mère.

— N'est-ce pas Léon du Perrevuet avec sa sœur qu'on voit là-bas à la *Pellaousa?* (1). Ils sont seuls; ils ne parviendront jamais à recueillir leurs deux chars avant la pluie. Si nous allions leur donner un coup de main?

—L'orage est-il donc si près? dit la mère qui ne voyait dans la proposition de sa fille que le desir de rendre service, mais qui paraissait douter que leur offre fût bien accueillie.

— Sans doute. Voyez, le Moléson a mis son grand chaperon (2) Et, tenez! voilà qu'il commence à tonner.

En effet, le roulement sourd du tonnerre retentit dans les échos de la montagne.

— Mais oui! je crois que ce serait leur rendre un bon service. Va prendre nos râteaux, je ne fais que fermer la porte et je te suis.

La jeune fille ne se le fit pas répéter deux fois, et deux minutes après elle était auprès des faneurs.

— L'orage s'approche, vous ne serez peut-être pas fâchés d'avoir un bras de plus, dit-elle en rougissant à Léon et à sa sœur, tout en se mettant à l'œuvre.

— Merci de l'obligeance! répondit la sœur un peu sèchement.

— Vous nous rendez un bon service, gracieuse! se hâta d'ajouter Léon, enchanté de la bonne volonté de la tresseuse. Nous

(1) La *Velue*, nom d'une pièce de terre.

(2) Figure paysannesque, pour dire : est entièrement couvert. Le petit chaperon au Moléson est signe de beau temps.

aurions eu de la peine, nous deux, à mener notre besogne à bonne fin. J'ai grand'peur que nous ne soyons rincés..... Oh bien! voici encore votre mère! Cette fois-ci, nous sommes des bons, et nous pouvons nous moquer de l'orage.

En effet, la besogne avança rapidement. Quand les premières gouttes de pluie tombèrent, Léon mettait la presse au second char.

— Diable! dit-il, on ne trouve pas tous les jours des ouvrières comme vous! on dirait que vous n'avez jamais rien fait que *mener* le râteau.

— Mon Dieu! répondit Marie, c'est tout simple; c'est une des choses qu'une femme doit connaître à fond.

— Ah ça! vous viendrez goûter avec nous! ajouta la sœur de Léon d'un ton plus bienveillant.

— Merci, merci! dit la mère; vous badinez, je crois. Il nous faut retourner à la maison; les portes sont à peine fermées, et puis il ne vaut pas la peine que nous vous importunions pour un petit coup de main dans un moment semblable.

— N'insiste pas, ma sœur, dit Léon, qui comprenait mieux les scrupules de la veuve. Ça se trouvera déjà. Dites-moi donc, avez-vous déjà reloué votre terre pour l'année prochaine.

— Non, pas encore.

— Eh bien! je passerai chez vous un de ces jours. Nous pourrions peut-être nous arranger.

— Pardi! autant vous qu'un autre. Passez quand vous voudrez.

— Ainsi, au revoir? Merci encore une fois de votre aide.

— Il n'y a pas de quoi. Au revoir!

Marie et sa mère se hâtèrent de rentrer au logis, pendant que Léon ramenait ses chars au village. L'orage s'était déclaré, de larges gouttes de pluie tombaient avec bruit sur les bardeaux des toits.

— Ma foi! dit Léon à sa sœur, sans l'aide de ces deux braves femmes, je crois que nous serions arrivés trop tard. Elles nous ont rendu là un fier service.

— Je ne m'attendais guère, répondit la sœur, à les voir venir. Il y a encore du bon dans ces gens-là.

— Et du joli! Marie est à coup sûr la plus gentille gracieuse du village. As-tu vu comme le râteau lui va bien à la main? Ç'a doit être une fameuse femme de ménage!

— Oui.... je crois. C'est bien dommage. Elle m'a l'air d'une tout honnête personne.

— Dommage! Et de quoi?

— De quoi? Et, mais, son père!....

— Eh pardi! quand son père eût été coupable, et j'ai mes raisons pour en douter, est-ce que ça doit retomber sur la fille? Ne peut-elle pas être honnête tout comme une autre?

— Diantre! que de chaleur! En serais-tu amoureux par hasard?

— Qui sait? Elle est assez jolie pour ça.

— Allons donc, tu veux rire..... Mais,.... j'y pense; j'ai entendu souffler quelque chose de semblable parmi nos voisines. Ne t'es-tu pas disputé à son sujet avec des commères qui prenaient de l'eau à la fontaine? Ma foi! je crois même que le conseil communal s'en est occupé!

— Peuh! je me fiche bien de cette collection d'*albinos* (1) jaloux et intéressés qui ne sauront jamais que gruger le bien des pauvres *yayas* (2) qui les ont nommés. Un tas d'imbéciles qui n'imaginent rien de plus beau que de parader, les jours de fêtes, à la procession, avec leurs grosses pattes rouges enfermées dans des gants de coton blanc. Oh! ils sont jolis leurs conseillers!

— Jolis! soit; mais qu'est-ce que ça te fait, à toi qui n'est pas de l'endroit? Et qu'a de commun cette fille avec tes affaires?

— Devais-je donc la laisser vilipender par cette vieille mégère pétrie d'arrogance et de malpropreté, parce que son mari fait, comme elle dit, partie de l'autorité locale? Est-ce qu'elle a fait du tort à quelqu'un, cette jeune fille?

— Non, pas que je sache. Mais tu as intérêt à ne pas te chamailler sans cesse avec le conseil.

— Ce n'est pas moi qui ai commencé. Pourquoi nous tracassent-ils sous prétexte que nous ne sommes pas de l'endroit? S'il est des habitants qui fassent tort à la commune, qu'ils les renvoient, mais qu'ils ne molestent pas ceux qui paient leurs contributions et se conduisent honnêtement. Je ne laisserai point passer une occasion de les vexer, jusqu'à ce qu'ils mettent

(1) Imbéciles.

(2) Un homme qui répond *oui* à toutes les questions. Les Gruériens sont trop *welches* pour aimer beaucoup les Allemands. D'un monosyllabe qui revient fréquemment dans leur conversation, ils ont fait un substantif qui signifie un sot, un homme stupide.

fin à leurs injures. Et puisque ça les fait enrager que je m'intéresse à cette jeune fille, je ne cesserai pas de prendre son parti, et dès demain je louerai leur terre, dussé-je la payer trop cher, uniquement pour faire crever de dépit le *Boîteux*, qui est un des leurs.

— Oh, ben oui! ça va être du joli! En attendant, je m'en vais préparer le goûter.

— Eh bien, fais vite pendant que j'engrange les chars. Nous les déchargerons après goûter.

V

Pendant nombre de jours, le temps ne cessa pas d'être mauvais, ce qui interrompit les nombreux travaux de la saison. C'était un ennui mortel pour les villageois, qui sentaient leurs récoltes endommagées, et se voyaient condamnés à l'inaction en un moment où ils n'avaient pas une minute à perdre. Après le gouvernage du bétail, occupation régulière, mais insuffisante, de chaque jour, on les voyait aller de maison en maison, la pipe à la bouche, le nez au vent, frappant à tous les baromètres, épiant avec inquiétude le moindre pronostic d'une température plus favorable. Mais rien ne bougeait, que la pluie qui tombait, tombait avec un flegme désespérant. On ne s'abordait qu'avec des plaintes et des imprécations contre le temps.

Jean le meûnier, qui avait besoin d'eau, disait qu'on en avait au moins pour quinze jours. Les nuages étaient bas et compactes, la pluie tombait fine et régulière, le vent était faible, les corbeaux faisaient le matin un tintamarre d'enfer et, plus que ça, le rhumatisme du vieux Gourgon, le meilleur indicateur qu'on eût six lieues à la ronde, était à son apogée; donc il devait pleuvoir au moins quinze jours.

Nicolas le fermier, qui ne savait jamais profiter du beau temps, prétendait au contraire que le baromètre de M. le curé *échappait* de monter; que les pierres de leur corridor ne suintaient pas comme elles avaient l'habitude de le faire lorsque le mauvais temps devait se prolonger; que l'almanach de Berne et Vevey annonçait le beau, que la lune allait entrer dans un nouveau quartier et chasserait la pluie; enfin que le vieux Gourgon était une vieille patraque. Il prédisait le soleil pour le troisième ou quatrième jour au plus tard.

— Que le diable vous emporte avec votre almanach et votre vieux Gourgon! disait Manuel le cordonnier. Nous aurons la pluie jusqu'à ce qu'il fasse beau, à moins que M. le curé n'ordonne des prières publiques. Alors les vieilles filles de la congrégation obtiendront sans doute du bon Dieu qu'il nous rende son soleil dans six ou huit semaines. Faut pas nous épouvanter, il reviendra bien une fois, ne fût-ce que pour me faire vendre quelques paires d'escarpins.

Léon, de son côté, paraissait maussade et préoccupé. Sa sœur en accusait le temps, et s'efforçait de prendre en patience les brusques monosyllabes qu'elle recevait en réponse à ses questions, toutes bienveillantes qu'elles fussent; mais le jeune homme semblait ne pas comprendre cette rare indulgence. Il était en proie à une lutte intérieure et il avait un de ces accès de misanthropie qui ne sont point étrangers même aux caractères les plus gais.

L'image de Marie s'était gravée dans son cœur peut-être plus profondément qu'il ne l'aurait désiré. Il venait de découvrir que son amour devenait sérieux, et il commençait à en craindre les suites. On a beau dire, le mariage est un point cardinal dans la vie d'un homme.

A ses yeux, Marie avait tout ce qu'un honnête paysan pouvait exiger de la femme qu'il destinait à devenir sa compagne et la mère de ses enfants. Aux yeux du public, elle avait un vice originel qui éclipsait toutes ses vertus, celui d'être née de tel homme et non point de tel autre. L'idée que sa femme, que ses enfants pouvaient être exposés à ces grossiers quolibets que l'envie et la haine daignent seules ramasser dans la boue de la passion, désolait son cœur fier et sensible. Et cependant il se sentait attendri, attiré par cette douce et mélancolique figure de jeune fille. Le sceau de réprobation qui pesait sur elle ne la rendait que plus intéressante, en lui prêtant l'indicible poésie de la douleur; et la lutte qu'il aurait à soutenir avec le monde, alléchait son caractère énergique, qui lui faisait aimer la contradiction.

Enfin l'amour l'emporta.

— Les gens diront ce qu'ils voudront! pensait-il. Ce n'est pas pour les autres qu'on se marie, c'est pour soi. Que son père soit innocent ou coupable, peu m'importe, elle est honnête, elle me plaît, au diable les mauvaises langues!

C'était une excellente nature que ce jeune paysan. Il avait

peut-être un peu la rudesse des gens de sa condition ; mais il avait aussi le sentiment de sa valeur personnelle, la jalousie de son indépendance, et ce respect pour le point d'honneur qu'on a condamné trop sévèrement et qu'on retrouve avec plaisir parmi la plupart des habitants de la Gruyère. Ils pèchent peut-être contre l'humilité chrétienne, mais du moins ils dédaignent la bassesse.

La victoire que son cœur venait de remporter sur l'opinion publique, lui rendit sa tranquillité d'âme et ce besoin d'activité qui était un des côtés de son caractère. Comme il pleuvait toujours et que la besogne ordinaire manquait, il s'occupa de remettre en état les outils et les instruments qui pouvaient avoir souffert des fatigues de la campagne. Tous les paysans manient, plus ou moins bien sans doute, la hache, le ciseau, la scie, le rabot et le couteau. Ils sont tour à tour menuisiers, charpentiers, charrons, vanniers, selliers, voire même autre chose; mais un auxiliaire dont ils ne peuvent se passer, c'est le forgeron.

Aussi les gens soigneux s'empressaient-ils de profiter du répit que leur faisait la pluie pour apporter, qui une pioche ou une bèche, qui une fourche ou une faulx au Vulcain du village. Les désœuvrés qui cherchaient à tuer le temps, ne manquaient pas non plus; de sorte qu'il y avait encombrement.

Au moment où Léon arriva, le forgeron était occupé à ferrer une robuste jument, dont la vivacité paraissait inspirer quelques craintes. Le propriétaire, vieillard encore vert, lui tenait le pied, secondé de quelques paysans. Comme l'ouvrier était adroit, l'opération se passa sans accident.

— Elle est un peu vive, dit le vieillard en passant sa large main dans la crinière de la bête, mais c'est une excellente jument. Je voudrais bien pouvoir la garder, car c'est moi qui l'ai élevée. Malheureusement j'ai besoin d'argent, et à la prochaine foire, il faudra que je m'en débarrasse.

— Oui, votre eau vous cause bien des frais. Par bonheur que vous avez des écus au *garde-robes* (1). Est-ce que vous n'avez pas retrouvé votre source?

— Mon Dieu, non. Voilà à peu près vingt mille pieds de terre que nous mettons sens dessus dessous, et nous ne retrouvons rien. On dirait que le diable s'en mêle.

(1) Grande armoire où les paysans tiennent leur linge, et souvent leur argent.

— Vous en avez déjà mangé des journées! C'est mon idée à moi que vous n'avez pas creusé du bon côté.

— Peuh! c'est facile à dire après coup. Mais toutes les apparences indiquaient ce côté-là. C'est un guignon; il n'y a rien à faire qu'à continuer, si nous ne voulons pas perdre tous les frais que nous avons faits jusqu'à présent.

— Eh! si vous faisiez mener la baguette? ça vous a réussi une fois.

— Il ne faut jamais tenter le bon Dieu! dit le vieillard en hochant la tête. Ça nous a réussi une fois, mais nous l'avons payé chèrement. Quand on veut mourir tranquille et sans remords, il ne faut pas avoir à se reprocher d'avoir donné la main au démon.

— Bah! si le bon Dieu a permis que la baguette ait cette vertu, c'est pour qu'on s'en serve. Ça ne fait de tort à personne.

— Il n'y a pas moins du maléfice là-dedans. La baguette, c'est l'instrument, mais celui qui la mène, c'est le diable. Mon frère, que Dieu le bénisse! serait mort plus tranquille, s'il n'avait jamais eu à faire avec certain individu que vous connaissez tous.

— C'est vrai, ça; c'est un drôle de corps que ce sourcier.

— Il a beau en savoir long, il n'a pas fait fortune.

— Hum! s'il voulait! C'est un malin, allez! Il a peut-être plus d'argent à lui tout seul qu'il n'y en a à la banque hypothécaire.

— Faut se méfier des gens qui se cachent. Je n'ai pas bonne opinion de lui.

— Ah ça! est-ce bien vrai ceci? Je me suis laissé dire que lorsqu'on avait volé cet argent à votre frère, il avait fait venir le sourcier et que celui-ci, après avoir mené la baguette, avait su lui dire où se trouvait l'argent, combien il y en avait, qui l'avait pris et enfin tout comme cela s'était passé.

— Ta, ta, ta! dit Léon, qui prêtait un vif intérêt à cette conversation. Ce serait bien drôle qu'une branche de coudrier eût comme ça plus d'esprit que les hommes. Il est vrai que celui qui tient le manche fait aller la cognée où il veut!

— Hum! Dieu est puissant, mais le diable aussi!

— Oui, oui! le diable y est bien pour quelque chose, à mon avis, dit le vieillard, et il est bon quelquefois de retenir sa langue.

Puis il détacha sa jument et quitta la forge, sans doute pour n'avoir pas à éluder des questions qui pouvaient devenir compromettantes pour son frère défunt.

Ce brusque départ ne faisait pas l'affaire de Léon. Un intérêt puissant le portait à éclaircir l'histoire mystérieuse de ce vol, dont beaucoup avaient eu peine à comprendre la fatale issue, et surtout ces relations que le sourcier entretenait avec la mère de la tresseuse; car différentes choses qu'on lui avait rapportées de cet homme le lui rendaient fort suspect.

En voyant partir le vieillard, une idée subite lui vint. Il remit son outil au forgeron en le priant de s'en occuper au plus tôt, et il s'éloigna dans la direction que l'autre avait suivie, décidé à le faire parler.

Il eût bientôt atteint le vieillard, qui était forcé de mesurer son pas sur celui de la bête, mais il ne savait trop comment entamer la question.

— Vous avez envie de vous défaire de votre cavale? lui dit-il en l'abordant. Je ne suis pas très content de celle que j'ai, et comme elle est d'un prix moindre que la vôtre, je ne suis pas embarrassé de la placer. Je pourrais peut-être vous épargner la peine de conduire la vôtre à la foire.

— Ça m'irait parfaitement, dit le vieillard. Je te garantis que c'est une excellente bête.

Il allait, selon l'usage, commencer le panégyrique intarissable de la cavale qu'il avait élevée lui-même, lorsque Léon l'interrompit.

— Nous en reparlerons dimanche, lui dit-il. Maintenant, j'aurais une autre chose à vous demander. Est-ce que ce qu'on a dit du sourcier dans l'affaire du vol en question est bien vrai?

Le vieillard fronça le sourcil. Cette demande lui était évidemment désagréable. Il chercha à deviner dans la physionomie ouverte du jeune homme quelle pouvait être son intention.

— As-tu intérêt à le savoir, toi? demanda-t-il.

— Pas pour le moment. C'est que c'est un malin, ce sourcier. Une fois que j'ai passé au chalet et que je lui avais fait boire de la gentiane [1], il m'a blagué de sources, de mines, de trésors, de toutes sortes de choses, qu'il pouvait découvrir au moyen de sa baguette. Je voudrais bien savoir si c'est vrai.

— Vois-tu, mon ami, si tu veux me permettre de te don-

[1] Eau-de-vie que l'on tire de la gentiane.

ner un conseil, c'est de ne pas fourrer ton nez dans les affaires des autres, et de ne pas te laisser aller aux manigances que le sourcier pourrait te proposer.

— Oh! qu'est-ce que ça me fait? Je ne crois pas aux trésors, moi, pas plus qu'aux revenants! Je voudrais seulement savoir si ce qu'on a dit du sourcier est vrai.

— Il y a bien des choses mystérieuses dans le monde et qui ne sont pas naturelles, et la baguette.....

— Vous y croyez donc, vous, à la baguette?

— Oui, j'y crois. Elle m'a fait voir des choses auxquelles je n'aurais jamais osé penser.

— Dans cette affaire de vol, par exemple? dit légèrement Léon en considérant le cheval d'un air d'amateur.

— Eh bien, oui! puisque tu tiens tant à le savoir, dit le vieillard, qui cédait au plaisir de faire une leçon. N'est-ce pas que c'est une belle bête?

— Oui, ma foi! Mais comment est-ce allé, cette histoire?

— Ma foi! je crois que les enfants du village en savent plus que moi; c'est pourquoi je puis bien te raconter ce qui s'est passé sans porter préjudice à personne; mais je t'assure que je n'aime pas en parler. C'est allé comme ceci : tu sais qu'on nous avait volé trois cents francs. Ils étaient dans un bissac bleu au *garde-robes*. Nous n'avions aucun soupçon. Mon frère, ne sachant comment faire, eut la malheureuse idée d'accepter la proposition que lui fit le sourcier, avec lequel il avait déjà fait des affaires à cause de notre conduite d'eau au Pré-d'Avril. L'individu mena sa baguette, et dénonça vous savez bien qui. L'argent devait être dans le même bissac, dans une armoire à blé, à la chambre de derrière de la maison d'en haut. La justice, informée, se rendit sur les lieux. On fit ouvrir la chambre; l'armoire, le bissac bleu, l'argent, rien n'y manquait. Tout ce que la baguette avait dit était exact. Mais si nous avions su que la chose prendrait cette tournure, nous aurions mieux aimé perdre notre argent que de mettre dans le malheur une famille honnête jusque là. Mon frère le regrettait encore sur son lit de mort; aussi, aimerais-je mieux périr que de recourir encore à ce sourcier.

— Diable! c'est une vilaine histoire, dit Léon quand le vieillard eut terminé. Il y a bien sûr de la sorcellerie dans cette baguette!

— Oui, oui! Ne va pas te lancer avec cet homme. Il t'en

arrivera malheur. Tu vois bien que la source qu'il nous avait fait trouver, nous l'avons perdue. Presque chaque année depuis lors, nous avons dû *mettre au creux* quelque pièce de bétail. Oh! le Gardien des capucins nous l'a bien dit, quand il est venu assister mon frère. C'est un grand péché que le maléfice!

— Comment se fait-il que le diable n'emporte pas ce sourcier, qui est l'auteur de tout le mal!

— Faut pas douter de la justice de Dieu. Son jour viendra comme le nôtre.

— Eh bien donc à dimanche, dit Léon en enjambant la haie. Il faut que j'aille voir là-bas si les taupes n'ont pas trop travaillé pendant cette pluie.

— A dimanche! dit le vieillard. C'est une excellente bête, je te la garantis. A-propos..... Tu ne diras rien de ce que je t'ai raconté. Je n'aime pas qu'on en parle.

— Faut pas avoir peur. Au plaisir!

VI

Léon ne fit que jeter un coup-d'œil rapide sur la surface fraîchement rasée de son pré. C'était le même où quelques jours auparavant la tresseuse et sa mère étaient venues lui offrir leur assistance.

Cette pensée lui fit oublier pour un instant les taupes et leurs nuisibles travaux. Il leva les yeux vers la colline où la vieille maison était accroupie sous son large toit, comme une grande tortue sous son écaille. L'œil n'y apercevait aucun signe de vie. Tout était fermé, même le couvercle de la cheminée; cependant son cœur devinait derrière la fenêtre du rez-de-chaussée la blanche jeune fille dont il avait admiré dernièrement la gracieuse activité sur le champ même où il se trouvait.

Elle tresse, la petite abeille, et peut-être elle soupire! pensait-il. Car elle est seule, enviée et méprisée tout à la fois. Elle n'a d'amis que son chat et sa mère, dont l'amour est bien triste, et peut-être bien faible contre les entreprises de ce damné sourcier. Qu'est-ce qu'il a donc à faire dans cette maison, ce coquin-là? Il est mêlé à tout ce qui la concerne et même à cette affreuse histoire qu'on vient de me raconter! Qu'est-ce qu'il y a là-dessous? Jamais une plainte ne s'est élevée contre

la veuve et sa fille, et cependant les visites de cet homme?... Il y a là de quoi perdre la tête. Il faut pourtant que j'aie la clef du mystère!

Il se souvint alors qu'il avait promis à la veuve de passer chez elle pour traiter de l'amodiation de sa terre. Il résolut d'y aller à l'instant même, et se dirigea vers la maison en faisant un léger détour pour ne pas faire trop remarquer sa visite.

Malgré son assurance, le cœur lui battit un peu quand il passa ce seuil condamné par le préjugé. Il frappa à la porte. Ce fut la voix mélodieuse de la jeune fille qui prononça le mot d'usage.

Marie tressait en effet. Elle était seule. Elle rougit un peu quand le jeune homme entra. Etait-ce plaisir ou surprise?

— Ce n'est que moi. Bonjour, gracieuse! dit Léon. Vous allez toujours bien, comme je vois.

— Merci, gracieux. En effet, je me porte bien, et vous-même.

— Pas mal, pas mal, sauf que la pluie ne me met pas précisément de bonne humeur. Mais après la pluie, le beau temps, comme dit le proverbe. Ça reviendra.

—Oui, il fait un temps fâcheux pour ceux qui ont beaucoup à faner. Quant à nous, le mauvais temps ne nous fait pas grand'chose, cependant j'aime bien à voir le soleil, et puis il ne faut pas penser seulement à soi-même.

— C'est signe d'un bon cœur, gracieuse. Mais je venais pour parler à votre mère, vous savez, pour l'amodiation de votre terre. Est-ce qu'elle n'est pas à la maison?

— Non, aujourd'hui elle *fait au four*. Mais je pense qu'elle n'en aura pas pour longtemps. Et au surplus, je pourrais aller la chercher.

— Non, non. Faut pas vous déranger, gracieuse; je puis revenir.

— Oh! elle rentrera peut-être bientôt. Donnez-vous donc la peine de vous asseoir; ou bien êtes-vous pressé?

— Oh non, pas précisément, répondit Léon en s'asseyant assez près de la jeune fille. Dites-moi donc, qu'avez-vous pensé de moi, l'autre soir, lorsque vous m'avez vu si tard sous votre fenêtre?

La tresseuse rougit beaucoup, et elle répondit sans lever les yeux :

— A quoi j'ai pensé? Mais..... j'ai pensé que vous vouliez

tout simplement me donner un avertissement utile. Je vous remercie beaucoup, car je vous suis redevable pour plus d'un bon office.

— Vous croyez donc que j'en aurais fait autant pour la première personne venue?

— Mon Dieu! ne m'accuseriez-vous pas d'orgueil si j'avais d'autres prétentions?

— Vous n'avez pas supposé que j'avais peut-être une intention particulière, que vous m'aviez peut-être inspiré de l'amitié, que je vous voulais du bien, beaucoup de bien, plus qu'à tout autre?....

— Mon Dieu! vous savez bien quelle est notre position; combien nous sommes délaissées! Comment pourrais-je oublier qui vous êtes et qui je suis?

La jeune fille paraissait émue en prononçant ces paroles, sa voix tremblait fortement, ses yeux étaient humides; un profond soupir s'échappa de sa poitrine oppressée.

Léon, presque aussi tremblant lui-même, couvait du regard la figure agitée de la tresseuse.

— Marie! dit-il après une pause, et en prenant la main de la jeune fille. Voulez-vous croire à mon amitié? (1).

La main de Marie trembla dans celle de Léon, une larme perla au bout de ses cils.

— Je suis une pauvre fille, murmura-t-elle. Ne cherchez pas à me tromper!

— Dieu m'en garde! dit Léon en portant la main qu'il tenait à ses lèvres.

La tresseuse la retira brusquement.

— Ma mère! s'écria-t-elle.

Léon tressaillit. Mais c'était une fausse alerte, provoquée par la virginale pudeur de la jeune fille.

Le paysan comprit cette exquise délicatesse. Il y eut quelques instants d'un silence pendant lequel chacun savourait le charme de cette mutuelle expansion. Ce demi-aveu avait fait sur leur cœur l'effet du vent d'avril sur la glace. Le sentiment l'emportait sur la contrainte et un accès d'heureux étonnement s'était emparé d'eux. Enfin le jeune homme reprit la parole.

— Vous avez confiance en moi, n'est-ce pas, Marie? Je vous le répète, je vous veux beaucoup de bien, à vous et à votre mère, et un jour viendra où je vous le prouverai.

(1) Le mot d'*amour* n'existe pas dans le dialecte du pays.

— Vous me l'avez déjà prouvé en deux circonstances que je n'oublierai pas. C'est bien beau à vous de prendre ma défense, quand tout le monde s'accorde pour nous mépriser.

— Ne parlons plus de cela. Je n'ai fait que ce que je devais et je le ferais encore. N'oubliez pas que vous avez en moi un véritable ami.

— Mon Dieu! nous en avons bien besoin pour nous défendre des poursuites d'un ennemi que vous paraissez bien connaître.

— Ah! oui. Le sourcier n'est-ce pas?

— Dites plutôt le démon. Si vous saviez quelle malice infernale il y a dans cet homme-là!

— Je m'en doutais. Mais au nom du bon Dieu, qu'est-ce que cet homme vient faire ici?

— Ne le savez-vous pas, vous qui êtes venu me prévenir contre lui?

— Tout ce que je sais, c'est que cet homme est un mauvais sujet, qu'il ne vaut pas la corde pour le pendre ; qu'il vous arrivera malheur si vous lui laissez remettre le pied dans cette maison, aussi vrai que je lui casserais la tête si je le rencontrais en certains moments.

— Mon Dieu! si vous saviez tout! Cet homme, c'est pour nous le loup qui rôde autour de l'agneau, celui qui a causé la perdition de mon grand'père, celui qui a mis tous les malheurs dans notre maison, celui qui fera mourir ma mère, car elle l'a dit plus d'une fois, il la fait mourir!

— Mille tonnerres! quand je le tiendrai, celui-là! Il me semblait que je le sentais et que je voyais courir la malice du diable dans sa barbe! Le vieux gredin! Il ne perdra rien pour attendre. Ah ça, Marie, si vous avez confiance en moi, faut me dire tout ce que vous savez. Puisqu'il vous fait enrager, faut lui couper les griffes.

— Non, Léon, non! Il ne faut pas vous mettre sur le chemin de cet homme; il vous fera du mal, vous l'avez dit vous-même, il vous arriverait malheur! Nous avons supporté cette croix jusqu'à présent, nous irons bien jusqu'à la fin. Le bon Dieu est juste, il ne nous abandonnera pas.

— Le bon Dieu! le bon Dieu! sans doute, mais puisqu'il l'a laissé faire jusqu'à présent. Il ne commande pas de ne rien faire. Non, il faut l'arrêter cet homme, quand ce serait le diable, ce dont je doute fort. Oui, Marie, il faut en finir avec lui; il faut tout me dire et puis me laisser faire.

— Mon Dieu! il vous arrivera malheur, et vous ne nous sauverez pas.

— Marie! répondit Léon avec un accent de reproche; vous n'avez donc pas confiance en moi?

— Si fait, mon Dieu! mais s'il vous arrivait du mal!

— Allons! je serai prudent. Il n'est pas si terrible, ce sorcier! et puis nous verrons quand je saurai ce qu'il y a. C'est que je ne dormirai point que je le sache! Marie, c'est pour votre bonheur et le mien, dites.

Léon avait repris la main de la jeune fille et la serrait dans les siennes. Elle ne put tenir devant cette marque silencieuse de dévouement et devant le regard suppliant du jeune homme. Elle lui raconta tout ce qu'elle savait du sourcier et que le lecteur connaît déjà. A mesure que la jeune fille avançait dans le récit des persécutions odieuses du sourcier, Léon respirait plus à l'aise, comme si on lui eût enlevé successivement un grand poids qui aurait pesé sur sa poitrine. Le mystère qui couvrait les visites du sourcier était découvert. La veuve ni sa fille n'avaient rien à se reprocher! Cette pensée agit sur son cœur comme la brise du matin qui chasse les nuages du ciel. Il sentit augmenter son amour pour la jeune fille en proportion de sa haine pour l'auteur du dangereux complot dont ces pauvres femmes paraissaient être victimes. Il jura sur sa part du paradis qu'il arracherait le masque à l'infâme vieillard.

Ce n'était pas chose facile, et un peu de réflexion lui fit comprendre que l'emportement ne servirait de rien, si ce n'est à amener de nouveaux malheurs sur des têtes qu'il affectionnait autant que la sienne propre. Il vit qu'il fallait agir de ruse, et cette tactique n'allait pas à son caractère impétueux et irritable.

— Oh! disait-il à Marie, si j'étais seul en jeu, j'aurais bientôt fait; j'irais le trouver dans son chalet et je lui ôterais pour jamais l'envie de mettre son nez par ici. Mais ce n'est pas ça. Je veux en tirer autre chose; j'ai mon idée au sujet du malheur de votre pauvre père.

—Léon, je vous en supplie, ne parlez plus de cette affreuse histoire! s'écria la jeune fille en pleurant et en joignant les mains.

— Pauvre petite! reprit le jeune homme dont le cœur s'attendrit subitement. Va, tu es un bon et noble cœur. N'aie pas peur, tu n'auras pas à te plaindre de moi. Pour en revenir au

vieux, il faut que je réfléchisse aux moyens de le prendre. S'il se présente ici, il ne faut faire semblant de rien, le recevoir comme du passé, jusqu'à ce que j'aie tendu ma trappe. Alors nous verrons autre chose. Il faudra bien que j'en vienne à bout!

—Mon Dieu! j'ai bien peur que vous ne réussissiez pas. Je crains pour vous, je crains pour ma mère, je crains pour moi. Il se prépare peut-être de terribles choses!

—Rassurez-vous. Il faut avoir bon courage et surtout en inspirer à votre mère.

— Ma mère est si faible! Elle n'osera pas se révolter contre lui.

—Alors ne lui faites part de rien. Nous prendrons l'entreprise à nous deux, et nous trouverons de l'appui encore ailleurs, s'il en est besoin.

— Léon! j'ai toute confiance en vous, mais je tremble, rien qu'en pensant à cet homme. Je ne l'ai vu qu'une fois, et pourtant il m'a fait l'effet d'un serpent auquel il vaut mieux mettre une écuelle de lait devant la porte que de s'exposer à en être mordu. Cependant c'est bien terrible de songer qu'à chaque instant, on peut voir cette vilaine figure apparaître dans la chambre. J'en rêve toutes les nuits.

— Vous voyez bien, Marie, qu'il faut en finir....

— Chut! voici quelqu'un, dit la jeune fille. Je pense que c'est ma mère.

En effet, c'était la veuve qui revenait du four avec son pain. Elle ne parut nullement étonnée de la visite du jeune homme.

—Vous êtes venu pour me parler de ma terre, n'est-ce pas? Je regrette de vous avoir fait attendre, dit-elle pendant que Léon lui aidait à décharger son fardeau.

— Les jours de pluie nous ne sommes pas pressés, nous autres. D'ailleurs, j'avais une compagnie aussi agréable qu'on peut le désirer, ajouta Léon en se tournant vers la tresseuse qui avait repris son travail.

— Merci du compliment! répondit la jeune fille. Je souhaiterais qu'il fût vrai. Mais j'ai bien peur que vous ne croyez pas à ce que vous dites.

— Ni Marie ni moi ne sommes bien capables d'entretenir quelqu'un, observa la veuve. Nous voyons trop peu de monde pour savoir ce qui se passe au-dehors, et ce que nous avons à dire se borne à bien peu de chose.

— Ce n'est pas à savoir raconter les cancans et à dire du

mal des autres, que consiste l'agrément des gracieuses. Pourvu qu'elles soient bonnes, honnêtes et laborieuses, c'est tout ce qu'il faut. La beauté va par dessus le compte.

— Votre honnêteté vous fait voir les choses en beau, riposta la tresseuse en rougissant. Vous n'êtes pas embarrassé pour faire valoir les gens plus qu'ils ne méritent.

— Pardi? à qui la faute? Est-ce à moi ou à vous? Cependant je crois que vous êtes trop franche pour vouloir paraître autre que vous n'êtes au fond.

— Je n'ai jamais entendu dire à un homme qu'une fille fût franche.

— Vous savez combien le *Boîteux* m'en donne? interrompit la veuve qui, pendant que les jeunes gens *courtisaient* (1), était allée déposer son pain dans la chambre à côté.

— Oui. Je pense que vous n'avez pas dessein d'en augmenter le prix, d'autant plus que le *Boîteux* ne lui a pas rendu tout ce qu'il en a pris.

—Non, pas précisément. Si vous m'en donnez autant, j'aime mieux vous la laisser qu'à lui. Elle sera en tous cas mieux tenue.

— J'ose m'en vanter, et je ferai pour vous plus que pour tout autre.

— Et nous pourrons aller prendre notre lait chez vous?

— Sans doute, et j'y tiens beaucoup, dit Léon en souriant à la tresseuse, car c'était elle qui allait le chercher.

— Dans ce cas, c'est une chose conclue! ajouta la veuve en lui présentant la main selon l'antique usage. Avec vous, je n'ai pas besoin d'autre convention.

Léon la secoua en riant. Il est probable qu'il eût préféré conclure avec la fille.

— Eh bien, marché fait! dit-il. Quant à la bouteille, je me charge de la payer à la gracieuse en temps et lieu. Acceptez-vous, Marie?

— Avec plaisir, si vous me l'offrez de bon cœur.

— J'espère bien que vous n'en doutez pas.

— Eh bien! nous verrons comment vous tiendrez votre promesse.

— Je n'aurai garde de l'oublier. En attendant, je vous souhaite bien du plaisir, et au revoir.

— Portez-vous bien, répondit la veuve, au plaisir de vous revoir.

(1) Deviser d'amour, faire la cour.

— Pensez à ce que vous m'avez promis! ajouta la tresseuse avec une intention qui n'échappa qu'à la veuve.

Elle est toute aimable, cette petite Marie! se disait Léon en retournant au village. Quel joli petit brin de femme ça ferait? Et puis, il faut bien le dire, la maison, la terre, tout ça m'irait parfaitement. Si ce n'était..... mais bah! est-ce que je me laisse influencer par ces bêtises, moi! Reste l'autre, ce maudit sourcier. Pardi! on a raison de dire qu'il n'y a pas de rose sans épines, et en voilà une fameuse d'épine? Il n'aurait qu'à vivre longtemps sur ce pied-là. Ce serait un rude intérêt à payer par la maison! Mais il serait bien bon de s'imaginer qu'on va tolérer cette singulière manière de se venger d'un rival d'amour en *tirant bas* sa pauvre veuve. Ce gueux-là! J'aurais presque envie de lui apprendre l'honnêteté avec un bon bâton de frêne, si ça pouvait servir à quelque chose. Mais ça ne vaudrait rien. Un mauvais coup est vite fait, et il en est bien capable. C'est que véritablement je ne sais trop comment faire. Le dénoncer au préfet? ça ne produira rien. Le préfet ne peut pas le faire pendre parce qu'il abuse de la faiblesse de ces deux femmes et de sa maudite science. Il faudrait d'ailleurs des preuves. Et puis après, il se vengerait. Faut le prendre par derrière, autrement, il ne se laissera pas empoigner.

Léon réfléchit longtemps avant de trouver une idée. Mais enfin il la trouva, et l'espoir de réussir, joint à la certitude qu'il avait obtenue de l'amitié de Marie, lui inspirèrent presque autant de joie que s'il eût entendu publier les bans de son mariage avec la charmante tresseuse.

P. Sciobéret.

(La suite au prochain n°).

LE VAL D'ANNIVIERS

II

LES ANNIVIARDS.

« Voir, c'est avoir, » disait un illustre chansonnier avec entraînement il y a à peine un quart de siècle. Alors tout voyage, quelque limité qu'il fût, était un profit pour quiconque savait observer. Aujourd'hui c'est presque une exception lorsque, en traversant un pays civilisé, on parvient à saisir au passage quelque trait spécial, quelque usage propre qui soit en rapport avec le caractère du sol. Est-ce un bien ? Est-ce un progrès ? C'est ce que nous ne chercherons pas à analyser ici. Mais nous nous félicitons de ce que les Alpes, outre leur magnificence, nous offrent encore çà et là quelque occasion de constater la manière dont la nature agit sur l'homme. En thèse générale, son action est d'autant plus marquée que les conditions locales sont plus exceptionnelles. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'une vallée d'une configuration aussi particulière et d'un accès aussi difficile que le val d'Anniviers, ait exercé une influence prépondérante sur les mœurs de ses habitants.

Relégués au fond de leur vallée, les Anniviards n'ont participé jusqu'ici que dans une faible mesure aux progrès de la civilisation moderne. Tandis que chez leurs voisins, surtout ceux de la grande vallée, les coutumes locales disparaissent de jour en jour, en même temps que les traditions du passé s'oublient, ils conservent dans toute leur intégrité les mœurs de leurs ancêtres. Les choses se passent aujourd'hui chez eux comme elles s'y passaient au moyen-âge : mêmes usages, mêmes superstitions, même simplicité, même indépendance. De là un cachet particulier, qui contraste à bien des égards avec le caractère de leurs voisins, au point qu'on les envisage en général comme une race à part. Cette opinion,

qu'ils partagent eux-mêmes jusqu'à un certain point, ne repose pourtant pas sur des preuves bien authentiques ([1]).

La population du val d'Anniviers se partage en cinq communes, dont chacune a son président, trois conseillers municipaux et deux procureurs. Bien que chaque commune administre séparément ses biens, il existe cependant entre elles une bien plus grande solidarité que partout ailleurs. Ainsi il n'y a qu'un curé pour toute la vallée, celui de Vissoye; les autres villages n'ont que des vicaires, qui relèvent plus ou moins directement du curé.

Pour prévenir des difficultés qui pourraient facilement surgir entre les différents districts de la vallée, si les habitants de la partie supérieure étaient exclusivement pâtres et ceux de la partie inférieure essentiellement agriculteurs, l'usage veut que chaque citoyen soit intéressé à la prospérité de toutes les parties de la vallée. En conséquence tout Anniviard doit posséder, autant que faire se peut, des prés dans le haut et des champs dans le bas. L'étendue du pays et la distance à laquelle les champs et les pâturages se trouvent des hameaux, fait assez comprendre que ceux qui en ont la charge ne peuvent être des indolents. Puis, si l'on considère qu'à côté de cela ils cultivent eux-mêmes leurs vignes de la plaine, on sera tenté de se demander comment ils s'y prennent pour faire face à des travaux aussi variés.

Les Anniviards sont donc à la fois pâtres, vignerons et agriculteurs; pareille chose se voit ailleurs dans les Alpes et même au pied de nos coteaux du Jura, là où les différentes zônes de culture sont disposées en étages les unes au-dessus des autres. Mais au val d'Anniviers, cette variété de culture n'est possible qu'au moyen d'efforts très considérables, puisque pour se transporter des vignes aux pâturages, et *vice versa,* il faut franchir des distances de trois, quatre et jusqu'à six lieues.

Ces déplacements fréquents ont fini à leur tour par développer chez les Anniviards le goût d'une existence un peu nomade, qui pour être incompatible avec le comfort, n'en a pas moins ses charmes particuliers. Ils n'apprécieraient que très médiocrement les avantages d'un genre de vie plus commode, mais aussi plus monotone, comme celui de la plupart de nos paysans de la plaine. L'habitude de changer constamment de demeure est tellement générale

([1]) Voir l'addition à la fin de cet article.

au val d'Anniviers, que quelques érudits ont voulu y découvrir une preuve de l'origine tartare de ses habitants, un reste de disposition nomade, au lieu d'y voir tout simplement la conséquence de circonstances locales.

Disons d'abord comment l'année se partage pour les Anniviards. Les premiers travaux du printemps sont consacrés à la vigne. Les neiges ont à peine quitté les coteaux de Sierre au mois de février et de mars, qu'ils descendent à la plaine pour y tailler et fossoyer, et comme il n'est que fort peu de familles qui ne possèdent quelques petits morceaux de vigne, toute la population descend à la plaine. Il ne reste au vallon que les vieillards et les infirmes. Chaque famille est accompagnée de son mulet, qui porte les provisions pour toute la durée de la campagne, car il serait contre la bonne règle de dépenser un sou pour des approvisionnements dans la plaine. Le labour des vignes terminé, on passe à celui des champs que l'on ensemence ensuite. En attendant, la neige a eu le temps de fondre aussi dans la partie inférieure de la vallée. On remonte alors avec sa pioche pour commencer le labour autour des hameaux. Ce doit être un travail bien rude, à cause de la roideur des pentes. J'ai vu quantité de champs dont l'inclinaison me parut presque effrayante. Ils n'en étaient pas moins garnis de fort beau seigle, mais je doute que nulle part ailleurs qu'au val d'Anniviers on trouvât des moissonneurs pour de pareils champs, surtout lorsque, au lieu de se terminer par une contre-pente, ils s'en vont aboutir aux affreux précipices de la Navisanche.

Le mois de juin arrive sur ces entrefaites. La neige a maintenant disparu jusqu'au pied du glacier. C'est le moment de se rendre dans la partie supérieure de la vallée pour y faire pâturer dans les endroits précoces et bien exposés, mais que les éboulis empêchent de convertir en prés. Peu à peu on s'élève avec le bétail, à mesure que le soleil d'été fait pousser l'herbe sur les flancs des montagnes. Vers la Saint-Jean, les travaux se multiplient; il faut se partager la besogne : les hommes montent avec les troupeaux aux alpages supérieurs. Ils ne tardent pas d'y recevoir la visite de M. le curé, qui s'en va de pâturage en pâturage bénir les troupeaux pour les préserver contre les atteintes des esprits malins. En retour il reçoit le lait de la journée, dont on fait un fromage à part. M. le curé de Vissoye se préparait à faire sa tournée lorsque j'eus le plaisir de recevoir l'hospitalité chez lui.

De leur côté les femmes redescendent à la plaine vers la même époque pour y faire la fenaison. Comme dans toutes les autres vallées françaises du Valais, les hommes ont seuls le privilége de garder les troupeaux; les femmes n'y sont pas admises, probablement par suite de la même superstition qui les exclut aussi chez nous de certaines fruitières; ce n'est que dans les vallées de langue allemande qu'elles participent à cet honneur.

Une fois établis dans les pâturages supérieurs, les pâtres ne descendent dans la vallée que de loin en loin et à tour de rôle, pour entendre la messe. Ils s'en retournent le jour même, le chapeau couronné de fleurs que leur ont cueillies leurs compagnes actuelles ou futures. Il faut être pâtre ou amoureux, ou l'un et l'autre, pour faire un pareil voyage en manière de récréation.

La fenaison terminée, les femmes descendent de nouveau à la plaine pour la récolte des céréales, qu'elles transportent à dos de mulet dans les villages. Vient ensuite la fenaison de la vallée même, qui les occupe le reste de la belle saison, commençant par le bas et remontant d'étape en étape, jusqu'au glacier. Et comme chaque famille possède des prés dans ces diverses régions de la vallée, il en résulte que la majorité de la population féminine se trouve successivement réunie à ces différentes stations. J'aurais bien désiré savoir de mon compagnon de voyage comment on s'y prend au val d'Anniviers pour maintenir la bonne entente dans cette colonie ambulante; mais il ne put m'édifier sur ce point.

On arrive ainsi au mois de septembre. Vers la fin de ce mois, les pâtres quittent les pâturages supérieurs pour se rapprocher des mayens. Le fromage, produit de l'été, est partagé entre les différents propriétaires, à raison du nombre de leurs vaches. Ce partage devient l'occasion d'une fête toute spéciale, qu'on appelle la *fête des fromages*, et qui n'existe, à ce que je sache, que dans le val d'Anniviers. A un jour fixé, qui est un dimanche de septembre, on voit arriver de chaque alpe une députation au chef-lieu, apportant le fromage destiné à M. le curé. Après la messe, tous les députés se réunissent dans la cour de l'église. Ils se placent en rang, celui qui apporte le plus gros fromage en tête, et les autres à la suite, en proportion du poids de leur tribut; les plus petits ferment la colonne. Ils se mettent alors en marche, fifres et musique en tête, et après avoir traversé tout le village, ils se rendent à l'é-

glise, où les attend le curé. Là ils s'alignent de nouveau devant leur directeur spirituel, qui bénit les fromages, puis ils font encore une fois le tour du village accompagnés de toute la population, et s'en vont déposer leur fardeau à la cure, où M. le curé leur offre une collation. C'est, à ce que m'assurait un homme d'Anniviers, le plus beau jour de l'année. Les vieux soldats qui ont servi dans les régiments snisses à l'étranger profitent de cette circonstance pour endosser une fois par an leurs anciens uniformes, qui ne laissent pas que de faire un contraste piquant à la suite de ce cortége. Le fromage, ainsi offert au curé, est nommé fromage bénit, et se vend demi-batz (sept centimes) de plus que le fromage ordinaire.

Après la fête des fromages, on se prépare à la vendange, qui ramène de nouveau cette fois la population toute entière dans la plaine. Aussitôt pressuré, le vin est transporté à dos de mulet dans les mayens supérieurs, où il passe l'hiver, et devient le vin si renommé sous le nom de vin du glacier. Aux vendanges succèdent les dernières récoltes de la vallée, après quoi l'hiver ne tarde pas à s'installer dans la région supérieure. Le bétail rentre dans les étables et les provisions d'été sont mises en réquisition. On commence par celles des mayens supérieurs, qui durent jusqu'au mois de décembre, quelquefois jusqu'à Noël. Toute la population est alors réunie dans le voisinage du glacier de Zinal, tandis que les villages proprement dits sont déserts. C'est le moment de répit pour les gens âgés, l'époque des joyeux ébats pour la jeunesse, le temps où, pour me servir de l'expression de M. le vicaire, «ceux qui s'aiment se trouvent.» En dépit de la saison, les environs du glacier de Zinal ont alors un air de fête. Ce n'est qu'au mois de janvier qu'on vient réellement s'installer chez soi, dans les villages. C'est alors qu'on s'occupe des affaires communales, qu'on règle ses comptes, qu'on chasse, qu'on se marie, etc. D'un autre côté, il y a des provisions de bois à faire. Tandis que les femmes sont occupées à la maison à confectionner les habillements pour toute la famille, avec la laine qu'elles ont elles-mêmes filée et tissée, les hommes s'en vont au bois. Bien que les forêts soient communales, et que tout citoyen ait le droit d'aller s'y pourvoir, la coutume a cependant établi des règles salutaires sur la coupe des bois[1]. Ici, non-seulement les coupes blanches

[1] Plus sages que les habitants de la plupart des autres vallées valaisannes, les Anniviards ne se sont pas laissés tenter par les offres séduisan-

sont interdites, mais toute la zône inférieure des forêts, celle qui protége les villages et les mayens contre les avalanches et les dérochements, est réputée inviolable. Y porter la moindre atteinte serait le plus grand des crimes. C'est donc dans les parties supérieures qu'il faut aller se pourvoir. Moyennant une redevance très minime (de 6 creutzer [1]) par an) chaque citoyen a le droit de couper dans une partie déterminée de la forêt le bois dont il a besoin pour se chauffer. A-t-il besoin de bois à bâtir, il le paie à raison de deux batz le tronc (jadis ce n'était qu'un batz), à condition qu'il en fasse la demande au procureur de commune; autrement il se rend passible d'une amende décuple.

Une fois que l'habitude du travail est générale dans une population, le bien-être en résulte nécessairement, quelque soient d'ailleurs les conditions locales. En revanche, le prix qu'on attribuera à ce bien-être sera en raison de la peine qu'il coûte à acquérir. Sous ce rapport le fruit du travail ne saurait être nulle part plus précieux qu'aux Anniviers, parce que nulle part il n'est acheté avec plus de sueurs et de soucis. Considérez que dans toute la vallée il n'y a pas cent arpents de terre en plaine, que tout le reste se compose de pentes roides d'une culture excessivement laborieuse, si bien qu'il faut faire une véritable ascension toutes les fois qu'il s'agit d'aller arracher un panier de pommes de terre ou de remettre en place un conduit d'irrigation qui s'est dérangé; ajoutez à cela les accidents de toute espèce qui menacent sans cesse les cultures, tantôt un torrent qui déborde et envahit les pâturages, tantôt un dérochement qui recouvre les champs de décombres et entraîne la moisson dans sa chute, tantôt une avalanche qui culbute tout sur son passage. Certes il n'est pas surprenant que ces gens attachent un grand prix à une propriété acquise au prix de tant de labeur. Ils seront donc économes à l'excès. C'est en effet le caractère des Anniviards. Bien que fort à leur aise, ils vivent très-chétivement. Du pain bis, du fromage maigre et de la polenta, voilà leur menu ordinaire. Passe encore si le pain et le fromage étaient frais; mais point: ainsi que dans d'autres parties retirées du Va-

tes des marchands de bois, connus en Valais sous le nom de *flotteurs*, qui, après avoir acheté un canton de forêt, en abattent tous les arbres sans distinction, si bien qu'en peu d'années des pentes verdoyantes se trouvent complètement à nu.

[1]) Vingt-un centimes.

lais, et peut-être plus que partout ailleurs, le pain frais est un luxe qu'on ne connaît pas. On ne met au four que deux ou trois fois par an. On a par conséquent du pain de quatre, cinq et six mois. Aussi le coupe-t-on, de même que le fromage, avec une hache ou du moins un fort coutelas. Quant à la viande, on n'en use guère que le dimanche, encore la mange-t-on habituellement crue. Avec un régime pareil, l'art culinaire, on le conçoit, ne doit pas être développé. Le vin n'est d'un usage journalier qne pendant les récoltes. L'eau-de-vie est complétement inconnue.

Aucune fête civile ou religieuse ne vient faire diversion à ce régime frugal. Les baptêmes, non plus que les mariages, ne donnent lieu à aucun festin. Il est une occasion cependant, une seule, où non-seulement il est permis, mais même ordonné de faire bombance, c'est aux enterrements. C'est alors aussi qu'on prodigue le vin. Comme on ne peut rien s'accorder pendant la vie, on veut au moins faire les choses convenablement après sa mort. Il faut qu'un pâtre d'Anniviers soit bien pauvre pour n'avoir pas au moins une barrique de vin à la cave, à laquelle il ne touchera sa vie durant, mais qu'il ne soigne pas moins avec la plus grande sollicitude. C'est celle qu'on boira à ses funérailles. Il est reçu qu'en cette occasion tout le monde a le droit de se griser, sans que M. le curé y trouve grand'chose à redire.

Voici, d'après un témoin oculaire, comment se passe la cérémonie funèbre. Le corps du défunt est placé dans une bière, faite de quatre planches brutes, sans aucun ornement. Tous les parents se rendent à la maison du mort, affublés d'un grand drap blanc, appelé *la robe de fraternité*, qu'ils se passent par dessus la tête, et dans laquelle on a ménagé deux ouvertures pour les yeux. On m'assure que rien n'est fantastique comme ce cortége, qui accompagne le défunt à sa dernière demeure. Après l'inhumation commence le festin. Chaque enfant du village, après avoir dit cinq pater noster dans la chapelle pour l'âme du défunt, reçoit un verre de vin et un morceau de fromage et de pain. Les adultes restent à table aussi longtemps qu'il y a à boire et à manger. On procède séance tenante au partage des biens du défunt entre les héritiers, ce qui ordinairement a pour résultat de faire tarir les larmes. Un habitant de la vallée vient-il à mourir dans la plaine, les parents ne manquent pas de charger le soir même le cadavre sur un mulet

et de le transporter dans son hameau, pour y être inhumé; ils n'admettent pas qu'un Anniviard repose en paix ailleurs que dans sa vallée.

Les cérémonies du mariage et du baptême ont lieu d'une manière beaucoup plus calme et plus prosaïque, tout en offrant cependant quelques traits particuliers. En signe de fiançailles, le promis donne à sa promise une pièce de monnaie, et le contrat est censé en vigueur aussi longtemps que celle-ci garde l'argent. Mais elle peut se libérer en le rendant. Que si au contraire le fiancé désire rompre et que sa future n'y consente pas, il est obligé de la dédommager par une somme d'argent. Mon compagnon de voyage m'a raconté à ce sujet le fait suivant. Un de ses employés s'était fiancé à une jeune fille du village d'Ayer. Ils allaient se marier, lorsqu'il fut fait opposition au mariage par un jeune homme de l'endroit, qui prétendait avoir donné, cinq ans auparavant, un demi-franc à la fiancée. Les parents furent déconcertés de cette inconséquence de leur fille. Il en résulta de longs pourparlers, à la suite desquels on se décida à offrir à l'adversaire la somme de cinq francs, moyennant quoi il consentit à se désister de ses droits.

La célébration du mariage a lieu à la chapelle, sans bruit, en présence de quelques témoins, ordinairement avant l'aube. Le curé reçoit à titre de présent un mouchoir de poche qui lui est offert par le nouveau couple. Les parents ne prennent aucune part à la cérémonie.

L'habitude d'entasser des provisions de toute espèce est générale dans le val d'Anniviers. Le curé de Vissoye que j'interrogeai sur ce point m'assura qu'il n'y avait que bien peu de familles dans la vallée qui ne fussent pourvues pour au moins un an des choses nécessaires à la vie, et qu'il en connaissait un bon nombre qui avaient dans leur grenier et dans leur cave des provisions pour quatre et cinq ans. Il n'est pas rare d'y trouver du vin qui a trente et même cinquante ans, du fromage de dix et quinze ans et d'abondantes provisions. Ces précautions étaient sans doute nécessaires à une époque où les luttes intestines étaient fréquentes dans le Valais. Les gens d'Anniviers, isolés du reste du monde dans leur vallée, et, à ce qu'il paraît, de tous temps assez mal vus de leurs voisins, prirent de bonne heure l'habitude de se prémunir contre toutes les éventualités. Ils devinrent précautionneux à l'excès. Aujourd'hui

que par l'intermédiaire du commerce les denrées de toute espèce pénètrent jusque dans les vallées les plus reculées des Alpes, un pareil système n'a plus de raison d'être. Dans des temps de cherté comme ceux que nous traversons, que de besoins ne satisferait-on pas avec ce qui se perd annuellement en fait de substances alimentaires au val d'Anniviers, par pur esprit d'économie! car il est indubitable que les denrées alimentaires subissent à la longue une déperdition considérable, surtout lorsque, comme c'est ici le cas, on attend pour les consommer qu'elles soient plus ou moins détériorées. Il ne faut certes pas être fort en économie politique pour comprendre que les Anniviards feraient beaucoup mieux de vendre leur fromage chaque année, plutôt que de l'entasser pendant dix ou quinze ans, et il n'est personne qui au premier abord ne soit tenté de leur donner ce conseil ([1]). Reste à savoir si à mesure qu'ils entreraient dans cette voie plus rationnelle, les Anniviards ne courraient pas le risque de perdre, avec leur routine surannée, une partie de la frugalité et de la simplicité qui font leur force. Le régime qu'ils suivent a du moins eu l'avantage de les avoir mis de tout temps à l'abri de la misère. «Il n'y a pas un nécessiteux dans la vallée,» me disait avec une vive satisfaction M. le curé de Vissoye, et il paraîtrait que de mémoire d'homme il n'y en a pas eu. Ce n'est pas qu'il manque de mendiants sur le chemin d'Anniviers, mais j'ai eu l'occasion de m'assurer moi-même que tous ceux que je rencontrais venaient de la grande vallée. On les reconnaissait d'ailleurs aisément à leur air chétif et malingre.

Quand ces montagnards comparent leur état d'aisance avec la misère de leurs voisins de la grande vallée, que le contact des étrangers n'a point enrichis, est-il étonnant qu'ils tiennent à leurs anciens usages, et n'accueillent qu'avec la plus grande réserve les améliorations du jour?

Au reste, le régime un peu grossier des Anniviards n'est pas contraire à l'hygiène. C'est ce qu'atteste suffisamment leur air vigoureux. Ce sont en général des hommes de grande taille, sans

([1]) En effet, sans parler de la perte des intérêts, qui est très considérable, la quantité de subsistances qui se perd annuellement dans les Alpes suisses par la diminution qu'entraîne ce système de provisions, suffirait aisément à nourrir les habitants d'une vallée, et presque d'un canton.

(Réd.)

embonpoint, mais robustes et anguleux. Ils sont à l'abri des maladies qui pèsent si lourdement sur la population de la grande vallée, telles que les scrophules et les goîtres. On n'y rencontre pas non plus de cretins. Il est impossible que la coutume qui astreint les femmes aux plus rudes travaux n'influe aussi dans une certaine mesure sur la constitution physique de la population. Des enfants dont le premier développement s'est accompli dans des conditions pareilles, ne sauraient en aucun cas avoir la fibre bien délicate. Quant à ceux qui naissent faibles et chétifs, ils meurent ordinairement au bout d'un certain temps, les mères n'ayant pas le temps de leur consacrer tous les soins qu'ils exigeraient. Par la même raison, ceux qui résistent aux crises du premier âge doivent nécessairement être robustes. Quant aux femmes, il n'est pas rare de les voir travailler aux champs le lendemain de leurs couches.

La passion dominante des Anniviards, comme de tant d'autres populations agricoles, c'est de posséder le plus de terres possible. Cette passion, qu'on leur a reprochée de tous temps, semble augmenter depuis qu'ils ont contracté l'habitude d'acheter des fonds dans la grande vallée. Pour eux, aujourd'hui, ce n'est plus seulement une question d'exploitation, c'est aussi une question d'amour-propre. Pour être considéré dans le vallon, il faut absolument être propriétaire dans la plaine. A cette fin, il n'est sorte de privation qu'un Anniviard ne soit prêt à s'imposer, il n'est sorte de fatigue qu'il n'accepte. C'est aussi là la principale cause de la haine que leur portent les gens de la vallée. « Pour peu que cela continue, me disait un habitant de Sierre, nous pourrons plier bagage dans quelques années, les Anniviards auront tout accaparé. »

Mais si les gens d'Anniviers ont certains défauts, que la jalousie des voisins se complaît à signaler à tout propos, s'ils sont rusés et parcimonieux à l'excès, ils se distinguent avantageusement par des qualités solides. Et d'abord ce sont de vrais républicains. A l'exception du curé ils sont tous égaux, non pas seulement devant la loi, mais ce qui est plus important, de par l'usage. Le riche et le pauvre sont au même niveau de fait. J'ai déjà fait observer plus haut que toutes les maisons se ressemblent. Celle du riche ne diffère en rien de celle du pauvre; c'est la même forme, la même architecture, à l'intérieur, la même distribution. Si nous pénétrons

dans une de ces maisons en bois de mélèse bruni, nous y trouverons le même ameublement chez le riche et chez le pauvre. Au milieu de la chambre assez spacieuse qui touche à la cuisine, est une grande table faite de grosses planches imparfaitement dégrossies. Dans l'angle, un énorme fourneau de pierre ollaire qu'on exploite près du glacier de Torrent. Quelques bancs, tantôt simples, tantôt en forme de grands coffres, règnent autour de l'appartement. Les chaises sont un luxe exceptionnel. Enfin, une série de grands lits étagés les uns au-dessus des autres, reçoivent tous les membres de la famille. Ces lits sont composés d'une paillasse et de quelques peaux de mouton. Parfois ces dernières sont remplacées par des couvertures de laine.

Les ustensiles de ménage sont encore plus simples s'il est possible; une marmite et quelques écuelles de bois, voilà tout. Les fourchettes, et à plus forte raison le linge de table, sont des superfluités inconnues. En revanche, et comme pour faire contraste avec l'extrême simplicité des ustensiles nécessaires, chaque ménage possède un certain nombre de cruches d'étain, grandes et petites, rangées le long de la paroi dans l'ordre de leur capacité, et pour lesquelles on fait même quelques frais de propreté. Ce sont avec les images de saints, les crucifix et les rosaires, les seuls objets de luxe que l'usage autorise. Ces derniers ont tous été rapportés d'Einsiedeln et sont l'objet d'une grande vénération.

Les vêtements sont en général très chétifs. Les hommes et les femmes sont habillés de la même étoffe, une sorte de milaine brune, qu'ils confectionnent avec la laine de leurs moutons noirs. Les hommes se fabriquent eux-mêmes leurs souliers, qui sont on ne peut plus grossiers. Les femmes portent le chapeau valaisan. Les jeunes filles vont autant que possible les bras nus. Le dimanche elles portent un tablier de toile blanche et un devant de poitrine de la même étoffe. Le seul luxe qu'elles s'accordent, est un petit fichu de soie qu'elles se nouent autour du cou dans les grandes occasions. Il paraîtrait que c'est l'unique innovation des temps modernes; aussi les orthodoxes y trouvent-ils beaucoup à redire.

On se demande à quoi sert d'être riche au val d'Anniviers, puisqu'il n'est pas permis d'en profiter. A cette question que je lui fis, un Anniviard, que je sus depuis être l'un des favoris de la fortune, me répondit que voilà! qu'il y avait cependant quelque avantage

à être à son aise; et me faisant observer un beau mulet bien harnaché qui passait, il ajouta : voilà le mulet d'un homme riche. Il paraîtrait d'après cela que le rigorisme de l'usage ne pèse pas au même degré sur les animaux.

Cette tyrannie de l'égalité a sans doute aussi ses inconvénients, qu'il ne nous serait pas difficile de faire ressortir, surtout en nous plaçant au point de vue du goût et des arts. Mais autant vaudrait renvoyer nos lecteurs à leurs compositions de collége, alors qu'ils décidaient entre Athènes et Lacédémone. Il n'en est pas moins vrai que lorsque, de ces villes et bourgs valaisans où de grands manoirs délabrés s'élèvent à côté de chétives cabanes, on passe sans transition à ces modestes habitations du val d'Anniviers, toutes égales entr'elles, sans luxe ni goût au dehors, mais aussi sans misère au-dedans, on éprouve un sentiment de satisfaction réelle et l'on se dit sans hésitation : ceci vaut mieux.

Conséquents avec leur esprit républicain, les Anniviards n'admettent pas de priviléges dans les familles : ils ne connaissent ni majorats ni priviléges du cadet ; les successions se partagent également entre tous les enfants. Il en résulte une division excessive de la propriété. On m'a fait voir le long du chemin des morceaux de champ qui n'avaient pas plus de quarante pieds carrés, car, comme on n'apprécie que très imparfaitement la théorie des équivalents, il arrive que chaque enfant veut avoir sa part de champs, de prés et de pâturages. Cette disposition s'étend même aux animaux ; seulement, comme on ne peut les partager on les exploite à tour de rôle. Ainsi vous entendez parler de jeunes filles à marier qui, à part leurs champs et leurs prés, ont l'une demi-vache et cinq ou six chèvres, tandis qu'une autre, plus pauvre, n'aura que un quart de vache et deux chèvres. Pour les mulets, le fractionnement va encore plus loin, car, comme il n'y en a ordinairement qu'un par famille, il peut arriver que le mulet se trouve avoir trois ou quatre maîtres après la mort du père. On l'utilise alors à tour de rôle, et comme chacun tient à en tirer le plus de travail possible, on imagine que le pauvre mulet ne doit pas avoir une vie bien douce. Aussi dit-on dans le pays : « Malheureux comme un mulet d'Anniviers. »

Sous le rapport des mœurs, les Anniviards se distinguent de la manière la plus avantageuse. Il n'y a que très peu d'enfants illé-

gitimes dans la vallée, et c'est un sujet de grand scandale lorsqu'un individu de l'un ou de l'autre sexe est convaincu d'avoir failli sous ce rapport. Les vols sont à peu près inconnus, et pourtant il n'y a pas un gendarme, pas même un garde-champêtre, dans toute la vallée. Les procès aussi sont très rares. On n'estime pas qu'un marché ou une convention quelconque doive être écrite pour être valable. La parole donnée suffit. Survient-il quelques difficultés, elles sont ordinairement résolues à l'amiable, par l'intermédiaire du curé ou des procureurs de commune, de sorte que les tribunaux, composés du chatelain et du greffier, n'ayant que fort peu de chose à faire, jouent un rôle très insignifiant.

L'usage proscrit soigneusement tout ce qui pourrait entraîner aux moindres abus et jusqu'aux plaisirs les plus innocents. Ainsi, à part les fêtes funèbres, les réjouissances publiques sont nulles. Ce n'est que de loin en loin que le curé permet à la jeunesse de danser le dimanche sur la pelouse. Le jeu de cartes, dont les montagnards de la Suisse allemande sont si passionnés, est formellement interdit. Dans toute la vallée, il n'y a pas une auberge, pas le moindre petit débit de vin ou de liqueur. A coup sûr, cela ne fait pas trop l'affaire du voyageur, auquel il peut arriver d'avoir soif, sans être aussi passionné qu'il faudrait de l'excellente eau dont la vallée abonde. Mais cela n'empêche pas que ceux qui ont eu l'occasion d'observer l'effet désastreux de la multiplicité des auberges dans d'autres vallées de la Suisse, ne s'en consolent facilement par l'idée qu'ici du moins l'ivrognerie n'est pas à l'ordre du jour.

Les écarts contre le bon ordre et les mœurs, lorsque par hasard il en survient de loin en loin, sont plus particulièrement du ressort de M. le curé. Un individu s'est-il rendu coupable de quelque peccadille, le curé l'appelle ordinairement chez lui et commence par le censurer en particulier. Persiste-t-il dans ses torts, la censure a lieu publiquement, le dimanche, après la messe, devant la paroisse assemblée, avec menace, s'il ne s'amende, d'être expulsé non-seulement de la paroisse, mais de la vallée. Il est rare qu'un Anniviard résiste à cet avertissement. L'on m'a assuré que même les plus réfractaires ne tardaient pas à venir s'humilier chez M. le curé quand ils avaient été absents quelque temps, à moins toutefois qu'ils ne prennent le parti de s'enrôler dans les régiments suisses, ce qui arrive assez fréquemment.

Naturellement la coutume n'est pas moins sévère pour les femmes. Je sais par un ami qui fréquente le val d'Anniviers, que tout récemment une jeune fille du village de Luc fut condamnée à se tenir debout, pendant la messe, devant un petit autel de la Vierge, afin de servir d'avertissement à ses compagnes.

Est-il besoin d'ajouter que ces traits si particuliers sont destinés eux aussi à disparaître? Déjà les attraits du comfort commencent à séduire les plus riches, depuis que leurs affaires les appellent plus fréquemment dans la grande vallée. On m'a fait voir, dans l'hôtel de Sierre, une petite chambre retirée qui paraît réservée aux gens d'Anniviers, et où ces rigides montagnards viennent de temps en temps faire trève au régime frugal de la vallée, pour participer aux jouissances un peu plus raffinées que la cuisine valaisanne peut leur offrir. Il est vrai qu'ils ne s'y rendent encore que de nuit, et qu'ils ont soin d'en sortir furtivement, de préférence, à ce que l'on m'a assuré, par une fenêtre qui donne sur le jardin, afin de n'être pas reconnus par les gens de la localité qui pourraient en informer M. le curé. Combien de temps cette docilité primitive durera-t-elle ?

Une population aussi routinière que celle du val d'Anniviers ne saurait être qu'intolérante et superstitieuse. Ne recevant leurs inspirations que de leurs curés, qui n'ont eux-mêmes aucun intérêt à leur inculquer des idées de tolérance , les Anniviards se défient de tous les hérétiques, confondus dans un même anathème sous l'appellation générale de *Bernois*. Ce nom remonte probablement à l'époque des guerres de la réforme, alors que les Bernois soutenaient énergiquement la cause du protestantisme. On distingue cependant entre les Bernois d'Allemagne et les Bernois suisses. Mais Suisse ou Allemand, il est difficile de conquérir leur confiance, lorsqu'il est reconnu qu'on est *Bernois*, c'est-à-dire, hérétique.

Les superstitions qui sont à l'ordre du jour chez tous les peuples montagnards, ne font pas défaut au val d'Anniviers. C'est là une terre classique des revenants, des sorciers, des mauvais esprits de toute sorte. Nous en avons signalé un exemple en indiquant plus haut l'origine de la fête des fromages.

Pour se garantir contre les atteintes des malins esprits, il n'est aucun Anniviard qui ne porte sur lui une « médaille miraculeuse. » On a soin d'en munir jusqu'aux petits enfants. Est-il question d'un

danger quelconque, d'une épizotie par exemple? Aussitôt on organise une procession qui fait le tour de la vallée et s'arrête à tous les passages, afin d'en barrer l'accès au méchant esprit. Lorsque les processions ne suffisent pas à conjurer le mal, on a recours au pèlerinage. Aussi les Anniviards sont-ils peut-être les plus zélés de tous les pèlerins. J'ai mentionné plus haut les images et objets bénits de toute espèce qu'on trouve dans chaque maison. Il est peu d'adultes dans la vallée qui n'aient fait au moins une fois le pèlerinage d'Einsiedeln. Dans certaines occasions, lorsqu'un danger paraît imminent, les communes y envoient des députations. En voici un exemple récent: En 1852, parut tout-à-coup en plein midi un renard au milieu du village d'Ayer. Pronostic infaillible que le village serait incendié. Aussitôt la commune s'assemble et on décide qu'on députera six membres de la commune en pèlerinage à Einsiedeln, en leur payant à chacun trente francs. Ainsi dit, ainsi fait. Ils partirent sans tarder. Le village est resté intact jusqu'à ce jour.

Une superstition d'un autre genre a cours dans la vallée. Tout le monde est convaincu que, pendant la nuit, les morts quittent le cimetière de Vissoye et s'en vont en procession jusqu'à la croix près du village d'Ayer, puis qu'ils regagnent leurs tombeaux dans le même ordre. Naturellement, on se garde bien de chercher à les voir, puisque cela porterait malheur, ensorte qu'on n'a pas même la tentation de vérifier le fait. M. le curé l'a dit. En faut-il davantage?

Et pourtant, je l'avouerai, quelque grande que soit l'influence du clergé, quelque absolue que soit l'obéissance qu'il exige et qu'il obtient, on n'en vient pas moins à se demander, après avoir séjourné quelque temps au milieu des Anniviards, si cette remarquable soumission de la part d'une population aussi perspicace et aussi rusée, implique réellement une abdication complète de toute appréciation individuelle en matière de religion, ou bien si elle n'est pas jusqu'à un certain point la conséquence d'une longue habitude, d'une déférence instinctive, qui ne les aveuglerait pourtant pas complètement sur les faiblesses humaines, même là où elles sont censées ne pas devoir exister. On pourrait le croire à en juger par certaines chansonnettes en patois que M. Frœbel est parvenu à se procurer, et dont je me bornerai à reproduire l'un des couplets:

« L'encura s'en va au bos, pé ceueilli des ulagnes
Il prend avoé lui
Pé che divertir
La plus senta fille qu'il à pu chuc choigir. »

Il serait sans doute à souhaiter qu'un souffle de l'esprit du siècle vint dissiper les brouillards qui pèsent un peu trop lourdement sur le val d'Anniviers. Mais on regretterait de lui voir perdre avec ses superstitions cette simplicité primitive, par laquelle ses habitants se distinguent avantageusement de la plupart des autres Valaisans. Il n'y a rien de bien grave dans ce qu'on leur reproche. C'est le moyen-âge si l'on veut, mais un moyen-âge singulièrement tempéré, dont l'aspect n'est pas sans un certain charme, surtout pour celui qui ne place pas le bonheur uniquement dans la poursuite méthodique et rationnelle du bien-être.

Il y aurait cependant un moyen de réaliser, même au val d'Anniviers un progrès sûr et durable, c'est l'instruction. Sous ce rapport, il reste beaucoup à faire. L'importance de l'enseignement est loin d'y être généralement sentie. M. le curé ne pense pas que pour aller en paradis il soit nécessaire d'être savant. Il paraîtrait qu'il n'y a guère que la moitié de la population qui sache lire et seulement un tiers qui apprenne à écrire. Ce n'est pas que les écoles ne soient obligatoires: il y en a une dans chaque commune, par conséquent cinq dans la vallée. Mais les classes ne durent que trois mois d'hiver, plus quelques leçons en été, les dimanches et jours de fête. Les régents sont malheureusement des gens très-peu cultivés. simples paysans ou bien ouvriers aux mines. Leurs appointements sont en conséquence. Ainsi le maître d'école d'Ayer n'a qu'un fixe de six écus valaisans (de 25 batz) soit 18 fr. En revanche, son autorité sur les élèves est d'autant plus illimitée. Je ne sache pas qu'on ait songé jusqu'ici à abolir la verge dans les écoles du val d'Anniviers.

J'ai vainement essayé de recueillir quelque légende locale au val d'Anniviers. La tradition ne joue qu'un rôle très-secondaire chez les Anniviards, comme en général le sentiment de la poésie paraît leur être assez étranger. Ce sont des montagnards prosaïques, bien différents sous ce rapport des habitants des Alpes bernoises et savoyardes. En revanche, ils sont très-habiles plaideurs. On remarque parmi eux des orateurs d'une éloquence remarquable, si

bien qu'en les entendant, le dimanche après la messe, discuter leurs questions communales devant l'église, on croirait plutôt assister à un meeting de *farmers* américains qu'à une assemblée de pâtres des Alpes.

Edouard **Desor**.

Note à la page 113.

DE L'ORIGINE DES ANNIVIARDS.

L'isolement des gens d'Anniviers, d'accord avec leur caractère prononcé et avec certains usages qui leur sont particuliers, tels que les fêtes funèbres, l'habitude de manger de la chair crue et autres traits que nous avons mentionnés, a de bonne heure fait naître l'idée qu'ils sont une race à part. Les uns les font descendre des Huns, d'autres des Hongrois, d'autres des Sarrazins. Eux-mêmes partagent plus ou moins cette idée. « On prétend que nous descendons des Hongrois, me disait M. le curé de Vissoye, mais ajouta-t-il, je ne vois rien dans notre dialecte, ni dans nos traditions qui le prouve. » M. Frœbel, qui a étudié cette question avec un soin particulier, fait remarquer que le seul argument que l'on puisse invoquer au besoin à l'appui de cette opinion, c'est qu'en l'an 926, des hordes de Hongrois pénétrèrent dans la Suisse septentrionale et détruisirent le couvent de Saint-Gall, après quoi, ils franchirent le Rhin à Worms, saccagèrent la Gaule jusqu'à la mer et s'en retournèrent par l'Italie chez eux. Il serait par conséquent *possible*, pense-t-il, qu'un détachement de ces bandes se fût égaré dans les vallées du Valais, peut-être en essayant de gagner l'Italie en franchissant les Alpes. Mais c'est une possibilité et rien de plus.

L'origine tartare ou hunnique des Anniviards repose sur des bases bien plus frêles encore, ou plutôt elle n'en a aucune. Il paraîtrait que ce fut Bourrit qui avança le premier cette opinion, mais, suivant son habitude, sans la justifier d'une manière sérieuse. Il lui suffit d'avoir appris que les gens d'Anniviers habitent successivement les différentes parties de leurs vallées, pour voir dans ce fait un reste des mœurs nomades, tandis qu'en réalité cette coutume, qu'on retrouve ailleurs dans les Alpes, n'est qu'une conséquence de la variété de leurs cultures. La même opinion se retrouve dans l'essai statistique du doyen Bridel, qui crut aussi retrouver dans l'architecture grossière des maisons du val de Nendaz, une preuve d'origine tartare. Bourrit convient à la vérité que leur physionomie ne prête guère à cette hypothèse. Mais cette considération, suivant lui, ne prouverait rien, sinon que

leur physionomie a changé. Et il ajoute naïvement : « La vivacité et la pureté d'un air serein eurent une influence marquée sur les traits de leurs visages; ils devinrent de beaux hommes et leurs femmes prirent une physionomie intéressante » [1]. Il ne vaudrait pas la peine de réfuter une pareille théorie, si elle ne se trouvait reproduite jusques dans des ouvrages contemporains.

L'opinion qui attribue aux Anniviards une origine arabe, n'est pas tout à fait aussi dénuée de fondement. Il existe dans les vallées méridionales du Valais un certain nombre de noms qui sont évidemment arabes, tels que Almaghel, Allalein, Mischabel, Iserabel [2]. Il est d'ailleurs bien avéré que des hordes de Sarrazins ont pénétré jusque dans les vallées des Alpes, lorsque le roi Hugo de Provence s'étant ligué avec eux contre son adversaire Berenger, les envoya, en 942, garder les passages qui séparent l'Italie de la Souabe [3]. Or, ajoute M. Frœbel, cette citation du contemporain Luitprand peut fort bien s'appliquer aux Alpes pennines, puisque nous savons par la célèbre inscription latine de l'église de Saint-Pierre dans le val d'Entremont que les Sarrazins ont effectivement saccagé cette vallée. Il se pourrait dès lors qu'une partie de ces hordes eût trouvé après leur défaite un refuge dans le val d'Anniviers. Je conviendrai volontiers aussi que la physionomie toute méridionale des Anniviards peut prêter jusqu'à un certain point à cette interprétation. Leurs figures brunies, leurs traits fortement accusés, leur œil noir et vif, ont été allégués comme autant de preuves de leur origine sémitique. En les voyant, le dimanche matin, se rendre à la messe enveloppés dans leurs grandes couvertures et chaussés de leurs longs bas qui remontent jusqu'au-dessus du genou, on serait assez tenté de les prendre pour des Arabes ou des Bédouins.

Mais le même raisonnement s'appliquerait avec non moins de raison aux habitants de bon nombre d'autres vallées des Alpes pennines, surtout du versant méridional, pour lesquels on n'a jamais revendiqué une origine pareille. Si les Anniviards appartenaient réellement à une souche étrangère, on devrait en retrouver des traces dans leur langage. Or il ne paraît pas que leur patois soit bien hétérogène. Il ne diffère pas d'une manière sensible de celui de leurs voisins. Parmi leurs noms-propres il y en a bien quelques-uns d'assez bizarres, mais aucun qui rappelle une origine asiatique. Quelques-uns de ces noms indiqueraient plutôt une origine celtique, entre autres le nom de val

[1] Bourrit. *Descrip. des Alpes pennines et rhétiennes,* I, p. 189.

[2] Je dois ajouter cependant qu'aucun de ces quatre noms n'appartient au val d'Anniviers.

[3] Frœbel. Reise, p. 165.

« Dub », ancien nom de la vallée qui, d'après M. Frœbel, signifie en gaëlique vallée sombre, sauvage ([1]).

Quant au nom présent de la vallée, Anniviers, les linguistes diffèrent sur son origine. Ce qui paraît hors de doute pourtant, c'est qu'il est identique avec le nom allemand « Einfisch, » en latin Annivisium. Or, d'après M. Frœbel, cette terminaison « fisch » ne signifie pas poisson, comme on pourrait le supposer. Elle est synonyme de Visp ou Viège, Viesch, Vièze (dans le val d'Illiers), Isenz ou Vesonze, Usenz (l'ancien nom de la Navisanche), et serait dérivé du mot gaëlique « uisge » qui signifie rivière. Resterait à expliquer le sens de la syllabe Anni viers et Ein fisch, que les uns font dériver de l'article gaëlique *an*, d'autres du mot *'Na* ou *Anna*, riche, ensorte que Anniviers ou Einfisch signifierait rivière riche, comme *Reichenbach*.

M. Frœbel cite en outre à l'appui de l'origine celtique des Anniviards, l'usage des fêtes funèbres, qui se retrouvent en Irlande et au pays de Galles, mais qui paraît être complètement étranger aux populations allemandes. Ce serait peut-être ici le lieu de rechercher jusqu'à quel point cet usage se retrouve chez les autres populations de la Suisse romande; mais cela nous conduirait au-delà des limites de notre article. Ce qui paraît certain, c'est qu'il existe quelque chose de semblable dans les vallées de notre Jura et sur le plateau vaudois, où les funérailles sont généralement suivies d'un repas.

Que doit-on conclure de tout ceci, sinon qu'il n'existe point de preuves suffisantes pour assigner aux Anniviards une origine particulière? A part quelques traits qui s'expliquent par leur position isolée, ils ne diffèrent en rien des autres Valaisans de langue française. C'est ce qu'attestent entre autres les chansons que M. Fröbel a recueillies, et qui se rapportent à des évènements qui concernent le Valais tout entier.

([1]) On retrouve le même nom à la Gemmi dans le « Dauben See », et dans la vallée de Tourtemagne, le « Dauben-Wald. »

A LUI

I

Heureux les flancs qui t'ont porté,
Bienheureux le sein de ta mère ;
Heureux l'œil qui te vit auguste et débonnaire,
Bénissant et persécuté.

Heureux qui te suivit sur la ronce et la pierre,
Marchant à tes côtés, te prenant pour appui.
Heureux qui t'entendit épancher ta prière
Sur la montagne, dans la nuit.

Heureux est l'hôte qui te fête
Et le petit enfant que tu prends dans tes bras,
Heureux qui sur ton sein peut incliner la tête
Et te parler tout bas.

Plus heureuse qu'eux tous la pauvre pécheresse,
Qui ne sait que s'abattre et que s'anéantir,
Qui ne sait que mêler un baiser de tendresse
Aux pleurs brûlants du repentir.

1 novembre 1849.

II

Oui, Seigneur, tu me vois encore
Assis où depuis si longtemps
J'appelle, je cherche et j'attends.
Ah! fais enfin lever l'aurore
Sur ce pauvre cœur qui t'adore;
Dans ce pauvre cœur qui t'implore
Fais enfin germer ton printemps.

10 novembre 1849.

III

Quand je n'ai pas de mot pour dire ma souffrance,
Quand je suis sans désir, sans force, sans appui,
Quand je suis « las de tout, même de l'espérance »
Mets la main sur mon cœur et calme mon ennui.

Quand le remords en moi soulève avec tempête
Les flots d'un océan qui n'a ni fonds, ni bords,
Sous le fardeau caché quand j'incline la tête,
Mets la main sur mon cœur et calme mes remords.

De mon passé, de mon doux bonheur, de ma vie
Quand les débris épars ont jonché le chemin,
Quand l'âme de mon âme à son tour m'est ravie,
Mets ta main sur mon cœur et calme mon chagrin.

Quand l'ange de la mort touchera ma paupière,
Quand à des cieux connus adressant mes adieux
Pour la dernière fois j'aurai vu la lumière,
Mets ta main sur mon front et ferme-moi les yeux.

7 octobre 1854.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 10 février 1855.

Sommaire : Succès inoui de l'emprunt. Queue aux mairies. Vente des places. Vote de confiance. — Contraste avec l'Angleterre. L'armée anglaise. Le gouvernement. — Étude sur Gérard de Nerval. Son caractère. Sa bienveillance. Services qu'il rendait. Sa modestie. Son amour du mystère. Ses nombreux pseudonymes. Sa préoccupation de ses aïeux. Vide qu'il laisse. Son talent. Sa rêverie. Ses hallucinations. Jupiter-Ammon. Les mystères d'Isis. La jarretière de la duchesse de Longueville. Sa vie errante. Comment il avait voyagé en Orient. Ses ouvrages. *Aurélia*. Peinture du rêve. Pensées de suicide. Son manque d'argent. Ses fantaisies. La perruche. Le homard. Son louis. Sa dette de mille francs. Les cabarets des Halles. Mis au violon. Ses derniers jours, ses dernières nuits. La rue de la *Vieille Lanterne*. Conjectures. Ses obsèques. Une idée d'Alexandre Dumas. Conclusion.

On sait le succès inoui de l'emprunt et à quel point il a dépassé toutes les hypothèses les plus favorables, celles même que l'on n'eût pas osé aborder. Jamais confiance pareille et pareil empressement. Plus de deux milliards, au lieu de cinq cents millions que le gouvernement demandait. Non-seulement on faisait queue à la porte des mairies et du trésor, mais on y passait la nuit, pour avoir chance de pouvoir entrer le matin. On y vendait des places, car le génie populaire parisien pour ce genre de commerce et d'exploitation de la voie publique, n'avait pas manqué de mettre une telle circonstance à profit : des commissionnaires, des hommes de peine, ont ainsi gagné leurs trente francs à cette station de quelques heures ; on en cite qui, d'une aube à l'autre, ont su rencontrer jusqu'à trois ou quatre fois cette bonne aubaine : ce n'était pas une mauvaise journée ! et ils ont

dû avoir de l'emprunt une opinion aussi favorable, comme placement de leur temps, que les rentiers, grands et petits, comme placement de leur argent.

Les avantages évidents et considérables que le gouvernement offrait aux souscripteurs ne peuvent cependant expliquer à eux seuls un résultat si prodigieux. On a voulu rappeler à ce sujet la fameuse banque de Law et cette fureur délirante des actions du Mississipi, pour lesquelles, au commencement du siècle passé, on s'était étouffé à Paris dans l'étroite rue Quincampoix ; mais quelque fiévreuse que la spéculation soit aussi de notre temps, elle est pourtant devenue plus avisée, elle n'en est plus à l'enfance de l'art, elle sait son métier, et si elle s'y ruine parfois, ce n'est pas en se payant de chimères. D'abord, donc, les avantages de l'emprunt sont réels; mais ensuite, il faut le remarquer, ils ne le sont cependant qu'autant que l'on croit à la solidité de l'emprunteur, c'est-à-dire, du gouvernement. Aussi, en admettant même, si l'on veut, que chaque prêteur ait été mû essentiellement par l'appât d'un bénéfice, le succès de l'emprunt n'en est pas moins, dans l'ensemble, un véritable vote de confiance, vote d'autant plus clair et retentissant qu'il s'est formulé, non en belles paroles, mais en espèces sonnantes. Comparez, pour l'effet produit en Europe, ces deux genres de sons si différents : le tintement argentin de deux milliards souscrits par ou pour la France, et, en Russie, le bruit lugubre et sourd du papier-monnaie.

Ce résultat s'accroît encore si l'on songe à la destination de l'emprunt, la guerre, et quelle guerre! à l'empressement de toutes les classes de la population, surtout à celui des petits rentiers, et enfin à la vieille habitude française de cacher et d'enfouir plutôt que de placer son argent. Assurément nul ne peut dire ce qui en sera des grands événements dans lesquels l'Europe se voit de plus en plus engagée, en dépit de toutes les résistances, et semble poussée comme par une force supérieure; mais, en attendant, il faut reconnaître aussi que l'emprunt, indépendamment de son utilité positive, est une victoire pour la France, équivalente tout au moins dans son genre à celles d'Inkermann et de l'Alma.

Quelle que soit donc l'issue de la guerre, et eût-on de justes raisons de trouver que, dans son développement rapide et imprévu, elle devient hasardeuse et menaçante pour l'avenir de tous, la France jusqu'ici n'y paraît point écrasée; loin de là : elle s'y redresse au contraire, et s'y relève; elle y fait face grandement et facilement, de tous les côtés à la fois : sur terre et sur mer, par le courage et la discipline,

par l'administration et par l'argent, par des ressources de tout genre et une richesse qu'on ne lui soupçonnait pas.

Si après cela nous tournons les yeux sur l'Angleterre, quel contraste déplorable, et non moins subit qu'inattendu! Là, excepté la richesse, qui, on a beau dire, ne donne pas tout, là, tout manque. Une armée héroïque, mais sans une autre pour la remplacer, et déjà fondue au feu des batailles ou sous les neiges et les pluies de l'hiver; des cœurs vaillants, mais qui ne savent que se battre et dédaignent, repoussent comme au-dessous d'eux tout autre travail, même celui de se garder; qui n'auraient pas l'idée de s'ingénier un peu pour améliorer leur position, comme le fait le soldat français, en cela aussi plus spirituel et dont le joyeux courage vaut mieux que cette morne indifférence; une solidité admirable dans le combat, mais après, l'inertie, ou l'ignorance dans les autres parties non moins importantes de l'art de la guerre; peu de discipline, peu de vigilance, peu d'ensemble, peu d'entente, peu de ressources et de connaissance du métier dans les chefs et dans les soldats; une administration militaire nulle ou pire que si elle n'existait pas; un manque absolu de choses de première nécessité, ou des envois énormes devenant inutiles, arrivant trop tard, jetés, perdus, égarés, gâtés, préparés à grands frais et, parvenus à destination, gisant inutiles sur la plage; des baraques qu'on ne peut monter faute de clous, et qui finissent par passer pièce à pièce au feu du bivouac, comme de simple bois: voilà, comme on sait, un aperçu de la triste situation de l'armée anglaise.

En regard d'un état de choses si lamentable, le soldat français (toutes les relations le constatent, et nous avons nous-mêmes à cet égard le témoignage d'un voyageur impartial arrivé dernièrement de Crimée), le soldat français, disons-nous, gai, léger, fertile en expédients, bien nourri, bien vêtu, se sentant soigné, protégé de loin et de près, portant alègrement le fardeau d'une si rude guerre, y joignant au besoin celui de ses alliés, faisant à cette heure leur travail de tranchée, accourant à leur aide dans les embuscades et dans les surprises, partageant avec eux ses ressources plus abondantes ou qu'il sait mieux utiliser; l'officier, dont les privations sont relativement plus grandes, murmurant bien un peu quelquefois d'une vie si dure, frondeur, jugeant davantage les chefs, prenant parti pour tel ou tel général, mais tous néanmoins pleins d'ardeur et de courage; toute cette vaillante armée française supportant tout, bravant tout, les lenteurs du siége, les rigueurs de la saison, veillant l'arme au bras, et n'ayant d'autre impatience que celle de l'assaut ou d'une bataille, qu'elle attend comme son plus beau jour.

Enfin, du côté des Anglais, pour achever le contraste et pour couronner le tout, non-seulement une armée fondue, abîmée, désorganisée, nul soin, nulle prévoyance, fautes sur fautes, peu de discipline, point d'hommes vraiment supérieurs, point d'administration militaire qui mérite ce nom; mais de plus, durant toute une semaine, point de gouvernement! un pouvoir tiraillé par des coteries, une aristocratie impuissante et jalouse; un ministre, lord Russel, qui ne sait, quand il voit tout perdu, que donner sa démission et se retirer du désastre, accuser ses collègues, rejeter sur eux injustement ce qu'il a fait ou laissé faire avec eux; d'autres, plus courageux, qui n'abandonnent pas leur poste au moment du péril, mais qui ne parviennent pas mieux à le conjurer; de grands orateurs, de grandes positions, de grandes personnalités, mais pas de grands caractères: l'Angleterre, en un mot, avec un commerce et des richesses immenses, mais point de soldats; au début cependant d'une formidable guerre continentale, et ainsi sur le point de ressembler à Carthage ou à Venise dans leur décadence.

Si, dans l'élan national, dans le mouvement, pour ainsi dire, *privé*, qui fait surtout son génie et sa force, l'Angleterre ne trouve pas ce que son gouvernement n'a pas su lui donner, son prestige est détruit, perte bien autrement grande que celle d'une armée! encore un peu, et elle va être percée à jour. Triste fait, malheureusement trop flagrant, et qu'il nous coûte d'enregistrer; car nous croyons à l'Angleterre une place dans le monde, non-seulement matérielle, mais morale, bien plus essentielle et plus vaste qu'on ne le pense au point de vue purement français ou même à celui du continent, et son affaiblissement serait, à nos yeux, un affaiblissement énorme dans la cause de la civilisation et de la liberté.

—

Après notre petit résumé ordinaire de la situation générale, nous voudrions bien maintenant nous occuper de productions et de nouvelles littéraires, qui sont davantage de notre ressort. Il en est même que nous avions déjà notées pour l'autre mois, comme les *Nouvelles pour l'enfance et la jeunesse* de notre compatriote et ami M. Porchat, sa traduction de *Charlotte Ackermann*, et d'autres publications récentes. Le manque de place nous oblige encore à les ajourner; mais, nous l'espérons bien, ce n'est que partie remise, et qui peut l'être sans trop d'inconvénient, quand il s'agit de livres qu'il n'est pas absolument nécessaire de saisir au passage, sous peine de les voir à l'instant disparaître et de n'en retrouver nulle trace plus tard. Aujourd'hui, il nous faut avant tout raconter ce qui a été l'événement et,

comme on dit, la *sensation* de Paris au commencement de cette dernière quinzaine. Outre le curieux et dramatique intérêt de nombreux détails que nous devons surtout à des communications particulières, il en ressort plus d'une vue singulière et peu connue sur Paris même, comme aussi peut-être un utile et grave enseignement.

—

Le monde des littérateurs, des artistes et de la presse vient de perdre en Gérard de Nerval un homme qui y tenait une place tout à part, mystérieuse et cependant très marquée, tantôt apparaissant au grand jour, tantôt fuyant, pour ainsi dire, comme lui et se renfonçant dans l'ombre. Chose plus rare encore! il était fort aimé de ses confrères, malgré l'originale distinction de son talent et d'assez vifs éclairs de renommée qui revenaient toujours le signaler de loin en loin dans l'obscurité où il se plaisait. Un de ses amis, M. Champfleury, le conteur réaliste, mais qui n'en conte pas moins bien, car il sait choisir ses réalités, faisait une remarque fort juste, qui est à elle seule une belle louange, et que de longtemps sans doute nul autre ne méritera. « Gérard de Nerval, observait-il, est le seul homme de lettres qui n'ait jamais dit de mal de personne, et dont on n'en ait jamais dit. »

Ce silence de la malignité humaine à son égard, il le devait sans doute en partie, au moins pendant ces dernières années, au respect commandé par son état d'esprit, qui sur certains points, et quelquefois avec des accès plus marqués, devenait réellement maladif; mais au commencement, et jusqu'à la fin, il le devait surtout à son caractère essentiellement doux et inoffensif. Il y joignait de plus une bienveillance active, désintéressée et cordiale. Lui qui ne savait rien faire pour lui-même, il le savait très bien pour les autres, n'épargnant alors ni pas, ni démarches, ne ménageant ni ses sollicitations, ni son influence; et son nom, son talent, l'amitié qu'on lui portait lui en donnaient auprès de plusieurs hommes en place et en crédit, auprès des libraires, des directeurs de théâtre et des rédacteurs de journaux. Incapable de se fixer, de s'arranger, de songer le moins du monde pour lui au lendemain, il laissait sa propre vie flotter à l'aventure, au point de n'avoir plus à la fin, littéralement, ni feu ni lieu; mais au milieu de cette existence à l'abandon et perpétuellement errante, il était toujours disposé à venir en aide à ses amis, comme il pouvait et comme on le lui demandait, à leur prêter ses idées et sa plume, ce qui pour lui était le moins.

Dans une carrière littéraire déjà longue, car il avait débuté peu après 1830, il a pris une part plus ou moins notable, essentielle par-

fois, tantôt pour la rédaction et le style, tantôt pour l'invention, tantôt pour les deux ensemble, à maints travaux signés cependant d'un seul nom, et ce n'est pas le sien. Son ami Théophile Gautier, et d'autres, en savent bien quelque chose, Théophile Gautier surtout, et peut-être ne l'ont-ils pas dit assez haut. Quant à ce dernier, avec lequel il était particulièrement lié depuis de longues années, il ne le remplaçait pas seulement au feuilleton de la *Presse*, pendant ses absences et ses voyages; il est de notoriété parmi leurs amis communs et leurs connaissances, qu'il l'a aidé, *soufflé* dans plusieurs de ses ouvrages : Théophile Gautier avoue lui-même qu'il n'a point le don de l'invention, qu'il ne saurait pas imaginer et combiner une nouvelle, par exemple : « Faites-moi le fond, dit-il, et alors je mettrai là-dessus un glacis superbe.» Eh bien, le fond, le dessous, germe ou charpente, ce qui est caché sous l'œuvre et qu'on ne voit pas, mais ce qui la supporte ou lui a donné naissance, il paraît que c'est souvent Gérard de Nerval qui le faisait. Il avait même été autrefois le collaborateur d'Alexandre Dumas dans plus d'un drame dont un seul porte son nom, celui de *Léo Burckart.*

Loin de se plaindre de ce rôle obscur de collaborateur et même, qu'on nous passe l'expression, de *préparateur* de chimie littéraire, il s'y plaisait, soit par modestie naturelle, soit aussi, semble-t-il, par son amour instinctif de tout ce qui était secret et mystérieux. Parmi les ouvrages qu'il a signés (et malgré ses collaborations anonymes la liste en est encore assez longue), aucun ne l'est de son vrai nom. C'était *Aloysius*, *Pérégrinus, lord Pilgrim*, etc. Il affectionnait l'idée renfermée dans ces deux dernières désignations, qui rappelaient sa vie toujours errante et *pérégrinante,* de rue en rue à Paris, ou même, car il avait beaucoup voyagé, de pays en pays, y compris celui de l'imagination et de l'âme. Ce nom de *Gérard de Nerval*, qui avait fini par passer pour le sien et qui est inscrit sur sa tombe, était encore un pseudonyme : il s'appelait en réalité *La Brunie*, dont Nerval (*noir val)* a dû être aussi, dans ses idées, une sorte de traduction. Comme en général les mystiques, il attachait une grande importance aux noms, qui, à vrai dire, ont toujours un sens à l'origine des langues et des sociétés, et, dans la Bible même, quelque chose de prophétique et de sacré.

Dans quelques-uns de ses ouvrages, dans les derniers surtout, il se montre aussi très préoccupé de ses aïeux inconnus, de sa race, de sa famille, il revenait là-dessus avec plus d'insistance encore dans la conversation : c'était même l'un des thèmes les plus habituels de ses

aberrations d'esprit, l'un des plus caractéristiques. Cet amour du mystère et ce genre de préoccupation tenaient sans doute avant tout à des idées particulières et à sa nature intime, mais peut-être aussi à quelque secret de famille. Son père, ancien chirurgien militaire de l'Empire, vit encore; sans être brouillés, ils se voyaient peu, et le père, très âgé il est vrai, n'a pas réclamé le corps de son fils. Ce sont les amis de Gérard de Nerval et la *Société des Gens de Lettres* qui lui ont rendu les derniers devoirs. Il y avait foule à son convoi, mais surtout d'écrivains et d'artistes.

Tout ce monde a bien senti à cette heure, — mieux que du vivant de celui dont il allait conduire au moins la dépouille à une demeure fixe et assurée, — a bien senti, voulions-nous dire, qu'il s'était fait dans son sein un véritable vide par cette subite disparition non-seulement d'un vieil ami de vingt ans, d'un caractère bon et aimable, mais d'un talent qui ne se remplacerait pas. Celui de Gérard de Nerval n'atteignait pas sans doute les hauteurs du génie, son vol conquérant, facile et sublime; il n'y aspirait pas non plus; mais, dans une région plus moyenne, son talent était cependant très à part et bien à lui.

Elégant, délicat, choisi; souple et rapide; à la fois coulant et soutenu; pur, correct sans raideur, sans manière et sans pédanterie; ayant le brillant, la vraie fleur, et non pas le vernis; aux antipodes du vulgaire, mais pourtant rempli d'observations justes, inattendues et fines, en même temps que de caprice, de verve, d'*humour*, de saillies et de surprises; surtout éminemment sincère, jusque dans ses plus grandes bizarreries : tel est, dans ses traits principaux, le talent de Gérard de Nerval, et tel il se montre mieux aujourd'hui. Talent complet en son genre, il est arrivé, dans quelques-unes de ses œuvres, à toute la réalisation, croyons-nous, que semblait comporter sa nature : à la fermeté de plume par la longue habitude d'écrire, et, sinon à la maturité morale, du moins à la maturité littéraire.

Dans son imagination vagabonde, il a la grâce et le charme, mais la sérénité lui manquait. Les idées les plus profondes ou les plus étranges ne l'effrayaient pas; elles l'attiraient au contraire, et il s'y est perdu : il en a abordé, traversé, hanté plus d'une dont le commun des esprits ne se doute même pas. Néanmoins, sa sphère d'observation et de création reste assez étroite. Quoique sa pensée s'élançât dans l'espace sans bornes, et peut-être parce que c'est là qu'elle s'élançait le plus volontiers, il n'a pas embrassé, tant s'en faut, ni même parcouru dans son étendue tout le champ si divers de la vie et de l'humanité. Il y était solitaire, il y portait une pensée à lui, et n'a fait

que d'y errer. Malgré mille détours fantasques ou gracieux, sa rêverie n'a qu'une ligne, elle ne décrit pas un ensemble, un orbe complet, où, comme dans les œuvres du génie, la nature et l'homme se retrouvent tout entiers.

Toutefois, comme écrivain, la rêverie est bien son cachet; et à cet égard, sinon par le genre et l'étendue du talent, il y avait en lui du La Fontaine. Il en avait aussi la douceur et la facilité, en quelque degré même, disent ses amis, la naïveté et la bonhomie, dans son caractère inoffensif, enfant et contemplateur. Mais il n'en avait pas le calme, et au lieu de rêver seulement

> Une ample comédie à cent actes divers
> Et dont la scène est l'univers,

au lieu de ce don de réfléchir, comme le miroir d'un lac tranquille, le monde qui l'entourait, la rêverie de Gérard de Nerval avait devant elle les abîmes, et avant qu'il s'y jetât lui-même, elle s'y élançait.

A moins d'en être averti, on ne s'en aperçoit pas dans ses ouvrages, excepté dans les derniers, où encore cela ne se sent qu'à un bien petit nombre de traits; car ils sont très suivis jusque dans leurs caprices, d'une sûreté de plume étonnante dans leurs détails les plus subtils, les plus ténus, et, avec un singulier art de transitions, aussi finement que logiquement enchaînés. Cependant le fait n'est malheureusement que trop vrai: si la plume de Gérard de Nerval restait ferme, son esprit, en quelques parties du moins, était troublé, ébranlé! Etrange phénomène! le talent demeurait sain ou paraissait tel; mais l'âme était malade: c'était le coursier qui porte encore son maître blessé.

Il avait passé quelque temps dans la maison de santé du docteur Blanche, et il n'en était pas sorti guéri; au contraire, plutôt exaspéré: se figurant qu'on avait voulu l'y tourmenter à plaisir, disant que lorsqu'il devait recevoir la visite de ses amis, on le contrariait auparavant tout exprès pour l'exciter et le faire passer réellement pour fou aux yeux de ceux qui le visitaient; enfin ayant pris en horreur le docteur Blanche, qui l'avait recueilli et ne pouvait avoir à cela d'autre intérêt qu'un intérêt d'humanité.

Depuis sa sortie comme avant, il revenait fréquemment dans la conversation sur certains points où il n'était que trop évident qu'il déraisonnait: ainsi, cette idée de sa vie antérieure et de ses aïeux, idée dont nous avons déjà dit qu'il était fort préoccupé, et qui est si marquée dans sa dernière nouvelle, *Aurélia* ou le *Rêve et la Vie*, pu-

bliée par la *Revue de Paris*. Sur ce sujet qui lui tenait tant à cœur, il disait, par exemple, à un de nos amis : « Je ferais bien faire mon portrait, mais il y a encore une chose qui m'arrête. Je suis de la race de Jupiter-Ammon ; je le sais ; d'ailleurs j'ai vu ma momie (dans une nécropole qu'il indiquait), et je m'y suis parfaitement retrouvé : c'est le même corps et la même tête, seulement il y manque les pieds, qui ont été coupés. Il y a aussi le nez qui est différent, mais ce n'est qu'en apparence ; je sens, à l'os (et il le pressait entre ses doigts) que, par dessous, le nez est bien tel dans sa charpente. Aussi, de là jusque là, ajoutait-il en désignant la limite, du milieu de ses jambes au milieu de sa figure, de là jusque là je suis très beau, et on en était très frappé chez le docteur Blanche quand je me baignais. » Dans *Aurélia* il retrouve une longue suite de parents et d'ancêtres au monde des âmes, mais entourés de paysages qui lui rappellent les bords du Rhin et la Flandre française, « où ses parents avaient vécu et où se trouvent leurs tombes » Il disait encore à notre ami, toujours avec cette idée de mélange et d'identité de vie actuelle et antérieure. « Je viens de faire mes examens pour être reçu aux mystères d'Isis ; je craignais beaucoup, car c'est fort dangereux, si l'on n'est pas admis, de tenter l'épreuve ; mais j'avais trouvé un livre, qui m'a été du plus grand secours, et j'ai très bien passé. On m'a même décerné le triomphe, mais j'ai refusé cet honneur, je l'ai cédé à Dumas. Je savais, d'ailleurs, que si on l'accepte, après on vous *casse*...., » et faisant une légère pause, « on vous casse..... comme un pot, » ajoutait-il froidement. Il prétendait aussi avoir en sa possession la jarretière de la duchesse de Longueville, et tirant de sa poche un cordon de soie qu'il montrait mystérieusement, il assurait que M. Cousin, admirateur passionné de la célèbre duchesse, lui avait fait des propositions pour acquérir ce trésor. Tout cela était dit du ton le plus uni, et parfois avec des malices qui ne l'étaient probablement pas d'intention, mais qui ne l'étaient que mieux de fait. « Dumas, observait-il, est le seul de mes amis qui ne soit pas venu me voir quand j'étais chez le docteur Blanche. Il a bien fait, car s'il était venu, on ne l'aurait pas laissé sortir. »

La rêverie, chez lui, allait donc, sur de bizarres ou pénibles sujets qui obsédaient sa pensée, jusqu'à l'hallucination, jusqu'à la folie, et tel en était le tour habituel, doux, curieux, savant même et tenant de l'illuminisme, plutôt que dangereux.

Esprit dévié, n'habitant plus qu'à moitié notre planète, flottant, errant, il l'était aussi dans ses habitudes et sa manière de vivre. Il était toujours en course, et faisait des absences continuelles : il vous arri-

vait, on jouissait de sa présence et de sa conversation, qu'il avait et spirituelle et facile, et où on l'écoutait volontiers; on croyait le tenir, puis il disparaissait subitement, et des jours, des semaines, des mois se passaient sans qu'on sût où le retrouver. Il allait à la campagne, errant dans les environs de Paris, de ville en ville, de bourgade en bourgade, ou à Paris même, de rue en rue, de quartier en quartier, travaillant dans les cafés et dans les cabarets, couchant où il se trouvait, quelquefois nulle part, car à la fin surtout il était devenu un vrai noctambule. Ses amis, et dans le nombre il en avait de riches, quelques-uns même de vraiment dévoués, avaient voulu maintes fois lui arranger une demeure à lui, mais impossible de le fixer. Il aimait aussi beaucoup les voyages, allait fréquemment en Allemagne, où il était bien accueilli, assez connu, semble-t-il, et où l'on appréciait fort ses écrits. Il partait, séjournait et revenait on ne sait comment. Il était allé en Orient avec un ami; mais là encore il disparaissait souvent, et on le perdait de vue pendant quelques jours. Que faisait-il? comment vivait-il? on n'en a jamais rien su. Il est à présumer qu'il entrait au hasard dans les maisons, sous les tentes, et que, remarquant en lui des traces d'un dérangement d'esprit, on le recevait, on le traitait avec ce respect que les Musulmans et les Orientaux en général ont pour les fous, en qui ils voient une sorte de sceau mystérieux et sacré.

Tels sont quelques-uns des détails que nous tenons de personnes qui l'ont approché de très près. On en peut lire d'autres encore, généralement assez vrais, dans sa biographie par M. Eugène de Mirecourt, dans les articles nécrologiques de l'*Indépendance belge*, de la *Presse* (par Théophile Gautier), surtout dans celui du *Siècle* qui est simple et bien senti; il est de M. Edmond Texier. Mais on le trouvera surtout lui-même dans ses propres ouvrages. Le meilleur est le *Voyage en Orient*, et l'un des plus connus la traduction de *Faust*, dont Gœthe se déclara très-satisfait, disant « qu'il n'aimait pas à lire le *Faust* en allemand, mais que dans cette traduction française tout agissait de nouveau avec fraîcheur et vivacité. » Sa plus charmante nouvelle est celle de *Sylvie*, insérée dans la *Revue des Deux Mondes*; sa plus étrange, celle d'*Aurélia* ou le *Rêve et la Vie*, dont la première partie parut quelques semaines seulement avant sa mort dans la *Revue de Paris*: on en a retrouvé à peu près la fin, écrite sur de méchants petits bouts de papier; sans doute elle sera publiée aussi. Jamais on n'a mieux peint le rêve, avec ses transitions brusques qui paraissent cependant toutes naturelles, ses transformations tantôt vagues, tantôt splendide-

ment colorées; le rêve, où *l'on ne voit jamais le soleil*, mais où les corps sont lumineux par eux-mêmes, comme Gérard de Nerval a soin de le remarquer: oui, *Aurélia*, c'est bien le rêve peint d'après nature, pris sur le fait. Le fond est une histoire vraie. Cette dame que l'auteur appelle Aurélia, qu'il poursuit sur la terre et dans le monde invisible, dont l'étoile lui apparaît et lui revient sans cesse dans ses excursions de cette vie au pays des âmes et à sa vie antérieure, c'est (nous pouvons bien le dire puisqu'on l'a déjà publié) c'est Jenny Colon, une charmante actrice morte assez jeune il y a déjà bien des années, dont Gérard de Nerval s'accuse « d'avoir, en de faciles amours, outragé la mémoire, » après l'avoir seule véritablement aimée et malgré sa disparition de cette terre, après être toujours resté lié avec elle par des influences et des conjonctions mystérieuses. *Lorely*, les *Filles de feu*, les *Souvenirs d'Allemagne* ont aussi un fonds réel. Enfin, dans un morceau publié tout récemment par l'*Illustration* qui l'a intitulé: *Dernière page de Gérard de Nerval*, il raconte un petit voyage qu'il a fait tout à l'aventure, dans les vieilles villes abandonnées et solitaires des environs de Paris, à Saint-Germain, à Senlis, à Pontoise; il les décrit d'une manière charmante, très fantastique et très réelle à la fois, et mêlant à ses impressions ses propres souvenirs d'enfance ou de temps plus heureux: il semble que l'on entende encore le récit d'un songe, et cependant c'est bien le pauvre malade errant que l'on voit, que l'on suit pas à pas.

Cette existence mélancolique et à l'abandon devait avoir une fin tragique, il fallait presque s'y attendre. Ses amis, ses amis littéraires surtout, qui le voyaient le plus souvent, y ont-ils assez pensé? On a dit que l'article de Théophile Gautier sentait le remords; mais c'est bien difficile, pour ne pas dire impossible, avec ces malades qui vous échappent toujours, de prévoir et de prévenir. Cependant il est sûr que l'état de Gérard de Nerval commençait à trahir des symptômes inquiétants. Il parlait de tuer quelqu'un, surtout ses amis, qui, disait-il maintenant, ne lui avaient jamais fait que du mal. Quand il entrait chez ses connaissances, son premier soin était souvent d'aller à la croisée, et de voir, disait-il, si elle était assez haute pour qu'on fût certain de s'y tuer en s'y précipitant. Il avait aussi fait l'acquisition d'un couteau, mauvais petit couteau de quelques sous, selon les uns, mais qui pouvait devenir dangereux entre ses mains, selon d'autres. Avec cela, il vivait pourtant au total comme à l'accoutumée; on le recevait, on l'écoutait, il ne disait rien de beaucoup plus étrange qu'à l'ordinaire, et on le laissait aller et venir comme il voulait, sans autrement penser à lui quand il n'était plus là.

Il n'avait pas de fortune et presque jamais d'argent, quoiqu'il en gagnât assez par ses ouvrages. Mais aussitôt reçu, aussitôt dispersé, plutôt que dépensé, on ne sait comment. Le matin avec cinq cents francs, et avec rien à la fin de la journée. Il avait tout semé dans ses courses à droite et à gauche, parfois achetant un objet de luxe qui lui plaisait, la première fantaisie venue, et le plus souvent en faisant cadeau à ses amis. C'est ainsi qu'il voit un jour une perruche. « Tiens! c'est joli, une perruche! » et il l'achète et la porte à Méry. Une autre fois, c'est un homard qui le tente, et il le porte à Jules Janin : était-ce une involontaire malice, celui-ci ayant donné un jour l'épithète de *cardinal des mers* au homard, d'un beau rouge il est vrai, mais seulement quand il est cuit?

Il continuait donc sa vie errante. Ce qu'il lui aurait fallu, et ce qu'on n'a pas pu ou su lui procurer, c'eût été une pension d'homme de lettres, et surtout un pied-à-terre, un coin, si pauvre fût-il, où il eût pris l'habitude de se réfugier et se sentît assuré d'être reçu, n'importe à quelle heure de la nuit. Le logement de ses amis était bien toujours à sa disposition, mais il n'y avait pas la même facilité d'accès à toute heure, il fallait réveiller et braver le concierge; de plus, il était très délicat, timide, et en quelque sorte *fugitif* aussi quand il avait besoin d'un service et se trouvait dans l'embarras. M. Arsène Houssaye, le directeur du Théâtre Français, lui avait dit qu'il y aurait toujours de l'argent pour lui à la caisse du théâtre, qu'il n'avait donc qu'à s'y présenter toutes les fois qu'il en aurait besoin, mais, sachant l'impossibilité où il était de se garder quelque argent, M. Arsène Houssaye avait donné ordre qu'on ne lui remît qu'un louis à la fois. Gérard de Nerval se présenta donc à la caisse, reçut son louis, mais bientôt il n'y retourna plus. Un homme qui s'est acquis de la célébrité par des affaires de Bourse et de journaux, M. Mirès, à ce qu'on nous a aussi rapporté, ayant été averti de sa position, lui dit un jour, en s'y prenant avec les ménagements nécessaires et avec délicatesse, qu'il serait heureux de lui être agréable et de mettre à sa disposition quelque petite somme qu'il lui rendrait quand et comment cela lui conviendrait, en argent ou en manuscrits. Gérard de Nerval, charmé de cette courtoisie, accepta un billet de mille francs; mais cette dette lui pesait, et il disait, nous contait une personne qui le tenait de lui-même, qu'il n'aurait pas de repos avant d'avoir rendu cet argent : c'est au point qu'avant sa mort il en avait déjà rendu sept cents francs.

Il n'était donc pas facile de lui venir en aide, et pourtant il en avait plus besoin que jamais, car il est mort sans feu ni lieu et dans le der-

nier dénuement. Il était devenu tout à fait noctambule. Il allait souvent dans les cabarets voisins des Halles, qui restent ouverts toute la nuit. Ces tristes refuges, parmi lesquels il y en avait naguère un de célèbre, celui de *Paul Niquet*, sont fort mal hantés, fort mal famés à juste titre, et la police y fait souvent des descentes soudaines. Sauf, d'ailleurs, qu'il se laissait aller depuis quelque temps à boire de l'alcool, Gérard de Nerval y vivait d'ailleurs innocemment et à sa manière : observant, écoutant, prenant part à la conversation, s'y imposant même, étonnant parfois ce monde étrange par ses idées, bien plus étranges encore, et si peu faites pour de tels auditeurs. S'il en obtenait d'abord quelque attention vague et une sorte d'intérêt ébahi, il paraissait qu'il réussissait rarement à le fixer et qu'il finissait même par impatienter. Un soir (c'est lui-même qui l'a raconté à un de nos amis), il se trouvait assis entre deux habitués, gros et forts, qui l'écoutèrent assez longtemps sans mot dire. A la fin, l'un des deux s'écria : « Mais au fait, il est drôle, ce Monsieur! il nous parle là depuis une heure, et nous ne le connaissons pas : il est *embêtant!* » — Apprenez, répliqua aussitôt Gérard de Nerval, que je ne suis ni bête ni embêtant; au contraire, partout où je vais, l'on m'écoute volontiers. »

Dans ce genre de vie et de société, qui sait quelles singulières aventures lui seront arrivées! Mais enfin voilà comment il paraît que ses derniers jours se sont passés, à errer de cabarets en cabarets. A en croire un récit publié par l'*Indépendance belge,* qui le donne pour être d'un des plus intimes amis de Gérard de Nerval, le mercredi, 24 janvier, à midi, un de ses amis d'enfance recevait de lui un billet ainsi conçu : « Viens me reconnaître au poste du Châtelet.» Voici, en substance, la suite de ce récit, dont nous prenons seulement les traits essentiels et paraissant concorder avec les faits précédents, que nous tenons de source certaine.

« Cet ami d'enfance (M. Millot) se hâta d'aller au poste du Châtelet. Dès qu'il eut réclamé Gérard de Nerval, le pauvre poète — le pauvre fou — sortit du *violon* accompagné de deux soldats. On ne saurait dépeindre l'impression que ressentit M. Millot à la vue d'un ami si cher dans l'attitude accablée d'un homme qui n'a plus ni feu ni lieu, pas un sou dans sa poche et vêtu comme aux beaux jours de juillet (d'un habit de bal qu'il s'était fait faire cet été à Munich pour les fêtes de la Cour). Or, on était au 24 janvier, et la Seine charriait des glaçons.

Un officier de police vint interrompre l'accolade des deux amis. Il crut qu'il était de son devoir de faire un sermon à ce pauvre homme de génie pris entre le froid, la faim, la folie et la mort. Gérard de Nerval écouta patiemment ce long discours comme s'il avait été adressé à

un autre et par simple curiosité littéraire. Ce morceau d'éloquence se terminait par ces mots sacramentels : — Allez et ne vous y faites plus reprendre. — Gérard de Nerval inclina la tête et sembla éprouver un coup terrible sous le poids de cette menace.

— Ne vous y faites plus reprendre, murmura Gérard, mais où irai-je donc quand j'oublierai de rentrer chez moi !

— Mon cher ami, lui dit M. Millot, avec des larmes dans les yeux, explique-moi donc pourquoi je te retrouve ainsi.

— C'est tout simple, dit Gérard, j'ai passé la nuit dans un cabaret de la Halle, rêvant tout éveillé, attendant le jour pour achever mon roman de la *Revue de Paris*. J'étais là m'amusant pour la millième fois en philosophe perdu, de tous ces tableaux nocturnes du vieux Paris. C'est toujours la Cour des Miracles, et Pierre Gringoire n'a jamais été à meilleure fête. Mais une querelle est survenue entre quelques *escarpes* qui se reprochaient des peccadilles. La garde a envahi le cabaret, on a mis tout le monde au violon. En vain je me suis récrié. — « Qui êtes-vous ? — M. Gérard de Nerval. — Que faites-vous ? — J'étudie. — Avez-vous des moyens d'existence ? » Et on me fouilla. — Je n'en ai plus, dis-je aussitôt, mais j'ai payé le café que j'ai pris tout à l'heure. — Eh bien, vous allez passer la nuit au violon. » Et sans plus d'explication on nous jeta pêle mêle dans cette préface de la prison.

— Mon pauvre Gérard, vous mourez de froid !

— Non, dit le poète, en se secouant, mais j'ai faim.

— Eh bien, vous allez déjeûner. Voulez-vous venir à la maison ?

— Oh ! non, je ne veux pas aller de ce côté-là ! j'irai ce soir entre chien et loup, car depuis que j'ai mis mon manteau au Mont-de-Piété....

— Je comprends, dit Millot, vous voulez que nul de vos amis ne sache que vous avez froid ; vous serez toujours un enfant, mon pauvre Gérard.

— Oui, un enfant, vous avez raison. Ces pauvres enfants ! on en a ramassé trois, qui étaient avec nous au violon. Si vous saviez quelle insouciance ! On nous disait à tous : « Ne dormez pas, car on vous trouverait au matin morts de froid. » Eh bien, pour ne pas dormir, ces pauvres enfants chantaient, contaient des contes, et jouaient à cache-cache. Moi, j'ai joué avec eux. C'est étonnant. Il y en a un qui chantait une vieille chanson que je n'avais pas entendue depuis plus de vingt ans. J'ai fini pas m'endormir, car on s'habitue à vivre partout, mais j'avais bien froid quand je me suis réveillé, et j'avais toutes les peines du monde à vous écrire.

— Je vous remercie de vous être souvenu de moi, mon cher Gérard.

— Je voulais écrire à Théophile ou à Houssaye, mais ils sont déjà venus à pareille aventure.

— Voyez-vous toujours votre père ?

— Oui, mais depuis que je n'ai plus de manteau je ne vais plus le voir dans la peur de lui faire chagrin.

— Mais votre manteau, il faut le dégager tout de suite. Malheureusement je n'ai guère que cent sous sur moi, mais si vous voulez venir rue de Richelieu.....

— Non, non, je vous remercie, j'irai au Théâtre Français à la brune, Verteuil me donnera de l'argent.

Cependant les deux amis étaient entrés chez un restaurateur. Gérard déjeûna tout en parlant de son livre commencé : *le Rêve et la Vie.*

— Je suis désolé, disait-il tristement. Je me suis aventuré dans une idée où je me perds. Je passe des heures entières à me retrouver. Je n'en finirai jamais. Croyez-vous que je puis à peine écrire vingt lignes par jour.

Et sa figure exprimait le désespoir le plus profond.

— Faites autre chose et ne vous tourmentez plus de cela.

— Songez donc que le commencement a paru dans la *Revue de Paris.*

Après déjeûner, Gérard accompagna son ami jusqu'au passage Véro-Dodat. — Je vais, lui dit-il, entrer un instant au café. Après quoi j'irai travailler au cabinet de lecture.

Et il entra dans le café du passage.

M. Millot revint sur ses pas et retrouva Gérard au café. Cette entrevue l'avait fort affligé, et une fois encore il voulait prier le poète d'aller chez lui.

— Non, dit Gérard, vous m'avez prêté cent sous, c'est plus qu'il me faut pour attendre.

— Attendre quoi ? »

S'il n'y a rien eu d'arrangé après coup dans ce récit, écrit dans tous les cas à la hâte, car l'auteur ne s'est pas aperçu qu'au commencement il y fait employer le *tu* aux deux amis d'enfance qui le remplacent bientôt par le *vous,* voilà tout ce qu'on sait jusqu'ici, tout ce qu'on saura probablement jamais des derniers jours de Gérard de Nerval. Depuis cette après-midi du mercredi 24 janvier à la nuit du jeudi au vendredi 26, qu'a-t-il fait, comment a-t-il vécu, que s'est-il passé pour lui et surtout en lui ? on l'ignore. On ne sait que l'affreux dénouement.

Le vieux Paris, avec ses rues étroites, sales et sombres, d'un aspect sinistre et d'un cours parfois tortueux, tombe et s'en va rapidement sous le marteau des démolitions, qui font place à des quartiers réguliers où circulent du moins l'air et le jour. Il en reste cependant encore çà et là plus d'un vestige, momentanément oublié entre des

décombres. C'est ainsi qu'entre les quais et la nouvelle rue de Rivoli, si élégante, il existe une rue auprès de laquelle il ne faut plus parler de la fameuse *rue aux Fèves* des *Mystères de Paris*. Celle-ci, même dans son état primitif, était un boudoir en comparaison de ce cloaque. Elle s'appelle la rue de la *Vieille Lanterne*. Du quai on y arrive par la rue Saint-Jérôme, qui la coupe à angle droit. Là, dans sa propre direction, elle fait face à une seconde rue, d'un nom encore plus lugubre que le sien, mais assez large et propre dans sa courte étendue, la rue de la *Tuerie*, qui aboutit à la place du Châtelet. Quant à la rue de la Vieille Lanterne, voici ce que c'est. A son ouverture de ce côté, ouverture déjà fort étroite, elle présente aussitôt une sorte de bifurcation, dont l'une des branches, de quelques pas seulement en longueur et large de deux ou trois pieds, forme comme une galerie rustique ou un mauvais balcon de plain-pied; il conduit à la porte de la première maison, dont l'entrée est plus relevée que celle des autres et de niveau avec les rues voisines. Cette espèce de passage ou de pont ne va pas plus loin; mais tout à côté (et c'est, si l'on veut, la seconde et la principale de nos deux branches) descend obliquement un raide escalier de quelques marches, dont les dernières arrivent sous cette manière de pont ou de galerie rustique que nous tâchons d'indiquer au lecteur [1]. C'est seulement arrivé au bas qu'on se trouve réellement dans la rue de la Vieille Lanterne; le rez-de-chaussée de toutes ses maisons sauf la première est ainsi d'un étage au-dessous des rues avoisinantes. On voit donc qu'il faut la chercher pour la voir, et encore savoir bien où la chercher. Un de nos amis que ses affaires appellent fréquemment dans tous ces quartiers du vieux Paris, disait comme nous, il ne l'avait jamais vue, et n'avait pas l'idée de rien de pareil. Ce n'est qu'un long couloir sombre, formé par des maisons très-hautes, mal hantées, cela va sans dire, et entre lesquelles une petite charrette ou deux à trois hommes de front peuvent à peine passer.

L'escalier qui de ce côté lui sert de passage, car de l'autre elle débouche directement, tourne un peu, avons-nous dit, sous cette galerie ou entrée supérieure de la première maison, en sorte qu'arrivé au bas, dans la vraie rue, on se trouve sous cette galerie comme sous une espèce d'auvent. Là, le mur est percé d'une assez grande fenêtre cintrée, comme celle d'une boutique, et munie de forts barreaux de fer. En face, chose horrible! s'ouvre un couloir encore plus étroit que la rue; ce couloir est un des principaux égoûts de la grande ville, dont il conduit les immondices à la Seine, qui est à deux pas. C'est là, dans cet

[1] On nous dit que Decamps en a fait un dessin.

horrible impasse d'où l'on ne peut sortir qu'en gravissant un mauvais escalier, c'est dans cet endroit perdu, affreux, désolé, en face de ce cloaque sans lequel il est déjà un cloaque lui-même, c'est sous ce lugubre auvent, c'est à ces noirs barreaux à peine visibles dans l'ombre, que l'on trouva Gérard de Nerval suspendu, le vendredi matin, quand il fit jour.

Était-il arrivé à ce triste lieu par hasard? l'avait-il cherché? s'y était-il réfugié, faute de mieux, pendant cette glaciale nuit? La maîtresse d'un logis à la nuit situé dans la rue ou tout près, aurait dit, prétend-on, qu'elle avait entendu frapper à sa porte vers les trois heures du matin, et, quoique tous ses lits fussent occupés, qu'elle avait eu comme un regret de n'avoir pas ouvert. Est-ce vrai? était-ce lui? sa terrible résolution lui est-elle venue tout d'un coup, ou bien en avait-il médité l'exécution et le plan longtemps d'avance? la faim, le froid l'ont-ils décidé subitement? a-t-il pris la menace de l'officier de police au sérieux? a-t-il eu quelque hallucination? a-t-il cru voir l'étoile d'Aurélia qui l'appelait, et le jour de sa mort a-t-il coïncidé par sa volonté ou par hasard avec l'anniversaire, comme quelques-uns le disent, de la mort ou de la naissance de cette femme devenue pour lui un être mystérieux? Questions insolubles : on est même réduit à des conjectures sur la manière dont il a exécuté son sinistre dessein. Ou bien, en montant sur les marches de l'oblique escalier, et s'y exhaussant peut-être encore d'un pavé, qu'il aurait ensuite repoussé du pied pour s'ôter toute tentation de reprendre à la vie; ou bien, tout simplement en s'accrochant aux barreaux et grimpant sur l'étroit rebord de la fenêtre, il atteignit la hauteur qu'il voulait, prit dans sa poche, non, comme le bruit s'en était aussi répandu, la fameuse jarretière de la duchesse de Longueville, mais une corde, ou plutôt, selon la version de l'*Indépendance belge*, un cordon de tablier, et s'élançant dans le vide, quoique à une faible distance du sol, tout a été fini pour lui ici-bas.

Il avait gardé son chapeau sur la tête; sa figure était souriante, et semblait ainsi témoigner qu'il avait peu souffert. On veut que lorsqu'on coupa la corde, il ait encore respiré; mais les voisins avaient perdu du temps à se consulter, à aller chercher la garde, et quand celle-ci l'eut porté au poste, il était mort.

On trouva dans sa poche un passeport pour l'Orient, une lettre, une carte de visite, et ce qu'il avait ébauché de la fin de son dernier roman.

Son corps fut porté à la Morgue, sa famille ne l'ayant pas réclamé. C'est de là qu'il fut conduit d'abord à Notre-Dame, où l'autorité ecclé-

siastique, n'attribuant pas sa fin à un suicide volontaire, permit donc qu'on lui rendît les devoirs religieux, puis au cimetière, tout cela par les soins de ses amis. Il avait quarante-six ans.

Alexandre Dumas, ennuyé de ses divagations, avait fini par le consigner à sa porte. Son premier soin, quand on apprit la triste nouvelle, fut d'accourir auprès de M. Arsène Houssaye, en s'écriant : « Je vais annoncer une souscription pour lui élever un tombeau ! »

Il nous a semblé que cette esquisse d'une existence si aventureuse et si singulière, suivie d'une si lugubre mort, valait bien nos petits faits accoutumés, que même elle dévoilait tout un côté sombre, bon à connaître, de cette vie de Paris et de cette vie littéraire, l'une et l'autre si enviées ; il ne faut pas croire en effet que Gérard de Nerval fût le seul à en souffrir, s'il est peu d'hommes qui en souffrent à ce point, ni qu'il soit le seul qu'une telle vie ait tué.

Gérard de Nerval était sans doute avant tout un malade, qu'il faut plaindre plutôt qu'accuser. Peut-être doit-on ajouter que la littérature lui a fourni contre ses souffrances de corps et d'âme une sorte d'exutoire et de soupape de sûreté, qui aurait ainsi, en quelque façon, prolongé sa durée ; mais on entrevoit aussi que son mal, comme bien des malades de tout genre, il le caressait et il le choyait. Le milieu dans lequel il vivait, n'était pas propre non plus à le calmer. Ce milieu si excitant, tout matérialiste et sceptique qu'il est, irritait, accroissait son trouble, s'accommodait de sa rêverie et de ses idées bizarres, comme il s'accommode de tout ce qui sait lui plaire et se faire accepter ; mais il ne le soutenait pas, il ne lui offrait ni appui ni consolation véritables. Ce milieu et ce mal dont il souffrait peut-être également, Gérard de Nerval n'en est donc pas complètement responsable ; mais, pour dire en terminant toute notre pensée, s'il a subi à ce double égard une influence fatale, ne s'y est-il pas aussi trop abandonné ?

Neuchâtel, 10 février 1855.

La neutralité helvétique, toujours maintenue en principe, est un peu compromise en fait. Le gouvernement français a ordonné la formation d'une seconde légion étrangère d'environ 5000 hommes, où toutes les places d'officiers sont réservées à des étrangers, et dont les soldats ont la perspective d'obtenir, à la fin de leur engagement, des terres dans les colonies françaises. M. Ochsenbein, ancien colonel fédéral et ministre de la guerre en Suisse, est chargé de la formation et du commandement de cette troupe, avec le grade de général de bri-

gade et 20,000 fr. d'appointements. C'est dire assez quels étrangers la France appelle sous ses drapeaux. En fait, les enrôlements vont leur train, et la presse ne discute plus que la question de savoir s'il ne conviendrait pas mieux de les placer sous le contrôle de la publicité que de fermer les yeux sur ce qui se passe. Nous penchons à croire que le gouvernement fédéral adopterait le premier parti, si la Suisse ne s'était pas liée elle-même en interdisant par une loi passionnée le recrutement pour des services capitulés avec son autorisation; mais il est à peu près impossible de revenir sur un principe pour lequel on n'a pas craint naguères de violer des traités positifs, tant on le considérait comme impérieux. Aussi quand un autre officier supérieur de l'état-major fédéral, M. le colonel Bontems du canton de Vaud, sollicité d'entrer au service de S. M. britannique avec le grade de lieutenant-général, a demandé au conseil-fédéral si sa démarche ne serait pas désapprouvée, le conseil lui a positivement refusé cette déclaration, et M. Bontems a renoncé aux avantages de la haute position qu'on lui proposait. Nous sommes d'accord avec les Suisses de toutes les opinions pour féliciter le pays de ce renoncement, qui nous a rempli d'une sincère reconnaissance. Dans les circonstances exceptionnelles où nous nous trouvons, au milieu des opinions si divergentes qui se sont manifestées, nous ne trouvons rien que de judicieux et de parfaitement honorable dans la question posée par M. Bontems au gouvernement. La réponse ne s'entendait pas d'elle-même, comme un puritanisme de circonstance l'a prétendu; mais nous sommes heureux de celle qui a été faite, puisqu'elle annonce positivement que le conseil fédéral peut et veut maintenir la neutralité de la Suisse, et qu'elle engage l'honneur de ses membres à persister dans la même ligne, de quelques sollicitations caressantes ou menaçantes qu'ils puissent être l'objet. Sans être insensible aux motifs qui pressaient un officier sans fortune, père de neuf enfants, le lendemain du jour où sa position dans son pays venait d'être durement détruite, d'assurer l'avenir de sa famille, en acceptant un service dont l'objet immédiat s'accorde sans doute avec ses convictions, nous sommes frappé du contraste entre la conduite du député conservateur et celle de l'ancien général des corps-francs. Soldat laboureur, M. Bontems a passé sa jeunesse au service d'une puissance étrangère; en acceptant les offres honorables et brillantes du gouvernement anglais, il restait dans sa position et dans son caractère; il y a renoncé par respect pour une loi qu'il n'approuvait pas. Cette loi, M. Ochsenbein en fut l'un des promoteurs; il a laissé tomber de haut, sur le service militaire à l'étranger et sur les personnes qui s'y vouent, des paroles flétrissantes. Cette imprudence, le général français la paie aujourd'hui. Nous ne trouvons d'excuse à sa versatilité, que dans l'idée qu'il ne pensait pas sérieusement tout ce qu'il plaidait alors.

Non, le métier de tuer n'est pas un métier comme un autre, et c'est une chose grave pour la conscience de l'individu, que de prêter ses armes, pour un certain nombre d'années, aux volontés quelconques d'un gouvernement étranger. Cette décision ne se légitime que par une sympathie sincère et raisonnée du militaire pour la cause qu'il va servir. Mais les gouvernements ne se chargent ni du sort de leurs administrés ni de leur conscience. Les capitulations ne forçaient personne; elles assuraient plus ou moins au pays, dans ses propres dangers, la disposition de troupes aguerries; elles étendaient sur les soldats suisses hors du pays l'autorité et la protection des lois nationales; la question qu'elles soulèvent est très-complexe, et M. Ochsenbein s'était trop hâté de la trancher. Dans l'état actuel de l'Europe, il serait peut-être heureux, si la guerre continue à paralyser l'industrie, que la faculté tacitement laissée aux Suisses d'aller chercher du service sous les drapeaux de toutes les puissances belligérantes, nous épargnât des demandes incompatibles avec notre position durable en Europe, aussi bien qu'avec nos lois.

Les finances du pays restent dans un état sur lequel nous avons déjà appelé l'attention de nos lecteurs: la plupart des budgets cantonaux bouclent par un déficit çà et là très-considérable, et les excédants de recettes, là où il y en a, ne sont guères sérieux; les caisses fédérales, au contraire, sont toujours florissantes. Les postes ont donné 60,000 fr. nets, après paiement intégral de l'indemnité promise aux cantons, et le produit des péages en 1854, sur lequel on se lamentait d'avance lorsqu'il était question de suspendre le droit sur le blé, a surpassé de 30,000 fr. les prévisions du budget. Il est vrai que la perception de ces péages s'exerce avec une âpreté fiscale qui trop souvent, il faut le dire, touche à la déloyauté. Nous n'en citerons qu'un trait entre mille. Un accident fit tomber dans le Rhin un chargement de citrons, déclarés à la frontière des Grisons comme marchandise en transit; la douane exigea paiement non du droit de transit, mais des droits d'importation; car, a-t-on dit pour sa justification, les citrons étaient restés dans le pays. On voit que cette administration vise à l'immortalité. Elle l'obtiendra sans doute; mais en facilitant par des procédés moins spirituels, mais plus coulants et plus larges, le développement des affaires, elle arriverait, je le crois, à des chiffres de recettes encore plus brillants.

— Le vieux M. Sidler et M. Beroldingen du Tessin, traitent à Milan comme commissaires fédéraux, avec le gouverneur de la Lombardie. Ils ont décliné, dit-on, toute intervention de l'Autriche dans l'affaire des séminaires lévantins, et ne s'occupent que de l'indemnité à payer aux capucins lombards expulsés. Il n'est pas question d'indemnité pour nos 6000 compatriotes; mais seulement d'obtenir pour eux la permission de rentrer. La négociation rencontre plus de difficultés qu'on n'aurait droit d'en attendre, et déjà de hautes impatiences ont frémi en

Suisse; mais que faire ? Nous sommes trop serrés sur la gauche pour conserver à droite une grande liberté dans les mouvements.

— Le conseil de l'école polytechnique a siégé pendant plusieurs semaines à Zurich pour arrêter les plans de construction et pour nommer des professeurs. Plusieurs des nominations proposées ont été ébruitées par les journaux, dont les renseignements se sont trouvés souvent inexacts dans les détails et prématurés. Jusqu'ici nous ne connaissons qu'un seul choix définitif; celui du professeur principal d'architecture, M. Semper, qui a enseigné cet art à Dresde et qui l'enseigne maintenant à Londres. M. Semper est connu par de beaux édifices et par d'importantes publications. Tous les détails qui nous sont parvenus nous montrent que le Conseil de l'école s'est appliqué à donner à la nouvelle institution un caractère essentiellement scientifique et national, en appelant de préférence des professeurs suisses toutes les fois qu'il l'a pu, et en les choisissant pour les services qu'il croyait pouvoir en attendre dans l'enseignement, sans aucun égard à leur couleur politique et aux circonstances dans lesquelles ils ont pu manifester leur opinion. Il faut qu'une autorité se sente forte pour contenir ainsi les passions qui s'agitent autour d'elle. Peut-être eût-il été plus sage de l'appuyer que d'y chercher matière à des quolibets. L'école polytechnique, dirigée dans cet esprit et fortement soudée à l'université de Zurich, rendra de grands services au pays, si la Suisse française sait par sa force propre, lui créer un contrepoids dont le centre est tout désigné, et si tous les cantons s'en servent comme d'un régulateur et d'un point d'attraction, sans laisser leur vie propre s'absorber ou s'amoindrir. Les auteurs de la combinaison improvisée qui se réalise aujourd'hui, ont compté sur l'esprit pratique et l'humeur acco, modante de leur nation. Les établissements supérieurs d'instruction concentrés à Zurich, formeront deux embranchements sortant d'un tronc mixte: la faculté des sciences et lettres, où les sciences proprement dites et les littératures modernes seront fédérales, tandis que la philosophie proprement dite et la philologie classique restent cantonales. De là partent d'un côté les cinq écoles spéciales d'ingénieurs de chimistes, de forestiers, etc.; de l'autre les facultés zuricoises de théologie, de jurisprudence et de médecine.

Le concordat du 5 juillet 1854 sur la garantie de la propriété littéraire a été soumis à la plupart des grands-conseils. Suggéré plus ou moins directement par l'étranger, ce concordat n'a été conclu qu'avec une sorte de répugnance. Il pose le principe, et l'entoure immédiatement de restrictions qui en détruisent en grande partie les bons effets, et rendent à peu près impossible les traités internationaux qu'on demande à la Suisse et que la Suisse aurait peut-être plus d'intérêt que tout autre état à réclamer. Pour n'en citer qu'une clause, le droit des héritiers sur les œuvres d'un auteur décédé n'est garanti que pour

trente ans à compter depuis la première publication. Ainsi les fruits de la jeunesse et de la force d'un écrivain mort dans un âge avancé seraient enlevés à sa famille au moment où elle en aurait le plus besoin. La loi allemande étend la garantie à trente ans depuis la mort de l'auteur. Plusieurs législations cantonales renferment des dispositions analogues; l'opinion publique les consacre partout. Le concordat sanctionnerait donc une spoliation des héritiers qui est illégitime aujourd'hui, ou du moins considérée comme immorale. La famille de Zschokke, par exemple, dont tous les ouvrages principaux ont paru il y a plus de trente ans, se verrait privée immédiatement, par l'adoption pure et simple de ce concordat, d'un revenu qu'elle touche aujourd'hui régulièrement, et qui forme son patrimoine. Ces considérations, et la nécessité de maintenir la solidarité qui existe aujourd'hui de fait entre les libraires allemands et les éditeurs solides des cantons de la même langue, ont décidé l'Etat d'Argovie à repousser le concordat aussi longtemps que la propriété littéraire n'y sera pas mieux garantie. Soleure paraît arrêté par des considérations analogues. A Neuchâtel, il est aussi question de proposer des modifications dans un sens probablement extensif. Dans un moment où la librairie de notre Suisse française reprend un assez grand essor, il y aurait un intérêt économique sérieux, pour ne rien dire de l'intérêt moral, à voir cette opinion prévaloir. Zurich, Uri, Glaris, Schaffouse, Grisons, Thurgovie, Appenzell R. I., ont adopté le concordat sans modifications. Lucerne, Berne et Bâle sont disposés dans le même sens. Fribourg subordonne son acceptation à celle de ses voisins, y compris Valais dont le refus est probable, ainsi que celui d'Appenzell extérieur. Celui du Tessin et de St-Gall est certain, et Zug ne veut entrer qu'avec St-Gall; Unterwald et Genève veulent attendre et vraisemblablement suivre la masse. Il serait regrettable que la politique fît oublier les intérêts scientifiques aux magistrats de tel canton très cultivé, où les lettres deviendraient sans peine une grande force politique.

Pendant le mois qui vient de s'écouler, la Suisse a perdu deux citoyens d'un mérite éminent, MM. Zellweguer de Trogen et Münzinger d'Olten. Jean-Gaspard Zellweguer s'est éteint à l'âge de 87 ans. Placé d'assez bonne heure à la tête d'une maison de commerce de Livourne, il consacra à son pays la seconde moitié de sa vie et la belle fortune acquise dans la première. Sans études académiques et près de la cinquantaine, il entreprit d'écrire la noble histoire des Appenzellois. Il en rassembla les documents authentiques dans les archives et dans les bibliothèques. Pour comprendre ces chartes il apprit le latin, le droit féodal, le droit canonique, et le fruit de ce persévérant courage fut, au témoignage d'un des hommes qui connaissent le mieux la Suisse et son histoire, M. le Dr A. Heussler, un modèle de recherches savantes, qui en a inspiré beaucoup d'autres. Pendant ces études laborieuses, M. Zellweguer mettait son expérience commerciale au service de ses

concitoyens. De bonne heure il éleva une voix forte contre les obstacles accumulés qui gênaient le commerce suisse à l'intérieur; il en prépara l'abolition en les faisant connaître par une statistique exacte des péages, droits de chaussée, pontonnages, etc. La Diète créa pour lui la place honorifique de réviseur des péages, à laquelle son infatigable travail sut donner une haute importance. Membre très-actif de la société suisse d'Utilité publique, il prit une grande part à la fondation de l'asile de Bächtelen; les renseignements les plus précis sur l'instruction populaire et sur le paupérisme venaient de lui. Il réorganisa la société suisse d'Histoire, et dans les dernières années de sa vie, il publia encore plusieurs mémoires historiques intéressants. M. Zellweguer usait de sa fortune avec une libéralité pleine de discernement et de réflexion. Ce dernier mérite n'était pas toujours également apprécié; des formes un peu brusques et la pudeur qui le poussait à cacher les plus beaux côtés de sa nature, le faisaient paraître quelquefois dur. Aussi n'était-il pas populaire dans ses alentours. Les Appenzellois, qui avaient pour lui plus de respect que de sympathie, ne l'ont appelé à aucune dignité; mais aujourd'hui chacun s'honore en lui rendant justice.

M. Münzinger, ancien président de la Confédération, membre du conseil fédéral, l'âme du gouvernement soleurois de 1830 à 1848, a succombé dans la nuit du 5 au 6 février à la maladie qui le consumait depuis plus d'un an. Il était âgé de 62 ans. Patriote et proscrit de 1814, Münzinger fut le chef du mouvement qui renversa le patriciat de Soleure en 1830. Dès ce moment sa politique prudente et très énergique, dans les moments critiques, sut conserver la paix à son canton à travers toutes les vicissitudes d'une époque constamment agitée. Il ne poursuivit point de rancunes inutiles la classe déchue. La douceur conciliante de Mgr. Salzmann seconda son désir d'éviter les querelles ecclésiastiques. Aux diètes il était l'homme de Soleure. La force avec laquelle il avait su maintenir ce canton catholique dans la ligne de la majorité protestante, le désignait pour le conseil fédéral, dont il fut un des membres les plus modérés; en 1852 il salua avec l'accent du cœur la réduction des frais de guerre. Naguère encore, on aimait à le voir, droit et la tête fière, jeune encore malgré les rides et le poil gris, le col rabattu sur la polonaise de la Burschenschaft; mais dans la dernière session il semblait un cadavre, comme des amis politiques l'ont imprimé de son vivant. Cependant il vaquait encore le dernier soir aux devoirs de son office. Son ami M. Felber, qui a quitté le fauteuil du magistrat pour le pupitre du journaliste, a jeté sur son cercueil un rameau trempé de larmes; ses adversaires d'autrefois se sont découverts aussi au passage du convoi, et l'ont salué avec respect; car Münzinger ne craignait pas non plus de témoigner son estime aux hommes de l'autre camp qui la méritaient.

On parlait du successeur de Münzinger longtemps avant son décès.

Les noms les plus cités sont ceux de MM. le colonel Stehelin de Bâle, Trog de Soleure, et James Fazy, que le *Bund* recommande comme ayant donné l'idée de la nouvelle constitution. Mais M. Fazy a eu bien d'autres idées, et dans le nombre il en est de fort tyranniques; puis la fameuse dotation n'est pas non plus de très bon exemple.

— Il faut inscrire encore le décès de l'ancien conseiller d'Etat bernois Fetscherin, membre influent de l'administration Neuhaus, sous la présidence duquel il dirigeait l'instruction publique avec l'autorité d'un savoir étendu. Philologue estimé, M. Fetscherin a mérité par son érudition historique et de nombreux mémoires, la présidence bis-annuelle de la société suisse d'histoire, dont il a rédigé quelque temps le journal. La forme de ses travaux littéraires était imparfaite.

— Le remplaçant de M. Druey au conseil national a peine à sortir de l'urne; le nombre des électeurs qui prennent part au scrutin dans cet arrondissement (le nord du canton de Vaud), est très-faible. Le candidat gouvernemental porté le premier en liste vient de se retirer; M. le colonel Bontems est candidat de l'opposition. Dans l'état actuel des affaires, il serait de bon goût de le laisser nommer. Il paraît qu'on en a jugé autrement, et qu'on se fait un cas de conscience de montrer un peu de bonne grâce. Et pourtant la bonne grâce serait ici sans conséquence politique; car la politique est éteinte au canton de Vaud. Notre correspondant assure qu'il n'en a pas entendu souffler mot depuis un mois. « Après avoir passé par bien des phases, la lutte commencée, il y a dix ans aujourd'hui, contre le régime issu de la révolution, paraît maintenant terminée. A qui est resté la victoire? au gouvernement sans doute, mais plus encore au pays, qui a épousé la révolution en haine des révolutions. Les mêmes hommes le gouvernent, mais ce n'est plus le même esprit qui les dirige. Ils ne sont pas conservateurs, ils ne sont guère radicaux. On les garde à condition qu'ils administrent dans le sens modéré de l'opinion, et ils le savent parfaitement, preuve en soit le mot suivant qui nous est donné pour authentique: On recommandait il y a quelque temps, à un magistrat vaudois très-radical autrefois, un jeune homme dont on lui vantait les opinions. « Mais, demanda le magistrat, est-ce un radical de l'ancienne école, un radical de 1845? — Oui. — Alors c'est un homme redoutable! »

On entrevoit dans l'avenir des questions qui pourraient troubler la tranquillité présente d'un peuple facile à échauffer: les revirements européens, les institutions fédérales, les chemins de fer, etc Mais tout ceci est de l'inconnu. Ce qui est certain, c'est que si le gouvernement ne défend pas avec succès les intérêts vaudois, il ne saurait alléguer comme excuse ni sa faiblesse, ni les obstacles que lui suscite l'opposition.

Le charmant village de Rossinières, situé dans un des vallons les plus tranquilles qu'arrose la Sarine, a été en grande partie détruit par incendie. Il a suffi d'une légère bise pour propager le feu qui a

dévoré 25 bâtiments de bois. — Le public s'en est ému, de toutes parts on a fait des collectes, on a donné des soirées littéraires, on a organisé des bals en faveur des malheureux incendiés. La somme produite par tous ces efforts réunis s'élève à un chiffre vraiment considérable, et elle grandira encore. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce noble élan de charité; mais bien des personnes se demandent si l'on en verrait un semblable se renouveler demain, et s'il n'est pas triste de voir les incendiés du Pont presque entièrement oubliés dans cette commisération un peu exclusive. — Quoi qu'il en soit, ce malheur a valu aux Lausannois deux soirées charmantes, données, l'une par la société de Zofingue, l'autre par le corps des étudiants. On a surtout remarqué dans la première, qui a produit un bénéfice net d'a-peu-près 1200 francs, une poésie de circonstance, dont l'auteur est M. Auguste Béranger, depuis peu professeur au collége de Morges. Ce morceau, d'une inspiration sérieuse et d'une valeur poétique réelle, nous montre que le culte des muses n'est pas complétement abandonné dans la patrie des Durand, des Monneron et des Olivier. Ce n'est pas le premier fruit du talent de M. Béranger, et nous sommes heureux de saluer en lui un poète.»

M. le professeur Dufour, dont les connaissances sont aussi variées que son cœur est généreux, ouvre un cours d'astronomie en faveur des victimes de Rossinières. Nos deux amis, MM. Steinlen et Rambert, font également des leçons publiques à Lausanne, le premier sur la littérature suisse, le second sur la littérature française du XVIe siècle. Comme on voit, la vie littéraire se ranime à Lausanne; nous voudrions être sûr que c'est pour longtemps. L'Académie s'est enrichie; la faculté préparatoire compte un assez grand nombre d'hommes de mérite; mais l'insuffisance des facultés de droit et de théologie n'en force pas moins une foule de jeunes Vaudois à étudier hors du pays. Puis, comme nous l'avons déjà dit, il y a trop de professeurs à titre précaire. Ce provisoire menace l'établissement de pertes subites. Nous en connaissons une imminente, une autre s'annonce comme probable. Toutes deux seraient cruelles.

La seconde édition illustrée des *Chansons lointaines* a eu le guignon de paraître quelques semaines après le moment des étrennes. Il n'y en aurait pas eu de plus distinguées ni de mieux accueillies. En 1847, au plus épais de ces orages politiques maintenant apaisés, l'apparition de ce recueil m'a fait un plaisir que je n'oublierai jamais. J'ai rendu tant bien que mal cette impression dans le journal que je rédigeais alors, le *Courrier suisse;* et j'y voudrais rester. Je crains qu'une nouvelle lecture n'en altère la fraîcheur, non par la faute du livre, mais par la faute du lecteur, et je suis heureux de pouvoir substituer à mon propre jugement, peut-être suspect, le sentiment d'une personne dont le tour d'esprit diffère assez de celui de M. Olivier pour mériter ici toute confiance. Un écrivain qui appartient à plusieurs ti-

tres à notre Suisse française, et qui est aussi connu par la distinction de son caractère que par sa verve charmante et la sincère énergie de convictions un peu absolues, écrivait les lignes suivantes, il y a peu de jours, à l'éditeur des *Chansons lointaines :* « Hier soir, nous avons lu deux ou trois chansons du cinquième livre de M. Olivier. Il y en a deux que j'aime de tout mon cœur : *Pompon de Rose* et le *Lys des Champs*. Quelle charmante idée que de revenir à ces doux rythmes d'autrefois, à ces charmantes monotonies qui bercent tous les rêves, et qui cachent sous leurs retours, frais et harmonieux comme le retour du même flot sur le même rivage, mille traits étincelants, mille fusées chatoyantes, et aussi cette vague poésie qu'exhalera toujours tout ce qui est indéfini, indéfini, mais aussi sans limites comme le bleu de la mer et comme le bleu du ciel. Dans ses poésies, Olivier écoute toujours la muse des jeunes années, celle du fenil, celle du ruisseau, et aussi cette fée fantasque qui semait ses perles devant Perrault, ses perles et ses gouttes de rosée : diamants qui éclairent tous les âges. C'est la muse du bon génie. La pensée *pour la pensée* lui va moins bien. Elle est un peu pénible, un peu entortillée, tout juste comme la mienne en cet instant, car je ne sais vraiment si vous me comprendrez. »

Si notre citation est indiscrète, l'auteur de la faute se la fera pardonner ; pour nous, la franchise de cette appréciation était une bonne fortune. Nous n'y ajouterons que quelques renseignements, quitte à revenir une fois sur ce beau volume. L'édition nouvelle est un nouveau recueil, grossi d'un grand nombre de morceaux inédits, qui forment entr'autres le cinquième livre tout entier. Elle représente aussi en quelque sorte les œuvres choisies des auteurs des *Deux Voix*. Le *Sapin* et l'idylle des *Campagnes*, que M. Vinet estimait si fort, ont été empruntées au recueil que nous venons de nommer. *Les Campagnes* sont retravaillées et complétées. La chanson si connue, *Helvétie, Helvétie*, figure comme épigraphe du troisième livre, qui s'ouvre par le poème l'*Avenir*, publié à part en 1831. Les *Poèmes helvétiques*, de 1830, ont donné leurs chansons de Julia Alpinula et d'Yzolier. Les amis grisonnants de M. Olivier regretteront l'absence de *Bozzaris* que le contraste des temps actuels redemandait, et dont les premiers vers, enthousiasme de mon enfance, me reviennent à l'esprit après trente ans :

Sur le mont Aracynthe où naissent les orages,
Les feux jettent au loin une pâle clarté.

Nous ne savons si tous goûteront comme nous la poésie un peu vaporeuse et pleine de réticences des rondes sur nos vieux refrains ; mais quelles que soient les prédilections de chacun, nul ne saurait méconnaître dans ces vers l'originalité poétique qui leur donne une place à part et une valeur durable ; nul ne saurait rester insensible non plus aux accents si francs du cœur patriotique et surtout du cœur

paternel. Le portrait de M. Olivier et la gravure du *Sommeil du loup*, par le célèbre peintre Gleyre, sont de véritables chefs-d'œuvre. Les douze planches, sauf peut-être le frontispice, ont toutes une haute valeur et montrent chez leurs auteurs l'inspiration la plus affectueuse. Le *Servant*, de M. Staal, entre autres, et *Finaut*, de MM. Berthoud et Roux, sont de délicieuses compositions. Nous avons bien peu vu d'ouvrages aussi magnifiquement illustrés. Le volume se termine par les notes d'une quinzaine de chansons, dont plusieurs, inédites jusqu'ici, sont dues au talent de M. Kurz. La plus plaintive de ces mélodies est signée du même nom que les dessins d'une sensibilité si touchante: *La belle passant au soir* et *Le voile de neige*. Quand on a fait le compte de toutes ces richesses, on trouve que dix francs est un prix bien modeste pour un volume aussi splendide et aussi bien nourri. Ornement des salons et des bibliothèques, il réveillera dans bien des cœurs une foule de souvenirs. Personne sans doute ne le lira tout d'un trait, mais on le reprendra souvent, et souvent il nous charmera.

Genève nous a gracieusement envoyé un autre volume de dix francs, véritable chef-d'œuvre typographique. Ce sont les *Chroniques de la Réformation à Genève*, par le ministre Fromment, suivies, à titre de pièces justificatives, des extraits des registres publics de Fournois, dont l'éditeur a retranché les parties déjà imprimées. Ces Chroniques, inédites jusqu'ici, quoique très fréquemment citées, forment un volume imprimé chez Fick, en caractères fort élégants, sur un papier d'une nuance brune très-flatteuse, avec les lettres ornées de Badius très-exactement reproduites, et *quarante* lithographies en façon de dessins à la plume; quelques-uns sont des portraits et symboles copiés d'anciennes gravures; la masse est formée de compositions pleines de verve dues au crayon de M. Gandon. Ce volume (fort in-8°) se vend au prix noté ci-dessus, relié à l'ancienne mode, en beau parchemin. C'est un nouveau présent plein de goût que la studieuse libéralité de M. Gustave Revilliod fait aux lettres et à sa ville natale. La *Revue* voudrait en témoigner sa reconnaissance mieux que par cette sèche indication. Quant à la Chronique elle-même, elle ne manque ni de grâce ni de verve; l'ancienneté de la langue lui prête du charme, sans devenir jamais une difficulté. — L'ami qui s'est promis d'annoncer la *Suisse historique* de M. *Gaullieur*, nous dit que c'est un travail solide et nullement improvisé, comme la publication par livraisons pourrait le faire soupçonner aux défiants; mais qui est au contraire le fruit d'études longuement mûries. En attendant sa critique, nous voulons au moins nommer ici un travail plus spécial du même auteur, qui est d'un assez grand intérêt pour notre histoire. C'est un extrait étendu des *Grandes Chroniques* de Savoie, publié à Zurich l'an passé, dans les Archives de la société suisse d'histoire, avec des notes étendues qui rétablissent les faits plus ou moins altérés par le chroniqueur

dans un intérêt dynastique dont M. Gaullieur a signalé ailleurs l'influence sur les compositions des Chroniques. Le commentaire s'attache en outre à montrer le rapport des guerres locales soutenues par les comtes de Savoie avec le mouvement général de l'histoire, et surtout avec les destinées de l'Helvétie occidentale ; il combat doucement, çà et là, les sympathies savoyardes un peu exagérées qui se sont manifestées depuis quelque temps dans la patrie de Vaud. La mention de Philippe-le-Bel (pag. 158, ligne 2 de la note), nous semble une faute d'impression. — Ceci n'est qu'un échantillon de l'activité scientifique qui règne à Genève dans plusieurs groupes, malheureusement trop isolés les uns des autres pour les besoins actuels de la ville et de la Suisse française

Quant aux affaires du temps présent, *Genève* est dans une phase d'attente et de préparation. Après avoir doublé la durée de sa session ordinaire, le grand-conseil vient d'en commencer une extraordinaire. Jusqu'à ce jour, la besogne accomplie n'a pas été bien lourde; trois ou quatre lois, d'importance assez minime, ont été votées; elles sont dues en majorité à l'initiative individuelle, tandis que le conseil d'état se renferme de plus en plus dans l'administration. « Ce n'est pas, nous écrit-on, que nos législateurs n'aient abordé une foule de questions dans des conversations souvent animées : le budget des pétitions, des propositions individuelles, ont remué presque tous les intérêts politiques, intellectuels et religieux du pays ; mais on dirait d'une préconsultation générale, à l'entrée d'une nouvelle carrière encore incertaine, bien plus que de débats législatifs proprement dits. Le grand-conseil se préoccupe essentiellement d'une chose : éviter les orages politiques, en groupant les citoyens d'opinions diverses autour de la constitution loyalement appliquée et d'une administration intelligente Il évite, en conséquence, toute révision trop étendue d'institutions même défectueuses, craignant d'ébranler plus que d'affermir. C'est ainsi que l'on a écarté successivement la proposition de M. J. Fazy pour un renouvellement bisannuel des municipalités, les pétitions de M. Bordier tendant à introduire une sorte de démocratie directe avec mouvement perpétuel, la réforme générale de l'instruction publique proposée par M. Pons, etc.

» Plusieurs objets importants n'ont pas encore été traités, il est vrai, entre autres celui qui agite le plus l'opinion publique et qui offre l'intérêt le plus général. Je parle de la séparation de l'Église et de l'État, proposée par M. Duchosal d'une manière inopinée et que j'oserais appeler brutale, en raison des termes de sa motion et des moyens d'exécution indiqués. La majorité qui a voté le renvoi à une commission, n'est point composée d'approbateurs de la mesure en elle-même, mais de députés qui désirent voir étudier de plus près une question aussi capitale. L'étude a commencé en effet, non dans la commission seulement, mais dans la presse et dans des réunions de citoyens·

Quel que soit le résultat actuel du débat législatif, cette agitation ne laissera pas d'avoir son utilité. Trois brochures opposées à la séparation (l'une des trois est la reproduction d'articles adressés au *Journal de Genève* par votre collaborateur M. Hornung), ont paru le même jour. Tous nos journaux ont pris part à cette discussion : la *Revue de Genève* ne donne qu'un assentiment équivoque à la proposition de M. Duchosal, où elle voit surtout un moyen d'attaquer et de brider l'Église nationale protestante ; la *Démocratie* émet d'excellentes idées sur l'indépendance de l'Église et sur le caractère positif et spontané de l'association religieuse ; elle conclut de là en faveur de la séparation, tout en avouant que les difficultés pratiques ne permettent pas actuellement la réalisation de son principe. Les *Annales catholiques* se félicitent malignement de ce que les traités qui garantissent le culte catholique sauvent l'Église protestante ; elles observent d'ailleurs que de toute manière et par son organisation même, l'Église catholique est déjà séparée de l'État. Le *J. de Genève* enfin, qui a pris une attitude d'observateur, a inséré deux communications fort remarquées dont l'auteur cherche à concilier par un projet intermédiaire les faits actuels avec les avantages qu'offrirait une intervention de l'Etat la plus faible possible. La discussion se poursuit à la fois par la presse et par la parole. Elle a occupé le *Cercle national ;* la salle était remplie d'auditeurs de toute classe durant les deux séances consécutives consacrées à ce sujet. Quinze personnes environ ont émis leur opinion, non-seulement dans des sens opposés, mais à des points de vue très-divers. Toutes ont été bien écoutées. On était heureux de voir s'acclimater ce genre de discussion publique, élément précieux de la vie républicaine. L'antagonisme d'opinions, très prononcé dans la première soirée, a sensiblement diminué dans la seconde : d'un côté, les partisans de l'indépendance complète des Eglises ont reconnu la force des obstacles actuels et pratiques ; d'autre part, les adversaires de la proposition ont paru réserver la question de principe, et rendre hommage à la liberté religieuse dans son sens le plus large, tout en insistant sur les circonstances particulières du temps et du lieu. — Sous le poids des traités de Vienne et de Turin, qui font de l'église catholique une église salariée par l'État, et qui empêcheraient que la séparation fut *égale* pour tous ; en face des intérêts et des droits engagés dans les biens des anciens Genevois, on ne saurait songer sérieusement à emporter une solution immédiate ([1]). L'im-

([1]) La commission vient de faire son rapport par l'organe de M. *William Turretini*. La majorité propose une séparation si complète, qu'il serait interdit même aux communes de salarier aucun culte. Les biens de l'Eglise protestante seraient distribués aux communes de l'ancien territoire, l'Etat rachèterait les obligations du traité de Turin en délivrant aux communes catholiques le capital de ses allocations actuelles, et ferait des pensions viagères aux ecclésiastiques en fonction. *(Réd.)*

portance du vote du grand-conseil sera moins dans le dispositif que dans les considérants, dans la nature des motifs qui décideront la majorité des législateurs à repousser la motion Duchosal. Mais en réalité, ce ne sera qu'un ajournement. Notre position bizarrement triste entrave la réalisation du principe par les droits acquis; en revanche, elle aggrave les inconvénients attachés au maniement de questions religieuses par un État mixte, et fait naître chez les membres des deux Eglises la conviction que le sort de ces Eglises dépend d'eux-mêmes, bien plus que de la constitution et du budget.

» M. Pictet de Sergy nous entretient de l'histoire contemporaine (1814-1838); le Dante et le pouvoir des Papes sont l'objet de deux cours donnés par des Italiens. La Société des Arts (classe de l'Industrie) vient de publier une enquête sur l'administration fédérale des postes et des péages, relativement à Genève. La Société d'histoire, qui va achever la publication des dix premiers volumes de ses mémoires, a entendu des communications intéressantes de M. Cellérier sur l'histoire de l'académie, de M. Ed. Mallet sur Genève au XIVe siècle, de M. Gaberel sur saint François de Sales, de M. Mallet d'Hauteville sur la vie sociale de Genève à l'époque de la domination française. »

M. Cherbuliez termine ses cours à *Neuchâtel* devant un auditoire plus nombreux que celui des premières leçons. Mais la sollicitude du public se porte toute entière aux chemins de fer. Au moment où la concession des Verrières allait expirer, les travaux sur le terrain ont commencé, assez pour satisfaire à ses exigences très peu gênantes. Le groupe de citoyens neuchâtelois qui a pris l'initiative dans cette affaire s'est substitué, avec l'assentiment général, aux concessionnaires français qui ne paraissaient plus propres à servir utilement l'entreprise. Ces messieurs se sont mis d'accord sans doute avec leurs associés, en acceptant les charges de leurs prédécesseurs. Le crédit dont les uns jouissent en Suisse et les autres en Angleterre permettra de suivre aux travaux, et assurera l'achèvement d'une entreprise trop longtemps retardée par de fâcheux démêlés. De nouveaux délais seraient dangereux: le gouvernement vaudois, en engageant sérieusement le canton pour la ligne de Jougne, a diminué sinon écarté les obstacles que les difficultés d'exécution et l'infériorité de population des pays traversés mettaient à l'exécution de cette voie rivale, dont la concurrence est très sérieuse au point de vue des intérêts généraux. Il ne faut pas oublier, en effet, que si les Verrières sont le chemin direct de Paris à Berne, Jougne et Lausanne sont sur la ligne de Paris à Gênes comme de Paris à Milan. Restent les détails du tracé. Celui que la compagnie en formation paraissait préférer jusqu'ici, s'embranche dans la solitude, à deux lieues de Neuchâtel, il reste au-dessus des villages du Val-de-Travers, au-dessus de la ville et des principaux endroits du vignoble. L'autorisation de le construire est donnée à la vérité; mais si l'on fait quelque état du rendement de la ligne, si l'on ne

réussit pas à se passer tout à fait, pour une entreprise nationale, des capitaux d'un pays qui en place tant à l'étranger, si l'on tient compte des intérêts généraux de ce pays, qui réclament positivement le développement de son chef-lieu, il faudra pourtant le modifier. Malgré l'augmentation de longueur et d'inclinaison, il faudra consentir à ce que la ligne arrive au lac et se bifurque à Neuchâtel ; non point sans doute au point où l'espace est le plus resserré, le mouvement le plus considérable et la sortie la plus difficile ; mais au point où l'on peut arriver avec la pente la moins brusque, où la rive s'élargit un peu et où la ville peut et doit s'étendre, dans le voisinage de l'hôpital Pourtalès. Cette concession faite, rien n'empêcherait plus le gouvernement, la ville et les capitalistes de toutes les opinions d'unir leurs efforts à ceux de la compagnie pour amener la prompte exécution du chemin. Celui du littoral n'étant qu'une section du tracé dont nous parlons, ne saurait lui être opposé ; et, quoi qu'on en dise, personne n'aura l'idée de contrecarrer l'entreprise totale par prédilection pour une de ses parties —Un homme de mérite, que la cordialité de son caractère avait fait chérir, M. le ministre Alexis Berthoud, professeur de théologie pratique, vient d'être enlevé à sa famille et à ses élèves par une brusque maladie. Cette perte est vivement regrettée dans le pays.

La résistance du gouvernement du *Tessin* aux vœux du peuple, et l'appui qu'elle a trouvé au conseil national, ne profitent guère à ce canton. Toute conciliation est devenue impossible, et l'arbitraire coule à plein bord. Au mépris de la loi fédérale, qui est impérieuse, on ajourne l'élection de nouveaux députés au conseil national, pour gagner la saison où l'émigration, les chalets et des rassemblements militaires *ad-hoc* pourront désorganiser la puissante majorité qui confirmerait aujourd'hui les choix cassés à Berne. Une plainte contre ces délais frauduleux a été portée au conseil fédéral, qui est mis en demeure d'agir. D'un autre côté l'opposition parlementaire essaie de paralyser la majorité désavouée en s'éloignant du grand-conseil, pour l'empêcher d'être en nombre. Celui-ci a ordonné de donner la chasse aux absents, et défendu sous peine de 100 francs d'amende, de leur fournir des moyens de transport. La dette cantonale approche de six millions, le déficit annuel surpasse dans la règle le chiffre de 100,000 francs. Pour pouvoir marcher, le grand-conseil a décidé, sur l'avis du gouvernement, de contracter une nouvelle dette, d'élever le taux de l'intérêt à la caisse d'épargne cantonale, autre forme d'emprunt, enfin comme complément et comme contraste, de suspendre pour l'année courante l'amortisation garantie aux créanciers de l'état. Ces dispositions, qui laissent subsister au budget de 1855 un déficit total de 150,000 francs, l'opposition les désavoue formellement, de sorte que dans le cas très probable d'un changement de personnes, les porteurs des obligations nouvelles seraient assez mal couverts. Telle est l'administration dont le peuple tessinois a la sottise de se plaindre.

S.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

LA BIBLE défendue contre ceux qui ne sont ni disciples, ni adversaires de M Scherer, par le comte A. de Gasparin. Paris, 1854, 150 pages in-8°.

Nous n'avons pas lu sans intérêt cette réponse, écrite avec beaucoup d'aisance, de mesure et de dignité, et qui respire la conviction la plus chaleureuse. Le comte de Gasparin signale, avec une clarté saisissante, le défaut de consistance, les contradictions intérieures, l'extrême danger de la position intermédiaire prise par son adversaire. A vrai dire, la brèche était ouverte et la tâche assez facile, surtout pour le noble écrivain. L'insuffisance des solutions le trouve d'autant plus sévère qu'il sent peu la difficulté des problèmes. L'énergie de sa conviction personnelle fait ensemble sa force et sa faiblesse. Elle le rend éloquent, mais injuste. Il va jusqu'à dire que les théologiens qui révoquent en doute l'inspiration littérale de toutes les pages de la Bible, sont mus par un intérêt de métier. Une imputation semblable serait un tort moral chez un autre; ici nous ne pouvons que le regretter; elle semblait dictée par l'évidence; parce qu'elle est la seule explication du fait compatible avec tous les sentiments de l'auteur. Au lieu de voir dans le développement progressif de la pensée chrétienne une conséquence triste, mais inévitable, du mal que Jésus-Christ est venu guérir, il n'y trouve qu'une série de folies et de péchés qui tous pouvaient aisément être évités. Il s'irrite contre l'histoire du dogme, comme s'il était possible à quelqu'un d'empêcher que le dogme ait une histoire. Son juste mépris pour les systèmes humains l'a pleinement convaincu que lui-même est étranger à tous les systèmes. Il ne croit pas que les yeux avec lesquels il lit la Bible aient été formés par un système humain. Il ne réfléchit pas que la théologie scientifique d'un siècle devient l'atmosphère religieuse du suivant, et que, pour trouver un exemple de convictions qui eussent été réellement formées par la Bible seule, il faudrait jeter le saint volume au milieu d'une île païenne, sans y laisser pénétrer un seul chrétien. Il ne distingue pas entre la Révélation telle qu'il la comprise et la Révélation de Dieu. Sa foi individuelle, avec toutes ses particularités, se présente à ses yeux comme la vérité immuable, qu'il faut expliquer et défendre contre les attaques du dehors pour la propager, mais dont aucun article ne peut être mis en question. Cet état de l'ame fait comprendre la théorie de M. de Gasparin sur l'autorité des Ecritures. On ne saurait douter d'un

seul écrit, d'un seul passage de notre Bible sans mettre en danger la foi; la Bible elle-même est un article de foi, donc tout ce qu'elle contient est authentique et inspiré. Peu importe la manière dont ce double recueil a été formé; nous la connaissons mal; mais nous devons tenir pour certain que la Providence y a veillé. Et ce qui nous le prouve, ce n'est pas seulement l'impérieux besoin d'un recueil providentiel et divin; c'est la parole même de notre Seigneur, qui allègue fréquemment les livres hébreux comme une autorité. Mais si Jésus-Christ garantit lui-même le vieux Testament, où les marques de la divinité nous sont bien moins sensibles, son témoignage s'étend également au Nouveau, dont il connaissait la rédaction future, que son Esprit a dirigée.

Il nous a fallu quelque temps pour entrer dans le sens de cette argumentation. Nous ne pouvions pas concevoir comment Jésus-Christ a pu dire « il est écrit » de livres qui, de fait, et de l'aveu de M. de Gasparin, n'étaient point écrits. Le paradoxe nous semblait trop fort. Entre un tel procédé de démonstration et l'aveu que les méthodes démonstratives sont jusqu'à ce jour impuissantes, nous ne trouvions aucune différence bien sensible. Nous voyons mieux maintenant comment les opinions de M. le comte de Gasparin forment un ensemble. Nous comprenons que celui qui est sûr de l'infaillibilité de la Bible entière, juge que la Providence a veillé miraculeusement sur l'introduction de chaque livre dans le recueil, et que dans cette pensée il étende prophétiquement le sens de ces mots : « il est écrit», aux livres saints qui n'existaient pas encore.

C'est ainsi que l'auteur se rend compte de sa foi, nous le comprenons, quoiqu'il y ait quelque chose de forcé jusqu'à la souffrance dans l'assertion qu'une parole, appliquée à des écrits anciens et connus, ait été prononcée dans le but de garantir la divinité d'autres livres à venir. Mais sans suivre le noble auteur jusque là, on l'entend lorsqu'il nous dit que si le Seigneur a sanctionné la divine autorité des textes qui composaient la loi des Juifs, il lui est impossible de croire que l'Evangile ne soit pas divin aussi. Seulement, il ne faudrait pas confondre cette série de jugements avec une démonstration. Elle n'est pas sans une certaine valeur pour ceux dont la foi a besoin d'une autorité extérieure infaillible; mais elle ne parle pas à ceux qui croient pouvoir s'en passer. Comme ils n'ont pas besoin d'attribuer la formule du canon à un miracle, ils ne trouveront jamais dans, il est écrit, ce qu'y voit M. de Gasparin. Fussent-ils obligés, ce qui est très douteux, d'y reconnaître une preuve absolue de l'autorité des livres hébreux, ils n'en concluer aient rien relativement à nos Ecritures, et ne seraient pas embarrassés d'expliquer que le peuple de la Loi et du Livre dût avoir une loi écrite, tandis que de simples documents de la puissance de l'Esprit suffisent au peuple de l'Esprit. L'argument de M. de Gas-

parin a toute la force que son noble cœur lui prête; il n'en possède pas d'autre, M. de Gasparin finira par s'en apercevoir. Il reconnaîtra peut-être alors qu'il a dit trop de mal des croyances dont la base est dans la volonté (page 56).

Nous ne comprenons pas mieux que lui comment le christianisme pourrait se passer des livres saints, ni comment nous pouvons les conserver en les jugeant; nous sommes loin de repousser l'idée que Dieu a veillé à la formation de la sainte Bible (comme à d'autres choses peut-être, auxquelles M. de Gasparin tient beaucoup moins). Nous avons dit ici que la foi est un miracle; ce qui nous semblait assez biblique; nous n'affirmerions point que la Bible n'est pas un miracle aussi; mais ce sont des questions d'une foi qui s'abaisse et s'élève incessamment dans l'ame, avec les fluctuations de la volonté. Nous ne demanderions pas mieux que d'accepter toute l'argumentation de l'auteur; mais la raison nous dit que c'est impossible, et cet essai de démonstration nous persuade toujours plus de l'impuissance des méthodes démonstratives. Nous lui préférons une foi qui se sait aveugle et qui pressent les raisons de son aveuglement. S.

Etudes critiques sur le **TRAITÉ DU SUBLIME** et sur les **ECRITS DE LONGIN**, par Louis Vaucher, professeur honoraire de littérature classique à l'académie de Genève, ancien principal et bibliothécaire. Genève et Paris, chez Joël Cherbuliez, libraire-éditeur. 1854. Un volume de VIII et 444 pages in-8°.

Il est peu de gens instruits qui n'aient lu ou du moins entendu citer le *Traité du Sublime*. Cette œuvre exquise, M. Vaucher nous le rappelle, a été traduite à plusieurs reprises en latin et dans toutes les langues de l'Europe. Fénélon, Boileau, Rollin, La Harpe, Pope, Adisson, Gibbon, Blair et les plus habiles critiques de nos jours, ont rendu un éclatant hommage à son mérite. C'est à ce livre, on le sait, que Longin a dû, depuis la renaissance des lettres, la renommée dont il jouit comme bel écrivain, habile critique et arbitre du bon goût. Mais ce célèbre rhéteur a des titres moins contestables au souvenir de la postérité. Non-seulement Longin a occupé comme philosophe et comme littérateur un rang distingué parmi ses contemporains; il a joué un rôle important à la cour de Zénobie, dont il fut le principal conseiller après la mort du roi Odénat, en même temps qu'il présidait à l'éducation de ses enfants. Longin sut inspirer à la reine l'énergique résolution de résister aux menaces d'Aurélien, et lorsque ce prince, irrité de l'obstacle qui l'arrêtait, eut enfin pris Palmyre (en 273), Longin paya de sa tête ses conseils et son dévouement. Il subit son sort avec tant de fermeté, qu'il consolait lui-même ceux qui s'affligeaient de son malheur. Tel aurait été, selon la tradition, l'homme dont les écrits,

après avoir fait pendant trois siècles l'objet des études les plus sérieuses, ont occupé les loisirs de notre savant helléniste, M. Vaucher, et lui ont laissé des découvertes à faire.

Les maîtres de la critique philologique, Ruhnken, Wyttenbach et d'autres ont signalé des rapports nombreux et remarquables entre les figures et les locutions employées par l'auteur du *Traité du Sublime* et celles qui se trouvent dans Plutarque. Toutefois, ces rapprochements curieux et la différence de style, de ton, de couleur que l'on remarque entre le *Traité du Sublime* et la rhétorique de Longin, n'éveillaient pas les soupçons de la critique, lorsque, il y a bientôt cinquante ans, un savant italien, Amati, annonça que le titre grec de l'un des manuscrits du Vatican attribuait le *Traité du Sublime* à Denys ou à Longin. En présence de cette alternative, Amati se prononçait pour Denys d'Halicarnasse, appuyant son opinion sur diverses considérations. Dès-lors l'origine du *Traité du Sublime* a été souvent discutée, sans qu'on soit arrivé à un résultat satisfaisant. Ce que l'on apprit de plus positif, c'est que l'incertitude sur le véritable auteur de ce livre remonte bien haut, peut-être même au-delà du dixième siècle.

A cette question d'authenticité que M. Vaucher a reprise, il s'en rattache une foule d'autres qui ont trait à l'état littéraire, politique et social, à l'état de la civilisation dans les premiers siècles de notre ère.

L'ouvrage de l'érudit genevois se divise en cinq parties. Après avoir exposé nettement le plan de ses recherches, M. Vaucher, dans la *première partie*, fait connaître successivement la vie de Longin, la carrière philosophique de ce personnage, l'état des lettres au troisième siècle, et la carrière littéraire de l'auteur présumé du *Traité*, chapitre dans lequel on trouve l'histoire de la découverte de la rhétorique de Longin, par Ruhnken, un des grands critiques hollandais. Dans la *deuxième partie*, le critique abordant la question d'authenticité, passe d'abord en revue les opinions émises par ses devanciers. Le lecteur voit ici réunis, comme en un congrès, les maîtres de la science philologique, depuis Amati jusqu'à MM. Boissonnade, connu par sa vaste érudition et l'élégance de ses écrits, K. F. Hermann, l'un des savants les plus éminents et les plus féconds de l'Allemagne, et J. Bake, qui représente dignement à l'université de Leyde l'école de l'illustre Wyttenbach, dont il fut l'un des meilleurs disciples. Les opinions des divers critiques sont exposées avec un talent qui donne à ce morceau l'intérêt d'un dialogue animé. Après ce résumé des débats, M. Vaucher discute les preuves et les témoignages allégués en faveur de Longin. Il joint à ce travail une étude comparative du *Traité du Sublime* et des fragments de Longin; il examine les rapports de mots, de locutions, de style, de pensées, de figures, etc. Il y a là, et plus loin encore, une sorte d'anatomie comparée, s'exerçant sur les éléments du style et du langage, dont il est permis d'attendre de la lumière. Dans

la *troisième partie*, qui a pour objet la recherche de l'auteur, l'infatigable investigateur examine d'abord les données que fournit le *Traité* lui-même pour déterminer l'époque de sa composition. Il résulte de cette étude que le *Traité du Sublime* ne saurait être l'œuvre de *Cassius Longinus*, philosophe et critique du troisième siècle. Passant à la revue des rhéteurs qui ont vécu à l'époque où le *Traité du Sublime* a dû être composé, à la fin du premier siècle ou au commencement du deuxième, M. Vaucher en trouve un, Plutarque de Chéronée, qui est pour nous le vrai représentant de la rhétorique et de la critique de cette période. Nous l'avons déjà dit, les célèbres philologues Ruhnken, Toup et surtout Wyttenbach avaient signalé entre le style de l'auteur du *Traité* et celui de l'historien, du moraliste et rhéteur grec qu'on vient de nommer, des rapports frappants qu'on expliquait en disant que Longin avait imité Plutarque. La ressemblance est telle que l'imitation supposerait chez le copiste une absence complète de naturel, d'originalité, de spontanéité; qualités qu'on ne peut refuser à l'auteur du *Traité du Sublime*. M. Vaucher revendique donc ce beau livre pour *Plutarque*. Les considérations dont il appuie son opinion la rendent très probable. A-t-il dissipé tous les doutes? Lui-même n'y prétend pas. Cependant, quoique son opinion résulte avant tout d'une étude comparative qu'il a faite lui-même, elle n'est pourtant pas dépourvue de toute autorité extérieure, de tout témoignage propre à la confirmer, du moins en partie (p. 117-118). Nous pensons qu'il serait difficile d'élever contre l'opinion de M. Vaucher des objections bien sérieuses.

La *quatrième partie* comprend une intéressante introduction au *Traité du Sublime*, et une traduction nouvelle de ce *Traité*, avec le texte en regard et des notes critiques. La fidélité, la précision et l'élégance nous semblent constituer le principal mérite de cette version nouvelle. Les variantes et les notes au-dessous du texte donnent l'occasion d'apprécier l'érudition et la finesse du professeur. — Au *Traité du Sublime* succèdent les *Fragments philosophiques et littéraires* et le *Manuel de Rhétorique* de Longin, pareillement traduits, avec des notes critiques. Enfin, M. Vaucher nous donne les documents et témoignages sur la vie et les écrits de Longin, et une table comparative des mots contenus dans le *Traité du Sublime* et dans les fragments non contestés de Longin. Ce vocabulaire est un travail considérable.

M. Vaucher est dès longtemps connu dans son pays et à l'étranger par des travaux de philosophie, de critique littéraire et de bibliographie. Ses études critiques sur le *Traité du Sublime* et sur les écrits de Longin serviront sa réputation. L'académie de Turin leur a rendu justice en associant leur auteur à ses travaux.

J.-J. HISELY.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

ADOLPHE LÈBRE [1]

I

Les parents d'Adolphe Lèbre étaient de Ganges, dans le département de l'Hérault, et comme il dit dans son journal, à la date du 26 juin 1837, « J'ai aujourd'hui 23 ans, » il était donc né le 26 juin 1814. Son père, officier d'artillerie et décoré, vint, peu après la chute de l'Empire, s'établir à Lausanne, où bientôt il se fixa complétement; il finit même par en acheter la bourgeoisie, préliminaire indispensable pour devenir citoyen d'un canton; car, en Suisse, l'acquisition d'une bourgeoisie communale est le premier degré de la naturalité. Cette condition remplie, il put obtenir, moyennant les délais et formalités d'usage, la naturalisation vaudoise; l'ayant obtenue, par ce seul fait d'être citoyen d'un canton, il se trouva citoyen suisse. Ces trois titres, même celui de bourgeois, sont héréditaires; ils passèrent donc à son fils, lequel, parvenu à l'âge de majorité, en a exercé les droits.

Lèbre fut élevé au collége de Lausanne, puis il suivit ses études à l'académie de cette ville et se fit toujours remarquer par son intelligence, aussi bien que par sa conduite rangée et studieuse. La mort de son père le frappa d'un coup aussi terrible qu'imprévu, et vint développer en lui des qualités de décision et de fermeté qui n'avaient pas paru jusqu'alors, dans cette rêveuse et naïve nature. Orphelin si jeune encore, sans entourage capable de le diriger, maître de sa fortune et de sa volonté, il sut se tirer peu à peu, sans faiblesse, des difficultés de l'isolement.

([1]) Cette Notice est destinée à être placée en tête d'un volume contenant les *OEuvres d'Adolphe Lèbre*, dont la publication est prochaine.

Ce fut peu de temps après (1834) qu'il devint comme notre frère et notre enfant à la fois. Il aimait la vie de famille, qu'il avait trouvée à notre foyer, et à laquelle il s'était associé dans ses moindres détails; berçant un enfant d'aussi bon cœur que s'il se fût agi d'une profonde étude philosophique, se laissant gronder avec soumission, quand la fièvre intellectuelle, qui l'a dévoré toute sa vie, s'exaltait en accès au point de faire de son travail une véritable maladie. Déjà à cette époque heureuse où tout était en fleurs pour lui dans le monde de l'intelligence, et où il s'y élançait avec une trop fougueuse ardeur, on pouvait remarquer, dans cette âme si riche, le rare mélange du courage et de la volonté qui vont au but avec le dévouement et l'abnégation que seul donne l'amour, compris comme le christianisme le révèle. Il sacrifiait ses goûts et son bonheur aux plans élevés que son intelligence lui traçait; il n'aurait pas froissé, pour cela, le moindre sentiment d'un ami. Cette manière mâle et tendre de comprendre la vie et l'affection, devait faire naître autour de lui des amitiés sérieuses, et il en trouva partout. Sans égoïsme, sans arrière-pensée, il aimait pour aimer, et pour être aimé, là où il s'attachait par l'estime. Cette droite route d'un cœur sincère et chaud dans laquelle il resta toujours, était aussi celle qu'il suivait dans les préoccupations de sa pensée et dans ses travaux scientifiques. Il n'étudiait pas pour arriver à une position, mais pour s'élever vers une plus grande connaissance de Dieu et de la vérité.

Aussi dut-il bientôt se résigner à ne plus passer dans sa patrie de cœur et de choix que des vacances plus ou moins longues, et encore laborieuses. Il alla d'abord en Allemagne, où il fit d'assez longs séjours à partir de 1835, et suivit les cours de Schelling, de Thiersch, de Schubert et de Baader. A Munich, il se trouva dans une petite colonie de compatriotes dont l'esprit indépendant, investigateur, philosophique, partageait et stimulait les contemplations du sien. En attendant le « bienheureux revoir, » on parlait aussi des absents; on se souvenait de la patrie; on méditait sur les idées écloses à Lausanne au souffle généreux de professeurs aimés; on rêvait aussi. En voici la preuve : « Dans nos conversations, » dit une de ses lettres de ce temps-là, « reviennent plus d'une fois les » espérances de voir se former à Lausanne une fusion des idées al» lemandes et françaises: ce projet nous sourit à tous, et nous se» rions heureux d'en voir la réalisation. Nous aimons à nous dire

» que notre canton de Vaud est de tous les pays français le plus » propre à ce mouvement. »

A cette époque-là déjà, où il vivait en pleine atmosphère germanique, et comme enveloppé des fumées du *cabaret des Suisses* où il allait le soir pour parler allemand, Lèbre se rendait compte de l'importance et de la puissance de l'esprit français. Il comprenait que Paris est trop absorbant pour devenir l'instigateur ou seulement le théâtre d'une fusion intellectuelle quelconque, et comme centre intelligent, il mettait avec raison la Suisse française au-dessus des grandes villes de la province. Il a plu à Dieu d'envoyer comme un vent de tempête sur ces jeunes espérances, sur ces jeunes destinées; rien n'a pu mûrir de ces belles promesses de leur pensée et de leur matin.

Une foi profonde, éclairée, sincère était le fond même et le mobile de l'âme de notre ami. Il avait besoin de croire, comme il avait besoin d'aimer. Son sentiment chrétien fut la forteresse dont on défend les murailles au prix d'un combat incessant. Que de luttes intimes et sanglantes, mal appréciées du dehors, mal jugées souvent, et qui pourtant laissaient le christianisme dans sa vérité plus affermi que jamais sur les débris de quelques opinions secondaires ou de quelques préjugés. Mais pourquoi ne le laissons-nous pas parler lui-même?

« L'année passée, j'ai appris que mes études ne détruiraient pas » mes croyances chrétiennes; aujourd'hui, j'apprends que ma foi » fonde la vraie science; tout cela est confus encore : c'est comme » un paysage que l'on voit du haut de la cime aux premières « blancheurs du matin. La mythologie et l'histoire, en demeurant » mes études principales, sont souvent oubliées pour la philosophie » ou pour les langues; mais j'ai la conviction intime que mon prin- » cipe est le vrai. Je ne posséderai pas, de très longtemps, un en- » semble de vues complet; j'aurai des faits épars, des principes » isolés, le terme recule devant moi, comme l'horizon devant le » voyageur: loin de me décourager, j'en prends l'assurance que la » philosophie chrétienne est la vraie; c'est une preuve de sa ri- » chesse, et le système de l'univers doit être riche comme lui. » J'aime mieux ne pas voir sitôt les bouts des choses. La diversité » de mes études prend maintenant un sens et suit une loi. La my- » thologie, c'est l'homme tout entier : elle a révélé une partie de

» son mystère à Dieu [1], une autre à la nature, une autre à la phi» losophie, à l'art, à la politique. L'homme religieux est l'homme « en soi, il explique tout, parce qu'il comprend tout : c'est l'hom» me entier qu'il me faut connaître. Cette étude ne sent pas la » poussière des gros livres; elle me sollicite à une vie large et puis» sante, qui donne seule une communion avec la vie de l'huma» nité. » . . . .

» La philosophie chrétienne ne permet pas une spéculation sè» che et égoïste; fondée sur le dogme, elle ne se distingue de la » théologie que parce que le dogme est devenu chez elle organi» que à l'esprit, en sorte que l'esprit, devenu biblique, vit de la » vie de l'esprit révélateur. Elle suppose nécessairement une régé» nération de l'intelligence, sœur de la régénération du cœur. Ce» lui qui, hors de Dieu, veut penser selon lui [2] connaîtra bientôt » la vanité de son effort. La philosophie chrétienne n'a de princi» pes que les faits de Dieu. La créature vit en Dieu ou hors de Dieu, » c'est ce qui détermine son existence secondaire; son existence » primitive est selon Dieu. La morale, dans son sens souverain, est » la science de l'univers. . . . .

« Une autre idée, ou plutôt est-ce encore la même, me révèle » aussi de bien plus grandes richesses qu'autrefois : c'est celle du » symbole. Tout dans la nature est symbole; je suis toujours plus » convaincu que rien absolument ne se soustrait à ce caractère..... » L'apparence nous fait croire que le soleil et les cieux tournent » autour de notre terre comme autour du centre immobile de tout » mouvement : ainsi l'homme naturel se fait principe et dieu de

[1] Notre ami veut sans doute dire ici : à l'idée que nous nous faisons de Dieu; ou, pour paraphraser sa pensée en ce sens : la vérité mystérieuse de la mythologie, vérité qui est une sorte de révélation, se retrouve éparse dans tout, s'est portée sur tout, sur Dieu, la nature, la philosophie, l'art, la politique. Si, cependant, il faut prendre sa phrase dans son sens strictement et hardiment littéral, elle signifierait alors, qu'une partie du secret de la vérité mythologique n'est connu que de Dieu, tandis qu'une autre est du domaine de la nature, de la philosophie, etc. Au surplus, s'il y a ici quelque obscurité, il n'y en a pas dans la conclusion à laquelle veut arriver notre ami.

[2] Le sens est probablement : « Celui qui, hors de Dieu, veut penser *d'après soi sur Dieu*, connaîtra, » etc.

» l'univers ; et si la foi ne nous ravit pas dans le soleil d'en-haut, » nos yeux trompés ne nous diront que mensonge. »

Frédéric Monneron, son ami, était alors aussi à Munich, se préparant à partir pour Gœttingue, où il voulait entendre Ottfried Muller ([1]). Le poète s'amusait des rêveries du penseur : « Monne- » ron, dit celui-ci, a fait un drame superbe dont je suis le héros. » J'y parais sous la figure d'un..... Songe ; n'allez pas rire ! c'est » un Songe colossal, un Songe qui erre sur les ruines des Baby- » lones, qui chante sa plainte amoureuse sous les fenêtres de l'Ab- » solu, qui croque une pyramide d'Egypte en avalant un verre » d'eau sucrée. Les Titans forment le chœur. Lycurgue ne veut pas » d'abord de moi dans sa république ; Saturne l'y décide enfin. » L'Univers paraît et nous dit :

» Sérieuse est la vie et toujours responsable.
» Le citoyen oscille entre Dieu et le Diable. »

Lèbre pensait beaucoup de mal de lui-même et se jugeait bien plus sévèrement qu'il n'a jamais jugé personne. Ses confidences étaient surtout les épanchements d'une âme qui veut le bien avec toute l'énergie et les aspirations d'un esprit supérieur. Il s'accusait de légèreté, de paresse, et ne faisait pas assez la part de l'entraînement qui résulte d'un caractère extrêmement facile et bon, ni du besoin de loisir inhérent à la fibre poétique. Entre une leçon de Thiersch et une autre de Schelling, il se plaint « de n'être pas » d'une ligne plus grand philosophe qu'à son départ. Mon hébreu » est toujours aussi redouté, et je le respecte d'aussi loin que » jamais. J'ai recommencé cependant avec zèle l'étude de mon » moyen-âge ; je lis le bel ouvrage de Raumer, et je lui rattache » toutes mes autres lectures. Cette étude est délicieuse pour moi ; » mon esprit a comme une nouvelle fraîcheur lorsque les héros « des croisades sont venus m'entourer de nouveau.... Je suis mal- » heureux ici pour l'histoire. Gœrres donne des leçons tellement » peu historiques, que je ne me sens pas la tentation de l'écouter : » vous savez si Neumann m'attire.....

» Il y a ici un professeur très renommé, Baader, théosophe, » qui réunit à une érudition germanique un grand talent de pen-

([1]) Voir sur Frédéric Monneron, ce jeune poète de tant d'espoir, et mort si prématurément, le recueil de ses poésies et notre notice dans la *Revue suisse* de 1852.

» sée. J'ai entendu quelques-unes de ses leçons; j'ai lu une soixan-
» taine de pages de ses écrits; après une longue indécision, j'ai
» résolu de ne l'entendre que le semestre prochain. Sa langue est
» bizarre, pleine de termes baroques, et presque incompréhensi-
» bles, sa phrase lourde, obscure. Ses idées elles-mêmes sont fort
» difficiles à comprendre..... Il m'a fallu une semaine, où je tra-
» vaillais six heures par jour à cela, pour comprendre une *Théo-*
» *rie de la Connaissance* de sept pages. ».....

Il commença, peu après, l'étude de Kant par la *Critique de la raison pure.* Ce fut peut-être le moment le plus vif de la grande lutte intérieure que livraient les idées sceptiques de la philosophie à la foi naturelle et acquise de notre ami. « Ce travail, dit-il, me
» fait souffrir..... Il m'est si pénible de traverser ces ronces ar-
» dues; à chacune d'elles il faut laisser quelques lambeaux des
» croyances instinctives de l'âme. Il me prendrait quelquefois une
» sorte de désespoir. »

.... « Le christianisme condamne tous les systèmes qui l'ex-
» cluent. Un esprit assez divin pour saisir l'Evangile dans sa par-
» faite pureté, un génie assez vaste pour atteindre, de tous les
» points de la circonférence, au centre générateur de tout, pour-
» rait, je le veux bien, avec la seule vérité morale de l'Evangile,
» déterminer toute autre vérité: mais un tel génie n'est pas celui
» de l'homme, et tant que nous demeurerons dans notre état ac-
» tuel, la science et la conversion seront deux choses parfaitement
» différentes. Non! il vaut mieux se croire ignorant et se confesser
» petit devant le merveilleux mystère de la vie, et, plein d'un res-
» pect religieux pour *le fait,* le chercher partout, le recueillir la-
» borieusement, l'admettre tel qu'il est, sans souci de ses croyances
» personnelles et sans impatience systématique. Il faut le méditer
» et l'ordonner d'après les lois d'une méthode consciencieuse et
» sévère, qui admette sans crainte ce qu'elle est autorisée à recon-
» naître, qui n'introduise, ni par préjugé, ni par ardeur de géné-
» ralisation prématurée, rien qui ne soit sûr. Si j'arrive ainsi à des
» résultats dont je ne puisse pas saisir l'accord avec ma foi, eh
» bien, je me confierai au lendemain, j'espérerai que de plus heu-
» reux dévoileront l'énigme; et je serai sans crainte vis-à-vis de
» ma foi, qui cherche son fondement ailleurs, et sans crainte vis-
» à-vis des hommes, que j'aurai servis par un travail de bonne foi.
» Le respect devant le fait est la grande chose. Je sais que pour ne

» pas se dessécher et tomber dans le rationalisme, il faudra soi-
» gneusement veiller sur son propre développement intérieur, sur
» sa vie morale; mais n'est-ce pas là rehausser la beauté de la
» science! Oui, cette route est la vraie; elle est humble et fidèle,
» et certes pas sans tentation, sans lutte et sans souffrances. »

Disons quelques mots seulement de l'extérieur de cette vie si travaillée et si élevée. Lèbre avait à Munich, outre ses amis, d'agréables relations avec quelques familles du pays. Il les visitait souvent, allait au théâtre, surtout dans le but de satisfaire son goût pour la musique. Quelquefois s'associant à la vie de chansons, de bière et de tabac du cabaret d'université allemande, le soir il « sent se réveiller en lui quelques émotions zoffingiennes [1]. ».....
« Il est de ces étudiants à barbe pointue qui ont des poumons mer-
» veilleux ; ils chantent et crient à faire tomber les murailles, dans
» une épaisse fumée au travers de laquelle les figures prennent un
» caractère voilé et fantastique. Une vieille femme m'effraie sur-
» tout : elle a d'énormes bottes, un jupon qui laisse voir les pro-
» portions de ces bottes gigantesques, un bonnet de poil. C'est le
» génie hideux du cabaret. Elle semble éternelle. Elle ne fait rien
» que vendre des noix et allumer les pipes des étudiants, et pour-
» tant elle se mêle de gronder. Plusieurs fois elle m'a *grognassé*.
» Cette vilaine harpie vide les verres de bière de ceux qui s'en
» vont, et ramasse tous les débris de ce qu'on mange; c'est gra-
» cieux, jugez! parfois des disputes retentissantes sur le droit de
» bière; des juges nommés parmi ceux dont la barbe ou la figure
» rouge et bouffie inspirent le plus de confiance, des débats ardents
» sur les coutumiers d'Heidelberg, de Tubingue, etc., etc., et la
» paix couvrant la table d'un bataillon de mesures de bière; autour
» de ce tapage, des tables garnies de bourgeois, que nous regar-
» dons d'un air superbe, et des chiens dont les plaintes stridentes
» et le jappement achèvent le concert : voilà, n'est-ce pas, un joli
» coin que celui où je me fourre! Vous aurez peine à croire qu'il y
» a parmi cela quelques garçons raisonnables et un jeune théolo-
» gien catholique, d'une piété vraie et d'un cœur chaud, avec le-
» quel j'ai grand plaisir à causer. Vous allez craindre de me voir
» revenir un peu anthropophage, n'est-ce pas?....»

[1] La *Société de Zoffingue*, appelée ainsi du nom de la ville où se tiennent ses séances annuelles, est la principale association patriotique des étudiants suisses.

Organisation délicate, élevée, timide, harmonieuse, il souffrait presque physiquement de toute note discordante et criarde, du contact des passions basses comme de tout ce qui était mal. Sa candeur et sa bonté le préservaient en vain, l'enveloppaient d'une atmosphère purifiée ; la corruption humaine réussissait à se montrer à lui, sous diverses faces, qui excitèrent toujours sa haine et son dégoût. Il était alors plus malheureux que d'un malheur personnel, et luttait contre le monstre avec un courage inflexible et une persévérance obstinée.

Comme tous ses jeunes compatriotes, il avait emporté en Allemagne l'idée de se faire, tôt ou tard, pasteur dans l'église vaudoise. Peu à peu, il changea de dessein en apprenant à se connaître. Il n'ose entreprendre de diriger les autres avec « la faiblesse d'âme qui lui donne le besoin d'être dirigé, une conscience étourdie par des scrupules timorés et le peu de qualités qu'il se croit pour faire un homme d'action. » Il se sentait entraîné vers un horizon, non pas plus beau sans doute, mais plus illimité, et s'en effrayait presque.

« Je prends peur, disait-il, à entendre le bruit de la vie agitée » de la société, et je voudrais alors vivre à la campagne, au village, » travaillant à la terre et étudiant, les soirées d'hiver, pour mon » propre perfectionnement.... Quel charme aurait pour moi cette » vie ! une chose y manquerait, les premières années du moins ; je » dois me l'avouer pour être sincère : les idées d'intérêt à la chose » humaine que notre éducation académique a jetées en nous, m'é» peronnent d'un ardent désir de faire aussi entendre ma voix dans » cette grande assemblée de tous les coins de l'Europe. Je voudrais » bien dire quelques paroles de paix et de salut. Il me semble que » tout homme qui en a reçu un peu les moyens, doit se dévouer » à la grande œuvre qui se fait si rapidement autour de nous. » Quelle est-elle ? je l'ignore : mais on n'en doit pas moins se jeter » dans l'action qui s'engage, surtout si l'on sait combattre pour » une cause sûre de triompher et dont la victoire est le seul espoir » du monde. » . . . .

On nous reprocherait, n'est-ce pas, d'user moins abondamment des chers et tristes trésors que nous ont laissés une amitié si profonde et une confiance sans bornes. Lèbre se peint lui-même, dans ses lettres, mieux que personne ne pourrait le faire. Le développement de sa pensée et de ses travaux s'y marque continuellement.

..... « Je vais bientôt commencer une suite de lectures sur les » mythologies de la Grèce et de l'Orient. Il me faut connaître l'his- » toire religieuse de l'humanité, les dieux qu'elle s'était faits, étu- » dier le sentiment religieux dans la variété mythologique, en » saisir les grands éléments, tâcher de voir la filiation des my- » thologies et les rapports du christianisme avec elles, comprendre » les raisons de leur place dans le temps et la transformation qu'el- » les firent subir à la conscience humaine. Cette étude sera d'une » haute utilité si j'ai le bonheur de la bien faire. Elle me fera mieux « comprendre le judaïsme et le christianisme, et me révélera peut- » être des analogies entre le développement religieux de l'huma- » nité et le développement de l'univers en général, en sorte que » le monde ne serait explicable que pour l'esprit arrivé au chris- » tianisme, dans lequel seul l'homme trouve son achèvement, tout » comme la nature ne le trouve que dans l'homme. »

Lèbre approfondit le système de Schelling, qu'il trouva « plein de hardiesse et de majesté sur les grandes questions, » mais qui ne le satisfit pas complétement. Déjà à cette époque de jeune étude un peu enthousiaste, et dont le ton contraste fort avec une parole extrême lâchée plus tard dans la liberté de l'intimité sur le *néant* de Schelling, il s'avouait que « ce système méconnaît un besoin intime et a quelque levain secret d'erreur. »

Ce fut, plus ou moins, l'histoire de ses tentatives diverses pendant les années qu'il passa en Allemagne à s'occuper des philosophies, des hommes célèbres et de leurs théories. Il abordait tout avec la chaleur de son âme et de sa pensée, néophyte prêt à devenir un disciple, et qui se serait trouvé heureux de mettre au service d'une vérité vivante toute sa force et tout son dévouement. Mais le critérium intime n'était pas satisfait. Peu à peu l'homme libre, le penseur consciencieux se dressait et, de toute sa hauteur, mesurait involontairement le grand homme descendu de son piédestal. Le travail critique s'acomplissait chez notre ami, si humble et si modeste à la fois, à son insu et, pour ainsi dire, presque malgré lui.

..... « C'est là le grand résultat de mon séjour en Allemagne; « c'est terriblement négatif, mais ce pas était le premier à faire. » Avant de se mettre à étudier de bonne foi, il fallait perdre la « pensée que l'on avait à tout problême une réponse prête dans sa » poche, une certitude sur tout, et sur tout système! ».....

Le complément de ces réflexions se trouve dans une phrase écrite à Paris, quelques années plus tard, celle où nous avons déjà noté ce mot sur Schelling qu'il ne faut sans doute pas prendre à la lettre, mais seulement comme un cri de déception et de regret ; « L'intelligence est aujourd'hui sceptique. Ceux de nous qui ont fait » leur éducation philosophique à Munich ont eu du malheur. J'ai » été surpris du néant de Schelling, en faisant un monstrueux ar- » ticle qui s'achève enfin..... C'est Hégel qui est l'homme. »

Avant de passer à la période française de la vie de notre ami, arrêtons-le pendant ses douces vacances de Suisse, et voyons-en les harmonieuses impressions. La gaîté même, cette compagne qui nous délaisse si vite dès que le front se plisse sous l'effort de la pensée, la gaîté revient. De Clarens, il nous écrivait à Aigle, à propos d'un panier de raisins dont les magnifiques grappes l'avaient frappé.

« Ils ne sont plus, mais il vivent dans mon souvenir, et sont » morts avec tous les honneurs du dithyrambe. Mon admiration » s'est variée à l'infini. Cependant je désire m'assurer si, comme » on le prétend, les jeunes générations surpassent leurs aînées. En- » voyez-moi donc, je vous prie, par la *Dame* de ce soir ([1]), dans » un nouveau panier, l'objet de mes désirs : je les aime *roux*. Ce » seront les derniers, et je les recevrai avec la mélancolie qui con- » vient à la circonstance. »

Son *Journal*, qui nous a servi plus haut à fixer la date de sa naissance, ne contient guère que des réflexions ou des effusions toutes personnelles, des notes sur ses voyages, ses lectures, ses pensées, mais à l'état d'ébauche ou de recherches encore incomplètes, le tout évidemment destiné à lui seul. On y rencontre bien, çà et là, quelque page gracieuse ou éloquente, mais difficile à détacher du reste. Celle-ci, cependant, peut l'être. Il nous semble l'y voir, — hélas! comme s'il était là, — rentrer à la maison, courir à son pupitre, et écrire les lignes suivantes, encore tout palpitant et tout épanoui de ses fraîches impressions d'une promenade matinale.

« Je viens de me promener sous les tilleuls de Montbenon ([2]). La » fraîcheur du matin, la magnificence du ciel, ces dômes de feuil-

([1]) Omnibus de la contrée, nommé *La Dame du Lac*.

([2]) Vaste et magnifique esplanade plantée d'arbres, la principale promenade de Lausanne, d'où l'on embrasse la vue des montagnes et du lac.

» lages où la majesté s'unissait à la grâce, ces fraîches haleines, » ces mouvements aimables des jeunes rameaux qui se balançaient » mollement, le frémissement des feuilles, le doux murmure de » l'air, cette douceur, ce sourire, cette jeunesse si amoureuse de la » nature, tout parlait de tendresse, de miséricorde, de paix, et » à ces gracieuses impressions de printemps s'unissait je ne sais » quelle grave et sublime majesté. On se sentait perdu dans l'a- » mour, on éprouvait comme une merveilleuse clémence, on s'a- » bandonnait délicieusement aux impresssions de la nature, on sen- » tait comme une paternelle présence en toutes choses et une sécu- » rité sans nom. — Oh! l'azur limpide, profond cristallin, cette » riche, cette mélodieuse lumière dont la splendeur est si douce, » et cette fête des cieux qui semblent renaître à la joie, et dont » l'on croit apercevoir les coteaux fleuris de fleurs merveilleuses » sous le regard de Dieu, cette fête des cieux à travers ces dômes » d'un mouvant feuillage si jeune, si frais, si élégant, voile d'a- » mour, voûte sublime qui laisse voir le ciel et vous protège d'un » frais mystère, berceaux parfumés et mélodieux! Oh, qui dira » les lignes sans nombre et toujours si harmonieuses, les courbes » des jeunes rameaux, ces chapelles aériennes de feuillage au-des- » sus des premiers dômes, ces sanctuaires mystérieux d'où monte » la voix de l'oiseau! et ces effets de lumière et ces teintes si va- » riées!..... J'étais frappé d'étonnement à la vue de ces arbres an- » tiques dont la majestueuse vieillesse se pare à chaque printemps » de toutes les grâces les plus innocentes, de toutes les beautés de » la jeunesse, et qui exhalent dans l'air de si suaves parfums. Ah! » si l'enfance pouvait ainsi reverdir, si chaque année il y avait pour » nous une jeune saison où les grâces innocentes d'autrefois, où » les rêves du berceau, où les espérances d'or pussent de nouveau » parer notre front chauve et creusé! ».....

« Hier, » écrit-il encore le lendemain (7 mai 1840, quelques mois avant son départ pour Paris), « ces magnifiques tilleuls de Montbe- » non, dont chaque feuille semble frémir sous quelqu'une de mes » réminiscences, m'apparurent dans leur plus majestueuse beauté » comme pour me dire adieu, comme pour consacrer encore une » fois des souvenirs qui toujours plus s'éloignent et s'enfuient de » moi. — Infinie beauté de la douleur! secrète espérance, divins » tressaillements qui l'accompagnent! — Oh! la nuit! la nuit! l'im- » mensité ténébreuse, ce deuil où les sphères se promènent en si-

» lence, ce triste océan de la nuit éternelle! Oui le Dieu répandu » dans l'immensité est un Dieu voilé de douleur ; oui, c'est son sé- » pulcre qui est la couche où se repose l'univers! mais sans cesse » la résurrection frémit et s'éveille en son sein. Le lac, immobile, » contemplateur, réfléchit toutes les saintes tristesses des monts, la » majesté de ses rivages, les splendeurs souriantes du ciel. Oh! si » je t'aime si tendrement, c'est que tu es pour moi l'image de ce » repos abandonné, recueilli, de cette paix divine de l'âme où, » dans son pur miroir, se réfléchit l'éternité! »

Plus loin, il y a encore une bien belle et bien vraie parole sur Dieu, plus vraie même que celle des lignes qui précèdent, parce qu'elle vient uniquement du cœur et que l'imagination n'y est pour rien : non moins sévère, elle est plus apaisée et plus sereine; nous croirions manquer à la mémoire de Lèbre en ne la conservant pas.

« Ce n'est pas en vain, dit-il, qu'on apprend que l'amour a sa » racine en Dieu : dès lors il faut choisir entre ses péchés et ses af- » fections; auparavant on les conciliait : dès lors il faut renoncer » tout mal ou tout bien. *Dieu est la décision souveraine de l'âme.* » — Reviennent la prière et la charité, et je vous aimerai, mes » chers, mes bien-aimés, plus tendrement que jamais. »

On a ainsi maintenant comme les deux notes extrêmes de son journal, dans le peu qu'il offre de personnel. Mais en général ses lettres le font mieux connaître : s'y adressant à d'autres qu'à lui, il se montre en se donnant; sa pensée devient plus complète en restant moins solitaire; tandis que dans son journal, comme il s'y parle à lui-même quand il s'y occupe de lui, il se fouille, se creuse, s'accuse et se cherche, plutôt qu'il ne se fait bien voir. Aussi continuerons-nous désormais à prendre exclusivement dans ses lettres nos citations pour peindre sa vie, non par ses côtés extérieurs, elle n'en a pas eu de saillants, mais sa vie de l'âme; et n'est-ce pas encore la vie la plus vivante, même ici bas?

C'était dans la montagne surtout qu'il jouissait de la nature et de l'amitié. « Ici, dit-il, l'on porte avec soi ce que l'on a de plus » intérieur, de meilleur et de plus cher..... Je suis allé visiter Ta- » veyannaz avant de monter ici (il était à Anzeindaz [1]). La vue de » ces chalets humbles et paisibles m'a surpris et ému comme la » première fois. L'Alpe brillait comme une émeraude. J'ai *goûté*

[1] Montagne des Alpes vaudoises, au-dessus de Bex.

» chez une de mes anciennes connaissances, dans une de ces cham-
» bres basses et petites que j'aime tant ; une chèvre voulait forcer
» la fenêtre, et l'enfant de mes hôtes, gentille petite fille, nous
» amusait de son babil. Combien la vie de famille, ici, doit être
» douce et intime et confiante ! on y sent je ne sais quelle mysté-
» rieuse protection, et si l'on ne peut oublier les peines qui vous
» attendent bientôt, on se repose un moment, on savoure un ins-
» tant, d'avance, les joies éternelles. Nous ne voyons plus notre
» vie que dans l'amour qui en dispose toute la suite pour nous.
» Tout est paix, confiance et tendresse. Anzeindaz mêle à son re-
» pos de tragiques beautés, dont l'impression tourne l'âme aux
» sévères et pieuses méditations. J'y suis venu par la Vare ([1]). Ja-
» mais encore le silence de cette sauvage vallée que commandent
» les désolations du Muveran ([2]), ne m'avait saisi d'une telle ter-
» reur : le ciel terne laissait parfois arriver sur le front des ro-
» chers un rayon blafard et comme épouvanté. Pourtant ce sanc-
» tuaire de tristesse, ces retraites perdues étaient parées des fleurs
» les plus nobles et les plus belles des Alpes. Arrivé dans un cirque
» de pierres, sous des rochers, je m'arrêtai quelques instants.
» Quel usage ferai-je de cette retraite que Dieu m'accorde à la
» veille d'une vie si nouvelle et si redoutée, après une vie dont le
» souvenir me pèse..... Aussi j'entrai à Anzeindaz avec l'émotion
» de celui qui entre dans les saints déserts dont il se souviendra
» éternellement. A la vue de ces tristesses et de ces morts de la na-
» ture, je croyais voir ces infinies douleurs qui réclament enfin
» notre amour et nous ont acheté la paix. Je renonce aux grandes
» courses, j'ai soif de repos et voudrais mener enfin une vie de
» retraite. »

Il touchait, au contraire, aux années actives où sa pensée, incessamment travaillée, se dépensa aussi pour les autres et manifesta sa puissance par des travaux positifs. Avant de le suivre dans cette carrière nouvelle, et comme transition, comme début de l'homme pratique au sortir des théories, voici une visite à un écrivain célèbre, alors professeur à Lyon.

« Je le cherche à la police, au collége, je ne sais où, sans le
» trouver..... Le soir je le découvre enfin : il m'offre un fauteuil

([1]) Autre montagne des mêmes Alpes.

([2]) Pic très hardi de la même chaîne.

» avec une grâce irréprochable, et m'assassine de questions sur ce
» qu'il appelle notre université ([1]). J'étais de médisante humeur,
» et puis j'avais préparé un platonique entretien sur la morale, la
» métaphysique, sur le panthéisme et le christianisme : encore une
» illusion de jeunesse! Le perfide me demanda quatre fois mon
» nom ; tout en le lui répétant, je lui glissai quelques mots sur le
» mysticisme qui ne parurent guère l'enthousiasmer. Il me pria de
» saluer M. Vinet et une autre personne ; je crus comprendre qu'il
» avait tous les renseignements qu'il désirait. Je ne pouvais joûter
» avec lui de rapidité dans l'interrogation, j'avais perdu l'espoir
» d'un sublime entretien, je sortis hors d'haleine et ruisselant de
» toutes les paroles qu'il avait fait sortir de moi. »

II

Il arriva à Paris (1841) dans une maison amie, où l'attendait un élève plein d'intelligence et de feu, aujourd'hui lui-même brillant écrivain, consciencieux et spirituel critique, et prédicateur de talent, M. Edmond de Pressensé, bien connu à ces divers titres parmi les protestants de France ([2]). L'enseignement ne prenait à Lèbre que de courtes heures de la première matinée, et, le reste de la journée, il suivait en liberté ses études favorites. Notre ami fut ainsi très heureusement introduit dans la vie française au milieu d'un cercle d'hommes distingués, aidé en cela et dans cette transformation de l'étudiant en littérateur par la bienveillance attentive de la mère de son élève. Elle façonna ses habitudes extérieures pour ce monde qu'il allait voir, et se fit chérir en même temps par la délicatesse et le sérieux de sentiments qu'elle alliait à ses justes sévérités de forme. Dans cet intérieur chrétien où Lèbre s'attacha à tout le monde, il se trouvait aussi heureux qu'il pouvait l'être hors de sa famille de cœur. Nous le disons pour noter ainsi un nouveau trait de son caractère et faire remarquer en lui une de ces rares et simples natures auxquelles aucune inconstance n'est possible ; aussi ne fut-il jamais plus tendre, dans son besoin de notre foyer, que depuis qu'il se sentait bien dans un autre intérieur.

([1]) L'académie de Lausanne.

([2]) M. Edmond de Pressensé est un des pasteurs de la *Chapelle évangélique* de Paris, et le Directeur de la *Revue chrétienne*.

La *Revue Suisse* et le *Semeur* se disputèrent ses premiers articles, en attendant la *Revue des Deux-Mondes*, qui finit par l'adopter comme un de ses rédacteurs les moins contestés. Il y fut connu de M. Cousin, qui, bon juge en fait d'hommes et non pas seulement de savoir et d'idées, le remarqua bien vite et l'avait en estime singulière. « Oh! pour lui, disait-il, on ne peut s'y méprendre, *il a le feu sacré.* » C'est là surtout ce qui avait frappé M. Cousin chez Lèbre, et ce qui devait le frapper; car lui aussi, quel que soit le jugement que l'on porte de l'ensemble de ses travaux, il a la flamme, la *particule ignée.* La sévère probité littéraire de notre ami et sa droiture de caractère avaient de même imposé à M. Buloz un respect sincère et un attachement réel. Il avait obtenu, chose rare! que ses articles fussent imprimés sans changement quelconque, et lui, le moins roué des hommes, il avait emporté d'assaut une position que des années de démarches et beaucoup de talent ne réussissent pas souvent à conquérir. Sa collaboration à la célèbre *Revue* le mit naturellement en relief, le rapprocha d'écrivains en renom, ou lui donna auprès d'eux un plus facile accès; mais nul ne l'appréciait mieux que M. Sainte-Beuve, qui, l'ayant déjà connu à Lausanne lorsqu'il y faisait son cours sur Port-Royal, l'aidait de son amitié et de ses conseils.

L'élève de Lèbre était parti pour achever ses études en Suisse et en Allemagne. Il s'établit alors dans le quartier latin, pour être plus à portée des cours et de certains hommes, et aussi pour vivre plus solitairement dans son travail.

« Il vient un temps, nous écrivait-il à cette époque, où le rêve » généreux de la première jeunesse nous impose l'action, se voile » et disparaît si on ne le réalise pas; un temps où le besoin de se » survivre dans un bienfait qu'on laisse de soi, vous sollicite tou- » jours plus impérieusement. On sent toute la laideur repoussante » d'une vie où l'on n'a rien fait que pour soi, vie, dans le vrai, » ennemie de soi comme des autres. C'est là ce qui me fait haïr le » vieux garçon : sans plaisanterie! Il y a un âge où l'on ne se con- » damne pas impunément à la solitude; on en sort méprisable ou » glorieux; elle est une crise, une décision suprême. Oh! oui, je » veux recueillir en moi la mémoire de tous les sacrifices que je » fais, je veux en garder la vive impression : elle deviendra ma » force.»..... « La seule manière d'être utile aux autres, c'est de » se donner à Dieu et de lui remettre tout. » . . . .

. . . .

« La pensée seule de la corruption de Paris est comme un af-
» freux abîme qui donne le vertige. Elle pourrait, elle devrait don-
» ner un saint tremblement, enflammer la prière et la charité ;
» mais elle peut bien plus facilement entraîner l'âme à sa ruine, ou
» jeter du moins sur elle la torpeur et je ne sais quelle horrible
» stupidité de toutes les choses invisibles. » . . . . . .

« Malgré ma sauvagerie, » continuait-il en nous tenant ainsi au courant des divers incidents de sa vie, « j'ai fait quelques nouvelles
» connaissances. M. Eynard m'a présenté à M. de ***, chambel-
» lan d'Alexandre; c'est un homme qui a tout vu, et très spiri-
» tuellement. Il me disait des anciens professeurs de la Sorbonne :
» Cuvier et Guizot savent ce qu'ils disent et ce qu'ils diront ; Ville-
» main sait ce qu'il dit et ne sait pas ce qu'il dira ; Lherminier ne
» sait ni ce qu'il dit ni ce qu'il dira. M. de *** a les manuscrits de
» Saint-Martin, et voudrait bien les publier ; il cherche une pré-
» face sans avoir pu encore la trouver. J'espérais un peu qu'il
» m'initierait aux arcanes de Saint-Martin, mais il s'est contenté
» de me montrer l'épaisseur de son trésor. »

« M. d'Eckstein m'a dit sur Baader des choses qui, sans trop
» m'étonner, ne m'ont pas fait grand plaisir : que dans sa jeunesse,
» il recherchait beaucoup le succès, surtout auprès des dames.
» Commencer par la galanterie et finir par la friandise est, dit-on,
» le sort des mystiques ; cela donne à penser ! »

« Le même soir, je vis M. de **. C'est un homme qui a tout lu.
» A la seconde parole il est à Sanchoniathon ; en une demi-heure
» il n'a rien oublié, ni les Basques, ni les Péruviens, ni les Etrus-
» ques : tous les peuples, toutes les religions ! j'avais le vertige.
» Avec cela, il a le temps de faire sa toilette, et reçoit dans un sa-
» lon délicieux, parfumé de mille odeurs suaves. Madame est là,
» très savante aussi : on la dit spirituelle. Son mari cause comme
» une *Revue britannique ;* lorsque je lui dis que j'avais vu M.
» d'Eckstein, — « Ah ! dit-il, il est très aimable, très savant, mais
» on ne peut pas lui parler, n'est-ce pas ? il faut toujours l'écou-
» ter. » — Dès lors, je ne pus plus dire une seule parole. »

Un savant critique de ce temps-là, aujourd'hui tout-à-fait retiré dans son érudition, lui fournit cette remarque : « Il s'est montré
» plus helléniste que grec en mettant Hugo à côté d'Eschyle. Mais
» n'a-t-il pas craint que les Euménides se réveillassent ! Eschyle
» règne sur l'âme, parce qu'il parle le langage royal de la con-

» science : on croirait entendre parfois les prophètes, tant il a » d'austère majesté et de saintes magnificences. Hugo remplace » cette beauté par la pompe ; c'est l'imagination seule qui l'ins- » pire : on dirait parfois qu'il a une métaphore à la place du cœur. » Le dessin des figures est très différent, d'ailleurs, dans les deux » poètes. Eschyle, c'est le bas-relief antique ; rien n'y ressemble » moins que la plastique d'Hugo. »

. . . .

« Quelquefois je me surprends d'une gaucherie, d'une sottise! » et je suis tout étonné de ne pas me trouver plus d'esprit qu'à » tant d'autres. Ce charme d'expression, cette élégance de paro- » les, cette concision pittoresque, cet esprit rapide, tout cela dé- » route la gravité de mes habitudes intellectuelles, et parfois m'é- » tourdit, me désespère. Je voudrais bien croire alors que l'esprit » est un péché. »

. . . .

« Madame ** m'a fait faire la connaissance de M. Champollion. » Il m'a fait des offres très obligeantes, et qui me seront fort uti- » les. Il doit m'introduire à la bibliothèque asiatique, et me mon- » trera des manuscrits encore inédits de son frère. ».....

...... « J'ai quitté les ombrages de la forêt sacrée de l'Inde et, » plaignez-moi ! c'était pour un infect cloaque. J'ai vraiment lu de » mes propres yeux les lourds volumes de Fourier. J'ai traversé » cette boue : aussi je me venge, et je fourbis le glaive de la ba- » taille. Depuis longtemps je sentais monter la colère. C'est sans » doute ce duel qui m'était annoncé cet été, quand, au bord de la » mer, je me suis trouvé seul à seul, sur la plage féroce d'Etretat, » avec le grand-maître de l'Ordre, Victor Considerant. Mais n'en » parlons plus, je craindrais de vous dire des injures. Quand j'y » pense, je prends tout le monde pour mon voleur. A propos! ap- » prenez le sort lamentable d'un bien-aimé compagnon de mon » exil. J'avais un manteau espagnol, dans lequel j'avais l'air d'un » petit Romain ; hélas ! je vais dans un cabinet de lecture, je le » suspends au clou fatal, je prends la *Revue indépendante*, et je » repose encore une fois les yeux sur mon cher manteau ; savais- » je que c'était la dernière ! »

..... « Cet odieux Fourier m'occupe encore. L'on éprouve à vi- » vre dans cette atmosphère fétide comme l'étourdissement de

» l'asphyxie ; c'est de la colère alanguie par l'ennui ; c'est un » dégoût qui donne comme une défaillance de la pensée..... De » nouveau je m'enfoncerai dans les forêts sacrées de l'Inde. Il me » semble parfois que je les ai connues. Elles ont pour moi comme » un souvenir de patrie : mais osé-je le dire? j'y rencontre souvent, » au lieu des sages ermites, quelque sœur de Sacontala. »

. . . .

« Je lis un livre terrible, la théologie de Strauss. Il y fait l'his- » toire des grands problêmes religieux dans la théologie et dans » la philosophie. Il montre le désordre, le chaos de la science ac- » tuelle, l'impossibilité de persister aux anciennes solutions, et ne » voit de salut que dans le panthéisme métaphysique de Hegel. Ce » livre est sincère et d'une cruelle évidence. C'est l'épopée du » doute. Les héros du scepticisme, Spinosa, Bayle, Lessing, les » déistes anglais, y sont évoqués pour redire leurs plus redouta- » bles paroles. Spinosa dépasse surtout les plus hardis douteurs ; » il est leur triste monarque, et l'on s'étonne de voir réunies en » lui, depuis plus d'un siècle, toutes les puissances de destruction » que jusqu'à ce jour les adversaires du christianisme se sont dis- » tribuées entre eux. Ce livre me fait faire du chemin...... il nous » faut effacer les mots catholicisme et protestantisme pour ne plus » garder que celui de Christ. »

. . . .

« J'ai trouvé un calme et une sérénité de cœur que j'avais perdus » depuis longtemps. J'ai rajeuni, je vous le dis avec bonheur, parce » que vous vous en réjouirez. Combien je suis heureux de ne pas » m'être enchaîné! il me faut être libre, car j'ignore encore ce qui » adviendra de moi. Je n'ai qu'un désir, celui de faire mon devoir! » que Dieu m'en donne la force.... Si j'étais assez heureux pour » entendre enfin cette vérité que le monde attend, je voudrais me » consacrer à elle : j'ai un sentiment profond qu'elle nous manque. » Je ne me trouve à l'aise nulle part maintenant. Il faut pour sauver » le monde un grand acte d'amour. La croix doit aujourd'hui ins- » pirer des charités nouvelles.... En attendant, il ne reste qu'à sen- » tir toute la misère du temps, qu'à descendre au fond de ses souf- » frances, à s'humilier et à appeler le secours. Il faudrait se retirer » des choses présentes pour fuir au désert et le remplir de prières, » comme les prophètes. Alors la délivrance serait hâtée! mais où » sont les hommes qui font ainsi? »

« Je travaille activement à me déteutoniser. Il y a dans cette mé-
» taphysique d'école, dans cette science abstraite, une capitale er-
» reur qui l'empoisonne toute et circule dans tous les canaux de la
» pensée, une fois qu'elle y a pénétré. Le secret pour bien pen-
» ser, c'est de bien vivre; c'est en progressant dans l'amour qu'on
» progresse dans la vérité : j'entends la vérité vivante et féconde.
» L'intelligence n'en connaît que le spectre. Elle peut détruire, elle
» est inhabile à créer. Un Américain dont on vient de recueillir les
» pensées, Emerson, mystique qui n'est pourtant pas chrétien, es-
» prit original, profond, singulièrement libre de tous les préjugés
» industriels, donne au philosophe la dernière place, au sage la
» première, le poète est entre eux. C'est bien la vraie hiérarchie. »

Ces révélations sur la vie intérieure de notre ami seraient par trop incomplètes, si nous les terminions sans y laisser pénétrer ce flot de tendresse incessante, fidèle et dévouée, qui fait le fond de toutes ses lettres. Etre aimé comme il nous aimait, est une des plus sensibles jouissances, une des plus belles prérogatives que Dieu puisse accorder sur la terre. Ce bonheur, nous l'avons eu sans ombre et sans nuage, pendant tout le temps de notre fraternelle amitié. Jamais on n'entoura d'un respect aussi vrai, aussi affectueux, de soins aussi délicats, une famille bien-aimée. On aurait dit, à l'entendre, qu'il recevait tout, sans le mériter autrement que par sa reconnaissance.

.....« Hélas! ce ne sera plus qu'en passant, pour longtemps, je le
» crains, que nous nous reverrons : mais près ou loin, grâce à vous,
» je me sens un toit de famille, un logis où j'ai toujours ma place,
» un nid où se posent mes plus doux souvenirs, mes plus chères
» pensées, un coin que Dieu m'a réservé sur la terre. L'absence
» n'est plus, ainsi, un isolement. Je ne saurais vous dire combien
» ce sentiment est protecteur et bienfaisant, et comme il peuple ma
» solitude de vous mêmes..... »

..... « Ah! si j'avais pu voir vos chers enfants et préparer avec
» vous l'illumination du sapin! j'ai là un âne charmant, que j'aurais
» dédié au plus savant des trois, à mon sage Aloys. Ne pouvant
» mieux faire, je l'ai gardé pour moi; c'est le cadeau que je me
» suis fait : il est là sur ma cheminée comme le symbole de son
» maître..... »

..... « J'étais seul dans ma chambre, recueilli dans mes souve-
» nirs, dans les pensées de cette heure. quand minuit fut si près

» que je voulus entendre sonner la nouvelle année. Mes yeux sont » alors tombés sur ce beau passage : *Voici sur les montagnes*, *les* » *pieds de Celui qui apporte de bonnes nouvelles et qui publie* » *la paix*.... Ma fête à présent est d'espérer le revoir cet été. Six » mois encore! les oiseaux du printemps seront les bienvenus cette » fois Oh! je voudrais voir déjà les feuilles des arbres! — et puis » ce sera si tôt passé! Je vous griffonne d'affreuses lettres, mais » avec vous je ne songe presque pas à m'en vouloir, il m'est si » doux de causer avec vous, que je ne pense qu'à mon bonheur... » J'ai un bien doux plaisir à vous écrire cette lettre sitôt après la » dernière. Il est agréable d'avoir à se dire des riens; les nouvelles » mesurent trop la distance. »

Un besoin de lumière et de vérité qui grandissait toujours dans son âme, rendait Lèbre attentif à tout ce qui parlait aux hommes de leur avenir et de Dieu. A ce moment-là une singulière puissance de vie intérieure se manifesta dans la petite société polonaise dont Miçkiéwicz est le poète et le guide, pour employer les mots les plus faibles : il avait accepté lui-même un *maître* religieux, un prophète qui, du moins, s'était révélé tel à ses yeux par des signes manifestes. Nous admirons et nous respectons Miçkiéwicz, non-seulement comme un homme de génie et une intelligence supérieure, mais aussi comme un cœur profondément croyant et religieux. A Dieu ne plaise que nous ayons jamais la prétention de le juger ou de l'expliquer. Simple biographe, nous enregistrons les faits. Or, l'ascendant, pour ainsi dire magnétique, de Miçkiéwicz n'est douteux que pour ceux qui ne l'ont pas approché avec une certaine sympathie au moins de l'intelligence sinon du cœur. Il est fort, il est grand, il excite, subjugue et fait vivre d'une vie plus intense. A l'époque dont nous parlons, ses facultés merveilleuses étaient doublées. Lèbre, fait pour sentir la supériorité d'un homme de génie qui était en même temps un homme sincère et un homme de bien, ne s'effraya point du mot de fanatique que les échos du monde, toujours froids et railleurs, aiment à répéter autour de ce qui les surpasse. Il avait déjà connu Miçkiéwicz à Lausanne; il l'étudia, ainsi que ses amis, s'efforça de les comprendre, et dans sa soif d'une vérité qui vivifiât pour les hommes le christianisme qui en soi est une vie, il ne recula pas devant la tentative d'aborder Towianski lui-même, le chef mystérieux de cette petite Eglise. Il alla

le voir à Bruxelles et eut plusieurs entretiens avec lui. Il en sortit déçu dans ce qu'il avait espéré, ne pouvant reconnaître en Towianski un nouvel apôtre du christianisme, mais frappé des dons merveilleux de ce personnage extraordinaire : « C'est, dit-il, le génie » des anciens dieux lithuanes qui renaît, mêlé d'inspiration chré- » tienne. Cet homme est le type slave.... Je suis, grâces à Dieu, » calme, et je me suis senti gardé en présence de cet être mysté- » rieux : j'ai admiré librement et sans réserve ce qu'il y a de beau » en lui, mais je n'ai pas été fasciné. »

Notre ami avait été exaucé. Voici la touchante prière qu'il faisait en partant pour cette entrevue : « Je demande à Jésus-Christ d'être » ma lumière et mon discernement, à Dieu d'ouvrir mon cœur à » tout ce qui vient de lui. »

Nous citerons encore un seul mot qui peint à la fois Lèbre et Miçkiéwicz : « Du reste, dit le premier, Mickiéwicz est un de ces » hommes pour qui, même dans l'erreur, il n'y a point d'erreur, » parce qu'ils ont l'humilité et l'amour.

Toutes ces choses avaient contribué à tourner la pensée de notre ami vers l'horizon riche et presque ignoré des littératures et des langues slaves. Il se décida à diriger de ce côté-là ses études et ses travaux. Mais la conscience qu'il mettait à tout lui fit voir, à la base de ces nouvelles recherches, la nécessité d'aller les commencer dans les pays mêmes dont il voulait s'occuper. Il fit le plan d'un laborieux voyage de quatre ou cinq années.

« M. de Tourguenieff m'a tracé un beau plan d'odyssée slave, et » m'a assuré que trois ans me suffiraient pour apprendre les qua- » tre langues, voir les hommes et le pays, consulter les documents » les plus importants, faire enfin ce qu'on ne peut bien faire que » sur les lieux. Il compte dix-huit mois à Prague, me conseillant » d'y aller tout d'abord ; quatre mois à Vienne, Carlowitz et Lem- » berg ; trois à Kiew ; quatre ou cinq à Moscou. J'ai pesé vos ob- » jections ; elles ne m'ont pas paru suffisantes...... Vous parlez de » santé : merci tendrement, pour ces craintes maternelles ; mais » j'espère qu'ici encore mon projet est bon. Le docteur le pense » tout à fait ainsi..... Si vous avez quelque nouvelle objection, » écrivez-le moi promptement, je vous prie, afin qu'elle entre » dans mes calculs, avant qu'il soit trop tard..... Ecrivez-moi, » dans tous les cas, bientôt : vous sentez le désir que j'ai d'avoir » au moins un mot de vous. »

Nos défiances à l'égard de son projet étaient plutôt des pressentiments qu'autre chose : nous étions inquiets de la fièvre qui perçait dans ses résolutions, plus que des résolutions elles-mêmes. La raison avait beau approuver ; le cœur, mieux instruit, s'alarmait et refusait son consentement. Plusieurs longues lettres furent échangées. La dernière qui nous vint était calme et même gaie. Il allait partir et plaisantait sur lui-même, sur sa santé et ses préparatifs, avec une grâce sereine, assez rare chez lui. Il s'occupait de nos enfants, de nos affaires, d'un chalet dans la montagne qu'il nous conseillait de faire arranger. « Mon ami Ricard, « ajoutait-il, « m'a fait pour vous un plaisir, il a croqué de main de maî-
» tre mon profil, et cela en deux heures de temps. Ce n'est qu'une
» ébauche au crayon, mais frappante de vérité. Je ne lui trouve
» qu'un tort ; il me fait me prélasser sur un fauteuil, et j'occupe-
» rai, sur votre paroi, autant de place que Victor Hugo. J'en suis
» un peu mortifié. J'ai laissé l'artiste suivre sa fantaisie, sans en
» prévoir les périls, et je n'ai pas osé sabrer son œuvre, plus
» tard, de mes ciseaux de critique. »

C'est de ce portrait, par M. Ricard, aujourd'hui le peintre en renom, qu'on a fait une lithographie ; mais elle est loin de le valoir : elle appuie et grossit, là où il accuse seulement avec finesse. L'air, le regard et l'ensemble du visage ont ainsi, dans la lithographie, quelque chose de large et d'épanoui à l'excès, qui n'étaient point dans la figure de notre ami. Il avait de grands yeux bleus ordinairement doux et calmes, non pas saillants outre mesure ni même à fleur de tête, mais parfois jaillissants soudain comme si sa pensée eût voulu sortir et se montrer avec eux dans son regard. Sa figure en était alors tout illuminée. Nous étions ensemble un jour dans les Alpes, sur une haute pelouse solitaire, semée des plus belles fleurs. Il était ravi. On voyait les élancements de sa pensée se révéler sensiblement, pour ainsi dire, dans les élancements de ses yeux ; et sans que cela vînt précisément de leur couleur, d'un bleu plutôt pâle, il en jaillissait par intervalles comme des éclairs d'azur, lumière vraiment céleste qui se répandait sur lui et autour de lui. Quant à ses traits, un front noble et ouvert, des cheveux d'un brun noir, longs et fins, un nez petit et bien fait. à la narine aisément dilatée, ces yeux si vivants surtout quand ils s'animaient, et qui avaient aussi beaucoup frappé M. Cousin, donnaient à Lèbre un ensemble de physionomie qui, sans forcer l'at-

tention, l'attirait doucement et la retenait. Ce qui y dominait, c'était un air à la fois d'intelligence et de candeur, de bonté sérieuse et de vérité cordiale. Sans doute tout cela, comme ce qui tient à l'âme, et Lèbre était tout âme, ne peut se rendre qu'imparfaitement ; mais une fois averti, on en retrouve cependant des traces jusque dans la lithographie elle-même ; elles sont bien plus marquées dans le portrait, que nous devons non-seulement à un crayon habile, mais à une heureuse idée, nous serions presque tenté de dire à une heureuse inspiration.

Hélas ! quelques jours encore, et il aurait été trop tard. Un léger mal d'oreille dont il souffrait quelquefois, et dont il voulait se guérir avant de partir, se changea subitement en congestion cérébrale et en maladie foudroyante. On ne put que le transporter en hâte dans une maison de santé, où les soins et les remèdes restèrent sans le moindre succès. Nous n'eûmes pas même le temps d'accourir. Dieu avait marqué l'heure de la délivrance pour cette âme avide de lumière et de vérité, pour ce cœur si humblement chrétien, qu'il l'était comme en suppliant, pour cette intelligence dévorée par sa propre flamme. En le perdant, tous les êtres vivant sur la terre perdirent un ami, tous ses amis perdirent un frère, et l'humanité s'appauvrit d'un vrai disciple de Celui qui allait de lieu en lieu faisant le bien. Aussi la douleur de cette mort fut-elle profonde et générale : elle réunit les gens religieux, les philosophes, les littérateurs, les critiques, les hommes du monde, dans un sentiment commun de regret et d'étonnement. Quoi ! si jeune, si bon, si plein d'avenir, si utile, si aimé ! Les voies de Dieu ne sont pas nos voies. De tels coups doivent être acceptés, mais ils ne sont jamais compris et font saigner le cœur pendant tout ce qui reste de vie.

Il avait à peine trente ans, quand il mourut ainsi à Paris, en 1844, le 26 mars [1].

La maladie incurable dont il était atteint à son insu et au nôtre, et que révéla l'autopsie, une carie de l'os du *rocher* qui finit par s'épancher sur le cerveau, aurait tout aussi bien pu provoquer une crise mortelle pendant son voyage et loin de tout secours ami,

[1] On trouvera dans la *Revue suisse* de cette année-là, t. VII, page 262, le juste tribut de regrets que lui payèrent la *Revue des Deux-Mondes* et le *Semeur*, M. Vinet et M. le pasteur Edouard Verny, et des détails sur ses obsèques.

si la bonté de Dieu n'était intervenue. Il souffrit cruellement, mais peu de temps, et loué soit Dieu, aucune douleur morale, aucune inquiétude ne vint compliquer l'affreux travail de l'agonie. Il disparut en pleine activité de force et de vie, comme emporté par un tourbillon destructeur qu'il couvait en lui.

Sa place resta vide, et elle l'est encore, soit dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu, soit dans les rangs élevés qu'il avait atteints dans le monde intellectuel. Personne n'a repris et ne pouvait accomplir la tâche commencée : il fallait pour cela son existence tout entière dévouée aux plus nobles buts, son opiniâtreté héroïque vraiment à l'espérance, ses goûts simples, son culte du beau et du bon, son abnégation personnelle, une réunion enfin de tout ce qu'on peut imaginer des dons les plus rares, de la simplicité la plus naïve et de la culture la plus distinguée jointe au cœur le plus aimant. En ses jours les plus mauvais, il savait, et c'était sa force, « qu'il y a un soleil plus haut que les brouillards qui montent de « notre âme. » Si son œuvre intellectuelle, interrompue si tôt, n'a pas donné tous ses résultats, il n'en est pas de même de son œuvre invisible et morale. Il a fait du bien à tous ceux qui l'ont connu. Sa pensée et son exemple ont laissé une trace profonde. Il a secrètement semé dans le champ du père de famille des germes de pureté, d'amour, d'élévation et de dévouement. Qui oserait penser qu'ayant vécu si peu et seul et sans rien terminer, il ait cependant vécu en vain !

Ce renouvellement de la pensée par l'étude et les inspirations du cœur que Lèbre allait chercher partout, interrogeant l'avenir dans les races plus jeunes, comme dans les nations déjà anciennes, a pris un cours bien différent. L'héritage des philosophies et des littératures a passé à l'industrie : Hegel importe moins maintenant qu'un nouveau chemin de fer, et la jeunesse a pour pilotes les rois de la science matérielle et non plus les chefs d'école panthéiste ou mystique. Gardons-en plus soigneusement encore estime et enthousiasme pour les derniers apôtres du feu sacré de l'âme, et que le nom de Lèbre, si cher et si digne, soit classé parmi ceux qui, sans avoir révélé d'eux-mêmes tout ce qu'ils pouvaient donner au monde de glorieux travaux et de réputation bien acquise, ont dans l'ombre, et vus seulement de Celui qui voit tout, bien mérité de leur temps et de tous les temps.

Paris, février 1855. JUSTE OLIVIER.

LE VILLAGE.

I

MARIE LA TRESSEUSE.

TROISIÈME PARTIE.

VII

Comme il l'avait annoncé à la veuve dans sa dernière visite, le sourcier avait émigré pour la montagne, à la suite des *armaillis*. Un teneur de troupeaux auquel il s'était adressé, avait eu pitié de sa misère et lui avait confié la garde de ses genisses au nombre d'une quarantaine, qui succédaient, dans chaque pâturage, au troupeau des vaches laitières quand celles-ci avaient prélevé la meilleure partie de la fleurie. Ces occupations, assez faciles pendant les beaux jours, étaient partagées par un gamin de douze à treize ans qui faisait son apprentissage de la vie montagnarde.

Deux chèvres, le *chéré* ou fromage blanc qu'ils héritaient de leurs prédécesseurs, le biscuit dont ils avaient une ample provision, suffisaient à leur entretien.

Une chose singulière, c'est que ni le gamin, ni le bétail, ne pouvaient souffrir le vieux. Mues par cet instinct étrange, dont le bétail qui habite la montagne est presque toujours doué, les genisses s'enfuyaient à son approche, les chèvres retenaient leur lait quand il voulait les traire. Pour le gamin, autrement dit le *buébo*, il attrapait le frisson chaque fois qu'il était forcé de rester auprès de lui, et bien souvent, malgré le déshonneur attaché à cette désertion, il se fût enfui au village, si le sourcier, qui devinait ses intentions, ne l'eût menacé de

le faire emporter par le diable, au cas qu'il fît un pas sans sa permission. On eût dit que la nature avait imprimé les stigmates de la haine sur le front de cet homme. Au rebours des autres vieillards, il était taciturne et morose; il ne desserrait les dents que pour manger ou jurer après quelqu'un. Le gamin affirmait qu'il ne l'avait jamais vu dormir et qu'il passait toutes ses nuits à garder le feu. Le jour, il parcourait la montagne, fouillant les ravins, creusant près des pierres et des racines, s'absentant sans rien dire et reparaissant tout à coup, sans qu'on pût dire d'où et comment il était revenu.

La singularité et le mystère de cette existence presque sauvage, le faisait redouter de tous les voisins, et l'on ne se hasardait pas volontiers de nuit aux environs du chalet qu'il occupait.

Le mauvais temps, qui avait suspendu les travaux de la plaine, confinait aussi les montagnards dans leurs chalets. Un soir, c'était peu de jours après la scène décrite plus haut, le sourcier était accroupi auprès du feu, plongé dans une espèce de somnolence, causée par le bruit monotone de la pluie qui tombait sur le toit. Les genisses ruminaient paisiblement dans leur étable où elles s'étaient mises à l'abri, et le *buébo* se prélassait depuis longtemps dans son lit rustique.

Dans le large foyer, des langues de flammes voltigeaient comme des follets sur les braises rouges, se montrant et disparaissant tour à tour jusqu'à ce qu'une bouffée de vent vînt les balayer.

Le sourcier sortit alors de sa torpeur. Il croisa quelques bûches de bois sur les braises, souffla, et puis, quand la flamme remonta vive et pétillante, il lui prit envie de fumer une pipe. Le doux arome du tabac de Payerne qui s'exhalait à rares bouffées de sa pipe de buis, parut le mettre tout à fait de bonne humeur. Il commença à rêver tout haut.

—Oui, ma toute belle, deux cents francs, deux cents francs à un pauvre vieillard, c'est pas trop pour passer l'hiver! Suis un vieil ami de la maison, hé! hé!.... Deux cents francs pour six mois, c'est une petite affaire!.... Bien jolie, la fille à *l'autre*, mais méchante, méchante comme une guêpe. Faut pas être trop tenace, la petite, autrement..... hé! hé! Ai bien pris mes mesures. Et puis, mon oncle est là. Ho! le diable! bonne chose pour qui sait l'employer, hé, hé!

Une agitation subite qui se manifesta parmi les genisses, mit fin à son monologue.

— Qu'est-ce donc? murmura-t-il. Les bêtes sentent quelque chose!

On frappa à la porte du chalet. Le sourcier leva la tête, mais ne bougea pas. Il avait acquis l'expérience que la manière dont un homme s'annonce est souvent un indice de son caractère et de ses intentions.

Les coups se répétèrent plus distincts, mais sans marquer d'impatience.

— C'est un solliciteur! grommela le sourcier. Qui est là et que voulez-vous? demanda-t-il d'une voix aigre.

— C'est moi, répondit une voix mal assurée. Je viens de la plaine pour vous parler.

— Belles heures pour déranger le monde.

— Mais au nom du ciel! ouvrez donc. Il pleut à torrents. On ne laisserait pas un chien dehors par un pareil temps!

— Patience donc, hé!

Et le sourcier alla ouvrir la porte avec une lenteur calculée.

— Que me voulez-vous? dit-il à Léon qui entra ruisselant de pluie.

— Diu vos ydê! [1]. Quel temps! quel temps! On dirait qu'on la verse! Je suis trempé jusqu'aux os, dit le jeune homme en ôtant son feutre et en s'approchant du feu.

— Que me voulez-vous? C'est l'heure d'aller dormir, reprit le sourcier en examinant le paysan.

— J'ai un petit service à vous demander, répondit Léon avec hésitation.

— Un service! vous vous adressez mal.

— Faut pas être trop regardant avec un pauvre diable qui ne vous a jamais rien fait de mal.

— Au fait, que voulez-vous?

Léon se gratta l'oreille, regarda avec attention dans tous les coins de la pièce, comme s'il eût voulu s'assurer qu'ils étaient bien seuls.

— Faut *mener* la baguette pour moi, dit-il d'une voix étouffée.

— On vous a volé?

— Oui, volé! cent francs et peut-être plus.

— Faut vous adresser à la justice.

— Vous voulez rire, je crois. Mais je ne sais pas qui m'a volé!

[1] Dieu vous aide.

— Croyez-vous donc que ma baguette puisse découvrir le voleur?

— Hé! reprit Léon avec le rire le plus bête qu'il put imaginer, vous en savez plus long que vous ne voulez le faire croire. Rappelez-vous certaine histoire qui a eu lieu il y a une quinzaine d'années.....

— Quelle histoire? demanda le sourcier avec quelque inquiétude.

— Oui, vous savez bien; l'histoire de celui qui s'est pendu. Ho! vous êtes un malin!

Le sourcier fronça le sourcil et jeta un coup-d'œil soupçonneux sur la figure pleine de bonhomie du jeune paysan.

— Faut pas prendre les pilules comme ça en plein midi. On vous en a fait accroire, dit-il indifféremment.

— C'est bon, c'est bon! reprit le jeune homme à qui le regard du sourcier n'avait pas échappé et qui continuait sa pointe, en apparence avec la tenacité de la bêtise. Il y a des gens qui ont le vin bavard et il y a des ânes qui ont de longues oreilles, hé, hé! Allons, faut pas tant vous rebiffer, faut me rendre ce petit service.

Il y eut un instant de silence, pendant lequel le sourcier attacha ses yeux perçants sur le jeune homme comme pour sonder jusqu'à quel point on pouvait se fier à sa simplicité apparente.

— Oh! vous ne ferez rien pour rien! ajouta Léon. On ne m'a pas tout pris.

Et comme il frappait sur la poche de son pantalon, on entendit le tintement de l'argent.

— C'est bien! reprit l'autre; mais puis rien faire d'ici: Allez devant, vous rattraperai bientôt.

— J'aimerais mieux vous attendre..... Je ne connais pas bien les chemins..... La nuit est si noire.....

— Allez toujours. Viens de suite.

Léon sortit et resta devant la porte, abrité sous la saillie de la toiture.

Le silence, l'obscurité, l'isolement dans lequel Léon se trouvait, l'homme équivoque auquel il avait affaire, tout cela n'eût pas laissé d'exciter quelque angoisse dans un cœur moins intrépide que le sien. Il fallait, en effet, une certaine dose d'énergie pour tenir tête aux idées étranges que les circonstances devaient faire naître dans son imagination encore pleine des contes fantastiques qui bercent l'enfant gruérien, et où le démon,

les follets, les dragons et les sorciers jouent le principal rôle. Mais il pensait à la tresseuse, et l'amour soutenait sa raison vacillante. Il raffermit autour de son poignet la lanière de son bâton noueux, et prêt à lutter même contre le monstre au pied fourchu, il attendit.

Son oreille exercée reconnut bientôt que le sourcier barricadait la porte en dedans. — A bon chat, bon rat! pensa-t-il. Il ne viendra pas.

Il demeura un instant indécis sur ce qu'il avait à faire, lorsqu'il entendit à quelques pas de là la voix du sourcier.

— Hé! venez-vous? lui cria-t-il.

La pluie tombait toujours, on ne voyait pas à quatre pas devant soi. Néanmoins Léon suivit le sourcier tant bien que mal sur la pente glissante. Le vieillard marchait dans le sentier boueux comme s'il eût été éclairé par le plus brillant soleil. Son pas était léger comme celui d'un homme de vingt ans.

Au bout d'un quart-d'heure, Léon vit poindre des lumières dans le lointain. C'étaient celles du village. Il reconnut celle de la maison d'*amont*. Marie veillait encore. Cette pensée lui fit du bien.

Jusque là ni l'un ni l'autre n'avaient prononcé une parole. Mais lorsqu'ils furent arrivés dans la plaine, le sourcier se rapprocha du jeune homme.

— Avez-vous des soupçons sur quelqu'un? demanda-t-il.

— Non, pas grands soupçons! répliqua Léon.

— Où était l'argent?

— Dans le *garde-robes*.

— Quand le vol a-t-il eu lieu?

— Lundi, dans la soirée.

— A-t-on forcé le *garde-robes?*

— Non, il y avait la clef.

— Qui est venu chez vous, ce soir-là?

— Plusieurs personnes. Le galant de ma sœur, d'abord, puis notre voisin le charretier, et, attendez..... oui, oui, justement, celle de la maison d'*amont*, vous savez, la fille de celui qui s'est pendu. Elle est venue aussi pour chercher du lait.

— Est-elle entrée à la chambre?

— Je n'en sais rien. Ma sœur m'a dit qu'elle avait été à la cuisine; mais il a bien pu se faire qu'elle ait été à la chambre pendant que ma sœur allait chercher le lait à la dépense. Elle n'a pas tant bonne réputation au moins! Moi, je n'aurais

pas mieux demandé que de l'envoyer paître les oies, au lieu de lui fournir du lait et l'occasion de se fourrer chez nous. Mais ma sœur est bien tant sotte! et puis ces femmes ont tant piaillé qu'à la fin des fins je me suis laissé aller. Si j'avais le repentir dans ma poche!....

Ils arrivèrent bientôt aux premières maisons du village. Le sourcier s'arrêta.

— Hum! nous sommes assez près, dit-il. Venez par ici.

Et il entra dans un clos voisin, sans doute afin de ne pas être dérangé dans son opération.

— Où est votre maison? demanda-t-il en tirant de sa blouse une baguette fourchue, longue d'un pied et demi à peu près.

— Là dit Léon en indiquant l'orient.

Le sourcier déposa son chapeau à terre, malgré la pluie battante, et murmura quelque oraison mystérieuse, en se tournant vers les quatre points cardinaux. Puis dans chaque main, qu'il tenait les doigts en haut, il prit une des branches de la baguette, les fit plier par un léger effort et commença son opération, en se tournant lentement de l'orient vers le midi.

Léon était immobile, la main crispée sur son bâton. Si l'obscurité l'eût permis, on eût pu voir un sourire ironique errer sur ses lèvres.

Tout-à-coup le sourcier s'arrêta.

— Ça ne va pas, dit-il. As-tu de l'argent sur toi.

— Oui, balbutia Léon, comme s'il eût été effrayé.

— Dépose-le dans le chapeau. C'est ça qui m'arrête.

Léon s'empressa d'obéir.

Le vieillard recommença.

— Tiens! regarde, dit-il.

La baguette, jusque là parfaitement horizontale, s'abaissa brusquement vers le terre comme si une force secrète l'eût attirée.

— C'est là? demanda Léon qui tremblait de tous ses membres.

— C'est là, répondit le sourcier.

Léon suivit des yeux la direction indiquée par la baguette. Une maison solitaire était assise au haut de la colline, en amont du village. On y voyait poindre une faible lumière. Cette maison, c'était celle de la veuve; cette lumière, probablement celle de Marïe, qui travaillait encore à sa paille.

Un flot tumultueux de pensées envahit la tête du jeune homme. Amour, douleur, colère, tous les sentiments débordaient

à la fois. Pendant un instant son sang-froid habituel l'abandonna entièrement. Il était comme ivre.

Enfin il revint à lui. Il poussa un cri sourd, comme le rugissement du lion blessé, et voulut s'élancer sur le sourcier.

Il avait disparu.

Oh gredin! s'écriait-il. Nom de nom! Tu as bien fait de filer, autrement je t'aurais assommé comme un chien, vieux démon!.... Pardi! il n'a pas oublié son chapeau, ni l'écu que j'ai mis dedans. Bien m'a pris de n'en mettre qu'un. Oh! file seulement, je te rattrapperai bien. Mes souliers sont bientôt aux tiens, va! (1).

Après cette véhémente apostrophe, que le vent seul entendit, Léon sortit du clos et se dirigea vers sa demeure. Mais tout-à-coup il se ravisa. Il revint sur ses pas et monta rapidement le sentier qui aboutissait à la maison de la tresseuse. Il se glissa le long d'une haie vive qui courait parallèlement à la maison, et après avoir observé avec soin tous les alentours, n'apercevant rien, il s'approcha à pas de loup et s'accroupit au pied de la galerie. De là, il pouvait deviner tout ce qui se passait à l'intérieur. La veuve s'était probablement déjà couchée, car la jeune fille travaillait seule auprès de la fenêtre.

Au bout d'un instant, Léon la vit se lever, mesurer la paille, la rouler et puis la jeter sur la table. Ensuite elle écarta les rideaux et appliqua son joli minois contre la vitre, comme pour voir s'il pleuvait encore.

Léon saisit cet instant pour se montrer. Il eut soin d'exposer sa figure aux rayons de la lumière, afin que la tresseuse le reconnût immédiatement et ne s'épouvantât point.

La jeune fille poussa néanmoins une faible exclamation de surprise, mais elle se ravisa, et un sourire annonça qu'elle comprenait le signe que Léon lui faisait.

En effet, bientôt la porte de la maison s'ouvrit, et la voix argentine de Marie appela : Minon! minon! tout en accompagnant ces mots de ce son introduisible produit par la contraction des lèvres, et qu'on adresse comme appel ou caresse à un animal favori.

Léon s'approcha.

— Tout va bien, dit-il, à voix basse et en prenant la main de la jeune fille. J'ai été trouver le sourcier dans son repaire;

(1) Locution patoise : Je puis bientôt lutter avec toi. Cela équivaut à l'allemand : *Ich bin dir gewachsen.*

et pardieu! il a donné tête baissée dans le piége que je lui ai tendu. Dans quinze jours nous verrons autre chose!

— Oh! merci mille fois. Vous êtes bien bon pour nous, reprit Marie en serrant la main du jeune homme dans les siennes. Mon Dieu! je voudrais seulement savoir comment nous pourrons reconnaître vos services.

— Ne vous inquiétez pas. Je ne vous demande qu'un peu d'*amitié*.

— Qu'en feriez-vous? C'est bien peu de chose que l'*amitié* d'une pauvre fille comme moi!

— Marie! s'il vous plaît, ne dites pas ça. Aussi vrai que je suis ici, je ne désire pas autre chose.

— Mon Dieu! que vous êtes mouillé, que vous avez froid!

— Il suffirait d'un mot pour me réchauffer! Marie!

— Léon!

Un bruit également intraduisible, également produit par les lèvres se fit entendre. Puis la jeune fille un peu troublée répéta : Minon! minon! cri infructueux auquel répondirent l'*adieu* passionné de Léon et le tendre *bonsoir* de Marie.

VIII

Au bout de quelques jours la pluie avait cessé. Selon l'usage, chacun voulait l'avoir prédit.

— Hein! disait à Jean Nicolas le fermier. Ne vous l'avais-je pas dit? Avec votre vieux Gourgon et ses rhumatismes, vous me faites rire, vous autres! C'est quand le vin manque au buffet que le vieux fou sent le mauvais temps. Logez-le dans la cave du curé et laissez-le boire à tire-larigot, je vous réponds bien que quand même il neigerait des chats, vous lui feriez danser une lingaotze [1].

—Vous avez beau rire, répondait le meunier. Je connais aussi bien que le premier venu les signes du temps. Mon grand père n'a jamais passé pour une bête, et il avait coutume de dire que chaque fois qu'une grenouille faisait des siennes dans les tuyaux de la fontaine du moulin, on pouvait aller chercher à moudre, et ça n'a pas manqué.

— Bah! ripostait Manuel, ce qu'il y a de plus certain, c'est que le forgeron est en ribotte; à preuve que ce matin même il

[1] Ancien pas gruérien, très vif.

a éconduit sa femme de l'auberge où elle était allée le réclamer. Je vous réponds qu'ils ne seront pas à noces au logis, ce soir. Ça équivaut au beau fixe ; vous pouvez faucher à votre aise.

En effet, cette fois les fenaisons ne furent pas interrompues, au grand contentement des villageois.

Bientôt après vinrent les moissons. Bien que la culture du blé soit reléguée en seconde ligne, la moisson n'en est pas moins une chose importante, là où le tressage des pailles est répandu comme dans la Gruyère. C'est le froment du printemps qui fournit à cette industrie sa matière première. On le prend au moment où il va mûrir. Quand on l'a coupé, on le réunit en gerbes, et les tresseuses en extraient, avec les plus beaux épis, les plus beaux tuyaux qu'on fait sécher ensuite.

Les familles qui n'ont pas de champs à elles, achètent, moyennant une légère rétribution le droit du triage, mais elles rendent les épis. Dans les longues soirées d'hiver, jeunes filles et garçons se réunissent pour faire ce qu'on appelle la *déforëie* (1). Cette opération consiste à couper la paille devant et derrière le nœud, et à tirer les chalumeaux de leur enveloppe, tout en jetant ceux qui sont tarés. Ces soirées assez fréquentes dans certains villages (2) et qu'on répète à propos de tous les produits qui exigent une manipulation facile mais patiente, tels que la préparation des fruits à sécher, le fil à dévider, etc., se terminent toujours par des danses, et ne sont au fond qu'un prétexte à ces sortes de divertissements.

La veuve, depuis la mort de son mari, avait affermé la plus grande partie de sa terre, de sorte qu'elle ne semait pas. Elle était donc forcée d'acheter la paille qui lui était nécessaire, ce qui la mettait en contact avec des gens dont elle n'était pas aimée et qui parfois refusaient de traiter avec elle.

Cette année, Léon vint encore au-devant de ses vœux. Il avait à la *fin* un champ superbe, dont toutes les tresseuses enviaient le pillage. Le dimanche, après les affaires, on les voyait aller processionnellement visiter le champ remarquable, et chacune venait en particulier demander à Léon qu'elle fût préférée au moment du triage.

— Ah! vous croyez, répondait celui-ci avec humeur, que je m'en vais vous laisser gâter ma récolte? au diable votre paille! Je veux avoir du grain. Quand le froment sera mûr, nous verrons.

(1) Action de tirer du fourreau. — (2) Les *abeilles* des Etats-Unis.

— Bien oui, mais la paille commence à se tacher; elle durcit, et dans huit jours, adieu! il n'y faudra plus penser.

Quelques jours après, Léon faucha une partie de son champ et Marie fut invitée à en faire le triage.

Cette nouvelle mit tout le village en émoi.

— *Ora mougâ de vei!* A présent pensez donc! disait une vieille fille édentée et qui se bourrait le nez de tabac, selon la mode peu élégante assez répandue parmi les tresseuses, à cause de leur vie sédentaire; ce mauvais sujet de Léon qui nous refuse sa paille et qui la donne aux femmes du pendu! Laissez-le-moi venir celui-là! Je veux déjà l'en faire repentir.

— Pst! c'est bien étonnant! ajoutait une autre. On sait bien comme quoi qu'il est toujours fourré chez cette poupée!

— *Occhié gli a!* Il y a quelque anguille sous roche! ripostait une troisième. La poupée n'est pas laide et, malgré *son orgueil mal propre*, on sait bien qu'elle n'est pas difficile.

— Il semble que ces étrangers sont dans le village exprès pour faire enrager les honnêtes gens. Si le conseil avait du cœur, il les ferait assez filer!

— Quand ils ont payé leurs dix francs de *soufferte* (1), ils sont fiers comme des artabans, et parce que sa sœur, à Léon, va marier le beau au Noir à Jean, il lui semble que tout le monde va se mettre à genoux devant lui. Elle a joliment bien fait de presser les affaires, celle-là, autrement!....

— Un beau mariage, ma foi! Une grosse vache qui ne sait rien faire, avec un *plâtre* qui ne sait que boire et manger!

— Oui, un couple bien assorti! Un mari avec des jambes courbes, et une femme avec des yeux qui se moquent l'un de l'autre.

— Et la parenté donc! J'imagine que ce sournois de Léon épousera la *sèche* de la maison d'amont.

— L'épouser! va-t-en voir s'ils viennent! Je me pense qu'il la mettra bientôt au vieux fer. Avec ça qu'il m'a dit certaines choses..... Mais je parlerai en temps et lieu.

Pendant que la jalousie et le dépit aiguisaient ainsi la langue aux belles du village, Marie vaquait gaîment au triage de la paille avec la sœur de Léon. Celle-ci, sans être trop prévenante à son égard, répondait avec bienveillance aux joyeux propos de la tresseuse, qui semblait tout aise de respirer le grand air.

(1) Droit d'habitation.

— Je me sens de moitié plus légère, disait-elle, quand je travaille aux champs. En voyant gambader les sauterelles et en entendant chanter les alouettes, je pense au violon et à la clarinette de la *bénichon*, et il me prend envie de danser.

— Ah! ben oui! si vous étiez forcée de travailler dehors tout l'été, par tous les vents et tous les soleils, vous n'y trouveriez pas tant de plaisir, allez!

— Ça dépend avec qui et pour qui l'on travaille. Si j'avais un frère comme Léon, ça ne me ferait rien d'entreprendre les gros travaux.

— Je n'ai pas à me plaindre de Léon (Dieu soit béni); mais quand même il ne serait pas aussi méchant à l'égard des commères de l'endroit, ça n'irait pas plus mal. Elles me portent toutes basse mine, et ne perdent jamais une occasion de me molester à son sujet.

— Oh! ces femmes sont si méchantes, si envieuses! Il suffit que vous ayez bonne chance pour qu'elles vous en veuillent. Mais pourquoi faire attention à elles? On va son chemin, et quand le monde n'est pas content, on s'en moque.

— C'est facile à dire, mais quand la malice va trop loin!... quand on va jusqu'à remplir la tête d'un jeune homme contre celle qu'il voudrait épouser, vous avouerez qu'il n'est pas facile de se tenir coi. Aussi, quand je repense à tout, je ne m'étonne pas que mon frère soit sans cesse à leur faire des niches. Heureusement que mon mariage est une affaire conclue maintenant; mais peu s'en est fallu que Colin n'ait rompu avec moi. Il y a la fille au *Boîteux*, celui qui a loué votre terre, qui a fait le diable à quatre contre moi, parce que Colin ne l'avait pas fait danser à la *bénichon*.

— Le *Boîteux bisquera* bien davantage quand il saura que ma mère a donné la préférence à Léon..... Oui, à propos! maintenant que vous allez vous marier, est-ce que votre frère ne s'établira pas? Il ne peut pas rester seul.

— Il faudra bien qu'il se marie, mais il n'en a pas encore parlé. Il n'est pas tant après les femmes. D'ailleurs, il a le temps; il est beaucoup plus jeune que moi.

— Mais est-ce qu'il n'a pas encore de *mie?*

— Dans le temps, il se tirait près d'Elise à Simon, mais je ne sais pas ce qui est survenu; depuis quelque temps il n'y va plus. Je ne crois pourtant pas qu'Elise le vît avec déplaisir.

— N'est-elle pas un peu sotte, cette fille? Il me semble que j'ai entendu dire qu'elle n'est pas très réveillée.

— C'est du *fait soi-même*, mais ce n'est pas un parti à mépriser. Je l'aimerais assez pour ma belle-sœur, parce qu'elle n'est pas méchante.

— Oui, mais sa mère l'est d'autant plus.

— Il y a bien ça. Du reste, Léon est homme à la mettre au pas.

— *Quand on parle du larron, il est derrière le buisson* (¹), ajouta la tresseuse en montrant Léon qui s'approchait.

— Oh! les méchantes! dit le jeune homme en souriant. Je supposais bien que vous étiez occupées à dire du mal de quelqu'un. Pour ma part, l'oreille gauche m'a joliment sifflé tout à l'heure.

— Comment pouvez-vous croire, dit la tresseuse en rougissant, que nous disions du mal de vous?

— Ma foi! tu dois souvent entendre le violon de ton oreille, si elle chante chaque fois qu'on parle de toi. Et je crois bien que si le *revis* (²) est vrai, c'est bien la gauche qui fait le plus de bruit et à bon droit.

— Hé! mademoiselle ma sœur, j'ai été formé à votre école. Ne dit-on pas que je vous ressemble comme deux gouttes d'eau?

— Pardi! je puis me vanter d'avoir fait jolie besogne! A coup sûr, elle ne me vaudra pas le paradis!

— Allons, allons, ma petite, n'égratigne pas, autrement je ne te dirai pas avec qui je viens de causer là-bas. Est-ce que l'oreille gauche ne t'a pas sifflé aussi? Est-ce que ton petit doigt, qui sait tant de choses, parmi lesquelles il ne faut pas oublier les cancans, ne t'a rien raconté?

— Si fait. Mon petit doigt m'a dit que tu venais de courtiser Elise à Simon.

—Pour cette fois, il t'a joliment trompée, ton petit doigt!... Mais qu'est-ce que tu as donc fait à ce pauvre Colin? Il m'a dit qu'il allait de ce pas *prendre une cocarde* (³).

La future épouse laissa cheoir sa paille et demeura comme pétrifiée.

— Ne voyez-vous pas qu'il plaisante? se hâta d'ajouter la tresseuse. Vous êtes bien méchant, Léon!

— Bah! vous, les filles, vous êtes comme les petits chats. Vous n'aimez rien tant qu'à être tourmentées, et puis, quand on répond par une petite tappe à vos malins coups de griffes, vous criez que ce n'est plus du jeu. Ce n'est pas juste, ça.

(¹) Proverbe patois. — (²) Dicton. — (³) S'enrôler.

— Attends seulement! je te revaudrai la peur que tu m'as faite, répondit la sœur encore toute rouge de l'émotion qu'elle avait éprouvée.

— Ce n'est pas d'aujourd'hui que je suis sur mes gardes! Il y a plus de malice dans la petite cervelle d'une femme, qu'il n'en faudrait pour défrayer tout notre conseil communal.

— Vous nous la *baillez* belle! dit la tresseuse. Si quelqu'un trompe, à coup sûr ce ne sont pas les filles.

— Qu'en savez-vous, gracieuse? L'occasion n'est pas toujours là, mais.....

— Mais?

— Oui, oui, Les filles, c'est du velours tout plein d'aiguilles, comme disait l'autre. Ah ça! y a-t-il assez de fauché pour aujourd'hui?

— Si nous trions tout ce qu'il y a de bas, le souper aura le temps de se refroidir.

— Si vous nous aidiez! ajouta la tresseuse.

— Je ne demanderais pas mieux, mais j'ai autre chose à faire.

— Si Elise à Simon était ici, vous ne seriez pas tant pressé!

— En effet, on n'est pas pressé de la quitter, elle, de peur qu'il ne faille revenir. Ainsi je m'en vais vous laisser médire en liberté. Ce soir, je viendrai chercher vos gerbes. Ne vous inquiétez pas des vôtres, dit-il à Marie; je vous les conduirai.

— Mais ça vous dérangerait. Ma mère et moi, nous pouvons prendre le brancard ou la charrette.

— Il faut également que je passe au moulin prendre un sac de farine. Je ferai tout à la fois. Donc, au plaisir de vous revoir!

Le soleil commença bientôt à s'incliner derrière le Gibloux. Ses rayons plus intenses répandaient un jour presque féerique sur la vallée de Charmey, qui est à l'orient du paysage. Au fond, la masse imposante du Vanil de la Mouche se découpait fièrement avec sa sombre toison de sapins, où de larges déchirures font ressortir la teinte blanchâtre du calcaire. Plus près, la ruine solitaire du castel de Montsalvans, enchâssée dans la verdure d'un bois de hêtres, réchauffait au soleil, comme un vieillard qui va mourir, son buste mutilé. Là où la lumière tombait obliquement, les objets flottaient indécis derrière une poussière dorée. A l'occident, l'ombre montait rapidement, engloutissant l'un après l'autre les objets qui s'élevaient au-dessus de la surface, et peu à peu toute la plaine se confondit dans une teinte uniforme.

Les jeunes filles se hâtèrent d'étendre sur le champ les débris des gerbes qu'elles avaient dépouillées, et retournèrent au village.

— Que j'aime à voir ce panache de fumée qui s'élève au-dessus de chaque maison! disait la tresseuse. C'est une fumée de bon augure, et elle doit être la bien-venue aux yeux des laboureurs fatigués. Il me semble flairer d'ici l'odeur du souper.

— Oui, c'est un vrai plaisir que de sentir sa besogne terminée et d'avoir devant soi une heure ou deux à passer selon son bon plaisir.

— Surtout quand on sait qu'on va les passer avec son *martchand*. C'est un bonheur que je ne connais pas encore.

— Mon Dieu! ça n'arrive qu'une fois dans la vie. Mieux vaut que ce soit un peu tard que trop tôt. L'espoir est plus doux que le regret, disent les anciens. Les beaux jours viendront aussi pour vous, mais ils finiront tôt, comme pour tout le monde. Donc, ne vous impatientez pas.

— Oh! je n'ai rien à regretter, du moment que je possède ma mère. Mais on peut être heureux à trois comme à deux.

— Sans doute, mais je suis encore à me demander ce qui vaut le mieux, de la gaîté et de l'insouciance de la jeunesse ou des soucis et des joies de la famille. Tout en devenant femme, je voudrais rester fille.

— Au fait, l'insouciance a bien son prix. Il est pénible de toujours penser à demain ; ça vous empêche de dormir, et pourtant on dort si bien à vingt ans! J'ai toujours remarqué que les filles les plus gaies deviennent sérieuses une fois mariées. Ça n'est pas engageant.

—Il y a un âge pour tout : quand on a ving-cinq ans comme moi, il ne vous chante plus des divertissements qu'on aimait à seize.

— Encore faut-il en avoir joui! ajouta la tresseuse avec un soupir.

Le ton presque douloureux avec lequel Marie prononça ces mots, rappela à sa compagne l'abandon de la pauvre fille. Bien qu'elle ne fût pas tout à fait exempte du préjugé populaire, elle n'avait pu lui refuser un commencement de sympathie, que sa jolie figure, ses manières modestes, éveillaient en sa faveur. Elle se sentit émue, et de peur de froisser, sans le vouloir, le cœur blessé de la tresseuse, elle garda le silence.

Elles arrivèrent ainsi jusqu'à l'endroit où le sentier que Marie devait prendre rejoignait le chemin.

— J'espère que nous nous reverrons bientôt, lui dit la sœur de Léon. Si vous veniez me trouver quelquefois, vous me feriez plaisir. Je ne crois pas que Léon vous veuille du mal.

— Merci, merci bien ! répondit la tresseuse avec un regard reconnaissant. Vous avez bien de la bonté. Oh ! non, Léon nous a rendu plus d'un service.

— Donnez le bonsoir de ma part à votre mère.

—Elle vous sera bien obligée de l'attention. Bonsoir.

—Ça m'a l'air d'une bien bonne fille, disait la future épouse. C'est dommage de son père !

Marie de son côté pensait à Léon. Les demi-confidences de sa sœur lui avaient fait battre le cœur. Léon n'était pas amoureux ! Quand une jeune fille dit de quelqu'un qu'il n'est pas amoureux, cela veut dire qu'il ne l'est d'aucune autre, et qu'il peut fort bien l'être de la personne qui parle. Marie l'entendait bien ainsi, et quand elle eut soupé, ce fut avec une impatience mêlée d'émotion qu'elle attendit le jeune homme.

Il arriva enfin. La jeune fille courut lui aider à décharger les gerbes et l'invita à entrer. Mais Léon refusa ; il ne pouvait pas quitter son cheval. La bête était pourtant d'une patience admirable, car les amants causèrent au moins un quart-d'heure sans qu'elle songeât à les déranger, malgré les *ho !* que Léon lui adressait évidemment à tort.

Comme il se faisait tard et que la veuve pouvait fort bien se mêler de la partie, le jeune homme se décida pourtant à prendre congé de Marie en lui recommandant de faire ensorte que le sourcier, s'il revenait, fût reçu le plus mal possible et qu'elle prît garde à ce que la faiblesse de la veuve ne vînt point déjouer le stratagême qu'il avait imaginé.

P. SCIOBÉRET.

(La fin au prochain numéro.)

LA CORRECTION DES EAUX DU JURA[1]

La grande question de la correction des eaux du Jura, tant de fois étudiée et tant de fois renvoyée ou abandonnée, vient de faire un grand pas vers l'exécution. Mais ne serait-ce pas encore une fois une espérance vaine? Deux projets restent en présence devant les autorités; n'est-il pas à craindre qu'ils ne s'entredétruisent ou ne se nui-

(1) L'auteur de cet article ne s'était pas encore occupé de cette affaire grave. Il n'y est pas intéressé directement, il n'a pas d'amis qui aient pris une part active à ce qui a été fait jusqu'à présent et qui puissent influencer son jugement; il a donc pu étudier la question avec impartialité. Son opinion n'a pas été préconçue, elle s'est formée uniquement par l'examen de tous les rapports, plans, projets, articles pour ou contre, etc., qui ont été publiés à cet égard, mais elle se base aussi sur l'étude des intérêts généraux de toute la Suisse occidentale, considérés en eux-mêmes et dans leurs rapports avec les intérêts particuliers des différentes localités. C'est la diversité, souvent plutôt apparente que réelle, de ces intérêts qui est la cause principale de ce que l'exécution d'une correction dont l'urgence fut tant de fois démontrée, a été si longtemps et si souvent renvoyée. On serait injuste si l'on ne reconnaissait pas combien ce travail est plus difficile et demande plus de circonspection que celui de l'établissement des chemins de fer. En effet, les rivières sont une force toujours agissante, et pour peu que cette force soit mal dirigée, non-seulement elle ne produira pas le résultat favorable qu'on en attendait, mais elle causera des malheurs incalculables. Néanmoins, il faut le dire, le moment d'agir est venu; le renvoi ne peut plus être motivé par la nécessité d'études supplémentaires, il serait un aveu d'impuissance ou de mauvais vouloir. Or les autorités ne pourront entreprendre une œuvre aussi considérable qu'avec la conviction que les intéressés les appuieront par tous les moyens en leur pouvoir; de sorte que ceux-ci devront savoir pour quel plan se prononcer. Voilà pourquoi l'auteur de cet article croit faire quelque chose d'utile en publiant le résultat de ses études, car tout le monde n'est pas en état de se procurer et d'étudier les nombreuses brochures, plans et articles, qu'il est pourtant presque indispensable de connaître pour peu qu'on veuille se prononcer avec connaissance de cause.

sent réciproquement, de manière à ce que le parti victorieux n'ait plus à sa disposition les moyens nécessaires pour justifier, par la bonne exécution de son entreprise, la préférence qu'on lui aurait accordée?

En effet, nous croyons avec M. Schneider que les deux projets s'excluent l'un l'autre. On sait que le premier, pour l'exécution duquel M. Schneider a présenté une demande en concession, est celui de M. La Nicca. Il consiste à diriger l'Aar depuis Aarberg dans le lac de Bienne, afin qu'il y dépose les masses de graviers et de limons qu'il charrie; il s'agit ensuite de creuser un canal pour l'Aar et la Thièle réunis depuis Nidau à Buren, et de rectifier le lit de l'Aar depuis Buren à Attisholz, au-dessous de l'embouchure de l'Emme. L'autre projet, celui des experts MM. Pestalutz, Sauerbeck et Hartmann, doit servir d'acheminement, d'après leur manière de voir, vers l'exécution complète du plan La Nicca (c'est ce que portait l'instruction du département fédéral des travaux publics). Néanmoins, ce projet diffère en tant de points du premier, il augmenterait tellement les dépenses totales, si, peu de temps après sa mise à exécution, il fallait se décider à le compléter, que nous ne pouvons le regarder que comme un projet définitif, conçu dans l'espoir que le succès dispensera, au moins pendant plusieurs générations, de la recherche de moyens plus sûrs et plus complets pour empêcher le retour des inondations actuelles. Ce plan consiste à tracer à l'Aar un lit régulier d'Aarberg à Buren, à porter l'embouchure de la Thièle à Staad, après avoir rectifié son lit depuis Nidau, et fait les coupures nécessaires jusqu'à Staad; enfin, il comporte encore la rectification du lit de l'Aar de Staad à Attisholz. On voit que par cette disposition, si plus tard l'Aar devait être dirigé dans le lac de Bienne, Buren serait définitivement éloigné de la rivière et privé de toute navigation. Cette modification du plan La Nicca serait fort préjudiciable au canton de Berne.

Mais si le plan des experts n'était pas définitif? si son résultat était défavorable, comme M. Schneider, comme M. La Nicca le pensent? Pourrait-on alors revenir au plan complet que les experts eux-mêmes nomment « le plan rationnel, guérissant radicalement le mal »? Qu'on pense au découragement qui serait la suite d'une aussi triste expérience, qu'on réfléchisse que ce ne serait qu'après des inondations réitérées qu'on arriverait à se convaincre de la nécessité de refaire ce qu'on croyait achevé: espère-t-on peut-être que pendant ce temps l'Aar, cette rivière impétueuse, dont les crues deviendront de plus en plus violentes par suite du déboisement imprudent des montagnes, aura laissé les travaux dans l'état primitif sans les avoir détruits en grande partie et avoir causé peut-être des ravages qui augmenteraient énormément les difficultés de la grande correction?

En face de cette possibilité le public se trouve dans un grand embarras. Il se demande si réellement le plan des experts ne doit être

que provisoire, si cet état provisoire promet au moins quelque chance de durée, ou si les experts eux-mêmes regardent ce projet comme pouvant être définitif. On sait que les devis plus détaillés obtenus d'après les dernières investigations portent la dépense totale, pour la correction partielle, du chiffre de six millions que les experts avaient indiqué d'après une appréciation générale, à celui de dix millions, tandis que d'après les mêmes bases, le plan complet de M. La Nicca coûterait environ quatorze millions à mettre à exécution. Cette différence est-elle suffisante pour courir le risque que nous avons signalé? Enfin, les conditions que pose M. Schneider dans sa demande sont-elles plus ou moins onéreuses que la nécessité où l'on serait de faire exécuter le plan des experts par la confédération ou par les cantons eux-mêmes ?

Ajoutons ici une remarque : l'Aar n'exerce pas seulement ses ravages dans le Seeland, la partie inférieure du canton de Soleure et surtout le canton d'Argovie ont aussi beaucoup à souffrir. Ce ne sont pas les hautes eaux par leur durée, mais les crues rapides qui endommagent les rivages, emportent les ponts, ensablent les champs ou les couvrent de graviers, et détériorent le lit jusqu'à rendre la navigation presque impossible. On demande la coopération de la confédération ; il paraît donc qu'un projet qui diminue la rapidité des crues et permet de régulariser tout le cours de l'Aar doit trouver bien des défenseurs dans les autorités fédérales. M. Schneider l'a senti et il a agi adroitement en touchant la question de la correction de l'Aar jusqu'au Rhin. Essayons d'exposer l'état des lieux et des choses [1].

[1] Pour ceux qui voudraient eux-mêmes étudier cette question, nous indiquerons les principaux ouvrages à consulter.

1° Projet de la commission des digues sur l'Aar, etc,, Berne, 1816 (par le colonel Koch), contenant la description des lieux et des changements depuis le temps des Romains, le résumé historique des essais d'améliorations, jusqu'en 1816, et les propositions préliminaires de M. Tulla.

2° Rapport de la commission pour la correction des eaux du Seeland, Berne, 1824. La carte contient les plans comparés de MM. Tulla et Hegner et celui de la commission.

3° Compte-rendu sur le dessèchement des marais du Seeland, par M. Lelewel. Berne, 1834. — Rapport des commissaires Négrelli, etc. du 7 septembre 1835. — Réponse de M. Lelewel, du 21 janvier 1836. — Carte générale des eaux du Jura, dessinée d'après les levés du professeur Trechsel, par J. Oppikofer. Elle comprend l'espace qui s'étend des lacs de Neuchâtel et Morat à Morgenthal.

4° Rapport et proposition sur la correction des eaux du Jura, par M. La Nicca, Berne, 1842. — Réponse aux observations de MM. Trechsel, etc., par M. La Nicca, Berne, 1843. — Second rapport de M. La Nicca, Berne. 1850.

Sous le nom de Seeland (pays des lacs) nous comprenons toute la contrée qui est exposée aux inondations dues soit aux crues des lacs et de l'Aar, soit à celles des rivières qui s'y déversent. Au sud, il est divisé en deux vallées; à l'ouest, celle de l'Orbe, qui s'étend depuis Entreroches à Yverdon et se prolonge par le lac de Neuchâtel, et à l'est, celle de la Broye, qui commence à Payerne et se termine au lac de Morat. Au nord de ces deux lacs, ces deux vallées se confondent et forment une plaine marécageuse, la partie basse du grand marais qui s'étend jusqu'au-delà de la Thièle, et est séparée par plusieurs chaînes de collines, dirigées du sud-ouest au nord-ouest, d'une part des bassins de la Thièle supérieure et du lac de Bienne à l'ouest, d'autre part, des marais de Teuffelen au centre, et du grand marais de Walperswyl à l'est. Les collines qui se dirigent d'Anet par la paroi rocheuse de Hageneck jusqu'au Jensberg, dernière colline entre la Thièle inférieure et l'Aar, séparent le bassin du lac de Bienne des marais de Teuffelen. Entre ces derniers et les marais de Walperswyl, il n'existe que des mamelons isolés, ensorte qu'ils communiquent directement. Au nord du lac de Bienne, la dépression continue par deux vallons, celui d'ouest, où se trouvent Bienne, Boujean *(Tözingen)*, Mâche *(Matt)*, et les marais de Perles *(Pieterlen)*, d'où sort le ruisseau de la Leugenen; celui de l'est renferme le cours de la Thièle inférieure,

5° Rapport de la direction de l'intérieur au conseil d'Etat du canton de Berne, sur l'état actuel de la question concernant la correction des eaux du Jura, Berne, 1847.

6° Rapport de la commission des cantons intéressés à la correction des eaux du Jura, sur les travaux exécutés et leurs résultats, et propositions y relatives. Berne, 1853.

7° La correction des eaux du Jura en 1853, par M. Kutter. Berne, 1854. Cette brochure récapitule les principales objections soulevées contre le projet La Nicca. La carte qui l'accompagne est la meilleure, puisqu'elle a été tracée d'après les levés de plans et de nivellements de 1848-50.

8° Correction des eaux du Jura : instruction pour les experts appelés par le conseil fédéral; rapport de MM. Pestalutz, etc. 1854.

9° Demande en concession du D J.-R. Schneider, pour la canalisation et l'abaissement des eaux du Jura. Berne, 1854.

10° A. Jahn. Description topographique des antiquités du canton de Berne, partie allemande. Berne et Zurich, 1850. Le commencement contient des renseignements précieux sur l'état du Seeland sous les Romains et dans le moyen-âge.

Quant à ce qui concerne les travaux du canton de Vaud pour la correction de la Broye supérieure et de l'Orbe, on peut consulter les exposés des motifs et les décrets rendus en 1851 et 1853, ainsi que le bulletin des séances du grand conseil des mêmes années; puis un mémoire imprimé, adressé au conseil d'Etat par la municipalité d'Yverdon, du 28 avril 1852.

sur laquelle nous devons signaler les villages de Brügg à gauche, de Bürglen et d'Ægerten à droite, tous trois si rapprochés, qu'ils semblent n'en former qu'un seul, et à l'extrémité, entre la Thièle et l'Aar, le village de Meyenried.

Depuis le lac de Morat, la vallée orientale est la principale, les autres vallées y débouchent successivement jusqu'à Buren, localité à partir de laquelle il n'y a plus qu'une seule plaine entre le Jura et les collines à l'est de l'Aar. Cette rivière n'entre dans la plaine du Seeland qu'un peu au-dessus d'Aarberg. Près du village de Bargen (à droite de l'Aar, se trouve la Rappenfluh que nous aurons souvent à nommer); plus haut, l'Aar est séparée du Seeland par une chaîne de collines dirigées du sud au nord, le long de la Sarine et de l'Aar.

Vers Soleure, les collines du pied du Jura se rapprochent de l'Aar, et au-dessous de l'embouchure de l'Emme les deux rives de cette rivière sont dominées par des hauteurs qui limitent le Seeland du côté du nord-est.

Le tableau suivant, tiré du rapport n° 6, page 4, permettra d'apprécier l'étendue du terrain à améliorer et à protéger contre les inondations.

CANTONS.	BERNE.	SOLEURE.	NEUCHATEL.	FRIBOURG.	VAUD.	TOTAL.
Marais inondés par les lacs, l'Aar, la Thièle et la Broye.	5749	—	1108	5275 (2287)	1836	13968 (10980)
Terrains cultivés, inondés.	4054	2621	2	33	4	6714
Marais et terrains sous l'influence des inondations,	271	—	228	1482	414	2395
Marais dont l'assainissement est facilité par l'abaissement du niveau des lacs.	11504	—	—	2989	16711 (—)	31204 (14493)
Rivages découverts (alluvions)	1490	—	669	2721	3432	8762
Anciens lits de rivières.	3469	150	57	7	—	3683
Totaux en arpents de 40000 p. c. de Suisse.	26987	2771	2064	12507 (9519)	22397 (5687)	66726 (47027)

Les doubles nombres pour les cantons de Fribourg et de Vaud indiquent la superficie inondée, les plus grands, quand les marais de la Broye supérieure et de l'Orbe sont compris dans le chiffre total, les plus petits lorsqu'on n'en tient pas compte, puisque ces deux cantons ont déjà commencé et en partie achevé les travaux de dessèchement

des parties en question. Sous le nom d'alluvions, on comprend les bas-fonds des lacs qui, par suite de l'abaissement du niveau, seront mis à découvert pendant les eaux moyennes; leur superficie est de 6464 arpents pour le lac de Neuchâtel; de 1270 pour le lac de Bienne, et de 1028 pour celui de Morat. La colonne des anciens lits de rivières, renferme des chiffres qui s'appliquent principalement au lit de l'Aar entre Aarberg et Meyenried; sur cette étendue de 53,000 pieds de long, l'Aar n'a pas de cours fixe entre les bancs de galets, les dépôts de sable, les buissons, etc., et change continuellement de direction, se divisant, se réunissant, dévastant ainsi une étendue de 3,194 arpents au lieu de 400, superficie d'un lit uniforme de même longueur et de 300 pieds de large. Actuellement, ce terrain ne produit que du bois, dont on se sert principalement pour confectionner les fascines des digues qui doivent protéger les terrains voisins. La valeur en est insignifiante à cause de l'instabilité même du courant et des hautes eaux qui, à de certaines époques, en couvrent toute la surface et déplacent constamment les bancs de galets.

Les autres terrains se distinguent en deux classes principales : 1° les terrains situés sur la Thièle et l'Aar, fertiles et cultivés, mais exposés aux inondations qui détruisent souvent les fruits du travail des habitants, 2° les marais, surtout ceux qui sont exposés aux inondations des lacs. Ces marais ont déjà perdu anciennement leur fertilité, à une époque où une population très peu nombreuse ne suffisait pas pour faire valoir les terres, car les eaux des lacs ne peuvent qu'appauvrir le sol qu'elles ont inondé et dont elles se retirent, ou le rendre marécageux quand elles deviennent stagnantes et qu'elles ne peuvent diminuer que par l'évaporation. La perte a déjà été faite anciennement, sans qu'on puisse dire par qui, et depuis longtemps on regardait le peu que rapportent ces marais comme un bénéfice extraordinaire recueilli sans peine; mais actuellement la population croissante a besoin de terres labourables qui récompensent un travail sérieux et fassent vivre des milliers d'habitants.

Les inondations de l'Aar n'ont pas l'effet pour ainsi dire stérilisant de celles des lacs, le limon qu'elles déposent rend au terrain ce que l'eau lui a enlevé, mais pour le cultivateur, elles n'en sont que plus fâcheuses. Il ne peut abandonner un terrain fertile, et cependant il n'est jamais sûr d'obtenir le fruit de son travail; il voit une récolte qui promettait beaucoup, perdue entièrement par l'envahissement des eaux peu de temps avant le moment où il se réjouissait de la recueillir. Ainsi ses pertes se renouvellent constamment; c'est lui principalement qui demande les secours de l'Etat pour se garantir contre un ennemi trop puissant.

Le tableau suivant, tiré d'un article du *Bund* (30 août 1853) intitulé « des Pisons », montre la fréquence des inondations. Par curiosité,

nous ajoutons en regard celui des essais de corrections et des projets avortés.

DATE DES INONDATIONS.	DATE DES TRAVAUX ET PROJETS.
1634 (la plus haute connue, si la marque au port de Neuveville mérite confiance), puis, inondations fréquentes vers la fin du XVII[e] siècle.	1680-85. Curage du lit de la Thièle à Brügg, abaissement d'une digue de moulin
1733 et années suivantes.	1707. Projet de Bodmer, non exécuté
1760 la plus haute du siècle.	1749-58. Travaux sous Tillier, à Nidau, etc.
1768, 69, 70, 71.	1760. Projet de Rivaz, non exécuté.
1775.	1771. id. Mirani, id.
1776.	1775. id. Hebler, id.
1786.	1778-85. Curage et travaux dirigés par Pagan.
179-?.	179-? Projet de Lans, non exécuté.
1801-2 (très-haute, surtout l'Aar) et années suivantes	1794. id. Céard. id.
1815, 16, 17, 18.	1811-13. Travaux de curage sous Bœhlen, essais inutiles au Pfeidwald.
1824.	1817-20. Projet de Tulla, non exécuté.
1827, 1831.	1824. id. Hægner, id.
1834.	1824-26. Curage du lit de la Thièle.
1846, 48, 51, 52, 53.	1833. id. id.
	1834-36. Projet de Lelewel, non exécuté.

Faudra-t-il aussi mettre en regard les projets de M. La Nicca en 1842 et 1850, celui de M. Kutter en 1853, de la commission des experts 1854, les travaux de curage à Nidau et principalement au Pfeidwald, de la même année? Espérons que non, qu'enfin on n'aura pas besoin d'y ajouter les mots « non exécuté » ou « sans résultat utile. »

Quelles sont les causes de ces inondations? telle est la question essentielle, de la solution de laquelle dépendent les moyens de les éviter. Pour arriver à cette solution, il s'agit d'examiner en détail l'état actuel du lit de l'Aar et de la Thièle inférieure, et de chercher dans l'histoire les preuves de la réaction que ces deux rivières exercent l'une sur l'autre.

L'Aar a, dans son lit très large et tout à fait vague d'Arberg à Dozigen, une pente moyenne de 1,25 °/₀₀, et la direction de S. O. à N. E.; depuis Dozigen à Meyenried, une pente de 0,70 °/₀₀, direction d'abord nord, puis N. O., presque ouest. La Thièle a depuis Pfeidwald une pente moyenne de 0,40 °/₀₀; dans la partie inférieure elle se réduira probablement à 0,20 °/₀₀. La direction générale est N. E., mais on comprend qu'au confluent l'Aar l'ait fait se détourner peu-à-peu vers le nord : néanmoins l'angle de confluence est encore à-peu-près droit. Les eaux réunies suivent la direction de la Thièle, puis décrivent la grande courbure autour du Hæftli (crochet) ou plaine des Hægni, avec la faible pente de 0,11 °/₀₀ jusqu'à Buren. La longueur de la rivière de Dozigen à Buren est de 34700 pieds; un reste d'un ancien lit, à travers la partie la plus étroite du Hægni, se dirige de Dozigen vers Buren sur une longueur de 10,000 pieds environ, tandis que la coupure artificielle n'aurait que 6000 pieds de long au plus.

La plaine de l'Orbe, le lac de Neuchâtel, la Thièle supérieure, le lac de Bienne, la Thièle inférieure et, depuis Meyenried seulement, l'Aar, constituent par leur réunion une grande courbe qui indique la ligne de moindre niveau entre les Alpes et le Jura; la pente la plus prononcée du terrain est perpendiculaire à cette ligne, mais ce n'est pas dans cette direction de la pente la plus forte que coule l'Aar entre Aarberg et Dozingen. Entre Lyss sur l'Aar à Brügg sur la Thièle, il y a une différence de niveau, et plus bas, un peu au-dessus de Dozigen, la pente à partir de l'Aar au point le plus rapproché de la Thièle serait au moins de 1,50 °/₀₀. Aussi dans les débordements l'eau de l'Aar a-t-elle la tendance à se diriger directement vers la Thièle, et le village de Meyenried ne peut-il être préservé d'une destruction totale, par suite d'une irruption de l'Aar vers la gauche, au point indiqué, que par des travaux considérables qui doivent être constamment renouvelés. Anciennement ces débordements de l'Aar ont dû être d'une violence extrême; car toute la plaine entre l'Aar et la Thièle a été formée par les dépôts de l'Aar, bancs de galets qui ont souvent de 12 à 20 pieds de hauteur et sont entremêlés de sables et de limons qui forment un terrain meuble; le lit de la Thièle même est comblé de ces dépôts depuis Meyenried jusqu'au pont de Brügg. Il est remarquable de voir l'encombrement du lit être le plus fort à Brügg, c'est-à-dire dans la partie supérieure de la Thièle, tandis qu'immédiatement au dessus, le lit de cette rivière a une grande profondeur : cela provient de ce que le Jensberg s'avançant entre les deux rivières, n'a laissé libre que la ligne de Lysswald à Brügg. La nature des dépôts ne laisse du reste point de doute sur leur origine; ils ne renferment pas de pierres calcaires du Jura, et c'est évidemment l'Aar et la Sarine qui ont amené ces masses de galets et de graviers. Quant aux dépôts de la Suze, ils sont restés à Nidau, et la partie la plus profonde du lit de la Thièle les sépare des bancs de galets de l'Aar.

Cette partie profonde du lit de la Thièle, que nous croyons pouvoir nommer l'ancien fond du lit, est partagée en deux par un barrage d'environ 500 pieds de longueur, qui existe à 2500 pieds au-dessus de Brügg, entre le Pfeidwald à gauche, et une suite de mamelons arrondis à droite, qui se dirigent vers la Schonau, espèce de promontoire du Jensberg, et depuis là vers un enfoncement de cette montagne d'où l'éboulement se serait détaché; car tout paraît prouver qu'un éboulement du Jensberg obstrue en cet endroit le lit de la Thièle. Le Pfeidwald même est une élévation d'environ 20 à 30 pieds au-dessus des terrains marécageux qui l'entourent; il se dirige vers le Berlet, partie méridionale du Kræhenberg, mais il en est encore séparé par des bas-fonds assez larges. La barre du Pfeidwald ayant été désignée dans les derniers temps comme la cause principale de l'exhaussement des lacs, nous la décrirons d'une manière détaillée, d'après les renseignements qu'a fournis M. Wehren, ingénieur du district, à Bienne. Avant

l'abaissement de trois ou quatre pieds qu'a subi cette barre l'année dernière, elle n'avait pas la même hauteur sur toute la largeur du lit. A gauche, elle atteignait presque le niveau des basses eaux, tandis qu'à droite il restait toujours quelques pieds de profondeur pour le passage des barques. Cependant la hauteur est telle sur toute la largeur, qu'au dessus de la barre la pente de la rivière à la surface des eaux moyennes n'est que de 0,07 °/₀₀, tandis qu'au dessous, elle est de 0,40 °/₀₀ (1). A gauche existait un îlot, que ne recouvraient que les hautes eaux, et qui séparait la rivière en deux bras, celui de gauche paraît avoir été anciennement l'entrée d'un fossé ou canal dirigé vers Brügg, et dont on voit encore les traces. A partir de cet îlot on a trouvé une rangée de pilotis en chêne très dur, allant en biais et en amont vers la rive droite; c'était évidemment un barrage artificiel destiné à conduire l'eau dans le dit fossé. Les pieux n'étaient pas enfoncés assez bas pour atteindre l'ancien fond du lit, qui au-dessus et au-dessous de la barre est de 10 à 15 pieds plus bas que le point le plus élevé de cet obstacle (2) formé principalement d'une terre glaise tellement compacte, que lorsqu'on en sortait des masses, l'eau ne paraissait pas l'avoir mouillée à plus d'un pouce de profondeur. Probablement est-ce au barrage artificiel qu'il faut attribuer les pierres d'un calcaire schisteux d'un gris foncé, dont quelques-unes pèsent jusqu'à deux quintaux, et qu'on a trouvées dans cette barre. Ces travaux de draguage ne peuvent évidemment pas se faire avec assez d'attention pour que les ouvriers puissent dire positivement où telle pierre a été trouvée; mais ce qui est certain, c'est que ces pierres sortaient des carrières du Jura, d'où l'on extrait encore actuellement la même pierre pour constructions; leur forme anguleuse prouve un transport par main d'homme. La barre naturelle, qui provient probablement d'un éboulement, et s'élève par une pente douce en amont aussi bien qu'en aval, paraît donc avoir donné lieu à l'établissement de ce barrage artificiel destiné à une prise d'eau.

C'est encore au même endroit, au milieu de la longueur de la grande barre, qu'on aperçoit l'origine d'un ancien bras de la Thièle qui se dirigeait à droite; plus bas ces traces deviennent tout-à-fait évidentes, et l'on voit que ce bras se prolongeait jusqu'à l'église d'Ægerten, en formant l'île de Bürglen, qui est encore désignée comme île dans deux documents, l'un de l'an 817, l'autre de 1305 (v. Jahn, page 65). Ce bras a été obstrué par le même éboulement, et ces dates pourraient

(1) Suivant les profils de M. Kutter, qui en cela aussi bien que sous d'autres points de vue, paraît avoir exagéré l'influence du barrage du Pfeidwald, en particulier, nous avons pu nous assurer, que le point le plus élevé, d'après lequel M. Kutter calcule toute la pente, se trouve en dehors de la ligne moyenne du lit.

(2) V. la première planche de la brochure de M. Kutter; le profil de longueur donne la hauteur du point le plus élevé.

fournir quelque indice sur l'époque de cet événement, s'il n'arrivait pas souvent que le nom donné à une localité, continue à subsister longtemps après que les circonstances qui l'ont provoqué ont cessé d'exister.

Au-dessus de la barre du Pfeidwald, le lit de la Thièle a encore, sur une étendue de plus d'une demi-lieue, une profondeur considérable, et ce n'est que peu au-dessous du pont de Nidau que les dépôts de la Suze en ont rehaussé le fond. Le peu de pente de la rivière jusqu'au Pfeidwald, et le faible courant que possède naturellement une rivière qui vient de sortir d'un lac, ont empêché que la Thièle n'entraînât ces galets et graviers de la Suze. Ce dépôt aurait donc atteint une hauteur bien plus considérable, si on n'eût pas de tout temps entrepris des curages à cet endroit. Actuellement, par suite de la construction du canal de la Suze qui se dirige directement au lac, son bras gauche ou oriental a perdu de son importance et causera bien moins de mal.

Enfin l'ensablement du chenal de sortie est aussi produit par l'action des vagues et du vent; mais le curage en étant très facile, cet encombrement du lit ne peut être réellement préjudiciable, qu'autant qu'il se renouvellerait souvent.

Il nous reste maintenant à étudier le lit de l'Aar depuis Meyenried à Attisholz. La première partie est suffisamment encaissée entre des rives étroites; mais elles ne sont formées que d'une terre d'alluvion très meuble, dont l'Aar ronge et enlève annuellement plusieurs arpents. C'est sur le territoire de la commune de Safneren qu'ont lieu les dégâts les plus considérables, et tous les efforts destinés à y mettre un terme ont été vains, bien qu'une pente très faible et les courbes extrêmement fortes ralentissent tellement la vitesse du courant, que cette partie a été nommée l'Aar tranquille. Depuis Buren la pente augmente un peu jusqu'à Staad, mais au delà elle devient encore plus faible jusqu'à Soleure, et il n'y a que cinq pieds de chute tout au plus sur une longueur de trois lieues et demie, ou 0,08 ‰ de pente. Au-dessous de Soleure, la pente atteint 0,22 ‰ jusqu'à Attisholz; mais une fois qu'il a laissé derrière lui les masses de dépôts de l'Emme et les rochers d'Attisholz, l'Aar reprend une vitesse d'écoulement considérable et une pente de 1,145 ‰.

Cette description fait voir que c'est à Soleure que se trouve actuellement le plus grand obstacle, et que l'Emme n'exerce pas une influence aussi funeste qu'on le dit souvent. Néanmoins si les obstacles près d'Attisholz disparaissaient, il est évident que la vitesse augmentée en aval, produirait aussi une accélération dans l'écoulement. Au dessus de Soleure, il se formerait, sous le pont supérieur, une espèce de rapide qui pourrait bien présenter quelque danger pour cette ville. Quant à l'état actuel du lit de l'Aar, il est facile de comprendre quels effets désastreux doit produire cette diminution subite de pente, qui

coïncide avec un cours sinueux et embarrassé par toutes sortes d'obstacles. L'eau arrive d'amont avec une grande vitesse, qui augmente rapidement dans les crues subites si fréquentes, mais en aval, elle ne peut s'écouler que lentement; ainsi son niveau doit s'élever en peu de temps à une hauteur dangereuse. Effectivement la différence de niveau entre les basses et les hautes eaux à Meyenried est de 17 pieds, on l'a même déjà vue plus grande, et ce maximum peut être atteint en un seul jour. Pour peu qu'il y ait coïncidence des hautes eaux de l'Aar avec les basses eaux du lac, l'on trouvera le niveau de demi pied plus élevé à Meyenried qu'à Nidau, et cette différence augmentera d'autant plus que le gonflement de l'Aar dépassera 17 pieds.

Il est vrai qu'on regarde cette coïncidence comme très rare ou même impossible : l'Aar ne croît pas subitement, et l'écoulement arrêté de la Thièle doit élever le niveau du lac; en même temps, les causes qui produisent des crues extraordinaires de l'Aar exercent toujours aussi quelque influence sur le bassin des lacs, notamment sur la Broye qui vient encore des dernières ramifications des Alpes ([1]). Mais on n'a pas besoin de supposer ces cas extrêmes, il n'est que trop évident que le niveau de l'Aar à Meyenried peut très facilement dépasser de beaucoup le niveau que la Thièle aurait au même endroit sans la résistance de l'Aar, et que l'eau de l'Aar doit entrer avec beaucoup de force dans le lit de la Thièle, favorisée qu'elle est dans ce mouvement de recul par l'embouchure très large de la Thièle et par la circonstance que le changement de direction que l'eau reçoit n'est pas plus brusque dans ce sens que dans l'autre. On prétend même avoir vu plusieurs fois l'eau trouble de l'Aar remonter jusqu'au lac de Bienne. Il est vrai que d'autres le nient; mais tant qu'on ne peut alléguer contre un fait, que des personnes dignes de foi assurent avoir observé, qu'une impossibilité basée sur des raisonnements incomplets, on est forcé de l'admettre comme réel. Il est certain que la pente en sens contraire ne pourrait jamais devenir assez forte pour déterminer un courant régulier; mais l'eau peut réellement s'écouler de bas en haut, lorsque possédant une vitesse horizontale considérable, elle se trouve arrêtée soit par un obstacle vertical, soit par une pente douce. En France et en Hollande ce fait est bien connu, et on a constaté dans ce dernier pays que le courant rétrograde se fait sentir dans les fleuves jusqu'à

([1]) Ces deux causes réunies ne produisent cependant pas une grande différence de niveau en un jour : d'abord les affluents feront monter le niveau des lacs de Neuchâtel et de Morat avant d'agir sur celui du lac de Bienne; puis, admettant que l'écoulement qui, au maximum est de 8,000 pieds cubes par seconde, cesse entièrement, l'afflux restant toujours le même, on trouve pour un jour une quantité de 691,200,000 pieds cubes, qui, répartis sur la surface du lac de Bienne, (640,000,000 pieds carrés), ne provoquent que un pied d'élévation. On voit que cette prétendue impossibilité est assez sujette à controverse.

10 ou 12 lieues en amont de leur embouchure, et qu'il atteint une hauteur de plus de 5 pieds au-dessus du niveau de la marée qui le produit. Ce courant en sens inverse continue même son mouvement quand la marée recommence déjà à baisser. En tenant compte de ces faits, on voit que la rapidité des crues de l'Aar et des inondations qu'elles provoquent serait suffisante pour faire remonter souvent l'eau de l'Aar dans le lac. Si le fait est assez rare pour être sujet à contestation, on doit l'attribuer aux obstacles que les courbures et les inégalités du fond du lit de la Thièle opposent au courant ascendant. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il arrive très souvent que l'eau de l'Aar entre dans la Thièle et en ralentit ou en arrête l'écoulement. Ce qui a été dit dans la note précédente empêche d'attribuer les inondations des lacs à cette cause unique, dont l'action ne dure ordinairement que peu de jours; mais ses autres effets sont permanents et contribuent peu à peu à empêcher l'écoulement. Les eaux de l'Aar sont troubles, elles charrient une masse énorme de limon, mais quant aux graviers, nous ne pouvons pas affirmer qu'ils soient aussi entraînés de la même manière. En tout cas, ce dépôt de sables et de limon doit augmenter continuellement l'obstruction du lit de la Thièle que nous avons déjà signalée. Cet obstacle permanent fait que la Thièle ne peut écouler toutes les eaux qui se réunissent dans le bassin des lacs pendant les temps de pluie, dans des moments où l'évaporation n'est que très-faible ou nulle. Ainsi l'augmentation de l'affluence, l'arrêt dans l'évaporation, les entraves à l'écoulement, voilà les trois causes qui, le plus souvent, agissent à la fois dans la production des inondations. Or quand les lacs débordent, les eaux qui s'étendent sur les marais voisins et autres terrains sans pente, ne peuvent presque plus rentrer dans les lacs; de sorte que les inondations de ces bassins ont une durée bien plus longue que celles de l'Aar.

Il reste un point à examiner, et c'est peut-être le plus important dans cette question : c'est de savoir si l'Aar charrie, et jusqu'à quel degré ce charriage est à redouter. Les opinions des experts sont très différentes, et les plans de correction proposés ont toujours été l'expression fidèle de l'importance qu'on attribuait à ce charriage.

Les matières charriées sont ou des limons, des sables et de petits graviers, ou des galets d'un poids plus fort. Les limons sont évidemment entraînés au loin, car les atterrissements aux bords de la mer prouvent quelle quantité de limons et de parties terreuses les rivières charrient jusqu'à leurs embouchures. Cependant la nature déjà décrite du lit de l'Aar détermine le dépôt d'une portion très considérable de ces limons entre Meyenried et Soleure; l'exhaussement de plusieurs pieds que la plaine toute entière a éprouvé depuis les établissements romains, prouve combien ces dépôts sont efficaces pour le produire.

Quant aux galets, ce que nous avons dit précédemment, d'après M. Zehnder (Remarques concernant le rapport de M. La Nicca sur la

correction des eaux du Jura, seconde édition, page 8), prouve qu'ils sont répandus sur toute la plaine entre les deux rivières, entremêlés et ordinairement couverts de sable et de terrain meuble. Dans le lit de l'Aar, depuis Aarberg à Meyenried, ils forment des bancs découverts dans les eaux moyennes et basses; la plus grande masse de ces cailloux roulés est accumulée entre Aarberg et Dozigen. Cependant ces galets descendent peu à peu, ils commencent déjà à apparaître au-dessous de Buren, et probablement qu'il en existe plus bas de grandes accumulations, recouvertes des sédiments plus fins qui se précipitent dans cette partie du lit lors des crues moyennes. La lenteur de cette descente est bien facile à comprendre : tant que le niveau de l'Aar reste stationnaire ou ne change que lentement, qu'il soit bas ou élevé, l'Aar ne peut entraîner les galets, qui naturellement se trouvent plutôt dans le fond du lit; mais, dans le moment des crues, où l'eau arrive avec une vitesse accélérée qu'elle perd en partie en communiquant son impulsion aux eaux inférieures, toute la masse d'eau s'ébranle, il se forme des tourbillons, et les obstacles qui s'opposent à l'augmentation de la vitesse, éprouvent un choc proportionné à la perte de vitesse de l'eau supérieure. Ce sont donc les crues rapides qui provoquent l'érosion des rives et charrient les galets, mais ces crues ne durent ordinairement que fort peu de temps, et l'équilibre ne tardant pas à s'établir, même pendant les hautes eaux, il en résulte que les masses de galets peuvent bien avoir été déplacées, emportées dans un endroit et accumulées dans un autre, sans avoir été entraînées bien loin. Ce mouvement d'entraînement est évidemment favorisé par une forte pente, mais il ne cesse pas entièrement, même dans des pentes très faibles, à condition que ces crues violentes se répètent souvent.

Ce qui prouve de la manière la plus évidente l'action de l'Aar, c'est le fait que, depuis le temps des établissements romains, la plaine qui s'étend de Brügg à Soleure s'est exhaussée à peu près de la même quantité que le niveau des lacs, ainsi que cela résulte des considérations suivantes.

Du temps des Romains, le Seeland était l'une des parties les plus florissantes de la Suisse; nulle part ailleurs, dans le canton de Berne, on ne trouve autant de traces de leur présence. Avenches *(Aventicum)* était la capitale des Helvétiens; Yverdon *(Ebrodunum)* était une ville importante par la navigation, alors bien mieux réglée que de nos jours, et soumise à l'autorité d'un chef des bateliers *(præfectus barcariorum)*. La navigation était donc libre entre les trois lacs, et probablement jusqu'à Soleure *(Salodurum)*.

Nous ne mentionnons parmi les routes qui partaient d'Avenches et dont on a retrouvé les traces, que celles qui intéressent la question. Ce sont :

1° La route à l'est du lac de Morat, allant en ligne droite à Petinesca,

ville celtique et plus tard romaine, située au pied et sur la hauteur de l'extrémité orientale du Jensberg. Là cette route se bifurquait, l'une des deux branches traversait l'Aar au-dessus de Dozigen et conduisait à Soleure; l'autre traversait la Thièle à Brügg, pour se diriger vers le Jura. La première partie est encore bien conservée sur une grande étendue, depuis Frächelz jusqu'au-delà de la route d'Aarberg à Bienne, mais quelques portions, « dont le pavé est intact, sont enfoncées de cinq ou six pieds au-dessous des marais de Morat » (v. Jahn, p. 4). Au nord, du côté de Jens, cette voie romaine est en grande partie détruite ou couverte de sables et de graviers; à Studen, elle disparaît sous les marais, et ne reparaît que de l'autre côté de l'Aar, à Dozigen. Dans les villages du côté droit, jusqu'à Soleure, on a trouvé des murs romains avec des mosaïques, ensevelis actuellement à plusieurs pieds sous les limons de l'Aar. A Meyenried, on a découvert, il y a quarante ans, à huit pieds au-dessous du sol, une habitation avec son foyer et des vases, qui actuellement serait à six pieds au-dessous des hautes eaux.

2° La route de Boujean, près Bienne, se dirigeait par Lengnau vers Altren *(Altaripa)*. Elle a été retrouvée, par des fouilles faites sous la direction de M. le professeur Hugi, à huit pieds sous terre. Le grenier romain d'Altaripa avait ses fondations bien au-dessous du niveau moyen actuel de l'Aar [1]

3° La route d'Avenches par la Sauge à Champion, encore visible à droite de la Broye, disparaît bientôt sous les marais. Entre Champion et le pont de Thièle, on a trouvé, en 1779, en creusant un canal, à une profondeur considérable, des monnaies romaines de différentes espèces, des pierres ornées de bas-reliefs, des tuiles romaines, etc.

Des routes pavées et des monnaies romaines ont aussi été découvertes, à plusieurs pieds sous le sol, au Pont de Saint-Jean sur la Thièle supérieure, à peu de distance du lac de Bienne.

Enfin, dans la partie du grand marais qui est exposée aux inondations, on a trouvé, à cinq ou six pieds au-dessous du terrain tourbeux, des troncs de chênes encore enracinés dans le sol, et portant des traces visibles de coups de hache.

Le lac de Bienne fournit encore des preuves d'un ancien niveau qui devait être environ de neuf pieds plus bas qu'actuellement. Parmi tous les restes plus ou moins évidents d'ouvrages celtiques ou romains, nous ne mentionnerons que les deux suivants :

1° Le Steinberg (montagne de pierres) près Nidau, déjà décrit dans un article de la *Revue suisse* (décembre 1854, p. 837 et suivantes). Qu'on le regarde comme un ouvrage romain, avec M. Jahn et d'autres, ou comme d'origine celtique, c'est-à-dire, antérieure aux Romains, avec M. le Dr Keller; toujours doit-il avoir servi de fondement à une

(1) V. *Bund*, du 29 juillet 1854.

habitation quelconque, tandis qu'il est maintenant à neuf pieds au-dessous du niveau moyen du lac.

2° Les deux îles du lac de Bienne étaient déjà habitées à l'époque romaine, mais ce n'est pas la grande île qui renferme le plus de débris ; c'est la petite île, et le bas-fonds qui les sépare, car on y trouve des tuiles romaines, des restes de murs, des monnaies en grand nombre, parmi lesquelles plusieurs à l'effigie de l'empereur Constans, mort en 350, des urnes..... Il en résulte que les deux îles n'en formaient qu'une seule et que le bas-fonds, qui est actuellement couvert de quelques pieds d'eau seulement, était alors la portion de l'île où s'élevaient les constructions en rapport direct avec la navigation.

Ces deux ordres de faits prouvent aussi rigoureusement qu'on peut l'exiger d'une démonstration basée seulement sur l'aspect des lieux et sur les monuments, que le niveau des lacs, celui des marais entre les lacs, principalement de la partie encore actuellement exposée aux inondations de ceux-ci, et le niveau de la plaine le long de l'Aar jusqu'à Soleure, se sont élevés d'une quantité qu'on trouve partout entre six et neuf pieds. Les preuves écrites manquent. On l'a attribué à ce que l'invasion des hordes allemandes avait dévasté et dépeuplé la contrée, et il est certain que déjà vers la fin du IVe siècle Aventicum et Petinesca étaient en grande partie détruites. Cependant Avenches resta le siége des évêques jusqu'en 581, et l'évêque Marius ne dit rien dans sa chronique de cette élévation du niveau des lacs. Il est donc bien plus probable que ce changement s'est opéré lentement, qu'il a commencé réellement à la fin du IVe siècle, mais qu'il faut l'attribuer moins à un événement unique, tel qu'un éboulement qui aurait subitement arrêté l'écoulement des eaux, qu'à l'action constante de l'Aar, dont le lit de la Thièle démontre encore les débordements extraordinaires.

Du moment où ce fait est admis, on peut affirmer que le fond du lit de la Thièle doit avoir été anciennement tel qu'il est des deux côtés du barrage près du Pfeidwald, et que l'encombrement de Brügg à Meyenried a eu lieu dans une époque postérieure. Effectivement, le niveau moyen du lac de Bienne est à 102,4 au-dessus de Morgenthal, le fond à Pfeidwald est indiqué à 96, à Brügg il est de 4,5 plus bas, ainsi à 91,5, c'est-à-dire, à dix pieds au-dessous du niveau moyen actuel, ou à la hauteur du niveau des temps romains : tout écoulement eût donc été impossible à cette époque ([1]).

Les lits de la Broye inférieure et de la Thièle supérieure confirment ce que nous venons de dire : ils sont encombrés à la sortie et à l'entrée dans les lacs, mais entre ces points, la profondeur d'eau est telle

([1]) Les encombrements entre Brügg et Meyenried atteignent la même hauteur dans toute la largeur du lit, il n'y a pas comme au Pfeidwald un côté plus bas que l'autre.

que l'écoulement des lacs serait encore possible lors même que leur niveau aurait été considérablement abaissé.

Nous croyons donc avoir établi : 1° que du temps des Romains, le niveau du Seeland, lacs et plaines, a été environ de neuf pieds plus bas qu'actuellement ; 2° que depuis ce temps l'Aar a exhaussé les plaines et encombré le lit de la Thièle; 3° que cet encombrement suffirait pour expliquer l'élévation du niveau des lacs.

Mais n'est-ce pas plutôt à la barre du Pfeidwald qu'il faut attribuer le dernier effet? D'abord cette barre n'aurait évidemment pas produit l'encombrement de la partie inférieure du lit, ni le rehaussement du sol de la plaine; ainsi elle ne suffirait pas pour l'explication de tous les changements que nous avons constatés. Puis nous croyons, avec M. Jahn, que l'éboulement du Jensberg doit avoir eu lieu plus tard, du moins après 817. Le document de cette année est une donation du droit de pêche, « in *insulano flumine*, quod dicitur Tela, in vico Burgulione.» Cette expression est très peu latine, et en tout cas elle n'est pas un nom, c'est la description de ce qui avait lieu, c'est-à-dire, que la Thièle formait une île, sur laquelle se trouvait Bürglen. Comme nous ne savons rien de plus précis sur le document de 1505, nous ne pouvons dire si la même observation peut y être appliquée. Ainsi l'existence de cette île *et du bras qui la séparait de la terre-ferme* n'est rendue probable que jusqu'en 817. Or l'éboulement a nécessairement dû fermer ce bras; les derniers mamelons qui s'avancent de la Schonau à la Thièle se trouvent juste à l'endroit où ce bras se séparait de la rivière.

Que dire maintenant de l'hypothèse qu'immédiatement après cette première époque, le niveau des lacs se serait élevé de vingt à trente pieds au-dessus du niveau actuel? M. Koch (v. son rapport de 1816) admet pour la justifier un barrage qui se serait formé près d'Attisholz, par suite d'un débordement tout à fait extraordinaire de l'Emme; M. Kutter suppose que le barrage du Pfeidwald aurait été continu depuis le Berlet à la Schonau. Quant à l'existence de cet ancien barrage près d'Attisholz, on n'en a aucune preuve, mais on l'a supposée d'après l'aspect des lieux, car le lit de l'Aar étant resserré entre deux collines et traversé par des bancs de rochers; une fois encombré, l'exhaussement du niveau des eaux en était la conséquence. Le second barrage existe, mais les mamelons arrondis qu'on trouve encore dans le voisinage ne semblent nullement avoir appartenu à une digue qui aurait été rompue par la pression des eaux accumulées derrière elle.

Les preuves qu'on invoque en faveur de cette inondation générale du Seeland, nous paraissent assez douteuses. L'existence des marais est suffisamment expliquée par l'état actuel des eaux ; une inondation générale et permanente ne serait certes pas plus favorable à l'accroissement du terrain tourbeux. Les ruines d'Aventicum doivent fournir une autre preuve : on trouve dans les murs, du côté du lac, et dans

des terrains bas et marécageux, mais actuellement à un quart de lieue du lac, des anneaux qu'on dit avoir servi à attacher les barques, et une inscription porte qu'il y a eu une rue des bateliers. Puis la translation de l'évêché à Lausanne, par l'évêque Marius, en 581, est motivée par le fait que les eaux entraient dans le caveau sépulcral des évêques. Cette dernière circonstance pourrait du moins prouver que le niveau s'était élevé depuis quelque temps; mais on ne peut dire de combien, tant qu'on ne retrouve ni la cathédrale ni le caveau. Le nom allemand d'Anet *(Ins)*, cité ordinairement à l'appui, est encore une de ces preuves qui ne peuvent servir qu'à étayer ce qui est déjà prouvé : il perd entièrement ce caractère du moment qu'avec M. Jahn (p. 22) on le fait dériver du mot celtique Enès (île), dont la transformation aurait donné les deux noms allemand et français.

Il ne nous reste ainsi qu'à avouer qu'on ne peut peut rien établir de positif, ni sur ce point, ni sur celui que nous allons encore toucher en quelques mots. Nous avons parlé d'une trace d'un ancien lit de l'Aar par la partie la plus étroite du Hægni. M. Koch croit que l'Aar s'est frayé un lit du côté de Meyenried, vers le milieu du XVIIe siècle. Il allègue un titre de 1641, désignant comme gage hypothécaire un champ dans la commune de Dozigen qui « touchait, vers le nord, le lit de l'Aar,» tandis qu'actuellement il en est bien loin. C'est à cette irruption de l'Aar dans la Thièle qu'il attribue les inondations dont on commence à se plaindre fréquemment à partir de la fin du XVIIe siècle.

On ne peut nier que l'aspect des lieux ne soit entièrement en faveur de cette hypothèse : mais, quant à l'époque, elle est bien incertaine. Des personnes de Buren nous ont assuré avoir demandé à des vieillards d'un âge très avancé, jouissant d'ailleurs d'une bonne mémoire et d'un bon sens qui les rendaient dignes de confiance, si jamais ils avaient vu ou entendu parler de cet ancien cours de l'Aar. La réponse a toujours été négative. — Ajoutons que dans le dictionnaire géographique de Leu de 1750, on trouve à l'article Buren la mention de plusieurs grandes inondations antérieures, même à 1600, et qu'il n'y est rien dit de ce changement de lit de l'Aar, changement qui aurait eu une importance très grande pour la commune de Buren. Peut-être les archives de cette ville contiendraient-elles quelques renseignements sur ce point. Il serait assez intéressant pour l'histoire de ces contrées d'en acquérir la certitude.

Charles Rode.

(La suite au prochain n°).

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 10 mars 1855.

SOMMAIRE : Mort de l'empereur Nicolas. Les coups de canon et le coup de tonnerre. Le voyage de Crimée. — Réception de M. Berryer à l'Académie. — DE L'INFLUENCE DU SALON DANS LA LITTÉRATURE. — Commission singulière donnée à un acteur pour un académicien. — Les titres de M. Legouvé. Les dernières élections académiques. — Retraite de Mlle Rachel. Perte de son procès. Gain de celui de M. Véron. Les derniers volumes des *Mémoires d'un bourgeois de Paris*. — *Nouvelles*, par M. Porchat. Sa traduction de *Charlotte Ackermann*. — *Les Vaudois des Alpes italiennes*, poème, par Alexis Muston. — La rime et les hem !

Ce grand, ce conquérant..... c'est tout ce qu'il faudrait dire, mais avec une voix et un geste assez éloquents pour s'en tenir là. Que dire, en effet, qui n'affaiblisse ce que tout le monde a senti comme une décharge électrique passant d'un bout de l'Europe à l'autre au même instant ! Le canon même semble se taire et, comme s'il partait dans le vide, essayer vainement d'y retentir : les milliers et les milliers de coups qu'on en tire depuis six mois ne sont rien, absolument rien, auprès de ce seul coup de tonnerre. Nations, dit-il, nations et rois, écoutez ! écoutez la voix de l'Eternel ! lui aussi, il est là parmi vous qui parle et qui agit : oui, il est là, le bras étendu, que vous sentez du moins, si vous ne le voyez pas.

Qui aura compris? bien peu sans doute; et surtout chacun, des deux parts, n'aura compris et pensé qu'à son avantage et pour soi. Cependant l'impression a été plutôt sérieuse, même triste, et l'on a généralement parlé avec convenance et justice de celui qui, tenant tête à l'Europe, et l'ébranlant jusqu'en ses fondements, vient d'être si solennellement retranché, si soudainement jeté à bas du faîte colossal de

puissance où il était debout depuis trente ans. C'était un ennemi, mais assurément non vulgaire, un ennemi qu'il était impossible de ne pas apprécier. Et quelle situation que la sienne! quelles pensées, quelles luttes, lorsqu'il s'est senti mourir et qu'il a dit à ses médecins: « *Quand étoufferai-je?* » et qu'apprenant que c'en était fait, il a ajouté : « *Soutenez-moi le plus longtemps possible*, » voulant encore au dernier instant prolonger du moins le combat, comme un blessé intrépide, et ne se rendre que tard même à Dieu!

— Après cette mort et sur ce qu'elle pourra amener ou non de changements dans le cours de la guerre et des négociations, le voyage que l'empereur des Français méditait de faire en Crimée, pour y tout voir de ses yeux, et peut-être y tout hâter par sa présence, se fera-t-il ou ne se fera-t-il pas, sera-t-il ou ne sera-t-il pas ajourné? c'est là-dessus que les donneurs de nouvelles suent sang et eau plus que jamais. Personne ne sait rien de ce voyage que celui qui en avait formé le projet; car, pour l'intention, elle était bien positive et arrêtée.

—

— M. Berryer a enfin prononcé son discours de réception à l'Académie française, où il remplace M. de Saint-Priest. Il a été fort applaudi, quoique le discours académique, écrit, pésé, balancé, contrôlé même par une commission, puis lu ou à moitié récité, lui aille beaucoup moins que le discours politique tout jaillissant des faits, aiguisé pour l'attaque ou par la réplique et s'abandonnant à la libre allure de l'improvisation. Ceux qui avaient entendu M. Berryer à la tribune (car celle de l'Académie ne mérite pas ce nom, ce n'est qu'un fauteuil), pouvaient se rappeler le mot de Pascal : « La vraie éloquence se moque de l'éloquence. » Mais on attendait cette séance depuis longtemps ; la répugnance, disait-on, que le célèbre orateur éprouvait à écrire, son embarras, comme l'un des principaux représentants du parti légitimiste, à parler en ce moment devant le public, avaient pu sembler même devoir ajourner indéfiniment sa réception : tout cela, ces retards et les motifs qu'on en donnait, avait donc augmenté encore la curiosité qui s'attachait naturellement à cette séance, et, lorsqu'elle a eu lieu, on a voulu y trouver tout ce qu'on en espérait, plus peut-être qu'il n'y avait réellement, surtout en fait d'épigrammes détournées et secrètes, qui sont la grande friandise de l'Académie aujourd'hui, l'ambroisie de ses Immortels et dont elle fait généreusement part à son public dans les rares occasions où elle le convie à en goûter.

Ce public est celui des salons plus encore qu'il n'est composé d'écrivains et d'artistes, de ceux du moins (et le nombre en est incom-

parablement le plus grand) qui n'ont pas de salon, mais qui s'excriment au jour le jour et sont *en service actif* dans l'armée généralement aussi mal logée que mal nourrie et mal vêtue de la république des lettres; pour tout dire en un mot, armée fort dépenaillée, comme on sait. Et de fait, soit dans sa composition, soit dans ses occupations, qui consistent presque à n'en pas avoir, l'Académie française est essentiellement un salon, le premier de Paris, si l'on veut, et le plus solennel, salon très restreint, très envié, dont on devient membre moins par le talent que par des raisons de convenance, surtout par la protection, par l'intrigue, et qui daigne se faire entendre et ouvrir ses portes au public une ou deux fois par an.

L'Académie n'est guère que cela, au fond; mais cela, ce n'est pas rien; ce serait partout quelque chose dont il faudrait tenir compte, et l'on retrouve en effet des positions, sinon des institutions analogues, quoique moins marquées, chez tous les peuples et à toutes les époques arrivées à un certain degré de civilisation; ce n'est donc pas rien, disons-nous, ce serait, ç'a été partout quelque chose, et il faut ajouter de plus: c'est beaucoup en France, dans le pays de la sociabilité et de la généralisation, de tout ce qui fait centre et qui représente.

La littérature française n'est peut-être pas la première, parmi les littératures modernes; sa prose seule y est sans rivale; dans la poésie, l'Angleterre en particulier, avec moins de perfection dans la forme, offre de bien plus grands monuments et de plus grandes conceptions. Mais si la littérature française n'est pas la première au gré ni de l'aveu de tous, elle est au moins la plus générale, non pas nécessairement pour cela la plus humaine à tous égards, celle qui révèle le plus profondément, le plus complètement l'humanité, mais bien celle qui en exprime le mieux les idées les plus courantes, qui en montre les côtés les plus généraux, les plus accessibles à tous. Ce caractère, comme l'observe M. Nisard dans un de ses récents ouvrages, est même marqué dans la langue d'une manière bien frappante, par l'absence d'inversion et d'accent, c'est-à-dire, de ce qu'il y a d'individuel, de national, de local dans l'expression des pensées, dans les mots et la phrase, absence qui fait du français une langue unique en son genre et tout-à-fait à part. Aussi la littérature française a-t-elle peint l'homme en société, plutôt que l'individu, plutôt surtout que l'individu seul et aux prises avec lui-même, avec Dieu ou avec la nature et le monde en général. Ce n'est pas chez elle que pouvait paraître ni *Robinson*, ou l'histoire de l'individu livré à ses seules ressources; ni le *Paradis perdu*, ou l'épopée de l'homme à son origine avant que la société existât, de l'homme face à face avec soi et avec Dieu, de l'homme, et pourtant du cœur

humain, comme, dans celui-ci, de toute l'humanité, car l'histoire d'Adam et de cette mystérieuse révolte de la créature contre le Créateur, est bien notre histoire, notre histoire capitale à nous tous.

La littérature française ne pouvait pas davantage produire ni *Hamlet*, ni *Faust:* l'un saturé de science et, après avoir dit : Je sais tout, ajoutant : Pour moi, par moi, je peux tout, je veux tout! acceptant même le tentateur pour compagnon dans ce but, résolu à tout voir, tout avoir, tout sentir, tout conquérir, se croyant, se faisant sa propre loi à lui-même, et se flattant de toujours tout dominer par l'esprit; l'autre, éclairé subitement sur les fourberies et les scélératesses d'ici-bas, sentant sa raison chanceler à cette révélation fatale, voyant désormais toutes choses à la pâle, mais impitoyable lumière de la lampe des morts, jugeant déjà de ce monde comme en jugent ceux qui l'ont quitté, s'écriant *Oh ma vie! oh ma vie!* et prenant les hommes et l'humanité en ironie amère et en mortel dégoût. Ce sont là, sur la vie, des idées et des vues à part : sans doute, de telles créations sont humaines, et le génie français peut les comprendre et se les assimiler par là, mais elles sortent du cercle naturel de ses attributions; le sien est plus général, et en même temps plus étroit, ou du moins plus fixé, non pas plus *limité*, car il y a ici une nuance à saisir, mais plus *délimité.*

La peinture de l'homme en société n'est sans doute pas tout l'homme, et surtout peut-être elle ne le montre pas *à nu*, mais en quelque sorte voilé. Cependant, de même que notre corps a besoin de vêtements qui non-seulement le garantissent et en sont comme le complément obligé, mais qui peuvent même le faire valoir et en accuser ou en faire deviner d'autant mieux les lignes principales que les lignes secondaires sont cachées, de même, voulons-nous dire, si le cœur humain, sous le voile des mœurs sociales, se montre plus ou moins déguisé, ce voile en fait saillir aussi bien des traits qui sans cela ne frapperaient pas autant, ou qui même n'existeraient qu'en essence et ne pourraient pas se révéler. Dans la peinture de l'homme social, la littérature française n'a donc pas seulement un fonds qui lui est propre et où, en vertu de ses tendances naturelles, elle incline toujours à puiser; ce fonds est réellement humain et très-riche; il est pour elle une source inépuisable d'intérêt, d'influence, il est sa véritable originalité. Mais, ici comme en toutes choses, le côté fort devient aisément le côté faible; on s'y emprisonne ou on le développe à l'excès : la littérature française n'a évité ni l'un ni l'autre de ces deux écueils.

En effet, elle a souvent pris trop complaisamment, trop uniquement pour sujet l'homme social, avons-nous remarqué; et de plus, elle a

tout à la fois borné et exagéré la peinture ou le théâtre de celui-ci, en le parquant dans une espèce d'enceinte intermédiaire et fermée qui l'éloigne encore davantage de la nature et lui donne quelque chose d'artificiel. Les deux grandes sphères de la société, ses deux pôles, ses deux grands côtés bien tranchés et bien nets, sont la vie publique et la vie privée. La littérature française nous montre bien l'homme dans l'une et dans l'autre, dans la première cependant plus que dans la seconde, et, par suite des mœurs modernes, moins largement, moins complètement dans la première que ne l'ont fait les Romains et les Grecs; mais ce que nous voulons dire, c'est qu'elle a une tendance marquée à réduire l'une et l'autre de ces deux sphères sociales à une sorte de moyenne région qui n'est ni le foyer domestique ni le forum, qui est plutôt l'entre-deux, qui est le salon.

Le mot *société* a deux sens dans notre langue : l'un grand, l'autre petit, si l'on peut dire; l'un désignant la vie humaine et naturelle en commun, l'autre la vie artificielle et mondaine : c'est ainsi qu'on parle des *devoirs de société*, de la bonne et de la mauvaise *société*, de l'usage du *monde* et du *monde* élégant, du beau *monde*, car le mot *monde* a aussi cette double acception. Eh bien, c'est de la société dans ce petit sens du mot que la littérature française a souvent affectionné la peinture; c'est bien encore l'homme social qu'elle nous montre, mais ce n'est pas uniquement le père de famille ou le citoyen, c'est aussi, c'est parfois encore plus l'homme de salon (de salon princier ou bourgeois, peu importe) : *l'homme de société* plus encore que l'homme en société, voilà quel est alors son vrai personnage, celui pour lequel elle a un secret penchant et qu'elle aime à faire ressortir du tableau.

Ce penchant, cette disposition involontaire et naturelle, il serait facile de la suivre à la trace dans la littérature française, même dans ses œuvres les plus hautes et les plus justement célèbres. Dans la tragédie classique, par exemple, elle ne tient pas uniquement à la forme, dont nous sommes loin d'ailleurs de méconnaître les avantages, trop inaperçus aujourd'hui, de simplicité, d'idéal, de vérité morale et d'illusion du cœur et de l'esprit, qui vaut bien au bout du compte la couleur locale et l'illusion des yeux, plus matérielle et aussi plus rebelle. L'ancienne tragédie ne supporte pas des acteurs médiocres; mais qu'elle en ait à sa taille et à sa hauteur, même un seul, on croirait voir un beau groupe de la statuaire antique, non plus immobile et muet, mais s'animant tout à coup, et retrouvant la démarche, la parole et le geste. C'est noble, grand, héroïque, surhumain, et cependant c'est vrai. Mais à de certains détails dans plus d'une scène fameuse et dont l'ensemble vous transporte par son idéale grandeur,

tout à côté surtout dans des scènes secondaires ou d'un moindre effet, je ne vois plus les héros, les statues, les divins modèles, mais les princes, les grandes dames et les grands seigneurs du temps passé qui, au lieu de me parler et de m'émouvoir, dissertent et causent entre eux ; je suis à la cour, au salon, dans un salon de Paris ou de Versailles, je ne suis plus au forum orageux ou dans le tragique intérieur d'un palais.

On nous comprend : nous ne faisons qu'indiquer un trait, et nous sommes bien éloignés de le vouloir grossir au point d'en tirer un jugement général, de ne plus laisser voir autre chose dans le tableau; mais toutes réserves sous-entendues, n'est-il pas vrai de dire que la tragédie française est, non pas une tragédie à l'eau de rose, car le sang et le poison ne sont pas nécessairement ni avant tout des éléments tragiques, mais qu'elle donne souvent l'idée d'une *tragédie de salon*, vraiment dramatique d'ailleurs, et que c'est là son défaut? C'en est moins un dans la comédie; mais tout en admirant ce genre où le génie français a excellé, où Molière est unique, c'est-à-dire, ce qu'on appelle en France la *haute comédie*, qui est à la lettre une *comédie de salon*, on regrette pourtant quelquefois celle de Shakespeare et d'Aristophane, la comédie d'imagination et la comédie de la place publique. Enfin, puisqu'il faut nous borner, ne retrouve-t-on pas assez fréquemment dans le cadre et même dans la conception et l'exécution des plus belles œuvres du génie français, cette sorte d'entre-deux, ou ce que j'essaie de faire entendre par là, qui n'est précisément ni la nation ni la famille, qui n'est ni entièrement public ni entièrement privé, mais à la fois moins libre et moins discret, plus artificiel, plus posé, plus arrangé, et pour tout expliquer et tout risquer d'un mot, n'y a-t-il pas aussi en ce sens comme un air de salon jusque dans les oraisons funèbres de Bossuet?

En résumé et à un point de vue plus général, l'esprit de société est si profondément marqué dans le caractère et l'histoire de la nation française, qu'on l'y retrouve et qu'on en suit l'influence sous tous les gouvernements, même sous les sanglants orages des révolutions. Tout insociable qu'elle fût, la Terreur ne parvint pas à l'étouffer complètement; Robespierre, Danton avaient aussi leurs intimes, leur petite cour particulière, et l'on sait que les prisons, par le nombre et le choix des victimes, avaient aussi leurs réunions d'hommes et de femmes du monde, d'où l'on sortait, pour aller à l'échafaud, avec un mot, un salut léger ou gracieux, comme l'on sort d'une fête, d'un bal, d'une soirée.

Or, cet esprit de société, et, sous sa forme choisie, élégante, mais

toujours plus ou moins artificielle et bornée, l'Académie assurément ne l'a pas créé dans la littérature française, dont il est le cachet, l'originalité et le sens, comme il en est la plus fréquente et la plus facile inspiration : l'Académie ne l'y a pas créé, disons-nous, mais elle l'y représente; elle en est le bureau central et officiel. Voilà sa véritable fonction, bien plus que de conserver le génie et la pureté de la langue. Longtemps avant elle, au XIIIe siècle, les étrangers reconnaissaient déjà au Français son caractère essentiel, qui tient à cet esprit éminemment sociable de la nation, celui d'être la langue la plus *courante.* Dans la fameuse classification des idiomes modernes attribuée à Charles-Quint, sans doute parce que, régnant sur la plupart des races de l'Europe, il devait bien en connaître toutes les langues, le français n'est-il pas celle de la causerie et de l'*amitié*? Calvin, dans le même temps, avait-il attendu l'Académie pour en faire celle de la dialectique et de l'argumentation? Enfin l'Académie allait seulement prendre naissance ou en était encore à ses premiers bégaiements, lorsque avec Descartes et Pascal la prose française était définitivement créée. L'Académie donc n'a pu être que le dépôt tout au plus d'un trésor qu'elle n'avait pas trouvé. En revanche, l'esprit de société en littérature eut non-seulement avec elle un centre visible, mais un foyer, qui contribua beaucoup à l'entretenir, à le développer, à lui faire une part toujours plus ambitionnée et plus grande. Est-ce un bien, est-ce un mal? probablement tous les deux, mais dans une proportion difficile à marquer : ce que nous avons dit plus haut pourra aider à s'y démêler quelque peu. Au surplus, ce que nous avions essentiellement en vue, c'était d'établir ce fait, qu'avant et depuis l'institution de l'Académie par le cardinal de Richelieu, le tout puissant ministre de la royauté, il y a eu en France des réunions de beaux-esprits, parfois très influents et très célèbres, mais qui, ne relevant que d'elles-mêmes, passaient nécessairement avec leurs habitués, tandis qu'avec l'Académie il y a eu dès lors un *salon littéraire* officiel et permanent.

— Le courant des faits nous avait mis un peu en retard avec l'Académie; profitons encore de cette réception de M. Berryer pour régler avec elle notre petit compte de *Chronique*. Il est assez suivi, croyons-nous, jusqu'à l'élection de M. Alfred de Musset, contre lequel l'Académie avait eu longtemps des répugnances, non pas littéraires, mais de tout autres, dont le motif n'est malheureusement un secret pour personne et qui étaient fondées sur ses habitudes et son genre de

vie ([1]). A la fin cependant, elle consentit à le recevoir, et lui donna le fauteuil d'un écrivain dramatique déjà oublié, M. Dupaty, le fils de l'auteur des *Lettres sur l'Italie*, ouvrage déclamatoire et spirituel, jadis célèbre. Ces répugnances nous en rappellent d'autres d'une nature analogue, quoique sur un sujet différent, qui viennent aussi, nous dit-on, de nuire à M. Ponsard. Il se présentait pour succéder à M. Ancelot. Il avait fait les visites obligées, trente et plus, autant qu'il y a d'immortels vivants, car les Quarante sont rarement au complet. Comme on allait bientôt procéder à l'élection, il lui revint que l'un d'eux, M. Empis, qui du reste l'avait reçu avec la politesse et la diplomatie usitée en pareille circonstance, objectait contre lui sa passion pour le jeu. L'auteur de l'*Honneur et l'Argent* passe en effet pour un déterminé joueur : on veut, entre autres, qu'il ait aventuré sur quelques coups de dé, à Bade ou à Hombourg, les quarante à cinquante mille francs que lui a valus cette pièce. « M. Ponsard, aurait donc observé M. Empis, est un joueur effréné, l'Académie ne peut pas nommer un joueur. » La chose vraie ou fausse, ayant été rapportée à M. Ponsard, — « Allez, s'écria le poète irritable et irrité, en se servant de termes plus forts que choisis, allez dire de ma part à M. Empis qu'il n'est qu'une vieille bête.» — « Vrai ? eh bien, ma foi, j'y vais de ce pas !» s'écrie M Bocage, l'acteur, qui se trouvait là par hasard. M. Bocage n'en fait ni un deux, il prend son chapeau, se rend chez M. Empis, sonne, est introduit; il se drape et, saluant d'un air théâtral, —« M. Ponsard m'a chargé de vous dire que vous n'étiez qu'une vieille bête, » — puis il salue de nouveau et repart. Nous voilà bien loin du *salon littéraire,* mais dans la bonne compagnie il se passe aussi quelquefois des aventures de toute espèce. Le mot et la scène, il faut en convenir, n'étaient guère académiques. D'autres académiciens que M. Empis en furent-ils courroucés? Tant y a que M. Ponsard manqua d'un certain nombre de voix pour être élu, et que son concurrent, M. Legouvé, lui fut préféré. Littérairement, cette préférence a cependant beaucoup surpris. On attribue même à M. Guizot une bonne réflexion à ce sujet; elle est d'autant meilleure qu'elle était faite d'un air fort tranquille et en manière de résumé historique. — « M. Legouvé, aurait-il dit, est le fils d'un homme qui a laissé un nom du moins, si ce n'est un vrai monument poétique ; il est riche, bien posé dans le monde, reçoit fort bien et a beaucoup d'amis; il a ainsi toutes sortes de titres pour être nommé, il n'a vraiment que ses ouvrages contre lui. »

([1]) Voir notre *Chronique* de juin 1852, *Revue suisse,* t. XV, p. 434, et celle de septembre 1853, t. XVI, p. 697.

M. de Sacy a succédé à M. Jay, ancien rédacteur de l'ancien *Constitutionnel*, du temps que celui-ci était libéral et mangeait tous les matins du jésuite. M. de Sacy est aussi journaliste, et en outre il n'est ou n'a voulu être rien de plus dans l'art d'écrire ; il n'a pas fait de livre, pas même de travail assez étendu pour figurer, par exemple, dans une *Revue;* « il manque d'haleine, » nous disait le directeur d'un recueil de ce genre; peut-être ne met-il pas d'intérêt à devenir un auteur proprement dit; mais ses articles de littérature et de morale sont singulièrement remarquables par la finesse et la justesse des appréciations et par le bon goût ; il a une manière à lui. Ses articles politiques, en revanche, sont devenus fort pâles et ont plutôt compromis sa réputation de talent, au moins ceux qu'il signe actuellement dans le *Journal des Débats*.

M. de Sainte-Aulaire a été remplacé par M. de Broglie, et comme grand nom, esprit élevé, noble caractère, l'Académie ne pouvait être plus heureuse dans ce genre de choix.

Nous avons noté la réception de M. Dupanloup, évêque d'Orléans, qui occupe le fauteuil de M. Tissot ([1]). Ce prélat n'est pas de ceux qui fulminent l'anathême contre les anciens, et il a pu du moins tendre la main à son ancien prédécesseur, ancien voltairien et ancien révolutionnaire, par dessus la tête de Virgile.

Il ne reste plus ainsi qu'un fauteuil de vacant, à l'heure qu'il est : celui de Baour-Lormian, qui après avoir eu un moment de grand éclat sous l'Empire, surtout par ses imitations d'Ossian, est mort aveugle et oublié comme lui.

— Mlle Rachel a été pourtant condamnée envers M. Legouvé, non à jouer sa *Médée*, mais à lui payer cinq mille francs de dommages intérêts ([2]). On annonce toujours sa retraite, et on en fixe même l'époque, définitivement pour le milieu de ce mois. Néanmoins beaucoup d'incrédules persistent et ne se rendent pas. Si la célèbre tragédienne renonce réellement au théâtre, sa dernière création aurait donc été la *Czarine*, de M. Scribe ; en ce cas elle n'aurait pas lieu de dire comme La Fontaine dans sa dernière Fable : « Par où saurais-je mieux finir ? »

— Contre l'attente et même un peu à la surprise générale, M. Véron, condamné en première instance, a gagné en dernier ressort son pro-

([1]) Voir notre *Chronique* de novembre 1854, *Revue suisse*, t. XVII, p. 783.

([2]) Voir notre *Chronique* de décembre 1854, *Revue suisse*, t. XVII, p. 842.

cès avec les actionnaires du *Constitutionnel* ([1]). Ainsi le voilà quitte d'une belle peur, la restitution de plusieurs centaines de mille francs qui lui sont advenus par la vente de ce journal en sa qualité de gérant : peste ! se voir amoindri tout d'un coup d'une si grosse somme, ce n'est pas une bagatelle, même quand on en a la peur seulement. De plus, un bonheur, comme un malheur, n'arrive jamais seul : les cinquième et sixième tomes des *Mémoires d'un Bourgeois de Paris* réussissent et se vendent beaucoup mieux que leurs devanciers, ce qui, indépendamment de la satisfaction de l'écrivain, va donner encore plus d'embonpoint à la bourse du jovial docteur. Au reste, nous l'avons déjà remarqué : quoique fort mêlé et écrit en courant, au hasard de la pensée comme de la plume, son ouvrage vaut mieux que ce qu'on en a dit au moment de son apparition, les premiers volumes ayant désappointé, parce qu'on s'attendait à de plus importantes ou à de plus piquantes révélations, peut-être surtout, en criant au scandale, à avoir le plaisir d'être scandalisé. Le narrateur nous y promène sans doute un peu trop de café en café, de théâtre en théâtre, de coulisse en coulisse, mais au fond c'est bien là le sujet de conversation le plus familier à un *bourgeois de Paris*, son *commérage* si l'on veut ; et au milieu de tout cela il y a, sur les grands événements contemporains, dans les derniers volumes surtout, de très curieux documents, sur lesquels le joyeux, mais habile et attentif docteur a su mettre la main, et dont seul peut-être il pouvait oser déjà la publication et la faire passer.

— Ce n'est pas seulement avec l'Académie que nous étions en retard et que nous avions à nous liquider ; c'est aussi un peu avec tout le monde et même avec nos amis. Nous ne pourrons pas le faire avec tous d'une seule fois ; mais nous voulons au moins commencer aujourd'hui.

Le fabuliste aimable et ingénieux qui se voila d'abord sous le pseudonyme de Valamont, a publié il y a quelque temps des *Nouvelles pour l'enfance et la jeunesse* ([2]) où se retrouvent les qualités de son talent. L'invention, l'intérêt, le tour de la fable s'y reproduisent, mais dessinant, avec la prose, les contours d'une morale plus précisément formulée que ne le comportait la poésie. Ce joli volume de M. Porchat est un de ceux qui se placeront sur tous les coins de cheminée où l'on aime à se réunir en famille pour faire la lecture en commun et à haute

([1]) Voir notre *Chronique* de mars et de décembre 1854, *Revue suisse*, t. XVII, pages 210 et 843.

([2]) Paris, librairie Meyrueis, 2, rue Tronchet.

voix. C'est à d'autres esprits que s'adresse la traduction, par le même écrivain, d'un ouvrage allemand de M. Otto Muller et qui est intitulé : *Charlotte Ackermann, souvenirs du théâtre de Hambourg au XVIIIe siècle* (1). Ce roman, pour ainsi dire biographique, est l'étude d'un cœur de jeune fille trahie dans son premier amour. Actrice, Charlotte est un modèle de simplicité et de droiture, et c'est un homme du monde qui joue auprès d'elle le rôle de comédien. Ce contraste piquant et qui peut être vrai, est relevé par la peinture de l'intérieur de la famille de l'héroïne : sa mère est directrice du théâtre où Charlotte elle-même, son frère, sa sœur et leurs amis sont acteurs; mais ils n'en forment pas moins une maison complètement respectable et des mœurs les plus pures. Tout ce monde vit, s'agite, souffre et s'en va sous la pression de cette machine pneumatique qui gouverne les petites villes, grandes ou petites, car il y en a de toutes les dimensions, et qu'on appelle l'opinion publique. Un jeune critique, M. Octave Lacroix, a rendu un compte détaillé de ce roman dans le *Moniteur*. Les *Débats* et d'autres journaux ont parlé non moins favorablement de la traduction, que l'on doit aussi à M. Porchat, de l'ouvrage du célèbre Ranke sur le seizième siècle. Enfin, M. Armand de Pontmartin, l'un des critiques renommés de ce temps, vient de rendre aux *Fables et Paraboles* la justice qu'elles méritent, en leur consacrant dans l'*Assemblée Nationale* quelques lignes qui sont un témoignage flatteur et délicat. On voit donc que si notre compatriote est un écrivain fertile et laborieux, la presse ne laisse pas ses travaux dans l'ombre, et qu'elle lui fait place à ce grand jour du public dont la modestie d'un auteur peut se passer, mais dont peut-être son talent a besoin.

— M. Alexis Muston, qui fit ses premières études à l'Académie de Lausanne et dont nos amis de Suisse auront gardé comme nous un bon souvenir, vient de publier à Paris, chez Paulin, un poème historique en plusieurs chants, *les Vaudois des Alpes italiennes*. « Petit pays, grand peuple ! » dit le poète, qui commence ainsi :

Il est un peuple antique aux modestes annales,
Glorieuses pourtant et riches de beaux jours;
C'est le peuple vaudois, dont les Alpes natales
Sous le ciel d'Italie azurent leurs contours.
. . . .
Que la Muse s'incline aux pieds de votre Histoire,
O vous dont les malheurs ont l'éclat de la gloire,
Fils des premiers Chrétiens et des derniers martyrs.....

(1) Paris, chez Klincksieck, 11, rue de Lille.

Il y a de la majesté et de l'éclat dans ce début, et il serait facile de détacher ainsi de beaux vers dans la suite du poème. Ce que nous y regrettons, c'est, le dirons-nous, une merveilleuse et incroyable facilité de rimer qui se joue de tout, mais qui ne s'en joue pas toujours sans péril. Nous comprenons bien l'intention de l'auteur : il veut être simple et historique ; mais de là au prosaïque, le pas est glissant et aisé à franchir, d'autant plus aisé que, mû par une bonne intention, on risque de ne le pas voir. En outre, si M. Muston gouverne la rime à son gré, la voit arriver à son moindre signe et la plie à tous ses caprices, il la traite un peu trop en *esclave* qu'elle est, il est vrai, *et qui doit obéir;* mais, comme les esclaves, elle a pourtant ses us et coutumes, que ses maîtres ont pris l'habitude de respecter depuis tantôt trois cents ans, et dont quelquefois M. Muston s'affranchit. Ainsi il fait rimer ensemble les pluriels et les singuliers, *l'édit de Nantes* avec *une cour prévenante*, *Dioclétien* avec *les premiers Chrétiens*, et une foule d'autres exemples pareils : aussi, je le vois, est-ce chez lui un système; pour ma part je ne l'en chicane pas, s'il y tient; mais est-il bien sûr que d'autres seront d'aussi bonne composition que celui qui ne peut s'empêcher de laisser échapper ici en signe de doute, un hem ! non pas inquiétant, mais inquiet.

Encore s'il n'y avait de hem ! à pousser en ce monde que sur des cas aussi véniels que celui-là. Combien de livres où il faudrait dire hem ! non-seulement sur la rime, mais sur la raison, sans parler de ceux où il faudrait dire hélas ! Et des livres si nous passions aux événements ! sur l'Espagne, sur l'Italie, sur le Piémont, sur la Prusse, même sur l'Angleterre et sur les espérances de paix, et sur ce que sera cette année si grave dès son début, et sur ce que nous apportera le printemps : sur tout cela nos hem ! quelque peu menaçans qu'ils soient, le deviendraient du moins pour le lecteur, car on le voit, ils n'en finiraient pas.

Neuchâtel, 10 mars 1855.

Notre chronique de ce mois sera courte; nous voudrions la supprimer tout-à-fait. Jamais nous n'avons trouvé si pénible la tâche que nous avons entreprise pour un petit nombre de compatriotes dispersés, que nous ne connaissons point. Un pressentiment que nous voudrions bannir nous dit qu'elle deviendra plus pénible encore. Nous ne parlons pas des grandes destinées qui s'accomplissent, des grandes existences qui se brisent; ce qui nous afflige, c'est ce qui se passe chez nous. « Notre situation est tolérable, » disions-nous de la Suisse, en prenant la plume ici il y a deux ans; depuis lors, nous avons fait tous nos efforts pour nous la représenter comme satisfaisante, pour écarter les motifs de crainte, pour relever les sujets d'espoir, pour voir en

beau l'avenir de notre pays. C'est inutile ! La réalité est la plus forte, et la réalité ne nous montre qu'amertume et dérision. Quand on vit, il y a quatorze ans, le gouvernement du canton d'Argovie déchirer un des articles du pacte qui nous régissait alors, il était facile de comprendre que ce pacte tout entier n'avait plus de force, et que la Suisse irait d'orage en orage, jusqu'à ce que les derniers débris en fussent balayés. C'est ce que je m'écriai dès la première nouvelle des décrets du grand conseil argovien, et cette matinée ne s'effacera jamais de mon souvenir. Ce qui, dans l'instant que je rappelle, n'était peut-être qu'une sensation douloureuse, devint une certitude absolue pour tous les esprits réfléchis, lorsque la Diète fédérale, sous l'empire de la connivence, de la paresse et de la peur, eut sanctionné cette usurpation. On sait ce qui a suivi, les résistances d'Etats souverains ont été brisées, ou par des révolutions intérieures, dont les plaies ne sont pas encore toutes fermées, ou par la puissance des bayonnettes. Une nouvelle constitution, promulguée au milieu des éclairs et des tempêtes, selon l'expression d'un de ses promoteurs, a été soumise aux suffrages du peuple suisse. 241,642 voix ([1]) l'adoptèrent sur 437,103 citoyens. Tous les cantons s'y sont rangés. En fortifiant le pouvoir central, en imposant une beaucoup plus grande homogénéité dans les institutions cantonales, cette constitution paraissait garantir aux populations la paix, l'ordre public, une liberté légale. Cette espérance était achetée au prix d'une grande mesure d'indépendance locale ; la nation, lasse de discordes, avide de lois et de repos, n'a pas marchandé. De nombreux citoyens, des classes entières et respectables, qui avaient lutté sans succès pour le maintien de l'ancien droit, se sont rattachés au droit nouveau, dont elles n'ont voulu voir que les bienfaits, sans se souvenir de son origine. D'autres classes non moins nombreuses, non moins estimables, non moins essentielles à la nation, qui avaient combattu longtemps pour écarter de la confédération les éléments dangereux et nuisibles selon leur conviction, auxquels les institutions précédentes avaient laissé une place, déposaient avec bonheur le levier des révolutions, et ne se réjouissaient pas moins d'entrer sous l'empire de la paix et d'un droit conforme à leurs vœux. La nation tout entière demandait à être gouvernée légalement. Elle a cru l'être pendant de bien courtes années. Si le droit n'était pas toujours égal, toujours équitable, si la forme semblait çà et là contredire le fond, il y avait au moins une forme, il y avait des interprétations possibles. Aujourd'hui nous craignons qu'il n'y en ait plus, et que l'année 1855 ne soit le 1841 de la Constitution fédérale de 1848.

Le gouvernement du Tessin n'était plus l'expression de la majorité du peuple, qui a clairement témoigné un mécontentement au fond assez légitime par les nominations qu'il a faites au conseil national.

([1]) Y compris 10,000 absents Lucernois, et tous les Fribourgeois représentés par leur grand conseil.

Mais comme ces nominations ne cadraient pas avec les influences qui dominent dans l'Assemblée fédérale, elles ont été cassées à une très-faible majorité et sous de très-faibles prétextes. C'était dire assez clairement : nous ne protégeons pas la majorité, nous protégeons le système du gouvernement. Le parti gouvernemental l'a entendu ainsi, et quoiqu'il soit allé certainement beaucoup plus loin qu'on ne le désirait, nous ne sommes pas sûr du tout qu'il ait mal compris. La loi fédérale ordonnait de compléter immédiatement le conseil national; le gouvernement du Tessin n'en a pas tenu compte; l'autorité centrale, mise en demeure de le rappeler à son devoir, s'est exécutée avec les plus grands égards; mais enfin l'on a vu au Tessin l'impossibilité de maintenir plus longtemps l'ordre de choses, et le terrorisme a commencé.

Le 20 février, un citoyen nommé Degiorgi est allé, le bâton à la main, accompagné à ce qu'il paraît de plusieurs camarades, insulter les conservateurs de Locarno dans un café où ils se trouvaient avec leurs femmes. Une rixe s'est engagée; les couteaux ont été dégaînés, Degiorgi y a trouvé la mort. Quelle était l'étendue de la provocation ? la mort de ce Degiorgi a-t-elle été un acte de légitime défense, d'une défense exagérée ? est-ce un meurtre ? Au milieu des contradictions des partis, une enquête criminelle impartiale pourrait seule, et non sans peine, établir la vérité. Il serait facile au moins d'éclaircir si la troupe qui a pénétré dans le café était nombreuse, et si plusieurs des hôtes, dont on cite les noms, ont réellement reçu des coups de stylet.

Quoiqu'il en soit, l'affaire relevait du tribunal criminel; la cause de la rixe touchait seule à la politique, Degiorgi n'était point un chef de parti, l'opposion ne bougeait point, l'autorité n'était mise en question nulle part.

Qu'est-il arrivé? Le parti du gouvernement a pris les armes. Il s'est formé un comité provisoire; les volontaires, logés militairement, reçoivent une solde de deux francs par jour. Après la pompe funèbre, dont le gouvernement fait une démonstration officielle, un comité de cinq membres est nommé dans une assemblée populaire (de 500 hommes) pour veiller au salut public, indépendamment des autorités constituées. De nombreuses arrestations ont lieu dans les rangs de l'opposition. Les imprimeries de l'opposition sont détruites par la force militaire qui s'est organisée spontanément. Des colonnes armées parcourent les vallées où dominait l'opposition; elles lèvent une contribution de guerre, qui pour un seul particulier, M. Cattaneo, s'élève, dit-on, à 20,000 francs.

Le gouvernement laisse faire, et s'empresse d'obéir aux ordres de l'assemblée populaire qui demande la convocation immédiate du grand conseil pour 1° réformer la constitution, 2° ordonner le renouvellement des pouvoirs publics, 3° exclure le clergé du grand conseil, 4° réprimer la presse réactionnaire, 5° charger la réaction des frais du

mouvement qu'elle a causé. Le grand-conseil s'est rassemblé en effet le 28 février; il a voté en toute hâte, en l'absence de l'opposition prisonnière ou fugitive, des modifications à la constitution que les journaux ne prennent pas la peine d'expliquer. Ces changements sont présentés aux assemblées primaires, qui, sous l'empire des colonnes révolutionnaires toujours en armes, les ont adoptés le 4 mars à la majorité de 7,704 contre 1,681. Le canton du Tessin compte 20 à 25,000 électeurs. Le dimanche suivant, le grand conseil a été renouvelé tout entier dans le sens du mouvement armé. La députation au conseil national, nommée le même jour, se compose des citoyens portés par la minorité dans les élections précédentes. M. le colonel fédéral Luvini-Perséghini, chef de la milice volontaire, qui avait été, dit-on, licenciée la veille, figure en tête de cette liste avec M. le secrétaire d'Etat Pioda, qui a cependant déclaré avant l'élection qu'il n'accepterait pas de candidature.

Le gouvernement, obéissant aux ordres du peuple souverain, ou régularisant les actes du peuple armé, a levé des contributions forcées sur les communes et sur les familles appartenant à l'opposition; mais on assure que ce décret a été déclaré nul par le conseil fédéral.

Le commissaire fédéral en permanence au Tessin, M. le colonel Bourgeois de Corcelettes, a été témoin d'un bout à l'autre de ces faits, dont nous n'avons donné que le résumé très incomplet et très pâle. Il est intervenu, peut-être un peu tard, en faveur de l'ordre légal; il a peut-être obtenu quelque chose, mais il n'a pas pu empêcher les événements.

La nouvelle députation tessinoise n'appartiendra pas à l'opposition. Cela est bien. Mais que sont devenus l'ordre constitutionnel et la paix publique, dont la garde est commise au conseil fédéral par l'article 90 de la Constitution de 1848? Il est facile de répondre à cette question. Il serait dangereux de l'éluder. Si les actes accomplis sous l'empire d'un terrorisme avoué, d'une anarchie proclamée, ne sont pas amendés et corrigés; si l'empire ne reste pas au droit et à la loi quoi qu'il en coûte, l'autorité de nos institutions nouvelles aura reçu une plus forte atteinte que si l'opposition régnait dans dix cantons. Nous savons bien que des troubles approchant, même de loin, de ceux-ci, ne resteraient pas impunis quand ils seraient inspirés par une autre tendance, et cette circonstance pourrait contribuer à prolonger l'état de crise. Mais pour s'être déclarée au midi des Alpes et par les excès d'un parti favorisé, la crise n'en a pas moins commencé, et l'issue n'en est pas moins certaine. Les meilleures institutions resteront stériles et s'en iront bientôt dans la rivière, si le premier besoin des états, l'ordre légal, n'est pas satisfait. Qu'est-ce qui a calmé partout l'opposition attachée à l'ancienne Suisse? Ce n'est pas la sympathie pour les choses nouvelles, ce n'est ni la crainte ni l'isolement; c'est l'amour de l'ordre. Qu'est-ce qui contient les partis avides d'aller plus

loin que 1848, qu'est-ce qui les empêche de trouver un écho dans les populations? C'est le besoin d'ordre. C'est le bien-être qu'éprouvaient des populations qui se croyaient sorties de l'anarchie. Avouer qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas faire respecter l'ordre, c'est donner le signal à toutes les factions. Nous espérons encore que cet aveu ne sera pas fait; mais le silence observé jusqu'ici par le conseil fédéral, l'opinion attribuée à son commissaire et le langage des journaux qui lui tiennent de plus près, nous remplit d'anxiété. Tantôt, reprenant leurs articles sur la guerre des corps-francs, ceux-ci parlent de l'irritation des partis qui rendait une explosion inévitable, comme si la constitution fédérale n'avait pas de dispositions expresses pour imprimer à de telles crises un cours régulier, en faisant prévaloir la majorité. Tantôt ils affirment que tout est dans la règle et qu'il n'y a pas sujet d'intervenir, dans des élections où la force armée, aux ordres d'un comité extra-légal, annonce «qu'elle pose les fusils pour aller au scrutin, quitte à les reprendre ensuite!» Nous admirons la bassesse de semblables défaites. Nous plaignons du fond du cœur les autorités qui pourraient accepter la solidarité des récents exploits du colonel Luvini, ou qui croiraient pouvoir y échapper en fermant les yeux. Le triomphe de la violence ne serait pas moins dangereux pour l'indépendance de notre pays que pour les institutions fédérales et pour la paix à l'intérieur. En ouvrant le grand-conseil de Zurich par un discours sur la neutralité de la Suisse, M. l'avocat Dubs a dit un mot qui résume l'histoire de notre vieille gloire et celle de nos affronts: «Des chefs courageux trouvent toujours un peuple courageux derrière eux.» Nous n'appliquerons pas ce mot ici, car il ne faut pas grand courage pour signifier au gouvernement du Tessin qu'on ne reconnaît pas comme régulières les votations et les élections qui viennent d'avoir lieu; mais nous y ajouterons un autre axiôme dont on nous contestera difficilement la justesse et l'opportunité: Pour se faire respecter, il faut commencer par se respecter soi-même. Ceux qui reculeraient devant la flamberge d'Airolo, imposeraient difficilement à la diplomatie et à qui que ce soit. Cette affaire ne peut qu'attrister les amis de la Suisse nouvelle et réjouir ses ennemis. Mais la Confédération est encore libre de faire prévaloir la justice et son autorité. La majorité n'a besoin pour cela que de se commander à elle-même. Elle en ressortira plus forte. Nous espérons encore que cette opinion prévaudra, car dans le parti élevé par 1847, tout le monde est bien loin d'approuver ce qui s'est passé. C'est à ce parti, en possession du pouvoir, qu'il appartient de le défendre. Sous tous les points de vue il serait fâcheux que les hommes soupçonnés, à tort ou à droit, d'aimer peu les institutions de 1848, se missent trop en avant dans une affaire où ce sont elles qui sont menacées. L'initiative revient à d'autres. Ce n'est pas aux conservateurs qu'il appartient en première ligne de faire prévaloir le droit; tout comme s'il reste violé définitivement, si le radicalisme ne veut pas

obéir à son propre intérêt en acceptant les conditions de gouvernement, ce n'est pas au profit des conservateurs que la rémunération s'exercera; mais elle ne s'en exercera que plus sûrement et plus vite.

— Le conseil fédéral a confirmé le 2 mars toutes les opérations du conseil de l'Ecole polytechnique. Dix-huit professeurs sont nommés à titre définitif ou provisoire. Ce sont, dans l'ordre du règlement :

1° Architecture : M. *Semper*, d'Altona, dont la *Revue Suisse* a déjà parlé. 2° Génie civil, spécialement les chemins de fer et autres constructions : M. *Culman*, de la Bavière rhénane. 3° Génie civil, spécialement la topographie et la géodésie : M. *Wild*, de Zurich. 4° Sciences forestières : M. *Landolt*, de Zurich. 5° Chimie analytique : M. *Städeler*, Hanovrien, professeur à l'université de Zurich. 6° Technologie chimique, direction du laboratoire pour la chimie industrielle, etc., M. *Bolley*, professeur à Aarau. 7° Botanique générale : M. *Nægeli*, de Zurich, professeur à Fribourg en Brisgau. 8° Botanique spéciale : M. *Heer*, de Glaris, professeur à Zurich. 9° Mathématiques pures : M. *Raabe*, de Vienne, naturalisé Suisse, professeur à Zurich. 10° Géométrie descriptive : M. *Deschwanden*, de Stanz, professeur à Zurich. 11° Littérature anglaise : M. *Behn-Eschenbourg*, de Stralsund, professeur à Zurich. 12° Histoire générale et histoire suisse : M. *Gaullieur*, de Neuchâtel et de Vaud, professeur à l'académie de Genève. 13° Histoire des arts, archéologie : M. *Burckhardt*, professeur à Bâle. 14° Economie politique et statistique : M. *Cherbuliez*, de Genève, professeur à Lausanne. 15° Droit public : M. *Rüttimann*, conseiller d'Etat, à Zurich. 16° Modelage : M. Louis *Kaiser*, de Zoug, artiste. 17° Peinture, paysage : M. *Ulrich*, à Zurich. 18° Dessin, figure : M. *Werdtmüller*, de Zurich. Les cinq derniers professeurs n'enseigneront qu'à titre provisoire.

Le *Bund* a publié une notice semi-officielle sur ces Messieurs, dont quelques-uns sont bien connus de nos lecteurs. Leurs noms confirment tout à fait ce que nous avons cru pouvoir dire des intentions de l'autorité. Elle s'est mise au-dessus de toutes les petites considérations, pour ne voir que le bien de l'établissement, et, dans une certaine mesure du moins, elle a fait passer l'intérêt de sa prospérité durable par dessus l'avantage de jeter de l'éclat dès le début. Espérons que le conseil persévèrera dans cette marche et qu'il trouvera des imitateurs. La question d'origine des professeurs est indifférente en elle-même, elle n'a d'importance que par ses rapports avec le tour de l'esprit et du caractère. Le public ami des lumières approuve tous les choix d'hommes honorables et capables, à la seule condition que des candidats meilleurs encore n'aient pas été écartés. Les professeurs empruntés à l'université de Zurich n'y seront probablement point remplacés ; le canton affectera leur traitement à fortifier les facultés spéciales. Réciproquement l'Université complètera l'Ecole. Ainsi, comme M. Hottinger y enseigne l'histoire suisse en allemand, l'Ecole fédérale a choisi,

de préférence à quelques noms illustres, l'un des nôtres, non moins distingué par l'aisance parfaite de son exposition que par ses connaissances étendues. En général, le conseil tient beaucoup à compléter le nombre des professeurs parlant français. Ce n'est probablement point pour faire droit à des réclamations des cantons romans, dont les écoles savantes sont plus menacées par cette conduite que par toute autre; mais c'est dans l'intérêt bien entendu de l'établissement. Il est clair que les allemands seront fort aises de se perfectionner dans le français en écoutant de bonnes leçons, et que les élèves des cantons français iront à Zurich de préférence s'ils y trouvent des maisons amies et qu'ils puissent y continuer immédiatement leurs études, tout en s'occupant d'apprendre la langue du pays. Le rapprochement intime des deux langues savantes du continent nous avait toujours paru un élément de succès probable pour une université fédérale. — Il fallait nommer un certain nombre de professeurs à la fois pour pouvoir ouvrir l'école, quoiqu'il ne fût pas rigoureusement indispensable de les avoir en janvier pour les employer en novembre. Les lacunes pourront être comblées à loisir. Il reste à nommer, pour remplir le cadre réglementaire, un professeur d'architecture et deux adjoints, deux adjoints au génie civil, un forestier, un chimiste et deux adjoints, les deux physiciens, dont un français, si possible, un zoologue, les deux géologues, un mathématicien (français de préférence), des professeurs de littérature allemande, française et italienne, un second économiste et un second historien.

— La demande en concession d'un nouveau chemin de fer de Zurich à Bâle par Brugg, le Bötzberg et la rive suisse du Rhin, a été présentée au gouvernement bâlois par M. le banquier Gaspard Schulthess au nom d'une compagnie formée à Paris. Quant à la grande diagonale de Genève à Lindau, trois sections en seront parcourues cet été; Morges-Yverdon, Bade-Zurich et Winterthur-Romanshorn, dont on annonce l'ouverture pour le mois de mai. L'extrémité orientale, de Romanshorn à Frauenfeld, est déjà munie de ses rails et sert au transport de matériaux. Les projets neuchâtelois sont toujours entravés par la concurrence des deux lignes rivales et plus encore par la mésintelligence entre les concessionnaires des Verrières. Les vœux que nous exprimions le mois passé sous la forme d'espérance, se sont traduits en décision législative. Après avoir reconnu l'utilité publique des deux lignes du Val-de-Travers et de la Chaux-de-Fonds, le grand-conseil a fixé un terme aux concessionnaires de la première, pour se mettre d'accord. Mais ils ne semblent pas en prendre le chemin, et le public, placé entre des assertions contradictoires, ne peut guère asseoir une opinion. Des défiances personnelles invétérées et d'anciens engagements compliquent singulièrement cette affaire. Les nouveaux concessionnaires neuchâtelois sont persuadés que le conseil d'état, ou du moins quelques-uns de ses membres, ne veulent des Verrières à aucun prix; mais ils n'ont pas

justifié leurs impressions de manière à les faire partager. Tout au plus pourrait-on les suivre dans leurs soupçons jusqu'à penser que ces magistrats préféreraient que ce chemin de fer ne devînt pas exclusivement l'œuvre et la propriété de leurs adversaires politiques. Comme il semblerait, de l'autre côté, que le seul tracé convenable à quelques-uns des patrons de l'entreprise serait celui dont les rails passeraient entre les jambes de certain fauteuil. Malgré ces causes de refroidissement, l'opinion paraît comprendre toujours mieux l'importance cantonale du tracé des Verrières. Les attaques dont il a été l'objet, ne lui ont pas été inutiles: autant il est évident que les centres de l'industrie ont besoin d'un chemin de fer qui facilite leurs communications entre eux et les lie aux pays d'approvisionnement, autant il est devenu clair par la discussion qu'une ligne qui réunirait le haut et le bas du canton par Bienne, n'est pas la ligne vraiment neuchâteloise ; tandis que celle qui descendrait du plateau supérieur au lac de Neuchâtel, mettrait en communication directe les trois étages de la maison.

— Les conclusions présentées au Conseil de *Genève* par M. William Turretini, en faveur de la séparation de l'Église et de l'État, ont été rejetées par 40 voix contre 28. Ce résultat était inévitable. L'honorable rapporteur définissait lui-même son projet : « Une sorte de contrat entre les deux fractions du canton, qui auraient déclaré par un acte solennel renoncer à leurs priviléges respectifs. » Or les catholiques ne paraissent point disposés à y renoncer, si l'on en juge d'après une lettre adressée au grand-conseil par M. le curé de Genève au nom de tout le clergé, duement autorisé de ses supérieurs spirituels. Cette lettre condamnait le projet comme consacrant un indifférentisme flétrissant, et comme brisant plusieurs contrats bilatéraux. Ainsi, la nationalité protestante constituée, par un grand-conseil mixte, est maintenue par le clergé romain. M. J. Fazy a combattu aussi la séparation. Néanmoins le chiffre de la minorité montre assez que la question n'est pas définitivement enterrée. « Le projet, a dit éloquemment le rapporteur dans son discours du 17 février, vous fait l'effet d'une tête de Méduse. Je défie cependant qu'on puisse nous prouver que ce n'est pas là purement et simplement le rétablissement du droit commun ; je défie même qu'on puisse y arriver par des moyens très notablement différents. Le projet est exécutable tel quel ; il n'a qu'un inconvénient ; mais il est grave ; c'est que personne n'en veut. Nous n'y pouvons rien. Mais, quoi qu'on fasse, les principes doivent nécessairement porter leurs conséquences, aussi, soyez-en certains, ou bien la démocratie périra chez nous, ou bien cette tête de Méduse qui va disparaître pour le moment, reparaîtra tôt ou tard à vos yeux pour être accueillie alors plus favorablement. » . . . .

« On dit que nous serons isolés dans l'Europe chrétienne ; et quand même ? Serait-ce la première fois que Genève se trouverait à la tête des idées ? Et puis, que cette vieille Europe *chrétienne* ne se vante pas

tant. Croit-on que c'est de l'ordre moral que toute cette compression de baïonnettes, de budgets et d'impôts qui écrasent les peuples? Si on découvrait ce qu'il y a là-dessous, si on enlevait cette compression qui supprime presque toutes les libertés individuelles, on verrait ce que c'est que tout ce désordre moral auquel on donne le nom d'*ordre*. Eh bien! c'est à nous de montrer que l'ordre véritable, c'est la liberté: car, enfin, quoiqu'on nous raille, quoiqu'on nous regarde en pitié comme des enfants qui s'agitent dans le désordre, nous vivons pourtant, nous marchons, nous nous disputons beaucoup, c'est vrai; mais enfin, nous nous maintenons sans la compression des armées permanantes, et c'est bien quelque chose.»

—Les enrôlemens pour le service de France, qui ont marché d'abord assez lentement, prendront vraisemblablement plus d'essor, maintenant que nombre de jeunes gens de bonne famille ont reçu des commissions d'officier. On en nomme plusieurs à Fribourg, et plus encore à *Berne*.

La retraite de M. le conseiller d'état Fischer produit une sensation assez vive, quoiqu'on s'y attendît depuis quelque temps. Le désir de se consacrer à sa famille et de surveiller son domaine de Reichenbach est entré pour autant dans sa résolution que la situation politique.

Le cercle littéraire fondé en 1847 sous le nom de Musée a si bien réussi, grâce à une organisation parfaitement libérale, qu'il se trouve à l'étroit dans les trois étages de l'hôtel des Tisserands. Il est question de l'installer dans un palais que le Musée construirait dans le quartier du palais fédéral, de compte à demi avec la Société des arts, qui y placerait une collection de tableaux et un cabinet d'antiquités. On parle aussi d'approprier l'*Université* actuelle à cette double destination. La Société de lecture, avec sa bibliothèque de 7 à 8,000 volumes choisis, viendrait se fondre dans le Musée. Il est même question de placer dans le même bâtiment les collections d'histoire naturelle, la collection de curiosités ethnographiques et l'amphithéâtre du jardin botanique, qui deviendrait le jardin du Musée. Par cette combinaison, qui du reste n'est pas encore bien avancée, des ressources très variées seraient offertes au public, et les différents établissements que nous venons d'énumérer se logeraient convenablement, sans frais excessifs, dans un édifice qui deviendrait un nouvel ornement de notre capitale.

S.

DU GOUT, considéré sous ses faces diverses et dans ses rapports avec la société, suivi de pastiches ou imitations libres du style de quelques auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècles, par *N. Chatelain*, Paris et Genève, J. Cherbuliez, 1855. 1 vol. in-8° de 150 pages.

Avant tout, nous devons exprimer le désappointement que nous avons éprouvé en ne trouvant point dans ce livre les pastiches que nous promettait le titre. On sait que M. Chatelain est de première force dans ce genre de composition qui plaît aux esprits délicats et quelque peu

blasés, et que n'ont dédaigné ni Boileau, ni Labruyère. Nous espérons qu'il nous dédommagera bientôt, en nous donnant dans un second volume les pastiches qui devaient trouver place dans celui-ci. En attendant, il a voulu, semble-t-il, remettre sous nos yeux quelques-uns des originaux, afin que nous pussions ensuite juger d'autant mieux des copies : il a réuni tout ce qu'il a trouvé dans ses nombreuses lectures, de plus piquant, de mieux dit, de plus original, sur le goût et sur les diverses questions qui s'y rattachent ; c'est une monographie complète. Pascal, Voltaire, Duclos, Montesquieu, Chamfort, Mme de Staël, le prince de Ligne et bien d'autres viennent tour-à-tour, ou plutôt pêle-mêle, dire leur mot sur cette matière. C'est une ingénieuse idée qu'a eue M. Chatelain, de réunir un pareil aréopage pour résoudre les questions qu'il s'est contenté de poser. Il n'y avait qu'un homme nourri, comme il l'est, de la meilleure littérature, qui pût mener à bien cette entreprise. Cependant, il ne faut pas se faire illusion sur les avantages de cette méthode. Il y a, nous en convenons, certaines pensées qui ne perdent rien à être citées sans préparation et isolées de leur entourage naturel. Tel est ce mot admirable de Chateaubriand: « Le goût est le bon-sens du génie, » ou cette définition si juste et si fine, donnée par le comte Golowkin : « Le bon goût dans les paroles et les actions, n'est que l'à-propos en permanence, et l'à-propos n'est que le tact mis en action.» Mais bien souvent les mots qui nous frappent le plus quand nous lisons un auteur, n'ont d'autre mérite que d'être mis à leur place. Et d'ailleurs tous ces traits de lumière réunis en faisceau ne donnent pas une clarté proportionnée à leur nombre, ou bien aveuglent plus qu'ils n'éclairent. Ces pensées détachées ressemblent assez, pour nous servir d'une spirituelle comparaison de Rivarol, aux plaques de verre entassées dans la boite d'un vitrier : claires séparément, obscures toutes ensemble.

Disons aussi que M. Chatelain, comme tous les faiseurs de collections, s'est laissé un peu trop entraîner par le désir d'être complet, et qu'à côté de ce qu'il appelle les topazes de Diderot, les améthystes de Marmontel et les rubis de Voltaire, il a admis dans son écrin quelques perles fausses, d'une valeur nulle et même d'un éclat douteux. *Carbonem, ut aiunt, pro margaritâ invenimus.* Nous ne savons, par exemple, quel genre de mérite il a pu trouver à cette réflexion de Mme de Genlis : « Si les poètes eussent représenté le goût empruntant le flambeau de la vérité ou de la nature, et sacrifiant aux grâces, ils auraient assez bien défini l'espèce de goût qui préside aux ouvrages d'agrément.» Il fallait laisser cette sentence dans les œuvres de l'auteur, où l'on n'aurait pas été exposé à la rencontrer.

Parmi les *Pensées* anonymes, il en est sans doute quelques-unes de M. Chatelain lui-même, trop modeste pour les signer. Nous aimons à lui attribuer celle-ci, une des plus judicieuses du recueil : « Le goût et l'esprit sont tellement entrelacés qu'il y a toujours plus ou moins d'es-

prit dans ce qui est de goût, et plus ou moins de goût dans ce qui est d'esprit.» En revanche, nous espérons bien que ce n'est pas lui qui s'est avisé, page 69, d'appeler le goût *le péristyle du bon-sens.*

L'introduction de M. Chatelain nous paraît fort jolie et d'un homme compétent en la matière qu'il traite. Nous aimons moins les pages par lesquelles il clôt son livre; *on ne saurait mieux terminer,* dit-il, qu'en se demandant s'il y aura du goût dans un autre monde. Cette question est pour le moins bizarre, et M. Chatelain aurait pu s'en douter en voyant qu'elle n'était venue à l'esprit d'aucun des nombreux auteurs qu'il a cités. *

FICTIONS ET RÉALITES, ou les prétentions de Rome mises en regard des faits. Discussion franche mais amicale, par Ad. Bauty, pasteur. Publié par Georges Bridel éditeur à Lausanne et en vente chez tous les libraires. 1 vol. in-12 de 256 pages. — Prix 2 fr. 50 cent.

Ce petit volume sera beaucoup lu, s'il l'est autant qu'il mérite de l'être. On aurait tort de le croire un écrit de circonstance, et quelqu'une de ces œuvres légères, qui viveut le jour, répandant leur lumière du moment, pour disparaître le lendemain. S'agit-il du fond, *Fictions et réalités* résume, en peu de pages, toute une vie de science, de pensée, d'expérience, tout le fruit d'un riche développement, tel qu'il s'est fait au sein d'une âme chrétienne. S'agit-il de la forme, ce livre est un modèle de discussion calme, toujours pressante, mais aussi toujours modérée, toujours affectueuse et grave, mais toujours aussi assaisonnée de grâce, d'urbanité et, si l'expression m'est permise, d'un atticisme chrétien. La dialectique règne dans tout le volume, mais la dialectique de la charité. La lutte, car le titre même de l'ouvrage dit une œuvre polémique, la lutte n'est pas d'homme à homme, mais de conscience à conscience. Pas de mauvaises passions eu jeu: une passion domine cependant du commencement à la fin dans cette discussion; mais c'est celle de la vérité, toujours accompagnée de justice et de douceur.

Peu d'écrits font mieux connaître le sujet dont ils traitent, et c'est précisément parce qu'il est sans colère que l'auteur fait comprendre bien l'Eglise romaine et rend avec clarté la pensée de sa propre Eglise. Le sujet était usé, il le rajeunit, en s'attachant le plus ordinairement à des côtés nouveaux, plus ou moins négligés jusqu'ici. Rome nous méconnaît, dit-il, plus que nous ne la méconnaissons, il résulte de sa prétention à l'infaillibilité, qu'elle ne s'occupe pas à observer ce qui se passe en dehors d'elle. Eh bien, voici ce qu'elle est, et nous voici, non tels qu'on nous dépeint, mais tels que nous sommes.

Rome s'appuie sur son *unité,* sa *sainteté*, sa *catholicité*, et son *apostolicité.*

Son *unité*. Mais nous vous montrons l'œuvre de l'Esprit de Dieu en dehors des limites de votre Eglise; dès-lors le système tombe. Pour nous, nous pouvons, sans nous renier, honorer tout ce qui se fait de bien chez nos frères grecs et romains: nous apercevons ainsi cette unité intérieure qui vous échappe. Notre catholicisme embrasse toute la chrétienté, le vôtre n'embrasse que vous-même. Lequel est le véritable?

Sa *sainteté*. Je m'étonne de voir ce que sont devenus sous son influence les peuples qui l'ont subie entièrement: l'Espagne, le Portugal, leurs colonies en Amérique, et l'Italie elle-même. M. de Rémusat a dit pareillement, dans un remarquable article de la *Revue des Deux-Mondes* (juin 1854): « Le socialisme, le jacobinisme, pour mieux dire, n'est pas né en terre protestante, et s'il fallait nommer le pays du monde où le danger est peut-être le plus imminent, on citerait plutôt les Etats romains que la Hollande ou l'Ecosse. »

Sa *catholicité*. Vous vous attribuez celle des lieux, du nombre et du temps. Encore une fiction. Vous ne pouvez la soutenir qu'en comprenant dans vos rangs la multitude des indifférents ou des incrédules, qui ne vous appartiennent que nominativement; et même, si vous additionnez le nombre des protestants à celui des Grecs, arriveriez-vous à un chiffre peu inférieur à celui des membres de vos Eglises. Mais encore, quel argument que celui de la majorité! Il n'en est un, ni avant Jésus-Christ, quand on opposait le nombre des Juifs à celui des Payens, ni depuis Jésus-Christ, quand on met l'Eglise en balance avec les nations infidèles, ni dans le sein de l'Eglise, quand on compare la multitude des faux chrétiens au petit troupeau des vrais fidèles, ni au dernier jour, si cette majorité doit se composer d'errants et de réprouvés.

Son *apostolicité* enfin, que l'Eglise romaine oppose aux égarements du libre examen et des jugements individuels. Vous vous rattachez aux apôtres, comme le fait aussi l'Eglise d'Orient. Seulement il serait à désirer que l'apostolat de l'origine s'unît à l'apostolat de la doctrine. Si elles doivent être séparées, la seconde n'est-elle pas bien supérieure à la première? Les apôtres faisaient-ils usage de chapelets et d'images? Portaient-ils, en administrant l'eucharistie, des vêtements couverts d'or, d'argent et de dentelles? Se servaient-ils d'eau bénite et d'encens? séparaient-ils, en donnant la cène, la coupe d'avec le pain? se faisaient-ils appeler *Seigneurs*, porter dans des litières ou traîner dans des carosses? Saint-Pierre avait-il des palais, des gardes et un royaume? Vendait-il des indulgences? Avait-il un tribunal d'inquisition, pour juger les hérétiques et les faire mettre à mort par le bras séculier? Connaissait-il le *probabilisme* et la morale de vos casuistes? A ces questions, vous répondez comme moi. Que devient alors l'apostolat de notre Eglise ou son identité avec l'Eglise primitive?

Le christianisme primitif, le christianisme de la Bible est celui dont nous faisons profession. Nous ne rejetons pas la tradition. M. Bauty s'appuie ici sur une belle citation de Vinet (page 151). Nous ne rejetons pas l'autorité. Nous laissons « ces théologiens la rejeter qui, trois siècles après Luther, en sont encore, selon l'expression du même Vinet, à la liberté d'examen, en prenant une des conditions de la vie pour la vie elle-même, partant toujours et n'arrivant jamais.»

Le protestantisme n'est pas une *théorie*, mais un *fait*, l'appel d'une partie de la chrétienté aux documents écrits concernant le Christ et son Eglise. Vous finissez bien par y arriver aussi, après avoir traversé une avant-garde, une armée et une arrière-garde de pratiques et d'images; vous finissez par arriver, comme nous, au Christ, au salut gratuit. Nous lisons que le sacrifice de Christ a été parfait; c'est ce que les réformateurs ont reconnu, et ce qu'on a appelé l'abolition de la messe. Jésus est proclamé seul médiateur; ils ont donc renoncé à la médiation de la Vierge et des saints. Les mérites du Christ sont les seuls réels; ils ont donc cessé de chercher dans les pénitences, dans les mortifications, dans les largesses aux prêtres, un titre au pardon. Voilà la Réforme.

Ainsi s'exprimait M. de Rémusat dans la *Revue des Deux-Mondes*, Son langage est exactement celui de M. Bauty. « Le principe de la Réformation, ce n'est pas une certaine théorie de la constitution de l'Eglise, disait-il; ce n'est pas un esprit d'innovation et de résistance à l'oppression, encore moins l'idée d'opposer la raison à la foi, l'examen à l'autorité. Le principe de cette révolution est religieux, et non révolutionnaire. C'est le principe de la justification par la foi, et seulement par la foi.... Ce n'est pas une négation, c'est bien plutôt un démenti donné aux suggestions de la morale naturelle.... Bien loin de nier les deux dogmes fondamentaux du christianisme, le péché originel et la rédemption par le divin médiateur, il semble que les protestants les exagéraient. Il y avait, sinon un accroissement de dogme, certainement un accroissement de foi, car chez eux la foi héritait de tout ce qui était enlevé aux œuvres.»

» Ce point admis, on devait être conduit à mettre d'autres traditions catholiques en question, celles qui se fondaient principalement sur les décisions de l'autorité, et qui pouvaient être considérées comme de conséquence, la doctrine de la justification par les œuvres, les pénitences, la messe comme œuvre satisfactoire.... C'est ainsi que les protestants ont été amenés à transformer l'ordre religieux. » Comparez ce langage à celui de M. Bauty, pages 143 et suivantes, pages 172 et suivantes, et vous serez frappé de l'accord du publiciste et du pasteur. V.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

LE VILLAGE.

I

MARIE LA TRESSEUSE.

QUATRIÈME PARTIE.

IX

La lutte allait donc devenir sérieuse. Marie, malgré la force d'âme dont elle était heureusement douée, sentait par moment vaciller sa résolution. Depuis qu'elle était certaine de l'amour de Léon, elle n'aspirait plus qu'à jouir du bonheur que cette affection lui promettait; elle ne rêvait plus qu'aux moyens de témoigner son inépuisable gratitude à l'élu de son cœur, à celui qui l'avait choisie, elle, pauvre fille, pour la confidente de ses joies et de ses douleurs, pour la compagne de son existence. Quelle richesse il devait y avoir dans ce cœur virginal, palpitant de toutes les illusions que la réalité vient sitôt anéantir.

Cependant la vue de sa mère toujours résignée, mais toujours triste; le souvenir pénible du sourcier, jetaient une ombre sur le tableau que son imagination exaltée se plaisait à retracer. Elle sentait que cette douleur, que cette haine étaient l'obstacle qui se dressait entr'elle et Léon; il fallait l'écarter; mais tremblant que la chance ne se tournât contre elle, elle n'abordait qu'avec angoisse cette pénible pensée, et le plus souvent elle s'efforçait de l'oublier.

Léon affectait en vain la confiance, il n'était pas sans inquiétude non plus. Il ne voyait aucune garantie dans le caractère de la veuve. Il savait qu'elle ne demandait pas mieux que d'ê-

tre débarrassée de la tyrannie dont elle était la victime; mais elle craignait évidemment qu'une résistance ouverte n'entraînât d'irréparables malheurs. Lorsqu'un sentiment plus énergique se révélait en elle, elle se mettait à prier, mais elle évitait de réfléchir à sa pénible position. La résignation n'est bonne que jusqu'à un certain point. Souvent elle n'est que l'effet de l'indifférence ou de la paresse à vouloir, et la veuve n'était pas exempte de ce dernier défaut.

Quoiqu'il fût plus rassuré sur le caractère de la tresseuse, Léon ne se dissimulait pas qu'elle était femme, et qu'au moment venu le courage pourrait lui manquer. Il attendait donc avec une impatience fébrile que le sourcier vînt réclamer son tribut ordinaire, mais le malin vieillard avait l'air de se jouer de lui. Il ne reparaissait plus chez la veuve.

Léon savait pourtant qu'il n'avait pas quitté la montagne, qu'on l'avait vu plus d'une fois au marché de Bulle, où il venait vendre des fromages de chèvre. Que diable rumine-t-il? se demandait le jeune homme. Aurait-il des soupçons?

Enfin à bout d'expédients, il se résolut à pousser une reconnaissance jusque dans le repaire du vieux coquin.

C'était un dimanche. Il partit après la messe matinale. Pour donner le change sur ses intentions, il contourna la montagne de manière à ne passer au chalet du sourcier qu'au retour, comme s'il venait d'un endroit plus éloigné où ses affaires l'auraient appelé. Pour plus de sûreté, il avait coupé ses favoris, qu'il portait à la manière des montagnards. Cette opération devait servir à tromper les souvenirs du vieillard, avec lequel, comme on l'a vu, il s'était déjà trouvé en contact.

Il pouvait être dix heures quand il arriva à son but. Les genisses du troupeau étaient éparses dans le pâquier. Quelques-unes ruminaient accroupies sous les sapins. Le *buebo* ou gamin qui tenait compagnie au sourcier, s'exerçait sur un petit tertre à jeter des pierres contre un tronc de sapin à moitié consumé par la foudre. Il s'arrêta pour examiner le paysan qui se dirigeait vers le chalet, puis il reprit son jeu, en affectant une indifférence que les *buebos* n'ont pas ordinairement. Le sourcier lui avait probablement appris à *balayer devant sa porte*, comme disent les commères du pays.

Léon, soit à dessein, soit par hasard, entra par la grande porte de l'étable proprement dite, et arriva ainsi, sans qu'on se doutât de sa présence, à la porte de communication qui ouvre

sur le *trintzâblio*. Selon l'usage presque général, cette porte ne montait qu'à hauteur d'appui, de sorte qu'il put d'un coup d'œil embrasser tout ce qui se passait à l'intérieur.

Le sourcier était agenouillé devant le feu, et paraissait absorbé par une opération dont il fut impossible à Léon de se rendre compte.

— Hé! bonjour! cria-t-il au vieillard. Vous vous y prenez bien tard pour faire votre prière du matin!

Cette interpellation, à laquelle il était loin de s'attendre, fit tressaillir le sourcier. Il se retourna avec des yeux effarés.

— Vous m'avez fait une belle peur, hé, hé! Il paraît que vous allez à la montagne avec des escarpins, vous. Vous ne faites pas plus de bruit qu'une chèvre, quand vous entrez quelque part.

— Ma foi! j'ai vu fumer la cheminée, j'ai vu la porte ouverte, et je suis entré pour allumer ma pipe. On n'a pas l'habitude de se gêner beaucoup à la montagne.

Et le jeune homme s'introduisit sans façon, après avoir enlevé la cheville de bois qui fermait la porte intérieurement.

— Quelle espèce de pommes de terre cuisez-vous donc là? reprit Léon, en indiquant un creuset grossier que le sourcier avait imparfaitement caché sous les charbons.

C'est un petit secret, gracieux! répondit le vieillard, qui cherchait à dissimuler sous un air de bonne humeur la contrariété qu'il éprouvait. Un petit secret, hé, hé!

— A votre aise. Je ne viens pas pour vous déranger. Je veux tant seulement un peu de feu. Diable de pipe! elle est bouchée, fit-il en s'asseyant et en fouillant dans sa poche pour y prendre son couteau.

— Venez-vous du Moléson? demanda l'autre.

— Non.

— Est-ce que les vaches sont encore au Petit-Dhiéné?

— Je crois qu'oui.... vous avez toujours assez d'herbe ici?

— Oui, oui; assez d'herbe... quels nouveaux par le *Bas?*(1).

— Rien... Il paraît que vous n'y allez pas souvent.

— Vais quelquefois au marché pour vendre mes fromages de chèvre.

— Ils se vendent bien cette année. Ça doit vous faire une jolie petite somme à la fin de l'été.

(1) Le bas-pays.

— Bah! l'hiver est long. On est plus vite à bout de son argent que de son appétit, et quand on est vieux, c'est le cas de dire : dents de fer et bras de laine.

— Bien oui, mais votre maître peut bien vous garder pendant l'hiver.

— Mon maître! oui, pour me traiter comme son chien. Faut faire comme les oiseaux, changer de climat, hé, hé!

— Ah! vous quittez le pays? Où allez-vous donc?

— Là où il y a de l'argent à gagner. En Valais, en Savoie, en France, que sais-je?

— Ainsi, à la Saint-Denis [1] vous faites votre paquet et vous filez?

— Mon Dieu oui. Eh bien, votre pipe va-t-elle maintenant?

— Parfaitement. Ah ça, dites-moi donc ce que vous cuisez là?

— Que diable! vous êtes bien curieux! Vous ai-je demandé quelque chose, moi?

— Quand vous fabriqueriez des louis, vous ne seriez pas si fier! Oh! je n'y tiens pas à vos secrets, allez! et pour preuve je m'en vais.

— Allez donc. Plus tôt, meilleur. Vous ai pas invité!

— Eh bien non! je reste. Vous êtes un peu sorcier, dit-on, et vous êtes assez bien dans les papiers du diable. Que voulez-vous avoir pour le faire venir?

Le sourcier furieux saisit un tison allumé.

— Passe ton chemin, ou bien.... cria-t-il en grinçant des dents.

— Ho! ho! tout doux, mon vieux loup! ce sont là de vilaines manières. Songez donc que j'ai pris de l'eau bénite ce matin et que votre patron ne me peut rien! Allons! sans adieu, mon brave homme, merci de votre bon feu! Il n'est pas très catholique, je suppose.

Le jeune homme prit le large en riant, pendant que le sourcier brandissait son tison sur la porte du chalet.

— Ce sera donc dans tous cas avant la Saint-Denis! se dit Léon tout en marchant. Il n'aura garde de quitter le pays, si tant est qu'il le quitte, sans dire un petit mot d'adieu à ses amis de la plaine. Oh! mon vieux sourcier, prends garde! Je veux bien que le diable m'emporte si tu m'échappes!

[1] Epoque où les troupeaux quittent la montagne. C'est le 9 octobre.

Le jeune homme, satisfait de son excursion, hâta le pas afin d'arriver au logis pour dîner et de saluer la tresseuse à la sortie des vêpres.

Au reste, il ne s'était pas trompé dans ses prévisions. Huit jours à peine s'étaient écoulés depuis cette entrevue, que Marie en revenant le soir avec le lait qu'elle était allée chercher au village, trouva le sourcier en conférence avec sa mère.

Le vieillard fit la grimace quand il vit entrer la jeune fille.

— Je vous dis que c'est impossible. Il n'en faut plus parler, disait la veuve à qui la présence de sa fille donnait un courage momentané. Comment y pensez-vous? deux cents francs! Où les prendrais-je?

— Faut demander au *Boiteux* le loyer de la terre, reprit le sourcier.

— Comment? que dit-il? demanda la tresseuse, qui comprenait que le moment était venu.

— Pense-toi donc! N'a-t-il pas l'audace de me demander deux cents francs pour quitter le pays?

— Et de quel droit réclame-t-il ces deux cents francs?

— Faut renvoyer la petite, autrement c'est fini, dit le sourcier dont les yeux pétillaient de colère.

— Apprenez que je suis chez moi. C'est vous qui sortirez; et si vous n'allez pas bientôt, j'irai chercher quelqu'un qui vous fera bien déguerpir.

— Faut faire sortir la petite! répéta le vieillard d'un ton menaçant.

— Il ne faut pas vous fâcher. Ma fille est bien là où est sa mère. Quant à cette affaire, il n'en faut plus parler. Vous me forcerez à vous faire de la peine, et d'ailleurs je n'ai pas l'argent.

— Oui! n'oubliez pas qu'il y a un préfet et des gendarmes à Bulle!

— Vous en savez quelque chose, vous! répartit ironiquement le sourcier. Ils ont déjà mis le pied dans cette maison, et ils pourraient bien l'y remettre encore, hé! hé! Faut penser à tout.

— Ma mère! nous laisserons-nous mépriser plus longtemps par cet homme sans vergogne. Je m'en vais appeler du secours.

Elle se dirigea vers la porte; mais le sourcier la saisit par le bras.

— Il me faut les deux cents francs ! dit-il à la veuve en montrant ses longues dents.

— Le Schallwerk [1], cria Marie en se débarrassant de son étreinte et en se précipitant dans la cuisine par la porte latérale.

— Mon Dieu, mon Dieu ! s'écria la veuve, presque inanimée sur sa chaise.

— Les deux cents francs ! répéta le vieillard en la secouant par le bras, ou je mets le feu à la maison.

— Oui, vous les aurez.... Lundi au plus tard.... sous la ruche vide à la galerie. Au nom du ciel ! laissez-moi ! je n'en puis plus. Mon Dieu, mon Dieu !

Au même instant la tresseuse reparut.

— Vous n'avez qu'à vous retirer ! cria-t-elle au sourcier en brandissant la petite hache du foyer, sinon je frappe.

Le sourcier recula vers la porte.

— Oui, oui ! la belle ! on s'en va.. Faut pas être si fière, suis un pauvre vieux hé, hé ! ai tant seulement voulu vous faire peur. Suis un ami de la maison, hé ! hé ! sans adieu, ma toute bonne. Faut jamais rudoyer les anciens. Puisque vous ne voulez pas me rendre service, irai voir ailleurs. Me recommande toujours bien à vous, suis un pauvre vieux, hé, hé !

Puis il sortit en tirant la porte après lui.

— Jésus-Marie-Joseph ! Mon Dieu, sainte Marie, sainte Anne, priez pour nous ! s'écriait la veuve à moitié évanouie.

— Si j'avais seulement frappé ! disait Marie dans la pose d'une Judith, la hache à la main, l'œil en feu, les cheveux en désordre.

— Mon Dieu, mon Dieu ! Nous sommes en danger, perdus. Au secours ! au feu ! à l'assassin !

— Au nom du bon Dieu ! calmez-vous, mère. Il est parti.

— Est-il parti ? Oh ! il mettra le feu à la maison ! Il l'a dit.

— Allons ! du courage ! Il est parti, entendez-vous ?

— J'entends bien, mais deux cents francs ! je suis ruinée ! Mon Dieu, mon Dieu ! que faire ?

— Qui parle de deux cents francs ? Pourquoi cet argent ?

— Tout le loyer de la terre ! Nous sommes ruinés ! et si le *Boiteux* ne les avait pas ! Oh ! il mettra le feu à la maison !

La tresseuse devina ce qui s'était passé pendant qu'elle était à la cuisine.

(1) Nom bernois et fribourgeois de la prison.

— Pour quand les faut-il? demanda-t-elle.

— Pour lundi, lundi au plus tard! Nous sommes ruinés!

— Pas encore! murmura la tresseuse. Reste Léon. Nous verrons bien! Ah! si j'étais un homme!

Elle s'assit pensive, la tête dans la main, pendant que la veuve continuait de gémir sur sa chaise en poussant quelques exclamations entrecoupées.

Dans l'intervalle, le soir était venu. La lune de septembre insinuait ses mélancoliques rayons dans la chambre, et semblait vouloir adoucir, par cette muette caresse, la douleur des deux femmes. Le chat de Marie, qui s'ennuyait de n'être point caressé et qui peut-être devinait son affliction, monta sur la table, s'approcha timidement de la jeune fille et se mit à lui lécher la main.

— Pauvre petit! murmura la tresseuse : oui! il me reste encore un ami!

Elle se leva brusquement et s'approcha de sa mère.

— Nous ne pouvons pas en rester là, dit-elle. Il faut chercher à nous défendre contre cet homme.

— Mon Dieu! que faire? Il arrivera des malheurs. Non, ne m'en parle plus; ça me fait mourir.

— Eh bien non, je n'en parlerai plus.... si vous alliez faire le souper, ça vous remettrait peut-être.

— Oui, tu as raison. J'oubliais, tu dois avoir faim, je crois.

Quand elle fut sortie, la tresseuse s'esquiva sans mot dire et courut au village. Elle allait chez Léon.

Celui-ci fumait sa pipe devant la maison, en attendant sa sœur qui était allée chez l'épicier. Il fit entrer la tresseuse.

— Enfin! s'écria-t-il avec une satisfaction marquée, quand la jeune fille eut terminé son récit, savez-vous que le long repos que cet homme vous a accordé commençait à m'inquiéter? Maintenant la comédie va se jouer rapidement jusqu'au bout. Demain matin, la première chose que vous ferez, ce sera d'aller chez le préfet, et de tout lui conter. Je le connais particulièrement; je m'entendrai avec lui... A propos... est-ce que tous vos huis sont bien fermés? La grange, l'étable, la remise, tout est barricadé, n'est-ce pas?

— Pas moyen d'y pénétrer sans enfoncer.

— En ce cas, l'affaire est en règle.

— Oui, mais je crains une chose.

— Et quoi donc?

— Le feu. Il a parlé de mettre le feu à la maison.

— Le feu ! dit Léon, dont le front se rembrunit. Je ne crois pas qu'il y ait du danger pour le moment ; cependant il faudra prendre des précautions.

Il ne nous manquerait plus que ce dernier malheur. Ma mère en perdrait sûrement la raison.

— Dans tous les cas, il n'y a pas de danger avant lundi, et encore si on lui laisse l'argent, restera-t-il tranquille. Il faudra voir ; mais jusque là nous aurons le temps de prendre nos mesures. Ainsi ne vous inquiétez pas. Tâchez seulement de savoir ce que votre mère fera de l'argent. J'ai tout espoir de réussir. Comptez sur moi comme sur le meilleur ami.

— Vous êtes bien bon pour nous, Léon, Dieu vous le rendra ! dit la tresseuse en prenant congé du jeune homme.

— Je l'espère Marie ; et j'attends sa récompense ici-bas.

X

La jeune fille, bien qu'à moitié rassurée par les paroles de Léon, passa une nuit terrible. Commençait-elle à s'assoupir, elle croyait à chaque instant entendre le pétillement sinistre du bois embrasé. A peine était-elle endormie qu'un rève affreux la réveillait en sursaut. Elle s'imaginait être au milieu des flammes, et lorsqu'elle ouvrait les yeux pour se rassurer, la lumière argentée de la lune qui inondait le paysage lui paraissait au premier abord la réverbération effrayante de l'incendie. Il faut avoir vécu au village pour comprendre la terreur qu'inspire ce fléau. Ces accidents y sont si fréquents, si difficiles à prévenir, dans des constructions en bois, pleines de matières combustibles et souvent exposées à l'imprudence ou à la malveillance du premier venu !

Enfin, à son grand soulagement, l'aube commença à blanchir ; ses terreurs se dissipèrent ; elle put s'endormir.

Le soleil était levé depuis longtemps lorsqu'elle se réveilla. La cloche, qui sonna la messe matinale, lui rappela qu'il était dimanche. Elle s'empressa de se lever. Sa mère était sortie, mais l'absence de son livre de prière et de ses habits de fêtes, lui firent supposer que dans cette circonstance difficile, elle avait jugé à propos, selon son habitude en pareil cas, de s'approcher des sacrements. Elle aussi éleva son âme à Dieu pour lui demander la force dont elle avait besoin ; puis elle s'occupa de préparer le déjeûner et de ranger l'intérieur du petit ménage.

Le dimanche est généralement un jour heureux pour le cam-

pagnard. C'est d'abord un jour de repos, et puis lorsque le soleil rayonne, lorsque la prairie exhale son parfum, il y a dans la simple mélodie des cloches quelque chose qui vibre jusqu'à l'âme et l'invite à chanter. C'est un jour de libre arbitre, où le pied ne traîne plus le boulet du travail forcé, où le champ est ouvert à la fantaisie. Et c'est si gai d'être libre.

Ces vagues impressions réagirent sur l'âme abattue de la tresseuse. Son courage se releva comme la fleur, froissée par une pluie d'orage, se redresse à la tiède chaleur du soleil; l'air pur du matin circula comme une bouffée de vie dans tout son être; le fantôme effrayant du sourcier s'éclipsa derrière la mâle figure de Léon; elle se sentit sourire.

La veuve ne tarda pas à rentrer. Ses yeux rougis annonçaient qu'elle avait beaucoup pleuré pendant la nuit, mais une certaine sérénité se lisait sur sa figure. Elle évita constamment de faire allusion à la scène qui avait si fortement préoccupé Marie. Celle-ci imita naturellement sa réserve; elle était d'ailleurs absorbée par sa toilette.

Lorsqu'on sonna le *tout* (1) de l'office, elle prit de l'eau bénite et se disposa à sortir.

— Je vais! dit-elle à sa mère.

— Que le bon Dieu te conduise ! répondit la veuve. N'oublie pas de prier pour ton père et de mettre quelque chose *aux âmes* (2).

— N'ayez peur. J'y pensais déjà.

La jeune fille sortit; mais au lieu de se diriger vers l'église du village, elle s'engagea dans un sentier peu pratiqué, au travers des clos et des chenevières, et rejoignit bientôt la route de Bulle. Elle se rendait chez le préfet. Le cœur lui battit bien fort en frappant à sa porte, mais il était trop tard pour reculer. Au reste le magistrat l'accueillit parfaitement bien, et réussit à la rassurer. En sortant, elle trouva Léon dans le corridor; il attendait son tour.

— Eh bien! demanda-t-il.

— Tout va bien, répondit la jeune fille. J'ai bon espoir et je compte sur vous.

— S'il fallait mettre ma vie au feu, je la mettrais, dit Léon en lui serrant la main. A bientôt.

(1) Le dernier coup, qui se sonne avec *toutes* les cloches.

(2) Dans le sébile dont le contenu est destiné à payer au curé les messes qu'il dit pour les âmes du purgatoire.

La tresseuse se rendit à l'église des Capucins, où elle accomplit religieusement sa promesse; puis elle retourna au village, contente et presque joyeuse du résultat de sa démarche. L'office venait de finir lorsqu'elle arriva à la maison, de sorte que la veuve ne soupçonna nullement quel avait été le véritable but de son absence.

Le reste du jour s'écoula paisiblement, quoique d'une manière un peu monotone pour Marie, car sa mère n'était point disposée à causer, et s'était mise à réciter son chapelet. Pour se dédommager, elle prit un livre sur le *garde-robes*. C'était un roman de cette collection appelée Bibliothèque de Lille, genre de littérature assez répandu dans le pays, où les lectrices puisent généralement dans le cabinet du curé. Elle alla s'établir sur un banc adossé à la façade de la maison et là, moitié lisant, moitié rêvant, elle attendait le moment d'aller chercher le lait au village.

Mais sa mère la prévint. Sous prétexte de faire quelques emplettes chez l'épicier, elle sortit au crépuscule, disant qu'elle ne ferait pas longtemps.

La tresseuse supposa qu'elle avait saisi cette occasion pour aller chez le *Boiteux* réclamer l'argent qu'elle avait promis au sourcier, et jugea à propos d'attendre les événements.

L'absence prolongée de sa mère la confirma dans cette opinion, et lui inspira quelque inquiétude touchant le résultat de sa démarche, car il pouvait fort bien arriver que le *Boiteux* manquât d'argent en ce moment. Elle prévoyait les angoisses qui tourmenteraient le cœur de la pauvre femme, si un concours fatal de circonstances l'exposait à la vengeance de son ennemi.

Pendant qu'elle se livrait à ces réflexions, la nuit était tombée; la rosée se répandait comme une gaze vaporeuse sur les prairies; les étoiles s'allumaient au ciel. Tout-à-coup, sur la croupe orientale de la montagne la lueur d'un feu perça l'ombre opaque que le Moléson projetait sur sa base.

Ce genre d'illumination n'est point rare dans la montagne, et l'on aime, par une belle nuit, à contempler ce signe de vie et de joie dans la solitude des Alpes. Le plus souvent, c'est le bivouac des *armaillis* qui gardent le bétail dans les endroits périlleux, ce qu'on nomme dans le pays *le marendé* [1]; quelquefois c'est l'hommage amoureux qu'un jeune montagnard envoie à sa mie dans un village éloigné.

[1] *Marenda*, souper; du latin *merenda*.

La jeune fille admirait la flamme brillante sans chercher à deviner quelle pouvait en être la signification, lorsqu'une exclamation lui fit tourner la tête. C'était la veuve qui arrivait. La vue de ce feu, masqué jusque là par la convexité de la colline sur laquelle la maison était située, paraissait l'avoir frappée d'une surprise douloureuse. Essoufflée et tremblante, elle considérait d'un œil effaré cette apparition extraordinaire.

Mon Dieu! qu'avez-vous donc? demanda la tresseuse en courant à elle.

— Ne comprends-tu pas, répondit-elle en indiquant la montagne. C'est encore un avertissement du sourcier! Dieu soit béni! j'ai l'argent.

La figure de la jeune fille se couvrit d'un nuage.

— Rentrons, ma mère, dit-elle, il commence à faire frais, et puis il est temps de faire le souper.

A la distance de deux cents pas environ, au midi de la maison, il y avait une vieille grange située de telle sorte qu'elle dominait tous les alentours. La haie d'épines dont nous avons parlé, et qui se trouvait là comme une tranchée ouverte contre la forteresse rustique que défendaient les deux femmes, passait tout auprès, de sorte que rien ne pouvait échapper à une vedette attentive qui y aurait choisi son poste d'observation. C'est là que Léon vint s'établir, à l'heure où le paysan se met au lit, où le hibou quitte son trou.

Il en fut quitte pour passer une nuit blanche, car rien ne troubla le silence universel.

La nuit suivante, il revint s'installer à son poste, mais il n'était pas seul; un gendarme l'accompagnait.

Ils s'établirent du mieux qu'ils purent sur le fourrage entassé dans la grange. Les ouvertures que chaque planche de la cloison avait ménagées en se rétrécissant étaient autant de meurtrières par lesquelles ils pouvaient observer à leur aise sans être vus. Léon eut soin d'appuyer une échelle contre le tas de foin et d'enlever le palan qui barricadait la grande porte de la grange, afin de pouvoir accourir immédiatement sur les lieux si besoin était.

Dans la maison de la veuve tout reposait depuis longtemps; seulement la lueur lointaine d'un feu qui brûlait dans la montagne se réflétait par intervalles sur les vitres des fenêtres. La nuit était belle, quoique un peu obscure, car la lune se couchait de bonne heure.

Onze heures sonnèrent à l'horloge du village. Aucun bruit

ne répondit au tintement mélancolique de la cloche, mais la porte de la maison s'ouvrit doucement, une figure humaine apparut sur le seuil, se dirigea vers la galerie, se baissa, et puis s'évanouit derrière la porte qui fut refermée avec les mêmes précautions.

— Ça y est! dit Léon au gendarme. Attention!

Il sortit de la grange, se glissa le long de la haie, et bientôt le gendarme le vit ramper le long de la galerie. Au bout d'une minute, il était de retour.

— Voilà! dit-il au gendarme en lui montrant un rouleau; il y a bien les deux cents francs! A l'autre maintenant!

Cependant rien ne troublait le silence de la nuit, si ce n'est les rats qui trottaient dans l'étable, ou les souris qui grignottaient quelque épi oublié dans un coin de la grange; nulle ombre n'apparaissait dans l'obscurité transparente qui s'étendait devant la maison de la veuve. On ne voyait que le profil immobile de la haie d'épines, où l'imagination prévenue des deux sentinelles croyait parfois entrevoir des figures fantastiques.

Le gendarme baillait et Léon commençait à s'impatienter, lorsque le froissement cadencé d'un pied d'homme qui marche sur l'herbe tendre excita leur attention. Le bruit cessa pendant quelques secondes, puis quelque chose de noir se sépara de la haie et se dirigea vers la maison. Il disparut un instant derrière la paroi de la galerie, puis revint vers la haie, et un instant après, Léon et le gendarme virent un homme descendre la colline et s'éloigner à grands pas dans la direction du village.

— C'est lui! dit Léon. Voici ce qu'il faudra faire. Il va venir de ce côté. Surveillez-le attentivement; puis quand il aura achevé ses manigances, poussez droit à lui par la brèche de la haie qui est vis à de nous; moi je m'en vais m'embusquer pour lui couper la retraite.

— Voulez-vous le pistolet? demanda le gendarme.

— Non, c'est inutile, répondit Léon, et il sortit de la grange.

Le gendarme se tint derrière la porte, prêt à agir au moment convenu.

Une demi-heure s'écoula sans que rien ne parût. Mais enfin la silhouette d'un homme se dressa au coin de la maison, se glissa sans bruit jusque devant la grange et s'arrêta. Le gendarme vit qu'on levait avec précaution une des planches adaptées au seuil de la grange pour faciliter l'engrangement des chars. Il saisit cet instant pour s'élancer sur l'inconnu. La dis-

tance qui les séparait n'était que d'une cinquantaine de pas; néanmoins, il n'était pas à moitié chemin que le sourcier l'avait déjà aperçu. Il ne fit qu'un bond jusqu'à la haie, et perdu dans l'ombre épaisse qu'elle projetait, il se mit à fuir avec rapidité. Mais tout-à-coup Léon se dressa devant lui et le saisit au collet. Par un effort désespéré, il tenta de se débarrasser. Ce fut en vain; quand Léon tenait, il tenait bien; d'ailleurs le gendarme arrivait. Le sourcier, fou d'épouvante, leva le bras, et Léon frappé en pleine poitrine, chancela sur ses jambes et s'affaissa contre la haie.

— Brigand! cria-t-il au sourcier qui s'enfuyait à travers les prés. Après, après! dit-il au gendarme. Il m'a assassiné!

Le gendarme s'élança sur les traces du fugitif. Celui-ci avait gagné du terrain. Il filait droit comme une flèche, et il semblait connaître parfaitement les brèches des haies nombreuses qui coupent la *fin*.

Mais il avait affaire à un jeune homme alerte et vigoureux. Guidé par le fugitif lui-même, le gendarme profitait des mêmes ouvertures, évitait pareillement les difficultés, et au bout de quelques minutes gagna rapidement sur lui.

Le fugitif changea alors de tactique. A peine avait-il passé une haie, qu'il brisait brusquement à droite ou à gauche, afin d'attirer le gendarme vers une impasse, ce qui lui aurait fait perdre un temps considérable. Celui-ci comprit la ruse; il ne cessa pas de suivre pied à pied ses traces.

Cependant l'haleine commençait à lui manquer. Il ralentit le pas, sans perdre toutefois le fugitif de vue. Le terrain montait graduellement; on approchait de la montagne. Les haies étaient plus rares, mais le sol était plus inégal, et bientôt le fugitif pouvait atteindre un de ces ravins boisés qui séparent ordinairement deux pâturages. Le gendarme vit que le moment était venu de tenter un dernier effort; il tira de la poche un pistolet qu'il avait pris à tout hasard et se remit à courir.

Le sourcier, paraît-il, sentait aussi la nécessité de ménager son haleine; il n'allait plus qu'au pas. Le gendarme gagna rapidement sur lui et quand il fut à portée de fusil, il se décida à lui faire la sommation d'usage.

— Halte! au nom de la loi! lui cria-t-il.

Le fugitif ne répondit qu'en reprenant le pas de course.

Le gendarme sentit la colère lui monter à la gorge. Il rassembla toutes ses forces et s'élança en avant.

Ce qu'il avait prévu allait ariver. Un rideau de sapins bor-

dait le pâquier à deux cents pas plus haut. Cela ne fit que doubler sa vigueur.

— Halte! cria-t-il une seconde fois, et il arma son pistolet.

Le sourcier fit un bond en avant. Il entrait sous les arbres.

— Halte! cria encore le gendarme. Le coup partit. Un ricanement sauvage succéda à la détonation.

Arrivé sous les sapins, il entendit un bruissement dans les broussailles qui annonçait que le gibier fuyait encore. Incapable de faire un pas de plus, il se laissa choir sur la mousse. Peu après une heure sonna à la tour du village.

Le gendarme comprit qu'il ne fallait plus songer à la poursuite. Aussitôt que son épuisement le permit, il retourna sur ses pas, désespéré d'avoir manqué son coup.

Cependant la scène qui s'était passée devant la maison de la veuve avait donné l'éveil à la tresseuse. Elle crut reconnaître la voix de Léon, et elle s'empressa de courir à sa fenêtre. Quelqu'un s'approchait en effet de la maison.

— Qui est là? demanda-t-elle.

—S'il vous plaît, venez m'ouvrir! dit Léon d'une voix faible.

—Mon Dieu! que s'est-il donc passé? murmura la jeune fille en passant sa jupe et son fichu.

Elle fit de la lumière et courut ouvrir la porte. En apercevant la poitrine ensanglantée de son amant, elle poussa un cri douloureux.

— Ce n'est rien, dit Léon. Le coquin a joué du couteau, mais ce n'est qu'une égratignure.

— Mon Dieu! entrez vite.

A leur grand étonnement; la veuve toute habillée était agenouillée auprès de sa couche. On eût dit qu'elle s'était endormie en priant. Le fait est qu'elle avait succombé à sa terreur et qu'elle s'était évanouie.

La jeune fille dut être dans une angoisse terrible, mais, grâces à cette merveilleuse force de résistance qui se développe dans le cœur des femmes en certaines occasions, elle conserva tout son sang-froid. Elle se hâta de laver la profonde blessure de Léon qui, à bout de sa force, s'était affaissé sur une chaise; elle étancha le sang et banda la plaie du mieux qu'elle put, puis voyant que le jeune homme se trouvait mieux, elle releva sa mère qui ne sortit de son évanouissement que pour éprouver une violente attaque de nerfs. Heureusement la crise fut courte; la pauvre femme ne tarda pas à tomber dans un assoupissement profond.

Léon, un peu remis, voulait s'en aller, mais la tresseuse le conjura de n'en rien faire; d'ailleurs il avait perdu tant de sang qu'il eût été incapable de se rendre seul jusqu'au village. La jeune fille lui arrangea un lit dans la chambrette [1], et elle attendit le jour en partageant ses soins entre les deux êtres qu'elle chérissait le plus au monde.

De bien doux rêves berçaient le sommeil de Léon. Une fois il crut sentir deux lèvres brûlantes se poser sur son front; il ouvrit les yeux. Son regard rencontra la figure rougissante de Marie debout à son chevet. Il saisit sa main et la pressa longtemps sur son cœur.

Le jour était venu. Léon voulut se lever. Il était faible, mais il ne souffrait pas; la fièvre ne l'avait pas encore pris. La veuve, que le sommeil avait rétablie, l'aida à s'habiller, et il lui raconta ce qui s'était passé.

Il n'eut pas le temps de finir, le préfet arriva avec son secrétaire et un chirurgien. Le gendarme qui avait inutilement poursuivi le sourcier, avait rapporté au magistrat les événements de la nuit, et celui-ci avait jugé à propos de se transporter sur les lieux, après avoir expédié deux de ses hommes à la recherche du criminel. La veuve et Léon firent également leurs dépositions, et l'on trouva sous une planche, devant la grange de la veuve, le rouleau de toile volé quelque temps auparavant à Denis à Jean Denis.

Ces découvertes successives ne laissèrent plus aucun doute sur la culpabilité du sourcier, et le préfet se hâta de retourner à Bulle, afin de prendre les mesures nécessaires pour que le coupable ne pût s'échapper.

XI

Une visite de l'autorité, faite à une pareille heure, devait nécessairement exciter la curiosité des villageois. Aussi en un clin d'œil la nouvelle eut-elle fait le tour de l'endroit, grossissant à mesure qu'elle s'éloignait davantage de la source. Des groupes inquiets stationnaient çà et là : chacun en voulait savoir plus long que son voisin; les conjectures devenaient des faits positifs; on hochait la tête, on clignait de l'œil, et la conversation prenait ce ton sentencieux ou diplomatique qui ne dit rien, mais laisse deviner beaucoup.

(1) Les maisons du pays ont généralement deux pièces contiguës au rez-de-chaussée : le *paillis*, ou grande chambre, et la *tzambretta*.

Une stupéfaction indicible s'empara de tout le monde quand on vit venir Léon pâle et défait, les habits ensanglantés, et se dirigeant lentement vers sa demeure. Plus d'une figure de femme exprima une joie maligne en le voyant dans ce triste état. On se précipita à sa rencontre.

— Qu'est-il arrivé? qui vous a frappé? d'où venez-vous? demanda-t-on de toutes parts.

—Rien, répondit Léon. Quelques coups de poing, assaisonnés d'un coup de couteau, voilà tout.

Et il prit le bras d'un de ses amis pour retourner chez lui.

Les *hums!* les hochements de tête et les conjectures recommencèrent de plus belle.

— Il y a du mystère là-dessous. Bien sûr, il est arrivé quelque chose! Oui! oui, ce n'est pas naturel! J'avais bien prévu que çà finirait par là! Cette maison est ensorcelée! Telles étaient les phrases qui se croisaient, car chacun voulait dire son mot.

Cependant les groupes finirent par se disperser peu-à-peu. C'était l'heure du déjeûner.

Mais bientôt un nouvel incident répandit l'alarme. Un gendarme couvert de sueur et de poussière traversa le village au pas accéléré, se dirigeant vers la préfecture. On essaya de l'arrêter, de l'interroger. Ce fut en vain. Affaires importantes! cria-t-il, et il continua sa course.

Pour le coup tout le village attrapa la fièvre. Les figures s'allongèrent; on se regardait avec des yeux effarés. On eût annoncé l'arrivée d'un régiment de cosaques que l'agitation n'eût pas été si grande. M. Bruno, vieux célibataire, à peu près rentier, qui était la gazette ambulante de l'endroit, n'y tint plus. Il passa une redingote, prit sa canne, et courut à Bulle s'installer sous le beau tilleul qui commande l'avenue du château.

Un silence mystérieux, une immobilité complète régnait dans le vieux bâtiment. M. Bruno se promenait en long et en large, observant les croisées hermétiquement closes, plongeant un regard impatient jusque dans les profondeurs de la cour. Il commençait à maugréer contre les magistrats, qui se moquent de la légitime curiosité de leurs administrés, lorsqu'enfin il vit apparaître les lunettes bleues et les quatre chevrons du vieux sergent des gendarmes. A la démarche haute et mesurée, à l'air grave de ce personnage, M. Bruno devina que ses oreilles étaient occupées à transmettre à sa mémoire quelque événement extraordinaire dont le récit venait de les frapper.

— Ho! sergent! Bonjour! lui cria-t-il.

Le sergent s'approcha, les bras croisés, la figure impassible.

— Vous êtes bien matinal aujourd'hui, monsieur Bruno!

— Oui, oui... Des affaires... Quel nouveau à la préfecture?

— Hum! pas grand'chose.

— Quelque chose, toujours. Voulez-vous prendre un petit verre?

— Oh! ce n'est pas de refus, si ça peut vous faire plaisir.

M. Bruno n'eut pas à regretter son petit verre. Voici ce qu'il apprit. Le gendarme qu'on avait vu le matin traverser le village était un de ceux qu'on avait envoyé à la poursuite du sourcier. Le sergent ne dit pas pourquoi; il paraît que la chose devait rester secrète. Donc en se rendant au chalet où ils espéraient attraper le fugitif, ils avaient été hélés par des *armaillis* groupés autour d'un objet qu'on ne pouvait distinguer. S'étant dirigés de ce côté, ils trouvèrent un cadavre affreusement *dévoré* (1), qu'ils reconnurent cependant pour celui de l'homme qu'ils cherchaient. Les *armaillis* racontèrent que pendant la nuit ils avaient entendu des cris épouvantables vers le haut du pâturage; qu'ils s'étaient empressés d'accourir, et qu'ils avaient surpris le taureau, animal très paisible d'ailleurs, occupé à *dévorer* le pauvre diable; qu'ils ne savaient à quoi attribuer ce malheur, si ce n'est à quelque chose de surnaturel, car jamais le taureau n'avait fait de mal à personne.

M. Bruno, dont la curiosité n'était qu'à moitié satisfaite, questionna en vain le sergent sur ce qui avait amené la visite du préfet dans la maison de la veuve et sur la blessure de Léon. Bien qu'il offrît un second petit verre, il ne put absolument rien obtenir. Néanmoins sa course ne fut pas tout-à-fait inutile, et bientôt on le vit trotter dans la direction du village, avec toute la diligence que lui permettait son âge et son rhumatisme.

M. Bruno était en veine ce jour-là. A peine avait-il fait le quart du chemin, qu'il se trouva face à face avec un paysan qui n'avait pas l'air moins pressé que lui.

C'était Denis à Jean-Denis.

— Quels nouveaux, quels nouveaux? Vous paraissez bien pressé! lui dit-il.

— Pardi! il y a de quoi!

— Quoi, quoi? Parlez. Qu'est-il arrivé?

— Ma foi! quelque chose de bien étrange, M. Bruno.

— Contez, contez!

(1) Mutilé.

— Au moins vous n'en parlerez à personne. C'est quelque chose de secret.

— Soyez tranquille; il n'y a pas de danger.

— Figurez-vous que ce matin, j'allais gouverner mes vaches comme à l'ordinaire, quand en approchant de l'étable, qui est derrière le village, comme vous savez, ne voilà-t-il pas que j'entends un tintamarre épouvantable parmi mes vaches, comme si le diable y eût été déchaîné. Bon! que je me dis, qu'est-ce que ça va donner? Y aurait-il eu des marchands d'écuelles ou d'autres *lostros* (¹) dans mon étable, qui n'est pas fermée? Credié! que je me dis, je m'en vais les arranger! A tout hasard, je prends une bûche de bois et j'entre. Mille tonnerres, sauf votre respect! que vois-je? Toutes mes vaches sens-dessus-dessous et la *boucharde* (²) par terre, tirant la langue d'un pied, et presque étranglée par sa chaîne. Voilà du propre! que je me suis pensé. Je débarrassai la pauvre bête, qui heureusement en est revenue, et je rattachai les autres à leur crèche. Mais ce n'est pas tout. En mettant la main dans mon *loï* (³) pour donner du sel à mes vaches et les remettre de bonne humeur, je trouve ce papier qu'on y avait sans doute mis pendant la nuit, car j'avais laissé mon *loï* à l'étable.

— Voyons! dit M. Bruno en prenant le papier, et il lut :

« Vous trouverez votre toile que vous avez fait faire à Epagny, qu'on vous a volée, sous les planches qui sont devant la grange à la veuve de celui qu'on dit qui s'est pendu comme quoi ayant été convaincu de vol. » « Un de vos amis. »

— N'est-ce pas étrange, ça, M. Bruno?

— Drôle, très drôle. Et vous allez faire votre rapport?

— Sans doute. Que faire?

— Eh bien, au revoir! Je suis pressé.... En voilà du nouveau! se disait M. Bruno, en gambadant. Nous en avons pour six semaines.

Un quart d'heure plus tard la population mâle et femelle du village se repaissait avidement des récits de M. Bruno, et Dieu sait avec quelle richesse d'imagination il sut les corriger et augmenter afin de produire plus d'effet!

La nouvelle parvint ainsi jusqu'à Léon, que la blessure confinait chez lui, mais qui ne manquait point d'officieux visiteurs. Elle lui causa une agitation extraordinaire, qui jointe à l'inflammation de sa blessure, amena la fièvre et le força de se met-

(¹) Heimathloses, rôdeurs. — (²) Qui a une tache au muffle. — (³) Poche au sel.

tre au lit. Cette fin prématurée du sourcier assurait, il est vrai, la tranquillité de la famille avec laquelle il avait résolu de conclure une douce alliance, mais elle lui ravissait en même temps un espoir caressé pendant bien des jours et des nuits, celui de voir les mystérieuses circonstances qui avaient causé la mort du père de la tresseuse, s'éclaircir par le procès du sourcier, et jeter un jour nouveau sur cette désastreuse affaire. Maintenant l'unique personnage qui tenait le fil de cette ténébreuse intrigue avait cessé d'exister, la nuit se faisait plus épaisse que jamais, et la mémoire du pauvre Joseph était flétrie sans appel.

Léon pleurait de rage de voir ses efforts échouer contre la fatalité.

Le soir, sa sœur vint lui annoncer que Marie demandait à lui parler. Il s'empressa de la faire introduire.

La jeune fille était plus pâle que de coutume. Son attitude accusait une vive émotion. Elle s'agenouilla au chevet de Léon, lui prit la main et la couvrit de baisers et de larmes.

Léon la laissa faire. Son cœur battait bien fort.

— Léon ! tu souffres beaucoup, n'est-ce pas ! dit-elle au bout d'un instant.

— Oh non ! Je suis si content de te voir !

— Tu sais.... Il est mort. Le bon Dieu nous a vengés.

Léon ne répondit pas.

La tresseuse le fixa un instant avec douleur.

— Pauvre Léon ! je vois bien que tu souffres ! Tu as beau vouloir le cacher.

— Mais je t'assure, Marie, que ce n'est rien. Une égratignure, un peu de fièvre.... demain ce sera fini.

— Jusqu'à demain, c'est bien long ! Me permets-tu de rester avec ta sœur, pour te veiller ?

— Tu es trop bonne, Marie ! Tu t'imagines à tort que c'est ma blessure qui me fait souffrir.

— Léon ! ma présence te fait de la peine ? ajouta la tresseuse d'une voix étouffée.

— Enfant ! dit Léon en posant ses lèvres ardentes sur le front pâle de la jeune fille.

— Oh ! j'ai encore une bonne nouvelle à t'annoncer. Le préfet nous a fait appeler ce tantôt.... Tu as connu le vieux Théodule, qui était domestique chez les Roullin quand notre malheur est venu ?

— Oui ! Théodule-mon-soulier, comme on l'appelait, qu'a-t-il à faire là-dedans, lui ?

— Tu verras. Il paraît que la mort du sourcier s'est déjà répandue, car le préfet, comme il nous l'a dit, avait à peine fini de dîner, que Théodule-mon-soulier vint chez lui pour lui faire un rapport. Il commence par demander s'il était vrai que les morts reviennent, et comme le préfet a répondu que non, que c'était une idée de vieilles femmes, il demanda s'il était bien vrai que le sourcier fût mort, et si on était bien sûr qu'il ne reviendrait pas; le préfet l'assura qu'il était bien réellement trépassé, et probablement damné à tous les diables et enchaîné au fin fond des enfers. Alors le vieux lui raconta comme quoi ayant été domestique chez les Roullin, il avait vu par un trou qu'il y avait à la paroi de la chambrette où il se trouvait dans ce moment, le sourcier qui prenait dans le garde-robes le sac d'argent qu'on trouva plus tard chez nous, et qui a été la cause de la perdition de mon pauvre père. Il a dit ensuite que le sourcier lui inspirait tant de peur qu'il n'avait pas osé parler de cela, mais qu'il était prêt à faire serment pour prouver ce qu'il avait dit; qu'aussi bien ça ne lui ferait plus rien quand même le sourcier reviendrait pour le tourmenter, car il n'avait plus eu une bonne nuit depuis lors, poursuivi par l'idée qu'il avait laissé condamner un innocent. Ma mère et moi, nous avons failli nous pâmer de joie en entendant cela, et je n'ai pas eu un instant de repos avant de venir te l'apprendre.

L'émotion que cette nouvelle causa à Léon, et le bonheur des deux amans se comprendra facilement. On comprendra sans doute aussi que le procès de l'infortuné Joseph fut révisé, sa mémoire réhabilitée et que Léon épousa la charmante jeune fille. M. Bruno déclara que c'était la seule chose en sa vie qu'il n'eût point prévue.

Au reste M. Bruno, avec sa manie des vraies et des fausses nouvelles, fit verser plus tard bien des larmes à l'épouse de Léon. Un jour qu'il venait du chef-lieu, le sac vide de nouveautés, il imagina une plaisanterie qu'il crut excellente. Un Anglais, disait-il, offrait cent francs à quiconque lui procurerait un matou à trois couleurs, mort ou vif. Un gamin, un peu spartiate, eut la fatale idée de faire main basse sur le minon de la tresseuse. Nul ne pouvait contester qu'il ne fût tricolore, mais ce n'était pas un matou. Il en fut quitte pour avoir les oreilles frottées. Marie n'en pleura pas moins son vieil ami. Il était de la race qui lèche. On les dit plus fidèles que les autres.

P. Sciobéret.

VOLTAIRE ET LES TRONCHIN

LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE, ÉCRITES DE 1754 A 1773.

DOCUMENTS NOUVEAUX SUR LA GUERRE DE SEPT ANS.

L'étude des troubles politiques qui se succédèrent à Genève presque sans interruption depuis 1730 jusqu'en 1798, est d'autant plus curieuse et plus piquante, qu'on y voit en scène, et comme s'exerçant à de plus vastes combats, les deux hommes qui sont accusés, avec plus ou moins de raison, d'avoir déchaîné sur le monde le démon révolutionnaire, Jean-Jacques Rousseau et Voltaire; l'un citoyen de Genève, proscrit de sa patrie, l'autre, né Français et éloigné aussi de la sienne par une sorte de proscription politique, devenu Genevois d'adoption, le *Suisse Voltaire*, comme il aimait à se qualifier. Si l'on continue ce parallèle, on arrive, sans trop courir après les contrastes, à des résultats assez singuliers. L'influence de Rousseau s'exerça du dedans au dehors, celle de Voltaire du dehors au dedans. En d'autres termes, les principes du *Contrat Social*, devenu dès lors le code de tous les pays qui ont arboré le drapeau de la révolution, se retrouvent, plus ou moins affaiblis, dans l'ancienne constitution genevoise. Le dogme abstrait de la souveraineté du peuple, tel qu'il est proclamé dans ce livre, était mis en pratique depuis des siècles chez les concitoyens de Rousseau dans l'institution du *conseil général*, qui remontait à la Genève romaine et épiscopale. A la vérité ce conseil, formé de tous les citoyens de la république, nommant directement les magistrats ou syndics, comme le peuple romain nommait ses consuls, avait été singulièrement dénaturé, et ses attributions se trouvaient bien réduites au profit de l'aristocratie, quand le *Contrat Social* et les *Lettres de la Montagne* parurent pour le raviver. Ces écrits le réhabilitèrent, et avec lui la souveraineté du peuple, qui, proclamée

d'abord à Genève, passa de là en Amérique et revint en France et en Europe. L'action de Voltaire fut toute différente. A l'aide de son esprit et de sa richesse il sut se faire accueillir par les patriciens de Genève, qui jusqu'alors avaient mis toute leur sollicitude à garantir cette cité calviniste de tout contact étranger. Etabli d'abord sur le territoire de la république, aux *Délices*, puis à ses portes, à Ferney, il sut y introduire avec ses ouvrages et y propager les doctrines cosmopolites d'indépendance religieuse et politique qu'il avait recueillies à Paris, à Londres, à Berlin, et dont il s'était fait l'apôtre et le champion. Le poëme de la *Guerre civile de Genève,* en ridiculisant les luttes de ces bourgeois qui se passionnaient pour l'auteur d'*Emile* et du *Contrat Social*, était une provocation à l'adresse des Genevois, une invitation à étendre le cercle de leurs débats mesquins, et à prendre plutôt parti pour la grande cause de l'humanité.

Aujourd'hui que l'on se remet à étudier de nouveau Voltaire, après une période d'indifférence née d'une admiration passionnée et peu réfléchie, il est important d'être une fois pour toutes bien fixé sur ce long séjour qu'il fit aux portes de Genève, sur les événements qui l'y amenèrent, les gens par lesquels il fut accueilli, la vie qu'il y mena, la société qu'il y vit. Sans doute tout cela a déjà été raconté de mille façons, mais d'une manière en quelque sorte de convention et d'apparat, plutôt que d'une façon intime et strictement vraie. Les Genevois du dernier siècle, gens circonspects de leur nature, ont laissé dire sur le patriarche de Ferney tout ce qu'on a voulu. Plusieurs de ceux qui le voyaient de plus près avaient toutes sortes d'intérêts à ce que leurs relations avec lui ne fussent pas trop affichées, à cause des positions officielles qu'ils occupaient dans l'Etat, dans l'académie ou même dans l'Eglise. En un mot il y a encore beaucoup à apprendre sur les rapports de Voltaire avec certains Genevois dont il cite les noms dans ses écrits, qu'il compromet souvent dans sa correspondance et qui l'ont volontiers laissé dire, sachant par l'expérience des nombreuses victimes étendues sur le carreau tout autour de lui, qu'il n'y avait rien à gagner en le contredisant ou en lui adressant des démentis.

De toutes les familles de Genève avec lesquelles eut affaire le seigneur de Ferney, la famille Tronchin est assurément celle dont il parle le plus. Ce fut sous ses auspices qu'il vint à Genève; ce fut

d'un de ses membres qu'il acheta sa campagne des *Délices;* un autre, devenu célèbre dans la science, fut son médecin et son ami; tous furent ses conseillers aussi prudents que désintéressés. Pourtant MM. Tronchin figurent à peine dans la fameuse correspondance générale, bien que Voltaire leur ait écrit presque chaque jour durant des années. On ne connait guère que cette jolie lettre en vers et en prose au docteur Tronchin quittant Genève pour aller à Paris inoculer les enfants du duc d'Orléans :

« Depuis que vous m'avez quitté,
Je retombe dans ma souffrance ;
Mais je m'immole avec gaieté
Quand vous assurez la santé
Aux petits-fils des rois de France. »

Les raisons de ce silence seront aisées à comprendre quand on aura lu les nombreuses lettres de Voltaire que nous publions aujourd'hui pour la première fois, et celle de Florian, également inédite, dont nous les faisons précéder. Toutes sont adressées à des membres de la famille Tronchin, ancienne à Genève, alliée aux meilleures familles de Provence (dont elle était originaire) [1], riche et considérée. Les Tronchin étaient gens d'affaires et aussi gens d'éducation. Ils voyaient dans Voltaire le capitaliste et le spéculateur, le gentilhomme de la chambre du roi de France et l'ancien chambellan du roi de Prusse, tout autant, si ce n'est plus, que le poète et le philosophe. Ils ne se souciaient nullement, pour mille motifs de discrétion, de convenance ou de prudence, de voir leur nom imprimé à côté de celui de leur hôte. La publicité n'était pas leur affaire. On le verra bien. Aussi le conseiller d'Etat Tronchin ne fut-il pas embarrassé sur la réponse à faire quand il reçut la lettre suivante du chevalier de Florian.

« Bijou [2], 28 septembre 1778.

» Vous savez peut-être, mon cher monsieur, que M. Panckoucke travaille à une édition des lettres de M. de Voltaire, et même à quelque chose de mieux. Pour cela il rassemble autant de lettres qu'il lui est possible. Je lui remis, à son passage ici, toutes celles que j'avais et dans lesquelles il pouvait se trouver quelque chose d'agréable au

[1] Une branche de la famille Tronchin, originaire d'Arles, s'était réfugiée à Genève à l'époque de la Saint-Barthelémy. Le célèbre théologien protestant Théodore Tronchin avait eu pour parrain Théodore de Bèze.

[2] Maison de campagne du marquis de Florian, oncle du chevalier, qui avait épousé une nièce de Voltaire. C'est cet oncle qui présenta le jeune Florian à Ferney.

public. Quelques personnes de Genève veulent bien avoir la même complaisance, et M. Panckoucke me demande avec la plus vive instance de lui en rassembler autant que je pourrai; soin que je prends avec zèle par le désir que j'ai d'augmenter la gloire de celui auquel j'étais si tendrement attaché. Il me charge en même temps de promettre de sa part un exemplaire de sa nouvelle édition, et même de l'argent à ceux qui voudraient en recevoir. Je sais, monsieur, que ce dernier objet ne vous séduira pas, mais le premier peut vous être agréable. D'ailleurs je sais que vous vous intéressez comme moi à la gloire de M. de Voltaire, et j'espère que vous ne serez pas fâché de l'augmenter et d'y concourir. Si donc vous aviez de ses lettres, vous obligeriez infiniment M. Panckoucke et moi-même, si vous vouliez les lui communiquer, soit en original, soit par copie. Je crois être sûr que M. Tronchin-Boissier doit en avoir; si j'étais plus en relation avec lui, je prendrais la liberté de les lui demander. Ne l'osant pas, voudriez-vous avoir la bonté de le faire? Nous fûmes avant-hier à Genève avec le projet d'aller, Mme de Florian et moi, vous faire une petite visite. L'orage nous obligea de rengaîner notre compliment brusquement à Bijou. Une autre fois nous serons plus heureux. Je dis plus heureux, parce que j'aurai toujours un véritable plaisir à vous renouveler, autrement que par épître, l'assurance du tendre attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, et pour toujours, mon cher monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

» FLORIAN.

» Mille respects et compliments à vos dames de la part des miennes et de moi. »

Cette lettre, placée en tête du recueil des lettres de Voltaire au conseiller d'Etat Tronchin et à son frère, dont nous donnons aujourd'hui le dépouillement, est annotée ainsi par celui auquel elle était adressée :

« Ma réponse à M. de Florian, du même jour, 28 septembre 1778, a été, qu'une correspondance particulière ne pouvait passer au public sans l'agrément de l'auteur des lettres qui me sont demandées, et que nous ne sommes malheureusement plus à temps de consulter. » (1).

Cette réponse explique suffisamment pourquoi jusqu'à ce jour la correspondance de Voltaire avec les Tronchin, bien qu'assez volumineuse, n'a fait partie d'aucun des nombreux suppléments aux œuvres complètes qui ont été publiées jusqu'ici. Elle mérite bien qu'on la tire enfin de l'oubli. Maintenant surtout que l'on s'est mis à étudier Voltaire au point de vue économique et financier, rassem-

(1) Voltaire était mort le 30 mai 1778, quatre mois avant la lettre de Florian.

blant de toutes parts des pièces plus ou moins probantes, dans le but d'établir en quelque sorte son bilan, tout en exposant l'origine et l'état de sa fortune, les lettres que nous publions formeront une série de documents de première main, infiniment précieux et d'une authenticité incontestable. Nulle part ailleurs peut-être on ne pourra mieux suivre Voltaire dans la gestion de ses affaires, dans l'administration de ses domaines, de ses finances et de son ménage même.

Deux mots sont encore nécessaires, à titre de renseignements préliminaires, sur les personnes de la famille Tronchin avec lesquelles Voltaire a correspondu, sur la manière dont il fit connaissance avec elles, et sur ses diverses résidences en Suisse et à Genève. Faute d'avoir suffisamment connu ce dernier point, où il est facile de s'égarer vu le nombre de ces domiciles, les biographes sont tombés quelquefois en erreur.

Les premières relations de Voltaire avec un Tronchin remontent très haut dans sa longue vie. Voici ce que nous trouvons dans une sorte de mémorial chronologique laissé par le conseiller François Tronchin, celui auquel écrivait Florian, et qu'on appelait M. *Tronchin des Délices*, parce qu'il possédait la maison de ce nom, située au bord du Rhône à sa sortie de Genève, près des moulins de Saint-Jean : « En 1722, étant à l'amphithéâtre de la comédie française, un jeune homme fort maigre, habit noir, longue perruque naturelle, passa dans le couloir. J'étais assis à côté d'un inconnu qui lui demanda comment il se portait : « *Toujours allant et souffrant* » fut toute sa réponse, et je ne l'ai retenue que parce que j'appris un moment après que c'était Voltaire qui venait de passer. Dès lors, il est allé *toujours allant et souffrant,* cinquante-six ans avant de mourir. C'est ainsi que je l'ai connu tout ce temps. »

La famille Tronchin était à cette époque lancée dans la haute banque. Elle avait donné, fort heureusement et à temps, dans le système de Law, ainsi que plusieurs autres familles de Genève et de Suisse, qui firent alors des fortunes très considérables en réalisant dans le moment opportun. On sait que les beaux châteaux dans le style du siècle dernier, comme ceux de Coppet et de Prangins, furent élevés alors par des banquiers enrichis, sur les ruines des gentilhommières besogneuses du Pays de Vaud et de la Savoie. Un Tronchin, banquier à Paris, avait fait de grandes affaires avec l'abbé de Tencin, qui reçut en 1719 l'abjuration de Law, contrôleur des finances sous la régence. Les rapports de l'ecclésiastique

et du ministre du duc d'Orléans donnèrent lieu, dans les mémoires du temps, à bien des commentaires. On en parla d'autant plus que Law, le cardinal Dubois et le régent lui-même avaient passé pour être au mieux avec Mme de Tencin, sœur de l'abbé. Bref, ce fameux système qui renversa tant de fortunes fit celle du frère et de la sœur. L'abbé de Tencin devint successivement évêque, ministre de la cour de France à Rome, ministre d'Etat, de 1742 à 1752, cardinal et enfin archevêque de Lyon. Nous le retrouverons bientôt dans cette dernière ville avec son ami Jean Tronchin, le frère du conseiller François, des *Délices*, celui qu'on nommait *Tronchin de Lyon*. Le banquier calviniste faisait les affaires du cardinal et les dirigeait à merveille. Il était de tous les emprunts, de toutes les opérations de finances qui se faisaient alors d'un bout à l'autre du continent. Il y intéressait ses amis, et plusieurs Genevois lui durent leur fortune. Il était donc tout naturel que Voltaire, passant à Lyon pour aller en Suisse, dominé par le même goût des spéculations, lié d'ancienne date avec l'abbé de Tencin et avec des membres de la famille Tronchin qu'il avait connus à Paris, se fit recommander à Genève par le banquier genevois. Ce fut en effet sous ses auspices qu'il y parut en 1754, mais sans s'y fixer encore.

A cette date Voltaire achevait la partie de sa carrière qu'on peut appeler aventureuse. Presque toujours errant de lieu en lieu, sans domicile fixe, habitant constamment chez autrui, il venait de se brouiller, comme on sait, avec le roi de Prusse. Mme Denis, cette nièce dont l'histoire se lie à la sienne, était venue le chercher en Allemagne, et l'avait amené à Strasbourg, puis à Colmar. Les Jésuites, très puissants alors en Alsace, ayant fait mine de dénoncer l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, qui venait de paraître en Hollande à l'insu de l'auteur, Mme Denis l'engagea à se rendre aux eaux d'Aix en Savoie. Comme il s'agissait bien moins d'une cure de bains que d'un changement de résidence, le docteur Tronchin n'eut pas de peine à persuader à Voltaire que le séjour de Genève et de la Suisse lui conviendrait à merveille. Voltaire n'alla donc pas plus loin que Lyon, où il revit le cardinal de Tencin et le banquier Tronchin, cousin du célèbre médecin de ce nom. Il revint de Lyon à Genève, où il ne fit que passer, et alla s'établir d'abord au château de Prangins, près de Nyon dans le Pays de Vaud. Prangins était une ancienne baronie à quatre lieues de Genève, possé-

dée alors et restaurée par le banquier Guiger, de Saint-Gall, un des enrichis de la régence. C'est de Prangins que sont datées les premières lettres de notre collection. Celle qui l'ouvre, datée du 14 décembre 1754, est adressée par Mme Denis à M. Tronchin de Lyon.

« Je vous jure que mon oncle n'a point de fiel contre la personne dont vous me parlez (1). Il en a même été bien plus content à la seconde entrevue qu'à la première. Je puis même vous répondre qu'il n'en a parlé à Lyon et à Genève que dans des termes très convenables, et qu'il a la plus grande envie du monde de mériter son amitié. Je me flatte toujours que vous nous la ménagerez. Je ne suis point étonnée que, dans une grande ville comme Lyon, on l'ait fait parler. La crainte même que cela n'augmente nous a fait quitter Lyon plus tôt que nous ne l'avions projeté. Mon oncle est tendrement attaché à toute sa famille, et est bien loin de vouloir déplaire à un chef aussi respectable. Dans le temps qu'il quitta la cour, il est très vrai qu'on était fort fâché; mais les choses se sont bien radoucies. Depuis lors, le temps où l'on a reçu la lettre qui a effarouché a été encore un moment orageux, parce qu'on crut que mon oncle avait donné au public un livre qui a déplu; mais il a été bien prouvé depuis qu'il était tronqué et défiguré, et que mon oncle n'avait eu nulle part à l'impression. Ainsi tout est en paix maintenant et le maréchal (2) nous a assurés que nous devions être très tranquilles, et qu'on revenait beaucoup sur le compte de qui vous savez. Vos soins, monsieur, feront le reste, car Lyon est une ville charmante où nous serons enchantés d'avoir l'honneur de vous voir et de faire notre cour à Mgr le cardinal.

» Nous sommes arrivés de Lyon à Genève le troisième jour, comme nous l'avions projeté. Il n'y a point de prévenance que nous n'ayons reçue de toute votre aimable famille. M. votre frère nous a fait garder ouvertes les portes de Genève jusqu'à six heures. Nous soupâmes hier chez M. votre cousin, le docteur, et nous les avons tous quittés avec bien du regret. »

La lettre qui suit immédiatement est adressée par Voltaire au même Tronchin de Lyon.

« Prangins, 16 janvier 1755.

» Je me meurs, monsieur, et je voudrais avoir au moins la consolation du voisinage de messieurs vos parents. On m'a flatté d'une maison de campagne agréable auprès de Genève. Je ne prendrai ce parti qu'en cas qu'on sache et qu'on approuve que le malade est venu se mettre à portée de voir son médecin. On nous avait mandé que Man-

(1) Le cardinal de Tencin. Voltaire revenait alors de Lyon où il avait été, disait-on, peu content du cardinal de Tencin.

(2) Le maréchal de Richelieu que Voltaire avait rencontré à Lyon et dont il se louait beaucoup.

drin devenait un illustre brigand; mais cela ne se confirme pas. Il n'y aura donc d'illustre brigand que sur mer. »

A quelques jours de distance, Voltaire écrivait au conseiller Tronchin de Genève, le frère de celui de Lyon.

« De Prangins, le 30 janvier 1755.

» Vous avez, monsieur, dans votre famille, le successeur du grand Boerhave. Vous savez combien ma mauvaise santé exige que je me rapproche de lui. Les bontés que vous avez pour moi, et toutes celles dont on m'a honoré à Genève, me rendent ce séjour si cher que je ne balance pas de demander au magnifique conseil la permission d'habiter dans le territoire de la République, sous son bon plaisir. Je n'ose prendre la liberté de lui écrire, persuadé que vos recommandations doivent avoir plus de poids que mes prières. Je ne manquerai pas de venir présenter mes respects à M. le premier syndic et à MM. les conseillers d'Etat dès que je serai en état de me transporter à Genève. Je me serais déjà acquitté de ce devoir, si les maladies continuelles qui m'accablent me l'avaient permis. Il y a trois jours que je suis au lit. J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse reconnaissance, etc. »

Le conseiller Tronchin répondit le surlendemain :

« Genève, 1 février 1755.

» Vous savez dès hier, par Mme votre bonne nièce, que j'ai dû faire usage ce matin de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Elle a été lue en conseil, et vous jugez bien que ce que vous demandez n'y a pas souffert de difficulté. Il a été dit que vous pouvez habiter sur les terres de la République sous le bon plaisir du conseil. Ainsi tout est en règle, et dès que Saint-Jean appartiendra à un maître en état de vous y recevoir, j'espère que vous ne tarderez pas à venir l'habiter. »

Saint-Jean était, comme nous l'avons dit, le nom d'une campagne que le conseiller Tronchin venait d'acheter ; il la faisait réparer, et il s'était empressé de la mettre à la disposition de Voltaire, Celui-ci l'eut à peine vue qu'il désira en devenir acquéreur. Le 11 février 1755, il écrivait à Tronchin de Lyon :

« Je ne sais encore, monsieur, si c'est vous ou monsieur votre très aimable frère ou M. Labat, qui achète ce qu'on appelle Saint-Jean et ce que j'appelle les *Délices*. Mais je désire fort l'acquérir. »

On lui objecta les lois de la république qui, dans un but de nationalité et de prudence protestante, défendaient aux étrangers d'acquérir des immeubles. Mais il ne se découragea pas quand on lui

eut appris que la défense pouvait être tournée au moyen d'un bail à vie ou à très long terme.

« S'il est impossible, écrit-il le 16 février au conseiller Tronchin, de faire une acquisition dans votre pays, M. Mallet veut-il faire avec moi le marché de M. de Gauffecourt ([1]). Voyez, décidez, ordonnez pour moi. Je ne peux me mêler que de souffrir dans mon lit, et de vous remettre une lettre de change dans les mains quand il vous plaira. J'attends vos ordres. Je voudrais bien ne pas manquer les occasions d'une retraite. Si celle de Saint-Jean me manque, permettez-moi de recourir à d'autres saints.

» Je vous supplie, monsieur, de communiquer le projet à M. Mallet et à M. de Montpéroux à qui j'en donne avis. Voilà bien de la peine pour mettre trois pelletées de terre transjurane sur le squelette d'un Parisien. Je signifie au territoire de Saint-Jean que, s'il ne veut pas de moi, j'irai me faire inhumer ailleurs ; mais je vous signifie, monsieur, que je vous suis attaché à la mort et à la vie, et que je suis pénétré pour vous de la plus vive et tendre reconnaissance. »

Quelques jours après, le marché était conclu. Voltaire se rendait acquéreur du domaine de Saint-Jean, qu'il appela les *Délices*, au moyen d'un bail à vie. Il le payait quatre-vingt sept mille francs, argent de France, à condition que s'il résiliait le bail, on lui rendrait trente-huit mille francs. Dans ce prix étaient compris les meubles, estimés quinze mille francs. A sa mort, s'il n'avait pas résilié le bail volontairement, les trente-huit mille francs devaient être aussi restitués à ses héritiers.

« Nous avons donc fait (écrivait-il le 18 février au conseiller Tronchin) un marché dont tout le monde est content. La chose est assez rare, mais elle n'est pas difficile avec les personnes de votre nom. Je ne crois pas, d'ailleurs, que dans le triste état de ma santé on puisse trouver mauvais que je m'approche du meilleur médecin de l'Europe, comme des plus honnêtes gens. Vous m'avez établi concierge pendant ma vie. Je tâcherai de ne point dégrader votre maison, mais j'ai peur que le Rhône ne lui fasse tort, et qu'il ne soit un plus mauvais voisin que je ne suis un bon concierge. Au reste, les eaux du Rhône ne sont peut-être pas si dangereuses qu'on me l'avait dit. Celles de la mer Atlantique et de la mer du sud le sont un peu davantage. Je ne leur confierai plus mon bien ; mais je me tiens très heureux sur terre dans notre acquisition commune des *Délices*. »

([1]) Gauffecourt, l'ami de Jean-Jaques Rousseau, fermier des sels du Valais, avait loué à Montbrillant, tout près de Genève et à côté des *Délices*, une campagne où il passait les étés.

Quelques mois après, quelques difficultés s'étant élevées apparemment touchant une des clauses du bail, Voltaire écrivait à Tronchin de Lyon :

Aux prétendues Délices, 23 août 1755.

« Pardon, pardon ; j'ai très bien compris la pancarte que M. votre frère m'a expliquée, et me voilà au fait. Il ne s'agit plus que d'employer à vivre doucement ce que vous voulez bien avoir la bonté de gouverner. Il faut embellir les *Délices*, rendre *Monrion* agréable, aller d'un bout du lac à l'autre, y boire votre vin et oublier les *Pucelles*. Il faudrait que tous les diables d'enfer fussent déchaînés pour que ce pucelage de trente années vînt me persécuter dans ma vieillesse. J'ai cherché une solitude, un tombeau. Me l'enviera-t-on ? »

Pour l'intelligence de cette lettre, il faut savoir qu'en même temps que Voltaire s'arrangeait des Délices, il acquérait à Lausanne maison de ville et maison de campagne, avec la permission de Leurs Excellences de Berne. Il ne pouvait, disait-il, avoir assez d'abris en cas d'orage. D'ailleurs il voulait changer de gîte suivant les saisons. Réservant les Délices pour l'été, il passa les hivers de 1755 à 1758 à Lausanne, où il alternait entre sa campagne de Monrion ([1]), qu'il appelait son « palais d'hiver » et sa belle maison de la rue du Grand-chêne.

« Je vais, écrivait-il, d'alpe en alpe, passer une partie de l'hiver dans un ermitage appelé Monrion, au pied de Lausanne, à l'abri du cruel vent du nord. Pour l'autre, je me suis arrangé à Lausanne même, une maison ([2]) qu'on appellerait palais en Italie; quinze croisées de face en cintre donnent sur le lac à droite, à gauche et par devant. Cent jardins sont au-dessous de mon jardin. Le grand miroir du lac les baigne. Je vois toute la Savoie au-delà de cette petite mer, et par-delà la Savoie les Alpes, qui s'élèvent en amphithéâtre, et sur lesquelles les rayons du soleil forment mille accidents de lumière. »

Voilà donc Voltaire avec trois habitations sur les rives du Léman. Cela ne lui suffit pas encore, car nous allons bientôt le voir propriétaire de deux seigneuries, Tourney et Ferney. Il allait de l'une à l'autre de ces résidences avec une facilité étonnante. En ef-

([1]) Mon-rion, vaste campagne entre Lausanne et le lac, au pied d'une colline arrondie *(Mons-rotundus)*, fut habitée après Voltaire par le célèbre médecin Tissot. M. Olivier a donné des détails exacts et piquants sur le séjour de Voltaire au pays de Vaud dans un travail spécial : *Voltaire à Lausanne*, faisant partie des *Etudes d'histoire nationale* (Lausanne, 1842).

([2]) Actuellement la maison n° 6 de la rue du Grand-Chêne.

fet la navigation était nulle ou à peu près sur cette belle nappe d'eau que l'empereur Joseph II appelait « un désert aquatique. » Par terre, on mettait deux journées pour aller de Lausanne à Genève.

Dans l'été de 1755 nous trouvons Voltaire installé aux *Délices*, occupé d'y dresser un théâtre, et très préoccupé aussi des ennuis que commençait à lui causer la circulation clandestine et fort intempestive de son poème de *la Pucelle d'Orléans*. Mme Denis écrit à Tronchin de Lyon.

« Délices, 23 juillet 1755.

» Mme Mallet m'a assuré que nos voyageurs [1] seront de retour dans peu de temps. J'aurai un très grand plaisir à les revoir. Nous avons envie de représenter une pièce que mon oncle vient de faire [2]. Nous faisons construire un petit théâtre dans le salon d'été, afin d'avoir très peu de monde. Mon oncle croit qu'il jugera mieux sa pièce en la voyant jouer qu'en la lisant, et il veut avoir l'avis de quelques personnes avant de la donner à Paris. Vous croyez bien que celui de M. votre frère sera d'un grand poids auprès de lui; nous attendrons son retour pour commencer. »

Voltaire ajoute en forme de *post scriptum :*

« Je vous sais bon gré d'aimer la tragédie. Les Tronchins ont leur raison pour cela, et tous les beaux-arts sont de leur ressort. Je vous prie d'apprendre, dans la conversation, à Mgr le cardinal de Tencin, qu'un nommé Grasset ayant apporté à Genève je ne sais quel manuscrit intitulé la *Pucelle d'Orléans*, fabriqué sur une ancienne idée que j'avais eue, il y a plus de trente ans, et très insolemment fabriqué, j'ai dénoncé ce malheureux au conseil de Genève. Il a été mis en prison et chassé de la ville. »

Quelques jours après, le 8 août 1755, Voltaire, revenant à la charge, écrivait encore à Tronchin de Lyon :

« Les La Baumelle et autres ont eu la barbarie de me poursuivre jusqu'au pied des Alpes. Ils ont fait courir partout un manuscrit digne de la plus vile canaille, sous le nom de la Pucelle d'Orléans. Voici ce qu'on y trouve. C'est de Charles VII, roi de France dont il s'agit. Le laquais qui a composé ces vers n'est pas obligé de savoir que Charles VII n'est point de la branche des Bourbons :

Charle amoureux d'une gueuse fanée
Dort en Bourbon la grasse matinée.

(1) Le conseiller et le docteur Tronchin.
(2) L'*Orphelin de la Chine*.

Et saint Louis, le saint et bon apôtre,
A ses Bourbons en pardonne bien d'autres.
Les Richelieu l'ont nommé m........

» Voilà pourtant ce qu'on ose m'attribuer. Un nommé Grasset, qui est d'ailleurs un voleur public, est venu me proposer de me vendre ce beau manuscrit cinquante louis d'or. Je l'ai sur le champ déféré à la justice, lui et son manuscrit. Il a été flétri et banni. On dit qu'il s'est retiré à Lyon et qu'il va passer à Trévoux. Je vous supplie, monsieur, de faire lire cet écrit ou la substance à Mgr le cardinal de Tencin et à M. de Rochebaron, s'il est possible, afin de prévenir de grandes calomnies et de grands malheurs. Pardonnez au trouble où ma douleur me plonge. Quelque absurde, quelque impertinente que soit la calomnie, elle est toujours très à craindre. M. l'abbé Pernetti ([1]) m'a mandé que ces horreurs couraient dans Lyon. Il me mande aussi qu'il est constant que le roi demandera mon éloignement de Genève. Je crois le roi trop juste pour m'imputer des vers que les laquais de Paris rougiraient d'avoir faits. Je crois le cardinal de Tencin trop juste pour m'en accuser, et pour persécuter un innocent dont il n'a pas assurément à se plaindre. »

Nous saisissons cette occasion de jeter un nouveau jour sur la publication primitive de ce poème trop célèbre que Voltaire déclare bien avoir composé dans sa jeunesse, mais qu'il ne veut plus reconnaître avec les interpolations dont il se plaint. La première édition, en quinze chants, parut effectivement en 1755 avec l'indication de Louvain comme lieu de l'impression. Il résulterait des notes du conseiller Tronchin que cette première édition fut imprimée à Bâle, et que le manuscrit avait été volé à la duchesse de Saxe-Gotha à laquelle il l'avait confié. Il accusait tantôt l'abbé Dulaurens, tantôt Maubert de Gouvest, tantôt Guyot de Merville. Ces deux derniers avaient habité Lausanne et le Pays de Vaud dans ce temps-là. Ils avaient été en relation avec le libraire Grasset, que Voltaire dénonça aussi au célèbre Haller, dont il reçut une réponse qui a été publiée et citée souvent comme une leçon sévère. Le fait est que les manuscrits avaient couru en si grand nombre, qu'il était difficile de tomber juste dans la recherche du vol. Tronchin de Lyon ne voulut pas se mêler de cette affaire très peu claire et scandaleuse. Le 10 août il répondit à Voltaire :

« La commission dont vous me chargez auprès de Son Eminence sera retardée jusqu'à nouvel ordre, parce que j'y trouve des inconvé-

([1]) L'abbé Jacques Pernetty, historiographe de la ville de Lyon, auteur des lettres sur les physionomies.

nients. Et puisque vous avez fait la faveur à mon frère de le nommer votre chancelier et premier président, il est à propos qu'il me parle en votre nom et pour lors vos volontés seront exécutées. Je suis trop votre fidèle serviteur pour m'écarter des maximes reçues, et pour adhérer à des premiers mouvements qui peuvent être accompagnés de regrets. Mon innocence me serait reprochée, et je ne me consolerais point de vous avoir porté du dommage, quoique autorisé de votre part. »

Voltaire n'est pas encore rassuré. Le 13 août il écrit encore à Lyon :

« Si Mgr le cardinal est instruit de la calomnie, n'est-il pas juste qu'il le soit de ma conduite? C'est ce que j'ai laissé à votre prudence et à votre amitié, suivant le temps et l'occasion. Si le malheur incroyable que l'abbé Pernetti m'a fait craindre m'arrivait en effet, en ce cas vous auriez toujours la bonté de me faire tenir mon bien en quelque endroit que je fusse, à mesure qu'il vous rentrerait et que j'aurais des besoins nouveaux. Mais j'espère que nous n'en serons pas réduits à cette extrémité si funeste et si peu méritée. Je ne demande qu'à finir mes jours en paix dans l'agréable retraite que votre esprit noble et conciliant m'a procurée.

» Les belles lettres ne servent qu'à empoisonner la vie, et il n'y a de bon en fait de lettres que celles de change. J'ai dépensé plus de quarante mille écus depuis que je suis ici ; le reste servira à me faire mourir en paix ailleurs, si la calomnie vient me persécuter au pied des Alpes. Mais je ne conseille pas à ceux qui m'ont rendu de mauvais offices de m'en rendre encore, s'ils ne veulent que je rende leur nom exécrable à la postérité. Je suis un peu en colère, mais j'ai raison.

» Voilà donc les Anglais qui prennent nos vaisseaux. Je renvoie mes maçons et mes charpentiers. Pourquoi donc deux nations commerçantes se font-elles la guerre? Elles y perdent l'une et l'autre. Il est honteux que les négociants de tous les pays n'aient pas établi entr'eux la neutralité, comme faisaient autrefois les villes anséatiques. Il faudrait laisser les rois se battre avec leurs grands diables de soldats, et que le reste du monde se mît enfin à être raisonnable. »

E.-H. GAULLIEUR.

(La suite au prochain n°).

LA CORRECTION DES EAUX DU JURA [1]

Si la correction des eaux du Jura est une entreprise très difficile, à cause des malheurs qu'un plan mal entendu peut entraîner, elle n'est pas moins compliquée par suite de la variété des résultats qu'on peut et doit se proposer d'atteindre, et des intérêts avoués ou cachés qui sont en jeu. Le but qu'on se propose actuellement est triple : faire cesser les inondations, dessécher les marais et par là assainir la contrée, enfin canaliser les rivières pour établir une navigation facile et permanente.

On ne s'occupa pas de prime-abord des trois objets à la fois : pendant longtemps le premier était seul en vue, et l'on se bornait entièrement à ce qui concernait le canton de Berne. Le projet de M. Bodmer, en 1707, de corriger la Thièle et de conduire l'Aar directement de Dozigen à Buren, et les travaux de M. Tillier (quelques petites corrections à la Thièle et quelques canaux de desséchement dans les marais de Nidau), construits en 1749-58, n'eurent pas d'autre but. Le premier ne fut pas exécuté, on ne sait pourquoi, et les travaux de M. Tillier, moins bien conçus, n'eurent pas du tout le résultat espéré.

Le second point fut soulevé par le gouvernement bernois en 1760. M. de Rivaz, qui était chargé de faire le plan des travaux du desséchement, s'assura pendant une inondation que sans l'abaissement du niveau des lacs, il ne pouvait accomplir sa tâche. Lui et M. Mirani (en 1771) crurent que l'Aar ne devait point exercer d'influence fâcheuse sur la Thièle ; ainsi le premier proposa de creuser un nouveau canal pour la Thièle, afin d'éviter les bancs de galets, l'autre crut préférable de conserver et de nettoyer l'ancien lit, en y faisant quelques corrections.

M. Hebler (en 1775), qui était de l'avis contraire relativement à l'action de l'Aar, proposa de diriger l'Aar directement de Dozigen à Buren, et d'en tenir la Thièle séparée aussi longtemps que possible, soit en lui laissant l'ancien lit de l'Aar, soit en la dirigeant à Buren par le

(1) Voir l'article précédent, n° de mars, page 208.

Hægni, soit enfin en la conduisant directement à la Leugenen. L'opposition de Buren, et des difficultés relativement au péage, provoquèrent l'abandon de ce projet.

M. Pagan, partageant l'opinion de De Rivaz et de Mirani, eut plus de crédit auprès du gouvernement; il est vrai que l'exécution de son plan, qui consistait à curer et à rendre le lit de la Thièle plus profond à Brügg, devait coûter beaucoup moins. Ces travaux n'eurent qu'un succès de peu de durée, et n'amenèrent pas l'abaissement du niveau des lacs. Tel fut aussi le résultat des travaux de M. Böhlen en 1811-13. Les plans de MM. Lanz et Céard ne sont pas bien connus et ne furent en tout cas pas mis à exécution.

M. Tulla, connu en Suisse par sa coopération à la correction de la Linth, fut appelé par le gouvernement bernois en 1816. Le plan qu'il proposa est le premier qu'ait eu le Seeland tout entier. M. Tulla reconnut que la correction n'aurait pas de succès durable tant qu'elle ne s'étendrait pas jusqu'à Attisholz, que le desséchement des grands marais était impossible sans l'abaissement des lacs de Neuchâtel et de Morat, et qu'à cet effet il fallait corriger la Broye inférieure et la Thièle supérieure. La coopération des quatre cantons voisins devenait ainsi nécessaire : celle de Soleure, parce que c'était sur son territoire que les travaux devaient être exécutés; celle des autres cantons, par la raison qu'il eût été injuste que Berne payât seul les frais de travaux faits dans l'intérêt de tous. Le projet de M. Tulla était coûteux, car il proposait de ne réunir qu'à Altreu les deux rivières, en les y conduisant par des canaux presque parallèles depuis Meyenried. C'était, de l'avis de cet ingénieur, le seul moyen d'empêcher la descente des galets entassés dans le lit vague de l'Aar, entre Aarberg et Meyenried, et en même temps de tourner les bancs du lit de la Thièle à Brügg, etc. Tel était le projet partiel, dont les résultats lui paraissaient même ne pas devoir être de longue durée; le grand projet exigeait en outre que le lit de l'Aar depuis Altreu jusqu'à Attisholz fût rendu plus profond (à Soleure, de dix pieds). Dans les autres cantons on ne s'était pas encore familiarisé avec l'idée que pour profiter des avantages de la correction, il fallait prendre part aux frais. Vaud, qui n'était pas séparé de Berne depuis bien longtemps, ne se trouvait pas disposé à coopérer à une entreprise quelconque avec le patriciat nouvellement rétabli à Berne. Dans le canton de Fribourg, ceux qui exploitent le grand marais ne sont pas encore dans ce moment très favorables au desséchement. Dans le canton de Berne, la ville de Buren se plaignit vivement de ce que ses terrains communaux devaient être coupés et placés en partie de l'autre côté des deux rivières, et surtout de la perte entière de sa navigation et par conséquent de son commerce, suite immédiate de l'exécution du projet. Cette réclamation parut fondée au grand-conseil de Berne. Il décida, le 6 décembre

1822, de laisser en tout cas l'Aar dans son lit actuel à Buren (probablement avec la Thièle déjà réunie ; car la navigation de l'Aar est peu de chose comparée à celle de la Thièle et des lacs). Le plus grand obstacle vint de Soleure, qui ne refusa pas seulement son concours, mais qui défendit tout travail sur son territoire. En effet le projet partiel augmentait le danger des inondations pour la ville de Soleure et pour les parties inférieures du canton, et quant au grand projet, il paraît réellement qu'un abaissement de dix pieds du fond du lit à Soleure, aurait pu compromettre gravement le pont supérieur, les quais et les maisons le long de l'Aar.

De nouvelles inondations provoquèrent de nouveaux curages presqu'inutiles, de nouvelles expertises et un nouveau projet, abandonné presque aussitôt que présenté. M. Hegner et la commission nommée en 1822 se virent obligés de restreindre leurs plans au territoire bernois : ils proposèrent, ou de conduire l'Aar et la Thièle directement à la Leugenen, pour éloigner du lac le point de jonction autant que possible, ou bien à Buren, pour se conformer à la décision du grand conseil, et cela par des canaux à travers le Hægni, en abandonnant les lits actuels dans leurs parties supérieures, ou en les conservant en grande partie. Nous ne trouvons aucune indication précise qui explique pourquoi on n'a pas donné suite à ce plan.

Après 1830, le public avait commencé à s'occuper lui-même de ses affaires ; des sociétés particulières paraissaient avoir préparé le terrain ; le cantonalisme abattu ne devait plus s'opposer à cette œuvre nationale. Le gouvernement, à la fois encouragé et forcé par les circonstances, chargea M. Lelewel, lieutenant colonel du génie polonais, d'élaborer un projet complet, qui devait comprendre encore la canalisation des rivières, en vue d'améliorer la navigation, car on espérait par ce moyen intéresser fortement les cantons de Vaud et de Neuchâtel au succès de l'entreprise. Cet ingénieur, habitué à lutter avec les grandes rivières des plaines, qui s'écoulent par des lits fort peu inclinés et élevés au-dessus du sol environnant, et ne charrient que du limon et des matières d'un transport facile, présenta un projet qui convenait peut-être mieux à son pays qu'à la Suisse. Afin de diminuer la grande inégalité de pente de l'Aar, M. Lelewel proposa de creuser, presqu'entièrement à droite du lit actuel, un nouveau lit pour l'Aar, dont le niveau devait être relevé à Dozigen de six pieds et demi, à Buren de cinq pieds et demi, à la Bachmatt de un pied ; à partir de la coupure près Altreu, le niveau aurait été abaissé jusqu'à Attisholz. Il fixe l'abaissement des lacs à cinq pieds ; la pente de la Thièle aurait donc été diminuée de cette quantité, et le reste de la pente conservé de Nidau à Meyenried. Depuis là devait être établi un bief de niveau, c'est-à-dire une espèce de lac artificiel, dans l'ancien lit de l'Aar, avec une coupure jusqu'à la Leugenen, et une embouchure à la Bachmatt.

Enfin l'Emme devait être, soit détournée entièrement jusqu'au dessous d'Attisholz, soit séparée de l'Aar sur une certaine longueur par une digue longitudinale, de sorte que la jonction des deux rivières eût lieu sous un angle très-aigu. Les corrections de la Broye inférieure et de la Thièle supérieure devaient à la fois procurer l'abaissement des lacs de Neuchâtel et de Morat et assurer la navigation pendant toute l'année. Une idée de ce plan a été fort appréciée par tous les ingénieurs, c'est les chenaux prolongés dans les lacs pour la sortie et l'entrée des rivières, afin de les protéger contre l'ensablement. Les travaux de dessèchement des grands marais sont bien indiqués dans le plan, mais il est étonnant que dans l'estimation du terrain gagné, l'ingénieur ne parle ni des marais de la Thièle supérieure, ni de ceux de la Thièle inférieure, et qu'en général ses évaluations sur ce point soient beaucoup trop faibles.

Les experts, MM. Négrelli, Ræmi, Pichard et Junod, donnèrent un préavis favorable sur l'ensemble du plan; mais leurs amendements en firent presque un nouveau projet, et prouvèrent combien l'idée de relever le niveau de l'Aar au-dessus du sol environnant, pour en égaliser la pente, leur paraissait dangereuse. Cependant, il n'y a pas de doute, on ne peut laisser subsister cette énorme différence de pente et les élévations rapides du niveau, les dépôts de limons, de graviers, etc., qui en résultent. Toute correction entre Arberg et Buren ne peut qu'augmenter le danger pour la partie inférieure, si celle-ci n'offre pas une facilité d'écoulement presque aussi grande que les canaux supérieurs. Or la ville de Soleure ne peut pas permettre un abaissement aussi considérable du fond de l'Aar qu'il serait nécessaire pour le but indiqué (un élargissement tel qu'il résulterait par exemple de l'ouverture du fossé des fortifications ne suffirait pas, la pente au-dessus de ce point n'en étant point augmentée). Ainsi l'on tournera dans un cercle vicieux, aussi longtemps qu'on ne pourra pas éviter le charriage de l'Aar, ou bien trouver un endroit où cette rivière puisse déposer sans danger les matières qu'elle charrie.

L'opinion publique aussi s'était peu à peu fixée sur ce point : ainsi l'on apprit avec la plus grande satisfaction que des ingénieurs avaient trouvé exécutable l'idée de conduire l'Aar dans le lac de Bienne. Ce fut M. Mérian qui l'émit le premier publiquement, dans un article du *Berner Volksfreund*, des 1er et 8 février 1835. Dans la même année, M. Buchwalder la proposa formellement à la commission des experts susnommés, et ceux-ci, dans leur rapport sur le projet Lelewel, du 7 septembre 1835, se prononcèrent entièrement en faveur du principe, réserve faite des résultats d'une étude plus détaillée. Un plan provisoire, publié par M. Buchwalder en 1837, parut parler en faveur de l'affirmative; en 1838 M. Mathey, lieutenant-colonel, d'Yverdon, publia un mémoire pour prouver, par le calcul, la possibilité de diri-

ger l'Aar dans le lac de Bienne, tout en abaissant le niveau des lacs et en évitant pour l'avenir les inondations. Le public, se rappelant les corrections de la Lütschine, de la Kander et de la Linth, qui toutes avaient entièrement réussi par l'application du même principe, prit confiance dans cette idée, et le projet Lelewel tomba dans l'oubli.

La conduite des autorités bernoises dans cette affaire a été étrange: les plaintes, les pétitions arrivent, on nomme une commission, un ingénieur présente son projet, accompagné le plus souvent d'un préavis assez favorable des experts qui l'ont examiné; mais ce projet n'est pas même toujours soumis au grand-conseil, il disparaît sans laisser d'autres traces que les frais qu'il a occasionnés, et les plans, brochures, etc., qui plus tard pourront tout au plus servir de renseignement sur ce qu'il faudra faire ou plutôt ne pas faire. Nous ne prétendons point qu'il eût fallu se jeter tête baissée dans l'exécution de plans qui assez souvent formaient un contraste singulier avec la critique que leur auteur avait faite des projets précédents; mais ces faits prouvent qu'on manquait alors de base certaine pour élaborer avec succès un projet complet. Puis il y avait à régulariser les droits de propriété, singulièrement compliqués dans les grands marais, il fallait publier une loi d'expropriation, s'entendre avec les autres cantons sur la question de savoir qui devait exécuter et qui avait à payer la correction des rivières. Tout cela ne préjugeait rien sur le plan à adopter, mais une plus grande activité dans des travaux préparatoires qui ne pouvaient être exécutés que par l'autorité législative, aurait montré la volonté décidée d'entreprendre cette correction, et actuellement l'on n'en serait pas encore à savoir comment se procurer les fonds nécessaires, et quelle contribution imposer aux propriétaires des terres desséchées ou garanties contre l'inondation.

Passons rapidement sur l'amas de rapports, de commissions nommées, mais qui ne remplirent pas toutes leur mandat, etc., pour arriver aux deux projets qui dans ce moment sont en présence et qui ont chacun leurs partisans.

Influencé par M. le D[r] Schneider, qui depuis 1835 a été le principal promoteur de tout ce qui s'est fait dans l'intérêt de cette question, soit comme membre du conseil d'Etat, soit comme président de la société des travaux préparatoires, le grand-conseil de Berne revient à la charge en 1837, et décide en 1839 de confier les études préparatoires aussi bien que l'exécution s'il y a lieu, à une société privée. Cette société se constitue par actions en automne 1839, et charge M. La Nicca de reprendre les études comme si rien n'avait encore été fait. D'après la disposition des esprits que nous avons signalée, il était facile de prévoir que la correction proposée devait être radicale; elle consista à détourner l'Aar et à le diriger dans le lac de Bienne. M. La Nicca présenta son premier rapport en 1841; les mémoires de plusieurs experts, con-

sultés par la direction de la Société, approuvaient le plan dans son ensemble, souvent de la manière la plus prononcée, mais demandaient, chacun selon la manière de voir et selon les intérêts que les experts croyaient devoir défendre, des changements de détails et des adjonctions; c'est ce qui donna lieu à la réponse de M. La Nicca en 1843. La société des actionnaires adopta entièrement son plan, et présenta sa demande en concession en mars 1844.

Après tout cela commence un nouveau temps d'arrêt. Les commissions chargées de préparer les travaux législatifs, n'avaient rien fait, celle qui devait donner son préavis sur la demande en concession, commença sa tâche avec ardeur, puis l'abandonna, à cause des événements politiques, et fut dissoute en 1846. En 1847 le département de l'intérieur reprit la question; on s'adressa enfin d'une manière officielle aux autres cantons, car les démarches précédentes, faites par la direction de la société préparatoire, n'avaient fait que préparer le terrain, puisque ces cantons devaient attendre la décision du canton de Berne, sur le territoire duquel les principaux travaux sont à exécuter. La conférence des délégués des cantons, en 1847, et la commission centrale représentant les cantons, adoptèrent de nouveau le principe de la correction totale et du plan La Nicca, des travaux et des études complémentaires furent décrétés aux frais des cantons, et c'est basé sur ces mesures, sondages, nivellements, etc., que M. La Nicca refit son plan, sans arriver à des changements, si ce n'est quant au devis, qui fut porté de 3,821,478 fr. à 5,936,329, et par les experts, MM. Gatschet, Kocher, Mérian et Zeller, à fr. 6,338,018, ou en nouvelle monnaie fr. 9,054,312. Cette augmentation provient du reste en grande partie de ce qu'on a, dans le devis définitif, porté en compte les dépenses pour les terrains des canaux, et une somme considérable pour dépenses imprévues, tandis que dans le premier devis, M. La Nicca avait indiqué lui-même cette lacune, sans pouvoir l'éviter faute de renseignements précis.

Le moment parut alors décidément favorable pour commencer les travaux : les frais de la correction étaient couverts en grande partie par une contribution de cent francs en moyenne à percevoir sur chaque arpent amélioré ou gagné sur les lacs; les cantons, la confédération, avaient un intérêt majeur à voir une contrée assainie et fertile offrir à une population nombreuse les moyens d'arriver par un travail assidu, mais sain et honorable, à une aisance suffisante; les cantons économisaient en outre des sommes considérables qu'il fallait dépenser annuellement pour réparer les routes et les ponts endommagés par les inondations : on pouvait donc espérer d'eux un secours proportionné à ces avantages. Puis l'ingénieur anglais, M. Stephenson, ayant fait, en automne 1850, sa tournée d'inspection pour le tracé fédéral des chemins de fer, avait signalé, comme partie intégrante et très favorable à l'exécution du plan d'ensemble, la possibilité de ré-

gulariser la navigation entre Soleure et Yverdon, dès que l'état des rivières et des lacs ne s'y opposerait plus.

Malheureusement ce qui paraissait devoir surtout favoriser cette canalisation des eaux du Jura, fut la principale cause du retard.

Pour plus de clarté, nous serons obligés de traiter séparément deux questions qu'on a trop souvent confondues, peut-être à dessein, les uns afin d'emporter, les autres afin de faire rejeter l'une à l'aide de l'autre. Nous parlerons donc d'abord de la correction des eaux du Jura d'après un plan quelconque, pourvu qu'il renferme les conditions de la canalisation et du dessèchement des marais ; plus tard seulement nous examinerons ce qu'on a dit pour ou contre le projet La Nicca, et les tentatives qui ont eu pour but de simplifier ou de séparer les différentes parties de ce projet.

Cherchons d'abord à démêler quels sont *les intérêts des cantons et des différentes localités à la canalisation en général.*

Les localités qui retireraient le plus d'avantages de la canalisation, seraient sans contredit Soleure et Yverdon. Dans le canton de Berne, Nidau pourrait devenir un entrepôt important, bien que le transit se fît directement entre les deux extrémités de la ligne. Buren y gagnerait aussi, pourvu que la Thièle et l'Aar continuassent à passer près de la ville, qui, autrement, perdrait sa navigation et la plus grande partie de son commerce. Bienne, au contraire, ne pouvant plus espérer faire diriger le canal principal par le vallon de Bienne à Perles, craignait que les établissements de commerce ne se transportassent à Nidau ; voilà pourquoi on a pu trouver facilement de l'argent pour le chemin de fer qui fera participer Bienne à une grande partie des avantages de Soleure. Aarberg ne pourra pas obtenir aussi facilement une compensation à la diminution du transit sur les routes de Morat et de Neuchâtel à Schœnbühl pour la Suisse centrale et orientale, et à Buren pour Soleure et Bâle. La même réflexion s'applique à Morat dans le canton de Fribourg et à la vallée de la Broye dans le canton de Vaud : les communications facilitées avec le Jura neuchâtelois et bernois ne pourraient les dédommager entièrement de la perte du grand transit qui a lieu entre Vevey, Lausanne et la Suisse allemande, et qui prendrait alors la route d'Yverdon pour toutes les marchandises qui n'auraient pas Berne pour destination. Il est vrai que la route de Soleure à Neuchâtel par Bienne leur a déjà enlevé une grande partie de ce transit, sans leur offrir aucun dédommagement ; mais cette perte même a engagé ces localités à s'assurer d'une autre manière tout ce qu'elles ont déjà perdu et ce qu'elles se voient encore exposées à perdre. Cette contrée exerce depuis quelque temps une influence politique très marquée dans le canton de Fribourg, depuis que Morat paraît le principal soutien du gouvernement contre les partisans du Sonderbund, et dans le canton de Vaud, où la partie orientale est bien plus

fortement représentée dans le conseil d'Etat que la partie occidentale plus grande et plus peuplée. Cependant la vallée de la Broie n'a dû qu'à des auxiliaires plus puissants et plus actifs son succès dans la question des chemins de fer, succès contrebalancé d'ailleurs en partie par les efforts de Fribourg, et qui consiste à obtenir la ligne d'Yverdon à Berne par Payerne et par Morat.

Ces deux auxiliaires furent Bâle et Berne. Les capitaux et le commerce de Bâle veulent concentrer le transit autant que possible sur la ligne du Saint-Gotthardt, et faire concurrence à Genève et à Zurich qui poussent à la ligne de Genève au lac de Constance et tiennent aux routes du Splugen, du Simplon et même du Mont-Cenis pour le passage des Alpes; c'est pourquoi les Bâlois donnèrent naturellement la préférence à une ligne qui devait conduire autant que possible dans le centre de la Suisse. Pour eux, le point principal est d'atteindre Berne et Lucerne par la voie la plus directe, les communications avec Genève et le midi de la France sont d'une importance secondaire, d'ailleurs cette dernière communication peut se faire par les canaux et chemins de fer de la France orientale. Berne de son côté ne peut se laisser exclure de la principale voie de communication entre la Suisse orientale et occidentale; on sait avec quel soin, qui va même jusqu'à l'injustice envers les cantons de Soleure et de Neuchâtel et envers le Seeland, on avait tenu fermée cette ligne si facile et si commode le long des lacs, ensorte qu'il a fallu l'administration fédérale pour que le service des diligences prît quelque développement dans cette direction. Devenue ville fédérale, Berne vit son influence augmentée de celle des autorités centrales, qui n'avaient approuvé qu'à contre-cœur un tracé plaçant Berne en dehors des communications directes. Dans cette question, les intérêts politiques, militaires et administratifs devaient l'emporter nécessairement sur les intérêts industriels, et faire négliger l'économie qu'on pouvait attendre de la construction des voies ferrées faciles dans le Seeland. Une fois le tracé par Berne assuré, on ne pourra négliger comme à dessein une voie toute tracée et payée par les autres avantages de la correction des eaux du Jura; la ligne ferrée d'Yverdon à Olten par Berne ne parviendra pas à empêcher que celle des lacs ne soit utilisée.

Mais depuis 1850 à 1853, que pouvaient faire contre cette alliance des capitaux de Bâle à l'influence politique de Berne et de la partie orientale du canton de Vaud, les faibles efforts de Soleure et du Seeland bernois, tellement divisé par les haines politiques qu'une partie notable des habitants de Nidau préféraient abandonner cette chance de développement commercial plutôt que d'appuyer un projet dont l'un de leurs principaux adversaires était le champion le plus déclaré? (1).

(1) Si la canalisation, d'après un autre projet, meilleur ou moins coûteux, avait pu se faire dans le moment même, nous ne disons pas que tous

Le canton de Vaud, en séparant du plan d'ensemble la correction de l'Orbe et de la Broye, a réellement diminué les chances de la grande correction, non pas en diminuant les ressources à affecter à cette entreprise, qui en a plus que suffisamment à sa disposition, mais en ébranlant la confiance dans la coopération sincère des cantons. La dépense totale paraît aussi avoir été réduite dans une moindre proportion que la recette. Vaud a-t-il agi avec prudence ou s'est-il trompé? c'est ce que nous examinerons tout à l'heure. En tout cas, sa conduite tendrait à prouver qu'il n'envisage pas l'amélioration des voies navigables comme un intérêt majeur pour lui. Le projet de chemin de fer a paru suffire aux populations orientales; mais la navigation n'en conserve pas moins son importance, et le canton de Vaud reviendra luimême à l'abaissement des lacs, dont il entrave aujourd'hui l'exécution.

Le canton de Neuchâtel ne pouvait avoir des intérêts contradictoires dans cette question: le vignoble gagnerait par l'écoulement plus facile de ses vins, le Jura par la facilité de tirer son approvisionnement des contrées fertiles et agricoles de la Suisse centrale; en admettant que la route qui longe le lac perdît un peu de son mouvement de transit, l'augmentation du mouvement de la navigation, dont Neuchâtel ne pouvait être exclu, aurait été un ample dédommagement. Cependant il n'y avait dans tous ces éléments rien qui motivât une participation extraordinaire, et si l'on compare les projets de répartition des frais tels qu'ils se trouvent dans le rapport de la commission centrale (1853, pages 93 à 98) avec ce que Neuchâtel a offert dans la conférence de 1854, il est facile de voir combien la question des chemins de fer a diminué le chiffre des sacrifices que Neuchâtel paraissait vouloir s'imposer. Dans ce moment encore, il n'est pas facile de prévoir quelle direction sera imprimée à l'opinion publique dans ce canton; si le chemin de fer du littoral l'emporte et parvient à être exécuté en peu de temps, il est certain que les avantages de la navigation seront encore diminués et que le canton de Neuchâtel n'envisagera plus la correction des eaux du Jura que sous le point de vue du dessèchement des marais.

Soleure est le canton le plus directement et le plus évidemment intéressé à l'établissement d'une navigation régulière et facile. Le gouvernement soleurois l'avait compris: il a toujours appuyé le projet qui lui paraissait réaliser la canalisation sans exposer Soleure

les habitants de Nidau n'eussent pas été unanimes pour l'appuyer : mais alors il n'y avait point d'autre projet assez avancé pour pouvoir être exécuté. Ne pas appuyer le projet La Nicca, en vue des efforts de la partie centrale du canton de Berne, c'était donc renoncer aux avantages de la navigation. On n'a d'ailleurs pas manqué d'expliquer de cette manière la conduite du Seeland, et le résultat prouvera en tout cas que la perte sera définitive et ne pourra jamais être entièrement réparée.

aux inondations. Mais il fallait montrer plus d'énergie, il fallait surtout que la ville fît des offres de participation financière, et que de cette manière elle s'assurât une part d'influence directe dans la délibération sur le projet à exécuter. Soleure s'est trop reposé sur les avantages de sa position; l'expérience du chemin de fer aurait dû suffire pour lui montrer qu'ils peuvent lui être enlevés; il est certain que Bienne aura sa grande part du mouvement commercial produit par le débarquement des marchandises et leur chargement sur les wagons. Tout n'est pas encore dit pour Soleure; le choix du projet est de l'importance la plus grande pour la ville et pour tout le canton. Qu'ils tâchent donc de prévenir par des efforts plus constants les suites fâcheuses d'un projet mal combiné.

La Confédération n'a dans cette canalisation qu'un seul intérêt. Tout ce qui peut attirer le transit, soit en diminuant les prix de transport, soit en rendant l'expédition plus sûre et plus prompte, doit pouvoir compter sur son appui. Elle n'a point d'intérêts qui soient en opposition, car ayant laissé aux cantons la construction des chemins de fer, elle n'a point à s'inquiéter de leur rendement plus ou moins fort; la seule chose qui puisse la préoccuper, c'est de ne pas arrêter l'exécution d'une ligne reconnue comme étant dans l'intérêt général, en facilitant des entreprises qui lui feraient une concurrence nuisible, sans satisfaire mieux aux besoins du public.

L'évaluation numérique de ces intérêts est impossible, le mouvement commercial, l'augmentation du transit, etc., entraîneront des changements qu'on ne peut prévoir avec quelque probabilité. La demande en concession de M. Schneider contient cependant une indication que nous croyons devoir reproduire ici. Il croit pouvoir compter en moyenne sur 200,000 quintaux de marchandises au moins à transporter tant d'Yverdon à Soleure qu'en sens inverse; il s'engage à les transporter à 25 %, actuellement même à 40 %, au-dessous du tarif du chemin de fer de l'Ouest, qui serait de 82 centimes par quintal d'Yverdon à Soleure: ainsi le commerce y gagnerait annuellement 66,000 francs. Et cependant le privilége de la navigation à la vapeur vaudrait à la société un bénéfice annuel de 50,000 fr. pour le moins, sans y comprendre ce qu'elle gagnerait sur les voyageurs; somme équivalant à l'intérêt d'un capital de 1 ¼ million.

Après la question de navigation vient le *dessèchement des marais* et la *protection des terrains cultivés*. Cette partie de la question est elle-même complexe et donne lieu, par cette raison, à une divergence d'opinions presque aussi grande que la canalisation. Soleure et les contrées le long de l'Aar demandent une correction qui règle le cours de cette rivière et qui en fasse cesser les crues subites et les gonflements; les marais inférieurs, entre les trois lacs,

nécessitent l'abaissement du niveau et un écoulement plus libre des eaux qui se versent dans les lacs ; les cantons de Vaud et de Neuchâtel, souffrant moins des inondations, craignent les dépenses que la correction elle-même pourrait entraîner et celles qu'un abaissement trop grand du niveau pourrait leur causer en nécessitant la reconstruction et le creusage des ports ; Vaud surtout, qui croit pouvoir assainir la plus grande partie de ses marais sans l'abaissement des lacs, ne veut pas que cette partie soit frappée par la répartition des frais d'une correction qui ne serait pas nécessaire à ce dessèchement. La Confédération enfin doit prendre en considération l'avenir des parties inférieures du cours de l'Aar; elle peut bien coopérer à une correction qui ne serait faite que dans un intérêt local, mais seulement quand cette correction ne porte préjudice ni à la Suisse entière ni à quelques autres parties de son territoire. Le principe qui pose que les contrées inférieures doivent recevoir les eaux que leur envoient les parties supérieures, est bien juste à la rigueur; mais les relations de bon voisinage, et ici surtout les liens entre les cantons confédérés, exigent que les contrées supérieures n'empirent point par leurs travaux la condition des contrées inférieures; si cette considération augmente les frais de la correction, elles peuvent avec équité demander un dédommagement. Or c'est la Confédération elle-même qui le leur offre; demander sa coopération pour des travaux qui, immédiatement après leur exécution, nécessiteraient des corrections coûteuses sur d'autres points, corrections qu'on aurait pu éviter ou rendre moins dispendieuses en suivant un autre système dans les parties supérieures, c'est ce qui serait une contradiction trop évidente, une véritable offense envers ceux qu'on tenterait de duper ainsi

Or il n'y a que deux moyens de faire cesser les inondations actuelles du Seeland : ou il faut faire descendre l'eau plus rapidement dans les contrées inférieures, ou il faut la retenir à un endroit où elle ne cause point de dommages. On sait par une longue expérience qu'ordinairement l'Aar atteint son plus haut niveau en Argovie en moins de vingt-quatre heures, et que très rarement seulement la crue dure plus de deux ou trois jours. Ces dernières crues, plus lentes, mais plus générales, sont l'effet des pluies de longue durée, qui tombent sur tout le plateau suisse; il n'y a pas moyen de les éviter autrement que par une accélération probablement impossible de l'écoulement dans la partie inférieure. Les autres crues, bien plus fréquentes, sont moins nuisibles aux produits agricoles, puisqu'elles ne coïncident pas avec l'humidité naturelle de l'air et du sol dans les contrées inondées : mais elles sont plus destructives pour les digues, rivages, ponts, etc. ; elles proviennent de causes plus locales, de trombes dans les Alpes, de la fonte rapide des neiges et des glaciers sous l'influence des vents chauds. Ces dernières crues ont souvent lieu pendant que le niveau

des lacs est bas ; le calcul que nous avons établi dans la note p. 218, prouve qu'elles peuvent durer assez longtemps avant que les lacs ne s'élèvent à une hauteur dangereuse.

Les obstacles qui rétrécissent le lit de l'Aar à Soleure et à Attisholz une fois enlevés, on ne peut obtenir un ralentissement dans la rapidité des crues qui désolent les contrées inférieures qu'à deux conditions: ou bien il faudrait que le lit fût très étroit au fond jusqu'à une certaine hauteur, puis s'élargît subitement suffisamment pour donner passage à une grande masse d'eau à la fois, du moment que cette ean aurait atteint la hauteur voulue; ou bien en conservant l'état actuel du lit, il faudrait que les hautes eaux de l'Emme arrivent toujours les premières, et qu'elles ne soient pas retardées par le barrage d'Attisholz, jusqu'à ce que les hautes eaux de l'Aar et de la Sarine soient arrivées au même point. Ni l'une ni l'autre de ces conditions ne sont remplies: les causes ordinaires des crues rapides dans les Alpes, les vents du sud-ouest, agissent d'abord sur la Sarine, puis sur l'Aar et ses affluents principaux, la Simmen, la Kander, la Lutschinen, la Gurben, au-dessus de Berne, plus tard sur l'Emme. La distance que les eaux doivent parcourir pour arriver à Attisholz est telle, que le plus souvent elles arrivent presque en même temps des différents côtés, toute cette masse d'eau se précipite à la fois sur les contrées inférieures et y fait monter le niveau de l'Aar au maximum déjà le premier ou le second jour.

Quel est alors l'effet des rétrécissements du lit à Soleure? C'est de retenir les eaux de l'Aar, de les faire déborder dans le Seeland, ainsi de diminuer la masse d'eau qui descend pendant la crue, et de laisser à l'eau de l'Emme quelque temps pour devancer celle de l'Aar. Tout cela sert à préserver un peu les rivages de l'Aar depuis Olten au Rhin; la correction du lit de l'Aar à Soleure et à l'embouchure de l'Emme ne pourra donc qu'empirer la situation des riverains de l'Aar en Argovie [1], à moins qu'on ne puisse retenir l'eau de l'Aar d'une autre manière, moins nuisible pour le Seeland et plus efficace pour le cours inférieur de l'Aar.

[1] Il est à regretter que les experts fédéraux n'aient été choisis que dans la Suisse orientale et dans le grand duché de Bade, ensorte qu'ils n'ont pu étudier ce côté de la question dans le peu de temps qu'ils ont pu consacrer à une pareille expertise. L'auteur de cet article a vécu longtemps à Aarau, puis dans le Seeland et dans les Alpes vaudoises; il a pu voir les effets et les causes de ces débordements, dont les ponts enlevés à Aarau ont fait sentir la dangereuse violence, et il avoue que c'est ces considérations qui ont en grande partie décidé son opinion en faveur du projet La Nicca. Il a la conviction que, du moment où la question sera débattue dans les conseils de la Confédération, l'Argovie sortira de l'indifférence qu'elle a montrée jusqu'à présent dans une question qui la touche de si près.

Cette considération peut-elle empêcher le Seeland de faire la correction qui lui paraît nécessaire? Non ; on ne peut le condamner à subir la peine du mal que les habitants des montagnes provoquent par leurs déboisements imprudents et réellement nuisibles, pour leurs contrées aussi bien que pour celles qui en reçoivent les eaux. Il est vrai que le Seeland pourrait plus facilement exercer une influence active sur les législations des cantons de Berne, de Fribourg et de Vaud, relativement à la conservation des forêts dans les montagnes, que les cantons de Soleure et d'Argovie qui n'y ont aucune part : néanmoins les relations de bon voisinage entre les cantons ne peuvent engager l'un d'eux à supporter patiemment les inondations pour ne pas en causer chez ses voisins. Mais l'intervention demandée à la Confédération change entièrement cette question : aider le Seeland à exécuter un projet qui augmente le mal en Argovie, c'est donner aux uns ce qu'on enlève aux autres, c'est forcer les Argoviens à payer pour se faire inonder. Comment alors pourrait-on refuser une coopération encore bien plus efficace aux corrections de l'Aar dans tout le cours inférieur, corrections devenues nécessaires par les actes mêmes de la Confédération ?

La force de ce raisonnement est considérablement augmentée, du moment qu'il existe un autre projet qui, avec une augmentation de frais qui ne serait relativement pas très forte, remédie à tout le mal, dans le Seeland aussi bien qu'en Argovie, projet qui, pour le Seeland, aura le grand avantage d'être définitif et de ne pas prolonger l'état précaire peut-être pendant plusieurs générations. Tant qu'on n'a point prouvé l'impossibilité de l'exécution du projet La Nicca, ou qu'on n'a pas démontré qu'il ne remplit pas la condition essentielle de régulariser le cours de l'Aar dans toute son étendue, la Confédération ne peut appuyer aucun autre projet qui ne remplirait pas aussi bien cette dernière condition, sans encourir la responsabilité de tous les dommages réels ou éventuels qui pourraient en résulter.

Tout ce que nous venons de dire s'applique au canton de Soleure, puisque la contrée qui s'étend d'Olten à Schœnenwerdt a déjà souvent ressenti les effets désastreux de la rapidité avec laquelle arrivent les hautes eaux de l'Aar ; il faut ajouter à cette considération celle du danger qui résulterait pour la ville d'un approfondissement considérable du lit de l'Aar, et cependant la nécessité de rendre moins inégale la pente depuis Aarberg jusqu'à Wangen, pour éviter les obstructions du lit au-dessus de Soleure, forcerait à le creuser peut-être de dix pieds à Soleure même. L'ouverture du fossé des remparts, proposée déjà en 1846 par M. Merian, servirait bien de canal de décharge pour les hautes eaux ; mais elle n'augmenterait pas la pente du fond du lit, et les masses charriées ne s'en déposeraient pas moins au-dessus de Soleure. Il est inutile de rappeler que d'après le projet La Nicca les dé-

pôts de l'Aar auraient lieu dans le fond du lac de Bienne, et que par conséquent la correction de l'Aar de Buren à Attisholz serait bien moins importante et bien plus facile.

Le canton de Soleure n'a point de marais, mais il doit protéger contre les inondations une étendue de 2621 arpents de terres cultivées, qui, mieux soignées par leurs propriétaires, du moment où ils seraient sûrs de retirer régulièrement les fruits de leur travail, peuvent devenir des plus fertiles. Nous comptons peu en admettant une inondation tous les cinq ans, ainsi une diminution du cinquième du produit brut de ces terrains; produit qui pour rénumérer le travail et donner un produit net, ne peut-être au-dessous de 150 fr. par an et par arpent; la correction donnera donc à l'arpent de ces terres une mieux-value de 30 fr. par an, soit de 600 fr. de capital, le travail restant le même, puisqu'actuellement on ne sait pas d'avance quand il y aura une inondation et si telle année il faut labourer et ensemencer ou s'en dispenser. Cette mieux-value est un résultat immédiat de la correction, et il ne faut ni travaux extraordinaires ni avance de nouveaux capitaux pour en profiter : imposer au propriétaire une contribution de 200 fr. en argent ou en terres, avec des facilités de payement, ce ne serait donc pas le traiter durement, c'est lui laisser les deux tiers du bénéfice; or les tableaux de répartition des frais ne vont nulle part plus loin.

La ville de Soleure même est exposée à des inondations le long des quais de l'Aar; il paraît notamment que le port actuel et la douane sont mal placés. L'ouverture du fossé des remparts a donc été combinée avec la construction d'un nouveau port : les frais de ce projet, entièrement dans l'intérêt de Soleure et du chemin de fer, devront équitablement être payés, au moins pour une grande partie, par ceux qui y ont un intérêt immédiat.

En examinant de la même manière le tableau qu'on trouve à la fin du rapport de la commission centrale en 1852, nous ne pouvons comprendre comment on a pu se plaindre d'une trop haute taxation des terres améliorées : nulle part nous ne croyons qu'on demande au propriétaire plus de la moitié du bénéfice que la correction lui procurerait, à l'exception des terres qui seraient censées appartenir entièrement à l'entrepreneur. Nous sommes même étonné de ce que les alluvions dans les cantons de Fribourg et de Vaud sont taxées à 100 fr. seulement, tandis que dans les cantons de Neuchâtel et de Berne, elles le sont à 200 fr. Cependant d'après ce tableau, la contribution ainsi obtenue serait de 7,249,405 fr., sans y comprendre les marais de la Broye supérieure et de l'Orbe. Les dépréciations que M. Zehender fait subir à cette somme ne peuvent provenir que de ce qu'il regarde la correction, d'après le plan La Nicca, comme ne promettant point de bons résultats; notamment il croit que l'abaissement des lacs de six à

huit pieds en moyenne, sera même préjudiciable aux marais. Les observations de M. Zehender ont fait une sensation assez grande, elles ont été en partie reproduites par M. Kutter, et il paraîtrait que le délégué vaudois de la commission centrale (voyez rapport de 1853, page 99) s'en est étayé en se prononçant contre le projet La Nicca. Nous y reviendrons donc souvent, quoiqu'il y ait dans les brochures de M. Zehender bien des choses qui ne parlent pas beaucoup en faveur des soins avec lesquels elles ont été composées : il suffit de citer ce que M. Zehender dit contre l'opinion d'un niveau des lacs du temps des Romains, inférieur à celui d'aujourd'hui, et son observation tout-à-fait erronnée sur la rapidité avec laquelle l'Aar ferait monter le lac de Bienne.

La partie supérieure du grand marais peut être desséchée sans l'abaissement des lacs. Si les cantons de Berne et de Fribourg ne veulent pas détacher de l'entreprise générale cette partie bien plus productive que le reste en proportion des frais, c'est peut-être pour ne pas diminuer les ressources de la partie la plus coûteuse du projet total; mais surtout parce que dans le cas de l'adoption des plans La Nicca, le canal de Hageneck diminuerait de plus de moitié les frais du dessèchement de cette partie du marais.

L'abaissement des lacs a été reconnu indispensable pour la partie inférieure du grand marais, pour les marais de la Thièle et pour ceux d'Yverdon à Ependes; comme avantage secondaire, il doit faire gagner une grande étendue de terres le long des lacs. Il doit être au moins suffisant pour que les hautes eaux de ces bassins n'exercent plus d'influence nuisible, soit par les inondations, soit par les infiltrations dues à l'attraction capillaire. Les rivages le long des marais sont extrêmement plats; l'abaissement ne diminuera pas seulement la hauteur des eaux, mais aussi la surface horizontale qu'elles recouvrent; les marais actuels se trouveront considérablement éloignés des lacs. Quel sera l'effet que cette circonstance exercera sur les marais, selon les différents degrés d'abaissement qu'on a proposés? On n'a pas encore assez étudié cette question. Tandis que M. Zehender craint que d'un abaissement de huit pieds en moyenne, il ne résulte dans les terres tourbeuses et poreuses des marais une sécheresse telle que leur fertilité ne sera pas augmentée, mais au contraire détruite; la société La Roche et Ce a regardé le plus grand abaissement possible comme tellement avantageux, qu'outre l'augmentation des terres d'alluvion, appartenant à la société, d'après le projet de concession, elle demandait encore une prime extraordinaire de 200,000 fr. par chaque pied d'abaissement au delà des six pieds en moyenne que M. Zehender regarde comme un maximum à peine admissible. Quand M. Zehender cite le fait que le long de la Thièle inférieure le rapport des terres labourées est plus considérable dans les années où la hauteur des lacs est

moyenne et constante, il paraît confondre l'effet avec la cause, qui est une disposition atmosphérique également éloignée de la sécheresse que d'une humidité surabondante. Autrement on ne pourrait comprendre comment les pays sans lacs pourraient rester fertiles; et dans les environs des lacs mêmes, toutes les terres situées sur les hauteurs devraient aussi être devenues stériles. Quant aux terres légères des marais, trop poreuses et trop riches en humus, matière qui, sans un mélange convenable avec des éléments alcalins et terreux, perd sa solubilité et n'est plus assez perméable à l'air, il ne faudra jamais espérer de les rendre fertiles sans l'application d'un bon système de colmatage, et peut-être même d'un système d'irrigation artificielle au moyen des eaux de l'Aar chargées de limon fertilisant, et non pas au moyen des eaux des lacs, qui déjà ont déposé toutes ces matières dans leurs bassins. Nous avouons que nous ne pouvons nous former une opinion sûre relativement au degré d'abaissement qui serait le plus profitable : la différence entre cinq ou six pieds et huit pieds en moyenne ne nous paraît en tout cas pas telle qu'elle puisse changer une amélioration notable en une véritable détérioration. Dans les deux cas ce n'est plus l'eau des lacs qui pourra maintenir l'humidité nécessaire au sol, c'est seulement l'eau atmosphérique ou celle des canaux d'irrigation, qui aura plus ou moins d'écoulement selon le degré d'abaissement. Néanmoins nous croyons que cette question mérite d'être prise en considération sérieuse, et qu'elle exige un complément d'études; mais elle n'exercera pas une influence décisive sur le choix du plan de correction, elle pourra tout au plus déterminer une modification du plan préféré.

Une autre considération nous confirme dans cette conviction. M. La Nicca a cru devoir admettre un abaissement moyen de sept à huit pieds pour être sûr que dans les hautes eaux il y aura toujours un abaissement de deux pieds et demi. Or cette augmentation de la différence entre les basses et les hautes eaux n'est pas seulement le résultat du fait que l'Aar sera dirigé dans le lac de Bienne; elle est une conséquence plus ou moins inévitable de toute correction qui ferait cesser les inondations. Effectivement, tout en admettant que l'Aar, pouvant s'écouler plus facilement à Soleure, ne montera plus autant à l'embouchure de la Thièle, l'écoulement de celle-ci n'en sera pas moins arrêté, puisque sa pente sera diminuée; or les eaux s'étendront sur une surface moins grande; elles se déverseront davantage sur les marais, et n'y seront plus absorbées et retenues par le sol; l'évaporation diminuera, et le résultat final sera que les lacs éprouveront une hausse plus considérable qu'actuellement. L'étendue des marais et des terres cultivées sujettes à être inondées par les eaux des lacs et des rivières qui s'y versent, étant de plus de 40,000 poses, y compris les ri-

vages découverts, et la surface future des lacs ayant 77,000 poses, il s'en suit qu'un pied d'eau dans les marais donnera plus tard au-delà de demi-pied dans les lacs, sans même tenir compte de toutes les autres circonstances. On voit que si actuellement on a constaté une variation de quatre à cinq pieds dans le niveau, il faudra s'attendre plus tard à une variation de six à sept pieds au moins, et que cette augmentation aura lieu surtout lors des hautes eaux. Pour que le niveau des lacs soit diminué de deux pieds et demi dans les plus hautes eaux, il faudra en tout cas un abaissement de quatre à cinq pieds pour les eaux moyennes, sans que l'Aar soit dirigé dans le lac de Bienne, et tout en supposant que l'écoulement des eaux des lacs se fasse au moins aussi bien qu'actuellement, malgré la diminution de pente de la Thièle inférieure ([1]).

L'étendue du terrain des alluvions a été déterminée par les périmètres des eaux moyennes actuelles et futures. D'autres personnes n'ont voulu prendre pour base de leur calcul que les plus hautes eaux futures. Cependant un terrain qui n'est sous l'eau qu'une très petite partie de l'année (un jour par an en moyenne, d'après les calculs de M. La Nicca) n'est pas sans valeur aucune; en ayant soin d'éviter les eaux stagnantes, ce que permet de faire la pente assurée vers les lacs, on pourra employer ces terrains pour des saulayes ou des buissons qui ne craignent pas les eaux, ou pour de mauvais prés, qui auront cependant certainement une valeur supérieure aux 50 fr. que demande M. Schneider. Dans beaucoup d'endroits situés favorablement, la valeur des terres montera sans doute à des prix qui compenseraient amplement ce qu'on pourrait perdre ailleurs.

On a aussi mis en doute la valeur des *Aarrieser* d'Aarberg à Meyenried. Ce sont des fonds appartenant la plupart aux communes; leur rapport est presque entièrement absorbé par les frais de l'endiguement de l'Aar, et leur expropriation ne coûtera pas plus qne la somme portée en compte par la commission centrale, puisqu'il s'agit d'une entreprise qui déchargera les communes d'un travail pénible et coûteux. Quel est alors le sens de cette phrase: « On s'est trompé grossièrement en pensant pouvoir vendre ces fonds pour fr. 958,200, puisqu'ils ont déjà leurs propriétaires qui ne voudront pas acheter encore

([1]) MM. les experts fédéraux promettent une baisse de cinq pieds pour les hautes eaux, de quatre pieds pour les basses: si, d'après les considérations ci-dessus, il n'y a pas contradiction, il faut admettre que l'écoulement des eaux du lac sera accéléré considérablement: or, où restera toute cette quantité d'eau qui en aussi peu de temps devra passer à Attisholz? L'écoulement à Olten et à Aarau restera le même: il en résulte que les inondations dans les contrées inférieures devront atteindre un degré jusqu'ici inconnu. Nous traiterons cette question avec plus de détail en examinant le dernier projet des experts fédéraux.

une fois leur propriété?» Mais comme ils doivent être expropriés, s'ils ne veulent ensuite plus racheter ces terres améliorées, l'Etat ou les entrepreneurs les garderont ou les vendront à quiconque fera des offres satisfaisantes. Déprécier de cette manière, sans raisons valables, tout ce que les devanciers ont fait, ce n'est pas prouver l'erreur de l'adversaire. Il résultera d'une pareille manière d'agir qu'on abandonnera le tout et qu'on laissera aux propriétaires inondés le soin de se protéger. Voyant le mauvais vouloir des principaux intéressés, l'Etat ne se laissera pas imposer une correction dont on ne pourra prévoir de résultats avantageux et durables.

Dans le canton de Fribourg l'opposition contre le desséchement des marais est d'une toute autre nature; elle est plutôt dirigée contre le réglement des droits de propriété, par lequel les communes les plus voisines du grand marais perdront nécessairement l'avantage d'exploiter presqu'à elles seules, sous la forme de pâturages communs, ce qui appartient en même temps à des communes plus éloignées et empêchées par là d'en jouir. Que le partage de ces propriétés soit effectué, et elles ne s'opposeront plus à une entreprise qui doit augmenter la valeur de leurs fonds.

Les cantons de Vaud et de Fribourg possèdent le long de la Broye supérieure et de l'Orbe une étendue considérable de marais, qu'ils peuvent dessécher sans l'abaissement des lacs. Ici les travaux sont déjà commencés et en partie achevés. Deux motifs engageaient principalement à séparer de l'ensemble des travaux cette partie qui en est la plus facile et la moins coûteuse. Le premier était de ne pas laisser comprendre dans la répartition générale des frais ces terres qui ne profiteraient qu'indirectement de l'abaissement des lacs, opération la plus dispendieuse de la correction totale; le second, de ne pas attendre, pour ces travaux qu'on pouvait faire immédiatement, l'exécution d'une entreprise très difficile, très compliquée, et partant très incertaine. Ce dernier motif serait le plus valable, si ce n'était pas le canton de Vaud lui-même qui eût causé cette incertitude et augmenté les difficultés en diminuant les ressources de la correction totale, et plus encore en détruisant la confiance qu'on avait dans un concours franc et zélé de tous les cantons intéressés. Quant au premier motif, on pouvait avec raison demander une réduction des taxes qui auraient frappé le canton de Vaud par la répartition proportionnelle; mais on ne saurait contester que les projets actuellement en cours d'exécution auraient pu être améliorés considérablement et les frais diminués, si l'abaissement des lacs avait précédé le desséchement des marais.

En effet, la pensée de conserver la chute d'eau pour les usines d'Yverdon a exercé une influence trop grande sur le plan adopté pour la correction de l'Orbe. Si les lacs étaient abaissés, si la pente de l'Orbe était augmentée, on aurait eu la même chute à Yverdon sans mainte-

nir le niveau du canal des moulins aussi élevé au-dessus du terrain environnant; on aurait gagné une chute plus élevée, qui aurait permis de diminuer la quantité d'eau du canal. Quant à la correction de la Broye supérieure, on a toujours objecté que la pente actuelle était déjà trop forte; néanmoins on a élevé le niveau de l'eau au-dessus du sol environnant (au-dessus de Payerne), et les digues ne protégeront pas toujours la contrée contre les inondations, témoin celle du mois de décembre passé. Que ce soit donc pour diminuer la pente supérieure, pour augmenter celle d'en bas ou pour colmater, toujours est-il à craindre qu'en vue d'un intérêt passager, on n'ait mis en danger le succès de l'entreprise entière.

Les marais du canton de Neuchâtel ne pouvant être desséchés sans l'abaissement des lacs, et cet abaissement entraînant la nécessité de reconstruire ou de mieux garantir les ports, ce canton ne pourra s'opposer à ce qui est la base même de la correction désirée; mais du moment où il doit contribuer à l'exécution, il peut, tout comme les autres cantons, faire entrer en compte ces frais accessoires occasionnés par la correction même.

Comme résumé de la mieux-value qu'on peut attendre pour les terres d'une correction bien entendue et bien exécutée, nous rappelons que les municipalités du Seeland bernois seul l'ont estimée en 1843, pour les terres de leur ressort, à plus de dix-sept millions de francs fédéraux. Comme ces autorités étaient composées d'agriculteurs connaissant l'état et la valeur de leurs terres, la fréquence et l'étendue des inondations, et pouvant juger des effets que le dessèchement produirait sur l'espèce de terres qu'on trouve dans les différentes parties du Seeland, leur estimation est pour le moins tout aussi digne de confiance que les assertions contraires, qui s'opposent moins au projet La Nicca qu'à tout abaissement considérable du niveau des lacs. En tout cas elle est bien modérée en comparaison de cet autre adversaire qui promet de faire gagner quatre-vingt-dix millions sur les marais seulement, par son système de colmatage.

Nous ne ferons mention qu'en passant des dommages causés par les inondations aux routes, murs, digues, ponts, etc., dommages évalués par le rapporteur de la commision centrale, d'après les tableaux des dépenses réellement faites, à 60,000 fr. par an, équivalent à un capital de un million et demi ([1]). L'état sanitaire de la contrée, les in-

([1]) Faut-il mettre dans la balance les murs qui ne trouveront plus leurs contre-poids dans la pression des eaux? L'expérience des autres opérations analogues n'a pas prouvé que sous ce point de vue il y ait beaucoup à craindre. En tout cas, les hautes eaux n'atteindront plus les murs qu'on a construits d'après le niveau actuel. On paraît souvent attribuer beaucoup trop d'importance à cette pression de l'eau, oubliant qu'elle est seulement proportionnelle à la hauteur de l'eau et à la surface pressée, et nullement à

fluences nuisibles des marais sur les brouillards, les tempêtes, les grêles, etc., la fréquence des épizooties frappant principalement le bétail qui pâture dans les marais, tout cela a été exposé, peut-être même avec des couleurs un peu vives, dans les *Entretiens sur les inondations du Seeland*, du Dr Schneider (Berne 1835), et dans les différents rapports dûs à la plume de ce champion de la correction totale. Nier toutes ces influences pour diminuer les contributions des populations intéressées, c'est contredire de la manière la plus singulière les plaintes qui se trouvent à la même page « sur le malheur du Seeland, désespéré de se voir toujours frustré dans son attente, et voyant ses habitants réduits à la misère. » Si réellement « les terres les plus exposées sont naturellement stériles, faute de terre végétale, » si les bonnes terres ne sont que rarement ravagées par les inondations, à quoi servira donc la correction, et pourquoi n'abandonne-t-on pas les terres inondées?

Nous ne prétendons point du tout qu'il faille faire de grandes dépenses pour la correction totale si l'on peut atteindre le même but, au moins dans ses parties les plus importantes, par une correction partielle bien moins coûteuse. Mais nous avons tenu à prouver que du moment où une correction partielle ne promet pas ces résultats, tandis que la correction totale plus coûteuse les produira avec certitude, la grandeur des intérêts engagés est telle qu'on ne doit pas reculer devant les dépenses. Il nous reste donc à examiner, sous le point de vue technique, les deux projets entre lesquels on peut choisir dans ce moment, puis il faudra voir si les conditions de la demande en concession sont telles qu'elles promettent de simplifier et de faciliter la solution définitive de cette grave question.

Charles RODE.

l'étendue horizontale des lacs. Aux endroits où la forte pente et la bonne exposition des lieux a provoqué la culture de la vigne, où des vergers ou d'autres fonds de valeur ont nécessité la construction de murs de défense, les propriétaires des terrains conquis ne manqueront pas, pour leur donner la même valeur, de faire les constructions nécessaires; les pertes pour les propriétaires actuels ne sont donc pas du tout évidentes, et tant que nous n'avons pas des renseignements plus exacts, nous pourrons négliger cette cause de dépréciation.

(La fin au prochain numéro.)

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 10 avril 1855.

Sommaire, Réveil ou loisir. Plusieurs publications nouvelles. — Mémoires de M. Dupin. Second volume des *Souvenirs* de M. Villemain. Emerson. Deux articles de M. Guizot. L'amour dans le mariage. La bonté native de l'homme, les classes moyennes. M. Emile de Girardin. Mme Sand. Mécompte sur ses Mémoires. La *Renaissance*, par M. Michelet. L'architecture gothique. La bonne Nature. L'*Eglise et les Philosophes au dix-huitième siècle*, par M. Lanfrey. Idée du livre. La langue, le style. Le Français et les Savoyards. Les *dons gratuits* du clergé.— La lettre de M. de Montalembert. Le parti *fanatique et servile.* — Le cours de M. Sainte-Beuve. Le prétexte et le motif. — Election de M. Ponsard. L'article sur les zouaves. Les démentis. Rappel du général Forey. Lettres d'un missionnaire évangélique en Orient.

Est-ce un commencement de réveil au-dedans? ou n'est-ce, au-dehors, que le fruit d'un loisir forcé pour plusieurs, et qui pour tous se prolonge avec l'énigmatique immobilité des faits? toujours est-il qu'on semble vouloir se remettre à écrire. Il a paru presque coup sur coup un certain nombre d'ouvrages qui ont réellement fixé l'attention et dont quelques-uns même ont fait bruit. On dit, en outre, que les portefeuilles sont pleins ou se remplissent à vue d'œil; toutes les plumes s'agitent comme un champ de roseaux au lever du soleil : mais, pour continuer la comparaison, nous demanderons encore si c'est bien là, en effet, cette secrète agitation de l'herbe à l'approche du jour, lorsqu'elle en sent déjà le souffle lointain qui ouvre l'horizon et l'éclaire? On veut que dans ce moment l'horizon soit moins sombre; mais est-il moins muet? cette longue barre qui le ferme et qui y pèse, pour être maintenant de plomb au lieu d'airain, n'est-elle pas toujours ce même nuage que toutes les plumes du monde ne sauraient dissiper ni percer, car l'éclair, le double éclair de l'épée et du canon, jusqu'ici n'a pu le faire.

Aussi, parmi ces plumes que l'on voit, disons-nous, s'agiter et se redresser, les meilleures se tournent-elles plutôt d'un autre côté, plu-

tôt en arrière. Elles nous donnent leurs souvenirs, plus encore que leurs espérances; elles font moins appel à l'avenir qu'au passé : faut-il en conclure que, ce qui les agite, c'est donc moins quelque souffle nouveau qu'elles-mêmes ?

— Sans se faire absolument faute de toucher au présent par l'histoire des dernières années, ou d'y jeter quelques pierres en reculant, les auteurs de ces écrits n'osent cependant pas y entrer : leurs travaux sont plutôt, disons-nous, du genre rétrospectif. Après les *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises, on a eu ceux *de M. Dupin*, vrais mémoires d'avocat devenu son propre client et plaidant cette fois pour lui-même, *pro domo suâ*, mais non pas avec une élégance cicéronienne; car ils sont assez grossement écrits, d'un français douteux ou vulgaire, peu soucieux de style, très soucieux en revanche de la renommée de l'auteur, naïvement personnels, rappelant trop à cet égard la fameuse épitaphe : *Ci gît la mère des trois Dupins*, mais curieux, à tout prendre, comme l'une des pages de l'histoire du temps, et se faisant lire, bien que le genre *paysanesque* de M. Dupin, ses boutades, ses ruades, sa causticité naturelle, sa rusticité plus ou moins voulue et apprise, soient un peu vieillies et usées, n'aient plus le même mordant, qu'en un mot ses gros souliers ferrés ne résonnent plus aussi bien sur les dalles, ou n'y trouvent plus que des échos assoupis.

— Le second volume des *Souvenirs* de M. Villemain vient aussi de paraître. Le premier nous est connu, nous en avons donné quelque analyse et deux ou trois beaux passages qu'on n'aura point oubliés ([1]); il a trait surtout à la campagne de Russie; ce volume-ci, aux Cent Jours. C'est donc toujours Napoléon et sa race qui, directement ou indirectement, font ici le thème principal des *souvenirs* du célèbre et malicieux écrivain; mais ne sont-ce réellement que des souvenirs? Quant à Napoléon, M. Villemain continue de le juger par voie d'élimination et de méthode réductive, ôtant, remettant, *plus par moins* fait *moins*, et *moins par moins* fait *plus*. Le Napoléon qui en résulte est peut-être le vrai en idée, plus en idée qu'en réalité, car il est encore moins difficile de juger les hommes de cette taille que de les réduire à leur juste mesure : les principes sont plus hauts qu'eux; ils sont soumis à leur contrôle comme les plus simples mortels, au lieu qu'ils échappent toujours par quelque endroit au contrôle des faits. Il serait curieux de comparer cette étude de M. Villemain avec celle du philosophe américain Emerson dans ses *Representative Men*, comme il appelle les grands hommes, les *représentants* en quelque sorte de

([1]) Notre *Chronique* de mai 1854, *Revue Suisse*, t. XVII, p. 354 et suiv.

l'humanité. Emerson juge Napoléon de son point de vue d'un héroïsme humain, idéal et moral, qui est le fort et le faible aussi, croyons-nous, de sa doctrine; M. Villemain, du point de vue de la liberté, surtout de la liberté parlementaire et constitutionnelle. De ces hauteurs, escarpées et grandioses chez le premier, plus modérées chez le second, mais non moins inflexibles, tous les deux le rabaissent et le condamnent; ce dernier pourtant beaucoup moins. Son Napoléon reste grand, non-seulement dans ses facultés, mais dans ce qu'il a fait: trop grand, diront quelques-uns, tandis que pour d'autres il sera trop diminué.

— Il a aussi couru quelque bruit de *Mémoires de M. Guizot*, qui deviendrait ainsi son propre historien après avoir été celui de tant d'autres, et, faisant à son tour comme tout le monde, se raconterait de son vivant au public. Si le fait est vrai et si ces mémoires existent, ils ne pourront manquer d'obtenir mieux qu'un intérêt de curiosité. En attendant, M. Guizot vient de publier à un très court intervalle deux articles fort remarqués, et d'un genre assurément bien divers, quoiqu'ils soient aussi tous les deux une étude historique. L'un, inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, est intitulé: *De l'amour dans le mariage*. C'est l'histoire très belle et très digne, aimable en plus d'un détail, touchante dans sa gravité et où ne manque même pas le tragique, l'histoire, disons-nous, d'une grande dame anglaise du dix-septième siècle, de lady Russel, l'épouse dévouée de cet illustre et infortuné William Russel qui paya de sa tête ses tentatives d'opposition à la réaction catholique et absolutiste sous Charles II. Cette noble histoire, M. Guizot, en y mettant la main, l'a comme ressuscitée Seulement on serait tenté après coup de se récrier un peu sur le titre. A ces mots: *De l'amour dans le mariage*, l'esprit français se figure involontairement quelque chose de piquant, dont, à la lecture, il faut se détromper; mais, pris au sérieux comme il doit l'être, ce titre est pourtant vrai et justifié.

L'autre article, *Nos mécomptes et nos espérances*, a paru dans la *Revue Contemporaine* de ce mois. Il a fait événement, et toute la presse s'en est occupée. C'est une esquisse politique et morale de ce qui a manqué et de ce qui manque encore à la France pour vivre sous un régime de liberté, pour le rendre durable, des conditions sans lesquelles il ne saurait se maintenir nulle part, et faute desquelles il ne s'est pas maintenu en France en effet.

L'une de ces conditions, si fondamentale dans ce régime qu'elle lui sert tout ensemble de support et de contre-poids, ce sont des principes: quelque chose de fixe et de solide dans l'ame; la dignité, le sérieux et non pas l'orgueil et l'entraînement de la vie; en un mot, la

foi et la loi morales, indépendamment des diversités de croyance positives. « En 1789, dit M. Guizot, l'homme avait foi dans l'humanité comme en lui-même, à la fois présomptueux et affectueux, plein de son propre mérite et généreusement sensible au mérite de tous. En même temps qu'il se croyait essentiellement bon, il se croyait puissant, presque tout puissant. Avec le sentiment de sa malignité native avait disparu celui de sa faiblesse..... Livré à lui-même et à sa pente, soit au-dedans, soit au dehors, le cœur humain s'échappe et se perd... Que ne nous est-il donné de communiquer, au-delà du tombeau, avec nos pères, d'entendre leur voix et de recevoir leurs conseils! Que ne nous diraient-ils pas de leur erreur sur la bonté native de l'homme et de leur douleur quand une sinistre lumière est venue frapper leurs yeux! C'est un cruel mécompte d'avoir rêvé le bonheur de l'humanité et de se réveiller pour la voir plongée dans le sang et les larmes; mais avoir rêvé sa vertu, son innocence, et tomber tout à coup dans ses mauvaises passions déchaînées, le mécompte est plus cruel encore. Le spectacle des misères humaines navre l'âme; celui des vices et des crimes humains la bouleverse. Le mal moral est, de tous les maux, le plus hideux à contempler. Nos pères de 1789 ont été condamnés à passer des perspectives du paradis aux scènes de l'enfer. Dieu nous garde de l'oublier! »..... « Aujourd'hui encore, » poursuit M. Guizot, « nous sommes, en fait de vertu, d'aptitude et de lumières politiques, beaucoup moins avancés que nous ne croyons : nous nous flattons incessamment nous-mêmes, et les uns et les autres, au grand dommage de tous. Je parle de vertu au risque de dire un lieu commun, qui cesse d'en être un quand on l'oublie. La liberté a besoin de vertu. Les nations ne sont capables de se gouverner elles-mêmes que lorsque les âmes se gouvernent fortement elles-mêmes. Je ne crois pas calomnier mon temps en disant que ce qui lui manque précisément, c'est le ferme gouvernement des âmes par elles-mêmes. Le bien moral n'a point péri parmi nous, mais la foi morale chancelle en nous. Il y a de nos jours beaucoup de conduites honnêtes et beaucoup de consciences faibles; la pratique ordinaire de la vie vaut mieux que les principes... Nous avons trop compté sur la moralité nationale en même temps que nous faisions trop peu pour la défendre et la raffermir. Ce contre-poids a manqué à la liberté. »

Malheureusement cette absence ou cette faiblesse de principes, si nettement exposée par une bouche si grave, date déjà en France de bien loin. Elle remonte au moins à Henri IV, qui acheva de la consacrer par son exemple. Il n'est pas le seul qui ait dit : *Paris vaut bien une messe;* toute la France a fini par répéter la chose, sinon le mot, après lui; l'esprit national s'est imbu de cette idée; elle a, pour ainsi

dire, passé dans le sang; aujourd'hui encore, que de Français en font à leur insu leur règle de conduite et, au réel comme au figuré, n'ont en fin de compte pas d'autre mobile que Paris! Ce n'est guère là un principe. N'ayant pu se sauver du catholicisme par le protestantisme, dont, il est vrai, le côté logique répondait seul à son génie, la France s'en sauva par l'indifférence; car au fond la France a été dès-lors, en religion, indifférente; elle n'a plus eu de croyances, ou n'en a eu que de philosophiques, qui peuvent bien faire de grandes révolutions, mais qui, pour fonder, ne suffisent pas. Rendre à la France ce qui lui manque à cet égard, n'est donc pas une petite tâche; mais quelle grande et belle cause! hélas, si grande et si belle qu'on se demande si un Calvin, un Luther même en viendraient à bout? Il n'y faudrait rien moins qu'un apôtre. M. Guizot n'a aucune prétention de l'être, mais on doit avouer qu'il est presque le seul, parmi les écrivains et les hommes politiques, le seul du moins dans une aussi haute position que la sienne, qui ait vu cette cause, qui la discerne et l'explique, et qui s'en soit fait, sinon le tribun, du moins l'avocat et le défenseur.

Dans la partie plus spécialement politique de son article, M. Guizot s'adresse surtout aux classes moyennes. Il reconnaît leur grand rôle; mais, dit-il, « elles donnent souvent contre deux écueils: tantôt, se laissant emporter à leur élan, elles se précipitent, par passion ou imprévoyance, dans les mouvements les plus contraires à leurs vrais intérêts; tantôt, lassées et alarmées par les crises qu'elles ont elles-mêmes suscitées, elles se dégoûtent de la politique, rentrent exclusivement dans la vie civile, et ne demandent plus que la sécurité des intérêts privés dont elles font leur unique affaire. Tour à tour elles s'agitent ou elles abdiquent, tantôt exigeantes, tantôt complaisantes outre mesure envers le pouvoir; et tour à tour l'ordre et la liberté souffrent également de leurs brusques oscillations. » M. Guizot leur reproche d'avoir trop voulu gouverner par elles seules, sans chercher, dans l'aristocratie de naissance ou de position, « un contre-poids qui tantôt les contienne dans leurs ardeurs, tantôt les soutienne dans leurs défaillances; et ce contre-poids ne peut se rencontrer que dans l'influence politique des classes dont la fortune est plus faite et la situation plus fixe, dont la pensée et le temps sont moins absorbés par le travail des intérêts privés, et qui portant naturellement dans les affaires publiques plus d'esprit de suite, ne sont pas sujettes à passer si soudainement de l'opposition à la docilité et de la docilité à l'opposition. »

Historiquement, il y a sans doute là bien du vrai; mais la conclusion pratique? s'il n'est pas malaisé de l'entrevoir et même de lui donner un nom, il l'est beaucoup plus d'en comprendre la possibilité. Les objections se présentent d'elles-mêmes; elles se réduisent toutes à un fait:

l'absence ou l'effacement, en France, de tout élément aristocratique ayant réellement vie, et, sous une forme ou sous une autre, même sous la forme actuelle, la prépondérance de l'élément démocratique. Une aristocratie comme celle de l'Angleterre, qui soit en même temps libérale et conservatrice, ne s'improvise pas, elle est l'œuvre des siècles : elle a sa source dans le génie national, et loin de naître des institutions, c'est elle bien plutôt qui les crée.

Ce portrait des classes moyennes, tracé de la main même d'un de leurs principaux chefs, n'en est pas moins curieux et digne d'attention à plus d'un titre; il n'est pas de ceux qui ne vous rappellent rien et devant lesquels on passe avec distraction; il vous force à le regarder, et pour qui a vu la révolution de Février il est frappant. Du reste, bien que M. Guizot touche ici de très près à sa propre histoire et à celle de notre temps, il n'y fait aucunement de la biographie; il y est tout à la fois remarquablement impersonnel et franc dans ses critiques et dans ses aveux.

— La grande guerre de plume n'étant plus permise aux journaux, ni même la petite, qui parfois n'était pas la moins terrible des deux, M. Émile de Girardin s'est retiré de la lutte quotidienne : on voit bien que c'est toujours lui qui *dirige* la *Presse*, mais il ne la *rédige* plus; il n'y signe un article ou une communication que de loin en loin. Aussi veut-on que, ne pouvant pas parler du présent, il songe aussi comme tant d'autres à parler du passé ; il aurait donc en tête ses *mémoires*, si même il ne les a déjà en poche : « Mais, lui fait-on dire, je laisse passer d'abord les plus pressés. »

— Après une assez longue interruption, la *Presse* a repris les mémoires de Mme Sand. Ils n'ont pas répondu à l'attente, ni même à l'idée tout autre qu'en donnèrent les premières pages avec une convenance qui n'excluait pas le charme ni le piquant. Sans vouloir rechercher qui a le plus de tort ici, de l'écrivain ou du public, nous nous demandons à quoi tient ce mécompte? Essentiellement, croyons-nous, à ce que Mme Sand se raconte trop elle-même à elle-même : on sent, on comprend qu'elle s'intéresse aux moindres souvenirs de sa famille et de son enfance; mais avec la meilleure volonté du monde, il est impossible que le public attache le même prix à des détails qui n'ont souvent rien de bien intime et qui sont cependant continuellement personnels. Il finit par en être impatienté, et il saute les feuillets, sans se douter qu'il y aurait là pourtant à glaner plus d'une page charmante, malheureusement enfouie sous d'autres, non moins bien écrites, mais où l'auteur raconte sur sa famille et sur sa vie de petite fille ce qu'en général on ne raconte guère ou ce qui ne vaut pas la peine d'être raconté.

— M. Michelet, à qui il faut rendre cette justice d'avoir sacrifié ses places à ses convictions, sa position matérielle à sa position morale, vient de publier un nouveau volume historique, la *Renaissance*, qui du moins se fait lire et n'est pas du seul genre réellement mauvais, suivant un poète, du genre ennuyeux. C'est toujours sa même manière d'écrire l'histoire, pittoresque et dramatique, lyrique et personnelle, mais peut-être mieux appropriée ici au sujet, où l'art et les artistes du seizième siècle tiennent nécessairement une place essentielle.

Il se corrige lui-même dans ce livre sur quelques-unes de ses premières opinions, entre autres sur l'architecture du moyen-âge, qu'il rabaisse avec autant d'ardeur qu'il en mit à la préconiser autrefois. En général il lui reproche le manque de simplicité et d'unité, de science et de certitude, de base rationnelle, le peu de mérite qu'elle a en définitive à élever si haut les murs et les voûtes de ses nefs, à les amincir, les évider et les tailler à jour comme de la dentelle, puisqu'elle ne le fait qu'avec la grossière ressource de les appuyer en dehors par toutes sortes d'arcs-boutants et d'étais : véritable échafaudage de pierre non-seulement nécessaire à la construction de l'édifice, mais à sa solidité, dont on ne pouvait pas le débarrasser après son achèvement, qui lui restait au contraire adhérent à jamais, et qui le voile encore aujourd'hui. Sur les côtés faibles du gothique, sur l'impossibilité d'en terminer les monuments en même temps que sur la nécessité de les réparer et de les soutenir sans cesse, M. Michelet cite des points de fait très curieux s'ils ne sont pas tous également décisifs : par exemple, une restauration considérable de la cathédrale de Paris, il n'y a guère plus de cent ans; la date de 1730 lue sur sa grande rose qu'on croyait du treizième siècle, etc.

Le dernier mot de ce nouveau volume de M. Michelet semble être le retour à la *bienfaisante nature.* Un poète de la Renaissance, Mathurin Régnier, la chantait aussi :

J'ai vécu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle.....

mais il n'en demeura pas toujours aussi satisfait, et son exemple comme celui de tant d'autres montre assez où la bonne Nature peut conduire et conduit trop souvent. Même dans la région élevée où il la place, que M. Michelet prenne garde à la Syrène! car elle n'attire pas seulement les hommes sur l'écueil, mais jusqu'aux livres et aux doctrines.

— Un ouvrage tout différent pour la manière et pour le style, bien que partant du même point de vue politique et philosophique, est celui de M. Lanfrey, *l'Eglise et les Philosophes au dix-huitième siècle.*

L'auteur, encore inconnnu il y a quelques semaines, vient non-seulement de se révéler, mais de se signaler tout-à-coup par ce vif et hardi début. Son livre a fait sensation, plus même que cela ne ressort des journaux, dont quelques-uns sont directement intéressés à n'en rien dire et la plupart à n'en pas dire trop ; mais il est fort lu, et se vend beaucoup, ce qui en fin de compte est toujours la meilleure preuve de succès.

Il est écrit d'abondance et de verve, avec tout le feu, tout l'entrain de la jeunesse, et aussi avec ce bonheur qui la fait tomber juste et arriver de plein saut où les habiles s'insinuent seulement et se glissent, où les faibles tâtonnent et chancellent. On dirait que l'auteur, après de nombreuses lectures, après même quelques recherches originales qui ne manquent pas de nouveauté, la tête pleine de son sujet, s'est mis à le développer comme s'il avait un auditoire devant lui, l'exposant tout d'un trait sans s'interrompre que pour saluer de temps en temps l'*ami lecteur*, puis repartant aussitôt comme une flèche, jusqu'à ce qu'il soit arrivé au but et ait achevé de dire tout ce qu'il pensait. Mais au milieu de cette fougue et de cette *furie* véritablement *française*, il n'en conserve pas moins un coup-d'œil aussi ferme que fin, acéré et railleur : il se possède, et c'est de la meilleure grâce du monde que, tout en poursuivant sa route, il distribue à droite et à gauche des coups d'autant mieux assénés qu'il ne s'y appesantit et ne s'y oublie jamais.

Sa langue et sa phrase sont aussi remarquablement françaises, sans aucune ombre de cette espèce de nuage étranger, allemand ou anglais, que l'on sent, pour ainsi dire, flotter vaguement dans le style même des premiers écrivains du jour. Le sien n'atteint pas ni ne songe à atteindre les grandes et sublimes hauteurs ; mais il est franc et sans rien d'emprunté : il a le mot vif et heureux, le trait bien lancé, l'allure singulièrement déliée, rapide et nette. S'il est vrai que M. Lanfrey soit originaire de Savoie, ce serait encore un nom littéraire à ajouter à ceux que ce pays a déjà fournis à la France, à celui de saint François de Sales, à ceux des de Maistre (dont le nouvel arrivant se rapproche davantage par la manière, quoique d'un camp tout-à-fait opposé), au nom de Vaugelas surtout, ce Savoyard qui apprit aux Français à parler français.

Quant au sujet même de l'ouvrage, c'est, comme le titre l'indique, l'histoire de la lutte intellectuelle du dix-huitième siècle entre la théologie et la philosophie, entre l'idée chrétienne de chute et de salut et l'idée purement humaine de progrès, lutte qui se termine par la défaite de celle-là et par la victoire de celle-ci, l'une et l'autre, suivant l'auteur, irrévocables et définitives. A cet égard encore, *il est jeune*

et superbe, dirions-nous volontiers, tout en respectant ses convictions, que le temps et l'expérience de la vie pourraient bien ne pas autant respecter. Son livre même, malgré sa vivacité naturelle et sa confiante hardiesse, est pourtant encore, au fond, un livre rétrospectif. Il y a quelque chose dans l'air aujourd'hui qui n'est plus du dix-huitième siècle, qui n'y était pas alors et qui prouve que ce siècle aussi a fait son temps sans avoir pu trouver en lui ni dans l'homme et l'humanité tout ce qu'il espérait.

Aussi l'ouvrage de M. Lanfrey pourrait-il bien plus frapper que rester, agiter et soulever les flots plus qu'en être porté : il remonte le courant. Mais la nouveauté même de sa direction, l'air assuré du pilote, sa voix convaincue, sa parole entraînante et moqueuse, tout cela peut, au premier choc, ébranler ces esprits consciencieux, qui ne savent encore où aborder. Allons, mes amis logiciens, mes amis philosophes, exercés depuis longtemps aux luttes de la dialectique et qui, sous le brillant de la cuirasse, savez découvrir le défaut de l'idée, voilà un livre que vous ne devez point passer sous silence ; car il combat à nos côtés à la fois contre nous et pour nous, et il mêle à des convictions chaleureuses et qui l'honorent un entraînement périlleux. Ah ! si nous n'avions pas perdu notre chef avec celui qui était en même temps notre premier, notre plus vaillant soldat, si M. Vinet était encore là, juste part de critique et d'éloge serait déjà faite à ce livre ; il aurait trouvé son maître ; le point où il faut lui tenir tête serait déjà indiqué, et, touché d'une main ferme, on l'y verrait chanceler.

Néanmoins, ce n'est pas à nous de faire avec lui comme l'*Univers* et son parti, dont ce livre attaque à fond et de tous les côtés les hommes et les idées, le personnel aussi bien que le système, même son rédacteur en chef, M. Louis Veuillot, dans le brûlant portrait de cet abbé Desfontaines qui essaya de lutter contre Voltaire. Jusqu'ici cependant l'*Univers* n'a soufflé mot de M. Lanfrey : il croit plus prudent de s'en tenir à cette conspiration du silence que lui et d'autres intéressés organisent autour des forts, par exemple aussi autour de Lammenais. Il est vrai que, dans l'*Eglise et les Philosophes*, il y a certains chapitres auxquels il est difficile de répondre, même par le sarcasme et l'invective : celui entre autres, le premier de l'ouvrage, où l'auteur raconte, d'après les procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France, comme quoi le clergé, en accordant au roi des *dons gratuits* et se faisant bien tirer l'oreille pour cela, avait soin de stipuler, en retour, des spoliations et des persécutions pour les protestants : tant, pour que leurs ministres « soient soumis à la taille ; » tant, pour qu'il leur soit défendu « d'avoir des cimetières dans les bourgs, villes et villages ; » tant, pour que nul d'entre eux ne puisse être « ni

médecin, ni apothicaire, ni avocat, ni imprimeur, ni libraire;» tant pour que «défenses leur soient faites de faire exercice de leur religion dans les terres et domaines du roi;» tant, pour «qu'il soit permis aux ecclésiastiques de baptiser malgré leurs parents les enfants de la dite religion;» et ainsi de suite, de proche en proche, jusqu'à la complète révocation de fait de l'édit de Nantes. Tout ce chapitre est un petit chef-d'œuvre de haute comédie, mais dont d'histoire fournit la scène et le dialogue preuves en main. Il mériterait d'être réimprimé à part et popularisé.

— L'*Univers* a ainsi ses déboires et ses couleuvres que, malgré sa morgue, il est bien contraint d'avaler. Celles qui lui arrivent d'anciens amis sont naturellement de la digestion la plus dure, et en outre il ne peut pas se donner l'air de les ignorer. Telle est celle que vient de lui administrer un ancien compagnon d'armes et des plus illustres, avec lequel il s'est brouillé. M. de Montalembert ayant écrit une lettre à un historien italien, M. Cantù, celui-ci n'a pu résister à l'envie de s'en faire honneur et l'a publiée. Un mot s'y détache en lettres de feu : parti *fanatique et servile,* c'est ainsi que le célèbre orateur catholique stigmatise d'un trait le parti dont l'*Univers* est l'organe. M. Louis Veuillot a bondi sous le mot et s'est récrié de colère ; mais le mot est resté.

— M. Sainte-Beuve, qui a clos ses *Causeries du Lundi,* a été nommé professeur au Collége de France, pour la chaire de poésie latine occupée autrefois par Delille et en dernier lieu par M. Tissot. Sa première leçon a été troublée par des cris, du tumulte et tout l'attirail de moyens d'interruption usités en pareille circonstance, sa seconde leçon même empêchée par le renouvellement et l'aggravation de ces scènes de désordres, où ceux qui s'y livrent se manquent surtout de respect à eux-mêmes. Le prétexte était d'abord l'insuffisance de l'amphithéâtre pour la foule des auditeurs ; mais, ne l'eût-on pas su d'ailleurs, c'était évidemment un coup monté, pour lequel on avait recruté les étudiants. « Je vais au collége de France pour faire du tapage au cours de M. Sainte-Beuve,» disait tel d'entre eux qui auparavant n'y avait jamais mis les pieds. On avait fait accroire à ces jeunes gens qu'ils avaient affaire à une sorte de renégat politique, tandis que M. Sainte-Beuve, qui n'a rien voulu accepter de la monarchie de Juillet, pas même la croix, ni rien de la République, sous laquelle il a donné sa démission de la bibliothèque Mazarine, n'est et n'a jamais été qu'un homme complètement et exclusivement littéraire, demandant seulement qu'on le laisse travailler et écrire en paix. Avec cette manière de sentir et de voir qui est dans sa nature et dans son caractère, il y a au fond, chez lui, plus d'indépendance que chez ceux qui n'ont fait étalage de la leur que depuis qu'ils sont tombés; mais soit en se tai-

sant sur les uns, soit en parlant trop librement sur d'autres, M. Sainte-Beuve s'est créé une foule d'ennemis dans les hautes et basses régions littéraires. Ils ne lui pardonnent pas, ces derniers sa franchise, ceux-là son silence, et ils ont saisi la première bonne occasion de le lui montrer. Parmi eux, il y en a d'un nom bien connu dans les lettres, mais qui dans cette circonstance, ne fût-ce qu'en s'en réjouissant, ont prouvé une fois de plus, comme cela se voit trop souvent entre écrivains, savants ou artistes, qu'on pouvait avoir beaucoup d'esprit, un grand esprit même, et ne l'avoir cependant pas bien placé.

— M. Ponsard a enfin été élu à l'Académie française; il succède à M. Baour-Lormian. C'était le dernier fauteuil vacant; mais à peine est-il rempli qu'en voilà un autre qui devient vide, celui de M. Lacretelle, Lacretelle Jeune, comme on l'appela longtemps; il vient de mourir dans sa campagne de Mâcon, riche et plus qu'octogénaire.

— L'article sur les *Zouaves*, qui a paru dans l'un des derniers numéros de la *Revue des Deux-Mondes*, est du duc d'Aumale : aussi a-t-on fort remarqué l'article et le sujet.

— On nous communique quelques lettres d'un missionnaire protestant à Constantinople. Nous en extrayons les passages suivants qui, outre leur intérêt pittoresque, ne peuvent manquer d'en avoir un plus particulier pour nos lecteurs :

..... « Les onze hôpitaux de Constantinople sont tous très distants l'un de l'autre et dans des quartiers dont chacun a son intérêt propre. L'un, par exemple, est situé dans l'enceinte même de l'ancien sérail, un endroit que l'on n'approchait il y a un an qu'au prix de sa tête. Nos malades y sont dans vingt-quatre maisons en planches qui s'étendent dans le parc entre la mer et le palais du sultan. Souvent, en allant d'une barraque à l'autre, nous voyons tout à coup des troupeaux de chevreuils et de daims qui passent au milieu de nous et vont disparaître dans les plis du terrain.

» A Daout-Pacha on ne peut aller qu'à cheval; vu l'absence complète de chemins praticables, il faut traverser les champs, les jardins, les cimetières, sans scrupule pour les droits de la propriété ou pour les objets accoutumés de notre vénération. Une fois dans la campagne, les caravanes qui passent, les derviches qui récitent leur chapelet auprès d'une tombe, et çà et là un khan où le voyageur peut trouver en été un abri, et de la vermine, vous rappellent que vous êtes en Orient.

» Un autre de nos hôpitaux jouit d'une vue magnifique sur le Bosphore et sur Constantinople. Je ne puis vous en donner une meilleure idée qu'en vous disant que dans ce tableau unique viennent se grouper la vieille Stamboul aux dômes hardis, la Corne d'Or où reposent les flottes de trois nations, la mer, des îles, des jardins, les cimes lointaines des montagnes de l'Asie et de l'Europe. On serait tenté de

rester des heures entières à rêver devant ces grandes scènes, et vraiment nous profitons avec joie de cette récréation de la nature après les émotions que nous donne l'ouvrage de l'homme. Quand on voit huit mille malades dans une semaine, on jouit doublement du repos que l'on rencontre entre chaque visite.

» Ces huit mille malades ont tous à peu près la même affection : épuisement causé par les privations et la fatigue. Ne croyez pas les journaux quand ils vous parlent du confortable qui règne au camp, » confortable en effet très relatif, d'après le correspondant, et sur lequel il faut bien s'entendre (la lettre est du 26 février). « D'abord, les soldats couchent encore tous sous la tente, même les malades. Il n'y a qu'une seule barraque en planches, où l'on met les plus désespérés, Le simple soldat reçoit une fois par semaine du pain pour un jour, le reste du temps il mange du biscuit, qui est quelquefois gâté, et de la viande salée. Pour un jour que l'on couche sous la tente, on en passe trois dehors, le premier à la tranchée, le deuxième à la corvée, le troisième à la garde. Quand ces trois jours sont passés et que le soldat rentre chez lui, il n'a pas de bois pour faire sa soupe, et plutôt que d'aller chercher quelques racines à deux lieues de distance, il se couche à jeun dans ses vêtements humides, sur une terre humide, et quand il se réveille, il est gelé. Jusqu'ici ils nous arrivaient gelés d'un membre ou de deux. Quelques-uns mouraient, d'autres perdaient un pied ou les deux, maintenant ils sont gelés par tout le corps : avec cela ils ont la dyssenterie, le scorbut, la fièvre ou le choléra. L'emploi du chloroforme est devenu impossible, tant ces malheureux sont affaiblis, et presque chaque amputation est mortelle. Tel est l'état réel des choses, et les officiers nouvellement arrivés de Crimée n'espèrent pas que la misère diminue. Avec les premières chaleurs du printemps, l'on craint de voir de nouveaux fléaux..... Et puis Sébastopol n'est pas encore pris. C'est une place formidable, formidablement armée.» Comme il fallait bien s'y attendre avec les lenteurs, l'inaction même d'un si long et si rude siége, le correspondant ajoute que « les opérations souffrent des rivalités entre les corps d'armée et surtout entre les généraux qui les commandent. Dieu seul connaît l'avenir. En attendant, poursuit l'auteur de la lettre, l'un de nous prochainement, et moi quelque temps après, nous comptons partir pour la Crimée.

» Nous sommes quelquefois en conflit avec les Sœurs et les curés, et cela nous est pénible, parce que ces querelles de sacristie ne peuvent que diminuer la majesté de la religion. Cependant nous croirions manquer gravement à nos devoirs, si nous ne tenions ferme à notre position, là où il n'y aurait que faiblesse à céder.

» Voici un petit épisode entre cent. Hier dimanche, nous avions un temps admirable. Il n'y avait pas un nuage au ciel, et le soleil répandait une chaleur du mois de juin. Je quittai Constantinople à sept

heures du matin. J'étais sur un petit bateau à vapeur qui devait remorquer un transport jusqu'à l'entrée de la mer Noire où nous avons un hôpital. Cette journée compte parmi les plus belles de ma vie. La Suisse, l'Italie, les bords du Rhin ne sont rien à côté du Bosphore. Les poètes y trouveront toujours de nouvelles inspirations, et la réalité dépassera toujours leurs éloges. Sur une longueur de cinq lieues, vous nagez sur une mer enchantée, entre des palais et des jardins magnifiques. C'est un chapitre des Mille et une nuits. En outre, chacune de ces petites villes suspendues sur le flanc des montagnes, rappelle un souvenir de l'histoire ou de la fable. Ici, le palais du sultan et son harem avec ses volets hermétiquement fermés, et les eunnuques noirs qui circulent silencieusement dans les parvis; ailleurs, un château construit au XIIme siècle par Boniface de Montferrat, puis la tour de Léandre, la baie de Beykos, Thérapia, célèbre par l'histoire des Argonautes, et des palais mystérieux sur lesquels on raconte mille aventures romanesques. On ne se lasse pas de regarder, et quand on vint m'avertir qu'il fallait débarquer, j'avoue que j'avais oublié en cet instant et mon hôpital et nos sœurs de Charité; mais je ne tardai pas à me retrouver dans la réalité des choses.

» Nous avons là huit protestants. L'un d'eux était mort deux jours auparavant. C'était un allemand. Les officiers m'invitèrent à déjeûner avec eux, et pendant le repas je dis que les sœurs m'avaient ici l'air plus traitables que d'autres que j'avais vues ailleurs. On se mit à branler la tête, et j'appris que le défunt avait été de la part de ces dames l'objet d'un manége révoltant. Après la visite d'un de mes collègues, une sœur était venue offrir à notre malade un livre allemand catholique. Il y lut quelquefois, donc il voulait se faire catholique. L'aumônier vint quelquefois près de son lit murmurer peut-être des prières, donc il voulait se faire catholique. Dès-lors on se mit en mesure de le baptiser; mais le malade refusa. A son lit de mort on revint à la charge, et ce malheureux était excité au point qu'un infirmier catholique dut intervenir et menacer la sœur de se plaindre auprès de l'officier comptable, si elle persistait à tourmenter le patient. Nous sommes obligés de voir et d'entendre ces choses de sang-froid, en priant le Seigneur d'éclairer ces âmes. Nos plaintes auprès des autorités seraient inutiles. Nous n'avons qu'à nous louer de leurs bons procédés; mais ils craindraient de se frotter, comme ils disent, contre un parti dont on n'excite pas impunément les soupçons et la colère.

» Du reste, faut-il en vouloir à ces Sœurs? Non, car elles ont cru bien faire à l'égard du malade et à l'égard d'elles-mêmes. Quand on est convaincu qu'un homme est damné pour n'être pas d'une certaine religion, et qu'il suffit de le faire consentir à telle ou telle cérémonie pour qu'il soit sauvé, il est évident qu'on ne doit rien négliger pour lui procurer le ciel.

» Je conclus de cette petite anecdote que notre civilisation n'est pas en droit de s'enorgueillir comme elle le fait. Elle s'est donné toutes sortes de peines pour macadamiser nos rues, pour nous fournir des restaurants à quarante sous et des paletots imperméables, mais l'âme de l'homme, qu'en a-t-elle fait? Lui a-t-elle donné un sentiment plus élevé de sa grandeur, de sa dignité? lui a-t-elle donné plus de paix? a-t-elle augmenté sa beauté, rehaussé ses espérances, ennobli ses affections? Les Turcs vous diraient que non, lorsqu'ils voient nos matelots et nos soldats ivres répandre dans la ville le scandale et le dégoût, et la religion pardonner ces hommes au prix de quelques simagrées.

» Vous pensez bien que nous avons mieux à faire qu'à disputer aux prêtres des mourants. Nous les laissons donner l'extrême onction à qui la veut, et *ces morts enterrer leurs morts*. Une grande partie de notre ministère est tourné vers les bien portants, car là est le grand devoir ou du moins le plus vaste champ du missionnaire évangélique. Arracher l'homme à sa vulgarité, lui inspirer le dégoût des choses honteuses, lui rappeler sa haute mission sur la terre, lui promettre l'assistance d'en-haut, faire naître en lui des affections que ni la maladie, ni la pauvreté, ni la bassesse de l'origine, ni les adversités ne peuvent affaiblir, voilà notre tâche, et quand nous voyons un rayon de joie sur la figure de nos malades ou un saint mouvement de repentance chez nos bien portants, nous sommes heureux plus que si nous avions gagné une ville, car nous avons rendu un enfant à Dieu, un homme à la société..... Nous cherchons tous les moyens de leur faire du bien, suppléant par des lectures à l'insuffisance de nos visites. Nous avons un petit cabinet de lecture à leur usage, mais encore bien pauvre et dont il me tarde de voir les vides se remplir. Aussi demandé-je des livres, des livres allemands surtout, à tous nos amis : traités religieux, histoires ecclésiastiques, monographies d'hommes pieux, anecdotes, sermons, voyages, etc. »

(Seconde lettre.) « Grâces à Dieu, notre persistance porte ses fruits. Depuis un mois que nous sommes à Constantinople, quatre cents malades protestants nous ont vus et entendus leur annoncer les vérités sévères et les consolations de l'Evangile. Au commencement nous étions un peu déçus par le petit nombre de nos coreligionnaires que nous trouvions dans les hôpitaux. Aujourd'hui nous sommes *édifiés* à ce sujet. L'indifférence chez les uns, la crainte des sœurs chez les autres, les avaient empêchés de se déclarer. Ce fait paraîtrait inconcevable si on ne réfléchissait à la position où se trouve le soldat. D'abord, ce sont de grands enfants qui se font peur de tout, et à qui leur ignorance représente toutes choses sous un faux point de vue. Ceux qui depuis dix et quinze ans n'ont pas pratiqué leur religion se la représentent comme le catholicisme. Ils croient que nous venons à eux

comme des confesseurs pour leur prescrire des punitions comme on fait à leurs camarades. Les autres s'imaginent que l'on a quelque intention mauvaise en leur demandant leur religion, et ce n'est que lorsqu'ils nous ont vus revenir souvent au lit de quelque autre qu'ils reprennent courage. Enfin, il faut bien se le dire, parmi les sœurs il en est beaucoup qui se laissent inspirer par de mauvais sentiments. Aussitôt qu'elles savent que le malade est protestant, elles le négligent absolument.

» Il est vrai qu'elles n'ont rien d'essentiel à faire dans le service. Leur travail se borne à distribuer des oranges, un peu de sucre, du chocolat, des chapelets, des livres, et ces petites douceurs qui font plaisir au pauvre malade. Nous pourrions bien y suppléer, mais nous ne devons le faire qu'avec une grande prudence, afin de ne pas compromettre notre ministère et de ne leur pas donner une fausse idée de notre mission.... Nous nous trouvons dans la pénible alternative, ou de soulager le corps aux dépens de l'âme, ou d'agir sur l'âme aux dépens du corps.

» Ainsi, la semaine dernière, j'étais auprès d'un soldat de ton pays, causant et priant avec lui. Une sœur entre avec un tablier plein de *nanan*. Elle en donna à chacun, excepté à mon pauvre ami. Cela me fendait le cœur, mais je ne voulus rien lui donner parce que je craignis que ce pauvre garçon ne méconnût le but de nos visites, et tu comprends que j'en gémis constamment. Quelquefois l'hostilité de ces dames est bien plus marquée. Le même jour, je m'étais approché d'un jeune homme de Genève que nous avons visité plusieurs fois. Une sœur vint à moi et me dit: « Retirez-vous, monsieur, ce malade n'est point de votre religion. » Le malade lui dit qu'elle se trompait. — « Vous mentez pour avoir de l'argent de cet homme. Voyons, monsieur, laissez cet enfant, cessez de le tourmenter! » — Je tins bon, et la sœur me laissa tranquille.

Neuchâtel, 13 avril 1855.

Notre pénible conflit avec l'Autriche est enfin terminé. La convention arrêtée à Milan le 18 mars entre les commissaires fédéraux et le gouverneur de la Lombardie, a reçu la sanction des deux gouvernements. Le Haut Etat du Tessin paiera 115,000 francs de dédommagement pour le tort qu'il a causé aux capucins autrichiens en les expulsant de son territoire, et les Tessinois sont autorisés à rentrer en Lombardie. Ainsi le gouvernement tessinois reconnaît son tort. Il paraîtrait que le sacrifice pécuniaire auquel il consent, trouvera un équivalent dans une réduction du prix du sel que le Tessin reçoit de l'Autriche d'après un traité valable encore pour quinze ans Les Tessinois,

qui ont passablement coûté à notre bourse et à notre amour-propre, paraissent enchantés de s'en tirer à ce prix. Nous ne regrettons pas non plus la ratification du traité; mais nous avons peine à croire qu'il n'eût pas été possible de s'arranger plus tôt sur ce pied-là, et nous ne sommes pas seul à nous demander si le régime qui aboutit à de si belles choses vaut les sacrifices qu'on impose à la légalité pour le maintenir.

Du reste, le *pronunciamento* suit son cours. Le mot a fait fortune: il paraît couvrir passablement des procédés qui ont grand besoin d'être couverts, et les apologistes du glorieux mouvement l'ont pris en affection, sans réfléchir peut-être à l'aveu qu'il renferme. Il est pourtant humiliant de voir que sept ans après la reconstitution qui devait ramener le règne des lois, nous soyons obligés de demander à l'Espagne les termes propres à caractériser notre état social L'Espagne est donc l'idéal que nous proposent les organes du gouvernement fédéral, et ceux qui ne partagent pas leurs admirations sont des pédants. A la bonne heure! Il est impossible de soustraire l'heureux événement à l'examen de l'Assemblée nationale; mais cette discussion ne présente pas de danger bien sérieux. Les candidats préférés par MM. Escher et Trog ont eu 7,000 voix aux dernières élections comme aux précédentes, mais avant le pronunciamento ces 7000 voix étaient la minorité, maintenant c'est la majorité; d'où l'on peut conclure que les jurisconsultes ingénieux qui ont découvert des nullités dans la première opération, ne s'exposeront pas au reproche de pédanterie en s'arrêtant aux nullités beaucoup moins contestables de la seconde. Les séditieux qui ont violé à main armée les constitutions cantonale et fédérale, ont daigné amnistier leurs victimes de l'accusation de haute-trahison; les extorsions d'argent ont pris la forme d'un emprunt forcé sur les communes, à répartir sur leurs ressortissants. Il n'y a donc plus à s'occuper de cette affaire. Et si quelques obstinés dont on ne pourra pas étouffer la parole, rappellent que les violences auxquelles la mort de Degiorgi a fourni le prétexte, avaient été dénoncées longtemps à l'avance; s'ils démontrent que toute cette affaire est un tissu de mensonges et de crimes, on leur répondra qu'eussent-ils même raison dans la rigueur du droit, il est impossible de révolutionner de nouveau un canton paisible, qui marche si bien. Et nous ne voudrions pas jurer que ce beau raisonnement, appuyé du chiffre de ce que la justice pourrait coûter, ne produise pas un grand effet et qu'il ne se trouve pas une majorité pour déchirer la constitution qu'elle nous a donnée.

Plus on attendra, plus il sera difficile de revenir en arrière; c'est pourquoi le conseil fédéral, occupé à préparer son compte-rendu, n'estime pas qu'il soit nécessaire de convoquer l'assemblée fédérale à l'extraordinaire, quoiqu'il soit réduit à quatre membres, dont un tout

nouveau, par la maladie prolongée de M. Furrer et par la mort de M. Druey.

Frappé d'apoplexie dans la nuit du 17 au 18 mars, M. Druey a cependant repris connaissance, et n'a succombé que le 29 au matin, après avoir beaucoup souffert. M. Druey était âgé de 55 ans. Nous n'essayerons ni de résumer sa carrière de magistrat, qui est très connue, ni d'apprécier le caractère de l'homme, que nous n'avons pas vu d'assez près pour l'embrasser sous tous ses aspects, et peut-être pour en apprécier les meilleures parties. Nous ne saurions douter qu'un patriotisme sincère ne fût l'un des mobiles de son activité; son jugement était aussi juste dans ses premiers aperçus que son intelligence féconde en ressources; et cependant nous ne croyons pas que son influence totale ait été salutaire. Peut-être faut-il en chercher la cause dans une certaine faiblesse de caractère, à laquelle une célèbre philosophie berlinoise a fourni des formules commodes. On sait que cette sagesse se résume dans l'apothéose du succès.

L'histoire, sans doute, fait son chemin en brisant les résistances individuelles; et la sagesse de Dieu qu'elle exprime surpasse notre sagesse. Mais la volonté collective qui décide les événements, est formée par la somme des convictions et des volontés individuelles. En appuyant un mouvement uniquement parce qu'on y voit la volonté des masses, on peut l'exagérer à son bénéfice propre, mais on ne rend pas à la chose publique un service réel

Il est un moment de la vie de M. Druey qui en rachète à nos yeux beaucoup d'autres : c'est celui où laissant là le philosophe pour écouter le jurisconsulte et le citoyen, cet apôtre d'une refonte radicale du pacte de 1815 par une constituante fédérale, lutta contre le courant populaire pour qu'il ne fût pas brisé par un coup de majorité.

Quelques journaux ont affirmé que M. Druey avait essayé, dans les derniers jours de sa vie, de lutter également pour le pacte de 1848, dont il fut l'un des principaux rédacteurs, contre le nouveau courant qui nous porte à la reconstitution d'une oligarchie fédérale, et que le sentiment amer de voir son œuvre sacrifiée à une aveugle connivence a singulièrement coïncidé avec le coup qui a brisé son corps. On aurait sans doute contredit cette assertion si la chose eût été possible.

Les funérailles de M. Druey ont été célébrées avec une grande solennité. Le gouvernement vaudois en particulier a tenu à montrer l'importance qu'il attache à la perte de son ancien chef.

Il sera difficile en effet de remplacer la fertilité d'invention et la puissance de travail de M. Druey, non moins que l'énergie conséquente de M. Münzinger. On trouvera sans doute dans la liste des candidats, qui est déjà longue, des hommes instruits, versés dans les affaires, imbus de la politique actuelle et désirant le bien de leur pays. Nous voudrions bien que l'assemblée, à défaut de vertus plus hautes, pût joindre à

celles-ci quelques défauts qui se font rares. Nous voudrions espérer que son choix tombera sur un magistrat trop fier pour proposer ce qu'il redoute et pour combattre ce qu'il propose. Nous voudrions qu'il pût s'égarer sur un esprit assez étroit pour distinguer entre les moyens permis et les moyens défendus; assez obstiné pour se séparer de son parti lorsque son parti a tort. Et si toutes ces faiblesses se trouvaient réunies chez les deux élus, nous serions moins inquiets de notre avenir.

On discute sérieusement à Schaffouse la question de la réunion à Zurich. L'administration cantonale paraît trop coûteuse pour les résultats qu'elle donne; il semble que les hommes dont elle absorbe l'activité seraient plus utiles dans le commerce et dans l'industrie. Le malaise chronique du canton de Schaffouse, qui en est à vendre sa part du glorieux butin de Grandson, donne une certaine consistance à ces idées, dont l'expression publique est à elle seule un symptôme curieux. Si les Schaffousois veulent finir, nous ne comprendrions pas comment on songerait à les forcer de vivre; nous n'oserions pas dire qu'ils envisagent mal leur position, et dans l'intérêt général de la Suisse, nous ne voudrions pas critiquer ceux qui songent à ce remède héroïque. Partisan convaincu de l'indépendance cantonale, nous ne voyons rien de plus nuisible au cantonalisme que les cantons qui vont toujours mal.

Le nouvel évêque de Bâle a été consacré à Soleure le 18 mars, en présence de députations des gouvernements du diocèse. La belle façade de Saint-Urs a été brillamment illuminée pour cette solennité. Les trois banquets consécutifs étaient dignes de la majesté de l'Eglise et de l'hospitalité soleuroise, qui n'a pas perdu sa réputation de politesse et de cordialité depuis les beaux temps de l'ambassade française. Tous les toasts respiraient la paix, l'harmonie, la tolérance, et combien de verres n'a-t-on pas choqué! — Dans le diocèse voisin, un pétitionnement général a eu lieu pour demander le rappel de Mgr. Marilley. Cette demande a été repoussée.

Le conseil fédéral s'est réservé de statuer sur la concession du chemin de fer des Verrières dès la fin de mai, si d'ici là les concessionnaires en litige n'ont pas régularisé leur position. Quoi qu'il arrive de ce côté, l'exécution du chemin paraît maintenant à peu près assurée, pourvu que la France jette une ligne à Pontarlier. — La compagnie de l'Ouest a mis beaucoup d'ouvriers sur l'embranchement de Lausanne, qui était resté fort en arrière. Il avance maintenant à vue d'œil, et l'on nous flatte de l'espoir qu'il sera employé dès la fin de juin. En 1856, la Suisse aura deux grandes lignes de circulation par la vapeur; de Romanshorn à Baden, et de Genève à Soleure; celle-ci, il est vrai, avec *cinq* changements de véhicules, et *sept* de Genève à Bâle; car le Hauenstein ne sera pas encore percé. On espère l'avoir vaincu dans *deux* ans. Du reste, la compagnie du Centre pousse assez vivement les

travaux. Au moyen de deux emprunts et des actions souscrites par les cantons à desservir, elle a reconstitué un capital de 28 millions et demi, qui suffit à l'exécution intégrale de la ligne de Bâle à Lucerne, évaluée 22 millions et demi. Elle doit aussi être achevée, jusqu'au pont de l'Emme, au 1er juillet 1856. Les abords de Berne et de Lucerne, qui coûteront fort cher, se feront quand ils pourront. Les travaux sont en pleine activité sur toutes les lignes dont l'exécution est décidée. La longueur totale des voies entreprises par cette compagnie sera de 226 $^1/_4$ kilomètres. La section ouverte depuis 4 mois présente des résultats exceptionnellement favorables. La compagnie s'est entendue avec les propriétaires du chemin français pour établir une ligne de jonction à Bâle, entre les deux gares. Celle de la rive droite, qui fait remuer beaucoup de terrain au Petit-Bâle, communiquera immédiatement avec le pont du Rhin par une large avenue. Bâle et Zurich, sans cesser d'échanger des coups de bec, ce qui est bien petite ville, deviennent de grandes cités. Zurich, ou plutôt, pour parler lyonnais, l'agglomération zuricoise s'étend à plaisir, en absorbant les villages voisins, depuis la démolition des remparts. Bâle ne veut point démolir les siens, mais la force des choses l'oblige à se relâcher sur l'article des servitudes militaires. Il est question d'envelopper la ville d'une ceinture de faubourgs, construits sur un plan régulier; la première ligne de maisons s'étendrait parallèlement aux fossés, à la distance de cent pieds seulement. Le projet de loi sur ce sujet sera incessamment discuté. — L'attachement le plus constant aux usages des pères n'arrête pas l'invasion des mœurs du jour. La garantie constitutionnelle des maîtrises ne les a pas préservées d'un grand échec. Désormais un artisan pourra confectionner ses outils lui-même, un ébéniste aura la liberté de vernir les meubles qu'il confectionne et d'avoir un tourneur dans son atelier. Cette loi, dite transitoire, fait tarir une source abondante de procès. A Zurich, les douze tribus ont perdu des prérogatives qu'elles possédaient depuis 1336; mais elles se maintiennent comme sociétés particulières et ne laissent pas d'exercer une certaine influence, même en matière politique.

A Genève on a réuni 250,000 francs par une souscription patriotique pour construire une salle destinée aux élections, qui seront ainsi éloignées des temples. Le palais électoral sera affecté à nombre d'autres usages, qui promettent aux actions un rendement satisfaisant. Il est question d'une autre souscription, pour rendre à la cathédrale de Saint-Pierre son caractère d'église gothique en en achevant les tours, et en remplaçant par une façade gothique la magnifique façade grecque qui la déshonore aujourd'hui, et qui pourrait faire une si grande figure ailleurs. Nous doutons que cette souscription marche aussi rapidement que la première, et nous ne savons pas même si le projet est tout à fait arrêté. Au moment où la grande ville s'épanouit tout à fait, il vaudrait pourtant la peine d'y songer.

Les courtes années de paix accordées à la Confédération depuis 1848 ont exercé leur influence dans une sphère modeste, mais assez importante, les sociétés d'étudiants, où les convictions et les caractères se préparent dans un premier apprentissage de la vie publique. Depuis longtemps les étudiants suisses étaient divisés en deux sociétés: d'un côté la Société de Zofingue, qui a refusé constamment de se ranger dans un camp politique et même de faire entrer la politique dans son programme; de l'autre, l'Helvétia, qui s'est constituée à part pendant nos longues crises révolutionnaires, comme société politique, sous la bannière du radicalisme. Aujourd'hui, ces deux sociétés se rapprochent. La fusion a commencé à Zurich, où l'antagonisme n'avait jamais été aussi fort qu'ailleurs; elle est accomplie à Lucerne et à Bâle, elle avance à Berne. La question est ainsi décidée; si les étudiants de l'Académie vaudoise ne persistaient pas à rester séparés, tout serait fini. Ce résultat nous satisfait d'autant plus que la nouvelle société se constitue sur des bases libérales et n'a pas adopté de programme politique. En effet, une société politique d'étudiants n'a pas de sens dans un pays démocratique comme le nôtre. Sans parler de ce qu'il y a peut-être de répréhensible à proclamer sans nécessité des opinions qui n'ont pas encore mûri, l'influence qu'une telle société peut exercer sur le présent ne saurait être que très minime, et ne compense pas le danger qu'il y a pour chacun de ses membres à se caser et à se laisser caser dans un parti, c'est-à-dire à préjuger toute sa carrière, avant d'avoir pu se former des convictions vraiment personnelles, au moment propice entre tous pour examiner, pour comparer et pour se faire une opinion. On croit pousser et l'on est poussé; et dans l'impatience d'agir, on sacrifie, avant d'en avoir compris la valeur, le bien le plus précieux de la vie, la liberté de ses décisions.

Le mois de mars nous laisse bien des souvenirs funéraires. Au moment où l'Institut de Hofwyl se r'ouvre, sous la direction d'un homme qui réunit plus d'un genre de distinction, M. Edouard Muller, l'ancien préfet d'Interlaken, qui naguères eut l'honneur de recevoir une blessure assez grave en défendant les lois, et que la fusion a mis à la retraite; on apprend la mort du compagnon des travaux et de la renommée de Fellenberg, M. J. J. Wehrli. Grâce à lui, l'école des pauvres de Hofwyl acquit mieux qu'une réputation européenne; plus de quatre cents pauvres enfants y sont devenus des membres utiles de la société; elle a formé des disciples qui continuent ses services, et les asiles où les enfants pauvres s'élèvent en cultivant le terrain qui les nourrit, ont reçu dans la Suisse allemande le nom d'écoles-Wehrli. L'éducation toute simple que pratiquait Wehrli à Hofwyl et plus tard au séminaire thurgovien de Kreuzlingen, tendait à former le caractère autant qu'à développer l'intelligence, et se fondait sur la religion. Le canton de Thurgovie lui doit plus d'un progrès agricole et un

grand nombre d'excellents régents. Les écoles de toute la Suisse allemande, et particulièrement celles de Saint-Gall, de Glaris, d'Appenzell, de Bâle-campagne ont eu part à ce bienfait. Si l'on demandait qui a le mieux réalisé les grandes idées de Pestalozzi sur l'éducation des pauvres, le nom de Wehrli se présenterait le premier. Né en 1790, Wehrli avait déjà trois ans de pratique de l'enseignement, lorsqu'il entra à Hofwyl en 1810; ainsi, sans avoir atteint un grand âge, il a travaillé dans le champ de la pédagogie pendant près d'un demi-siècle.

Soleure a perdu un professeur de mérite, l'opiniâtre géologue Hugi, qui s'est fait connaître dans le monde savant par des publications assez nombreuses, et qui peut être considéré comme le fondateur du cabinet d'histoire naturelle de son canton. Le premier il eut l'idée de soumettre le régime des glaciers à des observations mathématiques; c'est en 1827 qu'il commença ces mesurages, qui sont devenus un chapitre à part dans l'étude de la nature, et qui ont déjà fourni d'importants résultats. Il gravit le premier le Finsteraarhorn.

M. Weidmann, né à Bâle, avait fondé sa fortune à Saint-Gall par une vie laborieuse, et s'était acquis la sympathie générale par sa bienveillance et sa piété tolérante. Ses dernières volontés, notées au crayon sur un chiffon, distribuent en legs pies à différentes institutions et communes la somme de 63,000 francs. Elles ont été soigneusement exécutées par ses enfants.

Enfin, Neuchâtel, qui porte encore le deuil de M. Meuron, a perdu, le 22 mars, par la mort de M. l'ancien conseiller d'Etat Paul-Louis-Auguste Coulon, un des citoyens les plus excellents qui aient honoré ce pays, riche en patriotisme dévoué. La vie simple de cet homme si modeste dans une position éminente, devrait être écrite avec détail, pour lui susciter des imitateurs, et nous espérons qu'elle le sera. M. Coulon, fils du chef de cette famille, originaire de la France méridionale, qui vint s'établir à Neuchâtel au milieu du siècle dernier, était né le 28 février 1777. Il passa sa jeunesse dans les comptoirs de la grande maison Pourtalès, à laquelle son père était associé. Joignant le goût de la science à l'esprit des affaires, il cultiva l'histoire naturelle, et commença de bonne heure à former des collections importantes, dont il fit don à sa ville natale, lorsqu'elle eut un local propre à les recevoir. Fondateur principal du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, il ne cessa pas de l'enrichir, de sorte que l'on peut considérer cette collection, riche et réputée, comme étant proprement son ouvrage. Il prit part à la fondation de la société des sciences naturelles, il la présida pendant bien des années, et s'y intéressa constamment de la façon la plus active. Rien dans ce domaine d'activité, qui a eu quelques moments de lustre et qui a laissé quelques durables résultats, rien ne s'est fait sans le concours actif de M. Coulon, et sans

les ressources d'une libéralité qui s'épanchait par bien d'autres canaux, mais que la parfaite simplicité de ses habitudes rendait inépuisable. La caisse d'épargnes de Neuchâtel, qui, servant à une population de 70,000 ames, administre aujourd'hui un capital d'environ dix millions, lui doit son importance et sa prospérité. Pendant de longues années, il a géré gratuitement, avec l'assistance d'un seul commis, ce grand établissement, à la formation duquel il avait beaucoup contribué, et nous croyons savoir qu'il lui fit réaliser des bénéfices considérables, en le couvrant personnellement des risques de pertes. Père adoptif d'enfants presque sans nombre, il faisait donner une éducation distinguée aux pupilles de son choix, et leur prodiguait les délicatesses d'une ingénieuse affection. Ce n'est pas le lieu de dire tout ce qu'était M. Coulon pour la grande famille que la nature lui avait donnée. Administrateur distingué, financier aussi courageux qu'habile, infatigable travailleur, il laisse les souvenirs les plus honorables dans les conseils de son pays. Les postes neuchâteloises lui doivent d'importantes améliorations. La vente lucrative des fonds de cure, qu'il dirigea comme président de la Chambre économique, permit d'égaliser les traitements des pasteurs en les déchargeant de soins peu compatibles avec leur office. On n'oubliera pas comment il préserva son pays d'une occupation militaire imminente, en avançant de ses deniers et sous sa responsabilité, la somme nécessaire au paiement immédiat de la contribution imposée à Neuchâtel après la campagne du Sonderbund. Cet homme éminent par l'intelligence et dont la sollicitude patriotique était attestée par tant de marques, a traversé les crises politiques de son pays sans se départir jamais d'une modération sereine, dont la signification n'a pas été méconnue.

S.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

TRENTE LETTRES D'UN VÉTÉRAN RUSSE SUR LA QUESTION D'ORIENT. Lausanne, Martignier, éditeur, 450 p. 8°.

On sait que notre langue est aussi la langue maternelle des Russes de bonne maison, et qu'ils la parlent fort bien. Le vétéran l'écrit avec une correction et une vivacité remarquable. Il dit leur fait en très bon français aux Français d'abord, aux Anglais, aux Autrichiens. Chacun a son compte, et les amateurs d'exécutions, qui sont toujours assez nombreux, jouiront à cette lecture. Elle nous a fait plaisir aussi, parce qu'elle nous a fait sentir que malgré les épaulettes de M. Ochsenbein

et les deux cents volontaires qui attendent leurs camarades à Besançon, la presse est encore libre chez nous. Du reste il est superflu d'analyser ces lettres, qui nous ont paru plus intéressantes comme expression d'un patriotisme sincère et passionné que riches en faits ou en vues nouvelles. Peut-être les Russes auraient-ils sujet d'accuser leur compatriote d'un excès de zèle qui devient çà et là compromettant. Quel que soit le résultat des conférences de Vienne, la manière dont elles se sont ouvertes contraste avec le ton dont le noble vétéran relève, à l'occasion du baptême de Wladimir, « que de temps immémorial ses princes se sont montrés peu disposés à subir des conditions. » Il est plaisant que ce soit lui qui nous apprenne « que les procédés diplomatiques du prince Menschikoff ne sont pas de son invention; mais qu'ils *remontent au quinzième siècle.*» Le trait sur le gouvernement français « fier d'avoir été pris au service de l'Angleterre et d'avoir le droit de porter sa livrée, » serait meurtrier s'il touchait. L'auteur demande, p. 355, « Quand avons-nous porté nos armes en Europe pour attaquer l'indépendance de tel ou tel Etat? » Il est beaucoup plus facile de répondre à sa question que de comprendre dans quel intérêt elle est posée. Enfin l'auteur compromet sa thèse par la franchise de certains aveux. Il s'agit pour lui de prouver que l'Europe a pris feu sans motif, que l'occupation des principautés « qui ne sont pas la Turquie » ne troublait pas l'ordre européen, et que la guerre n'a pas d'objet. Mais il pose d'abord la thèse suivante; p. 99: « Si le pouvoir otto- » man doit tomber en Turquie, *que nous y aidions ou non*, ce n'est » qu'en notre faveur que cette chute peut s'accomplir. Ce n'est pas » une conquête que nous convoitons, c'est un héritage historique que » nous avons à recueillir. Nous ne pressons pas l'usufruitier de nous » céder la place. Mais après lui, l'histoire à la main, nous viendrons » légalement en prendre possession.»

Il nous semble que ce langage, s'il n'est pas nouveau, a du moins le mérite de la clarté. Pour les hommes qui, sans croire à l'immortalité des Ottomans, sont capables de comprendre quelle serait la position de l'Europe occidentale lorsque le propriétaire serait entré en jouissance, il justifie assez bien la conduite des puissances incriminées, et dispense d'examiner encore une fois les graves questions de la note de Vienne, des concessions d'Ollmutz *et tuti quanti.* Mais ceci ne préjuge point la question de savoir si l'on a pris le bon chemin pour écarter le danger.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

PROMENADE AU MONT-ROSE

LETTRE.

Pour se faire une idée du spectacle qui attend le voyageur au Mont-Rose, il faut entrer dans le Valais par la Gemmi, si possible, un beau soir d'été, avant le coucher du soleil. Après avoir longé le pied de l'Altels et du Rinderhorn et traversé les solitudes glacées de Schwarrbach et du Dauben-see, on arrive au sommet du col, où un abîme perpendiculaire laisse apercevoir dans sa profondeur le village et les bains de Louesche, au milieu d'une verte vallée. Tout-à-coup, la chaîne du Mont-Rose apparaît au-dessus de la montagne qui ferme le Valais au midi, et frappe les regards par la hardiesse de ses cimes enflammées par le soleil couchant, qui se détachent sur l'azur du ciel avec une splendeur merveilleuse. Le Mont-Rose lui-même est caché derrière les fières dentelures des Mischabel, et la majestueuse pyramide du Cervin domine comme une reine les nombreux sommets qui l'entourent. Cette vue est si grandiose qu'elle communique à l'observateur une impatience fiévreuse de voir de près ces merveilles. Au bord de ce gouffre où il n'aperçoit d'abord aucun chemin, il envie les ailes de l'aigle des Alpes pour franchir les vingt lieues qui le séparent du but de ses désirs.

Dépourvu de ces ailes puissantes, je vous transporterai jusqu'à Viège sur le char plus rapide encore de l'imagination. De Viège à Zermatt il y a neuf lieues à faire sur un chemin qui, jamais difficile, est toujours intéressant. La Viège, que l'on côtoie sans cesse, est, au commencement de juillet, assez grossie par la fonte des neiges, pour devenir une large et profonde rivière, aux flots jaunâtres, qui blanchissent à chaque pas sur les rochers. Le bruit

sourd des blocs qu'elle entraîne semble un tonnerre perpétuel. Ce fracas des ondes dans une vallée d'ailleurs tranquille, illuminée par un soleil dont les rayons couvrent de diamants irisés le mobile ruban de la rivière, m'a frappé plus que dans d'autres vallées, à cause du volume supérieur de la Viège. D'ailleurs le sentier domine presque toujours le torrent, de sorte que le regard embrasse un horizon de quelque étendue.

Jusqu'à Stalden, la route n'offre pas une grande diversité d'aspects. Après avoir cheminé sur la rive droite de la rivière, on la passe avant d'arriver au village, dont on aperçoit bientôt l'église, qui le domine dans une position pittoresque.

C'est à Stalden qu'en septembre 1849, R. Töpffer vit représenter, en présence de presque tous les habitants de la vallée, un drame arrangé par le vicaire de l'endroit, d'après un conte du chanoine Schmidt que tous nos enfants ont lu : *Rose de Tannenbourg*. Le récit qu'il fait de cette journée est plein d'intérêt : l'on est plus surpris encore qu'un semblable projet ait pu être réalisé, lorsqu'on a traversé ce pauvre hameau de Stalden, lorsqu'on a vu ces chaumières étagées contre une rampe que les chevaux ne gravissent qu'avec peine. Quelle bonne fortune pour le voyageur en zigzag d'assister à cette fête populaire; quelle mine d'observations, et que les dessins qu'il en a donnés sont riches de traits piquants et bien rendus! Cette foule parée de ses meilleurs habits et dont la curiosité n'est dominée que par le recueillement, tous les âges et tous les costumes confondus, ce théâtre rustique où apparaissent comme acteurs des hommes simples qui pensent accomplir un ministère sacré, ce spectacle que l'Eglise elle-même offre aux fidèles et où l'hilarité est encore sérieuse, toutes ces attitudes naïves de l'admiration ou de la terreur religieuse, par dessus tout ce cadre des Alpes qui ajoute aux enseignements du drame l'impression d'une grande nature, tout cela est exprimé par l'artiste, qui a trouvé les acteurs véritables au milieu du peuple des spectateurs. Nous croyions à peine à ces foules nombreuses qui, au moyen-âge, passaient plusieurs jours en plein air, à voir, grossièrement représentés, les traits les plus connus de l'histoire biblique ; et voilà, dans une vallée suisse, à deux lieues de la route du Simplon, en plein XIXe siècle, une population tout entière qui va suivre, pendant cinq heures, le développement scénique de la plus simple

histoire, et qui y retourne le lendemain en aussi grand nombre! Ne se rappelle-t-on pas involontairement les larmes qu'on a versées dans son enfance à la représention de l'histoire de Joseph ou de l'Enfant prodigue sur un théâtre de marionnettes? Les magnificences de l'opéra, ou les péripéties émouvantes du drame le plus profond, ont-elles produit plus tard en nous des émotions plus sincères?

A Stalden, se bifurquent les deux vallées, de Zermatt, et de Saas. Celle-ci aboutit au passage du Monte-Moro, d'où l'on voit admirablement le côté italien du Mont-Rose. Les deux vallées sont séparées par une haute chaîne, qui arrive perpendiculairement à ce puissant massif, après avoir projeté les belles cimes des Mischabel, qui frappent tant du col de la Gemmi. Il existe un passage, qui conduit de Saint-Nicolas à Saas par le glacier de Fé, un des plus beaux des Alpes. Mais mon guide dit que la neige est encore trop épaisse pour tenter ce trajet, difficile et dangereux en tout temps.

Mon guide, il faut que vous fassiez sa connaissance; car le souvenir de notre guide demeure lié à tous les souvenirs de nos courses alpestres. Ainsi donc, à tout seigneur, tout honneur. Il se nomme Hildebrand, paraît porter assez lestement ce terrible nom, et, par un hasard assez drôle, il a été trompette dans un régiment pontifical. A mon langage, il me croit Français, et n'oublie pas de me rappeler que son canton a été français, qu'on ne payaït pas plus d'impôts alors que maintenant, et que chez lui on garde toujours « un coin de bienveillance » pour la grande nation. Le mot me semble assez joli dans la bouche d'un guide valaisan, et je ne doute pas qu'il ne chatouille agréablement l'oreille de ses ex-concitoyens. Du reste, le guide le plus prévenant et le meilleur, connaissant très bien le pays, en appréciant suffisamment les beautés, parlant le français et sachant assez de choses pour remplir de récits variés les traites moins intéressantes qui se rencontrent même dans les contrées les plus curieuses. Il m'offre les fraises que le soleil de juillet sème au bord de notre chemin, il accepte mes cigares et mon absynthe, et ainsi s'établit une balance de bons offices, ainsi arrive qu'un voyageur seul dans des lieux sauvages, à la merci d'un étranger, n'a pas même l'idée de concevoir la moindre crainte et trouve presque un ami dans cet inconnu qui n'hésiterait pas à exposer sa vie pour le sauver d'un danger réel. En chemi-

nant, je ne savais comment appeler Hildebrand, cet homme si doux et si dévoué; j'étais contraint d'employer une périphrase, pour ne pas évoquer de trop grands souvenirs et me croire un nouvel Henri, passant les Alpes à pied pour aller faire pénitence aux genoux du redoutable pontife.

C'est aussi à Stalden que commencent les beautés caractérisées de la vallée de Zermatt. Jusqu'à Mühlebach, le sentier s'élève assez rapidement, d'abord au milieu de champs de blé que l'on recueille déjà aujourd'hui (11 juillet) à la hauteur de nos sommets du Jura, puis au milieu de prairies couvertes des plus belles fleurs alpestres qui rappellent la riche flore des pentes méridionales du Splügen. C'est un des phénomènes remarquables des vallées latérales du Valais, que cette précocité d'un sol si élevé. A mon retour, un mois plus tard, j'ai vu moissonner les mêmes céréales sur les bords du lac de Neuchâtel. Dans le Valais, on récolte d'excellents vins à une hauteur supérieure à celle du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz. Ce soir, je verrai au-dessus de Zermatt, à 5000 pieds, des seigles jaunissants; et la cime la plus élevée du Jura neuchâtelois est à 4953 pieds au-dessus de la mer. Les météorologistes expliquent tant bien que mal ces différences.

Voici, sur les niveaux de végétation dans le massif du Mont-Rose, quelques chiffres encore, empruntés au grand ouvrage que viennent de publier sur cette chaîne MM. Schlagintweit de Berlin : La vigne prospère jusqu'à la limite de 2500 pieds; le chataignier jusqu'à 3100 pieds (un peu plus haut que le sol de la Chaux-de-Fonds), le noyer jusqu'à 3600 pieds, le cerisier jusqu'à 5000 pieds, hauteur qui n'est dépassée que par deux ou trois sommets du Jura. On trouve à Findelen des champs d'orge à 6200 pieds, le sapin s'arrête à 6400; le pin arole, dont la graine a la grosseur et le goût d'une noisette, monte à 7000. On a trouvé des touffes de rhododendrons et de genêvrier à 9000 pieds, limite des neiges éternelles dans cette chaîne, et des plantes phanérogames à plus de 11000 pieds sur des îlots rocheux au milieu des glaces. Quant aux cryptogames, partout où une roche sort de la neige, à quelque hauteur que ce soit, elle se couvre de mousses de diverses espèces, et une végétation assez rapide colore, en les envahissant, ces sommets qui seraient toujours ensevelis dans la glace, si la neige pouvait adhérer à leurs parois. Vous trouverez peut-être comme moi que ces chiffres n'ont rien de trop aride.

Une autre particularité de la partie de la vallée que nous parcourons maintenant, c'est, le long du sentier, un ruisseau coulant avec impétuosité dans un lit formé avec soin de larges pierres, et répandant ses eaux par de nombreux conduits sur les champs qui couvrent la pente, jusqu'au fond où bouillonne la Viège. Ces irrigations bien entendues contribuent sans doute à la fertilité de terres très inclinées, et les glaciers les alimentent d'autant mieux que le soleil est plus chaud, portant ainsi l'abondance dans ces champs qu'ils semblaient devoir dévaster. De beaux insectes brillent sur les fleurs et rivalisent avec elles par l'éclat de leurs riches teintes. J'avise une superbe *Lamia* dont les longues antennes, gracieusement recourbées en forme de lyre, font tressaillir mes souvenirs entomologiques. De nombreuses plantes d'*absynthe* me rappellent que c'est au Valais que le Val-de-Travers demanda, il y a quelque cinquante ans, les premières boutures de cette plante, maintenant cultivée sur une assez grande échelle. On en fait une liqueur fort connue; c'est l'une des industries florissantes de cette partie du canton de Neuchâtel. Je raconte ce fait à mon guide, en cueillant une tige de cette herbe, dont la senteur amère n'est pas sans agrément, et dont la liqueur corrige assez bien l'insipidité de l'eau de neige. Au dire de tous mes guides, c'est le meilleur rafraîchissement pour les courses alpestres.

C'est ici qu'apparaît le mieux la cime du Brűneckhorn. Comme un solitaire, blanchi loin du monde, en recueille pourtant les vagues bruits, le pic chenu semble se pencher pour apercevoir, par dessus la montagne qu'écharpe le sentier, les prés fleuris, les vertes forêts et les riants aspects de la vallée. C'est de ce pic que descend le glacier de Turtmann, qui domine et ferme la vallée de ce nom. Le torrent qui s'en échappe produit une belle cascade souvent visitée par les touristes. Nous apprenons en chemin que deux curés de la vallée ont tenté aujourd'hui la première ascension du Brüneckhorn (11800 pieds). J'ai su, au retour, qu'elle avait très-bien réussi. Si l'arête qui descend de notre côté n'était pas trop rapide pour fournir un passage, nous aurions pu apercevoir les courageux voyageurs, car ils arrivèrent au sommet au moment où nous contemplions cette pointe hardie.

A Galputran, un pont de bois unit deux parois perpendiculaires entre lesquelles la Viège gronde à une grande profondeur. A midi,

nous sommes à Saint-Nicolas, étape ordinaire. Dans la salle à manger de l'auberge, une dame anglaise attendait que ses chevaux fussent reposés; dès qu'elle m'aperçoit, elle me demande si j'ai vu monsieur son mari? Je me hâte de lui dire que j'ai rencontré deux messieurs qui me paraissaient cheminer fort heureusement. J'aurais pu ajouter, si Tőpffer ne l'avait déjà dit en pareille occurrence, que ces messieurs n'ayant pas répondu à ma salutation, il ne me restait aucun doute sur leur nationalité. « Eh bien, reprit la dame, l'un d'eux est monsieur mon mari. » Je fais alors la seule réponse possible à cette itérative information, en exprimant à cette dame les félicitations bien sincères que mérite un si heureux époux, et rassurée, elle entre gracieusement en conversation, quand arrivent quinze jeunes demoiselles conduites par l'excellent directeur de l'institut de Montmirail. Ces jeunes personnes arrivent de Zermatt, elles ont fait jusqu'à la neige l'ascension du Riffelberg, et me semblent plus intéressées que fatiguées d'une course assez forte pour une semblable caravane. Cet épisode, très agréable au promeneur solitaire, est encourageant pour les dames qui voudraient connaître les sites peut-être les plus remarquables des Alpes, et peut-être aussi du plus facile accès.

La vallée de Zermatt est riche en contrastes. Après avoir traversé les prés fleuris de Mattsand, où de nombreuses maisons sont semées au milieu d'une riante campagne, et ceux de Herbrigen, où la Viège coule tranquille dans un lit bordé de buissons et de fleurs, Randa présente un tableau plus sévère. Ce village est dominé par la pyramide étincelante du Weisshorn, qui doit son nom à la pureté de ses neiges. Cette blancheur est rendue plus frappante encore par le contraste d'un glacier inférieur, à la surface boueuse, d'où descendent, par un talus rapide, de continuels torrents d'eau jaunâtre et de pierres. On s'assied pour contempler cette cime d'un éclat virginal, qui semble si rapprochée et qui pourtant est à 10,000 pieds au-dessus du spectateur. Son vif éclat, sur un ciel fortement azuré, la rapproche à tous les yeux, comme ces pensées dont l'élévation confond les plus puissantes conceptions et dont le sens se révèle aux esprits les plus simples.

Le glacier du Weisshorn est tellement incliné (au moins 40 degrés), qu'à chaque instant on croirait le voir tomber comme une effroyable avalanche. Au moment où j'exprime cette crainte, mon

guide me raconte qu'en 1819, une partie considérable du glacier se détacha tout-à-coup. Elle fut précipitée avec tant de violence, que les maisons de Randa furent presque toutes renversées par le choc de l'air déplacé. Pour comprendre un tel effet produit par la seule pression de l'air, il faut savoir que, dans cette vallée, les maisons, de vingt à vingt-cinq pieds de face, reposent sur quatre ou six piliers assez élevés. Cet accident ne donne pas moins une grande idée de l'effet de pareils éboulements, puisque le village est construit à quelque distance de la Viège, sur le bord opposé à la montagne. Tout est, dans les Alpes, sur une échelle si grandiose, que l'expérience seule montre la puissance avec laquelle les lois qui régissent la matière peuvent s'y manifester.

Si nous détournons les yeux de ce majestueux spectacle, et la pensée de ces souvenirs terribles, c'est une idylle qui s'offre à nos regards. La rivière serpente au milieu d'une double bordure d'arbrisseaux, la prairie est couverte de fleurs, et de nombreux faneurs emportent sur leur dos des foins dont le parfum remplit la vallée. L'instrument qu'ils emploient a plus de poésie que notre char à échelles. C'est un cadre en bois, léger quoique solide, d'un pied de largeur et de quatre à six de longueur, terminé à chaque bout par un demi-cerceau mobile. Les deux arceaux sont liés ensemble par une corde qui embrasse la charge de fourrage; le cadre repose sur le dos, et l'on transporte ainsi sans peine des charges assez considérables de récoltes. Ces instruments sont de diverses grandeurs, appropriées à la force de celui qui doit s'en servir; j'en ai vu qui avaient à peine trois pieds de longueur et que maniaient très adroitement des enfants de sept à huit ans. Rien ne plait comme de voir une famille entière, apportant chacun, du grand-père à la plus petite fille, sa charge de cette herbe parfumée. Mais les chaumières misérables portent des traces multipliées d'une couleur locale qui les éloigne décidément trop des bergeries de Florian.

A quatre heures et demie le soleil disparaît, et quoique aux plus longs jours de l'année, nous ne le reverrons plus, tant sont élevées les chaînes qui nous dominent. Je regrette ses rayons vivifiants en arrivant à Tæsch, le plus grand et le dernier village avant Zermatt. C'est ici que sont, à 4000 pieds, les prairies les plus étendues, la plus large vallée et l'aspect le plus champêtre. Le curé nous offrit le vin le plus détestable dont j'aie jamais goûté. C'était du vi-

naigre trempé d'eau de glacier. Je me contentai de le payer fort cher, laissant au guide la tâche d'en avoir raison, tout en sentant s'évanouir mes regrets de n'avoir plus à me contenter de la seule hospitalité qu'on pût trouver ici il y a quelques années. Le curé de Tæsch est un des entrepreneurs de l'auberge que l'on construit sur le Riffelberg. Je fais des vœux bien sincères pour qu'il renouvelle son cellier.

Les prés fleuris qui entourent Tæsch et Zermatt sont séparés par une zone sauvage, d'où l'on commence à apercevoir quelques sommets de la chaîne du Mont-Rose, et surtout le Breithorn et les glaciers voisins. Au milieu de cette zone, on quitte la rive droite de la Viège, que l'on a suivie depuis Mattsand, en passant sur un pont remarquable par son élévation et par le bouillonnement furieux de la rivière. Nulle part le chemin n'a un aspect aussi désolé, mais cette impression est bientôt absorbée par l'apparition subite de la pyramide du Cervin. Dès que l'on a aperçu cette roche triangulaire, taillée au ciseau, qui, d'un seul jet, s'élance à 5000 pieds de sa base, l'œil ne peut plus rien voir d'autre, et la pensée est comme obsédée de tout le poids de cette masse qui, pour tout anéantir, semble n'avoir qu'à glisser du côté où elle penche. Un tel aspect se grave si profondément dans l'imagination, que la plus vague ressemblance en rappelle immédiatement le souvenir, et qu'il devient un point de comparaison involontaire pour l'appréciation de semblables beautés.

Le village de Zermatt n'est pas plus propre que les autres, mais il y a, à l'entrée, un excellent hôtel, où l'on trouve le plus confortable accueil. Un ancien conseiller d'Etat valaisan a eu l'heureuse idée de consacrer ses loisirs au bien-être des voyageurs, et de leur créer un séjour où l'on se délasse agréablement de ses courses, et où l'on voudrait demeurer plus longtemps.

A peine arrivé, je me place à une croisée du salon pour admirer encore *la montagne* éclairée des derniers reflets du soir. J'avais à peine tiré ma lunette de son étui, lorsqu'entre avec impétuosité un Anglais, qui me demande si je vois le drapeau. Ne sachant ce qu'il veut dire, je lui passe l'instrument et, tout glorieux, il me montre un chiffon qui flotte sur le Hőrnly, au pied du Cervin. Puis arrivent ses compagnons, un Anglais et deux Français. Ils viennent de voir le colosse de si près qu'ils en sont encore tout émus, et ils ont laissé un modeste guidon en souvenir de leur passage.

Enfin, il est temps de dîner. Ces messieurs doivent partir à trois heures pour Saas, et annoncent qu'ils se retireront à neuf heures. Mais je ne suis point fatigué, je ne dois partir le lendemain qu'à sept heures, les deux Anglais sont des plus aimables et des plus prévenants, les Français, deux Parisiens amateurs intelligents et pénétrés des Alpes qu'ils connaissent mieux que moi, et vous avouerez que c'est une chance trop rare pour ne pas en prolonger le plaisir. Aussi je conspire *in petto* contre leur décisiou, je surveille chaque regard vers la pendule, chaque point d'orgue dans la conversation, et grâces à l'abondance charmante de narrateurs qui content comme les Parisiens savent le faire ainsi qu'aux habitudes britanniques qui ne permettent de toaster le Cervin qu'avec les meilleurs crûs, nous arrivons à onze heures et demie, après un dîner aussi agréable que puissent le faire cinq personnes qui ne se connaissaient pas hier et qui ne se reverront plus. Après les adieux, je vais jeter un dernier regard vers la corne puissante qui se détache comme une masse noire sur un ciel étoilé, veillant aux portes de la vallée.

Connaissez-vous beaucoup de plaisirs comparables à celui qu'on éprouve quand, avec le projet d'un plaisir inconnu, on se lève dispos et léger et qu'on voit au-dessus de sa tête la coupole bleue où va monter le soleil, sans qu'aucun nuage menace les tableaux qu'il animera. Le voyageur a déposé quelques jours la monotonie de ses travaux ordinaires pour se retremper au contact d'une puissante nature; nul souci, nul ennui, nulle responsabilité ne le préoccupe, l'homme officiel est demeuré au logis avec le costume magistral, son vêtement léger ne recouvre plus qu'un libre enfant des montagnes. L'air est pur, les eaux fraîches, les prairies riantes, les monts sont majestueux, le ciel est beau! on sourit à la voix du guide qui crie que tout est prêt. Il a serré les provisions destinées à cette halte permise après cinq heures de marche, sur un sommet invisible encore et en face des merveilles de la création. Chateaubriand, dans une de ces heures où il n'entendait plus que la voix d'une expérience désabusée, disait que s'il avait la folie de croire au bonheur, il le placerait dans l'habitude; pour moi, je le placerais toujours dans l'espérance, et j'en reconnaîtrais quelques mouvements dans celle que fait naître une belle matinée de voyage. Y a-t-il rien qui ressemble plns à cet âge où tout est lumineux, riant,

parce que tout est nouveau, inconnu, coloré par une vive imagination; rien qui ressemble plus aux premiers pas dans la vie que les premiers pas du voyageur?

Pardonnez-moi le détail de ces impressions naïves et peut-être vulgaires; mais j'en étais si rempli en partant pour le Riffel, que j'arrivai au milieu d'un bois tapissé de roses des Alpes, sans avoir encore rien vu. C'est autant que vous gagnez. Avant de vous être mis en route, vous faites déjà une première halte au milieu de ce bois, rouge à un quart de lieue à la ronde, comme l'est chez nous un beau champ d'esparcette au mois de juin. Croyez-vous que ce splendide tapis étendu à l'ombre d'un bois d'arbres divers, où mille oiseaux gazouillent en sautillant sur des buissons chargés de baies brillantes, fût bien fait pour étouffer ces voix intérieures qui me faisaient entendre, au départ, comme un concert d'allégresse? Croyez-vous que le Cervin que j'aperçois tout-à-coup se dressant entre deux beaux mélèzes, fût propre à rabaisser vers la terre des pensées si disposées à prendre leur vol sur l'aile du souvenir ou sur celle de l'espérance?

Assis sur des granits moussus, nous formons ou plutôt nous entendons le plan de la course. Je dis *nous*, parce que, à mon départ de l'hôtel, un jeune homme, blond Germain de seize ans, échappé pour quelques jours à l'aile maternelle, me demanda de se placer sous ma garde pour la journée. — Le sens de la nature s'éveille plus tard qu'on ne le pense et ne s'éveille pas toujours; si un voyage de montagnes est pour l'enfant un utile plaisir, il n'est pas encore un enseignement salutaire ni la source d'émotions bien douces ou bien profondes. J'eus l'occasion de m'en convaincre.

Le sentier qui du bois conduit au plateau du Riffel, n'a rien de remarquable qu'une belle verdure autour de quelques chalets, entretenue par la fonte des neiges dont l'alpe est encore couverte en beaucoup d'endroits. C'est sur ce plateau qu'on bâtit un hôtel. On aperçoit déjà d'ici tous les sommets du Mont-Rose, et si cette vue est bien inférieure à celle du point culminant où nous allons, cependant elle donne déjà une grande idée de l'amphithéâtre formé par cette chaîne. La maison, presque tout en bois, a été ébauchée au bas d'une rampe longue et rapide qui conduit au Riffel par un autre côté, car ici, il n'y a plus de bois, ou du moins de forêts.

Puisque je vous parle de cet hôtel, je veux, pour n'y plus revenir, vous dire ce que nous avons vu en redescendant le Riffel. Figu-

rez-vous une côte d'une lieue, sillonnée par un sentier rapide, sur lequel sont échelonnés, à cinquante pas de distance, une centaine d'hommes se passant l'un à l'autre les pièces de bois déjà préparées qui composeront le bâtiment. Si les pièces sont plus grosses, ils se mettent deux ou trois pour les porter. C'est ainsi que ce bâtiment, élaboré dans la belle forêt de mélèzes que nous voyons à nos pieds, monte pièce à pièce cette échelle humaine, pour former en haut, dans quelques jours, un chalet d'assez belle apparence. Nous fûmes longtemps intéressés par cette manœuvre intelligente. On admire, souvent sans les comprendre, les travaux des fourmis et leur incessante activité, ici les fourmis étaient de robustes pâtres. Ces hommes reçoivent deux francs. Les ruisseaux de sueur tombant de leurs visages disent assez qu'au bout de la journée ils les auront bien gagnés. Peut-être des efforts qui ne se prolongent jamais au-delà d'une centaine de pas et sont toujours suivis d'un instant de repos, fatiguent-ils moins qu'un effort moindre mais continu. Cette méthode doit aussi accélérer le travail, tout en ménageant les forces, car les poutres parties du chantier, passent sans arrêt d'épaule en épaule, et parviennent en haut presque aussi vite qu'un touriste ordinaire. J'avais plaisir à voir cette chaîne vivante. Les hommes se réunissent si souvent pour détruire, que j'étais touché de cette régulière et patiente activité de tant d'êtres occupés à édifier un asile de plus à ceux qui, souvent pour fuir les ruines humaines, vont observer une nature « toujours agissante et jamais agitée. »

Il y a deux manières de se rendre du Riffel au Gőrnergrat, point culminant : cette course, d'environ deux heures, peut se faire en suivant le plateau et en s'élevant avec lui ; mais ce chemin est monotone, et d'ailleurs il y avait encore trop de neige. Le guide, poussant à droite, nous fit contourner le pic qui domine l'immense glacier du Gőrner. Ce sentier, bien tracé, permet de découvrir successivement tous les détails du tableau, qui s'agrandit et se diversifie à mesure que l'on s'élève.

Après une heure de marche, nous arrivons au pied du Riffelhorn, cône régulier de quelques cents pieds de haut. Si nous avions le temps, nous monterions sur ce sommet isolé, d'où la vue doit être assez belle, mais il faut avancer ; arrivés au but, il nous paraîtra comme une colline bien au-dessous de nous.

C'est ici que nous faisons notre seconde halte, sur un gazon d'une finesse extraordinaire. Le tapis qui couvre le sol n'est formé que de plantes si petites qu'on devrait les regarder à la loupe. On dirait des mousses les plus délicates, mais c'est bien du gazon. De distance en distance, quelques fleurs élèvent leur gracieuse tige; elles me sont inconnues, et à voir leur variété, je me doute que ces lieux doivent être chers aux botanistes. On m'a dit en effet que sous ce rapport le Riffel était célèbre comme le Creux-du-Vent dans le Jura. La vallée de Saint-Nicolas à Zermatt est déjà signalée par Albert de Haller comme très riche en plantes rares.

Pendant notre halte, nous apercevons un grand nombre de creux semblables à ceux qu'on voit dans une garenne; ce sont les ouvertures des terriers de marmottes, encore assez abondantes dans ces lieux. Malgré notre désir, nous ne pûmes en apercevoir aucune, la neige venait à peine de quitter leurs habitations, et peut-être étaient-elles encore engourdies. J'ai entendu plusieurs fois leur cri aigu qui, vers le soir, semble la plainte sauvage des monts arides où elles s'établissent. J'aurais voulu voir dans leur vie naturelle ces intéressants animaux qui vivent si loin de l'homme et se laissent pourtant si facilement apprivoiser. La chair des marmottes est très bonne, surtout au commencement de l'hiver lorsqu'elles sont encore pourvues de cette graisse abondante destinée à entretenir la vie presque végétative qui est leur existence dans cette saison. Aussi leur fait-on une chasse d'autant plus meurtrière qu'elle n'est ni dangereuse ni difficile. Quand, aux premiers froids, les marmottes sont engourdies, on creuse dans le lieu bien connu de leur retraite; on les trouve au gîte sans que le bruit de la bêche ait pu les réveiller, et on enlève ainsi des familles entières. On peut prévoir le moment où cet animal si curieux à rencontrer, avec ses mœurs sociales, sur la limite des glaciers, aura entièrement disparu. Déjà le bouquetin n'existe plus, dit-on, que dans une seule vallée des Alpes occidentales, celle de Courmayeur, et le grand-conseil des Grisons pense à interdire la chasse aux chamois pendant plusieurs années, afin que l'espèce n'en disparaisse pas des Alpes rhétiennes. N'est-il pas fâcheux que les lieux inhabités au moins ne gardent pas les animaux qui en faisaient la vie et le caractère?

La dernière partie de la course est la plus difficile. La neige étant déjà ramollie par le soleil, nous suivons la crête de la montagne

où elle a disparu, le long d'une moraine continue qui couronne la pente escarpée, descendant à la mer de glace à douze ou quinze cents pieds de profondeur. Il y a bien ici quelque danger, plus trace de sentier; le moindre faux pas vous précipiterait en bas cet abîme. Je confie mon jeune compagnon au guide et je prends la tête de la petite caravane, tantôt escaladant des rocs amoncelés, tantôt traversant de petits plateaux où la neige, dont la surface seule a été durcie pendant la nuit, ne peut pas toujours nous porter. Ce sont alors des précautions assez drôles et souvent inutiles pour marcher légèrement et ne pas rompre cette croûte mince, dont la résistance nous empêche seule d'enfoncer jusqu'au milieu du corps. A chaque instant l'un de nous disparaît comme dans une crevasse, et les efforts à faire pour reprendre pied sur la neige nous retardent beaucoup. Puis chaque pointe nouvelle, que nous prenons pour le sommet, remplacée toujours par une autre pointe qui ne l'est pas encore, irrite notre impatience, mais nous fait d'autant mieux apprécier le moment *ubi terra defuit.* Ce sommet est encore entouré de neige à demi-lieue à la ronde, mais la cime elle-même en est débarrassée, et nous y trouvons un espace de trente pieds couvert de nombreuses pierres plates que le soleil a chauffées, et sur lesquelles nous séchons nos pieds. Au départ nous ne manquons pas de faire une petite pyramide de ces schistes verts d'un beau grain, en souvenir des heures que nous avons passées là haut.

Le Riffelberg, dont le plus haut sommet porte différents noms, en particulier celui de Gőrnergrat, s'élève à peu près à 9500 pieds, d'après l'estimation approximative qu'a bien voulu me donner M. G. Studer. Entièrement isolé au centre de l'enceinte presque circulaire formée par la chaîne du Mont-Rose du côté de la Suisse, le Riffel semble placé comme un observatoire d'où le spectateur ne perd aucun des détails du tableau. Si nous adoptons le sens donné par quelques voyageurs au mot *Rose*, et que nous en fassions un substantif, le Riffelberg serait le cœur de cette rose immense dont les pétales seraient les blancs sommets d'alentour, et la tige, la chaîne des Mischabel, d'où se détachent les brillants boutons du Brűneckhorn et du Weisshorn, et qui semble d'ici se relier aux Alpes bernoises, comme à la branche qui porte cette merveilleuse couronne. Au Gőrnergrat on est séduit par cette hypothèse grammaticale, qui a pour elle de très graves autorités. Un de mes amis

prétend avoir vu du val d'Anzasca, la montagne couverte, au milieu du jour, d'une teinte rosée qui a pu lui faire donner son nom, dont l'origine latine atteste qu'il vient d'Italie et se rapporte aux aspects italiens du massif. J'avoue que ce sens ne me paraît avoir aucune valeur, quoiqu'il soit le plus naturel. Chacun sait que tous les sommets des Alpes se colorent souvent au lever et au coucher du soleil, que le degré de coloration dépend de circonstances météorologiques, et personne n'a prétendu que le Mont-Rose fût plus souvent coloré que les autres. La probité philologique m'oblige à ajouter une autre étymologie possible : le mot *ros*, qui s'est conservé dans les langues celtique et gaëlique signifie, *promontoire*, et s'appliquerait aussi bien aux saillies verticales qui s'élèvent dans les airs, qu'à celles qui s'avancent dans les eaux. *Ros* serait donc en celtique le correspondant du *Horn* allemand. Pour moi, je ne crois guère au celtique et je m'en tiens à la rose.

Je commence donc par la tige. Dans le lointain, blanchissent à l'horizon les cimes bernoises du Doldenhorn, de la Blumlis-alp (encore une fleur) et du Bietschhorn au-dessus de la coupure formée par la vallée de la Viège. Puis la chaîne des Mischabel, formée surtout de quatre crêtes pyramidales dont l'une, le Dôme, a 14,040 pieds. C'est la plus haute cime qui appartienne entièrement à la Suisse. Quelques pointes élevées lient les Mischabel au groupe du Mont-Rose proprement dit, et en particulier la cime de Jazzi dominant une longue crête neigeuse, d'où descend l'un des affluents du glacier qui s'étale à nos pieds. C'est là qu'est l'ancien passage de la Porte-Blanche, qui paraît avoir été assez fréquenté dans les siècles passés. Les habitants de Zermatt n'y passent plus guère que pour aller en pélerinage à Macugnaca ; ils pensent alors que la fin bénira les moyens. MM. Schlagintweit ont fait ce passage, qui s'élève à 11,138. C'est ainsi le col le plus élevé que l'on ait franchi dans les Alpes. La descente sur la vallée de Saas offre de très grandes difficultés. Le Mont-Rose proprement dit, c'est-à-dire la montagne la plus élevée de la chaîne, est une masse large, arrondie, élevant sur ses flancs de nombreuses pointes rocheuses, entre lesquelles descend le second grand affluent dn glacier. Au sommet, la montagne porte deux petits cônes, dont l'un à notre droite s'élève à 14,284 pieds; mais, à la vue, rien ne fait supposer ce sommet plus élevé que les autres. Entre cette montagne et le Cervin,

on remarque surtout le Lysskamm (13,924), les deux pointes blanches des jumeaux, Castor et Pollux (12,644), le Breithorn (12,766) avec ses quatre dents rocheuses, le petit Cervin (12,012) et d'autres moins élevées. A droite du petit Cervin, je jette un coup-d'œil d'envie sur le passage du Théodule, par lequel je comptais passer en Italie; aucun guide ne veut m'accompagner à cause de la grande quantité de neiges tombées au printemps, qui ne sont pas encore assez diminuées. D'ici on suit chaque détail du passage, et rien ne semble plus facile pour qui ne saurait pas quels dangers recouvre ce manteau de neige si blanc et si pur.

Les montagnes, chacun le sait et chacun s'en étonne, paraissent d'autant plus hautes que le point d'où on les contemple est lui-même plus élevé, pourvu toutefois que l'observateur n'arrive pas à leur niveau. Les 4500 pieds dont nous nous sommes élevés depuis Zermatt me semblent avoir grandi d'autant le Cervin qui hier, du fond de la vallée, me frappait déjà par sa majestueuse hardiesse. Les cimes voisines s'abaissent à ses côtés, ensorte que par sa forme élancée, son isolement et l'absence de neige qui ne peut adhérer à ses parois escarpées, il semble encore le roi de la chaîne, et les nombreux et puissants sommets qui l'entourent ne servent qu'à le grandir. Du reste, mesurant 13,853 pieds, il ne reste que de trois à quatre cents pieds inférieur aux plus hautes sommités. Le Cervin forme le trait saillant du panorama et ce qui le distingue le mieux de toute autre vue semblable. Pourtant on admire encore la Dent Blanche (13,425), le Gabelhorn, le Rothhorn, le Weisshorn et le Brüneckhorn, que je vous ai déjà nommés. Voilà l'encadrement du tableau : une vingtaine de sommets de 12 à 14,000 pieds dessinent une enceinte dont les points les plus éloignés sont à peine à quatre lieues en ligne directe, reliés par un grand nombre de dentelures moins élevées, sorte de muraille crénelée dont les grands pics forment les tours ; une vingtaine de glaciers distincts, variés de formes, d'étendue et d'éclat, dont la moitié viennent se réunir à la mer de glace qui entoure de trois côtés notre signal rocheux. Ce sommet lui-même est taillé à pic au-dessus de cette mer, tellement qu'une pierre jetée sans effort tombe sur la glace à deux mille pieds de profondeur. Des lacs dont l'un, le Górner-see, est assez considérable, creusés sur la surface du grand glacier, rehaussent la blancheur de la neige de leurs teintes fortement azu-

rées, les uns se versant dans de larges crevasses et formant des cascades dont le mugissement lointain rompt le silence du glacier comme une respiration régulière ; des avalanches tourbillonnant avec rapidité le long des pentes de neige en faisant entendre les éclats d'un bruyant tonnerre; un ciel dont la teinte paraît encore plus intense au-dessus de ces blancheurs éblouissantes, et le soleil dardant des flots de lumière sur ces splendeurs glacées : voilà ce que nous avons vu pendant deux heures d'une contemplation sans égale, voilà ce que je ne puis que vous esquisser d'un pâle crayon, voilà ce qu'on ne trouve que rarement dans des conditions si favorables, une de ces scènes accablantes sans doute par leur majesté et leur grandeur, mais, plus que toutes, propres à pénétrer d'une reconnaissance attendrie celui qui a pu les contempler.

Le pic sur lequel nous sommes, est encore couvert de neige, et ses gradins nous cachent la vallée de la Viège avec les villages qu'elle renferme ; on ne voit donc absolument que de la neige ou de la glace; nulle habitation, nulle verdure, aucun bruit de vie ne se fait remaquer ; il semble que par un puissant enchantement le monde s'est fermé autour de nous. C'est ainsi que le Tasse entoure d'une ceinture de sommets blanchis le voluptueux séjour d'Armide; mais quelque brillante que fût l'imagination du poète qui mêlait dans ses descriptions les magnificences de Naples, séjour délicieux d'un douloureux exil, avec les souvenirs du Mont-Rose qu'il avait admiré du pied des Apennins, le spectacle dont nous jouissions nous semblait au-dessus de ses peintures. Il n'était pas besoin d'une autre enchanteresse que cette admirable nature éternellement jeune et éternellement belle. On se surprenait à soupirer quelquefois après le repos majestueux de cette pure création, si près semble-t-il, de Celui qui posa les fondements des montagnes ; on aurait voulu y dresser aussi sa tente, et ne plus redescendre aux bruits du monde et à ses misères. Images de l'infini en grandeur, en élévation, en beauté, quelles délices de se plonger dans vos profondeurs, de se perdre par la pensée dans cet azur sans bornes, au milieu de cette enceinte dont les colonnes gigantesques semblent soutenir le ciel et en marquer les contours.

Il y a toujours, dans les jugements de l'homme, quelque chose de relatif: il ne peut se séparer de ses souvenirs. Après avoir surmonté l'accablement plein de charme que produit d'abord un tel

tableau, on le compare involontairement avec d'autres. Le premier qui s'est présenté à moi est celui du Mont-Blanc. Visité depuis un siècle par un nombre toujours croissant de voyageurs , sa gloire semble aussi inébranlable que la large base sur laquelle il repose. Je n'essaierai pas d'y toucher. Ce colosse s'élève au-dessus de sa chaîne comme Achille au milieu des héros grecs, il concentre sur lui seul les regards et l'admiration ; c'est le monarque absolu d'un grand empire, dont l'autorité est incontestable et incontestée, et tous s'abaissent naturellement devant lui. Mais ne manque-t-il pas quelque chose à cet imposant tableau, la variété ? Ne se lasse-t-on pas plus facilement d'une contemplation qui ne s'adresse qu'à un seul objet, quelle qu'en soit la grandeur ou la beauté? Si j osais poursuivre l'image qui se présenta à moi sur le Gőrner , je dirais que le Mont-Rose est plutôt un roi constitutionnel entouré de ses ministres. Lequel règne, lequel gouverne? M. Thiers lui-même aurait peine à prononcer. Est-ce le Mont-Rose? il est le plus élevé. Est-ce le Cervin? il est le plus fier et le plus hardi. Est-ce le Lysskamm? il a les neiges les plus blanches et le plus vaste glacier. Est-ce le Breithorn? sa masse est la plus puissante. Est-ce....? mais je n'en finirais pas. Et puis ce roi changera aussi souvent de ministre qu'un autre : ce sera, au gré du soleil, des nuages et de nos caprices, tantôt l'une, tantôt l'autre des cimes que je vous ai nommées, d'autres peut-être, car j'en ai passé. Pour moi, qui ai mon siége de cailloux au parlement des touristes, je trouve que le Mont Rose, dont la petite calotte rocheuse s'élève un peu au-dessus des autres, a bien la modeste apparence et le sans qu'il y paraisse d'un roi constitutionnel, et que le Cervin, glorieux ministre, tient sans conteste le sceptre en son nom. Mais la gloire spéciale du Mont-Rose consiste dans cette réunion même de cimes si élevées, que de Saussure avait déjà signalée comme un trait distinctif de cette chaîne; elle lui donne à mon avis, une supériorité réelle sur les autres chaînes des Alpes, et le temps n'est pas éloigné, je crois, où l'on trouvera autant de voyageurs à Zermatt et à Saas qu'à Chamouni.

Le Cervin qui, par sa forme et sa position, ferait un si bel observatoire, étant absolument inaccessible, on cherche du regard le chemin qui pourrait conduire au sommet le plus élevé du Mont-Rose. D'ici, rien ne semble plus facile que de gravir la pente de neige qui en couvre les flancs peu escarpés ; car de loin on ne

distingue ni les aspérités ni les abîmes qui accidentent ces surfaces brillantes. Malgré ces obstacles l'ascension a été tentée.

Ici, comme au Mont-Blanc, de Saussure a ouvert la voie. Nous trouvons dans ses ouvrages, aussi admirables par leur simplicité que par leur intérêt scientifique, le récit d'une course autour du Mont-Rose commencée à Macugnaga, au pied du Monte-Moro, et terminée par le passage du Col de Saint-Théodule, où l'on ne veut pas me conduire à pied le 13 juillet, et où il passa sans trop de peine avec des mulets au mois d'août 1789. Il fut très-frappé de l'aspect du Mont-Rose vu du côté italien; puis il cite deux faits curieux: d'abord que les villages environnant immédiatement le Mont-Rose au midi, sont allemands, quoique plusieurs portent des noms italiens; de Saussure l'explique par des émigrations de Valaisans, remontant à des époques assez reculées. Le second fait est le grand nombre de mines d'or que renferment les montagnes aboutissant au Mont-Rose au midi. Il a vu aussi une mine d'argent et plusieurs de cuivre. J'ai lu quelque part que Pline cite un arrêt du sénat de Rome, défendant d'employer plus de cinq mille esclaves dans les mines du Mont-Rose. C'est probablement à cause de ces mines d'or du revers méridional, que des habitants de Zermatt ont voulu exploiter un minerai brillant qu'ils prenaient pour de l'or, et qui n'en contenait qu'une quantité presque nulle. Plusieurs y ont dépensé tout leur avoir.

Sur le haut du passage de Saint-Théodule, à 10,416 pieds d'élévation, de Saussure a trouvé une redoute de pierres sèches solidement assises, avec des meurtrières pour les mousquets. Il en avait déjà vu une à l'entrée du glacier. Il paraît, dit-il, qu'elles furent construites il y a deux ou trois siècles par les habitants de la vallée d'Aoste pour se défendre des incursions valaisanes. « Ce sont » vraisemblablement, ajoute-t-il, les ouvrages de fortification les » plus élevés de notre planète. Mais pourquoi faut-il que les hom- » mes n'aient érigé dans ces hautes régions un ouvrage aussi du- » rable que pour y laisser un monument de leur haine et de leurs » passions destructives. » J'ajoute avec plaisir qu'une construction plus pacifique et plus utile s'élève maintenant près du sommet du col, c'est une maisonnette de pierre, abritée contre une rampe de rochers, et destinée à servir d'abri aux voyageurs forcés de s'arrêter par la fatigue ou le mauvais temps.

Dernièrement un illustre vieillard, que les sciences viennent de perdre, a tenté le passage sans succès mais non pas sans honneur. Après avoir assisté à la réunion annuelle des sciences naturelles à Sion, en juillet 1852, Léopold de Buch partit pour Zermatt avec quelques naturalistes de sa connaissance. Avant de quitter ce village, il témoigna le désir d'aller voir de près les névés du Théodule, un des rares sites des Alpes qu'il n'eût pas encore visités. La neige étant encore trop épaisse, et le temps peu favorable, on lui déconseilla l'aventure: ses compagnons firent leurs préparatifs de départ. De son côté, L. de Buch se prépare à faire sa course; selon son habitude il n'accepte point de guide. Heureusement l'hôte de Zermatt, témoin des instances inutiles faites au vieil académicien pour le détourner de son projet, et qui connaissait les dangers de l'entreprise, donna ordre à un guide de partir en avant, de veiller sur M. de Buch sans qu'il puisse s'en douter et de lui prêter secours lorsque cela serait nécessaire. L'intrépide octogénaire se trouvant arrêté par de grandes difficultés à une certaine hauteur dans le glacier, veut passer sur l'arête rocheuse qui le borde, et après bien des efforts et plusieurs chutes il y parvient; mais sur l'arête, il rencontre bientôt des obstacles infranchissables, il faut revenir sur la glace, et comme un passage est toujours plus difficile à faire en descendant qu'en montant, ce sont des peines plus grandes, des chutes plus nombreuses. Alors le guide se présente comme s'il arrivait du Théodule. Interrogé sur l'état du glacier, il en fait une description des plus décourageantes, raconte tous les prétendus dangers auxquels il a échappé, et refuse d'accompagner M. de Buch qui lui demande de l'y conduire. Le naturaliste, qui n'a jamais reculé que devant l'impossible, est au contraire aiguillonné par la pensée que quelqu'un a passé avant lui. Il se remet seul en chemin. La course devient de plus en plus pénible; enfin, abîmé de fatigue, les mains en sang, les vêtements déchirés, il fait un dernier effort pour appeler le montagnard qui, tout en feignant de se diriger vers Zermatt, ne l'avait pas perdu de vue. Ils arrivèrent sans accident à l'hôtel. Ce fut la dernière course de montagnes de M. de Buch, dont la mémoire intéresse la Suisse à plus d'un titre, et particulièrement Neuchâtel.

Berlinois de naissance, Léopold de Buch passa, je crois, quelque temps à Genève, chez M. Töpffer le père, artiste réputé, qui fut

frappé du talent du jeune naturaliste pour le dessin. En voyant le premier arbre qu'il crayonna, il ne pouvait croire que ce fût son coup d'essai. Après avoir fait des études dans la célèbre école des mines de Freyberg en Saxe, dont Werner était directeur, M. de Buch fut envoyé, jeune encore, à Neuchâtel, pour y faire des recherches sur la houille. Il vit tout de suite qu'il n'y en avait point dans le pays, et qu'à part un gisement de gypse très peu considérable près de Boudry, il n'y avait aucune exploitation de ce genre à entreprendre. Pendant le séjour de plusieurs années qu'il fit à Neuchâtel, M. de Buch étudia le Jura, il y découvrit plusieurs phénomènes encore inobservés, et dans ses loisirs détermina et étiqueta de sa propre main toutes les pierres du musée minéralogique de la ville. Le naturaliste Dolomieu passant à Neuchâtel demanda à M. le professeur Meuron de lui faire connaître quelques naturalistes avec lesquels il pût entrer en relation. Le professeur avoua avec quelque regret qu'il n'en connaissait point, mais, ajouta-t-il, il y a ici un jeune élève des mines, venu d'Allemagne. Le voyageur fit la grimace et accepta le pis aller; mais, dans une de leurs courses, M. de Buch lui expliqua le Jura tel qu'il l'avait observé, d'une manière si remarquable, que Dolomieu le reconnut pour son maître, et lui donna en témoignage son marteau de géologue, que de Buch rapporta à Neuchâtel comme un légitime trophée. — Son érudition n'était pas moins remarquable. En voici un trait conservé par la tradition : M. Gaudot, qui avait aussi voyagé, et dont la conversation variée était appréciée à Neuchâtel, s'était épris de la Chine depuis plusieurs années. La *Fleur du milieu* était devenue le seul objet de ses lectures et presque son seul sujet de conversation. Un soir qu'il traitait son thème favori dans un salon, le jeune Prussien réfuta quelques-unes de ses assertions, et développa amplement le point historique contesté avec un luxe de noms propres chinois inouï, et en citant ses sources avec tant d'à-propos, que M. Gaudot, d'abord étonné de l'audace de ce jeune contradicteur, mais bientôt effrayé de son érudition, prend la porte et ne reparaît plus. M. de Buch se tournant vers les auditeurs de cette conversation, leur dit en souriant : je pense, messieurs, que M. Gaudot ne vous parlera plus de la Chine. L'histoire de la Chine n'avait pourtant pas été un objet spécial des études de M. de Buch. — Les circonstances de la mort de ce savant sont fort singulières. Au

printemps 1853, il était au lit, malade de la goutte, à un second étage à Berlin. Au 1er étage de la maison, il n'y avait personne qu'une servante, qui reçut la visite de son fiancé. Celui-ci, voyant que les maîtres étaient absents, demanda à la servante de lui faire voir les appartements. Pour cela, elle lui fait ôter sa chaussure, ensorte que cette visite avait lieu sans bruit. En entrant dans une des chambres, ils aperçoivent des voleurs entrain de dévaliser l'appartement. La servante se retire sans hésiter, ferme la porte à clef, et se plaçant à la croisée d'une autre pièce, crie: *Au voleur!* ce qui attire la foule dans la maison, et les voleurs furent pris. Mais Léopold de Buch entendant le bruit de cette foule, pense que le feu est à la maison, il se lève avec rapidité, la goutte remonte, et il meurt quelques moments après. Il avait près de quatre-vingts ans.

De Saussure n'a point tenté l'ascension du Mont-Rose; cependant il avait dû se préoccuper de cette idée, lui qui le premier était parvenu au sommet du Mont-Blanc. Nous voyons en effet, dans le récit de la course que j'ai rappelée, qu'il croyait l'ascension plus facile du côté italien. C'est peut-être à cause de cela que les premières ascensions ont été tentées par là. Un habitant de Gressonnay, nommé Zumstein, parvint le premier, je crois en 1822, au sommet de l'une des deux petites pyramides qui dominent le Mont-Rose, et qui, d'après ses mesures, aurait 14,160 pieds. Il fut plusieurs fois accompagné dans ses courses par MM. Vincent et de Welden. Ce dernier a décrit les courses de Zumstein et a donné des noms à plusieurs des sommets de la chaîne, en particulier celui de Cime de Zumstein, au sommet sur lequel celui-ci était arrivé le premier; cependant ce sommet est plus ordinairement nommé le Nordend.

En 1847, MM. Ordinaire et Puiseux de Besançon arrivèrent au col entre le Nordend et la plus haute cime, à 346 pieds du sommet. En 1848, M. le professeur Ulrich de Zurich ne put pas non plus s'élever davantage. En 1849, MM. Ulrich et G. Studer firent la même course. M. Studer, préfet de Berne, m'a dit qu'à leur arrivée au col, il s'était élevé un vent si froid et si fort, que le guide principal n'avait pas voulu continuer. On ne pouvait tenir en main les instruments nécessaires, surtout dans la dernière partie de l'ascension. Les guides Maduz et Matthias, de Taugwald, partis seuls, parvinrent pour la première fois au sommet en 1848.

Une autre ascension, couronnée aussi de succès, fut celle de MM. Schlagintweit de Berlin, qui viennent de publier un ouvrage et des cartes géologiques remarquables sur le Mont-Rose. Partis de Zermatt le 21 août 1851, ils ne parvinrent le premier jour qu'à un lieu appelé les Gadmen, sur le bord du grand glacier de Gőrner, presqu'immédiatement au-dessous du sommet où nous sommes arrêtés. Arrivés de bonne heure, ils purent encore faire des observations météorologiques. Après une nuit peu confortablement passée, pendant laquelle ils se réchauffèrent en brûlant quelques buissons de genèvriers qui croissaient là, ils se mirent en route le 22 à quatre heures du matin, traversèrent facilement le bras du glacier descendant de la Porte-Blanche, et arrivèrent sur un sol difficile, couvert de débris d'avalanches jusqu'au névé du glacier. A dix heures, ils parvinrent au col entre le Nordend et le sommet. La pyramide de 346 pieds qui restait à escalader est formée d'un schiste micacé peu rugueux et très glissant, sur lequel la neige ne peut adhérer, à cause de l'inclinaison trop rapide. L'humidité coulant sur la roche avait formé en se congelant une croûte qu'il fallait rompre à chaque pas pour trouver un point d'appui: souvent les hardis voyageurs devaient enfoncer leurs ciseaux dans les fissures pour s'en faire des échelons. Les 346 pieds leur coûtèrent au moins deux heures des plus pénibles efforts. Ils trouvèrent le sommet divisé en deux petites pointes qui semblent d'abord d'égale hauteur: mais en y regardant mieux, ils virent que celle de l'ouest sur laquelle ils étaient, pouvait avoir vingt-deux pieds de moins que l'autre, sur laquelle ils ne purent arriver. La pointe sur laquelle ils parvinrent est une arête étroite de quelques mètres carrés, un peu moins roide du côté opposé à celui par où ils étaient montés. A leur arrivée, à midi, le thermomètre marquait — 5°. Ces messieurs restèrent une demi-heure au sommet sans ressentir aucun inconvénient de la rareté de l'air. Le panorama qu'ils embrassaient du regard était limité par l'Apennin, le Mont-Blanc, les Alpes bernoises et les Alpes rhétiennes. Ils furent frappés de voir combien les Alpes étaient plus neigées au nord qu'au midi ; la chaîne du Mont-Blanc et des Alpes bernoises ne laissait apercevoir que des frimas, tandis qu'au sud la verdure des alpages et des bois l'emportait sur les névés. On n'apercevait distinctement aucune autre vallée que celles du Gőrner et de Macugnaga,

au pied même du Mont-Rose, les autres étaient cachées par des montagnes. Celle de Macugnaga, ainsi que les plaines de la Lombardie et du Piémont, produisent un bel effet. Les neiges s'étant un peu ramollies, on prit pour descendre un autre chemin, du côté du Gőrner-see, par le troisième affluent du grand glacier. Ils arrivèrent sur un îlot rocheux où ils trouvèrent quelques plantes phanérogames à 11,462 pieds. Mais ce chemin est beaucoup plus pénible, et les voyageurs conseillent de ne pas le suivre. Enfin ils arrivèrent à sept heures à leur gîte des Gadmen avec leurs trois guides. Ils étaient le lendemain de bonne heure à Zermatt.

L'ascension des deux colosses rivaux se fait dans des conditions bien différentes. On ne peut aller au Mont-Blanc qu'avec un grand nombre de guides et de porteurs, et la quantité des objets à transporter avec soi est si considérable, en se contentant même de ce que le tarif officiel envisage comme nécessaire, que c'est une expédition fort coûteuse: tandis que nous voyons une ascension faite au Mont-Rose avec trois guides, quoiqu'il ait fallu passer deux nuits sur le glacier, que la route ne fût pas connue et qu'elle présentât, soit en montant, soit en descendant, de sérieuses difficultés. Le récit de MM. Schlagintweit fait supposer que le tableau qui s'offre au spectateur sur le Mont-Rose, est plus distinct et plus varié que celui du Mont-Blanc. Du reste le voyageur Smith qui fit il y a quelques années l'ascension du Mont-Blanc, pour la raconter à Londres en séances publiques, dit que la vue de cette illustre cime ne vaut pas celle du Righi.

Cette année même (1854) a vu s'accomplir trois ascensions du Mont-Rose par des voyageurs anglais. Le 1er sept., M. Bird arriva à 100 pieds du sommet; ses compagnons, trois messieurs Smith, arrivèrent jusqu'au haut. L'un d'eux y laissa sa chemise comme drapeau commémoratif. Le 8 septembre M. Kennedy, professeur au collége de Cambridge, étant arrivé à soixante pieds de la cime sans trouver d'issue, ses guides montèrent pour reconnaître le chemin et réussirent; mais lorsqu'ils revinrent, au bout de trois-quarts d'heure, leur homme était si engourdi par le froid, qu'il fallut redescendre rapidement. Le lundi suivant, 11 septembre, il renouvela sa tentative, et réussit à placer un mouchoir rouge à côté de la chemise de M. Smith. Son récit présente peu de choses nouvelles; l'auteur paraît ignorer la plupart des ascensions antérieures. Le

cône est toujours la grande épine de cette ascension, qui du reste est moins longue et moins pénible que celle du Mont-Blanc : depuis l'auberge du Riffel elle peut s'effectuer maintenant en quinze à seize heures, c'est-à-dire en un jour. Mais le dernier cône présente des difficultés plus grandes qu'aucune de celles du Mont-Blanc. Le panorama a paru magnifique à M. Kennedy : les plaines italiennes étaient couvertes de vapeurs flottantes du plus remarquable effet, et il pouvait suivre le cours de l'Anza jusqu'à son embouchure dans le lac Majeur. Le voyageur semble craindre que le sommet, composé non d'une roche homogène mais de masses de formations diverses réunies comme par un ciment, ne finisse par se désagréger. Je pense qu'il ne faut pas trop s'en tourmenter, et qu'on peut dire avec Louis XV : Cela durera bien autant que nous. Du reste, le professeur anglais paraît enchanté du Mont-Rose et tout prêt à lui donner la palme, quand même il n'aurait pas « son admirable Matterhorn » (le Cervin). Il conseille de gravir le Mont-Rose préférablement au Mont-Blanc, et il engage ceux qui tenteront l'aventure à prendre des habits chauds et une demi-bouteille de vin, rien avant, rien après. Il faudrait n'avoir pas une demi-bouteille de vin pour se priver d'un tel plaisir.

Le Mont-Rose est, comme on a vu, fréquenté depuis plus longtemps par les savants que par les touristes ordinaires. En 1839, M. Studer, le grand géologue suisse, engagea M. Agassiz, alors professeur à Neuchâtel, à s'y rendre après la réunion de la société des sciences naturelles qui eut lieu à Berne cette année-là. M. Desor, qui les accompagna, a raconté cette course avec le charme qu'il sait donner à ses récits. C'était le moment où la nouvelle théorie des glaciers se développait par les séjours réguliers de M. Agassiz aux glaciers de l'Aar, ensorte qu'à la vue de ceux du Mont-Rose, il ne fut plus question que de convertir M. Studer, qui hésitait encore. La conversion fut je crois opérée, mais on ne songea guère qu'aux roches polies et il semblait que le Mont-Rose dût s'abîmer de dépit, si ses roches ne présentaient pas à la loupe impatiente de nos naturalistes les stries parallèles qui leur avaient fait exclamer en chœur un nouvel εὕρηκα sur les pentes du Grimsel.

M. G. Studer, préfet de Berne, frère du précédent, a fait de nombreux et longs séjours dans ces lieux, il y a exécuté des travaux assez complets pour pouvoir en livrer une carte très belle et d'une grande fidélité, dont la seconde édition a paru il n'y a

que quelques mois. Cette carte comprend les montagnes situées sur la rive gauche du Rhône depuis la vallée de Bagnes jusqu'au Simplon inclusivement. Elle est d'autant plus précieuse que les précédentes étaient fort inexactes et ne donnaient pas même une idée générale de ces montagnes. Je voudrais être un plus digne interprête de la reconnaissance des voyageurs au Mont-Rose envers M. Studer, pour l'excellent guide qu'il leur a procuré, comme je voudrais avoir pu lui témoigner la mienne, en tirant un meilleur parti des lettres qu'il a bien voulu m'écrire et qui m'ont fourni plusieurs des détails que je vous ai donnés. C'est, je crois, sous sa direction intelligente que M. Dill de Berne a dessiné une vue panorama de la chaîne du Mont-Rose, telle qu'elle se présente au Gőrner-Grat : ce travail donne une idée du magnifique spectacle dont nous avons joui.

M. Engelhardt de Strasbourg a fait aussi plusieurs séjours à Zermatt, avec le projet de composer une monographie de ces montagnes. Il a publié il y a une douzaine d'années un premier ouvrage qui a eu un certain retentissement, à cause des détails nouveaux qu'il renfermait sur les traditions du pays et les diverses branches de son histoire naturelle. Ce volume, accompagné d'un atlas, contient aussi des poésies de Mme Engelhardt, qui allait avec son mari chaque année, et charmait les ennuis des jours de pluie par des travaux littéraires. M. Engelhardt, continuant ses recherches, a publié, en 1852, une nouvelle étude avec une carte et des vues. Une des difficultés que présentent les cartes ordinaires à ceux qui n'en ont pas une grande habitude, est celle de se représenter les reliefs en imagination; pour y obvier, l'auteur de celle-ci l'a faite en même temps topographique et en relief, c'est-à-dire qu'il a dessiné les montagnes de manière à ce que leur relief se profilât clairement soit à l'horizon, soit sur les contrées voisines. C'est en même temps une carte et un panorama. L'auteur a traité la vallée de Saas avec autant de détails que celle de Zermatt. Ce dernier volume est une suite d'impressions, de descriptions de lieux, sans ordre systématique, et portant chacune le cachet des circonstances du moment. C'est un recueil de documents, intéressant surtout pour les touristes qui séjourneraient quelque temps dans ces vallées. M. Engelhardt a recueilli diverses légendes de Zermatt, dont je ne vous rapporte qu'une. Elle doit expliquer l'absence de serpents venimeux dans le haut de la vallée :

Un jour les vipères s'étant multipliées abondamment, devinrent maîtresses du sol, tellement que les habitants appelèrent un sorcier pour les secourir. Celui-ci leur demanda s'ils avaient jamais vu un serpent blanc? Sur leur réponse négative, il siffla, et le serpent blanc apparut; les vipères se réunirent toutes autour de lui. Il se mit à ramper le long du Riffel, ayant à sa suite ce long ruban de vipères, parvint à un bois d'où il descendit la vallée jusqu'aux limites du territoire de Zermatt du côté de Tæsch. Là, était un fossé rempli de bois, de charbon et de branches; le serpent blanc y entraîna les vipères, qui furent toutes consumées. Depuis lors cet espace de terrain est délivré absolument de ces animaux.

Vous avez admiré comme moi le Mont-Rose de Calame qui orne le musée de peinture de Neuchâtel. Cette admirable toile est un tableau et non une vue, c'est une création de l'artiste bien plutôt qu'une reproduction servile de la nature. Je crois que les études de ce tableau ont dû être faites dans la vallée de Saas. Quoi qu'il en soit, il n'est pas besoin d'autre preuve que les Hautes-Alpes peuvent être reproduites avec succès sur la toile, quand elles rencontrent des artistes de leur taille.

Les Grecs, sous leur ciel presque toujours serein, appelaient les rayons du soleil, les flèches d'Apollon: je n'aurais pas cru que cette image dût se présenter à mon esprit au milieu des glaces, à 9500 pieds d'élévation. Pourtant flèches n'est pas le mot propre: à travers la toile légère qui composait mon vêtement, ces rayons me semblaient comme de fines aiguilles, piquant la peau assez douloureusement pour m'obliger à me déplacer fréquemment. Au milieu de cet air si rare et si pur, on croit sentir le mouvement rapide où les physiciens cherchent l'essence de la lumière et de la chaleur. Ce sont sans doute ces rayons qui attirent deux papillons blancs que je vois franchir la crête et s'élancer sur l'abîme. Ils me rappellent les deux papillons que de Saussure vit sur le sommet du Mont-Blanc. Que font-ils là sur ces champs glacés? Où est la fleur parfumée qui leur donnera leur repas de miel? Est-ce la solitude qu'ils recherchent, ou plutôt égarés dans leur vol, ne trouveront-ils pas la mort sur ces cristaux dont l'éclat les attire? Vont-ils expirer sur ces glaciers qui reluisent le matin au soleil, comme ils iraient le soir se brûler à la flamme d'un flambeau? Pendant que je suis leur vol, j'aperçois des essaims de petits moucherons

sur la pointe où nous sommes. Avec leur mouvement ondulatoire, ils semblent une légère vapeur qui s'élèverait dans les airs ([1]).

Mais nous ne pouvons pas nous établir au Gőrner-Grat. Un coup-d'œil jeté sur le jeune visage de mon compagnon, empourpré par la réverbération de la neige, me fait donner le signal. C'est alors que je réfléchis pour la première fois aux conséquences que pourraient avoir deux heures passées si près des neiges. Un mot seulement là-dessus, en guise de conseil : le lendemain matin notre adolescent n'avait pas une bribe de peau sur la figure, et votre ami lui-même, après une nuit fiévreuse, se réveilla, les lèvres horriblement tuméfiées et avec une face de homard. Mon guide m'a avoué que respectant mon enthousiasme et savourant le bon repas que je lui avais fait faire là-haut, il avait négligé de m'avertir du danger que nous courions dans un jour si brillant. Ah! Hildebrand, n'était-ce pas le cas de sonner la retraite avec ce fier clairon qui guida les légions de Rome..... moderne?

La descente fut rude à cause du ramollissement de la neige. Pendant plus d'une heure, on enfonçait à chaque pas de deux à trois pieds dans une neige imprégnée d'eau glacée. Il fallait bien rire, et l'on rit. Au milieu d'un large plateau de neige, au moment où l'épuisement nous imposa la première halte, une gélinotte passa rapidement à quelques pieds au-dessus de nos têtes. Nous envions son vol léger, et du rocher sur laquelle nous la voyons se poser, elle semble nous dire : Pourquoi venir ici, quand on n'a pas des ailes? Au moment où nous mettons enfin le pied au sec sur le plateau du Riffel, nous trouvons au bord de la neige une grive qui nous laisse passer sans se déranger, et comme n'ayant pas encore appris à craindre les hommes; pauvre petite, tu ne les connais guère, tes sœurs de la plaine sont plus empressées à faire entendre leur petit grincement de détresse! Reconnaissants de sa confiance, nous admirons les sautillements gracieux de l'oiseau, et tout en cherchant à deviner ce qu'elle peut trouver à butiner sur ce

([1]) Les insectes sont fort nombreux sur ces hauteurs, soit qu'ils y viennent attirés par l'éclat de la lumière, soit qu'ils y soient poussés par des courants d'air irrésistibles. Dans son ascension au Breithorn, de Saussure a trouvé la neige couverte de plusieurs millions de papillons, de phalènes et d'autres insectes tués par le froid. Le glacier a aussi ses puces, que M. Desor a observées, précisément dans sa course au Mont-Rose, et auxquelles ses compagnons ont justement donné son nom *(Desoria saltans)*.

gazon gris, que la neige quitte à peine, nous y laissons quelques miettes de notre repas, dont elle n'aura peut-être pas plus de souci que de nous-mêmes.

Enfin, nous sommes à Zermatt. Après avoir déposé la chaussure déformée par la neige fondante, on s'assied, repassant en repos les incidents de la journée, qu'on note d'un caillou bien blanc dans les trésors de ses souvenirs. Bientôt entrent au salon deux jeunes époux anglais, arrivés depuis une heure, la jeune femme grande, belle et brune comme une Espagnole, et le jeune homme blond, imberbe et rose, mais aux traits d'Apollon grec, couple merveilleusement beau, n'était que l'époux tient une béquille, dont il se sert avec la maladresse d'un novice. A peine est-il entré que, me croyant médecin, il m'apporte son pied nu, enveloppé seulement de quelques tours d'une blanche bandelette, et sans permettre une interruption, m'enfile une longue histoire comme un malingre qui reprend *ab ovo* le récit de ses maux. Il s'est blessé en visitant la source de l'Orbe: M. le docteur C.. l'a très bien traité; tout en continuant son voyage, il a placé son pied sous toutes les fontaines, et il espère pouvoir marcher sans peine dans quelques jours; en attendant il va toujours à cheval; il voudrait savoir ce que j'en pense, et sans attendre de réponse, il pose sur un coussin un pied cambré le plus aristocratiquement du monde, et qui fait douter si ce n'est point par coquetterie qu'il a quitté sa chaussure. Pendant cette consultation, un œil brun que l'intérêt adoucit, interroge le grave docteur avec une demi inquiétude. J'eus quelque tentation de m'octroyer un grade universitaire, en voyant ces deux beaux enfants dont les premiers jours de bonheur avaient été troublés par ce fâcheux accident, et qui dans ce lieu solitaire, me prenaient pour leur unique ressource. J'espère que mes confrères putatifs me sauront gré d'avoir employé toute mon éloquence à affirmer que je n'étais pas plus médecin que tout le monde ne croit l'être. Le lendemain matin, mon malade s'acheminait à cheval vers le Hőrnly, au moment où moi-même je partais d'un autre côté; il m'envoya du regard et de la main un salut aussi gracieux qu'en pourrait faire à son docteur la jeune mère qui, pour la première fois, serre un nouveau né dans ses bras.

Neuchâtel . . . 1854.

LE MONT-CERVIN AU MONT-ROSA.

—

O frère couronné d'une éternelle neige,
Dont les monts les plus hauts forment le vaste siége,
Toi, dont le front altier, brisant le firmament,
Dans les airs éblouis monte éternellement,
Toi qui vois à tes pieds se former les orages,
Et qui, lorsque l'éclair enflamme les nuages,
Superbe et rayonnant d'un éclat toujours pur,
Rit des vents courroucés qui déchirent l'azur,
Comment peux-tu souffrir que l'homme, ce pygmée,
A te vaincre un instant mette sa renommée?
Pour l'homme aventureux n'est-il donc plus d'écueil?
Qu'as-tu fait, ô géant, de ton antique orgueil?
O honte! tu permets qu'une humble créature,
Qu'avec dédain, d'en haut, un tertre obscur mesure,
Ose, ombre d'un instant, de ses pas criminels
Imprimer la souillure à tes flancs éternels?
Quoi! pour ce téméraire escaladant tes cimes
N'est-il plus de névés, de gouffres et d'abîmes?
Es-tu glacé par l'âge, ô facile vieillard?
Ah! s'il en est ainsi, te voilant d'un brouillard,
Aux yeux qui t'admiraient, disparais comme un rêve
Et que dans ce linceul ton grand déclin s'achève!

Sur les sombres vapeurs du soir et du matin,
O frère, comme toi je lève un front hautain.
De la foudre et des vents comme toi je me raille;
Les sommets les plus hauts me viennent à la taille,
Et sous mes flancs je vois les coteaux, les torrents,
Les plaines, les vallons et les bois murmurants,
Dans un vaste chaos qui scintille et qui fume,
Confondre leurs aspects, leurs bruits et leur écume.
A mes côtés je vois les neiges du Rosa
Etinceler des feux que l'aurore y posa.
Je contemple la Viège, aux bouillonnantes ondes,
S'élancer du bassin de mes grottes profondes,

Disparaître bientôt entre les plis des monts,
Et dans le lit du Rhône engouffrer ses limons.
Autour de moi, partout, s'entassent et rayonnent
Ces monts échevelés que des glaciers couronnent,
Ces aiguilles, ces dents, ces cimes et ces cols,
Aux champs de l'infini prêts à prendre leurs vols,
Et qui, s'échelonnant en flèches inégales,
Semblent les clochetons de vieilles cathédrales.
Je plane sur leur foule et me plais tour à tour
A leur faire une nuit factice au sein du jour,
Puis, retirant mon ombre, où ces masses se noient,
A m'enivrer des feux que leurs neiges m'envoient.
Ce sont là les plaisirs de mon isolement.
Parfois tout s'obscurcit, tout s'efface un moment.
Sous d'opaques brouillards que dégorgent les plaines,
Se voilent par degrés ces fantastiques scènes.
La terre paraît fuir..... un reflet lumineux
Colore seul encor les pics vertigineux.
Fanaux étincelants de ce lac de nuages,
Des phares de la mer ils offrent les images.
Soudain je t'aperçois à l'horizon vermeil
Embrasé des rayons que darde le soleil.
Comme un roi menaçant, dans un élan sublime,
Tu fais pyramider ta foudroyante cime;
Tu domines l'espace et le monde habité
Semble s'évanouir devant ta majesté!
Sans doute à ce tableau, plus encor qu'en un temple,
L'homme est comme écrasé des splendeurs qu'il contemple.
Lui, s'égaler à toi!.... confus de son néant,
A ton aspect, sans doute, il s'incline, ô géant!
Ta fière immensité l'accable et l'humilie.....
Mais de cet être vain sans borne est la folie!
A l'instant où je crois que, perdu dans les cieux,
Ton cône échappe même à son œil curieux,
Son bâton te sillonne et son pied t'escalade.
Ton front découronné devient une esplanade
D'où, jetant un regard à vingt pays divers,
Il trouve Dieu mesquin et raille l'univers!

Frère, console-toi! le mont Cervin te venge!
Pour me vaincre jamais il faudrait qu'un archange

Prêtât son aile à l'homme ou qu'un rapide éclair
Le saisît palpitant et l'emportât dans l'air.
Il faudrait que son corps, léger comme un fluide,
Pût s'élever sans peine aux régions du vide.
Jusque là, même en rêve, il n'essaîra jamais
De peser un instant sur mes âpres sommets.
Ma structure défie et le manteau de neige,
Dont l'hiver drape en vain mes flancs nus qu'il assiége,
Et ces esprits ardents, à la crainte étrangers,
Dont l'audace s'allume en face des dangers.
Les aigles n'ont jamais, en traversant la nue,
Fait remonter leur vol à ma cime inconnue,
Et les temps passeront avant qu'en visiteur
Un seul être vivant atteigne ma hauteur.
Je ne laisse arriver à mon sublime faîte
Que les soupirs ardents du juste ou du poète,
Que les flots du déluge et les esprits de feu,
Et mon front ne fléchit que sous l'ombre de Dieu!

. . . .

Sion, 2 avril 1855.

L'ANGELUS DU MATIN.

—

Voix argentine
Que dites-vous,
En sons si doux
A la colline?
A vos concerts
Prêtant l'oreille,
Des rameaux verts
L'hôte s'éveille.

Etoile du matin, l'univers vous bénit,
La cloche dans la tour et l'oiseau dans son nid.

Cette voix douce
A clos la nuit.
Bientôt un bruit
Sort de la mousse.

C'est le ruisseau
Dont l'eau gazouille.
Un arbrisseau
Plonge et s'y mouille.

Etoile du matin, ils s'élèvent à vous
Ces babils des ruisseaux si touchants et si doux!

L'essaim des songes
Aux yeux rêveurs,
Craint les lueurs
Pour ses mensonges.
Il disparaît.....
Et les fantômes
Volent d'un trait
Aux noirs royaumes.

Etoile du matin, à votre aspect s'enfuit
Le cortége confus des esprits de la nuit!

Loin du rivage,
Le vieux pêcheur,
Par la fraîcheur,
A pris le large.
Un faible vent
Du mât qui penche
Va soulevant
La voile blanche.

Etoile du matin, comme fanal au ciel
Le pêcheur vous préfère au disque du soleil.

Le jeune pâtre
Dans le chalet
Durcit le lait
Que chauffe l'âtre.
Plus de repos!
La traite approche,
Et les troupeaux
Sont là tout proche.

Etoile du matin, les troupeaux mugissants
Pour saluer le jour ont aussi des accents.

Dans la prairie
Qu'elle ombragea
Tombe déjà
L'herbe fleurie.
La faux dans l'air
Parfois s'allume,
Et sous l'éclair
Le gazon fume.

Etoile du matin, vous les aimiez ces fleurs.
Sur leur sein vos regards faisaient briller des pleurs!

Mais voici l'aube
Qui prend l'essor!
Des rayons d'or
Forment sa robe.
Tout est vermeil,
Même l'abîme :
C'est du réveil
L'instant sublime.

Etoile du matin, vous êtes tour à tour
La grâce de l'aurore et la splendeur du jour!

Ch.-Louis de Bons.

23 mars 1855.

LA CORRECTION DES EAUX DU JURA[1]

Projet La Nicca. En détournant l'Aar dans le lac de Bienne, M. La Nicca a voulu éviter l'excès de pente (1,7 p. 1,000 entre la Rappenfluh et le niveau des basses eaux du lac) et diminuer la coupure du rocher de Hageneck : il admet une pente uniforme de 1 p. 1,000, jusqu'au pied du rocher, et depuis là une augmentation insensible jusqu'à 8 p 1,000, la largeur du lit étant diminuée en conséquence. La capacité du canal, jusqu'à la couronne des digues, est calculée pour 41,000 pieds cubes d'eau par seconde, tandis que le maximum, sous le pont de Buren, a été, dans l'année pluvieuse de 1817, de 34,000 pieds cubes; admettons donc 30,000 pieds cubes comme limite supérieure pour la Rappenfluh.

Le terrain traversé par le canal est presque partout tourbeux, perméable à l'eau, et sur une étendue assez grande le sol se trouvera au-dessous des plus hautes eaux, ensorte qu'il faudra construire des digues-solides; celles-ci auraient une hauteur de quatre pieds dans les marais de Teuffelen, et dans les marais de Walperswyl, à l'endroit où le grand canal de dessèchement dérive, elles atteindraient le maximum de neuf pieds. Il est vrai que les plus hautes eaux resteront toujours à trois ou quatre pieds au-dessous de la couronne des digues, et les experts fédéraux ont reconnu qu'on pouvait facilement, par un mélange convenable de la terre tourbeuse avec la terre argileuse fournie par la coupure de Hageneck, construire des digues solides et imperméables à l'eau. Néanmoins, dans le but de rassurer encore mieux les riverains, il sera utile de fixer la pente au commencement à 1,1 ou 1,2 p. 1,000 et de la faire décroître ensuite à 0,9 ou 0,8 p. 1,000. Les distances sont assez grandes pour que la surface reste sensiblement parallèle au fond; la vitesse de l'eau n'augmentera pas, au contraire, elle n'en deviendra que plus uniforme, l'action du rapide artificiel, dans la coupure, accélérant l'écoulement dans la partie immédiatement contiguë du canal. La hauteur des digues sera diminuée de deux à trois pieds, et le niveau des hautes eaux ne dépassera

(1) Voir l'article précédent, n° d'avril, page 282.

plus que de deux à trois pieds le niveau du sol à l'endroit le plus bas; enfin, l'augmentation des frais pour creuser le canal sera compensée par la diminution des frais de construction et d'entretien des digues.

Ce raisonnement suppose, comme le calcul de M. La Nicca sur le niveau futur du lac de Bienne, que toute l'Aar passe par le nouveau canal. Or la plaine entre Aarberg et Meyenried, dévastée par les crues de l'Aar et couverte de bancs de galets et de sables, demande à être colmattée par les eaux troubles pour être rendue à la culture. Dans ce but et dans celui de régler la quantité d'eau du canal de Hageneck, M. La Nicca suppose un seuil fixe et des écluses, par lesquelles on pourra laisser entrer dans l'ancien lit la quantité d'eau qu'on voudra. Les écluses sont assez coûteuses, présentent quelque danger et ne sont d'une utilité véritable que pendant et immédiatement après la construction du canal; aussi a-t-on demandé leur suppression, et M. La Nicca les abandonne comme partie peu essentielle de son plan.

Le seuil fixe, au contraire, est d'une grande importance; sa hauteur réglera la grandeur des canaux de Hageneck et de Nidau-Buren. En effet, quand on l'arrangera de manière à laisser passer, au maximum et dans les plus fortes crues, 10,000 pieds cubes par seconde, cette quantité n'équivaudra pas encore à la moyenne actuelle, ainsi on n'aura nullement besoin de grandes dépenses pour endiguer l'ancien lit; les travaux qui devront contenir cette eau seront en tout cas nécessaires pour la limonisation des Aarrieser; ceux qui ont prétendu le contraire et qui en ont voulu inférer que le plan La Nicca était incomplet, ont seulement prouvé qu'ils n'ont pas voulu l'examiner sérieusement. Supposons, à cette époque, les lacs à leur niveau moyen, ce ne sera pas de peu d'importance pour les contrées inférieures de recevoir, dans le premier jour, un surcroît de 10,000 pieds cubes par seconde, ou d'en recevoir 20,000 à 25,000 pieds cubes; car les 20,000 à 25,000 pieds cubes qui passeront par le canal de Hageneck, au lieu de 10,000 à 12,000 dans l'état moyen, ne produiront dans le lac de Bienne qu'une hausse de un pied par jour, et plus tard, lorsqu'il aura presque atteint le niveau du lac de Neuchâtel, la hausse ne sera pas même d'un tiers de pied par jour. Avant que l'écoulement des lacs soit considérablement augmenté, l'ancien lit aura pu se vider en grande partie, et l'Aar supérieur aura baissé; le niveau futur à Buren n'atteindra plus cette hauteur dangereuse qu'il n'a que trop fréquemment dans l'état actuel. La réduction des frais pour les canaux de Hageneck et de Nidau-Buren sera, en tout cas, une ample compensation de tout ce qu'il faudra dépenser entre Aarberg et Buren, et cette réduction ne sera pas achetée par une dérogation au principe du projet La Nicca, car les masses que l'Aar charrie, que ce soit des galets de la Sarine ou seulement des graviers ou du limon, se déposeront toujours, pour la majeure partie, dans le lac de Bienne, le reste dans des endroits où, loin de nuire, elles seront utilisées pour améliorer les terres.

L'espèce de rapide par lequel l'Aar se versera dans le lac de Bienne, a effrayé bien du monde : à tort, selon l'opinion des experts fédéraux. La pente de 8 p. 1,000 n'est pas même aussi grande que celle de l'Aar à Brugg en Argovie; cependant le flottage et la navigation n'y trouvent point d'obstacle, quoique le lit ne soit pas aussi régulier que celui du canal. On craint l'érosion du fond : M. La Nicca, tout en prévoyant, d'après les sondages, qu'il tombera dans une masse rocheuse d'une consistance suffisante, a admis dans son devis la nécessité d'un revêtement très solide, afin de maintenir toujours à la même hauteur l'entrée dans la coupure de Hageneck. Du reste, l'érosion ne serait pas si dangereuse qu'on parait le croire : elle cesserait d'elle-même du moment où la pente serait devenue à peu près uniforme entre Bargen et le lac, et cette pente ne serait guère plus grande que celle qui existe au-dessus d'Aarberg, ensorte que le cours supérieur n'en éprouverait probablement que des changements très-faibles et très lents.

Nous avons parlé du flottage par le canal de Hageneck : les radeaux y passeraient facilement et sans causer de dommages, les bateliers étant responsables de ceux causés par leur négligence. Prétendre « qu'on ne peut exiger que le flottage fasse le détour par le lac » et demander, par ce motif, l'ouverture du seuil fixe et la construction d'un grand canal d'Aarberg à Buren, c'est vouloir rendre impossible toute correction : dans aucun canal on ne pourrait tolérer le flottage à bûches libres, et si, malgré les plaintes qu'on entend de tous côtés sur les dommages causés par le bois flotté aux digues, aux rivages, aux ponts, etc. on n'a pu le défendre d'une manière absolue, c'est que les rivières alpestres ne permettent souvent pas l'emploi de barques ou de radeaux.

Les calculs par lesquels M. La Nicca a déterminé le niveau futur du lac de Bienne, d'après les observations de 1817, 1841 et 1842, sont basés sur les suppositions : 1° que toute l'eau de l'Aar passe par le lac de Bienne; 2° que la pente reste constante malgré la variation du niveau du lac. On obtient le tableau suivant :

	VARIATION DU NIVEAU.		ABAISSEMENT DU NIVEAU. EAUX			NIVEAU LE PLUS ÉLEVÉ.	
ANNÉES.	ACTUELLE.	FUTURE.	BASSES.	MOYENNES.	HAUTES.	ACTUEL.	FUTUR.
1817.	3,64	11,00	11,39	9,26	4,03	106,06	102,03
1841.	4,70	10,51	7,77	8,11	1,96	104,40	102,44
1842.	4,50	9,63	7,19	6,98	2,06	104	101,94

Le niveau moyen actuel est d'environ 103 pieds de Berne (mesure d'après laquelle M. La Nicca a fait ses calculs), et l'on sait qu'à cette hauteur il n'y a point d'inondations. Or les deux suppositions ont pour effet d'augmenter le niveau des hautes eaux, la seconde encore, celui

d'abaisser le niveau le plus bas; l'oscillation véritable sera donc plus petite que celle qui résulterait du tableau, et comme le lac de Neuchâtel ne variera jamais autant que celui de Bienne, vu qu'il faudra d'abord déduire presque toute la pente de la Thièle supérieure, il n'y a réellement pas de quoi tant craindre pour les ports d'Yverdon et de Neuchâtel.

On peut caractériser en peu de mots le projet de M. La Nicca. Les inondations des lacs proviennent d'une grande masse d'eau, accumulée lentement, correspondant à un changement de niveau de quatre pieds ou de six pieds quand les inondations auront cessé; celles de l'Aar, entre Aarberg et Soleure et dans le cours inférieur de cette rivière, proviennent au contraire de la masse que l'Aar amène subitement et à la fois, dans ses crues d'une durée bien moindre; ainsi, loin de pouvoir accélérer l'écoulement des eaux des lacs, il fallait plutôt ralentir celui de l'Aar. A cet effet, M. La Nicca abaisse le niveau actuel des lacs de huit à neuf pieds pour les eaux basses et moyennes, afin de trouver la place d'y retenir à l'avenir, sans causer des débordements, une quantité d'eau plus grande même que celle qui produit actuellement des inondations. De cette manière, en modérant l'impétuosité des premières crues, le canal de Hagneck ne protégera pas seulement le Seeland, mais encore Soleure et les contrées inférieures, pourvu toutefois que l'écoulement inférieur puisse avoir lieu régulièrement.

Sous ce point de vue, le canal Nidau-Buren n'a pas soulevé d'objections; la seule modification qu'on puisse désirer, c'est de l'éloigner du Jensberg, montagne sujette à des éboulements, et par là même de mieux satisfaire aux réclamations des propriétaires séparés de leurs champs. La correction au-dessous de Buren, au contraire, doit être examinée avec soin.

On sait qu'entre Buren et Soleure, avec une pente variant entre 0,09 et 0,16 p. 1,000 (d'après les observations des limnimètres des années 1843 et 1844, la pente la plus faible se trouve aussi bien pendant les hautes eaux que pendant les basses), l'eau coule si lentement que toute cette partie a reçu le nom de l'Aar tranquille. Or pendant la même époque, la pente de Soleure à Emmenholz variait entre 0,13 et 0,46 p. 1,000, la pente moyenne 0,29 p. 1,000, la pente la plus forte correspondait au niveau le plus élevé; il n'en était plus de même pour la pente entre Emmenholz et Attisholz, qui variait entre 0,73 et 1,21 p. 1,000. Ces faits prouvent qu'on ne doit pas trop attendre des corrections en dessous de Soleure; l'influence des grandes courbes et de la faible pente au-dessus de cette ville, peut-être encore celle de quelques obstructions dans ce cours tortueux est bien plus nuisible que celle du pont supérieur à Soleure et celle des rochers dans l'Aar en dessus d'Attisholz. Quoique la quantité d'eau qui devra passer par seconde à Buren fût diminuée par la correction supérieure, le niveau

élevé de l'Aar et des lacs, pendant près d'un mois avant la crue qui amena le maximum de 34,000 pieds cubes (en 1817), aurait toujours produit, après la correction, un écoulement de 29,500 pieds cubes par seconde. Ainsi, pour éviter toutes les inondations au-dessus de Soleure, il faudra corriger l'Aar entre Staad et Soleure, égaliser le lit, augmenter la pente en diminuant la longueur du cours (de 11,000 pieds sur 49,400 pieds de longueur actuelle). L'eau arrivant de cette manière avec une vitesse plus grande à Soleure, le calcul prouve que le rétrécissement sous le pont supérieur ne peut causer qu'une élévation insignifiante du niveau; puis les masses charriées étant déposées dans le lac, il n'y aura plus à craindre de nouvelles obstructions dans le lit régularisé; ainsi, il ne sera pas nécessaire de mettre en danger le pont, les quais et les maisons de Soleure par un approfondissement du lit tel que toute autre correction l'exigerait. Cependant l'ouverture du fossé des remparts facilitera l'écoulement des hautes eaux, et comme ce projet sera combiné avec celui d'un nouveau port pour Soleure, près de l'embarcadère du chemin de fer, il ne pourra augmenter de beaucoup la dépense totale à faire pour corriger les eaux du Jura. Quant aux rochers d'Emmenholz et d'Attisholz, comme l'Aar n'y a pas débordé même en 1852, cette contrée sera entièrement hors de danger par suite de la diminution très sensible des crues futures. Néanmoins, comme on est parvenu, artificieusement et sans motif fondé, à exciter des craintes qui pourraient entraver l'exécution de tout le projet, il sera prudent d'y avoir quelque égard et de ne pas se borner à l'enlèvement des rochers qui rendent la navigation décidément dangereuse.

Projet des experts fédéraux. En comparant les rapports de juin et de novembre 1854, on ne peut s'empêcher de concevoir des doutes sérieux sur les deux propositions, tant elles son différentes entre elles. Il faudrait des études bien complètes pour expliquer que dans le second rapport on ait pu abandonner entièrement ce qui, dans le premier, était regardé comme la partie principale de la correction. Or les experts eux-mêmes nous informent que non-seulement le temps leur a manqué, mais qu'on ne leur avait pas même communiqué toutes les pièces essentielles : en effet, ils se plaignent, page 6, de ne pas avoir trouvé de plans et de nivellements entre Soleure et Attisholz, tandis qu'il existe à Berne, dans le département cantonal des dessèchements et des chemins de fer, une collection complète des observations des limnimètres à Soleure, Emmenholz et Attisholz, observations dont nous avons pu extraire les résultats essentiels pour les années 1843 et 1844, et les comparer aux mesures également complètes de 1817, 1841 et 1842 (v. page 361). De plus, nous tenons de l'ingénieur qui était chargé des opérations, que les nouvelles mesures ont été levées à l'époque des plus basses eaux qu'on ait vues depuis bien longtemps. C'est pourquoi les experts fédéraux peuvent supposer

(page 9) une pente absolue de 1',47 seulement entre le pont inférieur de Soleure et le limnimètre d'Emmenholz, tandis que d'après les tableaux des observations, la pente la plus faible est de 1',60 et la pente moyenne de 2',53 (ou 0,29 p. 1,000). Ainsi la pente de 0,25 p. 1,000 qu'ils veulent obtenir par leur correction, est de beaucoup plus petite que le maximum existant déjà, et comme dans les fortes crues, il faudra plus tard cette même pente de 0,46 p. 1,000, et qu'il passera une quantité d'eau bien plus grande à Soleure, l'abaissement du niveau, pendant les hautes eaux, se réduira à peu de chose, malgré les travaux par lesquels on aura dégarni les piliers latéraux du pont ([1]).

Les circonstances sous lesquelles les experts fédéraux ont fait leur expertise, du 13 au 20 novembre 1854, ne leur ont pas laissé non plus le loisir d'examiner sous tous les points de vue l'opinion de M. le Dr Hugi sur l'ancien cours de l'Aar entre Soleure et Attisholz, opinion qui a cependant exercé une grande influence sur leurs propositions. Admettons que l'Aar ait dû avoir anciennement un lit plus profond, ce qui pour cette contrée n'est pas prouvé comme pour les parties supérieures; les experts nous indiqueraient suffisamment la cause du rehaussement, en disant qu'il faudrait enlever vingt-huit millions de pieds cubes de limon, de graviers et de galets, et seulement deux millions de pieds cubes de molasse, pour creuser le lit comme ils le proposent (la majeure partie des dépôts se trouvent entre Soleure et l'embouchure de l'Emme). La Suisse présente d'ailleurs des exemples très nombreux de rivières qui ont encaissé leur lit dans des rochers, surtout quand ceux-ci se trouvent du côté convexe d'une grande courbure de la rivière, tandis qu'il y avait à côté une plaine en apparence bien plus facilement attaquable. Citons, par exemple, l'entrée de l'Aar dans le défilé d'Aarbourg en Argovie, entre deux collines appartenant à la formation jurassienne; personne n'aura l'idée d'attribuer cette direction étonnante à l'action de la Wigger, petit affluent venant aussi du sud. Enfin, pour faire adopter l'idée d'un déplacement aussi considérable du lit d'une grande rivière, surtout quand on l'attribue à un événement extraordinaire arrivé dans les temps historiques, il faudra avoir découvert des traces bien évidentes de l'ancien lit, traces qui surtout dans la partie inférieure du lit abandonné n'auraient pu disparaître entièrement, vu que l'action de la force qui aurait encombré l'ancien lit de l'Aar, aurait été arrêtée par les masses mêmes déposées à l'endroit de l'action principale. Citons, par exemple, l'éboulement du Jensberg, près du Pfeidwald : les traces du bras droit de la Thièle sont encore bien visibles; de même l'ancien cours de l'Aar à travers le Hægni, entre Dozigen et Buren, est attesté par le haut bord sur le-

([1]) N'est-il pas un peu singulier de supposer que ceux-ci, fixés dans un sol plus élevé, descendent à la même profondeur absolue que les piliers du milieu, à l'endroit le plus bas et le moins solide du fond du lit?

quel la route est construite, longeant d'abord l'Aar, puis un fossé, un étang, un bas fond sablonneux entre des terres argileuses, enfin un nouveau fossé, terminant du côté de Buren cette dépression bien visible. Or, rien de pareil n'existe des deux côtés de l'embouchure de l'Emme; la seule action évidente de cette rivière se reconnaît par l'érosion, peu profonde, des rochers du bord gauche de l'Aar, juste dans le prolongement du cours de l'Emme.

Mais s'il ne se produit qu'un abaissement très faible des hautes eaux à Soleure, les avantages qu'on s'en promet deviendraient illusoires. En tout cas, l'écoulement ne sera pas accéléré à la Leugenen, à l'endroit de la jonction future de la Thièle avec l'Aar, à 33000 pieds au-dessus de Soleure, en suivant le cours tortueux de la rivière. Par suite de la coupure à travers le Hægni, la forte pente sera prolongée jusqu'à Buren, le changement subit de pente, et par conséquent les grandes et subites variations du niveau, avec toutes leurs suites fâcheuses, telles que les érosions, les inondations, etc., seront transportées de Meyenried à la contrée entre Buren et la Leugenen.

Le devis des experts fédéraux ne contient rien pour la correction de l'Aar entre Aarberg et le Hægni. Faut-il en inférer qu'ils ne la regardent pas comme indispensable à la réussite de leur plan, ou pensent-ils seulement en charger exclusivement le canton de Berne. Dans le dernier cas, il fallait toujours évaluer cette dépense; le canton de Berne ne manquera pas de s'en prévaloir dans la répartition des autres frais. Dans le premier cas, au contraire, il faudra bien s'attendre à ce qu'elle ne se fasse point, jusqu'à ce qu'on s'y voie forcé. Car du moment que Meyenried, le Hægni, Buren, etc., se croiront protégés par le canal du Hægni et par la correction de la Thièle, il ne restera, pour couvrir les frais de la correction supérieure (s'élevant pour le moins à 600,000 fr.), que la mieux-value de 2500 arpens d'Aarrieser, qui ne peuvent être améliorés que par l'application longue et permanente d'un bon système de colmatage. Il est vrai qu'en peu de temps il se formerait, entre Buren et Staad, des dépôts tels qu'on verrait bien la nécessité de s'occuper de l'encaissement de la rivière au dessus du Hægni. Car quelle que soit l'opinion relativement au charriage de l'Aar, toujours est-il sûr que les galets, déplacés, jetés à droite et à gauche, descendent chaque fois qu'ils sont mis en mouvement; que les bancs sont nombreux et grands juste à l'entrée du canal projeté; que sans l'endiguement du cours supérieur les mouvements irréguliers continueront toujours; enfin que la vitesse accélérée de l'eau dans le canal du Hægni ne pourra que favoriser la descente des masses charriées par l'Aar. Il faut donc reconnaître que la correction entre Aarberg et Dozigen fait partie intégrante du plan des experts fédéraux, sous peine de voir leur ouvrage entièrement détruit en fort peu de temps.

Et quel sera l'effet de la correction de la Thièle? Supposons le lac abaissé de quatre pieds ou de cinq dans les hautes eaux; la pente moyenne sera de dix pieds sur 39,000 pieds de longueur, ou 0,26 pour 1000; actuellement elle est de 0,30 pour 1000 entre le lac et Meyenried. La Thièle opposera moins de résistance à la navigation en amont, mais aussi à l'Aar, dont l'eau trouble fera ses dépôts en amont de l'embouchure : dépôts de sables et de graviers si le lit est endigué entre Aarberg et le Hægni; autrement les galets ne tarderont pas à s'y introduire. Prenons ensuite les cotes de la brochure de M. Kutter, sans avoir égard à ce qu'actuellement les plus hautes eaux à Meyenried dépassent quelquefois de trois à quatre pieds la cote indiquée, et que plus tard, sans la correction entre Staad et Soleure, mais en supposant la coupure du Hægni exécutée, les changements de niveau à la Leugenen seront aussi grands et aussi brusques qu'à Meyenried dans l'état actuel : en cas de coïncidence des plus basses eaux du lac avec les plus hautes eaux de l'Aar, la pente absolue sera 96 — 95,75 = 0,25, c'est-à-dire que tout écoulement aura cessé; en réalité même la rentrée de l'eau de l'Aar dans le lac ne sera pas impossible. Supposons enfin la coïncidence des hautes eaux dans le lac et dans l'Aar; la pente sera 99,5 — 95,75 = 3,75, pas même 0,1 pour 1000. Le lac ne devant plus s'élever, ni la Thièle déborder, il faudra que dans ces circonstances elle puisse écouler 7000 à 8000 pieds cubes d'eau par seconde, et que la profondeur de l'eau dans le canal ne dépasse pas quinze pieds. A ces conditions le calcul donne, pour un talus à 1 ½, une largeur du fond de passé 170 pieds, au lieu de 100 pieds, dimension admise par les experts.

Cette largeur, exigée pour éviter les inondations de la Thièle et les crues des lacs au-delà de la limite fixée par les experts, rend impossible en revanche de conserver la profondeur d'eau nécessaire à la navigation, ou bien elle entraîne un abaissement des lacs plus considérable qu'on n'avait voulu l'admettre pour les basses eaux. Creuser le canal davantage pour en diminuer la largeur, ne servira presque à rien, et ne fera qu'augmenter les frais. De toute manière nous voyons donc que l'erreur fondamentale des experts fédéraux sur la pente entre Soleure et Emmenholz a été, non pas l'unique, mais la principale cause de toutes leurs illusions. Reconnaître cette erreur, c'est admettre l'insuccès complet de la correction telle que les experts la proposent; c'est encore admettre que les compléments nécessaires de leur proposition : correction entre Staad et Soleure et entre Aarberg et Dozigen, élargissement considérable de la Thièle inférieure, ne peuvent procurer que passagèrement une partie des avantages promis par les experts, avantages qu'ils regardent eux-mêmes comme une conséquence parfaitement assurée de la correction d'après le plan La Nicca. Et cette amélioration douteuse et précaire de l'état du Seeland est achetée :

1° Au prix du danger très-réel qui menace les quais, les maisons et principalement le grand pont de Soleure. Nous laissons les hommes experts juger si pour 30 fr. les 100 p. c. on peut construire, en majeure partie sous l'eau, des murs de 17 pieds de hauteur au-dessus des fondements, assez solides pour résister à la pression des maisons et des quais, et à l'action de l'Aar dans ses crues. Quant au pont, il faudra ou abandonner le curage du lit ou s'attendre à la nécessité de le reconstruire.

2° Au prix du danger de la contrée entre Buren et le Hægni, terrain d'alluvion très-meuble, résistant peu à l'action des eaux, qui s'y précipiteront avec une vitesse d'abord très grande, puis rapidement amortie.

3° Au prix de la navigation sur la Thièle et les lacs, perdue entièrement pour Buren, puisque la jonction des deux rivières sera à plus d'une demi-lieue en aval de Buren, à un endroit où, à l'avenir, il serait le plus souvent presque impossible de remonter l'Aar.

4° Au prix d'une augmentation notable des dangers de toute la contrée sur le cours inférieur de l'Aar. Ce point mérite un examen à part!

Supposons donc que la correction supérieure ait fait cesser les inondations du Seeland, condition sans laquelle on ne peut parler de réussite. La plaine inondée par l'Aar, souvent en moins d'un jour, a une étendue de 6,000 arpens; mettons une profondeur moyenne de 2 pieds, quoique dans les Aarrieser elle soit plus du triple : cette masse d'eau devant passer en un jour sous le pont de Soleure y produit 5,000 pieds cubes par seconde; enfin l'augmentation de l'écoulement des lacs, si ceux-ci ne doivent pas s'élever à une hauteur plus grande que celle supposée par les experts, sera de 1,000 pieds cubes pour le moins. Le maximum de 1817 aurait donc été porté à 40,000 pieds cubes par la correction des experts, et réduit à 29,000 pieds cubes par celle de M. LaNicca. Comment prévoir les effets désastreux de cette augmentation de la masse d'eau qui, le premier jour, se précipitera sur les contrées inférieures? Et cette différence sera bien plus forte chaque fois que la crue de l'Aar coïncidera avec les eaux basses et moyennes des lacs. La correction des experts laissera la quantité d'eau à 39,000 pieds cubes ou même davantage, la correction de M. LaNicca la réduira à 20,000 pieds cubes, c'est-à-dire à la moitié, et dans les lacs on ne commencera à voir le niveau atteindre une hauteur inquiétante, mais pas encore dangereuse, qu'après une affluence de 25,000 à 30,000 pieds cubes pendant 12 à 14 jours, durée qu'on n'a jamais encore observée pour les plus hautes eaux de l'Aar. Or, s'est-on assuré qu'il n'y a nulle part de ces endroits, où l'Aar, par une augmentation de 1 à 2 pieds seulement, se précipitera en cascade par dessus un haut bord, l'emportera en peu de temps et inondera une grande étendue de terres protégées jusqu'à ce moment? A-t-on calculé l'effet que cette faible augmentation aurait produit en septembre 1830, lors-

que l'Aar, emportant le pont d'Aarau, y avait déjà atteint le pied des maisons dans la partie basse de la ville? Cependant cette inondation qui ne coïncidait pas avec un niveau très-élevé des lacs, aurait probablement été entièrement évitée, sans le moindre désavantage pour le Seeland, si l'Aar avait pu étendre ses flots, pendant 2 à 3 jours seulement, dans le lac de Bienne.

D'après toutes ces considérations, aurions-nous tort de dire qu'en adoptant le plan des experts fédéraux, on pourrait faire aux autorités fédérales le reproche d'inonder l'Argovie pour ne produire qu'un soulagement précaire et passager dans le Seeland? Et faut-il s'étonner que cet hiver, après un examen minutieux et détaillé de tous les plans et de toutes les pièces, après une inspection locale faite avec soin, des ingénieurs étrangers, hydrotectes éprouvés, exempts de toute prévention personnelle ou de parti, se soient prononcés de la manière la plus formelle pour le projet LaNicca, en conseillant plutôt d'abandonner toute correction que d'adopter un plan qui, avec de fortes dépenses, ne promettrait nullement un résultat avantageux?

DEVIS COMPARATIFS DES DEUX PROJETS. Les experts fédéraux, suivant leur instruction, ne devaient ni ne voulaient présenter un plan qui promît des résultats aussi sûrs et aussi complets que le plan La Nicca; c'est un fait qu'ils ont bien soin de ne pas laisser perdre de vue. Ils devaient élaborer un projet qui, tout en présentant la plus grande partie des avantages du grand plan, n'effrayât pas par la grandeur des dépenses, et ne retardât pas l'exécution de toute correction. Si le principe de la correction partielle ne nous paraissait pas renfermer comme conséquence inévitable, à ce que nous croyons avoir démontré, la dévastation des contrées inférieures le long de l'Aar, triste prix d'un secours précaire et passager pour le Seeland, nous n'aurions pas cru devoir tant insister sur la nécessité absolue de conduire l'Aar dans le lac, comme base de toute correction. Nous avons vu que, le devis de M. La Nicca dût-il être porté au double, les intérêts engagés sont assez grands pour couvrir, et au-delà, les dépenses; mais une évaluation aussi exacte que possible nous prouvera que la différence probable entre les dépenses causées par les deux projets, est bien loin de ce qu'on a présumé.

Il est bien évident que nous ne pouvons pas nous en rapporter tout simplement aux devis tels qu'ils ont été publiés; M. La Nicca et les experts de 1851 s'arrêtent à neuf millions pour la même correction qui d'après M. Zehnder devrait coûter dix-neuf millions, et d'après M. Kutter vingt-trois millions. La demande en concession de M. Schneider ne saurait nous guider non plus, au contraire nous devons nous assurer que ses conditions suffisent pour ne pas exposer la société qu'il représente à des pertes certaines, afin que son crédit ne soit pas ruiné d'avance et qu'elle puisse trouver des actionnaires, mais aussi afin que le public soit préservé d'un engouement irréfléchi qui, se tournant

ensuite en un découragement tout aussi peu fondé, ne manquerait pas d'entraver toute la correction. Enfin le projet des experts fédéraux devra être complété pour tous les travaux qui, d'après les considérations déjà exposées, nous paraissent indispensables.

Les différences énormes entre les évaluations du plan La Nicca proviennent essentiellement de la divergence des opinions sur les deux points suivants : l'emploi de la force de l'eau pour creuser les canaux et l'étendue et la valeur des terres à exproprier. On nous dispensera, vu l'étendue déjà trop grande de notre travail, d'entrer en matière sur toutes les demandes telles qu'un revêtissement de tous les canaux, etc., lesquelles ont été déjà reconnues comme surabondantes par M. Kutter et principalement par les experts fédéraux.

Pour les canaux principaux, M. La Nicca propose de creuser des canaux conducteurs, plus grands, il est vrai, que ceux employés dans la correction du Rhin entre la Bavière et le Grand-duché de Bade; le reste serait emporté par l'action des eaux bien dirigées, à moins qu'il n'y ait ni de la tourbe (dont la valeur payerait les frais d'extraction et ceux de l'achat du terrain) (1), ni de la terre glaise ou des bancs de galets trop résistants. On désirerait bien trouver des détails sur la manière d'employer et de régler l'action des eaux, de prévenir les déviations et les érosions des bords ou du fond des canaux, d'augmenter artificiellement la pente là où, sans ce moyen, il faudrait recourir à l'excavation à main d'homme, d'éviter les dépôts aux endroits où ils seraient nuisibles. Quelque idée qu'on s'en fasse, suivant l'expérience ou les connaissances mécaniques de chacun, on prévoit en tout cas que tout cela exigera une surveillance entière et continuelle, un emploi de machines et d'appareils, et dans les cas extraordinaires, de grands efforts pour prévenir les accidents. Tout cela se résumera en une dépense considérable.

Cependant, tout en reconnaissant que l'assurance de M. La Nicca d'y avoir eu égard dans l'évaluation des autres dépenses, ne peut suffire pour faire admettre son devis tel qu'il est, il y a une distance énorme entre les dépenses pour ces mesures de précaution et celles qu'exigerait l'excavation totale des canaux à main d'homme. Négliger, sans nécessité absolue, l'emploi d'une force aussi considérable et aussi peu coûteuse que celle de l'eau, c'est avouer qu'on ne se croit pas capable de la maîtriser, quoiqu'on ne trouve peut-être nulle part ailleurs autant de facilité de la varier, de l'augmenter ou de la diminuer, en introduisant plus ou moins d'eau, en commençant la correction par en bas pour augmenter la pente supérieure, etc.

(1) Serait-il déplacé de faire observer que, sans le canal de Hageneck, les tourbes des marais de Walperswyl et de Tæufelen ne pourraient être exploitées avec profit à cause des prix de transport par terre, malgré le renchérissement du combustible qu'il faut attendre par suite des chemins de fer, jusqu'à ce qu'on puisse faire venir et employer la houille?

Relativement au second point, les évaluations de MM. Zehnder et Kutter sont tout-à-fait erronées. En effet, M. La Nicca ne pouvait se tromper sur l'étendue du terrain occupé par les canaux, digues, chemins de halage, etc.; quant à la valeur des terres, les experts de 1851 ont ajouté tout ce qu'il fallait : du reste une augmentation de 100 à 200 fr. par arpent ne produirait, pour 700 arpents, qu'une différence de 100,000 fr. M. Kutter y ajoute, pour le terrain où l'on déposera les matériaux extraits des canaux, une somme de plus de 500,000 fr.; il suppose que ce terrain devra être acheté, et qu'il perdra entièrement sa valeur. Il faut avouer qu'il suppose l'administration bien inepte ou bien négligente. On pourra, sans la moindre difffculté, quand il s'agit de surfaces aussi considérables, s'arranger à les rendre à la culture immédiatement après l'achèvement des travaux, et comme on ne les expropriera qu'à mesure qu'on en aura besoin, nous croyons aller assez loin en supposant une perte de deux ou trois années de rapport. Ajoutons que ces terres, placées le long des canaux et choisies d'une manière convenable, sont susceptibles d'acquérir la plus grande mieux-value, qui sera tout entière au profit de l'entreprise, tandis que les autres terres, entre Nidau et Soleure, ne pourront être imposées que du tiers de leur mieux-value probable. Enfin l'étendue de ce terrain dépend entièrement de ce qu'on admet pour l'excavation des canaux; sous ce point de vue nous croyons encore que les suppositions de M. Kutter sont exagérées.

La somme de 680,000 fr., du devis de M. Kutter, comme capital dont les intérêts représenteront les frais d'entretien des différents canaux, ponts, digues, etc., est un peu forte, mais nous admettons le principe. En effet, toute société d'exécution serait chargée des frais d'entretien pendant la durée de la concession.

Examinons maintenant les différentes parties en commençant par en bas.

D'après les considérations exposés page 363, nous mettrons, en dessous de Soleure, 300,000 fr. au lieu des 185,000 fr. de M. La Nicca, puis 100,000 fr. pour le fossé des remparts. Comme ce projet est conçu avant tout dans l'intérêt du commerce de Soleure et du chemin de fer, il est juste que ceux-ci paient la plus grande partie des frais, sous peine de voir abandonner le projet.

Dans les coupures entre Arch et Leusligen, M. La Nicca suppose un canal conducteur très profond et bien plus large qu'à l'ordinaire; le terrain est peu résistant, mais la faible pente de la rivière demandera le secours de moyens artificiels. Les masses emportées devront être dirigées, pour la plus grande partie, dans les courbes abandonnées, une autre partie se logera dans les endroits les plus profonds du lit au-dessus de Soleure; enfin le fait que les crues diminueront d'intensité et de rapidité, en même temps que l'écoulement sera accéléré, fera disparaître en grande partie les inconvénients des dépôts qui pour-

raient se former au-dessus de Soleure, pourvu que le profil transversal ne soit nulle part aussi resserré que sous le pont supérieur. Il n'y a donc point d'inconséquence de notre part à admettre, pour le système La Nicca, ce que nous regardons comme inadmissible pour la correction partielle, dont la première condition de réussite est le curage du lit de l'Aar.

En posant, en conséquence, 1,200,000 fr. pour les travaux entre Staad et Soleure, nous avons 1,600,000 fr. entre Buren et Attisholz, le double du devis de M. La Nicca, mais 1,100,000 fr. de moins que le devis de M. Kutter.

M. La Nicca n'a rien fixé pour la correction d'Aarberg à Buren: nous sommes du même avis. Si le seuil fixe sous la Rappenfluh fonctionne, en laissant passer au maximum, une quantité d'eau égale à la moyenne actuelle, l'endiguement de l'ancien lit coûtera moins que l'économie qu'on fera sur les canaux de Hageneck et de Nidau à Buren; et si le seuil fixe est remplacé par une digue fermant entièrement l'ancien lit, digue qui, tout en étant plus solide, coûtera moins que le seuil fixe, pour la construction aussi bien que pour l'entretien, ce serait une dérision que de parler d'un endiguement pour les faibles ruisseaux qui se versent dans l'Aar entre Aarberg et Dozigen. Tout ce qu'il faudra faire, ce sera de les contenir et de les utiliser pour fertiliser les Aarrieser; mais cette dépense est comprise dans celles de la limonisation de toute cette plaine, et l'on pourra toujours compter avec sûreté sur un excédant de 150 à 200 fr. par arpent sur les frais d'expropriation et de mise en culture. Il y a donc lieu de supprimer les 840,000 fr. du devis de M. Kutter.

La plus grande différence se trouve sur le canal de Nidau à Buren: M. La Nicca met 2,000,000 fr., M. Kutter, 8,900,000. Cette énorme divergence tient à la manière de creuser le canal; M. La Nicca estime les frais de cette opération à 1,090,000 fr., M. Kutter, à 7,125,000. Les experts fédéraux appuyent l'opinion de M. Kutter; néanmoins nous ne pouvons nous ranger entièrement de leur côté. D'abord tout ce qu'on sait sur la nature du terrain que le canal traversera, était connu à M. La Nicca, les sondages étant antérieurs à 1850. La direction du canal a été choisie pour éviter de travailler sous l'eau en creusant le canal conducteur, et puisqu'on savait que les sédiments tuffeux qui viennent du Jura par la Suze et qui ont agglutiné les galets du lit de la Thièle, n'ont pas agi sur toutes les autres alluvions de l'Aar, celles-ci résisteront bien moins à l'action de l'eau que les galets qu'on a enlevés l'année dernière à Brügg. Puis il ne faut pas calculer sur la pente de 0,14 pour 1000 que le canal aura après l'abaissement du lac; il faut la prendre telle qu'elle est pendant la construction, c'est-à-dire 0,45 p. 1000 entre Nidau et Meyenried, pente qu'on pourra porter artificiellement à 0,90 p. 1000 en faisant quelques dépenses pour concentrer successivement l'action de l'eau aux différents endroits plutôt que

de ne pas s'en servir du tout; à travers le Hægni la pente est de 1,2 p. 1000. Quant aux masses emportées, celles de la partie supérieure se déposeront dans la courbure de l'Aar autour du Hæftli; pour s'en assurer, il suffira de n'approfondir le canal du Hægni qu'après avoir creusé la partie supérieure. Cet ordre des travaux n'augmentera nullement les dangers de la contrée de Meyenried : la correction de Buren à Attisholz aura précédé, l'écoulement à Buren sera accéléré, puis le canal conducteur du Hægni, large mais peu profond, servira de déchargeoir pour les hautes eaux, comme M. Zehnder le propose dans son petit projet de correction définitive. Les masses du canal du Hægni enfin seront, pour la plus grande partie, entraînées au loin, les plus lourdes se déposeront sans inconvénient entre Buren et Staad, partie dans laquelle le lit de l'Aar descend presque partout bien audessous de la ligne du fond futur.

Par ces motifs, quelque direction qu'une investigation plus détaillée puisse indiquer pour le canal Nidau-Buren, on pourra employer l'action de l'eau pour presque toute la masse dans la coupure du Hægni, pour la moitié entre Brugg et Meyenried, et pour une partie à Nidau. Au-dessus de Brugg, on trouve, sur une longueur de 4,000 pieds, une terre glaise compacte qu'il faudra creuser à main d'homme; plus haut il y a de la tourbe qui paie les frais d'excavation.

D'après cette évaluation, nous réduisons les sept millions de M, Kutter à la moitié; puis nous augmentons le devis de M. La Nicca encore de 150,000 francs pour frais d'entretien capitalisés, 40,000 francs pour un pont à Scheuren, 200,000 francs pour expropriations et dédommagements aux propriétaires des moulins, etc. La somme totale revient à 4,800,000 francs, mettons cinq millions, somme intermédiaire entre les deux devis, mais plus rapprochée de celui de M. La Nicca.

Ce que nous venons de dire sur l'ordre des travaux, prouve que nous sommes d'un avis très différent de celui des experts fédéraux relativement à la grandeur du canal conducteur de Hageneck. Nous ne voyons nul inconvénient d'ouvrir ce canal avant l'achèvement de celui de Nidau à Buren, pourvu que la capacité de celui-ci soit toujours d'environ de moitié plus grande que celle du premier; encore cette condition ne concerne-t-elle que la partie entre Nidau et Meyenried. Nous ne concevons pas non plus l'impossibilité d'employer l'eau dans les courbures d'un rayon très grand : la régularité absolue du fond du canal n'est pas une condition indispensable, les creux surtout se combleront facilement par les masses charriées; la régularité des bords sera obtenue par une surveillance active et par les revêtements que M. La Nicca suppose à tous les endroits importants. Là où il y a de la tourbe, le terrain et les frais d'extraction se trouvent payés. Nous n'admettons donc, en dessus du devis de M. La Nicca, que 400,000 francs pour entretien, 30,000 francs pour un pont à Hage-

neck, 70,000 francs pour expropriations, etc. Le devis total pour le canal de Hageneck se montera à trois millions et demi.

La correction de la Thièle supérieure et de la Broye ne se fera que lorsque le niveau des lacs sera déjà considérablement abaissé; la pente étant de 0,3 à 0,4 p. 1,000, l'eau pourrait être employée pour une partie plus grande que le devis ne le suppose; puis il y aura de la tourbe à extraire, et par un changement peu considérable au tracé on peut conserver le pont de Thièle. Il n'y a donc aucun motif de s'éloigner du devis de M. La Nicca. La même chose a lieu pour les travaux de dessèchement du grand marais. Ces trois articles monteront ensemble à deux millions de francs.

Ajoutons maintenant un million pour changer les routes, pour frais d'administration et pour dépenses imprévues, la dépense totale du plan La Nicca s'élèvera à treize millions de francs, somme qui comprend plus de 600,000 francs pour frais d'entretien capitalisés. Nous ne pouvons admettre les un et demi millions du devis de M. Kutter pour intérêts des emprunts : si les cantons entreprennent la correction, on ne voit jamais, dans les travaux d'utilité publique, que les intérêts des sommes dépensées soient portés en compte : ici, mieux encore que dans d'autres constructions, l'avantage de la correction commencera aussi à se faire sentir avant l'achèvement complet des travaux. Si c'est une société qui s'en charge, les intérêts payés aux actionnaires, pendant l'exécution des travaux, sont de véritables déductions faites à la valeur nominale de l'action. Pour ces sortes d'entreprises, il faut tout un calcul de rendement d'une forme analogue à ceux que M. Schneider a publiés à différentes reprises [1].

L'évaluation du plan des experts fédéraux ne nous occupera pas longtemps. Nous ferons d'abord observer que, suivant ce projet, l'action de l'eau ne peut être employée que d'une manière fort res-

[1] Le plan La Nicca présente un ensemble si bien combiné qu'il est difficile d'en modifier une partie sans nuire au tout : cependant nous avons vu que les dimensions des canaux de Hageneck et de Nidau à Buren et la hauteur du seuil fixe permettent bien des variations. En examinant avec soin les différentes parties de ce plan, on reconnaîtra que si l'on n'avait en vue que le dessèchement du Seeland et la protection contre les inondations, la dépense totale se diminuerait peut-être d'une somme de deux à trois millions, puisqu'on n'aurait plus besoin de maintenir cette uniformité de pente de tous les canaux et rivières entre les lacs et l'Aar à Attisholz, et cette profondeur considérable de six à sept pieds pour le minimum des basses eaux. Cette observation, applicable en partie aussi aux autres projets, s'adresse à ceux qui regardent l'amélioration de la navigation comme de peu d'importance, ou qui voudraient en jouir sans contribuer aux frais, ou, enfin, à ceux qui voudraient imposer au canton de Berne un plan par lequel le commerce de Buren serait détruit, sans que celui de Nidau en retirât de bien grands avantages.

treinte pour les corrections de la Thièle inférieure et de l'Aar : pour approfondir le lit, il faut avant tout éviter ce qui peut former de nouveaux dépôts, à moins que ce ne soit dans des parties abandonnées du lit.

L'augmentation inévitable des dépenses à Soleure, pour murs le long des quais et maisons, pour l'ouverture du fossé des remparts, sans lequel on ne peut espérer un abaissement du niveau des hautes eaux, s'élève à 150,000 francs, sans ce qu'il faudra pour protéger le pont : nous ne mettons rien pour ce but, puisque nous ne voyons pas comment on pourrait l'atteindre sans abandonner en grande partie l'excavation proposée.

La correction entre Staad et Soleure coûtera 1,200,000 francs; en ne mettant que ce que nous avons compté pour le projet La Nicca, nous restons certainement en dessous de ce qu'il faudra d'après le plan des experts fédéraux.

Que faut-il mettre pour protéger la contrée entre Buren et Staad, menacée de dangers tout nouveaux par l'Aar, dont l'impétuosité doit être brisée à cet endroit, dans un terrain qui n'offre nulle résistance? Des évaluations vagues ne pouvant suffire, nous ne mettrons rien, mais on se rappellera que ce chapitre est resté en souffrance et qu'il sera inévitablement la source de dépenses *très fortes*.

La Thièle inférieure devra être élargie, sur toute sa longueur, de plus de la moitié de la largeur fixée par les experts fédéraux; ces travaux devront s'étendre sur une longueur de 14,000 pieds, pour laquelle on avait cru pouvoir maintenir l'ancien lit. La masse à enlever sera donc presque doublée, et comme l'ancien lit de l'Aar, au-dessous de Meyenried, devra servir à la Thièle, on ne pourra se servir de l'action de l'eau qu'avec la plus grande circonspection. En augmentant le devis d'un million, c'est-à-dire, de moins de la moitié, nous avons certainement tenu compte de toutes les économies qu'on pourra se promettre d'une direction soigneuse.

Ajoutons encore 600,000 francs pour la correction entre Aarberg et le Hægni, nécessaire pour la réussite de toute l'entreprise; puis, 400,000 francs pour frais d'entretien capitalisés (en proportion de ce que nous avons admis pour le plan La Nicca).

Le devis des experts fédéraux sera donc augmenté de fr. 3,350,000, sans compter ce qu'il faudra pour le pont de Soleure et pour la contrée entre Buren et Staad. Et si les oscillations du niveau des lacs devenaient plus fortes, comme nous n'en doutons pas un instant, la correction de la Thièle supérieure et de la Broye devant être faite à très peu près suivant le plan La Nicca, il en résulterait encore une augmentation de 400,000 francs. Enfin, pour comparer les deux projets, nous devons admettre dans le second les 350,000 francs pour le dessèchement du grand marais portés dans le devis du premier.

La différence entre les treize millions du projet La Nicca et les neuf et demi à dix millions du projet des experts fédéraux justifierait-elle l'abandon du premier ?

Demande en concession de M. Schneider. Nous avons déjà parlé des appréhensions (non fondées, comme nous croyons l'avoir prouvé) des cantons de Vaud et de Neuchâtel, de la disposition des esprits en faveur des chemins de fer, motifs qui, en 1852, s'opposaient à l'adoption du projet La Nicca. Ajoutons-y la répugnance du conseil fédéral à concéder un droit sur la navigation par barque et le monopole de la navigation à la vapeur, et l'espoir qu'on avait encore de pouvoir obtenir, par une correction partielle, le même résultat à moins de frais; l'on comprendra comment on pouvait, en 1852, ne pas accepter les conditions telles qu'elles furent posées dans la dernière demande en concession de la société La Roche et Comp^e^. Mais maintenant comme nous croyons avoir prouvé que la correction partielle ne peut donner des résultats favorables, et que la Confédération avait été loin d'attribuer à cette affaire toute l'importance qu'elle a réellement, nous espérons qu'on accueillera plus favorablement la nouvelle demande qui, en différents points, a tenu compte des objections faites contre les conditions de la société La Roche.

M. Schneider promet d'exécuter le plan La Nicca, avec les modifications desquelles on conviendra, en exceptant les ponts et routes (dépense évaluée plus haut à 540,000 francs), et les travaux pour le dessèchement du grand marais (devis de M. La Nicca, 350,000 francs), et avec la condition qu'on lui fournisse gratis le terrain pour les canaux, chemins de halage, digues, etc., et pour le temps nécessaire, la place pour déposer les masses extraites et pour les chantiers (valeur estimée à 1,100,000 francs). La société qu'il représente, sera donc chargée d'une dépense de fr. 11,000,000. Elle demande, 1° de la part de la confédération et des cantons, en termes fixés d'avance, soit comptant, soit en obligations portant intérêt, soit en rentes avec amortissement (réparties sur quarante-une années) la somme de huit millions; 2° puis, cinquante francs par arpent du rivage gagné entre les niveaux moyens actuel et futur (la société La Roche en avait demandé la propriété définitive, ce qui paraissait entraîner des difficultés) pour 8,760 arpents, valeur présumée, 438,000 francs; 3° les Aarrieser, 3,190 arpents, mieux-value après frais d'expropriation et de mise en culture, deux cents francs par arpents, 638,000 francs; 4° environ huit cents arpents de lits de rivières abandonnés (sur la Thièle et sur l'Aar en dessous de Meyenried), valeur 80,000 francs ; 5° cinq cents arpents de tourbières dans le grand marais, 150,000 francs ; 6° un droit de navigation à percevoir sur les barques et radeaux qui passeraient dans les canaux d'un canton à l'autre, avec une exception en faveur de l'agriculture; 7° le monopole de la navigation à la vapeur sur les canaux

et rivières, ces deux droits seraient concédés pour soixante ans; M. Schneider en fait monter le rapport annuel à 100,000 francs, valeur en capital, 2,500,000 fr.: somme totale pour la société, 11,800,000 fr. Les deux derniers articles iront probablement au double de la valeur supposée, les Aarrieser et les tourbières promettent aussi quelque chose de plus. Le capital réel de la société ne dépassera pas cinq millions, il y a donc encore une chance de gains suffisante, pourvu qu'une administration intelligente et soigneuse puisse diminuer les dépenses et augmenter les recettes, et surtout éviter tous les accidents qui, avec raison, pourraient être imputés à la société. Néanmoins, les entrepreneurs devront compter sur le concours actif et éclairé des autorités et des populations pour se lancer dans les hasards d'une entreprise dont ils auront les risques; tandis que les véritables bénéfices reviendront aux propriétaires des terres desséchées et protégées et au commerce, favorisé par la concurrence des deux voies de transport entre Yverdon et Soleure.

La somme qu'on attend des droits et du monopole ne va guère au-delà de ce que la canalisation coûtera en sus des travaux pour le dessèchement; il n'y a donc pas moyen de racheter cette partie des recettes par une contribution directe de un et demi à deux millions, somme que l'autorité fédérale paraissait disposée à verser en 1854. La question ayant grandi, il faut que le concours de la Confédération devienne plus fort, et le moyen le plus équitable est, sans contredit, d'accorder les droits demandés, et de plus une subvention directe de un à un et demi million en raison de l'accroissement d'une population aisée (environ de quatre à cinq mille âmes) sur l'étendue des terres rendues à la culture, et de la protection accordée à une population de 80,000 à 100,000 âmes qui souffrent plus ou moins des inondations. Le droit sur les barques est une petite partie du profit qui leur revient de ce qu'elles évitent le raselage et l'emploi d'un grand nombre de chevaux pour remonter la Thièle. Le monopole de la navigation à la vapeur perd, par la condition proposée par M. Schneider, de rester toujours à 40 % au-dessous du tarif du chemin de fer de l'Ouest, ce qu'il pouvait avoir de nuisible au développement du transit, sans qu'on puisse y reconnaître un commencement de concurrence ruineuse pour les deux entreprises. Présenterait-il quelque chose d'illégal ou d'insolite? Mais les chemins de fer jouissent du même monopole, et il ne leur est pas indispensable. Effectivement, la législation française, plus prévoyante en cela que celle de la Suisse, ne le reconnaît pas: le gouvernement peut autoriser une société rivale à profiter de tout chemin de fer, moyennant une contribution équitable fixée par le gouvernement, et cette disposition n'est pas illusoire, elle a déjà été mise en vigueur pour forcer une société puissante de s'entendre, pour les départs des trains, avec une autre société dont la

première voulait acquérir la ligne à bon marché. La Suisse ne s'est pas réservé ce moyen d'agir sur les sociétés des chemins de fer; il n'en est que plus important qu'elle ne laisse pas passer l'occasion de rétablir une concurrence naturelle et salutaire.

Notre article se termine presque en apologie; il ne faut pas s'en étonner, elle est le résultat d'un examen sérieux, détaillé, libre de préventions. La seule chose qui pourrait avoir fait naître en nous quelque prévention en faveur du projet La Nicca, c'est le peu de bonne foi que nous avons reconnu quelquefois dans les attaques dont il a été l'objet. Faut-il nommer celui qui, en 1853, s'apitoie « sur les sommes jetées, de 1840 à 1850, à ces ingénieurs étrangers, » sachant qu'à l'exception de quelques subordonnés, tous les ingénieurs, étaient Suisses, en grande partie Bernois? Faut-il citer ces articles de journaux qui par tous les moyens, erreurs de calcul en plus, pas en moins, doubles emplois, additions arbitraires, tendaient à représenter comme inacceptables les conditions des demandes en concession ? Ce qui est plus sérieux, c'est les espérances qu'on a excitées dans chaque contrée, de faire prévaloir ses intérêts sans s'occuper du reste : c'est ainsi que des personnes de Meyenried, commune la plus exposée de toutes, avec un terrain qui, sans le fléau des inondations, serait d'une grande fertilité, ne voulaient contribuer ni en argent, — ce serait acheter ce qui leur appartient déjà, ni par des travaux, — en été ils soignent leurs champs, et en hiver il fait trop froid. Ils demandent « qu'on leur perce le Hægni et qu'ensuite ceux d'en bas ne viennent se plaindre qu'après avoir supporté à leur tour pendant quelque temps les dévastations.» La seule excuse que nous puissions trouver à de pareilles idées, c'est l'incertitude dans laquelle ils sont sur la quote part de leurs contributions. Du moment que celles-ci seront irrévocablement fixées, qu'ils seront sûrs de ne pas payer davantage ni avant d'avoir obtenus les garanties nécessaires, il faut espérer qu'ils reviendront à des sentiments plus équitables.

Concluons en peu de mots :

La correction partielle ne promet qu'un résultat précaire et passager pour le Seeland, en augmentant les dangers de la contrée inférieure; les dépenses ne seront pas de beaucoup plus faibles que celles du projet LaNicca, qui promet une garantie complète pour le Seeland et une amélioration pour le cours inférieur de l'Aar.

Trois corrections de rivières ont été exécutées en Suisse et ont réussi par l'application du même principe dans des circonstances analogues (pente rapide d'une rivière alpestre, diminuée subitement à l'entrée dans la plaine, avant sa jonction avec la rivière qui sort du lac dans la vallée principale). Voudrait-on négliger cet avis de l'expérience ?

Charles RODE.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 10 mai 1855.

SOMMAIRE : *OEuvres posthumes* de Lamennais. *Introduction* à la traduction de Dante. Le moyen-âge. L'Eglise et l'Evangile. Autres ouvrages attendus : *Correspondance* et *Fragments philosophiques*. Traduction de l'*Enfer*. Etude sur le style de Dante. Episode de FRANÇOISE DE RIMINI. — Attaques contre Béranger. — M. Pelletan abandonné par le *Siècle*.— *Lettre à l'archevêque de Paris* par M. Bungener. — Le journal bibliographique de M. Quérard. Le doyen Bridel et la piraterie littéraire. — Les élégantes. — L'attentat. Impression générale. — Démission de M. Drouyn de Lhuys.

Dans le public, de moins en moins nombreux il est vrai, qui s'intéresse encore aux livres d'un ordre supérieur par le talent et par le caractère, on n'était pas sans crainte sur le sort des *œuvres posthumes* de Lamennais, confiées cependant à des exécuteurs testamentaires, spécialement à M. Forgues, l'ancien *Old-Nick* du *National*, avec la mission positive de les faire imprimer. On se demandait s'il n'en serait peut-être pas comme de celles de Ballanche, destinées aussi par l'auteur à être publiées, mais qui tombées, contre son attente assurément, entre des mains dévotes, plus dévotes que pieuses envers les morts, sont restées en portefeuille jusqu'ici et n'en sortiront probablement pas de notre temps; si même elles en sortent jamais, intactes surtout. Quant à celles de Lamennais, la récente publication d'un premier volume commence du moins à rassurer ceux qui les attendaient avec impatience et s'étonnaient de ne les pas voir arriver. Non-seulement ce volume promet les suivants, mais, loin d'avoir subi aucune altération, il paraît avoir été édité avec un soin scrupuleux.

Il contient le commencement de la traduction de Dante, dont on était très-curieux, et une *Introduction,* dont on était particulièrement inquiet. Celle-ci peut être regardée comme complète dans l'ensemble et l'idée, quoiqu'il y manque la fin de l'analyse du *Purgatoire* et toute celle du *Paradis*, la mort ayant brusquement interrompu le

travail de Lamennais; mais heureusement il était presque terminé. En effet, outre l'analyse détaillée de l'*Enfer*, analyse très-sentie et très-belle, qui fait regretter d'autant plus de n'avoir pas en entier celle des deux autres *Cantiques* de la *Divine Comédie*, l'Introduction contient non-seulement une vie de Dante, une appréciation de ses œuvres, et surtout de son grand poème qui l'a fait appeler l'Homère du moyen-âge, mais en outre un coup-d'œil historique et philosophique sur cette époque, jugement haut et ferme, le plus redoutable peut-être qu'on en ait porté: concis, nerveux, substantiel, froidement, mais éloquemment raisonné, les faits servant d'argument aux doctrines, il vous laisse l'impression d'un arrêt en forme, justement et dûment sentencié.

Lamennais rappelle d'abord les origines du moyen-âge, et pour achever de peindre cet épouvantable naufrage du monde ancien, véritable déluge moral, où « tout périt ensemble, propriété, lois, institutions, éducation, sciences, arts, métiers, langue même, » il emploie une image qu'on pouvait croire usée, mais qu'il rajeunit et à laquelle il rend toute sa saisissante grandeur par la simplicité de l'expression et du trait : « *Il fit nuit sur la terre.* Et dans cette nuit, demande-t-il, que voit-on? Tout ce que la violence sans frein, la cruauté, la perfidie, le mépris calculé des engagements et des serments peuvent enfanter de crimes, des mœurs à la fois grossières et dissolues, différentes seulement de celles qu'elles remplaçaient en ce que rien n'en voilait la hideuse monstruosité. »

Puis, allant plus avant, il examine les institutions nouvelles qui sortirent de ce chaos pour le dominer plus que pour le régler; il en caractérise l'esprit religieux, moral et politique, celui surtout de l'Eglise et du christianisme officiel, qu'il distingue profondément de l'Evangile, et dont le règne fatal ne servit en rien, selon lui, le grand mouvement de renaissance qui s'opéra plus tard, lorsque, « comme au lever du soleil les froides ombres, le moyen-âge s'évanouissait. »

« L'esprit de l'Évangile, l'esprit d'amour, dit-il, n'était pas, certes, étranger à ce prodigieux mouvement...... Mais si l'on excepte l'influence qu'eut la scolastique sur la métaphysique à laquelle elle ouvrit quelques perspectives nouvelles, en même temps qu'elle servit à développer, en les exerçant, les forces logiques de l'esprit humain, le christianisme théologique, le christianisme organisé dans l'institution extérieure de l'Eglise, n'a été pour rien dans cette vaste révolution. Au contraire, à mesure qu'elle s'opère, la foi s'affaiblit, et plus qu'ailleurs au centre même de la hiérarchie, autour du trône pontifical, sur lequel, au nom du Christ, sacré roi comme dans le prétoire de Pilate, siège effrontément l'athéisme. Des mœurs analogues offrent aux yeux

de tous, après la négation de la foi, la négation de la morale même. Les mystères orgiaques de la Rome païenne reparaissent dans la Rome papale. A la licence se joint l'ambition, une ambition que n'arrête aucune loi divine ni humaine. Des crimes inouis épouvantent la terre....

» Pour nous résumer, conclut-il, le christianisme évangélique provoqua chez des peuples énervés, en qui la vie des sens étouffait la vie supérieure, une salutaire réaction morale, et prépara de loin un état plus parfait qu'aucun de ceux qui avaient précédé, par le principe d'égalité et de fraternité humaine, et par l'esprit d'amour qu'il répandit dans le monde. Mais le christianisme théologique, le christianisme soumis à l'autorité hiérarchique et constitué par elle, ne contribua en aucune manière au progrès social, et par les discordes, les persécutions acharnées, les guerres atroces qu'il engendra, par les prétentions ambitieuses du corps sacerdotal, l'avarice de ses membres, leur tendance constante à la domination, fut au contraire une source de désordres nouveaux et de calamités nouvelles. »

« Liberté et catholicisme, dit-il encore ailleurs, sont deux mots qui s'excluent radicalement l'un l'autre. L'Eglise, par le principe de son institution, exige et doit exiger de l'homme une obéissance aveugle, absolue dans tous les ordres : obéissance dans l'ordre spirituel, puisque le salut en dépend ; obéissance dans l'ordre temporel, en tant que lié à l'ordre spirituel, puisque, si elle souffrait qu'on attaquât, à un degré et d'une manière quelconque, soit la foi nécessaire au salut, soit l'autorité qui l'enseigne, elle conniverait au plus grand crime qui puisse être conçu, le meurtre des âmes. De là aux mesures répressives, à l'Inquisition, à son code sanglant, la conséquence est rigoureuse. »

Ces courts passages peuvent suffire pour donner une idée de la vigeur de pensée et de style que Lamennais conserva jusqu'à sa mort, en même temps que de sa persévérance finale dans sa séparation d'avec Rome et dans ses nouvelles opinions.

Sa pensée définitive et la lutte qu'il a dû soutenir avec lui-même pour y arriver et s'y fixer, seront encore, non plus fortement, mais plus complétement exprimées dans les volumes suivants, s'il est vrai qu'ils contiennent entre autres, comme on le dit, la *Correspondance* de Lamennais, et de nouveaux *Fragments philosophiques.* Ces derniers sont-ils la suite de l'*Esquisse d'une philosophie?* Nous savons de très-bonne source qu'il l'avait en portefeuille, entièrement rédigée : elle traitait de l'application sociale et politique de ses théories ; or, ce devait être là le fort de Lamennais, dialecticien, tribun, polémiste, plus encore que métaphysicien et philosophe proprement dit.

La traduction de Dante est faite dans le systême aussi littéral que possible, de celle de Milton par Châteaubriand. Malgré ses inconvé-

nients de rudesse de style et d'inversions auxquelles notre langue n'est pas habituée, c'est encore en fin de compte, le système de traduction qui rend le mieux l'original ; mais il s'en faut pourtant de beaucoup qu'il le rende complétement, surtout quand il s'agit d'un poète comme Dante, chez lequel la forme n'est pas moins savamment et artistement travaillée que le sujet médité profondément. En outre, elle lui est si étroitement unie, qu'ils ne font qu'un seul tout, comme le corps et l'âme, comme le mot et l'idée. Ils s'entr'aident et se soutiennent, pour ainsi dire, réciproquement. Il y a dans les tercets de Dante, avec leurs suspensions, leurs entrelacements, leur triple rime à l'écho grave et prolongé, comme un second sens harmonique qui est à la pensée ce qu'est au *motif*, en musique, l'accompagnement. Cet effet, plus technique et plus extérieur que celui du verset hébreu, qui a aussi le sien, mais qui l'a davantage dans le tour de la pensée elle-même, disparaît nécessairement en grande partie dans une traduction en prose, la division par tercets y soit-elle conservée et suivie pas à pas, comme l'a fait Lamennais.

A cela près sa traduction ne nous en semble pas moins la meilleure possible, sauf sur quelques points çà et là où nous avons été surpris de lui voir manquer des nuances, selon nous fort sensibles, et que son système de traduction lui laissait la liberté d'exprimer. Qu'on nous permette d'en citer quelques exemples pour ceux qui mettent encore quelque intérêt à des détails d'où dépend la vérité dans le beau et dans les arts.

Une chose, entre autres, nous a frappé. Quelquefois, au lieu de traduire mot pour mot comme il le pourrait, et comme il le fait d'ordinaire, Lamennais prend le parti, nous ne savons trop pourquoi, de rendre le tour simple et naïf de l'original, par un mot équivalent, pris, il est vrai, dans la langue courante, mais pour cela précisément déjà plus ou moins affaibli et usé, dépoétisé, comme une fleur qui a perdu son parfum. Ainsi Dante, en parlant de la cloche lointaine, dit qu'elle « semble pleurer le jour qui se meurt, » *che si muore*. La désinence féminine, comme si nous disions *qui expire*, ajoute même ici un de ces effets harmoniques dont nous avons parlé, et vient en quelque sorte prolonger pour l'oreille le son lointain de la cloche du soir. Or, Lamennais traduit : « ...la cloche qui semble pleurer le jour mourant. » Cela ne rend pas mieux l'effet pittoresque et imitatif, et le *jour mourant* n'est pas plus simple ni aussi poétique que *le jour qui se meurt*. Ainsi encore, Dante dit-il à Françoise de Rimini : « Tes souffrances me touchent et m'attristent *à en pleurer*, » le traducteur, infidèle ici à son propre système, remplace cette expression toute simple, plus vive et où l'on voit mieux l'action : *à en pleurer,* par celle-ci

« m'attristent *jusqu'aux larmes*, » locution d'un usage sans doute beaucoup plus courant, mais aussi beaucoup plus commun.

Ce célèbre épisode de Françoise de Rimini, le plus beau chant d'amour qu'il y ait peut-être dans toute la littérature ancienne et moderne, réunit les côtés les plus extrêmes du génie de Dante, non-seulement sa gravité, sa puissance de peindre et de sentir, mais aussi sa tendresse profonde et sa mélancolie. Dans cet épisode, comme ailleurs en général, Lamennais nous paraît avoir mieux exprimé le premier de ces côtés, celui par lequel il était surtout en parenté avec le grand poète florentin, le côté fort et abrupte, mieux, disons-nous, que les nuances délicates. Nous le montrerons par un ou deux traits; mais pour donner une idée de sa manière, citons d'abord le commencement et la fin de ce morceau qui, dans le poème, forme le cinquième chant de l'*Enfer*.

« Lors commençai-je d'entendre les accents plaintifs; lors de grands pleurs frappèrent mon oreille.

Je vins en un lieu muet de toute lumière, qui mugit comme la mer pendant la tempête, lorsqu'elle est battue des vents contraires.

L'infernal ouragan, qui jamais ne s'arrête, emporte les esprits dans sa course rapide, et, les roulant, les froissant, les meurtrit.

Lorsqu'ils arrivent au bord escarpé, là les cris, et les gémissements, et les hurlements; là ils blasphèment la puissance divine.

J'entendis qu'à ce tourment étaient condamnés les pécheurs charnels, qui soumettent la raison à la convoitise.

Et comme, dans la froide saison le vol des étourneaux les emporte en bandes épaisses et larges, ainsi ce souffle emporte les esprits mauvais.

D'ici, de là, en haut, en bas, jamais ne les conforte aucune espérance, non-seulement de repos, mais d'une moindre peine.

Et comme les grues vont chantant leur lai, se formant dans l'air en une longue ligne; ainsi vis-je venir, poussant des cris,

Les ombres emportées par ce tourbillon. Ce pourquoi je dis: — Maître (Virgile, son guide), quelles sont ces âmes qu'ainsi châtie l'air noir? . . . .

. . . Lorsque j'eus ouï mon maître nommer les femmes antiques et les cavaliers, je fus pris de pitié et comme éperdu.

Je commençai : — Poète, volontiers parlerais-je à ces deux qui vont ensemble et paraissent si légers au vent.

Et lui à moi : — Attends un peu qu'ils soient plus près de nous; prie-les alors par cet amour qui les emporte, et ils viendront.

Sitôt que le vent les amène vers nous, j'élève la voix : — O âmes en peine, venez nous parler, si un autre ne le défend!

Comme les colombes que le désir appelle, les ailes déployées, et d'un vol ferme traversant les airs, viennent au doux nid;

Ainsi ces deux âmes sortent de la troupe où est Didon, et viennent à nous par l'air malin; si fort fut le cri affectueux :

— O gracieux et bon, toi qui, à travers l'air noirâtre, viens nous visiter, nous qui teignîmes le monde de sang !

Si nous était ami le Roi de l'univers, nous le prierions de te faire paix, à toi qui as pitié de notre triste sort.

Nous écouterons ce que vous voulez dire, et vous dirons ce qu'il vous plaît d'entendre, tandis que le vent se taît.

La terre où je naquis borde la mer où descend le Pô, pour s'y reposer avec son cortége.

L'amour qui si vîte s'empare d'un cœur tendre, éprit celui-ci du beau corps qui m'a été enlevé; et la manière m'est encore amère.

L'amour qui ne permet point à l'aimé de ne pas aimer, m'éprit pour celui-ci d'une passion si forte, que maintenant même comme tu le vois, elle ne m'abandonne point.

L'amour nous conduisit à une même mort : Caïna (l'enfer des fratricides) attend celui qui éteignit notre vie. D'eux nous furent portées ces paroles.

Lorsque j'ouïs ces âmes blessées, je baissai la tête, et la tins baissée jusqu'à ce que le poète me dit : — Que penses-tu ?

Je répondis : — Hélas ! que de doux pensers, quel ardent désir a mené ceux-ci au douloureux passage !

Puis me tournant vers eux, je parlai et dit : — Francesca, tes souffrances me touchent et m'attristent jusqu'aux larmes.

Mais dis-moi : Au temps des doux soupirs, à quoi et comment amour te fit-il connaître les douteux désirs ?

Et elle à moi : — Nulle douleur plus grande que des temps heureux se ressouvenir dans la misère ; et cela ton maître le sait.

Mais puisque tant tu désires connaître de notre amour la première racine, je le dirai, comme qui dit et pleure.

Un jour, par plaisir nous lisions de Lancelot, comment l'amour l'enserra de ses liens; nous étions seuls et sans aucune défiance.

Plusieurs fois cette lecture mut nos regards et décolora notre visage; mais un seul moment nous vainquit.

Quand nous lûmes comment les riantes lèvres désirées furent baisées par un tel amant, celui-ci, qui jamais de moi ne sera séparé,

Tout tremblant me baisa la bouche : Galeotto (séducteur) pour nous fut le livre et qui l'écrivit : ce jour ne lûmes pas plus avant.

Pendant qu'ainsi parlait l'un des esprits, l'autre pleurait tellement, que de pitié je défaillis, comme si je me mourais.

Et je tombai comme tombe un corps mort. »

Malgré plusieurs petites critiques de détail, qu'il serait fastidieux d'écrire quand même nous ne serions pas gêné par le manque de place, cette traduction est belle : au total, c'est bien cela. Un point seulement, pour lequel nous demandons grâce encore, parce qu'à

notre avis il est capital. Il s'agit de la lecture de ce roman qui perdit Françoise et son beau-frère. Voici la traduction littérale de ce passage, l'un de ceux qui font aussi du chantre de l'Enfer le *maître du sourire*, comme l'appelle un poète de son pays : « Quand nous lûmes le désiré sourire être baisé d'un tel amant. » « Le désiré sourire, » *il disiato riso :* ces mots, dans leur son même, ont une grâce et comme un sourire intraduisibles; on voit réellement ce sourire ; il n'est pas seulement *désiré*, cherché, mais certain, presque promis d'avance, irrésistible, impossible à refuser, aussitôt rendu qu'attendu, donné que demandé. Nous ne reprochons point à Lamennais de n'avoir pas exprimé cette nuance insaisissable ; notre langue et aucune autre peut-être, ne le pouvaient ; mais comment s'est-il mépris si grossièrement que de mettre cette paraphrase : *les riantes lèvres désirées?* Image gracieuse, si l'on veut, mais toute matérielle, et qui gâte tout par là, car la suprême beauté de l'original consiste précisément en ce que ce ne sont pas les *lèvres*, mais le *sourire* qui reçoit le baiser, et qui perd les deux amants. Cette nuance, si infiniment belle et délicate en soi, est nécessaire aussi à la gradation de ce tableau sans égal dans sa hardiesse et sa retenue tout à la fois. Dante ne dit pas ensuite : « Tout tremblant il me baisa la bouche, » mais : « La bouche il me baisa tout tremblant ; » tour plus passionné et qui néanmoins arrête l'esprit sur ces mots : *tout tremblant*, c'est-à-dire, non pas sur le mouvement matériel, comme dans la traduction, mais sur l'émotion morale.

On nous pardonnera ces remarques, et même leur sujet, en considération de ce qu'il y a d'élevé, et de moral aussi, dans l'étude du vrai beau, dans la vue de cet idéal où aspirent sans cesse les grands maîtres, où ils cherchent du moins à s'élancer des hautes sommités de l'art.

Maintenant, pour donner en terminant au moins une idée de ces effets et de ce sens rythmiques des tercets, forme beaucoup plus difficile à manier qu'on ne le croirait au premier abord, nous en emprunterons quelques-uns à une dame de notre connaissance, qui a ainsi essayé autrefois la traduction de trois ou quatre épisodes de la *Divine Comédie*. Elle est plus d'une fois parvenue à suivre l'italien vers pour vers, presque mot pour mot, et le tour brusque ou naïf de certains passages n'est pas tant le fait inévitable de toute traduction littérale, que celui de l'original. Il y a deux ou trois vers ajoutés, entre autres le dernier du vingt-sixième tercet de ceux que nous donnons plus bas; mais il nous paraît heureusement trouvé; il rentre bien dans le ton et l'harmonie générale du morceau : c'est au reste cette harmonie générale surtout que nous avons en vue de faire sentir

dans les vers qu'on va lire, et pour cela il conviendrait peut-être de les lire à haute voix.

Les dolentes clameurs ont déjà commencé
A s'élever pour moi de l'océan de plainte
Qui me frappait le cœur de son flot oppressé.

Ainsi, tout mugissant dans la nuit et la crainte,
Le lieu que j'atteignis bruyait comme les eaux,
Quand les vents déchaînés ont la lumière éteinte

Pour se disputer seuls ce palpitant chaos.
L'ouragan infernal, qui jamais ne s'arrête,
Y mène, furieux, des Esprits sans repos,

Les roulant, les froissant de sa rude tempête,
Et de les tourmenter n'étant jamais lassé,
Pas plus que le chasseur de suivre sa conquête.

Là sont des cris amers, là le pleur insensé,
Le blasphème enhardi de la vertu divine,
Les soupirs de la chair et du plaisir passé :

Car au péché des sens ils doivent leur ruine,
Ceux qui souffrent ainsi, ceux qui les rejoindront,
Soumettant au désir la raison qu'il fascine.

Ainsi que d'étourneaux un volant escadron
Ouvre aux bises d'hiver ses tremblotantes ailes,
Venait d'Esprits mauvais le troupeau vagabond.

Le souffle tournoyant des ardeurs criminelles
S'en joue, et nul espoir ne leur vient de trouver
Où suspendre un instant leurs fuites éternelles.

Et comme au haut du ciel on entend s'élever,
Chantant leur lai plaintif, une troupe de grues,
Ainsi rayant les airs, je les vis arriver,

Ombres dans la rafale en criant accourues.
O Maître, dis-je alors, qui sont les malheureux
Que le vent noir châtie en ses ondes accrues ?....

. . . .

Lorsque j'ouïs nommer tant de noms si fameux,
Dames et cavaliers d'antique souvenance,
La pitié m'accablant me fit pâlir comme eux.

Poète, dis-je alors, du couple qui s'avance
Et dans le tourbillon apparaît si léger,
Volontiers j'apprendrais la vie et la souffrance.

Tu les verras bientôt vers nous se diriger,
Dit-il : appelle-les par l'amour qui les mène;
Ils viendront. A l'instant le vent sembla changer

Et plia contre nous les ombres qu'il promène.
Alors, je m'écriai : Venez, âmes en deuil,
A moins que mon souhait n'augmente votre peine.

Pareilles aux ramiers qui, saluant de l'œil
Le doux nid où les porte un seul vouloir fidèle,
D'une aile ouverte et ferme en atteignent le seuil :

Telles volent à nous, hors du chaos rebelle,
Les deux pâles moitiés que, par l'éther impur,
Ma pitié triomphante ainsi tira vers elle.

— O voyageur charmant de ce funèbre azur,
Malgré le sang versé dont la vapeur nous reste,
Tu viens donc nous chercher au sein du monde obscur?

S'il nous était encore ami, le Roi céleste,
Nous le prîrions pour toi, pour qu'il garde ta paix,
Pour toi qu'émeut l'aspect de notre sort funeste.

Etranger dont l'orage accomplit les souhaits,
Tout ce qu'il te plaira de nous dire et d'entendre,
Nous voulons en parler et l'ouïr sans regrets,

Pendant que la tempête oublîra de nous prendre
Et qu'elle nous fera, se taisant, du repos.
La terre où je naquis voit grossir et descendre

Le Pô majestueux entre tous ses rivaux :
Sur cette côte aimable ils vont à lui se rendre,
Pour chercher dans la mer le calme de leurs eaux.

Amour, qui sait trop vite et trop bien nous surprendre,
Prit celui-ci, le prit à ces traits de beauté
Dont la perte sanglante agite encor ma cendre.

Amour, qui veut qu'on aime et n'a point de fierté,
Me prit en celui-ci d'une attache si forte,
Qu'à jamais, tu le vois, il est à mon côté.

Amour à même mort nous mena de la sorte,
Et l'enfer de Caïn attend le meurtrier. —
Aux paroles d'aveu que cette voix nous porte

Et de l'ombre offensée à ce sanglot dernier,
J'inclinai la figure, et regardai la poudre,
Comme l'arbre qu'un choc des airs a fait plier.

Qu'as-tu? dit le poète : et moi, frappé de foudre,
Lorsque je pus parler, je dis : O malheureux!
N'a point à condamner qui ne saurait absoudre.

Combien de doux pensers, d'élans, de tendres vœux,
De craintive espérance et de jeune folie
Ont ce couple attiré jusqu'au pas douloureux!

Puis, retournant vers eux ma parole affaiblie,
Francesca, commençai-je, oh! me vois-tu pleurer,
Triste et pieux, des maux qui t'ont versé leur lie!

Mais dis-moi, dans les temps qu'amour vint colorer,
Par quel charme a-t-il fait, et par quel artifice,
Que ses vagues émois te pussent enivrer?

Elle me dit : Rien n'est un plus cuisant supplice
Que de se rappeler les heures du bonheur,
Quand ce souvenir même est du malheur complice;

Et cela le sait bien ton maître; mais mon cœur
Te rendra de nos feux la première étincelle,
Dussé-je encore mêler chaque mot, chaque pleur.

Ensemble nous lisions, au jour que je rappelle,
Lancelot le vaillant, dont l'amour nous plaisait :
Nous étions seuls, sans crainte, et sans soupçon fidèle.

Ce récit dans nos yeux une flamme attisait,
Et nous décolorait tout à coup le visage;
Mais si dans nos regards la vertu se brisait,

Un seul, un autre point décida le naufrage :
Le sourire d'amour baisé d'un tel amant.....
Alors mon compagnon dans l'éternel voyage

Un semblable baiser me donna tout tremblant.
Séducteur fut le livre et qui le pût écrire!
Ce jour, hélas! ce jour plus n'y lûmes avant.

Pendant qu'un des esprits achevait de nous dire,
L'autre l'accompagnait de pleurs si douloureux,
Que, de pitié mourant presque de leur martyre,

Ainsi que tombe un mort, je tombai devant eux.

— On est en train dans ce moment, du moins à l'*Assemblée nationale* et à l'*Univers*, de démolir Béranger. Le chantre populaire se fait vieux : c'était le moment de l'attaquer. Sa voix libre et franche, trop libre parfois, puis douce et tendre, puis s'élevant aux accents les plus

fiers, avait si longtemps humilié, piqué, blessé les autres oiseaux! maintenant elle se tait : vite, pinsons babillards, pies rapporteuses et de deux couleurs, grives criardes et noirs corbeaux d'élever la leur. C'est M. de Pontmartin qui a sonné la charge; M. Louis Veuillot a suivi, et l'a eu bientôt dépassé. Le premier a une assez jolie petite voix flûtée; dans cette occasion, elle n'en a paru peut-être que plus méchante, mais elle conservait du moins un accent relativement honnête et léger; le second a ouvert son large bec, et il en est tombé un déluge de gros mots, pleuvant dru comme grêle sur ces pauvres chansons, selon lui déjà trépassées. Béranger non-seulement n'est point un vrai poète, mais c'est un homme qu'il ne faut pas même saluer *(sic)*. M. de Pontmartin a mordu, M. Louis Veuillot a déchiré : son article est une diatribe, celui de son devancier n'était qu'un pamphlet, calculé, il est vrai, comme un coup de patte, mais assez bien tourné. Pour quelques chansons malheureuses, que Béranger doit regretter le premier, mais où il n'a fait que suivre le ton de l'ancienne chanson française, de celle du *vert-galant* et du *bon vieux temps* si regretté, on ne lui tient aucun compte d'avoir élevé, poétisé le genre et, par là déjà, de l'avoir épuré.

Cette croisade inattendue contre un vieillard qui ne peut plus se défendre, et auquel on ne saurait refuser en tout cas une qualité bien rare parmi les gens de lettres, l'indépendance et la dignité du caractère, s'explique aussi, de la part des journaux qui l'ont entreprise, par le désir de faire pièce à leurs adversaires, et par l'embarras de savoir de quoi parler. *Ereinter* Béranger, c'était là un sujet neuf et des plus friands : on s'y est jeté. Ce n'est pas le plus beau côté de l'affaire; mais le plus triste, c'est de voir comment le *Siècle* défend son poète : à toute bonne intention certainement, et même à très bon effet par la masse de ses quarante mille abonnés, qu'il sert comme ils veulent être servis; mais d'une prose bien terne et d'un feu bien pâle au gré de lecteurs plus difficiles que ses lecteurs habituels. M. Jules Janin, dans les *Débats*, a eu du moins ce bon trait : à propos d'un refrain qu'il rencontre dans les mille et un zig-zags de son feuilleton dramatique, — « Encore, s'écrie-t-il, encore une chanson de ce misérable Béranger! » Le *Charivari* a aussi répondu à la brutale attaque par quelques coups de gaule bien appliqués : il ne s'est pas tenu en arrière comme la *Presse*, arrêtée sans doute par les scrupules romantiques de quelques-uns de ses rédacteurs. Mais le *Siècle!* n'avait-il pas son Voltaire tout prêt?

Et l'ami Pont...*martin* pense être quelque chose !

Comme toute œuvre humaine, une œuvre littéraire finit toujours

aussi par être vannée ; à côté du bon grain, il y a le mauvais ; la gloire des plus grands écrivains a ses taches, ses éclipses même, pendant lesquelles ils sont parfois complétement oubliés : c'est le sort commun, Béranger n'y échappera pas. Mais Voltaire eût bien ri de tous ces critiques dont la plume sifflante ou rauque se figure avoir mis en pièces la musette du vieux chansonnier. Au reste, et cela nous revient d'un de ses visiteurs les plus assidus, quoique depuis quelque temps assez affaibli par l'âge, il n'a point été ému de ces injures ni de ces colères. Il en a bien vu d'autres ! et, en réalité, n'est-ce pas là encore de la guerre et de la vengeance retrospectives ? « Cela fera plaisir à Perrotin, » a-t-il dit. M. Perrotin est son éditeur.

— Comme s'y attendaient ceux qui savent à quoi l'on s'expose en attaquant trop vivement du sein d'un parti faible et timide un parti rancuneux et puissant, les fameux articles de M. Pelletan sur le miracle de la Salette lui ont porté malheur. Malgré quelques résistances amies, la direction du *Siècle* a fini par l'évincer des colonnes de ce journal, comme étant *trop républicain*, c'est-à-dire, en un sens plus général, comme un soldat trop fougeux et embarrassant.

— Pendant un court séjour qu'il a fait à Paris ce printemps, M. Bungener de Genève a écrit et publié une remarquable petite brochure, *Rome à Paris*, *lettre à Mgr l'archevêque* (1). On y retrouve toutes les qualités de pensée, de méthode et de style de cet écrivain, l'un de ceux qui honorent le plus notre littérature de la Suisse française : fermeté, vivacité, mordant, précision. C'est un modèle de polémique, franche et incisive, mais sans un seul mot qui dépasse la limite et qui sorte des convenances. L'auteur va droit au but sans broncher, le touche pleinement et de près ; mais, à la fois soutenu et modéré par ses convictions, il s'arrête juste où il faut s'arrêter. Cet opuscule est-il parvenu à son adresse ? il n'est pas à craindre qu'on en fasse semblant, et les journaux même auxquels on l'a distribué n'ont pas osé en parler.

— M. Quérard, le savant bibliographe, vient de commencer un journal, auquel il a donné son nom même, *le Quérard* (2), et il en avait bien le droit, car ce nom signifie chercheur, si nous ne nous trompons, *enquéreur*, et celui qui le porte n'est-il pas cet infatigable chercheur en effet, toujours en *quête* des mystères, des curiosités, des supercheries bibliographiques et littéraires ? Aussi son journal est-il indispensable à tous ceux qui tiennent encore à avoir une bibliothèque et à savoir un peu au juste de quoi elle est composée. La Suisse n'est

(1) Paris, Joël Cherbuliez, 10, rue de la Monnaie.

(2) Paris, au Bureau du journal, passage Dauphine, escalier H.

pas oubliée dans ce recueil. Nous y avons remarqué entre autres, (nos de mars et avril), une très curieuse lettre inédite de notre doyen Bridel, dans laquelle il donne à M. Quérard la liste de ses nombreux ouvrages. Sa fécondité, son originalité n'avaient pas manqué d'être mises au pillage par des écrivains étrangers, qui n'eurent garde de révéler la source où ils puisaient à pleines mains et se contentèrent d'en profiter. Le vieux doyen se contente, lui, de remarquer tranquillement la chose, sans colère et sans aigreur, comme un homme qui sait bien qu'on le vole, mais qui ne crie pas même. « Je pourrais, dit-il, réclamer pour ma part la moitié au moins des ouvrages suivants, copiés mot pour mot des miens : *Tableaux pittoresques de la Suisse*, par M. le marquis de Langle; *Dictionnaire d'anecdotes suisses; l'Hermite en Suisse*. J'ignore le nom de ces deux derniers collègues, et je ne me plains point de leurs plagiats, puisqu'au fond ils me font l'honneur d'être reproduit dans leurs compilations. Les Allemands sont plus loyaux et ont indiqué leurs sources. La piraterie littéraire au reste ne m'affecte point. »

— Comment donc font les pauvres maris qui ont pour femmes des élégantes? La mode est maintenant d'avoir des robes d'un aussi vaste pourtour que celui de la grosse cloche de Moscou : vingt à vingt-cinq mètres d'étoffe, dit-on, et avec cela des flots de dentelle qui coûtent encore bien davantage. Elles portent ainsi pour plusieurs milliers de francs sur leur petite personne, sans compter les bijoux. Elles n'en sont pas plus belles; au contraire, avec leurs robes et leurs châles gonflés et bombant par derrière sur leurs dessous gommés et roidis, elles ont l'air d'être réellement sous cloche. Il me semble entendre mon père, lequel n'y allait pas de main morte, il est vrai, en sa qualité de paysan suisse de la vieille roche: — « Eh! aurait-il dit, à moi ces belles robes! comme je *te vous* les rabattrais avec quelques bons coups de nerf de bœuf! » Pour moi qui n'y vais pas si rudement, je me contente de remarquer que la mode est aujourd'hui d'avoir de l'embompoint, comme elle était auparavant de n'en pas avoir, ensorte que si l'on n'en a pas de sa personne, il faut bien qu'on en emprunte à ses habits.

— L'idée du voyage en Crimée avait été fort bien accueillie dans le peuple, et quelques-uns vous assuraient même avec un grand sérieux que l'empereur était déjà parti incognito depuis longtemps. L'attentat est venu achever de faire abandonner ce projet, ou le renvoyer du moins indéfiniment. Là dessus, imaginations nouvelles, comme il s'en

produit toujours en cas pareil. L'attentat prétendu n'est qu'un stratagème de la police : pourquoi pas? on a bien dit la même chose de Fieschi. Heureuse police, qui trouve des gens dévoués à ce point d'aller pour elle jusque sur l'échafaud! L'impression générale a été celle d'avoir échappé à un grand péril, peut-être à un effroyable sens-dessus-dessous, à une révolution nouvelle. Les détails, on les connaît. Un de nos compatriotes, grand amateur de chevaux, M. Audra de Lausanne, qui vit à Paris, se trouvait tout près de l'empereur. En entendant la détonation, son cheval se cabra, et quoiqu'il soit très bon cavalier, jamais, dit-il, il ne fut si près d'être désarçonné. Celui de l'empereur se porta en avant, et le colonel Ney s'étant élancé rapidement, Pianori, ainsi dépassé, fut forcé de tirer son second coup par derrière, déjà avec moins de chance de réussite. C'est alors qu'un agent de police se jeta sur lui, et dans la lutte lui laboura le dos avec un poignard.

La démission de M. Drouyn de Lhuys est généralement expliquée par la mollesse qu'il aurait montrée à Vienne et son trop d'ouverture à tous les moyens de pacification, quoiqu'on ait voulu d'abord expliquer sa retraite par le contraire précisément. Quand il était ministre des affaires étrangères, ce n'est pas lui, mais le secrétaire, M. Thouvenel, qui a essentiellement rédigé les pièces diplomatiques. Tout paraît faire croire que, loin de songer à reculer, on se prépare à frapper un grand coup. L'armée de réserve à Constantinople et à Varna est beaucoup plus considérable qu'on ne se le figurait : elle serait, dit-on, de 80,000 hommes, et 50,000 seraient embarqués pour Sébastopol. Dernièrement l'empereur fit appeler un de ses officiers d'ordonnance, et lui montrant un pli cacheté, «Vous allez vous rendre en Orient, lui dit-il, je vous donne deux heures pour faire votre malle.» Deux heures après, cet officier était parti.

Neuchâtel, 13 mai 1855.

Le Conseil fédéral a dressé ses comptes et préparé son rapport sur son administration durant l'année 1854. Malgré la dureté des temps et de fortes dépenses extraordinaires, les recettes fédérales présentent encore un excédant assez considérable sur les dépenses. Un résultat aussi favorable permet d'espérer que si la cherté qui continue engage le conseil fédéral à proposer une seconde fois de dégréver la nourriture du peuple des droits qui la renchérissent, les membres du conseil fédéral ne combattront plus cette mesure. Le Conseil a acquis la certitude que les progrès de la centralisation ont augmenté l'importance du pays à l'étranger et la considération dont il jouit. On est d'autant

plus heureux de cette assurance, que la solution récente de nos démêlés avec l'Autriche faisait craindre qu'il n'en fût pas tout-à-fait ainsi. Reste à savoir ce que notre considération gagnera encore par la manière dont les lois fédérales sont observées dans le canton qui nous a valu l'honneur du traité de Milan, sans parler des subsides et des frais du commissariat. Nous n'avons pas sur ce sujet l'opinion du Conseil fédéral, mais s'il en faut croire les Tessinois qui jouissent de toutes les faveurs fédérales, le mot « considération » serait trop faible, et la gloire du *pronunciamento* rehausserait toutes les vieilles gloires de la Suisse.

Le régime issu de ce mouvement se maintient par les moyens qui l'ont fondé. A la faveur de garnisaires et d'une loi qui ordonne sous des peines fort sévères la dénonciation de toute démarche politique, on empêche la majorité de s'exprimer dans une pétition collective; les actes arbitraires contre les invidus continuent; mais il serait trop pénible de les relever ici sans utilité.

Les cours préparatoires à l'école polytechnique ouverts ce printemps à Zurich sont fréquentés par une soixantaine d'élèves, dont treize appartiennent à la Suisse française. Il y a lieu de penser qu'un nombre au moins aussi considérable de jeunes gens se présenteront directement aux examens d'admission cet automne. Ce serait encore bien peu. Le plan sur lequel l'école est conçue suppose au moins trois à quatre cents étudiants; mais Rome n'a pas été bâtie en un jour. Partout nous voyons qu'on s'empresse de mettre le plan d'études des gymnases et des écoles moyennes d'accord avec les exigences de l'institution fédérale; ainsi l'affluence ne lui manquera pas, pourvu que ses débuts inspirent de la confiance aux familles. Ce n'est pas un nombre plus ou moins grand de professeurs sortant des établissements zurichois qui pourraient la diminuer, et je crois que sur ce sujet toute apologie est superflue. Nous craindrions davantage de voir certaines tendances morales et religieuses prévaloir trop sensiblement. M. Vischer, qui vient d'être appelé de Tubingen à la chaire de littérature allemande, passe pour l'un des représentants les plus spirituels de cette école absolument anti-religieuse qui joue actuellement en Allemagne un rôle tout semblable au parti des philosophes sous Louis XV. Il donnera sans doute du relief à l'établissement; mais dans l'intérêt du vrai libéralisme, il serait à souhaiter que la tendance opposée obtînt aussi un représentant considérable et placé de manière à balancer un peu l'ascendant que le professeur de littérature allemande exercera naturellement sur la formation des convictions et des caractères.

— Le renouvellement intégral du grand-conseil de Saint-Gall a amené une forte majorité radicale, 110 contre 40. Il y a plus, les députés catholiques, qui forment ensemble un conseil séparé pour les affaires d'église et d'école se trouvent en majorité radicaux, ce qui n'avait pas eu lieu depuis dix-sept ans. On ne sait si cette circonstance ne sera

pas mise à profit pour mettre Saint-Gall sur le pied des autres cantons mixtes, où le grand conseil mixte exerce toute l'autorité politique vis-à-vis des deux confessions.

Les concessionnaires neuchâtelois du chemin de fer des Verrières sont restés maîtres du terrain, en indemnisant M. Morris de ses déboursés et de ses peines. Ils se sont mis bravement à l'œuvre avec une très-faible partie du capital nécessaire à leur entreprise, en attendant que les circonstances deviennent plus favorables au placement du reste des actions, ou plutôt en attendant l'occasion de vendre la concession et les travaux faits à quelque grande compagnie française, qui s'assurerait ainsi l'entrée directe au centre de la Suisse. Tout porte à croire que leur confiance ne sera point trompée, et qu'une ligne Salins-Pontarlier ou Besançon-Pontarlier ne tardera pas à se construire. Dans l'intérêt du pays, la formation d'une compagnie suisse serait bien préférable. Il n'est pas malaisé de se convaincre que les chemins de fer les plus onéreux sont précisément ceux qui ne coûtent rien. Le canton de Vaud voit sans déplaisir les chances favorables de l'entreprise neuchâteloise. On y part, semble-t-il, de l'idée que l'attraction du bassin du Léman, ouvert déjà du côté de Genève, ne suffirait pas pour élever les rails français jusqu'à Pontarlier; tandis qu'une fois ce point gagné, le canton pourra, moyennant un sacrifice modéré, se donner un raccordement sur sa ligne centrale d'Yverdon à Lausanne et Morges, livrée depuis quelques jours au public jusqu'au point de bifurcation, Bussigny.

L'ouverture de ce premier rail-way de la Suisse française a été chantée le verre en main dans la gare provisoire d'Yverdon. On est satisfait des waggons; le mouvement est très-doux, sans cahotements, privilége des routes neuves; la vitesse médiocre, ce qui est bien aussi dans les premiers temps; les prix sont élevés, il fallait s'y attendre; la concurrence engagera peut-être l'administration à les réduire, quand la concurrence s'établira entre les deux côtés du Jura. La correspondance est, dès ce moment, bien établie avec les vapeurs du Léman, et fort imparfaitement dans la direction du nord, le bateau n'ayant pas le temps de faire la course d'Yverdon à Neuchâtel et retour, entre l'arrivée du premier convoi à Yverdon et le départ du second. Tout cela changera, au plus tard, à l'ouverture de la ligne entière, qui ne saurait souffrir de longs délais, même si le gouvernement vaudois persiste, comme nous le croyons, à exiger l'ouverture simultanée du service sur Morges et sur Lausanne, car on continue à travailler au rayon de Lausanne avec la plus grande activité.

Le conseil d'Etat va soumettre à la représentation nationale un traité avec la Compagnie de l'Ouest qui assurerait le prolongement d'Yverdon à Laupen, moyennant la garantie de 3 p. $^0/_0$ d'intérêts sur le capital affecté à la voie entière et arrêté à 22 millions. Il est probable que par cette combinaison on trouvera de l'argent; mais nous n'ose-

rions pas affirmer qu'elle n'affectera pas le budget du canton de Vaud, lorsqu'une ligne rivale sera établie sur la rive gauche du lac, ce qui paraît inévitable.

Le grand conseil vaudois a exclu de l'examen de la gestion du gouvernement tous les députés de l'opposition. Le gouvernement devrait prévenir des excès de zèle qui feraient soupçonner, bien mal à propos sans doute, qu'il a quelque chose à cacher. M. Jaccard, ancien député au conseil des Etats, n'a pas trouvé grâce; il a été remplacé par M. Wenger. Un nouveau projet d'organisation des tribunaux est sur le bureau, nous ne savons plus le quantième. Celui-ci nous a paru renfermer d'importantes améliorations, entr'autres l'attribution des émoluments à la caisse de l'Etat et l'allocation de traitements fixes aux juges; mais on nous écrit que la discussion de ce projet sera probablement ajournée. Un autre projet de loi abolit la recherche en paternité et reconnaît aux enfants naturels certains droits à la succession de leurs parents. La première disposition, que des décisions récentes, non du Tribunal, mais de l'Assemblée fédérale, ont rendue nécessaire, peut être considérée en elle-même comme un progrès législatif. La seconde, en faveur de laquelle parlent des sentiments d'humanité et même d'équité, si l'on ne prend garde qu'à la position des individus dont on veut améliorer le sort, nous semble attaquer indirectement le mariage et l'organisation des familles, même dans le cas où, comme nous le supposons, il ne s'agirait pas d'un droit à exercer concurremment avec des enfants légitimes.

L'administration a satisfait un désir très général en appelant définitivement à la chaire de physique M. Dufour, et à celle de chimie M. Bischoff, chargés de l'enseignement depuis plusieurs années. Ces nominations ont vivement réjoui les étudiants. Les cours publics faits à Lausanne presque en même temps par MM. Steinlen, Dufour et Rambert ont réuni, tous les trois, de nombreux auditoires. Les dernières séances ont tourné à la fête de famille. M. Pidou, dont la retraite prématurée a laissé de si beaux souvenirs académiques, a offert les présents des auditeurs à M. Dufour avec quelques paroles très senties; M. Vulliemin s'est acquitté de la même tâche auprès de M. Rambert. Le cours de M. Steinlen reposait sur une donnée qui lui est propre: Il s'agissait d'établir que la Suisse possède une littérature à elle, par l'effet des ressemblances, de l'air de famille que présentent les écrivains de ce pays. La vérité de cette assertion, qui pourrait passer pour un paradoxe, ressort pourtant du narré des faits. Ce caractère se dessine du moment où la Suisse devient une nation. Poètes, ses enfants n'ont guères que la corde lyrique; professeurs, ils inclinent vers le genre didactique, et restent au-dessous de la haute éloquence. Chez tous, une sorte de finesse se mêle à la franchise et tempère la rusticité. Unis par le même amour de la patrie et de leur nature alpestre, leurs œuvres respirent un sentiment religieux qu'on ne trouve

en saillie et généralement répandu ni dans la littérature allemande, ni dans la littérature française. Le fait subsiste et conserve sa valeur indépendamment de la question de savoir si cette affinité constitue bien l'unité d'une littérature. Ici d'ailleurs, comme partout et plus que partout ailleurs, moins l'individualité est éminente, mieux se dessine l'espèce. Nos plus grands noms prennent trop de place dans la littérature française et allemande pour qu'on puisse les en détacher; de plus d'un côté ils brisent le moule; cependant si ce n'est pas l'élément suisse qui frappe le plus chez Zwingle, chez Rousseau, chez la baronne de Staël, on l'y retrouve pourtant, et il forme un trait essentiel de leur physionomie. — Lausanne, du reste, ne concentre pas les occupations et les plaisirs intellectuels. A Vevey, M. le pasteur Germond fils a fait sur la littérature du XVIe siècle des leçons dont on dit beaucoup de bien; M. Dufour, frère du professeur, a enseigné l'astronomie à Morges; à Yverdon, les antiquités nationales de M. Troyon ont été vivement goûtées, et l'antique, mais bien petite cité d'Orbe, dont M. de Gingins vient d'écrire l'histoire, a entendu simultanément deux professeurs de littérature française, M. le pasteur Debray et notre collaborateur M. L. Favrat.

Dans la dernière assemblée de la Société d'histoire de la Suisse romande, M. l'avocat Secrétan a communiqué quelques pages assez remarquées d'un essai sur la féodalité considérée au point de vue juridique, M. le professeur Hisely a lu quelques épisodes intéressants de son histoire de Gruyères. Le prochain rendez-vous est au vieux manoir de ces comtes, devenu une retraite d'artistes et un musée de l'art. La santé de l'ancien président, M. Vulliemin, y sera vivement portée.

Les sciences historiques, cultivées avec tant de zèle dans presque tous nos cantons, viennent de s'enrichir d'un nouveau journal à très bas prix (2 fr.) qui paraîtra à Zurich sous la direction de M. Georges de Wyss. — Les feuilles *(Geschichtsblætter)* de M. Kopp se soutiennent bien. Le second volume commence par l'histoire de Frédéric-le-Beau d'Autriche et de Louis le Bavarois.

— On a lu dernièrement qu'au fort d'un violent orage, le feu Saint-Elme avait merveilleusement couronné les tours de Lucerne. Depuis lors d'autres lumières analogues, y ont été aperçues de nuit à plusieurs reprises, non plus sur des pointes, mais à terre. Un de nos correspondants voit là un effet d'une action volcanique qui se transmet aisément à travers les couches presque verticales de la molasse. Il attribue les maladies qui affectent les principaux végétaux cultivés à un dégagement de gaz provenant de la même origine, et n'en attend la cessation que d'une éruption. Il assure que la maladie qui rendait les vendanges superflues dans le vignoble de Melfi dans la Capitanate, a fait place à la plus grande abondance, après le tremblement de terre qui a renversé cette ville.

— Les petits cantons souffrent beaucoup du prolongement de la cherté et font des vœux sincères pour la paix et pour le beau temps. Ce printemps froid et pluvieux menace leurs foins, dont on craint la cherté autant que celle du pain, sachant bien que *la faim monte de l'étable à la cuisine*. Le *Landrath* d'Uri a acheté 1,500 sacs de maïs pour les revendre à bas prix dans les communes ; en outre le district d'Altorf a voté des fonds pour distribuer aux pauvres des pommes de terre à planter. Les communes s'épuisent en secours, elles peuvent calculer le moment où leurs ressources seront à bout ; mais la confiance en Dieu n'est pas ébranlée. Le transit donnera bientôt des profits plus considérables. Le mouvement de voyageurs par le Saint-Gotthardt va au double de celui du Splügen. On y sent déjà les heureux effets du rétablissement des communications avec la Lombardie, et le commerce va recevoir une impulsion toute nouvelle de l'ouverture prochaine du chemin de fer direct d'Arona à Gênes. L'instruction primaire, objet d'une sollicitude soutenue, fait chaque année de nouveaux progrès. Un inspecteur à poste fixe visite toutes les écoles du canton, les régens se réunissent en conférences régulières et tout récemment la caisse cantonale a alloué un subside de 2,000 fr. destiné soit à l'instruction des instituteurs soit à l'amélioration directe des écoles. 2341 enfants des deux sexes ont fréquenté les écoles en 1854. L'école cantonale d'Altorf compte 5 professeurs et 40 écoliers. — Les comptes annuels d'*Unterwald* constatent un déficit. La centralisation a diminué les recettes et augmenté sensiblement les dépenses de ce petit état, qui se verra forcé d'en venir, comme Schwytz, à l'impôt direct.

La liberté démocratique a ses caprices partout. Il plut une fois à la landsgemeinde de Nidwald d'abaisser le taux de la Livre de 20 à 12 kreutzer, soit de réduire les dettes de 40 p. °/₀. Aujourd'hui, la majorité des propriétaires de Zug, qui doivent à la commune la dîme de leurs récoltes et qui ne la payaient pas toujours, a décidé de la supprimer purement et simplement ; tout au rebours de leurs voisins de Lucerne, où la majorité des censitaires a voté, il y a un an et demi, qu'elle continuerait à payer les redevances dont le grand-conseil lui proposait de se racheter. S.

Berne, 7 mai 1855.

« La question du jour, monsieur, n'est pas une question nouvelle, et tout fait craindre qu'elle conserve longtemps sa triste actualité : c'est le paupérisme, dont le niveau monte toujours dans plusieurs parties du canton ; ce sont les symptômes significatifs d'une dissolution sociale contre laquelle la législation paraît tout-à-fait impuissante. La propriété rurale est accablée par les visites des vagabonds ; l'incendie, qui marche à leur suite, témoigne de leur négligence indifférente quand ce n'est pas de leur mauvais vouloir. Aujourd'hui le mauvais vouloir est évident, et les environs de la ville vivent dans une alarme perpétuelle. Il y a deux mois que l'on mit le feu dans une maison dans le voisinage

du Grand Bastion, elle fut consumée; on sauva avec beaucoup de peine un bâtiment voisin appartenant au même propriétaire, mais quelques semaines après, il y passa! Plus récemment, le feu prit à la campagne de M. Stettler de Rodt, le *Verger (Obstberg)* près de la Porte basse; on réussit à l'éteindre avant que le toit fût consumé. L'incendiaire ne se tint pas pour battu; trois nouvelles tentatives d'incendie ont eu lieu depuis contre la même maison et trois fois on eut le bonheur de les déjouer. Avant-hier (5 mai) c'était le tour de Liebefeld. Il paraît aussi que plusieurs tentatives ont eu lieu dans la ville même. Il y a donc une bande d'incendiaires organisée ou du moins un mot d'ordre donné. La certitude d'un tel danger cause une violente irritation, et si un incendiaire était pris sur le fait, il serait peut-être difficile de le remettre vivant entre les mains de la justice.

» Le conseil d'état vient d'écarter un nouveau projet de loi sur les pauvres. Une réforme législative efficace dans cette matière, parait impossible, aussi longtemps qu'on s'interdira de toucher à la constitution de 1846 (1), qui a désorganisé tout notre système sur l'entretien des pauvres, et que de grandes entreprises, industrielles ou autres, n'offriront pas du travail en abondance et pour longtemps.

» Nos propriétaires enverront à l'exposition parisienne leurs plus beaux exemplaires des races bovines du Simmenthal, du Hasli et de l'Emmenthal. Le gouvernement a ouvert un crédit dans ce but; les gros propriétaires d'alpages du Simmenthal et du Gessenay ont boursillé à Zweisimmen et fait un fond pour le même objet. Si les vaches suisses soutiennent honorablement la comparaison avec leurs cousines d'Angleterre et de Normandie, de nouveaux débouchés, élargis presqu'indéfiniment par le réseau des chemins de fer européens, s'ouvriront à nos éleveurs, au grand avantage de nos montagnes, tandis que

(1) Cette constitution a, comme on le sait, supprimé la taxe obligatoire des propriétés pour l'entretien des pauvres de chaque commune *(Tellen)* mais il paraît que la charité légale avait détruit dans les campagnes les habitudes de la charité privée, et que rien n'a pu remplacer la taxe des pauvres, contre laquelle la propriété agricole élevait des plaintes faciles à comprendre. En fait, la constitution de 1846 a rendu le mal beaucoup plus sensible. Les allocations au budjet, insuffisantes quoique énormes, ne sont qu'une autre forme, peut-être plus dangereuse, de la charité légale. Les grands travaux d'utilité publique, chemins de fer, etc. ne sont qu'un paillatif pour un petit nombre d'années. Des dessèchements sur une grande échelle permettraient d'essayer un peu de colonisation à l'intérieur; mais l'industrie seule est un remède, pour quelque temps, si l'on parvient à naturaliser dans le pays une industrie lucrative. Quelles qu'aient été à bien des égards les déceptions de la fusion politique, il est heureux que l'attention du peuple bernois se soit détournée de luttes personnelles pour concentrer toutes les forces et toute l'intelligence nationale sur la question du prolétariat, qui est vraiment pour Berne une question de vie ou de mort.

(Réd.)

l'envoi de sujets médiocres nuirait considérablement à la réputation de notre bétail.

» Quelques jeunes Bernois engagés comme officiers dans la légion du général Ochsenbein ont rejoint ces jours derniers leur dépôt à Besançon. L'effectif de ce corps se forme avec beaucoup de lenteur; il compte aujourd'hui le personnel de trois compagnies complètes.

» Dans le courant du mois dernier, Berne a perdu deux citoyens distingués par des mérites assez différents, mais qui tous deux sont morts assez jeunes et laissent un vide sensible: M. le commandant Lombach, ancien commissaire des guerres, préfet du Val-de-Saint-Imier depuis 1850, et plus récemment de Porrentrui, était le dernier rejeton d'une ancienne souche bernoise; il passa sa jeunesse dans l'armée française, et séjourna longtemps en Corse, où il s'était marié. Ses services, appartenant à l'ordre politique, sont diversement appréciés; mais on ne saurait contester ni la loyauté de ses convictions, ni sa courageuse énergie.— Une maladie de cœur vient d'enlever, au milieu de l'activité la plus étendue et la plus salutaire, M. le professeur Fueter, directeur de notre clinique médicale, médecin et professeur distingué, membre actif du conseil de ville, président de l'œuvre des pauvres *(Armen-Verein)*, bienfaisant et généreux de sa fortune et de sa personne comme il faudrait l'être et comme on ne l'est pas, tous se trouvaient directement ou indirectement lui devoir quelque chose, et sa mort subite a rempli de douleur la ville entière. Les pauvres perdent en lui plus que je ne puis le dire. » H.

CORRESPONDANCE

—

Lausanne, le 27 avril 1855.

A M. le rédacteur de la REVUE SUISSE.

Monsieur!

Le dernier cahier de votre journal renferme une lettre de Voltaire à M. Tronchin, datée des Délices le 23 juillet 1755. Dans cette lettre, M. Grasset, alors attaché à la maison de librairie Marc-Michel Bousquet et Ce, établie à Lausanne, est calomnié et insulté de la manière la plus grossière. Assurément, monsieur, vous ne refuserez pas d'accueillir sa justification, telle qu'elle résulte du narré qu'il a fait lui-même de sa carrière commer-

ciale ([1]). J'extrairai de ce narré, qui est écrit de sa main, ce qui est strictement nécessaire pour le but que je me propose, en ayant soin de laisser parler le narrateur. Pour l'intelligence du récit, j'avertirai seulement qu'il commence au moment où M. Grasset, après avoir fait un séjour de près de deux ans à Paris, comme représentant de la maison Bousquet, se préparait à partir pour l'Espagne, ensuite du traité qu'il avait fait avec les intéressés de cette maison, le 2 juin 1755, et qui est signé par MM. Polier Saint-Germain, D'Arnay, professeur, Clavel de Brenles pour Mme Du-Teil, M. Mich. Bousquet et Sigismond D'Arnay.

Ecoutons maintenant le récit :

« Pendant mon séjour à Lausanne, M. de Voltaire me fit l'honneur de » m'écrire plusieurs lettres obligeantes et amicales. Il me marquait qu'il » avait des avis certains que je me disposais à imprimer *La Pucelle*, ouvrage » dont j'avais entendu parler vaguement à Paris, mais que je n'avais jamais » lu. — Je lui répondis qu'il était mal informé, que je voudrais avoir des » occasions pour l'obliger, que je ne ferais jamais aucune chose qui pût lui » déplaire, qu'il suffisait qu'il y eût dans ce livre des infamies et des obscé» nités pour me faire renoncer à imprimer un livre semblable, que d'ail» leurs j'allais partir pour un voyage dans un pays où l'on n'entendait pas » raillerie sur ces sortes d'articles, et enfin je lui confirmai dans toutes mes » lettres la répugnance que j'aurais toujours à favoriser directement ou in» directement le débit de ces sortes d'ouvrages.

» Malgré ces protestations, M. de Voltaire persistait à croire que j'avais » ce manuscrit, et cependant il n'en était rien. M. Colini, son secrétaire, » me marquait, par sa lettre du 10 juin 1755 : *M. de Voltaire sait qu'il y a » à Lausanne une copie extrêmement incorrecte de ce manuscrit. Si ceux qui » le possèdent avaient voulu avoir le véritable ouvrage, qui est du double plus » considérable, j'aurais pu le leur procurer, avec la permission de l'auteur ;* » » et dans sa lettre du 18 juillet suivant : « *Vous feriez fort bien de venir » vous présenter vous-même à une personne satisfaite de vos procédés et qui vous » rendra tous les bons offices qui dépendront de lui.* »

» Enfin, las de faire toujours de nouvelles protestations, j'écrivis à M. » Colini que je me rendrais à Genève dans quelques jours, et que je ne » manquerais pas d'aller rendre mes devoirs à M. de Voltaire et lui confir» merais alors tout ce que j'avais eu l'honneur de lui écrire. J'aurais désiré » perdre toute cette affaire de vue ; mais voici la réponse que je reçus,

« *Aux Délices, près Genève, 22 juillet* 1755.

..... » *Si vous pouvez venir ici sur le champ, monsieur, et si vous pouvez ap-*

(1) Sans nous porter juges dans la cause, obscure encore à quelques égards après ce qu'on va lire, nous accueillons avec plaisir cette réclamation que l'auteur a vocation pour présenter. Du reste Grasset comme Voltaire appartiennent à l'histoire des lettres. — La suite de la correspondance inédite de Voltaire paraîtra dans le prochain numéro. Elle roule sur ses efforts pour ramener la paix entre la France et Frédéric-le-grand. *(Réd.)*

» *porter les papiers que vous savez; vous y serez logé, et de quelque façon que*
» *ce soit, vous ne serez pas mécontent de votre voyage.*

» *J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et dévoué serviteur.*

» *Colini.*»

» Je partis deux jours après de Lausanne pour mon grand voyage d'Es-
» pagne.

» Arrivé à Genève, j'y tins la même conduite que j'y avais tenue à mon
» retour de Paris, allant tous les matins rendre mes devoirs à M. le pre-
» mier syndic Chouet [1], qui était instruit du voyage que j'allais faire. Je
» lui fis part de tout ce que m'avait écrit M. de Voltaire. — « Prenez garde,
» me dit-il, que ce ne soit un piége que l'on vous tend. Agissez avec pru-
» dence et ne vous pressez point de l'aller voir. » Plût à Dieu que je n'y
» eusse point été. Mais M. Colini vint chez moi, et dit à ma femme que M.
» de Voltaire me priait de me rendre chez lui aux Délices; que si je ne m'y
» rendais pas, M. de Voltaire serait obligé de venir chez moi, quoique ma-
» lade. Ici la curiosité l'emporta sur la prudence. Je désirais depuis long-
» temps de voir cet homme célèbre, par qui je fus très bien reçu. Nous par-
» lâmes beaucoup de Paris, et cette séance finit par un déjeûner avec Mme
» Denis sa nièce. M. de Voltaire fut très content de tout ce que je lui dis
» sur la prétendue impression du livre qui lui donnait tant d'inquiétude. Il
» m'invita à dîner pour le lendemain, en me priant de lui rendre un ser-
» vice en ville, qui concernait ce malheureux manuscrit. Je m'en défendis
» longtemps, il insista, et je me chargeai fort imprudemment de sa com-
» mission. Je vins lui en rendre compte le lendemain, et après m'avoir ad-
» mis à sa table, il me fit une scène fort désagréable chez lui, se rendit en
» ville, de là chez le magistrat, qui me fit emprisonner le soir du même
» jour et libérer le lendemain sur les trois heures après-midi. M. Fatio,
» alors seigneur-lieutenant et ancien syndic, se donna la peine de venir
» avec l'un des secrétaires de la justice me délivrer. Je courus ensuite chez
» lui et chez MM. les quatre syndics régnants, qui étaient MM. Chouet,
» Favre, Cramer et Trembley, pour les remercier de la prompte justice
» qu'ils m'avaient rendue. Douze jours après, j'allai prendre moi-même
» mon passe-port à la chancellerie; je montai en voiture devant ma porte
» et je partis pour Marseille où je m'embarquai pour Alicante. Je ne sus
» plus ce qui se passait à Genève à mon occasion, et je crus que naturelle-
» ment on m'avait perdu de vue.»

M. Grasset parcourut, en effet, pendant près de quinze mois l'Espagne, s'arrêtant dans la plupart des grandes villes de ce royaume pour y soigner les intérêts de la maison qu'il représentait. Cette maison, de son côté, alla aux informations sur ce qui avait eu lieu à Genève; et entre autres renseignements, voici ceux qu'elle recueillit.

Dans une lettre adressée à M. Bousquet et signée P. Covelles, ce corres-

(1) Nom connu dans l'histoire de l'imprimerie à Genève.

pondant déclare que, « dans l'unique but de dévoiler aux yeux des honnêtes gens la mauvaise foi des calomniateurs de M. Grasset, il protestait » en homme d'honneur, que c'était lui-même, P. Covelles, qui avait livré » à M. Grasset les dix-sept vers de la *Pucelle d'Orléans,* qu'il les avait copiés du XIVe chant, que je lui fis lire, ajoute M. Covelles, et que je tenais du sieur Maubert. Ayant eu l'honneur, continue le correspondant, » de voir M. le premier syndic, ce magistrat me fit connaître qu'il savait » M. Grasset innocent. »

Dans une autre lettre, signée B. de Rodon fils, on voit que, pour répondre aux informations demandées par M. Bousquet, M. de Rodon se rendit chez M. l'ancien syndic Fatio, pour lors lieutenant, « qui lui déclara » qu'il n'avait point signifié de sentence à M. Grasset, qu'il ne l'avait point » banni, comme on l'avait avancé dans le public, qu'il était encore moins » vrai que M. Grasset fût parti tacitement, mais qu'il était resté plusieurs » jours en ville après avoir été libéré par ordre de MM. les syndics au sujet » de l'affaire avec M. de Voltaire qui avait occasionné son emprisonnement, etc. » M. de Rodon termine sa lettre en disant à M. Bousquet que, « si l'on doutait de la vérité des faits qu'il relatait, rien n'était plus facile » que de s'éclairer à cet égard, attendu qu'il ne se faisait rien en Conseil, » surtout en matière de procédure, tant au civil qu'au criminel, qui ne fut » enregistré. »

Voilà, Monsieur, ce qui en est du vol, de la flétrissure et du bannissement dont Voltaire charge sa victime. Je ne me permets qu'une seule réflexion, qui m'est suggérée par le rapprochement des dates. C'est le 18 et le 22 juillet que Voltaire fait prier, presque tendrement, par son secrétaire Colini, M. Grasset de se rendre aux Délices, et c'est le 23 juillet (1), qu'apostillant une lettre de Mme Denis, il fait savoir au cardinal de Tencin (2), « qu'un nommé Grasset ayant apporté à Genève je ne sais quel manuscrit, » intitulé, etc. » Vous conviendrez, Monsieur, sans difficulté, que M. le syndic Chouet avait grandement raison de dire à M. Grasset : « Prenez garde » que toutes ces invitations ne soient un piége et ne vous pressez pas de » vous rendre aux Délices. »

Agréez, Monsieur, mes sentiments distingués. C.

(1) *Revue Suisse*, avril 1855, p. 279.
(2) Alors archevêque de Lyon, grand ennemi des ouvrages dangereux.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

VOLTAIRE ET LES TRONCHIN[1]

LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE, ÉCRITES DE 1754 A 1773.

DOCUMENTS NOUVEAUX SUR LA GUERRE DE SEPT ANS.

La guerre de sept ans venait de commencer. L'Europe, et la France surtout, jouissaient à peine des bienfaits de la paix d'Aix-la-Chapelle, qui avait terminé en 1748 la guerre de la succession d'Autriche: une nouvelle lutte s'engagea sur terre et sur mer. L'Angleterre, à la voix de Pitt qu'alarmait la merveilleuse résurrection des colonies et du commerce de la France, faisait naître en Amérique des querelles au sujet des limites de la presqu'île d'Acadie, qui lui avait été cédée par les traités d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle. Elle disputait aussi aux Français le bassin du Mississipi et de l'Ohio, et prétendait à la navigation exclusive du fleuve Saint-Laurent, par laquelle les Anglais cernaient le Canada comme dans une prison. On sait quel fut le caractère de cette singulière guerre, dans laquelle tout le continent européen fut engagé pour les intérêts coloniaux de l'Angleterre. L'Autriche y fut l'alliée de la France, et la Prusse celle de l'Angleterre. Marie-Thérèse et Frédéric saisirent cette occasion de reprendre les armes qu'ils n'avaient déposées qu'à regret. Le commerce était dans les plus vives alarmes, parce que de Pétersbourg à Cadix il voyait clairement qu'il paierait les frais de la guerre. Voltaire, qui avait des fonds engagés dans plusieurs entreprises maritimes considérables, se préoccupait vivement des événements politiques, comme on le voit par sa correspondance avec MM. Tronchin, surtout avec celui de Lyon, qui faisait valoir ses fonds dans des spéculations lointaines. D'un autre

(1) Voir le précédent article, n° d'avril, p. 269.

côté la guerre avait cela de bon qu'elle détournait le gouvernement de la France de la querelle qu'il avait paru vouloir lui faire à propos de son malencontreux poème. Il écrit à Lyon :

« Délices, le 15 octobre 1755.

» J'ai lu toutes les discussions sur la guerre. Tout ce que je comprends, c'est que nos plénipotentiaires au congrès d'Utrecht ne connaissaient pas trop l'Acadie, et cela n'arrive que trop souvent. Il faudrait que les auteurs eussent la bonté de faire graver une carte. Mais les cartes seront toujours embrouillées, et les Français ont la mine de perdre à ce jeu, puisqu'ils jouent avec leur pauvre Canada contre quatre cents lieues d'un très beau pays. Mais ils ne perdront pas grand chose. Est-il vrai que les Jésuites ont élu un de leurs pères roi du Paragay, et que ce roi s'appelle Nicolas? Un damné d'hérétique a fait ces vers à l'honneur de ce nouveau roi :

Du bon Nicolas premier
Le ciel bénisse l'empire,
Et qu'il lui daigne octroyer,
Ainsi qu'à son ordre entier,
La couronne du martyre.

» Avez-vous entendu parler de cette maudite *Pucelle*, de Saint-Denis et de Saint-Georges? Tout cela est imprimé, et Dieu sait comment. J'ai vu cette maudite Jeanne. Elle a très mauvaise façon, mais cela ne m'a pas paru si terrible que je croyais. Je ne veux que protester, et rester tranquille. Mauvaises nouvelles de Cadix. C'est pis que Pucelle. On dit cependant que les Anglais ont été huit jours sans prendre de nos vaisseaux. Est-ce possible? »

La lettre qui suit est relative au tremblement de terre de Lisbonne :

Délices, 24 novembre 1755.

« Voilà, monsieur, une physique bien cruelle. On sera bien embarrassé à deviner comment les lois du mouvement opèrent des désastres si effroyables dans le meilleur des mondes possibles. Cent mille fourmis, notre prochain, écrasées tout d'un coup dans notre fourmillière, et la moitié périssant sans doute dans des angoisses inexprimables au milieu des débris dont on ne peut les tirer. Des familles ruinées aux bouts de l'Europe, la fortune de cent commerçants de votre patrie abîmée dans les ruines de Lisbonne! Que diront les prédicateurs, surtout si le palais de l'inquisition est demeuré debout? Je me flatte qu'au moins les révérends Pères inquisiteurs auront été écrasés comme les autres. Cela devrait apprendre aux hommes à ne point persécuter les hommes, car tandis que quelques sacrés coquins brûlent quelques fanatiques, la terre engloutit les uns et les autres. Je crois que nos

montagnes nous sauvent des tremblements de terre. Cependant il ne faudrait pas trop s'y fier. Vous apprendrez par les lettres de cet ordinaire que nous avons été honorés aussi d'un petit tremblement de terre. Nous en sommes pour une bouteille de vin muscat qui est tombée d'un table et qui a payé pour tout le territoire. Il est heureux d'en être quitte à si bon marché. Ce qui m'a paru assez singulier, c'est que le lac était tout couvert d'un nuage très épais par le plus beau soleil du monde. Il était deux heures et vingt minutes. Nous étions à table dans nos petites délices, et le dîner n'en a pas été dérangé. Le peuple de Genève en a été un peu effarouché : Il prétend que les cloches ont sonné d'elles-mêmes, mais je ne les ai pas entendues.»

A la fin de décembre 1755 nous trouvons Voltaire transporté de nouveau à Monrion d'où il écrit :

« Monrion, 17 décembre 1755.

» Les cent mille hommes péris à Lisbonne sont déjà réduits à vingt-cinq mille. Ils le seront bientôt à dix ou douze. Il n'y a que les négociants qui connaissent leurs pertes au juste, parce qu'ils savent le compte de leurs effets, et les rois ne savent jamais le compte de leurs hommes. Je suis bien étonné de la perte de vingt millions vers Orange et Arles. Tout le pays ne vaut pas cela, mais on exagère toutes les pertes. Que dites-vous du départ du grand docteur Tronchin? Il m'est venu voir, et ne m'a pas dit où il allait. Je crois l'avoir deviné. Je crois avoir deviné aussi qu'on se moque du révérend jésuite Saci ou Sassi, tout Polonais qu'il est. Messieurs de Cadix se moquent encore plus de moi.»

Les lettres de l'année 1756 sont nombreuses et roulent presque entièrement sur les événements de la guerre. Nous nous bornons à en donner quelques extraits, quand elles sortent du cadre purement narratif qui les fait un peu ressembler à une gazette. Voltaire était très bien renseigné sur les opérations des armées et des flottes par des correspondants bien placés comme spectateurs et même comme acteurs :

« Monrion, 26 février 1756.

» Le bruit d'un combat naval a couru dans nos montagnes, mais elles sont trop éloignées de la mer. Il paraît que voilà la guerre de Rome et de Carthage. Les Carthaginois forcèrent les Romains à devenir meilleurs marins qu'eux ; mais il y a encore bien loin de Brest à Londres. Le commerce souffrira beaucoup. Les deux nations s'épuiseront en Europe pour quelques arpents de neige en Amérique. Il paraît qu'il n'y a qu'une petite décoration de changée à Versailles. Eh bien, les Anglais valent donc quarante livres pièce!... Des dissensions

pour un vieux conseiller du grand-conseil, des guerres ridicules chez les Algonquins, des billets de confession, etc., tout cela fait que je me trouve fort bien à Monrion et aux Délices.»

Dans une lettre suivante Voltaire a tellement oublié les persécutions qu'il appréhendait de sa patrie, qu'il parle d'aller à Lyon inaugurer le théâtre. Il est de nouveau aux Délices :

« 10 mars 1756.

...... » Songez que cette berline peut servir à nous mener à Lyon, en cas que le conseil de ville me commande une inscription pour son théâtre, et une tragédie pour la dédicace. Tout serait prêt aux ordres de la ville. Mais il serait impossible de faire la dédicace sans prendre Mlle Clairon pour grande prêtresse. Vous seriez bien homme à arranger tout cela, car de quoi ne viendriez-vous pas à bout ? »

« 27 mai 1756.

» On va se battre aux îles Baléares pour des sauvages du Canada. Cela est digne de l'espèce humaine. Il est probable que M. de Richelieu est dans Minorque, mais l'amiral Hook y est aussi. Nous espérons apprendre la prise du fort Saint-Philippe par le premier ordinaire. L'amiral Byng ne paraît pas le plus expéditif des hommes. Il ne songe pas que la vie est courte et qu'il faut presser sa besogne. M. de Richelieu est un peu plus alerte.

» On est transporté à Vienne de cette alliance avec la France, dont Charles-Quint ne se serait pas douté. Marie-Thérèse a eu la bonté de me faire dire de sa part des choses très agréables. Je ne suis pas honni partout.»

L'été survenant, Voltaire est retourné aux Délices d'où il écrit le 21 août 1756, à Lyon :

« On m'écrit de Paris qu'on parie à Londres à bureau ouvert vingt contre un que M. le maréchal de Richelieu sera mené prisonnier en Angleterre avant quatre mois, et celui qui me l'écrit a envoyé vingt guinées, à ce qu'il dit, pour en gagner quatre cents. Je parierais bien vingt contre un, mais il est encore plus doux de mettre un contre vingt. Si la chose est ainsi, faisons fortune aux dépends de l'Angleterre. Je veux bien parier cinquante louis pour M. de Richelieu, et compte ne rien hasarder. Je vous conseille d'en faire autant. Cela vaut mieux que Cadix. Informez-vous, je vous prie de cette folie anglaise, et punissons-la.

» M. le docteur Tronchin continue ses miracles, mais il ne peut rien sur M. le conseiller votre frère. Ce n'est que dans sa famille qu'il ne fait point de prodiges, mais il y a des miracles impossibles. On dit des choses si extraordinaires du roi de Pologne et du roi de Suède, mais je ne les crois point. Il faut attendre le dénouement de tout ceci. Quand

le dernier des Autrichiens aurait tué le dernier des Prussiens, cela n'empêcherait pas qu'il fallut songer à ses petites affaires. Je n'ai besoin dans le moment présent que des secours de notre Esculape; paralytique d'une jambe, mordu à l'autre par mon singe ([1]), ne digérant point, et ayant souvent la fièvre, je suis un corps très ridicule. Je vous écris comme je peux.»

« Délices 25 octobre 1756.

» Vous savez qu'on prétend que le roi de Pologne a échappé à ce diable de Salomon du nord. Il y a des temps où c'est un grand bonheur de sortir de chez soi. On ajoute que les hussards de Nadatzti vont droit à Berlin par le plus court. Mais on n'est bien informé de rien, pas même de la bataille du premier. Voilà un premier acte de tragédie embrouillé et sanglant. Toute la pièce sera dans ce goût. J'aime mieux votre théâtre de Lyon. Laissons les héros s'égorger et vivons tranquilles. J'ai chez moi le duc de Villars, que j'ai engagé à venir consulter le docteur pour une sciatique, et il se trouve que je suis affublé moi-même d'une sciatique plus violente que la sienne.»

Il faut se rappeler pour l'intelligence de cette lettre et des suivantes, que Frédéric II, voyant la France, l'Autriche, la Russie, la Suède, la Saxe liguées contre lui dans l'automne de cette année 1756, résolut de prévenir les attaques de ces puissances par un coup de vigueur. Comptant sur le peu d'union qui régnait entre ses ennemis, avant qu'ils fussent en mesure, et quand leur traité d'alliance n'était pas encore signé, il envahit la Saxe, prit Dresde, et bloqua le roi de Pologne, Auguste II, électeur de Saxe, dans le camp de Pirna. Les Autrichiens étant accourus pour le délivrer, Frédéric laissa la moitié de ses troupes devant Pirna, et courut au-devant d'eux. Il les attaqua et les vainquit à Lowositz, puis revint sur Pirna et força les Saxons à capituler. L'électorat de Saxe fut occupé par les Prussiens, et Auguste se vit même menacé dans son royaume de Pologne. Ce sont ces événements, encore mal connus alors dans le midi de l'Europe, qui suscitent à Voltaire les pensées suivantes :

« Délices 1 novembre 1756.

« On prétend que le Salomon du nord a dit : « J'ai un projet; si je réussis, je suis le maître de l'Europe, sinon je m'en..... Et moi aussi, et j'aime mieux ma solitude que toutes les cours. Ce qu'on dit des dé-

([1]) Voltaire avait donné le nom de *Luc* à un gros singe dangereux. Pendant la guerre de sept ans, le roi de Prusse n'était connu aux Délices que sous ce nom. Son singe, qu'il chicanait, le mordit à la jambe. Les domestiques étaient prêts à tuer le singe. Voltaire le sauva de leurs mains en s'imputant à lui-même la colère du singe. *(Note du conseiller Tronchin.)*

sastres du roi de Pologne commence pourtant à me faire croire que ce Salomon là finira par avoir raison. Laissons les héros s'égorger, et vivons tranquilles, c'est ce que je répète plus que jamais. Je ne sais point de détail de ces fourches caudines du roi de Pologne. S'il a fait un traité, je tiens tout fini. S'il ne l'a pas fait, je crois la guerre générale. Sur mer, il n'y a rien de nouveau. Les Anglais enchériront le sucre. Il sera cher à Leipzig, mais les bottes y seront à bon marché si on vend la garde-robes du comte de Brühl. On dit que les Russes avancent, mais je n'ai ni foi, ni espérance en eux. Ils n'ont pas d'intérêt à la querelle, et on n'a pas de quoi les payer. *Interim* Salomon rit. Attendons. Il se moque de l'univers et s'en moquera. N'avez-vous pas ri de ses réponses aux articles de la capitulation des fourches Caudines? Il fera sa paix dans un mois, et ira faire jouer dans un mois à Berlin un opéra de sa façon. Pendant qu'il faisait son traité, il mettait en vers d'opéra français ma tragédie de Mérope. Il vient de me l'envoyer. Ainsi, Mgr le cardinal de Tencin, qui est si tendrement attaché à ce grand homme, pourrait me recevoir à bras ouverts, puisque je suis dans une si belle correspondance. Qui aurait dit qu'un marquis de Brandebourg aurait renvoyé d'un seul coup un roi de Pologne sur la Vistule? Qui eût dit qu'il ferait douze mille mendiants sur le Rhône? La nouvelle du saccagement de Philadelphie se confirme-t-elle? »

La guerre que le roi de Prusse avait portée en Saxe nuisait essentiellement à la fabrique de Lyon; c'est ce que constatent toutes les lettres de commerce et les journaux du temps. Genève, qui servait d'intermédiaire entre Leipzig et Lyon pour les opérations de change, se ressentit beaucoup de cette perturbation. La banque fit alors de grandes pertes. La France, qui d'abord avait porté sa principale attention sur la guerre maritime et les colonies, se trouvait forcée par les événements à s'engager sur le continent. Elle avait déclaré, au commencement de 1757, que l'invasion de la Saxe par le roi de Prusse était une infraction au traité de Westphalie et légitimait son intervention armée en Allemagne. Elle envoya une armée rejoindre celle de l'Autriche, en dirigea une autre sur le Hanovre, prit à sa solde les petits princes allemands, et décida par ses subsides la Suède et la Russie à commencer les hostilités. La France oubliait donc de se défendre pour attaquer elle-même, et se trouvait forcée à faire en définitive les frais d'une guerre continentale qui ne la regardait pas directement. Voltaire s'inquiétait de plus en plus de cette tournure des affaires, qui compromettait les finances du royaume et par conséquent les siennes aussi. Ses lettres du commencement de cette année, adressées toujours à Tronchin de Lyon, le prouvent assez :

« Monrion, 27 janvier 1877.

» On me mande de Vienne que l'impératrice aura en Bohême cent soixante mille hommes, que les Russes viennent au nombre de cent mille; on attend les Francs. Jamais l'empire romain n'a mis tant de monde en campagne, et il s'agit d'une chétive province que l'empire romain ignorait, et ce marquis de Brandebourg a une plus grande armée que Scipion, Pompée et César! »

» Vous ne me mandez rien du fanatisme des Pharisiens et des Parisiens : Il y a pourtant eu des placards; on a arrêté beaucoup de monde; on a mené à la conciergerie quatre charriots couverts, remplis d'assassins, de cuistres, de témoins vrais ou faux. Il me paraît assez sûr que l'Espagne va se déclarer.»

« 5 février 1757.

» Le roi de Prusse vient de m'écrire une lettre très tendre. L'impératrice de Russie veut que j'aille à Saint-Pétersbourg; mais je vous réponds bien que je ne quitterai pas vos *Délices*. Il faut que je m'accoutume aux naufrages. Ce ne sont pas seulement mes vaisseaux de Cadix qui périssent : une barque que j'envoyais de Monrion aux *Délices*, chargée de bois et de meubles, est allée au fond du lac. Cela ne m'empêche pas de jouer le vieux bonhomme Lusignan dans Zaïre; ce rôle me convient. On joue tous les jours la comédie à Lausanne (1) : ce n'est pas comme dans votre ville de Calvin (2). Je suis bien fâché de la mort du marquis d'Argenson, ex-ministre et philosophe. Il y avait cinquante ans que je l'aimais. Cette catastrophe m'a pénétré. Ce pauvre M. d'Argenson avait servi le roi quarante ans. Il va mourir dans l'exil, et sans l'aumône de foin que lui faisait son neveu, il mourait dans la misère. De pareils événements doivent affermir dans l'amour de la philosophie et de la liberté.

» Mes raisons pour croire que l'Espagne joindrait enfin ses flottes à celles de la France contre les Anglais (supposé qu'elle ait des flottes), étaient fondées sur la convenance des temps, sur les affronts que les

(1) A Lausanne Voltaire avait importé dans la belle société le goût du théâtre : « On croit, écrivait-il, chez les badauds de Paris que toute la Suisse est un pays sauvage. On serait étonné si on voyait jouer Zaïre à Lausanne mieux qu'on ne la joue à Paris. On serait plus surpris encore de voir deux cents spectateurs aussi bon juges qu'il y en ait eu en Europe. J'ai fait couler des larmes de tous les yeux suisses... Je vous avertis sans vanité que je suis le meilleur vieux fou qu'il y ait dans aucune troupe. Nous avons un bel Orosmane, un fils du général Constant. Et que dirons-nous de la belle-fille du marquis de Langalerie, belle comme le jour. Elle devient actrice, son mari se forme. Tout le monde joue avec chaleur. Vos acteurs de Paris sont à la glace.

(2) On sait que les lois somptuaires défendaient le théâtre à Genève. Rousseau dans sa lettre sur les spectacles prit la défense de cette loi contre d'Alembert. *Inde iræ*.....

Anglais on fait à la dignité de la couronne d'Espagne, sur l'indignation où cette cour est toujours de voir le fort de Gibraltar entre des mains étrangères, sur les nouvelles démarches de la cour de France, sur le crédit que l'ambassadeur d'Espagne à Paris a eu de faire mettre à la Bastille je ne sais quel écrivain qui avait reproché aux Espagnols leur tiédeur dans une occasion si pressante. Je me suis trompé. Il faut que la cour de Madrid ait peu de vaisseaux de guerre, peu de matelots et peu d'argent.

» J'attends avec impatience le mot de l'énigme de l'aventure de Pierre Damiens. On me mande qu'il y a une petite secte cachée, composée de la plus basse canaille du parti janséniste, que cette secte s'appelle *secte des margouillistes*, nom digne d'elle; que ces malheureux sont liés entr'eux par des serments exécrables; qu'ils ont voulu, non pas tuer le roi, mais le blesser légèrement pour l'avertir, et qu'ils ont menacé le dauphin du poison. Il n'y a rien dont le fanatisme ne soit capable. Il n'y a qu'à lever les épaules de pitié quand un dévot croit assassiner un roi avec un canif à tailler les plumes. Mais il faut frémir d'horreur quand on voit cet exécrable fou animé de l'esprit des convulsionnaires de Saint-Médard qui a passé dans sa machine atrabilaire. C'est un chien qui a pris la rage de quelques autres chiens sans le savoir. Il faudra ajouter trois ou quatre lignes au chapitre du jansénisme. Si on avait songé à rendre les jansénistes et les molinistes aussi ridicules qu'ils le sont en effet, Pierre Damiens, petit bâtard de Ravaillac, ne se serait pas servi de son canif.

» Le ministère a eu la bonté de m'envoyer les bulletins, et M. d'Argenson m'a écrit de sa main; mais je crains les prêtres.»

« Monrion, 7 avril 1757.

» Il paraît que la nation paie les taxes avec une répugnance que tous les parlements semblent favoriser. On est obligé d'envoyer des troupes à Besançon pour contenir les conseillers et les écoliers. Le parlement de Paris est plus effarouché que jamais. Les belles déclarations de Damiens : « qu'il n'avait d'autres complices que ceux dont il avait entendu les discours dans les salles du palais; ses aveux, qu'il n'avait eu en vue que de venger le parlement et le peuple, ne rapprocheront pas les esprits. On mande que le jour de l'exécution, il y avait plus de troupes dans Paris que du temps de la Fronde. On ne parle que d'un mécontentement général, qui fait un triste contraste avec le nom de *bien-aimé* que cette nation avait si justement donné à son roi.

» Feu Bernard, fils de Samuel Bernard, a fait, en mourant, banqueroute, comme son père l'avait faite adroitement de son vivant. J'y suis pour environ huit mille livres de rente. Il y a six ans que cette affaire dure; je pourrais en retirer quelque chose, mais on me répond froidement : « que le parlement ne se mêle plus de rendre justice. Vingt conseillers de celui de la Franche-Comté enlevés par lettres de ca-

chets, force représentations de tous les autres parlements, force murmures très injustes contre ce *bien-aimé*, la justice distributive suspendue, etc., etc., etc., pourraient faire craindre que tant de loteries, non enregistrées, ne soient pas un jour bien exactement payées, et qu'il ne reste que des billets blancs aux pauvres metteurs, qui les serreront proprement avec les billets de l'épargne, d'Etat, de monnaie, d'ustensiles, de liquidation, d'emprunts, de banque, etc., etc., etc., tous effets admirables, et si beaux qu'une famille qui en aurait pour cent millions, n'aurait pas de quoi acheter une demi-once de pain bis.

» Je vois qu'il faut vivre douze ans pour escompter ses lots avec avantage. Allons, il faut donc se résigner à vivre douze ans. J'ai déjà fait marché pour neuf à Lausanne; ce n'est que trois de plus avec le roi de France, qui est déjà mon débiteur. M. de Montmartel m'a mandé qu'il me retient déjà pour quatre-vingt mille livres de billets. Je jette le filet en votre nom, et je hasarde quatre-vingt mille livres au jeu nouveau que le roi joue avec ses sujets. Je vois que je ne serai instruit du sort de mon petit traité avec l'altesse électorale palatine qu'à la fin de juin. Cela sera plus commode pour les comptes. J'ai reçu à ce sujet une lettre fort agréable de l'électeur. Le roi de Prusse va un peu plus vite en besogne. On prétend qu'il administrera bientôt les finances de Vienne comme celles de Saxe. J'augure assez mal de tout ceci, et je ne serai point surpris s'il arrive malheur à notre brillante armée, qui manque de pain.»

« Délices, 4 juin 1757.

» Je ne suis pas fâché que les Anglais soient punis en Hanovre. Ils ont été assassins en Amérique, pirates sur mer, receleurs sur le Gange. Ils méritaient bien quelque petit châtiment. Pour les affaires de Bohème, je les crois dans le plus grand délabrement. On est consterné à Vienne ([1]). Je crois comme vous que le maréchal de Richelieu pourra bien aussi avoir son armée. La France, en ce cas, aura trois généraux au lieu d'un. Il y a des gens qui prétendent qu'un est plus que trois dans cette arithmétique. Ce qui est sûr, c'est que la France perdra quelques hommes et prodigieusement d'argent par sa guerre sur terre et sur mer, et que jamais on n'a fait les choses à plus grands frais.«

« 6 juillet 1757.

» Corneille comparait Montauron à Auguste. J'ai envie de vous comparer à Titus, car vous me faites tous les jours des plaisirs. Je respecte fort ces nouvelles, mais si le prince Charles de Lorraine avait battu les Prussiens, pourquoi m'écrit-on de Vienne, du 14 juin, qu'on est très affligé qu'il soit sorti de Prague si tard et si inutilement? Il y a

([1]) Les Autrichiens avaient perdu contre Frédéric la bataille de Prague, le 6 mai 1757.

bien des gens qui pensent que l'affaire du 19 juin ([1]) est très peu de chose; que les Prussiens, après avoir attaqué huit fois, se sont retirés en très bon ordre, qu'ils n'ont pas perdu un gros canon, et que les prétendus étendards menés à Vienne en triomphe ne sont que des enseignes de compagnies, chaque compagnie ayant la sienne.

» Les Autrichiens sont si étonnés de s'être défendus, et d'avoir repoussé les Prussiens, qu'ils comptent ce premier avantage, inoui parmi eux, pour une grande victoire Ce n'est point avoir vaincu que de ne pas poursuivre vivement son ennemi, et ne le pas chasser du pays qu'il usurpe. C'est seulement ne pas avoir été battu. Le temps nous apprendra si le succès du maréchal Daun aura les suites qu'il doit avoir. Je ne croirai les Autrichiens pleinement victorieux que quand ils rendront la Saxe à son maître, et qu'on fera le procès au marquis de Brandebourg dans Berlin. Je ne doute pas qu'il ne soit condamné, selon les lois de l'empire, s'il est malheureux, et qu'on ne donne l'électorat à son frère. Je tremble cependant pour les vaisseaux du marquis Roux. Quelque chose cependant qui arrive à ce marquis et à celui de Brandebourg, je songe à vous faire manger des pêches à vous et à vos hoirs. Je vous fais cinq à six petits murs de refends dans votre potager. Mais aussi, il faut que vous m'accordiez votre protection auprès du portier des Chartreux, dont vous devez être bien connu. J'ai besoin de cent pieds d'arbres du clos de ces bons pères. Voyez, je vous prie, comment il faut s'y prendre. Il sera beau qu'un huguenot mange les fruits des moines.»

Voici une lettre dans laquelle Voltaire fait trève un instant à la politique, pour donner à son ami de Lyon une de ces commissions de bienfaisance privée comme on en rencontre beaucoup dans sa vie :

« Délices, 29 juillet 1757.

» J'ai une grâce à vous demander; c'est pour les Pichons. Ces Pichons sont une race de femmes de chambre et de domestiques transplantée à Paris par Mme Denis et consorts. Une Pichon vient de mourir à Paris et laisse des petits Pichons. J'ai dit qu'on m'envoyât un Pichon de dix ans pour l'élever. Aussitôt un Pichon est parti pour Lyon. Ce pauvre petit arrive je ne sais comment. Il est à la garde de Dieu; je vous prie de le prendre sous la vôtre. Cet enfant est ou va être transporté de Paris à Lyon par le coche ou par charrette. Comment le savoir? Où le trouver? J'apprends par un Pichon des Délices que le petit

([1]) La bataille de Köllin, à la suite de laquelle le roi de Prusse, battu par le maréchal Daun et poursuivi par le prince Charles de Lorraine, recula sur les montagnes des Géants, après avoir levé le siége de Prague, essaya vainement de défendre les défilés pour garder ses communications avec la Saxe et la Silésie, et fit sa retraite sur Bautzen et Görlitz.

est au panier de la diligence. Pour Dieu, daignez vous informer. Envoyez-le-nous de panier en panier, vous ferez une bonne œuvre. J'aime mieux élever un Pichon que servir un roi, fût-ce le roi des Vandales.

» Vous savez la prise de Gabel et du beau régiment le vieux Wartenberg à parements noirs; plus cinq cents hussards prisonniers. Si on prend Gorlitz, qui est au-delà de Gabel, on est en Silésie. Cependant l'ennemi est toujours en Bohême. On se livre dans Vienne à une joie folle. On chante les chansons du pont neuf sur le roi de Prusse. »

Dans une autre lettre Voltaire intervient en faveur d'un Israélite auprès de l'intendant de Lyon. Il charge M. Tronchin de remettre à ce magistrat une lettre très bizarre pour qu'il fasse obtenir la main levée du séquestre mis sur les effets de ce Juif à la douane de Lyon. Cette lettre serait très gaie si elle ne ramenait ces sujets sur lesquels Voltaire plaisanta incessamment :

« *A M. l'Intendant de Lyon.*

» Béni soit, monsieur, l'Ancien Testament, qui me fournit aujourd'hui l'occasion de vous dire que, de ceux qui adorent le Nouveau, il n'y a personne qui vous soit plus attaché que moi. Un descendant de Jacob, honnête fripier comme sont tous ces messieurs, attendant fermement le Messie, attend aussi votre protection, dont il a plus de besoin. Les gens du premier métier de saint Matthieu qui fouillent les Juifs et les chrétiens aux portes de cette ville, ont saisi je ne sais quoi à un page israélite appartenant en toute humilité à ce circoncis. Permettez-moi, monsieur, de joindre mes *amens* aux siens. Je ne vous vis à Paris que comme Moïse vit Dieu; il me serait bien doux de vous voir longtemps face à face, si le mot de face est fait pour moi. »

Voltaire, après ces diversions, revient bien vite à la politique. Il y est ramené par la gravité des événements. Le roi de Prusse paraissait dans une situation désespérée. L'armée française du maréchal d'Estrées avait passé le Weser et attaqué le duc de Cumberland, général de l'armée anglaise sur le continent, à Hastembeck. Cumberland fut battu. Mais comme on le croyait perdu, comme on s'attendait à voir les vainqueurs repousser les Anglais vers la mer et chassés du Hanovre, le comte de Maillebois, qui commandait sous d'Estrées, se fit battre par haine de son supérieur. Ce fut une de ces trahisons comme cette période de l'histoire n'en offre que trop. Une intrigue de cour fit perdre à d'Estrées le commandement de l'armée française et le donna à Richelieu. Voltaire déplore

cette nomination de son ami faite dans un pareil moment et sous de tels auspices :

« Délices, 8 août 1757.

» Je serais bien mortifié si M. de Richelieu venait à être assez malheureux pour recevoir le commandement à la place du maréchal d'Estrées, qui, après des marches à la Fabius, vient de gagner une bataille à la Scipion. Une telle démarche rendrait le gouvernement et le maréchal de Richelieu également odieux, et il n'aurait rien de mieux à faire qu'à embrasser le maréchal d'Estrées, le féliciter, servir sous lui deux jours, remercier le roi et s'en retourner. Mais heureusement je crois M. de Richelieu destiné ailleurs. »

Richelieu, garda le commandement de l'armée de Hanovre. Il fit signer au duc de Cumberland la capitulation ou plutôt la convention de Closterseven, par laquelle les Anglais, dont on croyait que pas un n'échapperait, obtinrent de rentrer dans leurs foyers avec les honneurs de la guerre. Le Hanovre fut alors à la discrétion des Français, qui usèrent et abusèrent de leurs avantages momentanés. Cependant le roi de Prusse, abandonné à lui-même, ne pouvant croire à tant d'impéritie de la part de ses ennemis, se croyait perdu. C'est alors qu'il écrivit à Voltaire cette fameuse lettre si souvent citée, et dont celui-ci va parler à Tronchin :

« Lausanne, 1er septembre 1757.

» On me mande de l'armée de Bohême qu'on croit le roi de Prusse perdu sans ressource. Mais il y est jusqu'au dernier coup, à cet abominable lansquenet de la guerre. Je suis occupé à le consoler ainsi que madame de Barheit, sa sœur. Le roi m'écrit qu'il lui restait à vendre cher sa vie, et je l'exhorte à vivre en cas qu'il soit absolument malheureux. Pour les autres rois, je ne m'en mêle pas.

» On dit qu'on parle à la Haie d'entamer des négociations. Cela vaut mieux que d'entamer des provinces. Est-ce que le ministère de France voudrait rendre la maison d'Autriche toute puissante, pour avoir le plaisir de se venger aujourd'hui et d'être accablé un jour ? »

Voltaire avait beau plaisanter et maudire le roi de Prusse, il eut constamment un faible pour lui. Comme Frédéric le disait : « Il m'égratigne d'une main : il me caresse de l'autre. » — Loin de jouir de la situation désespérée de celui qui l'avait traité si brutalement, il s'intéresse à son malheur, il le plaint, il cherche sérieusement à le sortir d'embarras. Pour cela, son esprit fertile en inventions, inépuisable lorsqu'il y a des intrigues à nouer et du bien à faire à ceux qu'il en croit digne, pensant aussi à sa patrie,

va imaginer une négociation dont nous trouverons toutes les preuves, qu'on chercherait vainement ailleurs, dans la correspondance que nous analysons maintenant. Il s'agissait de faire intervenir le cardinal de Tencin, ancien ministre d'état, (que l'on avait désigné un moment comme devant succéder au cardinal de Fleury,) auprès du gouvernement de Louis XV, pour le décider à faire sa paix avec Frédéric et à se retirer de la mêlée, dans cette guerre où il n'avait rien en perspective pour dédommager la France de tous ses sacrifices. Le cardinal de Tencin aimait personnellement Frédéric, et l'on pouvait attendre de sa sollicitude pour lui un résultat favorable. L'affaire était épineuse, délicate, difficile, mais pas absolument impossible. Il est curieux de voir comment cette négociation se noua : Voltaire ne s'adressa pas directement au cardinal, avec lequel il était un peu en froid. Il se servit de l'intermédiaire de Tronchin de Lyon, à qui il écrivit des Délices le 27 septembre 1757 :

« Vous pourriez bien me faire un plaisir en vous confiant à mon amitié et à ma discrétion. Je sais à qui madame la margrave de Barheit s'est adressée pour une négociation qui n'a pas réussi. Vous avez souvent des conversations avec un homme qui est au fait, quoiqu'il soit éloigné du cabinet, et que les idées de ce cabinet puissent changer d'un jour à l'autre. Ses lumières et son expérience, jointes à sa correspondance, peuvent le mettre en état de juger si on est effectivement dans l'intention d'abandonner le roi de Prusse à toute la rigueur de sa mauvaise destinée, en cas qu'il soit sans ressource, et si on veut détruire absolument une balance qu'on a jugée longtemps nécessaire. Vous pourriez aisément, dans la conversation, savoir ce qu'en pense l'homme instruit dont j'ai l'honneur de vous parler. Comptez que ni vous ni lui ne serez point compromis. Fiez-vous à ma parole d'honneur, et ne regardez point la prière que je vous fais comme l'effet d'une vaine curiosité. J'ai quelque intérêt à être instruit, et vous me rendriez un très grand service de m'informer de ce que vous aurez pu conjecturer. Si M. de Soubize ne s'est pas retiré en-deçà d'Eisenach, il est à croire que le roi de Prusse lui a livré bataille. Je peux vous assurer qu'il en avait une terrible envie. »

M. Tronchin ne déclina pas la mission confidentielle dont voulait le charger Voltaire. Mais avant d'aller plus loin dans le développement des faits, nous devons exposer les seuls vestiges de négociations relatives à cette paix particulière entre la France et la Prusse que nous ayons trouvés dans la correspondance générale de Voltaire, où l'on trouve pourtant bien des choses. Ce silence

donne aux lettres qui vont suivre la valeur de documents pour l'histoire de France au dix-huitième siècle. Voltaire, dans cette correspondance, feint même d'être presque importuné des lettres de la margrave de Bareith, qui se confondait en démarches en faveur de son frère.

« Elle m'écrit, dit-il, des lettres lamentables, mais :

» Allons, ferme, mon cœur, point de faiblesse humaine. »

Cependant, le 21 août (auguste) 1757, il écrit à Richelieu, qui était alors en Westphalie à la tête de l'armée franco-allemande, une lettre très pressante pour le conjurer de ne pas repousser des propositions de paix si Frédéric II venait à lui en faire. La lettre est confidentielle. *A vous seul,* est-il marqué sur l'adresse. Elle se termine ainsi : « J'espère que ma missive ne sera pas prise par des hussards prussiens. Je ne signe ni ne date. » Le 6 septembre, le roi de Prusse écrit au duc de Richelieu une lettre assez découragée, qu'on trouvera dans la correspondance générale. Nous n'en citons qu'une phrase pour donner une idée du ton : « Quoique les événements de cette année ne devraient pas me faire espérer que votre cour conserve encore quelques dispositions favorables pour mes intérêts, je préfère de confier ces intérêts au roi votre maître plutôt qu'à tout autre. » On a la réponse de Richelieu. Elle est extraordinairement courtoise : « Sire, écrit-il à Frédéric, quelque supériorité que Votre Majesté ait en tout genre, il y aurait peut-être pour moi beaucoup à gagner à négocier plutôt qu'à combattre vis-à-vis d'un héros tel que votre Majesté. » Néanmoins, le général français refuse de s'engager sans l'aveu de sa cour, à laquelle il s'empresse d'en référer. Pendant que le roi malheureux se décidait à faire des démarches qui devaient lui coûter infiniment, Voltaire continuait d'agir à Lyon sur son ami Tronchin. Il mettait à cette affaire un zèle, une chaleur de cœur et en même temps un bon sens diplomatique remarquables. Voltaire aurait fait peut-être un grand ministre, un digne successeur de Richelieu et de Mazarin, si ses destinées ne l'avaient pas poussé ailleurs. Il n'avait pas mal débuté à Berlin au commencement de son séjour. Quoiqu'il en soit, dans les lettres qu'on va lire le ton est complétement changé. Il parle en homme sérieux, digne, convaincu, en homme instruit des grandes affaires, nous dirons même en bon citoyen :

Lausanne, 20 octobre 1757.

« Votre amitié, monsieur, et votre probité éclairée me fortifient contre la répugnance que j'aurais naturellement à communiquer des idées qui peut-être sont très-hasardées ; je vous les soumets avec confiance :

» Il n'a tenu qu'à moi, il y a près de deux ans, d'accepter du roi de Prusse des biens dont je n'ai pas besoin, et ce qu'on appelle des honneurs, dont je n'ai que faire. Il m'a écrit en dernier lieu avec une confiance que je juge même trop grande et dont je n'abuserai pas. Madame la margrave m'étonnerait beaucoup si elle faisait le voyage de Paris ; elle était mourante, il y a quinze jours, et je doute qu'elle puisse et qu'elle veuille entreprendre ce voyage. Ce qu'elle m'a écrit, ce que son frère m'a écrit est si étrange, si singulier qu'on ne le croirait pas, que je ne le crois pas moi-même et que je n'en dirai rien de peur de lui faire trop de tort.

» Je dois me borner à vous avouer qu'en qualité d'homme très-attaché à cette princesse, d'homme qui a appartenu à son frère, et surtout d'homme qui aime le bien public, je lui ai conseillé de tenter des démarches à la cour de France. Je n'ai jamais pu me persuader qu'on voulût donner à la maison d'Autriche plus de puissance qu'elle n'en a jamais eu en Allemagne sous Ferdinand II, et la mettre en état de s'unir à la première occasion avec l'Angleterre plus puissamment que jamais. Je ne me mêle point de politique, mais la balance en tout genre me paraît bien naturelle.

» Je sais bien que le roi de Prusse, par sa conduite, a forcé la cour de France à le punir et à lui faire perdre une partie de ses états. Elle ne peut empêcher à présent que la maison d'Autriche ne reprenne sa Silésie, ni même que les Suédois ne se ressaisissent de quelque terrain en Poméranie. Il faut sans doute que le roi de Prusse perde beaucoup ; mais pourquoi le dépouiller de tout ? Quel beau rôle peut jouer Louis XV en se rendant l'arbitre des puissances, en faisant les partages, en renouvelant la célèbre époque du traité de Westphalie ! Aucun événement du siècle de Louis XIV ne serait aussi glorieux.

» Il m'a paru que madame la margrave avait une estime particulière pour un homme respectable que vous voyez souvent. J'imagine que si elle écrivait directement au roi une lettre touchante et raisonnée, et qu'elle adressât cette lettre à la personne dont je vous parle, cette personne pourrait sans se compromettre l'appuyer de son crédit et de son conseil. Il serait, ce me semble, bien difficile qu'on refusât d'être l'arbitre de tout, et de donner des lois absolues à un prince qui croyait, le 17 juin, en donner à toute l'Allemagne. Qui sait même si la personne principale qui aurait envoyé la lettre de madame la margrave au roi, qui l'aurait appuyée, qui l'aurait fait réussir, ne pourrait pas se mettre à la tête du congrès qui réglerait les destinées de

l'Europe ? Ce ne serait sortir de sa retraite honorable que pour la plus noble fonction qu'un homme puisse faire dans le monde ; ce serait couronner sa carrière de gloire.....

» Je vous avouerai que le roi de Prusse était, il y a quinze jours, très loin de se prêter à une telle soumission. Il était dans des sentiments extrêmes et bien opposés. Mais ce qu'il ne voulait pas hier, il peut le vouloir demain ; je n'en serais pas surpris, et quelque parti qu'il prenne, il ne m'étonnera jamais.

» Peut-être que la personne principale dont je vous parle ne voudrait pas conseiller une nouvelle démarche à madame la margrave. Peut-être que cet homme sage craindrait que ceux qui ne sont pas de son avis dans le conseil l'accusassent d'avoir engagé cette négociation pour faire prévaloir l'autorité de ses avis et de sa sagesse ; peut-être verrait-il à cette entremise des obstacles qu'il est à portée d'apercevoir mieux que personne ; mais s'il voit les obstacles, il voit aussi les ressources. Je conçois qu'il ne voudra pas se compromettre ; mais si, dans vos conversations, vous lui expliquiez mes idées mal digérées ; s'il les rectifie ; si vous entrevoyez qu'il ne trouvera pas mauvais que j'insiste auprès de madame la margrave et même auprès du roi son frère, pour les engager à se remettre en tout à la discrétion du roi, alors je pourrais écrire avec plus de force que je n'ai fait jusqu'à présent. J'ai parlé au roi de Prusse dans mes lettres avec beaucoup de liberté ; il m'a mis en droit de tout lui dire ; je puis user de ce droit dans toute son étendue à la faveur de mon obscurité. Il m'écrit par des voies assez sûres ; j'ose vous dire que si ses lettres avaient été prises, il aurait eu cruellement à se repentir. Je continue avec lui ce commerce très étrange ; mais je lui écrirai ce que je pense avec plus de fermeté et d'assurance, si ce que je pense est approuvé de la personne dont vous approchez. Vous jugez bien que son nom ne serait jamais prononcé.

» Je sais bien qu'après les procédés que le roi de Prusse a eus avec moi, il est fort surprenant qu'il m'écrive, et que je sois peut-être le seul homme à présent qu'il ait mis dans la nécessité de lui parler comme on ne parle point aux rois ; mais la chose est ainsi. C'est donc à vous, mon cher monsieur, à développer à l'homme respectable dont il est question ma situation et mes sentiments avec votre prudence et votre discrétion ordinaires. Je n'ai besoin de rien sur la terre que de santé. Toute mon ambition se borne à n'avoir pas la colique, et je crois que le roi de Prusse serait très heureux s'il pensait comme moi. »

A cette lettre, si différente des précédentes, mais dont la fin cependant laisse entrevoir le vieil homme, était joint un *billet séparé* ainsi conçu :

« J'ai quelqu'envie de jeter au feu la lettre que je viens de vous écrire; mais on ne risque rien en confiant ses châteaux en Espagne à son ami. Vous pourriez, dans quelque moment de loisir, dire la substance de ma lettre à la personne en question; vous pourriez même la lui lire si vous y trouviez jour; si vous trouviez la chose convenable; s'il en avait quelque curiosité. Vous en pouvez rire ensemble, et quand vous en aurez bien ri, je vous prierai de me renvoyer ce songe que j'ai mis sur le papier, et que je ne crois bon qu'à vous amuser un moment. »

Loin de se formaliser de l'ouverture que Voltaire tentait auprès de lui par l'intermédiaire de Tronchin, le cardinal de Tencin parut lui en savoir très bon gré, et dicta à Tronchin une note que nous trouvons annexée à la correspondance de Voltaire avec cette indication :

Note dictée par Mgr le cardinal de T. à Tronchin pour servir de réponse à M. de Voltaire.

« Le plan est admirable. Je l'adopte en entier à l'exception de l'usage qu'il voudrait faire de moi, en me mettant à la tête de la négociation. Je n'ai besoin ni d'honneur ni de biens, et comme lui je ne songe qu'à vivre en *évêque philosophe*. Je me chargerai très volontiers de la lettre de madame la margrave, et je pense qu'elle ferait très bien, dans la lettre qu'elle m'écrira, de mettre les sages réflexions que M. de Voltaire emploie dans la sienne concernant l'agrandissement de la maison d'Autriche Elle ferait bien aussi de me dire quelque chose de flatteur pour l'abbé de Bernis qui a les affaires étrangères et le plus grand crédit à la cour. Apparemment que si ce projet s'exécute le paquet de madame la margrave me parviendra par M. de Voltaire. »

M. Tronchin de Lyon, en faisant passer à son ami cette note du cardinal, entrait dans de plus grands détails sur les dispositions de ce prélat. Ce qu'il lui mandait était de nature à réjouir Voltaire qui fit un moment de cette négociation semi-confidentielle et semi-diplomatique la grande affaire de sa vie. Sans dire de quoi il s'agissait, sans laisser même supposer qu'il fût au courant des intrigues qui se nouaient et se croisaient autour des armées en campagne, il laissait entendre à ses autres correspondants que des occupations très sérieuses le détournaient de celles qu'il préférait à tout, les lettres et les arts. Tronchin écrit donc de Lyon le 24 octobre 1757 :

« J'ai reçu, monsieur, avant-hier, la lettre dont vous m'avez honoré le 20, et hier je fus en campagne pour la communiquer à la personne

en question. Je lui en fis lecture : Bien loin de la regarder comme un songe, *il* en a été enchanté, etc. (Ici Tronchin transcrit en d'autres termes le contenu de la note qui précède). J'ai répondu à la personne que vous suivriez la route commencée. *Il* est bien content des vers galants que vous avez faits pour madame de Montferrat ([1]) et très sensible à toutes les politesses dont vous l'avez comblée. Si vous usez de comparaison avec la réception faite il y a trois ans ([2]), vous devez la trouver extraordinaire. Mais je vous prie d'observer la circonstance de ses places, et les avis qu'il avait alors de la cour. Je puis bien vous assurer de la répugnance qu'il avait et de son penchant à être agréable à tous. Dans cet intervalle de temps la façon de penser a bien changé; on arrive au vrai par la communication des idées, et s'il avait le plaisir de vous voir à présent, vous en seriez aussi édifié que vous l'avez été peu. Il y a quelque temps que je lui entendis faire publiquement votre éloge, et il y avait là des gens de même étoffe que lui.

» Mon suffrage sur votre excellente lettre n'est pas d'un grand poids ; mais je ne puis assez vous dire combien je suis content et combien je désire que des vues aussi sages et utiles à l'Europe soient couronnées de succès par la continuation de vos soins éclairés, et les suites de votre crédit sur l'esprit du roi de Prusse et de madame sa sœur, et leur confiance en vous. De mon côté, je ne perdrai pas un instant pour tout ce dont je serai chargé. »

E.-H. Gaullieur.

(La suite au prochain n°).

([1]) Nièce du cardinal de Tencin.

([2]) Nous avons vu que Voltaire avait été reçu froidement à Lyon par le cardinal et qu'il s'en était plaint.

LETTRES ÉCRITES D'AMÉRIQUE.[1]

La chasse aux pigeons. — Géologie du Mammoth-Cave. — Deux manières d'exploiter les curieux. — La grotte Mammouth. Hôtel, antiquités, nomenclature. — Première visite. La grande salle. Les roches du Kentucky, l'Eglise. Le dôme de Goran. La chambre aux étoiles.

Columbus, 30 décembre 1854.

Pour arriver au Mammoth Cave depuis Bells-tavern, où nous avons passé la nuit, il y a encore neuf milles à faire par les plus abominables chemins. La seule voiture qui puisse rouler sur une route, semblable par places à de mauvais escaliers creusés dans le roc par les pluies, est le *hack*, une espèce de charrette intermédiaire entre le fourgon et le tombereau. Comme le tombereau, ce hack, vrai coucou dans la famille des voitures, a une caisse peu élevée, sur les bords de laquelle reposent les bancs ; comme le fourgon, il a quatre roues, et il est recouvert d'une peau cirée, dont l'utilité me paraît douteuse dans une contrée où, en été du moins, la pluie est un phénomène fort rare. Le voyageur qui y est enfermé y trouve à-peu-près tous les inconvénients des vagons de chemins de fer, sans le confort. Il étouffe sous un dais chauffé par les rayons du soleil, et ne voit de la contrée que ce qu'il en passe au-dessus de la tête des chevaux. Le seul moyen de se rendre agréablement de Bells-tavern au Mammoth Cave, c'est d'aller à pied.

La route très accidentée, fort étroite, montant, descendant, contournant des collines sur les pentes desquelles les rocs lavés par les pluies percent sous les formes les plus bizarres, continuant ses évolutions entre les arbres des forêts qui la couvrent souvent d'une voûte de verdure, équivaut presque à un chemin de montagne,

(1) Voir le n° de février de cette année, p. 73.

dans les parties basses du Jura. Il y a çà et là de petits vallons si avenants et si coquets, où l'ombrage et les mousses, les fleurs et les oiseaux invitent, sourient, s'épanouissent ou chantent avec tant de douceur, que le Yankee lui-même, il le semble, devrait être vaincu dans son impassibilité et sa froideur et forcément attiré hors du hack. Mais qui pourrait sortir l'Américain d'une voiture dans laquelle il a payé sa place? Et d'ailleurs, s'il a fait quelques centaines de milles, c'est pour visiter le Mammoth Cave, il verra la merveille et rien de plus. Bah! quand il sera de retour au logis, on ne lui parlera pas de forêts et de gazons; ces choses là, on en trouve partout. Il verra la grotte; il en examinera patiemment les recoins; il brisera et emportera dans ses poches le plus grand nombre possible d'échantillons pour les montrer à ses amis, et aider, non pas à ses descriptions, il n'en fait pas, mais à ses affirmations! — Est-ce donc en Amérique seulement qu'on rencontre ces moutons de Panurge? N'y en a-t-il pas un peu partout? Ne sommes-nous pas tous plus ou moins tenus d'aller admirer un point de vue accepté par la mode, ce que d'autres ont admiré? — Il n'y a pas grand mal à cela, pour ceux du moins qui voient et font leur petite provision de souvenirs. Mais combien y en a-t-il qui ne regardent que pour dire qu'ils ont vu, qui font de leurs souvenirs comme tant de rentiers de leur richesses, les laissent s'entasser inutilement dans quelque coin, sans en accorder la jouissance a personne, et sans en jouir eux-mêmes le moins du monde. Que feront ces gens-là dans l'éternité, quand ils ne retrouveront sur le parchemin desséché de leur cœur, ni une bonne pensée, ni un doux souvenir, ni une parole d'amour, ni une gracieuse image? Je me demande ce qu'ils répondront au Maître, quand il leur demandera compte de l'usage de toutes les merveilles dont il nous entoure ou de l'emploi des cinq talents? — Ces merveilles! je les ai vues, dis-je, vues! de mes propes yeux vues!! — Les talents? — Enfouis et cachés, parfaitement conservés!

Il y a donc dans le hack un Yankee. Inutile de le décrire; ils se ressemblent tous. Et je suis la voiture à pied, en compagnie de ces deux jeunes Kentuckiens dont je vous ai raconté les querelles. L'Américain s'impatiente; nous arrêtons la voiture à chaque pas, ici pour une fleur qu'il faut cueillir, là pour des pigeons à qui il faut donner la chasse. Nous le laissons donc poursuivre sa route avec

le conducteur, nous irons à notre fantaisie et nous arriverons quand nous pourrons.

Tout le long du chemin, dans les bas-fonds, entre les collines, se cachent de petits étangs entourés de broussailles. Comme l'eau est fort rare, ces étangs sont continuellement visités par des vols de pigeons. Nos deux chasseurs en abattent par douzaines. J'avais ouï dire en Amérique que ces pigeons se nourrissent de riz dans le sud, de maïs et des fruits du hêtre dans le nord; mais je n'avais jamais regardé de bien près aux repas de ces intéressants voyageurs, bien que je ne comprisse pas, et que je ne comprenne pas encore comment ils s'y prennent pour égrener un épi de maïs. En échange, j'ai pu me convaincre ici de l'exactitude des observations faites au Canada par les naturalistes européens. En automne, ces oiseaux se nourrissent essentiellement des glands du chêne blanc et surtout du chêne de montagne, glands qui ne sont pas très petits, comme ces naturalistes l'affirment, mais seulement un peu plus courts que ceux de notre *chêne rouvre*. Les gésiers de ces oiseaux en étaient remplis sans mélange d'aucune autre graine. Il est curieux de voir ces gracieux ramiers, réunis sous un chêne en compagnie nombreuse, s'élancer sur les branches les uns après les autres, abattre les glands à coups d'ailes, retomber sur le sol aussi pesamment que les fruits, et saisir leur part du butin, qu'ils avalent avec effort et à grands coups de tête. Car ces glands ont un diamètre qui semble dépasser celui de la base de leurs becs. Au moyen d'une incision, j'en ai sorti plusieurs du gosier de ces oiseaux, au moment où ils venaient d'être tués, et en cherchant à les y faire rentrer par le bec, il fallait une pression très forte pour y réussir. Les pigeons voyageurs paraissent, en automne, préférer le Kentucky à l'Ohio, attirés qu'ils sont probablement par le chêne de montagne (*quercus montana*), dont les glands sont doux. Cet arbre, très abondant dans les collines, est au contraire fort rare dans les plaines boisées plus au nord.

Au printemps, ils passent de préférence dans les forêts de hêtre de l'Indiana et de l'Ohio, où ils trouvent encore une nourriture abondante. Leur nombre, bien que considérablement diminué chaque année, est encore prodigieux. Pendant tout le temps que j'ai passé dans le Kentucky, c'est-à-dire, pendant sept jours consécutifs, il n'y a guère eu un instant de la journée où je n'aie pu voir

quelqu'un de leurs nuages ailés traverser quelque partie de l'horizon. Ils ont, dans certaines contrées privilégiées, ordinairement dans des broussailles et des marais de difficile accès, des lieux de retraite, de halte pour la nuit, qui sont comme des étapes fixes dans leurs migrations, et où ils se rassemblent en innombrable multitude. Les Américains nomment ces dortoirs des *roosters*, et lorsqu'ils parviennent à les découvrir, ils y accourent souvent de fort loin, pour des chasses de nuit, où ils détruisent ces oiseaux par milliers. Mes jeunes Kentuckiens me racontaient plusieurs anecdotes intéressantes, et mentionnaient des résultats incroyables de ces chasses. Peut-être en guise de stimulant, puisqu'ils se proposaient de passer la nuit suivante à la recherche d'un *rooster* fameux, quelque part dans les forêts de la contrée. On peut, me disaient-ils, abattre les pigeons dans leur sommeil et les tuer ainsi avec de longs bâtons. Comme on abat les noix en Suisse, je pense? La lueur des flambeaux les stupéfie, et s'ils s'envolent parfois avec de grands cris, ils reviennent bientôt au dortoir, où, faute d'y voir assez clair pour choisir leurs places, ils s'entassent sur des branches en si grand nombre qu'elles se brisent. Les gibecières ordinaires ne suffisent plus à contenir les victimes. Il faut à l'heureux Nemrod un sac à farine, qu'une fois rempli, il emporte en croupe sur le dos de son cheval. On cite même des cas où des voitures entières ont été chargées de pigeons tués d'une seule nuit. L'histoire ne dit pas qui les mange. Mais, peut-être, les fermiers américains, qui ne sont jamais embarrassés de tirer parti de leurs richesses, les mettent-ils au sel et les préparent-ils en tonneaux comme des harengs, ou comme ce savoureux légume d'odeur peu avenante, dont le goût leur est inconnu, mais dont le nom expressif leur sert à caractériser la race teutonique. L'Américain du nord est tout fier de son titre de Yankee ou de son surnom de père ou oncle Jonathan; je doute fort que nos Allemands éprouvent le même sentiment d'orgueil à s'entendre appeler *old sourcrout* [1].

[1] Les Américains aiment particulièrement les surnoms. Chaque contrée a le sien, et chacun de leurs hommes célèbres est également caractérisé par un sobriquet qui, le plus souvent vaut un portrait. Le *Yankée* est proprement le peuple de Massachusett ou des contrées à l'est de New-York. Les *Buck-Eyes* ou *marrons* sont les peuples de l'Ohio. Ceux de l'Indiana sont les *Hoosiers*, un mot qui exprime la plate bêtise réunie à l'exquise finesse des

J'aurais pu, sans doute, profiter de l'invitation de ces jeunes gens et les accompagner dans leur expédition nocturne ; il y aurait eu, peut-être, sinon des sacs de pigeons à ramasser, du moins quelque intéressante observation à faire. Mais je n'aime guère le métier de chasseur ; et par contre, après une journée laborieuse, j'aime beaucoup le sommeil de la nuit. Si donc ces bribes de narration semblent avoir un parentage éloigné avec ce qu'on appelle d'ordinaire ***contes de chasseurs***, j'ai le droit d'en repousser la responsabilité. Quoiqu'en disent les poètes, un écho n'est jamais menteur.

Il est facile au géologue le moins habile de trouver la clé de la formation du Mammoth Cave par l'examen de la contrée qui l'avoisine. On se fait à peine une idée en Europe de l'horizontalité, de la persistance et de l'étendue des formations américaines. Il est certain que si l'on s'en tient à quelques détails particuliers de telle ou telle formation géologique, on peut y trouver une variété, même à des distances peu considérables. Mais lorsque l'examen porte sur l'ensemble ou sur un groupe, l'observateur est bientôt frappé de l'homogénéité des matériaux, de l'uniformité des phénomènes qui les ont ordonnés, et cela sur une étendue aussi vaste, par exemple, que la plaine du Mississipi. Le grand bassin houiller commence à la base occidentale des Alleghanies par des ondulations d'abord très fortes, mais qui diminuent de plus en plus et finissent par s'effacer à mesure qu'on s'avance vers l'ouest. Il s'étend sans interruption jusqu'au milieu de l'Ohio, où, par l'inclinaison ascendante, percent les formations inférieures, le dévonien, d'abord, puis, plus à l'ouest, le silurien. Ces terrains reprenant peu à peu une inclinaison descendante, les formations houillières reviennent au jour vers le milieu de l'Indiana et le milieu du Kentucky. C'est précisément au point où les terrains dévoniens disparaissent sous les couches carbonifères ou, si l'on aime mieux, au point où les couches inférieures des formations houillères reparaissent, que la grotte Mammouth est située. — Ces couches inférieu-

Jocrisses. L'Irlandais s'appelle *Pat*; l'Anglais *John Bull*, comme partout. Le président Taylor était *Rough-Ready*, rude et prêt, ou bien le vieux *Zac*, un abrégé de son prénom Zaccharie. Jackson, *Old Hickory* ou le vieux maronnier, dont le bois dur et noueux sert encore d'emblême au parti démocratique.

res de la formation carbonifère sont ici composées de grès grossier, reposant sur des bancs épais de calcaire facilement désagrégé. Que l'on ait maintenant un plateau de quelque étendue, élevé de plusieurs centaines de pieds au-dessus des rivières voisines, que ce plateau, formé de grès grossier, comme nous l'avons dit, soit moulé en ondulations ou collines peu élevées, et semé de dépressions en forme d'entonnoirs, il faudra nécessairement que les eaux cherchent leur écoulement et le trouvent au travers du grès. Elles se réuniront donc quelque part sur le calcaire friable qui s'étend horizontalement au-dessous, s'y creuseront des rigoles souterraines pour se diriger vers la rivière, et par conséquent, creusant et creusant pendant les temps que Dieu accorde à la nature pour terminer ses œuvres, finiront par ouvrir des galeries souterraines plus ou moins vastes. Toutes ces conditions se trouvent exactement réunies au Mammoth Cave. C'est à-peu-près de même, je le crois, que se forment toutes les grottes dans le calcaire. Ce travail de la nature n'a rien de plus étonnant que celui par lequel elle coupe les montagnes de gorges profondes, pour ouvrir un passage aux torrents. Mais il n'est pas sous les yeux de tout le monde. Et les formes produites ont quelque chose d'insolite pour nous, c'est-à-dire que les rochers coupés, au lieu d'être festonnés de verdure et de fleurs, le sont de stalactites ou de guirlandes de pierre. Voilà toute la différence. Mais n'allons pas plus loin pour le moment. Il ne faut pas ouvrir les secrets de cette célèbre grotte avant d'y avoir pénétré. Un escamoteur ne ferait pas fortune en expliquant ses tours avant de les exécuter. Cependant nous serons plus hardis à nous enfoncer dans les couloirs obscurs, si nous savons d'avance qu'ils sont, depuis des siècles, incrustés dans les roches et que, dès-lors, nous ne courrons pas grand risque, en les parcourant, d'être écrasés par la chute de quelque portion de leurs voûtes.

Ce n'est pas en courant les bois de côté et d'autre pour tuer des pigeons, ou en s'arrêtant à chaque instant pour cueillir des fleurs et casser des roches, qu'on avance beaucoup en voyage. Aussi nous a-t-il fallu tout un jour pour franchir les quelques milles qui séparent le relais où nous avons passé la nuit, de l'hôtel de la Grotte.

Il est inutile, je pense, de répéter que les Américains connaissent tout aussi bien que nos habitants des Alpes, la valeur numé-

raire de toute localité où la mode ou la curiosité peut attirer les voyageurs. Les premiers ont sur les Suisses un talent de spéculation, un savoir-faire qui les place à un degré encore plus élevé dans l'échelle commerciale. Ils ne se laissent pas gouverner par les accidents, mais ils les dirigent eux-mêmes ou les créent. Ils sont dans le métier des négociants en gros, quand nos montagnards des Alpes ne sont que des boutiquiers. Ceux-ci s'échelonnent sur les routes et attendent les voyageurs pour les exploiter à leur passage : ceux-là creusent les chemins et forcent leurs clients à y arriver et à leur payer un tribut, qui, s'il n'est pas justement dû, en a du moins l'apparence. Il y a dans la manière américaine quelque chose de plus large, mais aussi de plus uniforme et de moins pittoresque ; rien n'est laissé au hasard, à la volonté individuelle. La contemplation des œuvres de la nature est ainsi réduite en système, c'est une machine à vapeur pour fabriquer l'admiration et la vendre à prix fixe. Voici quelques exemples de cette différence :

Si, après une journée de marche pénible, vous arrivez au Reichenbach, tout disposé à admirer cette célèbre cascade, vous la trouvez fermée d'une palissade de planches qui vous en barre impitoyablement la vue. Un spéculateur, voyant arriver les curieux, s'est emparé de la cascade : il l'a enfermée à sa façon et il garde dans sa poche la clé d'un mauvais pavillon, où, pour une rétribution fort élevée, à mon avis du moins, vous pouvez entrer et d'où vous obtenez un brin de vue sur les chutes. Arranger ainsi la nature, la défigurer, la couper par morceaux, la vendre en détail à l'humanité, à qui elle appartient de droit dans son ensemble, n'est-ce pas un vol, une de ces mesquineries assez dégoûtantes pour refouler, étouffer l'enthousiasme dans le cœur du plus ardent admirateur de la nature? Le Yankée s'y prend autrement. Dans les montagnes du Katskill qui appartiennent au New-York, il y a quelques jolies cascatelles, dont la vue est recherchée des Américains, parce que ces accidents naturels sont fort rares dans leur pays. Malheureusement ces célèbres cascades n'ont point d'eau en été, et quand le voyageur arrive, tout chargé de points admiratifs en espérance, il ne trouve devant lui que des rochers nus et desséchés. Que fait le spéculateur américain? Il bâtit un hôtel dans une localité favorable, répare ou construit les chemins, établit une ligne de *stages* depuis le débarcadère le plus rapproché, et trouve

de l'eau pour sa cascade. Pour cela, il creuse dans la vallée supérieure un immense réservoir et il y garde assez d'eau pour la consommation de l'année. Vous voulez voir la cascade? C'est vingt-cinq sous. — Mais il n'y a pas d'eau. — Payez toujours ; on vous en trouvera. — Le guide officieux vous place dans une position favorable, vous procure un siége commode, vous ouvre même un parapluie si vous craignez l'humidité. Et quand vous êtes bien préparé, il agite son mouchoir et voilà que tout-à-coup, du haut du rocher, l'eau se précipite en *torrents écumeux*, comme on dit. Si vous n'êtes pas ému, enthousiasmé du spectacle, c'est votre faute; on n'a rien épargné pour le rendre sublime. N'est-ce pas la nature aussi belle qu'on peut la faire, et n'êtes-vous pas assis commodément pour la regarder? Et quand vous avez eu pour vos vingt-cinq sous de cascade, l'écluse se ferme, la toile se baisse, quitte à recommencer. — Au Niagara, nous l'avons dit ailleurs, une compagnie de capitalistes a jeté un pont sur les rapides et joint la rive britannique au rivage américain. Il faut aussi payer vingt-cinq sous pour passer ce pont-là. Mais c'est encore de l'argent bien employé. Ce pont certes coûte une bonne somme et il ne gâte rien au spectacle, puisqu'il permet au curieux de se placer au milieu même d'effroyables tournants d'eau, qui bouillonnent sous ses pieds et lui donnent le vertige. Il y a de plus une haute tour en pierre, bâtie tout au bord de la grande cataracte, et sur laquelle il peut monter gratis, et sur un autre côté de l'île des escaliers dangereux qui conduisent sous les chutes, et où il est libre de s'aventurer. Tout cela vaut bien vingt-cinq sous. D'ailleurs, une fois la rétribution payée, il peut jouir de tout cela à loisir, comme si c'était devenu sa propriété. Ainsi, vous le voyez, l'Américain ne gâte pas la nature, il ne la découpe pas pour s'en approprier les lambeaux; il spécule tant seulement sur ses merveilles; il fait une association avec elle, et sous la raison de commerce Yankée, Nature et Compagnie, il fait valoir ses fonds, empoche les bénéfices ou supporte les pertes. Un autre négociant du même genre a construit, dans la même localité, de grands escaliers qui descendent du sommet des roches au bord de la rivière. Chacun peut s'en servir gratis. Mais il a de plus fait arranger au milieu un chariot posé sur deux rainures, lequel monte et descend au moyen de cordages, et pour dix sous, on évite la fatigue au passant, et le dévale et le re-

monte à volonté. Personne ne vous inquiète pour vous faire choisir la locomotive et obtenir votre argent. Le directeur des rouages est couché sur son banc et sifflotte; il ne se dérange pas même pour vous regarder; si vous avez besoin de ses services, c'est à vous à les lui demander. Ainsi le voyageur, en Amérique, est rarement *exploité* autrement qu'avec des apparences légitimes.

Dans nos Alpes, il en est autrement, on le sait, car partout des plaintes générales s'élèvent contre cette armée de mendiants qui attendent l'étranger au passage et ne lui laissent pas un instant de répit. Ces mendiants (le terme est impropre mais, il n'y en a point d'autre), on ne peut les refuser puisqu'ils ne demandent rien; mais ils vous poursuivent d'une affectation de dévouement à votre service si insupportable, que bon gré mal gré, on se hâte de se débarasser de ces serviteurs inutiles par une aumône. Ici, c'est du feu pour votre cigarre; peu importe si vous ne fumez pas ou si votre cigarre est allumé; là, un bouquet de fleurs fanées, quand vous n'avez qu'à vous baisser pour en cueillir des gerbes de toute fraîches; plus loin, c'est une poignée de foin pour votre mulet, qui broute les gazons verts, ou un verre d'eau tiédie au soleil, ou quelques colifichets, que vous fourrez en poche, et qu'un moment après vous trouvez en poussière. C'est ainsi une continuelle série d'escarmouches, des vols de moustiques dont le nombre s'augmente en proportion du sang que vous leur accordez. Il faut être plus que philosophe pour admirer la nature en se débattant contre ces incessantes piqûres. Et quand le soir vous arrivez à l'étape et que vous rencontrez là les mêmes soins obséquieux, le même cercle de mains tendues, les mêmes regards avides, qui semblent, comme les yeux du basilic, fasciner votre bourse et la forcer à s'ouvrir et à se vider dans ces poches insatiables et toujours béantes, n'y a-t-il pas de quoi faire maudire voyages, hôtels, grands chemins et même les Alpes et leurs cascades, et toutes ces choses qui sembleraient si belles si on les laissait un peu plus comme Dieu les a faites?

On ne sait pas, je crois, à quel explorateur ou à quel accident est due la découverte du *Mammoth-Cave*. Probablement les Indiens, qui paraissent s'en être servi quelquefois comme lieu de sépulture, y conduisirent d'abord quelques chasseurs blancs de leurs amis. En 1814, pendant la guerre de l'Indépendance, une compagnie y faisait exploiter du salpêtre par le lavage des terres, qui

en sont fortement imprégnées ([1]). Les produits étaient assez considérables et assuraient de hauts bénéfices, parce qu'alors la guerre et le blocus de l'Angleterre avaient considérablement élevé le prix de cette matière. Plus tard, un certain colonel ou docteur Croghan acheta la grotte avec l'intention d'y exploiter, non plus le salpêtre, mais la curiosité des Américains, et il chercha par tous les moyens possibles, à assurer le succès de l'entreprise. Dans ce but, il fit construire d'abord des bâtiments assez vastes pour loger deux à trois cents voyageurs à la fois. Il fit ensuite examiner soigneusement les détours de la grotte, et, sans y rien gâter, facilita par des escaliers ou des échelles l'accès des parties difficiles qui pouvaient offrir un attrait à la curiosité. Il construisit des ponts sur les torrents, plaça des balustrades aux endroits dangereux, amena des bateaux sur les rivières, donna des noms pompeux à tout ce qui méritait d'être nommé, et ainsi entré en affaires, lança dans toute l'Amérique les prospectus, les descriptions, les narrations d'aventures surprenantes ou de cures merveilleuses, ne négligeant rien de ce qui pouvait appeler l'attention sur sa grotte. Il s'agissait de décider la mode à aller passer l'été au Mammoth-Cave et à y attirer ainsi ses nombreux sectateurs. L'entreprise était difficile, car, on le sait, les dames et les messieurs de la mode n'aiment guère l'obscurité des grottes. Aussi M. Croghan fut-il forcé de faire un voyage en Europe pour y faire publier sa grotte par la trompette de la renommée. Une renommée européenne, attachée au Mammoth-Cave, c'était certes de quoi la rendre *fashionable* si la chose était possible. C'est Chateaubriand, on le sait, qui a fait le Niagara. Malheureusement pour le Mammoth-Cave, il n'a pas eu de Chateaubriand.

Le colonel Croghan est mort. Pour garder sa grotte dans la famille, il n'en a légué à ses héritiers que la *jouissance ;* c'est-à-dire qu'ils n'ont à se partager que les bénéfices annuels de l'entreprise. S'il faut en croire ce que me disait le directeur, les bénéfices sont nuls. Il arrive un grand nombre de visiteurs pendant les mois de l'été, il faut par conséquent un personnel nombreux pour satisfaire tant

([1]) Ce limon, qui remplit plusieurs couloirs et couvre le fond de la grotte, contient de trois à cinq livres de nitrate de chaux par boisseau ; mais il faut pour le cristalliser une forte proportion d'alcali fixe. On affirme que ce limon, après le lavage, est réimprégné en trois ans dans les mêmes proportions.

de monde, surtout dans une localité qui n'offre que fort peu de ressources. Il y a un fermier, un jardinier, des chasseurs, des pêcheurs, des guides, un grand nombre de domestiques, tout cela pour une saison très courte. D'ailleurs la place est de difficile accès. De Louisville à Bells-Tavern il y a 90 milles, et il faut vingt heures de stage pour les parcourir. Les Américains, habitués maintenant aux chemins de fer et aux bateaux à vapeur, se décident difficilement à reprendre les stages pour une grotte.

Nous arrivons trop tard pour commencer aujourd'hui notre exploration. Donnons un coup d'œil aux bâtiments, pour que nos lecteurs aient une idée de ces immenses constructions, qu'on retrouve à peu près de même aux bains de mer, près des sources minérales renommées, partout où la foule des gens comme il faut, c'est-à-dire des riches qui s'ennuient chez eux et ne se plaisent nulle part ailleurs, se donne des rendez-vous pendant les mois de l'été. Le bâtiment principal a un étage sur le plain-pied. Il est construit en bois, à l'exception des deux extrémités, qui sont de briques. Le rez-de-chaussée est partagé en deux moitiés sur toute la longueur: l'une est occupée par un salon, une immense salle à manger, et quelques chambres pour le personnel; l'autre est une longue galerie ouverte qui sert de promenade. La partie supérieure, dont une moitié couvre la galerie, est divisée en un grand nombre de chambres à coucher. Placées sous un toit chauffé tout le jour par un soleil ardent, ce sont ordinairement des étuves, où l'on ne peut pénétrer et trouver un peu de sommeil que vers le matin. A angle droit avec le bâtiment principal et à l'extrémité supérieure, est une longue ligne de huttes en bois (blockhouses), contenant chacune deux petites chambres. Elles sont destinées aux familles qui se décident à un séjour prolongé. Le devant est aussi couvert et forme une longue galerie qui se termine à un jeu de quilles, amusement très goûté. La partie comprise entre les bâtiments forme une espèce de jardin anglais, c'est-à-dire une prairie où végètent avec peine quelques pins rabougris, et derrière est un jardin potager. C'est là tout. A part la différence dans les ornements intérieurs, le plus ou moins de luxe dans le mobilier, une salle de jeu et une salle de bal, notre hôtel résume le comfort qu'on trouve dans tous ces établissements publics dédiés à la mode. Le sens artistique, qui tient de si près à l'amour de la nature, manque encore généralement aux Améri-

cains. Bosquets, ombrages, sentiers solitaires, vues pittoresques, tout cela n'est d'aucune importance. Un beau salon bien éclairé, où les brillantes toilettes s'épanouissent, vaut bien mieux que tout le reste.

Nous ne dirons qu'un mot du personnel de l'établissement. Le directeur, M. Miller, est un grand Kentuckien d'une exquise urbanité, constamment occupé de ce qui peut plaire à ses hôtes. Il connaît la grotte dans tous ses détails, et répond avec la plus grande complaisance aux questions sans nombre dont il est assailli tout le jour. Le guide principal, Stephen, mérite une mention particulière, parce qu'il est réellement un individu remarquable dans sa classe. C'est un métis, croisé de l'indien et du nègre, dont la figure douce, intelligente, presque constamment éclairée d'un gracieux et bienveillant sourire, attire l'attention, l'intérêt, je dirais presque l'amitié à première vue. Il n'est pas esclave comme les autres guides, et c'est par goût, il l'affirme du moins, qu'il reste à sa grotte où il a passé la plus grande partie de sa vie, dont il connaît tous les recoins mieux que personne et qu'il aime comme les Indiens aiment leurs forêts. Il parle élégamment, il aime à causer, il écrit bien et facilement, il a lu quelques livres, surtout des livres d'histoire naturelle, il a farci sa mémoire avec les voyageurs qu'il accompagne, d'une foule d'anecdotes curieuses et surtout de remarques géologiques parfois un peu contradictoires, dont il se pare avec une simplicité d'indien aussi souvent que l'occasion s'en présente.

Pour visiter la grotte d'une manière satisfaisante il faut au moins deux jours. La première journée est employée à examiner les galeries les plus rapprochées, qui se croisent dans diverses directions. C'est ce qu'on appelle le petit tour. Il suffit aux curieux les moins hardis et à ceux aussi dont la bourse est peu garnie. Un guide pour cette excursion de six heures à peu près, ne coûte qu'une piastre. Le grand tour comprend l'exploration rapide de la grande galerie, de neuf milles ou trois lieues de longueur. Je dis rapide, parce qu'on n'a pas trop d'une journée entière pour ce voyage, qui coûte deux piastres. Ces droits d'entrée une fois payés, le curieux est libre de rentrer dans la grotte aussi souvent qu'il le désire, de se joindre à telle ou telle compagnie qui la visite, sans qu'il ait désormais aucune dépense à faire pour ces nouvelles excursions.

Mais trève aux préliminaires. Stephen nous attend sur le porche avec ses lampes préparées; nous allons nous diriger vers l'entrée,

qui n'est qu'à quelques minutes de l'hôtel, à une centaine de pieds plus bas que le sommet du plateau sur lequel il est bâti. L'entrée nous donne tout d'abord un avan-tgoût de ce que sera le reste. Il ne peut rien y avoir de petit sous cette voûte béante, portique irrégulier, frangé de buissons, de fougères et de mousses, et qui s'ouvre comme l'immense bouche d'un poisson monstrueux. On descend vers le fond par des degrés mal creusés dans le roc, ou formés de pierres mal assises, placés au bord d'un talus très rapide, d'une centaine de pieds d'élévation. C'est un peu plus que la hauteur de la voûte. Du pied de l'escalier l'œil plonge avec avidité vers ces retraites ténébreuses, et bien que le chemin soit maintenant large et uni, que la voûte sans fissure n'ait rien de plus menaçant qu'une arche de maçonnerie solidement construite, ce n'est pas sans un vague sentiment d'effroi que l'âme se prépare au contact de ces êtres mystérieux enfantés par la nature dans l'obscurité et le silence.

Le lecteur ne s'attend pas sans doute à une description minutieuse de tous les couloirs où j'ai pénétré pendant quatre jours d'exploration continue, et de tous les accidents qui s'y rencontrent. La chose serait trop fatigante.

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales!

Tout ce que nous pouvons faire, c'est de prendre une idée générale de cette merveille de la nature, telle que nous la retrouvons dans le souvenir avec les impressions qu'elle y trace, et de décrire ainsi les points les plus remarquables et les formations les plus curieuses.

La première partie de la grotte n'est guère qu'un vaste corridor. A mesure qu'on avance, et pendant près d'un mille, la voûte toujours fort élevée se perd dans l'obscurité, et la largeur en est souvent assez grande pour que les parois disparaissent aussi des deux côtés. Les lampes n'éclairent alors que le sol battu du chemin et les figures grotesques et solennelles des visiteurs qui se pressent derrière le guide. Je dis *grotesques,* parce que d'ordinaire ceux qui vont au Mammoth-Cave prennent avec eux une garde-robe de circonstance et se préparent à leurs excursions par des accoutrements étranges, destinés à les garantir des murs boueux, des voûtes trop basses, de l'humidité et du froid, mais qui d'ordinaire fatiguent, échauffent ceux qui les portent et em-

barassent leurs mouvements, sans compter la tournure ridicule qu'ils leur donnent. On peut visiter la grotte avec l'habit noir et le feutre classique, sans crainte d'endommager ces *essentiels* de la toilette américaine.

C'est dans cette première partie de la grotte que se faisait l'exploitation du salpêtre; on ne doit donc pas s'étonner d'y trouver le chemin parfaitement uni. On y voit encore fort distinctement l'empreinte des roues des chariots et des pas des bœufs, empreintes que le guide fait remarquer en passant, comme preuve de la légèreté et de la pureté de l'atmosphère de la grotte. Ces ornières et ces pas n'ont cependant rien de remarquable puisqu'ils sont pour ainsi dire sculptés dans une argile dure comme la pierre et que, mis à l'abri des pluies, ils se conserveraient de même en plein air. C'est aussi dans cette première partie de la grotte, que les excavations pour les terres nitreuses ont fait découvrir quelques squelettes humains, que les ouvriers ont décrit comme des ossements de dimensions prodigieuses. On n'a pas manqué, naturellement, de répéter que ces squelettes étaient les restes d'une race de géants. Cependant, comme ces débris humains n'ont été soumis à aucun examen comparatif ou scientifique, que les ouvriers seuls les ont vus et ont affirmé les avoir enfouis, par crainte superstitieuse, dans quelque coin écarté de la grotte, il est permis de douter de l'exactitude de ces assertions. D'autant plus que le propriétaire, qui a recherché avec un soin extrême tous les faits qui pouvaient jeter une teinte de merveilleux sur sa grotte, n'a pas hésité même, au dire du directeur actuel, à affirmer une foule de choses qui ne pouvaient avoir de fondement que dans son imagination. Ainsi, l'on a publié le fait suivant sur l'autorité de sa parole: — Les gens qu'il employait à l'exploration de la grotte, venaient de découvrir un nouveau couloir, quand M. Croghan, en y pénétrant lui-même, y trouva un jeune enfant étendu sur le sol. Les joues de cet enfant étaient si roses et si fraîches, que le digne homme supposa tout d'abord que l'enfant était vivant et endormi; il pensa qu'il s'était égaré le jour même dans les détours de la grotte, et que sans doute il appartenait à l'un des fermiers du voisinage. Mais en cherchant à l'éveiller et en lui touchant les joues, il les trouva froides et durcies. Cependant, avec ces belles couleurs, l'enfant ne pouvait être mort depuis longtemps. M. Croghan l'em-

porta donc dans ses bras, le déposa sur un lit de l'hôtel, et fit faire des recherches dans le voisinage pour savoir à qui il appartenait. Mais personne, de mémoire d'homme, n'avait perdu d'enfant dans la contrée, et, chose plus merveilleuse, quand, le lendemain il voulut le faire examiner par des témoins et le faire ensevelir, il ne trouva plus qu'un peu de cendres sur le lit où il l'avait déposé. L'enfant s'était consumé !

Un fait qui paraît avéré, cependant, c'est la découverte, dans la grotte, de quelques cadavres anciens préparés comme des momies. Deux de ces reliques trouvées sur une corniche élevée, au-dessus de l'avenue que nous parcourons maintenant, étaient, dit-on, en parfait état de conservation ; mais aucun des objets qui les enveloppaient ou accompagnaient n'a été conservé ni décrit ; il n'en reste que des traditions orales. Une troisième, découverte en 1813, plus avant dans la grotte, a été décrite avec assez de détails pour prouver une analogie frappante entre ces restes de temps et de peuples inconnus, et ceux qu'on trouve dans les tombeaux mexicains. Ces momies sont excessivement rares dans l'Amérique du nord, il vaut donc la peine de rapporter une description qui paraît avoir été soigneusement faite et dont rien ne combat l'authenticité.

En creusant le sol pour enlever les terres nitreuses, les ouvriers mirent à découvert une pierre à peu près plate, de quatre pieds carrés. Etant parvenus à l'enlever, ils virent au-dessous un tombeau de trois pieds de profondeur, de même largeur et de même longueur, dans lequel était enfermé un corps humain desséché, avec une quantité de vêtements et d'ornements. C'était le corps d'une femme. Il était assis avec les bras croisés et les mains étendues sur la poitrine, une petite corde, destinée sans doute à les maintenir en position, serrait les poignets. Ce corps était enveloppé de deux peaux de daims, préparées d'une façon particulière, maintenant inconnue, le poil ayant été coupé presque ras et la surface extérieure couverte de dessins de vases et de feuilles, imprimés avec une substance d'une blancheur éclatante. L'intérieur de ces peaux était doublé d'une grande feuille carrée d'une écorce ou d'un tissu qui ressemblait assez aux étoffes fabriquées par les habitants des îles du Sud, mais qu'on pouvait aussi bien comparer au liber du tilleul. La tête et le corps de la momie étaient entièrement enveloppés de ce tissu. Les cheveux avaient été coupés très courts et étaient d'un rouge foncé, les dents étaient parfaitement saines, et

blanches, les ongles longs et bien taillés, la figure régulière et d'après des mesures exactes, le corps avait cinq pieds dix pouces de longueur (mesure américaine, équivalant à cinq pieds de France environ), et pesait seulement quatorze livres au moment de la découverte. Après avoir été exposé à l'influence atmosphérique ce poids augmenta de quatre livres.

A côté de ces restes humains, il y avait une paire de mocassins fort petits, de même forme que ceux que les Indiens portent encore maintenant, façonnés d'un tissn d'écorce et ornés d'une bordure élégante, et deux sacs formés d'un tissu semblable, l'un de même forme et de même grandeur que les havre-sacs de nos soldats, l'autre beaucoup plus petit. La forme en était la même que celle des valises qu'on attache à la selle des chevaux ; il s'ouvrait par une fente dans toute sa longueur, et se fermait par un cordeau passé dans des œillets correspondants sur les deux bords. Le plus grand de ces sacs contenait un bonnet d'écorce, sept parures de tête, formées de plumes de grands oiseaux attachées en couronnes au moyen de fils qui en traversaient les tuyaux, des colliers de graines brunes très dures, des pieds de daims teints en rouge, la serre d'un aigle, une mâchoire d'ours, tous objets attachés également avec des cordes de tendons, et destinés sans doute à être portés comme ornements, deux peaux de serpents à sonnette, quelques couleurs végétales enveloppées dans des feuilles, un paquet de tendons de daims, plusieurs pelottons de fil et de ficelles, sept aiguilles en corne et en os admirablement polies, un morceau de peau de daim très-dure et deux longs sifflets de roseau. Tout en un mot ce qui constituait la garde-robes d'une élégante Indienne des temps passés.

Mais d'où vient ce nom de Mammouth, qui, imposé à cette grotte, devait y faire supposer la découverte d'ossements de quelques-uns de ces éléphants de race primitive, dont les squelettes sont assez nombreux dans les terrains d'alluvion de l'Amérique? Uniquement d'une particularité du langage américain. Les superlatifs ordinaires du langage ne leur suffisent pas; ils en inventent avec tout ce qui leur tombe sous la main. Ils ont donc fait un adjectif de ce mot mammouth, et ils l'appliquent à tout ce qui est plus grand qu'immense, incommensurable, etc. Il y a donc une grotte mammouth, comme il y a des musées mammouth, des orgues mammouth, des mammouth magasins d'habits ou de telle autre chose. Rien de plus. Si le Niagara n'avait été irrévocablement

baptisé par les Indiens, il aurait été la cascade Mammouth, je pense.

Nous voici, après un quart d'heure de marche, arrivés à notre premier point de halte. Déjà tous les bruits du monde extérieur ont cessé, toute apparence de vie a disparu. Le fracas des plus violents coups de tonnerre n'arrive pas jusqu'ici, nous dit le guide, et au point où nous sommes, d'après les observations thermométriques, la température (10° cent.) reste invariable, comme partout dans l'intérieur de la grotte. Ceci n'est pourtant qu'un premier vestibule. Mais quelle entrée! — Stéphen s'éloigne de quelques pas et s'en va préparer un feu de Bengale. La lumière commence à s'étendre; elle monte, monte avec le regard et cherche, longtemps en vain, à percer le mur d'obscurité qui nous enveloppe. Peu à peu cependant, le rideau se lève; il semble s'enrouler de tout côté autour de nous, et nous parvenons enfin à distinguer les contours d'une immense salle, basilique ou temple, nommez-la comme vous voudrez, dont les dimensions échappent à toute comparaison avec les constructions humaines. La voûte ici, est élevée d'environ cent pieds; absolument plate ou unie, elle paraît d'une blancheur matte, comme celle du marbre, et dans son horizontalité, couvre une surface de plus de cent cinquante pieds de largeur sur deux cents pieds de longueur. Les murs qui enferment cette vaste enceinte, roches grisâtres, presque perpendiculaires, sont sillonnés de bizarres ondulations: aux reflets de la lumière, ils paraissent couverts de monstrueuses figures semblables à des hiéroglyphes de géants. Quel architecte étendrait une voûte semblable sans la soutenir d'aucun pilier? et quel pouvoir humain la construirait assez solide pour supporter la montagne qui la couvre? C'est l'immensité. Non pas l'immensité sous la voûte du ciel, où les proportions de toutes choses sont relatives et connues; mais l'immensité dans les ténèbres, dans un domaine qui n'est plus celui de l'homme et où, cependant, nous n'avons plus d'autre point de comparaison que notre humanité et ses œuvres, qu'une individualité qui s'y rapetisse d'autant que les objets environnants s'éloignent et échappent à notre atteinte. — Mais au point de vue purement scientifique, déjà, n'est-ce pas une chose extraordinaire, qu'une voûte de calcaire de de trente mille pieds carrés, se soutenant depuis des siècles, sans autre support que celui des murs latéraux, malgré des tremblements de terre assez violents.

La couleur blanche de la voûte et des parois de cette salle n'est point due à une incrustation de stalactites, mais à la couleur même des feux de Bengale, allumés pour l'éclairer. Le calcaire est entièrement nu. Cette partie-ci a été jadis, on ne peut en douter, le canal d'écoulement principal des eaux de la grotte, qui le remplissaient, s'y accumulaient depuis les parties supérieures et formaient à l'ouverture un bassin profond, d'où elles se versaient vers la rivière par un ruisseau dont on voit encore le lit sur la colline. Plus tard, la pression et le mouvement de l'eau ont creusé d'autres conduits dans un niveau inférieur, et ouvert un chemin souterrain jusqu'au pied même de la colline, au bord du Green river (rivière verte). Là les eaux remplissent maintenant un large bassin circulaire, de profondeur inconnue, lequel, s'il était desséché, présenterait, je n'en doute pas, la même apparence que l'ouverture par laquelle nous sommes entrés. La grotte s'est ainsi formée en plusieurs étages, qui communiquent les uns aux autres par des galeries tortueuses et par des puits perpendiculaires ; et il est certain qu'ainsi, la surface qu'elle occupe est beaucoup moins considérable qu'on ne le croit généralement. Car il est impossible, pour celui qui n'est pas mineur du moins, de se faire, dans ces couloirs souterrains, une idée exacte de la direction suivie. Les allées montent et descendent, tournent en spirale ou se replient plusieurs fois sur elles-mêmes, et lorsqu'on arrive à l'extrémité, on croit avoir constamment suivi une ligne à-peu-près directe. Ce que nous disons du plan de cet édifice souterrain nous donne la raison du dessèchement presque complet de cette première partie de la grotte et de l'absence de stalactites, qui en est une conséquence nécessaire. Ces productions, on le sait, sont dues entièrement au suintement de l'eau tombant goutte à goutte de la voûte ou glissant sur les parois. Le roc qui couvre cette immense salle-ci, n'est point imperméable sans doute: mais nous sommes encore éloignés des entonnoirs qui amènent les eaux, et le lit seul de ce grand réservoir s'est chargé d'un épais limon, produit de parcelles lentement détachées des voûtes et des parois qui l'enferment. Cette couche épaisse de limon, qui ne renferme ni cailloux, ni débris, nous prouve encore que l'écoulement de l'eau a été ici fort lent; qu'ainsi l'érosion de ces roches a été l'œuvre d'une série d'années que nous essayerions en vain de computer. Rien ne donne une meilleure idée de l'insuffisance de nos appréciations humaines du temps, que l'examen des travaux de la nature dans les formations géologiques. Sur la

terre, nous voyons, pour ainsi dire, la respiration, les pulsations de la nature. Nous comptons ces mouvements qui ne sont que des secondes de sa vie, nous les nommons des années ou des siècles, et nous les prenons pour sa vie même, ou nous nous en servons pour calculer la durée de son existence, comme une fourmi calculerait l'étendue de notre globe en prenant un de ses pas pour mesure. Mais lorsque nous pénétrons dans le mystérieux laboratoire où elle laisse quelque trace permanente de ses travaux, une espèce de sillon ébauché de sa route, oh! alors, nous entrons dans ce qui est pour nous le domaine des impossibilités, un domaine que nous n'osons parcourir, et où vont s'égarer même les élans les plus fougueux de notre imagination. Quoi! pour creuser ces voûtes, pour percer ces galeries, pour arrondir et polir les angles de ces roches, il n'y a d'autre moyen, d'autre instrument employé que le frottement d'une eau presque tranquille! Essayons alors de calculer la patience que la nature met à ses œuvres, pauvres êtres humains qui ne pouvons même comprendre le temps, et qui nous jouons de notre éternité comme d'un jour.

Les feux de Bengale ne durent pas assez longtemps. C'est le seul défaut que je trouve à ce genre d'éclairage. A peine ai-je eu le temps de parcourir de l'œil cette gigantesque construction souterraine, que la chandelle-romaine est au bout et que le guide nous appelle et se remet en marche.

Deux couloirs partent de cette salle; l'un à gauche, que nous allons suivre, où l'on voit encore entassées les terres à salpêtre préparées jadis pour le lavage, et où l'on rencontre de temps en temps des pompes, des canaux en bois, des échafaudages et même des huttes où habitaient les ouvriers. Cependant la voûte s'abaisse peu à peu, les parois se rapprochent, et nous commençons à distinguer les contours et les accidents à la lueur de nos lampes. Cette avenue s'appelle la grande galerie. C'est le vestibule de la grotte proprement dite, long couloir de neuf milles de longueur, que nous suivrons demain jusqu'à son extrémité et où nous passons rapidement maintenant pour chercher quelques galeries latérales qui méritent d'être vues, et que nous ne trouverions plus le temps d'explorer. Nous nous arrêtons un instant seulement aux *Roches du Kentucky,* ainsi nommées, parce que les parois sont marquées, dans leur élévation perpendiculaire, de plusieurs assises de saillie inégale, où se voient évidemment les traces de l'érosion des eaux dans leur passage et qui ressemblent ainsi aux bancs de calcaire

qui forment les rivages de plusieurs rivières du Kentucky. Un peu plus loin est *l'Eglise*, salle moins grande, mais plus accidentée que la première, où une plate-forme arrondie s'avance d'un coin de la grotte avec une apparence assez semblable à celle de la chaire d'un temple. Il faut un peu d'imagination pour faire ce rapprochement, et c'est peut-être pour aider à l'illusion, mais surtout, je pense, pour intéresser les étrangers qui séjournent à l'hôtel pendant l'été, qu'on a plusieurs fois célébré le service divin dans cette chapelle d'un nouveau genre.

Certes, la parole de Dieu est belle partout. Pour en sentir la sublimité, ou pour en goûter les douceurs, l'âme n'a pas besoin d'être émue par cet entourage solennel d'obscurité, de silence, de merveilleuse architecture souterraine. Cependant, la parole éloquente d'un fidèle ministre de Christ doit retentir avec une frappante autorité, quand elle se fait entendre ainsi, loin des bruits et des vanités du monde et sous ces voûtes lugubres, qui nous rappellent si fortement notre dernier abri. Hélas! hélas! l'humanité ne porte-t-elle pas partout avec elle son cachet d'impureté et de faiblesse? Quelques paroles de notre guide Stephen nous apprenaient que ces prédications n'étaient qu'un spectacle; que les auditeurs étaient attirés par la curiosité et demandaient, avant tout, à voir l'effet produit. Le prédicateur lui-même était obligé de grimper sur sa chaire avec une échelle, et une fois sur sa corniche étroite, d'où il craignait à chaque instant d'être précipité par un faux mouvement, il n'avait guère le cœur ni l'esprit à la chose, et se hâtait de réciter son discours pour se tirer de là le plus tôt possible. La première salle que nous avons visitée, serait sans contredit bien mieux appropriée à un service religieux que toute autre partie de la grotte. L'accès en est facile; le sol est uni, et elle pourrait contenir des milliers d'auditeurs. Là, un prédicateur, élevé sur une estrade, dans quelque partie de ce temple primitif construit par la main de Dieu même, pourrait, en face des auditeurs les plus ordinaires, demi-voilés dans cet entourage des morts, s'inspirer d'autant d'éloquence que les Fénelon et les Bossuet en trouvaient en présence des rois, dans les grandes cathédrales du catholicisme. Et que serait-ce pour l'âme d'un disciple de Christ, quand après des paroles ardentes et pleines de foi, il entendrait sortir de quelqu'une des allées cachées dans l'ombre, ces chants harmonieux d'amour et d'espérance qui nous rappellent ou nous font pressentir les voix qui ne sont plus de ce monde.

De *l'église*, en continuant à s'avancer dans la grande galerie, on arrive bientôt à un énorme bloc détaché de la voûte et couvert d'une blanche couche de stalactites. Sa forme représente assez bien un cercueil, comme on les construit en Amérique. C'est le *Cercueil du géant.* Il n'y a rien là à admirer; mais le guide vous y arrête bon gré mal gré, comme il vous arrête plus loin à la *tête de l'éléphant*, à *la chaise du Diable*, à *la chambre du lapin*, à un nombre infini d'autres localités, où des stalactites ou des blocs de forme quelconque, ont fourni à l'imagination les moyens de multiplier, sinon des merveilles, du moins la nomenclature de la localité. L'énumération seule de tous ces noms alignés en catalogue couvrirait plusieurs pages. Ici, nous quittons la grande galerie pour pénétrer dans la galerie gothique, qui s'ouvre à une trentaine de pieds au-dessus, et où l'on arrive par un escalier commode. La voûte en est moins élevée, quinze pieds environ; elle est fermée en ogive, presque unie, et conserve pendant près de deux milles la même apparence. La largeur est de quarante pieds en moyenne; mais il y a plusieurs élargissements qui prennent le nom de chambres. Chacune d'elles a naturellement un nom particulier. La *chambre aux jambons*, par exemple, où la voute a été profondément sculptée par l'eau, et porte en relief une immense quantité de parties détachées et arrondies qui ressemblent à d'innombrables jambons attachés à la voûte d'une cave. La *chambre aux revenants*, encore, où fut jadis retrouvé, après de longues recherches, un jeune ouvrier employé aux exploitations du salpètre. Il s'était égaré; sa lampe s'était éteinte en tombant; il avait erré pendant quelques heures, en proie aux angoisses les plus poignantes, aux hallucinations les plus étranges; il avait crié jusqu'à ce que sa voix fût éteinte; et quand, presque évanoui de désespoir, il voit arriver les quatre nègres demi-nus qui étaient à sa recherche, il les prend pour des revenants. C'est là l'histoire d'un nom. Il serait facile de la rendre plus émouvante, et je la raconterais peut-être autrement, si les détours de cette allée gothique étaient un peu plus compliqués et si, par conséquent, j'avais trouvé la narration quelque peu vraisemblable.

Vers l'extrémité de cette galerie, ou dans son voisinage, sont les puits ou cheminées qui ont amené et amènent encore les eaux de la grotte depuis les parties supérieures. A mesure que nous en approchons, les murs deviennent de plus en plus humides, et les

constructions de stalactites se multiplient. Toutes, naturellement, ont des noms pompeux, quelques-unes seulement des formes intéressantes. La *chapelle gothique,* par exemple, où quelques piliers s'élèvent du sol jusqu'à la voûte, sur laquelle ils s'éparpillent en lamelles tortueuses, imitant les feuillets d'un immense éventail ouvert. C'est sans doute un aspect fort curieux que celui de ces constructions souterraines, formées par l'écoulement de l'eau qui s'est imprégnée du carbonate de chaux, en traversant les roches calcaires. Mais pour ceux qui ont exploré nos grottes du Jura, s'il y a quelque chose d'étonnant dans ces stalactites de Mammoth Cave, c'est la mesquinerie de leurs proportions, en comparaison du gigantesque des salles où on les trouve. Cela s'explique sans doute par le peu d'épaisseur des bancs calcaires qui forment la voûte, sous les couches épaisses de grès qui les surmontent.

Quelques-unes des cheminées dont nous parlons plus haut, présentent à la saison des pluies un spectacle effrayant, nous dit le guide. L'eau s'y précipite depuis des hauteurs inconnues, tombe avec un fracas qui ébranle les voûtes de la grotte, et disparaît dans des abîmes que l'œil ne peut sonder. Maintenant que la sécheresse a tari les ruisseaux, ces puits laissent voir leurs parois polies ou blanches, et à l'aide des papiers enflammés que les curieux y jettent, l'œil sonde aisément leurs mystérieuses profondeurs. C'est certe effrayant de voir ainsi lentement descendre ces découvreurs de mystères, dans des abîmes que, d'après les noms qu'ils portent *(bottom less pitts),* l'imagination a le droit de supposer sans fonds. Mais les papiers enflammés brûlent trop longtemps pour l'honneur de ces grands noms, et l'œil est forcé de reconnaître que si l'on tombait dans l'un de ces gouffres, on aurait chance de s'en tirer avec quelques côtes brisées. Nous avons examiné plusieurs de ces puits ou *dômes*, dont le diamètre varie de dix à trente pieds, et dont la plus grande profondeur n'atteint pas deux cents pieds. Tous se ressemblent. Le plus intéressant est celui de *Goran,* où nous admirons non-seulement une magnifique formation de stalactites, mais le talent du guide ou des propriétaires à découvrir et à produire des effets de lumière, des surprises, qui multiplient à l'infini la grandeur du spectacle, et frappent assez fortement l'imagination pour imprimer dans la mémoire quelques-unes de ces scènes qui ne s'en effacent jamais. Grâce à ces effets, la grotte n'est plus un de ces longs, mystérieux et sombres labyrinthes, où le souvenir et la pensée s'égarent sans le moindre fil conducteur. Il

leur reste nombre de points de marque, qu'ils retrouvent facilement. et qui sont comme les étapes d'un voyage fatigant.

Stephen me faisait d'ordinaire un signe quand il y avait quelque chose de particulièrement intéressant à voir, et je prenais la tête de la colonne. Ici, il nous fait quitter l'allée gothique et nous précède dans un couloir étroit et tortueux nommé le *labyrinthe*. Dans l'un des recoins paraît une ouverture parfaitement semblable à une fenêtre en ogive; il me place là devant : regardez ! Cette fenêtre semble s'ouvrir sur un abîme. En laissant descendre ma lampe le plus possible, l'œil n'arrive qu'à l'obscurité. En face, seulement, et comme attaché à un mur opposé, distant d'une trentaine de pieds, se déploie un large rideau de stalactites tombant en plis ondoyants comme une élégante draperie. C'est beau ! Mais il doit y avoir quelque chose de plus. Le guide, sautant à travers une large crevasse, a disparu dans une étroite allée qui contourne les parois du dôme. Tout-à-coup un jet de lumière blanchit ce rideau de stalactites pendu devant nous; la lumière augmente, monte et descend et bientôt remplit toute l'étendue d'une de ces grandes cheminées où jadis se précipitaient les torrents. Aussi haut que le regard peut s'élever, il ne rencontre qu'une succession de ces blanches draperies qui ondulent sous mille formes, assez semblables aux neiges attachées l'hiver aux roches perpendiculaires de nos montagnes. L'ouverture est percée précisément au milieu de ce dôme, et l'œil peut ainsi suivre ces formes curieuses, ces contours multipliés à l'infini sur l'enceinte circulaire, jusqu'au point où ils s'effacent dans l'obscurité.

L'éclairage est produit par un feu de Bengale allumé à une autre ouverture, supérieure et presque opposée à celle où nous sommes placés. Le foyer caché derrière une corniche illumine de ses pâles reflets ces bizarres constructions du silence et des ténèbres, comme les lueurs surnaturelles que le poète voit tout-à-coup briller sur les pas des gnomes et des démons souterrains. — Ici encore le feu de Bengale ne dure pas assez longtemps. Mais n'oublions pas que si même nous payons un dollar pour jouir du spectacle, nous n'avons pas le droit de rien changer au programme. D'ailleurs, ces choses-là ne demandent pas à être vues dans tous leurs détails. Comme partout, la nature a travaillé dans ces profondeurs souterraines avec une admirable harmonie. Ces stalactites qui s'échelonnent de distance en distance, perçus au demi-jour

d'une lampe fumeuse, prennent des formes qui défient les contours des plus délicates et aussi des plus gigantesques sculptures de nos cathédrales. Ce sont des statues de géants armés de massues, des nymphes légères qui s'élancent de corniche en corniche, entraînant après elles leurs vêtements en désordre; des guirlandes de fleurs, des colonnes d'admirables proportions, couronnées de chapiteaux sous lesquels serpentent de grotesques figures, ou se ploient les feuilles délicates de l'acanthe et les dures feuilles de l'aloès ; des orgues avec leurs tuyaux, des galeries avec leurs balustrades ; tout un monde qui semble n'attendre pour s'animer qu'un souffle de vie ou un rayon de lumière. Que ce rayon de lumière se produise et tout rentre dans le néant ! Et toutes ces ombres disparaissent pour laisser place à quelques roches informes que l'eau a enduites d'une matière blanchâtre et demi-gluante, qui repousse la main comme le contact d'un corps sans vie ! N'est-ce pas là l'harmonie de la nature dans la mort ? le linceuil qui déguise les formes des cadavres; les pierres des tombeaux, les glaces et les neiges des hivers, des contours indéfinis, des rêves d'objets; ce que quelques-uns appellent le néant, ce que d'autres plus heureux nomment un sommeil et sous lesquels la foi découvre les splendeurs de tout un monde. Entrez donc dans ces grottes avec l'imagination du curieux et le cœur de l'enfant, vous en rapporterez des élans d'admiration et des souvenirs pour toute une vie. Parcourez-les avec le marteau du géologue et la lampe studieuse, vous en sortirez les poches pleines d'échantillons qui porteront pour étiquettes : *carbonate de chaux, cristallisation de gypse*, *silex.* Lequel des deux vaut mieux ?

Avant de revenir sur nos pas, arrêtons-nous encore un instant au *saut de l'Amant* (lover's leap), roche pointue dont la base semble être restée fixée dans le sol au moment d'un affaissement subit de la grande allée. Cette pointe, conservant ainsi son horizontalité, s'avance au-dessus d'un talus rapide d'une cinquantaine de pieds de profondeur. Rien ne peut fournir une preuve plus frappante des erreurs de nos sens dans ces grottes demi-obscures, c'est-à-dire mal éclairés par quelques lampes, que la vue prise de la pointe de ce roc sur le guide et les voyageurs qui descendent au-dessous. De là-haut, les lumières dans le fond semblent comme des étincelles mouvantes, ceux qui les portent, comme des ombres indistinctes, la distance paraît immense; aussi, ne peut-on se tenir un instant à

la pointe de ce roc sans éprouver le vertige. Hâtons-nous donc de reculer. Maintenant, si, prenant le sentier qui descend tout à côté, nous nous arrêtons sous le roc lui-même, nous en touchons la pointe de la main. Le saut n'aurait donc rien de bien dangereux. Quant au nom en lui-même, il n'a pas coûté grand effort à l'imagination du nomenclateur. Partout où j'ai été, en Amérique, je n'ai guère rencontré de place un peu pittoresque qui n'eût dans le voisinage son *lover's leap* ou saut de l'amoureux. Quelques-uns affirment que ce nom-là rappelle une preuve de dévouement donné par un amant à la dame de son cœur. Allons donc! En Europe, on y croirait peu, mais en Amérique! Les amants ne s'amusent pas à s'y casser le cou pour les beaux yeux de leurs belles. A moins, peut-être, que la promise ne soit assez riche pour qu'il vaille la peine de tenter la spéculation. Encore celle-ci ne vaudrait-elle rien, parce que la dame se laisserait vraisemblablement gagner par quelque autre, pendant que le sauteur consoliderait sa jambe cassée. Ce nom ne s'explique pas autrement que celui de *Phénix*, par exemple, dont on baptise un si grand nombre d'hôtels détestables.

Nous reprenons par des allées latérales le chemin de l'entrée, et nous nous retrouvons dans la grande galerie près du *cercueil du Géant*, après avoir parcouru nombre de couloirs qui se ressemblent tous, et où un voyageur solitaire s'égarerait à chaque pas. Car cette partie de la grotte, justement nommée le *labyrinthe*, est percée dans toutes les directions; ainsi les allées y rentrent sans cesse les unes dans les autres.

Cependant le guide ne va pas nous ramener encore à la lumière du soleil. Avant d'arriver à la première salle que nous avons décrite, il tourne vers la gauche d'un immense amphithéâtre, dont nous ne pouvons discerner que quelques parties des parois déchirées, et il entre dans le *lazaret*. Il y a ici une rangée de cabines en pierres, avec portes et fenêtres, où des malades atteints de consomption ont réellement passé plusieurs mois. Car, parmi les merveilles attribuées à cette célèbre grotte, on n'avait pas manqué de vanter la puissance curative de son *atmosphère imprégnée de particules de salpêtre* et de température uniforme. Un docteur, membre du congrès américain, avait soutenu en plein congrès l'opinion, que l'Etat du Kentucky devait acheter cette grotte et en transformer une portion en hôpital! Je ne pense pas que les patients eussent éprouvé là de fort joyeuses distractions, et il fallait,

à mon avis, être un pauvre docteur et un pauvre naturaliste pour se figurer que les corps malades pourraient retrouver la vigueur et la santé, dans la privation complète de la lumière du soleil. Quoi qu'il en soit, et comme cela arrive d'ordinaire dans les cas de consomption, les patients qui se sont décidés à s'enfermer dans cet hôpital d'un nouveau genre, ont d'abord éprouvé un mieux marqué: puis, peu à peu, les symptômes ordinaires ont reparu. Quelques-uns, il est vrai, ont quitté la grotte après deux ou trois mois, se croyant guéris ou hors de danger; mais, comme me le disait naïvement l'excellent directeur M. Miller, ils sont morts, ni plus ni moins que s'ils n'eussent jamais été enfermés là-dedans. Il est certain cependant qu'il y a dans l'atmosphère de cette grotte, comme de toutes celles que j'ai parcourues, une pureté et une fraîcheur qui semblent stimuler le système nerveux d'une façon particulière. Non-seulement les longues excursions n'y causent aucune fatigue, mais on le dirait, l'esprit y trouve des idées de plus en plus gaies, en proportion des scènes lugubres qu'il y rencontre. Est-ce peut-être seulement un résultat de cette tendance de notre individu moral, à se jeter vers un extrême pour rétablir l'équilibre toutes les fois qu'il semble menacé par quelque accident extérieur, et qui nous pousse ainsi, par exemple, à siffler, à chanter ou à rire pour vaincre la frayeur ou l'endormir? C'est possible. Plusieurs faits semblent pourtant prouver que l'imagination n'est pas le seul agent de ces phénomènes : ainsi, la tradition rapporte encore que tous les ouvriers employés à l'exploitation du salpêtre étaient d'une disposition particulièrement joyeuse et chantaient presque constamment (les mineurs, on le sait, sont fous de la musique, mais ils ne rient guère) ; que quelques maladifs qu'ils fussent en entrant dans la grotte, ils y prenaient bientôt des forces et un embonpoint extraordinaires. Elle ajoute enfin, comme preuve concluante, que, quoique soumis à un travail fatigant, les bœufs mêmes s'y engraissaient en peu de temps, mieux que s'ils eussent été nourris à l'étable sans rien faire. Ceci nous rejette dans le doute sur la valeur des traditions. Car si le fait était exact, le Yankée entreprenant aurait immédiatement utilisé cette célèbre caverne pour l'engrais des bestiaux,

Et, au lieu d'y trouver des temples et des dômes,
Des palais enchantés, des démons et des gnomes,

le curieux n'y verrait plus que les écuries d'Augias.

Nous arrivons enfin à une salle, généralement considérée comme la plus grande merveille du Mammoth-Cave, la *chambre aux étoiles* (star chamber). C'est ici, qu'au premier abord du moins, j'ai éprouvé un moment de désenchantement, bien court, il faut le dire, et le seul aussi que j'aie ressenti pendant tout le temps de nos explorations. Le guide nous avait tous alignés contre un rocher, sur un côté de la grotte, et était allé cacher les lampes dans un recoin, d'où leur lumière tombait seulement sur la voûte. Mais, je regardais en vain, je cherchais en vain partout au-dessus de moi ces étoiles promises d'un nouveau firmament. Ce n'est pas la faute de la nature. La nuit de ces grottes est bien autrement profonde que nos nuits les plus sombres ; il faut à l'œil du temps et des efforts pour percer cette obscurité. Peu à peu quelques points commencent à briller çà et là sur la voûte, leur nombre augmente, quelques-uns semblent grandir, et prennent les proportions d'étoiles de premier ordre, et bientôt l'illusion est complète, il n'est plus possible d'en douter, c'est le ciel chargé de ses milliers d'étoiles qui couvre nos têtes ; mais un ciel noir tel qu'il nous apparaît dans une nuit obscure et un peu brumeuse. Nous voudrions prolonger l'illusion, mais Stephen, impatient sans doute d'obtenir son dîner, reparaît avec les lampes et les étoiles s'évanouissent. L'effet est produit probablement, nous disait-il froidement, en nous faisant rebrousser chemin, par les reflets de lumière sur des cristaux de gyps attachés à la voûte. Cependant, il ne pouvait affirmer qu'il en fût ainsi, puisque la voûte est trop élevée ici pour qu'on puisse y atteindre, et que d'ailleurs on ne trouve jamais de débris de ces cristaux sur le sol.

Il y a, jusque dans les profondes ténèbres de ces grottes, des rayons de lumière qui y découvrent l'empreinte des pas de l'Eternel ; on entend dans leur silence des voix murmurant ces paroles : « Où irons-nous loin de ta face ? Si nous descendons dans les profondeurs du sépulcre, t'y voilà ! »

Léo Lesquereux.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 7 juin 1855.

SOMMAIRE : L'exposition universelle. Première vue. Les *exposants* et les *exposés*. La séance d'inauguration. Le prix d'entrée. Distractions en attendant. Les plaisirs de Paris. Le Paris précédent et le Paris actuel. Développement à l'ouest. Le bois de Boulogne et les Champs-Elysées. — L'Exposition de l'Industrie. Produits français, anglais, suisses, etc. — L'Exposition des Beaux-Arts. Les diverses écoles. Peintres anglais, suisses, belges, allemands, français. — Chiffres comparatifs. La Suisse. Aperçus statistiques sur l'Exposition. Différence entre celle de Londres et de Paris. — Mouvement et bruit. — La troupe italienne. Mme Ristori. — Les portraits de Béranger. — La *Revue Contemporaine*. Les sectes dissidentes, fragment d'une lettre de M. Augustin Thierry.

Ce qu'il en est jusqu'ici de l'Exposition, chacun le sait de reste par les journaux et, probablement encore mieux, par des lettres particulières de visiteurs trop pressés. La plupart d'entre eux cependant, avertis par de sourdes rumeurs, avaient cru procéder avec une prudente lenteur, et se donner toute la marge nécessaire en n'arrivant qu'après le milieu de mai : ils se croyaient certains de trouver ainsi toutes les vitrines en place et l'étalage au grand complet; mais ils ont eu, au contraire, l'agrément d'assister au déballage, et de repartir avant qu'il soit fini, avant même que l'Exposition eût réellement commencé. Tout le monde aussi a par devers soi et pourrait citer au besoin quelque échantillon des tribulations des exposants, non encore *exposés*, ou, chose bien plus désagréable, qui ne sont que trop *exposés*.... à perdre leurs colis et leurs ballots, après lesquels ils courent des semaines entières sans parvenir seulement à les retrouver. On n'ignore pas davantage leurs justes plaintes sur la séance d'inauguration. Après le personnel strictement officiel, c'était à eux, les véritables héros de la fête, que revenaient sans aucun doute les bonnes places et les places d'honneur. L'administration de l'Exposition en a jugé autrement : elle les a données à ses invités à elle, leur abandonnant toutes celles d'où l'on pouvait non-seulement bien voir, mais

être bien vu, ce qui, en ces occasions de grande toilette, n'est pas le moins important pour les dames,

> Et je sais même sur ce fait
> Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

Quant aux pauvres exposants, qui, eux, ne tenaient qu'à voir; quant aux billets de saison, de cinquante francs, dont plusieurs avaient été pris pour cette unique séance, sur la foi de l'annonce qui leur donnait droit d'assister à l'inauguration, ils ont tous été relégués en masse confuse là où, sans avoir même la chétive consolation d'être vus, ils ne pouvaient rien entendre ni rien voir. Aussi se trouvaient-ils *volés,* comme on dit quand on ne veut pas dire précisément qu'on le soit. Puis un désordre et un tapage inoui, et des mouvements de foule qui, à la fin de la cérémonie, ne laissèrent pas toujours un libre passage et la possibilité de suivre l'itinéraire du programme à l'impératrice et à l'empereur.

Les jours suivants furent une vraie débacle, surtout à cause du prix d'entrée fixé pour tout le monde et pour chaque jour, jusqu'à la fin du mois de mai, à cinq francs. C'était trop ou trop peu : trop pour les bourses modestes, trop peu pour celles de la vanité. Celle des spéculateurs de l'Exposition s'en est ressentie. Un jour à vingt francs, et les autres à un franc ou même à la moitié, auraient beaucoup mieux atteint le but que cette combinaison mixte, qui a fait fiasco complet, les recettes l'ont prouvé, et chassé les visiteurs. Mais enfin ce n'était là qu'un manque d'habileté; le procédé à l'égard des exposans en était un de bienséance et de politesse : comment l'urbanité française a-t-elle pu l'oublier? Et comment, demanderons-nous encore, parmi tant d'honorables et habiles industriels que possède la France, l'Alsace entre autres, les départements du nord, comment n'en a-t-on pas su trouver qui, habitués à diriger des milliers d'ouvriers et de vastes usines, eussent mené à bien cette grande entreprise, au lieu de laisser s'étaler ainsi aux regards et, on doit le craindre, à la risée de l'Europe, cette Exposition manquée pendant deux mois !

Si encore le mois de juin suffit pour la tirer de ces limbes, pour achever ce qui peut l'être et pour reprendre en sous-œuvre ce qui a été mal commencé ! Espérons-le ! tout vient à point qui peut attendre; mais à Paris, attendre coûte fort cher : fort cher aux Parisiens même, qui, ayant tout enchéri, sont les premiers à en pâtir, et dont les têtes s'étaient un peu trop montées, il est vrai; surtout fort cher aux étrangers, qui, s'ils ne sont pas tous exposants, sont tous encore en ce nouveau sens plus ou moins exposés.

Quant au gouvernement, il faut lui rendre cette justice qu'il ne né-

gligc rien pour faire prendre patience aux visiteurs désappointés. Non-seulement l'empereur, voyant l'effet produit par cette malencontreuse idée du prix d'entrée à cinq francs, a fait un jour d'entrée gratuite dont il a indemnisé l'administration sur sa cassette; mais tous les musées, tous les palais, tous les établissements publics sont ouverts, à tous indistinctement, tous les jours de la semaine, sauf le lundi, réservé pour le balayage de toute antiquité. En outre on a eu déjà une magnifique revue de la garde et de la garnison de Paris ; elle avait attiré une telle masse de curieux, que l'on s'étouffait, même au Champ-de-Mars, où il y a d'ordinaire amplement place pour tous : ceux qui n'avaient pas encore vu de grand spectacle militaire, ni ce que c'est à Paris que la foule, la vraie foule, les rues remplies de monde à n'y pouvoir avancer que pas à pas et par de longs détours, l'absence de voitures, l'impossibilité de rentrer promptement ni même directement chez soi, auront eu, à ce double égard, de quoi satisfaire leur curiosité.

Ils peuvent aussi prendre une assez bonne idée de la cohue et des fatigants plaisirs de Paris aux gares des chemins de fer, dans ces mortelles stations de plusieurs heures, au milieu de ces flots humains entassés et pressés au grand air, à la porte des salles d'attente : si on trouve le temps long, on a du moins l'agrément d'entendre de là siffler les locomotives de nombreux convois qui partent sans vous délivrer, et celui parfois de recevoir, en guise de douche et pour vous calmer, une belle et grosse averse.

Ce sont surtout les grandes eaux de Versailles qui ont le privilége de ces foules et de ces incidents. La mise en scène de tous ces jets d'eau, de ces chevaux marins, de ces tritons, de ces naïades, coûte chaque fois, en préparatifs et en réparations, une très forte somme. Or, le gouvernement a décidé que, pendant la durée de l'Exposition, les eaux de Versailles joueraient tous les quinze jours. On voit donc qu'il fait grandement les choses, et l'on reconnaît ici, comme ailleurs, la libéralité de l'esprit français.

Les étrangers qui n'étaient pas venus à Paris depuis longtemps, ne le reconnaissent plus, disent-ils, tant il est changé. Dans ces changements, ils trouvent à louer et à reprendre. Les manières, toujours faciles et prévenantes, ne leur paraissent plus aussi françaises qu'il y a vingt ou trente ans : ce n'est plus autant selon eux, dans le service public et privé, cette politesse exquise et qui sentait en quelque sorte la cour, cet entrain gai et léger ; il y a plus de raideur et de sérieux. Cela tient sans doute à ce qu'ici comme partout les mœurs se sont universalisées et démocratisées.

Il n'y a qu'une voix sur les embellissements actuels de Paris, malgré

les démolitions et les échafaudages qui les masquent encore en plusieurs points. L'achèvement du Louvre, l'immense rue de Rivoli avec ses maisons à façades sculptées, les autres grandes lignes de communications que l'on est en train de percer, les monuments anciens et nouveaux qu'elles relient ou qu'elles découvrent, tout cela, une fois complétement mis au net et à jour, paraît aux étrangers comme à tous devoir faire de Paris la première ville du monde. Parmi eux, cependant, les anciens amateurs regrettent les Champs-Elysées, tels qu'ils les ont vus autrefois, avec leurs beaux arbres, leurs allées ombreuses, où l'on pouvait s'écarter pour trouver la solitude et le silence, au lieu d'y rencontrer partout, comme à présent, des maisons, des cafés et des édifices publics, devant lesquels les beaux arbres s'en vont tombant et s'éclaircissant de jour en jour.

Les Champs-Elysées ne seront bientôt plus qu'un quartier aristocratique; mais c'est qu'en réalité ils ne sont plus là où ils étaient jadis: ils ont été poussés aussi en avant par l'accroissement rapide et continu de Paris, par cette loi de développement à l'ouest qui est celle de la civilisation; toutes les grandes capitales, Londres, Paris, Rome et Athènes, dans l'ancien temps, paraissent également avoir suivi cette loi; la science en donne même des raisons hygiéniques, tirées de l'action plus salubre et plus soutenue du vent d'est pour purifier les vastes centres de populations de leurs émanations méphitiques, tandis que le vent contraire, humide et lourd, les y refoulerait seulement. Les Champs-Elysées sont donc aujourd'hui une lieue plus loin: ils sont au bois de Boulogne, complétement transformé et embelli, et dont le bon air, les beaux sites, les percées et les échappées de vue dans la forêt, les lacs artificiels, mais véritablement dessinés avec goût, font une sorte de parc anglais, genre de merveille que Paris peut maintenant offrir aussi à l'admiration de ses visiteurs.

Pour en revenir à l'Exposition, tout incomplète encore qu'elle soit, vide ou invisible dans sa bonne moitié pour le moins, elle renferme déjà cependant bien des objets curieux en eux-mêmes ou par la comparaison: les soieries de Lyon; les tissus de l'Inde; les bronzes et les meubles de Paris; les cristaux, les glaces, l'une entre autres de plus de cinq mètres de long, et de plus de trois en largeur; de gigantesques trophées d'instruments de musique de toute espèce, etc., etc.; bien des choses enfin qui ne peuvent pas être plus belles ni mieux disposées que dans les magasins de Paris, mais qui frappent ici encore davantage par l'ensemble et par la variété du coup-d'œil.

L'argenterie anglaise n'est pas seulement remarquable par sa richesse, mais par une élégance de formes qu'on ne s'attendait pas à lui trouver à ce point. En revanche, c'est le goût qui manque généralement aux produits de l'Allemagne, de l'aveu de tous, même des Allemands; par exemple aux verres de Bohême, d'une pâte très fine, mais qui pèchent par les couleurs. De même les broderies d'Appenzell et de Saint-Gall valent pour le moins celles de Nancy, mais les dessins n'en sont pas heureux; on admire la finesse et la sûreté de ces mille et mille petits points d'aiguille, la patience et l'habileté des ouvrières montagnardes qui les ont tracés, on regrette qu'elles n'aient pas eu de meilleurs dessinateurs. Pour achever de donner à l'exposition suisse tout son brillant, aussi bien que son mérite intrinsèque, on compte beaucoup sur la bijouterie de Genève, qui, ces jours-ci, n'était pas encore placée. Les taureaux et les vaches de Schwytz, avec leurs *armaillis* en costume national, étaient impatiemment attendus par les amateurs. L'un d'eux nous dit que la race bovine suisse a décidément la supériorité, même sur la race anglaise. Cette exposition n'a malheureusement duré que très peu de jours. Celle des machines, si importante pour les hommes spéciaux, pour les élèves des écoles industrielles et de sciences appliquées, est une de celles qui sont le plus en retard.

L'Exposition des Beaux-Arts, au contraire, a été prête pour le 15 mai. Elle offre de belles œuvres, qu'il ne faut pas aller voir cependant en sortant du musée du Louvre; elle est surtout une galerie, unique jusqu'ici, des productions de l'art actuel chez les nations les plus avancées, dont on peut ainsi étudier et comparer les génies divers. L'impression d'ensemble est celle d'une réunion extraordinaire de nombreux et de beaux talents, mais chez lesquels, comme en général dans les œuvres modernes, il y a plus d'habileté d'exécution, de *faire* et de savoir-faire, d'entente des moyens matériels de l'art, que d'invention, de création puissante ou naïve et d'originalité véritable. Les Anglais réussissent surtout dans les tableaux de genre et dans les portraits, remarquables par le fini, par la perfection des étoffes et des accessoires; dans les autres sujets, ils sont moins heureux, et tombent même parfois jusque dans la caricature; mais ils sont les maîtres dans l'aquarelle et, au dire d'un bon juge, les leurs surpassent infiniment toutes celles qu'on fait à Paris et ailleurs. Les Allemands ont le dessin, mais beaucoup moins la couleur, l'énergie et le feu; puis, c'est toujours, dans leurs personnages, ce type plus allemand qu'universel et humain, dont ils ne sauraient se départir et qui fait à l'ins-

tant reconnaître leurs tableaux. En peinture aussi, la Belgique est un reflet de la France, non point précisément affaibli, comme c'est son cas sur d'autres points, mais pourtant un reflet.

La Suisse, la Suisse française en particulier, est honorablement représentée, à cette première exposition universelle des Beaux-Arts, par les grands paysages alpestres de Calame, de Diday et de leurs émules, et par plusieurs petits tableaux de genre et d'histoire, de mérite divers, mais réel et sérieux, dans certaines parties du moins, et qui témoignent en général d'une longue pratique de l'art. N'ayant pas le catalogue sous les yeux, nous craignons d'oublier des noms, pour être ensuite les premiers à en avoir du regret et pester trop tard contre notre mauvaise mémoire. Citons cependant un peu au hasard ceux d'Alfred van Muyden, de Jules Hébert, de Zuber-Buhler, de Grosclaude, d'Albert de Meuron, d'Ulrich, de Lugardon, d'Edouard Girardet. Un de nos compatriotes, fort au courant des œuvres de nos artistes et bien à même d'en juger, nous écrit « qu'il regrette, pour notre petit contingent suisse, l'absence de quelques noms qui lui eussent donné du corps, et en même temps aussi la présence de quelques autres, encore un peu neufs dans la carrière, comme il est à craindre qu'il n'y paraisse trop, » ajoute-t-il.

Dans l'exposition française, M. Ingres et M. Eugène Delacroix ont chacun une salle à part; on peut ainsi juger les deux écoles rivales par leurs chefs, celle du dessin et celle du coloris. L'école dite réaliste aspire à dépasser celle-ci; ses prétentions seraient après tout légitimes si elles n'étaient pas exclusives, et si elle mettait à les suivre un peu plus de bonhomie, de sens, d'originalité vraie et d'esprit : cette école a aussi son représentant à l'Exposition dans M. Courbet. A côté des peintres qui cherchent des voies nouvelles pour eux plutôt que pour l'art, vous avez également ceux qui, sans chercher si hasardeusement ni si loin, se sont fait un nom depuis longtemps comme Decamps et Horace Vernet. Pourquoi ne trouve-t-on pas auprès d'eux leurs rivaux, M. Ary Scheffer, notre peintre protestant, et M. Delaroche, ce maître habile, ingénieux et correct, dont la peinture nous fait cependant l'effet, plutôt d'une excellente prose, de scènes historiques très justes et très bien écrites, que celui de la poésie. Une absence non moins regrettable est celle de notre compatriote, M. Charles Gleyre, dont le dessin, pour le moins aussi accompli que celui de M. Ingres, est bien plus créé de toutes pièces, a bien plus d'idéal et de cachet, en même temps que quelques-uns de ses tableaux, comme certaines parties de sa *Ruth* (le paysage entre autres), l'air et le ciel

des *Illusions perdues*, toute sa *Nausicaa*, récemment terminée, sa *Bacchante*, exposée l'année dernière à Genève, montrent à quel point il peut être coloriste. Celle-ci, vue de face et tout en un blanc lumineux, rappelle, par la difficulté et la supériorité de l'exécution, la fameuse *Antiope* du Corrége. M. Gleyre a été vainement sollicité d'exposer : il n'aime point les expositions, qui, dit-il, dégoûtent de la peinture ; c'est bon à dire pour lui qui en fait de si belle ; mais pour nous autres profanes, qui l'aimons cependant, que deviendrions-nous si, n'en faisant pas, nous ne pouvions que la rêver sans la voir ! il nous faut donc bien l'aller chercher où il y en a pour tout le monde, au risque d'en voir effectivement de toutes les couleurs et un peu trop à la fois.

Contre notre habitude, nous allons terminer par des chiffres ; il est vrai qu'ils ne sont pas de nous, mais d'un de nos jeunes amis du canton de Vaud, en ce moment élève à l'Ecole Centrale, M. Jules Weibel : les ayant d'abord recueillis pour lui, il a bien voulu les mettre à notre disposition, et l'on verra qu'il en a tiré des proportions et des rapports d'un curieux intérêt, particulièrement pour la Suisse.

« Il y a, à l'exposition de l'industrie, 18 à 19,000 exposants, dont plus de la moitié sont fournis par la France seule, sans compter l'Algérie et les Colonies. L'Angleterre n'a que 2,000 exposants, c'est-à-dire un neuvième du nombre total.

» En divisant le nombre des habitants de chaque pays par le nombre de ses exposants, on arrive aux résultats suivants : Francfort-sur-le-Mein est l'Etat qui, à proportion du nombre de ses habitants, a le plus exposé ; puis la France, qui est suivie immédiatement de la Suisse ; viennent ensuite les Villes Hanséatiques ; la Grèce, qui a envoyé essentiellement des produits agricoles, est au cinquième rang, la Belgique au sixième, la Prusse au douzième, la Grande-Bretagne (mais l'Ecosse a très peu exposé) au quinzième seulement ; enfin les Etats-unis ont moins exposé que tous les autres pays.

» En France, on compte un exposant pour 3,589 habitants, en Suisse, un exposant pour 5,137 ; les autres pays, excepté Francfort, donnent des proportions moins fortes.

» Quinze cantons suisses ont exposé : les cantons de Zurich, Neuchâtel et Vaud présentent plus de la moitié des exposants. Zurich en a 78 ; Neuchâtel, 74 ; Vaud, 63 ; Genève, 43. En y joignant les exposants des onze autres cantons, on trouve un total de 436.

» Si l'on compare le nombre des exposants au nombre des habitants, ces quinze cantons se trouvent classés de la manière suivante :

Neuchâtel a un exposant pour		919	habitants.
Genève,	idem	1,465	»
Bâle,	idem	2,000	»
Glaris,	idem	2,727	»
Zurich,	idem	3,141	»
Vaud,	idem	3,174	»
Saint-Gall,	idem	4,388	»
Appenzell,	idem	5,300	»
Schaffhouse,	idem	5,666	»
Argovie,	idem	5,757	»
Berne,	idem	11,842	»
Fribourg,	idem	15,838	»
Thurgovie,	idem	22,500	»

» Soleure et Grisons n'ont qu'un exposant chacun pour leur population totale (Soleure, de 68,000; Grisons, de 90,000 habitants).

» Ces résultats sont authentiques, étant basés sur les données mêmes du catalogue officiel.

» Quant aux bâtiments, suivant des chiffres donnés par quelques journaux, et que nous ne pouvons par conséquent pas garantir comme ceux qui précèdent, voici quelle en était la surface totale, avant la construction du bâtiment intermédiaire, élevé sur l'emplacement du Panorama :

Surface du Palais de l'Industrie . . .	50,011	mètres carrés.
Surface de l'annexe du Cours-la-Reine .	41,865	idem.
Surface du Palais des Beaux-Arts . . .	14,059	idem.
Surface totale des trois bâtiments . .	105,935	mètres carrés.

» Or, le Palais de Cristal à Hyde-Park ne présentait en surface que 74,320 mètres carrés. La différence en plus, pour l'Exposition française, est ainsi de 31,616 mètres carrés, sans compter le bâtiment du Panorama.

» On peut donc admettre que l'exposition française est la moitié plus grande que l'Exposition anglaise, qui, à la vérité, offrait un aspect bien plus grandiose par son unité. »

Une différence d'un autre genre et dont il faut aussi tenir compte, c'est qu'en Angleterre on n'allait pas seulement voir l'Exposition, mais voir Londres, où le plus grand nombre de ceux qui y firent alors leur pèlerinage n'étaient ni ne seraient jamais allés sans cette occasion tout exceptionnelle. Malgré ce qui manque à Londres, comparé à Paris, pour la facilité de vie et de distractions, nous avons dit ici même [1]

[1] Voir notre *Chronique* d'octobre 1851, tome XIV de la *Revue Suisse*, pages 693-710.

combien le spectacle grandiose de cette ville immense et de son mouvement colossal avait impressionné et surpris tous les voyageurs. Paris, au contraire, est beaucoup plus connu et ne saurait présenter la même nouveauté. Pour plusieurs sans doute, l'exposition n'est qu'un prétexte d'y venir, ou d'y revenir; mais la plupart cependant y cherchent avant tout l'Exposition; elle est leur grand but d'affaire ou de curiosité. Quel dommage donc que pouvant être aussi belle, plus belle même et plus grande que celle de Londres, elle n'ait pas été dirigée comme celle-ci et comme elle prête à temps!

— Du reste, elle n'en fait pas moins courir les gens, et c'est déjà en ce moment à Paris un tel va-et-vient, un tel brouhaha de tout ce monde empressé à visiter la capitale et les environs du matin jusqu'au soir, à avaler et à entasser le plus de plaisirs possibles dans un jour, que ce bruit et ce mouvement extérieur couvre tout autre bruit de la vie parisienne ordinaire.

— Ce qui se détache peut-être le plus au milieu de tout cela, du moins pour les oreilles averties ou exercées, et comme on distingue encore une voix belle et pure au milieu du déluge de notes criardes d'un bruyant concert, c'est le succès de la troupe dramatique italienne, et de sa principale actrice Mme Ristori. Ce succès, auquel on ne s'attendait pas, est à la fois de mode et de goût, dans les salons non moins que dans le monde littéraire. Mme Ristori joue également bien la tragédie et la comédie, et on l'égale, quelques-uns même la préfèrent à Mlle Rachel. Celle-ci en a-t-elle été réveillée? Le fait est que, *par ordre*, dit l'affiche (cet ordre, ce signal est-il parti du gouvernement, ou des yeux de sa rivale?), elle doit jouer ce soir, pour la fête de Corneille, le rôle d'Emilie dans les *Horaces*. Dès la veille, sur le vu de l'annonce, les places ont été enlevées; il n'y en avait plus au bureau, et ceux qui en font commerce voulaient vingt-cinq francs de stalles qui en coûtent sept ou huit en temps ordinaire. Quant aux acteurs italiens, ce qui les caractérise, au dire des connaisseurs, et ce qui fait leur supériorité, quand ils sont bons, même sur les acteurs français, c'est, avec autant de naturel, quelque chose de plus franc dans l'accent et le jeu. — On annonce aussi une troupe anglaise, et même une allemande et une espagnole; mais à Paris encore plus qu'ailleurs, le vent change à tout instant: succès de mode ou succès réel, tout dépend du moment, et les Italiens sont venus les premiers.

— Voilà la seule nouvelle que l'on puisse appeler littéraire. La querelle de journaux à propos de Béranger est bien vite retombée d'elle-

même et n'a eu d'autre résultat apparent que de faire remettre en montre, dans les magasins d'estampes, les portraits et les bustes du vieux chansonnier. La *Revue des Deux Mondes* a donné sur les doigts de M. de Pontmartin, et comme elle avait chargé M. Gustave Planche de l'opération, c'était frappé dru, ou, comme on dit, bien *tapé*. L'agresseur, M. de Pontmartin, a dû se défendre alors à son tour : il l'a fait, aidé de son ami M. Nettement, ancien rédacteur de l'*Opinion publique* et auteur d'une *Histoire de la littérature sous la Restauration*, ouvrage récent que M. Gustave Planche venait aussi de critiquer; mais comme il ne s'agissait plus là que d'une cause toute personnelle, sans grande question ni grande célébrité littéraires qui y fussent engagées, l'affaire a aussitôt perdu tout son intérêt, et on ne s'en est plus occupé.

— La *Revue contemporaine*, que nous avons déjà citée à propos de l'article de M. Guizot, *Nos mécomptes et nos espérances*, en promet d'autres de cet homme d'Etat, ainsi que de son ancien collègue au ministère et à la Sorbonne, M. Villemain. Parmi ses collaborateurs, il faut nommer encore, outre son directeur, M. Alphonse de Calonne, dont le nom était déjà connu dans la presse : M. le baron d'Eckstein, M. de Circourt, écrivains à tendances catholiques, mais modérées, et tous deux d'un vaste savoir; Daniel Stern (Mme la comtesse d'Agoult), qui a donné sur l'histoire de Hollande un travail remarquable par la franchise des opinions; M. Louis Ratisbonne, dont la traduction en vers de l'*Enfer* de Dante montre, sous une facture peut-être trop moderne et un travail parfois trop hâté, un sentiment vif des beautés de l'original; M. Edmond About, auteur d'un très curieux Voyage en Grèce et du roman de *Tolla*, qui contient une peinture très vraie de la société italienne, sur un fond romanesque malheureusement trop réel, une aventure d'amour dont le dénouement tragique eut lieu à Rome en 1838. Dans un article sur la *Crimée poétique*, de M. Julian Klaczko, nous avons eu le plaisir de retrouver les *Sonnets de Crimée* de notre ami Adam Mickiéwicz, jadis notre collégue à Lausanne, puis professeur au Collége de France, et maintenant l'un des bibliothécaires de l'Arsenal. Cela nous a vivement rappelé un temps qui n'est plus, ni pour nous, ni pour lui.

Enfin, la dernière livraison de ce recueil nous fournit aussi un petit renseignement biographique, que nous y avons saisi au passage et qui nous a paru bon à noter. C'est un fragment d'une lettre de M. Augustin Thierry à M. Nettement, en réponse à un article de celui-ci. « J'ai lu, lui écrit le célèbre historien, avec reconnaissance l'important

travail de critique dont vous venez d'honorer mes œuvres, et je ne peux assez vous dire combien je suis touché de votre esprit de bienveillance, de justice et de courtoisie à mon égard. Je ne me crois pas digne des éloges que vous avez la bonté de m'accorder, et parmi les fautes que vous mentionnez avec indulgence, je suis prêt à en reconnaître beaucoup et à corriger celles qui peuvent encore disparaître. *La plus grave de toutes est mon ancienne complaisance pour les sectes dissidentes*, un certain penchant à leur trouver des droits contre l'Eglise catholique; je suis revenu de cela aujourd'hui, et je me prépare à faire, pour une édition ultérieure, des corrections qui, je l'espère, ramèneront mon jugement à l'exacte mesure du vrai.» Ce trait de palinodie est assez dans le goût du jour; mais, quoique placé dans une lettre de remerciement d'auteur à critique, et à un critique légitimiste, ce trait sera-t-il aussi bien dans le goût des anciens amis de M. Augustin Thierry?

— On sait la démission du général Canrobert, son remplacement par le général Pélissier, auparavant son subordonné et maintenant son chef, les changements d'aspect déjà survenus en Crimée, ceux plus grands, dit-on, qui se préparent et qui seraient en train de s'accomplir. Ce nuage immobile qui planait sur Sébastopol, tout gros, tout menaçant de foudres sans y pouvoir éclater, il ne s'est pas éclairci, il ne s'est pas ouvert, mais il s'est ébranlé.

Neuchâtel, 12 juin 1855.

Le procès de haute-trahison intenté aux membres du conseil de guerre des VII cantons, en 1848, vient de subir un nouvel ajournement, faute de preuves suffisantes et vu l'absence du principal inculpé. On se souvient que le tribunal criminel de Lucerne avait rendu, il y a deux ans, un jugement semblable, qui fut cassé par la cour suprême. Le tribunal criminel condamna alors M. Sigwart-Muller à dix-sept ans de fers, et c'est cette dernière sentence que la cour-d'appel vient de casser, à son tour, en contradiction avec son premier jugement. Le code criminel de Lucerne ne permet pas de prononcer la libération d'instance contre des accusés contumaces. Les motifs politiques qui engagent la Confédération à tenir constamment ouverte cette vieille plaie nous échappent complètement. Nous ne voyons pas ce qu'on peut en attendre, sinon des récriminations trop fondées sur l'incompétence absolue des tribunaux de Lucerne à juger les accusés étrangers à ce canton, puis sur le fondement même de toute cette poursuite, qui paraît bien chancelant, soit en droit, lorsqu'on tient compte de la souveraineté cantonale telle qu'elle existait alors et des devoirs

qu'elle imposait à un Etat privé des bénéfices de l'alliance fédérale, comme le prouvent les deux invasions qu'il avait repoussées— soit en fait, de l'aveu des tribunaux eux-mêmes. Quelle puissance étrangère aurait traité secrètement d'affaires pareilles avec un magistrat sans pouvoirs réguliers? Les poursuites seraient supprimées que M. Sigwart ne pourrait pas revenir en Suisse. Elles n'ont donc d'autre portée que de grandir le rôle historique d'un homme d'Etat dont la médiocrité n'est plus un secret pour personne et ressort clairement de la procédure elle-même. M. Sigwart n'avait ni la résolution ni l'indépendance d'action nécessaires pour le rôle qu'on prétend lui faire jouer. Quant à la marche du procès, elle n'est assurément pas de nature à relever beaucoup la réputation de la justice lucernoise, qui ne brille pas beaucoup dans l'histoire. Depuis les condamnations de Jean de Malters et de Placide Schumacher jusqu'au récent décret du grand conseil dans l'affaire du bénéfice Luttishofen ([1]), son impartialité et ses lumières laissent beaucoup à désirer.

L'Angleterre dispute à la France le sang des Suisses, dont elle a beaucoup plus besoin que son alliée pour la grande lutte qu'elles poursuivent en Orient. Les salaires élevés qu'elle offre ont fait oublier bien vite les paroles méprisantes prononcées l'an dernier par quelques membres du parlement. Les bureaux de recrutement ouverts tout autour de notre frontière reçoivent des engagements nombreux; les états-majors s'organisent, l'interdiction fédérale, foulée aux pieds par ses promoteurs, n'est plus un obstacle, et bientôt sans doute les premiers bataillons suisses seront transportés en Orient. Comme la solde du simple soldat vaut bien une journée d'ouvrier civil et que l'indemnité promise à la fin du service est assez élevée pour lui permettre d'entreprendre quelque industrie au retour, on comprend qu'un tel engagement puisse tenter même des hommes laborieux, s'ils ont le goût des armes et des voyages. A plus forte raison ces conditions attirent-elles les jeunes gens qui n'ont pas d'ouvrage ou qui craignent d'en trouver. Nous ne regrettons pas trop leur départ. Nous plaignons médiocrement les recruteurs pour Rome et pour Naples qui, sans autre titre que la foi des capitulations, souffrent maintenant à la fois de la concurrence et des pénalités de la loi. Mais nous ne pouvons croire que les ambassadeurs de puissances alliées usent de menaces auprès de nos autorités pour assurer l'impunité d'actes prévus par nos lois. Ils savent trop bien que ce moyen réussirait mal auprès des magistrats de la Suisse libérale. Nous ne pouvons croire surtout qu'ils couvrent de leur protection jusqu'aux délits ordinaires commis par des raco-

([1]) Le grand conseil vient d'attribuer au gouvernement la collation d'un bénéfice ecclésiastique de la ville, commis par le fondateur à l'avoyer *(Schultheiss)* de la ville de Lucerne, uniquement parce que le nom d'une charge purement communale du moyen-âge est affecté maintenant au président du conseil d'Etat.

leurs. Soustraire un mineur à ses patrons, passe encore; mais fabriquer de faux papiers pour déguiser son origine, c'est un peu trop fort. Et s'il était vrai qu'une légation étrangère étendît sa protection sur des ressortissants suisses prévenus d'escroquerie, et s'opposât à leur arrestation parce qu'ils sont nantis d'une commission de recrutement, nous sommes bien sûr qu'une intervention si peu croyable serait désavouée sur-le-champ, et qu'en tout cas elle irait contre son but.

— En attendant l'exposition industrielle, qui se complète bien lentement, l'exposition de notre bétail à Paris produit une sensation généralement favorable. Nos meilleures races sont représentées par des exemplaires nombreux. On se flatte que la supériorité des bestiaux suisses à certains égards sera assez reconnue pour en étendre le marché. La distinction des races deviendra toujours plus importante pour nous, à mesure que les cultivateurs français comprendront mieux la nécessité d'entretenir eux-mêmes beaucoup de bétail pour élever la fertilité de leurs terres de labour. Le colonel d'Erlach de Hindelbank a été nommé président du jury agricole, dont M. Carlen fait aussi partie. On a réparti les produits suisses en deux classes : la race de Schwytz comprend les provenances de la Suisse centrale et orientale; et tout l'occident est rangé sous la rubrique Fribourg. La première, qui est très fortement représentée, paraît obtenir la préférence, et dans la seconde section, quelques animaux du Simmenthal l'emportent sur l'exposition de Fribourg même, qui est cependant fort brillante. [1].

« Le Simmenthal triomphe, écrit-on à un de nos amis de Berne. Le *muni* (colossal) du docteur, Muller de Weissenburg, a obtenu le premier prix entre les taureaux de Berne-Fribourg, une vache du Simmenthal partage ses honneurs. Enfoncé, le Sonderbund ! Les Parisiens ont ouvert de grands yeux en nous voyant passer ; c'était du nouveau pour ces gens qui les ont toutes vues. Tous les regards étaient fixés sur notre brave Zeller et sur les beaux garçons à M. Muhlemann, qui dirigeaient la marche en costume d'*armaillis*. On admirait nos campanes retentissantes. Seraient-ils contents, s'ils pouvaient engager le

[1] Nous ne voyons pas qu'il y ait eu proprement de concours général. Les animaux de l'espèce bovine exposés ont été divisés en deux sections : étrangers et nés en France. La première section comprenait *sept* catégories, dont quatre anglaises ; races Durham — Hereford — Devon, Sussex, etc, — Ayr, Ecosse, etc., la hollandaise, la fribourgeoise et la schwytzoise, toutes les sept ont obtenu des prix de 1,000 francs pour leurs meilleurs taureaux. Sur les huit prix de la section VI, Berne en a cinq, dont le premier, et Fribourg trois. Les premiers prix de la race schwytzoise sont allés en Alsace et à Genève. Le gros bétail français formait douze catégories : normands — flamands, charolais — gascons — comtois — limousins — vendéens — bretons (race pure) — races françaises diverses, — durham purs, — autres races étrangères pures, et races croisées. Les douze n'ont ensemble qu'un seul prix de 1,000 francs pour un taureau durham, sept catégories ont un premier prix de 800 francs, les autres sont inférieurs.

muni au docteur comme premier sujet dans leur Cirque, ou comme exécutant dans les chœurs de l'Opéra ! »

— L'agitation des chemins de fer semble être arrivée au plus haut point dans les trois cantons protestants de la Suisse française. Le Val Travers, escomptant avec confiance la décision du gouvernement français de toucher la frontière suisse à Pontarlier, risque bravement ses écus dans une entreprise qui a sans doute de fort belles chances, mais dont le succès ne dépend pas absolument de lui. Les Montagnes, qui ont l'avantage de faire un travail utile en tout cas, et dont le rendement nous paraît pleinement assuré quoi qu'il arrive, lui répondent par le chemin du Locle à la Chaux-de-Fonds, centre du chemin de Besançon à Bienne plus attrayant que les extrémités. A cela il n'y a rien à dire, sinon d'admirer qu'une bonne locomotive ne s'y promène pas depuis plusieurs années. Nous ne comprenons pas qu'il puisse être question d'employer les chevaux, comme on le conseille en se fondant sur les chiffres de la circulation présente. On sacrifierait ainsi presqu'entièrement l'économie du temps, qui est la plus précieuse de toutes, et l'on se condamnerait à rester effectivement dans les limites de cette circulation; tandis que le seul problème est de réunir les deux villes en une, au grand avantage des deux populations, de l'entreprise actuelle et de son développement futur. Il ne sera peut-être pas impossible de pousser immédiatement d'un côté jusqu'aux Brenets, de l'autre jusqu'à Saint-Imier. L'opinion se prononce en faveur d'une ligne partant de la Chaux-de-Fonds, qui percerait la chaîne centrale du Jura à mi-hauteur, pour se développer ensuite sur ses flancs jusques à l'ouverture du Val-de-Travers et redescendre à Neuchâtel. Les difficultés n'en paraissent point insurmontables, ni les frais disproportionnés à l'importance du but; la pente serait à peu près partout voisine du maximum d'inclinaison que surmontent les locomotives en Wurtemberg et au Sömmering. Cette ligne de la Chaux-de-Fonds à Neuchâtel serait assez nationale pour que le trésor pût et dût s'y intéresser; la compagnie des Verrières aurait un grand intérêt à la substituer sous des conditions équitables à son projet d'embranchement sur la Chaux-de-Fonds, quoiqu'elle nécessitât de grands changements au tracé de sa ligne principale, qu'elle remplacerait dans la partie inférieure. Ces projets ne sont peut-être pas les seuls; nous ignorons quelles propositions seront soumises au grand conseil neuchâtelois, qui va se réunir dans quelques jours; nous voyons bien qu'on se trémousse de tous côtés; nous ne voyons pas qu'on cherche à s'entendre. De part et d'autre on sent le besoin qu'une solution intervienne avant les élections en perspective. Malheureusement cette solution est à Paris.— Pendant que les imaginations se familiarisent avec les hardis tracés de montagne, l'attention semble se détourner du littoral. On ne saurait tout faire à la fois, et quand l'extrémité d'une ligne française aura touché le can-

ton de Neuchâtel, la ligne du littoral s'exécutera, quel que soit l'état des choses. Aussi a-t-on accueilli avec plaisir, à Neuchâtel comme au canton de Vaud, les ouvertures de M. Rappart de Cologne, qui propose d'exécuter à ses périls et risques le primitif projet *Stephenson* en unissant Bienne et Yverdon, le chemin du centre et celui de l'ouest par des vapeurs à rails, sur lesquels on installerait les wagons, de manière à éviter les manutentions et les commissions qui sans cela placeraient la voie d'eau dans une infériorité considérable. Comme il exécuterait à cet effet une partie importante de la correction des eaux du Jura, d'après le projet La-Nicca : le canal entre les deux lacs, son plan se lierait sans peine à celui de M. le Dr Schneider. Celui-ci, déchargé d'une partie de la dépense, pourrait renoncer plus aisément au monopole de la navigation des lacs, qu'il demande avec bien peu de chances de succès pour une entreprise qui mérite d'ailleurs le meilleur accueil.

Les bateaux à hélice de M. Rappart permettraient une économie de capitaux assez désirable dans ce moment où ils sont chers, et resteraient peut-être pendant quelques années la principale communication entre la Suisse allemande et le pays du Léman, car la garantie d'intérêt nécessaire au chemin d'Yverdon à Laupen n'est pas encore accordée. Le grand-conseil vaudois a chargé le conseil d'Etat de suivre aux négociations, et a renvoyé à la fin du mois sa décision sur cette affaire. La première discussion a fait voir dans le grand-conseil une répugnance bien prononcée, qui tient aux antécédents de la compagnie de l'ouest, au système de la garantie d'intérêt en général, aux dangers particuliers qu'elle présente ici par suite de la concurrence presqu'inévitable dont l'entreprise serait menacée dans un avenir plus ou moins rapproché, chez quelques députés à la crainte d'augmenter encore les moyens d'influence d'un gouvernement déjà si puissant. Peut-être l'est-il assez pour décider la majorité à le suivre ; il y aurait même lieu d'être surpris si la ratification d'une convention amendée et recommandée par le conseil d'Etat était refusée par le grand conseil. Mais la compagnie persistera-t-elle, après un débat où elle a été si durement traitée, à s'engager dans un traité qui la place dans un état de minorité et de dépendance absolue (sans stipuler jusqu'ici, il est vrai, aucun allégement pour le transit). Si la recette de la section qui s'achève suffisait seulement à en payer l'exploitation et l'intérêt des dettes contractées, l'intérêt des actionnaires leur conseillerait d'abandonner s'il le fallait le cautionnement du prolongement, d'attendre et de vendre leur ligne au moment favorable. Mais il est douteux qu'ils puissent attendre. L'achèvement de la ligne actuelle, en augmentant beaucoup la recette, doublera la dépense par la création d'un service spécial pour l'embranchement. Il est vrai qu'en organisant ce service aujourd'hui, on devancera de plusieurs années l'inté-

rêt de la circulation, qui ne la réclamera que lorsque la ligne des chemins européens sera tendue à travers la Suisse, sans solution de continuité. Mais pour faire passer cette vérité dans tous les esprits, il faudrait des arguments singulièment démonstratifs. On voit que, sans parler des démêlés intérieurs de la Compagnie, la complication est assez grande, et l'agitation aussi.

Mais le plus beau c'est à Genève! La gare de la rive droite qui doit être établie par la compagnie de Lyon et recevoir plus tard la ligne suisse a fait surgir une grosse émotion politique. On avait cru jusqu'à ce jour que les services qu'un chemin de fer rend à une ville sont d'autant plus grands que la gare est plus rapprochée et d'un plus facile accès. On s'imaginait que l'activité provoquée par un débarcadère favoriserait un quartier industriel, qu'on lui nuirait en transportant ce nouveau cercle d'affaires à un quart de lieue, lorsqu'il est possible de faire autrement. On se trompait. Le journal de M. Fazy a démontré la vanité de ces préventions et de quelques autres non moins enracinées. Il a réussi. On pétitionne à grand frais sur la rive droite pour un emplacement sur la hauteur, loin de la ville et du lac. On a prouvé clairement que des murs de dix pieds étoufferaient des maisons de six étages, qu'une gare percée de plusieurs routes est une bastille, que le quartier n'aurait plus la place de se développer. Le lion ne veut pas qu'on l'enferme. Genève en est plus que jamais aux assemblées populaires et aux placards. Ceux-ci rivalisent avec les journaux par la manière ingénieuse dont ils racontent l'histoire de la veille et résument le sens de documents publics. L'affaire est excessivement simple et il semblait impossible de l'embrouiller; le succès est d'autant plus méritoire. L'opinion est très montée. Cependant on n'attend rien de décisif jusqu'à la prochaine réunion du grand conseil. L'importance de cette session est accrue par un projet de réforme électorale qui introduirait des garanties d'indépendance et de tranquillité, sans toucher à la constitution. — Les électeurs protestants ont renouvelé pour quatre ans le consistoire de l'Eglise nationale, au milieu du mois dernier. Ce renouvellement est le quatrième depuis l'établissement de ce corps ecclésiastique. Pour la première fois, au lieu de deux listes politiques, on n'en a mis en avant qu'une seule, résultat d'un scrutin préalable auquel tous les électeurs avaient été conviés. L'introduction d'un élément nouveau et plus jeune ne peut que réjouir les amis de l'Eglise. Quelques-uns des élus appartiennent à des groupes de la population jusqu'ici peu représentés. Cependant la marche suivie depuis huit ans n'en sera pas modifiée. Cette marche, fort délicate en raison des préventions défavorables qui avaient accueilli l'organisation nouvelle, a généralement satisfait. De notables progrès ont été réalisés. L'intérêt religieux et la vie chrétienne ont été réveillés au sein de l'Eglise protestante établie. L'expérience a démontré que la

direction de l'Eglise pouvait être confiée à des laïques sans dommage pour la considération et pour l'influence réelle des pasteurs, dont l'activité spirituelle a paru redoubler après la perte de leurs priviléges administratifs. Les diaconies fondées il y a cinq ans ont dès-lors initié un grand nombre de laïques à l'activité ecclésiastique, en les groupant comme des aides volontaires autour des pasteurs de la ville. Ces diaconies sont devenues soit les promoteurs soit les organes de plusieurs institutions chrétiennes et charitables rentrant dans la Mission intérieure. De nouveaux services religieux destinés à satisfaire des besoins multiples ont été introduits, au risque de heurter des préventions traditionelles, et généralement ces essais ont porté de bons fruits. Je parle de deux séries de conférences sur la foi réformée, des cultes du soir, de prédications récentes adressées à un auditoire masculin, etc. L'instruction religieuse des enfants et des catéchumènes, a été confiée d'une manière plus directe et plus régulière au pasteur de chaque paroisse. Enfin, et c'est une des décisions les plus considérables du dernier consistoire, l'abolition de tout catéchisme officiel à fait disparaître bien des sujets de plaintes les plus fréquemment reproduits. Le catéchisme, dont on a exagéré quelquefois l'influence pernicieuse, était incontestablement une inconséquence dans une Eglise qui se vante de n'avoir d'autre règle de doctrine que les Ecritures. La carrière parcourue en peu d'années est déjà passablement longue ; la marche du consistoire étant mieux affermie, lui permettra de réaliser de nouveaux progrès. Ce serait un progrès, par exemple, que d'intéresser plus directement l'ensemble du troupeau aux vues et aux actes de l'autorité religieuse. Quelques personnes se reportant à vingt-cinq ans en arrière, paraissent regarder comme l'attribut distinctif de l'Eglise *nationale*, un esprit d'intolérance et de tiédeur religieuse. Quoique cette tendance rétrospective ait été réveillée, ensuite des discussions de cet hiver sur l'Eglise et l'Etat, les électeurs ont su généralement s'en prémunir, et le consistoire ne se laissera pas plus guider par elle qu'il ne l'a fait jusqu'ici. Les débats dont nous venons de parler, ont montré que les adversaires les plus systématiques du *principe* actuel de l'Eglise nationale génevoise, savaient rendre justice à la direction chrétienne, large et indépendante que ses conducteurs se sont efforcé de lui imprimer, et qui a paralysé en pratique quelques-uns des vices qu'on lui reproche. Persévérer dans cette direction, c'est en réalité opposer le plus solide boulevard à des projets de séparation, plausibles à plus d'un égard, mais hâtifs et d'une exécution bien difficile.

— L'armée fédérale, dont les nouveaux services étrangers éclaircissent les rangs, vient de perdre une de ses anciennes illustrations par le décès de l'ancien colonel fédéral Jean Burckhardt, neveu de l'illustre voyageur Louis Burckhardt. M. Burckhardt avait servi avec distinction

dans la guerre d'Espagne en 1823. Dix ans plus tard il reçut une blessure grave dans la sanglante affaire de Prattelen, et cet accident décida de la journée. Il quitta l'état-major fédéral peu de temps après la guerre du Sonderbund, où il commandait une division. M. Burckhardt est mort à Muri, près Berne, le 21 mai, à l'âge de 57 ans. — Quelques jours plus tard, on ensevelissait à Bâle le dernier rejeton mâle de l'illustre famille Wettstein, originaire du canton de Zurich. Elle a donné à Bâle, pendant deux siècles, un illustre homme d'Etat, représentant de son canton à la Paix de Westphalie, un théologien célèbre, deux imprimeurs très connus dans l'histoire de la typographie, de nombreux magistrats, prédicateurs, jurisconsultes, artistes, officiers, etc. Une telle série d'illustrations est d'autant plus remarquable que cette famille ne fut jamais très nombreuse.

—Un vieillard bernois, qui a publié il y a quelque trente ans un traité de controverse fort épais contre les erreurs romaines, qui vivait très modestement et passait pour faire un peu d'usure, est mort il y a un mois, instituant pour héritier la caisse des régents de son canton, à laquelle il avait déjà fait, il y a seize ans, un don de 45,000 francs. Après le paiement d'un grand nombre de legs charitables, il reste au corps des instituteurs primaires, dont l'état de gêne avait touché M. Fuchs, un capital de plus de 200,000 francs, dont ces Messieurs prennent possession sans beaucoup d'égard aux recommandations particulières du testateur.

Le conseil exécutif a décidé la publication aux frais du trésor de toutes les sources de l'histoire de l'ancien canton de Berne, sous le titre de *Codex diplomaticus Bernensis*. L'exécution de cette mesure intéressante est confiée à M. l'archiviste Maurice de Stürler, qui l'a proposée à l'occasion du grand jubilé de 1853. Le recueil doit comprendre les documents les plus anciens et s'étendre jusqu'à la Réformation de 1528. Un paléographe distingué, M. le colonel Wurstemberger, a promis sa collaboration au moins provisoire à l'archiviste de la République.

—L'honorable directeur des salines de Bex, M. Jean de Charpentier, vient d'offrir au musée vaudois, sous des conditions aisément acceptées, ses collections d'histoire naturelle : un herbier magnifique contenant la flore d'Europe presque complète et beaucoup de plantes étrangères, soit en tout plus de 32,000 espèces de phanérogames, une collection de 4,000 espèces et 38,000 exemplaires de coquillages, une des plus belles qui soit au monde. Nous espérons que ce riche présent n'est point le dernier office pour lequel le savant naturaliste méritera la reconnaissance de sa patrie adoptive.

Les vols se multiplient singulièrement en Suisse, mais particulièrement à Lausanne. Messieurs les filous, après avoir forcé des bureaux dans l'hôtel-de-ville, ont trouvé plaisant de dévaliser le château; ils ont

crocheté les portes du département des finances et fait main basse sur des rouleaux de billon. Ils tiennent le canton de Vaud pour un Eldorado, vu l'organisation de sa police. Dans ce pays *placier* de tout temps, dont l'administration est assez richement montée, on ne veut décidément pas faire la dépense de juges d'instruction capables et à leur affaire. L'économie est une bien belle chose quand elle ne revient pas trop cher. A Lausanne même, les enquêtes se font assez bien; mais la police préventive donne lieu à de grandes plaintes.

—La puissante chaleur du solstice fait évanouir avec la neige des Alpes les craintes qu'un printemps tardif avait inspirées. Cependant la montagne souffrira toujours du peu de temps laissé aux troupeaux pour brouter les alpages. Les coups de *föhn* du 1 et 2 juin ont déraciné beaucoup d'arbres fruitiers sur les bords du lac des IV Cantons. Un éboulement, accident assez rare dans les formations crétacées, a causé de grands dégâts dans la pauvre vallée de Muotta ; mais Schwytz se console de ses misères par la haute renommée de ses vaches fauves. Le Schächen a débordé dans le val d'Uri ; mais les digues de la Reuss ont préservé le bas de la vallée. Un cas récent vient de fournir à la centralisation l'occasion d'un nouveau progrès sur la juridiction cantonale. On se souvient que l'interprétation donnée à l'égalité des Suisses devant la loi contraint les cantons à supprimer la clame en paternité, en leur interdisant l'emploi de la rétorsion. Aujourd'hui la souveraineté du droit cantonal sur les personnes vient de subir un nouvel échec. Käslin, Urnois, s'est marié à une Zuricoise, femme divorcée d'un époux vivant. Uri refuse de reconnaître leur union, contraire au *landrecht*, et par conséquent de tolérer leur établissement. Recours au conseil fédéral, qui ordonne de le respecter, attendu que le mariage est valable à Zurich. Il ne s'agit pas du droit de libre établissement, puisque le droit de cité de Käslin est inaliénable. Le principe posé, c'est qu'un citoyen d'Uri peut se marier dans son canton d'après la loi zuricoise.

Une sentence bien sévère vient d'être exécutée à Alpnach en Unterwald. Le péager B..... et ses fils, convaincus d'infidélités assez peu considérables dans leur gestion, ont subi leur peine il y a quelques jours. Le père, septuagénaire, a reçu cinquante coups de bâton en chambre close, et devra subir les arrêts domestiques pendant quatre ans. Les fils, de beaux hommes, mariés, qui comptaient parmi les notables, ont été exposés et battus publiquement de cinquante coups de bâton, puis conduits dans la maison de force. On trouvera cette dureté excessive ; mais il n'en faudra pas moins reconnaître le fait que le niveau de la moralité du Haut-Unterwald est très supérieur à celui des grands cantons limitrophes.

S.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

VINET

ET

LE PÈRE GIRARD

(FRAGMENTS D'UN TRAVAIL INÉDIT.)

VINET.

La dépouille mortelle de Vinet repose dans le cimetière de Clarens, au lieu peut-être d'où le bassin du Léman et la haute couronne des Alpes apparaissent aux regards dans leur plus éclatante splendeur. L'étranger qui, conduit en ces lieux par l'attrait des beautés pittoresques, s'informerait de cette tombe, serait frappé d'abord de la haute et pleine estime, du mélange d'affection et de respect avec lequel il entendrait parler de celui dont ce modeste monument recouvre les restes périssables. Cette impression pourrait être recueillie de la bouche des plus simples. Si l'étranger poursuivait son enquête en s'adressant aux hommes de savoir et d'intelligence, une chose, ce me semble, serait de nature à éveiller son attention. Vinet est tenu dans une estime égale par des esprits pour lesquels l'intérêt religieux est le premier de tous, et par d'autres esprits qui sont plus spécialement voués à la culture littéraire ou philosophique. Ce fait me semble révéler un des traits les plus saillants de son œuvre : la recherche sérieuse de l'union à établir entre la foi et la raison. Dans ses

écrits religieux ([1]) Vinet porte toujours, non-seulement le respect de l'intelligence, mais un sentiment profond de ses droits légitimes. S'il accepte pleinement la folie de l'Evangile dont parle l'apôtre saint Paul, il s'applique à montrer combien cette folie est plus raisonnable au fond qu'une sagesse superficiellement humaine. Dans ses écrits littéraires ([2]) Vinet porte ses convictions; sous le critique habile et le juge très sympathique des ouvrages d'autrui apparaît le chrétien convaincu ; il ne sait pas croire d'un côté et penser d'un autre. Le besoin de pénétrer mutuellement l'une par l'autre la foi et la raison, et d'arriver ainsi à l'unité de la vie de l'âme, préside à tous ses travaux. Si l'on demandait dans quelle sphère il espérait découvrir ce moyen d'union, qui fut l'objet des désirs de plus d'une haute intelligence, il faudrait répondre que c'était dans l'ordre moral, dans les profondeurs de la conscience qu'il pensait le rencontrer. La conscience fut à ses yeux le terrain sur lequel la raison et la foi devaient s'unir. Il crut que toute conscience droite met la raison sur la voie de la lumière, et que loin que le christianisme ait à redouter les investigations de l'intelligence, toute vérité morale, quelle qu'en soit la nature, est sur le chemin de l'Evangile. Il crut aussi que la vérité chrétienne ne doit pas demeurer isolée et comme reléguée au fond des âmes, dans un sanctuaire fermé, mais que, principe d'une vie nouvelle, elle doit s'épanouir dans toutes les sphères où l'homme se développe, et vivifier, au lieu de les éteindre, les foyers auquels s'alimentent l'art et la pensée. C'est pour cela que ses écrits peuvent captiver également les croyants et les penseurs, ceux qui se réjouissent de leur foi et ceux qui cherchent encore. Il a quelque chose à dire à tous, parce que sa religion est profondément humaine, en même temps que sa pensée est profondément religieuse. Dans cette voie Vinet s'est particulièrement appliqué, à la suite de Pascal, l'un de ses auteurs de prédilection et son ancêtre spirituel ([3]) à saisir les harmonies du cœur de l'homme avec la doctrine chrétienne. Il a voulu rendre, non le christia-

([1]) Voir en particulier divers volumes de discours publiés à Paris sous les titres : *Discours sur quelques sujets religieux*; — *Etudes évangéliques ;* — *Méditations évangéliques*, etc.

([2]) Voir en particulier : *Etudes sur la littérature française au dix-neuvième siècle*. 3 vol. in-8°. — *Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle*, 2 vol. in-8°.

([3]) *Etudes sur Blaise Pascal*, par Vinet. 1 vol. in-8°.

nisme raisonnable en prenant pour point de départ les exigences d'un bon sens suspect, mais la raison chrétienne, en s'appuyant d'un côté sur la doctrine évangélique prise à sa source, de l'autre sur le cœur humain éclairé dans ses hauteurs et ses misères du flambeau d'une sérieuse analyse. Aussi ses écrits sont-ils pleins des vues d'une philosophie religieuse acceptable dans toutes les communions. Bien que l'assertion puisse sembler paradoxale, maint passage de ses écrits peut être rapproché, dans une communauté de vues et de sentiments, de quelques-unes des pages éloquentes dans lesquelles l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* cherche, lui aussi, à mettre en harmonie les pensées de l'homme avec les dispensations de la miséricorde divine. C'est par là que l'œuvre de Vinet se recommande à l'attention de tous les chrétiens qui, en dehors des controverses qui les séparent, s'unissent dans un désir commun, et appellent de leurs vœux, sur des bases autres qu'au moyen-âge, le renouvellement de l'alliance de la raison et de la foi, de la croyance chrétienne et de l'investigation philosophique.

Après avoir rapproché Vinet de Joseph de Maistre, je m'empresse d'ajouter que le professeur de Lausanne fut d'ailleurs un protestant des plus complets, et que le jour nouveau sous lequel il a montré les conséquences du principe de la réforme constitue un des côtés de son œuvre les plus en évidence. Il n'a guère innové dans le champ propre de la dogmatique : il a vécu et il est mort, pour tout ce qui est essentiel, dans la foi protestante orthodoxe; mais il est certaines impulsions générales données aux esprits qui ont plus d'empire que des doctrines proprement dites. L'influence de Vinet est de cette espèce.

Les premiers écrits de sa plume qui fixèrent l'attention sont relatifs à la liberté des cultes. Le réveil religieux avait eu pour conséquence, dans la Suisse française, la formation d'assemblées religieuses en dehors des cultes établis. Le gouvernement du canton de Vaud, par une loi de triste mémoire, malheureusement reproduite en dernier lieu dans le même pays, porta en 1824 une interdiction contre toute réunion de cette nature. La prison, l'amende et l'exil menaçaient ceux qui se rassemblaient pour un culte autre que celui que réglait et salariait l'Etat. Cette mesure révolta Vinet, et le cri de son âme indignée devint l'origine d'une série de publications dans lesquelles il défendit la liberté des consciences comme un des droits les plus saints de la nature hu-

maine, et la liberté des cultes comme une conséquence obligée de la liberté des consciences ([1]). Les mesures de persécution religieuse prises par le gouvernement vaudois, dans les intérêts de sa politique, et subies plutôt que provoquées par la masse de la population, sont heureusement dans la Suisse française une triste exception. Genève en particulier, depuis la restauration jusqu'à nos jours, n'a pas cessé d'offrir l'exemple de la liberté des cultes la plus largement pratiquée. C'est même un des plus beaux titres d'honneur des magistrats de cette république que de n'avoir jamais cédé aux influences qui auraient pu les porter à prendre une position hostile, soit à l'égard du catholicisme, soit à l'égard des sectes dissidentes. Ils ont contribué pour une large part à implanter si fortement dans les mœurs le respect de fait de toutes les manifestations religieuses, que ce respect a résisté aux secousses politiques des derniers temps et à la surexcitation des passions populaires dont s'accompagnent les révolutions.

La liberté des consciences parut bientôt à Vinet exiger des garanties plus grandes encore que celles qu'il avait primitivement demandées. Il réclama, non plus seulement la liberté des cultes dissidents en présence des églises officiellement établies, mais la séparation absolue de l'ordre temporel et de l'ordre spirituel, telle que cette séparation est réalisée dans les Etats-Unis d'Amérique. Cette grande mesure fut d'abord à ses yeux une haute convenance; la convenance devient ensuite un devoir, devoir auquel il obéit en se démettant des fonctions qu'il remplissait dans l'Eglise du canton de Vaud. Dès-lors ses vues sur les conditions de l'ordre religieux dans le sein de la société prirent les proportions d'une théorie complète ([2]).

L'Etat, réduit à sa moindre expression, devenait le simple gardien des intérêts temporels des individus, une association revêtue d'un caractère de nécessité et disposant de la force pour le maintien de la sécurité publique. L'église devait être au contraire une association parfaitement libre, ne se formant que par l'adhésion spontanée des consciences et se renfermant dans la sphère exclusive de la communauté des croyances et des sentiments.

([1]) Plusieurs de ces publications viennent d'être réunies en deux volumes : *La liberté des cultes*, par A. Vinet. 1 vol. in-8°. Paris, 1852. — *Liberté des cultes et questions ecclésiastiques*. 1 vol. in-8°. 1854.

([2]) Voir *Essai sur la manifestation des convictions religieuses* et *sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat*, par A. Vinet. 1 vol. in-8°. Paris, 1842.

Vinet était porté par sa nature à aborder toutes les questions au point de vue exclusif des intérêts spirituels, et à les traiter par le raisonnement, plutôt qu'à faire intervenir dans leur examen les considérations historiques. Les objections opposées à sa théorie au nom des nécessités sociales et des antécédents de la chrétienté devaient le frapper moins qu'un autre. Quoi qu'il en soit, la thèse à laquelle il avait voué sa plume excita hautement l'attention, et il ne pouvait en être autrement, surtout dans le protestantisme.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat serait socialement un fait de nature à exciter l'intérêt de tous les publicistes. Mais il aurait pour les différentes communions des conséquences diverses. Le catholicisme possède une organisation distincte, à titre d'Eglise, et se réserve d'une manière exclusive la tractation des questions proprement religieuses. Il ne traite jamais avec les gouvernements que par voie de concordats, et pour des matières administratives. La rupture des rapports avec l'Etat ne serait donc guère autre chose pour lui qu'une affaire de puissance matérielle et de budget. Cette rupture aurait pour les Eglises réformées une influence plus étendue. A dater de leur origine en effet, ces Eglises sont devenues *nationales* dans un sens beaucoup plus profond que le catholicisme ne saurait l'être. Elles ont admis l'intervention des corps politiques dans les questions de dogmes et de discipline ; leur constitution même est souvent un acte de la puissance civile. La cessation des rapports avec l'Etat modifierait donc les bases mêmes de leur existence, et, dans plus d'un cas, dénouerait le lien qui unit leurs membres en un même corps. La question soulevée par Vinet avec une particulière insistance était donc pour le protestantisme une question de la dernière gravité. Aussi devint-elle l'occasion d'une vive polémique. La thèse fut chaudement attaquée ; les défenseurs ne lui manquèrent pas. Un journal publié à Paris, mais rédigé en bonne partie dans la Suisse française, *le Semeur,* et un journal publié à Genève, *la Réformation au XIX*e *siècle,* se déclarèrent hautement pour la cause de la séparation. En même temps des faits considérables réalisèrent pratiquement cette théorie. A la suite de démêlés avec le pouvoir temporel, une fraction importante de l'Eglise d'Ecosse s'organisa en communauté indépendante. Après la révolution de 1845, à la suite de prétentions excessives de l'autorité civile, une église libre s'établit dans le canton de Vaud sur une échelle beaucoup plus

vaste et sur d'autres bases que les congrégations dissidentes formées à l'époque du réveil religieux. Vinet se rattacha, peu avant sa mort, à cette communauté naissante. Il vit ainsi, soit au loin, soit dans sa propre patrie, la réalisation d'une des idées qui lui étaient les plus chères.

La séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat est un fait qui, en soi, ne préjuge rien sur la nature de l'Eglise; les membres de toutes les confessions chrétiennes pourraient également réclamer cette mesure. Il faut pénétrer un peu plus avant dans la pensée de Vinet pour bien entendre l'importance extrême qu'il attachait à cette question :

La religion se présente, en dehors des individus, comme un ensemble de doctrines, de formes de culte et de préceptes de mœurs dont la société religieuse conserve et transmet le dépôt. La religion est dans l'individu un état de l'âme, qui naît de certaines croyances et se manifeste par une direction déterminée de sa volonté. Supprimez l'élément extérieur : ce qui est annoncé à l'homme du dehors et au nom de Dieu, vous laissez chacun livré à ses propres ressources, vous sortez du domaine des croyances révélées, ou, pour employer des termes dont on pourrait contester la valeur, vous passez de la religion à la philosophie. Ceci s'entend de soi-même. D'un autre côté l'enseignement extérieur ne vaut que pour autant que l'âme se l'est assimilée, a été modifiée par son moyen. Une présence toute matérielle au culte, une adhésion purement verbale à certaines formules n'a aucune valeur religieuse, c'est ce dont chacun tombera d'accord, catholique ou protestant, avec un peu de réflexion. C'est sur ce second élément de la question que Vinet a insisté avec une particulière énergie. Il n'y a rien encore en cela qui le sépare des écrivains catholiques, qui, avec l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* et Fénelon, par exemple, ont porté toute leur attention sur le travail intérieur que la foi doit accomplir dans les âmes. Mais voici où naît la différence :

L'Eglise catholique, possédant une règle vivante de la foi, une autorité toujours prête à intervenir dans les contestations, demande seulement au croyant d'admettre des décisions auxquelles il n'a participé en aucune manière; l'œuvre de l'individu est nulle quant à la règle de la foi, que les conciles ou le pape ont seuls le privilége de formuler. Il ne peut en être de même, au moins logiquement, dans le sein du protestantisme. Depuis que l'autorité

des confessions de foi et des assemblées ecclésiastiques a été ébranlée par une inévitable conséquence de la réformation du XVIe siècle, le croyant s'est trouvé en présence des saintes Ecritures. Appelé à y puiser lui-même les éléments de sa foi en les interprétant, le travail de son esprit, les besoins de sa conscience, les aspirations de son cœur ont nécessairement pris part à cette interprétation. Il est intervenu, en un mot, non-seulement pour se nourrir spirituellement d'une doctrine donnée, mais pour extraire cette doctrine même des écrits bibliques. Telle est la position faite par le libre examen. Ce qui caractérise l'œuvre de Vinet, ce n'est pas seulement d'avoir développé avec une extrême conséquence ce principe de liberté du protestantisme, en opposition au principe catholique de l'autorité; c'est plus encore la manière dont il a saisi le principe lui-même.

Le libre examen, lorsqu'on commença à le professer explicitement, fut surtout une sorte de bouclier opposé par des protestants, soit aux attaques de l'église de Rome, soit aux accusations d'hétérodoxie de leurs corréligionnaires : c'était un principe négatif, la proclamation d'un droit. De ce droit, Vinet fait un devoir, de ce principe négatif une règle éminemment positive. Le travail individuel dans l'élaboration de la croyance est pour lui un élément religieux, dans toute la force du terme, parce que c'est l'activité de la conscience morale qu'il réclame plus encore que celle de la pensée proprement dite. Il redoute, comme autant d'obstacles dans le développement spirituel, tout ce qui peut empêcher l'individu de se mettre à l'œuvre ou ralentir son action. C'est pour cela qu'il proscrit les églises officielles.

Dès que l'on n'admet plus, au sens catholique, l'assistance divine dans l'élaboration des formules de la foi, les églises officielles trompent les consciences en maintenant et en imposant des symboles sans valeur. Ces symboles ne sont pas l'expression des convictions spontanées de chaque individu. Ils s'opposent, par le seul fait de leur existence, à la formation des convictions de cette nature; ils dispensent l'homme d'un devoir que Dieu lui impose, et le jettent dans de funestes illusions en l'empêchant de se mettre au clair avec lui-même, de se demander sérieusement, non quelle est la foi de son église, mais quelle est la sienne. Il faut rompre avec ces éléments traditionnels qui ne répondent pas à l'état vrai des âmes; il faut renverser ces vieux édifices sous lesquels on s'abrite trop commodément et par droit de naissance. Chacun doit

être appelé à se rendre compte sérieusement de sa foi, et à la suite de ce travail de chacun, il pourra se former, par voie d'association des églises qui seront fondées sur un terrain parfaitement vrai, parce qu'elles n'auront d'autre raison d'être que le consentement réfléchi de chacun de leurs membres. C'est de la sorte que Vinet a rattaché sa thèse de la séparation de l'Eglise et de l'Etat à un principe supérieur. On peut discuter la valeur et l'application de ce principe, on ne peut méconnaître qu'il a une valeur toute autre que la vue ecclésiastique à laquelle il sert de fondement. En affirmant le libre examen dans ce sens nouveau, en insistant plus qu'on ne l'avait fait sur la base que les croyances religieuses doivent trouver dans l'expérience intérieure et spirituelle, en proscrivant impitoyablement les restes du catholicisme, si nombreux dans les établissements officiels de la Réforme, Vinet a fait faire un pas considérable au protestantisme dans la voie du développement logique de ses conséquences. Ses vues, soit qu'on les accepte, soit qu'on les repousse, ont pris une place telle qu'il est désormais impossible de ne pas les prendre en sérieuse considération.

L'influence religieuse de Vinet est loin d'épuiser les titres de cet homme distingué. Cette esquisse, qui n'a nullement la prétention d'être complète, serait par trop insuffisante si je ne disais qu'il se recommande encore à l'attention comme un écrivain qui revêt d'un style ingénieux et correct des pensées fines et solides, délicates en même temps que profondes. A la vérité sa diction devient parfois trop subtile, il lui arrive de se livrer à des analyses qui laissent désirer une lucidité plus entière; et les hommes de lettres qui se formeraient à son école feraient sagement d'unir à l'étude de ses écrits l'étude de la prose plus nerveuse et plus transparente de Pascal et de Bossuet. Vinet n'en est pas moins un prosateur qui a sa place marquée près de celle des maîtres. La France le reconnaît comme un critique digne d'une haute estime. Dans la tâche délicate de l'appréciation des littérateurs contemporains, il a fait preuve d'une indulgence grande, parfois outrée, d'une parfaite intelligence de tous les développements humains, d'une vraie sympathie pour les auteurs. Mais des convictions précises n'ont pas laissé dévier ses principes au gré de ses admirations; il n'a pas eu le malheur de descendre au rang de ces critiques qui ont fait à leur profession le triste sacrifice de leur individualité morale, pour lesquels tout comprendre est devenu

synonyme de tout accepter, sorte de miroirs animés qui réfléchissent avec une indifférence égale les aspects les plus purs et les faces les plus souillées de la nature humaine. On peut voir dans quelques-uns de ses jugements sur Béranger et sur Chateaubriand, par exemple, comment le moraliste chrétien sait mêler à propos les justes et sévères réclamations de la conscience aux éloges que méritent des talents hors de ligne.

LE PÈRE GIRARD.

Voué par goût aux études philosophiques, en même temps qu'aux fonctions du sacerdoce, le Père Girard fut appelé à prendre, en 1804, la direction de l'école publique de sa ville natale. Il n'avait alors d'autre but que celui de se rendre utile; d'autres vues sur l'éducation que celles qui appartiennent nécessairement à un homme religieux et habitué à l'observation de la nature humaine. C'est peu à peu, par un laborieux travail de chaque jour, c'est en soumettant constamment à l'épreuve de la pratique, au milieu des enfants, les pensées qui venaient hanter son esprit dans le silence de la cellule, qu'il est parvenu à l'ensemble de vues exposées dans son ouvrage sur l'*Enseignement de la langue maternelle,* ouvrage honoré par l'académie française du suffrage le plus éclatant. Jamais projet d'innovation ne fut, avant d'être proposé au public, plus sérieusement mûri, et mieux justifié par une expérience préalable.

En cherchant le bien dans la voie la plus humble et la plus paisible en apparence, le Père Girard rencontra la renommée qu'il n'ambitionnait pas, et à la suite de la renommée, des péripéties presque dramatiques, auxquelles un instituteur primaire ne pouvait s'attendre. D'une pauvre école, qui renfermait au début quarante enfants de la classe ouvrière, il fit en quelques années un établissement où plus de quatre cents élèves de toutes conditions recevaient en commun le premier enseignement. L'école primaire était devenue pour le citoyen de Fribourg un noble sujet d'orgueil et l'objet des plus douces espérances. Il ne s'agissait plus seulement d'une institution bien dirigée, mais d'un foyer de vie intellectuelle et morale, d'un germe dont l'épanouissement devait vivifier dans le pays la civilisation toute

entière. Les étrangers ne tardèrent pas à fixer leur attention sur un succès si grand, et sur l'homme exceptionnel qui en était l'âme. On était alors aux beaux jours de la restauration. Je laisserai le Père Girard exprimer lui-même quel était à cette époque le zèle général pour la cause de l'éducation et le rôle de la Suisse dans ce grand mouvement. Il s'adresse en 1818 aux magistrats fribourgeois dans une solennité scolaire.

« La cause de l'éducation, Messieurs, triomphe partout. Instruite par de longues et terribles leçons, l'Europe chrétienne a enfin compris que l'homme n'est bon que pour autant que l'enfant a été scrupuleusement soigné; elle a enfin compris que son salut est dans les saintes vérités de l'Evangile bien senties et bien pratiquées. Elle a compris que pour sentir et pratiquer ce qu'il y a de plus beau, de plus grand, de plus sublime, il faut de l'ouverture dans l'esprit, de l'espace dans le cœur de l'homme, sous peine de n'y réussir jamais. Voilà ce que les princes et les peuples croient en masse. Aussi les voyez-vous se mouvoir sur le globe avec un saint empressement. Le Russe, le Polonais et le Grec se portent vers l'occident pour demander ce que l'on fait pour l'instruction de la jeunesse là où le soleil darde ses derniers rayons. L'Anglais sort de son île, avide de recueillir sur la terre ferme quelques nouvelles ressources pour sa chère jeunesse. Le Français passe les mers animé du même désir; il compare les écoles britanniques avec les écoles nationales pour composer un système amélioré; de retour sur le continent, il contemple avec satisfaction les modestes et touchantes institutions de la Hollande, les plus anciennes de toutes, et remonte le Rhin pour visiter la pensive Germanie. Nos Alpes sont comme le rendez-vous des voyageurs. Ici se fait l'échange des graves et bienveillantes pensées, à la vue de nos rocs pelés, de nos glaces, de nos riantes verdures, de nos belles eaux. Célèbre par deux grands noms, notre Helvétie est regardée comme une terre classique de l'éducation. Cette gloire n'est pas la moins belle; elle est bien sûrement la plus solide.»

Ce que le Père Girard ne disait pas, c'est que l'école de Fribourg avait sa large part dans les motifs qui attiraient en Suisse les étrangers dévoués à la cause de l'éducation. Aux deux grands noms dont il parle, celui de Pestalozzi, alors fixé à Yverdon, et celui de Fellemberg, s'unissait désormais le sien, qui n'était en-

touré ni d'une moindre estime, ni d'une moindre admiration. Ainsi que l'a dit M. Villemain ([1]) : « La philosophie, la piété, la mode même venaient le visiter de tous les points de l'Europe.»

Le succès, et même le plus légitime, n'appelle que trop souvent le revers; il n'est guère de gloire que quelque disgrâce ne suive comme son ombre. La renommée de l'école de Fribourg, la réputation et l'influence de son chef éveillèrent les défiances de quelques hommes qui représentaient des tendances d'une autre nature que celles du religieux cordelier. Des soupçons d'abord vagues, puis de plus en plus caractérisés furent mis en circulation dans le public. On accusa le directeur de l'école de développer les intelligences dans un sens alarmant pour la foi catholique et pour la stabilité de l'ordre social. La lutte fut longue. L'école comptait au nombre de ses défenseurs la bourgeoisie presque entière et la plupart des familles de la noblesse. Le parti hostile cherchait surtout son point d'appui dans les campagnes. Ce parti triompha. En 1818 les Jésuites furent appelés à Fribourg pour opposer une autre influence à celle qu'on redoutait. En 1823 un décret législatif, concernant les méthodes d'enseignement, eut pour conséquence la fermeture de l'école et le départ de son chef. Cet événement produisit en Suisse une très grande sensation. Chacun comprit qu'une école primaire avait été l'occasion d'une des phases de la grande lutte de cette époque : l'esprit libéral et cet autre esprit dont l'ordre des jésuites est le plus ferme soutien s'étaient trouvés en présence; le second avait remporté la victoire.

L'institution fut brisée sans retour. Mais, arrachée à son lieu d'origine, la semence trouva ailleurs un terrain propice. Les vues du Père Girard étaient connues en maint pays de l'Europe par les rapports des voyageurs qui avaient visité Fribourg. Diverses publications contribuèrent à les populariser encore davantage. Un écrivain qui s'est fait connaître avantageusement dans le domaine de la philosophie morale du christianisme ([2]), M. le professeur Diodati, de Genève, inséra dans la *Bibliothèque uni-*

([1]) Rapport fait à la séance publique de l'académie française, le 29 août 1844.

([2]) *Essai sur le christianisme envisagé dans ses rapports avec la perfectibilité de l'être moral*, par Edouard Diodati.

verselle des articles très remarqués [1]. M. Naville [2], dans un ouvrage sur l'éducation publique [3], auquel la France a fait un accueil favorable, exposa, avec tout l'entraînement d'une conviction profonde, ce qu'on était en droit d'attendre d'une application générale des méthodes du Père Girard.

Peu d'hommes ont possédé au même degré que M. Naville l'amour désintéressé de ce qui est bon. Le bien de l'humanité n'était pas pour lui une froide conception, ou le simple rêve d'une âme bienveillante ; c'était l'objet d'un enthousiasme véritable, une noble et sainte passion dans toute la force du terme. L'éducation de la jeunesse fut toujours à ses yeux le plus sûr moyen de travailler à cette grande tâche; et cette éducation, il la comprenait comme le cordelier de Fribourg. Aussi continua-t-il jusqu'à la fin à coopérer de toutes ses forces à la réalisation des vues de l'ami qu'il devait précéder dans la tombe. Les derniers mois de sa vie se partagèrent entre un nouveau travail sur les méthodes de l'école de Fribourg [4] et la rude tâche que lui avait imposée un autre dévouement aux intérêts intellectuels de l'humanité : la mise au net des manuscrits encore inédits de Maine de Biran. Une des plus grandes joies de M. Naville fut de voir l'Italie recevoir et propager l'impulsion qui partait de Suisse. Un homme que la Toscane reconnaît comme un des chefs les plus suivis dans l'ordre du développement intellectuel et moral, l'abbé Lambruschini, a consacré les efforts les plus persévérants à la réforme de l'éducation dans sa patrie. Par la publication d'un recueil mensuel, *La Guida dell' Educatore*, et par son influence personnelle, il est devenu le centre d'un vaste mouvement éducatif. Ceux qui ont visité la Toscane il y a quelques années, en connaissent toute l'importance. Ils savent aussi à quel point les regards des amis de cette cause étaient dirigés vers la Suisse. C'est à Fribourg qu'arrivaient de Pise et de Florence les demandes de bons avis et d'utiles directions.

[1] *De l'enseignement primaire. Le P. Girard*, dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, juillet et août 1830.

[2] Naville (François-Marc-Louis), né à Genère en 1784, mort à Vernier près Genève, en 1846. Voir sa notice biographique par M. le professeur Diodati dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, août et septembre 1846.

[3] *De l'éducation publique*, par F.-M.-L. Naville. 1 vol. in-8°.

[4] *De la culture de l'esprit et du cœur par l'étude de la grammaire*, dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, juin, juillet et août 1845.

Cependant le Père Girard lui-même, retiré à Lucerne dans un couvent de son ordre, puis de retour dans sa ville natale, lorsque les passions furent calmées, consacra les laborieuses années de sa vieillesse à résumer et à perfectionner les résultats de sa longue expérience, dans le livre qui demeure le principal témoin de son passage sur la terre, le *Cours de langue maternelle.* Se rendre compte des principes fondamentaux de cet ouvrage, c'est apprendre à connaître l'esprit de cette méthode, dont l'enthousiasme des uns et la violente réprobation des autres ont fait un des événements les plus considérables de l'histoire intellectuelle de la Suisse française pendant ces dernières années.

La tentative du Père Girard consiste à substituer l'étude réelle et vivante de la langue à l'étude pure et simple de la grammaire, qui seule figure ordinairement dans le premier degré de l'instruction. Au lieu de se proposer pour dernier but, comme on le fait trop souvent, d'amener l'élève à écrire un thême sans faute, il veut le rendre capable de se servir facilement et correctement de l'instrument de la parole. Pour cela il ne faut pas se borner à des règles abstraites, et à un petit nombre d'exemples dans lesquels on cherche seulement l'application de la règle; il faut faire passer sous les yeux de l'élève des exemples nombreux, et l'initier progressivement au mécanisme intellectuel des phrases et des périodes. En même temps, par des exercices d'invention multipliés, il faut le rompre à l'habitude d'exprimer sa pensée avec facilité et correction. En un mot, c'est la langue entière, la langue comprise et possédée que l'instituteur doit avoir toujours devant les yeux comme le terme de ses efforts. Ce principe est le germe d'une réforme fondamentale dans l'enseignement des écoles, réforme contre laquelle l'habitude et la routine soutiendront une lutte inégale.

A cette vue relative à l'objet spécial de l'étude s'en rattache immédiatement une autre beaucoup plus générale. L'analyse du langage devient dans le système du Père Girard une gymnastique des plus puissantes pour l'esprit. D'un autre côté, la langue étant la fidèle reproduction de tout ce que la pensée peut concevoir, de tout ce que le cœur peut sentir, de tout ce que peut prononcer la conscience, il suffit de rendre les élèves attentifs au sens aussi bien qu'à la forme des exemples et des textes qu'ils étudient, pour leur fournir un grand nombre d'instructions utiles et mettre en exercice toutes leurs facultés. En même temps que les

combinaisons de la syntaxe donneront l'éveil à l'intelligence, la mémoire trouvera à se meubler, la conscience à se former, dans un enseignement qui sera tout à la fois une logique, une morale et une encyclopédie enfantine. C'est ainsi que le Père Girard substitue à l'étude des mathématiques, dont Pestalozzi faisait à la fin de sa vie son instrument principal, un moyen de développement bien plus compréhensif et plus véritablement humain. Le cours de langue maternelle doit transporter dans la plus humble des écoles élémentaires quelque chose de cette culture que l'instruction d'un ordre supérieur demande à l'étude des lettres classiques. En présence d'une telle conception, chacun aurait bien le droit de dire que :

> Pour être approuvés
> De semblables projets veulent être achevés.

Mais ce n'est pas d'un projet qu'il s'agit; c'est d'une œuvre accomplie et sanctionnnée déjà en divers lieux par une longue expérience.

On peut entrevoir maintenant la nature des inquiétudes excitées par le développement de l'école de Fribourg, et le motif des attaques passionnées dont elle fut l'objet, et auxquelles elle succomba. Une école n'était pas seulement aux yeux du Père Girard le lieu où les enfants reçoivent les rudiments des connaissances les plus indispensables à la vie, où l'on apprend à lire et à compter comme on apprend plus tard un métier nécessaire. Il voyait plus loin et plus haut : chaque élève est une intelligence à former, une conscience à éveiller, une âme enfin à épanouir dans tous les sens. C'est l'éveil donné aux jeunes esprits; c'est la puissante impulsion imprimée aux intelligences qui suscita dans la ville suisse, comme partout, les objections des ennemis de l'instruction populaire. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'enseignement et de méthode, mais d'une vue sur les conditions générales du développement des sociétés humaines.

Une prévention aveugle peut seule méconnaître ce qu'il y a de fondé dans les inquiétudes de ceux qui s'alarment des conséquences du progrès et de la diffusion des lumières. L'expérience n'a que trop établi les funestes résultats d'une instruction sans contrepoids, qui va surexciter au fond des âmes, avec l'orgueilleux mécontentement de son sort, bien d'autres sentiments contraires au bonheur des individus, en même temps qu'hostiles à l'ordre

social. Le Père Girard le savait : « Nous devons, disait-il, chercher le vrai pour opérer le bien, et nous instruire pour devenir bons. Sans une telle direction les lumières deviendront nuisibles ; parce qu'elles iront se mettre au service des passions.» Cette direction vers le bien moral, c'est au christianisme que le cordelier fribourgeois la demande. A ses yeux tout enseignement doit être religieux, toute école doit être une école de christianisme. On entendrait fort mal ce principe, si l'on y voyait seulement la banale répétition de l'aphorisme, que la religion doit jouer un rôle important dans l'éducation. Ce que demande le Père Girard, ce n'est pas que, à côté des études profanes on enseigne la religion, beaucoup de religion. Il n'y a pas pour lui d'études profanes, parce que tout ce qui se fait pour le jeune âge doit obéir à une même pensée, converger vers un même but. Tout dans l'école : méthodes d'enseignement, organisation, discipline, indépendamment du résultat immédiat des connaissances à transmettre, doit avoir pour effet de préparer les élèves à la dignité de chrétiens que le Père céleste leur a destinée. Les maux dont on se plaint à juste titre proviennent de ce qu'on a trop méconnu cette vérité fondamentale. La diffusion de l'instruction nuit au lieu de servir, et menace la société au lieu d'en consolider les bases, parce qu'on meuble les esprits sans gouverner les âmes, parce qu'on prépare des matériaux aux passions dont on n'a pas pris soin de comprimer le développement, parce que, en l'absence de la culture religieuse, le feu qui consume prend la place de la lumière qui éclaire.

Je ne saurais ici entrer plus avant dans le développement de ces vues; mais il est impossible de passer outre sans signaler un fait qui en dit plus que beaucoup de paroles. Lorsque l'existence de l'école de Fribourg fut menacée, les habitants de la ville adressèrent au conseil municipal une requête dans laquelle se trouvent ces lignes : « Les détracteurs de cette belle école devraient au moins apprendre à la connaître par ses résultats. On ne voit plus aujourd'hui, comme autrefois, cette multitude d'enfants vagabonds, ou jouant toute la journée, et les autres tendant une main suppliante à chaque passant, ces cohues bruyantes et tumultueuses, ces rixes et ces débats, ces indécences de tout genre, ces vols, ces larcins, qui forçaient l'autorité publique même à sévir contre les enfants. Il n'y a à Fribourg qu'une voix à cet égard : un changement salutaire s'est opéré; des enfants

studieux, dociles, doux, réservés, ont remplacé les petits mutins et fainéants de jadis. On ne peut en douter, cette heureuse métamorphose est due entièrement à la nouvelle école, parce que l'enseignement religieux et moral y est le premier enseignement, parce que le cœur y est exercé plus que la mémoire, parce que, avec le progrès de l'âge et de l'instruction, toutes les leçons rendent Dieu visible à l'élève.»

Deux cent quarante et un pères de famille signèrent la pièce dont ces paroles sont extraites. Peu d'institutions ont mérité un pareil témoignage; et le fait est digne, ce me semble, d'être pris en sérieuse considération.

Il est facile de reproduire les pensées qui ont dirigé le Père Girard dans ses travaux. Ce qui l'est moins, c'est de rendre l'impression que produisait cette personnalité éminente sur ceux qui avaient le privilége de l'approcher. Lorsqu'on connaissait la nature et les antécédents de cet homme, lorsqu'on savait, qu'enrichi des dons les plus divers, il réunissait la science du philosophe, le goût et la pratique des arts, les connaissances du naturaliste, les études du théologien, et que temps, forces, facultés, il consacrait tout à sa tâche, sans un regret, sans un regard en arrière, il était impossible de ne pas aborder avec une respectueuse estime la cellule de celui qui n'avait voulu être que l'ami des pauvres et le maître des petits. Introduit en sa présence, dès le moment où l'éclair de la pensée avait illuminé ses traits, il était difficile de dire ce qui frappait le plus en lui, ou la vive intelligence, ou la parfaite bonté. Ces deux qualités, trop souvent opposées, s'unissaient avec une pleine harmonie sur cette noble figure, où dominait l'expression d'une foi profonde et sereine dans le gouvernement de Dieu sur les choses d'ici-bas. On peut oublier bien des hommes d'esprit, mais lorsqu'on a rencontré sur cette terre un homme portant en caractères si distincts la marque de la supériorité morale, et comme le sceau visible de nos immortelles destinées, on en conserve dans son cœur une longue et douce mémoire.

Le Père Girard et Vinet, le religieux fribourgeois et le professeur de Lausanne, sont, sans contredit, dans l'ordre des études morales et de l'influence générale et humaine, les deux hommes les plus éminents que la Suisse française ait produit dans ces dernières années.

Un des caractères distinctifs des deux existences dont je viens d'esquisser quelques traits, c'est la parfaite unité des principes, des travaux et de la vie. Ici point de ces disparates pénibles entre la parole et la conduite, point de ces contrastes amers entre les œuvres et l'auteur. Le Père Girard et Vinet dans des positions diverses, ont voué leur plume et leur parole à une même cause : le développement chrétien de la pensée. Les diversités profondes qui les séparent proviennent moins de la différence des églises auxquelles ils appartenaient, que d'une divergence de vues sur la condition de l'humanité. Vinet est plus préoccupé du mal qu'enferme notre nature, et des déchirures du cœur que le christianisme est venu guérir. Le Père Girard s'attache de préférence à considérer les restes de notre grandeur primitive, l'étincelle divine qui subsiste et qu'il faut exciter. Pour le premier l'Evangile est surtout caractérisé par le retour de l'enfant prodigue au père qui pardonne. Pour le second, le sentiment filial, développé d'abord dans les saintes relations du foyer domestique, et s'élevant au Père commun, pour redescendre ensuite sur toute la famille humaine, constitue le fait essentiel de la religion. Vinet, nous l'avons vu, est de la famille de Pascal. Le Père Girard représente plutôt Fénelon, tel au moins que Fénelon vit dans la tradition commune. Mais sous ces diversités, dont je ne veux point atténuer l'importance, tous deux ont eu foi à nos destinées immortelles; tous deux ont demandé à un christianisme positif le secret de ces destinées et un légitime motif d'espérance, tous deux ont considéré la religion non comme un domaine spécial, comme une chose à part dans la vie, mais comme le principe vivifiant qui doit transformer et diriger l'existence toute entière; tous deux enfin ont vécu comme ils avaient parlé, en conformité de leur foi. Il est donc permis de rapprocher ces deux mémoires. Le souvenir de tels hommes est, pour le pays qui s'honore de les avoir produit, un regret, mais aussi une consolation et une espérance. Aucune semence n'est plus féconde que l'exemple, et c'est un utile et noble exemple que celui de deux penseurs d'élite qui permettent le sentiment si doux et trop rare d'estimer ce qu'on admire.

Ernest Naville.

VOLTAIRE ET LES TRONCHIN[1]

LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE, ÉCRITES DE 1754 A 1773.

DOCUMENTS NOUVEAUX SUR LA GUERRE DE SEPT ANS.

La margrave de Bayreuth ne perdit pas de temps pour user de la voie nouvelle qui s'ouvrait à elle si heureusement. Son affection désintéressée pour son frère lui dicta une lettre au cardinal de Tencin qui est exactement la copie, ou plutôt la paraphrase de l'espèce de note diplomatique transmise précédemment à Lyon par Voltaire. Le cardinal lui répondit dès qu'il eut sondé le terrain et reconnu les dispositions de son gouvernement. La tâche dont il s'était chargé était délicate, parce que c'était précisément alors le point culminant de cette entente si cordiale entre les cabinets de Vienne et de Versailles qui déroutait tous les calculs des politiques, tant cette entente était contraire à tous les précédents des deux derniers siècles. Il n'avait pas fallu moins que les avances de la fière Marie-Thérèse à madame de Pompadour pour amener ce phénomène de l'alliance intime de la France et de l'Autriche. L'abbé de Bernis (il n'était pas encore cardinal) essayait bien de préconiser de temps en temps l'ancien système qui, depuis Henri IV et Richelieu, avait rendu la France arbitre des destinées de l'Allemagne et rivale de l'Autriche. Mais ce ministre n'avait ni la considération personnelle ni l'indépendance nécessaires pour faire prévaloir son avis dans le conseil. C'est ce que Duclos explique fort bien :

(1) Voir le précédent article, n° de juin, p. 401.

« Quoique le comte de Bernis, dit-il dans ses mémoires sur la guerre de 1756, eût reçu un ordre de traiter de la paix entre les cours de Vienne et de Berlin, ou du moins de dégager la France de cette guerre, il sentait bien que cet ordre n'était qu'une permission arrachée avec peine au conseil. Le roi, et surtout le dauphin, voulaient bien la paix ; mais le roi n'y était pas fort porté, et madame de Pompadour en était fort éloignée. Elle désirait toujours, contre le vœu public, de faire commander son cher Soubise. Loin de se rendre aux raisons du comte de Bernis, elle ne les écouta pas tranquillement, et sur ce que le comte de Bernis ajouta que s'il ne pouvait déterminer le roi à la paix, il était résolu de se retirer, pour se disculper de vouloir continuer la guerre, elle lui répondit que ce serait manquer de reconnaissance, et qu'après toutes les grâces dont il avait été comblé, il ne paraîtrait pas faire un grand sacrifice à son honneur. » Bernis n'en continua pas moins à lutter pour le parti de la paix, mais il succomba et entra en pleine disgrâce bien avant la fin de cette déplorable guerre. Le cardinal de Tencin, qui partageait la manière de voir de l'abbé de Bernis, qui lui devait en grande partie sa fortune, n'était pas très persuadé de la réussite de la négociation entamée par Voltaire. Il répond à la margrave de Bayreuth :

Lyon, 2 novembre 1757.

« Je remercie un peu tard votre Altesse royale de tout ce qu'elle a daigné me faire l'honneur de m'écrire. J'espère qu'elle m'aura fait la grâce de n'en être pas moins convaincue de la vive impression que ses nouvelles bontés ont fait sur mon cœur. Elle aura aisément compris que pour arriver au but que sa belle âme s'est proposé, j'avais indispensablement une confidence à faire. Je me suis acquitté de ce devoir avec d'autant plus d'empressement que j'ai une connaissance plus particulière de la noblesse et de la générosité du maître de qui j'avais à sonder pour ainsi dire les sentiments. Ils sont tels que votre Altesse royale a pu se les imaginer, tels qu'ils doivent être pour mériter l'estime même de ses ennemis. Toute l'Europe connaît les preuves qu'il a données de ses dispositions pacifiques. Il a fait ce qu'il a pu, même aux dépens de sa gloire, pour éviter les malheurs que la guerre la plus juste qui fût jamais dût entraîner avec elle. Il fera encore tout ce qu'il pourra pour les faire cesser, et en cela il se peut dire le digne émule des sentiments dont votre Altesse royale assure que le roi votre auguste frère est rempli. Le roi mon maître écoutera donc les propo-

sitions qui pourront lui être sincèrement faites, bien persuadé qu'on ne lui en fera point qui blessent sa fidélité à ses engagements : « Il ne traitera point sans ses alliés et il ne les abandonnera jamais. » La bonne foi et la grandeur d'âme feront toujours la règle de sa conduite. Qu'il serait glorieux au roi de Prusse, parvenu comme il est au plus haut degré de sa réputation militaire, d'y ajouter celle de concourir dans de pareilles circonstances au bonheur du monde ! Son génie supérieur lui fournira bien des ressources, pour peu qu'il écoute les cris de l'humanité et de la justice. Il a été trompé par nos ennemis jurés, qui n'ont rien oublié en fait de mensonges et d'impostures pour rompre une harmonie dont l'interruption fait gémir votre Altesse royale et toutes les personnes véritablement attachées à la gloire des deux monarques. Vous pouvez beaucoup, Madame, sur l'esprit de votre auguste frère. Quel bonheur pour l'Europe et pour l'univers si le ciel s'était servi de votre Altesse royale pour faire les premières ouvertures d'une paix si désirable de part et d'autre, à tant d'égards. »

On ne trouve guère dans cette lettre que des compliments et des banalités. Ce sont, au fond, de purs lieux communs dits avec infiniment de politesse et de grâce. En politique le cardinal est aussi vague qu'en religion. Il s'en remet à la générosité de son maître, à sa grandeur d'âme, comme il s'en remet au ciel pour rendre la paix à l'univers. La seule phrase un peu significative et explicite est celle où le cardinal de Tencin donne à entendre que la France, liée par un traité avec ses alliés, ne fera pas de paix séparée. C'est l'histoire de toutes les coalitions. On commence toujours par de telles protestations, puis en fin de compte et quand on est bien las et bien réduit, il y a toujours un membre qui prend l'initiative de la défection. Il en avait été de même dans les coalitions ourdies par Charles-Quint contre François Ier, et dans celles qui furent organisées contre Louis XIV. Dans la guerre de la succession d'Espagne, quels serments solennels n'avaient pas fait les coalisés pour se garantir une parfaite union jusqu'à ce que la France fût écrasée ; et cependant on vit l'Angleterre se séparer de l'empire et de la Hollande pour traiter isolément avec la France. Il n'en fut pas autrement dans les guerres du dix-huitième siècle qui précédèrent celle de sept ans, et dans celle-ci même. La Russie, en abandonnant l'alliance de la France et de l'Autriche, et en passant du côté de la Prusse à l'avénement de Pierre III, décida la crise, et la France aussi traita séparément, non plus avec la Prusse, mais avec l'Angleterre après la chute de Pitt en 1761. Puis bientôt dans la guerre

d'Amérique, ne vit-on pas les Etats-Unis traiter séparément avec l'Angleterre par l'intermédiaire de Franklin, au grand scandale de la France? Un peu plus tard, la Prusse ne se retira-t-elle pas de la coalition armée contre la révolution pour conclure isolément la paix de Bâle?

Il ne faudrait donc pas prendre trop à la lettre ces protestations de fidélité à la foi jurée et à la parole donnée à des alliés, que la cour de France mettait en avant pour écarter en quelque sorte les propositions de la Prusse. Certes si elles avaient été fondées sur les principes de morale et d'honneur invoqués à leur appui, rien ne serait plus respectable. Mais quand on va au fond des choses, et qu'on reconnait que tout cela n'était qu'un prétexte pour couvrir et déguiser la politique la plus corrompue et la plus immorale, on est obligé de rendre justice au bon sens et à la justesse des vues de Voltaire. Il remercie vivement Tronchin de l'avoir compris :

Lausanne, 27 octobre 1757.

« Je suis très flatté, mon cher monsieur, que mes rêves n'aient pas déplu à un homme qui a autant de solidité dans l'esprit que la personne respectable à qui vous les avez communiqués. Ce qui me fait croire encore que des songes peuvent devenir des vérités, c'est que j'ai lieu de penser qu'on travaille déjà à ce que j'ai proposé. Il est question, à ce que je présume, d'une négociation entre le roi de Prusse et le maréchal de Richelieu, et elle pourrait bien finir par quelque chose de semblable à celle de M. le duc de Cumberland. C'est de quoi vous pouvez parler à son Eminence, qui peut-être en est déjà instruite. »

La négociation dont il s'agit ici est celle dont nous avons parlé et qui était due aussi à l'initiative de Voltaire. Elles n'étaient l'une et l'autre que deux parties d'une même conception. Il voulait agir à la fois à la cour et à l'armée. Le roi de Prusse le pressait toujours d'agir promptement. Il désespérait plus que jamais. C'était alors qu'il disait : « Après tout, si je suis dépouillé de tout, je me » flatte du moins qu'il n'y a point de souverain qui ne veuille me » prendre pour son général d'armée. » Ce découragement de Frédéric est bien peint dans cette lettre de Voltaire à Tronchin :

5 novembre 1757.

« Les gens dont je vous parlais dans mes dernières lettres me paraissent toujours dans le plus grand désespoir, et se vantent de résolutions extrêmes. Mais pour se consoler, vous voyez qu'ils prennent tout l'argent qu'ils peuvent. Les héros ressemblent toujours par un

coin aux voleurs de nuit; ils vont droit au coffre-fort, après quoi ils étalent de grands sentiments. Je n'ai pas encore tiré bien au clair l'affaire de Berlin. Je ne sais si le général Hadisch aura tiré de cette ville autant d'argent que les Prussiens en ont tiré de Leipzic ([1]). Je crois cette dernière ville secourue après avoir payé. Les Autrichiens y sont venus quelques jours trop tard. On est ivre de joie à Vienne d'avoir été deux jours dans Berlin, et d'avoir emporté deux cents mille écus à celui qui prenait tout. Ils ont bien promis d'y revenir. L'impératrice a dit : *Daun m'a fait plus de bien, mais Hadisch m'a fait plus de plaisir*. Voilà bien de la politique femelle, on retrouve la femme partout, sur le trône aussi bien qu'ailleurs. La révolution va grand train, les Autrichiens font tout : les Autrichiens sont chargés de la guerre active; les Français semblent se borner aux quartiers d'hiver. Le temps dévoilera ce mystère.

» Au reste, je n'aurai des nouvelles des principaux personnages que dans un mois. On a été si occupé qu'on a fait un *quiproquo* en cachetant. On m'a envoyé un paquet pour un autre. Cette méprise pourrait faire croire qu'on n'a pas l'esprit bien libre.

« Parlons un peu d'autre chose que de cette partie de barres qu'on appelle la guerre. Esculape Tronchin nous attire ici toutes les plus jolies femmes de Paris. Elles s'en retournent de Genève guéries et embellies. Il est allé au-devant de madame d'Epinay, qui s'est trouvée mal sur le chemin de Lyon à Genève. Il lui rendra la santé comme aux autres. Il a des moyens particuliers. Je ne crois d'autres miracles que les siens. Nous avons aussi l'abbé de Nicolaï, qu'il arracha dans Paris à dix-huit saignées et à la mort. Enfin je vis, et je le remercie aussi pour ma part. »

Une lettre postérieure de quelques jours est encore plus explicite au sujet des anxiétés du roi de Prusse. Le moment de la catastrophe approchait :

11 novembre 1757.

« *On est aigri par l'infortune; on dit qu'on hasarderait une seconde démarche, si on avait à espérer quelque succès qui pût ne pas jeter d'humiliation sur ce qu'on propose. On paraît actuellement déterminé à des partis terribles.*

» Voilà ce qu'on me mande, mon cher correspondant. C'est le précis de deux longues lettres bien singulières. Vous pouvez en faire part à la personne respectable et sage dont on doit suivre les lumières. Les

([1]) Le corps autrichien du général Hadisch, passant entre les deux armées prussiennes de Frédéric et du duc de Bevern, tenues en échec par les Français de Soubise et les Autrichiens du duc de Lorraine, avait été mettre Berlin à contribution. Frédéric fit un mouvement pour dégager sa capitale. C'est ce qui amena la fameuse bataille de Rossbach.

conseils seront des ordres pour moi, et jamais elle ne sera compromise. On parle beaucoup d'une convention secrète, cela n'est pas impossible; mais je n'y crois pas encore, attendu que cet événement serait bien contradictoire avec tout ce qu'on m'a écrit.

» Voici encore une requête de l'insatiable madame Denis. Ces parisiennes là n'ont jamais fini. Elles épuisent la patience et les bontés de M. Tronchin. Elles mettent leur oncle à la besace. Cependant il ne faut pas trop se plaindre. Il y en a de plus malheureux. »

Tandis que Voltaire écrivait ces lettres, et en quelque sorte jour pour jour, le roi de Prusse gagnait la fameuse bataille de Rossbach, (5 novembre 1757) qui rétablissait si merveilleusement ses affaires. Les premières relations de cette journée, si fatale aux armes et encore plus à l'honneur et à la dignité de la France, parvinrent à Voltaire le 17 novembre. Il écrit à cette date à Tronchin de Lyon:

« Vous aurez reçu les relations de vos Genevois, par lesquelles il est bien constaté qu'on avait conduit l'armée dans un coupe-gorge entre deux plateaux garnis d'artillerie. Il y a, dit-on, dans l'histoire un exemple de cette faute. Si on me met à la besace, je crois que le roi de Prusse y réduit l'armée de Soubize. On s'enfuit, dit-on, de tous côtés sans vivres et sans équipages. Voilà un nouveau coup de fortune Cette bataille peut laisser le roi de Prusse maître absolu de la Saex, et le mettre au printemps en état de faire face de tous côtés. Il peut arriver à nos troupes ce qui leur arriva en 1742 dans ces mêmes quartiers. Je doute qu'à présent on demande grâce. Les choses ont bien changé. Vous ne devez plus vous attendre à cette belle lettre dont il était question. Je vous assure qu'on est bien fier. Nous verrons si le maréchal de Richelieu rabaissera ou augmentera cette fierté.

P. S. « Le roi de Prusse avoue qu'il a eu cent hommes tués, et deux cents soixante de blessés dans notre bataille des éperons. Voyez la malice d'avoir placé de l'artillerie sur des plateaux sans que nos généraux s'en soient doutés. »

Le 2 décembre, Voltaire entre dans de nouveaux détails sur la bataille de Roscbach. Ils ont leur valeur, même au point de vue stratégique :

« L'homme respectable qui pense comme il doit a fait sans doute de très justes réflexions sur *l'aventure* du 5. Vous pouvez être très sûr que tout était fini si on s'était emparé des hauteurs que le roi de Prusse garnit de cavalerie et de canons sans qu'on s'en aperçut. On etait trois fois plus près de ces hauteurs que lui. Le général Marschall entrait en Saxe avec quinze mille hommes. Tout a été perdu par une seule faute bien grossière. L'artillerie prussienne emportait nos gens

dix à dix, et on s'enfuit de tous côtés. Le roi de Prusse se donna le soir le plaisir de demander des draps (à une dame d'un château voisin chez laquelle il soupa) pour faire des bandages à nos blessés. On ne peut nous humilier avec plus de générosité. La reine de Pologne est morte de chagrin. La France se ruine. Voilà encore quarante millions en rentes viagères.

» *Les mêmes intentions qu'on avait, on les a encore.* On me dit: *J'écrirai au premier jour à monseigneur le cardinal de Tencin; assurez-le je vous prie de toute mon estime, et dites-lui que je persévère toujours dans mon système.*

» Voilà les propres mots qu'on m'écrit du 29 novembre. Je supplie qu'on écrive en droiture, si cela se peut sans que les lettres soient ouvertes sur la route. Il n'appartient qu'à la prudence de son Eminence de conduire cette affaire si épineuse, et de donner des conseils convenables dans des circonstances où l'on ménage avec une attention scrupuleuse d'autres puissances. Je ne fais d'autre office que celui d'un *grison* qui rend les lettres; mais mon cœur s'acquitte d'un autre devoir auquel il s'attache uniquement: celui d'aimer son roi, sa patrie et le bien public, de ne me mêler absolument de rien que de faire des vœux pour la prospérité de la France, et de mériter l'estime de celui dont je respecte les lumières autant que la personne. »

Quelques jours après, nouveaux détails, nouvelle insistance pour la continuation des négociations. Les Prussiens avaient de nouveau essuyé quelques revers, mais contre les Autrichiens:

Délices, 7 décembre 1757.

« Vous devez savoir la journée des dix-sept ponts jetés en même temps sur l'Oder, des treize attaques faites à la fois aux retranchements prussiens, et du sang répandu pendant six heures, et des Prussiens battus, et de leur canon pris, et de leur retraite dans Breslau, et de Breslau bloqué. J'attends de Vienne de plus amples détails. Voilà ce qu'on m'a marqué en gros et à la hâte, à l'arrivée des postillons cornant du cor, et annonçant dans Vienne, le 25 novembre, cette grande affaire du 22 qui nous venge et qui nous humilie. Je serai bien stupéfait si on veut écouter à Versailles des propositions du roi de Prusse. Ce qu'on y craint le plus, après le feu roulant, c'est de donner de l'ombrage à l'impératrice. On ne peut plus séparer ce qu'un moment a uni. Le roi de Prusse peut encore donner une bataille, dire de bons mots, plaire aux vaincus et déchirer des draps pour faire des bandages aux blessés, comme le 5 novembre au soir; mais à la fin il faut qu'il succombe, à moins qu'on ne se conduise comme en 1742. Je ne sais encore nulle nouvelle positive de la fidélité des Hanovriens et des Hessois; mais il est bien sûr que sans les Autrichiens nous serions perdus, et c'est triste.

» Qui aurait dit au cardinal de Richelieu que les Français devraient un jour leur salut en Allemagne aux armes autrichiennes, l'aurait bien étonné. *Cosi va il mondo; fan lega oggi Re, Imperadori, Papi; doman saranno capitani nemici.* »

Délices, 8 décembre 1757.

« Je suppose et je soupçonne que la lettre de madame la margrave est déjà en chemin ; mais cette première ne sera qu'une lettre de compliment. Si vous voulez me faire tenir la réponse, je la ferai passer avec sûreté par la Franconie, et je vous adresserai celles qui pourront venir de ce pays là, en cas que cette voie convienne à la personne sage et respectable à qui je vous prie de présenter mes hommages. Je sais historiquement que Versailles est tout à la maison d'Autriche, et qu'il est bien délicat d'entamer quelque négociation qui donnerait de l'ombrage à ceux qui ont l'intérêt le plus puissant de seconder aveuglement la cour de Vienne. Je ne crois pas d'ailleurs qu'on puisse traiter sans elle. Comment se soutiendrait-on dans le pays d'Hanôvre si on offensait un allié si nouveau, et qui va devenir si considérable? Tout cela est entouré d'épines. Je ne fais des vœux que pour le bonheur public. Pourquoi faut-il que le roi de Prusse ne se soit pas résolu à faire des sacrifices? Mais..... J'aurais bien des choses à dire qu'on ne peut guère confier au papier..... cependant..... adieu..... »

Délices, 10 décembre 1757.

« Vous savez sans doute le général prussien de Bevern fait prisonnier de guerre par le général Beck le 22 novembre, Breslau rendu au prince Charles de Lorraine le 25, et les trois bataillons prussiens qui étaient restés dans la ville obligés de ne point servir de toute la guerre. Ce sont là les plus heureux soldats du roi de Prusse. Je reçois une lettre de madame la margrave et des compliments de monsieur son frère, à qui il faudra en faire bientôt de très grands de condoléance. Madame la margrave ne savait pas encore la perte de Breslau, et elle croyait la bataille indécise. Le roi de Prusse était certainement allé en Lusace. Où irait-il à présent? Retournera-t-il pour se joindre aux Hanovriens contre M. de Richelieu? Ira-t-il se faire tuer par les Autrichiens?

» Madame la margrave témoigne la plus sensible reconnaissance pour les sentiments de la personne respectable que vous voyez quelquefois. Je voudrais que son frère s'abandonnât entièrement à ses conseils, et que, voyant sa gloire affermie et ses états perdus, il se remît entièrement et de bonne foi à l'arbitrage du roi. S'il s'obstine, il risque à la fin d'être mis au ban de l'empire, à moins que le diable ou nos sottises ne lui donnent encore des ressources. »

Délices, 11 décembre 1757.

« La ratification de la capitulation de Stade n'arriva de la cour à M. de Richelieu que le 12 novembre. Les Hanovriens se sont crus en

droit de ne la pas tenir, surtout après la belle aventure de l'armée de Soubise. M. de Linas ne signifia que le 28 à M. de Richelieu la rupture totale. Les Hanovriens, Hessois, Brunswickois qui se laissent entraîner étaient le 28 à Harbourg au nombre de 38,000 hommes, et M. de Richelieu n'en avait encore que 30,000. Les petits états d'Allemagne se retournent contre nous. On parle d'un corps de 10,000 hommes qui vient encore renforcer l'armée ennemie. La saison est dure pour les Français, le danger grand, l'absence de Chevert triste (1), l'exemple de l'armée de Soubise funeste.

« Iliacos intra muros peccatur et extra.

» Madame la margrave me mande du 29 qu'il ne croit pas qu'il reste un Français en Allemagne dans six mois. Elle peut se tromper et son frère aussi. De tous côtés la crise est violente. Bonsoir, mon cher ami. »

Après le désastre de Rosbach, la France se montra moins disposée encore à la paix qu'auparavant. C'est ce qui résulte des lettres de Tronchin à Voltaire qui suivent celles que nous avons reproduites, et que, pour abréger, nous ne donnons pas ici. Le cardinal de Tencin désespérait bien plus après qu'avant la fatale bataille d'amener la négociation à bien. Ce n'était pas tant la fidélité aux engagements pris avec l'Autriche, que le désir de venger ce revers inoui, qui engageait le gouvernement de Louis XV à porter de nouvelles forces en Allemagne. Le prince de Clermont, de la maison de Condé, fut mis à la tête de l'armée. On croyait que ce nom porterait bonheur. Mais avant que le nouveau général eût pu réunir ses forces démoralisées et éparpillés du Rhin à l'Elbe, Frédéric le forçait à évacuer la Westphalie, le Hanovre, la Hesse; les Français perdaient encore la bataille de Crevelt. La margrave allait avoir raison; il n'y en aurait bientôt plus un seul en Allemagne. Le roi de Prusse n'était pas moins heureux contre les Autrichiens. Voltaire commence à croire qu'il finira par se tirer d'affaires. Il mande à Tronchin :

De Lausanne, 20 décembre 1757.

« Vous savez la nouvelle victoire du roi de Prusse. Les cinquièmes jours du mois lui sont favorables (2). Le maréchal Keith m'écrit du 8

(1) On sait que Chevert sauva l'armée française dans la retraite de Prague en 1743.

(2) Le roi de Prusse avait gagné le 5 décembre 1757, la bataille de Lissa sur les Autrichiens. « Cette bataille, chef-d'œuvre de tactique, suffirait seule, dit Napoléon, pour immortaliser Frédéric. »

au milieu de ses montagnes. Les Prussiens reprennent Breslau. Ce qu'il y a de plus triste, et ce que je ne veux pas croire, c'est qu'une lettre de l'armée française parle aussi d'une bataille perdue par nous contre les Hanovriens. Si malheureusement cette nouvelle se confirme, voilà cent mille hommes et deux cents millions de perdus comme dans la guerre de 1741. Dans ces circonstances malheureuses vous m'avouerez que les affaires générales seraient plus difficiles à ajuster que des billets de confession. Peut-être que le résultat de tant de vicissitudes sera que la cour de France aurait pu donner la paix il y a quatre mois, et ne pourra pas même la recevoir dans deux. Dieu veuille que la nouvelle de notre défaite soit sans fondement, et que les prophéties de madame la margrave soient fausses. Elle ne respire que la paix. Le chaos serait beau à débrouiller. Il serait bien rare de s'accomoder avec le roi de Prusse sans se brouiller avec l'impératrice, et de rester maître du Hanovre sans avoir à craindre le roi de Prusse. Mais je crois que les d'Ossat et les Richelieu auraient peine à résoudre un tel problème. Qui en sait plus qu'eux tous le résoudra. Mais il y a sur les bords du Rhône, et près de la cathédrale où vous n'allez point, un homme qui peut-être est le seul capable de voir et de faire ce qui est convenable. J'ose penser que cet homme sage attendra. Il sait que l'on n'accomode guère les procès que quand les deux parties n'ont plus d'argent pour plaider. »

Lausanne, du 24 décembre.

« Je viens d'expédier sûrement la lettre de son Eminence. Je reçois dans ce moment des nouvelles du roi de Prusse et de madame la margrave, du 12 décembre, par un officier principal de la maison de madame de Barheit, en qui elle a une grande confiance. La victoire du roi de Prusse sur les Autrichiens n'est pas si décisive qu'on le disait. Il n'a point Breslau. Les Autrichiens sont rassemblés sous Schweidnitz. Il y aura encore du sang répandu, et celui qui préviendrait tant de calamités par une bonne paix, serait le bienfaiteur du genre humain. Le roi de Prusse écrit à sa sœur : *Qu'il est bien las de tant de carnage et de cette barbare gloire.* Voici de plus ce que le confident de madame la margrave m'écrit : *On croit comme vous qu'il faut faire la paix. Le roi de Prusse la désire, à ce qu'il paraît. Je voulais vous dire les obstacles que j'envisage, mais les ordres de son A. R. m'obligent à renvoyer mes idées à une autre poste. Je ne sais si elle vous écrira par celle-ci, mais je puis vous assurer que vous n'êtes oublié ni dans les succès ni dans les triomphes.* »

Ce fut au milieu de ces complications de guerre et de diplomatie que s'ouvrit l'année 1758. Voltaire la voyait venir avec de tristes pressentiments. Il écrit à Tronchin une lettre très remarquable, profonde même comme aperçu politique :

Lausanne, 3 janvier 1758.

« Cette année sera peut-être celle de nos malheurs, comme 1757 a été l'année des vicissitudes. Si la victoire de Lissa est aussi complète que le roi de Prusse me le dit; s'il y a vingt mille prisonniers comme il s'en vante malgré l'improbabilité du nombre; s'il est secouru des Anglais comme il y a très grande apparence, voilà en Allemagne une balance établie, et les deux plats de la balance seront chargés de cadavres et vides d'argent. L'Allemagne sera divisée et affaiblie, et en ce cas la France sera plus heureuse que si elle avait agrandi la maison d'Autriche par des victoires funestes.

» Mais aussi d'un autre côté, s'il arrive de nouvelles infortunes aux armées de France; si les Prussiens font en 1758 ce que les Pandours firent en 1742; s'ils nous chassent; si nos armées et notre argent sont dissipés; si enfin la Prusse victorieuse se réunit un jour avec l'Autriche contre la France, et si les anciennes haines nationales l'emportent sur les nouveaux traités, la France aurait alors autant à craindre qu'à se repentir, et ce ne serait qu'en ruinant ses finances qu'elle pourrait résister sur terre et sur mer.

» Prenons à présent les choses d'une autre face; il peut se faire que les Russes et les Suédois fassent la guerre sérieusement; que les Autrichiens plus libres dans leurs opérations, battent alors le roi de Prusse malgré ses victoires.

» Encore un autre cas plus vraisemblable : Que tous les succès soient balancés; que le roi de Prusse désire sincérement la paix, comme je le crois; la France alors ne peut-elle pas conclure cette paix avec bienséance? Mais dans tous les cas possibles le roi de Prusse peut-il se détacher des Anglais, qui lui érigent une statue et qui vont lui donner des subsides? La France peut-elle se détacher de la maison d'Autriche pour n'avoir plus aucun allié? Il paraît qu'on s'est mis dans un labyrinthe dont aucun fil ne peut nous tirer, et qu'on n'en peut sortir que l'épée à la main. En effet, que proposer? Et à qui faire des propositions? Sera-ce aux Hanovriens après la rupture de leur capitulation? Au roi de Prusse après avoir été si honteusement battus par lui? Aux Autrichiens, après des traités si récents? Peut-on négocier séparément avec quelque puissance? Et n'est-on pas réduit à attendre que tous les partis, également affaiblis et déchirés désirent une paix nécessaire?

» La postérité aura peine à croire qu'un marquis de Brandebourg se soit soutenu seul contre l'Autriche, la France, la moitié de l'empire, la Russie, la Suède! Mais enfin ce miracle est arrivé, il subsiste, et tout ce que la France peut faire aujourd'hui c'est de se soutenir contre Hanovre! Cette humiliation est étrange et unique, mais il la faut dévorer.

» Je suis très persuadé que si la personne respectable que vous connaissez et qui connait si bien l'Europe, avait été à la tête des af-

faires, elles ne seraient pas dans ces tristes termes. Plût à Dieu qu'il fît servir son génie et les ressources de sa prudence à finir glorieusement un tel embarras. Son Eminence aura incessament une lettre de la sœur; mais que peut faire le frère? Il désire la paix; oui: mais à condition qu'il gardera toute la Silésie; à condition qu'il restera uni avec Hanovre dont il est garant. Encore une fois je ne vois qu'un nuage épais et je n'espère que dans les lumières de l'homme supérieur qui peut percer ce nuage. Je vous ai confié mes doutes et mon ignorance, c'est tout ce que j'ai à vous présenter pour vos étrennes. »

Quelques jours s'étaient à peine passés, et l'on recevait des nouvelles de plus en plus favorables au roi de Prusse :

Lausanne, 8 janvier 1758.

« La prise de Breslau, celle de tant d'officiers et de tant de troupes, le siége de Schweidnitz, celui même d'Olmutz, dont on parle, achèvent de rétablir en Allemagne l'équilibre que nos armées ont tâché en vain de déranger. C'était bien la peine de diviser l'Allemagne par la politique protestante et par la guerre de trente ans pour défaire ce qui avait été fait si laborieusement! La France est bien servie sans le vouloir et doit remercier le roi de Prusse de l'avoir battue. Pour peu qu'il poursuive le cours de ses victoires, il faudra que l'Autriche, notre naturelle ennemie, soit la première à demander la paix. Je ne serais point étonné que les bras des Russes et des Suédois ne s'engourdissent, et que le roi de Prusse fût plus puissant que jamais. Toute la Franconie est aujourd'hui inondée de troupes; il faut aller manger aujourd'hui ce pays-là, après avoir dévoré les autres. Les lettres m'arrivent de Bareith très difficilement aujourd'hui. Je me suis borné à faire dans les miennes des vœux pour la paix. Il est plaisant d'avoir des remords pour lâcher ce terrible mot. Je l'ai souhaitée à tout le monde. Le prince de Saxe Hildebourgausen rôde autour de Bareith. C'est un homme de mauvaise humeur, et s'il ouvre les lettres, il est tout propre à prendre pour une trahison les souhaits d'un bon Suisse. »

Voltaire avait raison de craindre pour sa correspondance. Cinq jours après il écrit :

Lausanne, 13 janvier 1758.

« Voici la réponse à son Eminence. Ce n'est pas sans peine que les lettres arrivent. Madame la margrave m'apprend qu'une lettre du roi, son frère, à moi, et une de moi à lui, ont été prises par les hussards de Hildeburghausen qui saisissent tout ce qu'ils trouvent. Heureusement je n'écris rien que les cours de Vienne et de Versailles ne puissent lire avec édification.

» Madame la margrave me dit qu'elle écrit beaucoup de coquetteries à son Eminence, mais point de *coquineries*. Il est assez difficile en effet

de faire des coquineries à présent. On craint de manquer à ses alliés, on craint de se trouver seul, et je crois que tous les partis sont un peu embarrassés. Il ne m'appartient pas assurément de prévoir; il m'appartient à peine de voir; mais bien des gens qui ont des yeux disent qu'après les actions inouies du roi de Prusse, il est moralement impossible que l'Autriche prévale. Voilà un bel exemple de ce que peut la discipline militaire, et de ce que peut la présence d'un roi qui court entre les rangs de ses troupes avant la bataille, et qui appelle beaucoup de ses soldats par leur nom. Il a quarante mille prisonniers; madame sa sœur me le certifie encore. Sa célérité et ses armes ont donc, en moins de quatre mois, rétabli cette balance que nous voulions si prudemment détruire. Quelle leçon! Il est vrai que c'est par des miracles qu'il l'a rétablie, mais nous ne pouvions pas les prévoir, et si la maison d'Autriche n'est pas absolue en Allemagne ce n'est assurément pas notre faute. La France s'épuise et a dépensé trois cents millions d'extraordinaire en deux ans, en 1756 et 1757. J'ai été témoin des déprédations et du brigandage de la finance dans la guerre de 1741. Ce talent s'est encore bien perfectionné dans la guerre présente. La paix paraîtra bientôt nécessaire à tout le monde.

» Si son Eminence veut écrire, et si les choses viennent au point qu'elle écrive sérieusement, on pourra trouver une voie plus sûre que celle dont je me suis servi jusqu'ici, et cette voie sera praticable incessamment. »

Lausanne, 17 janvier 1757.

« Malgré les hussards de Hildeburghausen, voici encore une lettre, et les mesures sont prises pour que ce petit commerce de galanterie ne soit pas interrompu. S'il y a du mal je m'en lave les mains; je suis comme la bonne vieille qui disait: « Il est vrai que je les ai mis tous deux au lit, mais je ne me mêle de rien. »

» L'évêque de Breslau s'est enfui en Moravie et a abandonné son troupeau. L'impératrice court les processions et fait des neuvaines pour son carnaval. Le roi de Prusse a fait mettre en prison un certain Kiou ou Kien, général d'infanterie, le lendemain qu'il a été nommé général. La personne respectable à qui mon cher correspondant donnera l'incluse, apprendra peut-être une autre nouvelle en lisant cette lettre; c'est qu'on désire la paix très sincèrement. *La paix et la Silésie sont deux bonnes choses*. Le roi de Prusse en a déjà une, et qui sait si son Eminence ne pourrait pas parvenir à donner l'autre? Les conseils ne doivent-ils pas être écoutés? N'est-il pas à portée de les donner? N'en a-t-on pas un besoin qui deviendra tous les jours plus grand? Pour moi j'espère en sa prudence et en ses lumières.

» On dit en Allemagne que si le roi de Prusse envoie quinze mille hommes du côté de Cassel, l'armée française délabrée pourra se trouver en presse entre messieurs de Prusse et messieurs de Hanovre.

Franchement il serait bien humiliant d'être frotté deux fois par le marquis. En vérité il serait digne de son Eminence de prévenir tous ces désastres. Mais je dois me borner à faire des souhaits, et m'en tenir au rôle de la bonne vieille. J'ai pourtant une chose assez grave à dire et sur laquelle son Eminence peut compter : *C'est que le roi de Prusse n'aime point du tout les Anglais et se soucie fort peu du Hanovre*. Notez ceci. »

Lausanne, 26 janvier 1756.

« Les nouvelles mesures qu'on prend et le départ de certaines personnes ne laissent guère imaginer qu'on veuille entrer dans les sages mesures d'un homme que son esprit, ses lumières et son expérience devraient faire écouter. L'honneur d'un côté, certain intérêt de l'autre auront vraisemblablement plus de crédit de près que la raison qui vient de loin. C'est dommage. On verra plus tard.

» Vous sentez combien je dois m'intéresser à une chose (la paix), qui doit se faire tôt ou tard, qu'on fera peut-être un jour avec un très grand désavantage, et qu'on pourrait faire aujourd'hui avec une utilité bien reconnue. Je souhaite que des intérêts particuliers ne s'opposent pas à un si grand bien. En tout cas, vivons toujours tout doucement, et laissons les hommes être aussi fous, aussi méchants et aussi malheureux qu'ils veulent l'être. Je serais presque de l'avis du moine : *Sinere mundum ire sicuti vult, taliter qualiter*, *et semper bene dicere de Domino Priore.* Toute l'Angleterre se déclare pour le roi de Prusse. Le parlement a déja voté un subside d'une commune voix. Il faudrait un Dieu pour faire la paix dans ces circonstances. »

Des lettres reçues de Lyon ayant donné à Voltaire la presque certitude que les influences que lui et ses amis cherchaient à combattre avaient prévalu, et que le cabinet de Versailles persistait dans sa résolution de n'entendre à aucune paix séparée, il annonce à Tronchin, qu'il a transmis au roi de Prusse, ou plutôt à sa sœur la margrave, la lettre qu'il lui avait fait tenir de la part du cardinal :

Lausanne, 9 février 1758.

« La triste lettre est partie. Si on osait, on vous dirait qu'il est à craindre que la France ne fasse la guerre en dupe, et qu'elle ne perde beaucoup d'argent et beaucoup d'hommes pour ne rien gagner du tout, et pour aguerrir et agrandir ses ennemis naturels. Peut-être aurait-il mieux valu bâtir des vaisseaux, et envoyer dix mille hommes prendre les possessions anglaises. Le gain aurait au moins dédommagé de la dépense.

» En vérité, sans les commerçants qui sont occupés sans cesse à réparer les pertes que fait le gouvernement, il y a longtemps que la

France serait ruinée. Vous ne me saurez pas mauvais gré de cette petite réflexion. »

Pour son Eminence.

« Si ce n'était par un excès de bonté que son Eminence veut bien me confier la copie de sa lettre, je soupçonnerais un peu d'amour-propre. On ne peut écrire avec plus de dignité, ni plus de sagesse, ni dans une meilleure intention. Mais celui qui a écrit cette lettre est supérieur à l'amour-propre. Mes applaudissements lui feront moins de plaisir que la situation des affaires ne doit lui faire de peine. On est dans un labyrinthe dont on ne pourra guère sortir que dans des ruisseaux de sang et sur des corps morts. C'est une chose bien triste que d'avoir à soutenir une guerre ruineuse sur mer pour quelques arpents de glace en Acadie, et de voir fondre des armées de cent mille hommes en Allemagne sans avoir un arpent à y prétendre. J'aurais des volumes de réflexions inutiles à faire sur cette double position. C'est pourquoi je n'en fais point. Je me contente d'encourager la sœur et même le frère à se servir dans l'occasion de la voie déja employée. Comptez qu'avant dix-huit mois la cour sera bien lasse des dépenses exorbitantes prodiguées pour des intérêts étrangers, contraires aux véritables intérêts; dépenses encore augmentées par la déprédation la plus ruineuse. Alors on pourra écouter ceux qui proposeront un plan de pacification. »

Lausanne, 23 février 1758.

« Il n'y a que Dieu qui sache ce que le diable nous promet cette année. On dit que le diable menace encore d'un nouvel emprunt dans six mois. Ma foi, à force d'emprunter on sera réduit à ne rien payer. *Sauve qui peut.* Vous avez déjà appris que le collet rouge de M. l'abbé de Bernis est surmonté du collier de l'ordre. Ce collet fera bientôt place à une barrette. »

L'élévation de l'abbé de Bernis au cardinalat fut la fiche de consolation qu'il obtint en effet dans ce moment, en se retirant du ministère. Effrayé de l'abîme où madame de Pompadour jetait la France, il aima mieux renoncer à être ministre que de contribuer plus longtemps à ces désastres. Il tomba dans une disgrâce complète jusqu'au moment où il obtint, après la paix, l'ambassade de Rome. La mort du cardinal de Tencin, enlevé au même moment après une courte maladie (le 2 mars 1758), acheva de déranger le plan de pacification auquel Voltaire avait travaillé avec tant de zèle. Les cardinaux de Tencin et de Bernis étaient les représentants de la même politique, la politique anti-autrichienne. A leur influence, déjà bien diminuée, lorsqu'ils disparurent des affaires,

succéda celle du duc de Choiseul qui, porté au pouvoir par la marquise de Pompadour, bien loin de revenir en arrière, redoubla d'audace en signant avec l'Autriche un traité supplémentaire (le second traité de Versailles) par lequel la France s'engageait d'entretenir cent mille hommes en Allemagne, à donner des subsides à la Suède, à rétablir l'électeur de Saxe, à défendre l'empire et les Pays bas Autrichiens et à ne pas traiter avec l'Angleterre avant que le roi de Prusse eût restitué la Silésie à l'Autriche. Cette recrudescence de ferveur autrichienne fit durer la guerre cinq ans de plus, on sait avec quel succès. Qui peut dire ce qui serait arrivé si la négociation entamée par Voltaire avait réussi? Quoiqu'il en soit la mort du cardinal de Tencin l'affecta autant qu'il pouvait être affecté de quelque chose :

« C'est grand dommage, mon cher monsieur (mande-t-il de Lausanne le 7 mars, à son ami Tronchin), car on comptait beaucoup sur lui. On s'attend à des événements qui auraient donné un grand poids à son opinion et à ses bons offices. Tout est évanoui. Dites-moi, je vous prie, si ce triste événement ne retardera pas votre voyage à Paris? Il me semble que la confiance qu'il avait en vous peut rendre votre présence nécessaire à Lyon. Mon ami, M. D'Argental, n'aura-t-il d'autre part à tout cela que celle de porter le deuil? Son oncle ne lui a-t-il rien laissé? On dit que M. de Montferrat est son principal héritier. Je concevrais plus facilement comment on aurait favorisé madame de Montferrat. »

Immédiatement après, nous trouvons l'esprit mobile et fertile de Voltaire tourné d'un autre côté. Nous allons le voir à l'œuvre avec d'autres personnes, pour d'autres intérêts, et toujours avec cette même aptitude à concevoir et à traiter les choses les plus légères et les plus graves, les plus sérieuses et les plus bouffones.

E.-H. GAULLIEUR.

(La fin prochainement.)

LES PROGRÈS DES SCIENCES NATURELLES

EN SUISSE DEPUIS 1848.

1re PARTIE.

GÉOLOGIE ET PALÆONTOLOGIE, BOTANIQUE, ZOOLOGIE.

Les révolutions politiques ne marquent pas seulement dans l'histoire, elles fournissent aussi des points de départ fort naturels pour celui qui veut décrire la marche des siences, puisqu'elles arrêtent temporairement tout un ordre d'occupations, surtout dans les petits pays où la spécialité des occupations est généralement imparfaite. Cette remarque justifie la limite de temps à laquelle nous nous arrêtons. Le titre et le but de ce journal nous serviront d'excuse, si nous nous bornons à parcourir les travaux suisses. La science ne connaît pas de frontières; mais la revue rapide des principales publications nationales donnera une idée à nos lecteurs des questions qui s'agitent partout. Je ne parlerai que des publications principales, car il est impossible de les mentionner toutes (1). — Mais avant d'entrer en ma-

(1) Je ne puis que nommer la carte des vallées valaisannes de M. Studer — le discours d'ouverture de la session de la Société helvétique des sciences naturelles à Sion, dans lequel M. le chanoine Rion a caractérisé le Valais — les mémoires de M. Favre sur la craie des environs de Chambéry et sur les terrains anciens du groupe des Aiguilles-Rouges — la notice de M. Heer sur la place à assigner au terrain anthracifère des Alpes — le terrain nummulitique suisse de M. Rütimeyer — les échinites du terrain nummulitique de M. Desor — les mémoires de M. Brunner sur les environs du lac de Lugano, et de M. Volger sur la transformation des roches sédimentaires en roches feldspathiques — ceux de M. Renevier sur la Perte du Rhône, et de M. Pictet sur les poissons fossiles du Liban — les lettres écrites du Jura par M. Thurmann — les 1res livraisons des plantes des Alpes de M. Fröhlich — les charas de la Suisse de M. Braun — un mémoire traitant du mode d'action de la chaleur sur les plantes de M. de Candolle, etc. Je signale encore les recherches de M. Meyrat sur les gisements de fossiles alpins, l'ascension du Tœdi par M. Ulrich, et ses excursions dans la chaîne du Mont-Rose, dont il a donné une relation détaillée dans les Bulletins de Zurich. Cette note deviendrait beaucoup trop longue si nous voulions tout énumérer.

tière, je suis heureux de constater les bonnes dispositions dont les gouvernements semblent être animés à l'égard des sciences, là même où aucun motif politique ne les y pousse. C'est ainsi que ceux de Zurich et de Saint-Gall ont publié des cartes de leurs cantons sur une très grande échelle, exemple qu'il serait fort à désirer de voir suivre dans nos cantons français; c'est ainsi, qu'à l'instigation de M. Blanchet, le gouvernement vaudois a fait colorier géologiquement pour les écoles une carte des trois cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel; celui de Bâle a octroyé au musée une somme considérable pour l'augmentation de ses collections; à Zurich, il a ouvert son propre hôtel à la foule avide d'instruction, qui se presse chaque hiver dans son enceinte pour y entendre, à tour de rôle, les professeurs de l'université.

Cartes. La Suisse étant essentiellement un pays de montagnes, il est clair que le moyen d'en connaître en entier les détails et les richesses, est de la parcourir en compagnie d'un guide sûr; mais pour le naturaliste, qui s'inquiète peu des chemins frayés, il n'en est pas de préférable à une bonne carte, qui indiquant d'une manière exacte les distances et les reliefs, lui rend superflus les renseignements souvent trompeurs des gens du pays qu'il visite. Durant la période que nous venons de traverser, les travaux de ce genre ont reçu une vive impulsion. Par les ordres de la Confédération, le général Dufour a fait relever notre pays dans une carte dont l'exactitude et la beauté ne le cèdent en rien à celles des puissants Etats voisins, mais que son prix élevé, plus encore que ses grandes dimensions rendent peu accessible aux particuliers (1). Deux autres cartes, celles de MM. Ziegler et d'Osterwald sont exécutées sur une échelle beaucoup plus réduite, mais un peu plus grande cependant que la carte routière de Keller, qui se trouve entre les mains de tout le monde. La carte de M. d'Osterwald est remarquable par une exécution très nette et par l'application du procédé des courbes horizontales, qui a l'avantage de fixer sur le papier un élément de plus dans la hauteur relative de chaque point. La carte de M. Ziegler, un peu plus ancienne, se recommande également par son exactitude. Nous devons la signaler comme ayant servi de base à MM. Studer et Escher de la Linth pour leur belle carte géologique, qui est et demeurera un gage de la persévérance non moins que de la sagacité de ses auteurs.

La *Géologie de la Suisse, de M.* Studer, est l'explication et le complément de cette œuvre commune; de même que la carte, ce livre est le résumé de recherches longues et minutieuses. En jetant les yeux sur la carte géologique, on est frappé au premier coup-d'œil de la disposition des roches primitives en masses centrales que cir-

(1) Une diminution de prix serait dans l'intérêt général, et le fisc lui-même y trouverait probablement son compte.

conscrivent les formations postérieures; c'est ce qui, de concert avec leur structure en éventail, a décidé M. Studer a en faire, contrairement aux notions généralement reçues, autant de systèmes différents dont les contours sont en général assez bien dessinés par les accidents orographiques. Par l'étude de chacun de ces groupes en particulier M. Studer, aidé de son ami M. Escher, est parvenu à se rendre compte de la constitution géologique des Alpes, et même à y retrouver la plupart des formations, en dépit des métamorphoses que les roches y ont subies, et malgré la rareté et l'imperfection des restes fossiles, qui ailleurs sont d'un si grand secours.

Notice sur la géologie du Tyrol et sur *l'origine de la dolomie,* par M. A. Favre. Puisque nous venons de mettre le métamorphisme en cause, rappelons qu'on appelle métamorphiques tous les phénomènes par lesquels sont altérées les roches de sédiment qui ont été exposées d'une manière quelconque à l'action de la chaleur interne du globe. Nulle part le métamorphisme n'a exercé une plus grande influence que dans nos Alpes. Il s'y est manifesté fréquemment par la formation des dolomies, que leur composition peu complexe a rendues plus propres que d'autres roches à l'étude de ce phénomène singulier. Nos lecteurs qui ont visité le Tyrol et les Grisons auront sans doute remarqué certaines contrées particulièrement déchirées et sauvages, où les formes grotesques des rochers frappent l'imagination, et dont l'aridité du sol fait des déserts: ces contrées sont formées par la dolomie, qu'on reconnaît également à sa ressemblance avec le marbre et le sucre, et sur l'origine de laquelle M. de Buch émit une théorie qui eut beaucoup de retentissement. Si l'on ne croit plus guère maintenant à sa formation purement ignée, telle que ce savant l'avait conçue, on en est redevable en bonne partie aux recherches de nos géologues, MM. de Morlot et Haidinger, plus tar l MM. Favre et Marignac, dont les expériences démontrèrent la possibilité de former une dolomie parfaite avec du calcaire ordinaire à une température fort peu élevée, sous l'influence de l'eau et de certains sels de magnesium.

Observations géologiques dans le Vorarlberg, etc., par M. Escher de la Linth. Pendant que la géologie chimique avançait, la géologie palæontologique et stratigraphique faisait des progrès plus grands encore. Grâce à l'étude approfondie des fossiles et à la délimitation précise des espèces, on arrivait dans cette même région des dolomies à former un nouvel étage qui relie les terrains jurassiques avec ceux dont on extrait le sel, par le mélange de leurs faunes. On trouve, en effet, ensevelis dans ses couches, des êtres qu'on avait cru jusqu'ici appartenir exclusivement à l'une ou à l'autre de ces époques. Ce nouveau terrain, qui a été reconnu pour la première fois dans les environs de Saint-Cassian en Tyrol, a reçu depuis le nom de cette vallée: formation de Saint-Cassian.

Synopsis des Echinides fossiles par M. E. Desor. Cet ouvrage, dont la première livraison vient de paraître, est accompagné d'un atlas de planches d'une belle exécution. Il contient la diagnose de toutes les espèces fossiles, avec les figures d'une espèce au moins dans chaque genre. Comme les Echinides ou Oursins sont nombreux dans la plupart des terrains et que, par suite de la structure très compliquée de leur test, ils sont susceptibles d'une analyse bien plus minutieuse que la plupart des autres testacés, nous espérons que cet ouvrage de notre collaborateur rendra quelque service aux géologues, en leur fournissant des termes de comparaison plus nombreux et plus précis qu'ils n'en avaient sur les faunes des différentes époques.

Une île du Lias en Argovie par M. O. Heer. Pendant que M. Escher allait à la recherche du terrain de Saint-Cassian sur les pics sauvages du Prættigau et dans les montagnes décharnées qui séparent l'Engadine des vallées italiennes, il était réservé au Prof. Heer de Zurich de faire une découverte du plus haut intérêt dans un contrée dont on ne supposait guère qu'elle pût y donner lieu. Après l'époque de la houille, où la terre ferme avait dû exister en Suisse ([1]), la mer avait de nouveau envahi notre sol; elle s'y maintint pendant de longues périodes jusqu'au moment où le soulèvement du Jura fit surgir ses longues crêtes au-dessus de la mer, qui pénétrait encore dans ses vallées comme la mer actuelle pénètre dans les fiords de la Norwège. Entre ces deux époques si éloignées, on n'avait aucun indice de la vie terrestre dans notre pays, lorsqu'un beau jour M. Heer, se promenant sur les bords de la Reuss, non loin de son embouchure dans l'Aar, aperçut sur un amas de marne un point noir, qui examiné de plus près devint une aîle d'insecte, avec laquelle il eut bientôt, à l'aide de sa riche imagination, reconstruit à travers les temps et les couches qui la recouvrent aujourd'hui l'île qui s'élevait jadis au-dessus des eaux et qu'habitaient déjà de nombreux animaux et des plantes variées, quoique bien différentes des nôtres. Les recherches qu'il fit faire amenèrent à la découverte d'un nombre considérable d'insectes, de crustacés, de poissons, d'oursins, de fougères et d'autres plantes, dont le mélange et la conservation parfaite indiquent que l'endroit où on les a recueillis avait dû être une anse de la mer bien protégée contre les vagues, et remplie d'un limon très fin, admirablement qualifié pour la conservation de ces êtres destinés à devenir « les médailles des temps passés.»

La Flore tertiaire de la Suisse et la Faune entomologique d'Oeningen et de Radaboj par O. Heer. L'île du Lias dont nous venons de parler n'eut cependant qu'une durée passagère; elle s'affaissa de nou-

([1]) On retrouve sur différents points des Alpes, comme dans le Bas-Valais, à Engelberg, sur le Tœdi, des couches d'anthracite avec les empreintes des plantes caractéristiques de ce terrain.

veau pour reparaître sur une plus grande échelle à la fin de l'époque jurassique, et dès lors la terre ferme a empiété toujours plus sur la mer, jusqu'à ce qu'à l'époque de la molasse, elle donna naissance à des lacs dont les bords étaient couverts, d'après les belles recherches de M. Heer, d'une magnifique végétation, qui se rapproche beaucoup de la flore actuelle, mais avec un caractère plus méridional que ne le comporte aujourd'hui cette latitude. Les palmiers et les arbres à essence s'y mariaient aux plantes de nos climats. Comme les fleurs et les fruits fossiles sont rares ou manquent totalement, et que c'est en général sur leur connaissance que se base la classification des végétaux, M. Heer a fait, à l'instar de M. de Buch, une étude spéciale de la nervation des feuilles, afin d'en faire usage pour la détermination des espèces fossiles. Les gisements principaux des restes de cette flore éteinte se trouvent dans les environs de Lausanne, à Eriz dans les Alpes bernoises, au Hohe Rhone dans celles de Schwytz et surtout à Oeningen près de Constance, localité dès longtemps célèbre par la salamandre gigantesque dans laquelle l'illustre Scheuchzer avait cru voir un homme témoin du déluge.

Mémoire de MM. de LaHarpe et Gaudin. Tandis que les coléoptères aux brillantes élytres bourdonnaient autour des fleurs et étalaient au soleil leurs pompeuses couleurs, tandis que les libellules voltigeaient au bord des eaux tranquilles, de nombreux pachydermes voisins des tapirs se prélassaient dans les marais et sous les ombrages des bois; les cavernes des montagnes retentissaient des hurlements de bêtes fauves dont les restes abondants attestent que la vie animale existait dans toute sa force, alors que l'homme n'était pas encore là pour la retenir dans de justes limites. C'est ce qu'ont cherché à établir les auteurs que nous venons de nommer, au moyen de leurs études sur les ossements recueillis dans les crevasses du Mauremont et d'autres localités du versant suisse du Jura.

Travaux et carte des environs de Sainte-Croix, de M. Campiche; *le Valanginien, de M.* Desor; *Matériaux pour la Paléontologie suisse, de M.* Pictet. Nous redescendons un peu l'échelle des temps pour revenir à des découvertes dont notre Jura a fait exclusivement les frais; guidés par M. le Dr Campiche, nous irons à Sainte-Croix visiter le plateau qui se trouve derrière le col, dont il a donné une carte et des coupes. D'abord, en longeant la route de Pontarlier, nous verrons la formation néocomienne parfaitement caractérisée. Les fossiles qu'elle renferme ont permis d'y distinguer trois étages, dont l'un, le valanginien, a été séparé dernièrement par M. Desor, et appelé de ce nom, parce qu'il se trouve à Valangin sous la forme de marnes, dont jusqu'ici on n'avait pas su préciser les relations. En tournant à droite, nous arrivons à une terre blanchâtre, qui contient les fossiles du Gault, puis à la molasse à dents de squales; et si nous entrons dans les bois qui s'élèvent dans la direction de la Côte-aux-Fées, nous

verrons, grâce aux nombreux coups de pioche qui témoignent du zèle de M. Campiche, les mêmes terrains que de l'autre côté du plateau, de plus celui qui fournit l'asphalte du Val-de-Travers, et la craie chloritée. Ce dernier terrain ne se trouve guère dans la Suisse occidentale qu'à Sainte-Croix. On y a recueilli, de même que dans tous les autres étages précités, une quantité de fossiles, qui ont été d'une grande utilité à M. d'Orbigny pour la publication de sa Palæontologie française. M. le Prof. Pictet en a fait de nouveau l'objet d'une étude très attentive dans ses matériaux pour la palæontologie suisse.

Esquisses orographiques de M. Thurmann. Le Jura septentrional si bien étudié déjà par MM. Mérian, Gressly et d'autres, vient de nouveau d'enrichir notre littérature géologique de la première livraison d'un ouvrage essentiellement composé de coupes à travers les diverses chaînes du Jura, et dont le but est de confirmer les opinions émises par M. Thurmann sur la structure de ce système de montagnes.

C'est ici le lieu de mentionner *La Suisse*, *de M.* Siegfried, puisque la seule partie qui en ait paru, traite du Jura. Les Alpes et la plaine suisse feront le sujet des deux autres. Ce livre, destiné à résumer nos connaissances plutôt qu'à les augmenter, est concis et dirigé d'une manière essentiellement didactique. Il répond d'ailleurs en tout point à ce que l'on pouvait attendre de la vaste érudition de M. Siegfried.

Travaux de MM. Desor, Morlot et Lecoq. A mesure que les époques géologiques se rapprochent des temps actuels, les phénomènes géologiques, loin d'en devenir plus clairs, sont en général plus difficiles à expliquer. L'étonnement naturel produit par l'énoncé d'un tel fait diminue, lorsqu'on réfléchit que par le développement de notre planète tout tend à une plus grande variété; que l'océan, qui d'abord n'avait pas de limites, se retire toujours plus devant la terre ferme, que les climats se diversifient en même temps que les chaînes de montagnes se forment, et que s'élevant en raison de la résistance toujours croissante de la croûte terrestre, elles condensent sur leurs flancs l'humidité des vents, pour la faire redescendre, sous forme de fleuves et de glaciers, dans les régions inférieures. L'action complexe de tant d'agents divers doit nécessairement présenter des difficultés, et le géologue en est souvent à se demander à laquelle de ces causes il doit rapporter tel ou tel phénomène. Les terrains récents et glaciaires ont beaucoup occupé les géologues suisses, sans qu'ils soient parvenus à se mettre d'accord. Nous ne nous y arrêterons que pour signaler le parallélisme que M. Desor a cherché à établir entre les terrains récents de l'Amérique et de l'Europe, et pour mentionner les opinions peu accréditées de M. de Morlot, qui admet deux époques glaciaires.

M. Lecoq, de Clermont, s'est élevé dans la société géologique de France et dans un livre spécial contre l'hypothèse de M. Agassiz relative à la cause de l'ancienne extension des glaciers. Il a fait voir qu'une température aussi basse que la supposait notre savant compatriote,

loin d'être favorable à l'augmentation de ces réservoirs, en ferait tarir les sources, puisque l'atmosphère se trouverait, en raison du froid même, privé des vapeurs aqueuses qui se condensent aujourd'hui sur les flancs des grandes chaînes. D'ailleurs M. Lecoq ne nie point l'existence des glaciers dans nos plaines; les traces incontestables de leur présence l'ont convaincu, comme tous les autres observateurs non prévenus du phénomène, et son opposition ne s'en prend qu'à la cause sur laquelle M. Agassiz n'avait peut-être pas assez réfléchi.

Pour terminer la revue des ouvrages qui traitent de la géologie et des sciences qui s'y rattachent, nous mentionnerons encore un livre récent accompagné de planches magnifiques, quoique les auteurs en soient étrangers à notre pays. Les deux frères Schlaginweit de Berlin, semblent depuis quelques années s'être donné pour tâche d'explorer les Alpes dans tout ce qu'elles peuvent offrir de remarquable sous le rapport de la physique du globe et de la géologie. Après avoir débuté dans les Alpes du Tyrol, pendant que MM. Gastaldi et Martins visitaient le versant italien de la chaîne du Mont-Rose, ils se sont attaqués au Mont-Rose lui-même, et les premiers ils viennent de donner une carte exacte et détaillée de ce massif, si longtemps inconnu, quoique curieux à tant d'égards. Les *Observations sur la géographie physique et la géologie des Alpes* font preuve de beaucoup de science, mais le volume en est un peu considérable après les travaux nombreux qui existent sur la même matière, et l'on pourrait reprocher à leurs auteurs de n'avoir pas assez tenu compte de leurs prédécesseurs.

La géologie est une science toute moderne, dans laquelle chaque tranchée qu'on ouvre, chaque puits qu'on fore, chaque mine qu'on exploite, est une source de découvertes et révèle de nouveau progrès à faire. En botanique et en zoologie il n'en est pas de même : depuis longtemps les auteurs, et déjà les anciens, comme Aristote, Théophraste, Dioscoride, Galien, ont fait connaître d'une manière exacte une foule d'animaux et de plantes, et pénétré même, grâce aux besoins de la médecine, jusque dans leurs détails les plus intimes. Ce n'est pas à dire qu'il ne reste encore à leur égard bien des questions en litige et bien des problèmes à résoudre : mais dans l'état actuel de la science, l'observation est devenue ici très difficile et très délicate, souvent elle exige l'emploi d'appareils très coûteux. Ajoutons à cette cause l'amour des choses mystérieuses que l'intérieur de la terre et sa genèse excitent si vivement, et l'on comprendra que la vogue soit maintenant à la géologie. Cependant la botanique et la zoologie ont été l'objet de travaux intéressants.

Enumération des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans le Jura, et *Flore du Jura, de M.* Godet. Toutes les plantes supérieures de nos contrées sont décrites; M. Godet vient de donner la dernière main à leur étude dans le Jura, qui manquait encore d'une

flore spéciale, mais dont plusieurs districts avaient fait l'objet de travaux particuliers ou avaient été englobés dans des flores plus étendues. Le mérite des deux ouvrages que je viens de nommer, auxquels on peut rattacher celui de M. Contejean, a été trop bien reconnu pour que j'en parle longuement. Comme ils ne donnent que l'énumération et la simple description des plantes, ils prêtent peu à l'analyse. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas étendu ses recherches aux plantes cellulaires; c'est que sans doute leur connaissance est trop peu avancée dans plusieurs parties du Jura pour que l'on puisse songer à en faire l'objet d'un ouvrage spécial. Cependant ces végétaux ne manquent pas d'intérêt: ce sont les champignons, remarquables par leur croissance rapide et par les formes de leurs groupes non moins que par leurs propriétés alimentaires ou vénéneuses; les lichens qui tapissent les rochers, qui impriment aux arbres ce cachet de vétusté qui les rend si pittoresques, les mousses qui se cachent dans l'ombre des forêts, et les algues qui peuplent les eaux douces et les mers, dont elles empêchent quelquefois la navigation par leur nombre infini. M. Lesquereux a jadis décrit les mousses du canton de Neuchâtel, et M. le D[r] Cornaz plus récemment ses lichens. En revanche, les champignons et les algues attendent toujours une révision, surtout dans leurs familles inférieures, à peine étudiées chez nous, là où ces classes touchent aux limites qui séparent la vie végétale de la vie animale.

Les genres des Algues unicellulaires, par M. Nægeli. Les algues unicellulaires ont cependant trouvé à Zurich, dans la période que nous décrivons, un auteur qui n'en était pas à ses débuts sur cette matière. M. Nægeli en a publié, dans les mémoires de la Société helvétique, une belle monographie, accompagnée d'un nombre considérable de planches, d'autant mieux venues que les plantes en questions sont microscopiques. Au reste si M. Nægeli s'est voué à l'étude des plantes inférieures, c'est peut-être moins pour l'amour d'elles que dans le but plus élevé de s'initier aux secrets de la morphologie et de la physiologie, de la vie végétale en un mot; car jusqu'à ces derniers temps, quand non content de bâtir de pures hypothèses, on avait voulu recourir à l'expérimentation, on avait étudié des phanérogames, c'est-à-dire les végétaux les plus parfaits, ceux où par conséquent les phénomènes vitaux sont les plus compliqués. Ce n'est que lorsque Schleiden et d'autres eurent fait sentir combien cette marche était peu rationelle, et montré que pour arriver à des résultats il fallait commencer par les cas les plus simples, ce n'est qu'alors, dis-je, qu'on se mit, M. Nægeli en tête, à faire des recherches propres à mener au but. Une des tâches que s'impose le botaniste est d'arriver à voir le végétal croître et se développer, à avoir la conscience de la manière dont il le fait; comme chaque plante est en définitive composée de cellules, et que chaque cellule vit d'une vie propre et indépendante,

les fonctions doivent s'opérer dans une plante composée de la même manière que dans celle qui n'est formée que d'une seule cellule; or ces dernières, qui vivent toutes dans l'eau, sont d'une observation très facile, grâce à leur dimension exiguë, puisqu'on peut les étudier sans les soustraire à leurs conditions normales d'existence.

Des idées neuves sur la classification ont été émises dans un cours à l'université de Zürich par le Dr Nægeli, dont nous venons de parler, et comme le sujet est plus ou moins familier à chacun, il peut être à propos d'en faire mention ici. On a mis successivement différentes familles à la tête du règne végétal, les légumineuses, les renonculacées, les rosacées, les ombellifères, les composées, etc., c'est-à-dire des plantes très-variées, et qui n'ont guère d'autre caractère commun que celui d'appartenir aux Dycotylédones; mais jusqu'ici personne n'avait osé faire un pas de plus, et contester la supériorité de cet embranchement; c'est pourtant ce qu'a fait M. Nægeli, pour qui les monocotylédones en général, et parmi eux les orchidées constituent le dernier échelon de la série végétale. Voici les raisons qui le poussent à une pareille innovation. D'abord si l'on considère la cellule en elle-même, on verra dans les plantes cellulaires le cytoblaste ou noyau devenir de plus en plus gros, à mesure que la classe s'élève dans la série; l'analogie indiquera donc que chez les phanérogames, la supériorité doit être là où se trouveront les plus gros noyaux, et c'est précisément le cas chez les monocotylédones. Un second argument allégué est le principe généralement reçu que la perfection se trouve dans la plus grande variété; or, en comparant sous ce point de vue les feuilles des monocotylédones et des dicotylédones, on distingue trois parties dans les premières, le limbe, le pétiole et la gaîne; dans les secondes on ne verra que le limbe et le pétiole, et seulement exceptionnellement la gaine, sous forme de stipules. L'élément de la variété se trouve donc aussi en faveur des monocotylédones; et si l'on oppose à ce résultat les découpures souvent infinies des feuilles décotylédonées, M. Nægeli répond que la simple répétition d'un organe est plutôt un indice d'infériorité, comme le règne animal en fournit suffisamment les preuves; il tire même de l'objection fondée sur le nombre des cotylédons un nouvel argument à l'appui de son hypothèse. Un quatrième fait qu'il cite, c'est que les polycotylédones ou conifères, les dicotylédones et les monocotylédones forment, comme l'indique déjà leur nom, une série dont le milieu est occupé par les dicotylédones, et comme les conifères sont, de l'aveu de tous les botanistes, les phanérogames les moins parfaits, il est clair que les monocotylédones doivent tenir le haut bout. Enfin dans toutes les familles bien délimitées, on a reconnu que les membres qui s'écartent le plus du type général se trouvent toujours en tête ou en queue; les dicotylédones sont évidemment par leur nombre et leur distribution la forme type des végétaux supérieurs; ils n'en sont pas la plus haute expression.

Tels sont les arguments du savant zuricois. Nous les rapportons sans les discuter.

Les Lichens d'Europe, par M. Schærer. Nous ne saurions passer sous silence le dernier ouvrage du Nestor des lichenologues, dont nous avons à déplorer la perte récente. Cet ouvrage est une énumération critique des lichens, qui eut suffi à elle seule pour assurer à son auteur une place distinguée dans la science.

Essai de Phytostatique appliquée à la chaîne du Jura, *etc.*, *par M.* Thurmann. Depuis que M. de Humboldt a ouvert aux botanistes une nouvelle voie d'investigations, en leur faisant voir tout ce qu'il y a de remarquable dans l'étude des plantes, examinées non-seulement pour elles seules, mais dans leurs rapports avec leurs congénères, avec les animaux et avec la nature toute entière, la géographie botanique a pris un grand essor. La *Phytostatique* de M. Thurmann, destinée à faire époque dans la science, parut tout au commencement de la période dont nous cherchons à retracer les progrès. Ce géologue réputé s'y élève victorieusement contre les théories exclusives de l'école de Liebig, et prouve, les pièces en mains, que le sol agit sur son tapis végétal beaucoup moins par sa nature chimique que par sa constitution mécanique et physique. En thèse générale, il importe peu que le terrain soit riche en calcaire ou en alcalis; ce qui importe c'est qu'il soit meuble ou compact, clair ou foncé, etc. Mais il faut un dictionnaire pour lire M. Thurmann, et certes il ne tiendra pas à lui que la langue française ne s'enrichisse du grec tout entier, tant il fabrique de mots nouveaux; voici quelques exemples de la fécondité de son langage: pour exprimer brièvement les propriétés mécaniques du sol, il l'appelle psammogène, pélogène, pélopsammogène, suivant qu'il est sableux, argileux ou qu'il tient de ces deux manières d'être. Si les roches forment facilement de la terre végétale, elles sont eugéogènes, sinon, dysgéogènes, et ainsi de suite.

Des caractères qui distinguent les végétaux d'une contrée, *par M.* de Candolle. Ce mémoire, qui se place tout naturellement à côté du précédent, est une critique de la manière de comparer la végétation des différentes contrées. M. de Candolle y montre que le mode de comparaison en usage pèche en ce que l'on accorde trop d'importance aux rapports numériques entre des catégories de plantes de valeur différente (monocotylédones et dicotylédones) ou inégalement connues (cryptogames et phanérogames), tandis qu'on relègue à l'arrière-plan les rapports qui existent entre les plantes herbacées et ligneuses, entre les marais et les prairies, etc., quoique ces rapports présentent cependant, en dehors de leur intérêt purement botanique, des considérations d'une portée plus générale.

Il nous reste à examiner encore ce qu'a produit la zoologie, ce qui ne sera pas long, si nous laissons de côté comme appartenant à la

médecine, les questions d'anatomie histologique, qui ne peuvent guère être traitées ici en raison de leur spécialité et de la grande difficulté qu'il y a à les analyser d'une manière compréhensible pour un public qui n'appartient pas à la Faculté. Telle est la raison principale qui m'engage à passer sous silence le mémoire de M. Bruch sur le développement du système osseux, celui de M. Mayor père, sur la nécrose et quelques autres travaux semblables.

Les divers embranchements du règne animal ont été mis à contribution par nos zoologistes, à commencer par les infusoires. Ces êtres microscopiques, qui pullulent en été dans nos eaux stagnantes, forment au moyen de l'enveloppe calcaire d'un grand nombre d'entre eux la majeure partie du sable qui borde le rivage des mers. Plusieurs des couches de notre globe, entre autres la craie blanche et le terrain nummulitique, en sont presque entièrement composées. Ces animalcules nous fournissent l'occasion de remarquer combien les idées théoriques peuvent influer sur l'observation, qui, dans la règle, devrait toujours les précéder. Quelques naturalistes veulent que tous les animaux possèdent les mêmes organes et ne diffèrent à cet égard que par le plus ou moins grand développement de ceux-ci, tandis que les autres pensent, à notre avis avec raison, que de même que ces organes ne se forment que successivement dans l'embryon des animaux supérieurs, ils n'apparaissent également que peu à peu à mesure qu'on s'élève dans la série animale. Ainsi les diverses fonctions qui, chez l'homme, par exemple, se spécialisent au plus haut degré, resteraient plus ou moins confondues chez les êtres qui se trouvent aux limites inférieures du règne. Cette divergence de vues explique pourquoi M. Ehrenberg donne aux Infusoires des estomacs, des appareils reproducteurs, des organes visuels, pendant que d'autres savants en nient l'existence totalement ou en partie. Dans son *Système des Infusoires,* M. le prof Perty établit une classification complète et rationelle des Infusoires de la Suisse. M. Perty a contribué pour beaucoup, tant par cet ouvrage que par d'autres notices sur le même sujet, à la connaissance que nous avons de cette partie de notre faune.

On a caractérisé notre siècle au point de vue de l'histoire naturelle en disant qu'il était celui de l'embryogénie; rien n'est plus vrai, car c'est seulement dans notre époque qu'on s'est mis à étudier avec suite ce nouvel élément, dont on s'efforce de faire coïncider les résultats avec les données de l'anatomie et de la succession géologique, pour arriver au but le plus élevé que se propose le naturaliste, c'est-à-dire, à la classification naturelle, qui est l'expression du plan de la création. Pour beaucoup de naturalistes, les différents animaux inférieurs représentent en permanence les états transitoires des êtres plus parfaits, qui, pour cela, n'ont pas été tour à tour infusoire, mollusque, poisson, etc., avant d'arriver à leur forme définitive, comme on a pu le dire alors qu'on découvrit ces rapports pour la première fois, et que,

frappé de leur simplicité apparente et de leur unité, on en exagéra la portée. Mais outre ces métamorphoses, il y a un phénomène des plus singuliers qu'on ne retrouve pas chez les animaux plus élevés en organisation, et qui consiste en ce que certains zoophytes donnent naissance à des individus qui ne leur sont point semblables, mais qui en produisent de nouveaux identiques aux premiers : c'est ce qu'on appelle la génération alternante.

C'est précisément la génération alternante qui est l'objet des *Recherches sur les animaux inférieurs de M.* Vogt, beau mémoire qui inaugure dignement les publications de l'Institut de Genève. M. Vogt y prouve entr'autres que les siphonophores, jusqu'ici placés assez haut dans la classification, ne sont qu'une forme particulière de méduses, rentrant dans le groupe des hydroméduses, auquel appartiennent encore ces singuliers animaux qui, dans la première époque de leur vie, ont tout à fait l'apparence et la structure des polypes.

L'embranchement des mollusques a donné lieu à plusieurs publications, qui concernent en majeure partie l'enveloppe solide de ces animaux: telle est une *Monographie des clausilies de M. de* Charpentier; puis une série de mémoires de M. Shuttleworth portant le titre commun de *Diagnostic de nouveaux mollusques.* Deux d'entre eux traitent des coquilles terrestres et d'eau douce rapportées des Açores et de Portorico par M. Blauner; un autre de plusieurs espèces nouvelles que renferme sa collection; un troisième de la révision d'un groupe particulier d'hélices; un dernier enfin présente une étude complète des oscabrions, mollusques singuliers, à plusieurs valves, qui ressemblent grossièrement aux cloportes et nous offrent ainsi, au milieu des mollusques, des formes qui rappellent un type d'organisation tout différent.

La *Description des coquilles terrestres et d'eau douce de Java, par M.* Mousson renferme, en dehors de ce qui en fait l'intérêt immédiat, des remarques très judicieuses sur les termes abstraits d'espèce, variété, monstruosité: M. Mousson insiste en particulier sur l'importance qu'il y aurait à cet égard de donner plus d'attention à la distribution géographique des espèces, afin de pouvoir déterminer plus exactement leur forme type par le calcul des moyennes. Les coquilles qu'a étudiées M. Mousson ont été rapportées par M. Zollinger, qui a fait non-seulement de riches récoltes, mais aussi des observations propres sur la géologie de cette île, célèbre par ses volcans. Un second mémoire de M. Mousson concerne les coquilles recueillies par M. Bellardi dans son voyage en Orient. Le grand nombre d'espèces nouvelles qu'il indique à Chypre et en Syrie engagera sans doute les naturalistes à explorer ces deux pays, qui paraissent être restés sous ce rapport en arrière des contrées avoisinantes.

Les insectes renferment à eux seuls plus d'espèces que toutes les autres classes d'animaux prises ensemble. Ils offrent à l'étude une am-

ple matière. Trois de leurs ordres principalement ont été l'objet de recherches récentes dans notre pays, ce sont les lépidoptères, les hyménoptères et les orthoptères.

Les *Lépidoptères de la Suisse*. — MM. Meyer Dur, et Delaharpe ont donné la description d'une partie des papillons de notre pays, et ils ont ajouté au nombre de ceux qu'on connaissait antérieurement quelques espèces nouvelles, remarquables surtout par la difficulté qu'on trouve à les distinguer des autres.

Les *hyménoptères*, dont les guêpes et les abeilles font partie, ont été pour M. De Saussure l'objet d'une étude toute spéciale, qui l'a conduit à publier successivement plusieurs monographies des diverses familles de cet ordre.

Quant aux *orthoptères*, que caractérise une certaine rigidité des téguments, c'est à un phénomène singulier que présentent plusieurs d'entre eux qu'ils doivent d'avoir attiré l'attention ; je veux parler du chant ou cri du grillon et des insectes voisins. M. Yersin s'est beaucoup occupé de ce chant, qu'on désigne sous le nom spécifique de stridulation ; il a considérablement enrichi l'histoire des mœurs de ces animaux par la recherche des causes qui le produisent et des circonstances qui le provoquent.

La pisciculture, à laquelle on a imprimé un nouvel élan dans ces dernières années, a occupé aussi quelques personnes chez nous, entre autres MM. Chavannes et Vouga, qui ont publié des notices sur ce sujet.

Je devrais, pour terminer, mettre sous les yeux du lecteur : *La vie animale dans les Alpes* de M. Tschudi ; mais comme un article spécial de cette Revue a été consacré à l'examen de cet ouvrage, je me bornerai à engager ceux qu'attirent les scènes de la nature alpestre à aller retremper leurs souvenirs dans ce livre, à la traduction duquel se livre maintenant notre confrère le Dr Vouga : ils n'auront pas à s'en repentir.

G. de Tribolet.

EXPOSITION DE PEINTURE

A NEUCHATEL.

Le rendez-vous offert tous les deux ans aux artistes neuchâtelois risquait, cette fois, d'être sérieusement compromis. Félicitons-nous de ce qu'à part un petit nombre d'entre eux, ils aient voulu se rencontrer comme de coutume dans le modeste salon de famille que leur ouvre la Société des Arts. Une lacune dans nos expositions aurait été fâcheuse; et, puisqu'il paraît presque certain que, même avec les chemins de fer, chacun ne peut encore aller à Paris, convions nos lecteurs à faire avec nous une promenade dans les salles du nouveau collége. C'est là qu'ils retrouveront d'ailleurs réunis, dans un plus vaste local, les tableaux du musée de peinture, et la comparaison entre les œuvres d'hier et les œuvres d'aujourd'hui se fera d'elle-même.

Sans vouloir chicaner, sur ce point comme sur d'autres, un de nos confrères en critique, nous devons dire d'entrée que nous n'avons pas découvert comme lui, dans les trois compartiments où l'exposition actuelle se trouve réunie, le *tableau d'histoire*, ce phénomène toujours attendu, et dont bien des raisons nous font cependant comprendre l'absence. La *Mort d'Albert* est une étude d'atelier; le *Mal du pays* n'a d'historique que les dimensions et le costume. A un autre point de vue, cet ouvrage, l'un des meilleurs de M. F. Berthoud, mérite qu'on s'y arrête. Le ton général, quoique un peu sombre, n'est pas sans distinction; les accessoires sont habilement traités; la tête elle-même, bien qu'il soit fort juste d'y trouver le type suisse trop peu accusé, a une expression sentie; seulement, sans le rêve ébauché sur le mur, comment comprendre le sujet du tableau, qui relève peut-être davantage de la musique que de la peinture? La pensée de l'artiste devait être tout entière dans l'expression de ce mélancolique jeune homme, malade, semble-t-il, plus encore que triste : pourquoi l'écrire sur la tapisserie, ce songe du pays natal que le regard seul du soldat expatrié pouvait rendre? Nous comprenons un portrait traité dans des conditions semblables, bien mieux encore qu'une ballade traduite dans un costume et un entourage aussi splendides. Mais à ce point de vue du portrait, le tableau de M. F. Berthoud décèle un véritable talent, comme la vue des rochers du *Tréport* montre dans le même artiste un sentiment vrai du paysage, et le caractère des grandes falaises de l'Océan.

A propos de portraits, disons tout de suite (en exprimant un regret de voir ce genre, qui peut être en si haut rang dans la peinture, trop peu cultivé parmi nous) que ceux de M. Schuler sont largement frappés, d'une exécution solide, mais d'une sévérité de ton qui rappelle plutôt l'étude des maîtres que la nature et la vie. — Ceux que M. J.-B. Bonjour a nommés *Enfants faisant musique*, avec plus de goût dans les accessoires, un faire moins monotone et moins léché, plus de mouvement et de légèreté dans les mains qui se jouent sur le clavier, seraient un bon tableau.

Et maintenant revenons au *genre*, puisque, même dans une promenade, il faut savoir où l'on va. N'est-ce pas des tableaux de genre, ces deux charmantes aquarelles d'Edouard Girardet, les *Loups en campagne* et *la Part du lion?* N'est-ce pas même trop genre, et pas assez nature? Les chacals sont-ils aussi jolis que cela, aussi mignons, comme le disait près de nous une des plus mignonnes visiteuses de l'exposition? Les loups sont-ils réellement aussi féroces, d'un regard aussi méchant, aussi *humain?* Il est permis de se faire ces questions, et de trouver avec l'un de nos amis que l'intention morale apparaît ici avec trop de clarté, que le symbole est trop peu voilé, bref qu'il y a trop d'esprit et pas assez de vérité. Avec cela, qui ne voudrait posséder un LaFontaine illustré par Edouard Girardet, et puisqu'il ne pouvait nous destiner cette fois un de ces tableaux comme l'*Encan*, le *Maître d'école*, ou la *Visite du médecin,* un de ces ouvrages qui suffisent presque à eux seuls à faire le succès d'une exposition, parce qu'on y retrouve à la fois la vie de tous les jours et le sentiment de l'idéal, ne devons-nous pas le féliciter de cette excursion dans un nouveau domaine où il nous montre que, gens et bêtes, il sait tout saisir et tout rendre?

Les études à l'huile de M. Hébert de Genève, ses aquarelles gracieuses et faciles se recommandent par une couleur harmonieuse, par une exécution habile, par un sentiment juste plutôt que très individuel. Nous avons particulièrement remarqué sa *Jeune fille à la fontaine:* avec quelque chose de plus pittoresque dans le dessin de la tête et l'ajustement de la coiffure, cette toile charmante ne laisserait rien à désirer. — M. Moritz fils a exposé deux tableaux d'une valeur assez inégale. La *Leçon de danse* pèche par une gaucherie qui n'est pas de la naïveté, par un manque d'accent dans l'effet, enfin par une réelle tristesse de couleur qui ôte à ses figures d'enfants le charme frais de la jeunesse. Bien que quelques-uns de ces défauts ne soient pas complètement absents du second de ses tableaux, la *Sortie de l'église,* bien qu'on puisse lui reprocher de ne présenter guère que des types de figures déjà surabondamment connus par ses ouvrages antérieurs, nous devons cependant de chaleureux éloges à cette composition qui, par l'originalité de l'idée et la vérité de l'expression nous semble une des plus heureuses de l'artiste, la plus heureuse même de celles que

nous connaissons de lui. — M. Albert Vouga semble avoir passé, depuis deux ans, de l'adolescence à une robuste jeunesse d'artiste. Si sa *Maison de Brientz* est d'un effet de couleur quelque peu exagéré, et, à côté de parties bien réussies, en a d'autres assez communes, en revanche la *Toilette du dimanche matin* est d'une vérité, d'une fraîcheur, d'une naïveté charmantes. Cette scène rustique est vraiment prise sur le fait: on y retrouve l'accent vif et franc de la réalité. Que M. Vouga, coloriste comme il l'est, s'attache à remplacer par plus de transparence et d'harmonie ce qu'il y a d'un peu cru dans les tons de sa palette, que ses figures, mieux étudiées dans leur ensemble, aient pour les formes et le mouvement la vérité juste et simple qui ne l'abandonne guères dans les têtes, et nous osons lui prédire, dans le genre qu'il a rencontré et qui semble vraiment le sien, de très enviables succès.

Le développement de la composition, la richesse des détails, le mouvement et l'harmonie de la scène, le charme enfin de la couleur assignent à la *Noce flamande* de M. Ch. Tschaggeny, la première place parmi les sujets de genre exposés. S'il eût été permis de demander, pour un si grand déploiement de personnages, un intérêt plus vif, un idéal plus élevé, quelque chose de plus senti dans la pensée, on ne saurait nier l'effet singulièrement agréable de ce grand tableau, la supériorité remarquable de la peinture et du dessin des animaux, la réussite parfaite de certaines figures qui rachète amplement ce que d'autres, dans l'intérieur de la carriole de noces, par exemple, ont d'un peu vulgaire. Quel entrain dans la cavalcade! Quel air d'aisance et de bonheur dans tout ce monde satisfait! Comme ces chevaux enrubanés semblent fiers d'entraîner, au milieu du bruit de la fête, l'épousée rougissante, son fiancé un peu gauche, et monsieur le curé qui est vraiment un curé du bon temps! Mais l'archaïsme du sujet laisse place à une idée peut-être injuste. Toutes ces figures, naturelles, vraies, et si bien groupées du reste, semblent déjà connues, et, tout en admirant l'art du peintre, son goût presque parfait, la légèreté facile de sa touche, on se demande s'il ne s'est pas inspiré davantage des vieux maîtres flamands que de son originalité propre, et si les dimensions de sa toile ne réclamaient pas dans l'expression des figures quelque chose de plus fin, de plus individualisé, de plus neuf. Mais n'insistons pas sur ces critiques qui nous ont paru peu acceptées par la foule des admirateurs de M. Tschaggeny, ne disons rien du ton du paysage, de ses lignes par trop régulières, pour ne pas y trouver à mordre, et contentons-nous de remercier l'éminent artiste, qui a voulu destiner, à l'exposition de sa petite ville de Neuchâtel, son œuvre la plus importante et la plus complète.

Il n'en est pas tout-à-fait de même de M. ZuberBuhler. Sa *Jeune mère* n'est point son tableau capital, et nous espérons, dans deux ans,

le voir représenté d'une façon plus importante. Il y a, dans ce sujet qui rappelle un peu trop une des charmantes aquarelles de M. van Muyden, une grâce incontestable. Mais l'expression manque de force et d'intimité; le sentiment maternel a plus de profondeur; une jeune mère, quelque jolie qu'elle soit, n'est coquette que pour son enfant; un enfant arrachant des fleurs de chèvre-feuille a, dans le mouvement et le regard, plus de vivacité naïve. Tout cela n'empêche pas que ce tableau ne soit singulièrement admiré, et le charme de l'ensemble nous fait comprendre ce goût très vif de notre public. Que M. Zuber-Buhler nous permette cependant de lui demander, dans les carnations, quelque chose de la vérité parfaite qu'il réserve pour les costumes, et, dans le choix des types de ses figures, plus de sévérité classique.

Bien qu'inspirée de la manière d'Ed. Girardet, la *Vieille grand'-mère,* de M. Albert Meuron, doit à l'expression pénétrante des figures, à la touchante simplicité du sujet, un succès très universel. Les nuances délicates du sentiment y sont parfaitement rendues; on n'oublie plus, après avoir considéré ce tableau, le regard calme et profond de la jeune enfant qui se perd dans celui de l'aïeule, la tendre sollicitude de celle-ci dont la tête affaissée par l'âge et la souffrance se penche vers la jeune fille, avec une indéfinissable expression de reconnaissance et de tristesse. Comment s'arrêter, après cela, à une certaine sécheresse de peinture dans les bras de l'enfant, à ses traits qui pourraient être d'un style plus pur, à la nudité un peu pauvre du fond du tableau ? N'est-ce point par un scrupule excessif que nous donnons ici place à ces remarques, où se fait reconnaître l'ombrageuse susceptibilité du critique toujours prêt à réagir contre la vivacité de ses propres admirations ?

Le *Soir sur les Alpes*, du même artiste, est une remarquable tentative de placer, dans le cadre grandiose du paysage alpestre, une simple scène de genre. Nous croyons M. Alb. Meuron destiné, dans cette voie, à un très bel avenir. Paysagiste plein de vérité, de facilité et de goût, il a le don de l'expression dans les figures, il les dessine et les groupe avec une habileté rare, et, lorsque à cette justesse de l'expression et du dessin il joindra un sentiment plus complet de l'idéale beauté, il réalisera, mieux encore qu'il ne l'a fait dans le *Soir sur les Alpes,* son rêve d'artiste. Est-ce à l'effet trop violent du ciel, au jour un peu équivoque qui illumine le groupe des bergers et des chasseurs, aux formes trop pyramidales des montagnes, et au type trop italien des belles Oberlandaises du premier plan, qu'il faut attribuer l'illusion du spectateur, auquel ne se révèle pas assez soudainement le caractère spécial de ses Alpes bien aimées ? Ou bien une certaine disproportion entre la grandeur épique du paysage, et l'idée du groupe des figures, qui n'est autre qu'une conversation d'amour, observée avec malice par le chasseur debout, et parfaitement ignorée par le vieux fumeur étendu

sur son dos (la meilleure figure de la scène), nous rendra-t-elle compte de cette indécision d'effet qui nuit pour nous à la conception du tableau ? Nous ne savons, mais l'impression des paysages de M. Meuron dont il nous reste à dire quelques mots, est infiniment plus franche, et, sans oublier ce que nous préjugions tout à l'heure de son avenir, il nous paraît qu'il se montre surtout aujourd'hui paysagiste très vrai, très solide, et en même temps très attrayant. Une *Mare*, un *Abreuvoir sur la montagne*, et un *Pâturage dans les Alpes*, nous montrent la nature suisse comprise avec amour, et rendue avec un rare bonheur. De ces trois toiles, la dernière, d'une date antérieure, malgré le charme de la composition et la transparence de l'atmosphère, pèche par quelque chose d'un peu maigre, d'un peu sec dans les tons des premiers plans. La vue de l'*Abreuvoir* nous reporte vivement à l'une des mille scènes variées des hauts pâturages. Ce n'est qu'une étude, et pourtant, par la vérité indigène, par le mouvement et la vie, c'est tout un tableau. Ne vous semble-t-il pas saisir dans l'atmosphère matinale le son allègre des clochettes, et les appels retentissants des bergers ? Et ne retrouvez-vous pas aussi quelque chose de l'inspiration paternelle, dans le plus grand de ces paysages (nº 53), où, mieux que partout ailleurs, l'artiste a su interpréter la poésie des montagnes, rendre avec une vérité pleine de finesse ces légers brouillards qui s'entr'ouvrent au flanc des précipices, et la fraîcheur des pâturages (dont les lignes ici pourraient avoir plus de variété), et les troupeaux au pelage divers, et le lac solitaire pur miroir des cimes chenues ? Dans cette carrière du paysagiste où M. Alb. Meuron débute avec éclat, et où le guideront de sûres traditions de famille, il ne nous reste qu'à lui répéter le vers de Stace :

. . . Longè sequere, et vestigia semper adora...

Ces traces respectées, nous les retrouvons avec charme dans les deux tableaux exposés par M. Max. de Meuron, dont l'un remonte à ses premiers séjours en Italie, tandis que l'autre, son œuvre la plus récente, nous montre combien, dans sa verte vieillesse, il a conservé le sentiment exquis de la nature et de l'art. Dans les *Cascatelles de Tivoli*, nous avons admiré la vigueur de la peinture, et la beauté des premiers plans si bien ornés de cette verdure frémissante où le pinceau de l'artiste a toujours excellé. Le *Souvenir d'Italie*, cette échappée sur la mer et le ciel orageux, est l'une de ses inspirations les plus belles, et qui porte le mieux l'empreinte de son poétique talent.

Nous aimons à rapprocher de M. de Meuron celui qui a été son élève, et qu'il a pu féliciter, cette année, des progrès réalisés depuis la dernière exposition. M. Léon Berthoud y a paru, en effet, avec quelques petites toiles, et trois tableaux de grandeur moyenne, qui, dans

des directions diverses, lui assignent une des premières places dans l'école que nous voudrions pouvoir appeler l'école neuchâteloise. Si sa peinture laisse à désirer encore pour la légèreté de la touche, pour la vigueur des premiers plans, pour la clarté, et, qu'on nous passe le mot, l'intelligibilité de l'effet général, en revanche elle se place à part sous le rapport de la conception forte et sentie d'un sujet, de la pureté du style, de la solidité de la couleur, bref de la distinction rare de l'ensemble. M. Berthoud a le sentiment affectueux et délicat de la nature, le *sens intime* du paysage. Aussi ses tableaux, généralement mieux appréciés cette année que dans nos expositions antérieures, plaisent-ils surtout à ceux qui savent chercher et retrouver, sur la face de la nature extérieure, l'expression de quelques-uns des sentiments les plus profonds de l'âme humaine, et ce reflet de l'idéal sans lequel la peinture n'est qu'une lettre morte, et une daguerréotypie vulgaire. Il demande à être étudié avec quelque réflexion, et le fugitif regard qui se satisfait de la reproduction plus ou moins vraie de la nature de tous les jours, ne suffit pas pour lui rendre justice. C'est ainsi que les *Aqueducs* ont été préférés par les artistes à ses autres toiles, tandis que la majorité des spectateurs semblait goûter mieux ces dernières. La grandeur et la tristesse de l'horizon romain paraissent admirablement saisies dans cette œuvre originale; la pensée en est simple, concentrée, et pleine de puissance, et, sans des lourdeurs d'empâtement et quelques négligences de forme, nous oserions la dire achevée. — Le tableau en face de celui-là, *Coupe-gorge sur la route de Velletri*, est d'un effet tout ensemble dramatique et vrai : le rayon de lumière sinistre qui éclaire de ses fauves reflets cette masure de mauvais renom dont la porte inhospitalière est close au voyageur qu'on voit prêt à s'enfoncer dans la tourmente, les nuages qui, sous un ciel bas et oppressé, roulent vers les Marais-Pontins, les éclats lumineux qui tombent sur la plaine, tout cela est pensé avec verve, et rendu avec une sobriété pleine de force. Nous y aurions voulu seulement quelque chose de plus fini, de plus fouillé dans les détails.

Parmi les moins grands tableaux, le *Bac au port de Ripetta*, est une petite œuvre singulièrement poétique et distinguée; l'œil se perd sur la surface transparente des eaux et dans les profondeurs sereines d'un ciel crépusculaire; nulle part le pinceau de l'artiste n'a trouvé tant de finesse que dans cette composition charmante qui semble avoir été inspirée par le souvenir très vif d'une de ces heures choisies où la nature nous semble plus belle, parce que l'âme qui en est le miroir, apaisée un instant, en reçoit le reflet avec plus de pureté. Les *Vieux murs de Sora*, *au bord du Liris,* bien que frappant moins le regard, ont un grand charme de paix et de silence. Les ruines du devant, le cours de cette rivière qui coule doucement aujourd'hui comme aux jours d'Horace : *Liris quietus... taciturnus amnis*, — ces deux

motifs si simples fourniraient, dans des proportions moins réduites, les éléments d'un tableau plein d'intérêt. La *Vue prise vers Sorrente, à Caprée,* donne raison à ceux qui prétendent qu'on nous trompe, nous autres candides habitants du Nord, en nous montrant le midi de l'Italie rouge comme la lave de son Vésuve, au lieu de nous le faire voir tel qu'il est en réalité, c'est-à-dire dans les tons blancs et bleus; que Naples en particulier n'est point enflammée comme le croient ceux qui confondent ce qu'on appelle un ton chaud avec un ton roux, mais que le gris le plus suave est, à certains moments de la journée, la couleur la plus vraie de cette splendide nature. A ce compte, le petit tableau de *Caprée* doit être accepté comme une interprétation très juste, bien qu'imprévue pour nous, d'un des points de vue les plus beaux du golfe de Naples. Mais si cette petite toile nous donne une heureuse idée de la souplesse du talent de l'artiste, ce talent nous semble fait surtout pour une nature où l'éclat, le soleil et l'implacable azur du midi ne sont pas la note dominante du paysage; la nature qui lui parle surtout, celle qu'il sait rendre avec émotion, a une physionomie plus grave, plus mystérieuse, mélancolique même dans sa sérénité; le sentiment très vif de la rapidité de la vie, le contraste ou les affinités de nos agitations morales avec les aspects du monde extérieur, cette source toujours jaillissante de poésie, est surtout celle dont il cherche à s'approcher dans le silence des solitudes. Nous retrouvons même des traces de cette direction dans le dernier des grands tableaux de M. Berthoud dont il nous reste à dire un mot, celui de tous peut-être le plus complet, le plus harmonieux, la *Vue de Tivoli,* d'un aspect du reste si riant, mais où les impressions graves nous semblent l'emporter encore sur les impressions charmantes et douces que doit réveiller dans l'âme une soirée d'Italie. Mais nous ne voulons pas insister davantage sur cette vue peut-être un peu personnelle du talent de l'artiste. Arrêtons-nous quelques instants encore avant de le quitter, dans ce paysage admirable où le plus spirituel des poètes épicuriens avait établi sa demeure, et, tout en respirant la fraîcheur des cascades, laissons avec les siens, errer nos regards à travers la limpide atmosphère, sur les profils élégants des collines de Tibur, jusqu'à l'horizon infini de la plaine de Rome. Nulle part, jusqu'ici, l'artiste n'a rencontré tant de suavité, des tons aussi doucement lumineux, et (à part les massifs des arbres de droite où nous voudrions des formes plus vigoureuses, moins sèches, et plus de mystère), une touche aussi moëlleuse et aussi riche.

M. Karl Girardet a gardé du Seeland et de la Touraine de bien doux souvenirs, si doux qu'ils se confondent un peu, semble-t-il, dans son imagination comme sur ses toiles. Nous ne nous plaignons pas assurément de retrouver, dans les deux charmants tableaux exposés par lui, l'élégance particulière qui le distingue, sa touche toujours spirituelle

et fine, ce ton gris-argenté qui serait monotone sous un autre pinceau que le sien, mais qu'il sait rendre au contraire séduisant pour tous. Nous lui demanderons cependant, au nom des exigences trop naturelles que provoque un talent aussi distingué, de sortir parfois de son atelier et du demi-jour un peu uniforme qu'il préfère, pour rechercher des effets plus francs, plus décidés, pour entrer en communion plus intime avec la nature. L'extrême facilité qui est le sceau de ses ouvrages, le goût remarquable qu'on y retrouve toujours, ne peuvent que gagner encore en justesse et en solidité, à se retremper dans un certain réalisme qu'il semble trop dédaigner aujourd'hui.

Le réalisme! n'est-ce point, en échange, ce qui ralentit en quelque chose les progrès du talent robuste, mais trop peu souple, de M. J. Guillarmod? Pourquoi ne vouloir choisir ni le site, ni l'heure de la journée où l'on place la pensée d'un tableau? Pourquoi si peu de souci du groupe, de la nuance, de l'effet? Pourquoi ne pas distribuer la lumière d'une façon moins uniforme, et ne point redouter davantage de rendre, à force de fidélité, plus ingrates encore les lignes de notre pauvre Jura? Il nous en coûte d'accumuler ces interrogations chagrines, car nous rendons justice aux progrès marqués qu'a faits, depuis deux ans, M. Guillarmod, à son persévérant travail, à la puissance dont témoignent certaines portions de ses tableaux. Le modelé des animaux, dans les deux toiles, n° 38 et 40, est certainement remarquable; les têtes sont vivantes. Les chevaux du tableau de la *Carrière* sont bien posés, leur attitude a de l'accent, leur effort est rendu avec vérité, quoique les lignes pèchent par une régularité presque géométrique. Avec ces belles qualités d'étude et de nature, quel dommage de rechercher les effets les plus roides, les arbres chétifs, les lignes anguleuses, d'affecter une pauvreté de détails qui est dans le système et non pas dans la réalité, de fuir tout ce qu'on est convenu d'appeler pittoresque pour se préoccuper de ce qui ne l'est pas! M. Guillarmod, nous en avons la certitude, a devant lui une belle carrière d'artiste: l'étude patiente, fécondant d'heureux germes, lui fera découvrir dans cette nature qu'il observe avec une intelligence, et qu'il reproduit avec une vérité rares, le filon d'or pur, la beauté cachée au vulgaire, le *style* qu'il semble maintenant dédaigner, la forme sévère, sans laquelle il n'est pas d'œuvre d'art véritable; et nous serions heureux d'avoir abrégé, ne fût-ce que d'un jour, par la franchise de nos paroles, la période d'initiation où il est encore arrêté.

A un point de vue un peu différent, nous voudrions soumettre à M. Bachelin des observations analogues. Chez lui, l'étude consciencieuse et forte de la nature ne rachète pas, comme chez M. Guillarmod, l'absence de la préoccupation du beau, et, d'autre part, son exécution lâchée et lourde nuit à des qualités précieuses, singulièrement précieuses même au jugement de plusieurs artistes. M. Bachelin sent for-

tement un sujet ; sa peinture, qu'on ne s'y trompe pas, a de l'air et de la lumière ; et, quand il voudra se chercher lui-même, ne plus songer à une certaine école, à M. Troyon, à M. Corot qui doivent précisément à leur individualité propre le charme que leur peinture exerce sur nous, il verra tomber les répugnances souvent exagérées qui ont accueilli ses tentatives. Nous l'ajournons à un avenir qui n'est peut-être pas fort éloigné, et, pour ne pas nous exposer, en lui parlant d'épuration du goût, et d'étude de la forme, à l'inculpation d'esthéticien vieilli, nous en appellerons simplement à ses réflexions, à ses expériences, à l'infaillible comparaison entre la nature et son œuvre d'artiste. Il comprendra sans doute alors comment ses toiles d'un aspect si nouveau pour notre public, ont rencontré tant de critiques acerbes, et des apologies si timides; il préférera un succès d'estime, au bruit qui s'est élevé autour de ses tableaux ; et, après le succès d'estime, viendra, nous le pensons, un succès plus éclatant, car l'amour de l'art n'est jamais stérile. Maintenant, persuadé comme nous le sommes que M. Bachelin, dans sa religieuse fidélité à certains principes peut-être contestables, ne reconnaît pas à la critique les droits de remontrance qui lui sont si chers, nous ne nous arrêterons pas à relever l'alignement symétrique et rigide du *Jardin*, l'absence de légèreté et de mouvement dans ce buisson ininterrompu de roses trémières, dont la disposition quelque peu *décorative* gâte l'idée de la scène, d'ailleurs jolie; nous ne dirons rien de l'exécution systématiquement dure du tableau intitulé : *Primevères et marguerites*, paysage d'ailleurs très heureusement trouvé, mais où le ciel, le lac et les terrains sont peints avec la même lourdeur désolante, et où le désir de rendre un certain effet exceptionnel a fait sacrifier à l'artiste tout ce qui eût rappelé l'aspect du printemps ; nous ne critiquerons point enfin le *Verger* auquel manque l'ombre légère et la fraîcheur de mai, et que déparent des détails condamnés par le bon goût. Dans les autres toiles de M. Bachelin, moins importantes par la grandeur, nous avons cru remarquer que les défauts inhérents à la direction qu'il a suivie, apparaissent plus vivement encore, et ne permettent qu'à un petit nombre de juges exercés de remarquer un effet vrai, un motif original, un sentiment délicat du paysage.

L'exposition actuelle nous a fourni l'occasion d'apprécier quelques artistes étrangers à Neuchâtel. M. Rapp nous a envoyé deux tableaux, dont l'un, *Souvenir de l'Oberland*, nous semble avoir quelque sécheresse et quelque froideur, bien qu'il soit touché avec finesse et fermeté. Nous aimons mieux le *Clair de lune* du même artiste : l'effet vigoureux de cette toile, ses contrastes énergiques plaisent à l'imagination; les ombres ont de la profondeur; l'eau du premier plan est d'un bon dessin, quoique un peu immobile; l'effet d'ensemble est très satisfaisant. — L'*Hiver*, de M. Duntze, est un petit tableau d'un incon-

testable mérite, d'une touche élégante et fine, d'une couleur juste, où les rapports de ton sont heureusement observés et saisis. Le calme de cette nature surprise par les premiers frimats, et qui semble se ranimer sous le pâle soleil de l'hiver, laisse une impression qui a son charme secret. — Le tableau de M. Simon de Berne, nous paraît l'un des plus remarquables de l'exposition. Sous sa couleur harmonieuse et solide, bien qu'un peu triste dans son uniformité, sous sa touche trop peu distincte encore, on ne découvre que peu à peu un dessin d'une habileté étonnante, plein de caractère et de finesse. Les moutons, l'âne, le vieux berger chevauchant sur sa mule et poussant devant lui son troupeau sur quelque route déserte de Provence ou de Romagne, les chèvriers étendus auprès, tout dans ce tableau décèle une organisation d'artiste pleine de sève. Quand l'exécution de M. Simon sera à la hauteur de son style et de son sentiment pittoresque, il comptera au nombre de nos meilleurs paysagistes.

Le public retrouve toujours avec un vif plaisir, dans nos expositions, les sepias de M. G. Grisel, et nous regrettons de ne pouvoir nous y arrêter qu'un instant. L'effet de ces petits paysages est d'ordinaire vivement indiqué; les détails en sont presque toujours touchés avec esprit: le *Souvenir de Val-de-Ruz*, par exemple, nous a charmé. Dans tous on trouverait une idée bien sentie, et quelques-uns sont de véritables tableaux. Notre préférence pour les sepias de M. Grisel nous a rendu peut-être injuste pour sa peinture à l'huile : il nous semble que dans ses essais en ce genre, sa gamme de tons manque de souplesse, et que la préoccupation du détail nuit à l'effet d'ensemble, ce qui ne nous empêche pas d'être surpris de tout ce que peut accomplir ce courageux et persévérant artiste. — Nous avons revu avec un intérêt affectueux et triste les aquarelles de M. Moritz père, dont la vie vient de s'éteindre après de longues souffrances. Il s'enquérait encore, il y a quelques jours à peine, avec une sollicitude touchante, de la place réservée dans notre exposition aux tableaux de son fils. Il a été préoccupé de l'art jusqu'à la fin, et pourtant il se plaignait souvent qu'une conjonction d'astres peu favorables eût présidé à sa carrière d'artiste. Ceux qui l'ont connu de près diront quelle estime ils ont toujours faite de son caractère un peu attristé par les mécomptes d'une vie déjà longue. Il ne nous appartient ici que de rendre encore nos lecteurs attentifs aux qualités de ses derniers ouvrages. Par le choix heureux du site, la transparence des ombres, le charme de l'effet, la plus grande de ses aquarelles, le *Lac de Lugano,* est un fort beau specimen de la manière dont il a compris le paysage à l'aquarelle. Ses autres peintures, bien que moins remarquées, mériteraient le même éloge : sa petite *Vue de Rome,* par exemple, a un lointain plein de finesse.

La peinture d'intérieur est représentée, aujourd'hui comme de coutume, par un ouvrage de premier ordre. Nous retrouvons, dans une

Chapelle de Saint-Marc, toute la merveilleuse puissance de rendu à laquelle M. Aurèle Robert nous a accoutumés. L'effet de lumière est solide et tempéré ; tout se modèle avec une vérité rare dans cet intérieur calme et silencieux : les revêtements de marbre cipollin, les mosaïques byzantines des coupoles, les belles colonnes de marbre noir, profondément sculptées, qui supportent le baldaquin de l'autel, la statue de l'évêque couchée sur son sarcophage et qu'effleure le rayon du jour, le riche pavé qui fuit sous l'œil, toute cette vérité de détails et de perspective est d'un surprenant effet. Nous aimons moins le lion de basalte du premier plan qui attire et distrait l'œil, et ne fait point corps avec le tableau ; et nous avouons ne pas comprendre le groupe des deux figures devant l'autel, qui, sans rien ajouter à l'intérêt du sujet, forme, pour l'exécution, une disparate fâcheuse.

C'est plaisir pour nous de signaler, à la fin de notre vagabonde promenade, l'*Etude de fleurs*, de Madame Favre-Guillarmod. Cette étude est très remarquable ; le faire de cette peinture pleine de vérité est original : cela ne ressemble à rien de ce qui se fait dans ce genre, et c'est charmant. La naïveté patiente de la peinture, la réussite parfaite de certains détails, ne nous empêcheront pas de demander à cette artiste qui paraît si bien douée, quelque chose de plus en moëlleux et en légèreté, tout en la félicitant sincèrement d'un aussi heureux début.

La *statuette* de M. J. Besson, dont nous avons vu d'autres petits ouvrages, remarquables par la finesse et le goût, bien qu'on y rencontre encore çà et là quelques traces de lourdeur et de dureté ; — l'essai de modelage de M. J. Guillarmod qui a voulu étudier, de plus d'une manière, ses modèles favoris ; — la planche gravée par M. Paul Girardet, d'après un spirituel tableau de son frère Edouard, et qui, malgré le soin de l'exécution, ne rend pas, à notre sens, avec autant de vérité, l'humour de son modèle, que les modestes lithographies publiées par les soins de la Société des Arts ; — les émaux d'un anonyme dont les essais, dans la peinture des fleurs surtout, décèlent un talent distingué, — d'autres ouvrages encore qui échappent à la précipitation forcée de ces lignes, mériteraient assurément plus qu'une simple mention. Que les artistes, qui nous ont fait de doux loisirs, nous pardonnent nos négligences, et surtout la disproportion de nos haltes successives devant leurs œuvres, et puissions-nous tous, dans deux ans, nous retrouver au rendez-vous !

Ch. Berthoud.

LA FILLE DU PÊCHEUR.

A M. J. M.

—

La mer était grosse, un vent sombre
Soufflait par bourrasque, et des flots
On voyait les troupeaux sans nombre
Gagner la berge des îlots.
Les cheveux baignés par la brume,
Ses deux petits pieds dans l'écume,
Ses petites mains sur son cœur,
Des larmes tout plein le visage,
Une enfant errait sur la plage.
C'était la fille du pêcheur.

« Père, ohé! père, criait-elle,
Viens-tu? la nuit tombe: eh! ohé!
N'entends-tu pas quand on t'appelle?
C'est moi, c'est ta fille: eh! ohé!!
Depuis longtemps notre chaumine
Au feu du sarment s'illumine,
La table est prête, et tu verras
Que ta gentille ménagère
Mérite un baiser de son père;
Et pourtant tu ne reviens pas. »

« Et pourtant..... mais enfin ta barque
Se montre, ô mon Dieu! grand merci!
Mais non, c'est le brisant qui marque
Un point blanc dans le ciel noirci.
Là-bas, là-bas, où le vent passe,
Je crois distinguer dans l'espace
Une voile accourant au port;
Hélas, mon Dieu! c'est la mouette
Qui rase la vague et qui jette
Sa voix plaintive sur le bord. »

« Reviens donc! Le long du rivage,
Ayant abrité leur bateau,
Les mariniers du voisinage
Ont tous regagné le hameau.
Déjà ne se fait plus entendre
Le cri si joyeux et si tendre
Qui les accueillit au foyer,
Seule j'attends, seule je tremble.....
Reviens, et nous prierons ensemble,
Ça fait tant de bien de prier! »

« Bientôt, oui, bientôt, tout heureuse
J'irai me blottir sur ton cœur.
Mais ne va pas de ta peureuse
Te moquer trop, car si j'ai peur,
C'est que j'ai fait un rêve étrange :
J'ai vu, comme nous peint un ange,
Ma bonne mère qui, des cieux,
Te montrait qu'au seuil de l'église
La fosse en laquelle on l'a mise
Etait assez large pour deux. »

Tandis que l'enfant sur la plage
Errait d'un pas plus effrayé,
Le long du sentier du village
On portait un pâle noyé.
La cloche, au deuil toujours fidèle,
S'émut au front de la chapelle
Et se prit à sonner la mort;
Sa voix sainte en tombant du faîte
Semblait, pour braver la tempête,
Crier : Le pêcheur est au port.

Henri BLANVALET.

Sestri di Levante.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 7 juillet 1855.

Sommaire : Progrès et meilleur aspect de l'Exposition. Retour d'opinion en sa faveur. — Le Palais de l'Industrie. Détails. Les glaces ; les cristaux ; les meubles de luxe ; l'orfévrerie ; la broderie ; la dentelle ; les pailles suisses ; les montres pour la Chine ; les étoffes de l'Inde ; l'*Etoile du Sud* ; les produits de l'Australie. L'industrie et l'art à bon marché. Les gravures et la photographie. Les dames à l'Exposition. — L'Annexe. Partie agricole et métallurgique. Machines fixes et machines mobiles. Mines d'Anzin. Intérêt, beauté et défaut de l'Annexe — Différence d'effet entre l'Exposition de Paris et celle de Londres. Le Palais des Beaux-Arts. — Succès parisien de Mme Ristori. Mlle Rachel. — Mort de Mme Emile de Girardin. Son talent. Ses ouvrages. Ses obsèques : oraisons funèbres.

Après les nouvelles de Crimée, qui continuent à n'être pas ce qu'on désire et ce qu'on attend plus que jamais ; après cette tentative infructueuse sur la tour Malakoff, et ce commencement d'assaut manqué, si cruel aux assiégeants, auxquels il a coûté autant qu'un succès, mais dont ici l'on n'est point découragé ; après les pensées et les deuils secrets, la sourde et croissante inquiétude sur la guerre, sur cette impasse qu'il s'agit pourtant, coûte que coûte, de forcer ; après cette grande préoccupation de tous à divers égards, mais dont chacun parle fort peu (aussi est-ce peut-être à tort que nous disons : *après*, et que nous mettons cette préoccupation en avant et en tête, car d'un commun accord on la relègue plutôt à l'arrière, où elle n'en presse pas moins d'un terrible poids sur les barques petites ou grandes de la vie privée, comme sur le vaisseau de l'Etat) ; après donc, ou avant, ou à travers tout cela, il n'y a plus à Paris, extérieurement du moins, qu'une seule chose, l'Exposition. Nous en avons dit les grandes lignes et l'impression première : revenons-y par quelques détails ; probablement

ce ne sera pas la dernière fois, car avec une Exposition si vaste et si tardivement complétée, on est bien obligé de la suivre à mesure et, même dans un simple coup-d'œil comme celui que nous pouvons lui donner, d'attendre, pour se mettre en règle avec elle, qu'elle le soit définitivement avec le public.

Elle y a beaucoup avancé depuis deux ou trois semaines. Ce n'est guère que dans ses recoins et ses arrière-fonds peu fréquentés qu'il y a encore des vitrines et même des places vides, et qu'on travaille à les remplir ou à les décorer. Aussi, après ces interminables lenteurs et des procédés administratifs qui avaient fini par lasser tout le monde, l'Exposition commence-t-elle à *prendre*, comme on dit : il se fait en sa faveur un retour d'opinion que les journaux s'empressent de constater à l'envi et d'exagérer au besoin. Déjà ils n'hésitent pas à mettre dans la bouche des Anglais qu'elle est ou sera plus belle que celle de Londres. Peut-être offre-t-elle en effet plus de richesses et de merveilles industrielles, sinon plus de variété.

Cette glace de la manufacture de Saint-Gobain, que nous avons déjà mentionnée, haute de quinze pieds, large de neuf à dix, ce qui fait plus de dix-huit mètres ou de trente-six pieds en superficie, n'a sans doute pas sa pareille au monde ; c'est un véritable pan de mur de cristal : coulée d'une seule pièce, elle n'a pas le moindre défaut, pas la moindre tâche, comme on peut s'en assurer, car elle est *sans tain*. Dans une branche toute différente de la fabrication du verre, la cristallerie de Baccarat a exposé, outre des vases de toutes dimensions, de toutes formes et de toutes couleurs, deux candélabres gigantesques, dont la tige, s'évasant en feuilles de distance en distance, est de l'épaisseur de celle d'un jeune palmier ; placés au haut d'un grand escalier, par exemple, ils y seraient d'un effet éblouissant et monumental. Les bronzes parisiens sont loin de mériter tous leur réputation, si ce n'est auprès de la mode et de ce mauvais goût d'élégance et de décoration bourgeoises qui non-seulement s'en contente, mais qui n'imagine et ne voudrait rien de mieux : ceux de Barbedienne, au contraire, inspirés de l'antique, ou dictés du moins par un goût plus sévère et plus pur, jouissent d'une plus juste renommée. Les petits meubles coquets de Tahan sont aussi là dans toute leur élégante frivolité ; mais parmi ces coffrets, ces armoires et tous ces ouvrages en chêne noir dont cette maison a su faire des objets de luxe, nous préférons de beaucoup une grande cage en forme de coupole, aux fins barreaux aussi en bois, aux supports délicatement sculptés : elle est charmante, d'un grand fini de travail, mais sans recherche et sans préciosité ; c'est

vraiment dans son genre une œuvre d'art, un idéal de cage, si, même pour les oiseaux aristocratiques et rares qui y sont renfermés, une cage pouvait jamais être un idéal.

L'argenterie et l'orfévrerie anglaises ne se distinguent pas seulement par le nombre et la variété de leurs produits, par la richesse et l'ampleur de la matière, mais par des sujets et des ornements d'un goût particulier, entre autres des groupes décoratifs empruntés aux drames de Shakespeare, et en général par un certain cachet d'aristocratie et d'originalité.

L'exposition lyonnaise est splendide; mais elle est mal placée, reléguée dans la galerie, et en outre elle se fait tort à elle-même, si l'on peut dire, par cette profusion d'étoffes d'une magnificence inouïe, mais qui, rassemblées ainsi et accumulées, semblent chose toute simple et, à force de se défier entre elles, en viennent à s'effacer l'une l'autre et à s'éclipser.

Au reste, sur toutes ces belles choses, soie, broderie et dentelle, nous n'y entendons rien, c'est pour cela que nous en donnons si carrément notre avis. La broderie a plus de relief, mais la dentelle, en revanche, a plus de moelleux et de souplesse, elle fait mieux nuage, elle flotte mieux : aussi convient-elle peut-être davantage à la femme, la broderie à la jeune fille, car à mon gré, et au risque de me tromper encore en ajoutant un point essentiel que j'allais oublier, la broderie a quelque chose de plus frais.

Il y a de l'une et de l'autre, à l'Exposition, des ouvrages merveilleux : des points d'Angleterre, d'Alençon et de Valenciennes que je n'ai pu m'empêcher d'admirer, moi barbare (il est vrai qu'il n'y avait nulle envie dans mon coup-d'œil); des broderies d'Appenzell et de Saint-Gall qui semblent ne pouvoir être sorties que de la main des fées retirées dans leur grotte, et ces fées sont de pauvres montagnardes, et leur grotte est souvent une étable! Mais quelle idée aux fabricants de leur avoir fait broder des apothéoses avec groupes de plusieurs figures, des paysages avec arbres, montagnes et lacs! Au reste, ce sont sans doute des pièces d'apparat et de réclame, faites en vue de l'Exposition; mais, outre qu'elle pourrait être de meilleur goût, la *ficelle* est bien grosse, d'autant plus grosse qu'elle est composée de fils si délicats.

Néanmoins c'est de toute l'exposition suisse ce qui frappe le plus; cela va, pour la plupart, jusqu'à l'étonnement : que d'un pays perdu dans les montagnes comme celui-là, vrai pays de loups s'il en est encore, il puisse venir d'aussi fins, d'aussi riches ouvrages, on n'en

revient pas ; on le dit même tout haut en passant...., et l'on passe. Pour nous, ce qui nous a vraiment et agréablement surpris, ce sont les pailles de Fribourg : nous ne nous attendions pas à une telle élégance et à une telle variété de produits ; la broderie en paille de la maison Depierre de Lausanne et les autres articles qu'elle a exposés, témoignent aussi de beaucoup d'intelligence et d'habileté dans ce genre de travail. Quant à l'horlogerie et la bijouterie, cette partie de l'exposition suisse, pour des causes que nous ignorons, est loin d'être ce qu'on pouvait attendre des ateliers de Genève et de Neuchâtel. Notons cependant les montres commandées par l'empereur de la Chine, mais qui n'auront pas même servi à marquer sa dernière heure, car en ce moment les journaux annoncent sa mort, tandis que ses deux montres jumelles (les défiants Chinois en portent toujours deux à la fois) figurent encore à l'Exposition.

Les produits de l'Inde anglaise, ces tissus, ces étoffes toutes chargées d'or et de pierreries, qui font rêver des Mille et une Nuits, ces ajustements, ces parures d'un goût à la fois bizarre et raffiné, ont bien ce caractère de richesse fantastique et de luxe encore à moitié barbare, dont l'Asie n'a jamais pu se débarrasser, là même où elle est parvenue toute seule à une civilisation assez avancée ; mais ce qu'on voit en ce genre à l'Exposition est-il bien complètement et bien franchement asiatique ? la Compagnie des Indes n'a-t-elle point passé par là, et n'y a-t-elle laissé aucune trace, sinon de goût, du moins de travail européen ?

Parmi ces trésors indostaniques, le Palais de l'Industrie n'a pas comme le Palais de Cristal le diamant de Lahore, le fameux Koh-i-Noor ou *Montagne de lumière*, estimé à une quarantaine de millions, s'il nous en souvient ; mais il a celui du Brésil, l'*Etoile du Sud*, qui n'en vaut que quinze : c'est encore un joli denier. On a placé alentour d'autres diamants et d'autres pierres précieuses, brutes ou taillées, dont la comparaison a son intérêt pour ceux qui n'ont pas eu occasion de voir de près, ni surtout à l'état naturel, ces brillants grains de poussière. De plus, l'Exposition a reçu aussi du gouvernement anglais de nombreux et riches échantillons des mines de l'Australie, une pépite, entre autres, grosse comme les deux poings, tordue et raboteuse comme une pierre du lit d'un torrent desséché, avec cette unique différence que cette pierre est d'un beau jaune et qu'elle vaut à elle seule trente-six mille francs. Ici donc, comme pour les diamants, c'est bien le cas, ou jamais, de mettre l'invariable devise de tous les objets exposés : *Ne touchez pas, s'il vous plaît !* Hélas ! il n'y a que trop de gens,

même honnêtes, à qui cela *plairait!* Mais c'est justement alors qu'on leur défend d'y toucher. Voyez la contradiction et la fausseté qui se cache toujours dans la parole humaine !

Mais il ne faut pas croire qu'on ne trouve à l'Exposition que des articles de luxe : il y a aussi, et en beaucoup plus grande quantité, le pratique et l'usuel, même le bon marché. Après des robes en broderie ou en dentelle, de mille à cinq mille francs, en voici qui, par un procédé d'application, il est vrai, mais solide, inattaquable au blanchissage, ne coûtent que quinze francs, et qui font illusion au point de produire presque autant d'effet. Vous n'avez pas seulement l'argenterie massive, mais l'argenterie Ruolz, les grands vases et les grands candélabres de cristal, mais les maioliques de Florence, dont le secret a été retrouvé par M. Freppa, et toutes sortes de charmantes poteries et de mille élégantes petites inutilités de ménage, beaucoup plus abordables pour votre bourse, si elle ressemble à la mienne, qui cependant n'y touchera pas.

L'art même à bon marché est aussi représenté à l'Exposition par la photographie; elle y a des produits d'une étonnante perfection, où rivalisent les Allemands, les Anglais et les Français, les premiers peut-être surtout dans les portraits, les seconds dans les paysages et les monuments. Parmi ces applications, d'ailleurs extrêmement diverses, de la découverte daguerrienne, celle qui nous a particulièrement intéressé est due à M. Benjamin Delessert, nous voulons dire ses reproductions héliographiques des estampes de graveurs célèbres. Celles de Marc-Antoine Raimondi sont uniques par la réunion singulière de la franchise et de la douceur du ton, double qualité que ce maître savait pourtant obtenir avec un petit nombre de traits, grâce à autant de justesse que de simplicité dans les lignes. Quoi de plus admirable, par exemple, que la planche intitulée : l'*Homme qui se chausse*. Il est assis, une jambe passée sur l'autre, les deux bras étendus, et tirant : c'est vivant, c'est parfait ! Malheureusement ces planches, de médiocre dimension, étaient devenues d'un prix fou. M. Benjamin Delessert a eu l'heureuse idée d'en rassembler quelques-unes dans le même cadre, avec la reproduction en regard ; c'est à s'y méprendre ; il n'y a qu'une seule différence : telle de ces gravures a été achetée huit cents francs, telle autre mille francs, tandis que pour quelques francs on pourra désormais s'en procurer, non pas seulement la copie, la traduction plus ou moins bien faite, mais la reproduction, la répétition, l'image exacte, transportée et fixée sur une autre feuille de papier, voilà tout.

Il y a donc en tout genre et pour tout le monde bien des choses à voir à l'Exposition, même pour ceux (j'en connais encore quelques-

uns) qui aiment assez à rêver un peu en regardant, et, tout en appréciant fort l'utile, à chercher aussi l'agréable, après celui-là, ou avant. Les dames surtout peuvent s'y livrer à de longues contemplations de toilette ou de ménage, et nous avons cru observer qu'elles y étaient fort absorbées en effet. Il s'agit ici du Palais de l'Industrie ou de l'édifice principal : l'Annexe, plus sérieuse, a des amateurs, non pas plus sérieux, ni surtout plus aimables, mais plus positifs, et qui trouvent là le vrai résumé de la grande industrie de notre âge.

Au reste, pour le commun des mortels, et non pas seulement pour les hommes spéciaux, l'Annexe est véritablement, sinon la plus belle, du moins la plus importante et même la plus curieuse, à tout prendre, des grandes divisions, trop éparpillées, dont se compose l'Exposition.

En entrant dans l'Annexe par la façade de la place de la Concorde, on rencontre d'abord les produits métallurgiques et les machines agricoles étrangères : les françaises sont dans un autre local. Cette partie de l'Annexe, ouverte depuis fort peu de jours au public, sera très belle d'après ce qu'on en peut voir jusqu'à présent. On remarque surtout les machines agricoles anglaises, bien plus légères et bien plus élégantes de forme que les machines françaises. Il y a de même plus loin une collection de produits agricoles, particulièrement de l'Algérie et des colonies, blé, café, diverses espèces de bois, coton encore sur l'arbre, fruits des îles, qu'il est très intéressant de voir ainsi réunis. Cette première division de l'Annexe, division un peu mêlée, on le voit, mais pourtant essentiellement *agricole et métallurgique*, contient aussi des échantillons de tous les minerais les plus usuels, des blocs de houille, des cristaux, des sels, etc. L'Allemagne, assez mal représentée dans les autres branches, brille ici au premier rang avec les aciers de la Prusse, qui en expose des spécimens d'un volume énorme, des tiges d'un demi-pied de diamètre, d'une trempe excellente et d'un grain superbe.

Viennent ensuite deux longues séries bien tranchées : celle des machines *fixes*, et celle des machines *destinées à recevoir un mouvement*, ces dernières mues par un arbre de transmission, unique jusqu'à ce jour, car sa longueur est de 450 mètres ; il est soutenu à quatre mètres du sol par des supports en fonte. Parmi les machines fixes, la plus remarquable est la locomotive Ernest Gouin et C[e] : cette colossale machine est destinée à avoir une vitesse de soixante lieues à l'heure. La division des machines mobiles présente, entre autres, une foule de métiers à tisser, la plupart de fabrique alsacienne ; deux des

plus remarquables sortent des ateliers de M. Stéhelin et de M. Schlumberger. L'attention est aussi attirée par une pompe américaine, qui lance de l'eau jusqu'au toit de l'Annexe, et cela par la force d'un seul homme.

Mais une des choses les plus curieuses et les plus instructives de toute l'Annexe, c'est assurément le relief, exécuté sur une très grande échelle, des célèbres mines de houille d'Anzin. Ce modèle, d'un travail minutieux et soigné, et qui a coûté, dit-on, une somme considérable, représente l'exploitation de la mine de houille d'une manière parfaite. Rien n'y manque, ni les hommes traînant les chariots, ni les chevaux qui parcourent les galeries, ni enfin les échelles et les puits avec lesquelles les ouvriers sondent et parcourent ces abîmes.

Le seul reproche, au point de vue pratique, que l'on pourrait faire à cette Annexe, si longue, que du milieu même l'œil a peine à en saisir les deux bouts, c'est son peu d'espace en largeur. Les plus grosses machines étant disposées dans le milieu et les plus petites ou les objets de moindre dimension le long des murs, il ne reste entre les deux rangs qu'un double passage assez étroit pour que l'on puisse craindre l'encombrement si la foule se portait de ce côté. Ce qui atténue un peu cet inconvénient, c'est que jamais l'Annexe n'attirera autant de monde que le grand bâtiment, car le nombre des personnes que cette partie de l'exposition intéresse est nécessairement plus restreint.

Voilà donc quelques détails, choisis entre mille et indiqués en courant, qui semblent prouver que l'Exposition, en tant qu'exposition, n'est pas inférieure à celle de Londres. Mais en est-il de même comme coup-d'œil et comme effet d'ensemble, comme spectacle, comme tableau? Sur ce point, il nous est impossible de nous rendre. Nous venons de voir le défaut de l'Annexe, qui par son étendue et sa perspective rappelle le mieux le Palais de Cristal; mais elle n'en a pas le transept, et ce n'est qu'un long boyau tout droit, ou si vous aimez mieux, qu'une longue galerie de plain-pied qui se déroule à perte de vue. Quant au Palais de l'Industrie, c'est le Palais de Cristal, moins le transept, moins les grands arbres verts qui s'y trouvaient aussi à l'aise que des arbustes dans une serre, moins la vaste perspective et la profondeur. Voilà ce qui faisait qu'en entrant au Palais de Cristal, dès le premier abord on était saisi. On avait une première impression de quelque chose de grandiose et d'unique, et fût-on ensuite plus ou moins émerveillé par les détails, cette première impression vous restait. On est loin d'en avoir une semblable au Palais de l'Industrie.

L'architecture en est élégante, mais peu favorable à tout ce qui n'est pas dans le milieu de la nef, où tombent seuls la lumière et le jour, tandis qu'ils vont s'affaiblissant et se perdant sous les galeries et y laissent des rangées entières de vitrines dans une sorte de clair-obscur. Celles-ci, celles de la nef surtout, sont fort belles et fort riches; mais d'en haut, de la galerie du pourtour, on en voit le dessus, qui est brut, ce qui ne fait pas un bien agréable coup-d'œil. Ajoutons que le regard s'y éparpille, et que par là, outre le manque de lointain et l'absence du grand, remplacé par l'élégant et le joli, il y a de plus manque d'harmonie.

En revanche, si l'on regrette aussi ces espèces de renfoncements et ces salons particuliers, comme celui de la Russie avec ses meubles verts en malachite, qui, au Palais de Cristal, vous faisaient à la fois une espèce de surprise et de repos, l'Exposition de Paris a, en plus, la salle intermédiaire où sont déposés les magnifiques produits de Sèvres et des Gobelins, et surtout le Palais des Beaux-Arts, qui est à lui seul une exposition unique. Sans doute il n'y faut pas chercher les chefs-d'œuvre des maîtres anciens; mais toutes les nations chez lesquelles la peinture se soutient ou est en progrès, y sont dignement représentées: l'Angleterre, par ses aquarelles et ses tableaux de genre, qui ont un véritable succès auprès du public, et qui doivent donner à réfléchir aux artistes, les piquer d'honneur ou, au moins, d'humeur, à ce qu'on dit; la Belgique par des tableaux bien faits, que l'on croirait exécutés à Paris; la Suisse par ses Calame et ses van Muyden (il y a de ce dernier un tout petit tableau, le *Réfectoire de moines*, que les connaisseurs estiment un des meilleurs de l'Exposition); l'Allemagne, par ses Kaulbach, ses Knauss, ses Cornélius; la France enfin, par les salles étonnantes, sinon admirables à tous égards, d'Ingres et d'Horace Vernet, par une nombreuse et très curieuse réunion des œuvres de Decamps et d'Eugène Delacroix, par les toiles les plus célèbres de Léon Coignet, de Robert Fleury, de Meissonnier, de Brascassat, de Troyon, de Hamon et de tant d'autres peintres qui, malgré ce qui manque à l'école française du côté de la poésie pure et de l'invention, en ont fait néanmoins la première école de peinture de nos jours.

Assurément tout ceci rehausse considérablement l'Exposition de Paris et lui donne même une valeur artistique que celle de Londres n'avait pas. Et cependant, bien que fort relevée déjà de son premier discrédit, elle est loin encore d'avoir le succès de sa devancière. A quoi cela tient-il? à l'impression première et toujours difficile à effacer, dont la faute est venue de l'administration, de mesures mal prises et

à l'étourdie, peut-être aussi du caractère français, qui ne doute de rien et doute de tout l'instant d'après ? à l'éparpillement forcé des diverses parties de cette immense exposition si compliquée et vraiment universelle ? à son infériorité d'effet, par suite de cet éparpillement ? à la rivalité de Paris lui-même, qui distrait par tant d'autres spectacles ? enfin, pour tout dire, à l'esprit parisien, essentiellement défiant de sa nature, sceptique, ironique, et qui a tant vu de choses qu'il ne se dérange et ne se trémousse pas volontiers ? Quoi qu'il en soit de la cause, tel a été le fait ; et, malgré une amélioration réelle, ce fait persiste dans un certain degré. On va beaucoup plus à l'Exposition ; les Parisiens eux-mêmes commencent à la visiter ; mais on en parle peu, on ne s'échauffe nullement à son sujet, on se laisse aller, on ne court pas, on n'a pas d'entrain, le mot d'*Exposition* n'est pas, comme à Londres, dans toutes les bouches et, en quelque sorte, écrit sur toutes les figures ; devant les vitrines, dans les salles et sur les galeries, au lieu d'une foule animée parlant, gesticulant, poussant des exclamations, vous êtes surpris de l'air tranquille et morne des visiteurs.

— C'est le succès de Mme Ristori, l'éminente tragédienne, qui est plutôt en ce moment l'événement parisien. Il a été en croissant et a dépassé tout ce que depuis longtemps on avait vu. On la rappelait trois fois après chaque acte, et c'étaient alors des bravos et des cris à faire crouler la salle. Après avoir joué la *Mirrha* d'Alfieri, sujet étrange et encore plus difficile que celui de *Phèdre*, mais dont elle rend toute la passion et toutes les nuances avec autant de franchise que de convenance et de sentiment moral, elle joue maintenant *Marie Stuart*, d'après celle de Schiller. Elle n'y est pas moins applaudie. C'est un rôle de Mlle Rachel. Celle-ci, après une représentation de *Mirrha*, dont elle était sortie dans un état de fièvre et de stupeur, remonta sur la scène l'un des jours suivants dans le rôle de Camille ; maintenant, on annonce qu'elle va donner six représentations, parmi lesquelles celle de *Marie Stuart*, avant de partir définitivement pour son voyage d'Amérique. On la dit fort troublée, irritée, et ayant peine à se contenir. Toujours d'après les mêmes on-dit, Mme Ristori au contraire, après ses premières représentations, dansait de joie toute seule dans sa chambre en se voyant si bien accueillie à Paris. Son jeu n'a peut-être pas la correction sévère de celui de Mlle Rachel ; mais elle a plus de grâce et plus d'âme, plus de franchise et de naturel, et avec cela des mouvements imprévus, d'une émouvante beauté scénique et morale. Il s'est donc révélé tout à coup une rivale inattendue pour Mlle Ra-

chel ; et ce qu'il y a de pis, pour cette dernière, c'est que ce sont les Parisiens qui ont fait, non-seulement le succès de Mme Ristori, mais en quelque sorte sa découverte, car il s'en faut bien qu'elle fût appréciée à ce point dans son pays. Ainsi va le monde ; c'est une balançoire perpétuelle : quand l'un s'élève, l'autre s'abaisse.

— Mme Emile de Girardin vient de mourir, d'un cancer à l'estomac qui paraît s'être très rapidement développé à la fin. On se rappelle quels furent ses succès de jeune fille, alors qu'elle s'appelait Mlle Delphine Gay, et que Chateaubriand la saluait du nom de *dixième muse* pour sa beauté et ses vers. Ses *Lettres parisiennes* montrèrent toute la finesse et le pétillant de son esprit : c'est là le vrai caractère de son talent peu commun, mais qui, dans sa prose comme dans ses vers, a peut-être cependant quelque chose d'un peu sec. Elle passait pour la femme de Paris qui avait la conversation la plus brillante et la plus spirituelle. Comme mot, non pas piquant, mais naïf, on a souvent cité celui-ci : C'était après la révolution de Février ; on parlait dans son salon des difficultés de la situation : — « Oui, dit-elle, il n'y a que *celui qui est là haut* qui puisse nous tirer d'affaire. » — « C'est vrai, répètent les assistants, la Providence elle seule ».... et les phrases banales à ce sujet. — « Mais non, reprend-elle, je veux parler d'Emile, qui est là-haut, dans son cabinet de travail. » Elle avait fait un mariage de convenance, mais elle avait réellement épousé la position de son mari, et se montra femme courageuse et dévouée dans les moments de crise. Ces dernières années, elle avait travaillé pour le théâtre : dans la tragédie *(Judith, Cléopâtre)*, malgré le secours de Mlle Rachel, elle avait médiocrement réussi ; mieux dans le drame et la comédie, dans *lady Tartufe* et surtout dans *la Joie fait peur.*

Par son caractère comme par son talent, elle laisse d'unanimes et justes regrets dans le monde des écrivains et des artistes. Sur sa tombe, puis dans les journaux, chacun s'est plu à lui payer un tribut d'hommages funèbres, avec sincérité, nous aimons à le croire, mais parfois avec un manque de tact qu'elle aurait été sans doute la première à sentir. Par exemple, on voit intervenir dans ces éloges les noms et même les phrases célèbres de Fléchier et de Bossuet. Le discours de Jules Janin, entre autres, était dans ce ton-là, avec des notes et des fleurs d'un effet tout opposé, qui achevait le contraste. Dans une phrase, retranchée à l'impression, il disait que les obsèques de Mme Emile de Girardin avaient réuni « tout ce que le monde des lettres, de la philoso- » phie et des choses élégantes présente avec orgueil à la sympathie et

» au respect d'ici-bas.» Les *choses élégantes*, en face de la mort! peut-on manquer de goût à ce point? Mais ce n'est rien en comparaison du discours de M. l'abbé Mitraud, qui l'a terminé ainsi : « Oui, messieurs, » elle était chrétienne, la femme aimable que nous pleurons, dont le » souvenir, tout à l'heure, dans le recueillement de la prière, m'atta-» chait davantage au culte des lettres qu'elle a illustrées et à ma reli-» gion sainte; la femme éminente qui, après nous avoir laissé des mo-» dèles dans l'art si difficile d'écrire, nous en laisse un plus grand » dans l'art plus difficile encore, l'art de bien mourir.» Le *culte des lettres* et la *religion sainte; l'art d'écrire* et *l'art de bien mourir*, quel beau mélange! comme cela sonne creux, et comme on y sent le vide et la vanité de l'écrivain! Mme de Girardin, elle, a été beaucoup plus simple et plus vraie, en ordonnant, par son testament, de mettre dans son cercueil quelques fleurs, si elle mourait en été, et sur sa tombe, seulement une croix.

Neuchâtel, 12 juillet 1855.

L'assemblée fédérale est réunie depuis dix jours. Au refus de M. le Dr Escher, que sa santé retient loin de Berne, le conseil national a appelé M. Blösch à le présider; cette élection, résultat d'une transaction des partis, ne préjuge rien sur les dispositions de l'assemblée, ainsi qu'on aura l'occasion de s'en convaincre. Les recrutements pour le service étranger, qui ont lieu très ouvertement, au mépris des lois fédérales, ont fait l'objet d'une discussion tristement instructive. La commission de gestion, abusant peut-être du bénéfice de ne pas voir, dont jouissent les personnes chargées d'enquête, et du privilége qu'a le style officiel d'exprimer la vérité par son contraire, avait déclaré que tout est pour le mieux et qu'il n'y a rien à faire, l'interdiction des enrôlements existant pour tout le monde, et les autorités cantonales ayant les moyens légaux de la faire respecter. M. de Gonzenbach ne partage pas cet optimisme. Il a signalé des cas nombreux où des mineurs ont été enlevés à leurs familles et à leurs patrons par les racoleurs, des menaces dirigées par les représentants de puissances étrangères contre les autorités suisses qui essayaient de s'opposer à des actes illicites; il n'estime pas que la violation publique des lois existantes rentre dans la notion de l'ordre, et propose d'en revenir au système des capitulations, afin de régulariser les faits qu'on ne peut pas empêcher et de protéger nos concitoyens, qui partent trop souvent sur la foi de promesses mensongères. Il va sans dire que cette opinion n'a pas prévalu. M. le Dr Furrer a reconnu que le discours du préopinant renfermait de grandes vérités; mais il n'a rien proposé, et le conseil a décidé de s'en tenir au *statu quo*.

La nouvelle députation du Tessin au conseil national vient d'être admise, à peu près sans opposition. On n'est pas retombé dans la faute commise l'année dernière, où six individus déclarés après coup sans

mandat, ont concouru à la nomination du conseil fédéral et à toutes les opérations de l'assemblée. La question a été vidée avant le remplacement de MM. Munzinger et Druey, ce qui a suffi pour calmer les velléités de puritanisme radical soulevées dans l'origine par le *pronunciamento.* Quant aux conservateurs, ils n'avaient absolument rien à faire. Ainsi les élus de la majorité ont été tranquillement mis à la porte, les élus de la minorité ont été reçus amicalement dans l'assemblée, et le peuple paie les frais. Ceux qui diraient après cela que la Suisse n'est pas assez gouvernée, sont bien difficiles ou bien mal informés. Le *Nouvelliste vaudois*, qui avait fait, il y a quelques mois, une opposition assez franche au *pronunciamento*, et même à la conduite de l'autorité fédérale vis-à-vis de cette énormité, s'est contenté de préparer ses lecteurs à l'événement, en leur disant que la doctrine des faits accomplis règne maintenant dans toute sa force.

L'affaire du Tessin étant ainsi épurée, l'assemblée fédérale a procédé hier, 11 courant, au remplacement de MM. Druey et Munzinger. M. *Fornerod*, conseiller d'Etat de Vaud a été nommé au troisième tour par 84 voix; son collègue, M. Briatte, porté par la majorité de la députation vaudoise, en a obtenu 60, et M. Jämes Fazy 4; M. le colonel *Stehelin*, de Bâle, dont l'acceptation n'est pas sûre, a été élu ensuite au quatrième tour par 83 voix. M. Knusel, de Lucerne, en a obtenu 47. M. *Stæmpfli* a été désigné pour présider le conseil en 1856; vice-président, M. Fornerod.

— Un temps magnifique a favorisé le tir fédéral de Soleure pendant la première semaine de juillet. Les Vaudois, les Bâlois, les Neuchâtelois en ont remporté force cartons et force prix; tous s'est du reste passé tranquillement, sans incidents dignes de remarque.

— Les chemins de fer du Nord de la Suisse, partant de Bâle et de Romanshorn, font de brillantes affaires; notre chemin de l'Ouest, quoiqu'il forme le centre d'une ligne de circulation par vapeur assez considérable, reste fort au-dessous de leurs recettes. L'embranchement sur Lausanne a été poussé jusqu'à Renens, à demi-lieue de la ville; il paraît devoir s'arrêter là pour le reste de l'année, et forme encore, en dépit de tous les efforts, une partie intégrante de la ligne principale. On touche à Renens en allant à Morges; il en coûterait trop pour éviter ce retard d'un quart-d'heure (dont il faudrait encore déduire le temps nécessaire au dédoublement des trains). Tous les efforts du conseil d'Etat vaudois pour obtenir du grand-conseil une garantie d'intérêt en faveur du prolongement sur Laupen ont échoué. Une majorité très décidée a prononcé un nouvel ajournement, sur la signification duquel il n'y a plus d'illusion possible. On nous assure que le gouvernement est extrêmement sensible à cet échec. Il n'est pas douteux que les intérêts vaudois, et surtout ceux des districts septentrionaux, ne fussent beaucoup mieux servis par une ligne sur la rive droite du lac que par toute autre combinaison; mais il n'est pas aussi sûr que la garantie proposée n'eût jamais imposé de sacrifice au canton. Outre le motif économique, le conseil d'Etat avait pour en courir la chance un motif gouvernemental qu'il n'a guère cherché à dissimuler. Il voulait obtenir la haute-main dans la nomination de tous les employés du chemin de fer. Les fonctionnaires sont un si grand moyen d'influence dans nos démocraties que la perspective d'en augmenter le nombre

exerçait une séduction toute naturelle, tandis que l'idée de voir un corps considérable d'agents publics se recruter indépendamment du conseil d'Etat a réellement quelque chose d'insupportable. Il semblerait, d'après la marche de la discussion, que cette affaire intéressait le conseil beaucoup plus vivement que la compagnie, dont les actions, toujours assez déprimées, ne se portent pourtant pas plus mal depuis l'ajournement indéfini dont nous parlons.

Les vapeurs du Léman ont enfin recommencé à servir l'importante station de Montreux. Ils touchent à un point moins abrité et moins commode pour eux que celui qu'ils avaient choisi l'année dernière, mais plus central, plus accessible, et surtout plus convenable pour la perception de l'ohmgeld. La navigation sur les lacs du Jura attend encore un complément plus important. Elle est aussi bien organisée d'Yverdon à Bienne que le permet l'état des eaux; mais on n'a rien fait pour étendre à la rive orientale du lac de Neuchâtel et au pays de Broie et Sarine les avantages du chemin de fer. Cependant, cette augmentation importante de circulation ne coûterait ni peines ni dépenses; il suffirait que le *Jura*, qui commence son service après dix heures pour le terminer à deux heures et demie, touchât Cudrefin avant de partir pour Yverdon et après son retour à Neuchâtel. On comprend assez que la station de Cudrefin étant touchée au milieu de la matinée et de l'après-midi, deviendrait bientôt le foyer d'un rayonnement très étendu, et ne le céderait guère en importance à celle de Bienne, pour laquelle la compagnie des bateaux à vapeur entretient un steamer particulier.

—Après douze ans d'ajournements et de tiraillements multipliés, dont le récit n'intéresserait guère hors de Neuchâtel, la statue élevée au principal bienfaiteur de notre ville, Purry de Lisbonne, a été enfin découverte le 6 juillet, jour des promotions. La forme dans laquelle l'érection du monument a été statuée était peut-être irrégulière, et la fête s'en est ressentie, mais il est probable que les réclamans, si toute liberté leur était donnée de faire ce qu'ils voudraient de la statue, ne trouveraient rien de mieux à faire que de la laisser où elle est. Ce que nous regrettons plus qu'une précipitation si tardive, c'est qu'on ait sacrifié le golfe gracieux et le beau rivage qui faisaient le premier ornement de Neuchâtel à la décoration artificielle d'une place dont on ne fera jamais qu'un ensemble incomplet, sans harmonie avec les constructions voisines. Le monument lui-même est d'une riche simplicité, et la statue de David Purry nous semble avoir autant d'expression que le sujet en comporte.

—Nous avons déjà signalé quelquefois les progrès qui se font dans l'académie de Lausanne, malgré son provisoire en permanence. Le grand conseil vient d'y créer deux nouvelles chaires, dans le but ostensible d'y porter les études scientifiques au point exigé pour entrer dans l'école polytechnique. Notre chronique de décembre 1854 annonçait ce projet, ensuite duquel M. Dufour, frère du professeur de physique, a été appelé sans concours, à une seconde chaire de mathématiques. Le professeur de sciences naturelles n'est pas encore désigné. La faculté préparatoire sera donc désormais divisée en deux sections, division des lettres et division des sciences, formant chacune un ensemble d'études plus ou moins complet, et la seconde servira

d'école cantonale préparant au polytechnicum. Il est assez singulier qu'une faculté académique serve d'école préparatoire. C'est plutôt le moyen d'abaisser encore le niveau des études que de le relever. En effet, l'accès au *polytechnicum* étant ouvert à dix-sept ans, et les cours de la faculté durant deux ans, il faudra les aborder à quinze; tandis que jusqu'ici on n'était pas admis à l'académie avant seize ans, âge déjà bien tendre. Que seront des étudiants de quinze ans et que deviendront-ils ? De plus les deux facultés de sciences et de lettres restent solidaires et soudées l'une à l'autre par plusieurs cours obligatoires communs, de sorte qu'à l'avenir les cours de lettres devront être abaissés à la portée d'élèves de quinze ans et que tout l'enseignement général descend au niveau d'un gymnase, laissant en l'air les facultés de théologie et de droit. — D'un autre côté les forces accumulées dépassent peut-être ce qui serait strictement nécessaire à l'école préparatoire, de sorte qu'il devient très difficile de se faire une idée précise du nouvel établissement. Les personnes même qui y sont le plus directement intéressées avouent qu'elles n'y comprennent pas grand'chose, et la circulaire du conseil de l'instruction publique du 12 juin 1855 n'est pas faite pour diminuer leur embarras. Sera-ce une simple école préparatoire, sera-ce un établissement complet par lui-même? Nous ne savons. En tous cas ce sera, comme dit la circulaire, page 9 : « un centre de lumières constitué dans le canton de Vaud, centre qui rayonnera sous la surveillance de l'autorité. » Nous ne doutons pas que, malgré son style embrouillé, l'autorité scolaire ne sache ce qu'elle veut; cependant elle nage dans le dilatoire, et nombre de questions qui devraient être résolues sont renvoyées de jour en jour.

La société vaudoise des sciences naturelles a eu, mercredi 4 juillet, une séance nombreuse et intéressante à Vevey. MM. Delaharpe fils, docteur-médecin, et Charles Gaudin ont donné des détails curieux sur les débris fossiles accumulés en quantité considérable sur un point très restreint des rochers de Rivaz. Ce sont des végétaux de toute espèce, parmi lesquels il en est d'entièrement nouveaux pour notre pays. M. Dufour, professeur de physique, a étudié sur le lac Léman les mirages qui y sont, dit-il, très fréquents. M. E. Renevier a présenté un mémoire instructif sur la stratification et le clivage. MM. Yersin, Dufour de Morges, etc., observent les seiches ou marées du lac Léman, qu'on connaît depuis bien longtemps et qui pourtant n'ont pas encore été l'objet d'une étude scientifique. Ces messieurs n'en sont pas encore au point de pouvoir tirer des conclusions générales.

Les broderies suisses n'ont pas trouvé de concurrentes à l'exposition de Paris, et les produits lausannois de la maison Depierre ont été classés immédiatement au niveau des meilleurs articles de Saint-Gall et d'Appenzell. Les dessins de ces magnificences nous appartiennent aussi bien que l'exécution. Ils sont dus au crayon de M. Bonnet. Ce sera une petite révélation pour les journaux parisiens, qui les faisaient venir sans hésiter de la capitale, se fondant sur cette loi de la nature, que hors de Paris il n'y a pas de goût.

— Le grand conseil de Fribourg, appliquant la constitution démocratique de ce canton, garantie, à défaut de la sanction populaire, par les articles provisoires de la constitution fédérale, a décidé de procéder, avant de sortir de charge, au renouvellement intégral du conseil d'Etat. Le conseil d'Etat, confirmé pour neuf ans, présidera à son

tour au renouvellement du grand conseil, et l'on peut compter que la pâte électorale sera convenablement travaillée, selon la classique expression de M. Tourte. Il semblait, l'an dernier, que la majorité du parti gouvernemental eût abandonné l'idée de comprimer par la violence la manifestation de la volonté nationale, de sorte que l'on s'attendait assez généralement à un changement pacifique en 1856. Mais aujourd'hui que la Confédération a signifié bien nettement, à l'occasion du Tessin, sa manière d'interpréter les garanties constitutionnelles et ses intentions à l'égard des populations mécontentes d'un personnel gouvernemental approuvé à Berne, tout annonce que le *statu quo* sera maintenu, soit par le procédé commode du *pronunciamento* gouvernemental, autrefois appelé coup-d'Etat, soit par la simple crainte du *pronunciamento* et de ses suites. Ainsi, le règne d'une démocratie sincère paraît maintenant affermi.

— Nous avons laissé Genève sous la menace d'une crise qui paraît aujourd'hui différée, après un commencement d'explosion. Pendant plusieurs semaines, on poussait manifestement à une prise-d'armes. La situation s'est nettement dessinée quand M. James Fazy a envoyé sa démission de membre du grand conseil, en se fondant sur les dangers courus par sa personne. La séance du grand conseil du mercredi 20 juin n'était autre chose qu'un commencement d'insurrection, ou pour mieux dire, une émeute triomphante. La tribune a dominé la délibération de ses clameurs, sans que le président ait eu le pouvoir de la faire évacuer, ni même l'énergie de lever la séance. Plusieurs membres de la majorité ont reçu des coups, et ce qui prouve mieux encore la signification de la scène dont nous parlons, c'est que la *Revue* a dénoncé deux réunions politiques, le Cercle démocratique et le Cercle national, comme ayant fait ce jour-là des préparatifs militaires pour défendre le gouvernement. Les présidents des deux clubs ont nié le fait, en ajoutant cependant, que si l'affaire devait recommencer, ils seraient prêts, et ce petit avis n'a pas été mal accueilli. La question n'est pas résolue, et si Saint-Gervais le veut, la révolution s'accomplira, car il a mieux que la majorité, il a la force. Cependant cette entreprise ne trouverait en Suisse aucun appui quelconque. Ses chances actuelles diminuent, parce que, suivant leur belle devise, *Post tenebras lux*, les échauffés s'aperçoivent peu à peu qu'ils ont été mis dedans et que M. le président de l'Institut leur fait jouer un rôle ridicule.

— L'effervescence de Genève contraste avec le calme du canton de Berne, où les questions économiques attirent à juste titre toute l'attention. La partie française se plaint plus que jamais de contribuer aux charges publiques autant et plus que l'ancien canton, sans avoir part aux avantages. Les derniers votes du grand conseil sur le dessèchement de divers marais et sur le chemin de fer, grèvent le trésor de fortes dépenses au profit du canton allemand sans aucune compensation pour le Jura. Malgré l'accord parfait des Jurassiens sur ce point, il leur sera difficile d'obtenir réparation de leurs griefs, tant que l'ancien canton lui-même restera uni comme il semble l'être maintenant. La Société cantonale des beaux-arts a ouvert à Bienne une exposition de peinture dont le comité local, présidé par MM. Scholl et Aurèle Robert, a soigné les préparatifs avec zèle. On en dit beaucoup de

bien ; le chroniqueur regrette vivement de n'avoir pas pu la comparer lui-même à l'exposition neuchâteloise dont la *Revue* rend compte aujourd'hui. Un correspondant obligeant nous annonce la publication du second volume des *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, par M. Trouillat, et nous envoie le résumé des travaux de la Société jurassienne d'émulation pendant l'année 1854. Le récit agréable de la réunion générale à la Neuveville (le 27 septembre passé) ravivera les regrets de plusieurs invités que leurs devoirs d'office ont empêché d'arriver au rendez-vous. On voit par ce *Coup-d'œil* que la Société d'émulation prospère. Elle compte actuellement cinq sections. La séance commune aura lieu cet automne à Delémont. Parmi les travaux dont se compose le demi volume que la Société vient de publier, nous avons remarqué avec plaisir une notice sur l'asile agricole de garçons et de filles à Champhay sur Neuveville. Cet établissement, qui forme au travail plus de vingt enfants, paraît fort bien dirigé. Sa position financière est assurée. M. C. Renard, qui a vu, pendant un séjour de quinze ans aux Etats-Unis, tous les dangers auxquels les émigrants sont exposés, et qui s'est convaincu en Suisse que l'émigration est pourtant une nécessité pour ce pays, propose un plan d'émigration bien étudié et qu'il nous semble utile de transcrire. Il voudrait :

« 1° Qu'au lieu de *donner* seulement aux émigrants un secours suffisant pour leur passage, on leur avançât en *prêt* la somme nécessaire et pour le voyage, et pour commencer un modeste établissement agricole dans les contrées de l'Ouest. — 2° Que le canton de Berne, comme canton, ou une association de communes, achetât aux Etats-Unis un terrain assez vaste pour y recevoir un certain nombre de familles. Ce terrain serait le fonds commun de l'entreprise. — 3° Que chaque commune avançât, au besoin, l'argent nécessaire au voyage ; tandis que l'agent de la société fournirait en Amérique la somme nécessaire au premier établissement. — 4° Que pendant cinq ans on laissât le colon tranquille, car les commencements sont toujours pénibles ; et au milieu de ses travaux de défrichements il y a impossibilité pour le colon de payer des intérêts. — 5° Que la 6me année on lui demandât 5 p. °/₀ de la somme avancée, la 7me 6 p. °/₀, la 8me 7 p. °/₀, et ainsi de suite, en augmentant de 1 p. °/₀ chaque année ; de sorte qu'au bout de dix-sept ans, le canton ou les communes seraient entièrement rentrées dans leurs fonds, intérêts composés compris. Le dernier intérêt serait donc de 16 p. °/₀, et il ne faut pas s'en effrayer. L'établissement de l'émigrant, dans quelqu'endroit de l'Ouest qu'il soit situé, aura décuplé de valeur en 16 ans, et certes le 16 p. °/₀ au bout de ce temps sera moins lourd pour le colon que le 5 p. °/₀ au bout de la 6me année.

» Le système hypothécaire, parfaitement établi aux Etats-Unis, la désignation certaine des parcelles qui rend toute erreur impossible, permettrait à une société suisse de prendre toutes les sûretés désirables quant à la sécurité des avances En supposant même que le débiteur abandonnât sa plantation après deux ou trois ans, les travaux qu'il y aurait nécessairement exécutés, auraient dans tous les cas doublé, triplé même la valeur du terrain, et les risques seraient couverts quand même. »

— Une exposition industrielle assez considérable a été ouverte à Villisau (Lucerne), le 8 juillet. Elle comprend environ 10,000 objets,

estimés ensemble à plus de 500,000 francs. Les industries relatives à l'agriculture y sont assez fortement représentées.

— Le radicalisme saint-gallois n'a pas perdu un instant pour exploiter sa victoire électorale dans le sens qu'on pouvait prévoir. Dès la première séance du grand conseil, M. Weder a proposé et fait adopter l'avis de supprimer l'administration séparée des affaires confessionnelles par les représentants de chaque confession. Cette mesure nécessitera un changement à la constitution, sur lequel le peuple aura à se prononcer le 28 octobre. La nouvelle loi ecclésiastique, rapidement ébauchée et enlevée à la baïonnette le 15 juin, placera le clergé des deux confessions sous la dépendance absolue du conseil d'Etat. Tel est l'idéal du libéralisme dans ce pays si éclairé, où les enfants des dissidents sont apportés au baptême par la gendarmerie. Le conseil d'Etat de Saint-Gall n'a subi aucun changement. Lors du renouvellement, la ferveur radicale avait exclu trois membres distingués de cette autorité, MM. Steiger, Aepli et Hoffmann; mais comme les successeurs qu'on leur avait donnés ne se souciaient pas du fauteuil, la majorité s'est vue forcée de reprendre le lendemain les magistrats qu'elle avait humiliés la veille, et ceux-ci se sont laissé faire avec beaucoup de bonhomie.

— Chose pareille est arrivé dans le canton voisin de Thurgovie, dont l'existence politique est d'ailleurs fort calme. Si l'on en croyait les journaux thurgoviens, l'école supérieure fondée récemment, et non sans peine, dans ce canton, serait quelque chose d'incomparable; les éloges qui lui ont été prodigués un peu trop libéralement ont réveillé une opposition qui s'est fait jour d'abord dans une correspondance du *Bund* passablement blessante; puis tous les journaux de Thurgovie et d'alentour s'en sont mêlés. Cette polémique dure peut-être encore; il est douteux qu'elle serve beaucoup les intérêts de l'école.

Un autre trait assez curieux est le refus formel du conseil ecclésiastique ou plutôt de son président, le poète politique Bornhauser, pasteur de Mülheim, de laisser prêcher dans un temple thurgovien, un missionnaire bâlois, M. Peter, dont le tact et l'esprit de paix n'ont d'ailleurs point été mis en doute. La conscience de M. Bornhauser lui défend de permettre un contact quelconque entre la tendance des missions bâloises et le public thurgovien. Si l'on a pu se plaindre quelquefois de l'intolérance orthodoxe, on voit que l'intolérance rationaliste ne lui cède pas. — Le renouvellement du conseil d'instruction publique a amené la retraite de M. Scherr, l'ancien directeur de l'école normale de Zurich, qui rentre maintenant tout-à-fait dans la vie privée. Il a été remplacé par M. le doyen Pupikofer de Bischofzell, l'historien de ce canton. Ce savant aimable vient d'achever une histoire des comtes de Toggenburg, qui paraît mériter l'intérêt que lui ont accordé des têtes couronnées. En général la vie littéraire de la Thurgovie paraît se concentrer dans quelques presbytères. S.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

UNE ANNÉE DE BONHEUR.

A M. E. R.

J'avais alors dix-huit ans. — Dix-huit ans, c'est un avenir tout rose et or; c'est un cœur où les tracasseries du lendemain ne laisseront pas plus de traces que n'en ont laissé celles de la veille; c'est la gaîté lorsque la bourse est rondelette, la gaîté quand même lorsqu'elle est aplatie; c'est une tête qui fait faire toutes sortes de charmantes sottises; c'est une paire d'yeux fort enclins à passer une heure en embuscade derrière un rideau en l'honneur d'une autre paire d'yeux; c'est six poils de moustache surveillés avec plus de soin que s'il s'agissait d'une pépinière de cèdres du Liban. Dix-huit ans! N'est-ce pas, cher lecteur qui avez passé la trentaine, que ces mots sonnent bien doucement à l'oreille? Et vous, cher autre lecteur, qui faites fi de vos dix-huit printemps, laissez-moi vous dire ce que vous savez bien, laissez-moi vous répéter ce que chacun vous a répété, en commençant par votre digne grand'mère et en achevant par le joyeux Horace : on n'est jeune qu'une fois. De toutes les vérités, c'est bien celle dont les adolescents sont le mieux convaincus et celle dont ils sont le moins persuadés. Aussi je me tais; j'ai parlé pour l'allégement de ma conscience; j'ai parlé comme Cassandre; notre maître à tous, le Temps avec ses béquilles et ses besicles vertes ne manquera pas d'ouvrir la bouche à son tour. C'est lui qu'on écoutera.

J'avais donc dix-huit ans. Je portais avec un profond sentiment de ma dignité la couronne du baccalauréat que venait de m'octroyer un monsieur tout noir, lieutenant d'Apollon sur la terre. Les portes du lycée s'étaient ouvertes devant moi, j'étais sorti en secouant sur le seuil la poussière classique qui m'imprégnait. Qu'il fait bon revoir le soleil face à face quand on sort du collége et que

l'on peut se dire : je suis à moi! la cloche sonnera tout à son aise, elle ne troublera ni mon sommeil, ni mes béatitudes, ni mes digestions! Qu'il fait bon se sentir libre comme l'air, les mains dans les goussets, un premier cigare à la bouche et le collége dans le dos! Et puis surtout, qu'il fait bon flâner *en bachelier!* La terre est dix-huit fois plus accorte que jamais. Pour qui les oiseaux chanteraient-ils, si ce n'était pour vous? les fleurs des champs sourient de leur plus doux sourire, évidemment en votre honneur; l'épicier du coin a fait remettre à neuf sa devanture, encore pour vous (la raison, vous ne la voyez pas, mais n'importe); et le clocher de l'église qui, comme un Cyclope, vous fixe de son cadran fauve; et le plat-à-barbe d'un Figaro du voisinage, qui danse, jaune d'envie, au bout de sa tige; et l'apprenti cordonnier qui bat son cuir avec fureur dès qu'il vous signale à l'horizon; et les laitières donc! qui se retournent pour vous admirer; tout cela n'applaudit-il pas à vos succès? C'est précisément dans cette croyance que je me trouvais alors. Mais laissez-moi vous dire en deux mots par quels échelons j'étais arrivé si haut.

Ma mère était Vaudoise; élevée à Lausanne, elle y avait fait la connaissance de mon père. Celui-ci, Français d'origine, avait passé la plus grande partie de sa jeunesse dans le Pays de Vaud. Peu de temps après son mariage, il avait obtenu une place de professeur dans un lycée de Lyon ; et c'est ainsi que d'emblée je me trouvai Français de naissance aussi bien que d'origine. J'étais un tout petit garçon lorsque mon père nous fût enlevé; cependant je vois encore comme à travers un voile les larmes de ma pauvre mère, sa robe noire qui me faisait peur, et puis cette grande boîte où l'on me disait que mon père était renfermé. Je me souviens de cela comme d'un rêve dont on n'a retenu que des lambeaux et que l'imagination s'efforce de compléter. En voyant pleurer ma mère, je pleurai aussi, puis je m'endormis dans ma couchette, puis, hélas, au réveil, tout était oublié.

Ma mère avait à Lausanne un frère marié depuis peu; aussi fut-elle sur le point de changer pour la seconde fois de patrie et de se fixer là où l'appelaient les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse. Cependant en agissant de la sorte, elle aurait dû renoncer à une petite pension que lui valait sa qualité de veuve de professeur, elle resta donc. Elle vécut chétivement afin de faire un avenir à son fils; bien souvent elle se refusa quelque douceur pour lui pro-

curer un joujou et pour le voir sourire. Bonne mère, elle était si fière de son petit Henri qu'elle passait des heures à le contempler dormir, retenant jusqu'à ses baisers, dans la crainte de l'éveiller. La sainte femme s'agenouillait près de ma couche, elle attendait mon réveil, puis elle joignait mes petites mains, et m'écoutait balbutier la prière qu'elle avait prononcée.

Plus tard, il fallut m'apprendre à lire. Ma mère me prenait sur ses genoux, après m'avoir puni d'un bon baiser pour toutes les fautes que j'allais faire; elle ouvrait un abécédaire vieux d'une multitude de générations, et mes yeux, toujours devancés par mon imagination, suivaient dans toutes ses marches et contre-marches l'imperturbable aiguille à tricoter. Après des prodiges de valeur de ma part et des prodiges de patience de la sienne, on fermait le livre. Elle passait la main dans mes boucles blondes, les prenait à la poignée, les tordait, et m'amenait ainsi à portée de ses lèvres. C'était alors un assaut de baisers, et moi je riais à gorge déployée, je me débattais, je finissais par m'échapper; puis elle me poursuivait, m'attrapait par ma petite blouse de velours, et m'enveloppait dans ses bras. Doux souvenirs qui font venir les larmes! Pourquoi, mon Dieu, pourquoi faut-il que l'insensibilité de l'enfance apparaisse si belle alors qu'on la contemple à travers la vie?

Ma mère ne voulait se séparer de moi que le plus tard possible; elle avait entrepris mon éducation, et ce ne fut que lorsque ses connaissances devinrent décidément insuffisantes qu'elle se décida à me mettre au collége. Pendant ce temps, j'avais laborieusement appris mes cinq déclinaisons avec le parrain de mon père, un jovial petit vieux qui prétendait avoir été notaire « dans son temps. » Comme on se l'imagine, il y eut bien des sanglots quand l'heure de la séparation fut arrivée; cependant l'on finit par s'habituer à vivre éloignés l'un de l'autre de toute une ligne de maisons. Deux fois par semaine on se revoyait, et que n'avait-on pas à se raconter! L'heure de la rentrée sonnait toujours avant que l'on fût au bout.

C'est ainsi que tout doucement, et sans trop m'en apercevoir, je grandissais en stature, que j'avançais chaque année d'un cran dans la hiérarchie des écoliers, que je gagnais des couronnes par-ci par-là, sans savoir ni pourquoi ni comment, et sans m'en inquiéter davantage. A force de centimètres, de classes et de couronnes, j'arrivai au bord de l'examen de bachelier, et je sautai à pieds

joints, sans même penser que je pourrais m'embourber le mieux du monde. Je réussis par cet aplomb que donne l'ignorance qui s'ignore. Ce fut seulement après coup, et sous les larmes de ma mère que je compris tout ce que je venais d'accomplir. Aussitôt je sentis s'éveiller en moi ce sentiment profond de ma dignité dont je vous parlais tout-à-l'heure, accompagné, il faut le dire, d'un certain dédain tout-à-fait comme il faut à l'article des colléges en général.

Une couronne de laurier, fût-elle même chargée de baies, n'a pas une grande valeur intrinsèque. En considérant la chose de près, nous finîmes tous deux par nous en apercevoir. Heureusement nous ne devions pas avoir l'ennui de choisir une vocation. A peine hors du berceau, je m'étais mis en tête que j'avais la bosse des langues, et cela pour me l'être laissé dire par le barbier de mon parrain. Pendant des mois j'avais crié, à qui voulait l'entendre, que je deviendrais *philologue;* je trouvais d'ailleurs que ce mot nouveau sonnait délicieusement et ne remplissait pas mal la bouche, sans compter le mystère qui s'attache à ce que l'on ne connait qu'à peine. Bref, à force de dire aux autres que j'étais né philologue, j'avais fini par le croire de la meilleure foi du monde. Ma mère était trop sage pour me contrarier; et d'ailleurs, pourquoi l'eût-elle fait? Elle savait que l'on peut être fort honnête homme avec une parfaite intelligence du visigoth, que l'on peut même vivre assez heureux tout en parlant le polonais, voire l'arabe neski. Elle n'en demandait pas davantage.

Sur ces entrefaites, mon oncle Sévier, pharmacien à Lausanne, écrivait épître sur épître, pour engager sa sœur à revenir au pays. Après bien des pourparlers, bien des ports de lettres, bien des mais et bien des si, ma mère se laissa fléchir. Elle se décida à émigrer pour la seconde et dernière fois. Mais qu'adviendrait-il du *philologue?* Cette question coûta mainte nuit blanche à la pauvre femme. Voici finalement ce qu'elle décida : J'étais jeune, j'avais du temps pour mes études; d'ailleurs, elle avait souvent ouï dire à son mari, professeur de philosophie, que cette science était indispensable pour toutes sortes de choses, et elle craignait que je n'en fusse pas assez pénétré. Et puis son cœur de mère lui criait plus haut que tout le reste que je ne devais pas la quitter encore, que mon inexpérience avait besoin de son sourire et de ses conseils. Je

devais donc l'accompagner à Lausanne et suivre pendant une année les cours de l'académie.

Pour moi, quoiqu'il me semblât que je n'avais déjà pas mal d'expérience, je consentis sans trop me faire tirer l'oreille, car je trouvais mon compte à ce projet : je me réjouissais énormément du voyage, aussi bien que de séjourner sur les bords de ce Léman dont le nom m'était presque aussi familier que celui de ma mère, et que je n'avais pourtant jamais vu.

C'est ainsi que par une belle après-midi d'octobre, votre humble serviteur se trouvait allongé sur un vieux sofa, lequel sofa constituait le principal ornement d'une chambrette rue de la Mercerie, à Lausanne. Votre humble serviteur était renversé la tête sur un coussin, les pieds sur un autre, sans égard aucun pour l'indienne qui lui souriait par trois endroits. Il était en manches de chemise, les mains passées délicatement sous la tête, et les coudes décrivant de temps à autre des arcs de cercle à titre de récréation. Ses regards suivaient avec une attention infinie les mouches du plafond ; il avait l'air de penser à quelque chose, et cependant je vous jure qu'il ne pensait à rien.

Arrivé depuis deux jours, il avait trouvé le temps de s'installer, d'embrasser son oncle, d'adresser un mot flatteur à sa cousine, de visiter les environs, d'admirer le lac et les montagnes, d'honorer le reste d'un coup-d'œil, et de lire du pouce une Verrine de Cicéron. Assez content de lui-même, et certe on le serait à moins, il s'était couché sur ses lauriers, et s'occupait actuellement à ne rien faire. Comme il y a fagots et fagots, il y a far-niente et far-niente. Quelle différence entre celui du paresseux qui se chauffe au soleil et celui du connaisseur qui, les paupières demi-closes, le nez en l'air, la bouche entr'ouverte, aspire avec délices le bonheur de sentir sa bête vivre toute seule !

Les fenêtres sont tournées au midi, ce qui procure au regard l'agrément de nager sur une mer de tuiles. Quant à la chambrette elle-même, le désordre n'est pas complet, ce qui équivaut à dire qu'une main de mère a dû passer par là ! Cependant un frac de triège jeté négligemment sur le lit a l'air de s'y ennuyer beaucoup. Du reste, rien de remarquable, si ce n'est l'histoire lamentable de Cartouche à l'usage de la jeunesse, ornant la muraille en douze tableaux.

J'étais depuis une demi-heure à jouir de ma bête, quand un ronron, partant des régions supérieures, vint attirer mon attention. Mes mains, toujours unies, quittèrent l'occiput pour se porter tout doucement sur le vertex; mes oreilles se trouvant dégagées, je me mis à écouter.

Le ronron avait évidemment des prétentions musicales; il devait provenir de l'*ut* d'un violoncelle frotté par un bras vigoureux. Une seconde note vint s'ajouter à la première, puis une troisième, puis ce fut un enchevêtrement de dissonnances auxquelles je ne comprenais rien, si ce n'est qu'un voisin à moi tenait à accorder son instrument. Bon, me dis-je, nous allons avoir un concert; et j'insinuai ma jambe droite sous un arc-boutant formé par ma jambe gauche. Les quatre cordes, qui tout à l'heure juraient et se débattaient les unes contre les autres, finirent par se mettre d'accord. Il y eut une pause: je flairais des événements; après quoi la musique reprit. Ce fut d'abord un cercle vicieux de gammes acromatiques ascendantes et descendantes. Puis vint une suite de gammes mineures à faire dresser les cheveux sur la tête. J'allumai un cigare. Les gammes mineures se trouvant suffisamment exercées, elles cédèrent le terrain à un exercice plus compliqué, dont le thème roulait sur quatre notes. Décidément le concert ne m'amusait plus du tout: je plantai là mon cigare, je me tournai sur le flanc gauche, bien résolu de m'endormir. Cependant le bourreau jugeait convenable de marquer la mesure avec son talon: comment dormir sous un tel balancier! En désespoir de cause je me mis à compter les *da-capo*. Afin de me rendre cette étude plus attrayante, le malheureux entreprit l'air tant aimé de *Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont cueillis.* — A la troisième reprise, j'avais des crampes d'estomac. — A la cinquième, mon pouls ne battait pas trente fois par minute. — A la septième, un frisson me parcourait de la tête aux pieds. — A la neuvième, je me sentis défaillir, je criais grâce,..... et le talon répondait « non, non, non.» A la dixième reprise, je sautai à terre, j'endossai mon habit avec fureur, et je m'élançai vers l'escalier. Je montai quatre à quatre. Il fallait en finir, et j'étais résolu à ne pas entendre badinage. Les sons de la onzième reprise me dirigèrent, je heurtai à tout hasard.

— Entrez, dit une magnifique voix de basse; et la musique finit par un gémissement.

La cause de mes souffrances étant supprimée, ma résolution commençait à baisser. Cependant, sans me faire répéter l'injonction, j'entrai. Mes regards tombèrent tout d'abord sur une robe de chambre à grands ramages, retranchée derrière un pupitre et un violoncelle. La robe de chambre se leva lentement, et j'eus le loisir d'en examiner le propriétaire. C'était un gaillard de six pieds cinq pouces, large en proportion, et qui cependant n'avait à coup sûr guère plus de vingt ans. Il jouissait d'une paire de lunettes crânement superposées à un beau nez romain, tandis qu'un fez s'efforçait de retenir ses touffes de cheveux noirs, et donnait à sa physionomie quelque chose de passablement original. Mais ce qui me déconcertait infiniment, c'était le sourire plein de bonhomie qui flottait sur ses lèvres. A tout prendre, ce monsieur-là n'avait pas l'air bien terrible, et cependant je me sentais fort mal à l'aise.

Voyant que je ne bougeais en aucune façon, que même je ne faisais pas mine de lâcher la porte, l'homme aux besicles fit un pas à ma rencontre.

— Monsieur, me dit-il, oserais-je demander ce qui vous amène? Mais d'abord veuillez vous asseoir.

— Mille remerciements, mais il.... je ne compte pas m'arrêter. Vous pardonnerez, monsieur, si..... Depuis deux jours j'ai le plaisir d'être votre voisin. Je serais désolé de vous déranger, mais je venais pour vous demander,.... hm, pour vous prier,..... si cela ne vous était pas trop désagréable.....

— Parlez, dit-il en faisant encore un pas à ma rencontre, et en souriant plus que jamais. Pour me prier....?

— De me prêter un tire-botte, criai-je avec désespoir; et tout aussitôt un poids effrayant fut enlevé de dessus ma poitrine.

— Eh, que ne le disiez-vous! J'en ai trois à votre disposition, dans le cas où un seul ne suffirait pas. L'un d'eux même a servi à Napoléon lors de son passage à Lausanne; authenticité garantie! Mais, encore une fois, voisin, prenez place, nous causerons mieux.

Et il désignait un sofa caché pour l'heure sous trois piles de chemises. Je remerciai avec assez d'aplomb, tout en mesurant des yeux ce qui me séparait du meuble indiqué. Y parvenir n'était pas bagatelle. C'était d'abord la caisse de l'instrument, qui faisait le gros dos contre une chaise, et semblait vouloir à tout prix défendre l'entrée. En prenant à droite, je me serais inévitablement fourvoyé dans des monticules de bottes. Quant à la gauche, elle était dé-

fendue par un nombre respectable d'in-folios dont le flanc s'appuyait sur une commode.

Mon plan fut bientôt fait; j'escaladai les in-folios, je tournai une chaise qui se trouvait là en manière d'arrière-garde, j'évitai un piége que me tendaient les pincettes, et j'arrivai juste au moment où la dernière pile de linge quittait la place. Je m'assis en me disant que mon voisin devait être à l'abri des fâcheux.

— Eh bien, reprit l'homme aux besicles, j'espère que nous allons faire bonne connaissance. En attendant, je vous remercie de votre visite; elle vous sera rendue, si vous le voulez bien.

Je vis qu'il avait remarqué mon embarras à l'article du tire-botte, et qu'il cherchait à me mettre à l'aise.

— Certainement, voisin; le plus tôt sera le mieux. Ma chambre est juste au-dessous de la vôtre.

C'est le propre de la jeunesse de faire de nouvelles connaissances en moins de temps que nous n'en mettrions à liquider les compliments d'usage. Si cette facilité a ses dangers, il faut convenir qu'elle épargne bien des déceptions inséparables d'un examen approfondi. Ces déceptions, on les a plus tard, si l'amitié dure, mais alors l'habitude les efface, on glisse là-dessus, retenu qu'on est par des qualités qui nous sont devenues chères. Il y a d'ailleurs un sens intime, un je ne sais quoi qui se charge de nous diriger et de nous détourner de ceux avec lesquels nous ne pourrions jamais sympathiser.

Nous étions ensemble depuis un quart-d'heure que déjà l'homme aux bésicles savait mon histoire et que moi j'écoutais la sienne. Vingt minutes après mon apparition, nous étions les meilleurs amis du monde.

Le récit de mon voisin n'était pas compliqué : il s'appelait Edouard, étudiait le droit, et venait de rentrer dans ses quartiers d'hiver après des vacances passées au milieu des siens dans une petite ville du canton. Tout cela eut été bientôt dit, mais Edouard se mit à me parler de son frère, de sa bonne mère, de ses sœurs qu'il aimait tant, de sa maisonnette dans le feuillage, de son gros chien, et là-dessus il paraissait intarissable. Moi de mon côté je l'aurais écouté pendant des heures, et quand il s'arrêta je sentis mon cœur tout près du sien.

Il entreprit ensuite de m'initier aux particularités de sa chambre. Cette occupation menaçait de nous faire passer une nuit blan-

che, mais je m'y prêtai de bonne grâce, car elle promettait devoir être intéressante.

Droit au-dessus du sofa l'on admirait un trophée d'armes très-dangereuses que, heureusement pour ma sécurité, je n'avais pas remarquées avant de m'asseoir. Cette panoplie se composait de deux lames et demie de rouille trouvées dans un champ des environs d'Avenches ; plus, un pistolet qui se vantait d'avoir fait mordre la poussière à trois Français lors de la défense du Grauholz ; plus, un des bâtons de Voltaire ; plus une lame en croissant, souvenir d'un druide qui s'en était servi jadis pour moissonner le gui. Le tout enfin était recouvert d'un massif bouclier pêché dans le lac de Morat. Edouard adorait les antiquités.

Près du sofa se trouvait une commode chargée de livres. Je m'amusai à les examiner et je pus me convaincre que mon voisin ne s'occupait pas exclusivement d'antiquités et de violoncelle. Le *Voyage dans le pays du Tendre* et les *Recherches sur la vie et la mort*, de Bichat, jouaient à cache-cache derrière le dictionnaire de Planche. Une araignée venait de jeter sa trame entre les *Satires de Juvénal* et les *Confessions de Saint-Augustin*. Plus loin, Bourdaloue dans un état déplorable se voyait écrasé par Voltaire, par l'*Histoire suisse* de Jean de Muller et par un traité sur l'éducation des vaches laitières. Puis venaient des ouvrages de droit romain, de droit civil, de droit international, de droit des gens, de droit..... que sais-je, moi, tandis que *Don Quichotte*, à califourchon sur les Pandectes, regardait ce dédale avec une fierté toute espagnole.

Après la commode, venaient les fortifications qui m'avaient donné tant de mal. Suivait une cheminée mignonne, suffisante pour deux personnes qui s'aiment, mais n'admettant de tiers sous aucun prétexte. Sur le chambranle c'était nouveau désordre ; une glace, une douzaine de fioles couvertes de poussière, des cornues, une cafetière, un diapason, rien n'y manquait. Ah mais, j'oubliais un crâne qui portait, comme de juste, le *memento mori*, écrit à l'encre sur son front. Un espace dépourvu de meubles était en compensation orné d'une innombrable quantité de pipes. Edouard les avait suspendues par rang de taille afin qu'elles offrissent un coup d'œil plus attrayant. La file commençait par un marron creusé et muni d'un tuyau, et de surprise en surprise elle vous menait à un magnifique chibouque incrusté ; celui-ci ne se trouvait évidemment

là que pour couronner l'œuvre, car des momies de mouches y reposaient depuis un temps peut-être immémorial.

Le lit, bien blanc, bien propret, était surmonté d'une peinture représentant la famille d'Edouard. Aux yeux d'un artiste le tableau n'eût pas valu grand'chose, mais moi, je n'y voyais que l'air de contentement répandu sur ces visages, le sourire de ces bouches, l'affection qui semblait unir les membres de cette famille, tout autant de choses que le peintre avait su rendre avec bonheur.

La table de travail, placée dans l'embrasure d'une des fenêtres, gémissait sous sa charge de bouquins. Une écritoire d'ébène, provenant de je ne sais quel grand homme de l'autre siècle, s'y trouvait assez au complet; seulement l'encre avait séché d'ennui pendant les vacances. Un cahier de droit romain baillait au chapitre de l'adoption, la marge était couverte de notes en latin et de petits bonshommes incompris qui faisaient des démonstrations à mourir de rire. Dans l'autre embrasure s'étalait une bergère, et quelle bergère! La mère Gigogne avec ses descendants s'y fût assise sans trop de gêne.

Telle était la chambre de mon voisin. Ajoutez-y pourtant des rideaux de laine qui, à n'en pas douter, avaient été verts, puis une collection de Napoléons grands et petits accrochés à la paroi. Il y avait des Napoléon général, des Napoléon premier consul, des Napoléon empereur, des Napoléon à crinière et des Napoléon tondus, des Napoléon en redingote et des Napoléon en uniforme. Je m'étonne encore qu'il n'y eût pas de Napoléon en robe de chambre.

La revue terminée, Edouard m'offrit un cigarre. Un cigarre ne se refuse jamais entre étudiants; j'acceptai et j'allumai.

— Mon cher, lui dis-je (notez bien ce *mon cher*), à quand votre visite?

— Hé, à telle heure du jour ou de la nuit qu'il vous plaira. Nous avons le 18 octobre, encore huit jours de vacances. D'ici là il serait bien dommage de nous tuer de travail.

— Tiens, nous avons le 18 octobre, je n'en savais rien. N'importe je m'en souviendrai pour une autre fois. Voulez-vous venir, voyons..... demain dans la matinée par exemple.

— Certainement.

— Seulement, mon cher, ne vous attendez pas à trouver chez moi un petit paradis comme celui-ci. Ma chambre est infiniment

plus en ordre que la vôtre, et l'on s'y ennuie un peu beaucoup. Adieu, voisin.

— Au revoir, voisin. Ah mais, vous oubliez votre tire-bottes. A demain

Et je sortis muni du trophée de ma couardise, ou si vous aimez mieux, du sceau de notre nouvelle amitié. Ma mère m'attendait dans ma chambre, elle me reçut avec un sourire.

— Eh bien, Henri, je vois que tu trouves à t'occuper dans ce Lausanne si ennuyeux. Voici une heure que je.....

La phrase s'achèva dans un baiser qu'elle déposa sur mon front. J'exhibai mon tire-botte, je m'assis auprès d'elle et je me mis à lui raconter mes prouesses.

Nous sommes encore au 18 octobre. Il y a une heure, lecteur bénévole, que nous nous sommes quittés, et vous me retrouvez descendant la Mercerie de l'air d'un homme qui flâne pour s'occuper.

Quelle pâture qu'une petite ville pour un collégien venant de Lyon! Que de travers à analyser, que de faiblesses à disséquer, que de ridicules à prendre en commisération. L'on se met en route prêt à trouver tout fort drôle ou parfaitement absurde; l'on jette un coup-d'œil à droite, puis un autre à gauche; c'est plus qu'il n'en faut pour acquérir la conviction légitime qu'on ne s'était pas trompé d'un iota, que tout est au plus mal, que la coquille où l'on a vécu est le seul coin du monde où les choses se passent comme elles doivent se passer. Au centre de ses foyers, on cause d'une multitude de choses que l'on ne connait pas, et tous les auditeurs de se dire à l'oreille : C'est un homme qui a énormément observé. — Mais, cher monsieur, faites-moi donc la grâce d'octroyer deux coups-d'œil au lieu d'un, avant de jeter la pierre. — Niaiserie! — Avouez qu'il y a pourtant un tout petit bon côté dans ce que vous flagellez. — Déplorable! — Et que, pour n'être pas sans défaut, cela pourrait être plus mal. — Ne m'en parlez pas.

C'est à peu près dans cette heureuse disposition que je me trouvais en sortant de chez moi. Cependant il serait injuste d'exiger que pareille résolution tînt longtemps dans un cerveau de dix-huit ans. S'il se fut agi d'un noble lord chargé de spleen et de rhumatismes, oh alors, pareille versatilité eût été impardonnable. Le fait est que les charmantes coquetteries de la petite ville venaient frap-

per une à une à la porte de mon cœur et qu'elles ne le trouvaient point si cuirassé qu'il aimait à se le persuader.

Au bas de la Mercerie stationnait une troupe de musiciens ambulants. Je me pris à les écouter, et en cela j'oubliais évidemment mon rôle de frondeur. Ces messieurs jouaient un menuet avec enthousiasme. Il y avait surtout un petit clarinettiste pour lequel j'éprouvais des sympathies cachées. Il soufflait dans son tuyau avec tant de courage, il démenait les doigts avec une telle connaissance de cause, que d'emblée il s'éleva assez haut dans mon estime. De temps à autre il me jetait des regards d'intelligence d'une douceur infinie, puis, quand venait un passage remarquable, il prouvait son tact musical en l'accompagnant d'une inclinaison de tête. Le trombone, en revanche, ne me plaisait pas du tout. C'était un homme au front bas, aux sourcils épais, à la barbe en désordre, au regard sinistre, qui allongeait son instrument comme tel donnerait un coup de poignard. Son chapeau n'avait que bien peu de fond et la couleur de sa redingote attestait bien des vicissitudes ; mais ce qui attirait avant tout mes regards c'était la ganse de son habit sortant de dessous le col précisément comme une corde qui n'attend que la potence. Celui-ci a dû mal finir.

Je continuai mon chemin par la rue du Pont. Les marchands, debout sur leurs portes, humaient l'air et se disaient les nouvelles à travers la rue. Au premier étage les fenêtres étaient pour la plupart enrichies de pots à fleurs qui pleuraient le soleil. Au milieu de tous ces géraniums étiques, je remarquai une enseigne de cabaret conçue en ces termes : *Bon vin, bonne bière, entrons-y, il est bon*; ce qui donnait à penser que le vin seul était bon. Grave défaut dans une réclame. Ici je repris mon rôle de critique pour l'oublier l'instant d'après.

Plus bas, c'était un petit garçon armé d'une tartine de beurre, et d'un morceau de miroir. Le bonhomme s'était assis sur une marche d'escalier pour être plus à l'aise dans ses opérations. Il commençait par se charger d'une formidable bouchée de pain beurré, puis il plaçait le miroir devant son visage et se regardait mâcher avec un sérieux imperturbable. Pour moi, je m'étais arrêté et je le regardais se regarder ; je fis des efforts en me demandant si le bambin s'était procuré le miroir pour la tartine ou la tartine pour le miroir. Mes réflexions n'aboutirent à rien, et à l'heure qu'il est je considère la question comme insoluble.

Au bas du Pont, le chemin se divisait en trois; je laissai libre choix à ma bête. Celle-ci se mit à ascender lentement la montée de Saint-François, tandis que je la suivais absorbé dans mes dilemmes. Ma bête s'arrêta bientôt devant la boutique d'un coiffeur pour me donner à entendre qu'elle n'y comprenait plus rien. Je vins à son aide, mais, hélas, ce n'était qu'une belle dame en cire pirouettant sans relâche, afin de favoriser les quatre points cardinaux des illustrations de sa coiffure. Jugeant le sujet peu digne de moi, je continuai ma route. Cependant le mouvement du mannequin avait suffi pour changer le cours de mes idées. Il m'avait fait penser à celui de la terre autour de son axe, ce qui m'avait fait penser à celui de la terre autour du soleil, ce qui m'avait fait penser aux signes du Zodiaque, de sorte que, arrivé sur Saint-François, j'avais acquis la conviction raisonnée que si nous étions au 18 octobre, dans treize jours nous serions en novembre.

A l'angle de l'église, j'aperçus un rassemblement, et moi de m'y porter au plus vite. Je jouai des coudes et je parvins en face d'un maigre char attelé d'un cheval plus maigre encore. La pauvre bête avait bien l'air de ne connaître l'avoine que par ouï dire, et cependant, elle devait avoir pour le moins autant d'années que d'angles rentrants. Le char était recouvert d'une mauvaise toile soutenue par des cerceaux, et qui servait sans doute à cacher bien des misères. Un homme au teint hâlé se tenait debout près du cheval et regardait avec une sombre indifférence les badauds qui l'entouraient. Cependant l'attention de ceux-ci se dirigeait sur un objet tout autrement intéressant. Derrière le char était assise une femme jeune encore, mais flétrie par les fatigues et les privations. Elle tenait sur ses genoux une petite fille de cinq ou six ans dont le bras enveloppé de chiffons laissait tomber de temps à autre une goutte de sang sur le pavé. L'enfant ne pleurait pas, elle semblait habituée à souffrir; par moments seulement, ses petites paupières s'entr'ouvraient, elle regardait sa mère et un soupir s'échappait de sa poitrine. La pauvre femme répondait par un autre soupir, puis ses yeux se portaient sur la foule pour y chercher non pas un sourire ami, non pas une parole d'encouragement, mais un regard de pitié.

— Ce sont des heimathlos, murmurait-on, la roue a passé sur le bras de la petite. — On jetait un dernier coup-d'œil et l'on s'éloignait.

J'étais ému, j'aurais voulu faire quelque chose et je n'osais en présence de tant de gens ; je pris le parti d'attendre. Peu à peu les rangs s'éclaircirent, les arrivants devinrent de plus en plus rares, au bout d'une demi-heure j'étais à peu près seul. J'allais m'avancer, lorsque je fus prévenu par une jeune fille qui venait de paraître à l'angle de la place. Respectant son intention, je m'éloignai de quelques pas, assez pour ne point la gêner, assez peu pour ne pas perdre un seul de ses mouvements Elle était vêtue de noir, une mantille de soie enveloppait sa taille, un chapeau de crêpe retenait ses tresses châtaines. Voilà tout ce que je me donnai le temps d'observer, car elle tourna la tête de mon côté et son visage absorba mon attention. Cette jeune fille pouvait avoir seize ans, quoique une certaine gravité répandue sur tons ses traits parût en indiquer davantage. Ceux-ci, d'une régularité parfaite, semblaient avoir conservé quelques reflets d'un ciel plus chaud. Elle avait un nez grec, nne toute petite bouche, un visage ovale encadré dans les bandeaux de sa chevelure. De longs cils voilaient ses beaux yeux bruns et donnaient à sa physionomie l'expression d'une madone, puis, lorsqu'elle s'animait, ses paupières baissées se relevaient, et son regard jetait des éclairs.

Elle s'approcha de la pauvre femme et parut lui adresser quelques questions. Celle-ci n'avait pas l'air de comprendre, mais peu habituée sans doute à voir une créature humaine compâtir à ses douleurs, elle se mit à fondre en larmes, et d'une voix entrecoupée elle parla dans une langue que je reconnus pour de l'allemand. Pendant son récit, la jeune fille avait sorti une petite bourse de soie et l'avait vidée sur les genoux de l'étrangère. Elle caressa la joue de la petite blessée, lui sourit doucement, puis s'échappa, riche d'un *Gott vergelt'es Ihnen, liebes Fraülein* qui valait bien des trésors. Je la suivis des yeux ; elle s'engagea dans la rue de Bourg et disparut. Alors je m'avançai en toute hâte, je fouillai dans les profondeurs de mes goussets, je remis tout mon avoir à la pauvre femme qui, cette fois-ci, pleurait de joie, puis je m'élançai pour découvrir ce qu'adviendrait de la belle enfant. Celle-ci m'intrigait énormément, je l'avoue, mais dans ma simplicité je m'imaginais que les beaux yeux bruns, que la bouche mignonne, que la fraîcheur de seize ans n'y étaient pour rien. Peu s'en fallait que je ne crusse faire une œuvre pie en attachant mes regards aux pas de la jeune sainte. Quoi qu'il en soit, ma curiosité fut étran-

gement désappointée lorsque arrivé au bas de la rue de Bourg, je vis que la robe noire ne s'y trouvait plus. Etait-elle entrée dans une maison, avait-elle déjà tourné le coude de la rue, ou bien s'était-elle envolée vers les cieux, voilà les questions que je me posais, tout en me sentant complètement inapte à les résoudre. Bref, elle n'y était pas, la chose était patente quoique je scrutasse l'horizon, dans l'espérance tout-à-fait invraisemblable d'y découvrir un point noir. Je dis invraisemblable, car on peut établir en thèse générale que lorsqu'un jeune homme de dix-huit ans, fût-il très-myope, n'évente pas du premier regard la jeune fille qu'il cherche, fût-elle excessivement petite, à coup sûr cette personne n'est pas à l'horizon.

Je parcourus la rue de Bourg dans toute sa longueur. Je revins sur mes pas afin de me bien persuader que la robe noire n'était point par hazard cachée derrière une porte cochère. Cependant la nuit tombait, je me taxai d'imbécile pour me consoler et je repris le chemin de la maison. Pendant ce temps, mon imagination allait son train; je faisais des conjectures sans nombre pour chercher à deviner quelque chose, et je ne devinais rien du tout. Au fond, qu'eussé-je pu deviner? l'aventure eût paru des plus claires à tout homme de trente ans.

En passant à l'endroit où j'avais écouté les musiciens ambulants, je fus arrêté par un spectacle d'un autre genre. La scène avait changé, c'était deux hommes ivres qui se travaillaient à grands coups de poing. Je rentrai chez moi en faisant de graves réflexions sur les dangers de l'ivrognerie.

Huit jours se sont écoulés. Les cours vont reprendre leur train; aussi je taille des plumes, je couds des cahiers, je monte de temps en temps à la cour de l'académie pour m'informer si rien ne commence, et pour pouvoir me rendre le témoignage que si je ne travaille pas, au moins je n'ai rien à me reprocher.

C'était une belle matinée d'octobre, une matinée nette de brouillard, par grande exception. Je montai chez mon voisin comme j'avais pris l'habitude d'y monter chaque jour. Nous avions fait si bonne connaissance que nous ne prenions pas même la peine de heurter à la porte l'un de l'autre; j'entrai donc sans scrupule aucun. Cette fois-ci mon voisin ne jouait pas du violoncelle; il se tenait debout devant la fenêtre ouverte et paraissait fort occupé. Au

bruit que je fis en fermant le porte, il se retourna tout d'une pièce. Il tenait une lunette d'une longueur démesurée.

— Tiens, voisin, vous faites de l'astronomie. Sachez, malheureux, que vous courez risque de perdre la vue en observant le soleil en plein midi. J'ai lu cela quelque part.

Edouard rougit comme une jeune fille ; je soupçonnai aussitôt que l'instrument n'était pas là pour le soleil.

— Oh ! répondit-il, j'admirais quelque peu la vue, en manière de passe-temps. Mais si nous allions faire un tour de promenade?

Et en disant ces mots il fermait d'un tour de main la fenêtre et et la lunette.

— Merci, mon cher, mais prêtez-moi donc votre tube, que j'admire à mon tour la vue, en manière de passe-temps.

Edouard, désespérant de me faire quitter la place, avait cessé de rougir et me tendait sa lunette de la meilleure grâce du monde. Quelle bonne pâte d'homme que ce garçon là ; je ne me souviens pas de l'avoir jamais vu se fâcher. Ce n'était pourtant ni faiblesse de caractère, ni manque d'intelligence, et certe en plus d'une occasion il a donné à ses concitoyens des preuves de ce qu'il pouvait. Non, c'était bonté toute simple, bonté sans calcul et sans arrière-pensée ; là où tel autre eût donné un soufflet, lui souriait et pardonnait.

J'ouvris la fenêtre et je braquai mon instrument. Je vis d'abord des toits, des toits à perte de vue avec beaucoup de cheminées et quelques matous qui n'offraient que bien peu d'intérêt. Dans le lointain, on distinguait la cime bleuâtre des montagnes avec un tout petit bout de lac. La chose valait déjà mieux la peine de déployer une lunette ; cependant je doutais et même je doutais beaucoup que mon voisin n'admirât pas autre chose. Enfin je découvris un petit jardin sur lequel mes yeux se reposèrent, comme sur une oasis dans ce désert de tuiles. Il faut dire que le petit jardin n'était pas vide ; deux jeunes filles s'y promenaient bras dessus bras dessous.

— Ah ! m'écriai-je.

— Eh ? fit Edouard.

Arrivées au bout de l'allée, les promeneuses se retournèrent et je pensai tomber à la renverse. C'était d'abord ma cousine Emma, et puis, vous savez, la robe noire de l'autre jour.........

A peine remis de ma surprise, je me sentis jaloux comme un Turc. Mais aussi, regarder au télescope une jeune fille à laquelle

j'avais pensé durant un long quart d'heure! Décidément Edouard faisait quelque chose de bien répréhensible. Il y avait bien ma cousine; sans doute elle était charmante avec ses boucles blondes, ses yeux fripons et sa bouche rieuse; mais ma cousine! La chose eût été par trop simple, aussi l'idée ne m'en vint-elle même pas.

Edouard avait allumé une pipe avec un stoïcisme rare, il avait ouvert l'autre fenêtre et s'était établi dans sa stupéfiante bergère. De là il guettait le bout de la lunette, espérant sans doute voir au moins sortir le regard qui allait faire tant de ravages dans ses secrets. — Ah! ça, m'écriai-je en posant l'instrument, vous n'avez pas mauvais goût. Je conçois assez votre enthousiasme pour ce point de vue. Mais, dites-moi, quelle est donc cette jeune fille en noir qui se promène avec ma cousine?

— Comment, dit Edouard en se levant d'un bond, avec mademoiselle Sévier? Elle *vous est* donc cousine?

— Très-cousine, monsieur; mais je vous demandais si vous connaissiez la jeune fille qui se promène avec elle.

— L'autre jeune fille? Je sais seulement qu'elle est l'amie de votre cousine et qu'elle demeure chez elle. Mais vous disiez donc... Henri, vous êtes un heureux compère!

Je commençais à comprendre et à absoudre mentalement Edouard. Cependant je n'avais pas le loisir de m'occuper plus longtemps du cœur de mon voisin. Une idée lumineuse venait de me traverser la tête et je ne songeais plus qu'à la mettre à exécution. Plusieurs jours auparavant ma petite cousine avait beaucoup ri en apprenant que l'on peut écrire en anglo-saxon, elle m'avait même prié de lui faire voir une plume de cet oiseau-là. J'avais promis, et heureusement j'avais oublié. L'occasion était donc magnifique pour m'approcher de celle que vous savez et pour devenir meilleur par sa présence.

— Adieu, criai-je à Edouard, je m'évapore. A l'heure qu'il est je me souviens d'une commission très-importante que j'avais oubliée.

— Attendez donc; moi aussi je me rappelle à l'instant une proposition que je comptais vous faire. Voici plus de huit jours, je crois, que nous sommes amis. Si nous nous tutoyons, hein?

— Adopté à l'unanimité. Je reviendrai cette après-midi. Sois bien sage d'ici là.

En me retournant pour fermer la porte, j'aperçus le visage d'Edouard qui rayonnait au fond d'une bouffée de tabac. Je passai

dans ma chambre, je pris mon chapeau et j'oubliai le bouquin. A moitié chemin je m'aperçus de l'omission et je revins au pas de course pour réparer mon étourderie; car enfin, qu'eussé-je été faire chez ma cousine sans ce prétexte relié en peau de veau.

Je me remets en route, toujours au pas de course, je franchis l'espace sans donner un coup-d'œil aux enseignes, aux pots à fleurs, ni même à un dieu terme qui, je crois, jouait de la sérinette; j'arrive, je sonne et je demande avec une naïveté adorable si ma cousine est à la maison. Ma cousine est au jardin, réponse que je reçois presque avec étonnement.

Emma s'y trouvait en effet, mais non pas seule. Elle m'aperçut d'un bout à l'autre de l'allée, quitta le bras de son amie et vint à ma rencontre en dansant.

— Enfin, beau cousin! Voici plus de huit jours que vous êtes à Lausanne et vous ne m'avez honorée de votre visite qu'une seule fois. Comment voulez-vous que nous fassions connaissance, si vous ne vivez que pour le grec et pour le chinois. Allez, méchant, N'importe! mieux vaut tard que jamais. Tiens, qu'avez-vous donc sous le bras?

— C'est de l'anglo-saxon, mademoiselle, et pour vous, qui plus est; c'est-à-dire.....

Je fus interrompu par un éclat de rire. Comme ma cousine rit bien! Rien qu'à la voir, j'eusse ri moi-même, si je ne me fusse pas senti quelque peu mal à l'aise.

Elle me prit par le bras et me conduisit vers la demoiselle en noir. Je ne sais pourquoi mon cœur battait plus fort que d'ordinaire.

— Ma bonne, dit-elle, j'ai l'avantage de te présenter mon cousin Henri, étudiant en philo-je-ne-sais-quoi, qui vient nous donner une leçon d'anglo-saxon. Mon cousin, je vous présente ma bonne amie Blanche, que j'aime de tout mon cœur.

En disant ces mots, elle posait ses lèvres roses sur la joue de la jeune fille qui la remerciait d'un regard et d'un sourire. J'osais à peine lever les yeux sur cette ravissante apparition. Qu'elle était belle avec sa grâce, son sourire, ses longues paupières à demi-baissées! Qu'elle était belle! Et puis ce nom de Blanche! Oh dites, cher lecteur, connaissez-vous un nom qui caresse plus doucement l'oreille, en savez-vous un qui de l'oreille pénètre aussi profondément dans le cœur? La jeune fille commença à parler. Son accent n'était pas le nôtre; il avait quelque chose de doux, de méridional, d'infiniment mélodieux.

— Il me semble, dit-elle, que j'ai déjà vu monsieur. Où donc était-ce ?

Elle avait l'air de chercher dans sa mémoire. Tout à coup elle rougit. Je suppose que j'en fis autant, mais ce dont je me souviens à merveille, c'est que je ne répondis rien, faute de savoir que répondre. Elle m'avait donc vu : bien plus, elle m'avait remarqué ; et moi j'avais presque honte de l'innocente attention que je lui avais portée huit jours auparavant.

Emma ne s'était point aperçue de notre embarras, toute occupée qu'elle était à feuilleter mon bouquin d'un petit air dédaigneux qui lui seyait à ravir. J'imagine qu'Edouard était assez du même avis, car mes yeux qui cherchaient instinctivement sa fenêtre, y distinguèrent à merveille un fez, une robe de chambre et un immense télescope braqué sur nous.

— Eh bien, cousin, vous prétendez que ces hiéroglyphes là sont une langue ; vous prétendez peut-être la parler. Je serais bien curieuse de vous entendre.

— Oh, je ne prétends rien de semblable. Tout ce que je puis vous offrir c'est de vous en lire une page ; ma science ne va pas plus loin pour cette année.

— Charmant ! s'écria la rieuse en nous entraînant vers un semblant de bosquet. Tenez, monsieur le professeur, voici votre chaire, tout juste à l'endroit où vous voyez ce clou rouillé. A nous les bouts du banc ; et maintenant sortez votre tabatière, mettez vos lunettes et commençons.

J'ouvris le livre à un endroit quelconque et je me mis à lire. Modestie à part, je ne comprenais pas un mot ; mais n'importe, qui se fût laissé déconcerter pour si peu de chose ! La langue était au moins originale, et comme je croyais lire une ballade, ma voix prenait successivement toutes les intonations qui m'y semblaient appropriées. Petite cousine m'écoutait avec un recueillement comique, les mains jointes et les pouces dressés en points d'admiration. De temps à autre un *ah !* ou un *oh !* bien sentis venait me prouver qu'elle comprenait à merveille et qu'elle savait apprécier. Après chaque strophe, je levais les yeux sur elle afin d'éviter tout soupçon lorsqu'une fois je me hasarderais à les lever de l'autre côté. Enfin je réunis tout ce que j'avais d'audace, je jetai un regard furtif à ma droite. Les yeux bruns étaient fixés sur moi, ils se baissèrent aussitôt. Les miens se baissèrent plus vite encore, espé-

rant peut-être devancer ceux de la jeune fille. Quoi qu'il en soit, je ne regardai plus à droite, et cela en dépit d'une multitude d'encouragements que je me donnais. Et je continuai à lire, tandis que mes pensées étaient aussi loin du texte que celles de mes voisines brune et blonde. Singulier spectacle que ce professeur de dix-huit ans assis sous un dais de feuilles jaunes, entre deux fraîches jeunes filles auxquelles il lit de l'anglo-saxon. Singulier sans doute, et cependant il serait plus singulier encore que le dit professeur ne fût amoureux ni de l'une ni de l'autre.

Au milieu d'un superbe passage, je fus interrompu par la voix sonore de madame Sévier, qui appelait sa fille. Il n'entrait pas dans les habitudes de ma tante de répéter un ordre deux fois; aussi Emma, qui connaissait cette particularité, fut-elle hors de vue en un clin-d'œil. Je fermai le bouquin, et je me mis à chercher une manière pas trop sotte d'entamer la conversation. J'avais beau chercher, rien ne venait. Si le soleil se fut décroché pour venir s'empaler sur la flèche de la cathédrale, assurément je lui aurais su gré de son attention.

Blanche se leva. Je me levai de même. Elle fit mine de s'avancer dans l'allée. Je fis un pas devant moi. Ce fut elle pourtant qui engagea la conversation. Elle avait entendu que j'étudiais les langues, ou du moins que j'aspirais à les étudier; après quelques questions, elle en vint à me demander si l'italien entrerait dans le cadre de mes études. Or il faut savoir que je me piquais alors de comprendre cette langue, de la parler même à peu de chose près comme un Toscan. Etrange illusion, qui s'en est allée avec bien d'autres! Ma réponse fut telle qu'on se la figure; elle se réfléchit comme un éclair dans les yeux de la jeune fille. Tout en nous promenant, elle se mit à me parler des poètes italiens et du Tasse en particulier. Elle en savait des passages entiers, qu'elle citait sans affectation, sans pédanterie, comme ils se présentaient à ses lèvres. Alors son visage s'animait, ses yeux étincelaient, les vers du poète sortaient de sa bouche comme une céleste musique. Tout-à-coup elle s'arrêta. — Pardonnez, dit-elle en baissant les yeux et en souriant avec tristesse, pardonnez mon enthousiasme. Je suis née à Naples, j'y ai passé mon enfance. Il m'arrive parfois d'oublier que je m'appelle Blanche et non plus Bianca.

En prononçant ces paroles, elle laissa échapper une rose cueillie quelques instants auparavant. La fleur tomba dans le sable, et

tout aussitôt je fus pris pour elle d'une pitié insurmontable. Je n'aspirais qu'à la relever; chaque fois que nous passions à côté d'elle, j'avais une peur affreuse qu'un pied mignon ne l'écrasât. Il n'en fut rien pourtant, car choisissant un moment propice, je me baissai lestement, et lestement j'empochai l'objet de ma convoitise.

Peut-être, lecteur bénévole, soupçonnez-vous que ma louable admiration commençait à se changer en une admiration louable aussi, mais plus mondaine. Hélas, depuis longtemps j'en avais la plus intime conviction. Je dois ajouter avec regret que cette découverte ne fut pas accompagnée de l'ombre d'un remords.

Cependant, en dépit de tous mes calculs, le mouvement stratégique par moi opéré, n'avait point passé inaperçu. Au moment où je me relevai, je vis Blanche replacer sa tête dans la position normale avec une vivacité qui prouvait qu'elle avait tout vu. Je repris ma place à son côté, je voulus essayer de renouer la conversation là où nous l'avions laissée; mais hélas, notre goût pour la littérature semblait avoir beaucoup souffert; et pour moi, je m'embrouillais à chaque phrase que je commençais. A tout prendre, je ne sais lequel de nous deux était le plus embarrassé. N'allez pas croire cependant que je fusse très affligé de ce qui venait d'avoir lieu. Une minute auparavant je n'aurais pas accepté un million pour que Blanche soupçonnât seulement ma manœuvre, maintenant j'en aurais refusé deux pour qu'elle ne l'eût point vue. Explique qui pourra.

Petite cousine vint nous délivrer l'un de l'autre; et certe, il était temps; car la joie m'eût infailliblement étouffé. Je saluai, je m'éloignai, puis, m'étant retourné à la porte du jardin, je vis ma reine qui me suivait de son doux regard. Alors je partis comme un trait, et je fus dans ma chambrette en un instant.

Une fois là, j'entrepris une série impossible d'extravagances. Je me mis d'abord à faire de la gymnastique entre deux chaises, afin de donner jour à l'excédant de mon bonheur. Tout-à-coup une idée traversant mon cerveau, je me précipitai à la fenêtre; malheureusement un toit monstrueux cachait le petit jardin. Je me consolai en réfléchissant que j'étais fort bon ami d'Edouard, et je repris mes exercices. Pour varier, je montai sur le sofa, et je déclamai la mort d'Hippolyte d'une voix à faire trembler les vitres; après quoi je dansai une sarabande sur l'air de la Marseillaise.

Je fus interrompu par Edouard qui venait s'informer amicale-

ment si je n'avais point perdu l'esprit. Je lui répondis par un entrechat.

— Mais enfin, reprit-il, qu'est-ce donc qu'il t'arrive?

— Prends garde à cette pirouette.

— Henri, veux-tu bien m'écouter?....

—Et flic, et flic, et flac. *Femme sensible, entends-tu le.... Maître corbeau sur un arbre perché.....*

— Est-ce le vin nouveau ou le soleil d'octobre qui te trouble la cervelle?

— Une, deux, une, deux. *Fin eh'han dal vino....*

— Ou bien ne serait-ce point certaine fleur dans certaine poche qui affecte trop vivement ton nerf olfactif?

Pour le coup je m'arrêtai. Quels yeux de lynx avait donc cet Edouard en dépit ou au travers de ses besicles.

— De quelle fleur parles-tu?

— Oh, là! J'imagine que tu n'as pas tout un parterre dans la poche de ton habit. Avoue seulement. —Confesse toi-même. — Que tes commissions très pressées ont leur raison d'être dans un jardin pas loin d'ici. —Que le paysage que tu admires est doué d'un minois fripon.

Et tous deux nous éclatâmes de rire en nous voyant si bien au courant l'un de l'autre.

— C'est ainsi, repris-je, que tu entends faire des dégats dans le cœur de ma cousine. Sachez, monsieur, que j'y pourrais mettre bon ordre.

— Et toi-même, Henri l'oiseleur, tu comptes peut-être profiter de ma fenêtre pour y tendre tes filets. Apprenez que je suis homme à barricader ma porte.

— Pour celà, c'est déjà fait, mais quel dommage que tu ne t'appelles pas Eginard; mon oncle Sévier serait Charlemagne! Au fond, d'Edouard à Eginard, il n'y a pas loin, laisse-moi te donner ce nom.

Les rires reprirent de plus belle, après quoi nous nous établîmes sur un sofa, et chacun fit ses confessions.

Mais suspendons un moment notre récit, et disons par quelles circonstances cette belle fleur du midi se trouvait transplantée si loin du sol qui l'avait vue naître. Tous les détails qui vont suivre, je les avais recueillis par ci, par là, de ma cousine ou de ma tante,

mais toujours avec des précautions infinies. Je posais mes questions comme je me serais informé de l'âge de la cathédrale, et j'écoutais les réponses avec une indifférence particulière, ce qui n'empêchait pas mon cœur de les aspirer avec délices.

Le père de Blanche était Vaudois. Il avait fait ses classes avec mon oncle; et par contraste, plutôt que par analogie de caractère, ils s'étaient liés d'amitié. Doué d'un goût profond pour la peinture, et même d'un assez beau talent, le père de Blanche s'était rendu à Rome, dans le but de s'y perfectionner. Plus tard, il avait passé à Naples, où il avait fait un mariage d'amour. Riche déjà en quittant son pays, il s'était vu favorisé par les circonstances, de sorte que peu d'années après s'être établi, il se trouvait possesseur d'une très belle fortune. Une seule fille était venue bénir son union, et cet fille était Bianca. Cette enfant, née sous un si beau ciel, adorée de ses parents, avait été élevée par eux avec une tendre sollicitude. Son cœur ardent avait été nourri de tout ce qu'il y a de beau et de bien: et tant de soins avaient porté leur fruit. Cependant la mère de Blanche ne devait point vider la coupe du bonheur. Dieu la rappela à lui, comme la jeune fille entrait dans sa quinzième année. L'époux désolé, inconsolable, se souvint alors de sa patrie, il partit en emmenant avec lui sa Blanche bien aimée. Il vécut six mois à Lausanne, puis la tristesse, les regrets l'enmenèrent lentement au bord de la tombe, puis il s'endormit, en laissant son unique enfant orpheline sur la terre.

Avant de mourir il avait confié ce trésor à son ami Sévier, et l'avait conjuré d'en faire une sœur à sa fille. Mon oncle était un homme de cœur, il avait accepté sans hésitation la dernière volonté de son ami, et il avait tout fait pour qu'elle fût religieusement exécutée. C'est ainsi que Blanche était entrée dans sa maison, et qu'elle y vivait depuis une année lors de mon arrivée à Lausanne.

Quelques mots maintenant sur mon oncle et sur ses alentours. Monsieur Sévier était pharmacien dans toute l'étendue du terme, pharmacien enthousiaste, préférant un julep par lui préparé à un pâté sorti de mains ignorantes. Il passait le jour dans son officine, venait prendre son thé, tout en ayant l'air de penser à de l'acide prussique, lisait ensuite quelques pages d'un journal technique, puis allait se coucher pour rêver plus tôt à des montagnes de pierre philosophale. Il est naturel que de telles préoccupations

se réfléchissent dans le discours, aussi mon oncle avait-il le faible de mettre une phrase du Codex au bout de la moitié des siennes, et de n'employer généralement que des métaphores tirées de son art. Tout cela ne l'empêchait pas d'être un homme très gai, très jovial, que l'on rendait heureux en lui demandant un service. Un de ses sujets favoris de plaisanterie était sa petite taille et sa corpulence; il en raillait impitoyablement, se comparait à une boule, à une pilule, à un ballon de laboratoire, et puis riait à gorge déployée.

Quant à ma tante, c'était une maîtresse femme, une femme qui ne se faisait pas faute de mener son mari par le bout du nez dans tout ce qui n'était pas pharmacie. Ce n'est pas à dire que mon oncle en fût plus malheureux. Il avait eu le bonheur de mettre la main sur une femme active, intelligente, exacte au dernier point, dont il appréciait d'autant mieux les mérites, qu'elle le laissait seigneur et maître dans tout ce qui avait quelque rapport au laboratoire. Si mon oncle représentait une boule, j'ose dire, sans forcer l'analogie, que ma tante figurait une boulette. Et pourtant elle portait fort gracieusement ses trente-neuf étés; aucuns la trouvaient jolie et je puis certifier que cette opinion n'avait rien d'extraordinaire. Cependant il n'y a pas de tableau sans ombres, et malheureusement plusieurs côtés de son caractère s'étaient chargés de ce rôle. Son exactitude allait souvent jusqu'à la minutie; pour une couture peu gracieuse, elle quittait une lingère; pour une commission oubliée, elle congédiait sa domestique; aussi ces dernières se succédaient-elles dans sa cuisine au nombre approximatif de cinquante-deux par année. Pour moi, qui ne me piquais d'une grande exactitude ni dans mon langage ni dans mes actions, je me trouvais en collision continuelle avec ma tante, et celle-ci en profitait pour m'administer de sérieuses remontrances. Outre cela, je l'ai toujours soupçonnée d'avoir nourri une injuste aversion contre la pauvre orpheline qui lui était confiée. Etait-ce qu'elle crût voir dans celle-ci peu de penchant pour son système, était-ce manque naturel de sympathie, était-ce peut-être jalousie lorsqu'elle la voyait à côté de sa fille; en vérité je ne sais, mais il est certain que Blanche avait beaucoup à souffrir de ces petites tracasseries, si pénibles quand elles nous viennent de ceux qui devraient nous protéger. La jeune fille jouait un beau rôle là-dedans;

chacun de ses efforts tendait à se concilier, sinon l'amitié, du moins le bon vouloir de ma tante. Lorsque je repasse en moi-même tout ce qu'elle faisait pour y parvenir, je me sens pris d'admiration pour sa bonté d'ange.

Il y avait pourtant un personnage dans la maison qui s'était fait le protecteur de la jeune fille, et qui réussissait parfois à détourner la mauvaise humeur de ma tante. Ce personnage était M. Fendant. Depuis plus de vingt ans, M. Fendant était commis dans la maison. Il y était entré fort jeune, il avait assisté au mariage de mon oncle, il avait vu naître Emma, et l'avait fait danser sur ses genoux, il était monté au grade de premier commis; des générations de subalternes s'étaient succédées sous ses ordres, et lui, immuable comme les bocaux de la pharmacie, était resté debout au milieu d'eux, sans seulement se demander s'il existait un autre bonheur. Peu à peu mon oncle s'était habitué à considérer son premier commis comme partie intégrante de sa pharmacie, et à ne pas plus pouvoir s'en passer que de la maîtresse balance. M. Fendant avait une connaissance approfondie de son art, et quoiqu'il en parlât infiniment moins que son patron, j'imagine qu'il y voyait infiniment plus clair que lui. Son savoir-faire ne se bornait pas là : y avait-il un conseil à donner, une plaie à panser, ou un clou à planter, c'était toujours M. Fendant que l'on appelait. Personne, disait-on, ne savait si bien s'y prendre, aussi petite cousine l'avait-elle baptisé *factotum*. Sans se le proposer comme but, M. Fendant avait su se faire aimer de toute la maison, sans en excepter ma tante. Celle-ci prétendait même que nulle part on n'avait composé un cirage comparable à celui dont il avait le secret. Ceci soit dit entre parenthèses, car je ne prétends nullement que ce cirage merveilleux fût le seul lien sympathique entre Mme Sévier et le premier commis. M. Fendant n'était pas beau, mais tout en lui rappelait vaguement la règle et le compas, ce qui lui constituait sans doute une fameuse bonne note aux yeux de ma tante. Son menton vivait emprisonné dans une cravate blanche, d'où sortait un de ces fabuleux cols de chemise que les Allemands appellent *parricides*. Ce col, excessivement acéré par les deux bouts, retenait la tête comme dans un étau, et rendait impossible tout mouvement de côté. Malgré cela, M. Fendant cherchait parfois à s'affranchir d'un tel carcan; il avait des velléités de regarder

vivement à droite, puis à gauche, et moi j'étais dans des transes continuelles de voir une de ses oreilles rouler à terre. Je fis part un jour de ces appréhensions à ma cousine, qui commença par en rire, puis s'efforça de me rassurer, puis finit par me gronder très fort. M. Fendant possédait un nez mythique, sur lequel, par exemple, il n'entendait pas raillerie. Toute sa face était rasée, à l'exception de deux moustaches écourtées, deux rudiments de moustache qui se cachaient toutes penaudes sous les ailes du dit nez, bien assurées d'ailleurs que le rasoir ne viendrait pas les y chercher. Ses cheveux, attirés en avant, formaient un *recoquillon* sur chaque tempe, lequel venait effleurer l'extrémité des épais sourcils qui ombrageaient ses yeux gris. Pendant la semaine, M. Fendant portait un habit marron sur lequel les acides semblaient n'avoir aucune prise, tant il était immaculé; le dimanche, ou lorsqu'il s'agissait d'aller en société, on le voyait revêtu d'un splendide frac bleu à boutons d'or, et coiffé, selon la saison, d'une casquette de toile ou de maroquin vert. Je dois dire que le chapeau de soie constituait très littéralement sa bête noire; il l'abhorrait, l'exécrait, sans que jamais j'aie pu découvrir la cause de cette aversion. Malheureusement pour sa dignité, le feutre souple n'était pas encore venu remplacer casquette et chapeau noir.

Tel était le premier commis de mon oncle. A la première vue nous avions ressenti l'un pour l'autre une inexplicable sympathie, bien réelle cependant et qui, de mon côté, n'avait fait que s'accroître. Peut-être le rôle qu'il avait adopté envers l'orpheline y était-il pour quelque chose. Quoi qu'il en soit, son caractère était noble, désintéressé, digne en tout point d'estime et de respect.

Tels étaient les personnages dont se composait la maison de mon oncle.

PAUL SAIMUR.

(La suite au prochain n°).

VOLTAIRE ET LES TRONCHIN[1]

LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE,

ÉCRITES DE 1754 A 1773.

DOCUMENTS NOUVEAUX SUR LA GUERRE DE SEPT ANS.

Nous nous sommes arrêté longtemps sur la négociation officieuse de Voltaire auprès du cardinal de Tencin, en faveur de la paix entre la France et la coalition anglo-prussienne, parce que le rôle semi-diplomatique qu'il joue dans cet épisode politique nous montrait cet homme célèbre sous un jour assez nouveau. Ici, comme dans d'autres circonstances de sa vie, il vaut mieux que sa réputation. Il ne se montre point indifférent et sceptique, ainsi qu'il affecte souvent de l'être quand il écrit l'histoire. Il raille, il est vrai, l'un et l'autre parti; et les misères de cette longue lutte, qui n'a d'autre mobile que l'ambition et l'aveuglement des cabinets et des cours, lui arrache, comme toujours, des rires sardoniques. Mais derrière ce Voltaire un peu artificiel, on voit percer l'homme naturel, le *patriote*, dans le sens ancien de ce mot, qui vaut mieux que sa signification actuelle. Le grand écrivain se montre en réalité bon Français. Il se jette dans la mêlée, pour l'amour de la paix et de l'humanité d'abord (c'était assez la tactique des philosophes du dernier siècle), mais aussi dans l'intérêt de sa nation, de la dignité et de la sécurité du gouvernement de Louis XV, dont il n'a pourtant pas précisément à se louer. On ne pourrait pas dire qu'il agissait par pure affection pour le roi de Prusse, puisqu'au contraire, après tout ce qui s'était passé entre eux, on est naturellement conduit à penser que le philosophe avait dû se faire une certaine violence avant de prendre en main la cause, un moment désespérée, d'un souverain qui l'avait si grièvement offensé. Dans le tableau

(1) Voir les précédents articles, n^{os} de mai, juin et juillet.

de l'Europe qu'il a tracé à la suite du *Siècle de Louis XIV*, Voltaire s'est précisément arrêté au commencement de la guerre de sept ans. « *Incedo per ignes* », dit-il, et il pose la plume après quelques réflexions très générales sur la paix de 1763 qui la termina, sans vouloir apporter à l'examen des faits cette liberté de jugement qui est le trait essentiel de sa manière d'écrire l'histoire. Sous ce rapport, les lettres que nous avons transcrites offrent encore, ce nous semble, quelque intérêt. Elles sont comme les matériaux d'un tableau plus avancé du siècle de Louis XV, que Voltaire eût certainement entrepris s'il avait survécu aux événements de la guerre de sept ans assez longtemps pour n'être plus retenu par les dangers de l'histoire contemporaine.

Mais si Voltaire prend aux choses politiques de son temps un intérêt plus vif et plus sérieux qu'il ne semble au premier abord, s'il se fait une idée très nette et très juste des relations internationales telles qu'elles avaient été nouvellement créées par l'alliance de la France avec l'Autriche, sa vieille ennemie, il n'est pas dans son caractère de se lamenter sans fin sur des résultats qu'il n'a pu empêcher. Après avoir fait tout ce qui était humainement possible pour améliorer la situation, voyant qu'il n'avait pu réussir, il chercha à tirer au moins quelque parti de la guerre, puisqu'il était écrit qu'elle devait continuer. Il se lança dans les spéculations, prit part aux emprunts que contractaient les parties belligérantes, et parut décidé à améliorer sa fortune privée à l'aide des opérations financières dans lesquelles elles se lançaient à l'envi pour faire face aux lourdes charges de la guerre. Les lettres que nous allons citer sont donc essentiellement des lettres d'affaires. Nous y verrons très nettement ce qu'étaient ces *finances de Voltaire* dont on s'est mis à parler en dernier lieu comme d'une chose monstrueuse. Tronchin de Lyon était allé à Paris, au commencement de 1758, avec le désir, bien naturel chez un banquier genevois, de prendre part aux profits que promettaient aux capitalistes les besoins d'un gouvernement aux abois. Voltaire lui écrivit alors pour le prier de l'intéresser dans les nouveaux emprunts.

« Mon cher ami (lui mande-t-il des Délices, le 7 avril 1758), vous voyez tout avec de si bons yeux, que je ne veux voir que par les vôtres. Je suis avec vous pour mes affaires comme avec le docteur Tronchin pour ma santé. On ne dit pas de bien de ces affaires en général, il est vrai, ni sur terre ni sur mer. Cependant la France est un bon

corps qui s'est toujours guéri de toutes ses maladies, et en a essuyé de plus violentes. Vous savez combien je suis flatté de vous voir réussir dans tout ce que vous entreprenez. Nous savions déjà l'affaire des six millions, mais je ne dis à personne que vous êtes chargé de cette grande opération. C'est un triomphe qui ne sera pas longtemps ignoré. M. Delabat, votre ami, prétend qu'il sera difficile aux Gênois de fournir tout d'un coup cette somme, et peut-être la Suisse, toute Suisse qu'elle est, serait-elle en état de donner ce que les Gênois n'auront pas de prêt. En ce cas je pourrais, en qualité de Suisse, mettre mon denier de la veuve dans cette grande offrande, s'il y avait place dans le tronc. J'ai été sur le point d'acheter près de Nancy une très jolie terre, ce qui aurait assuré à mes héritiers un fonds plus solide que des papiers sur le roi ou sur la compagnie des Indes. Le marché était très avantageux, et c'est pour cela qu'il a manqué. Quoique M. le chevalier Des Soupirs m'envoie des *triplicata* de son arrivée sur la côte de Coromandel, je tremble pour mes affaires d'Orient et d'Occident. Je voudrais que le Canada fût au fond de la mer Glaciale, même avec les révérends pères jésuites de Québec, et que nous fussions occupés à la Lousiane à planter du cacao, de l'indigo, du tabac et des mûriers, au lieu de payer tous les ans tant de millions à nos ennemis les Anglais, qui entendent mieux la marine et le commerce que messieurs les Parisiens. Il s'en faut bien que nos affaires militaires soient traitées comme vous traitez les affaires de finance. La marche du prince Ferdinand de Brunswick, et son passage du Rhin, sont un chef-d'œuvre de l'art militaire, et ce n'en est pas un de l'avoir laissé passer. Voilà un terrible événement. Une planche, vite une planche dans le naufrage, et vendons nos effets royaux dès que nous le pourrons honnêtement.

« Le roi de Prusse m'a accordé congé pour un de vos Genèvois prisonniers. C'est un Turettin ([1]), famille honorée ici, presque comme les Tronchin. Cette petite aventure m'a fait un extrême plaisir. Je n'ai, Dieu merci, rien à demander pour moi à aucun roi de ce bas monde, et je suis enchanté d'obtenir pour les autres. »

Le temps où Voltaire écrivait ceci, est une époque curieuse dans les fastes financiers de la monarchie française. Malgré les énormes dépenses occasionnées, depuis le commencement du siècle, par les trois guerres de successions d'Espagne, de Pologne et d'Autriche, la France était un si *bon corps*, ses ressources étaient si abondantes, en dépit des vices de l'administration et des abus de

([1]) La famille Turettini, de l'ancienne noblesse Lucquoise, s'établit à Genève au seizième siècle pour cause de religion. Elle a fourni à cette république des professeurs et des magistrats distingués.

tous genres, qu'elle s'était remise très promptement à flot. On ne cite guère dans son histoire de période plus heureuse que celle qui suivit la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Malheureusement cette époque fut très courte, et la guerre de 1755 vint brusquement la fermer. Elle fut différente des précédentes, on le sait de reste, en ce qu'il ne s'agissait plus d'intérêts dynastiques ou de principes politiques à faire prévaloir, mais uniquement des intérêts commerciaux de la Grande Bretagne, qui s'était effrayée de la prompte et merveilleuse résurrection de la prospérité maritime et coloniale de la France. Le crédit de cette puissance s'était si bien raffermi en quelques années, que les capitalistes étrangers ne demandaient pas mieux que de lui prêter. Mais il fallait entre eux et le gouvernement qui voulait emprunter pour les besoins de la nouvelle guerre, des intermédiaires probes et intelligents. C'est alors, et dans ce but, que s'établirent à Paris des banquiers genèvois et suisses, qui ne tardèrent pas à prendre le haut bout dans la hiérarchie commerçante, les Thélusson, les Necker, les Perregaux, les Haller, qui tous jouèrent un rôle dans les événements de la fin du siècle. Ils faisaient affluer dans la capitale de la France les fonds des Hollandais, des Génois, des Vénitiens, des Suisses et des Genèvois. Les républiques aristocratiques de l'Europe n'étaient plus ce qu'elles avaient été jadis sous le rapport de l'influence politique, mais elles étaient encore riches, prospères et tranquilles sur l'avenir. Les révolutions qui devaient les ébranler un peu plus tard et habituer petit à petit l'Europe au langage et aux allures de la démocratie, n'avaient pas encore éclaté. Ce fut seulement vers 1768 que les troubles sérieux de Genève et de quelques Etats suisses commencèrent à donner l'alarme au cabinet de Versailles, alarme qui passa bien vite, quand une révolution plus grave, et partie de plus haut, le partage de la Pologne, vint absorber sa sollicitude.

Les Suisses, dont la prudence en fait d'affaires d'argent est devenue proverbiale, depuis qu'ils ont tourné vers les spéculations l'activité que jadis ils consacraient entièrement à la guerre, les Suisses, qui ne se lancent pas volontiers dans l'inconnu, hésitèrent cependant avant de confier leurs capitaux à la France. Un des plus illustres, Albert de Haller, si connu comme poète et comme physiologiste, écrivait à son fils, associé du banquier Girardot, et qui devint plus tard administrateur des finances de l'Italie :

« Je souris, mon cher fils, à l'approbation que vous donnez aux expédients financiers de la France. Rien ne peut laver un prince qui a profité de la confiance publique par un traité conditionnel, et qui viole ces conditions pour se tirer d'embarras ou se créer des ressources. Il est un peu plus coupable lorsque c'est par désordre ou par dissipation, ou par des guerres faciles à éviter, qu'il s'est mis dans l'embarras. Aucun fonds n'est en sûreté lorsqu'il est livré à un despote. Ceux de Suède sont plus assurés que ceux de France par la constitution aristocratique du pays. Sans les Anglais, que vous haïssez en Français, cette Hollande, qui a la bonté de prêter son argent à la France, serait conquise en six semaines, et deviendrait le jouet des fermiers et des sangsues de Paris. Je ne voudrais pour rien au monde me charger des effets publics de la France, car le temps est gros d'événements. »

Ainsi pensait et écrivait celui qu'on a appelé « le grand Haller. » Bien qu'il fût en général d'un avis diamétralement opposé à celui du philosophe bernois, Voltaire pensait à peu près comme lui en matière de finances. Voici ce qu'il écrivait à Tronchin le 9 décembre 1758 :

« Je doute fort que l'homme le plus adroit eût pu engager messieurs de Berne à vous prêter leurs millions. Ils donnent des régiments pour de l'argent, et n'en prêtent point à la France. C'est un système qu'il sera difficile de changer. Il est certain qu'ils viennent de donner au Landgrave de Hesse cent mille écus qu'ils lui avaient promis. Le résident d'Angleterre, qui est à Berne, y a bien plus de crédit que l'ambassadeur de France. La retraite du fils de Priam (1) m'est suspecte. Ce rat se retire dans son fromage de Hollande, parce qu'il sent que les souris vont mourir de faim. On dit que Borde ou La Borde (2) est brouillé avec Crésus Montmartel. Dans quelle abbaye enverra-t-on Borde? Le cardinal de Bernis a de quoi se consoler dans sa retraite, s'il digère et s'il est philosophe. Il m'écrit qu'il n'a retrouvé sa gaieté et sa santé que depuis qu'il est dans la retraite. Tant d'exils ont l'air d'une plaisanterie, mais ce qui ne l'est point, c'est l'épuisement de la France. Les nouvelles d'Allemagne varient si fort, les Prussiens exagèrent tant et sont si gascons, les Russes sont si menteurs, Paris est si peu instruit, que je ne crois rien, et que je ne vous mande rien. Les batailles décisives et complètes n'ont été ni

(1) Pâris de Montmartel, banquier de la cour, était le quatrième des frères Pâris qui eurent une si grande part à l'administration des finances sous Desmarets, le duc de Noailles et d'Argenson.

(2) Jean-Benjamin de La Borde, premier valet-de-chambre et favori de Louis XV. Devenu fermier-général, il fit et défit plusieurs fois sa fortune.

complètes ni décisives, mais ce qui est complet, c'est le malheur des peuples, et ce qui est décidé, c'est que nous sommes des fous. Je tâche d'être philosophe dans ma retraite; révérence parler, je viens d'acheter une terre : N'en dites mot.»

Il s'agit ici de la terre de Ferney. L'ermite des Délices commençait à trouver cette retraite un peu étroite. Il voulait tenir grande maison et fêter les seigneurs qui accouraient pour le voir. Le pèlerinage aux Délices commençait à devenir à la mode, mais cette maison de campagne était sur le territoire de Genève, où Voltaire se sentait mal à l'aise, ainsi qu'il va nous l'expliquer. Le fameux article de d'Alembert dans l'Encyclopédie et la lettre de Rousseau sur les *Spectacles,* qui lui servit de réponse, venaient de paraître. Les esprits commençaient à se monter, et Voltaire prévoyait que bientôt il y aurait matière à un poème burlesque sur la *guerre civile de Genève.* Mais il voulait le faire à l'abri de la tempête et hors de la portée des coups et des contre-coups des partis. Il lui fallait une terre française pour rire à son aise des *Magnifiques seigneurs horlogers* et de la *Vénérable compagnie des pasteurs.* A Genève, il était, disait-il, trop exposé aux prêtres et aux libraires (1). » Il se décida donc, non sans hésiter et marchander, à acheter la terre de Ferney, dans le pays de Gex :

« Que la guerre continue, écrit-il à Tronchin à la fin de décembre 1758; que la paix se fasse, *vivamus et bibamus.* Le sucre, le café, tout cela est devenu bien cher, grâce aux déprédations anglicanes. Il faudra bientôt demander à ces pirates d'Anglais la permission de déjeûner. Dieu les confonde, eux et leurs semblables, qui désolent l'Europe. Je ne sais encore si je serai seigneur de Ferney. On exige pour le droit goth et vandale des lods et ventes, le quart du prix de la terre. Il faut pour rafraîchissement payer au roi le centième, à la chambre des comptes le cinquantième. Je tâcherai de m'arranger avec M. de Boisy d'une façon moins ruineuse. Je m'y prends tard, direz-vous, pour acquérir et pour bâtir, mais il faut des amusements à la vieillesse et à la philosophie. Je me tiens plus heureux que le cardinal de Bernis, qui m'écrit que c'est sa mauvaise santé qui l'a forcé de prier le roi de le soulager du fardeau qu'il avait sur les épaules. Lui, une mauvaise santé! Il est gros et gras, et les couleurs de son chapeau sont sur son visage. Ne me grondez pas. Je me ruine, je le sais bien; mais je m'amuse. Je joue avec la vie, voilà la seule chose à quoi elle soit bonne.»

(1) Lettre à Clavel de Brenles, de Lausanne, le 2 novembre 1758.

Ferney acheté, il fallait y construire une habitation. Cette terre avait été fort négligée, et l'ancienne demeure seigneuriale tombait en ruines. En attendant que le nouveau château, qu'il se mit immédiatement à faire construire, fut achevé, il chercha autour de lui quelque autre demeure attenante où il put s'établir provisoirement. Il se sentait mal à l'aise aux Délices. Montrion et Lausanne ne lui convenaient guère mieux, car Leurs Excellences de Berne commençaient à trouver que leur hôte étrange prenait dans leurs domaines de trop grandes libertés : « Monsieur de Voltaire, lui avait dit le digne bailli de Lausanne, vous avez écrit contre la religion et vous avez offensé le bon Dieu. C'est très mal, mais j'espère qu'il pourra vous pardonner. On dit que vous avez écrit aussi contre Notre Seigneur. C'est encore très mal, mais il vous pardonnera peut-être encore dans sa clémence. Songez que si vous manquez à Leurs Excellences, nos souverains seigneurs, elles ne vous le pardonneront jamais [1]. » Cette menace d'une oligarchie aussi conséquente dans sa politique qu'implacable dans ses ressentiments avait fait réfléchir Voltaire. Plus que jamais il estimait « que les philosophes devaient avoir pour le moins deux ou trois trous sous terre contre les chiens qui courent après eux. » Il se trouva donc conduit comme fatalement à entamer avec le président de Brosses cette fameuse négociation pour l'acquisition à vie du comté de Tourney, où il y avait un château qu'on pouvait facilement rendre logeable avec quelques réparations, et qui était limitrophe de la terre de Ferney. Des deux il n'en faisait plus qu'une, Tourney pour le titre et Ferney pour la terre, Ferney à perpétuité et Tourney seulement à vie. Ainsi il complétait ses quatre résidences ou, comme il écrivait à Thiriot, « ses quatre pattes, » un pied aux Délices, un pied à Lausanne, voilà pour ceux de devant. Ceux de derrière sont à Ferney et dans le comté de Tourney. On connaît, par deux spirituels ouvrages de M. Th. Foisset, le *Président de Brosses* (1842), et la *Correspondance inédite de Voltaire avec de Brosses* (1836), les détails de la fameuse querelle survenue à

[1] Voltaire s'était trouvé mêlé, dans le pays de Vaud, aux démêlés relatifs à Saurin. Les pasteurs de Lausanne avaient tracassé leur confrère, Polier de Bottens, qui s'était compromis dons cette affaire et dans d'autres, par complaisance pour son ami Voltaire. Celui-ci voulait pouvoir parler à ces messieurs, *en homme qui ne craint pas le consistoire, et qui a des creneaux et des machicoulis.* (Lettre à Clavel de Brenles.)

l'occasion du bail emphytéotique de Tourney. Nous n'en parlons que pour préciser les dates. Voltaire n'était pas sans quelques inquiétudes au sujet de ces achats successifs. Il redoutait surtout les observations de son ami Tronchin, qui était impitoyable dès qu'il s'agissait d'examiner le fort et le faible d'une opération de ce genre. Tronchin d'ailleurs comprenait à merveille que sa maison des Délices, délaissée pour les nouvelles résidences, allait lui revenir de manière ou d'autre. Il eut en effet aussi son compte à établir, et nous verrons que les griefs ne lui manquèrent pas, bien qu'ils n'aient pas eu le même retentissement que ceux du président de Dijon. Il n'entrait ni dans les vues ni dans les goûts du banquier genèvois de faire un éclat. Quoi qu'il en soit, Voltaire cherche à s'excuser auprès de lui et à justifier ses acquisitions d'immeubles :

« Je suis bien plus coupable encore que vous ne dites (écrit-il le 23 décembre 1758), et je crois vous avoir fait ma confession par ma dernière lettre; car outre la terre de Ferney, que j'ai achetée pour les miens, et où je bâtis, j'ai encore acheté à vie la comté de Tournay, du président de Brosses. Je vais à présent vous ouvrir mon cœur. Ce cœur est trop à vous pour vous être caché :

» Après avoir pris le parti de rester auprès de votre lac, il fallait soutenir ce parti. Mais vous savez qu'à Genève il y a des prêtres comme ailleurs. Vous n'ignorez pas qu'ils ont voulu me jouer quelques tours de leur métier. Ils ont continuellement répandu dans le peuple que j'étais venu chercher un asile dans le territoire de Genève, et ils ont feint d'ignorer que j'avais fait à Genève l'honneur de la croire libre et habitée par des philosophes. J'ai opposé la patience et le silence à toutes leurs manœuvres : J'ai pris une belle maison à Lausanne pour y passer les hivers, et enfin je me vois forcé d'être le seigneur de deux ou trois prédicants, et d'avoir pour mes vassaux ceux qui osaient essayer de m'inquiéter. J'ai tellement arrangé l'achat de Tourney, que je jouis pleinement et sans partage de tous les droits seigneuriaux et de tous les priviléges de l'ancien dénombrement [1].

» La terre de Ferney est moins titrée, mais non moins seigneuriale. Je n'y jouis des droits de l'ancien dénombrement que par grâce du ministère; mais cette grâce m'est assurée. J'aime à planter, j'aime à bâtir, et je satisfais les seuls goûts qui consolent la vieillesse. Les deux terres, l'une compensant l'autre, me produisent le denier vingt, et le plaisir qu'elles me donnent est le plus beau de tous les deniers. Vous

[1] On peut lire dans la correspondance de Voltaire avec le président de Brosses, publiée par M. Th. Foisset, tous les expédients auxquels il fallut avoir recours pour conserver ce privilége qui exemptait la terre de Tourney des nouveaux impôts.

voyez dans quels détails j'entre avec vous. Enfin je me suis rendu plus libre en achetant des terres en France, que je ne l'étais n'ayant que ma guinguette de Genève et ma maison de Lausanne. Vos magistrats sont respectables, ils sont sages; la bonne compagnie de Genève vaut celle de Paris; mais votre peuple est un peu arrogant et vos prêtres un peu dangereux. Excès de précaution est quelquefois nécessaire, mon cher monsieur. « *Ce chien ne mord pas*, » disait le cardinal Mazarin, « *mais il peut mordre.*» Ma petite précaution est bonne, et quoiqu'on m'ait un peu chicané, j'ai signé le traité. Je suis donc content de mes acquisitions. Les bords de votre lac m'enchantent plus que jamais. Vos amis et la bonne compagnie de Genève ne me permettent pas la solitude. Mes terres ne me permettent pas l'oisiveté. Je goûte le plus parfait bonheur dont on puisse jouir à mon âge, et je plains plus d'un roi et plus d'un ministre. A propos de roi, avouez que celui de Prusse a le diable au corps de m'envoyer deux cents vers de sa façon, dans le temps qu'il se prépare à faire marcher deux cent mille hommes. On proposait à Amyot, précepteur de Charles IX et de Henri III, d'écrire leur vie. « Ah, dit-il, je suis trop leur serviteur pour les faire connaître.» J'en dis autant des vers du roi de Prusse, mon disciple. Ce même roi m'a fait parvenir encore une oraison funèbre d'un maître cordonnier, qui n'est pas indifférente. Voilà un drôle de corps de roi. Il m'écrit tous les ordinaires, mais il ne me fera jamais quitter mes terres pour lui. Qu'il prenne garde que l'année prochaine on ne lui prenne les siennes. Entre nous, il m'a passé par les mains des choses bien extraordinaires depuis peu. Je vous réponds de la plus implacable animosité entre le roi de France et le roi de Prusse. On fera plutôt la paix avec les Anglais (à quelque prix que ce soit) qu'avec lui. Il faut que ce prince soit écrasé ou qu'il écrase. Il me mande qu'il croit que cette campagne sera plus meurtrière que l'autre. Il a jeté le fourreau dans la rivière. A moins d'un miracle, nous voilà ruinés. On dit pourtant du bien de M. de Silhouette [1]. Pourquoi prend-il le train d'égaler la recette à la dépense autant qu'il pourra? C'est, mon cher monsieur, qu'il a été élevé pour être négociant. Tel fut le grand Colbert, et celui-ci a l'avantage d'avoir travaillé en Angleterre et en Hollande. J'ai toujours pensé qu'un négociant était plus capable de conduire les finances qu'un maître des requêtes ordinaires de notre hôtel.»

Ceci était une flatterie à l'adresse de Tronchin, qui s'était trouvé à la tête de grandes entreprises financières et qui, comme négociant, avait été maintes fois consulté par les ministres. Voltaire, on le voit, poussait à la grande expérience, faite si souvent depuis trois-quarts de siècle, des banquiers ministres des finances. Tronchin était une sorte de précurseur des Necker, des Casimir Perrier,

(1) Contrôleur-général des finances en 1759.

des Laffite. Cette expérience réitérée a-t-elle été complètement satisfaisante ? Il y a lieu d'en douter. Si le négociant devenu ministre offre en effet plus de garanties qu'un autre sous le point de vue de l'ordre minutieux, de la bonne tenue de la comptabilité, de la gestion matérielle des finances de l'Etat, n'est-il pas aussi en mainte occasion au-dessous du ministre homme d'Etat sous le rapport des grandes conceptions de ces opérations de finances qui sauvent un pays dans un moment de crise ? On a vu tel ministre, homme du plus grand désordre, tirer son pays de l'abîme par une de ces conceptions qui auraient fait reculer d'épouvante le financier habitué à la régularité et à la routine du comptoir. Tronchin le banquier se souciait, du reste, assez peu des honneurs du ministère. Il était essentiellement positif, et toutes les cajoleries imaginables ne l'auraient pas empêché de continuer ses remontrances. Le 6 mars 1759, Voltaire répondait à de nouvelles observations :

« Je me ruine ; je le sais bien. Mais il m'a fallu absolument être seigneur de Ferney et de Tourney, parce qu'il arrivera infailliblement que les prêtres de Baal, dans trente ou quarante ans d'ici, voudront me faire brûler comme Servet et Antoine ([1]), et que je veux être en état de les faire pendre aux créneaux de mes châteaux. J'aime fort les pays libres, mais j'aime encore mieux être le maître chez moi. Si les Délices sont bien jolies, Ferney a son mérite. Tout est bientôt dans son cadre, et le cadre est cher. Il vous en coûtera cent mille francs de la Saint-Jean 1760 à la Saint-Jean 1761. En conscience, je ne puis faire les choses à moins ! Que voulez-vous ? Il m'en restera assez. Mes nièces sont bien pourvues. Nous avons de bonnes maisons bien meublées, d'assez grosses rentes ; nous naissons tout nus ; on nous enterre avec un méchant drap qui ne vaut que quatre sous. Qu'avons-nous de mieux à faire qu'à nous réjouir dans nos œuvres pendant les deux moments que nous rampons sur ce globe ou globule. J'ai voulu voir une fois en ma vie comment on nourrit cent cinquante personnes de ce siècle avec rien du tout. Il y a un mois que je suis absolument sans un sou, et encore ai-je acheté des prés, car j'aime mieux les prés que l'argent. Je ne regrette point l'argent que je mets en bœufs et en vaches, mais je regrette un denier donné aux traitants. Je regrette encore bien plus l'argent qu'on va employer pour le débarquement en Angleterre. Il faut trois miracles pour qu'il réussisse. Le premier qu'on nous laisse aborder sans nous battre. Le second qu'on nous laisse pénétrer dans le pays sans nous exterminer. Le troisième que

([1]) Nicolas Antoine, condamné à mort et exécuté à Genève pour apostasie en 1632. Antoine avait l'esprit dérangé.

nous puissions revenir. Ces idées ne sont point plaisantes, surtout quand on n'a pas le sou. Mon miracle est fort beau; mais il faut être sobre sur les miracles, sans quoi on les discrédite. Je vous demande donc cinq cents louis pour rétablir mon crédit. Je compte encore ce crédit au rang des prodiges. Je suis né assez pauvre. J'ai fait toute ma vie un métier de gueux, celui de barbouilleur de papier, celui de Jean-Jacques Rousseau. Et cependant me voilà avec deux châteaux, deux jolies maisons, soixante et dix mille livres de rentes, deux cent mille livres d'argent comptant et quelques feuilles de chêne en effets royaux, que je me donne garde de compter.

« Savez-vous bien qu'en outre j'ai environ cent mille francs placés dans le petit territoire où je vais fixer mes tabernacles. Quelquefois je prends toute ma félicité pour un rêve. J'aurais bien de la peine à vous dire comme j'ai fait pour me rendre le plus heureux de tous les hommes. Je m'en tiens au fait tout simplement, sans raisonner. Je plains le roi mon maître dont les finances n'ont pas été si bien administrées que les miennes. Je plains Marie-Thérèse et le roi de Prusse, et encore plus leurs sujets. Pour accroître mon bonheur, il vient à votre adresse un pâté de perdrix aux truffes d'Angoulême, que je voudrais manger avec vous. Et à propos de perdrix, ne voilà-t-il pas le duc de La Vallière qui m'envoie des œufs de perdrix, entendez-vous! Nous n'avons aux Délices que des colimaçons, aux domaines de Ferney, Tourney, Choudens, Deodati, Poncet, Burdet, etc., etc., que des renards, des loups et des curés. Je veux peupler mes terres d'hommes et de perdrix.»

» On dit qu'à présent le prince Henri de Prusse donne force passeports à l'armée d'exécution très exécutée. Luc est toujours à Landshut, et, sans se mouvoir, fait tout mouvoir. Les Russes arrivent enfin en Poméranie. On parle d'une bataille entre eux et les Prussiens. Le roi de Prusse m'écrit qu'il compte sur cette bataille. Il a trouvé une Jeanne d'Arc qui marche, au nom de Dieu, à la tête des troupes. Nous verrons si les Russes la feront brûler.»

La lettre qu'on vient de lire montre bien que Voltaire n'appartenait pas aux démolisseurs. Sans doute, il a contribué plus que nul autre, par son scepticisme et son incurable besoin de railler des choses les plus sérieuses, surtout la religion, à renverser l'ancien ordre social et à préparer la révolution. Mais son action sur le mouvement démocratique fut complètement indirecte. Les tendances des révolutionnaires genèvois lui répugnaient. On voit que les *pays libres* n'avaient que très médiocrement ses sympathies, et qu'il éprouvait le besoin de se tenir à l'écart de *ce peuple un peu arrogant*. Il n'aimait de Genève que la bonne compagnie, l'aristocratie en d'autres termes, et les doléances des bour-

geois pour l'égalité le trouvèrent indifférent et même prévenu contre eux. Il refusa de se mêler de leurs affaires et il ne vit dans les troubles politiques qui commençaient dans ce moment même, que le côté ridicule, le motif d'un poème burlesque, qui, à vrai dire, n'était qu'un cadre pour des invectives à l'adresse de Jean-Jaques Rousseau. Quelle différence avec la voie que suivait celui-ci! Rousseau, aussi fervent dans l'application des théories républicaines que Voltaire y était indifférent ou même hostile, enflammait à cette époque les esprits de ses concitoyens par l'*Emile* et le *Contrat social.* Le gouvernement genèvois, effrayé de l'influence de ses écrits, voulut sévir contre eux, mais la rigueur qu'il tenta de déployer ne fit qu'augmenter la fièvre. Les *Lettres écrites de la montagne,* qui sont un curieux mélange de démocratie abstraite et de considérations historiques sur l'ancienne constitution genèvoise, porta cette fièvre jusqu'au paroxisme. La médiation de la France et des Etats de Berne et de Zurich fut encore une fois invoquée par le gouvernement, qui devint par là plus impopulaire. Le débat, jusqu'alors concentré entre le patriciat genèvois et les bourgeois, gagna la classe nombreuse et importante des *natifs*, c'est-à-dire, de ceux qui, établis dans la république depuis plusieurs générations, n'avaient cependant aucun droit politique. Le besoin d'exercer ces droits s'empara d'eux, puisqu'ils contribuaient aux charges publiques et figuraient dans la milice. Les natifs s'adressèrent à Voltaire comme au grand redresseur de torts politiques. Mais par suite du peu de sympathie que lui inspiraient les niveleurs, et sans doute aussi pour ne pas se mettre à la remorque de Rousseau, premier auteur de cette guerre, il éluda leur requête et leur offrit tout au plus son crédit auprès des envoyés de France et des cantons. « Si l'on vous force, ajoutait-il à cette offre de médiation, à quitter une patrie que vous faites prospérer par votre travail, je saurai encore vous protéger ailleurs. » Il songeait à peupler sa nouvelle terre de Ferney de tous les proscrits que ces troubles politiques allaient faire, et l'on sait que c'est ainsi, en effet, que ce chétif endroit, réduit à quelques misérables masures, devint le bourg florissant de Ferney-Voltaire. L'insuccès de la création de la ville de Versoix, aux portes de Genève, tentée alors par le ministre Choiseul, servit encore ses plans d'agrandissement. Voltaire put alors s'applaudir d'avoir planté sa tente hors des terres de la république, de cet *antre de discorde,* écrivait-il au président de Brosses.

« Le roi, ajoutait-il, ne pardonnera jamais aux Genevois leur conduite. Ils viennent d'égorger les habitants qui voulaient se retirer à Versoy. Ils ont tué entr'autres un vieillard de quatre-vingt ans, qui se promenait dans les rues en robe de chambre. Deux mille habitants vont sortir de la ville.»

Le président, qui ne mettait pas moins d'esprit que Voltaire dans sa correspondance, et qui n'était pas plus que lui entiché du *Contrat social,* lui répondait sur un ton de persifflage tout attique.

« Nos voisins les Genevois, monsieur, veulent se mettre à la grecque; c'est l'air et la mode du jour. Ils ont lu leur Thucydide. Ils savent que l'usage et la bonne manière sont qu'il y ait deux factions dans une ville; que celle qui prédomine pour le moment mette poliment l'autre à la porte, et que celle-ci se retire à Mégare, où on la reçoit avec beaucoup de charité. C'est ce que la ville de Versoy, honnête comme elle est, ne manquerait pas de faire si elle existait; mais les exilés, qui se sont munis de parapluies en attendant les toits, peuvent s'assurer de sa bonne volonté contingente et très contingente. J'ignore le droit public de ces messieurs, et ne sais qui des deux a tort ou raison dans cette querelle, où l'on dit que vous favorisez le parti expulsé: *Placuit sed victa Catoni.* Mais je sais fort bien qu'il est peut-être de ceci comme de tant d'autres événements, où les deux partis ont tort et personne n'a raison. Je me rappelle qu'un de mes amis, voyant ses gens se battre, leur disait: « Battez-vous bien, mes enfants, vous ne vous battrez jamais tant que vous le méritez.» Il est écrit qu'il faut que le monde se dévore ici-bas. Ces gens-là n'ont pas, comme d'autres, des dragons qui les mangent tout vifs et engloutissent leur substance. Faute de cela, ils se dévorent eux-mêmes, par passe-temps.»

» Il est pourtant malheureux pour notre pays de Gex que le projet très bon d'une ville à Versoy n'ait pas été pris sur le champ et exécuté sur le chaud. De toute manière les événements auraient tourné en faveur du nouvel établissement. A présent c'est une chose en l'air, et probablement manquée. Le cardinal de Richelieu disait que tout projet où l'on met dix ans à l'exécuter n'a point de suite en France.

Cette agitation genevoise, sur le compte de laquelle le magistrat de Dijon plaisantait agréablement, était pourtant le signe précurseur bien réel du grand mouvement de quatre-vingt-neuf. Il était dans l'ordre que les Genevois, compatriotes de Jean-Jaques, et qui avaient bien des rapports avec sa tournure d'esprit, fussent les premiers à expérimenter les principes nouveaux. En France comme à Genève, les idées du *Contrat social,* mises en fermentation dans les cerveaux, amenèrent l'explosion. La France eut aussi ses factions, dont l'une mit aussi, mais très peu poliment, l'autre à la

porte. Les exilés se retirèrent, non pas à Mégare, mais un peu partout, en Suisse, en Allemagne, en Russie, en Angleterre, là où ils purent, et où l'on montra à leur égard une bonne volonté parfois très contingente. La famille du président de Brosses émigra comme les autres. Ceci prouve qu'il ne faut pas badiner avec les idées révolutionnaires, quelque petit que soit le théâtre où elles se donnent carrière. Les meilleurs esprits (et certes celui du président de Brosses était un esprit d'élite) se trouvent trompés à ce jeu.

Cette digression nous a fait perdre un peu de vue Voltaire et ses nouveaux établissements de Ferney et de Tourney, où il se proclamait avec une candeur si ingénue *le plus heureux des hommes*, en ajoutant toutefois prudemment que cette félicité lui paraissait un rêve. Elle ne l'était que trop en effet, et Haller avait bien trouvé le défaut de la cuirasse quand il répondait à ses plaintes amères et à ses terribles colères au sujet de ce qu'on disait et écrivait de lui :

« Il faut bien que la Providence veuille tenir la balance égale entre tous les humains. Elle vous a comblé de biens, elle vous a accablé de gloire, mais il vous fallait des malheurs. Elle a trouvé l'équilibre en vous rendant sensible. Quoi, j'admirerai un homme riche, indépendant, choyé des meilleures sociétés, également applaudi par les rois et par le public, assuré de l'immortalité de son nom, et je verrai cet homme perdre le repos pour des misères! Si les souhaits avaient du pouvoir, je vous donnerais la tranquillité qui fuit devant le génie, qui ne le vaut pas par rapport à la société, mais qui vaut bien davantage par rapport à nous-même. Dès lors l'homme le plus célèbre de l'Europe serait aussi le plus heureux. »

Sans doute Voltaire avait une réponse toute prête, mais une réponse triste au fond. Ces tracasseries qu'il recherchait, qu'il provoquait au besoin, faisaient partie du bonheur de sa vie tel qu'il l'entendait, bonheur amer, tel qu'il le lui fallait, semé d'aiguillons et de verges. Un jour il écrivait à Tronchin [1].

« Qu'on remplisse la loterie, les rentes viagères tant qu'on voudra. Moi je veux du blé, du bois, du vin et des fourrages. Une terre reste. Tout autre bien peut être englouti. Je veux mourir laboureur et berger. Je ne mériterai pas avec ma nouvelle charrue la gloire que M. votre frère s'acquiert par le zèle et les lumières qu'il déploie dans ses fonctions, mais je tiens que c'est un très beau métier que de cultiver la terre. »

[1] Lettre du 17 février 1759.

Ces plans de bonheur pastoral sont à peine tracés, qu'une nouvelle lettre ([1]) se répand en doléances sur mille contrariétés :

« J'enrage; j'avais résolu de rire de tout dans mes douces retraites, et voilà que je suis contristé. Que voulez-vous qu'on devienne, et comment resterait-on tranquille, quand on voit l'audace des fripons, la mauvaise foi des critiques, les filouteries des faussaires et des plagiaires? etc., etc.»

A chaque instant reviennent les mêmes doléances, les mêmes plaintes contre une foule d'individus obscurs. Tantôt il s'agit d'un libraire à faire arrêter : « Vous allez être surpris, mon cher compatriote genevois, de cette lettre à cachet volant ([2]). pour M. de Senas, lieutenant de police de Lyon, à qui je défère le libraire Rigollet. » Tantôt c'est un livre qu'on lui attribue et dont il faut à tout prix repousser la paternité :

» L'abbé Pernetti soutient que j'ai fait voyager le philosophe Pangloss et Candide. Mais comme je trouve cet ouvrage très contraire aux décisions de la Sorbonne et aux Décrétales, je soutiens que je n'y ai aucune part, et s'il le faut, je l'écrirai au révérend père Malagrida. Je fais toujours bâtir un château plus beau que celui du baron Thunder-ten-trunck. Il me ruine, mais j'espère que les Bulgares n'y viendront point. Grâce à mon frontispice d'ordre ionique, à des pièces d'eau, à des fontaines, à des terres qui coûtent beaucoup et rapportent peu, et à plus de soixante personnes à nourrir par jour, attendez-vous qu'avant qu'il soit peu, nous serons réduits à cinquante mille écus. Mais aussi nous aurons un petit théâtre à Tournay, et vos prêtres viendront, s'ils veulent, jouer la comédie que nous jouons mieux qu'eux. On va donc jouer la pièce de la descente en Albion. Je crains toujours pour le dénouement. Si j'étais du métier des meurtriers, j'aimerais mieux être chargé de défendre les côtes d'Angleterre que de les attaquer. Dieu ait pitié de nous et de l'Espagne. J'ai renouvelé certaine négociation entamée par vous il y a deux ans. On a écrit de part et d'autre; j'ai fait passer les lettres. Tout est inutile jusqu'à présent, mais peut-être cet arbre portera-t-il du fruit en son temps. Quoique Luc ait frotté quelques Croates, il ne peut se tirer d'affaire que par des miracles, par quelque Rosback. Mais on ne rosbacque point les Russes. Ces gens-là se croiraient damnés s'ils reculaient. Ils se battent par dévotion.»

E.-H. GAULLIEUR.

([1]) 2 juin 1759.

([2]) Lettre du 9 septembre 1760.

(La fin prochainement.)

SUR LES MORTS APPARENTES.

DERNIER ARTICLE.

Il y a tantôt une année (juillet 1854), la *Revue Suisse* publiait un article sur les morts apparentes; et nous pensions nous en tenir là, dans la crainte de fatiguer le lecteur de ces lugubres images trop souvent reproduites; mais la bienveillance de quelques personnes nous ayant encouragé à revenir sur ce sujet, nous donnerons une esquisse de ce qu'on pourrait appeler le point de vue anecdotique ou plutôt historique de la question.

Si notre rédaction avait suivi la marche de notre étude, c'est par cet article que nous eussions dû commencer, car nos premières recherches se sont dirigées, il y a déjà plusieurs années, sur la vérification des faits invoqués par l'école de Winslow, et négligemment admis par les médecins légistes qui ne se sont pas donnés la peine d'approfondir des assertions entourées de tant d'autorités.

En effet, tous les livres classiques de médecine légale de ce siècle, de Fodéré à Orfila, et particulièrement le manuel d'ailleurs excellent de Briant, relatent un certain nombre de faits historiques d'inhumations prématurées ou d'erreurs graves commises à l'occasion d'une maladie simulant la mort. Telles sont l'histoire de François de Civille, celles de Vésale, de Servet, de l'empereur Zénon, de l'abbé Prévost, etc., etc.

Nous allons revenir sur les plus intéressantes de ces anecdotes, mais, auparavant, nous devons un mot d'explication sur d'autres que nous avons citées dans notre premier article: nous voulons parler des faits de l'antiquité grecque et romaine. Ici, les moyens de vérification nous manquent; nous sommes en présence d'assertions incontrôlables et nous pensons qu'on ne nous saura pas mauvais gré de ne pas y revenir. D'ailleurs, obligé de nous restreindre, nous devons choisir les faits les plus éclatants et par là même les plus souvent cités. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de rectifier une notion fausse, que d'autres ont sans

doute partagée avec nous, sur la mère de Jules-César. Nous avons cru, sur la foi d'une mauvaise interprétation de Pline, que Jules-César avait été retiré du sein de sa mère par l'opération qui a donné son nom aux Césars et aux Césons; mais, d'autre part, nous savons qu'Aurélia, la digne mère du dictateur, prit grand soin de son enfance *(Tacite)*, qu'elle l'engagea à renvoyer sa femme Pompeia *(Suétone)*, et enfin qu'elle mourut pendant la guerre des Gaules *(Suétone)*; or, comme les anciens ne pratiquaient l'opération césarienne que sur les femmes mortes, il faudrait en conclure qu'Aurélia aurait été dans un état de mort apparente, puisqu'elle aurait survécu à l'opération. Mais Bayle, dans son savant article sur César, nous donne la clé de cette énigme: Aurélia n'a point été ouverte; le mot de Pline s'applique au premier César, et ce nom était porté par des ancêtres de Jules dès le temps de la première guerre punique.

François de Civille était un gentilhomme normand du temps de Charles IX; il avait l'habitude d'ajouter à sa signature ces mots : *trois fois mort, trois fois enterré, trois fois ressuscité par la grâce de Dieu,* et, à défaut d'autre mérite, la singularité de ses aventures l'a fait passer à la postérité. Seulement, comme il n'arrive que trop souvent, on s'est borné à consigner cette laconique biographie sans la compléter par les détails qui lui font perdre beaucoup de son merveilleux :

Franç. de Civille était encore dans le sein de sa mère lorsque celle-ci vint à mourir; elle fut ensevelie [1], et sans l'arrivée inattendue de son père, alors en voyage, il n'aurait jamais vu le jour; mais l'opération césarienne se fit avec succès sur ce cadavre presque refroidi, et Civille fut mis au monde. Ce fut sa première mort et sa première résurrection.

En 1562, étant au siége de Rouen, il fut grièvement blessé. Des ouvriers, le croyant mort, jetèrent quelques pelletées de terre sur lui, et peut-être eût-il été tout-à-fait enterré sans son domestique qui, le cherchant sur le champ de bataille, le trouva sans connaissance et le fit transporter dans la ville où on lui donna les soins dont il avait si grand besoin. Ce fut sa seconde mort et sa seconde résurrection.

Enfin, il était à peine remis de cette chaude alerte, que, la ville étant prise, des soldats ennemis le jetèrent par la fenêtre. Il

[1] On sait qu'en France *ensevelissement* se dit du vêtement mortuaire. C'est à tort que dans notre pays on en fait un synonyme d'*enterrement*.

tomba mourant sur un tas de fumier..... Ce fut sa dernière mort et sa dernière résurrection !

André Vésale était médecin de Charles-Quint, puis il le fut de son fils Philippe II. On sait que ses beaux travaux lui valurent le surnom glorieux de *prince des anatomistes*. Sa vie, comme celle de beaucoup de savants du seizième siècle, fut assez tourmentée; la polémique entre gens de science était violente, pleine d'âcreté, pétillante de sarcasmes, et Vésale, dont le caractère roide et hautain n'épargnait pas les susceptibilités rivales, fut constamment en butte à des hostilités très-ardentes. Néanmoins, chose remarquable et aujourd'hui parfaitement établie, aucun auteur contemporain, bien plus, aucun auteur du XVIme siècle ne fait mention de l'horrible histoire dont la postérité a souillé sa mémoire.

On raconte assez généralement (1) que Vésale aurait été appelé à faire l'autopsie d'un noble Espagnol. Au moment où il enlevait la paroi antérieure de la poitrine, les assistants auraient vu battre le cœur; Vésale y aurait plongé vivement son bistouri pour éviter à sa victime les angoisses d'un réveil sans espoir.... puis, le malheureux anatomiste aurait été condamné à mort par le tribunal de l'inquisition, puis, grâces à l'intervention de Philippe II, sa peine aurait été commuée en un pèlerinage à Jérusalem.

D'où est venue cette fable? Les derniers biographes de Vésale en ont vainement cherché l'origine. Je n'ai trouvé là dessus qu'une donnée; elle est de Moréri, qui l'attribue à Languet. Quoi qu'il en soit, une fois introduite dans l'histoire de la science, elle y a pris droit de domicile; Boerhaave l'a adoptée dans la biographie de Vésale qu'il a publiée en tête des œuvres de ce grand homme; Haller, dans ses *Eléments de physiologie*, a répété son maître, et, après Haller, qui aurait osé douter? (2)

(1) Il y a quelques variantes. Nous prenons la version la plus universellement reçue. D'après ce qui précède, nous devions écarter d'emblée celle au moins singulière de la *Biographie universelle*, qui représente Vésale comme victime d'une calomnie de ses ennemis et expiant par son exil une faute qu'il n'aurait point commise.

(2) On s'étonnera peut-être de la facilité avec laquelle Haller s'est fait l'écho de Boerhaave; cela ne s'accorde guères avec ses habitudes d'investigation savante et consciencieuse; mais il ne faut pas oublier le respect que notre illustre compatriote professa toute sa vie pour ses maîtres Boerhaave et Albinus, auxquels généralement, en les citant, il donne simplement le nom de *maîtres*.

Cependant voici le fait très-simple qui a terminé la carrière de Vésale : Le médecin de Philippe II était malade, il fit, pour sa guérison, vœu de se rendre en terre sainte ; il partit malgré les vives instances de son royal client et ami, accompagné de Jaques Malateste, général vénitien. Rappelé par le sénat de Venise pour remplir à Padoue la place de Gabriel Fallope qui venait de mourir, son navire fit naufrage sur les côtes de l'île de Zante, et il périt misérablement le 15 octobre 1564.

L'histoire de la fin malheureuse de l'abbé Prévost n'a pas eu moins de retentissement que celle de la prétendue erreur de Vésale, et peu de gens, en lisant les détails poignants de cette agonie dans la *Biographie universelle*, auront été tentés d'en douter. Voici le récit textuel : il n'est pas long :

« Frappé d'apoplexie en traversant la forêt de Chantilly, l'au-
» teur de Manon Lescaut fut trouvé sans mouvement au pied d'un
» arbre, et transporté chez un curé voisin, où la justice fut appelée
» selon l'usage. L'officier public, agissant alors avec une précipi-
» tation bien déplorable, ordonna à l'instant l'ouverture du pré-
» tendu cadavre. Au premier coup de scalpel, un cri déchirant de
» la victime révèle son existence, et frappe d'effroi les assistants.
» La main glacée de l'opérateur s'arrête ! mais le coup mortel
» est porté ; le malheureux Prévost ne rouvre un moment les
» yeux que pour voir l'horrible appareil qui l'environne, et meurt
» à l'instant même. »

Ce récit a été généralement admis. Fodéré en le rappelant ajoute que M. de la Place, consulté sur ce qu'il y aurait à faire dans cette circonstance, aurait répondu : *gémir et se taire !.....*

Cependant aucun des journaux du temps, en rapportant la mort de Prévost, ne mentionne cette circonstance (Nécrologe de 1764, *Gazette de France* du 5 décembre 1763, *Mercure* de février 1764, etc.), et M. Bouchut, qui a réussi à porter la lumière dans ces ténèbres, nous dit que ce n'est que plusieurs années après sa mort que cette fable a été inventée. Notre savant confrère et ami s'est procuré à ce sujet un irrécusable témoignage, celui de M. P. Didot, le célèbre imprimeur, le fils même de celui chez qui Prévost habitait à l'époque de sa mort et chez lequel son cadavre fut transporté.....

Nous pourrions multiplier ces exemples de la légèreté avec laquelle on écrit l'histoire ; dire que Servet est accusé d'une semblable erreur sans aucun fondement, expliquer de la manière la

plus simple et la plus naturelle le fait reproché à Philippe Peu, rappeler que si l'empereur Zénon dit l'Isaurien fut enterré vivant, ce fut très sciemment et volontairement que sa femme profita d'une attaque d'épilepsie ou du sommeil de l'ivresse pour se débarrasser de lui ;... mais sans accumuler inutilement les redressements historiques, nous voulons encore parler d'un ordre de faits qui n'est pas sans influence sur le plus grand nombre des lecteurs, savoir des journaux.

Il ne se passe pas d'années et guères de mois sans qu'un fait d'inhumation prématurée ne soit donné en pâture aux amateurs d'émotions ; cela revient aussi régulièrement que jadis feu le grand serpent de mer. Cependant, en général, on se borne à gémir, comme M. de la Place, et l'on ne va point aux informations. Heureusement tout le monde n'accepte pas ces histoires sans bénéfice d'inventaire et la vérité finit par se faire jour. M. Bouchut, que nous avons eu plus d'une fois occasion de citer, s'est donné la peine d'aller à la source d'un assez grand nombre de faits rapportés par les journaux contemporains, et toujours il est arrivé à la certitude que ces histoires ne sont que des *canards*.

Entre les faits qu'il rapporte, nous en choisirons un, peut-être moins intéressant que d'autres, mais curieux parce qu'il s'est passé à Paris, et que, dès-lors, la vérification en était très facile.

Voici ce qu'on lisait dans le *Constitutionnel* du 26 février 1846 :

« Le fait suivant, qui vient de se passer à Paris, est une nou-
» velle preuve du danger des inhumations précipitées. Dimanche
» matin, après plusieurs jours d'une maladie grave, le sieur Ni-
» derer, marchand de plume, rue Saint-Antoine, 62, fut atteint
» d'une crise violente, à la suite de laquelle il fut considéré comme
» mort. Le décès fut constaté suivant les formes ordinaires. Tout
» était commandé pour que les obsèques eussent lieu avant-hier,
» lundi, à 10 heures du matin. Une grande partie de la compa-
» gnie de grenadiers de la garde nationale à laquelle le sieur Ni-
» derer appartenait, attendait que l'heure du convoi sonnât pour
» aller rendre les derniers devoirs à un camarade. Mais au mo-
» ment où les ensevelisseurs allaient mettre le corps dans la
» bière, ils crurent remarquer sur la face du *sujet* l'effet d'une
» contraction musculaire. Ils s'arrêtèrent et palpèrent avec an-
» xiété la région précordiale : *le cœur battait*, et quelques secon-
» des après, le sieur Niderer rouvrait les yeux et sortait de la lé-
» thargie dans laquelle il était plongé depuis vingt-quatre heures.

» Les invités ont vu avec une grande satisfaction suspendre les » apprêts de la triste cérémonie à laquelle on les avait conviés. »

Voici maintenant la rectification de cette fable par l'autorité municipale :

« Au rédacteur,

» Le sieur Niderer, négociant en plume, demeurant à Paris, » rue Saint-Antoine, 62, a succombé à un anévrisme interne le » 22 février courant, à 5 heures du matin.

» La déclaration du décès a été faite à la mairie le même jour, » à neuf heures, et le médecin vérificateur a fait la visite du corps » à onze heures et demie. Il a apporté dans cette constatation d'au- » tant plus de précaution que deux personnes présentes semblaient » ne pas croire que le sieur Niderer fût mort.

» Un autre médecin de notre arrondissement, qui avait été ap- » pelé aussi le même jour, à 5 heures du matin, avait déclaré la » mort *constante*. Cependant comme le corps était encore chaud » dans certaines parties, il crut devoir en donner connaissance à » la mairie.

» D'après ces motifs, M. Locquet, député et maire de cet arron- » dissement, a ordonné que l'inhumation fût retardée jusqu'au » surlendemain, c'est-à-dire quarante-quatre heures après la dé- » claration du décès; et ce ne fut qu'après avoir acquis la certi- » tude que les signes de la mort étaient arrivés et notamment la » putréfaction, que ce fonctionnaire a fait procéder à l'inhumation.

» Certifié véritable, Paris, le 26 février 1846.

» *Le Secrétaire chef des bureaux de la 9e mairie,*

» JACQUET. »

Nous terminerons par un fait qui est sans doute dans la mémoire de plusieurs de vos lecteurs et qui mérite d'être conservé comme un joli échantillon du genre.

On a pu lire dans la *Gazette de Lausanne* du 18 mai 1854 :

« GLARIS. — Nous apprenons la nouvelle affreuse qu'une jeune » femme, mère de cinq enfants, selon les apparences morte en » couches du sixième et enterrée le lundi de Pâques, s'est réveil- » lée de son sommeil léthargique dans la tombe ! Pendant la nuit » suivante, le curé, habitant tout près du cimetière, entendit des » gémissements provenant de ce côté-là. Soupçonnant l'affreuse » réalité, il alla réveiller le médecin qui demeure dans le voisi- » nage et s'empressa d'accourir avec d'autres personnes au cime-

» tière. Mais il était trop tard! Cette pauvre femme était couchée » sur le côté dans son étroite demeure, nageant dans son sang et » encore toute chaude. Après une lutte terrible, dans laquelle elle » avait défoncé son cercueil par des efforts inouis, s'était abîmé » les ongles et arraché les cheveux de la tête, elle venait de ren- » dre à peine le dernier soupir. — Ces épouvantables événements » sont peut-être plus fréquents qu'on ne pense. N'est-il pas abso- » lument nécessaire de s'assurer plus sérieusement qu'on ne le » fait de la mort des gens avant de les enterrer. » *(Tribune).*

Aussitôt que j'eus connaissance de cette horrible histoire, j'écrivis à la chancellerie du canton de Glaris, demandant s'il y avait dans ce fait un fond de vérité et réclamant quelques détails de l'obligeance de l'administration.

Monsieur le chancelier voulut bien m'adresser immédiatement la lettre dont suit la traduction :

« Très honoré monsieur,

» Nous sommes complètement rassurés, et sans doute vous aussi » sur le prétendu enterrement d'une femme morte en apparence, » qui aurait eu lieu dans notre canton et dont vous avez puisé les » détails dans un de vos journaux : *pas un mot n'en est vrai*, et le » tout ne paraît être qu'un canard de gazette.

» Nous joignons à ces renseignements l'assurance, etc.

» 26 mai 1854. Pour la chancellerie,

Le Secrétaire, BAUHOFER.

Ainsi nous arrivons toujours au même résultat. Sous la poussière du passé comme dans les faits contemporains nous ne trouvons que des motifs de sécurité, et si quelques faits peuvent n'être point encore suffisamment éclaircis, c'est qu'ils sont plongés dans une demi obscurité, c'est que la tradition n'en est conservée que par quelques mots peut être mal interprétés, c'est qu'enfin ils n'ont point été soumis en temps opportun à l'examen de gens éclairés et non prévenus...

Mettons-nous donc l'esprit en repos. On n'enterre pas les gens vivants, et les moins experts ne se trompent guères à discerner la mort de la vie :

Animam adhuc anima trahit!

Dr JOEL.

Les premiers foins.

—

Voici les prés touffus de Mai,
Bouquets encadrés d'herbe tendre;
Oh! comme enfant je les aimai!
Comme je courais pour les prendre!

Puis tressant ces flexibles fleurs
Je m'en faisais une couronne,
Et le front ceint de leurs couleurs
Je donnais la main à ma bonne.

Du diadême improvisé
J'étais fier, je marchais sans rire,
Trouvant aussi noble qu'aisé
D'être un monarque, un grave sire.

Je prenais des airs triomphants
Sous cet agreste et frais emblême,
Regardant de haut les enfants
Qui n'avaient point de diadême.

Mais ma grandeur sans lendemain
N'allait pas loin de la prairie,
Au bout d'une heure de chemin
Ma couronne tombait flétrie.

Ces premiers foins si parfumés
Dont l'aspect flattait mon envie
Me rappellent ces jours aimés,
Les premiers jours de notre vie;

Où tous les jeux sont de saison
Où nous menons la joie en laisse;
Où, voyant des fleurs à foison
Pour en cueillir l'enfant se baisse,

Où devant ses traits ingénus
Aucun mortel ne se courrouce,
Où sans les chercher, ses pieds nus
Trouvent l'herbe fine et la mousse,

Où tous ses chemins sont des prés
Jonchés de plantes sans épines,
Où près de leurs boutons pourprés
S'ouvrent de blanches églantines,

Où sa prière à Dieu jaillit
Comme une source au gai murmure,
Qui ne sortant point de son lit
Garde son onde claire et pure,

Où Mai lui montre à l'avenir
Les fruits mûrs, les blés qui jaunissent,
Où les beaux temps qui vont venir
Consolent de ceux qui finissent.

Oui, quand je vois le vert gazon
Parsemé de points bleus et roses,
Je rêve à ma jeune saison
A qui souriaient tant de choses!

J. Petitsenn.

RUINE DE LA BABYLONE DES DERNIERS TEMPS.

(Apoc. xviii, 1-10).

Alors je vis du ciel un autre ange descendre,
Armé du céleste pouvoir;
Comme un astre brillant sa gloire se fit voir
Et sa voix éclatante au loin se fit entendre :

« Elle est tombée! Elle est tombée!
Babylone, impure cité!
Au sépulcre Dieu l'a courbée
Dans son linceul d'iniquité.
Ses murs, jadis maîtres du monde
Seront de tout reptile immonde
Le repaire et l'affreux séjour,
Et l'horrible oiseau des ténèbres
Troublera seul de cris funèbres
Les solitudes d'alentour!

» Car tous les peuples de la terre
Longtemps en butte à ses fureurs
Ont bu jusqu'à la lie amère
Sa coupe de crime et d'erreurs;
Les rois, ses illustres complices,
Longtemps enivrés des délices
De ses trompeuses voluptés,
A prix d'or lui vendant leur âme,
Ont reçu pour salaire infâme
Le fruit de ses impuretés.

» Sortez! sortez de Babylone
Criait le messager divin;
Peuple saint fuyez! l'heure sonne!
Heure sombre! effrayant destin!
Craignez que la prochaine aurore
Dans ses murs ne vous trouve encore

En proie à ses cruels revers,
Et que, consumés tous ensemble,
Un même tombeau ne rassemble
Et l'innocent et le pervers.

» De ses péchés, dit Dieu, j'ai gardé la mémoire
Le bruit de ses forfaits jusqu'au ciel est monté,
Mais ma vengeance éclate!... Il tardait à ma gloire
D'anéantir enfin son pouvoir détesté....
Aux armes, nations! peuples, montez contre elle.
Dans le vase enivrant de la douleur cruelle
Qu'elle boive à son tour les tourments et la mort!
Au double rendez-lui l'opprobre et les supplices,
Changez sa joie en pleurs, en sanglots ses délices
Et sa gloire trompeuse en éternel remord.

» Tu disais : je domine en reine!
Mon front ne connaît point le deuil;
Jamais ma splendeur souveraine
Ne verra l'horreur du cercueil!
Tu disais!... mais pour ta ruine
Le deuil, le glaive, la famine
Chez toi viendront un même jour!
Déjà le Seigneur t'a jugée;
Par son feu la terre vengée
Te verra périr à ton tour.

» Et les rois, les puissants du monde
Qui se sont souillés avec toi,
Contemplant ta chute profonde
Pâliront de honte et d'effroi!
Au loin, debout sur la colline,
Des mains se frappant la poitrine
Aux lueurs de l'embrasement,
Leur troupe étonnée et craintive
Hurlera d'une voix plaintive
Un lugubre gémissement. »

F. A. M.

Neuchâtel, 1854.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 9 août 1855.

Sommaire : Les tremblements de terre. — Nouvelle visite à l'Exposition. La Rotonde. Les diamants de la couronne. Sèvres. L'Annexe. Les machines allemandes. Les machines savantes ; les machines curieuses, etc. Le jardin. L'*aluminium*. Le livret. — Les peintres suisses. — Les peintres anglais. — L'hôtel et les magasins du *Louvre*. — Les livres utiles. L'*Héritier de Redclyffe*. Une *Institutrice en Angleterre*. — Les *Corporations monastiques au sein du protestantisme*.— M. Vinet et les écrivains de la Suisse française, jugés par M. Philarète Chasles. — *Lettres du maréchal Saint-Arnaud*.

Paris s'est aussi ému un moment de ces tremblements de terre, qui ne sont pourtant pas arrivés jusqu'à lui. Il s'étonne de cette longue ligne de secousses, qui passe en Alsace, à Lyon et dans le midi, qui traverse la Suisse toute entière, remuant villes et villages, faisant sonner les cloches et onduler les vieilles tours, puis concentrant sa furie sur les hautes vallées du Valais et, entr'autres, sur celles qui aboutissent au Mont-Rose. Là, ce n'est plus une commotion souterraine, c'est une catastrophe, un renversement, un volcan de pierres s'échappant en avalanche du flanc des Alpes, un bouleversement du sol qui détruit les édifices et fait jaillir la boue et l'eau dans les rues, jonchant au loin la campagne de crevasses profondes, de débris qui changent la forme de tous les objets. On cite un certain nombre d'accidents, et sans doute on en ignore plus encore. Ces fléaux de Dieu sont bien effrayants ; l'impression qu'ils font saisit et demeure. Aussi, malgré la grande voix de l'Exposition qui est presque le seul bruit qu'on puisse entendre ici à cette heure, on a parlé et on parle encore de la terrible visite que vous avez reçue.

— Quand nous avons parlé de l'Exposition universelle, elle était encore un peu dans sa période de désordre et d'arrangement, ensorte qu'on voudra bien nous permettre d'y revenir en quelques endroits.

Et d'abord à la Rotonde, grand bâtiment circulaire qui occupe l'entre-deux des deux grands corps de bâtiments consacrés à l'Industrie, et qui expose à son centre, sous un dais et dans une espèce de pavillon élevé, les diamants de la couronne. C'est là que se porte la foule avec le plus de persévérance, et la queue ne désemplit pas. Arrivé au haut de l'escalier, on a devant soi une vitrine ronde autour de laquelle on tourne lentement, mais sans pouvoir s'arrêter, et l'on passe ainsi en revue de splendides parures de pierres fines, de rubis, d'émeraude, etc., couronnées par le *Régent,* pierre merveilleuse et solitaire qui vaut à elle seule ce petit pèlerinage. Et d'ailleurs on est bien aise de pouvoir se dire qu'on a vu, une fois au moins, des rivières authentiques d'authentiques diamants.

On prétend que l'élévation où ils sont du niveau général des salles, vient de mécanismes secrets destinés à les précipiter en lieux sûrs et souterrains, à la moindre apparence de danger de vol. Il faudrait, du reste, supposer des *pick-pockets* bien adroits ou bien effrontés pour leur prêter le moindre projet d'aggression envers des objets si bien entourés, si bien gardés et si en vue.

La petite esplanade de laquelle part l'escalier, est entourée et comme fermée par une ligne de chefs-d'œuvre, dignes du plus attentif examen. C'est, d'un côté, de grands vases de Sèvres, coupes, amphores, tables de malachite, incrustations de nacre italienne, etc., etc. De l'autre, ce sont les argentures, surtouts, statuettes et vaisselle de Christofle : service de table commandé par l'Empereur.

On descend quelques marches pour quitter l'esplanade, et on se trouve dans une allée de plain-pied qui suit le pourtour de la Rotonde. La paroi est couverte du haut en bas des plus rares merveilles en tapisserie des Gobelins, en peintures sur porcelaine de Sèvres, en grands tapis de Beauvais et d'Aubusson.

Il n'y a rien de pareil, nulle part, à la richesse de cette Rotonde, ainsi remplie. Ce n'est plus de l'industrie, c'est l'art et la beauté dans un grand nombre de leurs produits les plus exquis.

L'Annexe, dont nous avons déjà dit quelques mots, ou le bâtiment du bord de l'eau, est une galerie consacrée principalement aux machines. C'est une des parties les plus remarquables de toute l'Exposition, et, même pour l'œil ignorant, il y a là des mondes d'invention et de découvertes. M. le professeur de la Rive, dont l'opinion compte

en toutes choses et qui se trouvait là comme dans son domaine, nous disait avoir été extrêmement frappé de ce déploiement de la puissance et du génie humain. Certaines machines allemandes, surtout, lui paraissaient d'une nouveauté ingénieuse et vraiment remarquables, sinon encore par leur complet fini, du moins par l'esprit créateur et inventif dont elles faisaient preuve.

Ce qui étonne le plus l'imagination, ou plutôt ce qui la dépasse, c'est un tel ensemble d'objets, si tant est qu'il y ait un ensemble possible dans un monde si multiple, si grandiose, si étendu. On a prétendu calculer que pour faire le tour des vitrines de l'Exposition, sans retourner jamais sur ses pas, il fallait marcher pendant trente-trois heures. Et dans l'Annexe on ne fait pas même le tour des machines, elles sont des deux côtés de la double allée qui va d'un bout à l'autre du bâtiment : allées si longues qu'on en distingue à grand'peine l'extrémité, même du rond-point qui en forme le centre.

Quel que soit le degré d'ignorance ou d'instruction avec lequel on aborde ces appareils divers, si richement variés, on en retire proportionnellement une certaine dose de lumière générale et d'intelligence plus précise. On effleure d'abord, on comprend ensuite bien des choses qu'on ne se soupçonnait pas la faculté d'apprécier. Il y a une grande jouissance d'esprit, non pas seulement à voir, mais à sentir que quelquefois *voir c'est savoir*. Ajoutons, toutefois, qu'un bon guide est important et que, sans lui, on s'arrêterait souvent devant des grands bras qui s'agitent autant que la mouche du coche, tandis qu'on pourrait, dans les quantités de l'immensité, ne pas prendre garde à un petit instrument discret qui fait son ouvrage comme une baguette de fée.

Ainsi, dirigée par un ouvrier qui y touche à peine pour essuyer la poussière, une machine reproduit en petit, sur plâtre, les bustes ou statues en bronze, avec une exactitude mathématique et le plus simplement du monde. Lorsque nous la regardions travailler, elle opérait sur le buste de l'impératrice. Un burin très fin, tournant, en suivait les contours, guidant ainsi un autre burin, lequel traçait sa ligne toute semblable, mais de moitié plus courte, sur un plâtre dégrossi. Cela se faisait vite et bien.

Il y a cinq ou six métiers qui cousent, qui piquent, qui font même des chaussons en tresses, ou qui cassent du sucre. Ces travaux usuels attirent les curieux et sont très ingénieusement conçus. On voit tisser des étoffes et même des tapis ; imprimer des dessins sur étoffe, carder la laine pour faire le drap, la filer, la mettre en bobines ; dévider les

cocons et préparer la soie. Une jolie petite machine, inventée en Belgique et peut-être employée déjà, remet et reçoit les dépêches aux stations de chemins de fer aux convois à grande vitesse, sans qu'il soit besoin de les arrêter, ni seulement de les ralentir.

Nous avons déjà mentionné ce modèle des mines d'Anzin, dont il représente exactement les souterrains et les divers modes d'exploitation. On peut suivre et comprendre les procédés par lesquels on extrait la houille, on vide les eaux, on retrouve le filon perdu dans la dislocation d'une faille, on remédie, enfin, aux accidents que la nature oppose de temps en temps à l'intrépidité de l'homme. Nulle part il ne se montre plus misérable que dans ces travaux souterrains, accomplis toujours loin de la lumière du jour; nulle part, également, il n'excite plus d'admiration par la résistance qu'il oppose au danger et par l'invention continuelle qu'il a déployée pour surmonter toutes les impossibilités.

Après les blocs de houille, en voici un, plus petit, de sel gemme. Ailleurs c'est le soufre en veines; l'éponge encore attachée à son rocher; le coton pendu à son arbuste; le fer sous toutes ses formes et dans toutes ses transformations.

On est quelquefois tenté de s'écrier: Où l'admiration va-t-elle se nicher? Un monsieur affirmait, hier, à plusieurs reprises, que la plus belle chose de l'Exposition c'était le carrosse de gala du maire de Vienne, devant lequel nous passions. Ce carrosse est assurément bien, doré et très magnifique; mais s'il avait pu avoir l'air d'autre chose que d'une voiture de cérémonie lourde et impassible, il aurait, nous semble-t-il, trépigné sous ses housses de l'énormité de cette ovation.

N'êtes-vous pas fatigué, cher lecteur, de cette course à toute vapeur parmi tant de gens et tant de choses? Repassons, si vous m'en croyez, le pont qui mène à la Rotonde et arrêtons-nous dans le jardin qui s'étend entre les deux grands bâtiments.

C'est vraiment chose agréable, après le tumulte, les mugissements, les mille facettes du spectacle de l'industrie, de se retrouver tranquille sous le ciel, avec quelques beaux arbres pour toute perspective dans l'étroit horizon. Un jardin à Paris, un jardin dans l'Exposition, c'est plus qu'un parc, qu'une forêt, qu'une vallée ailleurs. Avec le goût qui les distingue, nos Français ont d'ailleurs orné ce petit parterre de siéges commodes, de vasques fleuries, de pavillons légers : l'air joue, l'ombre caresse, on se tait, on se repose, et on est tout frais pour.... recommencer.

C'est étonnant combien l'on déjeûne, ou l'on dîne, à toutes les heu-

res, à quelques pas de là. Plus loin, on prend des glaces, du café. On est très bien servi, et pas trop chèrement. C'est une vraie partie de plaisir que de s'en aller, plusieurs, passer la journée dans ces pays de jouissance et de curiosité.

En repassant dans la Rotonde, mes compagnons me firent remarquer une timbale et un couvert sur un plateau, parmi l'argenterie, qui ressemblaient fort, pour l'apparence, à de vulgaires ustensiles d'étain. C'était pourtant ni plus ni moins que de l'*aluminium*, ce métal nouveau trouvé dans l'argile, mais dont le procédé d'extraction est si coûteux qu'il en devient inutile. Cet aluminium, dont on voit quelques pas plus loin plusieurs lingots, a toutes les qualités réunies des autres métaux et, de plus, il est d'une légèreté extrême. Une fortune est promise à celui qui trouvera une méthode pour le dégager sans trop de frais.

Le livret de l'Exposition universelle, pour le dire en passant, a perdu toute valeur et toute utilité depuis qu'elle s'est complétée; le livret de celle des Beaux-Arts, au contraire, disposé sur un ensemble déjà présent, est bien plus commode à consulter, et en général on peut beaucoup mieux se fier aux renseignements qu'il fournit.

Il est très-regrettable que nos peintres suisses, d'un mérite si réel, n'aient pas envoyé un plus grand nombre de toiles. Dans cet immense ensemble, notre contingent est trop faible, et paraît d'autant plus étroit que les toiles qui le composent sont, en général, goûtées et appréciées. MM. Calame, Diday, Van Muyden, ont un très-petit nombre de tableaux, M. Calame un seul. Ceux de M. Jules Hébert sont exécrablement placés; surtout son *Théodore de Bèze,* d'une bonne disposition et d'un dessin correct, est situé à une hauteur telle, qu'il est impossible de voir les figures, bien loin de pouvoir en juger. Celui de M. Albert de Meuron, une *Halte de chasseurs de chamois,* a de la franchise et du naturel. La *Foire dans l'Oberland*, de M. Edouard Girardet, est remplie de détails charmants, mais qu'il faut un peu trop chercher. Le *Toast à la vendange*, de M. Grosclaude, est d'une extrême vérité locale d'expressions et de figures; seulement il nous semble bien grand pour le genre. Enfin, pourquoi M. Menn et M. Léon Berthoud n'ont-ils rien exposé, l'un si fin coloriste, l'autre qui a fait encore de si notables progrès?

Les peintres anglais n'ont pas craint d'envoyer des séries de tableaux signés du même nom, et ils ont du succès. Les deux galeries consacrées à leurs œuvres, aquarelles, portraits et peinture de genre, sont très-longues et fort bien remplies. Le public y abonde. Outre leur

mérite original, ces tableaux ont l'avantage de saisir fortement le regard par des couleurs vives et réussies, par des effets que les artistes estiment moins que la foule. Ils ont aussi l'agrément d'offrir l'explication du sujet qu'ils représentent, sur le bas du cadre, ensorte qu'on passe de l'un à l'autre l'esprit satisfait, sans avoir eu besoin de feuilleter son catalogue.

Les sujets sont traités en général par le côté plaisant, accusé et naïf. La vivacité du geste ou de la physionomie s'arrête juste à la limite où commencerait la grimace et l'exagération. En un mot, c'est une fort jolie promenade que l'Exposition de la peinture anglaise, et l'on est tout surpris d'y constater une gaîté et, pour ainsi dire, une jeunesse d'inspiration qui contraste fort avec l'idée qu'on s'en faisait d'avance.

— Tout le monde a entendu parler de cet hôtel colossal de l'Exposition, bâti vis-à-vis du Louvre, sur les débris de plusieurs petites rues. Dans les revues comiques que donnent les théâtres à chaque fin d'année, il figurait déjà en 1854 :

« Prôné par les cinq cents membres
» Du club des cinq cents logeurs,
» Pour pouvoir, dans cinq cents chambres,
» Loger cinq cents voyageurs.

. . . .

» Voyez-vous cinq cents perdreaux
» Suivre cinq cents fricandeaux ;
» Cinq cents verres de Bordeaux
» Arroser cinq cents gâteaux.
» La maison a cinq cents mètres ;
» Et cinq cents provinciaux
» Pourront, à cinq cents fenêtres,
» Y lire cinq cents journaux. » etc., etc.

De tout cela il n'existe encore, en réalité, qu'un immense magasin de nouveautés qui s'appelle *le Louvre*, occupe tout le rez-de-chaussée de l'édifice, et remplit les journaux d'annonces et de réclames. Là-dessus, grand émoi dans les autres maisons rivales. La *Ville de Paris* s'indigne qu'on ose lui disputer la palme du bon goût et du bon marché ; la *Chaussée d'Antin* proteste avec énergie ; le *Grand Condé*, le *Grand Colbert*, *Pauvre Jacques* et *Pygmalion* s'élancent à leur tour sur l'acheteur. Le *Coin de rue* rappelle au public l'ancienne réputation de ses étoffes, le bas prix de son loyer et l'immensité de son approvisionnement fait par de gros capitaux, à moments opportuns. Bientôt on donnera une prime au chaland. Tout cela fait que les vivres

étant plus chers que jamais, les objets en dehors de cette consommation-là sont d'un prix plus bas qu'on ne les avait jamais vus depuis 1848.

Si les magasins du *Louvre* sont commandités par les puissants patrons de l'Hôtel de l'Exposition lui-même, ils peuvent vendre bon marché et soutenir la lutte avec tout le monde : la maison Pereire n'en périclitera pas plus pour cela que pour le retard d'exploitation de l'hôtel. Le *Louvre* paie, dit-on, cent trente mille francs de loyer : il a trois salons seulement pour les schalls, quatre pour les confections, le reste est à l'avenant.

— Pour sortir de ces détails peu littéraires, mais éminemment parisiens, nous constaterons le progrès d'un genre de livres utiles, qu'on tire par des traductions ou autrement, des romans d'éducation anglais ou américains. Ces volumes moraux, qu'on ose laisser dans les mains des jeunes personnes, peignent pour la plupart des vies de famille et le développement religieux ou intime des principaux personnages.

Nous avons déjà eu l'occasion ou l'envie de parler de quelques-uns d'entre eux qui nous sont tombés sous la main : *Ida May*, par exemple, les *Heures d'école du jeune Louis*, les *Anges de la Famille, Glen Luna, Nouvelles pour l'enfance et la jeunesse,* par M. Porchat, etc., etc. Mais arrêtons-nous aujourd'hui à deux seulement : l'*Héritier de Redcliffe* (1) et *Une institutrice en Angleterre* (2).

Le premier, ouvrage en deux volumes, est une traduction de l'anglais. Un orphelin de dix-huit ans, qui devient subitement propriétaire d'un domaine et d'une fortune considérables, par la mort inattendue de son grand-père, est reçu, après ce malheur, dans la famille de son tuteur, qui a plusieurs enfants et une femme distinguée. Tous ces caractères et les luttes qui s'ensuivent, sont posés et racontés avec talent et bonheur. Un cousin du jeune héritier et son plus proche parent, doué des plus belles facultés de l'esprit, d'une grande force de caractère et d'un besoin de domination invincible, est l'astre rival que l'orphelin trouve partout à la place de son soleil. Du côté de la fortune est l'infériorité de l'instruction, des manières, des belles relations ; mais de ce côté-là aussi est l'amour, le dévouement chrétien. Aussi, dans cette lutte de toute la vie, qui se dénoue par la mort du jeune héritier, on est forcé d'admirer celui-ci et de l'envier, même quand il laisse à son cousin tous les avantages de ce monde, avec son

(1) Charles Leidecker, éditeur, à Neuchâtel.

(2) Grassart, libraire, à Paris, 11, rue de la Paix.

titre et son domaine, qui ne sont pour celui-ci qu'un amer et éternel remords. Un charmant caractère de femme, de veuve et de mère est développé sur le premier plan, à côté des autres, et, derrière eux, on en trouve d'extrêmement naturels et réussis. C'est un livre amusant, et c'est un bon livre.

On peut en dire autant du second; mais il faut ajouter qu'il s'agit d'une œuvre originale dont l'auteur se cache sous le pseudonyme de Clémence Roussel, et d'une peinture de mœurs de notre pays.

Une institutrice en Angleterre, c'est très-bien; mais cette aimable personne est une vaudoise, une bonne vaudoise; elle a l'amour du sol natal, un peu de rêverie, beaucoup de raison et de sens, une manière naturelle et naïve d'écrire le français, avec un très-léger accent, le don d'intéresser, de raconter, de décrire; enfin elle a les qualités du romancier, avec une pensée ferme et sérieuse de devoir humain et de but chrétien. Nous serions bien étonnés si ces deux agréables volumes ne faisaient pas un rapide chemin dans le monde.

— Le dernier ouvrage de Mme de Gasparin, *les Corporations monastiques au sein du protestantisme*, n'a peut-être pas son public en France, bien qu'il commence d'y attirer aussi l'attention des esprits réfléchis qui aiment à pénétrer un peu avant dans les choses, à les voir en dedans, pour ainsi dire, et non pas seulement en dehors, afin de se mieux rendre compte de toute leur portée et de leurs développements futurs. Ce livre aurait beaucoup mieux son public en Allemagne et en Angleterre, ce nous semble, et surtout aux Etats-Unis : écrit dans le principe du *self-government* des consciences, il est fait pour y avoir même beaucoup de partisans. Ici, naturellement, il ne peut guère intéresser la majorité, catholique ou indifférente, tout au plus fournir un nouveau sujet d'accusations banales aux adversaires de notre communion, et, dans la faible minorité réformée, il soulève ici comme ailleurs, chez les hommes pratiquement pieux, de vives répugnances. Il contient cependant, tout au moins, un avertissement sérieux, qui mérite qu'on en tienne compte, dans un temps surtout comme celui-ci, où le catholicisme, en principe et en fait. use et abuse de ses avantages.

C'est ce qu'a très bien senti un homme également distingué par son savoir et par son caractère, M. Edouard Laboulaye, auteur de divers ouvrages justement réputés, tout récemment entre autres d'une *Histoire politique des Etats-Unis*, et l'un des principaux rédacteurs du *Journal des Débats*, où ses articles consciencieux et solides sont fort

remarqués. « Il y a, dit-il, une part de vérité générale dans les critiques de Mme de Gasparin, et les catholiques même en peuvent faire leur profit. Aujourd'hui la mode est aux fondations charitables; on y pousse de tous côtés, et, pour peu que l'enthousiasme dure, la société sera bientôt retombée sous une tutelle qu'une fois déjà elle a brisée. Quand nous aurons donné à des frères et à des sœurs les crèches, les salles d'asile, les écoles primaires, les écoles d'apprentissage, les colléges, les colonies agricoles, les orphelinats, les prisons, les refuges, les hôpitaux, les hospices, quand des religieux élèveront nos enfants, soigneront nos malades, distribueront nos aumônes, je vois bien que la charité conventuelle fera de nouveaux prodiges et brillera du plus vif éclat; mais que restera-t-il à la famille? Où donc l'individu puisera-t-il cette force morale qui fait la grandeur et le mérite de la vie? Les premiers soins qu'une mère donne à sa fille, l'éducation de tous les jours que demandent nos enfants, l'assistance que réclament un père, un fils, un époux malades, la visite des pauvres, la vue de la misère et de la maladie, l'aumône accordée à propos, distribuée avec discrétion, tout cela c'est la grande école que Dieu a faite pour former les hommes; et ce sont les épreuves dont nous avons besoin pour tempérer notre égoïsme et sanctifier notre prospérité. Au milieu des jouissances de la civilisation, avec une administration qui agit pour nous, notre vie est déjà trop molle, l'individu s'énerve, la famille s'affaiblit; n'achevons pas cette ruine, et, comme le dit justement Mme de Gasparin, prenons garde de saper la famille à coups de bonnes intentions. »

Tel est au fond le vrai côté par lequel il faut prendre cet ouvrage, son côté le plus généralement accessible et utile, comme aussi le plus profond; et à travers tous les nombreux faits de détails, longuement recherchés et étudiés, dont l'auteur a fait la base de son travail, dont il s'appuie pour pousser le cri d'alarme, on sent bien pourtant que c'est dans cet esprit-là que le livre a été composé. Il s'agit ici, avant tout, d'un principe à combattre, et d'un principe à défendre et à relever : d'une part, le principe d'autorité, dont nous voyons la résurrection passagère, croyons-nous, mais enfin pour le moment très palpable; de l'autre, le grand principe protestant, chrétien et humain, divinement humain, de ne relever que de Dieu dans les choses de la conscience.

— Le *Journal des Débats* consacrait aussi dernièrement un long article à l'un de nos écrivains les plus célèbres et les plus aimés, à

M. Vinet. C'était à propos de ses *Etudes sur le dix-huitième siècle*. L'auteur de l'article est M. Philarète Chasles. Selon sa coutume, il y fait moins l'analyse de l'ouvrage qu'i ne s'en sert comme de thème à ses propres excursions : il y mêle cependant, sur M. Vinet lui-même et sur notre *famille* d'écrivains, comme il l'appelle, un jugement que nous ne voulons pas discuter, mais après tout favorable, et curieux en tout cas à enregistrer.

« M. Vinet, dit-il, pasteur protestant, esprit très délié, écrivain très consciencieux, que la mort a enlevé aux lettres il y a peu d'années, et qui a publié près de seize volumes in-8° sur la littérature française, sur la morale et sur la religion, se range parmi les assaillants du dix-huitième siècle, mais avec modestie, un peu à l'arrière-garde. J'ai bien peur qu'on ne le prenne pour un traître qui veut devenir transfuge. Il ne maudit pas assez Voltaire. Il n'est pas assez violent, assez déterminé dans l'anathème. Penseur chrétien, il a des délicatesses et des scrupules, ce qui ne vaut rien quand on va en guerre....

» Moraliste religieux de l'école protestante, ami de la tolérance et de la liberté, c'est de la cime évangélique que M. Vinet contemple tout le paysage intellectuel du dix-huitième siècle ; c'est à ce titre qu'il est bon de le lire et de l'étudier. Bien des aperçus nouveaux s'ouvrent sous sa plume ; bien des sources fraîches en jaillissent. Ce qui le préoccupe, c'est le vrai, c'est le bien. Il est modeste. Une candeur presque enfantine anime sa voix pure qui résonne doucement comme celle de Vauvenargues ; tous deux ont un accent affable qui ne les fait pas seulement estimer, mais aimer.

» A cette ingénuité sérieuse se joint l'attrait plus contestable d'un style né hors de France, net et vif, mais que je me garde bien de donner pour un modèle académique. Un demi-germanisme tempéré, l'*infusa peregrinitas* dont Cicéron se plaignait, et qui corrompt tous les idiomes, s'y joue non sans quelque pudeur.... Le style de Dumont, de M. Necker, de Mme Necker, du prince de Ligne lui-même (celui-ci Belge), n'est pas exempt de ces fantaisies du dehors.... Chez M. Vinet la trame du style est en général nette, ferme, solide....

.... » En abordant le dix-huitième siècle, il n'était pas homme à se payer de généralités vagues. Il était d'une race littéraire vouée aux nuances et au détail, à la précision et à l'extrême exactitude, inclinant moins à la redite officielle des antiques adages qu'à la nouveauté du paradoxe subtil ; race fine et méditative qu'il ne faut pas appeler une école, les caractères qui la distinguent émanant de localités spéciales et de traditions indélébiles. C'est bien plutôt une famille de penseurs et d'écrivains, qui a son sanctuaire et son centre à Genève, cité calviniste dont l'influence dépasse les limites de son territoire ; cette famille protestante s'étend assez loin, dans la Suisse romane, à

Lausanne, même en Savoie, et jusqu'en Allemagne. Ni la délicatesse, ni la conscience intellectuelle, ni la netteté du dessin et la sobriété de la couleur ne manquent à cet aimable groupe, souriant et modeste, moral sans fadeur et sans âpreté, un peu trop analytique, et dont la nuance lausannaise surtout abuse du détail, des demi-teintes, de la finesse grave et du délicat scrupule. — « Quel chagrin a Mme ***, » qui semble triste? demandais-je à une personne de ce pays. — Elle » a une *nuance* pour M. ***.» — C'est le mot d'usage (?). Töpffer et Mme de Charrière, Benjamin Constant et le fabuliste spirituel M. Porchat; MM. Vinet, Vuillemin, Monnard, Sayous et d'autres encore, auxquels il faut joindre les naturalistes éloquents, Bonnet et de Saussure, sans compter Mme Necker, Mme de Saussure et Mme de Staël, forment le noyau de cette armée, très digne d'attention et de respect, dont l'allure est discrète, la parole sentencieuse, le ton plutôt exotique que provincial. Ils mêlent volontiers quelque rayon de spiritualité allemande à leur esthétique française; c'est à leur insu que cela leur arrive, et leur probité d'écrivains ajoute un charme à cette étrangeté, à cette sobriété, à cette sévérité contenue. Précipités que nous sommes de tumulte en tumulte et d'abîme en abîme, il y a un utile enseignement pour nous dans la lecture de ces moralistes austères et doux qui nous contemplent de loin, attentifs à discerner nos qualités et nos défauts. Bien des choses qui nous passionnent les préoccupent assez peu, et ils représentent à notre égard une sorte de demi-postérité indulgente.»

— Les *Lettres du maréchal Saint-Arnaud*, publiées par sa famille, ont beaucoup de succès, quoiqu'on n'y ait pas trouvé tout ce qu'on y cherchait, soit sur les commencements de l'auteur lui-même, soit sur cette époque de sa vie où, comme il se borne à le dire (du moins dans ce qu'on nous donne de sa correspondance à cette date), ce fut sur lui que reposèrent l'action et la force; mais elles contiennent sur ses campagnes en Algérie, sur son avancement, sur ses projets, une foule de traits de caractère, de détails curieux et pittoresques, rendus avec bonheur, d'un style rapide, ferme et léger qui, tout en courant, fait saillie. Les dernières surtout datées de Crimée, de la veille et du lendemain de sa grande victoire, sont d'un effet émouvant et tragique; on y sent la volonté toujours persistante et debout dans un corps défaillant : c'est une lutte plus terrible encore que celle de l'Alma, la lutte suprême d'un vie énergique qui se défend en vain et se clôt, malgré tout, malgré le triomphe même.

Lausanne, 12 août 1855.

Au refus de M. le colonel Stehelin, l'assemblée fédérale a appelé au conseil fédéral M. l'avoyer Knüsel de Lucerne, homme assez peu connu jusqu'ici dans le parlement, mais qui jouit d'une assez grande réputation dans son canton. Il était convenable assurément de remplacer M. Munzinger par un catholique, et d'appeler aux affaires fédérales un représentant de la Suisse centrale.

Les dernières séances de l'assemblée n'ont été signalées par aucun fait considérable, et la politique semble chômer partout en Suisse, sauf dans le canton de Saint-Gall où les mesures récentes du nouveau grand-conseil pour soumettre entièrement l'administration de l'Eglise aux autorités politiques, a provoqué une vive agitation. Le terme fixé pour l'interposition du veto populaire expire dans peu de jours. Grâce aux combinaisons légales qui rendent l'exercice de ce droit à peu près illusoire, il est probable que les décisions du grand-conseil prendront force; cependant les résultats constatés jusqu'à ce jour suffisent pour montrer que ces décrets sont contraires au vœu réel de la majorité, d'où l'on peut inférer que la fermentation ne se calmera pas de si tôt.

L'événement de ce mois-ci ne vient pas des hommes, mais de la nature. C'est un tremblement de terre violent et prolongé qui paraît s'être étendu à tout le massif des Alpes centrales et aux contrées environnantes; mais dont les commotions ont été particulièrement fortes et nombreuses dans le Haut-Valais, au point où le principal affluent du Rhône, la Viège, vient déboucher dans la grande vallée. Le tremblement de terre s'est annoncé par une secousse très vive, la plus forte de toutes, qu'on a ressentie à peu près simultanément le 25 juillet, à Lyon, à Milan, à Stuttgard, etc., qui a causé quelques dommages à Genève, à Bienne, à Fribourg, où plusieurs personnes ont péri par l'ébranlement d'un échafaudage, et qui a couvert de ruines le bourg de Viège et toute la partie inférieure et moyenne de la vallée de Zermatt. En maint endroit, des passants ont vu le mouvement des édifices; c'eût été un sublime spectacle de voir s'agiter la menaçante corne du Cervin; mais personne jusqu'ici ne prétend avoir aperçu rien de pareil. Plusieurs personnes ont été blessées par l'écroulement des édifices, entre autres MM. Barmann et de Courten, du conseil national, qui se trouvaient alors à Viège. Les oscillations se sont répétées avec moins de force les 26, 28 et 29 juillet sur le plateau suisse, à Viège et dans les environs; elles ont continué plusieurs jours, accompagnées d'un bruit sourd pareil à un tonnerre souterrain; les détonations et les secousses étaient encore très fortes le 7 août, et nous ne sommes pas sûr que dans ce moment tout soit complètement calmé. La population campe sous des tentes militaires, accablée sous le poids d'une consternation qui double leur infortune en paralysant leurs forces. Toutes les maisons du bourg florissant de Viège, y compris ses deux églises, exigeront des réparations considérables. Un

calcul que nous aimerions à croire exagéré, mais qui repose sur des données encore incomplètes, fait monter à plus d'un million les dommages essuyés dans toute cette contrée du Haut-Valais. Quoique Viège même ait déjà ressenti, il y a précisément un siècle, à l'époque du grand désastre de Lisbonne, des secousses assez sérieuses, et qu'en général ce phénomène ne soit pas très rare dans les régions alpines, cependant il n'avait pas encore atteint en Suisse le degré d'intensité qui en fait un fléau. Cette catastrophe, qui donne beaucoup à penser, excitera sans doute une compassion vive et générale, d'autant plus que les esprits défiants ne peuvent soupçonner ici ni négligence ni mauvaise foi, comme il arrive quelquefois pour les incendies.

Ce tremblement de terre coïncide avec la réapparition des maladies du règne végétal qu'on a rattachées çà et là à des exhalaisons provenant de l'intérieur de la terre. L'*oïdium* se montre en quelques endroits sur la vigne, et la maladie des pommes de terre qui semblait près de disparaître, diminue assez généralement une récolte d'ailleurs abondante. — Le choléra serre de nouveau la Suisse de fort près en Italie et en Alsace, et comme l'an dernier déjà il y a trouvé accès. On en a constaté la présence à Bâle dès le commencement du mois d'août et il s'est étendu à la contrée environnante; mais jusqu'ici l'influence n'en est pas sensible sur le chiffre de la mortalité. On commence à espérer qu'il restera dans ces limites, sans oublier toutefois que les premières semaines de l'épidémie sont généralement peu meurtrières. Partout les autorités et les particuliers s'empresseront et déjà s'empressent de prendre des précautions dont l'oubli causerait les plus cruels regrets. La première de toutes est une minutieuse propreté.

Et pourtant, malgré ces fléaux et ces menaces, malgré les contrecoups de la guerre et l'imminence d'une conflagration générale, nous passons des jours assez prospères; l'année est belle, la moisson suffisante, la vigne chargée de grappes qui grossissent à plaisir sous les pampres verts, la cherté se radoucit et l'on s'y accoutume, des fêtes sans nombre ont suivi le tir fédéral et toutes ont été courues. Mais la *Chronique* n'avait pas une oreille dans toutes ces réunions, un couvert à tous ces banquets; pour tenir la partie égale, elle ne dira qu'un mot même de celles où elle s'est trouvée. Son récit, d'ailleurs, viendrait après trop de récits.

La fête de gymnastique, célébrée à Lausanne le 7 août, était probablement la plus brillante, en raison de l'âge et du nombre des sociétaires, de la nature de leurs exercices et du concours d'une grande population. Tout s'y est fort bien passé, sauf les cris un peu sauvages d'un cortége d'ailleurs brillant. La ville s'était enguirlandée, la place de Montbenon était décorée avec goût, l'éclat du ciel relevait la magnificence du site; les vastes portiques de la halle aux blés, convertis

en salle de bal, offraient un coup-d'œil charmant, et les jeunes athlètes ont laissé le meilleur souvenir aux habitants de Lausanne.

Pendant que de nombreux jeunes hommes des montagnes neuchâteloises déployaient leur agilité sur les coteaux du Léman, les naturalistes de Vaud et de Genève serraient les mains de leurs compagnons de la Suisse allemande dans la jeune capitale de notre industrie horlogère, opulente cité qui porte encore le titre de village avec une coquetterie un peu fière.

La société helvétique des sciences naturelles ouvrit sa session sous une impression solennelle. Cinq jours auparavant, le 25 juillet, elle avait perdu son président de l'année précédente. Une maladie de treize heures, assez voisine du choléra, avait enlevé M. Jules Thurmann, le naturaliste le plus célèbre du Jura, non moins digne de respect et d'attachement par ses vertus privées et par son infatigable activité pour le bien public. M. Thurmann comptait assister à la fête. Le jour qu'il avait fixé pour se rendre à la Chaux-de-Fonds, ses concitoyens en pleurs l'accompagnaient à sa dernière demeure; cependant son désir fut accompli, il fut constamment présent par la pensée au milieu de ses élèves et de ses amis. Mais il faut le temps de la réflexion, il faut l'intimité d'une relation personnelle ou l'autorité d'une réputation scientifique pour parler ici de M. Thurmann. La *Revue Suisse* devra raconter cette vie trop courte et si pleine. Sans anticiper inutilement sur ce travail, nous revenons à la fête de la Chaux-de-Fonds. Les habitués de cette réunion reconnaissaient tous que la société des sciences naturelles compte peu de sessions plus nourries et plus animées, et qu'elle n'a trouvé nulle part une réception aussi splendide. La collation d'arrivée fut embellie par des chants, par la musique et par la cordialité la plus délicate. Le banquet offert par la municipalité de la Chaux-de-Fonds était d'une magnificence dont les esprits les plus sérieux peuvent bien médire, mais dont ils ont joui comme les autres Cependant, si le métier de prophète n'était pas si dangereux, nous oserions prédire que dans dix ans on dinera moins longtemps à la Chaux-de-Fonds et d'une façon moins somptueuse, sans que la cité soit moins prospère, sans que les cœurs y soient moins ouverts et sans qu'on s'y rende avec moins d'empressement, ni qu'on en reparte avec moins de reconnaissance. Pendant ce banquet, M. le professeur X. Kohler a lu les dernières pages écrites par son ami M. Thurmann, qui pensait les prononcer lui-même dans ce moment et dans ce lieu. M. Kohler a bien voulu les transcrire pour nous, et nos lecteurs les trouveront avec plaisir dans ce cahier. C'est un souvenir consacré à un homme de mérite dont M. Thurmann a écrit la biographie, dans un cadre qui reproduit fidèlement le mouvement intellectuel du Jura bernois et neuchâtelois dans le XVIIIe siècle. Au diner du lendemain, M. Ed. Desor a répondu à ce toast avec beaucoup de goût, en rappelant la rencontre qu'il avait faite, dans les mines d'Amérique, sur les

bords du Lac Supérieur, d'un élève reconnaissant de M. Thurmann. Rien ne manquait, sinon peut-être un peu d'ombre, à la délicieuse promenade préparée à la société sur les bassins du Doubs par les habitants des Brenets, rien au souper du Locle, sinon le temps d'en bien jouir. Ainsi les bonnes intentions de la Chaux-de-Fonds ont trouvé partout de l'écho dans la montagne, partout l'hospitalité la plus libérale et la plus affectueuse, partout des paroles sensées et cordiales, partout des merveilles à admirer. — Quant aux réunions scientifiques, les procès-verbaux de la société en donneront le détail. Comme on le comprend sans peine, les discussions ont roulé principalement sur des questions d'un intérêt local, et tout particulièrement sur la géologie du Jura. M. Léo Lesquereux a fait connaître plusieurs animaux nouveaux et curieux qu'il a observés dans l'Amérique du Nord, entre autres dans le *Mammooth Cave.* La suite des Lettres américaines nous en parlera. L'une des communications les plus intéressantes nous a paru celle de M. le professeur Schönbein, qui a démontré, par des expériences aussi simples que décisives, que l'oxygène se trouve dans la nature sous deux formes ou dans deux états, dans lesquels ses propriétés actives diffèrent essentiellement. C'est cet oxygène, plus actif chimiquement que l'oxygène ordinaire, que M. Schönbein avait signalé depuis plusieurs années et qu'il étudiait sous le nom d'*ozone*, sans avoir réussi du premier coup à en déterminer la vraie nature. Il est aisé de reconnaître que cette proposition : « L'oxygène ne se comporte pas toujours de même sous la même pression et à la même température,» renferme une révolution complète de la chimie. La *Revue Suisse* publiera le discours d'ouverture de M. le président Nicolet sur la Chaux-de-Fonds, et la biographie de M. Paul-Louis Coulon, lue à la société par notre collaborateur Félix Bovet. Nous ne pouvons que mentionner ici ces travaux, ainsi que les paroles bien senties par lesquelles la société a été accueillie au nom de l'Etat de Neuchâtel, par M. le conseiller d'Etat Aimé Humbert, et par M. l'ancien conseiller d'Etat Sandoz-Morthier, au nom de la ville de la Chaux-de-Fonds.

Une exposition artistique et industrielle très-intéressante avait été préparée à la Chaux-de-Fonds, dans le bâtiment même où la société des sciences naturelles tenait ses séances. On y voyait, à côté de plusieurs tableaux de mérite, toute l'histoire de l'horlogerie, les éléments dont la montre se compose, les outils qui servent à la former, les chefs-d'œuvre des arts qui la décorent, et des modèles de montres en tous genres. Tandis que les connaisseurs, dont le pays abonde, admiraient les mouvements ingénieux et compliqués des chronomètres et des planétaires, les visiteurs étrangers aux arts mécaniques souriaient à la perfection délicate d'un mouvement de montre moderne travaillé en nacre de perle, ou s'extasiaient devant les planches d'un guilloché égal à la gravure la plus soignée, et bien plus étonnant encore pour les artistes que pour eux.

La société des officiers de l'armée fédérale s'est réunie à Liestal. La société des pasteurs protestants a tenu ses conférences à Genève; la réunion était des plus cordiales. Les difficultés, qui abondaient, ont été heureusement évitées. L'Eglise nationale genevoise faisait les honneurs; l'Eglise libre était représentée par un homme éminent. Les pasteurs nationaux du canton de Vaud dominaient par leur nombre, mais leurs frères de l'Eglise indépendante ne s'étaient point tenus à l'écart. L'un de nos pasteurs les plus distingués, M. Fréd. Chavannes, pasteur à Amsterdam, assistait aux séances comme ecclésiastique vaudois et comme représentant de cette Eglise de Hollande qui a joué un si grand rôle dans les premiers siècles de la Réforme, quand l'Europe possédait encore une langue scientifique commune. Les discussions sur le paupérisme et sur le prosélytisme ne pouvaient pas aboutir à des résultats immédiats, mais les questions, au moins, ont été précisées. On a reconnu, sur le premier point, qu'il ne s'agit pas pour l'Eglise d'extirper la pauvreté, mais de la combattre incessamment en décidant les pauvres eux-mêmes à la lutte par le mobile de toutes les conversions, par le don de soi-même, par la charité. Quant au prosélytisme, on a compris qu'il ne sert de rien de détourner des hérétiques si l'on n'en fait vraiment des chrétiens, que pour lutter contre une croyance erronée, il faut trouver une base dans l'esprit de celui qu'on veut convaincre, que cette base est la conscience, et que par conséquent tout revient à soumettre le système religieux à l'examen de la conscience. L'esprit d'un christianisme positif et pratique régnait dans ces entretiens et ennoblissait ces banquets, qui laisseront aux assistans un doux souvenir.

La société d'histoire de la Suisse romane s'est réunie le même jour, le 7 août, dans le vieux manoir des comtes de Gruyère. Le choix de ce beau local, fixé depuis longtemps sur l'invitation des propriétaires du château, MM. Bovy, de Genève, semblait tout-à-fait inspiré par les circonstances. Il coïncidait heureusement soit avec l'apparition du premier volume de l'*Histoire des comtes de Gruyère*, de M. J.-J. Hisely, que les amis de notre passé étudient maintenant avec tant de plaisir, soit avec celle de la première livraison de la *Bibliothèque romane*, exclusivement remplie de poésies en dialecte gruérien. Les maîtres actuels du château en ont fait les honneurs avec une simplicité de très bon goût, qui rajeunissait la vieille hospitalité de Gruyère, et les hôtes nombreux accourus de tous les points de la patrie romande pour admirer l'élégante restauration de cet édifice en jouissant d'un site enchanteur, ont trouvé d'un avis unanime qu'il était bien que les restes de la chevalerie échussent en partage à l'art, qui sait les respecter et les faire revivre. Parmi les travaux variés lus dans la salle féodale, le plus remarqué nous a semblé un mémoire de M. l'abbé Gremaud sur les antiquités fribourgeoises. M. Hisely, que chacun était heureux de saluer, a communiqué des lettres des comtes de Gruyère;

le titre mérité de président honoraire a été décerné à M. le professeur Vulliemin, fondateur de la société; on a dîné, on a porté des toasts, un entre autres fort bien dit et fort à propos à notre langue romane, qui a beaucoup d'ennemis et peu d'amis; enfin ce beau jour s'est terminé par la pluie.

Après ces esquisses de fêtes plus ou moins sérieuses, la place nous manque pour parler d'affaires. Il en est cependant d'assez lourdes sur le tapis. La compagnie du chemin de l'Ouest n'ayant pu se placer sous la garantie de l'État, prépare une réorganisation qui paraît devoir l'absorber dans le vaste cercle d'affaires du *Crédit mobilier* français; la compagnie des Verrières annonce l'intention de conclure un marché analogue. De part et d'autre, il s'agit d'arriver en Suisse par un point du Jura central et d'arracher le monopole aux deux villes frontières. Mais la compagnie bâloise du centre possède l'entrée de Berne par sa concession jusqu'à Laupen; celle de Lyon-Genève s'est prémunie en enlevant la concession jusqu'à Versoix. On veut, semble-t-il, forcer les concurrents à capituler en renonçant au projet d'une voie internationale centrale, et les moyens ne manquent pas pour réussir dans cette entreprise que les cantons de Berne, de Vaud, de Fribourg et de Neuchâtel sont intéressés à combattre de toutes leurs forces. Espérons qu'il n'est pas encore trop tard, et que la rivalité de Jougne, des Verrières et des Brenets n'aboutira pas à un commun désappointement.

S.

TOAST A ABRAHAM GAGNEBIN.

Chers collègues!

Quoiqu'il soit peu d'usage de toaster à des souvenirs, permettez-moi cependant d'y déroger aujourd'hui en faveur d'un Jurassien, qui, il y a un siècle, était l'un des plus actifs représentants des sciences naturelles dans nos chères montagnes.

C'était en 1740. Le Locle et la Chaux-de-Fonds, pauvres et modestes communes perdues dans les montagnes et bien ignorées du monde, étaient formées de quelques douzaines de chalets à bardeaux. Deux ou trois de ces chalets seulement laissaient, à travers de petites fenêtres vitrées à cibles, apercevoir les établis de Daniel Jean-Richard et de ses quatre fils, qui déjà livraient au commerce le nombre prodigieux alors de cent à cent cinquante montres par an. Que dis-je, au commerce? Ils les vendaient une à une aux couvents de Bourgogne, de Franche-Comté et de l'Evêché de Bâle. — Donc d'abord en passant, chers collègues, hommage et respect à la mémoire de Daniel Jean-Richard. Pourquoi n'a-t-il pas encore de statue ici?

Mais quel est ce brave piéton aux modestes allures de médecin de campagne, qui, le bâton noueux à la main, la boite de fer-blanc en baudrier, foule non pas le pavé, mais le gazon des rues de Chaux-de-

Fonds? Il frappe à la porte de Brandt dit Gruyérin, pour lui souhaiter en passant un cordial bonjour. Cet herborisateur, c'est un ami ergué-liste, qui vient serrer la main à un ami neuchâtelois. C'est un représentant des sciences naturelles qui vient fraterniser un instant avec un représentant du génie de la mécanique. Il a quitté la Ferrière d'Erguel de bon matin, il a mouillé ses pieds aux rosées du Valanvron. Qui est-ce? c'est Abram Gagnebin, c'est notre ami, le père Gagnebin.

C'est que l'ouvrier des arts et l'ouvrier des sciences naturelles sont frères. C'est que tandis que les premiers jetaient les fondements de votre prospérité industrielle future, les seconds cultivaient les premiers germes de vos progrès industriels. C'est que tandis que les Jean-Richard, les Robert, les Perrelet, les Benoit, les Ducommun, les Jaquet-Droz, les Houriet, les Breguet, etc., créaient une industrie dont les produits devaient se répandre à flots dans les deux mondes, le labeur des d'Ivernois, des Bourguet, des Garcin, des Cartier, des Gagnebin, modestes ouvriers en sous-œuvre des Haller et des Buffon, ensemençaient avec persévérance un sol qui ne devait pas demeurer ingrat, puisqu'il devait plus tard allaiter le génie de Léopold de Buch, et porter des Chaillet, des Coulon, des Montmollin, des Lesquereux, des Godet, des Nicolet, des Guyot, des Desor, des Agassiz.

Mais continuons d'accompagner père Gagnebin dans ses promenades. Il arrive à la Chaux-du-Milieux, but de son excursion, chez son ami, le pasteur Cartier. Celui-ci lui montre ses pétrifications. Autour d'un modeste repas ils devisent de leurs pierres antédiluviennes; ils les rapprochent, surpris, des coquillages *originaux* de nos mers actuelles Ils voient poindre l'aurore de la paléontologie; et père Gagnebin s'en retourne à la Ferrière, les poches pleines des pétrifications du Châteluz et de la Cornée.

Une autre fois Gagnebin pousse jusqu'à Neuchâtel. Là il trouve ses amis d'Ivernois et Bourguet. Ils jettent ensemble les bases de la flore et de la faune fossiles de nos montagnes. Ils discutent avec déférence des découvertes de Haller. Ils présument bien de l'avenir de certain jeune botaniste suédois, bien qu'il fasse un peu les choses à sa façon, savoir du jeune Linnæus.

Gagnebin est aussi météorologiste. Il se fabrique des thermomètres de Ducrêt, et précède spontanément la plupart des autres observateurs. Il observe trois années à la Ferrière, d'abord avec d'Annone de Bâle. Si vous le voyez passer le Moulin-de-la-Mort et remonter les échelles du Vaudey, c'est que tout en visitant un de ses malades du comté de Bourgogne, il se rend chez son ami le curé Bouhelier de la Grand-Combe des Bois, aussi météorologiste. Plus tard il se rendra encore au même presbytère, chez un autre ami, le curé Mougin, qui observait le thermomètre dans sa modeste cure, en même temps que Louis XVI notait le sien au palais de Versailles Hélas, au moment où tombait la tête du royal observateur, le pauvre prêtre se cachait à la

Sombaille, sur terre neutre, où il recevait les lettres consolatrices de l'illustre Lalande, l'astronome républicain.

Mais qui vois-je, descendant le Pertuis-de-Bise pour arriver aux arênes du Creux-du-Van? Vraiment ils sont quatre. En effet, les après-venants ont pu lire sur la Roche-aux-noms, ceux de Scholl de Bienne, d'Ivernois de Neuchâtel, Gagnebin de la Ferrière et Haller de Berne.

Voici un autre jour le père Gagnebin s'enfonçant dans les seignes de la Chaux-d'Abel, bien autrement sauvages alors que maintenant : ô surprise! il y découvre le bouleau de Laponie en pleine et belle floraison. Tremblant d'émotion, il le serre soigneusement dans sa boîte. Le temps le presse; le soleil s'élève sur l'horizon. Il se dirige vers la Courtine : aux Breuleux, je le vois se restaurer d'un petit verre de gentiane, et tirer de sa bourse force rappes. Il passe aux Genevez, et arrive à Bellelay un peu avant l'angelus de midi. Il sonne à la porte du monastère, et le père Isidore, qui, lui aussi, observe la température de ces rudes climats, le reçoit avec un chaleureux empressement. Son couvert est mis à la table hospitalière des Prémontrés, à côté de celui du pasteur de Tavannes et du docteur Binninger de Montbéliard. On y cause de la neige de la veille, un beau 1er juillet, jour de la procession de Notre-Dame de Lajoux.

Mais de retour chez lui, une lettre l'attend sur son bureau : elle lui annonce la prochaine arrivée de l'Ermite de Motiers-Travers, de Jean-Jacques, qui vient demander à Gagnebin quelques jours de vie paisible sous son toit et quelques leçons de botanique. — Voyez-vous l'immortel auteur de l'*Emile* montant la côte de Noiraigue, traversant le Val des Ponts, Boinod et le Valanvron, pour arriver chez père Gagnebin? Voyez-vous l'illustre genevois et le brave Erguéliste herborisant aux combes de Biaufonds et aux marais de la Chaux-d'Abel, et Jean-Jacques prenant, sous le patronage de Gagnebin, le goût des sciences, qui devait lui sourire et le consoler dans sa vie d'exil!

Vous le voyez, chers collègues, Abraham Gagnebin a été véritablement l'un des pères de notre exploration scientifique jurassienne. — Le pied sur la frontière berno-neuchâteloise, il a également participé à la vie intellectuelle de nos deux populations. — C'est surtout parce qu'il représente cette vieille amitié, ces vieilles sympathies entre nos deux pays sous le patronage de la communion scientifique, que je vous propose un toast à sa mémoire.

Oui, du fond des champs élyséens, où je le vois sous les lauriers et les myrtes en société de ses contemporains, nos aïeux, et se promenant bras dessus bras dessous avec Jean-Richard, dit Bressel, il entendra notre toast et sourira à nos efforts. — A LA MÉMOIRE D'ABRAHAM GAGNEBIN, DE LA FERRIÈRE! QU'ELLE AVIVE EN NOS COEURS LES SYMPATHIES JURASSIENNES! QU'ELLE PROSPÈRE! QU'ELLE VIVE!

JULES THURMANN.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

BIBLIOTHÈQUE ROMANE DE LA SUISSE, ou recueil de morceaux écrits en langue romane de la Suisse occidentale, accompagnés d'une traduction littérale, et suivis de notes grammaticales et philologiques, par J. L. M. Tome Ier. Lausanne, imprimerie Blanchard.

Cette première livraison, de 188 pages, contient la traduction des six premières *Bucoliques de Virgile*, par l'avocat Python, d'Arconciel, les seules qu'on possède, et une *éclogue gruérienne*, dans le genre classique, de M. le professeur Bornet, de Fribourg. La belle Gotton reçoit les hommages de deux chévriers. Dans l'embarras du choix, elle promet sa main à celui des deux dont le bouc vaincra celui de son rival.

La seconde livraison contiendra le *conte du Craizu*, le *Goûter de noces*, les *Réflexions d'un célibataire*, etc. L'auteur, ecclésiastique vaudois très-bien qualifié pour mener à bien cette entreprise, intéressante au point de vue philologique comme au point de vue de notre nationalité, désire donner à cette bibliothèque tout le développement qu'elle comporte, et quoique son portefeuille soit bien garni, il sollicite les communications des amateurs. Notre patois, forme encore bien accentuée de la langue *d'oc*, n'a pas eu de place distincte dans la littérature du moyen-âge; dans les cantons protestants, il est près de passer à l'état de langue morte, et les districts où les dialectes en vivent encore sont trop peu considérables et trop morcelés pour qu'on puisse espérer de le voir renaître. Le but des publications romanes, but qui sera mieux atteint encore par une bibliothèque que par un glossaire, est essentiellement de *conserver* cette belle langue, à qui la fortune n'a pas souri. Elles intéresseront vivement les vrais philologues L'éditeur n'oubliera pas sans doute d'en faire un dépôt et de les faire annoncer par les journaux de librairie à Paris et en Allemagne, où les langues romanes sont l'objet d'une étude pour laquelle tous les dialectes ont leur prix. Les notes de M. M., courtes et sans étalage d'érudition, annoncent une connaissance approfondie de ces langues et de leur source, le latin des siècles inférieurs. Toute sa publication est disposée de manière à servir de guide au besoin dans l'étude du patois. Mais peut-on se flatter de voir beaucoup de gens étudier dans des livres une langue dont l'école a juré la perte?

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

PROMENADE ALPESTRE

AVEC

MARC DUCLOUX.

Etranger à l'économie rurale, ni naturaliste, ni un de ces touristes qui dressent chaque jour un procès-verbal de leurs impressions, je n'ai jamais été qu'un promeneur dans les Alpes. Quand venait la saison des courses de montagne, je sentais au-dedans de moi une fermentation comme celle du vin encore jeune dans les tonneaux pendant la floraison de la vigne ; un désir de respirer et de marcher là-haut, où tout est plus libre, l'air, le cœur de l'homme et ses pas. Avec cette disposition et le besoin d'une diversion à la suite du travail, on ne songe au sein de la nature qu'à jouir. Après avoir vu les sites que tout le monde va voir parce qu'ils sont admirables, ou que du moins tout le monde veut avoir vu parce qu'ils sont renommés, j'évitais ce qu'on peut appeler les grandes routes et les lieux publics des Alpes, où la foule se porte à la suite des guides et un itinéraire à la main. Je recherchais de préférence des contrées moins visitées, les lieux entr'autres qui sont immortalisés dans nos annales. Indépendamment de l'intérêt historique, la solitude et la nouveauté étaient des charmes suffisants.

J'avais dû laisser passer l'été de 1839 sans faire de course de montagne. L'automne venu et le temps étant beau, afin de reprendre des forces pour l'hiver, je conçus l'idée d'une excursion dans une région inférieure des Alpes, telle que la saison la permettait. Je proposai à MARC DUCLOUX de la faire avec moi. Les anciens lecteurs de la *Revue Suisse* savent que Marc Ducloux en fut l'imprimeur-éditeur depuis l'origine, en 1838, jusqu'en 1844. Il était d'une vingtaine d'années plus jeune que moi. Je le connaissais depuis longtemps. Il avait été commissionnaire de M. Henri Fischer,

fondateur du *Nouvelliste vaudois,* dont je fus depuis 1824 un des collaborateurs. On n'avait pas besoin de beaucoup de temps pour découvrir chez lui, sous un manque total d'instruction autre que celle d'une école primaire, une nature peu commune, du talent et une ardeur de progrès que le défaut de culture l'empêchait de régler. Il avait conscience de son intelligence, mais il n'en connaissait pas la mesure, l'étude ne lui ayant pas fourni des points de comparaison. Trop occupé pour lire, sans autre maître que lui-même, il ne saisissait qu'à la volée des fragments des choses intellectuelles. Son activité intérieure, travaillant sur ce fond léger et sur celui que lui fournissait l'observation, le conduisait à des idées d'une originalité bizarre.

A force de persévérance et de fréquentation de l'imprimerie du journal, il se fit une existence indépendante comme imprimeur-libraire. Dans cette nouvelle période de sa vie, son intelligence prit un plus libre essor, au milieu des jeunes hommes instruits et distingués qu'il voyait. Il lançait dans la conversation ses idées à lui avec une hardiesse à travers laquelle on entrevoyait pourtant la timidité d'un homme qui n'est pas bien sûr de lui-même. Mais comme il parlait avec verve et sur toutes sortes de sujets, il animait la conversation et la rendait intéressante.

Ces qualités, un grand fond d'honnêteté et une certaine naïveté juvénile, m'avaient inspiré de l'affection pour sa personne. Il n'avait jamais fait de course en Suisse. Je lui proposai d'en faire une avec moi; je comptais sur le double plaisir d'avoir un compagnon de voyage agréable et d'observer l'effet de la nature alpestre sur un esprit neuf et vivement impressionnable. Il fut promptement décidé. Le lendemain nous nous mîmes en route dans l'après-midi, le sac sur le dos. C'était au commencement d'octobre.

Arrivés au Jorat par la route de Berne, Ducloux me proposa de faire une visite à Mme Des Meules, née Chollet, auteur de *La mère grand,* livre d'une célébrité justement populaire. Il avait à lui parler de quelque affaire de librairie ou d'imprimerie. Nous cherchâmes assez longtemps son habitation, non sans nous égarer de temps en temps au milieu de ces bois ravissants du Jorat, où l'on s'égare avec plaisir quand le jour ne baisse pas. Nous arrivâmes à la tombée de la nuit et attendîmes la fin d'une toilette. Je n'avais jamais vu Mme Des Meules. Son expression et ses premières pa-

roles annonçaient une personne de distinction, mais trahissaient pourtant quelque embarras. L'embarras fut réciproque lorsque Ducloux, au lieu d'entamer l'affaire pour laquelle il était venu, resta muet, tandis que je gardais le silence par discrétion envers lui. Il fallut le rompre pourtant. Mais une gaucherie au début influe souvent sur tout un entretien. Au bout d'une demi-heure nous dûmes partir. La nuit était noire. M. Des Meules nous accompagna avec une lanterne pour nous conduire sur le chemin de Mézières. Je demandai à Ducloux pourquoi il n'avait pas même abordé l'affaire pour laquelle il était venu. Il répondit qu'elle n'était point pressante et qu'il avait préféré écouter la conversation.

Nous prîmes la direction de Fribourg par Rue et Romont. La première personne que nous vîmes à Rue, en entrant à l'auberge, était un homme encore jeune que nous avions entrevu précédemment, un de ces politiques de cabaret qui, dès le matin, règlent la destinée des peuples le verre en main, et que je revis cinq ans après, à Paris, conducteur d'omnibus, ce qui valait mieux incontestablement. Nous goûtâmes davantage la politique sage de M. le préfet Cosendaz, homme excellent, d'un âge très mûr, qui administrait libéralement sa préfecture. Du château, sa résidence, la vue s'étend au loin sur une plaine et des collines bien cultivées. Il nous montrait avec bonheur les terres et les habitations d'un peuple libre du haut de cette demeure, d'où les baillis autrefois promenaient sur la contrée des regards plus orgueilleux.

La ville de Romont s'annonça de loin à nos regards par la forme du mamelon sur lequel elle fut bâtie au Xe siècle, et qui lui a donné son nom *(Rotundus Mons)*. Le château, fondé à la même époque, et rebâti six siècles plus tard, fort dans ce temps-là, est encore intéressant par sa construction et par la belle vue dont on y jouit.

De Fribourg nous nous dirigeâmes vers le plateau élevé de Schwarzenbourg et de Guggisberg. Ici le costume des habitants, et surtout des femmes, ne s'offrit pas à nous avec cette originalité qui le rend si remarquable aux grands marchés de Berne. Au lieu de ce jupon si étonnamment court et de la mise coquette qui l'accompagnait, les femmes portaient dans l'intérieur de leur ménage et au travail de longues robes noires descendant jusqu'à la cheville du pied. Nous montâmes au Guggishorn, ou Guggershorn, qui s'élève au-dessus du village, à une hauteur de plus de

3,300 pieds. Le sommet en serait inaccessible, si l'aubergiste de Guggisberg n'avait pas fait construire un escalier en bois pour y arriver. De là nos regards se promenaient sur une partie considérable des cantons de Berne et de Fribourg. Le soleil descendait à l'horizon, il était voilé, et nous eûmes un de ces spectacles qui ne s'offrent guère pendant l'été. Des vapeurs d'un gris blanchâtre, épaisses comme de lourds nuages, commencèrent à rouler dans la plaine étendue à nos pieds, tels que des flots qui se poussent et dont ils avaient la forme. Bientôt le rocher sur lequel nous étions assis sembla une île. Tout à coup le soleil, avant de disparaître, se dégagea de son enveloppe et dora de ses derniers rayons cette mer improvisée. Je n'avais jamais joui d'un aspect semblable. Ducloux s'abandonnait à la naïve vivacité de son ravissement.

Les voyageurs en Suisse qui suivent les lignes tracées par les itinéraires, dans la saison prescrite, se privent d'une foule de jouissances que présentent, dans les autres saisons, les variétés de la température ou encore les lieux peu visités. Quels livres, si ce n'est ceux du doyen Bridel ou de Juste Olivier, connaissent le charme des Alpes vaudoises, de ces petits lacs, par exemple, mystérieusement cachés entre des rocs et la verdure au pied de la sommité de Chamossaire? Quel *Guide de l'étranger* conseillera de chercher, dans l'arrière-saison, une bonne place sur un col élevé ou sur la pointe d'une montagne pour assister au spectacle fantastique des jeux et des combats des nuages poussés par le vent un *jour mêlé de pluie et de soleil,* comme dit Béranger? Un homme de lettres allemand, me visitant à Lausanne au mois de février, m'annonça l'intention d'aller à Chamounix. Je lui objectai, comme eût pu faire l'élève d'un *Itinéraire,* les brouillards qui enveloppaient probablement vallées et montagnes. « N'importe, dit-il, je n'aurai plus d'occasion de faire le voyage de Suisse, et je ne retournerai pas chez moi sans avoir été à Chamounix. » Quand il en revint : « Eh bien ! lui demandai-je, les brouillards? — « Vous aviez raison, répondit-il, épais, très épais. Mais je me suis fait conduire sur le Brévent et là j'ai vu, ce que vous n'avez jamais vu sans doute : les vallées formant une mer, d'où sortaient le Mont-Blanc et les autres montagnes, couvertes de neige et de glace, étincelant sous les rayons du plus beau soleil. »

Notre plan de voyage dans des lieux solitaires nous conduisit le

lendemain par Planfeyon au lac Domène ou lac Noir, qui produit avec ses environs l'impression d'une solitude triste. A quelques lieues de là, la Chartreuse de la Val-Sainte nous parut plus triste encore par son état de délabrement. Ce couvent deux fois brûlé, deux fois reconstruit, supprimé en 1778 par une bulle de Pie VI, servit trois fois, dès lors, d'asile à des Trappistes français, fuyant la révolution en 1791, la Russie et l'Allemagne en 1802 à l'approche des troupes françaises, enfin, en 1814, s'appuyant sur la réaction. Il ne put ouvrir un refuge aux Ligoriens, en 1818, que pour peu de temps. Nous ne le trouvâmes habité que par une seule famille, dont la situation était en rapport avec cette ruine.

Un parfait contraste avec cette décadence nous dédommagea vers le soir à Charmey, sur le territoire de la Gruyère. Le village est bien bâti, situé dans la grande vallée dont les pâturages produisent le meilleur fromage de Gruyère; ce mot dit tout, et fait deviner l'aspect d'aisance qui réjouit tout de suite les regards. Ce fromage, unique par sa délicatesse, et dont les contre-façons circulent en tout pays, forma le dessert de notre souper, dont le principal plat était un jambon fumé et assaisonné d'une façon qui nous parut si délicieuse, que nous chargeâmes l'hôte de nous en envoyer deux à Lausanne. Mais de retour chez nous, le principal assaisonnement manquait, une bonne course dans un air vif et dans une contrée presque sans ressources, où nous n'avions fait qu'un petit déjeûner dans une petite auberge au bord du lac Domène. Mon compagnon de voyage y avait placé une paire de souliers sur la fenêtre, au soleil, et l'avait oubliée en partant. Nous avions déjà fait plusieurs lieues lorsqu'il s'en aperçut. Il trouva chez un cordonnier de Charney une paire de souliers neufs qui semblait avoir été faite sur sa mesure. La pratique qui les avait commandés comptait les recevoir le lendemain. L'artisan les refusa donc obstinément. A la fin pourtant, il se laissa toucher par la situation d'un voyageur imparfaitement chaussé et par l'offre d'un prix supérieur : rien n'est plus persuasif que les arguments suffisants.

Le lendemain en route, Ducloux se pavanant par essai avec sa chaussure neuve parfaitement à sa guise, me peignait à sa manière le bonheur que ressentait peut-être dans ce moment même la pratique à la pensée de la belle paire de souliers qu'elle mettrait dans la journée ; puis son impatience de voir arriver le cordonnier, puis

son désappointement en entrant dans l'atelier ; d'un côté, une figure allongée, mais sournoise; de l'autre, un visage enflammé et une voix vibrante. Dans le cours de notre promenade, comme plus tard dans mainte occasion, je fus frappé de ce talent si naturellement pittoresque de Ducloux, de ses récits dramatiques et de sa parole accentuée. Si je pouvais faire revivre ses qualités, comme vous auriez du plaisir à entendre son histoire du changeur P., qui, alléché par un gros bénéfice, fit porter un sac d'argent à un riche étranger logé au Faucon, puis soupçonna une heure après que c'était un fripon, courut à l'hôtel, à la chambre, vit, à son aspect, l'étranger saisir le sac, sauter par la fenêtre dans une cour, sauta après lui, se roula avec lui par terre, lui arracha le sac, atteignit en quelques bonds la place vis-à-vis de l'hôtel, se mit à genoux devant un banc pour compter ses écus, trouva qu'il n'en manquait pas un, et traversa la ville comme un triomphateur montant au capitole. Dans la bouche de mon aimable compagnon tous les récits devenaient de petits drames. Je les provoquais.

Ce jour-là, ils nous aidèrent à traverser assez gaiement un triste pays. Les noms de Jaun ou Bellegarde, dernière vallée fribourgeoise, à l'orient du canton, et d'Afflentsch ou Ablentsch, vallée et village bernois contigus à la même frontière, avaient toujours retenti à mon oreille comme ceux d'une espèce de Sibérie. L'une est à 3,000, l'autre à 4,000 pieds au-dessus de la mer. La rivière de la Jogne, qui a donné à la vallée et au village baillival de Jaun son nom allemand, forme près de là une belle cascade de 80 pieds de hauteur. Le nom français de Bellegarde lui vient du château, dont on ne voit plus que des ruines. En hiver, cette contrée est séparée du reste du monde par des murailles de neige.

Afflentsch, plus aride, plus triste, fait l'effet d'une contrée séparée de l'univers ; elle l'est presque, entourée de hautes montagnes et ne comptant pas cent-cinquante habitants. Comme paroisse, c'est un lieu de début pour les jeunes ministres sans recommandation, quelquefois un lieu d'exil pour un pasteur qui a commis quelque grosse faute. C'était le cas de celui que nous visitâmes et à qui je m'adressai pour retrouver, par le moyen de quelqu'un de ses paroissiens, un porte-feuille que j'avais perdu en route dans la matinée, et que je reçus en effet, à mon retour à Lausanne. Mon adresse rappela au pasteur pénitent mes relations d'amitié avec le

magistrat alors placé à la tête du canton de Berne, M. l'avoyer Neuhaus. Il espérait rentrer en grâce par mon intercession. A la petite auberge, en attendant le déjeûner, je recousus un bouton de ma blouse. Ducloux, qui aimait à faire de l'effet, s'écria : « On ne serait pas mal étonné dans le canton de Vaud si l'on voyait à cette heure l'ancien président du grand conseil et premier député à la Diète recoudre ses boutons. » — « Ah ! dit l'aubergiste, cet homme a présidé le grand conseil et c'est lui qui a été à la Diète l'année dernière ! » Cela lui inspira de la considération : il nous fit payer double. Ce n'était heureusement pas une somme bien forte, mais mon compagnon fut d'autant plus dégoûté de la vanterie, qu'il venait d'épuiser sa bourse ; dans son inexpérience des voyages, il l'avait apportée très légère. Bien lui prit que j'eusse, à la suite de mes courses fréquentes, adopté ce petit principe : « En voyage, quand on n'a pas trop d'argent, on n'en a pas assez. » En effet, il faut prévoir l'imprévu, avoir l'esprit libre d'inquiétude et se réserver la possibilité de modifier et de prolonger le voyage.

Ducloux avait, en revanche, dès le début, adopté une autre maxime, c'était de ne jamais prendre de guide ; non par économie, mais parce qu'il trouvait désagréable de s'embâter d'un compagnon de voyage indifférent, et peu digne d'hommes libres de se « laisser mener. » D'ailleurs, disait-il, on arrive toujours : nous finîmes, en effet, par rentrer dans nos foyers. Comme nous ne voyagions pas dans des régions périlleuses, j'avais consenti à tout. Pour un homme neuf dans ce genre, Ducloux montra dans toutes les occasions douteuses un instinct sûr, que soutenait la conscience de sa force. Nous en eûmes besoin pour passer une chaîne de montagnes, haute de 5,000 pieds, et parvenir dans la vallée supérieure de la Simmen. Nous arrivâmes assez tard et fatigués au village de Saint-Stephan, encore en dehors des routes classiques des touristes. Fort désireux de nous coucher, nous demandâmes un modeste souper. On nous le fit attendre assez longtemps ; mais du moins nous jouissions de nous voir dans une auberge bien propre et avenante, comme elles le sont le plus souvent dans le canton de Berne. A la fin on nous servit un repas de douze plats, excellents, bien apprêtés, entr'autres un de ces rôtis succulents et dorés, que l'on ne trouve jamais même dans des hôtels renommés en Europe. Comme les voyageurs n'étaient pas communs dans le village, la

maîtresse de l'auberge tenait à nous montrer son savoir-faire; elle nous le fit entendre. Nous reposâmes délicieusement dans des lits d'une parfaite blancheur. Et que dûmes-nous payer? Douze batz par tête. Douze batz! (1 fr. 80 c.) C'était du moyen-âge. Nous ajoutâmes un bon pour boire, et nous passâmes nous-mêmes aux yeux de l'hôtesse pour des paladins du temps de la chevalerie.

Le village de la Lenk, où nous déjeûnâmes, suivant notre habitude de ne faire ce premier repas qu'après plusieurs heures de marche, offre assez l'aspect d'un village de montagne industriel et commerçant: Il a sa rue marchande. C'est là que j'achetai un fort modeste carnet où j'écrivis nos dépenses et quelques notes de voyage; plus tard des renseignements historiques, et depuis que j'ai quitté ma patrie, des notes pour ma correspondance avec mes amis. C'est là que je retrouve mon itinéraire exact et mes souvenirs. Il est là devant moi avec ma vieille carte de Keller qui m'a accompagné sur le Righi et le Faulhorn, sur le Pilate, le Brévent et le Cramont, sur le Speer et le Sentis, dans les plus belles vallées de la Suisse et sur les bords de ses lacs: ce sont comme deux amis, deux confidents d'impressions que je compte au nombre des plus vives que j'aie reçues. Cet humble livret cartonné, *acheté à la Lenk le* 10 *octobre* 1839, comme porte la première page, alors blanc, maintenant écrit sur tous ses feuillets, est encore intact; et des hommes bien vénérés, des amis bien chers, dont il me rappelle le souvenir, ont disparu de ce monde, à la suite du général de la Harpe et de Manuel qui ont précédé cette époque: le doyen Bridel, Jean-Gaspard Zellweger, Vinet, Herminie Chavannes, Ducloux lui-même jeune, vigoureux, plein de vie. Bientôt aussi le petit carnet survivra à son vieux possesseur, mais en attendant du moins, il le rajeunit, il lui rend la société des amis morts et les charmes de la patrie absente: il lui verse ces trésors de bonheur que l'homme peut garder dans sa mémoire.

Ne quittons pas la paroisse de la Lenk sans nous rappeler ses femmes héroïques, célébrées par la tradition. Dans la seconde moitié du quatorzième siècle, le baron de la Tour étant en guerre avec ses sujets du Valais, fut soutenu par Thǖgrin de Brandis, seigneur d'une partie du Haut-Simmenthal. Les paysans valaisans, pour le punir, firent un jour une irruption du côté de la Lenk. Les hommes étaient absents. Les femmes s'armèrent et les repoussè-

rent. Les filles de ces mères gardent depuis cette époque le privilége d'entrer à l'église avant les hommes.

Les Sept-Fontaines et les autres ruisseaux qui descendent dans le même bassin de gazon décoré de forêts, n'étalèrent pas à nos yeux leur spectacle de cascades si vanté : ce n'était pas la saison. Les cascades et les torrents, comme leurs semblables, les hommes, qui s'agitent, font un peu de bruit et s'écoulent, demandent à n'être pas jugés d'après leurs jours d'épuisement et de langueur. Ayant toujours à notre droite les beaux glaciers qui ferment au midi la vallée de la Lenk, nous franchîmes à l'orient une crête de 5,800 pieds de hauteur, pour arriver sur les bords de la vallée d'Adelboden, descendre dans celle d'Engstligen et nous diriger vers Froutigen. Ici encore Ducloux fut un guide intelligent.

Les hauts pâturages alpestres dans l'arrière-saison forment une solitude d'un charme mélancolique. Les troupeaux qu'on aime tant à y rencontrer sont redescendus dans la plaine; les chalets restent déserts; plus de voix joyeuse; plus de chants modulés pour l'écho : il ne reste qu'un seul représentant de la vie, une espèce de mésange au petit cri aigu et plaintif, au vol saccadé et timide, qui fuit d'un asile vers un asile plus éloigné.

Quoique les nuits fussent déjà fraîches, les énormes et lourds duvets sous lesquels on nous fit coucher à Schwand, sans autre couverture, et où les campagnards bernois aiment à se plonger dans les délices de la transpiration, nous empêchèrent de dormir une partie de la nuit. Au matin nous vîmes dans la chambre commune l'aubergiste et sa femme auprès d'un fauteuil où un fils de dix-sept ans, beau et de la plus aimable physionomie, avec de grands yeux brillants et la pâleur de la mort, était arrivé à la dernière période de la consomption. Cette jeune vie qui allait passer dans le séjour de l'immortalité, le père à la fermeté émue, la mère qui, aux yeux de son enfant, faisait de sa tendresse un voile à sa craintive douleur, formaient un tableau dont l'impression se prolongea pendant notre promenade matinale.

Le grand village de Froutigen, si bien bâti, centre d'une vaste contrée, la large vallée du même nom, la belle route qui la traverse et conduit de Thoune au pied de la Gemmi, nous annoncèrent que nous étions rentrés des solitudes alpestres dans le monde actif et fréquenté. En parcourant et en admirant le village, nous avisâmes un homme que je jugeai devoir être le régent. Il n'avait

rien de pédantesque pourtant, et ne se donnait pas un air d'importance : mais sa mise simple était grave, et sa physionomie portait l'expression d'une intelligence cultivée. Je ne m'étais pas mépris. Nous entrâmes en conversation. Je lui fis des questions sur son école, sur les objets et la méthode d'enseignement, sur les dispositions des familles à l'égard de l'éducation de leurs enfants, sur la culture des terres et les autres revenus de la contrée. Ses réponses furent précises et simples. Toute sa conversation portait le cachet de la plus précieuse des qualités de l'esprit, même chez les hommes de génie, le bon sens. Je l'interrogeai sur sa famille et la pension attachée à sa place. Il avait plusieurs enfants, et ne nouait pas sans peine les deux bouts. Néanmoins il paraissait content. « En instruisant mes enfants autant que les circonstances le permettent, dit-il, parce que l'instruction, unie au sens commun, est utile en tout temps, je les habitue surtout au travail et à une bonne vie. Avec cela on n'évite pas toujours, sans doute, les jours difficiles, mais ils passent. La pauvreté vient bien quelquefois regarder par la fenêtre, mais elle n'entre jamais dans la maison. » Je ne quittai pas cet excellent homme sans lui serrer cordialement la main, et sans souhaiter intérieurement que beaucoup de villages et de villes possédassent de pareils instituteurs.

J'avais prié l'aubergiste de me faire acheter à la pharmacie un peu d'*assa fœtida*. Le pharmacien, encore jeune, l'apporta lui-même, curieux d'apprendre l'usage qu'on se proposait d'en faire. En nous voyant dévorer de grand appétit un excellent déjeûner, il jugea que nous n'avions pas besoin d'autre antispasmodique, et sa curiosité s'en augmenta. Je lui dis que comme nous allions passer dans une contrée plus chaude, où les punaises n'étaient pas rares, je voulais me munir du parfum qui les tient le mieux en respect : qu'obligé de choisir, l'inconvénient de ce parfum me paraissait moindre que celui des morsures et de l'insomnie. Mon appréhension ne se fondait pourtant sur aucune expérience que j'eusse faite dans mes courses en Suisse; mais je conservais une vive impression d'une nuit blanche passée à Paris. Comme j'en fis, un matin, l'observation au portier chargé de mon service, il me dit : « Oh! dame, cela fait cet effet, quand on n'y est pas habitué. » — « Comment, est-ce qu'on s'y habitue? » — « Vraiment, oui. A la précédente hôtel, ousque j'avons resté dix ans, la loge en était remplie, de ces bêtes. Les premières nuits, il m'arrivait comme à

monsieur, je ne pouvions pas fermer l'œil. Ensuite on s'accoutuma, et on fit bon ménage ensemble. » — Heureusement dans le pays que nous redoutions, il n'y eut pas lieu à une semblable entente cordiale.

La route de Froutigen à Kandersteg, unie, mais accidentée, comme toutes celles qui traversent les vallées alpestres, a une longueur de trois lieues. Nous la fîmes en nous promenant de la manière la plus agréable. Ducloux était en train de causer et en humeur d'originalité, soutenant avec la même verve des thèses raisonnables et des paradoxes. J'admirai plus d'une fois la justesse de ses instincts et la fécondité de son argumentation. La loi vaudoise sur l'instruction primaire datait de moins de deux ans. J'y avais coopéré. Il la critiqua sous un point de vue où depuis, éclairé par une expérience plus complète, je lui ai donné pleinement raison, c'est le trop grand nombre d'objets d'enseignement. Il n'employa pas tous les arguments qui me frappent aujourd'hui, mais il poussa vivement les siens. — Il attaqua avec plus de chaleur encore, et avec une éloquence piquante, l'uniforme gênant des milices, la ridicule imitation des modes et des caprices étrangers; mais surtout il dépeignit les inconvénients du schako. Il représentait le soldat à la pluie, au soleil, à la course, boutonné jusqu'au menton et perdant sa coiffure en route, ou passant une haie et la laissant de l'autre côté, ou encore obligé de retenir d'une main le schako prêt à l'abandonner, tandis qu'il combat de l'autre. Dans ces moments, sa parole était celle d'un peintre.

Son éloquence devint plaisamment chaleureuse à l'occasion de Guillaume Tell. « Avec leur Guillaume Tell! disait-il. Comme ils font sonner ce nom dans leurs repas et leurs tirs! C'est l'ornement obligé de tous leurs discours et le sel de leur patriotisme. Ne dirait-on pas que les Vaudois libéraux viennent directement du pays d'Uri? Et y a-t-il de quoi se tant vanter de cet homme, je vous prie? Ah! que ne sais-je écrire! Je leur ferais voir qu'au fond c'était un bandit, un flaneur. Il avait bien besoin de courir le pays pour faire le redresseur de torts! Que lui faisait ce chapeau sur une perche? Il devait du respect à l'autorité du pays. Il eût d'ailleurs mieux fait de rester chez lui à travailler pour sa famille. Oh! si je savais écrire. »

De Kandersteg, où nous devions coucher, nous eûmes le temps de visiter encore la vallée latérale d'Œschinen, au fond de laquelle se trouve un petit lac de vingt minutes de long, au pied de ro-

chers perpendiculaires, d'où des cascades tombent dans ce bassin. Ces rochers terminent le revers occidental de la Blűmlisalp, dont les larges flancs neigeux produisent un si bel aspect dans la grande chaîne des glaciers vue de Berne ou de Thoune. D'autres cascades encore interrompent le silence de la vallée par « le langage des eaux » *(die Sprache der Gewœsser)*, comme aimait à l'appeler le poète Baggesen. Ces eaux coulent dans la Kander.

Cette rivière, qui de Kandersteg traverse la vallée de Froutigen dans toute sa longueur, et va se jeter dans le lac de Thoune, sort de la vallée de Gasteren, parallèle à celle d'Œschinen, mais plus méridionale. Elle en sort impétueusement par une gorge étroite et une pente rapide entre deux parois de rocs. A peine a-t-on franchi ce passage en entrant dans la vallée et fait quelques pas, qu'on n'aperçoit plus cette entrée, et que l'on se trouve dans un large bassin, qui semble fermé de tous côtes par un rempart colossal. On n'est rien moins que placé entre la chaîne qui prolonge la Blűmlisalp et celle qui relie l'Altels à la Jungfrau. Nous fîmes ce chemin le lendemain matin, et déjeûnâmes dans un des chalets appelés Zu Hűsern (aux maisons), nom caractéristique pour désigner les uniques habitations de la contrée. Nous y déposâmes nos sacs de voyage, comptant revenir dans la journée. Allégés et avec nos seuls bâtons de montagne, nous nous acheminâmes vers le glacier qui forme la source de la Kander, le *Lange Gletscher*. Nous le traversâmes dans sa largeur, et crûmes avoir gravé dans notre mémoire la ligne que nous venions de suivre. Nous nous assîmes ou couchâmes sur sa lisière; jouissant de la solitude, d'un temps magnifique, devisant quelquefois, Ducloux n'était pas trop disposé à la conversation. Un autre objet l'occupait. Devant nous, non en face, mais de côté, se trouvait, à distance, un rocher dont le flanc parfaitement perpendiculaire avait une élévation d'environ deux cents pieds, si du moins nous sûmes l'apprécier approximativement. Ce rocher, comme toute la montagne, était couvert d'une énorme quantité de neige. Le soleil y dardait les rayons les plus ardents qu'il puisse lancer dans cette région au 12 octobre. Son action détachait de temps en temps de petites masses, qui tombaient avec bruit au fond du vallon. Ducloux, qui n'avait jamais vu une forme quelconque d'avalanche, ne quittait pas des yeux ce spectacle. Il ne voulut pas faire un pas. « J'ai l'idée, disait-il, que ce soleil ardent nous fera voir d'autres avalanches. Nous patientâ-

mes longtemps. Soudain nous aperçûmes un grand mouvement; la montagne sembla s'ébranler. Une masse de neige, pour le moins égale en volume à la cathédrale de Lausanne, mais moins étendue en longueur, se détacha et tomba tout à la fois par dessus le bord du rocher, avec le bruit du tonnerre. De surprise, de saisissement Ducloux poussa des cris si extraordinaires, que je crus qu'il perdait la raison. Il fut quelques moments dans un état physique et moral singulier. Je n'avais moi-même jamais rien vu dans les Alpes qui approchât de ce phénomène. Ce fut le bouquet de notre petit voyage et de toutes mes excursions.

Après nous être remis, nous suivîmes le glacier jusqu'à son extrémité supérieure; nous trouvâmes là un couloir escarpé, et désirâmes savoir ce qu'il y avait au-delà. Nous commençâmes à grimper, par la chaleur, cette pente pierreuse et fort inclinée. Ducloux était six fois plus fort que moi, mais l'émotion lui avait rompu les jambes : il s'assit à moitié chemin. J'arrivai au haut, et vis s'étendre au loin une plaine de glace. C'était le Tschingel-Gletscher, par lequel la vallée de Gastern communique avec celle de Lauterbrunnen, et qui se termine près de la magnifique cascade de Schmadribach.

Le jour baissait quand nous cherchâmes à retrouver notre route à travers le premier glacier. Il nous arriva comme au voyageur qui laissa tomber son mouchoir dans le lac de Brienz, et à qui un batelier goguenard, comme le sont les Oberlandais, conseilla de faire une entaille au bateau pour reconnaître l'endroit quand ils repasseraient. Nous prîmes une tout autre direction, plus dans le sens de la longueur du glacier que de sa largeur; nous eûmes à franchir des crevasses, à nous laisser glisser parfois le long des inégalités de la glace. A la fin, dans l'obscurité, nous n'étions plus éclairés que par la blancheur du glacier. La générosité de Ducloux lui rendit toute sa force. Sans inquiétude pour lui-même, il n'en avait que pour moi, et il fut aux petits soins; il me précédait, me tendait la main ou son bâton: il me tira d'une situation d'où je serais difficilement sorti tout seul. Nous franchissions le dernier pas scabreux, lorsque nous vîmes arriver quatre hommes des chalets avec des perches, des crocs, des cordes et une lanterne. Notre absence prolongée leur avait donné de l'inquiétude, ils supposaient que nous pouvions être tombés dans une crevasse.

Le souper, composé de pommes de terre, de lard et de fro-

mage, nous parut d'autant plus excellent que nous n'avions rien mangé depuis le déjeûner. La nuit fut moins agréable sur le foin. Un petit vent frais glissait entre les poutres. D'ailleurs l'air vif de la montagne et les émotions produites par les grandes scènes de la nature m'ont de tout temps mal disposé au sommeil.

Le lendemain fut employé à passer la Gemmi. Le site de Schwarrenbach, pierreux, sauvage, triste, est fait pour la tradition dont Werner a tiré sa tragédie bourgeoise du *Vingt-quatre février*. Cette petite auberge, à cette heure moins tragique que mal-propre, me rappela non-seulement le plus saisissant des drames de Werner, mais la manière dont il fut joué chez M[me] de Staël, au château de Coppet. L'auteur lui-même remplit avec la fougue de son imagination le rôle du père, qui, à la suite d'une terrible lutte avec la misère, assassine son hôte qu'il a vu en possession d'une somme d'argent et en qui il ne reconnaît pas son fils, de retour après plusieurs années d'absence. Au moment où il s'approcha du lit, armé d'un couteau, Auguste-Guillaume de Schlegel, qui jouait le fils censé dormir, effrayé du jeu passionné de Werner, se réfugia contre le mur, au grand divertissement des spectateurs.

En descendant la Gemmi pour la première fois, je compris l'étymologie que le D[r] Schinner a découverte et consignée comme tant d'autres choses toujours neuves dans sa *Description du Valais*. « La *Gemmi*, dit-il, ainsi nommée parce qu'on *gémit* beaucoup en y montant. » La société enjouée et l'aimable accueil de M. Gaspard Zen-Ruffinen, ancien député à la Diète et depuis conseiller d'Etat, nous retint au bourg de Louësche plus longtemps que nous n'avions compté. J'avais heureusement, avant de nous mettre en route, exigé, comme seule condition de notre promenade alpestre, de ne fixer d'avance ni le nombre ni la distribution des jours que nous y employerions. Rien, dans ce genre, ne m'est plus odieux qu'un voyage de plaisir avec une feuille de route et des étapes militaires. M. Zen Ruffinen nous conduisit en char jusqu'à Sion, dont il nous fit les honneurs. Il nous servit de guide sur les trois rochers qui dominent cette ville singulière, et portent deux châteaux et les ruines d'un troisième. Une autre curiosité, c'était la prison, où la séparation des sexes était une innovation assez récente. Je n'avais pas encore visité de prison aussi rapprochée de l'innocence primitive. Un des prisonniers, fort enclin à la conversation, nous raconta les divers délits de l'honorable compagnie.

Une certaine formule revenait à chaque occasion. « J'ai fait ma *bétise* à Sion, il y a trois mois. — Celui-là a fait sa *bétise* à Sierre, il y a six semaines. — Cet autre avait séjourné ici un an ; il n'est pas plus tôt sorti, qu'il a fait une nouvelle *bêtise.* » Ce n'était pas si mal trouvé : même en dehors de toute considération morale, le vice, le crime, le péché, en un mot, est un faux calcul. Par lui,

Nous nous faisons mener, en bêtes, par le nez.

Vous connaissez sûrement le *Dictionnaire géographique de la Suisse* du pasteur Lutz. C'était un excellent homme, instruit et naïf, rendant hommage à toutes les bonnes institutions créées par les gouvernements, et de plus, pour la fécondité de sa plume, le Voltaire de Læufelfingen. Un jour que je lui fis voir Lausanne et ses principaux édifices, il s'arrêtait devant chacun, tirait sa casquette tout bas, et disait dans son dialecte suisse : « Aha! Reschpect, Reschpect ! » A la vue de la prison du chef-lieu du Valais, il fût resté couvert et silencieux.

Nous étions dans la plaine, sur la grande route, et quelle grande route! de Sion à Martigny. Ducloux même, avec sa conversation animée, ne put entièrement en atténuer la monotonie. Comme je lui parlais de la carrière qu'il avait faite rapidement et honorablement, de l'extension qu'avait prise son imprimerie, de ce qui me semblait manquer encore dans son administration, et que je le félicitais aussi de sa santé et de sa force corporelle, il convint que cette force lui avait été utile. Ses ouvriers, parmi lesquels il y en avait d'habiles, savaient qu'il n'avait fait qu'un incomplet apprentissage. Ils essayaient parfois de s'en prévaloir. L'un d'eux, un jour, devint insolent et prit l'attitude d'un révolté. Ducloux le saisit et le lança au bout de l'atelier. Dès ce moment, sa royauté dans son propre établissement ne lui fut plus contestée. Depuis j'ai vu, comme spectateur de la révolution de 1848 et 1849 en Allemagne, ce que, dans certaines occasions, les principes politiques gagnent à être professés par des hommes membrus et par de grosses voix, et combien la métaphysique peut être utilement soutenue par un bras vigoureux.

Quand Ducloux me parlait « de sa force » (ce mot revenait quelquefois, entr'autre dans cette conversation), il songeait à son intelligence, non à ses bras. Comme bien d'autres hommes, il était plus humble que modeste : il avait conscience de ce qui lui man-

quait, mais, sans mesquine vanité, il aimait à faire voir que la nature ne l'avait pas mal doté. Il cherchait avec inquiétude une sphère encore vague pour l'emploi de ses facultés, une carrière « où il pût employer toute sa force. » Le lendemain je lui dis : « J'ai réfléchi depuis hier à ce que vous m'avez confié. J'ai trouvé votre affaire, un emploi magnifique de toutes vos forces, corporelles et intellectuelles, une occasion permanente de déployer une haute intelligence, d'acquérir des connaissances et de les utiliser immédiatement, d'exercer au loin une influence utile, de diriger un établissement qui peut aller croissant et de vous créer à la fois une fortune et un nom. » Il écoutait de toutes ses oreilles.— «Qu'est-ce donc,» me demanda-t-il d'une voix émue. — « L'imprimerie,» répondis-je. Ce mot l'abasourdit. Je lui représentai ce qu'avaient été les immortels imprimeurs du seizième siècle, ce qu'étaient les grands imprimeurs du nôtre. Ce fut inutile. Je ne triomphai pas de sa force obstinée.

Il liquida son établissement prospère et se trouva en possession d'une fortune plus considérable qu'il ne la savait lui-même, à ce qu'on prétendit alors. Il acheta dans le Texas des terres qui n'existaient pas, rassembla et entretint à ses frais des travailleurs, à la tête desquels il comptait fonder une colonie. Un long procès au sujet de la vente fictive des terres à exploiter et l'indemnisation des colons sans emploi, mirent fin à ce rêve et firent une large brèche à une fortune acquise par le travail. Ducloux eut assez d'énergie pour ne pas se laisser abattre, assez de sagesse pour faire son profit de l'expérience et pour mettre un frein à son imagination vagabonde. Une heureuse pensée le conduisit à Paris. Il y redevint imprimeur et borna là son ambition. Son nouvel établissement prospéra avec une étonnante rapidité. Je le revis en 1847 avec toutes les qualités que j'aimais en lui, mais mieux harmonisées qu'autrefois.

Peu d'années après une mort prématurée l'enleva à ses enfants. Il leur laissa une fortune rétablie et augmentée, l'exemple d'une vie honorable et laborieuse, et à ses amis le souvenir d'un caractère sûr, d'une affection loyale et d'une nature exubérante, mais toujours généreuse.

C. Monnard.

UNE ANNÉE DE BONHEUR [1]

A M. E. R.

L'hiver avait succédé à l'automne, la neige couvrait et les rues, et les toits, et les petits jardins. Le nôtre semblait bien délaissé, bien triste sous son linceul. Parfois seulement la porte s'entr'ouvrait, une jeune fille s'avançait comme si elle eût craint de marquer son petit pied sur la neige; elle répandait autour d'elle les miettes qui restent au fond de la corbeille du pain, puis elle s'échappait afin de laisser les passereaux tout à leur festin. Alors ceux-ci s'approchaient en sautillant, en babillant, et se régalaient et se divertissaient; c'était plaisir de les voir.

Quant au télescope, il était en retraite. Les flacons du chambranle lui avaient légué leur lit de poussière. C'est dire que ceux-ci étaient enfin sortis de leur longue léthargie. On remarquait en effet un heureux assemblage d'opérations chimiques en voie d'exécution, lesquelles se présentaient sous forme de cornues cassées, de ballons à moitié pleins, d'éprouvettes et de précipités. Voici le mot de l'énigme: l'astronomie étant hors de saison, Edouard s'était pris d'un beau zèle pour la chimie. Il avait si bien fait, que je lui avais offert de le présenter à mon oncle comme un jeune disciple de Thémis portant un vif intérêt aux opérations du laboratoire. Jugez de son bonheur; il me remercia avec effusion. Mon oncle de son côté fut très gracieux, très charmé et peut-être légèrement flatté. Il causa longuement avec Edouard, l'interrogea, l'examina, et finit par lui ouvrir avec une certaine solennité les portes de son laboratoire. Il poussa même la condescendance jusqu'à l'engager à y venir travailler quand bon lui semblerait. Il enfermait le loup dans sa bergerie, le malheureux, et cela avec enthousiasme! Sauf

(1) Voir le précédent numéro, page 541 de ce volume.

le décorum, Edouard n'eût pas manqué d'embrasser mon oncle ; il se contenta de lui prouver toute sa gratitude en profitant au moins trois fois par semaine de la permission qu'il avait obtenue. Edouard fit la connaissance de M. Fendant, il gagna son amitié, et bientôt nous formâmes la plus charmante feuille de trèfle qui se soit jamais vue. Parfois j'accompagnais mon voisin au laboratoire. Oh ! les bonnes heures que nous passions à trois au milieu de ces appareils fantastiques ! L'on causait, l'on plaisantait, l'on riait ; M. Fendant lui-même riait. Une circonstance assez remarquable c'est que petite cousine se trouvait toujours en route dans les corridors aux heures où mon ami avait coutume d'arriver. Quand je dis remarquable, non, la chose ne l'était pas pour moi. J'avais eu l'occasion de m'apercevoir que mademoiselle se savait observée au télescope longtemps avant que j'en eusse fait la découverte. Hélas, et moi qui lui réservais cette surprise pour son jour de naissance ! Quant à M. Fendant, il ouvrait si peu la bouche qu'il m'était impossible de savoir si les manœuvres de ma cousine lui étaient familières. Mais n'importe ; si mon ami faisait des progrès dans la chimie, il en faisait davantage encore de l'autre côté.

N'allez pas croire que le vent du nord, que les frimats de décembre ou que la reprise des cours m'eussent fait oublier ma douce Napolitaine. Ma visite avait été suivie d'une seconde, celle-ci d'une troisième et ainsi de suite jusqu'au moment où recommence mon récit. Et cependant, lorsque je me trouvais auprès de cette jeune fille, il ne m'arrivait presque jamais de lui adresser la parole ; je tremblais en la regardant, quoique depuis le jour de notre entrevue je n'eusse jamais surpris ses yeux fixés sur les miens.

Deux fois par semaine, Blanche allait prendre une leçon de musique. Le plus souvent, je me trouvais sur son passage ; je la voyais, je la saluais et j'étais heureux pour le reste de la journée. L'aimable fille avait bien sûr deviné une partie de ce que j'éprouvais pour elle ; je croyais même ne point lui être tout à fait indifférent. Cette délicieuse conviction me suffisait, elle remplissait tout mon cœur, et mon cœur n'en demandait pas davantage.

Chaque soir, après avoir embrassé ma mère, je montais chez Edouard. La petite cheminée nous attendait en pétillant ; chacun prenait sa chaise, chacun s'armait d'un cigare, de la pelle ou des pincettes et nous nous mettions à tisonner. C'est alors que la bouche

débordait de ce dont le cœur était plein ! Tour à tour nous causions de passé, d'avenir, de tous ces beaux rêves qui rendent si heureux à vingt ans, et qui plus tard font parfois si mal. Tour à tour nous parlions et nous écoutions, la main dans la main, les yeux dans les yeux, et surtout, il m'en souvient, le cœur dans le cœur. Deux noms de jeunes filles étaient bien souvent répétés; nous les prononcions à voix basse, en nous rapprochant l'un de l'autre, comme pour ne rien livrer à la nuit de leur douce musique. Et la flamme nous regardait en souriant, les tisons éclataient en notre honneur, tout dans la chambre avait l'air de nous vouloir tant de bien ! Parfois la lueur du foyer devenait incertaine, puis elle s'éteignait peu à peu, une bûche à demi consumée se brisant avec un soupir, dérangeait ainsi tout le scintillant édifice sur lequel nos regards étaient attachés. Il nous arrivait alors de garder tous deux le silence, jusqu'à ce qu'une petite flamme errant sur les décombres ou la voix majestueuse de la cathédrale vînt nous rappeler à nous-mêmes. Qui vous fera revivre, heures d'intime causerie, rêves de jeunesse, espérance sans bornes, innocentes amours? répondez, qui vous fera revivre ?.....

L'année touchait à sa fin, nous étions au 31 décembre. Edouard rayonnait de bonheur. Son père lui avait envoyé deux ouvrages remontant aux premiers temps de l'imprimerie; sa mère lui avait écrit une lettre de mère, ses sœurs aînées lui avaient brodé une paire de pantoufles dignes d'un empereur, la plus jeune s'était fait mener la main pour lui dire qu'elle l'embrassait de toutes ses forces, et puis..... Edouard était invité à passer la soirée chez mon oncle. Ceci n'a pas besoin de commentaire.

Ma mère et moi nous étions invités aussi. Pendant trois jours j'avais balancé si je mettrais une cravate bleue ou une cravate à mille fleurs. La chose mûrement examinée, et après avoir posé à Edouard des questions insidieuses dans le but de connaître son opinion, je m'étais décidé en faveur de la première. Puis je m'étais procuré des gants sur la limite du beurre frais, lesquels, une fois éclatés, ne me gênaient plus du tout. Quant au gilet... mais non, passons sur ces détails intimes. A dix-huit ans, monsieur, ou bien vous étiez amoureux, ou bien vous ne l'étiez pas. Dans ce cas-ci de semblables détails vous paraîtraient futiles, dans celui-là ils sont superflus.

Il était donc sept heures du soir : ma mère, mon ami et moi nous sortions ensemble pour nous rendre chez M. Sévier. La ville était très animée, tous les gens valides avaient déserté leur coquille pour admirer les *masques* et les *belles boutiques,* ces deux points d'exclamation du Lausannois pur sang. Par le fait, ce brouhaha était fort amusant. Je répondais aux agaceries des masques, je leur offrais des cigares et je leur demandais du feu. Un faux vieillard, possesseur de trois pieds de barbe blanche, m'arrêta gravement pour me confier qu'il ne faisait pas chaud. Cette observation me parut si juste que j'embrassai le faux vieillard sur les deux joues ; ma bonne mère riait en me regardant. Vraiment, j'étais si heureux que j'eusse embrassé toute la ville. Plus loin c'était deux petits pauvres qui collaient leur visage bleui aux vitres d'une confiserie. Pauvres enfants, qu'ils avaient l'air peu gâtés ! Bien sûr qu'ils ne songeaient pas même à maudire cette loi austère qui dit aux uns « jouissez, » et aux autres « enviez ! » Non ; ils regardaient, voilà tout ce qu'ils se croyaient en droit de réclamer de la fête. J'entrai dans le magasin, j'achetai deux sacs de bonbons et je leur en fis cadeau. Je crois voir encore leur surprise, leur joie innocente, j'entends encore leurs timides remerciements.

Tout en devisant, nous arrivâmes. Emma était à son poste dans le corridor ; elle allait, venait, positivement comme la mouche du coche. Edouard, lui, ôtait pour la troisième fois le gant de sa main droite quand nous fîmes notre entrée. Il avait eu soin de se placer à l'arrière-garde, ce qui le mettait à l'abri de toute attaque imprévue, tandis que ses six pieds cinq pouces lui permettaient d'observer et de voir venir.

La société n'offrait rien de bien remarquable. Elle était composée comme le sont toutes les réunions de famille : des mamans avec leur ouvrage, de vénérables aïeules, une demi-douzaine de jeunes filles, autant de jeunes gens et des hommes posés de tous les calibres.

Mon oncle vint nous souhaiter la bienvenue après avoir quitté un monsieur très sourd auquel il exposait les avantages du calomel à la vapeur sur celui que l'on obtient par précipitation. J'aperçus par une porte entre-baillée mon ami Fendant qui avait retroussé les manches de son frac bleu pour entreprendre un punch sous la surveillance de ma tante. Il me lança un regard qui témoignait

d'une multitude de choses, et entr'autres de la joie qu'il aurait à me serrer la main si l'honneur ne le retenait à son poste. Emma se laissait courtiser par un petit jeune homme rose et blanc, qui avait l'air assez étonné de son bonheur. Méchante cousine ! pauvre Eginard ! Celui-ci, cloué sur sa chaise, était au désespoir. Il cherchait à se distraire en retournant l'un après l'autre tous les doigts de l'un de ses gants, puis quand il était arrivé au pouce il recommençait par le petit doigt. Emma le guettait du coin de l'œil, s'attendant sans doute à le voir perdre patience. Ce fut elle pourtant qui s'impatienta la première ; elle planta là son petit homme rose et blanc et arriva sur Edouard au moment où il entreprenait l'index avec une tristesse indicible. Elle s'assit près de lui et mit en œuvre toute son adresse féminine pour lui faire oublier le malin tour qu'elle venait de lui jouer. Après trois mots, Edouard était le plus heureux des hommes.

Et ma reine enfin, que faisait-elle ? A mon arrivée elle m'avait adressé un regard qui sans s'arrêter dans mes yeux était descendu jusqu'au fond de mon cœur. Puis elle avait baissé les paupières, comme effrayée de cet éclair. Oh, que la jeune fille était belle ! Blanche avait quitté le deuil ; elle portait une robe de mérinos bleu ; ses cheveux châtains étaient entrelacés de rubans de la même couleur. Point de collier, point de bracelet ; le seul joyau qu'elle portât était une petite bague, dernier souvenir de sa mère expirante. Je ne sais pourquoi c'est ainsi que Blanche est restée dans ma mémoire. C'est avec sa robe bleue et de longs rubans bruns dans sa chevelure que je la vois flotter au milieu de mes souvenirs de jeunesse. C'est encore ainsi qu'elle me visite dans mes rêves alors qu'elle me voit triste ou découragé.

Et cette jeune fille si belle, si bonne, elle m'aimait ! Aimer d'un cœur vierge, celle qui vous a donné son premier, son seul amour véritable, n'est-ce pas là le vrai bonheur sur la terre? Alors le cœur se dilate pour contenir sa félicité, alors l'âme se sent capable de tout ce qui est grand et beau.

L'on fit de la musique ; quand ce fut à Blanche de chanter, elle se mit au piano sans ostentation, sans se faire prier, puis après quelques préludes elle commença. Je m'étais caché dans l'embrasure de la fenêtre, afin de jouir sans être troublé. Dès les premières paroles je reconnus le naïf épisode de Françoise de Rimini, tel qu'il est raconté par Dante :

Noi leggevamo un giorno per diletto
Di Lancilotto come amor lo strinse.

La musique était simple, triste, parfaitement en harmonie avec le texte. Chacune des paroles qui sortait vibrante de la bouche de la jeune fille trouvait un écho dans mon cœur ; il me semblait que c'était à moi, à moi seul qu'elles s'adressaient. J'étais ému ; aussi lorsque la dernière note eût cessé de trembler, lorsque ce dernier vers si infiniment doux

La bocca mi bacio tutto tremante.

se fut éteint dans un soupir, j'essuyai furtivement une larme qui roulait sur ma joue. Etait-ce le bonheur qui la faisait jaillir, était-ce les vers du Dante ou leur saisissante mélodie, était-ce peut-être cette vague inquiétude de celui qui aime lorsqu'il entend le malheur de ceux qui ont aimé ?

Je fus réveillé par la voix de mon oncle. Bravo, criait-il, je parie un setier de baume de folie que la muette de Portici n'aurait pas chanté mieux.

Blanche se leva ; j'aurais eu tant, tant de choses à lui confier qui bouillonnaient au-dedans de moi. Je fis un pas vers un siége qui se trouvait à côté d'elle, mais je rencontrai en route mon ancienne place, et je n'allai pas plus loin. Hélas, il me semblait que le premier sot venu dût lire sur mon front ce qui se passait dans mon cœur. Aussi, la personne à laquelle je pensais sans cesse était précisément celle que mes regards évitaient comme la tête de Méduse. Nous n'avions pas échangé dix paroles depuis le jour de la rose, et pour moi je n'entrevoyais aucun terme à ces tacites amours. Une chose désespérante était la facilité avec laquelle je rougissais ; il suffisait d'un mot, d'un geste, d'un rien pour me mettre dans un état pitoyable. A force de recherches j'étais cependant parvenu à découvrir un antidote aux reproches de ma conscience. Chaque fois que je sentais le cramoisi près de faire irruption, vite je me posais une multiplication de trois chiffres par trois chiffres, et je mettais en jeu tous les ressorts de mon intellect pour la résoudre de tête. C'est ainsi qu'en deux mois j'étais devenu horriblement timoré, mais remarquablement fort sur la multiplication.

Je vis avec bonheur rentrer M. Fendant. Il vint tout d'abord serrer la main d'Edouard et la mienne, il adressa un sourire à l'or-

pheline, puis il se mit en devoir de saluer assez lestement le reste de la société. Mon oncle s'approchait pour l'attaquer sur quelque question pharmaceutique; je me hâtai de prendre les devants et de l'entraîner vers un siége à côté du mien. Chacun se mit à causer de ce qui l'intéressait. De temps à autre je jetais un coup-d'œil dans la direction d'Edouard; il semblait au troisième ciel. Je le voyais devenir éloquent, hardi ; petite cousine riait avec une fossette dans chaque joue et une autre au menton, et l'admiration d'Edouard ne connaissait plus de bornes.

Mon oncle proposa des jeux. Il ne faisait qu'exprimer le vœu formé mentalement par chacun, aussi n'avait-il pas achevé sa phrase que déjà la chambre était déblayée. Quant au choix, la chose n'était pas difficile, c'est toujours par colin-maillard que l'on commence; colin-maillard est une admirable invention. Connaissez-vous un jeu plus capable de mettre le feu à un essaim de jeunes hommes et de jeunes filles, un jeu plus approprié aux tacites déclarations, aux aveux muets, aux confidences, par hasard? Si vous en savez un, hâtez-vous de me l'indiquer, je veux l'apprendre avant que mes cheveux gris soient devenus blancs. Le colin-maillard qui préfère y voit toujours; or à vingt ans quel est le cœur qui ne préfère pas ? Il en est pourtant, en petit nombre heureusement; ce sont les très bons et les très mauvais, les parfaitement sages et les parfaitement sots. Evidemment, lecteur, vous n'appartenez à aucune de ces catégories, car vous m'eussiez tourné le dos à la première page. A quarante ans l'excessive bonté et la sagesse parfaite sont deux admirables qualités, mais à vingt elles sont souvent l'indice de toute autre chose que ce que l'on pense.

Ce fut moi que l'on élut Cupidon premier. Je me laissai bander les yeux au moment où ma tante appelait M. Fendant pour qu'il lui aidât à sortir une porte de ses gonds. Mon âme s'était réfugiée dans mes oreilles et dans l'extrémité de mes doigts, ce qui ne veut pas dire que je fusse moins clairvoyant pour cela. Je savais toujours à merveille de quel côté se trouvait Blanche; la difficulté était de la prendre, et encore, encore, avec un peu plus de hardiesse, un peu moins de crainte de me trahir, je n'eusse pas eu beaucoup de mal à poser la main sur elle. Il fallait pourtant en venir là; je finis par la pousser dans un angle. Je me donnai une peine infinie en cherchant à deviner; à plusieurs reprises je passai

la main sur ses cheveux, ils étaient comme de la soie; j'osai prendre sa main, quoique en tremblant bien fort. La délicieuse petite main ! J'étais terrifié de ma hardiesse, aussi jugeant qu'en devinant juste j'allais être perdu, je devinai tout de travers et je repris mes pérégrinations au milieu d'une foule de quolibets, mais en définitive heureux comme un prince. J'allai tomber tout de mon long sur Edouard qui se garait contre la paroi. Mentir deux fois de suite à ma conscience, la chose eut été grave, et cependant je mourais d'envie de rester colin-maillard; ici je me sacrifiai, je devinai sans hésiter et ce fut au tour d'Edouard d'être heureux. Il est inutile, j'imagine, d'indiquer la personne que le hasard fit tomber au pouvoir de mon ami, mais ce dont il faut faire mention, c'est la franchise inouïe avec laquelle il devina. Sans hésiter, sans tâtonner, sans réfléchir Edouard déclina les noms et prénoms de ma cousine. Cette conduite-là me parut très-belle.

Emma se trouvant colin-maillard, l'espérance rentra au cœur de son adorateur rose et blanc. Lorsqu'elle l'avait quitté pour aller s'asseoir auprès d'Edouard, j'avais vu le mécontentement se peindre sur sa douce physionomie. Cependant le pauvre garçon ne pouvait se croire tout à fait débouté; il avait confiance en des influences sidérales, en des revirements soudains, et c'est probablement dans cette idée que le petit homme se trouvait continuellement sous les pieds de ma cousine. Celle-ci n'en voulait décidément pas; cinq fois elle l'avait attrapé par l'oreille ou par le bout du nez, et cinq fois elle lui avait rendu la volée comme à un pierrot.

A ce moment, M. Fendant rentra. Comme il se dirigeait gravement vers sa place, petite cousine le saisit au passage et se suspendit vigoureusement aux basques du frac bleu.

— Oh! oh ! s'écria-t-elle, je vous tiens, factotum; vous allez me rendre un service en vous chargeant de ce bandeau qui me décoiffe. Et d'ailleurs, vous êtes pris de bon jeu, peut-être.

L'idée parut admirable à chacun. Quant à M. Sévier, son abdomen ne pouvait retrouver l'équilibre, ébranlé qu'il était par un rire splendide.

— Allons, disait-il, pas de fausse honte, quand une potion est versée il faut la boire. Vous vous êtes laissé prendre, sachez expier. Tenez, sans ma corpulence je m'offrirais comme remplaçant... Ha! ha! ha!

Fort de tels encouragements, mon ami Fendant se laissa bander les yeux d'assez bonne grâce. Cependant nous nous aperçûmes bientôt que le priver de son organe visuel n'était pas chose facile. Le nez proéminait si fort qu'il laissait de chaque côté un vide impossible à combler. C'est ici qu'Emma fit preuve de génie ; elle sortit deux gants de sa poche, les plia en coussinets, puis les enfonça, non sans mille précautions dans les ouvertures béantes. Monsieur Fendant n'y voyait plus du tout et le jeu recommença.

Il recommença au milieu de l'enthousiasme général, chacun se promettant des jouissances intarissables à voir le premier commis remplir son rôle de Cupidon. Celui-ci savait à merveille que le seul moyen de se tirer d'affaire était de choisir un remplaçant de sa propre main, aussi se mit-il à l'œuvre avec une ardeur entraînante. Au bout de quelques minutes, M. Fendant était en nage, mais il avait touché ou cru toucher le pan d'un habit de drap, à moins, disait-il, que ce ne fût *la jupe d'une robe* Ce résultat ayant l'air de promettre pour plus tard et de le satisfaire assez, il recommença à s'évertuer. Ses manœuvres présentaient je ne sais quoi d'intrépide, de chevaleresque, de hasardé, qui nous faisait mourir de rire depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Monsieur Fendant faisait un nombre déterminé de pas devant lui, puis crac, il se retournait pour aller tomber comme une bombe entre deux aïeules qui n'en pouvaient mais. Il allongeait un bras à droite ; on passait dessous. Il faisait un bond à gauche; on lui faisait place, Sur quoi, voyant qu'il n'avait pas de chance, il reculait avec désespoir et venait se faire un mal affreux en heurtant le rebord de la commode.

Monsieur Fendant serait encore colin-maillard à l'heure qu'il est, si Blanche ne lui fût venue en aide. La brave fille avait remarqué que celui-ci commençait à se croire ridicule: or il faut savoir que le ridicule était, avec le chapeau noir, ce que monsieur Fendant redoutait le plus. Blanche ne pouvant supporter de voir son protecteur en peine, fit ensorte de se laisser prendre. L'on se figure que monsieur Fendant n'éprouva pas d'embarras à nommer sa capture, l'on se figure aussi le doux contentement qui brilla sur sa face lorsqu'il se vit rendu à la lumière.

Bientôt après, le colin-maillard fit place à la *ficelle*, laquelle fit place à un jeu d'esprit, lequel nous mena tout doucement au souper.

Je me trouvai assis entre monsieur Fendant à ma gauche et la jeune fille en bleu à ma droite. Petite cousine, flanquée de ses deux amoureux, était placée vis-à-vis de nous. Décidément le jeune homme rose et blanc paraissait lui être souverainement fastidieux, au moins lui tournait-elle le dos à chaque gracieuseté qu'il avançait.

Certes, au lieu de m'occuper si minutieusement des faits et gestes de mes commensaux, j'eusse peut-être mieux fait de saisir aux cheveux l'occasion qui m'était offerte pour dire à ma voisine le premier mot de ce qui remplissait mon cœur depuis deux mois. C'était en effet mon intention, seulement je poussais le temps à l'épaule, j'attendais ceci et cela et autre chose encore. Entamer une déclaration sans prémisses, de but en blanc, c'eût été très-grave; je le sentais bien. Commencer par aborder la question de la crême et des châtaignes pour en venir ensuite à l'état de mon cœur, c'eût été impéritie, je le sentais aussi, et c'est pourquoi je ne disais rien à Blanche. Je m'étais tourné à gauche et je m'entretenais de mon mieux avec le premier commis, qui m'écoutait en épluchant ses châtaignes. Blanche se leva pour servir le thé; je respirai plus à l'aise. La conversation s'animait, chacun causait avec son voisin et semblait s'occuper fort peu des autres, Blanche était venue reprendre sa place; décidément j'allais parler. A ce moment, j'entendis monsieur Sévier qui s'entretenait avec ma mère.

— Regardez, disait-il, regardez donc, ma sœur; c'est plaisir que de voir ces jeunes gens babiller. Ne dirait-on pas un nombre pair d'amoureux. Au reste, je parierais que si tel cavalier se trouve assis près de telle jeune personne, c'est à bon escient. Il n'y a que ce malheureux Henri qui néglige sa voisine, et pourtant.....

— Trois cent trente-deux à multiplier par quatre cent douze, me posai-je mentalement.

— Et pourtant, je parie qu'elle ne lui déplait pas.

— Deux fois deux font quatre.

— Mais aussi elle est si belle......

— Deux fois trois font six.

— Si bonne qu'elle vaut son pesant de platine, pour ne pas dire son pesant d'or. Ha, ha, ha!...

— Deux fois trois font six. Six cent soixante-quatre.

— Ma sœur, si vous la connaissiez, je parie que vous m'envieriez de l'avoir pour ma seconde fille.

— Une fois trois cent trente-deux fait trois cent trente-deux.

— Mais votre Henri, comme il paraît absorbé. Je parie qu'il cherche la pierre philosophale.

— Quatre fois deux font huit, quatre fois trois font douze. Je pose deux et je retiens un.

— Est-il vrai, Henri, que vous cherchez la pierre philosophale?

— Non, mon oncle. Trois fois quatre font douze et un de retenu fait treize. Mille trois cent vingt-huit.

— Vous souvient-il, ma sœur, quelle était ma tournure autrefois: notez bien que je dis autrefois. Ma galanterie auprès des jeunes filles était assez notoire, et même je parie.....

En disant ces mots, il tourna la tête du côté de sa femme; sur quoi, se voyant observé, il changea brusquement de conversation. J'étais sauvé; aussi ma multiplication attend-elle encore son produit. Je l'abandonnai pour écouter un toast que portait mon oncle, en l'honneur, je crois, des progrès de la science.

Cependant la soirée avançait, l'heure de minuit n'était plus éloignée, et la bruyante gaîté commençait à se calmer à l'approche de l'instant solennel.

Il est des moments dans la vie où l'homme sent plus que jamais sa durée éphémère, où il palpe la fragilité de son existence, où il voit la mort comme dans un miroir. Parmi ces moments il faut compter avant tout celui qui précède la chute d'une année dans le gouffre de l'éternité. Alors nous parcourons d'avant en arrière la suite des années jusqu'à notre enfance; nous revoyons nos bonheurs avec larmes, nous revoyons nos larmes presque avec bonheur; tout ce que nous avons aimé, ou cru, ou espéré, nous le retrouvons avec notre cœur d'autrefois. Puis nous nous comparons avec nous-mêmes. Nos cheveux se sont argentés, des rides sillonnent nos tempes, l'implacable réalité est venue prendre la place des illusions. Chaque pas dans la vie nous a enrichi de quelque navrante vérité, chacun marque la fin d'un rêve, chacun le commencement d'une déception. Puis encore, du milieu de ces pensers s'élève celui qui les domine tous; la mort apparaît et nous montre son empire. Reportons-nous de vingt ans en arrière et cherchons où sourient ceux qui nous souriaient alors. Où donc est cette tendre mère qui comptait ses bonheurs par nos joies, où donc cette jeune amie à l'approche de

laquelle notre cœur bondissait ? Et sans remonter si haut le torrent des années, où sont tous ceux qui nous entouraient, alors que celle qui va finir allait seulement commencer ? Ici encore nos regards tombent sur plus d'une place vide. C'est un fidèle ami qui a pressé notre main de sa dernière étreinte avant de s'endormir pour toujours ; c'est une rieuse enfant qui tout-à-coup a secoué ses aîles et s'est envolée. Et pourtant eux aussi aimaient à vivre ; comme nous ils croyaient qu'ils vivraient. En songeant à ces absents, nous mesurons avec sollicitude le cercle toujours plus étroit de nos bien-aimés ; nous voudrions les enlacer dans nos bras pour empêcher la mort de nous en ravir encore. Mais tout est inutile ; la dernière heure de l'année qui commence nous montrera de nouvelles places vides, des tombes fraîchement remplies. Peut être même, peut-être ne verrons-nous pas cette dernière heure, peut-être est-ce nous qui occuperons cette fosse nouvelle, peut-être notre cœur ne s'émouvra-t-il plus dans l'attente du moment solennel et les siècles passeront-ils comme des minutes sur notre dépouille insensible. Alors l'âme se porte avec impétuosité vers Celui seul qui doit rester ; nous l'implorons pour nous-mêmes, pour ceux des nôtres qui s'en sont allés et pour ceux que nous voyons encore, et notre fervente prière monte au ciel sur les aîles des douze coups prophétiques.

Minuit approchait donc. Ceux qui avaient vécu se montraient graves, les jeunes gens n'étaient que moins gais ; l'on se taisait ou l'on causait à voix basse. Enfin le clocher de St-François tinta les quarts, puis les douze coups retentirent lentement. Je levai les yeux sur Blanche. Les siens étaient fixés sur moi, elle ne les détourna point. Puis je me levai pour aller recevoir le baiser de ma mère. Celle-ci me pressa sur son cœur.

— Sois heureux, me dit-elle, sois heureux, mon fils, et que Dieu te garde !

Chaque main pressait une main ; l'orpheline pleurait sous les baisers d'Emma.

Sur ces entrefaites, une rumeur s'était élevée dans la rue. Bientôt l'on put distinguer des voix qui chantaient et qui paraissaient approcher. C'est Sylvestre, s'écrièrent plusieurs personnes, et toute la société se précipita aux fenêtres. Je ne sais comment il se fit que Blanche et moi, nous nous trouvâmes seuls et ensemble à la même croisée. La nuit était froide, un reverbère à peine éclairé faisait

étinceler la neige qui tombait à gros flocons. La rue n'était point encore déserte; quelques passants regagnaient leurs demeures, d'autres moins pressés semblaient vouloir prolonger la soirée en dépit des intempéries. Cependant la rumeur qui nous avait attirés devenait de plus en plus forte, et bientôt nous vîmes déboucher au bas de la rue un étrange cortége qui précédait la foule. Les acteurs, fantastiquement accoutrés, figuraient par leur costume certains faits relatifs à l'année qui venait de s'écouler. Un groupe attira mon attention : c'était quatre hommes, vêtus de blanc qui berçaient une façon de mannequin. Ils marchaient à la tête du cortége en chantant des couplets dont j'entends encore le refrain, et dont l'air, d'une tristesse qui faisait mal, contrastait singulièrement avec les paroles :

Il est mort —
Non, mais il veille —
Il est mort
Non, mais il dort.
Pour le réveiller bernons-le sans cesse,
Mort, mort,
T'en iras-tu sans boire, mort?
T'en iras-tu sans boire?

Et le vent continuait à souffler par rafales, la flamme des torches menaçait de s'éteindre, la neige fraîchement tombée s'élevait en tourbillons et dansait une ronde infernale. Cette scène était infiniment lugubre; je m'en sentis attristé. Involontairement je regardai Blanche. La jeune fille était accoudée sur l'une de ses mains tandis que l'autre reposait sur la balustrade; son visage éclairé par les torches ressortait dans l'ombre comme celui d'une vierge de Murillo. Je la contemplai avec ravissement, puis ma main se posa sur la sienne. Elle demeura immobile; je baissai les yeux. Oh, quelle longue, quelle céleste minute! Pourquoi ne meurt-on pas dans ces moments-là! Puis le cortége avait passé. Au dehors tout rentrait dans la nuit, au dedans on rallumait les bougies éteintes par le vent. Nous nous levâmes, nos mains se quittèrent. Blanche me regarda d'un regard qui semblait dire : Est-il vrai, Henri, que vous m'aimiez?

Tel fut notre aveu. Dès-lors bien des années ont passé sur ma tête, mais jamais, non jamais je n'ai ressenti de félicité comparable à celle dont mon cœur débordait.

J'entrais dans la nouvelle année avec un courage qui ne pouvait manquer d'exercer une heureuse influence sur mon caractère. J'étais plus bienveillant envers les autres, plus scrupuleux envers moi-même; l'aspect du bien me trouvait plus docile, celui du mal plus cuirassé qu'auparavant. La douce image de Blanche m'accompagnait partout, et, sans même que je m'en doutasse elle exerçait un favorable ascendant sur tout mon être.

Ma bonne mère sentait que bientôt nous allions être séparés pour longtemps, aussi jouissait-elle de cette dernière année comme si elle eût voulu se payer à l'avance de toutes celles qu'elle devait passer loin de moi. Parfois elle me prenait sur ses genoux comme au temps où j'étais petit garçon; elle passait les bras autour de mon corps et semblait me contempler avec bonheur. Un jour que nous étions ainsi :

— Henri, me dit-elle, confie-moi qui tu aimes le mieux au monde.

Je lui adressai un regard de reproche.

— Oh oui, reprit-elle avec un sourire, je sais, mon enfant, que c'est ta mère; mais après elle?

J'étais troublé. Aurait-elle deviné quelque chose de mes préoccupations? Je ne savais que répondre; et au lieu d'y songer, je me posais une multiplication.

— C'est que, monsieur mon fils, le petit doigt que voici m'a raconté beaucoup de choses. Il prétend que vous montrez ou plutôt que vous cachez une prédilection marquée pour je ne sais quelle personne. Il parle d'yeux bruns, de visage ravissant, de voix magnifique.....

Je n'en entendis pas davantage, car à ces flots d'indices, ma multiplication devenait insuffisante; je m'échappai en riant, mais d'un rire qui, je crois, était un peu forcé. Sans me donner le temps de recueillir mes esprits je montai chez Edouard pour lui faire part de l'affreuse catastrophe. Il n'était pas dans sa chambre; en l'attendant je me promenais en long et en large, tout en réfléchissant aux paroles de ma mère qui résonnaient à mon oreille comme la trompette du jugement dernier. De minute en minute je m'exaltais davantage; peut-être l'idée du suicide se fût-elle présentée à mon esprit si Edouard ne fût arrivé. Je fis un exorde *ex abrupto*.

— Ma mère soit tout! lui criai-je aussitôt que je l'aperçus.

Et je me mis à lui raconter notre conversation jusque dans ses moindres détails. Une fois il m'interrompit pour m'offrir un cigare, lequel je refusai avec indignation. Quand j'eus achevé :

— Et puis, me dit-il?

— Comment? et puis! n'est-ce point assez ? Et je recommençai ma narration avec plus d'insistance.

Mon second récit ne produisit pas plus d'effet sur lui que le premier. Je commençai à m'apercevoir que mon agitation lui était complètement énigmatique ; son imagination beaucoup plus rassise que la mienne ne pouvait, avec la meilleure volonté du monde voir midi à quatorze heures.

Oui, me disait-il, ta mère a peut-être déviné quelque chose, mais je ne vois pas, parole d'honneur, je ne comprends pas ce que tu crains d'elle. N'as-tu pas assez d'esprit pour entendre raillerie, alors même que la raillerie vient d'une mère comme la tienne. Encore une fois, je ne comprends pas.

— Si tu ne comprends pas, je désespère de te faire jamais comprendre. Et si ma mère allait raconter ce qu'elle sait à son frère.

— Elle ne le fera pas. Puis d'ailleurs?

— Si elle jugeait à propos de m'interdire la maison de mon oncle !

— A quoi vas-tu songer ?

— Si elle exigeait de moi la promesse que jamais, plus jamais je ne songerai à Blanche !

— Ah ça, tu veux donc me faire mourir de rire avec tes idées baroques? A propos, j'ai rencontré ta cousine sur la place de la Palud ; la pauvre enfant paraissait avoir bien froid.

Je tournai le dos à Edouard et je rentrai chez moi fort mécontent de lui et nullement rassuré.

Chaque fois que je voyais ma mère je tremblais qu'elle ne m'abordât sur le sujet tant redouté. Cependant les journées se succédaient, une semaine suivait l'autre et ma mère semblait avoir entièrement oublié notre conversation interrompue. Edouard avait bien jugé. Au bout de quinze jours le calme reparut peu à peu, et je commençai à rire avec lui de mes terreurs d'enfant.

L'image de Blanche et son nom si doux rayonnaient dans mon cœur, comme le ver luisant qui règne dans sa touffe de violettes.

J'étais jaloux de mon secret, jaloux parce que la poésie et la fraîcheur de mon amour me le rendaient infiniment plus délicieux, et que lui ôter son mystère c'eût été lui ôter cette fraîcheur et cette poésie. J'avais besoin de puiser sans être vu à la source qui m'était offerte, j'avais soif de boire l'enivrante liqueur jusqu'à sa dernière goutte et sans lui laisser rien perdre de son parfum.

Après des recherches ingénieusement combinées, j'étais parvenu à retrouver la date de notre première entrevue. Cette date, le 18 octobre, je l'avais écrite sur un morceau de papier que j'avais assujetti à la rose du petit jardin. Une foule d'objets hétéroclites étaient venus depuis rejoindre la rose, et j'avais renfermé le tout dans une cassette dont je portais la clef. Entr'autres choses j'y avais placé une feuille de papier sur laquelle Blanche avait écrit à ma prière les paroles de cette complainte que je lui avais entendu chanter :

Noi leggevamo un giorno per diletto
Di Lancilotto come amor lo strinse.

c'était là tout ce que je possédais de son écriture ; jugez combien ce souvenir devait m'être précieux.

Le samedi était mon jour de prédilection ; à partir du commencement de la semaine j'avais les yeux fixés sur lui. Ce n'était pas comme on pourrait le croire une ancienne habitude d'écolier; certes mes cours ne me donnaient pas assez de souci pour qu'il valût la peine d'en souhaiter la fin. Non, mais le samedi soir ma mère et moi nous allions passer la soirée chez les Sévier. L'on se réunissait autour de la table ronde, et tandis que ma mère et ma tante s'occupaient d'ouvrages à l'aiguille, que mon oncle s'entretenait avec son premier commis, nous autres jeunes gens nous nous retirions dans un coin pour causer et pour rire. D'autres fois les jeunes filles prenaient leur tapisserie et je faisais la lecture. Complètement rassuré à l'égard de ma mère, je trouvais ordinairement moyen de me placer vis-à-vis de Blanche. De cette façon mes regards rencontraient parfois les siens, ce qui ne manquait jamais d'arriver aux endroits émouvants du récit. Quant à mon oncle, il jouait une partie d'écarté avec monsieur Fendant, mais cette occupation ne retenait ni son bon rire, ni ses « je parie » dans les situations appropriées. D'autres fois encore Blanche et Emma faisaient de la musique. Mon office se bornait alors à tourner les pa-

ges, ce dont je m'acquittais passablement, sauf lorsque Blanche était au piano.

Le pauvre Edouard grillait d'envie de m'accompagner dans nos réunions de famille. A mon retour, je montais chez lui, nous nous établissions devant son feu et là il me faisait raconter la soirée jusque dans ses moindres détails. M'arrivait-il de parler trop longuement d'incidents n'ayant aucun rapport avec ma cousine, tout-à-coup il me lâchait un « mais Emma? » sur quoi je lui rapportais un mot ou un geste de celle-ci, et il était content pour cinq minutes. Deux fois je trouvai moyen de l'amener avec moi chez ma tante; il s'en donna à cœur joie et je ne doute pas qu'aujourd'hui encore il ne m'en soit reconnaissant.

C'est ainsi que j'apprenais à connaître celle que j'aimais; sans cesse je découvrais de nouveaux trésors dans son âme vierge, et chaque samedi je rentrais chez moi plus amoureux.

Un soir, je me souviendrai toujours de ce soir-là, nous étions réunis chez ma tante. Ces dames travaillaient à leurs ouvrages, mon oncle faisait sa partie d'écarté, et moi je lisais à haute voix le *Journal des Débats*. La politique était alors toute palpitante d'intérêt : Louis XVIII venait de remonter sur le trône; le parti napoléonien, bien affaibli sans doute, mais n'ayant point encore perdu courage, bouillonnait sous son nouveau maître; tout ce que l'on avait cru impossible était arrivé: vingt-cinq années de conquêtes se trouvaient comme effacées; la France, pleine d'étrangers, courbait la tête et pleurait sa vieille gloire. Certes il n'en fallait pas moins pour que mon oncle daignât prêter attention à un sujet si peu pharmaceutique. Quant à moi qui étais Français et dont on avait bercé la jeune imagination par le nom du grand, de l'invincible empereur, je m'attachais à ses pas, je l'adorais sans l'avoir jamais vu, volontiers j'eusse donné mon sang pour lui.

Le soir dont je vous parle, il s'agissait d'un mouvement de troupes russes du côté de la Belgique. Une discussion topographique s'étant élevée entre ma cousine et moi, madame Sévier pria le premier commis d'aller chercher un atlas de prix qu'il possédait. Monsieur Fendant avait quitté la chambre depuis un moment, lorsque nous entendîmes un bruit qui semblait provenir de la chute d'un corps lourd sur l'escalier. Chacun prêta l'oreille, et comme rien ne remuait je pris une bougie pour aller voir ce qui s'était

passé. Je fus très-effrayé en apercevant monsieur Fendant assis tout pâle et tout défait sur la dernière marche. Je m'approchai de lui et je le conjurai de me dire ce qu'il lui était arrivé. Il me raconta alors en peu de mots que, connaissant la place de son atlas il ne s'était pas muni d'une bougie, qu'au retour il avait cru l'escalier fini alors qu'il lui restait une marche, qu'il était tombé, qu'il avait cherché à se relever, mais que sa jambe le faisait beaucoup souffrir et l'empêchait de se tenir debout. Je courus raconter au salon ce que je venais d'entendre, et en un clin-d'œil tous étaient auprès de monsieur Fendant. Nous le transportâmes sur son lit tandis que l'on allait en hâte appeler le chirurgien. Heureusement celui-ci se trouvait chez lui. Il arriva aussitôt, examina le pauvre monsieur Fendant et déclara qu'il avait la jambe cassée. L'on ne saurait se figurer combien cette nouvelle fut pénible pour nous tous. Mon oncle se promenait en long et en large en répétant sans cesse : « Pauvre ami, cher ami ! » Emma voulait à toute force obtenir de moi que la blessure ne fût pas dangereuse. Je me tournai vers Blanche au moment où le chirurgien nous apporta le triste message; elle ne prononça pas une parole, mais je vis une larme scintiller sous sa paupière. Chacun de nous, en un mot, souffrait autant de l'accident que s'il fût arrivé à lui-même.

J'assistai à la pose de l'appareil, je serrai la main du blessé et je repris tristement avec ma mère le chemin de notre demeure. Edouard était déjà dans ma chambre. Il avait observé aux lumières une grande agitation dans la maison de mon oncle, ce dont il avait auguré quelque événement extraordinaire; en conséquence il m'attendait presque avec impatience.

Dès qu'il eut appris ce dont il s'agissait, il saisit son chapeau et sans en demander davantage, il courut visiter notre ami Fendant.

L'accident arrivé au premier commis ne laissa pas que d'apporter certaines modifications à notre train de vie habituel. C'est ainsi que peu à peu nous prîmes l'habitude d'aller passer nos soirées autour de son lit, afin de le distraire en quelque façon. Edouard nous accompagnait presque journellement et j'admirais son adresse à trouver mille bagatelles qui pussent faire plaisir au blessé. Tantôt c'était un livre nouveau, tantôt quelque anecdote glanée en vue du malade; tantôt un bouquet de violettes qu'il était allé disputer lui-même à la bise de mars. Monsieur Fendant n'était pas prodigue de paroles, et partant de remerciements, mais nous sa-

vions lire dans ses yeux combien nos attentions le touchaient et combien il nous en était reconnaissant.

Chaque jour j'allais en outre passer une heure auprès de lui. Le plus souvent j'y trouvais Blanche qui semblait s'être entièrement consacré au blessé. Aussitôt qu'elle avait un moment de liberté, la jeune fille venait s'asseoir à son chevet. C'était un spectacle touchant que de la voir guettant les moindres souhaits de son protecteur, s'approchant avec un sourire sur les lèvres, s'éloignant à petit bruit lorsqu'elle le voyait sommeiller: toujours bonne, toujours patiente, toujours angélique. Sans les attentions filiales de Blanche, monsieur Fendant eût supporté bien moins patiemment son infortune. Certes ce n'était pas une bagatelle pour un homme aussi actif que lui, de se voir privé de toute occupation pendant un temps qui pouvait être fort long.

Mon oncle, de son côté, sentait plus que jamais la place que le premier commis occupait dans ses affaires. A chaque instant, il venait le consulter sur tel ou tel objet, ses opérations chimiques ne réussissaient qu'à demi, sa pharmacie marchait tout de travers, bref il semblait complètement hors des gonds.

Nous sommes à la fin d'avril. La neige en s'enfuyant a découvert toutes les splendeurs que l'hiver préparait sous elle. Le ciel est bleu, le soleil sourit à la terre de son plus doux sourire; il se contemple dans le miroir du lac pour s'assurer que les brumes de l'hiver ne lui ont rien ôté de son éclat. Alors il dit aux pâquerettes : n'ayez plus peur de la neige, je l'ai chassée bien loin, montrez vos petites têtes blanches et racontez vos secrets à ceux qui aiment. Il dit aux oiseaux ; faites vos nids douillets, je vous promets une abondante pâture pour vos petits et d'épais feuillages où ils puissent s'ébattre. Et les oiseaux chantent pour le remercier, et je crois qu'ils chantent aussi pour témoigner leur reconnaissance à ceux qui ne les ont point oubliés durant l'hiver. Puis le soleil frappe à la vitre des habitations et dit aux enfants : venez mes petits, venez jouer avec moi, je vous ai préparé de belles prairies tout émaillées de fleurs et de papillons. Il dit aux vieillards : venez vous réchauffer à mes rayons, nous causerons d'autrefois. La nature qui naguère semblait morte pour toujours vient de sortir pimpante et coquette de son linceul. Ne dirait-on pas aujourd'hui que sa jeunesse ne passera jamais?

Pour moi, j'aspire le printemps à pleine poitrine et avec lui le bonheur, l'espérance, le courage. Tous les attributs de la jeunesse reprennent en moi une vie nouvelle, une vigueur inaccoutumée.

Six semaines se sont écoulées depuis l'accident arrivé à notre ami. Dieu soit loué, il est mieux, il est presque guéri; déjà il se promène dans sa chambre appuyé sur des béquilles. Cependant le chirurgien ne lui a pas encore permis de sortir; c'est aujourd'hui que pour la première fois il se hasardera jusqu'au salon. Aussi nous sommes bien heureux; monsieur Sévier se frotte les mains en disant des bons mots, petite cousine m'a sauté au cou et a manqué m'embrasser, Blanche m'a regardé, j'ai vu la joie qui brillait dans ses yeux.

Nous voulons fêter la convalescence de notre ami; nous parons le salon de tout ce que nous pouvons trouver de fleurs et de verdure. J'ai fait une ample moisson de violettes, de primevères et de pâquerettes dans les prés qui s'étendent entre Lausanne et le lac; le bois de Sauvabelin m'a fourni de mousse et de lierre, et maintenant ma tante et ma cousine décorent le salon de leur mieux, tandis que Blanche, assise dans le bosquet du petit jardin, s'occupe à tresser des guirlandes. Moi, je parcours les allées, cueillant de temps à autre une *marguerite* oubliée et l'apportant à Blanche pour qu'elle la fasse entrer dans sa guirlande.

Le petit jardin est plus frais que jamais. Les roses s'entr'ouvrent pudiquement aux premières haleines du zéphyr, tandis que de beaux scarabées vert et or s'empressent autour d'elles. Les arbres du bosquet se sont couverts de feuilles; les jacynthes et les jonquilles font au défi pour cacher la terre des plates-bandes. Le timide lézard s'enhardit jusqu'à sortir de ses quartiers d'hiver et reste immobile de stupeur à la vue du printemps. L'abeille s'en va recueillir les prémices de sa moisson. La fourmi entreprend de lointains voyages; elle arpente le désert d'une allée, elle visite une forêt de buis, elle gravit des montagnes taillées à pic et trouve que l'hiver n'a rien changé à son domaine. La *pernette* aux élytres tachetés, la pernette qui entend la voix des petits enfants, grimpe laborieusement le long d'un brin d'herbe, puis elle s'oriente, déploie ses aîles de gaze et prend son vol vers ceux qu'elle aime. Chaque feuille est un monde, chaque plante un univers.

En parcourant cette scène de vie je m'arrête parfois à l'aspect

d'une fleur, je tombe en contemplation devant un insecte, ou bien je me couche dans l'herbe et je suis des yeux ce petit nuage blanc tout en surveillant une araignée qui tend ses fils au-dessus de ma tête. Et cependant, ce n'est point à tout cela que je songe ; non, c'est à la jeune fille assise dans le bosquet. Je fais de beaux plans d'avenir, je me vois pour le moins professeur, *elle* est ma femme adorée, ma bonne mère vit auprès de nous pour nous bénir ; Edouard a épousé petite cousine ; sa demeure est vis-à-vis de la nôtre, aussi nous voyons-nous chaque jour. C'est ainsi que nous filons une existence de bienheureux, où les revers sont entièrement inconnus.

En attendant ces félicités lointaines, je quitte mon lit de gazon, je me dirige vers le berceau de feuillage qui recèle mes amours. Blanche lève les yeux de sa guirlande, elle me regarde en souriant. Oh, le délicieux tableau ! En voyant la jeune fille au milieu de ces fleurs éparses, il me semble qu'elle en est la reine. Combien je voudrais être le roi !

— Blanche, lui dis-je, car depuis peu j'ose l'appeler ainsi lorsque nous sommes seuls; Blanche, comme vous réussissez bien dans tout ce que vous entreprenez. Qui donc vous a appris à faire de si belles guirlandes ?

— Qui me l'a appris ? Oh! je ne suis pas si novice que vous le croyez. Autrefois, au temps où je n'étais pas orpheline, ma mère et moi nous avions coutume d'en tresser de semblables pour le jour de naissance de mon père.

La jeune fille se tait, un nuage de tristesse semble passer sur sa physionomie.

— Blanche, je désirerais avoir connu votre père. Bien sûr que je l'aurais aimé !

— Oh, si vous saviez, M. Henri, comme il était bon, et comme je l'aimais, et comme nous nous aimions. Quelquefois il me prenait sur ses genoux en m'appelant sa rose blanche. Puis quand il voulait me faire chanter, j'étais sa petite fauvette. Alors je me mettais au piano et je lui chantais les airs de son pays. Il était si heureux en m'écoutant !

— Mais croyez-vous, Blanche, qu'il m'eût aimé ?

— Mon père aimait tous ceux qui portaient intérêt à son enfant chérie. Et vous, ne lui portez-vous pas intérêt ?

En disant ces mots, elle fixe ses yeux bruns sur les miens et me

tend la main avec un délicieux abandon. Je la presse silencieusement, puis avant de m'en séparer, j'ose la porter à mes lèvres. Alors les objets qui m'entourent se fondent comme en un brouillard : je ne sens plus, je ne vois plus, toute ma vie est au bout de mes lèvres. Je ne sais combien de temps cette main tremble dans la mienne ; peut-être une seule seconde qui me paraît un siècle. Puis nous redevenons silencieux. Pourquoi parlerais-je ? des mots exprimeraient mal ce que j'éprouve. D'ailleurs, je sais bien que nos cœurs d'enfants se comprennent.

Enfin je romps le silence.

— Blanche, combien M. Fendant va être heureux lorsqu'il verra cette belle guirlande. J'entends bien lui dire qu'elle est de vous, au moins.

— Mais vous allez me rendre vaine, si vous continuez à me louer de la sorte. Tout mon désir est de voir notre ami satisfait de ce que nous lui préparons. Il faut si peu pour le rendre heureux.

— Vous souvient-il, Blanche, du soir de l'accident ? Comme nous étions tristes ! Et vous, je vous ai vu pleurer. Mais aussi, ne semblait-il pas que ce jour-ci n'arriverait jamais ?

Sur ces entrefaites, voici venir petite cousine. Ah ! la malicieuse friponne, je suppose qu'elle arrive à bon escient, car, quoique étourdie, elle n'est pas sans avoir remarqué certaines bagatelles caractéristiques Mais n'importe, mon secret ne court aucun risque, Emma nous aime tendrement l'un et l'autre et ne voudrait pas nous faire de la peine.

Elle vient, dit-elle, chercher de nouvelles guirlandes pour ses décorations ; comme elle n'en trouve pas d'achevées, elle s'assied auprès de nous. Son intention est bien d'aider à Blanche, mais elle mêle les fleurs, elle embrouille le fil et se perd dans les raisonnements les plus subtils pour nous prouver que, si elle avance peu, c'est la faute de tout le monde plutôt que la sienne. Puis elle rit, elle rit si fort qu'elle ne peut plus faire autre chose que de rire.

La conversation tombe ensuite sur Edouard. Petite cousine avance qu'il est un Patagon mal léché et recommence à rire. Je relève sa proposition, je l'appuie et je la développe. Mais voilà qu'aussitôt les rôles changent : Emma ne rit plus, c'est moi qui ris tandis qu'elle m'adresse d'amers reproches sur l'injustice dont je fais preuve envers un jeune homme plein d'excellentes qualités et qui veut bien m'appeler son ami.

Peu à peu l'ouvrage s'achève sous les mains de Blanche et chaque guirlande vient occuper la place qu'on lui a réservée. Le salon semble un petit paradis; ce sont des fleurs en haut, des fleurs en bas, des fleurs partout. Derrière la table on aperçoit un magnifique fauteuil qui donne envie de s'asseoir tant il a l'air moelleux. C'est le cadeau de mon oncle à son premier commis. Les jeunes filles ont brodé une *descente de lit,* qui fait certes grand honneur à leur habileté. Chacun a préparé sa petite offrande, il n'y a pas jusqu'à Edouard qui n'arrive muni de la sienne. Ce sont deux rasoirs de Sheffield renfermés dans un étui, plus une antique tabatière qu'il sait très positivement avoir servi pendant cinq ans à La Rochefoucauld. Il faut savoir que M. Fendant est un admirateur de ce dernier, un admirateur aussi ardent que le lui permet sa taciturnité.

Bientôt arrive ma mère, et, peu après, le convalescent qu'Emma précède en courrier. Puis ce sont des embrassements, des félicitations, des remerciements. Le bon M. Fendant établi dans son fauteuil a les larmes aux yeux, il voudrait exprimer toute sa reconnaissance, mais il ne peut y parvenir, les paroles expirent sur ses lèvres. Oh! l'heureuse soirée que nous passons ensemble. M. Fendant, qui n'entend pas le premier mot de l'art de broder, loue de toutes ses forces l'ouvrage des jeunes filles; lui qui consomme tout au plus deux prises par semaine et qui n'a jamais possédé de tabatière, ne cesse de manier celle de La Rochefoucauld et d'y puiser largement.

La soirée s'écoule, on se dit adieu, chacun a le cœur léger et moi, je crois que je suis plus heureux que tous les autres.

Mais non, je ne suivrai point une à une les journées de cette année-là, je ne dépouillerai point page après page le livre de mes souvenirs. Non, j'ouvrirai au hasard, et la fleur desséché qui tombera sous mes yeux, je laisserai encore une fois ma plume courir sur ce papier pour la dépeindre telle que je la revois. Aussi bien, pourquoi nous attrister en contemplant les compagnons dorés de notre jeunesse, de notre jeunesse morte à jamais? Ces fleurs ont perdu de leur parfum, elles ne brillent plus de leur premier éclat, mais il leur en reste assez pour nous faire regretter le printemps où nous les cueillîmes.

Une nuit, que je me souvienne, oui, c'était au mois d'août; j'eus

un singulier songe, un songe qui depuis est resté gravé dans ma mémoire. Je me croyais transporté dans la forêt de Sauvabelin; c'était bien les mêmes sentiers, le même ciel sur ma tête, le même lac à mes pieds: seulement tous les arbres portaient des roses et à chaque rose était fixée une étiquette où se lisaient les mots: 18 octobre. Je me promenais en compagnie de M. Fendant lequel, par un écart inconcevable de mon imagination, se trouvait affublé d'un chapeau noir haut de plusieurs pieds. Grâce à ces dimensions, le sommet du couvre-chef se perdait dans le feuillage, et à chaque pas que nous faisions il abattait une nuée de roses autour de nous. Pour moi j'étais tourmenté de l'idée que les pétales, encore humides de rosée, allaient déteindre sur nos vêtements, et qu'au retour ma mère et mon oncle y liraient comme dans un livre ma passion pour Blanche. M. Fendant ne voulait absolument pas ôter son chapeau, prétendant que celui-ci faisait corps avec la tête. Tout à coup je m'élançai sur lui, j'arrachai le malencontreux couvre-chef et je m'échappai à travers le taillis. Le malheureux se mit aussitôt à ma poursuite: il ne proférait pas une parole, mais j'entendais sa respiration haletante se rapprocher de plus en plus. Enfin j'atteignis la lisière du bois. Au même instant je sentis sa main s'appesantir sur mon épaule, mais moi, par un effort gigantesque, je lançai le chapeau si loin qu'il alla tomber au milieu du lac et s'engloutit par degrés. Je me retournai croyant trouver M. Fendant derrière moi, il avait disparu. A la place où je m'attendais à le voir, je n'aperçus qu'un hêtre. Cet arbre n'était point semblable aux autres de son espèce, sans cependant qu'il me soit possible de dire ce qui l'en distinguait. Il avait un air si profondément triste, si excessivement mélancolique que je m'assis au pied en pleurant à chaudes larmes. Alors il me sembla que l'arbre s'entr'ouvrait, qu'une créature vivante en sortait furtivement, que celle-ci venait s'asseoir auprès de moi et posait sa tête sur mon épaule. Je regardai; c'était Blanche. Comme il arrive presque toujours dans les rêves, cette apparition ne m'étonna point. La jeune fille était vêtue de bleu, sa chevelure entrelacée d'un ruban de couleur brune, telle en un mot qu'elle avait coutume de m'apparaître en songe. Je sentais son haleine courir sur ma joue, je pouvais mirer mes yeux dans les siens, mais tout mouvement, toute parole m'étaient interdits par une puissance surnaturelle. Il me sembla la voir sourire; du bout du doigt elle traça sur l'écorce du hêtre un mot qui resplendit comme s'il

eût été de flammes ; c'était encore « 18 octobre. » Puis elle se tourna vers moi et remua les lèvres comme pour me demander : « Jusqu'à toujours! » Je demeurais pétrifié, vainement je me débattais contre les liens invisibles qui me retenaient captif, la sueur ruisselait sur mon front. Puis, je ne sais ce qui arriva ; mon rêve changea de forme, d'autres images passèrent devant mes yeux, ou bien je perdis connaissance.

Il était tard quand je me réveillai. Ma première pensée fut pour le rêve que je venais d'avoir. Je parvins à en réunir les lambeaux prêts à s'échapper, et pendant le reste de la journée mon imagination se retraça mainte fois les détails de notre fantastique entrevue.

Edouard m'avait quitté depuis quelques jours ; ses cours se trouvant finis il était allé passer les vacances au milieu des siens. Ce départ avait été un chagrin pour moi, non-seulement à cause du vide que je ne pouvais manquer d'en éprouver, mais surtout parce que la fin de mon séjour à Lausanne approchait, et que je savais la séparation devoir être longue. Je m'étais attaché à Edouard en découvrant chez lui mille qualités précieuses ; il était devenu mon ami. Sans doute nos caractères différaient par plus d'un côté, peut-être même les dissemblances étaient-elles plus nombreuses que les analogies, et cependant nous nous comprenions, bien plus nous nous complétions.

Edouard avait promis qu'il m'écrirait, et en effet, trois jours après son départ, sa première lettre était arrivée. Il m'y parlait de son bonheur au sein de sa famille, de ses promenades, de ses travaux champêtres, de mille riens qui m'intéressaient. Il terminait en me demandant des nouvelles de petite cousine. Je me mis donc en devoir de répondre à sa lettre et je n'omis point de lui raconter mon rêve. Puis je montai dans sa chambre déserte, j'ouvris les volets, je déployai le fameux télescope et je le braquai sur le petit jardin dans l'espérance d'y trouver des nouvelles à envoyer tout fraîchement à qui de droit. Hélas, les plates-bandes, les allées, le bosquet, tout était désert, et cela m'étonna d'autant plus qu'à pareille heure les jeunes filles s'y trouvaient d'ordinaire. Je fermai la lunette, les volets, puis la chambre et je redescendis, assez désappointé, pour noter que je n'avais rien vu.

Cependant le rêve de la nuit précédente ne cessait de trotter dans mon cerveau. Il me suffisait de fermer les yeux pour en revoir

tous les détails avec une netteté frappante ; aussi me prit-il fantaisie d'aller chercher au bois de Sauvabelin la place qui en avait été le théâtre. Cette place ne m'était d'ailleurs pas tout à fait inconnue; je me souvenais de m'y être assis avec Edouard pendant une belle soirée de juillet, tandis que nous causions de notre sujet favori.

Le soleil baissait à l'horizon lorsque je m'acheminai. Je gravis la pente rapide qui menait au Signal. La chaleur était encore étouffante, aussi n'avançais-je que très lentement. Après une demi-heure de marche j'arrivai sur la plate-forme, et aussitôt je me mis à la recherche de l'endroit qui m'attirait. Pour le trouver j'avançai vers le bois, puis quand je l'eus atteint j'en suivis exactement la lisière, bien convaincu que de la sorte je ne saurais manquer d'arriver. En effet, au bout de peu d'instants je me trouvai dans une sorte d'hémicycle formé par les arbres. C'était l'endroit que je cherchais. Tout était bien comme je l'avais vu en songe, le hêtre lui-même n'y manquait pas. Une mousse épaisse formait un tapis sous les pieds ; je m'assis à la même place que la nuit précédente.

C'était un spectacle grandiose qui se déroulait à mes yeux. Le soleil, près de disparaître, jetait des lueurs magiques sur les objets du paysage. Au fond je distinguais les montagnes de l'autre rive avec leurs cîmes rosées, leurs arêtes lumineuses, leurs vallées déjà dans l'ombre, et tandis qu'au couchant elles descendaient en gradins bleuâtres jusqu'à se perdre dans le vague, au levant elles se succédaient toujours plus imposantes, toujours plus gigantesques jusqu'à venir se mesurer avec les cîmes neigeuses qui bornaient le regard. Derrière elles, c'était l'azur, l'azur si foncé, si profond qu'il faisait rêver à l'infini. A leur pied, le lac comme un immense miroir, réfléchissant les rochers, les forêts, les couvents jusque dans leurs moindres détails. Puis c'était des barques aux voiles latines à peine enflées par la brise et qui semblaient dormir sur les flots. Plus près la rive suisse étalait ses villages, ses antiques manoirs éparpillés sur un tapis de pampre. A mes pieds, Lausanne parée des sculptures de sa cathédrale comme d'une dentelle feérique et de ses vitres étincelantes comme de mille topazes, souriait coquettement aux derniers rayons du soleil. Le château avec ses meurtrières et ses créneaux, Saint-François avec sa flèche élancée, Montbenon avec ses ombrages, tout cela offrait un ravissant coup-d'œil.

En présence d'un tel panorama je me laissais bercer doucement

par les pensées qu'il éveillait en moi. Je songeais au passé, surtout à l'avenir, je songeais à ma bonne mère et à la jeune fille de mon choix, je songeais au temps pendant lequel j'allais en être séparé et au temps qui nous réunirait. Il me semblait que cette nature muette avait été créée pour me comprendre et pour être la confidente de mon ineffable bonheur ou de ma douce mélancolie.

Je ne sais depuis combien de temps j'étais assis, lorsqu'un frôlement vint frapper mon oreille. C'était un bruit de rameaux froissés, de pas foulant les feuilles mortes et se dirigeant vers l'endroit où j'étais assis. Au moment où j'allais me lever, les branches s'écartèrent et je vis paraître..... Blanche! Dire ma stupéfaction serait impossible. Je crois que si j'eusse rencontré la jeune fille dans une ruelle de Pékin, mon étonnement n'eût pas été plus grand. Je ne songeais pas même à me lever et bien moins encore à lui adresser la parole. Quant à Blanche, sa surprise me parut non moins vive, maïs elle fut de plus courte durée.

— Vous rêviez? s'écria-t-elle.

Alors seulement mon imagination redescendit des régions semi-surnaturelles où elle planait. Mais aussi, voir apparaître à peu près dans les mêmes circonstances et dans le même costume la même jeune fille qui vous est apparue en songe, cela n'eût-il pas été suffisant pour abasourdir une tête plus froide que la mienne!

— Peuh, fis-je pour toute réponse. Mais vous-même?...

— Moi-même? reprit-elle en souriant; voyons, devinez. Mais non, vous perdriez bientôt patience; et puis, c'est beaucoup trop simple pour que vous deviniez. Je préfère vous raconter.

Ici je recouvrai toute ma présence d'esprit, en même temps que ma timidité naturelle faisait place à un commencement de hardiesse.

— A merveille, dis-je à Blanche, mais d'abord asseyez-vous auprès de moi sur ce banc de mousse. Vous me raconterez ce qui vous amène ici, après quoi je vous dirai comment il se fait que vous m'y trouviez.

— J'accepte votre invitation, je m'assieds. Mon Dieu, que ce lac est beau! Quelle soirée, quel spectacle! Mais voici mon histoire, toute simple qu'elle est. Votre cousine et moi, nous avons été invitées avec plusieurs autres jeunes filles à une partie de plaisir au bois de Sauvabelin.....

— Avez-vous des cavaliers?

— Pas l'ombre d'un cavalier, mais qu'importe? Nous nous sommes mis à faire des jeux, et dans ce moment c'est à *la cache* que nous jouons. Telle que vous me voyez, j'étais occupée à chercher une retraite suffisamment ignorée, et voilà toute mon histoire. Maintenant voyons la vôtre puisque vous me l'avez promise.

— C'est étonnamment simple en effet. Oh, la mienne est déjà plus mystérieuse je vous assure. Vraiment je ne sais si je dois vous la dire; mais enfin, puisque je vous l'ai promise.....

Et je commençai à lui raconter mon rêve. A mesure que j'avançais dans ce récit, je sentais diminuer mon assurance. Lorsque je fus arrivé à l'apparition de Blanche, ma voix baissa jusqu'au chuchottement. J'allongeais les détails, je n'osais arriver à la conclusion. Tout d'un coup je me mis à parler l'italien ; il me semblait alors que c'était moins moi qui parlais. Enfin je prononçai le « pour toujours » qu'elle avait prononcé, et ma main se posa sur la sienne.

La jeune fille m'avait écouté d'abord en souriant; lorsque je relevai les yeux sur elle, son visage était baigné de larmes. En la voyant ainsi je me sentis transporté d'un bonheur ineffable ; je me précipitai sur la main que je tenais pour la couvrir de mes baisers.

— Blanche, m'écriai-je, je suis si heureux de vous voir près de moi, d'oser enfin vous parler. Vous savez depuis combien de temps je vous aime, quoique le courage m'ait toujours manqué pour vous l'avouer; n'est-ce pas que vous le savez? N'est-ce pas, chérie, que vous m'aimez aussi un peu? Mais ces pleurs répondent pour vous. Oh merci, merci !

Alors la jeune fille parla :

— Oui, dit-elle avec un sourire adorable, Henri, je vous aime. Pourquoi vous le cacher ?

— Ainsi mon rêve n'a pas menti. Oh j'ai été bien inspiré de rechercher cette place. J'entendais une voix qui me disait : Vas-y ; et si je ne l'eusse pas fait, peut-être ce mot si délicieux ne serait-il jamais sorti de votre bouche. J'aurais quitté Lausanne et vous m'auriez oublié, Blanche !

— Vous croyez que je vous aurais oublié? Mais non, vous ne le croyez pas. Mon père est parti pour toujours, et je ne l'ai pas oublié; non, non je ne l'oublierai jamais.

En disant ces mots les larmes recommençaient à mouiller ses paupières.

— Ne pleurez pas, Blanche, votre père nous voit. Il voit que son enfant n'est pas seule sur la terre, qu'elle a quelqu'un qui l'aime et qui la protégera. Regardez ce lac et ces montagnes qui nous sourient. Peut-être un jour, quand vous serez à moi, nous viendrons nous asseoir à cette même place, et nous regarderons encore ce lac et ces montagnes, et nous penserons à la soirée d'aujourd'hui.

La jeune fille ne répondit pas. Je sortis un canif de ma poche et je me mis à graver un B et un H dans l'écorce du hêtre. Blanche me regardait faire. Quand j'eus achevé :

— Henri, dit-elle, les caractères que vous avez tracés sur l'écorce s'effaceront, mais il n'en sera pas de même de ceux qui sont gravés dans le cœur.

Ensuite elle se leva, me tendit la main et disparut dans le taillis pour aller retrouver ses compagnes. Longtemps encore je demeurai assis sur ce banc de mousse où elle s'était assise. Peu à peu, la nuit descendit autour de moi, je me levai pour reprendre le chemin de la ville. Avant de m'éloigner, je cueillis une feuille de ce hêtre témoin de notre bonheur et je la serrai précieusement, comme si j'eusse voulu conserver quelque chose de l'heure qui venait de s'écouler.

Quelle délicieuse émotion j'éprouvais en descendant le flanc de la colline. Les étoiles commençaient à scintiller sur la voûte azurée ; la lune était au zénith et jetait sa douce lumière jusqu'au fond de mon cœur. Le bord du sentier était parsemé de vers luisants qui célébraient leur fête nocturne ; mille bruits d'été, tout un concert de petites voix semblaient suspendus dans l'air.

Pour moi, tout en cheminant, il me semblait parfois sentir le bras de Blanche s'appuyer sur le mien; je croyais l'entendre chuchoter à mon oreille en m'appelant « son Henri. »

Au retour la feuille de hêtre vint prendre place dans la cassette, à côté de la rose du petit jardin.

Paul Saimur.

(La suite au prochain n°).

VOLTAIRE ET LES TRONCHIN[1]

LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE,

ÉCRITES DE 1754 A 1773.

Une passion qui empêchait encore Voltaire de jouir du calme de la vie des champs, qui le dévorait en quelque sorte, c'était celle du théâtre. On sait tout ce qu'il lui sacrifia durant sa vie entière, et ces représentations dramatiques de toutes sortes qu'il organisait partout où il s'arrêtait, tantôt en tout petit comité intime et presque à huis clos, comme chez Mme du Châtelet à Cirey, tantôt devant la société de toute une ville, composant un auditoire de plusieurs centaines de personnes. Ni la belle nature, ni le labourage, ni le grand monde, ni même les lettres et la philosophie ne lui suffisaient. Il lui fallait absolument « un peu d'histrionage. » C'est ainsi qu'il s'exprimait en parlant des essais de ses tragédies, avant qu'elles fussent jouées à Paris, sur son théâtre particulier, dont il va nous entretenir avec un mélange de style sérieux et de ton badin et caustique. Ce théâtre, il le fait marcher de front avec l'érection de cette église de Ferney, fameuse par son inscription qui décore aujourd'hui le jeu de quilles d'un café champêtre ombragé de grands arbres. Mêlant en tout et partout le sacré et le profane, il trouve plaisant de faire confectionner à leur insu par des religieuses, ses costumes et ses décorations. Elles s'imaginaient travailler pour orner quelque devant d'autel. Voltaire appelait ses essais tragiques, avant qu'ils eussent pris leur essor vers la grande ville, ses *oiseaux du lac Léman*. Il finit par céder, malgré les plus instantes représentations, au besoin qu'il éprouvait de les suivre sur une plus vaste scène, et il succomba, comme on sait, aux

(1) Voir les précédents articles, nos de mai, juin, juillet et août.

émotions que lui causa l'une des moins dignes parmi ces filles chéries, la tragédie d'*Irène* ([1]). Nous choisissons dans les nombreuses lettres où Voltaire parle de son théâtre, quelques traits nouveaux à ajouter à tout ce que les innombrables mémoires du temps nous ont laissé sur ce sujet :

23 juin 1760.

« Vous êtes bien bon de songer à votre fermier des Délices au milieu de toutes vos affaires à Paris, et même des affaires générales sur lesquelles je ne doute pas que vous n'ayez été consulté. La France a besoin d'une belle campagne pour sa gloire, mais elle a encore plus besoin de la paix pour son argent. Rien n'est plus beau à présent que votre pays ; comptez que les billets de confession, les convulsions, les remontrances, et Rousseau Jean-Jaques marchant à quatre pattes sur les théâtres de Paris, et les édits de Silhouette, ne valent pas vos charmants paysages. Que dites-vous de moi, qui demande des décorations tandis que Jean-Jaques proscrit la comédie? Vos petits secours viennent bien à propos. Je joins à tous les remerciements que je vous dois les compliments que mérite un Huguenot qui fait travailler des religieuses. Ce qu'elles font pour l'amour de vous est bien édifiant. Je ne doute pas que quelqu'une d'elles n'aille plus loin. C'est le vrai secret de rapprocher les deux religions. Les bonnes créatures travaillent à la fois pour Calvin et pour le théâtre. Je viendrai à bout de tout avec leurs fleurs.

» Mon petit théâtre de Polichinelle à Tournay ne sera pas cher. M. le conseiller se moque de moi. Il veut réduire mes acteurs à deux pieds et demi, comme les diables de Milton qui deviennent pigmées. Il faut pour sa peine qu'il vienne nous voir jouer *Mérope*. J'ai fait la pièce tout seul. Je ferai bien le théâtre tout seul. Ce n'est pas ma faute si le généreux président de Brosses n'a pas une galerie plus longue et plus large. Je suis assez fâché que de mon théâtre à mon plancher il n'y ait que huit pieds de haut. Mais il n'y a qu'à bien jouer, et l'on oublie alors où l'on est. Ces représentations sont faites entre amis; c'est comme si on lisait au coin de son feu. Je voudrais que vous vissiez le grand Pictet de Varambé, haut de six pieds, sur mon théâtre de huit, relevé encore d'un panache d'un pied et demi. Mais pour obvier à toutes ces difficultés, je vous avertis que la scène est dans un entre-sol. Tout est bon pourvu qu'on s'amuse. Je ne joue pas mon rôle à table aussi bien que sur le théâtre. Il est triste de ne se servir de la bouche que pour parler. Sans doute M. votre frère vous rend compte de nos plaisirs. M. de Chauvelin ne sera probablement pas secrétaire d'Etat, mais il sera toujours un homme d'un très grand cré-

([1]) Nous lisons dans une note de Tronchin : « Les correcteurs de la tragédie d'*Irène*, qu'irritaient le plus Voltaire, étaient MM. Thibouville, d'Argental, La Harpe, Villette et Mme Denis.

dit. Sa femme est charmante. Je crois qu'ils ne sont pas mécontents de la réception que nous leur avons faite. Je vous avoue que je rougis de mes plaisirs et de mes dépenses. J'y vais mettre ordre et rentrer sous les lois de l'académie de Lésine. On ne peut mieux prendre son temps. Le discrédit, l'humiliation sont au comble. Chaque jour annonce un nouveau malheur. Tant de maux saisissent si pleinement les cœurs, qu'à peine parle-t-on du vaisseau chargé de Jésuites et des révérends Pères qu'on va pendre. Les malins regrettent que ce vaisseau ne soit pas une galère.

» Votre argent hérétique sera aussi employé à bâtir une petite église catholique....... Par la vierge Marie, monsieur, notre religion est plus chère que la vôtre. J'ai lâché au sieur Perrache un billet de douze cents livres pour un Christ de cinq pieds et demi. On croirait que cela m'a valu des bénédictions. Point du tout : mille livres de café et d'épiceries que je faisais venir de Hollande viennent d'être englouties dans votre lac protestant Il faut se contenter de la vie éternelle, car pour cette vie passagère, elle est pleine d'anicroches. Je vous remercie de la détestable musique que vous avez bien voulu envoyer à mon plat village. C'est aussi une bien belle action pour un Huguenot que d'envoyer des vêpres à des catholiques. Mais l'abbé Pernetti devrait savoir que les catholiques chantent la messe comme ils chantent vêpres. Il a oublié un graduel romain. Peut-être ne sait-il pas trop ce que c'est qu'un graduel, et je sais que vous n'en savez rien. Mais enfin mon curé demande un graduel. Voyez si vous voulez vous charger de cette plaisanterie. »

Le besoin de mêler le sacré et le profane, de faire contraster les choses les plus disparates, le sérieux et le plaisant, d'accoupler des idées qui hurlent de se trouver ensemble, ce besoin est un des traits dominants du caractère et de la correspondance de Voltaire. Un autre trait saillant de ce génie c'est d'être à la fois bon et mauvais. Voltaire est *humain* dans le meilleur sens, dans la signification la plus large et la plus généreuse du mot, et aussi dans son sens le plus étroit, le moins louable. S agit-il d'un tort à redresser, d'une injustice à réparer, il est d'abord ardent, infatigable. Rien ne lui coûte pour faire triompher le bon droit et pour confondre l'iniquité. Mais bientôt le doute entre dans son esprit. Il craint d'avoir été trop loin et que chez lui l'esprit ne soit, après tout, dupe du cœur. Alors il interroge, il examine. Sa générosité ne prend pas précisément un caractère intéressé, mais il cherche à s'en tirer au meilleur marché possible et à faire contribuer à ses bienfaits les bourses de ses amis. Ce n'est plus un redresseur de torts chevaleresque et désintéressé, passionné seulement pour la justice

et l'humanité : c'est suivant les cas, un philanthrope spéculateur ou un auteur plein d'amour-propre. Quelques exemples pris dans la correspondance inédite que nous dépouillons, feront mieux comprendre ce que nous voulons dire.

S'agit-il de la petite-nièce de Pierre Corneille envers laquelle il répara les torts de la fortune et l'incurie du gouvernement royal ? Le premier moment est admirable. Voltaire ne pense qu'au bien à accomplir :

« Il pourra se faire (écrit-il à Tronchin de Lyon le 28 novembre 1760), que dans quelques jours une demoiselle de dix-huit ans viendra se présenter à vous. C'est la petite-fille du grand Corneille, la petite-nièce de Cinna et de Chimène. Il est juste que je prenne quelque soin de la descendante de mon maître. Les vassaux sont obligés de nourrir les filles de leur seigneur. Supposé donc qu'elle vienne, nous vous demandons, Mme Denis et moi, toutes vos bontés pour elle. Nous supposons que ce sera vers le temps de l'Escalade. Si vers ce temps-là quelque dame de Lyon va à Genève, ne pourrait-on pas s'arranger ? Mme d'Argental voudra bien se charger de son voyage à Lyon. Vous voyez que nous faisons aller et venir des filles. C'est toujours vous qui favorisez ce beau commerce, et vous devez assurément prendre votre droit de passage. Cependant rien n'est si édifiant que ces filles. Nous les tirons du couvent et nous les renvoyons dévotes. »

Voilà déjà l'idée profane, la plaisanterie bonne ou mauvaise, qui se glisse à travers un premier mouvement fort beau Bientôt Voltaire laisse entendre qu'il n'est pas assez riche pour se charger à lui tout seul du sort de Mlle Corneille :

« J'ai donc chez moi, écrit-il quelque temps après (19 septembre 1761) mademoiselle Chimène et Rodogune. L'emploi des coupons et d'une somme d'argent égale sera un bien petit objet, et je n'oserais pas mettre si peu de chose sur la tête de la parente de Corneille. Mais puisque vous croyez la chose convenable, on peut toujours lui faire ce léger avantage. Ainsi les faiseurs joindront le nom de Corneille à celui de Voltaire. Mais j'ai entrepris autre chose. Je veux faire une édition de Pierre Corneille en faveur de sa petite-fille. C'est une entreprise qui ne laisse pas d'être une affaire de finance un peu délicate Il faudra que je fasse les avances de l'édition. Cela ira à quarante mille livres. Les vers sont un objet de commerce plus gros qu'on ne pense. J'espère en venir à bout avec le secours des bontés du roi qui daigne donner dix mille livres, soit la valeur de deux cents exemplaires. Tous les princes ont suivi cet exemple. M. de Richelieu en prend vingt, M. le duc de Choiseul vingt, etc., etc. M Bertin, contrôleur-général,

est le seul à la cour qui ne s'intéresse pas aux souscriptions que je fais faire. Il ne m'a pas seulement répondu. Mais il faudra bien que ce contrôleur-là paie les souscriptions royales, et le temps n'est pas des plus favorables. Si Dieu nous donnait la paix, cette édition de Corneille serait une fortune pour Mlle Corneille. Mais elle me paraît bien éloignée. Ils ont dit *la paix*, *la paix*, et il n'y a point de paix. Et ce fou de Diogène Rousseau propose la paix perpétuelle. Nous ne pouvons faire que la paix la plus humiliante ou la guerre la plus ruineuse. Mille familles sont ruinées. Il est vrai que je bâtis, que je fais des jardins, que je joue la comédie. Mais je suis sage ; j'entamerai les fonds le moins que je pourrai. Les châteaux et les comédies sont chers. Mme Denis veut un beau théâtre, et moi une belle église. Nous irons tous à l'hôpital entre Jésus-Christ et Corneille. »

La grande édition du Corneille par souscription se fit de 1761 à 1764, et avec elle le fameux commentaire sur cet auteur. C'est ici que Voltaire, sans intention préconçue peut-être, uniquement entraîné par son extrême amour-propre, convertit son œuvre charitable en ce qu'on pourrait presque appeler une mauvaise action, sinon précisément aux yeux de la morale, du moins sous le rapport des convenances et du tact littéraire. Un commentaire des ouvrages de l'immortel auteur du *Cid* et des *Horaces*, publié pour servir de dot à sa descendante, annonçait ensemble, et Voltaire nous le disait tout à l'heure, l'admirateur et le bienfaiteur. Ce double but détournait de dessus le commentateur tout soupçon qu'il en voulût à la gloire de l'auteur commenté. Cependant, de quelle manière procède Voltaire d'un bout à l'autre des douze volumes de son édition annotée ? Il fait de ce travail une affaire d'amour-propre. L'auteur tragique qui veut dominer ses devanciers, Corneille, Racine et Crébillon, écarte bientôt l'admirateur importun. Corneille est mis en opposition à Racine, et la hauteur où s'élève ce génie aussi hardi que puissant rendant les chutes inévitables, Racine, moins élevé, mais toujours égal à lui-même, a nécessairement l'avantage de la comparaison. Les incorrections de la langue encore rude dont se servait Corneille, sont impitoyablement opposées à la séduisante pureté de celle de Racine. Faire servir l'auteur de *Britannicus* à rabaisser celui de *Rodogune*, c'était un moyen peu digne et peu noble, (quand le génie de Voltaire en avait tant d'autres à sa disposition) de prendre soin *de la descendante de son maître*. Les vassaux nourissent à la vérité quelquefois les filles de leurs sei-

gneurs, mais ils les traitent aussi parfois avec une singulière brutalité quand ils secouent le joug féodal. Nous n'irons pas jusqu'à dire, avec quelques auteurs, que l'idée de recueillir une parente de Corneille afin de pouvoir réaliser une entreprise audacieuse, fut dès longtemps préconçue, et que toute cette affaire avait été conduite avec un art réfléchi pour trouver une occasion de se comparer aux poètes déjà consacrés à l'immortalité. La comparaison directe ayant décelé une prétention trop révoltante, Voltaire, disent ses détracteurs, suivit une marche adroite en se désintéressant en apparence, et en commençant par comparer entr'eux ceux qu'il voulait rabaisser pour s'élever à leur place. Cette accusation excessive peut prendre rang à côté d'autres plus graves encore et plus directement attentatoires à la probité de Voltaire, qu'on accumule contre lui depuis quelque temps. Mais pour être parfaitement juste, il faut reconnaître que par sa manière de faire il donna prise à des inculpations fâcheuses, et qu'il manqua tout au moins de cette délicatesse qui devrait être la seule monnaie courante dans la république des lettres.

Citons encore un exemple où la bienfaisance et le besoin d'obliger marchent côte à côte, chez notre auteur, avec l'envie de satisfaire un penchant moins noble.

« Il faut que vous m'aidiez, mande en toute hâte le philosophe à son banquier, à faire une bonne action (lettre du 1er décembre 1760). Mes bâtiments en souffriront, mais il faut courir au plus pressé et au plus plaisant.

» Voici ce plaisant. Les Jésuites qui demeurent à Ornex, auprès de Ferney, ne doivent aimer que les biens célestes. Ils ne sont là que pour convertir des huguenots; mais pour les convertir, il ne faut pas s'emparer de leurs biens. Deux vieilles damnées, nommées mesdemoiselles Balthasar, possédaient à Ornex un bien d'environ dix-huit mille livres de France. Les frères jésuites ont acquis saintement ce domaine en achetant à vil prix les dettes des créanciers, en payant six cents livres pour douze cents, et le reste en messes. J'ai déterré les héritiers véritables, pauvres gentilshommes, se battant très bien pour le roi, et n'ayant pas de quoi chasser les Jésuites de leur héritage. Ils n'ont que de la poudre et leur épée, cela ne suffit pas. Il faut de l'argent : c'est moi qui l'avance. Je crois bien que je déplairai à frère Berthier; mais je crois que je ne vous déplairai pas, et que tous les honnêtes gens m'en sauront gré. Votre ville n'en sera pas fâchée. Que faire donc, mon cher ami? L'impossible pour m'envoyer sur-le-champ dix-huit mille livres en or pour être déposées à Gex. Elles ne

porteront de longtemps intérêt; d'accord. Il faudra ne pas travailler de longtemps aux embellissements de Ferney; volontiers. Il est si agréable de chasser des Jésuites, qu'il faut tout sacrifier à cette œuvre pie. Ainsi donc, mon cher ami, secret et argent.»

» Ne croyez pas cependant, mon cher huguenot, que mon zèle pour la maison du Seigneur, et ma tendre affection pour la compagnie de Jésus me fassent jeter dix-huit mille livres dans le lac. Elles seront déposées au greffe, et la terre me répondra de mon argent. Figurez-vous que les révérends ont eu le bien de mesdemoiselles Balthasar pour sept ou huit mille livres, et qu'il vaut douze cents livres annuellement avec une administration médiocre. Je vous dirai, pour vous réjouir, que ces bonnes gens ont offert mille écus à l'un des héritiers pour l'engager à leur remettre les titres de sa famille, et à la frustrer de de ses droits. L'homme auquel ils se sont adressés est un officier incapable d'une action si lâche. Il a été outré de la proposition, et la turpitude des saints sera bientôt mise au grand jour. Je ne réponds pas qu'ils ne fassent quelque miracle qui leur conserve le bien usurpé, comme par exemple quelque faux contrat, quelque vieux titre de donation. En ce cas je n'en serai que pour quatre à cinq cents livres de frais que j'aurai avancées.»

Les dix-huit mille francs ayant été envoyés de Lyon à Genève, non sans de sérieuses réflexions de Tronchin sur les dangers que pouvait offrir cette manière de se lancer ainsi à travers les affaires d'autrui et de s'exposer à des ennuis juridiques, Voltaire lui rend compte de la marche que suit son entreprise :

« L'affaire des frères jésuites, lui mande-t-il le 8 décembre, commence à être sourdement connue dans la ville de cet enragé de Calvin. Notre procureur-général n'est pas fâché, et notre secrétaire d'Etat, qui a été le prête-nom des Jésuites pour acheter le bien des orphelins, est un peu honteux; mais il se range à son devoir. Il se pourra faire que les frères jésuites soient forcés à offrir aux héritiers une somme de deux mille écus ou plus pour les apaiser. En ce cas j'aurai dégraissé les enfants d'Ignace; j'aurai aidé leur bourse et comblé leur honte, et je chanterai *alleluia* en reprenant mon argent. Louez Dieu de tout cela. J'avoue que les Jésuites me damneront; mais Dieu, qui n'est ni jésuite, ni janséniste, ni calviniste, ni anabaptiste, ni papiste, me sauvera.

» P. S. Dans ce moment même un Jésuite sort de chez moi; il s'est venu soumettre, et ils rendront le bien. Je vous donnerai les détails. Les Jésuites en ont dans le cul. Il ne s'agit plus que de quelques arrangements, mais ils en ont dans le cul, vous dis-je, et ils seront obligés de le montrer. Laissez-moi faire, et ils n'auront pas, dans deux ans, un frère coupe-chou dans le pays.»

Voilà comme était Voltaire. Tout en protégeant l'orphelin il voulait aussi *manger du Jésuite.* Hâtons-nous de dire que dans diverses affaires qui eurent beaucoup de retentissement, comme celle de l'affranchissement des paysans du Jura, serfs de l'abbaye de Saint-Claude, dans celle des Calas et dans d'autres encore, son intervention fut essentiellement désintéressée, ou du moins dégagée de motifs personnels ou peu avouables. Dans l'affaire des Calas surtout il se montre admirable de persévérance. C'est bien alors qu'il est *humain* dans ce que nous avons appelé la meilleure acception du mot. Il faut lire ses angoisses, ses perplexités quand on lui écrit que l'innocence de Calas n'était pas aussi démontrée qu'on l'avait dit. Mais aussi quels accents de triomphe quand cette innocence est proclamée et la réhabilitation prononcée !

» Je vous avoue que je n'ai de ma vie goûté une joie plus pure qu'en embrassant le petit Calas qui est à Genève, lorsque nous reçûmes en même temps la nouvelle de la plus ample justice qu'on ait encore faite en France à l'innocence opprimée. Ce grand exemple rognera pour longtemps les griffes affreuses du fanatisme, et fera taire sa voix infernale.»

Prendre le fanatisme à partie était au moins une tâche plus digne de Voltaire que la chasse aux frères coupe-chous. « Je ne plaindrai pour cette affaire, écrit-il encore, ni l'argent ni les soins. Mes tragédies ne sont pas si tragiques, » ajoute-t-il, et il a parfaitement raison. Plusieurs lettres à Tronchin montrent qu'en effet Voltaire fit des envois d'argent à la veuve et aux enfants de Calas, au moment même où le maréchal de Richelieu et le président de Brosses lui inspiraient des doutes sur l'innocence de cet infortuné, alors qu'il demandait avec anxiété : « Avez-vous des nouvelles bien vraies de la roue de Calas? Etait-il innocent ou coupable? » De l'argent, Voltaire en envoyait un peu à tout le monde et à des gens qui ne s'en vantaient pas. Ainsi le 20 mars 1765 il écrit à Tronchin : « Il viendra dans quelque temps un jeune homme nommé M. de la Harpe, à qui je vous supplierai de bien vouloir donner pour moi quatre louis d'or pour l'aider à faire son voyage de Lyon à Genève. » Ce fut à cette époque en effet que La Harpe, qui venait de dédier à Voltaire sa tragédie de *Warwick*, commença ses voyages à Ferney où il joua la comédie avec sa femme. Un autre jour c'est *frère Thiriot* qui s'en retourne philosopher à Paris. « Je vous supplie de lui continuer vos bontés et de lui don-

ner six louis d'or pour l'aider à payer sa diligence, car frère Thiriot n'est pas aussi riche que l'archevêque de Lyon. » Une autre fois encore : « Voici encore une lettre de change de 2400 livres qui vous tombera sur le corps en faveur d'un pauvre homme nommé Croze, qui a un procès avec un coquin de prêtre. »

Pendant que l'activité de Voltaire s'exerçait ainsi sur une foule de sujets, qu'il achetait, bâtissait, plantait, écrivait, jouait la comédie, plaidait et répandait les marques de sa bienveillance ou de ses antipathies sur les uns et sur les autres, on se battait toujours en Allemagne, mais plus mollement qu'au commencement de la guerre. Les ennemis de Frédéric, s'ils avaient su se mettre d'accord, l'auraient facilement écrasé, et pris leur revanche de Rosbach. Mais le roi de Prusse fut encore sauvé par les fautes de ses ennemis. Un instant cependant, quand les Russes poussèrent leur pointe jusqu'à Berlin, tandis que Frédéric défendait à grand'-peine Breslau et la Silésie contre le maréchal Daun, on put désespérer de la cause prussienne.

« Voilà donc les Autrichiens et les Russes (lettre de Voltaire à Tronchin, du 20 octobre 1760) qui soupent dans Berlin avec les Brandebourgeoises, après que les Prussiens ont soupé dans Dresde avec les Saxonnes. C'est la loi du talion. Luc méritait d'être puni. C'est un vaurien. Mais j'ai peur qu'il ne soit trop puni, et que nous ne soyons un jour les dupes de tout ceci sur terre comme nous l'avons été sur mer. La Prusse nous défendait de la Russie.... En attendant je ne suis payé d'aucune rente. Les dépenses de Mme Denis pour son théâtre sont très considérables. Je sais bien qu'il faut se réjouir, mais il ne faut pas se ruiner. M. l'archevêque de Lyon ne dépense pas par année autant que j'ai dépensé depuis que j'ai choisi ce riche pays de Gex pour ma retraite. Je prévois que je resterai avec mes rentes et environ cent mille francs. Mais aussi quand je serai réduit là, je ne toucherai certainement pas au magot. Il faut ne pas mourir tout juste et laisser quelque chose aux siens. Je vais faire un arrangement de finance avec Mme Denis, au moyen duquel tout sera en règle, et je saurai à quoi m'en tenir par année. Je laisserai beaucoup plus que je n'ai reçu, et de plus nous aurons vécu gaiement et splendidement. C'est un charme de voir comme tout le monde me tire, et comme personne ne me paie. Savez-vous que le président de Brosses, après m'avoir escroqué 25,000 livres, parce que je m'étais fié à sa parole d'honneur, me fait un procès pour 200 francs, procès dans lequel il est convaincu d'une vente simulée. Il dit qu'il le gagnera dans la caverne de Gex, parce qu'il est président au mortier ou à mortier, et que son frère est bailli. J'ai envoyé un petit extrait de son procédé à la plupart de ses confrè-

res. Tous le honnissent; d'autres le chasseraient. Il est au moins berné pour deux cents francs. C'est un étrange petit président.»

On sait que la rancune de Voltaire contre le président de Brosses alla jusqu'à lui faire fermer, dans une longue série d'élections, les portes de l'Académie française. Cependant si l'on examine attentivement les pièces du procès, qui a été longuement débattu, on verra que Voltaire n'avait pas raison. C'est une des affaires qui ne lui font point honneur, et nous avons constaté qu'il y en eut de telles dans sa vie, bien qu'il n'ait pas été le malhonnête homme fieffé, le chevalier d'industrie, l'aigrefin et l'escroc qu'on a bien voulu nous dépeindre. Il ne manquait pas de générosité et de grandeur, nous l'avons prouvé. Il savait se faire honneur de sa fortune, mais il ne savait pas résister dans l'occasion à une certaine avarice naïve et native, qui tenait de l'enfantillage plus que de la cupidité. Tronchin, son correspondant dévoué, qui lui avait donné tant de preuves d'attachement, eut lui-même à en souffrir quand, après la paix, il fut question de résilier le bail des Délices.

« Je viens de consommer la rétrocession des Délices, écrit Voltaire le 21 mars 1765 à un autre de ses commissionnaires de Lyon, et je mets l'argent qui en revient à bâtir deux ailes au château de Ferney. Vous avouerez qu'à mon âge il est plus convenable d'augmenter et d'orner Ferney, que j'ai donné à ma nièce, que de dépenser cet argent aux Délices qui ne lui appartiendront pas. »

Jusque là tout allait bien, et la rupture du bail devenait une affaire de convenance jusqu'à un certain point réciproque, grâce à la bonne volonté de MM. Tronchin dont l'un avait un fils amateur de tableaux, et qui voulait convertir le théâtre de Voltaire en galerie ([1]).

« Rien n'est mieux que ce projet, écrivait celui-ci. Il y a longtemps que je l'avais dans la tête. Il faudra que le jeune homme ait les Délices, car elles sont charmantes et vous ne vous en souciez guère. Mais notre ami François les aimera; il a du goût pour la truelle; il mettra là ses beaux tableaux; ils y seront bien en jour. »

([1]) L'ancienne galerie de tableaux de François Tronchin (des Délices), dont nous avons le catalogue imprimé, fut vendue à l'impératrice Catherine de Russie et fondue dans la galerie de l'Ermitage. François Tronchin forma dès lors une seconde collection qui fut assez mal vendue pendant la révolution. Aujourd'hui la campagne des Délices, propriété de M. Jean-Louis Fazy, renferme, dans la même galerie, ses tableaux provenant de l'ancienne collection Massias.

Mais Voltaire, dans une lettre au chevalier de Pezay, s'avisa de mettre sur le compte de ce pauvre Jean-Jacques Rousseau son expulsion des Délices.

« J'achetai, lui dit-il, d'un magistrat, cette maison de campagne, quatre-vingt-sept mille livres, à condition qu'on m'en rendrait trente-huit mille lorsque je la quitterais. M. Rousseau, dès-lors, conçut le dessein de soulever le peuple de Genève contre moi. Il écrivit d'abord à M. Tronchin qu'il ne remettrait jamais les pieds dans Genève tant que j'y serais. Vous connaissez le goût de Mme Denis, ma nièce, pour les spectacles. M. Rousseau se servit de ce prétexte pour exciter contre moi le parti qu'on nomme des *Représentants*, et quelques prédicants qu'on nomme ministres. Il prit le parti de ces ministres au sujet de la comédie, contre M. d'Alembert. Il ne s'en tint pas là. Il suscita plusieurs citoyens, ennemis de la magistrature, à rendre le conseil de Genève odieux parce qu'il souffrait, malgré la loi, un catholique domicilié sur leur territoire. M. Tronchin entendit lui-même un citoyen, qui est le boute-feu de la république, dire qu'il fallait absolument exécuter ce que M. Rousseau voulait et me faire sortir des Délices. Je prévis dès lors les troubles qui s'exciteraient bientôt. Je résiliai mon bail à vie de cette maison ; je reçus 38,000 livres et j'en perdis 49,000, outre environ trente mille francs que j'avais employés à bâtir dans cet enclos. Ce sont là les moindres traits de la conduite que M. Rousseau a eue avec moi. »

Il est à remarquer qu'au même moment où Voltaire accumulait cette série de griefs plus qu'exagérés contre Rousseau, celui-ci, proscrit de sa patrie, chassé de Motiers-Travers et de l'île de Saint-Pierre, écrivait au prince de Wurtemberg : « L'influence d'un certain voisinage nourrit dans le canton de Berne une furieuse animosité contre moi. » Il entendait parler de l'influence de Voltaire qui disposait alors de plusieurs des premiers magistrats dans les conseils de Genève et de quelques cantons suisses. Voltaire, nous l'avons vu, était très bien en cour dans ces oligarchies, mais Rousseau avait plus d'autorité sur le peuple, c'est-à-dire sur la bourgeoisie. C'était ce que son rival ne pouvait lui pardonner. Voltaire en voulait au peuple de Genève de ce qu'il ne lui avait pas prodigué les ovations et de ce qu'il était assez froid à l'égard de ses doctrines incrédules, tandis que ces *arrogants bourgeois* se passionnaient pour les théories de Jean-Jacques. Genève lui échappait en quelque sorte, et il se faisait illusion, ou plutôt il savait bien à quoi s'en tenir, quand il écrivait à d'Alembert : « Grâce au ciel, j'ai corrompu Genève, comme m'écrivait votre fou de Jean-Jaques. »

Quoi qu'il en soit, Tronchin, en homme positif, laissant à d'autres le soin de prononcer entre ces deux pauvres grands hommes, se borna à rectifier dans les allégués de Voltaire ce qui le concernait personnellement. Il lui refit son compte de l'achat des Délices et il l'annexa à sa correspondance, sans lui donner d'autre publicité. Voici ce compte avec la note qui l'accompagne :

« L'assertion sommaire de M. de Voltaire présente l'idée d'un vendeur peu délicat, et d'un acquéreur trop magnifique sur le prix de ses jouissances. Ce n'est ni l'un ni l'autre. Le domaine des Délices a en effet été vendu par un magistrat, le 10 février 1755, non compris les lods ou droits . . . . L. de France 78,033»06»8

Les lods et frais se sont élevés à la somme de . .	L. 9,166»13»4
Total :	L. 87,200»00»0
Dans ce prix étaient compris les meubles dont M. de Voltaire achetait la propriété pour le prix de . .	L. 15,000»00»0
Les Délices, sans les meubles, et tels qu'ils devaient être rendus à M. Tronchin par M. de Voltaire ne coûtaient ainsi que	L. 72,200»00»0
De ces L. 72,000, M. Tronchin en paya, lors de l'acquisition, ...	L. 10,000»00»0
M. de Voltaire ne paya donc du prix des Délices que	L. 62,000»00»0
A la mort de M. de Voltaire, ou à la cessation volontaire de sa jouissance, il était stipulé que M. Tronchin rentrerait dans son domaine en remboursant à M. de Voltaire	L. 38,000»00»0
M. de Voltaire en acquérait ainsi la jouissance, pendant sa vie, pour	L. 24,000»00»0

» Le magistrat à qui ce domaine appartenait, certifiera que la partie utile lui rendait L. 2,000 par année, et M. de Voltaire en a joui dix ans. Il est vrai que les deux dernières années, M. de Voltaire ayant fixé sa résidence à Ferney, avait mis à ferme une portion de la partie utile des Délices pour 700 livres de France. Il en avait diminué le produit par la destruction du quart des vignes, et la conversion de quelques objets de production en agrément. Une écurie, un poulailler et quelques cabinets hors d'œuvre, sont les seules constructions qu'il y ai faites. Elles peuvent avoir coûté de 4,000 à 5,000 livres. Les effets mobiliers servant à la culture, chariots, tombereaux, une assez grande quantité d'orangers, etc., étaient demeurés dépendants du domaine et devaient y être laissés par M. de Voltaire à sa sortie. Les chariots, tombereaux, orangers, tout, jusqu'aux chaudières de lessive, avait passé à Ferney lors de la reprise du domaine par M. Tronchin. »

Voilà une intimité qui finit d'une manière assez prosaïque. Au reste il n'y eut ni éclat ni rupture et tout continua sur le même pied en apparence entre Voltaire et les Tronchin. Ces messieurs n'étaient pas gens à suivre les voies juridiques comme le président de Brosses, bien qu'il y eût matière à un procès de même espèce. Seulement ils se tinrent pour avertis. La société de Ferney reçut moins souvent les Tronchin de Genève, et la correspondance avec celui de Lyon se ralentit et cessa même entièrement. D'un autre côté Tronchin le médecin modifia aussi ses rapports avec le *vieux malade de Ferney*. Il continua de lui donner des conseils et des ordonnances, mais en se souciant médiocrement de savoir s'il les suivait et s'ils produisaient des effets salutaires. On connaît la lettre que le docteur Tronchin écrivit de Paris à son ami, Charles Bonnet, philosophe et naturaliste genevois, immédiatement après la mort de Voltaire en 1778. Cette lettre n'est pas d'un ami qui regrette un ami. Elle exprime tout autre chose que la douleur, et elle est devenue une arme entre les mains des ennemis de Voltaire.

D'un autre côté il est facile de voir que Voltaire, depuis son établissement à Ferney, avait pris les Genevois en guignon et même en haine. Genève n'était plus à ses yeux « qu'une ville peu-» plée de vingt-quatre mille raisonneurs, une pétaudière ridicule, » la petitissime, la parvulissime république, et de plus très-pédan-» tissime. Les grenouilles du lac de Genève et leurs coassements » l'importunaient. Il ne connaissait point de ville où il y eût moins » de calvinistes que dans cette cité de Calvin, mais sa prêtraille ne » lui plaisait pas pour cela davantage. Enfin, mandait-il à d'Alem-» bert, comme je suis fort insolent, j'en impose un peu, et cela » contient les sots. » Ces expressions et mille autres montrent que l'enchantement perpétuel dans lequel l'avait jeté ce beau pays, cette pastorale jouée avec tant de feu sur les bords de ce beau lac Léman, cette vie idyllique si longtemps chantée, avaient complètement pris fin. Voltaire, en revenant mourir à Paris, obéit peut-être à une loi impérieuse.

E.-H. Gaullieur.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 9 juillet 1855.

Sommaire. — Qui est le plus heureux? Arrivée de la reine d'Angleterre. Splendeurs de son départ. Fêtes pour elle. Promenade dans les rues. Le prince Albert et ses enfants. La reine. Sa toilette. La gare de Strasbourg. Encombrement de Paris; aventures. — Chronique de l'Illinois. — Congrès protestant. Saint-Barthelémy. Congrès divers. — Procès-About. Procès d'Orléans. — *La ligne droite.*

On a proposé et tenu des gageures pour savoir qui est le plus heureux, 1° de l'étranger qui s'en va après avoir subi toutes les cascades de désagrément et d'amusement qui ont marqué le temps du séjour de la reine d'Angleterre, 2° du Parisien pur-sang qui rentre en possession de lui-même et de ses rues, 3° ou enfin des gens de toute sorte qui n'ont plus à raconter et à entendre le chatoyant tableau des fameux dix jours.

Nous n'avons pas la chance d'appartenir à cette dernière catégorie, ni vous non plus, cher et bienveillant lecteur. Il faut de toute nécessité que vous enduriez, dussiez-vous le savoir par cœur déjà, le grand événement parisien du mois, puisqu'il a absorbé à lui seul la vie intellectuelle, les yeux, les oreilles, les pensées et la langue de tout le monde. Nous tâcherons de sortir un peu par nos impressions personnelles de l'ornière commune, mais elle est si profonde et si large qu'on y roule de temps en temps malgré soi.

Fidèle aux devoirs de tout bon curieux qui commence par le commencement, nous étions à grand'peine parvenu à nous faire une agréable place sur le trottoir du boulevard, pour assister à l'arrivée triomphante de Queen Victoria, laquelle devait avoir lieu à cinq heures précises. Les places aux fenêtres, derrière nous, étaient louées à raison de soixante francs par croisée, et tout regorgeait de têtes jusque dans les combles les plus reculés.

Il était cinq heures et demie, rien ne venait. De temps en temps on entendait une rumeur qui gagnait de proche en proche ; les orchestres placés le long du boulevard, de distance en distance, commençaient alors le *God save the king* avec verve et enthousiasme. Puis à l'endroit de la chaussée où auraient dû déboucher les voitures, on voyait venir en courant... un malheureux chien, poursuivi par les sergents de ville sur la route gardée et qui, ne sachant où se réfugier ni comment percer la bordure humaine trop compacte, s'en allait ventre à terre éveiller l'espoir de tous les spectateurs jusqu'à la Madelaine.

Ces émotions, plusieurs fois répétées, m'avaient fatigué. Derrière moi, une dame prit mal et, pressés comme nous l'étions, je ne pouvais la secourir, et je craignais tous les inconvénients possibles pour mes poches, dans son voisinage. A droite on poussait ; à gauche on tirait ; un gamin qui avait réussi, par de savantes manœuvres, à s'établir devant moi, presque sur mes pieds, m'ennuyait énormément. Vous l'avouerai-je ? Oui, il faut avoir le courage de son opinion. Eh bien je m'en allai, une demi-heure tout juste avant le passage du cortége. Et je n'y perdis pas, outre les inconvénients que vous savez, autant que vous pourriez le croire ; on était ennuyé, fatigué, le jour tombait, l'enthousiasme s'était épuisé lui-même : le lendemain les gens du peuple se moquaient de ceux qui l'*avaient gobée*. Ils parlaient de la mystification des curieux qui s'étaient dérangés pour si peu de chose.

Pour effacer cette froideur de l'arrivée, on en a combiné toutes les splendeurs, avec des précautions qui ont réussi, au départ. Le même parcours magnifique, du palais de Saint-Cloud, tout le long des Champs-Elysées, place de la Concorde, boulevards, jusqu'à la belle avenue qui monte à l'embarcadère de Strasbourg. De brillants uniformes massés sur cette ligne par un soleil de midi, qui ajoutait, à tous les prestiges de la foule et des décorations, son coloris et sa gaîté. Les derniers adieux, enfin, splendides comme le bouquet final d'un feu d'artifice, comme le complément de ces excursions de dix jours dans le domaine des Mille-et-une-Nuits.

Parmi toutes ces fêtes, variées et entrelacées comme des pierres précieuses dans un écrin, il s'en trouvait d'inaccessibles pour la foule; mais cependant tous les rangs de la société ont pu prendre, à leur jour, part à la royale visite et voir au moins passer, en cortége triomphal, les deux cours réunies. Ainsi, le jour où la reine est allée au Palais des Beaux-Arts, puis à la Sainte Chapelle, elle a parcouru, de là, toute la rue de Rivoli, la rue Saint-Antoine, la place de la Bastille

et les boulevards tout au long. On l'attendait même à Vincennes, mais le temps a manqué pour pousser jusque là. Le prince Albert s'y est rendu le lendemain avec l'empereur, et les habitants du faubourg Saint-Antoine se sont montrés non moins empressés à pavoiser leurs maisons que dans les autres quartiers. Le coup-d'œil des rues était des plus pittoresques. Des drapeaux français et anglais, des tentures de toute sorte, des lampions, des figures humaines tapissaient les maisons du haut en bas. Le milieu de la chaussée était vide et gardé. Des deux côtés des colonnes serrées de personnes échelonnées et, celles de derrière, montées sur des bancs, sur des épaules même, formaient une haie compacte. Rien ne passait plus, une demi-heure avant le cortége, que des estafettes portant des ordres ou, avertissements solennels de la mort à la vie, des corbillards : seuls ils avaient droit d'interrompre les préparatifs de cérémonie pour accomplir leur lugubre mission.

A l'horizon, enfin, on voyait poindre quelque chose; des chevaux, des uniformes, des cris, des frémissements. Les voitures arrivaient, légères et berçant doucement les nobles hôtes sur un lit de sable fin. On avait le temps de regarder, de reconnaître, d'admirer avant que la brillante vision se fût effacée derrière les vagues humaines qui s'agitaient à sa suite, mais à une distance toujours nette et convenable.

Malgré les préautions prises pour éviter la foule et l'encombrement, durant les visites de leurs majestés britanniques aux deux expositions, beaucoup de personnes ont réussi à satisfaire là à leur curiosité. C'est peut-être aussi là qu'on a le plus crié : Vive la reine! Vive l'empereur! C'était d'autant plus flatteur qu'ils se montraient, regardaient et circulaient comme de simples mortels. Les avantages personnels du prince Albert ont été remarqués : il a généralement réussi. Sa belle tenue, son air aisé, la manière dont il s'occupait de ses enfants, ont conquis tous les suffrages. La princesse royale, aussi, a paru une agréable et même jolie jeune fille, tandis que le prince de Galles, qui n'a qu'un an de moins, fait tout-à-fait l'effet d'un enfant; ajoutons, d'un enfant obéissant et de bonnes manières.

La figure de Victoria est ordinaire; son attitude a de la fermeté et de la distinction plutôt que de la grâce. Elle a l'aristocratie de famille, d'habitudes, d'Etat, de vie, plus que de sang et de race, dans le sens physique du mot. Elle ne joue pas son rôle de reine: elle est la reine. Le côté volontaire et un peu violent de son caratère s'allie à merveille avec cette possession de son titre. Dans les limites de sa puissance royale, elle ne conçoit pas que quelque chose veuille ou puisse lui résister. Pendant un orage qu'elle essuya étant sur mer, il y a quelques

années, elle accablait de messages le capitaine du navire pour qu'il s'arrêtât tout court, ou qu'il la déposât en terre ferme, frappant du pied et ne voulant point admettre, comme raison de lui désobéir, l'impossibilité absolue où le malheureux capitaine était de prendre l'un ou l'autre de ces partis, que l'état de la mer rendaient tout-à-fait impraticables.

On comprend qu'elle ne se soit pas inquiétée beaucoup de révolter les merveilleuses par sa toilette. — Figurez-vous, me disait une de ces dames, qu'elle avait des bottines de coutil avec des bouts de cuir verni. Nous n'en portons plus depuis dix ou douze ans.

Quoique coupable de cette hérésie, la reine avait d'élégantes et riches toilettes, et les portait bien. Elle a dû être contente de l'accueil qu'elle a reçu, bien que l'entassement et, sans doute, la fatigue se soient faits un peu sentir. Un certain nombre de choses ont été sacrifiées à la rapidité des évolutions. Ainsi, à la gare de Strasbourg, pour l'arrivée et le départ, on avait dépensé beaucoup d'argent, cinq ou six mille francs seulement pour les fleurs, sans parler des salons tendus et préparés, etc., etc. Sur des estrades, attendaient des rangées de dames en grande toilette. L'impératrice était venue elle-même la veille, en *catimini*, s'assurer des préparatifs. Eh bien ! en partant comme en arrivant, la reine a traversé tout cela rapidement, sans s'arrêter, ni s'asseoir, ni regarder !

Parmi les fêtes qui ont réussi complétement, en suivant leur programme, on cite les représentations théâtrales données par les acteurs du théâtre français à Saint-Cloud, le concert de musique sacrée éxécuté par le conservatoire, les soirées passées au grand Opéra et à l'Opéra comique, le bal de l'hôtel-de-ville et celui du palais de Versailles. Ces fêtes avaient été organisées avec l'art merveilleux dont les Français font preuve aux occasions semblables. Personne n'entend comme eux la science difficile de faire valoir un ensemble par toutes ses parties, et de rendre exquis, par les moindres détails, un tableau général dont ailleurs on se contenterait d'assembler les grandes lignes.

Il y a eu aussi une grande revue au Champ-de-Mars. Les troupes s'y sont montrées avec tous leurs avantages de tenue, de beauté de vivacité. Ceux qui ne voient les divers corps militaires français qu'en patrouilles ou en défilé dans les rues, ne se doutent pas de l'effet guerrier de ces mêmes bataillons quand ils sont rassemblés pour des manœuvres ou une revue. On ne peut rien imaginer de plus beau, ni de plus puissant.

Les observateurs attentifs et réfléchis ont noté que, nulle part, la reine n'a fait ou dit quelque chose de remarquable. On ne cite pas un

mot d'elle (c'est peut-être plus simple et de meilleur goût). Rien n'est sorti de l'*officiel*, de la tenue de cour.

— Que de récits, de descriptions, d'histoires et de fables vont surgir maintenant partout sur l'épopée de ces dix jours ! Les sept cent mille voyageurs qui se disputaient les fiacres, les tables de restaurant, les billets de spectacle, qui se faisaient voler en gros et en détail par les hôtels garnis et les *picks-pokets,* sont maintenant de retour chez eux ou à peu près et n'y restent pas bouche close. Quand on a payé deux francs du melon pour un, dix francs par jour un trou de huit pieds carrés pour dormir, vingt francs un bifteck flanqué de quatre pommes de terre, on peut parler de ses aventures. Un Allemand pacifique et ne sachant pas un mot de français était tombé, au hasard, dans un logis où personne ne savait sa langue, mais où, en revanche, l'hôte et ses garçons se battaient toute la journée et même toute la nuit. Trois étrangers étaient recommandés à quelqu'un qui les mit, eux et leurs malles, dans une bonne voiture pour les faire conduire à un appartement retenu pour eux. Le cocher reçut l'adresse bien exacte et force recommandations ; mais à peine eût-il traversé une rue qu'il changea de direction pour gagner au plus court un quartier voisin dont le nom ressemblait à celui de l'endroit où il devait aller. Naturellement, il ne trouva pas le logis indiqué, et menaçant de laisser là les pauvres voyageurs avec leurs effets sur la voie publique, il leur octroya, pour dernière faveur, d'être conduits à la plus prochaine gare de chemin de fer. Trois jours après leur ami fort inquiet sut enfin où ils étaient en recevant une lettre du Havre.

Un missionnaire anglais, passant par ici dans ces jours inhospitaliers, écrivit à un ami de venir le chercher tout de suite à l'hôtel où il comptait descendre. Il avait avec lui sa femme et deux petits enfants. L'ami court, s'informe, et ne trouve personne. La famille n'avait pu trouver aucun abri et, au milieu de la nuit, ayant par bonheur gardé une voiture, elle avait couché là-dedans et était repartie par le premier train du matin.

Un petit journal assez spirituel se figure l'idée qu'auront emportée de Paris ceux qui l'ont ainsi traversé au milieu de circonstances si étranges. Il fait dire à un chroniqueur illinois : « Les Parisiens logent » dans les maisons qui ne sont pas encore démolies, et ils y sont ran- » gés à peu près comme des dominos dans une boîte. La ville de Paris » se compose de deux éléments très distincts, savoir : les maisons » qu'on démolit et les maisons qu'on construit.

» Les Parisiens sont très bizarres. — Le premier jour de mon arrivée

» je vis dans un restaurant un Parisien qui après avoir mangé une » omelette mit le plat d'argent dans son estomac. — On m'a expliqué » que c'était une farce qu'il faisait au restaurateur. — Depuis j'ai vu » faire cette plaisanterie dans les cafés avec de simples petites cuil- » lères. — Du reste, ces facéties sont mal vues dans la société, et quel- » quefois elles sont jugées très sévèrement.

» Les Parisiens voyagent peu, sous prétexte que rien n'égale Pa- » ris ; — ils accueillent les étrangers avec politesse, pourvu qu'ils » aient de l'argent et ne parlent pas de langues étrangères. J'ai de- » mandé un jour mon chemin à un pâtissier, qui m'a répondu : « Vous » êtes étranger, adressez-vous à votre ambassadeur. »

» Les Parisiens ont cela de distinctif qu'ils s'entendent à tout et à » rien ; ils consacrent les réputations musicales sans soupçonner les » lois de la musique ; tous les arts sont soumis à leur jugement, qui » est sans appel en Europe, et tandis que leur goût individuel incline » presque toujours vers ce qui est puéril et mesquin, leur conscience » collective s'élève aux plus généreuses aspirations. — C'est un drôle » de peuple et quelquefois un peuple de drôles. »

— Celle qu'un ouvrier appelait la *reine des protestants* n'a pas eu l'air, ici, de s'en souvenir le moins du monde. Pourtant, en même temps qu'elle, se trouvaient à Paris une foule de pasteurs appartenant à toutes les communions réformées, non-seulement d'Europe mais d'Amérique. Ce Congrès protestant s'est réuni dans les conditions matérielles les plus défavorables, en concurrence avec la foule et les fêtes, gêné en tout par le trop plein de la ville. Mais si les tribulations individuelles ont été nombreuses, l'esprit et l'ensemble de ces assemblées n'ont rien laissé à désirer. Les chrétiens évangéliques du monde entier apprenaient là à se mieux connaître, eux et leurs œuvres diverses. Plusieurs d'entr'elles, même, étaient fort ignorées, sinon dans leurs généralités, du moins dans leurs résultats et leurs obstacles.

Dans la séance d'ouverture plusieurs orateurs, le président entr'autres, M. Grandpierre, rappelèrent que c'était au mois d'août, le 24, qu'avait eu lieu la Saint-Barthélemy. Ce rapprochement frappa beaucoup l'assemblée, et un Anglais déclara qu'il se rendrait le jour même de ce fameux anniversaire sur le balcon du Louvre d'où Charles IX tira sur ses sujets. On lui fit observer qu'il fallait compléter cette espèce de manifestation par une décharge pacifique de..... *traités*. Celui qui parlait en tira un paquet de sa poche et le remit à l'Anglais qui promit d'en faire usage autant qu'il le pourrait.

Dans ces conférences, souvent le côté théologique et ecclésiastique

dominait ; alors on se sentait un peu refroidi et gêné ; on se demandait avec inquiétude : « L'avenir est-il là ? — Le pain de vie est-il là ? »

Mais un bon épanchement pieux, des reproches ardents à la langueur du zèle chrétien venaient bientôt ranimer l'espoir et la fraternité. Il est permis de croire que des cœurs sincères, de belles intelligences et de droites intentions ne se seront pas rencontrées sans résultat devant Dieu.

Sans doute, la plupart des rapports seront publiés et nous pourrons y revenir.

— Cette même circonstance de l'Exposition Universelle attirant tout le monde à elle, qui a fait décider il y a trois mois la réunion protestante, a provoqué plusieurs autres congrès. Les hommes éminents de chaque science se rencontrent ici, ou par hasard ou par rendez-vous, s'occupent ensemble de l'objet de leur étude et discutent les questions scientifiques.

Il n'y a pas jusqu'aux amateurs du noble jeu d'échecs, qui n'aient leurs conférences. Depuis longtemps, comme on sait, ils se faisaient à travers les mers une guerre amicale et se portaient des défis réciproques : maintenant les voilà réunis et en mesure de se battre de plus près, de mesurer encore mieux leur force prodigieuse.

Le congrès des géologues a pour but l'examen et la discussion des terrains des environs de Paris, devenus célèbres et classiques depuis Cuvier. Notre collaborateur et ami, M. Desor, a eu l'honneur, très-mérité d'ailleurs, d'être nommé vice-président de cette docte assemblée. Ce choix nous réjouit sans nous surprendre, et nous sommes sûrs que nos lecteurs, qui ont souvent apprécié les travaux et les lettres de M. Desor dans la *Revue Suisse*, seront entièrement de notre avis.

— On fait beaucoup de procès par le temps qui court : les artistes dramatiques, surtout, sont sans cesse en guerre et connaissent tous les détours du Palais-de-Justice. Il est vrai que depuis le départ de Mlle Rachel et de sa famille il y a quelque ralentissement.

Le monde littéraire a suivi avec assez d'intérêt les phases d'une affaire peu agréable arrivée à M. About, qui a publié dans la *Revue des Deux-Mondes* le roman de *Tolla*. Ce roman avait fort réussi, et même il posait M. About d'une façon très-avantageuse pour son avenir d'auteur ; l'*Indépendance belge* l'avait reproduit en feuilleton ; bref M. About passait romancier parmi les plus goûtés. Lorsque, tout-à-coup, on découvre que le roman est une histoire vraie, racontée dans un

livre qui a existé et dont il reste un exemplaire à la Bibliothèque impériale : l'édition a été détruite par les soins de la famille accusée, mais il s'en est échappé un ou deux échantillons sur l'un desquels M. About a fait son ouvrage, reproduisant entr'autres textuellement les lettres originales qui en font le principal intérêt. Si M. About avait dit un mot de cela, on n'aurait pas crié au plagiat comme on l'a fait. Le tapage a été grand. M. About s'est fâché, a pris ses grands airs d'un ton à faire crier plus encore. Un duel même s'en est suivi, par ricochet, car l'auteur incriminé n'y était pas mêlé, mais seulement d'imprudents amis. Il fait maintenant un procès en diffamation à ses critiques; mais il reste vrai qu'il n'y a de lui dans le roman que des figures de second plan, qu'il y a placées par vengeance, dit-on. Il passe pour avoir beaucoup d'esprit; mais il n'en a pas eu dans les faits, ou les faits n'en ont pas eu pour lui.

Un autre procès bien différent s'est engagé à la sourdine, mais aura bientôt peut-être un éclatant retentissement; c'est celui qu'un conseil de famille catholique, à Orléans, a provoqué en faisant déclarer à un père qu'il est dépossédé de ses droits sur ses enfants parce qu'il est protestant et qu'il veut les élever suivant ses principes. Les enfants ont sept ou huit ans, par conséquent le père n'a pu faire aucune cérémonie, aucun acte légal qui les rende protestants de fait. L'attaque qu'on s'est permise contre son autorité est un fait inouï et qui attente à des droits qu'on ne croyait plus contestables depuis que la révocation de l'édit de Nantes et ses suites sont jugées.

— L'Exposition n'a pas encore dit son dernier mot; elle continue à s'enrichir et à s'organiser. Le livret ou catalogue qui, comme on sait, avait été manqué d'abord, vient d'être publié de nouveau, exact et correct, cette fois-ci.

— Au théâtre, la Ristori achève sa moisson de bravos! — On annonce pour la semaine prochaine la réapparition éclatante de Mme Arnauld-Plessis, aux Français. Elle débutera, entr'autres, dans une comédie de notre collaborateur et ami M. Marc Monnier, intitulée *La ligne droite*, pièce où la gracieuse actrice a eu beaucoup de succès à Saint-Pétersbourg et qu'elle a demandée spécialement pour sa rentrée. Voilà donc M. Monnier volant, sans avoir à y songer, chose inouïe, de l'Odéon au théâtre Français et mêlé, par la plus heureuse chance (quoique méritée), aux triomphes d'une artiste que le public aimait de passion et qu'il n'a jamais oubliée.

— Ne nous reprochez point, ami lecteur, de ne pas vous parler de livres. La littérature a la voix trop douce pour qu'on l'entende dans

tout le bruit qui se fait. Les hommes de lettres eux-mêmes sont sortis de leur cabinet pour courir le monde. Voici ce que l'un d'eux nous contait, hier, en descendant d'omnibus. Plusieurs provinciaux s'y trouvaient : — « On ne peut pas trouver une voiture. — C'est éton- » nant comme c'est mal organisé. — On savait pourtant que nous » viendrions. — Etre réduit à entrer dans l'omnibus !... » Et vis-à-vis d'eux notre ami voyait trois sénateurs qui ne songeaient pas à se plaindre.

— M. Adam Mickiéwicz, ancien professeur à Lausanne et actuellement bibliothécaire à l'Arsenal, vient d'être chargé d'une mission scientifique à Constantinople.

Neuchâtel, 12 septembre 1855.

Les affaires suisses disparaissent devant le grand spectacle dont nous sommes témoins. La guerre européenne détournée de sa marche par l'immobilité de l'Autriche, se poursuit d'une façon moins décisive, mais non moins sanglante ; elle semble près de trouver un second théâtre en Italie, au moment où les coups redoublent de violence en Crimée, et où les alliés recueillent enfin les fruits de l'expédition qui absorbe leurs forces depuis un an.

Le placement aisé des emprunts de guerre et le peu de ralentissement qu'une situation si périlleuse apporte au mouvement industriel, est le grand côté de cette époque étrangement triste à d'autres égards. La France a beau dépenser des régiments et des milliards, elle est encore assez riche pour prendre à bail les chemins de fer autrichiens, et pour construire les nôtres. La réorganisation de la Compagnie de l'Ouest avec le concours du Crédit mobilier nous paraît le fait le plus considérable de notre ménage intérieur, quoiqu'elle laisse subsister encore bien des difficultés. Les conditions de cet arrangement sont toutes favorables à la Suisse et particulièrement au canton de Vaud. La société restera suisse, son siége est en Suisse, le nouveau conseil d'administration est formé en grande majorité de bons Suisses, les Vaudois y figurent en proportion considérable. Le Crédit mobilier n'a d'autre rôle dans l'affaire que celui de bailleur de fonds et de banquier. S'il a souscrit à des conditions raisonnables (1) un chiffre d'actions à-peu-près triple des anciennes, il est assez clair que c'est pour les vendre, et dès ce moment il peut le faire à grand profit. La nouvelle compagnie de l'Ouest n'est donc pas plus étrangère qu'aucune de nos sociétés de chemins de fer, qui toutes ont cherché le placement

(1) Les nouvelles actions, placées à l'égal des anciennes, seront libérées pour 400 francs.

de leurs actions à l'étranger, bien plus même que cela n'était nécessaire.

Ces vérités n'ont pas été reconnues du grand-conseil de Genève, où de petits intérêts et de hautes influences ont amené un résultat qui divertit les amis du scandale plus qu'il ne satisfait les amis du pays. Pour adoucir les rapports entre cantons, pour faciliter le service et pour empêcher nos voies ferrées de tomber entre les mains des étrangers, l'état de Genève a refusé à la compagnie concessionnaire d'Yverdon à Coppet le prolongement sur son territoire, et s'est empressé de le conférer à la compagnie française de Lyon à Genève, qui a déjà tiré de lui une subvention de quelques millions. Ainsi le chemin de fer genevois deviendrait une annexe de celui de la Méditerranée, et la station principale, où voyageurs et marchandises passeront d'une administration à l'autre, serait placée en plein champ, à deux lieues de la ville, à moins que les financiers, parfois plus raisonnables que les corps politiques, ne s'arrangent avant l'exécution. Que la jonction se fît à Versoix ou près de Saint-Genis, en évitant le détour de Genève, cette ville paierait assez cher les 1,300,000 francs que la compagnie de Lyon s'était fait donner pour établir la gare où son propre intérêt lui commandait de le faire, et qu'elle a gracieusement rendus comme prix de la nouvelle concession. L'Ouest suisse isolé de toutes les grandes villes, ne tenant même à Lausanne que par un appendice, n'est guère en meilleure posture. La compagnie Lyon-Genève lui coupe encore la route sur Berne, en offrant à Fribourg de monter chez lui. Son projet publiquement déclaré, c'est de forcer l'Ouest à se vendre, et d'amener une fusion qui étendrait jusqu'à Berne le réseau de la France méridionale. Le but de cette ambition est d'exploiter la Suisse occidentale dans l'intérêt de la ligne du Rhône, et particulièrement de faire avorter tous les projets de communication directe entre la Bourgogne et la Suisse centrale par le Jura. Sur ce point, les actionnaires de Lyon-Genève et le commerce genevois s'unissent assez naturellement dans le même désir, et sans contredit les magistrats doivent avant tout s'efforcer d'assurer et d'accroître les avantages de leur pays. Les réclamations porteraient sur les procédés, dans l'examen desquels nous n'entrerons pas. Mais ici la collision est manifeste entre l'intérêt genevois et l'intérêt de la Confédération, puisque les lignes de Jougne et des Verrières abrégeraient considérablement la distance de Paris et que la concurrence de la Bourgogne ferait baisser le prix des transports de l'ouest et même du midi. Il appartient à la Confédération de prendre en mains ces intérêts, d'empêcher que la ligne de Berne à Genève ne soit supprimée par l'impossibilité de s'entendre, ou violemment incorporée dans un réseau étranger, et nos communications internationales mutilées au profit exclusif d'une ou deux villes. Nous espérons que la Confédération usera de sa compé-

tence dans l'intérêt général, quoique le parti de la centralisation progressive, si puissant dans ses conseils, ne voie peut-être pas sans quelque plaisir l'occasion de réduire à l'absurde la souveraineté cantonale en matière de chemins de fer, en laissant les complications s'accumuler au point de nécessiter une réforme législative. Dans cette situation qui arrête forcément les travaux parallèles aux lacs, l'entreprise subsidiaire de M. Rappart pourrait rendre de grands services, et nous désirons sincèrement la voir se constituer. En attendant les bateaux à rails, la navigation ordinaire se développe assez vivement sur nos lacs. La *Ville-de-Nyon* a fait baisser les tarifs de transport sur le Léman et multiplier les points de débarquement. L'*Hirondelle* promet une marche supérieure à tous ses devanciers. C'est le premier navire construit sur le Léman par la maison Escher et Wyss, qui fournit à peu près seule de bateaux à vapeur les lacs de la Suisse allemande et de la Lombardie, à des conditions bien plus avantageuses que les constructeurs étrangers. Le lac de Genève a maintenant sept vapeurs, dont cinq en activité de service. Les chemins de fer du Jura, qu'on voudrait rendre impossibles, luttent contre tous les obstacles. D'après un renseignement qui n'a rien d'improbable, la compagnie Paris-Lyon doit avoir sollicité la concession de Salins aux Verrières par Pontarlier, où les Vaudois pourraient aller se rattacher, tandis que la compagnie du Jura industriel se constituerait également à Besançon. Il ne paraît pas qu'il y ait là rien de définitif.

Le choléra nous serre de près, l'épidémie a pris quelque intensité à Bâle où elle enlève de six à dix personnes par jour; elle semble y avoir fait un peu plus de cent victimes; elle commence à Zurich, s'étend le long de l'Aar jusque près de Soleure, attaque la Bresse par Seyssel où elle a fait assez de mal dans le quartier français; elle touche presque à Genève qui est assez mal préparée à recevoir ce triste visiteur. On prétend que le conseil de santé y est momentanément désorganisé, à la suite d'une autorisation de pratiquer la médecine, arrachée au gouvernement par des influences électorales, en faveur d'un étranger dont les examens n'avaient point satisfait.

Sans négliger, comme on l'a vu, l'exposition universelle, notre Chronique a visité, mais en simple amateur, l'exposition suisse de Willisau. Cette petite ville retirée dans un vallon écarté, entourée de vieilles murailles, a un air de fête réjouissant. Ce ne sont partout que drapeaux, gens empressés, équipages. Malgré les 500,000 passeports déposés, il est difficile que le mouvement de Paris ait augmenté dans une proportion égale à celui de Willisau. Quatre bâtiments sont affectés à l'exposition. Les salles du château sont consacrées aux tissus, broderies, quincaillerie, etc., l'hôtel-de-ville aux meubles, un bâtiment particulier aux instruments aratoires, un autre, assez considérable, aux véhicules de toute espèce. L'horlogerie, la

broderie, la sculpture sur bois sont faiblement représentées, sans doute en raison de la concurrence. Les exposants, du reste, semblent avoir moins cherché à briller par des ouvrages très soignés qu'à donner une idée exacte de ce qu'ils fabriquent et des prix. On est du moins porté à le croire, en voyant que les objets sont exposés tout simplement, sans aucun luxe, et malheureusement aussi sans goût. Les pièces de soie, loin de s'étaler en châtoyantes draperies, sont enroulées les unes à côté des autres comme dans une arrière-boutique. Néanmoins l'exposition de Willisau donne sans doute une idée assez exacte de l'industrie des cantons d'Argovie, de Lucerne, de Berne allemand et de Zurich. Le nombre des objets est fort considérable et plusieurs sont fort bien. Citons entre autres quelques meubles beaux et à bon marché, et surtout nombre de broderies, telles que châles et rideaux. Ceux qui décorent les grandes croisées du château, sont d'une élégance remarquable, mérite plus rare à Willisau que la solidité. Les voitures, entre autres, feront bon usage, et resteront certainement aussi modernes que le premier jour.

La fusion de la société de Zofingen et de l'Helvétie, que nous annonçions il y a quelque temps, est maintenant accomplie. La société suisse des Industriels a résolu dans une assemblée assez nombreuse, tenue à Berne à la fin d'août, de solliciter une protection douanière plus efficace. La force des choses empêchera sans doute que ce vœu ne soit accueilli, et conservera à nos péages leur caractère essentiellement fiscal. La position des industriels ne serait pas améliorée, s'ils se renchérissaient les uns aux autres les conditions de l'existence et du travail. Obligée de chercher au loin ses débouchés, la Suisse n'a pas d'intérêt à favoriser la production d'articles que l'étranger fabrique à prix inférieur.

La société suisse d'Histoire s'est réunie à Soleure les 21 et 22 août; l'assemblée comptait 44 membres où les Bernois figuraient pour une bonne part. Dans la première conférence elle décida de substituer aux Régestes commencés, un catalogue de tous les documents imprimés ou manuscrits relatifs à l'histoire Suisse avant 1353, et de demander un subside fédéral pour cette entreprise indispensable à l'investigation scientifique de nos origines. La séance solennelle du 22 eut lieu dans la salle du grand conseil; le président, M. Georges de Wyss, consacra son discours à la mémoire du fondateur de la Société, Jean-Gaspard Zellweguer, mort l'année précédente. Parmi les lectures nous citerons une histoire des maisons de Kybourg et de Toggenbourg, par M. le doyen Pupikofer; un tableau du carnaval au moyen-âge, de M. Hidber, de Berne; une histoire de nos premières églises, par le Dr Scherrer; un exposé des rapports entre l'Helvétie allemanique et le duché de Souabe, de M. de Wyss; on fit circuler comme de juste, force médailles, dessins et cartes historiques, etc. La bibliothèque et les tableaux,

les armures de l'arsenal, les trésors de Sainte-Ourse et Saint-Victor reçurent les visites obligées. MM. les chanoines firent les honneurs de leur cathédrale en grande tenue. Plus que l'or des ostensoires, l'éclat des brocarts, notre correspondant y admira quelques évangiles du 8e et du 9e siècle, et surtout un vieux petit drapeau, donné aux Soleurois en 1318, comme souvenir de leurs nobles procédés, par le duc Léopold d'Autriche qui les avait assiégés. Une soirée magnifique permit aux marcheurs l'ascension du Weissenstein, dont on connaît assez les merveilles.

L'exécution de Senaud a produit une grande sensation à *Berne*. On sait qu'en février 1854, cet homme avait assassiné un fripier dans sa boutique au milieu de la ville, et allumé la maison pour cacher son crime. Une fois découvert, il se fit passer pour fou, et joua son rôle assez bien pour tromper jusqu'à la fin deux des trois experts appelés, le célèbre professeur Vogt et le premier directeur de Waldau, M. Tribolet. Après une tentative d'évasion qui fut déjouée, Senaud reprit subitement sa raison et pria MM. les professeurs en cour d'assise de vouloir bien lui pardonner son impertinence. L'exécution d'un incendiaire a eu lieu à Faubrunnen le même jour.

Contrairement aux prévisions le nombre des étrangers s'est encore élevé dans l'Oberland cette année. Les allemands surtout ont afflué, depuis les marchands et les docteurs jusqu'aux princes de sang royal. Le propriétaire des environs du Giessbach, M. de Rappart, que nous avons nommé tout-à-l'heure, a fait construire une belle route pour arriver à cette cascade; les tentatives pour l'illuminer au moyen de feux colorés de Bengale et d'autres artifices ont attiré un grand concours et parfaitement réussi. C'était en effet le plus étrange spectacle de voir jaillir ce beau Giessbach, rouge comme un torrent de laves et de flammes. M. de Rappart installera l'an prochain sur le lac de Brienz un bateau à hélice de trente-cinq chevaux. Cette concurrence prochaine a réveillé la compagnie des bateaux actuels, qui va préparer de son côté un bateau à aubes de cinquante chevaux, pour le lac de Thoune. La concurrence a du bon, au moins pour le public, car jusqu'ici la navigation de ces deux lacs ne se distinguait que par sa lenteur et sa cherté.

La fusion est compromise par l'élection de M. Egger au conseil d'état. Il avait été entendu en 1854 que le conseil serait formé de quatre radicaux, quatre conservateurs, et un neuvième membre sur lequel la lutte pouvait s'engager. Ce neuvième fut un conservateur, M. Dähler, qui est encore là. La vacance provient de la retraite d'un conservateur, M. Fischer. L'esprit de la fusion demandait-il qu'il fût remplacé par un conservateur? C'est ce que la majorité actuelle croyait encore ce printemps, quand elle a nommé M. Brunner, des télégraphes, qui a refusé. Mais depuis, la majorité radicale s'est

renforcée par quelques élections partielles que les conservateurs ont désertées selon leur louable habitude, où les confirme d'ailleurs un peu de dépit; une candidature de parti a été posée, et le représentant de la fusion remplacé par l'élu de la victoire. Comme celui-ci n'accepte pas non plus, le conseil exécutif reste partagé en deux moitiés jusqu'à cet automne; mais notre correspondant n'en conclut pas moins que le tour est fait, et que la fusion a servi d'étrier aux radicaux. Nous le croyons aussi, mais s'il arrivait que les radicaux gouvernassent autrement et mieux qu'autrefois, les expériences des dernières années n'auraient pourtant pas été complètement stériles.

Les petits cantons sont fort tranquilles, et satisfaits de leurs récoltes quoique les foins aient manqué dans les vallées. Nous avons reçu communication d'un rapport de M. Hartmann, ingénieur de Saint-Gall, chargé d'inspecter la correction de la Reuss, afin de voir si les progrès des travaux méritaient que l'allocation de 15,000 fr. votée éventuellement par l'Assemblée fédérale, fût effectivement délivrée au canton d'Uri.

« L'étroit delta que forme la Reuss à son embouchure, dit M. Hartmann, est le seul terrain plat du canton. Traversé par la première route commerciale de la Suisse, dans un site magnifique, riche en grands souvenirs qui y attirent constamment une foule de nationaux et d'étrangers, ce coin de terre est assurément d'un grand prix. Mais ce terrain, dont l'exploitation complète est d'ailleurs un besoin impérieux de l'industrie et du commerce croissant du canton, ne forme jusqu'ici qu'une pâture marécageuse. C'est que, depuis le confluent du Schächen au pont d'Attinghausen, la Reuss, quoique toujours bordée de hautes montagnes, n'a sur un trajet d'une lieue que deux à trois pour mille de pente. Cette faible inclinaison est neutralisée par de fortes inflexions, par des affluents charriant beaucoup de vase et de pierres, surtout la Palanka et la Schächen, enfin par le lac dont la hauteur comporte une variation de sept pieds. Une correction aussi difficile exigeait qu'on tirât le plus grand parti possible soit de la déclivité, soit du terrain; mais l'inspection des lieux m'a prouvé que tel était bien le but (déjà réalisé en grande partie) du plan conçu par M. l'ingénieur Em. Müller. De l'embouchure du Schächen, point de départ absolument donné par la nature, la Reuss tend au lac par une seule ligne droite, suivant une direction fort différente de l'ancienne, surtout depuis le pont de Seedorf, ce qui a exigé des déplacements de terrain considérables. On a obtenu par là, non-seulement le maximum de pente, mais une nouvelle embouchure dans un endroit où le lac est très profond. Enfin la Palanka a le temps de déposer ce qu'elle charrie avant de joindre la Reuss...... »

Après avoir décrit et loué les travaux achevés jusqu'au pont de Seerdorf, et vivement poussés jusqu'à celui d'Attinghausen, section supé-

rieure à laquelle avaient été dépensés 48,000 francs, la moitié du nécessaire au moment de l'inspection, M. Hartmann conclut :

« Je puis donc déclarer en conscience que le subside du conseil fédéral a été parfaitement employé et parfaitement mérité, et je recommande instamment à sa sollicitude la continuation des travaux. — En terminant, je suis heureux de dire que les bois m'ont paru mieux ménagés et mieux tenus le long de la Reuss et de ses affluents, et sur les pentes des montagnes, dans la région que j'ai dû visiter, que ce n'est le cas dans d'autres cantons. Cette circonstance modère les dévastations de la Reuss qui devraient être bien plus considérables vu la direction de son cours et la nature de son alimentation. Le Schächen est aussi très bien digué et bien boisé dans la partie que j'ai parcourue, jusqu'à Bürglen. On m'a dit qu'il est question d'abaisser le niveau du lac, ce qui serait extrêmement avantageux pour la vallée de la Reuss comme pour les contrées riveraines. »

Les rapports d'inspection constatent un progrès réel dans les écoles d'Uri. La séparation des sexes se généralise de plus en plus et produit de bons effets. Les sœurs institutrices, dont les modestes exigences mettent les services à la portée des plus pauvres communes, rendent des services justement appréciés. L'école supérieure cantonale compte quarante-quatre écoliers.

Quelques renseignements sur le monument de Winkelried seront bien reçus dans la Suisse française, particulièrement à Neuchâtel, dont les contributions abondantes ont prouvé l'intérêt qu'il attache à cette entreprise. Nous tenons les détails suivants d'un amateur intelligent qui les destinait à notre Chronique du mois passé :

Le nouveau concours a fait surgir onze modèles nouveaux. Les deux derniers, envoyés après le terme par M. Kaiser, professeur à l'école polytechnique fédérale, sont des statues à piédestal gothique ; le plus grand se distingue par la simplicité et la pureté de son architecture. Winkelried, la poitrine percée de lances, pose le pied sur un casque que la couronne et les plumes de paon font reconnaître pour celui de Léopold.

M. D. a envoyé de Genève une figure colossale (n° 9), dans une attitude théâtrale, et où l'on cherche inutilement quelques traits qui rappellent l'Unterwald et le XIVe siècle. Et pourtant nulle part peut-être le type du moyen-âge ne se trouve mieux empreint, dans les formes du corps à la fois élancées et vigoureuses, et jusque dans la coupe des cheveux, que chez les descendants de Winkelried. On voit aujourd'hui exposé dans un magasin de Lucerne un portrait presque contemporain de Nicolas de Flue, peint par Hans Burgmeier, et dans lequel il est aisé de reconnaître le type d'un beau montagnard d'Unterwald.

Les nos 7 et 8 sont dus au statuaire Imhof, natif d'Uri et établi à Rome. L'exécution est très délicate et l'expression de la tête admi-

rable ; mais à l'inverse du n° 9 aux jambes écartées, la pose du Winkelried d'Imhof convient mieux à l'idylle qu'à l'époque héroïque.

M. Dorer, de Bade, demeurant à Dresde, représente le héros mourant couronné par les mains d'Halbsuter, le chantre de la bataille. Ce groupe bien senti et bien rendu repose sur un très beau piédestal décoré de quatre reliefs : les adieux de Winkelried à sa famille, la bataille, la nouvelle de la mort du héros et le moment où son corps est rapporté aux siens. Aux quatre angles sont quatre beaux guerriers de Lucerne, d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald. L'ensemble produit une impression très agréable. En relevant un peu plus le haut du corps de Winkelried, on ajouterait à l'effet.

N° 5. Statue de M. Dufour, de Genève, un peu affectée. N° 3 est anonyme et le restera.

N° 4 Keiser, de Zug. Deux guerriers portent le corps du héros sur leurs épaules. Ce groupe devrait être placé dans un édifice. L'exécution est très soignée, mais l'idée ne ressort pas, malgré les attributs et les additions explicatives.

N° 2. M. Bischof, de Wyl au canton de Saint-Gall. Le héros mort est couronné par une Helvétie. La tête de Winkelried est très belle. L'Helvétie n'a pas échappé à son infortune coutumière.

N° 1. M. Schlœtt de Bâle est le premier artiste, à notre connaissance, qui ait tenté de représenter immédiatement le dévoûment de Winkelried. Il nous semble avoir supérieurement résolu le problème. Trois figures lui suffisent : au bas est un confédéré expirant, au-dessus Winkelried se précipite sur les lances des ennemis, et à ses côtés un jeune homme brandit le morgenstern pour tenir ouvert le passage frayé par son dévouement. Toutes les phases de la bataille sont présentes. La dignité, la force et la dextérité de l'exécution charment le spectateur. Ce projet, d'ailleurs fort achevé, mérite mieux que des éloges.

La nomination de M. l'avocat Meystre au conseil d'Etat montre que le gouvernement vaudois, qui a désigné ce collègue, est resté dans le fond plus fidèle aux principes de 1845 que nous ne l'aurions pensé nous-même d'après d'autres symptômes. M. Eugène Rambert a été appelé définitivement à la chaire de littérature française, M. Piguet à celle de théologie systématique. Ainsi l'académie se consolide, l'autorité supérieure y a mis le temps nécessaire, comme le *Nouvelliste* le fait observer avec raison. Toutefois, si les études générales présentent un ensemble satisfaisant, et à quelques égards distingué, l'enseignement des facultés spéciales nous semble encore bien au-dessous des besoins académiques. Il serait fâcheux de se faire des illusions sur ce sujet. — L'exposition de peinture se ferme au moment où nous écrivons. Nous l'avons parcourue avec le dessein d'en rendre compte ; mais nous renonçons à cette entreprise trop difficile dans un espace resserré. Il y a beaucoup de toiles estimables et peu de mérites écla-

tants. Citer des noms-propres serait s'exposer à commettre de grandes injustices, à moins de passer tout en revue, ce qui n'est ni possible aujourd'hui ni peut-être bien nécessaire. Nous espérons cependant donner quelques détails rétrospectifs sur ce sujet le mois prochain.

Les secousses de la terre continuaient encore dans le Haut-Valais il y a quelques jours. La contrée où le tremblement de terre a causé des dégâts sensibles est resserrée dans l'espace de quelques lieues carrées, entre Tourtemagne et Brigue, dans la grande vallée du Rhône et dans la vallée latérale de Saint-Nicolas entre Viège et Randa. Dans la vallée de Saas, le mal ne remonte qu'à une lieue au-dessus de Stalden où elle débouche. Viège n'a point, comme on pourrait se le figurer, l'aspect d'un monceau de ruines. Au premier aspect, il semble qu'il n'y manque qu'un clocher. En entrant dans le bourg, on ne trouve que peu de maisons renversées, mais un grand nombre menacent ruine et sont un danger continuel pour les passants. Il s'en écroule sans aucune secousse, et sans de promptes démolitions on aura des accidents à déplorer. A part quelques granges de bois, on ne voit presque aucun bâtiment à Viège, à Stalden et à Saint-Nicolas, qui n'ait été plus ou moins endommagé. On nous a dit que les maisons de Brigue, qui avaient été reliées par des clefs de fer à la suite du tremblement de terre assez grave dont le Haut-Valais a souffert il y a un siècle, ont bien résisté cette fois-ci. Cette précaution sera sans doute adoptée dans les nouvelles bâtisses. Les habitants paraissent compter beaucoup sur la charité publique; et, en effet, les souscriptions ont produit 25,000 francs; mais les dommages pour les bâtiments seuls montent à plus de 500,000. Il importe donc que les dons soient convenablement répartis. Les habitants de Viège craignent un peu qu'une part des sommes recueillies ne soit affectée aux églises. — Les crevasses dont on a parlé sont toutes situées sur les pentes, et ne sont, au témoignage d'un observateur, que des commencements d'éboulements, et non des fissures dues à l'action immédiate des agents intérieurs. Les cultures et surtout le vignoble en terrasses, entre Viège et Stalden, ont considérablement souffert. L'écroulement des murs secs a fait tomber les vignes les unes sur les autres. Il faudra de grands travaux pour les rétablir, et ces pertes qui n'ont pas été encore évaluées, peuvent bien porter les dommages à un million.

Les infortunés habitants se familiarisent peu à peu avec le fléau. « Si vous entendez frémir la montagne, nous disait l'un d'eux, n'ayez pas peur, il n'y a plus de danger.» Les voyageurs ont disparu, probablement pour assez longtemps, car c'est une gent moutonnière. Ils affluaient en Valais depuis quelques années, et partout surgissaient de nouveaux hôtels : deux à Zermatt, un sur le Riffel, un à Saas (le troisième), un autre au bord du lac Macmar derrière le glacier d'Allelein, et l'on doit en établir un au sommet de l'Oeggischhorn, au dessus de

Visch. Ce n'est plus le temps où Emmanuel Thomas visitait Zermatt, herborisant pour le grand Haller, et où les paysans, ameutés devant le presbytère, sommaient le curé de leur livrer les étrangers qui venaient voler leurs moutons. Les mœurs de ces montagnards se sont adoucies, n'y perdront-elles rien? Depuis quatorze ans qu'il est dans la paroisse, le curé de Saas se vante de n'avoir pas baptisé un seul enfant illégitime, pourra-t-il en dire autant dans quatorze ans? L'affluence des étrangers a déjà introduit dans ces vallées la mendicité, qui vient rarement seule. Le malheur qui vient de frapper ces pauvres gens a augmenté le nombre des mendiants. Certes on ne saurait en faire un reproche à personne: mais c'est bien triste; les habitudes prises dans les mauvais jours ne disparaissent qu'avec peine. On appréciera peu cette perte en millions, mais on s'en ressentira peut-être plus longtemps que de la perte matérielle.

Neuchâtel a fait une perte nouvelle et bien sentie dans la personne du docteur François de Marval. Fort jeune encore, M. de Marval était entouré de plus de respect que ne semble en comporter son âge, parce que chacun voyait que sa vie appartenait aux malades et aux pauvres, et qu'il la dépensait largement. Elle a été courte, mais pleine, et ses enfants héritent d'un nom vénéré.

Une inquiétude encore sourde annonce à *Genève* l'approche du conseil général qui doit renouveler le gouvernement. Le palais du peuple souverain qui s'élève en face de la Porte-Neuve et que la rue a déjà baptisé d'un nom énergique, ne sera pas encore en état de servir. Que sortira-t-il du vote à Saint-Pierre? Le conseil actuel paraît vouloir se retirer; un gouvernement conservateur même très-modéré, est jugé impossible, les fusions sont à la mode et çà et là on parle d'une fusion, c'est-à-dire d'un nouveau protectorat. Après avoir gouverné sans les conservateurs et contre eux, M. Fazy voudrait-il régner par eux et pour tout le monde? Peut-être, cas échéant, consentirait-il à gouverner même avec eux, moyennant certaines conditions. Cependant, il est difficile de prendre ces projets au sérieux; le cas est embarrassant.

S.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

LETTRES ÉCRITES D'AMÉRIQUE.[1]

Columbus, 14 janvier 1855.

SOMMAIRE. — Les Bloomer et l'émancipation des femmes. Descente aux enfers. Le Styx, le Léthé, l'Elysée et la rivière des échos. La galerie de Cleveland. Les montagnes rocheuses. Destructivité de la race anglo-saxonne. Animaux du Mammooth, création particulière. Les créations au point de vue chrétien.

Savez-vous, mon cher ami, ce que c'est ce que le *bloomer?* Je répondrai pour vous. — Le bloomer est le costume moitié culotte et moitié jupon, qui définit la future condition sociale de la femme en Amérique. — C'est donc un mythe? — Loin de là, c'est une charade ou plutôt une caricature en action. — Alors simplement un vêtement de nouvelle mode? — Si vous voulez; mais si ce n'était que cela, il ne vaudrait guère la peine d'en parler. C'est la manifestation d'un caractère qui commence à se dessiner hardiment et à faire trait dans la grande figure du peuple américain. Sous ce rapport, il demande à être étudié en passant.

Il est arrivé hier soir une société de dames des Massachusets; elles se décident à faire le grand tour avec nous; de sorte qu'en rentrant dans la grotte ce matin, nous nous trouvons en nombreuse compagnie. C'est au mieux! Nous aurons plus de lumières, je veux dire plus de lampes, plus de guides, et nos distractions ne seront plus absolument dépendantes des accidents du souterrain.

Accablés hier par la solennité des premières impressions que produit la grotte, nous n'aurions probablement pas fait grande attention à la tournure des dames qui nous accompagnent. Aujourd'hui, cet oubli serait une impolitesse. Le spectacle n'est plus nouveau pour nous; nous avons déjà examiné en détail la grande avenue; tâchons donc de faire connaissance avec quelqu'une de

(1) Voir les nos de février et juin de cette année, p. 75 et 419 de ce vol.

ces hardies voyageuses, qui ne se laissent effrayer ni par les ténèbres, ni par les difficultés des passages trop étroits ou des échelles perpendiculaires, ni même par une marche de dix heures consécutives. Mais tous ces visages là ne sont pas des plus frais, le teint est passé; peut-être est-ce la faute de la fumée des lampes. Les pommettes sont plus ou moins saillantes, il y a çà et là quelques rides, les yeux sont nettement dessinés et hardis; l'expression générale est une froideur doublée de ce calicot lisse et empesé qu'on appelle la dignité polie. Si ce sont des demoiselles, elles ne sont ni jeunes ni jolies; si ce sont des dames, cette équipée d'écolières en vacances fait plus de plaisir à leurs maris qu'elle ne semble leur en faire à elles-mêmes. Restons donc prudemment à l'arrière.

Ces dames sont vêtues du bloomer, aujourd'hui, peut-être, uniforme de circonstance. Car si ce costume est excusable, c'est certes dans les ténèbres et pour l'exploration d'une grotte. Pantalons lâches, noués au-dessus des chevilles, qu'ils couvrent d'une frange élargie et montant de là en se renflant graduellement en jambe d'oiseau, pour se cacher presqu'aux genoux sous un jupon court. Jupon serré à la ceinture et attaché là à une espèce de veste ouverte par devant, pour laisser voir une chemisette plus ou moins transparente. Quelquefois un pardessus à larges manches, semblable à une jaquette de cocher. Voilà! Ajoutez à cela un chapeau d'amazone ou une casquette quelconque, ou un chapeau de paille à grands bords, ou telle autre coëffure de tête à la mode courante; colorez le tout de nuances tranchées et sans harmonie, et vous aurez le bloomer, qui donne à nos dames la tournure si gracieuse des poules cochinchinoises.

En fait de toilette il y a des choses qu'une belle femme peut faire passer, mais il en est d'autres auxquelles le manque de grâce et d'harmonie donne un vernis si hostile au regard, qu'elles parviendraient à défigurer même une Hélène. Le bloomer est du nombre. On conçoit les larges pantalons des femmes de l'Orient, avec leurs longs voiles et leurs draperies flottantes, leurs bonnets d'écarlate ou leurs légers turbans, derrière lesquels pendent les tresses de leurs longues chevelures. Il y a là une harmonie d'ensemble et une véritable peinture de mœurs. Il y a également quelque chose de gracieux, de pittoresque, d'attrayant dans tous nos costumes nationaux; ils sont d'ailleurs des vestiges historiques, et souvent une nécessité de climat. Mais que trouver dans

cette subite innovation du bloomer, qui n'a d'excuse qu'une vanité sans pudeur et d'harmonie qu'avec des mœurs cavalières, qui sont bien loin d'être dans le caractère américain? Aussi madame Bloomer a-t-elle manqué son but. En vain a-t-elle promené partout son costume; en vain a-t-elle professé ([1]) de ville en ville dans toute l'Amérique, montant sur les tréteaux, exhibant ses pantalons et sa jaquette, et discourant sur elle-même et les avantages de son déshabillé. En vain a-t-elle traversé l'Atlantique et est-elle allée hardiment mendier la sympathie et le support des dames anglaises. La réponse a été partout la même :

Tournez-vous donc, de grâce, et l'on vous répondra!

Et si la dite dame a fait quelques prosélytes en Amérique, c'est dans une classe qui a peu de chances de séduire le genre humain.

Voilà pour le costume! L'idée qu'il représente a fait des progrès bien autrement marqués, et les droits de la femme ont été et sont encore proclamés par un bon nombre d'orateurs féminins avec une énergie qui rappelle la déclaration des droits de l'homme, moins la guillotine, la hache et les coups de fusil, qui accompagnent d'ordinaire ces grands baptêmes où l'humanité, dit-on, se retrempe. C'est qu'ici il n'y a rien à retremper, pas même l'organe élocutif des dames. Le mouvement a commencé dans les Massachusets. C'est de Boston que partent le plus souvent ces idées nouvelles qui se posent de temps en temps en présence de l'Amérique comme des conceptions sublimes, et qui, plus ou moins, font leur petit chemin, malgré ce qu'elles peuvent avoir de ridicule ou de dangereux. Quelques-unes de ces idées ne sont que des importations européennes, des produits exotiques défigurés par l'exagération. D'autres sont vraiment indigènes, et certes, si quelqu'une a droit à ce titre, c'est l'idée du bloomer et de l'émancipation de la femme. A moins que cette femme libre ne soit encore une tardive résurrection de madame Roland, et le bloomer une imitation de sa toge romaine. Quoi qu'il en soit, le mouvement actuel ne tend à rien moins qu'à placer la femme côte à côte sur le même sentier parcouru par l'homme, ou pour mieux dire, ce n'est plus la domination absolue dans son ménage ou sur tel ou tel individu en particulier que madame réclame; cette

([1]) Les Américains disent *lecturé*, c'est un excellent mot pour peindre ces bribes de cours que les professeurs de tout genre colportent de ville en ville.

position, elle en jouit dès longtemps. C'est un partage franc et loyal de ce qu'on est convenu, jusqu'à présent, d'appeler les priviléges de la race humaine et qui ne sont, comme ces dames l'affirme avec raison, que les priviléges du genre masculin. — Pourquoi la femme aurait-elle tous les désavantages du vilain métier de la vie, et se soumettrait-elle plus longtemps à cette loi du plus fort qu'elle n'a pas faite ? Son intelligence n'est-elle pas à la hauteur de celle de l'homme ? On lui permet d'en faire usage pour son propre avantage, pourquoi lui refuse-t-on ce privilége quand il s'agit de l'avantage général ? On ne l'empêche pas de parler ou d'écrire, c'est vrai ! Il y a eu de tout temps, et il y aura toujours des femmes auteurs, des poètes, des romanciers surtout. Mais une foule d'autres carrières intellectuelles lui sont fermées ; il faut que les portes s'en ouvrent pour elle. Le droit et la chicane, la médecine, la chaire, la tribune politique, tout cela est dans le domaine de la femme nouvelle, qui quitte le coin du feu si obscur et si prosaïque du ménage et le laisse à son mari tout seul, pour s'élancer hardiment dans une plus vaste arène.

Le plus éloquent promoteur de ce mouvement féminin, Lucy Stone, est une demoiselle d'un printemps un peu mûr. A l'instar de son confrère en jupon court, elle a parcouru les Etats-Unis, *lecturant* aussi de ville en ville pour l'exposition de ses principes et de son bloomer intellectuel et moral. Cette dame-là est maintenant pasteur dans quelque ville des Massachusets, où elle prêche à une congrégation toute entière, au lieu de prêcher à un mari tout seul, comme elle bénit les mariages d'autrui, en attendant que quelque courageux champion de la cause nouvelle lui fournisse l'occasion de bénir le sien. Lucy Stone n'est pas la seule à l'œuvre. Nous avons maintenant autour de nous, docteurs, avocats, orateurs, professeurs femelles, une foule d'êtres nouveaux, qui n'ont encore de noms dans aucune langue, parce que leur existence paraissait impossible ; qui sont donc tout ce que vous voudrez, hors des femmes ! Ne me demandez pas mon avis sur ce mouvement. Je suis par trop naturaliste pour ne pas prendre fait et cause contre ces hybridités.

Mais, nous dit Lucy Stone, vous parlez d'hybrides ! Le jardinier habile n'a-t-il pas multiplié les pétales de la rose, augmenté son parfum et sa beauté en déformant ses étamines ? — Oui ! mais quel noble fruit a-t-il produit, je vous prie ? Et ici il y a plus que déformation. Vous enlevez une à une les pétales de la fleur ; que

lui reste-t-il de ses parfums et de sa beauté! Les raisons nous viendraient de reste, si nous osions discuter un tel sujet. Laissons cela à ces conciliabules de femmes politiques qui se plaisent à étaler leurs prétentions vaniteuses, et dont les congrès font rentrer dans l'ombre les discussions les plus bruyantes et les plus querelleuses des chambres américaines. Tout ce que Dieu a créé, l'a été dans un but particulier souvent évident, et chaque être aussi a été destiné à remplir une certaine place. Toutes les fois que le but est manqué et déplacé, il y a disharmonie, c'est-à-dire une turpitude physique, intellectuelle ou morale; c'est-à-dire encore laideur, erreur ou péché! La femme dans sa faiblesse est la plus noble des créations visibles. Aucun être ne l'égale pour la délicatesse et la suavité des formes, pour la grâce et l'élégance des mouvements. Par le cœur elle touche à l'ange. C'est le seul être mortel qui puisse donner, non pas sa vie seulement, mais tous les moments d'une longue existence pour embellir l'existence de ceux qui l'entourent. C'est le seul être aussi qui puisse chaque jour ployer sous la cruauté de son bourreau, baiser comme le Christ la main qui le frappe, et rendre amour pour outrages. La femme à sa place, donc, ce sont ces sœurs de charité que nous voyons courbées sur le lit de la souffrance, offrant à toutes les douleurs la coupe salutaire ou rafraîchissante, et éloignant par un sourire d'espérance et de foi les terreurs et les angoisses de la mort. C'est la mère dont le sourire d'amour s'empreint sur notre âme pour la ranimer toujours. C'est la sœur, compagne de nos jeux d'enfance, ange gardien de notre jeunesse, messager de miséricorde, constamment placé entre nos erreurs et les châtiments qui les menacent. C'est ce second nous-même, qui nous accompagne et nous soutient dans notre long pèlerinage. Vigne bénie et promise à celui que Dieu aime, elle pare de ses fleurs odorantes l'arbuste verdoyant de notre jeunesse, elle ombrage et rafraîchit le tronc vigoureux dans les chaleurs de l'été, et couvre de ses fruits savoureux les rameaux desséchés de notre vieillesse. Ne demandons plus maintenant ce qu'est la femme hors de sa place; oublions les bloomers de toute sorte, et regardons autour de nous.

Nous avons dépassé le *cercueil du géant*, les *puits sans fond*, le *saut de l'amant*, et nous nous trouvons maintenant à l'entrée d'un étroit couloir dont le nom équivaut à une description. C'est le *désespoir des gros ventres (the big man's misery)*. Sous une

voûte assez large et élevée, l'eau a creusé là un canal étroit, en zig-zag répétés et rapprochés. La largeur de ce canal, qu'il faut forcément suivre pendant un demi mille, n'a guère plus d'un pied, et comme les angles très aigus, placés à peu près à la hauteur de l'estomac, rentrent constamment les uns dans les autres, il faut de grands efforts et des évolutions fatigantes pour se tirer de ce mauvais pas. Un corps un peu trop épais n'en sortirait guère. A l'exception de ce passage, le seul qui mérite une mention sur une longue distance parcourue, les corridors de cette partie de la grotte n'ont de remarquable que leur uniformité.

Cependant, peu à peu, nous quittons les étages supérieurs, et par une suite de plans inclinés terminés par une longue échelle, nous arrivons, après de nombreux détours, dans le voisinage des bords de la rivière. Ne dirait-on pas que le pieux Enée a parcouru ces grottes, dans sa descente aux enfers, avant d'en dicter la description à notre vieil ami Virgile? Ce n'est plus le grandiose, le sublime qui nous écrase ici, c'est l'effroi qui nous accable. Des routes sans limites, déchirées de mille manières, disparaissent dans l'ombre tout autour de nous, et si leurs contours se dessinent çà et là, c'est par quelque pointe hardie qui s'avance des profondeurs obscures comme un glaive menaçant, ou par d'immenses blocs dont les points d'attache se perdent dans les ténèbres et qui paraissent ainsi suspendus dans le vide sur nos têtes. D'un côté, une cascade tombe écumante au bord du sentier et se perd dans un profond ravin; de l'autre, des contours incertains, où la lumière arrive à peine, se dessinent vaguement, s'éloignent ou se rapprochent, grandissent ou disparaissent à mesure que nous avançons, se mouvant ainsi autour de nous, comme des ombres curieuses et étonnées qui s'en viendraient épier la présence des vivants. Plus loin la route est fermée tout à coup par une paroi de rochers tombée de la voûte. Et plus bas, du fond d'un gouffre insondable au regard, brillent de temps en temps de vagues lueurs, reflets égarés des lampes réfléchies par la surface de l'eau. C'est le *Styx*, dont nous cotoyons depuis un moment les rives élevées. On entend d'ici le sourd murmure de ses ondes, et parfois un mugissement lugubre s'en élève et monte jusqu'à nous, quand une pierre se détache sous nos pieds, rebondit sur les roches qui le bordent et s'engouffre dans ses abîmes. Plus loin encore, le sentier s'égare dans un dédale de blocs bizarrement entassés, et par de nombreux détours nous

amène aux bords mêmes de la rivière des morts. Voilà bien le vrai bateau des ombres ! une vieille nacelle à moitié remplie d'eau croupissante, attachée à une roche par une longue liane tortueuse. N'est-ce pas peut-être un monstrueux serpent tombé de la tête de quelque Euménide qui nous attend au passage, ou peut-être encore la chaîne mystérieuse du vigilant Cerbère qui ne nous attaquera qu'au retour.

Le Styx n'est pas large, mais la barque est petite et ne contient que deux ou trois passagers à la fois. Notre Stephen transformé en Caron se hâte de nous passer sur cette rivière qui va nous séparer des vivants. Assis sur les blocs qui bordent le rivage opposé, il nous est permis, sinon de revenir en arrière, du moins de jeter un regard curieux sur le chemin que nous venons de parcourir. Le bateau conduit par des mains invisibles, c'est-à-dire, retiré par la longue liane qui l'attache à l'autre bord, glisse en s'éloignant sur ces ondes absolument noires. Plus loin, à différentes distances, à diverses hauteurs, brillent immobiles ou mourantes les lueurs fantastiques des flambeaux et les formes indistinctes des ombres qui arrivent sur nos pas. Quel incessant cortége que ce cortége de la mort qui ne se brise ou ne s'arrête un instant que pour reparaître bientôt en groupes plus nombreux et plus pressés ! Le bateau passe et repasse, et chaque convoi est guidé par un nouveau Caron, vieux nègre d'une laideur infernale. Ce long cauchemar devient insupportable. En avant ! en avant ! Trouverons-nous l'Elysée ou l'enfer derrière cette montagne de débris qui nous ferme le passage ? Et nous nous élançons pour la franchir et arrivons bientôt au bord de ce fameux *Léthé* où nous allons tout oublier.

Tout oublier ! comme on oublie en voyage une impression pour en saisir une autre. Le Léthé est une rivière tranquille, l'eau claire et profonde coule sur le sable entre des parois de rochers peu accidentés et sous une voûte élevée. La traversée est courte et c'est avec regret que nous débarquons dans *la grande allée (the long walk)*, où nous perdons les traditions mythologiques, et qui nous conduit par un chemin uni et sablonneux à *la rivière des échos.*

Du moment où nous avons atteint le lit actuel des eaux de la grotte, c'est-à-dire, depuis les bords du Styx, nous ne faisons que suivre ce lit, où tantôt elles coulent à découvert, tantôt se cachent sous des débris détachés des voûtes, tantôt se perdent dans les

sables. Au printemps ou après de fortes ondées, le niveau s'élève, l'eau remplit les voûtes et ces rivières n'en forment qu'une seule.

La *rivière des échos* est un vaste et profond bassin qui, depuis le bord, ressemble à un lac sur lequel la voûte s'abaisse insensiblement, de manière à le faire paraître sans issue. Cependant, nous nous embarquons, toute notre nombreuse compagnie, dans un large bateau plat; les guides le poussent à flot, s'emparent des rames, et nous voguons vers cette voûte abaissée où se découvre peu à peu un étroit passage. Baissez-vous un instant! Ici, entre la roche et la surface de l'eau, il n'y a guère que deux pieds de distance; mais c'est une porte bientôt franchie. Peu à peu le rocher se relève, sans rien perdre de son poli; les parois se rapprochent, et nous voilà voguant sur un vrai fleuve, qui promène lentement ses ondes limpides entre des rochers perpendiculaires et serpente ainsi gracieusement pendant plus de deux milles. Cette traversée est un moment de délicieux repos, de délicieuse fraîcheur après notre longue et émouvante excursion. Le mouvement du bateau est insensible; les rives seules semblent glisser de chaque côté ou se séparer pour nous ouvrir un passage. Il y a un calme étrange dans cette nature souterraine, qui ressemble à un paysage de nos lacs contemplé dans la nuit. A peine osons-nous rompre le silence par quelques paroles prononcées à voix basse.

Tout à coup Stéphen, qui dirige le bateau à l'arrière, entonne un chant mélodieux de la race nègre, et répète lentement les paroles, en s'arrêtant un moment à chaque vers. La voix remplit la voûte d'un murmure d'abord incertain; elle semble glisser dans les couloirs supérieurs comme pour y chercher un passage; mais bientôt l'écho la renvoie et répète sur un mode plaintif, mais distinct, les dernières syllabes de chaque vers. L'effet est saisissant. On dirait une voix lointaine répétant un refrain, ou plutôt une harpe éolienne, s'essayant un instant à des modulations incertaines, et arrivant tout à coup à jeter quelques paroles d'amour au vent qui la frôle en passant. Quel cœur ne s'ouvrirait aux émotions qui l'assaillent ainsi sur cette rivière des échos? Plusieurs de nos compagnons, courbant la tête, essuyaient furtivement leurs yeux pleins de larmes. Quelle imagination aussi serait assez pauvre pour ne pas s'élever là au-dessus des réalités de ce monde. Et après avoir traversé le Styx et le Léthé, pourquoi n'entendrions-nous pas ici une de ces harmonies célestes qui accueillent le juste à son approche de l'Elysée?

Hélas! je n'entendais rien, vous le savez! Ces effets, je les traduis comme mes compagnons cherchaient à me les décrire sur mon ardoise. D'ailleurs les naturalistes n'ont pas le temps de pleurer. Quand d'autres, plus heureux, sentent ou rêvent, ils cherchent ou ils analysent, ils mesurent ou ils décomposent. Pendant que nous voguions ainsi, j'étais penché sur le bord du bateau, essayant vainement à distinguer dans l'eau profonde, quelques-uns des êtres merveilleux qui l'habitent. Il y a ici, en effet, une création particulière, un petit monde d'êtres qui n'ont jamais vu la lumière : dans l'eau, des poissons ou des écrevisses, sans aucune trace des organes de la vue; sur les parois de rochers ou dans le sable, des grillons presque blancs et des scarabées aplatis d'une espèce particulière. La vie peut donc exister sans la lumière et n'est pas une émanation de ses rayons.

Depuis le lit des rivières, nous avons à remonter à une élévation assez grande par un couloir difficile et une échelle glissante, pour arriver à la partie, sinon la plus intéressante, du moins la plus brillante de la grotte, l'*avenue de Cleveland.* Il y a également sur la route quelques groupes de stalactites intéressants. La *vigne de Marthe,* immédiatement au sommet de l'échelle, est un curieux entassement de morceaux roulés de stalactites, arrondis et formés par un filet d'eau qui tombe de la voûte au milieu du passage. L'eau rebondit et se brise en poussière sur le sol, arrondissant, comme le ferait un torrent, les matrices autour desquelles elle dépose son carbonate de chaux. Ces débris sont tous à peu près de la grosseur d'un grain de raisin. Généralement ils sont mobiles et roulant sous l'action de l'eau; mais souvent aussi ils s'agglomèrent les uns aux autres en dépôts assez considérables, et ressemblent alors à de monstrueuses grappes de raisin. Nous visitons aussi en passant la *chapelle du Saint-Sépulcre,* petite salle brillamment ornée de festons et de draperies, d'où un étroit passage conduit à une autre chambre plus petite encore, carrée, entièrement nue, et ainsi assez semblable à un tombeau creusé dans le roc. Je ne puis juger de sa ressemblance avec les lieux célèbres que son nom rappelle.

L'avenue de Cleveland conserve constamment la même direction pendant environ un mille et demi. Elle est formée par une voûte de quarante à cinquante pieds de diamètre, sur une élévation presque constante de dix à douze pieds. Tout le plafond et les parois en sont couverts d'une cristallisation particulière, dont il

serait impossible de décrire la magnificence. Rien de semblable, que je sache, n'a jamais été découvert dans d'autres grottes. La base de ces incrustations paraît être le sulfate de chaux. La splendeur en est éblouissante, et les reflets de la lumière y jouent comme sur les facettes du diamant. Quant aux formes, elles sont aussi variées qu'incompréhensibles. Quelques-unes représentent des coupes renversées, suspendues à la voûte; d'autres, les pétales d'une large fleur, rayonnant de tous côtés depuis un centre d'où partent d'ordinaire des filaments plus délicats et redressés, qui sont comme les longues étamines de ces lys pétrifiés des cavernes. Tantôt ces fleurs sont encore entièrement fermées, et alors on dirait des balles de neige à demi aplaties contre les voûtes; ailleurs elles sont entr'ouvertes, comme un bouton prêt à briser ses enveloppes; ici elles sont déchirées sur leurs bords en mille lanières étroites, gracieusement contournées d'un même côté en arabesque, ou bien elles percent du rocher en filaments ployés sous leur propre poids, comme les plumes d'un oiseau de paradis. Que l'imagination arrive à se représenter, si c'est possible, une voûte de dimensions parfaites, tout à point assez abaissée pour que l'œil puisse facilement en étudier les moindres détails, et couverte, sur une demi-lieue de longueur, d'ornements si délicatement travaillés, que le plus habile sculpteur ne parviendrait pas à imiter le plus simple dans ses contours. C'est un véritable palais de fées et de génies souterrains. Il semblerait que ces cristallisations, composées, me disait Stephen, de gyps et de sulfate de magnésie, ont une croissance continue ou se renouvellent sans cesse. Le sol est couvert de leurs débris, les visiteurs ne cessent d'en emporter, et cependant on ne remarque ni sur les voûtes, ni sur les côtés des arches aucune trace de dénudation. Cette allée, on le comprend, se parcourt lentement. Le curieux n'éprouve plus ici aucune impatience d'arriver à d'autres scènes, ou pour échapper à l'effroi des mauvais passages, ou pour chercher quelque chose de plus brillant. Chacun des voyageurs, sa lampe élevée, passe de l'une à l'autre de ces fleurs, en étudie les contours, pousse un cri d'admiration, appelle son voisin, qui, à son tour, l'entraîne d'un autre côté, et ainsi les groupes se forment, se divisent; et pour décider la compagnie à se remettre en route, il faut l'assurance des guides que nous allons revenir et dîner ici. Aussi nos fidèles et attentifs conducteurs déposent ici leur provision d'huile pour les lampes, contenue dans de larges vases en tôle qu'ils portent attachés sur

leurs dos par une forte courroie, et les paniers de provisions généreusement remplis par l'hôte.

Mettons-nous donc en route une dernière fois. Il ne nous reste plus à décrire que les *montagnes rocheuses*, qu'on rencontre bientôt après avoir quitté la galerie de Cleveland. — La scène change encore une fois tout à coup, et nous nous trouvons maintenant en face d'une colline de rochers entassés sur une cinquantaine de pieds de hauteur. Lorsque nous sommes tous assis au sommet, Stephen allume son dernier feu de Bengale. La scène qu'il éclaire est certes la plus effrayante que nous ayons vue jusqu'à présent. C'est un bouleversement, un mélange de formes sans nom, un cahos d'énormes blocs dressés, suspendus, entassés, tourmentés de mille manières, jetant les uns sur les autres des ombres monstrueuses coupées par les effets de lumière, de gouffres ténébreux et de crevasses béantes. La couleur pâle du feu de Bengale donne à ce tableau quelque chose d'infernal et centuple les dimensions. A part l'eau, c'est le paysage du Poussin dans son tableau du Déluge. Dans les secousses d'un tremblement de terre, probablement, la voûte s'est écroulée avec la partie de la montagne qu'elle supportait. Nous avons donc en face de nous, d'abord une vallée au fond de laquelle les plus grands blocs ont roulé, et au-dessus la pente escarpée d'une montagne; on peut bien l'appeler ainsi dans une grotte dont la hauteur est de plus de cent cinquante pieds. Quant à la voûte elle-même, ou à la partie qui couvre ces débris, on en aperçoit quelques lambeaux indistincts dans le lointain.

L'ascension de cet énorme tas de blocs informes, par un mauvais sentier qui serpente dans la partie la moins escarpée, est un pénible travail, surtout pour les dames fatiguées. Mais il faut aller jusqu'à l'extrémité, les guides ne nous font grâce de rien. D'ailleurs, là-haut est la salle *Croghan*, et l'on nous y promet encore une nouvelle surprise.

Est-ce lassitude, est-ce satiété d'esprit? Je ne trouve plus rien ici à admirer. C'est encore une vaste chapelle comme nous en avons déjà tant vu; et les bancs de stalactites qui pendent au fond en guise de tuyaux d'orgues n'ont rien de plus remarquable qu'une foule d'autres que nous avons examinés en passant et que nous n'avons pas même mentionnés. Puisqu'il faut un bouquet à tout feu d'artifice, plaçons le nôtre aux *montagnes rocheuses* et acceptons cette salle Croghan comme une partie du prix à payer.

Comment ne pas se plaindre ? Voyez ces deux grands gaillards de Yankees, dont l'un, grimpé sur les épaules de l'autre et tenant dans sa main un lourd morceau de stalactites, frappe à tort et à travers dans ces légères et gracieuses draperies de la voûte, qu'il déchire à plaisir pour en fourrer quelques morceaux dans ses poches. Comme j'aurais bonne envie d'adresser, par inadvertance, un coup de pied dans les jambes de celui qui sert d'échelle, et de jeter mes deux iconoclastes dans ce charmant bassin d'eau claire qui vient de nous désaltérer.

Il y a des démolisseurs en tout pays. Il y a partout de ces hommes assez égoïstes pour détruire ce qu'ils viennent d'admirer et pour voler une jouissance à ceux qui viennent après eux. Mais, de tous les démolisseurs humains, il n'y en a pas de plus grands au monde que ceux de la race Anglo-saxonne. Partout dans le vieux monde, en Suisse, en Italie, en Grèce, dans les cryptes d'Egypte, dans les villes et les temples historiques de l'Asie, l'Anglais a marqué son chemin destructeur aussi nettement que le ferait une nuée de sauterelles sur des gazons verdoyants. Quand il ne peut rien emporter, il brise pour détruire. Ainsi fait son frère l'Américain. Le génie accapareur de cette race ne respecte rien, et pour augmenter sa collection d'insignifiantes curiosités, le Yankee, je le crois, s'en irait brûler les derniers cèdres du Liban, et en emporterait une poignée de cendres dans une bouteille.

Pour ne pas voir la fin de cette œuvre de destruction, je m'enfuis avec Stephen qui gronde avec moi.

Au retour, les perceptions ne sont plus les mêmes. La scène a changé. Le manque de lumières sans doute, et probablement aussi la direction différente où les objets sont vus leur donnent une autre forme et me font douter à chaque instant, malgré les affirmations du guide, que nous suivions la même route. Les distances aussi paraissent infiniment plus longues. Du moment où nous sommes entrés dans la grotte, à sept heures du matin, jusqu'à notre arrivée à la salle Croughan, le temps a passé comme un songe. Pourtant il est trois heures de l'après-midi. Et maintenant il me semble que nous employons plusieurs heures à parcourir une moitié de cette galerie de Cleveland qui nous paraissait si belle, avant d'arriver à Washington's hall, qui en forme le centre, et où le dîner nous attend.

Les guides nous accordent une demi-heure pour le repas, pas davantage. Avant que toute la compagnie fût réunie, j'avais rem-

pli le panier de Stéphen de quelques beaux échantillons de gypse, choisis sur le sol et destinés au musée de Neuchâtel ([1]). Nous étions partis seuls pour suivre au retour un passage différent et pour explorer une partie plus difficile que le chemin parcouru ordinairement.

L'avenue de Cleveland où nous sommes remontés avec quelque peine, appartient à l'étage supérieur de la grotte; elle est à peu près au niveau de la *grande galerie* avec laquelle elle communique par des ponts naturels qui passent à une grande hauteur au-dessus de la rivière du Styx. Le chemin est difficile, les couloirs sont bas et étroits; mais du point le plus élevé, nous jouissions d'un curieux spectacle, c'est-à-dire de la vue des lampes de nos compagnons, qui passent à une grande profondeur au-dessous de nous. Car les individus eux-mêmes sont perdus dans l'obscurité; leurs lampes seules sont visibles et se meuvent comme une troupe de feux follets. Stéphen appelle, et toutes ces lumières s'arrêtent en ligne. Il agite sa lampe et les feux follets dansent au signal. — Vous ressemblez à des étoiles, nous crie-t-on d'en bas. — Merci! Ce n'est pas dans les grottes seulement, qu'en regardant d'en bas, on se méprend sur ce qui brille. — Le chemin que nous suivons n'est pas dangereux; cependant il est presque abandonné, autant à cause des difficultés des passages que parce qu'il manque absolument des accidents pittoresques qui émeuvent si fortement sur les bords de la rivière. Mais quand les eaux sont hautes, il faut nécessairement traverser les ponts naturels, pour visiter la galerie de Cleveland.

Nous sortons de la grotte après dix heures du soir. Quelques dames seules se plaignent de la fatigue. Je m'attendais à éprouver, après une journée entière de ténèbres, une réaction délicieuse à la vue de la nature animée, à me retremper avec joie dans la lumière du soleil, à jouir comme d'une délivrance, de ma sortie d'un élément étranger à notre nature. Mais ni mes compagnons ni moi-même n'éprouvons le moindre sentiment agréable. En arrivant au haut des escaliers, à l'ouverture de la grotte, nous sommes tous un moment oppressés, étouffés par la pesanteur et la température de l'atmosphère extérieure. Dans la grotte, l'air

([1]) Nous lui réservons également des échantillons des quatre espèces d'animaux vivants découverts dans la grotte, collection peu apparente, mais qui ne se trouve nulle part.

jouait dans les poumons avec une facilité telle que maintenant, par comparaison, il semble que nous respirions dans un épais nuage de poussière. D'ailleurs, entre le feuillage des arbres et toute cette nature animée que nous retrouvons tout-à-coup, s'interposent quelque temps les scènes merveilleuses peintes sur la rétine, de sorte que la sortie de cette grotte ténébreuse, et le retour à la vie réelle est plutôt une déception qu'une délivrance. N'en serait-il pas ainsi pour ceux qui s'éveilleraient de leurs tombeaux et retrouveraient autour d'eux les scènes multipliées de la vie, avec les angoisses et l'oppression de son atmosphère d'impureté et de vice? N'en serait-il pas ainsi surtout, s'ils rentraient au monde sans y rencontrer les sympathies, les affections qui le rendent supportable?

C'est avec raison que nous parlons de l'obscurité absolue comme d'un élément étranger à notre nature; car sur la surface du globe nous ne pouvons réellement nous faire une idée de ce que sont les ténèbres dans les entrailles de la terre. Après avoir éteint toutes les lampes au fond d'une grotte, il faut un temps assez long avant de sentir réellement l'absence de la lumière. Le nerf optique reste longtemps ébranlé par l'influence des derniers objets qu'il a perçus et qui semblent flotter indistincts comme des nuages vaguement colorés. Peu à peu cependant toutes les formes disparaissent, il ne reste plus de visible qu'un cercle de rayons lumineux étroits alternant avec de larges bandes absolument noires, qui se rapprochent insensiblement du centre de la vision. Chacun des cercles lumineux vient s'y éteindre en un point, et chacune des bandes obscures, au contraire, semble se poser sur le corps et l'envelopper, de sorte qu'à la fin, l'obscurité est *sentie* comme un écrasant manteau de plomb, qui étreindrait tous les membres et empêcherait le moindre mouvement. Il faut alors un énergique effort pour faire un pas ou même pour articuler une parole.

Les habitants animés de Mammooth-cave ne méritent pas moins d'intérêt que les plus belles cristallisations de la galerie de Cleveland. Les premières allées de la grotte n'en possèdent aucun. Seulement les salles extérieures sont occupées pendant l'hiver par une prodigieuse quantité de chauves-souris, qui s'y suspendent aux voûtes comme des essaims d'abeilles. Ce phénomène n'a rien de remarquable; on l'observe souvent dans le Jura, à la *grotte aux fées* et à la grotte de Motiers, par exemple. C'est seulement à près d'une lieue à l'intérieur, quand toute influence extérieure a cessé,

qu'on commence à voir glisser sur les rochers humides de gros grillons presque blancs, à tête petite, allongée, marquée de deux grands yeux protubérants et surmontée de deux antennes de prodigieuse longueur, 4 à 5 pouces. Leurs jambes sont aussi d'une longueur démesurée. Le corps, très-renflé à l'arrière et sans aucune trace d'aîles, est terminé par une courte queue, à la base de laquelle sont plantées deux aigrettes divergentes et arquées. Près de la rivière ces grillons deviennent excessivement nombreux, et sans doute, servent de nourriture aux poissons, aux écrevisses et aux scarabées. Ces derniers vivent dans le sable aux bords des allées, où ils creusent des fosses semblables à celles du fourmi-lion, mais beaucoup plus petites. Ils sont à peu près de la taille des grosses fourmis des bois, d'un roux pâle, à large corps et à corselet mince et aplati. Les poissons découverts dans la rivière, où ils sont devenus fort rares, ressemblent assez aux voirons des ruisseaux du Jura; ils sont cependant un peu plus gros. Non-seulement ils sont aveugles, mais ils n'ont aucune trace, même informe, des organes de la vue. La délicatesse de leurs tissus est extrême, et telle que lorsqu'ils sont vivants, on peut apercevoir au travers l'estomac et le canal alimentaire. Cette délicatesse semble leur donner une prodigieuse sensibilité de tact. La lumière ne les influence en aucune manière, c'est-à-dire qu'ils ne changent point de place à l'apparition d'une lampe; mais le moindre mouvement de l'eau, l'immersion très-lente d'un petit filet, les fait fuir, lors-même qu'ils sont à une grande distance. Il est ainsi fort difficile de les atteindre. Le contact de l'air extérieur paraît aussi avoir sur ces animaux une influence particulière et les tuer ou les stupéfier presque subitement. J'avais obtenu un fort gros échantillon, que j'ai conservé plusieurs heures dans un bassin. Il suffisait de le sortir de l'eau une seule seconde pour qu'en l'y replongeant, il restât longtemps immobile sur le dos et comme mort. Le mouvement ne lui revenait qu'après quelques minutes d'immersion. Au dire du guide Stephen et du directeur M. Miller, ces poissons, comme les célèbres *platelles* ([1]) de Californie, sont vivipares. Mais je n'ai pu constater ce fait positivement, puisque je visitais la grotte en octobre et qu'ils portent leurs petits au printemps.

([1]) Ce mot n'est employé que pour dépeindre la forme de ce nouveau genre de poissons nommé *Embiotoca* par M. Agassiz, et qui ressemble assez aux *Platelles* du lac de Neuchâtel.

Les écrevisses qui vivent dans la même rivière sont presque blanches; leur forme est celle de nos écrevisses ordinaires, moins les yeux, qui, chez ces crustacés, on le sait, sont placés au sommet d'une corne ou d'un pédicelle, et qui dans cette espèce manquent complètement. Elles sont, comme les poissons, d'une extrême vivacité et aussi d'une extrême délicatesse. Le guide m'en avait mis une dans la main, où je la retenais légèrement; quelques mouvements et secousses de la queue ont suffi pour lui briser toutes les jambes.

Les insectes sur les murs de la grotte ont des yeux; les animaux qui vivent dans l'eau sont dépourvus de ces organes. Nous pouvons en conclure, je pense, que malgré la profondeur des cavernes de Mammoth, et bien que l'obscurité y soit aussi profonde qu'il est possible à l'homme de le supposer, la lumière, comme l'air, pénètre cependant en petite quantité jusqu'au fond même de ces souterrains; mais qu'elle y est trop faible pour traverser l'eau.

Nous pourrions en conclure aussi, comme l'ont fait plusieurs savants, que la lumière est insensiblement le créateur de l'œil qui la perçoit et que, placés dans des circonstances différentes, les animaux comme les hommes, arriveraient peu à peu à perdre quelques-uns de leur sens, ou à en acquérir d'autres; à se transformer ainsi en des êtres différents. L'observation des faits connus renverse ces prémisses imaginaires. Ce sujet a d'autant plus d'importance pour un naturaliste que souvent, à notre époque, les ennemis du christianisme attaquent sa divinité en s'appuyant des prétendues découvertes de la science et de l'autorité de l'histoire naturelle. Je n'hésite pas à me prononcer dans un sens tout contraire, et à affirmer que l'étude de la nature, conscieusement faite, nous amène forcément à Dieu, d'abord, puis à sa révélation par le Christ.

Partant de cette création particulière, de ce petit monde composé seulement de quatre espèces d'animaux, qui appartiennent exclusivement au Mammooth cave, il nous sera permis d'admettre, tout d'abord, et après tout ce que nous avons dit de cette grotte, que l'obscurité n'est pas là le seul élément qui aurait dû agir pour opérer la métamorphose d'êtres qui y auraient été accidentellement enfermés. Si l'absence seule de la lumière a pu détruire l'organe de la vue, pourquoi trouvons-nous là quatre espèce d'animaux, de conformation tout-à-fait différente. Pourquoi les écrevisses ne sont-elles pas devenues des poissons ou les grillons des scarabées?

Pourquoi ainsi, sur la surface de la terre et partout où les mêmes influences se font sentir, voyons-nous une si grande variété d'êtres, que non-seulement le nombre des espèces est immense, même sur un point donné, mais qu'encore on ne trouve pas dans les espèces un seul individu qui ressemble parfaitement à un autre? Prétendre encore que l'absence de la lumière a peu à peu détruit l'organe de la vue de nos poissons du Mammooth, n'est-ce pas admettre que dans des circonstances analogues, la nature devrait en agir de même, et nous placer ainsi en face de contradictions aussi nombreuses que les êtres qui vivent autour de nous. Le type originel de tout ce qui existe était unique ou varié. Dans ce dernier cas, les êtres ont nécessairement été créés; mais s'il était unique, leur transformation serait un miracle infiniment plus étonnant que les créations mêmes. Ainsi, tous les animaux qui vivent sur la surface du globe ont été également soumis, du moins à mêmes latitudes, aux influences de la lumière. Et malgré cela, nous avons oiseaux, insectes, quadrupêdes, reptiles et poissons, tout un monde dont l'organe de la vue est approprié à ce que nous nommons la nuit; quand leurs congénères, au contraire, ne perçoivent les objets que pendant le jour.

Il y a de plus, dans ces quatre espèces d'animaux d'une conformation particulière, appropriée à la profonde obscurité de la grotte du Mammooth, un autre fait frappant, qui nous montre la main puissante du Créateur encore et toujours à l'œuvre pour donner la vie à de nouveaux êtres, dès que les circonstances favorables à leur existence se présentent. C'est ici comme une création nouvelle et saisie sur le fait ou du moins, d'après ce que nous pouvons voir de la configuration de cette grotte, une création postérieure à celle qui a couvert le globe des êtres que nous y voyons maintenant. Et n'est-ce pas, comme toutes les autres, une création intelligente? Y a-t-il le moindre accident dû au hasard? Chacun de ces animaux n'est-il pas, par chacun de ses organes, parfaitement constitué pour la localité et les circonstances qui l'entourent? Ces faits ne sont pas nouveaux; ils sont au contraire identiques à ceux que nous montrent tous les jours l'étude de la nature vivante et l'étude de la nature morte, par la géologie.

C'est un tort, peut-être, de traiter des matières si graves, sans les approfondir et sans accompagner les assertions des preuves nombreuses qui en feraient ressortir la vérité. Mais mieux vaut

encore ne tracer en passant qu'une légère esquisse, dont d'autres, plus savants, feront un tableau digne du regard, que de briser ses crayons par conscience de faiblesse et d'impuissance. Admettons donc comme prouvés, pour en tirer quelques conclusions, les faits suivants qui sont admis par tous les naturalistes sérieux :

Chaque âge de notre globe, ou chaque époque géologique, est caractérisé par des êtres dont les formes, les mœurs, la diversité ont été en parfaite correspondance avec les temps et les circonstances particulières où ils ont été appelés à vivre.

Chaque formation particulière est, par ses habitants, bien distincte de celle qui l'a précédée ou de celle qui l'a suivie; nous ne voyons nulle part d'êtres intermédiaires entre les races qui disparaissent et celles qui se montrent à leur place. Quand des bouleversements géologiques arrivent et qu'un monde est détruit, le monde nouveau qui s'assied sur ses ruines n'y grandit pas insensiblement, mais il y naît, il y apparaît tout-à-coup avec une foule d'êtres nouveaux, qui n'ont qu'une analogie éloigée avec ceux qui les ont précédés.

D'aussi loin que nous pouvons étudier les êtres créés sur notre globe par les restes qu'ils ont laissés dans les couches de la surface, nous les voyons, à chaque nouvelle époque, progresser d'un pas sur une échelle ascendante. Non pas pour la perfection relative de leurs organes, laquelle à aucune époque ne saurait être dépassée, mais pour le rang qu'ils prennent dans ce que nous sommes forcés d'admettre comme l'échelle animale, cette longue série qui commence aux animalcules d'une goutte d'eau fangeuse, pour arriver à l'homme ([1]).

Autant que nous pouvons le voir par les découvertes bornées de ce que nous appelons la science, chaque degré de cette échelle de l'éternité est la base du degré qui va monter plus haut, c'est-à-dire qu'il l'annonce et le prépare. Le crépuscule de chaque jour des créations diverses est l'aurore du jour plus brillant et plus pur qui va luire.

Autant que nous pouvons le voir aussi, en suivant d'un œil attentif le développement des œuvres de Dieu, il n'est aucune des formations qui n'ait quelque liaison directe avec l'homme, qui ne semble préparer et annoncer aussi sa venue. De sorte que cette

([1]) C'est avec raison que ce mot *échelle* est employé, puisque les degrés inférieurs ne sont pas détruits, à mesure que d'autres sont ajoutés à l'édifice.

série de créations constitue comme un vaste et noble édifice où tout est prévu et préparé pour sa demeure.

Que conclure de ces vérités, qui, nous le répétons, ont été proclamées par les naturalistes les plus savants, et qui ne peuvent être niées que par la mauvaise foi ou l'ignorance?

1° C'est que la nature ou la force créatrice a agi constamment suivant un plan préparé d'avance, où tout a été prévu jusque dans les moindres détails, et qu'elle a poursuivi son œuvre avec une sagesse si grande que l'intelligence humaine n'arrive, malgré les plus grands efforts, à percevoir de ce soleil de lumière que quelques rayons affaiblis et détournés. Attribuer cette action et ces résultats à une nature aveugle, c'est nier une chose qui nous frappe aussi évidemment que la lumière elle-même.

2° C'est que cette intelligence, qu'on l'appelle nature ou qu'on l'appelle Dieu, n'a pas laissé une seule minute de l'éternité, un seul point de l'espace sans les remplir de sa force vivifiante et créatrice; pas un seul être, quelque petit ou inutile qu'il paraisse, sans l'entourer de sa prévoyance. Qu'on admette, si l'on veut, des lois générales pour gouverner ou chaque espèce particulière, ou chaque individu. Si ces lois sont altérées, modifiées suivant les nouveaux besoins des êtres au gouvernement desquels elles sont destinées, n'est-ce pas la Providence?

3° C'est que l'activité de la force créatrice, bien qu'elle soit évidente à nos regards bornés dans certains moments seulement, marqués par des changements qui nous frappent, ne s'est jamais arrêtée et ne doit pas non plus s'arrêter dans son action ([1]). Fixer des limites à cette œuvre, d'après nos vues humaines, ce serait borner l'infini, ce serait mesurer ou arrêter l'éternité.

Ne trouvons-nous donc pas déjà, évidemment marqués sur ces trois feuillets du livre de la nature, ces trois grands mots : *Dieu, Providence, Eternité.*

Mais nous allons plus loin et nous disons, qu'autant que notre raison, toujours si faible quand elle n'est pas éclairée d'une lumière étrangère à elle-même et révélée, peut arriver à deviner le but du grand Ouvrier de la nature, elle le voit tendre constamment à détacher l'essence éternelle de son enveloppe terrestre. Ce problème est-il résolu au moment de la création de l'homme?

([1]) Jésus-Christ répond aux Juifs qui le poursuivaient pour la guérison du paralytique : Mon père agit jusqu'à présent et j'agis aussi. *Jean*, ch. 5, v. 17.

Loin de là! L'état primitif d'Adam était encore tout animal ou matériel, état d'innocence si l'on veut, non de vertu; où le mal était inconnu et par conséquent où le bien ne pouvait exister, état de félicité accordée et par conséquent inappréciable et incomprise, puisque le bonheur, pour mériter ce titre, doit être cherché.

C'est alors que les créations vont agir sur ce nouveau Cosmos, pour le sortir du chaos. L'homme touche à l'arbre de la science, la connaissance se fait autour de lui, la conscience s'entr'ouvre et le péché entre dans le monde. C'est le premier mouvement de cette lutte acharnée de l'humanité entre la puissance qui la retient aux ténèbres, et Dieu qui l'attire à la lumière. Il y a dans cette longue et terrible lutte, désespoir et souffrance partout; parce que la lumière est trop incertaine pour montrer le chemin et le but. La conscience, fille de la connaissance, est l'épine qui entre dans le pied du voyageur égaré, la verge qui le frappe au visage; mais elle n'est pas la lampe dans le sentier ténébreux. [1].

Le second jour de la création spirituelle succède au premier, et la loi est donnée sur le mont de Sinaï. C'est au milieu d'éclairs et de tonnerres que Dieu la dicte à Moïse, pour annoncer au peuple élu que cette loi est toujours menaçante et terrible, parce que l'obéissance est toujours imparfaite et insuffisante. La loi est une arme de plus pour la lutte de l'humanité contre la matière; mais elle ne rend pas cette lutte décisive ; elle ne fait que la rendre plus pénible et plus acharnée. Dans l'obéissance absolue à la loi, l'athlète trouve une goutte d'eau pour le rafraîchir et l'encourager; mais nulle part il n'attend la victoire et le repos.

L'homme pétri de matière peut-il échapper par lui-même à la matière? C'est comme si l'on demandait : peut-il changer sa nature et se créer lui-même. Cependant ses instincts, ses aspirations ou plutôt la lumière reçue dans les créations antérieures l'attirent à Dieu et à l'immortalité. Pauvre Pygmalion irrévocablement attaché au rocher où le vautour des désirs insatiables dévore son cœur, que peut-il faire, sinon espérer, demander sa délivrance

[1] Pourquoi donc tout cet échafaudage, et pourquoi Dieu n'a-t-il pas tout d'un temps créé l'homme parfait? Autant vaudrait demander pourquoi avant l'apparition des grands quadrupèdes, il a fallu un sol pour les supporter et des végétaux pour les nourrir. Nous sommes trop faibles pour comprendre le *but absolu* de Dieu; nous ne le comprenons que par comparaison. Et lorsque l'unité d'un plan dont nous avons pu discerner quelques lignes nous paraît maintenue, c'est tout ce qu'il en faut pour satisfaire la raison.

et attendre sur la foi des promesses, la nouvelle manifestation de Dieu par sa présence au milieu de nous sous une forme visible?

Le Christ apparaît! N'est-ce pas ici encore une création, plus évidente que toutes celles qui l'ont précédée. Ce qui était auparavant n'existe plus. Il n'y a plus ni loi, ni obéissance, ni péché, ni châtiment, il n'y a plus qu'amour, pardon et régénération. La tête du serpent est écrasée, l'homme né de nouveau est arraché à la matière, il est justifié, non pas par ses mérites, mais par ce nouveau miracle de Dieu, qui se fait homme pour initier l'homme à son essence, qui meurt pour prendre sur lui toutes les misères de l'humanité et anéantir la mort, qui ressuscite pour assurer l'éternité et pour la faire connaître à la créature nouvelle.

La raison est ainsi satisfaite, parce que les miracles antérieurs l'ont préparée à celui-ci. Elle ne comprend pas les détails de cette nouvelle création! Qu'importe? Elle ne comprenait pas davantage les détails des créations matérielles, qu'elle se garde de nier cependant. Elle trouve ici, on peut le dire, les mêmes procédés et les mêmes résultats qu'elle avait reconnus dans les créations antérieures : des êtres nouveaux, avec de nouveaux organes ou de nouveaux sens: un étage de plus ajouté au grand édifice de la nature.

Voilà, à mon avis, les conclusions que nous dicte la vraie philosophie de la nature.

Le christianisme n'a rien à craindre des découvertes de l'histoire naturelle. Cette noble science, qui n'est encore qu'à son enfance, recueille et proclame au contraire chaque jour des faits nouveaux qui aident à démontrer la vérité de la révélation.

Léo Lesquereux.

UNE ANNÉE DE BONHEUR [1]

A M. E. R.

—

Cependant les semaines et les mois s'écoulaient rapidement. Peu de jours après mon aventure, madame Sévier, acccompagnée de Blanche et d'Emma, était partie pour un séjour à la campagne.

Je n'avais pas revu Blanche depuis notre rencontre dans la forêt de Sauvabelin, aussi lorsque j'appris qu'elle allait quitter Lausanne momentanément, puis aussitôt après, qu'elle était déjà partie, mon désappointement fut-il violent. J'avais espéré que le grand pas une fois franchi, il me resterait assez de temps avant mon départ pour lui dire la foule de choses que j'oubliais aussitôt que je l'apercevais.

Il est une faiblesse dont un bien petit nombre d'amoureux sont exempts. Malheureusement, je ne fus pas de ce petit nombre; en désespoir de cause je me mis à faire des vers et j'en fis, je vous assure, de fort mauvais. Un beau jour j'envoyai à Edouard un acrostiche déplorable, il n'est pas besoin de vous dire sur quelle gamme. Trois jours après, Edouard me le renvoyait en me conseillant de l'apprendre par cœur et puis de le mettre au feu, afin, disait-il, avec une bonhomie parfaite, qu'il n'allât pas tomber entre les mains de Blanche. Cette leçon me profita, je ne fis plus de vers. Pour remplir mes journées j'allais visiter monsieur Fendant dans son laboratoire. Il m'écoutait causer, mais, comme toujours, il était d'une taciturnité désespérante. J'essayai d'une vingtaine d'occupations pour tuer le temps, enfin je me mis à travailler. Je le fis d'abord par désœuvrement, puis avec intérêt, puis avec un goût prononcé. J'étais tout étonné que la chose fût si attrayante et ne donnât que si peu de peine. Au bout de quelques jours, je

(1) Voir les deux précédents nos, p. 541 et 629 de ce volume.

m'étonnais de n'avoir pas fait cette découverte beaucoup plus tôt. Quoi qu'il en soit, je travaillais si assidûment qu'il m'arrivait parfois d'oublier pendant des demi heures entières qu'une jeune fille du nom de Blanche existât au monde. Mais alors, comme le ressouvenir était doux! Je sentais que j'avais travaillé pour elle, et je croyais la voir me remerciant d'un sourire.

Mes soirées, je les passais avec ma mère. Avant le coucher du soleil elle venait m'arracher à mes livres et m'emmenait hors de la ville. Les arbres avaient déjà revêtu leurs teintes d'automne, quelques-uns même se dépouillaient de leur feuillage. La neige était descendue sur les montagnes de Savoie; tout annonçait l'approche de l'hiver. Ce spectacle paraissait attrister ma mère : il lui rappelait mon départ, que chaque jour rapprochait davantage. Alors je voyais parfois les larmes venir aux yeux de la pauvre femme; c'était en vain que je cherchais à la consoler en lui disant que mon absence ne serait pas éternelle, que l'hiver ne durerait pas toujours. Elle serrait mon bras plus près d'elle, et ses larmes continuaient à rouler.

Etait-ce donc un pressentiment, était-ce une voix d'en haut qui parlait à son cœur? Hélas! ces dernières promenades que nous fîmes ensemble sont restées gravées dans ma mémoire. Je ne puis contempler le couchant du soleil sur un lac brumeux et sur un paysage d'automne sans penser aussitôt à ma mère, sans la voir me sourire, mais comme les fantômes sourient, d'un sourire qui arrache des larmes. O vous qui possédez encore la vôtre, aimez-la, chérissez-la tandis qu'il en est temps; un jour viendra où vous regretterez de n'avoir pas fait pour elle tout ce que vous eussiez pu faire!

C'est dans nos promenades que nous discutions la ville où il conviendrait de m'envoyer pour entreprendre mes études philologiques. Notre incertitude ne fut pas longue, ou plutôt ne fut que pour la forme. Paris était déjà la ville par excellence. Alors comme aujourd'hui il semblait à bien des gens que rien ne fût accompli de ce qui ne venait pas de là! Sans nous en douter, ma mère et moi nous partagions un peu ce préjugé, aussi fut-il bientôt décidé que ce serait dans cette bonne ville que j'irais commencer mes études. Ma mère demanda conseil à plusieurs personnes, mais les avis furent si partagés que nous en revînmes tout naturellement à notre première idée, qui était aussi celle de mon oncle. Puis nous nous

occupâmes des préparatifs de mon voyage. La première chose qui me vint à l'esprit fut de retirer ma petite cassette de la commode où je la tenais cachée. Cette commode ne pouvait manquer d'être inspectée par ma mère lorsqu'elle ferait la revue de mon linge, et, quoique à la veille de mon départ, je craignais plus que jamais de voir mon secret mis au jour. J'allai reléguer la cassette tout au fond d'un secrétaire plein de paperasses, apporté de Lyon tel quel, et où de mémoire d'homme personne n'avait été fouiller. J'espérais que, ma malle achevée, je trouverais un moment propice pour y glisser clandestinement mes précieuses reliques.

J'étais parfaitement décidé à ne pas quitter Lausanne sans avoir revu ma Blanche bien-aimée, aussi m'étais-je informé auprès de monsieur Fendant de l'époque exacte à laquelle ma tante devait revenir de la campagne, et avais-je arrangé mon départ en conséquence. Quant à Edouard, il m'avait promis qu'il serait de retour assez à temps pour me serrer la main une dernière fois.

Nous étions au 18 octobre, et ce 18 octobre était le jour fixé pour mon départ. Il y avait une année, jour pour jour, que Blanche m'était apparue pour la première fois, il y avait aussi une année que j'avais fait la connaissance d'Edouard. Aussi ce jour me paraissait béni entre tous les jours. Eussé-je pu en choisir un de plus favorable augure pour mon départ ?

Et cependant j'étais triste. Alors seulement je commençais à comprendre ce que serait ma vie loin de cette mère que je n'avais jamais quittée. Jusqu'à la veille de mon départ, cette idée n'avait fait que traverser mon cerveau, puis tout-à-coup, lorsque je me mis à la considérer face à face, elle m'effraya. Je me voyais sans connaissances, sans amis, dans une grande ville, et ma jeune imagination augmentait encore les horreurs de cet abandon. Bref j'avais le mal du pays avant de l'avoir quitté.

Une autre chose me chagrinait profondément. J'avais compté sur un instant où ma mère aurait le dos tourné pour glisser ma cassette dans la malle. Or cet instant n'était pas venu, et la malle parachevée et cadenassée avait été envoyée sur-le-champ à la poste. Il fallut me résigner à laisser la cassette à Lausanne, mais ce ne fut pas sans un violent regret.

Ma mère et moi nous allâmes faire ensemble une dernière visite à ma tante, de retour depuis la veille. Nous entrâmes sans nous

faire annoncer ; ma tante, assise auprès de sa table à ouvrage, était seule dans la chambre. Et Blanche? Oh ! que n'aurais-je pas donné pour la voir, ne fût-ce qu'une minute, en tête à tête! Après une année comme celle qui venait de s'écouler, faudrait-il donc partir sans l'avoir revue , sans avoir entendu de sa bouche qu'elle m'aimait encore et qu'elle ne m'oublierait jamais. Sans doute elle me l'avait déjà dit, mais il y avait si longtemps! Eh puis, le cœur qui aime est toujours si inquiet qu'il suffit qu'on ne le rassure pas pour qu'il s'effraie. Je souffris le martyre pendant cette visite : mes yeux demeuraient attachés à la porte , mon oreille guettait le moindre frôlement, j'appelais la jeune fille de toutes les forces de mon âme. Madame Sévier elle-même remarqua ma pâleur, et conseilla à ma mère de me faire porter de la flanelle.

Au moment de nous retirer, ma mère demanda que l'on fît venir Blanche et Emma , pour que je ne partisse point sans leur avoir dit adieu. Si nous eussions été seuls, je crois que je serais tombé à genoux devant ma mère. Bientôt Emma entra dans la chambre , puis elle fut suivie de sa compagne. Les yeux de celle-ci me semblèrent rouges ; peut-être avait-elle pleuré. Lorsqu'elle entra, nos regards se rencontrèrent. Combien de douces paroles, combien de serments d'amour s'échangèrent dans cet éclair !

— Mes enfants, dit ma mère , vous savez que Henri nous quitte aujourd'hui. Il n'a pas voulu partir sans vous dire adieu.

Emma s'avança vers moi et me tendit la main. Non-seulement elle ne souriait pas , mais elle était sérieuse, presque triste. Cette circonstance me frappa.

— Henri, dit-elle, vous ne sauriez croire combien nous vous regrettons. Mais j'ai l'assurance que vous ne nous oublierez ni les unes ni les autres. Adieu et revenez bientôt.

Elle appuya sur « ni les autres » en même temps qu'elle me regardait fixement. Ce fut pour moi une révélation. Son amie lui avait tout raconté! Ma Blanche aurait donc quelqu'un pour lui parler de moi, pour écouter ses confidences et pour la consoler quand elle serait triste. Cette pensée me fit un bien infini.

Blanche me tendit la main à son tour. Elle ne prononça que ces paroles : « Dieu vous accompagne ! » Je serrai avec passion la main qui m'était offerte. Les larmes m'étouffaient , je sentais que si j'ouvrais la bouche, des sanglots se feraient jour à travers mes paroles.

Aussi je me hâtai d'embrasser ma tante et je me dirigeai vers la porte. Ma mère me suivait. Lorsque nous fûmes sur le palier, je me retournai ; Blanche était encore là , nous échangeâmes un dernier regard. Puis la porte se referma.

Il faut l'avoir éprouvée, pour savoir ce qu'est la douleur qui craint de se trahir. Elle creuse, elle ronge autour d'elle comme la flamme; je crois qu'à la longue elle finirait par tuer.

Nous entrâmes dans le laboratoire et j'y fis mes adieux à mon oncle. Je ne me souviens absolument pas de ce qu'il me dit, ni de la manière dont nous nous quittâmes, mon esprit était encore attaché aux dernières paroles et au dernier regard de celle que j'aimais. Quant à monsieur Fendant, je n'avais pas demandé à le voir, parce qu'il m'avait promis de venir me serrer la main au moment de mon départ, et que je savais pouvoir compter sur sa parole.

Puis nous passâmes le seuil de cette maison que tant de souvenirs me rendaient chère. Je me retournai pour lui jeter un dernier regard ; il me sembla voir derrière une fenêtre deux figures de jeunes filles. L'une d'elle paraissait pleurer, l'autre lui tenait les bras passés autour du cou.

Le reste de la journée fut profondément triste. Ma mère et moi nous nous étions assis auprès de la fenêtre, et nous regardions vaguement le ciel gris , les toits humides de brouillard, le peuplier du jardin de mon oncle, auquel chaque coup de vent enlevait un tourbillon de feuilles mortes. Mes yeux se reportaient de temps à autre sur ma mère, et je la voyais essuyer furtivement une larme qui roulait sur sa joue. Moi aussi j'avais le cœur bien gros ; je rappelais l'un après l'autre tous les bonheurs de mon enfance. C'était mes premiers jeux aux pieds de ma mère, c'était mon beau petit habit de velours dont on me parait pour la promenade du dimanche. C'était nos leçons, la joie de ma mère lorsque je parvenais à lire un mot couramment, les rires avec lesquels elle accueillait parfois mes réflexions enfantines. Puis je revoyais mon collége, mon vieux proviseur, je revoyais la classe, le jeu de barres, je me croyais encore soumis aux terreurs de la retenue, je me réjouissais des jours de sortie où j'allais retrouver le ciel bleu, la liberté et ma mère. Plus tard encore je me transportais aux premiers temps de notre séjour à Lausanne. Mon cœur battait bien fort en apercevant une robe noire au détour de la rue. Puis cette robe noire se

changeait en une robe bleue, et mon cœur battait encore plus fort. Blanche m'aimait, un regard me l'avait avoué. — Tel était mon rêve; comment ne m'eût-il pas rendu triste?

Ma mère tenait une de mes mains cachée dans les siennes. J'imagine que ses réflexions voguaient vers le passé côte à côte avec les miennes.

— Henri, me dit-elle comme en se réveillant d'un songe, mon pauvre enfant, je pensais au bonheur que Dieu m'a accordé en nous permettant de vivre ensemble pendant dix-neuf années. Je ne sais, la séparation peut être plus longue que nous ne le pensons. Sois béni, mon fils, tu as été pour ta mère ce que tu devais être; sois béni, Dieu ne t'oubliera pas.

Alors je me jetai sur le sein maternel et je laissai couler en abondance ces larmes qui m'oppressaient depuis si longtemps. Je pleurai comme un petit enfant; ma mère joignit les mains sur ma tête et pria pour moi. Ce fut une longue, une fervente prière, et je sais que le ciel l'exauça, car je me relevai plus fort qu'auparavant.

Je montai une dernière fois dans la chambre d'Edouard. Celui-ci remarqua mes yeux rouges et s'avança vers moi en me tendant la main.

— Ne pleure pas, me dit-il, mon bon, mon cher ami! tu nous reviendras bientôt, et ceux que tu laisses ici ne t'oublieront pas.

Il me parla longtemps pour chercher à me distraire, aussi finit-il par y réussir. Nous causâmes de notre première entrevue, et ce fut alors seulement que je lui confiai l'histoire du tire-botte rectifiée. Edouard en rit de si bon cœur que je ne pus m'empêcher de rire aussi. Il fut ensuite question du petit jardin. A ce propos, Edouard se mit à chercher la lunette d'approche d'heureuse mémoire afin, disait-il, que je l'emportasse avec moi, comme un souvenir, de tant d'heures passées à sa fenêtre. Cependant la lunette ne se trouvait pas, et si je n'eusse bien connu mon ami, j'eusse pu le prendre pour un gascon. Je la découvris enfin fichée dans une cafetière, laquelle se cachait sournoisement sous le lit. J'acceptai le cadeau d'Edouard avec bonheur, car il allait presque remplacer la petite cassette que j'abandonnais avec tant de peine.

Le peu d'heures qu'il me restait furent bientôt écoulées; il fallut partir. Ma mère, Edouard et moi, nous nous acheminâmes ensemble. Elle appuyait son bras sur le mien, Edouard marchait

à mon autre côté. Arrivés à la poste nous y trouvâmes monsieur Fendant qui m'attendait déjà. Lui aussi avait l'air triste de me voir partir. Sans prononcer une parole il me serra la main.

La diligence était attelée; j'embrassai ma mère encore une fois et je montai en voiture, Il faisait déjà nuit, la pluie commençait à tomber. A la lueur d'un reverbère je voyais ma mère et mes deux amis debout près du marche-pied et les yeux fixés sur moi. Puis la diligence s'ébranla, « Adieu! adieu! » me crièrent-ils. Je les suivis des yeux encore un instant, puis ils disparurent dans l'obscurité! Alors je m'enfonçai dans l'angle de la voiture pour pleurer librement.

Telle fut cette année. Ceux qui se souviennent de leur jeunesse comprendront que je l'appelle une année de bonheur. Plus tard l'on aime et l'on est aimé; plus tard Dieu accorde encore d'autres joies, à chacun selon que son cœur est façonné; plus tard c'est la richesse, les succès politiques, la gloire quelquefois, ou bien simplement le bonheur d'un foyer domestique auprès duquel on vient oublier les soucis de l'existence. Mais ici le nombre des jours d'orage ou de brouillard ne dépasse-t-il pas de beaucoup le nombre des jours sereins? puis encore, ceux-ci le sont-ils jamais comme l'étaient ceux de notre vingtième année? Alors le passé ne nous offrait que de gracieux souvenirs, et ces souvenirs ne nous attristaient pas : nous avions l'espérance, et l'espérance est le contre-poison du souvenir. Le présent c'était l'insouciance, la gaîté, peut-être une larme, mais de celles que nous regrettons aujourd'hui, une larme qu'un rayon de soleil séchait avant qu'elle eût quitté la paupière. L'avenir c'était tout, sauf le malheur, sauf les déceptions, sauf ce qui devait être notre partage plus tard. Le poète a dit vrai : « Les jours de notre jeunesse sont les jours de notre gloire. »

Le titre de ce récit semble en fixer lui-même les bornes. Mon intention était en effet de m'arrêter ici.

Il y a quelques jours, j'allai passer la soirée chez Edouard, Après le thé, nous nous établîmes près du feu, nous allumâmes les cigares et je commençai la lecture de mon manuscrit. Cette lecture dura deux heures et demie d'horloge, pendant lesquelles Edouard eut la courtoisie de m'écouter avec une religieuse attention. Lorsque j'eus achevé la dernière page :

— Henri, s'écria-t-il, tu viens de me rappeler bien des choses que je croyais oubliées. C'est étrange, ne suis-je pas heureux au milieu de mes enfants, et..... et de mes petits enfants, ajouta-t-il avec un sourire.

En même temps, ses yeux reposaient avec complaisance sur une petite fille de cinq ans qui s'était endormie sur ses genoux.

— Oh! je suis bien heureux, et voilà qu'en t'écoutant je me prends presque à regretter le bon temps d'autrefois. Ceci je devrais te le reprocher. Hé bien! non; mais en revanche tu vas me faire un plaisir : ajoute quelques pages à ton manuscrit, car enfin notre jeunesse ne s'est pas terminée là! N'est-ce pas, Blanche, qu'il doit le faire?

Ces derniers mots s'adressaient à une belle jeune femme, la mère de l'enfant rose qui dormait sur les genoux d'Edouard, et ma filleule à moi. Elle s'approcha :

— Oui, me dit-elle, cher parrain, faites-le pour mon frère, car je n'ose pas dire pour moi. Si ces souvenirs vous attristent, songez que vous n'êtes pas seul au monde. Ne sommes-nous pas votre famille?

La jeune femme me parut si éloquente que je me décidai à augmenter ce récit de quelques pages.

Quatre ans se sont écoulés; c'est encore un 18 octobre. S'il m'en souvient, cher lecteur, nous nous sommes quittés au moment où je partais pour Paris. Nous nous retrouvons dans la diligence de Berne à Lausanne. Bien des choses se sont passées depuis quatre ans.

Les jours qui suivirent mon arrivée dans la capitale furent profondément tristes. J'avais une ou deux lettres de recommandation, mais pour des personnes qui se souciaient assez peu de moi. Je me sentais perdu, aussi regrettais-je ma mère, ma Blanche, mon pays. Cependant ma tristesse ne dura pas si longtemps que je l'eusse cru le lendemain de mon arrivée. Ce furent d'abord mes études qui m'absorbèrent, puis, je dois le dire, des distractions de tout genre. Lors de mon départ de Lausanne, bien des personnes m'avaient muni de bons conseils; mais moi, je me croyais assez fort pour n'en avoir pas besoin et je souriais presque en ayant l'air de les écouter. Cependant je fus puni par où j'avais

péché; je liai connaissance avec plusieurs jeunes gens généralement plus âgés que moi, mais qui daignaient m'honorer du titre d'ami. Ces jeunes gens étaient des provinciaux venus à Paris sous le prétexte d'y faire leurs études. La vérité c'est qu'ils ne faisaient pas grand'chose, et que moi, pour leur faire ma cour, je ne fis plus rien du tout. Cependant la voix de ma conscience n'était pas éteinte, l'image de ma mère ne s'était pas effacée, aussi fus-je assez fort pour m'arrêter sur le seuil de dégoûtantes orgies où quelques-uns voulaient m'entraîner. Ce qui me distrayait de mes études, c'était avant tout la politique. Je m'étais laissé enrôler dans un club républicain, et dans ma naïveté je croyais que tout mon temps n'était pas trop pour sauver le genre humain. Au bout d'une année, je commençai à m'apercevoir que cette besogne n'avançait pas d'une semelle, et que si j'attendais la république pour reprendre mes bouquins, je ne serais guère professeur avant l'âge du Juif errant. Une lettre de ma mère, tendre, affectueuse comme elle-même vint hâter mes résolutions. Je décidai de rompre avec mes soi-disant amis, et de revenir à mes habitudes réglées. Ce pas était excessivement délicat, presque dangereux; je ne trouvai d'autre moyen d'échapper que de quitter la capitale. Berlin comptait alors plusieurs hommes distingués dans la branche que j'étudiais. Je ne connaissais guère la langue allemande, mais ce devait être pour moi une excellente occasion de me l'approprier; je me décidai donc pour Berlin. J'écrivis à ma mère pour lui avouer mes fautes, pour lui soumettre mon plan et pour lui demander son autorisation. La réponse ne se fit pas attendre: Ma bonne mère pardonnait sans restriction et se disait assurée de la solidité de mes résolutions; en conséquence elle approuvait mon projet de quitter Paris. Son seul regret, disait-elle, c'était de nous sentir encore plus éloignés que jusqu'alors. Je quittai Paris avec bonheur, regrettant l'année que j'y avais perdue et désirant de tout mon cœur la regagner par mon assiduité. C'est ce qui me décida à refuser l'offre que me faisait ma mère de venir passer quelques semaines à Lausanne. Certes, mon cœur en saigna, mais je considérai cette privation comme m'étant due et je m'y résignai. Je partis donc pour Berlin. Aussitôt après mon arrivée je me mis au travail. La langue m'offrit d'abord des difficultés sans nombre, puis celles-ci s'aplanirent et j'arrivai à parler

l'allemand avec assez de facilité. Trois ans s'écoulèrent; trois ans de labeurs et parfois de privations. A deux reprises il avait été question que j'allasse passer mes vacances auprès de ma mère, et chaque fois ce projet avait rencontré des obstacles qui en avaient empêché l'exécution. Mais aussi, mes peines allaient être récompensées; j'étais à la veille d'un examen qui devait me procurer le titre de docteur en philologie.

Pendant ces quatre années, ma mère n'avait cessé de m'écrire avec une ponctualité remarquable, et moi j'étais heureux de lui répondre avec la même exactitude. Depuis quelques mois, ses lettres me paraissaient empreintes d'une certaine tristesse, qu'elle avouait en l'attribuant à ma longue absence, et au désir qu'elle aurait de me revoir. Cette tristesse me faisait mal. Je mis tout en œuvre pour faire renaître le courage au cœur de ma mère: je lui parlai de mon prochain retour, du bonheur du revoir, de la nouvelle dignité dont je serais nanti. Mon éloquence filiale fit son effet, ou du moins me sembla-t-il ainsi, car sa dernière lettre, celle que je reçus peu de jours avant mon examen était sereine, confiante, presque gaie.

Edouard, de son côté, ne m'avait pas oublié. Notre correspondance, active d'abord comme celle de deux amants, avait sans doute fini par se ralentir, mais enfin nous nous écrivions, et d'après ses lettres je voyais que ma place dans son cœur était la même qu'autrefois. Et cependant, des préoccupations bien autrement graves étaient venu l'assaillir pendant ces quatre années. Peu de temps après mon départ il avait eu le malheur de perdre une de ses sœurs, une enfant de quinze ans adorée de toute la famille. Plus tard, ses études se compliquèrent. Puis ses plans au sujet de ma cousine prirent chaque jour plus de vraisemblance, à mesure qu'il approchait du but. Enfin, il acheva son dernier examen et le jour même il écrivit à ses parents pour leur demander leur consentement. La chose éprouva beaucoup moins de difficultés que je ne le craignais pour lui, et j'eus le bonheur de voir mon ami toucher au comble de ses vœux. Après une année de stage et de fiançailles, le jour même où il entrait dans sa vingt-sixième année, Edouard reçut Emma de la main de ses parents. Je ne chercherai pas à dépeindre son bonheur, cela me semble chose impossible, à moins que de transcrire les lettres qu'il m'écrivit alors.

Quoiqu'il en soit j'étais impatient de faire connaissance avec ce jeune ménage. — Quant à mon oncle, il trônait comme ci-devant dans son officine, ce qui sous-entend que son premier commis ne l'avait pas abandonné.

Et Blanche, qu'était-elle devenue pendant tout ce temps? Blanche, je savais qu'elle demeurait encore chez mon oncle, je savais qu'elle était bonne et belle comme autrefois, ma mère et mon ami en parlaient assez fréquemment dans leurs lettres. — Eh bien, mon cœur ne battait-il pas plus vite lorsque je pensais au moment du revoir?—Ici je baisse la tête et je réponds..... non. — Etait-ce donc que j'eusse oublié les scènes d'autrefois: ou bien quelque blonde allemande avait-elle pris la place de mon premier amour; ou bien encore étais-je devenu un jeune homme *raisonnable?* Rien de tout cela: mais voici ce qui m'était arrivé. Pendant les premières semaines de mon séjour à Paris, l'image de celle que j'aimais se trouvait liée à mes moindres pensées. Je la voyais à mon réveil, elle m'accompagnait pendant la journée, et mes songes me la montraient encore. C'était elle qui me rendait joyeux ou triste, fort ou découragé; il me semblait en vérité qu'elle formât une partie de mon être. — Puis hélas! le temps avait agi. D'un autre côté, mes nouvelles liaisons, mes utopies républicaines revendiquaient une large place dans mon cœur ou dans mon cerveau, je pensais à Blanche moins souvent, mais j'y pensais encore. Souvent encore il m'arrivait de rêver lorsque Edouard ou ma mère m'en parlaient dans leurs lettres, mais déjà ce nom ne faisait plus bondir mon cœur comme autrefois.

Plus tard, lorsque j'eus émigré en Allemagne, le travail continua l'œuvre de la dissipation. J'étais bien loin des miens, si loin qu'il me semblait parfois leur être étranger. Puis encore, tant de circonstances avaient traversé mon existence depuis une année, qu'à mes yeux, une vie tout entière me séparait du jour où je les avais quittés. Aussi me demandais-je parfois si Lausanne et mes dix-huit ans n'étaient point un beau songe. Bref, tout mon entourage et toutes mes occupations avaient concouru à me faire détourner les yeux du passé. Au bout de quatre ans je ne pensais plus à Blanche, ou si j'y pensais, c'était avec la certitude que depuis longtemps elle avait oublié nos amours d'enfants. — « Peut-être, me disais-je, est-elle déjà fiancée à l'heure qu'il est. » Je

devenais rêveur pendant un instant; puis je me remettais à *piocher*, et bientôt le travail m'absorbait entièrement.

Après ces aveux je me sens plus à l'aise, et cependant, madame, il est patent pour moi que j'ai baissé d'un affreux cran dans votre estime. Je pourrais, en m'appuyant sur une foule d'autorités, essayer de vous prouver que la jeunesse est inconstante, légère, oublieuse, que les serments d'amour, on en pleure à vingt ans, on en sourit à trente; mais non, pas de plaidoyer, je les déteste, pas d'arguments, je les abhorre. Etais-je coupable en oubliant? Vous, lecteur ami, vous dites non; mais vous, belle lectrice, vous répondez oui. Ce qui tendrait à me faire soupçonner que la question peut être résolue de deux manières différentes suivant le caractère, le sexe, et surtout l'âge des arbitres.

Le moment de mon examen arriva. J'eus le bonheur de réussir entièrement. C'était au commencement d'octobre, ma promotion avait eu lieu pendant la matinée, et je rentrais tout joyeux chez moi pour faire part à ma mère soit du résultat de mon examen, soit de ma prochaine arrivée. Une lettre m'attendait. Je fus frappé de reconnaître sur l'adresse l'écriture de mon oncle. J'ouvre, je lis et je demeure atteré. Ma mère est malade, gravement malade, elle désire me revoir. Un moment, je crois devenir fou, puis les larmes viennent inonder ma face, je tombe à genoux et dans une ardente prière je supplie le ciel qu'il me laisse revoir ma mère.

Le soir même je partais pour Lausanne. Telles sont les circonstances dans lesquelles je me trouve au retour de mon long exil. J'ai voyagé pendant dix jours et dix nuits, c'est à peine si j'ai fermé l'œil; mais je ne sens pas la fatigue, un effroyable anxiété me soutient : reverrai-je ma mère? voilà tout pour moi.

Il est cinq heures du soir, la diligence gravit une dernière pente, dans une heure nous serons à Lausanne. La soirée est belle, l'atmosphère encore tiède; n'étaient les teintes rougeâtres de la végétation, n'étaient quelques feuilles mortes chassées par un souffle de vent, puis aussi l'absence de ces bruissements que réveille un soir d'été, l'on se croirait encore au mois d'août. Je regarde tout cela, mais sans le voir; mes yeux se dirigent au sud avec une impatience fiévreuse. Tout d'un coup, la diligence arrivant au point culminant de la montée, je découvre une nappe d'azur qui réfléchit les derniers rayons du soleil. C'est le lac! C'est

ce Léman bien-aimé auprès duquel ma mère a vu le jour, auprès duquel elle reposera. En le revoyant, les souvenirs qui dormaient se réveillent en foule et tous me parlent de ma mère. Comme autrefois ce Léman sourit, comme autrefois ces montagnes sont belles; est-il possible que, elle seule, je la retrouve malade, changée, vieillie, ou peut-être, mon Dieu, que je ne la retrouve plus!

Nous approchons sans cesse. Bientôt la cathédrale apparait, puis la ville elle-même. Bientôt nous sommes si près que j'entends les cloches tinter les heures. Oh, ces cloches! Le son m'en va droit au cœur. En les écoutant j'oublie que quatre ans se sont écoulés, je retrouve en elles des voix connues, des voix amies, des voix d'autrefois, et les larmes roulent silencieusement le long de mes joues. Ces cloches, peut-être que ma mère les entend. Dieu veuille qu'il en soit ainsi! — Nous entrons en ville, je reconnais les rues, les maisons, quelquefois les personnes. Puis nous passons devant la pharmacie de mon oncle. Comme je regarde pour chercher à découvrir l'un des miens! Mais les contrevents du premier étage sont à moitié fermés, et sans que je m'en rende raison cette circonstance m'effraie. Enfin nous arrivons. Quelle différence entre cette arrivée et celle que je rêvais il y a si peu de temps! Mais je n'y fais pas attention, je me dirige en hâte vers la Mercerie. Le chemin me semble bien long, ma marche bien lente, et cependant je cours presque. Me voici devant la porte et là je m'arrête. Oh, qu'est-ce qui m'attend là derrière! N'eussé-je point mieux fait d'aller d'abord voir mon oncle; c'est lui qui m'a écrit. Mais l'anxiété me pousse en avant, j'ouvre et je monte. Sur le palier je rencontre une servante inconnue. Mon premier regard se porte sur ses vêtements. Elle n'est pas en deuil, Dieu soit loué!

— Comment est ma mère? lui dis-je, menez-moi vers elle.

— Serait-il possible! monsieur est donc.... Que je suis contente et combien madame va être heureuse! elle ne parle que de vous depuis qu'elle est malade. Si vous saviez avec quelle impatience elle vous attendait!

— Mais, je vous en prie, comment est-elle? comment est ma mère?

— Monsieur, je dois vous le dire, madame n'est point bien.

Voici quatre semaines qu'elle est tombée malade, le médecin dit que c'est la fièvre nerveuse. Elle a été dans le délire, maintenant c'est passé. Il prétend qu'elle va entrer en convalescence, Dieu veuille qu'il ne se trompe pas! quant à moi.....

— Le médecin dit qu'elle va entrer en convalescence! Oh ma mère! Menez-moi vers elle, je veux la voir à l'instant.

— Mais monsieur, j'ai peur qu'elle n'éprouve de l'émotion, et cette émotion pourrait lui être nuisible. Montez plutôt dans la chambre du second étage, je vais avertir mademoiselle de votre arrivée.

— Mademoiselle?

— Oui, mademoiselle Blanche. Si vous ne la connaissez pas, elle doit vous connaître, car je l'ai souvent entendue qui s'entretenait de vous avec madame.

— Mais comment mademoiselle Blanche se trouve-t-elle ici?

— Ah, vous m'en demandez plus que je n'en sais. Tout ce que je puis vous dire c'est que depuis quatre semaines elle n'a quitté le lit de madame ni jour ni nuit. Oh, c'est un ange!

La servante m'introduit dans une chambre et me laisse seul. Je m'approche machinalement de la fenêtre, et je regarde la ville, que le crépuscule commence à envelopper. Tout-à-coup mes yeux tombent sur une place où ils s'arrêtent. Ne me trompé-je pas? Non, c'est le petit jardin. Et moi-même, où suis-je donc? Je me retourne et je reconnais la chambre d'Edouard. Oui, c'est bien le même sofa où nous nous asseyions ensemble, la même cheminée auprès de laquelle nous rêvions l'hiver, et je retourne à la fenêtre en songeant à autrefois. Je prête l'oreille dans l'espoir de saisir une syllabe de la voix de ma mère. Puis involontairement je songe à cette jeune fille qui s'est dévouée à elle, et je l'en remercie comme si elle l'eût fait pour moi. — Bientôt j'entends un pas léger sur l'escalier, la porte s'ouvre, c'est Blanche elle-même. Elle accourt à moi en me tendant la main :

— Je savais, dit-elle, que vous viendriez, j'avais compté les jours, c'est aujourd'hui que je vous attendais.

Blanche n'a guère changé pendant ces quatre ans, seulement sa physionomie a dépouillé ce qui lui restait d'enfantin. La jeune fille est devenue femme, mais ce sont encore ces beaux yeux, ces tresses brunes, ce doux sourire qui naguère était tout pour moi.

En la voyant j'éprouve une émotion soudaine. Est-ce peut-être que tous ces sentiments que je croyais morts n'étaient qu'endormis et qu'ils viennent de se réveiller à son aspect? Je ne sais; dans d'autres circonstances mon émotion aurait peut-être le temps de se reconnaître, mais elle ne serait pas plus vive.

— Blanche, lui dis-je en l'appelant comme autrefois, je vous en prie, parlez-moi de ma mère, rassurez-moi.

L'orpheline a l'air triste et pourtant serein. — Ecoutez, me dit-elle, ne demandez pas que je vous rassure, il n'appartient qu'à Dieu de connaître l'avenir. Le médecin sort d'ici, il a trouvé notre chère malade moins bien qu'il ne l'avait laissée. Je ne sais ce qui nous est réservé, mais, quoi qu'il arrive, ne désespérons pas et regardons en haut. Votre mère se doute que vous n'êtes pas loin. Pendant que la servante m'annonçait à voix basse votre arrivée, elle vous a entendu marcher. Alors elle s'est tournée vers moi en s'écriant : « Mon Henri est dans la maison ; je reconnais son pas, allez, mon enfant, amenez-le moi bien vite. » Venez, je vais vous conduire vers elle.

En disant ces mots, Blanche me précède et nous descendons. Arrivés devant la porte, la jeune fille entra la première.

— Devinez, s'écrie-t-elle, qui je vous amène.

— C'est mon fils, répond une voix bien-aimée, et, sans en entendre davantage, je m'élance vers le lit où ma mère est couchée, je couvre son visage de baisers, puis je cache ma tête dans sa poitrine afin d'étouffer des sanglots que je ne puis retenir.

— Ne pleure pas, Henri, me dit-elle; j'avais demandé à Dieu qu'il me fût permis de te revoir, et ma prière a été exaucée. Maintenant je puis mourir en paix.

A ces mots, mes larmes redoublent. Quoi, ma mère aussi parle de sa fin, elle aussi veut laisser son enfant seul au monde!

— Montre donc ton visage, reprend-elle. Oui ! c'est bien mon Henri. Toujours mon petit Henri, malgré cette barbe, ajoute-t-elle en souriant.

J'essaie de sourire aussi, mais le sourire meurt sur mes lèvres. C'est que je viens d'apercevoir sa face à la lueur de la veilleuse et que le temps et la maladie l'ont cruellement changée. J'y retrouve tous les traits de ma mère, mais ces rides, cette pâleur, ces joues creusées! Combien elle a dû souffrir!

— Henri, reprend-elle ; tu ne dis rien. Parle donc, que j'entende ta voix. Cet examen de docteur, l'as-tu fait? as-tu réussi?

— Oui, oui, bonne mère, mais toi-même, comment te sens-tu? N'est-ce pas que tu seras bientôt guérie?

— Tu as donc réussi, te voilà docteur! C'est encore une joie qui m'était réservée. Non, non, je ne suis pas malheureuse, ne dis pas que je le suis.

— Combien tu as été seule, ma pauvre mère, pendant ta maladie. Que n'étais-je....

— Seule! dis-tu; sache que je ne l'ai pas été un instant. Blanche, mon enfant, où êtes-vous? approchez.

Je regarde autour de moi, Blanche est sortie par discrétion.

— Henri, reprend ma mère en baissant la voix, cette enfant est venue s'établir à mon chevet dès le jour où je suis tombé malade. Elle a passé ses journées à côté de mon lit, elle a dormi sur ce sofa, et plus souvent encore elle n'a pas dormi, elle m'a surveillée lorsque je délirais, elle m'a consolée quand je désespérais de te revoir, elle a plus fait pour moi que je n'eusse pu en demander de mon enfant. Et pourtant, cette jeune fille je ne lui suis rien, je n'ai rien fait pour elle. Ce dévouement m'est incompréhensible, mais ce qui me peine, c'est qu'elle ne souffre pas que je lui en exprime ma gratitude. Henri, je ne sais s'il me sera jamais permis de la lui témoigner autrement; bientôt peut-être il faudra vous dire adieu. Alors, prends mon rôle auprès d'elle. Tu es son aîné, protège cette orpheline comme si elle était ta sœur, protège-la surtout, et quoiqu'il t'en coûte, contre les caprices de ta tante, car ces caprices la font beaucoup souffrir. Blanche a refusé deux partis, mais elle ne peut tarder à se marier. Dès ce moment ta tâche sera accomplie et ta mère te bénira d'en haut.

Ces paroles pénètrent comme des pointes dans mon cœur. Chacune me rappelle que ma mère ne croit pas à son rétablissement; je souffre le martyre.

A ce moment Blanche rentre dans la chambre, en annonçant monsieur Sévier. Mon oncle me reconnaît à peine; puis il s'assied et commence à me questionner sur une foule de choses auxquelles je n'ai pas la force de penser. Il finit par s'excuser au sujet de la lettre qu'il m'a écrite, « mais, dit-il, la maladie semblait d'abord beaucoup plus grave qu'elle ne l'a été. » Je m'aperçois que lui

seul de nous quatre croit le danger passé, et cette croyance me fait mal, parce que je ne puis la partager. Au bout d'un moment, mon oncle se lève pour partir. Alors seulement je songe à m'informer d'Edouard et de ma cousine. Tous deux sont bien, ils continuent à s'aimer comme avant leur mariage et ne m'ont point oublié. Au surplus, Edouard, qui demeure actuellement à Vevey, doit venir passer quelques jours à Lausanne avec sa jeune femme. Puis mon oncle nous quitte. « Bonne nuit, dit-il à sa sœur, et à demain! »

Ma mère est fatiguée, elle désire se reposer. J'engage Blanche à aller en faire autant, mais elle résiste, elle m'oppose qu'après un voyage aussi long j'ai besoin d'un sommeil tranquille, elle me prie de ne pas la renvoyer de cette place à laquelle elle s'est attachée. Pour moi, je suis bien décidé à ne pas quitter ma mère, et comme Blanche ne veut pas céder, nous demeurons tous les deux. Blanche s'assied sur le sofa et s'occupe encore quelques heures d'un ouvrage à l'aiguille; moi je m'établis dans une grande bergère que je reconnais pour celle de la chambre d'Edouard. Mes yeux se ferment peu à peu et je m'assoupis. Cependant j'ai à moitié conscience de ma position; je rêve, mais à tous mes rêves il se mêle un je ne sais quoi qui me rend malheureux. De temps à autre je me réveille en sursaut, je regarde cette chambre, ce lit, ces grandes ombres sur la paroi, et tout d'un coup je me souviens.

Il est une heure du matin, l'horloge de la cathédrale vient de me réveiller.

— Henri, dit ma mère, est-ce que tu dors?

— Non, bonne mère, me voici.

— Ne pleure pas, mon enfant à ce que je vais te dire. Je crains qu'il ne faille bientôt nous séparer.

— Ne parle pas ainsi, je t'en supplie. Tu te sens moins bien, je vais faire appeler le médecin.

Au contraire, je me sens mieux que jamais. Il semble que la maladie m'ait quitté tout à fait, seulement je suis bien faible. Henri, mon pauvre enfant, tu vas être bien seul dans ce monde. N'oublie pas le Père des orphelins.

Blanche s'est approchée du lit. A la lueur de la lampe je vois une larme scintiller sous sa paupière. Moi, je l'implore du regard, comme si elle avait le pouvoir d'éloigner de ma tête le malheur qui me menace.

— Blanche, reprend ma mère, n'oubliez pas mon pauvre enfant, consolez-le, parlez-lui comme vous savez parler.

Puis elle se tait, fatiguée de l'effort qu'elle vient de faire. Bientôt elle paraît s'assoupir. Je m'agenouille auprès du lit, les lèvres collées à cette main chérie que j'arrose de mes pleurs. Ma mère respire péniblement, le bruit de sa respiration et de mes sanglots étouffés troublent seuls le silence de la nuit.

Plus tard encore elle semble se réveiller, elle ouvre les yeux et me sourit; elle remue les lèvres comme pour dire « Au revoir, » puis elle s'assoupit de nouveau, sa respiration s'embarrasse de plus en plus.

Aux premières lueurs de l'aube, j'étais orphelin sur la terre.

Il est des douleurs qui se laissent dépeindre, mais il en est d'autres, et ce sont les seules profondes, pour lesquelles les langues humaines sont insuffisantes. — La mienne fut de ces dernières, aussi je me tairai.

Quelques jours après la mort de ma mère, j'étais allé demeurer chez monsieur Sévier, afin de m'arracher à cette morne solitude où tout me parlait si douloureusement. Edouard de son côté venait d'arriver avec Emma, de sorte que la maison de mon oncle se trouvait pleine jusqu'au comble.

J'avais retrouvé mon vieil Edouard et sa vieille amitié ; il n'est pas de ceux qui abandonnent aux jours de l'épreuve. Il ne cherchait pas à me faire oublier ma mère, non, car souvent il m'en entretenait le premier, mais je ne sais pourquoi ses paroles me faisaient un bien infini. Sa jeune femme, que le mariage n'avait pourtant pas rendu sérieuse, semblait prendre une part vraie à mon malheur. Monsieur Fendant lui-même, sur lequel quatre années avaient passé sans apporter le moindre changement ni à ses habitudes, ni à son costume, ni à son visage, le bon monsieur Fendant eût donné tout au monde pour pouvoir me consoler. Lorsqu'il me voyait abattu, « ne pleurez pas, mon pauvre..... » disait-il. C'était là tout, mais ces seules paroles tombaient comme un baume sur mes blessures.

Blanche.... oh, la belle, la grande âme que celle de cette enfant! Elle, quand elle me voyait désespéré me parlait des choses

célestes, elle me montrait ma mère bienheureuse et me protégeant d'en haut, elle me rappelait le revoir prochain, et son éloquence était si douce, si touchante qu'elle me semblait envoyée par ma mère pour consoler son enfant.

Cependant il fallait songer à l'achèvement de mes études, et je le désirais d'autant plus vivement que j'espérais trouver dans le travail une distraction salutaire. J'avais, il est vrai, reçu mon diplôme de docteur, mais il me restait encore maint recoin de la science à explorer, et j'étais résolu de consacrer encore une année ou deux à mes études. J'avais d'ailleurs quitté Berlin avec une telle précipitation qu'une foule d'affaires de tout genre me forçaient matériellement à y retourner.

Un jour, c'était une semaine avant celui que j'avais fixé pour mon départ, Blanche et moi nous nous trouvions dans une chambre de la maison de la Mercerie, dans cette même chambre où j'avais vu Edouard pour la première fois. La jeune fille comptait du linge et en faisait l'inventaire, tandis que j'étais occupé à trier des paperasses renfermées dans un vieux secrétaire. J'avais passé la matinée à lire des contrats de ventes, des actes de naissances, des lettres d'affaires, et j'allais me retirer, lorsque en soulevant une liasse de papiers, je découvris une cassette en bois de chêne. Je sortis le meuble de sa cachette, je le retournai, je l'examinai; décidément il ne m'était pas inconnu, mais où et quand je l'avais vu, voilà ce dont je ne pouvais me rappeler. Cependant la clé manquait, et la fermeture semblait de force à résister à toutes mes tentatives d'effraction. Je cherchai dans un trousseau de clefs espérant en trouver une qui s'adoptât à la serrure. Après maint essai infructueux je finis par réussir; j'ouvris la cassette.

Pourquoi m'arrêté-je tout-à-coup comme pétrifié, pourquoi mon regard devient-il morne et peusif, pourquoi ma main tremble-t-elle en touchant une rose desséchée? Hélas, c'est que je revois mon enfance avec tous ses rêves, toutes ses fleurs, tous ses sourires. Je revois ma mère et à côté d'elle mon premier amour, ma Blanche bien-aimée. Je revois tout cela et mon cœur dit : Passé! Et pourtant, cette jeune fille qui devait me rendre heureux n'est-elle pas la même aujourd'hui qu'autrefois? Peut-être n'a-t-elle pas tout-à-fait oublié les rêves que nous faisions alors. Oh, si la minime partie de ceux-ci pouvait s'accomplir!

— Blanche! m'écrié-je.

La jeune fille s'approche, et son regard tombe sur la cassette. Je la vois pâlir; aurait-elle reconnu, se souviendrait-elle?

— Blanche, regardez ces reliques. C'est bien ancien, c'est du temps où nous étions deux enfants et nous nous aimions. Vous souvient-il de ce temps-là?

Elle ne répond pas, mais elle me regarde comme pour me demander grâce, et les larmes commencent à baigner son visage.

— Blanche, Blanche, dites que vous ne m'avez pas oublié, dites que vous êtes encore à moi. Ne sommes-nous pas orphelins tous les deux? ma mère nous bénira du ciel.

Blanche me regarde encore une fois, puis elle se précipite elle-même dans mes bras. Elle cache sa tête dans ma poitrine, mes lèvres reposent sur son front. Oh merci, mon Dieu merci!

— Ma chérie, vous ne m'aviez donc pas oublié?

Alors levant les yeux sur moi et souriant à travers ses larmes:

— Oublié! dit-elle. Les caractères que vous graviez dans l'écorce ne sont point encore effacés; le cœur serait moins fidèle? Mon Henri!

PAUL SAIMUR.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 9 octobre 1855.

SOMMAIRE : La chronique sur un mamelon. — Prise de Malakoff et de Sébastopol. Rapports officiels. — L'enjambement des créneaux. Le joueur de flûte. Les miss anglaises. — Les généraux Canrobert et Bosquet. Le bastion miné. — Les Anglais. Le *revolver* d'un officier. L'Angleterre dans la guerre actuelle. — La Russie. Trois éventualités. — *Histoire de César* par M. de Lamartine. De la vérité en histoire. De la vérité officielle. Portrait et jugement de César. — Les procès en diffamation. — L'*Union chorale de Cologne* et la Société de Zoffingue. — L'Exposition. — Les annonces de journaux en Angleterre il y a deux cents ans. Annonce de Milton. Annonce de Charles II. Le siècle de papier.

Après les dépêches télégraphiques, les rapports officiels, les lettres particulières, les récits et les descriptions des stratégistes de journaux, que dire de la prise de Sébastopol et de ces terribles assauts de la tour Malakoff qui l'ont décidée, oui, qu'en dire, puisque nous n'y étions pas, au moins pas moi, ni vous non plus, je pense, ami lecteur ? La *Chronique* était bien en voyage en cette saison de l'année où chacun prend la clef des champs s'il le peut et comme il le peut, court la poste, que dis-je ! court les chemins de fer, car la poste est depuis longtemps distancée et n'est plus qu'une vieille haridelle qui, même en trottant de son mieux, marche à peine. Non, quoique un moment émancipée à son tour, la *Chronique* n'a point poussé jusque là ses expéditions peu guerrières. Elle glissait sur les eaux bleues du Léman et ne voyait point l'incendie des vaisseaux russes soulever et rougir ceux de la mer Noire; elle plantait bien son drapeau sur quelque mamelon, mais sur un mamelon vert des Alpes, au pied des Tours d'Aï ou de la Dent de Jaman; c'était là tout son Malakoff; elle le gravissait au bruit, non du tambour, mais des sonnettes des trou-

peaux, et, pour en faire plus tôt le tour, elle n'avait pas besoin d'escalader le parapet, puis de l'enjamber de créneaux en créneaux, comme ces héros de courage et d'audace qui improvisèrent ce moyen d'arriver au fond de la gorge et de tomber de là sur les Russes acculés et déconcertés.

« A midi précis (8 septembre) les divisions Mac-Mahon, la Motte-rouge et Dulac s'élancèrent contre Malakoff, le petit Redan du Carénage et la courtine qui reliait ces deux redoutes ([1]). Les énormes fossés (profonds de six mètres et larges de sept) sont franchis en un instant sur des ponts volants inventés par les officiers du génie, et qui se jettent en moins d'une minute au moyen d'une manœuvre à laquelle les sapeurs et les soldats d'élite avaient été exercés. Plusieurs brigades de ces intrépides sapeurs, marchant avec la première colonne, recherchaient les mines, creusaient partout le passage aux soldats, et avaient en outre pour mission de fermer le fort à la gorge dès qu'on en serait maître, et d'ouvrir en arrière de grands passages pour l'arrivée de troupes et de l'artillerie, en un mot, de le retourner au profit de l'assiégeant contre l'assiégé. Bientôt les fossés furent escaladés, les parapets franchis (ils avaient six mètres de relief au-dessus du sol), une lutte terrible s'engagea dans l'intérieur de Malakoff à coups de pierre, de crosses, de baïonnettes et même d'écouvillons : mais en un quart-d'heure tous les artilleurs russes furent tués sur leurs pièces et l'ennemi chassé ; le drapeau français flottait sur la redoute. Mais ce que nous avions conquis en moins de vingt minutes, il fallut le défendre pendant sept heures contre trois retours offensifs des Russes dont les cadavres s'entassaient avec une effrayante rapidité devant le front de gorge. A la chute du jour, nous étions définitivement établis dans la redoute Korniloff, rendue inexpugnable.

» Le Redan du Carénage avait été emporté avec la même ardeur par la division Dulac, mais sous le feu des batteries établies sur la rive septentrionale de la rade et des bateaux à vapeur de la flotte russe, nos soldats se virent contraints d'évacuer la position.

... » Les Anglais, n'ayant pu pousser leurs approches qu'à 200 mètres du saillant du grand Redan, et trouvant en outre plus d'obstacles devant eux ; ne purent que l'aborder, sans pouvoir s'y maintenir. A

([1]) Récemment élevée par les Russes, depuis que les travaux du siége avaient été dirigés de ce côté. On sait que ce fut le général Niel, envoyé en mission par l'empereur sur le théâtre de la guerre au mois d'avril 1855, qui reconnut qu'on avait fait fausse route jusque là, et que la position de Malakoff était la véritable clef de Sébastopol. Le général Canrobert adopta son opinion, et dès lors on abandonna presque entièrement les premiers travaux.

la gauche, les mêmes obstacles forcèrent le général de Salles à évacuer le bastion central dont il s'était tout d'abord emparé.

» A sept heures du soir, à l'exception de la division Mac-Mahon, inébranlablement logée dans Malakoff, les troupes alliées étaient rentrées dans les places d'armes, d'où elles s'étaient élancées le matin. Toutes les attaques devaient être renouvelées à l'aube du jour; mais l'événement les rendit inutiles. Le prince Gortschakoff se trouvait réduit, par la prise de Malakoff, à une alternative cruelle : évacuer la ville ou compromettre le salut de son armée, qui, par la rupture imminente du pont jeté sur la baie, devenait inévitablement prisonnière. Il choisit le premier parti comme le moins désastreux. En conséquence, il donna l'ordre de battre en retraite du côté du nord, en faisant sauter la plupart des fortifications et des édifices de la ville. A l'abri des explosions et des incendies qui, pendant cette nuit sinistre couvrirent Sébastopol de flammes et de ruines, les Russes se retirèrent sans qu'on pût les inquiéter : la ville était à nous. Après avoir laissé passer le temps indiqué par la prudence pour préserver ses soldats de l'atteinte des mines, le général en chef organisa un service de pompiers qui en moins de vingt-quatre heures éteignirent les incendies et conservèrent aux alliés les plus magnifiques trophées que jamais vaincus aient abandonnés aux vainqueurs » (les docks, les magasins d'habillements, les approvisionnements de guerre, 4,000 bouches à feu, 100,000 bombes, obus ou boulets, 200,000 kilogrammes de poudre, 25,000 kilogrammes de cuivre, etc., suivant les premiers rapports officiels).

Tel est, d'après le texte même de ces rapports, de celui en particulier du général Niel, le résumé que fait de ce grand succès un recueil qui passe pour être maintenant en relation avec le monde gouvernemental, la *Revue Contemporaine*, dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler quelques articles à nos lecteurs. C'était pour le fond et les sources une page d'histoire à conserver.

Il faudrait pouvoir y joindre les détails individuels, les traits inouïs de courage, de présence d'esprit et d'audace; mais tout le monde les a lus dans les journaux, et ils y sont encore trop épars pour songer à les réunir. Citons-en seulement quelques-uns, qu'on nous garantit, et d'autres qu'on a moins rapportés.

Et d'abord cet enjambement des créneaux de parapet, car il est positif qu'arrivés au haut, et ne se bornant pas à le gravir, les assaillants, aussi lestes que hardis, improvisèrent et mirent à effet ce singulier moyen de tourner la position et d'arriver au fond de la gorge. Et ce ne fut pas le seul trait de ce genre, vraiment héroï-comique, dans le sens tout-à-fait sérieux du mot. Dans l'escalade même, un

sergent des tirailleurs algériens, posant un moment son fusil sur la pente, se mit à jouer d'une flûte de buis pour exciter ses compagnons.

Après la prise de la ville, les miss anglaises, ces blonds oiseaux voyageurs qu'on retrouve partout, ne tardèrent pas à se montrer dans les rues à moitié démolies, coudoyant les vainqueurs noirs de poudre, et le teint bronzé du Zouave faisant encore ressortir leurs fraîches couleurs. Elles étaient là sans doute avec leur affreux grands chapeaux surbaissés, sous lesquels on ne peut pas les voir, mais d'où je crois bien qu'elles trouvent moyen de regarder.

C'est un enfant de Paris, sergent dans les Zouaves, qui a planté le premier le drapeau français sur Malakoff : il se nomme Eugène Lihaut.

Il faut avouer que le général Canrobert n'a pas eu de chance, comme on dit. Après avoir longtemps et laborieusement semé, et par quelle saison difficile! ce n'est pas à lui qu'est échue la moisson; mais cette terrible campagne d'hiver où il a soutenu et conservé son armée, lui a acquis un renom sérieux et mérité. Il était et il est resté, dit-on, chéri des soldats. C'était parmi eux une opinion presque superstitieuse qu'on ne prendrait Sébastopol que si sa division marchait en tête. Ils avaient fait là-dessus ce refrain de chanson :

Quand la Canrobert donnera,
La Malakoff tombera.

On a dû respecter cette idée populaire du soldat, et c'est en effet l'ancienne division Canrobert qui a eu les honneurs de l'assaut.

Au début de la campagne, le général Bosquet passait pour être avant tout tacticien; mais personne n'ignore maintenant qu'à Sébastopol, comme déjà à Inkermann, il a eu une part importante, non seulement de conduite et de direction, mais de décision, de détermination, d'intrépidité personnelle et d'élan.

D'autres officiers-généraux non moins braves, ont été moins heureux. L'un d'eux, chargé de l'attaque d'un bastion miné, a sauté avec le corps de troupes qu'il commandait (dix-huit cents hommes, dit-on); sa tête a été retrouvée quelques jours après.

Outre le plus grand espace de terrain que les Anglais avaient à franchir avant de pouvoir aborder le grand Redan, c'était l'idée surtout de ces mines qui les effrayait. Les soldats refusèrent d'abord de marcher. La première ligne se replia, et la seconde, qu'on fit alors avancer, se fondit en partie dans la première qui revenait en arrière. Des officiers cassèrent la tête à quelques-uns de leurs soldats. Un de nos amis tient d'un officier anglais, venant de Crimée et en passage à Paris, que lui-même en tua quatre de son *revolver*. Les officiers, pres-

que seuls d'abord, marchèrent en avant, le général en tête, qui monta le premier sur le parapet. C'est ainsi seulement qu'à la fin les soldats purent être décidés. Il y a en outre ce mauvais bruit que, la ville prise, ils se trouvèrent les premiers établis dans le meilleur quartier et ce qu'il pouvait y avoir de logements passables. Cette rapidité d'installation, après cette hésitation dans l'attaque, ne parut naturellement pas très polie aux soldats français, et rappelle l'empressement des mêmes troupes à dépouiller les morts après l'affaire de Tractir, où elles n'avaient guère donné, empressement que le général Simpson se vit obligé de flétrir par un ordre du jour.

Tout cela n'est pas flatteur pour l'Angleterre, ou plutôt, pour exprimer la pensée de chacun à ce sujet, tout cela est humiliant pour elle au dernier point. Ce ne sont pas ses troupes qui ont décidé du sort de Sébastopol dans l'assaut, et dans les travaux de siége elles ont eu une infériorité marquée; ses soldats disaient s'être engagés pour se battre et non pour creuser des tranchées; c'étaient toujours des retards, et il a fallu même les aider. Sa première armée, la fleur de ses forces de terre, s'est fondue en grande partie dans la campagne d'hiver, plus désastreuse pour elle que pour les Français, qui, même en fait d'administration, se sont trouvés l'emporter encore sur leurs alliés. Aussi l'armée anglaise actuelle paraît-elle destinée plutôt à garder les premiers points occupés qu'à prendre une part bien active à la campagne future. Enfin, le principal concours de l'Angleterre dans l'ensemble des opérations, devait être sur mer; et là encore, quoiqu'il y ait eu sans doute déjà un grand résultat positif d'obtenu, le blocus de la marine et du commerce russes, rien de marqué, rien de brillant, rien qui soit venu satisfaire l'amour-propre national et soutenir le nom anglais à sa hauteur dans l'estime des nations!

On doit reconnaître que la France se conduit avec autant de tact et de bon goût que d'habileté. Loin de chercher à profiter de ces échecs de son alliée pour relever sa propre gloire, elle les tait, les atténue, et se plaît à faire valoir ses compagnons d'armes. Cela est sensible dans la presse et dans les actes du gouvernement. Mais en Angleterre on n'observe pas la même discrétion, et les journaux ne se gênent point de dévoiler les plaies nationales. Peut-être s'en prennent-ils trop à l'administration, aux hommes, au gouvernement, et pas assez au peuple anglais lui-même, devenu essentiellement civilisateur, tout commerçant, tout industriel, et n'étant presque plus un peuple militaire. Pas plus que ses prédécesseurs dans la prépondérance maritime et dans une domination disproportionnée avec leurs forces intrin-

sèques, bientôt épuisées par cette domination même, ce grand peuple, si nécessaire pourtant à la cause de la civilisation et de la liberté, ne pourrait-il éviter le sort de ceux qui ont fondé comme lui leur empire sur le terrain peu solide des mers? Sa destinée commencerait-elle à se prononcer en ce sens? Espérons mieux des immenses ressources que possède l'Angleterre, et du ressort, de la ténacité de l'esprit anglais. L'Angleterre s'est toujours mue lentement, et en apparence, péniblement au début de ses guerres; elle y vise aux résultats positifs plutôt qu'aux actions d'éclat, et la fin lui en est heureuse plutôt que les commencements. Espérons surtout que, froissée dans son orgueil, elle n'en ressentira pas l'amertume au point de la reporter sur la cause générale à laquelle la lie aussi son intérêt particulier, qu'elle ne se retournera pas sur elle-même par une de ces évolutions de politique extérieure plus faciles pour elle dans sa position isolée, et qu'elle n'abandonnera point la cause actuelle, mais aidera à la faire triompher, pour que le principe de liberté civile et religieuse y conserve son représentant.

Quoi qu'il en puisse être de nos désirs et de nos espérances à ce sujet, on ne saurait se dissimuler qu'en ce moment l'Angleterre éprouve dans l'opinion une sorte de baisse, qu'elle n'a pas répondu à l'attente, et qu'elle a quelque chose à faire pour se relever. La guerre lui a fait du tort, un tort moral très grand, et jusqu'à présent c'est elle, avec la Russie, qui y perd.

En ce qui concerne cette dernière, toute antipathie ou sympathie à part, et en rendant pleine justice aux habiles et persistants défenseurs de Sébastopol, à ces généraux, à ces soldats défendant jour et nuit, pied à pied, le terrain pendant une année, à ces cent artilleurs entre autres, acculés dans un coin d'une des redoutes de Malakoff, qu'on voulait ménager, à qui l'on offrait la vie sauve et que l'on ne put forcer à se rendre qu'en leur lançant des fascines enflammées, malgré tout, disons-nous, il faut bien reconnaître l'évidence : il y a eu non moins de courage et de persévérance, et plus de succès, de l'autre côté. « Sébastopol, » lisions-nous dans une lettre de Berlin, venue de bon et haut lieu, « n'a été ni pris, ni rendu, mais simplement évacué. » C'est bien le cas de dire : *Les mots ne font rien à l'affaire*. Les Russes n'ont pas évacué la ville pour leur plaisir et d'eux-mêmes. Après avoir vaillamment et longtemps soutenu le choc, ils ont dû fléchir et céder. Assurément la Russie n'est pas foncièrement entamée, et ce n'est pas à cela qu'on songeait; mais on ne peut nier qu'elle ne soit ébréchée : le fait est qu'elle marchait en avant, et que maintenant elle a dû s'ar-

rêter dans sa course triomphale, plier, reculer. C'est surtout pour elle que l'échec moral est énorme, ce qui ne veut nullement dire cependant que son avenir soit décidé, mais il est redevenu incertain, tandis qu'il y a une année il semblait grandiose et assuré. Ce résultat seul est immense : avoir ébranlé l'opinion sur son compte, jeté de l'incertitude dans les esprits sur les destinées d'une puissance à laquelle c'était déjà une chose convenue et acquise d'en accorder de si grandes !

En n'allant pas plus loin et mettant ainsi pour elle les choses au mieux, trois éventualités se présentent. Ou la Russie sera définitivement vaincue, refoulée, rejetée chez elle, et sa défaite assez profonde pour que l'on voie autour du trône des czars se renouveler un spectacle dont les steppes de la Haute-Asie et de l'Europe orientale ont déjà été souvent témoins, celui d'un immense empire demi-barbare, rapidement élevé, écroulé soudain. Ou la guerre présente, achevant de la tirer de son sommeil, éveillant en elle des forces nouvelles, l'attirera et la précipitera tout entière sur la route où on l'aurait fait reculer un moment, et provoquera un nouveau déluge du Nord sur le Midi. Ou bien, enfin, cette guerre, réduite à des proportions plus secondaires, pourra offrir à la Russie de meilleurs chances dans des revirements de politique, des coalitions, et se terminera par des transactions et des arrangements d'équilibre européen. La première alternative serait la fin de la Russie ou du moins son recul pour plusieurs siècles ; la seconde, un cataclysme général où elle-même serait submergée et ne pourrait qu'inonder, mais non pas dominer et conquérir ; la troisième, et jusqu'à présent la plus probable, montrerait qu'elle a toujours des rivales avec lesquelles il lui faut compter, tandis qu'elle était presque arrivée à faire croire qu'elle n'en avait pas. Ainsi, même dans cette dernière alternative, elle aurait perdu quelque chose de sa grandeur et de son prestige. La seconde suppose un de ces vastes événements providentiels qui remettent tout en question, pour les vainqueurs comme pour les vaincus, et n'ont de solution que dans une ruine commune ou dans une transformation sociale.

— Parmi des travaux d'histoire que M. de Lamartine improvise et accumule depuis quelques années, fragments, biographies, ouvrages de longue haleine, travaux déjà si nombreux qu'on ne les compte plus, le dernier, publié en feuilletons dans la *Presse* du mois passé, a été beaucoup plus remarqué que les précédents, et il aurait fait encore plus de sensation si l'auteur, par son incroyable et merveilleuse fécondité, n'avait pas usé, non-seulement l'admiration, mais l'attention pu-

bliques. Ce morceau, peut-être le meilleur de l'auteur en ce genre d'écrits, est intitulé : *Histoire de César*. C'est moins de l'histoire proprement dite que des jugements et des impressions d'histoire. Il ne faut pas s'attendre à y trouver de profondes recherches d'érudition et de critique, mais des appréciations nouvelles et surtout vivantes des personnages et des événements. Une de nos journées de révolution nous en a plus appris sur l'histoire que des milliers de volumes les plus savants. M. de Lamartine connaît ces journées, il y a été, il en a fait, il sait ce qu'elles sont et comment elles se font. Voilà un commentaire qui vaut mieux que celui de tous les érudits, qui peut errer sur des faits de détail, mais qui va bien plus avant dans le fond des choses, qui va au cœur même des événements.

Aidé de ses souvenirs, de sa part d'action, guidé par ce don d'intuition, de divination merveilleuse des hommes et des choses qu'il possède à un si haut degré, et dont son génie se contente trop à l'ordinaire, M. de Lamartine a tracé des révolutions de Rome et du temps de César en particulier un tableau vivant, parlant, qui ne se borne pas à montrer, à exposer, à décrire les actes et les personnages, mais qui les ressuscite et les fait se tenir debout et en scène. Ce n'est là sans doute que le tableau, la statue, l'idéal, l'œuvre d'art, et non pas la réalité et la vérité même ; mais en histoire, comme en bien d'autres choses, qui est-ce qui peut se flatter de pénétrer jusqu'à la réalité, jusqu'à la vérité complète et pure ! Les historiens qui ne travaillent que sur des documents officiels, vous disent : La voilà ! ou du moins tout ce qu'on en peut savoir. Comme si les documents officiels n'étaient pas souvent le mensonge officiel aussi, et traduisaient fidèlement la vie d'une époque, ce qui s'y est agité au fond des esprits et des cœurs ! ils n'en montrent que les dehors, les résultats subits, les nécessités dernières et les défaillances. Tout au plus, quand ils sont vrais et bien agencés, nous en donnent-ils le squelette ; mais la chair, le coloris, le mouvement, tout cela manque, et tout cela a été surtout la vie cependant. Il a paru en Suisse, ces dernières années, une histoire très érudite et très détaillée d'une petite contrée pastorale qui a eu longtemps sa vie et ses seigneurs à part : les souvenirs locaux, les traditions, la chronique, les personnages, les faits, les institutions, les noms de lieux même, tout y est soumis à une critique des mieux informées ; tout y est compulsé, comparé et impitoyablement rejeté, sauf ce qui s'appuie sur des documents et des chartes ; mais aussi que reste-t-il qui se tienne debout et qui ait vie dans l'histoire de ce petit pays, après la lecture des deux ou trois gros volumes

qui lui sont consacrés? en vérité il ne reste guère que l'auteur lui-même, se promenant seul son livre sous le bras, sur les montagnes et dans les vallées. Tout le reste, ou a peu près, a été fauché, rasé, couché comme l'herbe, et gît par terre; *desolatione desolata est Grueria* (1); les seigneurs et leurs dames, les hardis montagnards, les bergers, les bergères sont encore là, mais ce ne sont plus que des cadavres, la vie s'en est allée. Nous ne condamnons point cette manière d'écrire l'histoire; bien au contraire; nous disons seulement qu'il ne faut pas, par un autre genre d'illusion, la donner pour toute l'histoire et pour toute la vérité.

Non; l'humanité, comme tout homme, n'a de son passé qu'un souvenir imparfait et confus; bien plus, comme tout homme aussi, elle ne peut jamais bien se saisir elle-même, elle échappe toujours à sa propre pensée par quelque endroit. Ne s'étant pas créée, elle ne se voit ni ne s'embrasse pas complétement dans son ensemble et dans ses détails; ses œuvres, même lorsqu'elle se prend directement pour sujet et recherche sa propre histoire, sont toujours plus ou moins des œuvres d'art; la nature et Dieu, elle aussi en tant que faisant partie de la nature et des œuvres de Dieu, sont seules la réalité. L'humanité se sait vivre cependant, se sent et se juge; et c'est encore dans ce sentiment, aidé de la raison et de la conscience, que même en histoire elle atteint le mieux la vérité. Aussi, que Tacite ait ou non la vérité des faits, il n'en a pas moins la vérité humaine par excellence, bien plus que le plus savant critique qui ne serait que savant.

C'est aussi là le mérite de M. de Lamartine, que nous ne voulons point, d'ailleurs, comparer à Tacite pour la profondeur et la fermeté des jugements. Il n'a pas son coup de pinceau si terrible et si sûr, mais il a aussi le sien, brillant et pur, qui reste, qui pénètre et qui marque. Souvent trop peu exact dans les faits particuliers, il redevient vrai néamoins dans les tableaux d'ensemble et surtout dans les portraits. Ceux de Cicéron, de Caton, de Pompée sont frappans. Celui de César est peut-être moins complétement vrai. M. de Lamartine nous semble y avoir trop cédé à son antipathie instinctive, fortifiée par les événements, pour tout ce qui est impérial, césarien, napoléonien, dictatorial en un mot. Les dictatures ne viennent pas toujours uniquement de ceux qui les prennent, mais aussi de ceux qui les laissent prendre; l'origine en remonte à d'autres chefs moins capables ou au peuple, qui ne peut plus que subir un maître, soit par sa faute, soit par la leur. La thèse que soutient M. de Lamartine à propos de César

(1) *Chronique de Gruyère.*

a néanmoins son côté de vrai, et il la développe d'une manière éloquente, quoique d'un ton un peu oratoire et comme un discours de tribune au commencement. Voici ce jugement final, qui est en même temps le dernier coup de pinceau du portrait.

« Certes, César avait trop bien mérité les vingt-trois coups de poignard qui l'étendirent sans vie aux pieds de la statue de Pompée et du Sénat, asservi par lui. Il l'avait mérité, en soulevant la démagogie romaine pendant ses premières années contre la liberté régulière, pour la jeter sciemment dans la licence qui appelle toujours l'épée du dictateur, ce niveau de fer sous lequel tout est petit;

» Il l'avait mérité en se faisant de son armée dans les Gaules une milice personnelle et soldatesque, des légions que la République lui avait confiées pour agrandir et préserver Rome;

» Il l'avait mérité en ne voulant souffrir aucun égal dans le pouvoir et dans la gloire, et en insurgeant l'opinion et bientôt les armées contre son bienfaiteur et son gendre, le grand Pompée, qui n'était grand que par la légitimité de sa grandeur;

» Il l'avait mérité, en faisant passer le Rubicon, non-seulement aux légions romaines, mais aux légions de barbares gaulois et espagnols, auxquelles il apprenait le premier le chemin de Rome;

» Il l'avait mérité, en traitant sa patrie en pays conquis, en violant le Sénat, le peuple, le trésor, les temples, et en forçant les consuls et les citoyens à une immense proscription en masse qui ne laissait en Italie que la populace, les Gaulois, les prétoriens espagnols et lui;

» Il l'avait mérité, en poursuivant de continent en continent, de champ de bataille en champ de bataille, cette République errante; en contraignant Pompée à la mort, Caton au suicide, Cicéron à la bassesse, Brutus même, son fils, à la dissimulation et à l'assassinat;

» Il l'avait mérité, en couvrant Corfinium en Italie, Pharsale en Grèce, Alexandrie en Egypte, Munda en Espagne, de sept cent mille cadavres de Romains immolés par des Romains à sa voix;

» Il l'avait mérité, en corrompant Rome jusqu'à la moëlle pour l'assouplir à la servitude, et en ne lui donnant pour institutions que des jeux, des triomphes, des gladiateurs, des orgies, mœurs des peuples qu'on veut désarmer;

» Il l'avait mérité, enfin, en n'osant pas même accomplir ce qu'il avait rêvé pendant tant de crimes : saisir la monarchie héréditaire, servitude au moins paisible des citoyens dégradés par lui;

» Il l'avait mérité, en ramenant tout à lui-même, à lui seul, en prenant l'univers romain en viager sur sa tête, et en ne se préparant d'autre héritier possible que l'anarchie!

» Etait-ce assez de crimes pour mériter les vingt-trois coups de poignard des conjurés républicains?

» Il n'y a pas une conscience républicaine ou monarchique, peu importe, mais seulement honnête, qui ne condamne à mort le meurtrier de sa patrie; qu'est-ce donc quand cette patrie c'est l'univers, et quand ce meurtrier c'est le favori de l'univers?

» Mais ces considérations sont-elles de nature à légitimer l'acte de Brutus et à justifier l'assassinat même d'un tyran?

» L'antiquité le croyait dans sa moralité imparfaite, qui jugeait les actes par le patriotisme, au lieu de les juger par la conscience. Nous ne le croyons plus, parce que l'intérêt de la patrie n'est pas pour nous le type de la justice. Le type de la justice moderne est plus haut et plus large que la patrie : c'est le devoir. Les règles du devoir ne sont pas écrites pour nous de mains de patriotes, mais des mains de Dieu. Ces règles ne remettent aucune vie, pas même celle de l'usurpateur, du tyran, du meurtrier, à l'arbitraire erroné ou fanatique de celui qui croit venger la liberté, la patrie, l'espèce humaine. Elles ne les remettent qu'aux lois, expression de la conscience souveraine et légitime de la patrie.

» Rome avait le droit de révolution; Brutus, isolé, n'avait pas le droit de meurtre. Il ne l'avait pas comme patriote, il l'avait moins encore comme fils, peut-être ne l'avait-il pas comme politique. Il n'avait reçu le mandat que de son fanatisme pour la liberté de son pays; mais le fanatisme n'est que le mandat d'une opinion, d'une haine, quelquefois d'une démence, et si Brutus avait quelque doute sur la légitimité de son assassinat, il n'avait qu'à interroger sa conscience sur la moralité des moyens qu'il était forcé d'employer pour l'accomplir : ces moyens étaient le mystère, qui, à lui seul, accuse l'acte qui a besoin de se cacher; on conspire à l'ombre, on sauve son pays et son opinion au grand jour; c'était ensuite l'usurpation sur la volonté légale de son pays; il ne la savait pas, il ne pouvait que la présumer, on ne tue pas par présomption et par hypothèse; c'était enfin la dissimulation de la perfidie; il endormait César, il lui dérobait l'embûche et le jour, il cachait son poignard sous sa robe, il souriait du visage en immolant du cœur, il envoyait Albinus, l'ami de César, tirer César par des caresses de sa maison, et le pousser au piége en le couvrant de mensonges et d'adulations.

» Si de tels moyens ne sont pas innocents, l'acte qui les nécessite est-il honorable? La vraie vertu emprunte-t-elle jamais ses moyens au crime? Et la même conscience peut-elle à la fois déshonorer la route et glorifier le but? Non, c'est une contradiction que l'homme invente par des sophismes politiques, mais que Dieu n'a pas faite, et que la conscience n'absout jamais!

» Brutus était donc vertueux d'intention, criminel de fait; il risquait de plus d'être parricide! Que le fanatisme loue! la conscience réprouve et la nature frémit! Il s'est trompé en droit, il s'est trompé en moyens, il s'est trompé en meurtre.

» Mais, disions-nous tout à l'heure, il s'est trompé peut-être en politique? Expliquons ici ce mot pour qu'on saisisse bien notre pensée en résumant cette vie et cette mort de César.

» On a beaucoup innocenté César dans la première moitié de ce siècle et beaucoup calomnié la liberté régulière parce que la liberté avait succombé et que les théoriciens politiques ont des sophismes, des doctrines et des adulations au service de tous les succès. On a beaucoup agité si la République romaine aurait vécu, même dans le cas où César ne l'aurait pas tuée. « Il était légitime de la tuer, dit-on, » parce qu'elle ne pouvait plus vivre long-temps. »

» C'est comme si l'on disait qu'il est innocent de tuer une chose ou un homme mortel, parce que cette chose ou cet homme sont condamnés par la nature à mourir un jour! Sophisme et iniquité! Ce n'est pas celui qui veut sauver , c'est celui qui tue qui est le meurtrier; César était d'autant plus criminel de porter le dernier coup aux institutions de son pays, que la république était plus chancelante, et qu'elle avait moins de force et moins de vertu publique pour se défendre. La lâcheté se trouvait en cela réunie à l'attentat.

» Mais est-il bien vrai qu'il n'y eût plus ni vertu, ni énergie, ni républicain dans la République romaine, quand César, tournant contre elle les légions, les barbares, les Espagnols et les Gaulois, vint l'égorger dans son berceau, à Rome?....

» Que sont donc ces sept cent mille citoyens romains, et ces quatorze légions de Pharsale, et ces quatre légions d'Egypte, et ces douze légions d'Afrique, et ces douze légions d'Espagne, qui combattent jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour elle? Que sont donc les Pompée, les Bibulus, les Scipion, les Cassius, les Brutus, les Caton, la bourgeoisie et la noblesse tout entière de Rome qui désertent l'Italie, leurs foyers, leurs biens, leurs temples, leurs fortunes, plutôt que de consentir à l'asservissement de la république, et qui combattent et meurent pendant sept ans pour aller partout où une plage d'Europe, d'Afrique et d'Asie, leur laisse assez de place pour combattre et pour mourir? Une république qui se défend ainsi, et qui, à l'exception de Cicéron, ne rend la liberté qu'avec le dernier soupir, après une si héroïque agonie et après de si solennels suicides, était-elle une république déjà morte, une république sans volonté de vivre, sans énergie et sans vertu? Les casuistes de la tyrannie le disent, mais le sang de ces millions de citoyens de Rome et des premiers et des meilleurs citoyens, proteste. Fouillez Pharsale, Thapsus, Munda, vous y trouverez, dans les ossements de ces millions de républicains romains, l'histoire vraie de la vitalité obstinée de la république. César ne l'a pas ensevelie seulement, il l'a égorgée; voilà la vérité.

» Sans doute elle était en décadence, mais qui peut dire ce que des hommes tels que César, Labiénus, Pompée, Caton, Brutus, Scipion,

Cicéron, s'ils s'étaient ligués pour la réformer, la relever, la soutenir, ne pouvaient pas pour le salut de la liberté? si César, au lieu de dévouer son génie à la détruire, avait consacré son ambition à la diriger? Des hommes tels que César sont plus puissants qu'on ne croit sur la destinée de leur pays; il y a des temps où un pays vit dans un homme. Que serait devenue l'Amérique si Washington avait manqué à sa vertu? Il était plus aisé de ne pas opprimer Rome que de fonder l'Amérique libre.

» Il y avait donc plus de vertu, de vitalité et d'énergie dans la République romaine quand César la corrompit et la tua, qu'il n'en fallait à un homme de bien pour régénérer la liberté. Rome s'humiliait et se dégoûtait rapidement de César, quand Brutus raviva malheureusement sa popularité posthume par l'immense horreur de l'assassinat et par l'immense pitié de son cadavre. Mort dans son lit et dans sa décadence, il eût été peut-être moins funeste au peuple romain. C'est son ombre longtemps que le peuple attendit, et que les légions irritées voulurent surtout venger, dans Octave, son neveu; l'empire sortit des funérailles de César; cet empire se ressentit toujours de son origine. Né d'une ligue entre la populace et la soldatesque, il avilit et il opprima jusqu'à sa fin.

» Tel fut l'héritage de César, immense génie employé à agiter, à corrompre, à enchaîner son pays, grand général, habile démagogue, exécrable citoyen, brillant fléau de toute moralité et de toute liberté sur la terre, illusion de l'histoire, exemple des ambitieux, nom d'autant plus funeste au monde que les tyrans s'en font une excuse, les soldats une idole, et les peuples un éblouissement qui sous la gloire leur cache la servitude, et sous le triomphe leur fait oublier la vertu. »

Tout cela est vrai et peut être soutenu; mais est-ce là toute la vérité sur César, et n'y a-t-il rien à dire de l'autre côté, rien sur sa générosité, sa clémence, vantée par tous les anciens auteurs, rien sur son vaste esprit, accessible à tout, sur cet instinct et ce besoin qu'à défaut du juste il avait du moins de ce qui était haut et grand? Et puis, tout cela n'est vrai qu'au point de vue absolu de la morale et de la conscience. Or, à ce point de vue, combien reste-t-il d'hommes que l'on puisse appeler grands parmi ceux que l'histoire et le genre humain ont décorés de ce titre! Dans une position analogue à celle de César, on cite Washington, mais qui peut-on citer après lui? et Washington aurait-il été possible à Rome, en Grèce, en France? Pour être tout à fait juste envers César et ses pareils, il faudrait aussi les mettre en regard, le comparer à ses pairs, et lui et chacun d'eux à ceux qui leur disputèrent en vain le pouvoir; hélas! que disons-nous! il fau-

drait le comparer à l'humanité elle-même, qui l'appelle grand, et il l'est véritablement pour elle, de cette grandeur souillée qui est la sienne, mais qu'il domine au moins par quelques qualités exceptionnelles. Ces qualités ne le rendent sans doute que plus responsable envers l'humanité et envers Dieu; mais elles sont là, elles subsistent, malgré l'emploi qu'il en a fait, et il ne faut pas, pour cela, trop rabaisser l'homme, même en le condamnant. Au reste, on ne sent pas ici ces petites chicanes que M. Villemain, dans ses *Souvenirs* des Cent-Jours, fait sans cesse à Napoléon. M. de Lamartine juge sévèrement César, même avec une sorte de colère et presque de haine; mais il le juge toujours grandement, il ne le rapetisse pas, et sa colère a quelque chose de beau, de généreux, de digne de César lui-même.

— On ne parle plus du procès About (voir notre dernière chronique). A moins que cela ne tienne aux vacances judiciaires, il tomberait donc au fond de la rivière. En revanche, M. Eugène de Mirecourt, qui s'est donné l'honorable profession d'insulteur public, pourrait bien s'attirer un nouveau procès en diffamation sur les bras, par un des récents numéros de sa *Galerie* où il attaque indignement M. Sainte-Beuve.

— Après Verdi et ses *Vêpres Siciliennes*, l'événement musical de la saison, mais dans un genre bien différent, a été les concerts de l'*Union chorale de Cologne.* Cette société, composée non-seulement d'artistes de profession, mais encore plus d'amateurs, rentiers, négociants, professeurs, magistrats, et où l'on n'est admis que sur examen, consacre le produit de ses concerts (en Angleterre surtout ils lui ont valu des sommes énormes) à des œuvres de bienfaisance et aussi à l'achèvement de la cathédrale de Cologne. Elle compte en ce moment soixante-dix exécutans, sous la direction de M. Franz Weber. Elle chante des chœurs et des morceaux d'ensemble avec une précision parfaite, comme un seul homme, et avec les nuances les plus ménagées et les plus délicates. Tous les morceaux de son répertoire sont loin d'être d'une égale valeur, mais l'exécution est irréprochable et sans rivale, en France du moins. C'est l'idéal de nos chœurs suisses de la *Société de Zoffingue;* à notre avis cependant, au lieu d'être chantés en habits noirs et en gants jaunes sur une estrade de salle de concerts, il leur faudrait, pour plus d'entrain, la table zoffingienne avec ses pipes et ses pots, et un peu de ce nuage qui s'en élève, nous voulons dire non pas tant celui qui flotte aux voûtes de la salle, que celui qui sort en épanchements de vie et d'amitié, des jeunes têtes et des jeunes cœurs.

— L'Exposition, comme on a pu le voir dans le *Moniteur*, est prorogée jusqu'au 15 novembre; mais au 15 octobre, les exposants seront libres de retirer leurs produits, et au 1er novembre, le grand carré du centre devra être évacué pour faire place à la cérémonie de la distribution des prix. Le retrait des objets exposés est donc facultatif au 15 octobre, et forcé pour une partie, quinze jours plus tard. Avis aux retardataires. Au surplus, il n'y a pas longtemps qu'on a formé une nouvelle galerie, la galerie économique renfermant toutes sortes d'ustensiles à bon marché, et il est arrivé encore récemment des machines, même, dit-on, des tableaux.

— Dans un article du *Journal des Débats*, dont les détails sont extraits du *Quarterly Rewiew*, on trouve des faits curieux sur le développement de la publicité, en général, et surtout sur les annonces. Le progrès matériel de la presse est tel, qu'on prévoit le moment où le papier manquera. Le *Times*, auquel l'enchérissement de cette denrée coûte seul près de 300,000 fr. par an, a offert une prime de 25,000 fr. à quiconque découvrirait une matière qui pût remplacer les chiffons.

Aux Etats-Unis où l'on consomme par tête trois fois autant de papier qu'en Angleterre, et dans les colonies anglaises également. Le journal est le premier besoin de toutes ces populations agglomérées par groupes séparés plutôt que fondues ensemble: elles y trouvent leur mode de communication, leur parole commune, leur vie intellectuelle.

L'annonce, en Angleterre, précise d'une manière assez curieuse la date de diverses améliorations dans le service public. Ainsi, les Diligences publiques en 1658, mettaient quatre jours pour aller de Londres à Yorck ou à Exeter. Aujourd'hui ce trajet se fait en cinq heures; mais le prix est resté le même, 35 à 40 shellings (on ne nous dit pas si c'est en tenant compte ou non de la différence de la valeur de l'argent).

Parmi les annonces de ce temps, on en cite une de Milton :

« De la meilleure manière d'établir une république libre, et de ses avantages comparés aux inconvénients et aux dangers du rétablissement de la royauté. Auteur, J. M. Les *errata* n'étant pas arrivés à temps, à cause de la rapidité de l'impression, on est prié de corriger les fautes suivantes.... »

Charles II, lui-même, après sa rentrée en possession du royal héritage de sa famille, annonce dans le journal que tel jour il sera en ville et touchera ses sujets pour les guérir des écrouelles. Voici les termes textuels :

« Whitehall, le 14 mai 1664. — S. M. sacrée, ayant manifesté sa volonté royale de continuer à guérir son peuple de la maladie pendant le mois de mai, et de suspendre ensuite jusqu'à la Saint-Michel, j'ai ordre de le faire savoir publiquement, afin que personnne ne vienne en ville dans l'intervalle y perdre son temps et sa peine. »

Ce même monarque spirituel et satirique, réclamait ainsi son chien perdu :

« Nous sommes obligés de réclamer de nouveau un chien noir, entre le lévrier et l'épagneul, sans aucun blanc, sauf une raie sur la poitrine, et la queue un peu écourtée. C'est le propre chien de S. M., et sans aucun doute il a été volé, car il n'est pas né et n'a pas été élevé en Angleterre, et jamais il n'aurait abandonné son maître. Quiconque le trouvera n'a qu'à s'adresser à n'importe qui au palais, car le chien était plus connu à la cour que ceux qui l'ont volé. Est-ce qu'on n'en finira jamais de voler le roi? Est-ce qu'il lui est défendu d'avoir un chien? après tout, la place de ce chien (bien qu'elle ne soit pas si mauvaise qu'aucuns pensent) est la seule place qui n'ait pas de solliciteurs. »

Un avis ainsi conçu, en 1710, cherche à convaincre un astrologue de sa propre mort, qu'il persistait à nier.

« Attendu qu'un ignorant adepte en astrologie cherche publiquement à persuader au monde qu'il est le feu John Partridge, mort le 28 mars 1708, ceci est pour certifier que non-seulement ledit John Partridge est mort à cette époque, mais qu'il continue de l'être encore aujourd'hui. Méfiez-vous des contrefaçons. »

Encore ce détail sur la prodigieuse consommation de papier que fait le *Times*. « Ce journal publie environ 60,000 exemplaires par jour, et, dans certaines occasions, 70,000. Trois fabriques lui fournissent tous les jours une provision de papier dont chaque rame pèse 82 livres. Dans 60,000 exemplaires il entre 240 rames, qui pèsent 19,160 livres, près de 9 tonnes. Cette masse de papier, les feuilles étant étendues ouvertes, et superposées les unes aux autres, atteindrait une hauteur de 50 pieds, et la provision d'une semaine, ainsi mesurée, égalerait la hauteur du dôme de Saint-Paul, »

Quelqu'un donc n'a-t-il pas eu bien raison de dire que notre âge n'était ni le siècle d'or, ni le siècle de fer, mais le siècle de papier?

Neuchâtel, 10 octobre 1855.

L'événement d'aujourd'hui, c'est la pluie qui trempe notre vin. S'il plaît à Dieu, ce sera déjà de l'histoire quand ces lignes arriveront à leur adresse; mais pour l'heure, c'est une ennuyeuse actualité. Du reste, il ne se passe, ou du moins il ne se termine rien.

La Russie, qui sent le prix de notre neutralité, a quitté l'attitude qu'elle observait depuis 1847, en nous renvoyant une légation; et il ressort des explications auxquelles la forme un peu vieillie des lettres de créance a donné lieu, que cette puissance reconnaît sans réserve le nouvel ordre de choses établi en Suisse.

La conférence tenue à Berne le 1er octobre, pour fixer amiablement le sort des chemins de fer de la Suisse occidentale, n'a produit que des résultats négatifs. La Compagnie française de Lyon-Genève (Versoix) avait proposé de construire une ligne de Lausanne à Berne par Moudon et Fribourg qui, combinée avec une ligne d'Yverdon à Berne et à Bienne par Neuchâtel, aurait présenté d'assez grands avantages au pays, mais qui semblait trop coûteuse et trop peu productive pour être une conception sérieuse. On ne saurait donc blâmer le gouvernement vaudois de ne point s'être laissé détourner par cette nouvelle perspective du but qu'il poursuit conjointement avec la nouvelle société de l'Ouest. La compagnie de Lyon a retiré ses offres devant l'opposition énergique des délégués de cette autorité, de sorte qu'il ne reste plus d'autre projet pour réunir Berne et Genève que celui d'Yverdon-Morat, auquel le gouvernement fribourgeois persiste à refuser sa sanction. La question sera donc portée à l'Assemblée fédérale au mois de décembre prochain, et quoiqu'on se plaigne du mauvais vouloir du Conseil fédéral envers l'état de Vaud, tout nous semble annoncer une décision conforme aux vœux de ce dernier. Au fond, nul intérêt vaudois bien majeur ne s'opposerait au passage par Fribourg, comme nul intérêt fribourgeois supérieur ne le commande. Des deux côtés, il semble que ce soit plutôt une question de politique personnelle. Le conseil d'état de Vaud en particulier est forcé de combattre le tracé par Fribourg en raison de la position qu'il a prise vis à vis de son propre chef-lieu, responsabilité assez lourde en elle-même sans la compliquer d'un tel rapprochement. Cependant, comme, pour une cause ou pour une autre, Fribourg, qui jusqu'ici n'a pas fait d'offre réelle, n'a pas de moyen d'exécution à présenter, il faut bien que le canton de Vaud soutienne dans l'Assemblée le tracé qu'il a toujours eu en vue, et qui est maintenant le seul moyen d'assurer la création de sa voie ferrée. La Suisse allemande, et principalement la Suisse orientale ont de même un intérêt majeur à surmonter une résistance qui menace de retarder indéfiniment la jonction de son réseau naissant avec Genève et la France méridionale, en le privant d'une source de recettes considérable. Une raison économique d'ordre majeur poussera

donc presque toute la Suisse à exproprier Fribourg. Politiquement, c'est un grand pas fait dans la voie de la centralisation, une grande victoire remportée sur la souveraineté cantonale, et certes il n'est pas indifférent au parti de l'unitarisme de remporter cette victoire avec le concours et sous les auspices du canton de Vaud, qui paraissait seul en mesure et plus ou moins disposé à soutenir le principe contraire. Tôt ou tard viendra, pense-t-on, l'occasion de lui appliquer les précédents qu'il crée, et un langage menaçant ne le préservera pas toujours de cette logique des faits. Peut-être eût-il été préférable d'éviter la menace dans une circonstance où l'on pouvait s'en passer.

Les deux principales compagnies de la Suisse allemande rencontraient dans la constitution de leur capital des difficultés analogues à celle de l'Ouest. Elles ont eu recours au même remède. La compagnie Bâloise a déjà traité avec le Crédit mobilier pour les actions qui lui restaient à placer, à des conditions sensiblement plus avantageuses que celle de Genève et de Vaud, différence qui s'explique par la situation des deux entreprises et par l'importance relativement moindre du capital nécessaire à l'achèvement des travaux auxquels s'est engagée la première. La société Zuricoise négocie un arrangement pareil pour les dix millions environ qui lui restaient à trouver. Par de telles transactions, le Crédit mobilier ne devient point le propriétaire du réseau suisse, mais, fortement intéressé dans toutes les grandes lignes commencées, il neutralisera les rivalités, facilitera les arrangements, et hâtera l'achèvement de cette entreprise, dont nous ne recueillerons véritablement les fruits qu'après l'achèvement des grandes artères. Si, comme on l'annonce, l'Autriche a enfin décidé la construction d'une voie ferrée de Vienne à Salzbourg, qui se prolongerait sur le lac de Constance soit par le Tyrol soit par la Bavière, où la ligne de Munich à Salzbourg est déjà commencée depuis longtemps, ce complément augmentera d'une manière sensible la valeur de notre réseau.

Quoiqu'une mesure récente, qui s'explique par les besoins de la guerre et par l'insuffisance de la moisson, ait suspendu l'émission de nouveaux emprunts industriels en France, l'exécution de la ligne de Dôle à Pontarlier, et par conséquent la traversée du Jura ne paraît pas devoir en souffrir; le concessionnaire (la compagnie Paris-Lyon) étant assez riche pour couvrir la dépense avec ses propres revenus.

L'école polytechnique sera solennellement ouverte le 15 octobre. On peut compter sur une fête brillante; et certainement les élèves ne manqueront pas à l'établissement. Il paraît du reste que les cours préparatoires ont laissé à désirer. A juger d'après le peu que nous avons pu voir, les examens d'admission faits dans différentes villes n'ont pas été bien sévères et le résultat n'en est pas fort brillant non plus. Après s'être peuplée, il faudra que l'Ecole songe à s'épurer pour prendre le rang auquel elle a droit.

La cérémonie du 15 sera attristée par l'absence de l'homme que l'on peut considérer en quelque sorte comme le créateur de l'école fédérale. M. Alfred Escher, ce magistrat si laborieux, si entreprenant, qui rencontrait tant de déférence, soit à Berne soit chez lui, qu'on le considérait comme le protecteur du canton de Zurich et plus ou moins comme le chef de la Suisse, s'est vu forcé par l'affaiblissement de sa santé de résigner les charges cantonales qu'il occupait. Bien jeune encore (M. Escher ne saurait avoir plus de quarante ans), son état ne permet guère de penser qu'il puisse reprendre ses travaux. C'est un grand sujet de tristesse pour ses amis, c'est une large carrière ouverte à bien des ambitions, c'est pour tous matière à réfléchir. Le gouvernement de Zurich a reçu la démission de M. Escher avec les marques de la plus haute considération et du plus vif regret.

Tandis que la politique voyait disparaître cette haute influence, la Suisse perdait un illustre vieillard. Le directeur des salines de Bex, universellement connu par ses beaux travaux géologiques, M. Jean de Charpentier, est mort le 12 septembre à l'âge de 69 ans, dans sa demeure officielle, l'hospitalière maison du Devens. Originaire de Freyberg en Saxe, M. de Charpentier appartenait à une famille de savants mineurs. Voué dès l'enfance à cette carrière, il dirigea sous l'Empire une exploitation de cuivre en pays basque. C'est alors qu'il parcourut en tous sens la chaîne des Pyrénées, et recueillit les matériaux de son *Essai sur la constitution géognostique des Pyrénées,* qui ne parut qu'en 1823, dix ans après l'établissement de l'auteur dans le canton de Vaud. Le nouveau directeur des salines de Bex fit faire des progrès considérables à cette exploitation, soit par l'ordre qu'il introduisit dans le service, soit surtout par la recherche et la découverte du calcaire imprégné de sel qui forme actuellement la matière première de la fabrication, précédemment bornée à quelques sources. Les faits recueillis par M. de Charpentier sur l'extension des glaciers antérieurement à la période actuelle ont été publiés en 1841 dans son *Essai sur les glaciers et sur le terrain erratique du bassin du Rhône*, qui marque une phase nouvelle dans le développement de la géologie. Botaniste et zoologue plein de zèle et de savoir, M. de Charpentier a donné à son pays d'adoption de précieuses collections de plantes et de coquillages, dont cette chronique a déjà parlé. Durant les quarante-deux années qu'il a passé parmi nous, M. de Charpentier a eu le bonheur de recevoir et d'obliger de toutes manières un nombre infini de personnes, de savants et d'ignorants, d'étrangers et de nationaux. Il a été beaucoup aimé, sa perte a été sentie partout, et l'on se demande avec quelque inquiétude comment il sera possible de le remplacer.

On se flatte, peut-être un peu vite, que le choléra nous a quittés. C'est la seconde année qu'il nous visite; il s'est étendu cette fois-ci

sur un espace beaucoup plus considérable que la première, sans avoir fait de bien grands ravages. La proportion entre les décès et les cas de choléra déclarés a été, comme ailleurs, 50 à 60 p. %. On a compté environ 200 morts à Bâle, sans parler de la campagne, qui a passablement souffert, 90 à Zurich et 40 dans le canton de Genève. C'est tout au moins un sérieux avertissement, et qui ne sera pas perdu, nous l'espérons; car dans nombre de cantons presque tout est encore à faire en matière de police sanitaire. Celle-ci n'a point de rapport avec la statistique, comme on semble le croire ci et là : Elle se résume en deux points principaux : 1° écarter les causes d'infection, malpropreté, entassements, nourriture malsaine ou insuffisante, etc.; 2° mettre les remèdes et le médecin à la portée de tous ceux qui pourraient en avoir besoin. Paris et l'Allemagne méridionale nous offrent à cet égard des exemples qu'il vaudrait la peine d'étudier et de suivre.

La somme recueillie pour le Valais ne s'élève pas encore à fr. 80,000. Ce n'est pas la dixième partie du dommage.

Nous n'avons pas de livres nouveaux à annoncer aujourd'hui, sinon un recueil d'*Antiquités suisses* in-folio, publié chez Ed. Matthey, par M. le baron de Bonstetten, avec 28 planches coloriées, d'une magnifique exécution.

S.

LE PEUPLE PRIMITIF

Sa religion, son histoire et sa civilisation, par Frédéric de Rougemont. Première partie : religion, dogmes, symboles, mythes et rites du peuple primitif, déduits de ceux des peuples païens, ou *Essai de mythologie comparée*, et clef du langage symbolique. 2 vol. in-12, 1,200 pages.

Si l'on tarde à parler du *Peuple primitif*, ce n'est pas que ce livre n'ait pas excité l'intérêt ; mais c'est qu'il ne trouve pas de juges. Pour exprimer un avis sur ces matières, il faudrait une érudition semblable à celle de l'auteur, qui est à peu près unique au milieu de nous. La tâche dont nous avons dû nous charger surpasse tellement nos forces, qu'après la lecture de ces douze cents pages, nous y aurions certainement renoncé, si le silence complet d'un journal littéraire de la Suisse sur une publication aussi importante n'était pas ex-

posé à de fâcheuses interprétations. Aussi nous bornerons-nous à donner l'idée de ce que M. de Rougemont a voulu faire, sans prononcer sur le succès de son entreprise un jugement dépourvu d'autorité.

Ce livre est comme le titre l'annonce, un *Essai de Mythologie comparée*. L'auteur part des récits bibliques et de la foi de l'Eglise ; il voit dans la Genèse l'histoire authentique et révélée du monde et de l'humanité primitive, et cherche à s'expliquer, d'après cette donnée, l'origine et le sens de tous les cultes de l'antiquité. Ce point de vue a droit à l'attention d'une critique impartiale. Dicté par les convictions religieuses de l'auteur, il reste pour tous une hypothèse à vérifier, que nul n'a le droit d'écarter par la question préalable. Du reste, il se produit ici d'une manière assez large. M. de Rougemont n'oublie aucun des éléments qui peuvent avoir concouru à la formation des croyances et des récits mythologiques. Son imagination est trop souple, ses connaissances trop étendues pour qu'il méconnaisse la différence profonde des temps où se formaient les symboles et de ceux où l'érudition des antiquaires en rapproche les débris altérés et se fatigue à en déchiffrer le sens. Il sait que l'ame humaine enfanta ses dieux ; mais une analogie universelle le conduit à penser que cette activité spontanée avait besoin de stimulants et d'aliments extérieurs. Le sentiment religieux serait resté latent dans le cœur de l'homme, si Dieu ne l'avait pas réveillé en lui faisant connaître directement sa présence. L'histoire démontre qu'en effet Dieu s'est révélé à l'humanité dès son origine. Les rapports qu'elle constate entre les traditions de tous les peuples de la terre sont trop multipliés, ils portent sur des points trop précis, trop particuliers, en quelque sens trop arbitraires, pour s'expliquer simplement par l'identité naturelle des facultés humaines ; ils attestent une origine commune, une première croyance qui leur sert de base. La forme dans laquelle les livres sacrés des Hébreux nous ont transmis cette croyance, a sur toutes les autres une supériorité qui nous conduirait naturellement à la considérer comme leur type, quand même le lien qui unit le judaïsme au christianisme ne le revêtirait pas d'une autorité supérieure aux yeux des croyants bibliques

Les mythes cosmogoniques les plus remarquables de tous les peuples de la terre traduisent sous des formes variées, et qui cependant permettent de reconnaître un symbole primitif, l'intuition rappelée au second verset de la Bible : « L'esprit de Dieu se mouvait sur les eaux. » Ces eaux couvées, chargées des créations à venir, sont devenues un œuf, l'œuf du monde, l'esprit qui plane se présente à l'ima-

gination sous la forme d'un oiseau, et cet œuf, cet oiseau, ces eaux ténébreuses du chaos se retrouvent partout. Il en est de même du Déluge, de l'arche, de Noé, de la colombe et de son rameau.

Le récit de la création que nous trouvons dans la Genèse est donc une page de la Révélation des premiers jours. C'est la tradition fidèlement conservée d'une vision accordée à nos premiers parents. Cette vision des origines et la promesse du salut par un fils de la femme, qui, blessé, vaincra le serpent, sont les deux colonnes qui sont restées debout quand s'est écroulé le temple de la religion primitive. On les retrouve partout, et partout sous des symboles pareils. M. de Rougemont combat l'explication de cette identité par les lois générales de la nature humaine dans des termes qui montrent assez que la science n'est pas exempte chez lui de toute préoccupation, mais qui n'excitent peut-être que plus de sympathie.

« Comment se fait-il que les sauveurs des Gentils naissent d'une manière miraculeuse, tuent, après un dangereux combat, un serpent redoutable et meurent blessés au talon ? Il faut, ou reconnaître avec nous dans ces traits des souvenirs de la promesse faite à Adam, ou supposer que l'homme, par les lois immuables de sa nature morale, considère le mal comme une puissance venimeuse, presque invincible, et inventer la notion d'un miracle, d'un être miraculeux né d'une mortelle et de Dieu. Mais dans cette dernière supposition, on devrait ajouter aux dogmes de la religion naturelle celui de l'Homme-Dieu ou de l'Incarnation, et en retrancher celui qui fait du péché une demi vertu, on confesserait que la raison humaine est dans son essence anti-pélagienne et anti-rationaliste ; on reconnaîtrait que notre ame est *naturellement chrétienne*, selon le mot de Tertullien, *et j'aime autant ce résultat que le mien* (1). »

Après la chute du premier couple, dont le récit doit être pris littéralement, mais qui n'est pas l'origine du mal moral au sens absolu, l'homme n'a pas moins conservé sa religion première, le souvenir de la révélation première. Par l'épanouissement naturel du langage, il s'est formé une science pratique et une poésie philosophique, qui doit sa forme à la métaphore et à la personnification ; mais cette science s'altère bientôt, la tradition devient légende, le métaphore produit le mythe, la personnification produit le polythéisme, qui conduit à l'idolâtrie. En analysant le polythéisme dans les éléments multiples dont il se compose, nous trouvons d'abord des noms du vrai Dieu infini, dont l'image ne s'est point absolument effacée et dont le culte se trouve au fond de toute religion, les bons et les mauvais an-

(1) Tom. Ier pages 121-124.

ges et des génies fictifs, puis des dieux cosmogoniques et cosmiques généraux et particuliers, personnifications des forces de la nature, qui a été bientôt plus ou moins confondue avec son auteur, enfin des vertus et des forces humaines, des dieux historiques, personnifications du peuple ou de l'humanité, des dieux infernaux dont le culte tient à la révolution religieuse produite par le déluge, des demi dieux, images du Sauveur promis à l'humanité, des héros antédiluviens, postérieurs au déluge et fictifs. Le culte des ancêtres, quoique formant un élément important des religions païennes, reste bien distinct de celui des dieux.

On voit assez par cette classification des dieux mythologiques, que la tradition n'absorbe pas tout et que l'auteur n'a pas méconnu le travail de production religieuse qui s'accomplit dans la conscience humaine. « Les premiers mots de la Genèse : *Au commencement Dieu créa,* ne se lisent plus, dit-il, en tête de la plupart des cosmogonies païennes, elles sont acéphales. L'ame de l'homme énervé par le péché n'a plus pu concevoir l'idée d'un Dieu assez puissant pour appeler du néant à l'existence la matière de l'univers, et le système qui a prévalu chez les nations païennes, c'est ce dualisme de Dieu et de la matière informe qui a prévalu dans le Timée.» L'unité du point de départ, loin d'exclure les divergences, sert au contraire à les expliquer. S'il n'y a qu'une mythologie, il y a plusieurs religions de l'erreur bien distinctes. Toutes partent du chaos et aboutissent au Messie, mais chacune d'elles ne comprend pas toutes les classes de dieux, et c'est dans ce choix que les peuples ont fait de leurs principales divinités qu'apparaît en plein la diversité des caractères nationaux. Dans la Chine et dans la Perse antiques, c'est la foi au *vrai Dieu* qui prévalait. L'Egypte et Babylone ont tout spécialement adoré le dieu et la déesse, la *matière* et son *grand ouvrier*. Les religions physiques sont nombreuses et diverses : il y a la religion *astrale* des Arabes, la religion *solaire* de peuples syriens, de nomes égyptiens, des Incas et du peuple des Védas. Il y a la religion *cosmique* des Brahmines, qui confond la divinité et le monde; ailleurs, la première place est accordée à la nature personnifiée dans une déesse; c'est le culte phrygien de Cybèle, le culte de Vénus en Chypre, etc. — Plus nombreuses, plus importantes, les religions qui ont pour objet l'humanité elle-même, se divisent en trois classes, suivant le temps auquel elles se rapportent. La grande divinité des Finlandais, l'Indra des Védas, sont des représentants du monde *primitif*. Les religions diluviennes comprennent celles des dieux morts et ressuscités; les peuples à qui leurs exploits

et leurs découvertes avaient fait oublier les temps diluviens ont produit des religions des temps présents, qui sont éminemment *nationales*, à Tyr, en Italie, chez les Scandinaves, au Mexique, au Japon et en Grèce. La pensée de l'*avenir* n'est absente d'aucune, mais la seule religion antique, dont toutes les cérémonies et toutes les lois convergent au Messie, est celle de Moïse et des prophètes.

Au point de vue subjectif, les cultes païens se distinguaient en religion de la *crainte*, dont les fêtes sont diluviennes, et les sacrifices, des sacrifices humains, religion de la *dépendance*, comme le sabéisme qui aboutit à l'astrologie, religions de l'*extase*, cultes orgiastiques d'Osiris, d'Adonis, d'Atys, de Bacchus, de Siva, religions de la *volupté*, inspirées par la joie qu'une riche nature fait naître dans les cœurs, religion de la *paix*, c'est l'hellénisme. Quelques religions de l'antiquité païenne paraissant s'élever au-dessus du niveau moyen par l'action qu'elles exerçaient sur la volonté, méritent le nom de religions *morales;* quant à la religion révélée d'Israël, elle est celle de la *sainteté*. Ce résumé dit assez que les rapprochements des détails n'empêchent pas les comparaisons d'ensemble, et que le lecteur n'a pas à craindre ici ces préventions systématiques assez communes chez les esprits très convaincus. Cependant on ne peut nier que les conclusions que nous allons rapporter ne fussent dictées d'avance et que le sens assigné aux mythes ne soit plus ou moins déterminé par l'intention d'y arriver :

« Toutes les religions de l'antiquité proviennent d'une source commune, qui est la religion du peuple primitif. Toutes les nations, au moment où elles se sont détachées du grand tronc de l'humanité, avaient la même foi, la même loi, la même espérance, le même culte, les mêmes souvenirs historiques, les mêmes symboles. Toutes croyaient en Dieu, se sentaient déchues et attendaient un Sauveur. Toutes connaissaient l'Esprit créateur et le chaos, Adam, le Paradis et la chute, le fléau du feu et celui du Déluge. Hébreux et Gentils, peuples civilisés et tribus sauvages, blancs, nègres et Mongols, races de l'ancien monde et races du nouveau, tous les hommes viennent déposer en mille idiomes différents le même témoignage au pied du tribunal de l'histoire. Ils ne se comprennent point les uns les autres, souvent même ils ignorent le vrai sens de leurs propres paroles; mais nous tous qui assistons à l'enquête, nous devinons aisément ce qu'ils veulent nous dire.....

» Mais la corruption du cœur a rempli l'esprit humain de ténèbres, qui ont étouffé la lumière de la vérité. Dieu a été divisé en plusieurs faux dieux, la nature divinisée en une multitude de Grandes-Mères et de divinités secondaires, l'âme du mort élevée au rang des génies protecteurs. La révéla-

tion prophétique a fait place à l'hallucination, et la vision de Dieu aux apparitions des morts; la prière aux formules magiques; le sacrifice expiatoire au meurtre, et le repas mystique à l'anthropophagie; l'adoration à un hypocrite formalisme, et la lutte morale contre le péché à des tortures volontaires aussi vaines que cruelles; le Dieu présent partout à l'idole informe dans le fond du temple, et le symbole translucide au mythe inintelligible, absurde, obscène. » (Tome II, p. 436.)

Partant de l'idée que toutes les traditions ont pour point de départ l'histoire des Antédiluviens et des Noachides, telle qu'elle est résumée dans les premiers chapitres de la Genèse, l'ingénieux auteur aspire à compléter celle-ci d'un côté au moyen de l'exégèse biblique, de l'autre par les traditions païennes dans ce qu'elles contiennent d'identique et de compatible avec le témoignage hébreu. Il trouve en particulier dans la mythologie toute une histoire des changements qu'ont subis la terre et la condition physique de l'humanité après la grande catastrophe du déluge. Les volumes suivants nous en diront davantage sur ces tentatives de reconstruction historique, où il est difficile que l'imagination ne prenne pas une certaine part.

Pour contrôler les résultats de l'auteur, il ne suffirait pas d'apprécier ses interprétations mythologiques, il faudrait épuiser les sources presque innombrables qu'il a mises à contribution. Sans entrer dans ce labyrinthe, on reconnaîtra qu'il renouvelle sa thèse avec éclat et qu'il l'a rendue fort plausible. Il est impossible, par exemple, de n'être pas frappé du rapprochement entre la tradition biblique et celle d'Hésiode. Nous n'en voulons citer qu'un détail.

« L'âge d'argent nous précipite en quelque manière du ciel dans l'enfer. Mais aussi telle devait être précisément la différence entre la cité des Sethites et celle des Caïnites. La Genèse se tait sans doute sur les crimes, les souffrances et la longévité des descendants du fratricide. Toutefois, il est facile de suppléer à son silence. Le péché engendre la mort et le vice hâte sa venue. Les Caïnites auront donc vécu beaucoup moins longtemps que les Sethites. Mais leur développement physique se sera-t-il accéléré à mesure que leurs jours étaient raccourcis? Ou la loi qui régissait alors la nature humaine sera-t-elle restée immuable, et leur existence aura-t-elle offert une saisissante opposition entre la lenteur normale de leur croissance et la brièveté extraordinaire de leur vie? C'est ce que nous n'aurions osé décider, et ce qu'Hésiode nous apprend, quand il nous dit que dans l'âge d'argent on était encore à cent ans un grand enfant près de sa mère, et qu'on mourait après avoir à peine atteint l'adolescence. Cette tradition est à notre avis l'une des plus merveilleuses du paganisme; car, dans Hésiode, elle est isolée, étrange, inexplicable; elle n'a de sens que dans la double suppositi-

tion d'une longévité régulière de huit à dix siècles, et de quelque effroyable chute qui l'a brusquement abrégée des trois-quarts, et le poète grec ne parle ni de l'une ni de l'autre. Nous ne concevons pas comment, en présence de ce témoin-là, qui jette à son insu la plus vive lumière sur un des points en litige les plus importants, on peut nier encore ce que la Genèse nous dit de la longue vie des patriarches antédiluviens. » (Tome II, p. 381.)

Cependant un peu plus de sobriété eût laissé une impression plus franche. Certains passages accusent trop naïvement le parti-pris, et mettent en garde le lecteur le mieux disposé. Voici une phrase que je tire d'une note où l'auteur a précisément pour but de maintenir les droits de la critique et de prévenir ses lecteurs contre des rapprochements précipités : « L'histoire de Jonas, dit-il, n'est pas le seul cas où des événements de l'histoire des Hébreux ont un faux air de ressemblance avec les fables des païens, soit que les païens pressentissent confusément ce qui devait un jour se faire pour le salut de l'humanité, *soit que l'Eternel se plût à réaliser par des dispensations providentielles ou par de vrais miracles leurs capricieuses imaginations*, soit que les héros hébreux s'inspirassent des exploits fabuleux des divinités de leurs voisins.» La seconde hypothèse n'aurait pas dû, semble-t-il, se produire dans un esprit sérieux. Plus loin (Tom. II, page 222, note 3), la réfutation de l'idée que certains éléments mythologiques se mêlent à l'histoire de Samson me semble plus propre à faire naître le doute qu'à le dissiper. En général, on sent que le point de vue sous lequel les livres historiques de l'Ancien-Testament sont envisagés, tient à des croyances arrêtées indépendamment des recherches scientifiques auxquelles ce travail est consacré. Ces croyances sont une base à laquelle l'auteur ne veut pas toucher, même pour l'affermir. Cependant la conviction ne peut naître que d'une discussion qui embrasse tous les éléments du problême. Du reste, si M. de Rougemont ne donne pas explicitement sa raison pour croire que tout est historique et que tout est exact dans les récits d'une forme historique, il ne conserve pas moins une certaine liberté dans l'exégèse, comme on le voit entr'autres par les lignes suivantes : « Le sacrifice humain est le comble de l'égarement humain, et cependant il y eut un jour dans la vie du pieux Abraham où, l'esprit troublé par le spectacle de ces flots du sang le plus pur que les Cananéens versaient sur les autels de leurs faux dieux, il se demanda s'il aurait bien, lui, le serviteur de Jehova, autant de foi que ces païens, s'il aurait bien le courage d'égorger son Isaac.» (Tome II, p. 414.)

La lecture de cet ouvrage, où sont rapprochés les mythes de tous les temps et de tous les pays, devient un peu fatigante par la multi-

plicité infinie des faits et des détails; mais il ne contient rien qui ne soit intelligible à tout le monde. On a beaucoup remarqué la simplicité élevée de l'introduction. Le premier livre tout entier, consacré à l'exposition des principes et des généralités du sujet, offre un intérêt du même genre.

La *Religion du peuple primitif* n'est que la première partie d'un travail plus considérable. Dans les suivantes, M. de Rougemont nous parlera de son *Histoire* et de sa *Civilisation*. En effet, les événements les plus considérables, les traits les plus caractéristiques de l'histoire de l'humanité jusqu'à la dispersion se sont conservés au milieu de l'altération des croyances, sous une forme intelligible à celui qui a discerné les lois d'un symbolisme partout identique. Il est donc permis de se fier en quelque mesure à la tradition. En comparant les origines des peuples, on reconnaît bientôt qu'ils racontent tous les mêmes événements; ainsi le premier chapitre de chaque histoire nationale est une version différente d'une seule et même histoire, que les Hébreux seuls ont eu la modestie de ne pas accaparer exclusivement pour eux. On peut donc compléter par les légendes nationales l'histoire des vingt premiers siècles du monde, depuis la création de l'homme à la dispersion des peuples. C'est une tâche dont M. de Rougemont a essayé de s'acquitter dans l'*Histoire* encore inédite du peuple primitif, où il compare au point de vue historique, les traditions des Hébreux, des Chaldéens, des Phéniciens, des Egyptiens, des Chinois, des Indoux, des Perses, des Phrygiens et des Grecs.

La linguistique, qui est bien loin encore de dicter une conclusion affirmative sur l'unité de la race humaine, semble cependant marcher dans ce sens, l'unité est l'hypothèse qui doit nécessairement présider aux travaux de la philologie comparée. L'auteur s'empare de cette hypothèse légitime avec la vivacité d'une conviction formée d'avance. Les résultats bien incomplets, mais précieux, obtenus dans l'histoire de l'astronomie, dans celle des mesures et des alphabets, confirment assez son point de vue pour qu'il puisse affirmer que toutes les inventions les plus importantes sont antérieures à la dispersion, et consacrer un troisième ouvrage à la langue, à l'écriture, à l'astronomie, au système métrique et aux coutumes du peuple primitif. L'étude de la religion de ce peuple devait précéder celle de son histoire et de sa civilisation, parce qu'elle donne la clef des symboles sous lesquels toutes les traditions sont enveloppées.

S.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

LES CLOCHES DE SALVAN.

I

A Salvan la paroisse était sans cloches. Les anciennes avaient fait leur temps, elles dataient de 1250, et il y avait déjà cent ans que la dernière s'était fêlée en carillonnant un baptême.

Depuis bientôt vingt-cinq ans on parlait d'en faire de neuves.

Le curé s'adressa enfin à l'évêque; le châtelain à son conseil de commune. L'évêque répondit qu'il ferait son possible ; le conseil qu'on verrait voir, — ce qui fut protocolé par le greffier et inscrit au procès-verbal. Enfin les gens s'aidèrent, après bien des paroles. Les cloches neuves furent commandées; deux belles cloches brillantes et sonores, une petite pour le carillon, une grosse pour sonner de volée. Elles arrivèrent à la Chandeleur. On les monta par les bois, comme on put. La route était mauvaise, et l'on n'y passait guère qu'à mulet. Depuis longtemps aussi il était question d'en faire une autre. Quant aux cloches, on dit dans le pays qu'il fallut quatorze hommes pour faire avancer la grosse, encore eurent-ils assez de peine. Mais lorsqu'il s'agit de les placer, le curé Guernon et le châtelain Marcolaz eurent chacun une idée, et malheureusement ce ne fut pas la même.

—Il faut placer la grosse du côté du couchant, avait dit le châtelain, car par là ça renvoie mieux le son, à cause de la bise.

— Au levant, c'est plus à l'abri de la pluie, et puis la charpente est plus solide, avait dit le curé.

Le fait est que la cure était au levant, et la maison du châtelain au couchant; l'un et l'autre étaient flattés d'entendre la grosse cloche appeler les gens à l'office et de la voir gaillardement sauter en branle rien qu'en levant la tête. Chacun avait donc là son intérêt particulier; s'ils parlaient de l'intérêt public, c'était par

habitude. A Salvan, c'est un peu comme partout; on ne fait bien ses petites affaires qu'en ayant l'air uniquement occupé du bien de la commune.

Peut-être se seraient-ils entendus à la fin; mais le châtelain était soutenu par son greffier, et le curé avait pour lui le marguiller Jean Renaud, puis sa servante Allyssie. Chacun persistait donc, et soutenait son dire.

Voyant cela, Desbaillet, dit Paillasse, maçon de son état et chargé de l'ouvrage, ne savait auquel entendre; aussi depuis quinze jours passait-il le temps au cabaret, pour voir venir et laisser faire.

Pâques approchait, on était au dimanche des rameaux, et les cloches n'étaient pas placées. Le curé tenta un coup de fortune, car il avait de la tête. On dit qu'il fit écrire par l'évêque au conseil de commune, bien que la chose fût niée plus tard par sa servante. Il est certain que les cloches furent montées au clocher la veille de Pâques, et que la grosse fut placée au levant. On l'entendait bien si vous voulez dans toute la vallée; mais depuis le jardin de la cure, c'était plaisir de l'entendre.

Quant au châtelain Marcolaz, il conserva de cette affaire un ressentiment énorme; s'il n'en montra rien au curé, ce fut par fierté seulement; mais quand il rencontrait Allyssie, sa servante, il fallait voir comme il tournait la tête!

Depuis ce jour, il se borna simplement à affirmer qu'on n'entendait pas bien la grosse cloche, à cause de la bise. Ce lui fut consolation; aussi le disait-il par tous les temps et à tout venant. Deux ans après, étant un soir au cabaret de l'endroit, comme on parlait des impôts de commune et du petit prix des châtaignes, il dit, en regardant de travers le marguiller, qui buvait chopine, que çà n'irait jamais bien dans le pays tant que les répondeurs de messe et les moucheurs de chandelles tiendraient les deux cornes de la charrue. Mauvaise parole! et qui fut rapportée à la cure le soir même. — Le marguiller en parla à la servante, la servante à son maître, et le curé se promit bien d'en rendre compte à l'évêque. En attendant il fit son prône du dimanche, et tança l'esprit du malin qui rôde autour de la bergerie comme un loup dévorant. On remarqua qu'il se tournait avec intention du côté du banc d'œuvres où était assis, selon son habitude, le châtelain Marcolaz, son grand parapluie rouge entre les jambes. Celui-ci ne bougea, bien qu'il eût assez colère; mais le curé venant ensuite à parler des soutiens de l'Eglise et de l'échelle de Jacob,

le châtelain eut souvenance qu'il en avait justement prêté une le printemps dernier à la servante du curé, ses abeilles ayant essaimé sur le gros tilleul du cimetière, et qu'on ne l'avait jamais rendue, cette échelle. Aussi dès le lendemain il la fit reprendre.

Dans ce temps là le neveu du curé revint du service. C'était un joli garçon que le sergent Prosper, solide au travail et le cœur sur la main. Dans l'endroit toutes les filles lui trouvaient bonne grâce, et s'il eût voulu femme, il aurait pu choisir sans peine. Mais comme dit le proverbe, où il n'y a pas de peine, il y a peu de plaisir. Il alla précisément s'adresser à la plus malaisée, Louise Marcolaz, la fille au châtelain. C'était il faut bien le dire, une jolie brune, et puis gentille et de bonne rencontre.

Quand ils furent d'accord, ils en parlèrent à leurs familles. — Louise Marcolaz! dit le curé à son neveu, à toi la fille du châtelain Marcolaz! Jamais le père ne consentira, mon garçon.

— Pourquoi?

— A cause des cloches. Et le curé raconta l'affaire.

— Tout ça n'empêche pas que la Louise m'irait assez, dit le sergent.

— Tâche donc de l'avoir, répondit l'oncle.

Mais chez les Marcolaz, ce fut bien une autre affaire. Prosper Guernon? s'écria le châtelain. Le neveu du.... — tu me parles d'un Guernon! dit-il à sa fille, tu as donc oublié l'affaire des cloches, toi!

— Les cloches! quoi, les cloches? est-ce de sa faute à ce garçon, lui qui était au service.

Tais-toi, mauvaise! tu n'as que la langue. Ça ne te fait rien, à toi, qu'il vitupère le châtelain Marcolaz en pleine église, ça ne te fait rien, dis!...

— Mais puisqu'on s'aime! dit la pauvre fille en pleurant.

— Tais-toi, je te dis! grande dégradée! Sur ce mot, le châtelain prit brusquement son chapeau et alla faire un tour dans les bois de la commune. C'était sa ressource habituelle dans les moments de crise. Comme il sortait, les cloches sonnaient vêpres.

— Encore si ce n'était pas la grosse! pensait-il.

Louise Marcolaz se le tint pour dit, et n'en parla plus à son père. Mais un mois après, un certain soir que celui-ci revenait tard d'une expertise communale, il la rencontra à la brune vers la source des mousses, à cinq minutes du village.

— Qu'est-ce que tu fais là? toi! dit le châtelain d'un air sévère. Il y a longtemps que tes chèvres sont rentrées.

— Je..... cherche mon mouchoir, se hâta de répondre Louise.

— L'as-tu perdu de ce côté?

— Je l'avais au cou en ramenant les chèvres.....

— Voyons voir, dit le père. C'est vers la source que tu dis?

— Comme il se baissait pour regarder près de lui, il entendit du bruit dans la feuillée.

— Hé! Louise? qu'est-ce que c'est que ça? fit-il en se redressant brusquement.

— C'est le vent dans les fayards, répondit-elle.

Hum!.... c'est bon. Alors va toujours devant, je le trouverai bien, moi, ce mouchoir.

Louise interdite s'éloigna en silence. Un moment après le châtelain Marcolaz trouva effectivement quelque chose. C'était un bonnet de police de sergent, à l'ordonnance des Suisses et Grisons au service de France.

— Que je t'y retrouve! avait-il dit le lendemain à sa Louise, en levant, sans frapper, la main sur elle; puis il avait été faire un tour dans les bois de la commune.

Louise se le tint encore pour dit; on ne la revit pas du côté de la source; et le châtelain commençait à croire tout de bon que cette affaire était terminée.

— C'est tout dit, jamais les Guernon ne reprendront une Marcolaz, pensait-il, et ça leur apprendra une autrefois à bien placer les cloches. Tout lui semblait aller au mieux; n'était, que depuis quelque temps, il se trouvait chaque nuit réveillé par le cri de la chouette.

— Elle ne crie qu'une ou deux fois, toujours à la même heure. C'est des bêtes toutes d'habitudes, ces oiseaux de nuit, le mâle passe comme çà le temps à appeler sa femelle. Je veux la veiller un soir — dit le châtelain. Louise, tu me chercheras le fusil.

Mais ce soir-là, on n'entendit pas la chouette, ni le lendemain, ni les jours suivants.

— Elle aura quitté l'endroit, pensa le châtelain. Ça cherche toujours ses habitudes, ces oiseaux-là. — Et dès ce moment il s'endormit sur les deux oreilles. Ensorte que chaque nuit, lorsque la grosse cloche sonnait une heure, il n'entendait jamais un bruit léger de pas sur l'escalier et deux voix qui chuchotaient dans l'ombre.

Deux mois après, le curé vint trouver le châtelain Marcolaz, et cela fit causer dans l'endroit, car on savait leur mauvais accord. Ce qu'ils se dirent, on ne put le savoir, mais après bien des pa-

roles, le châtelain sortit avec colère, et ne voulant rien entendre. Puis il passa huit jours à courir par les bois de la commune et les chemins vicinaux; se faisant suivre partout par le garde, qu'il malmenait rudement, bien qu'il n'en pût davantage.

Mais tout se tranquillise avec le temps, et tout vient à point à qui sait attendre. Le curé fit tant avec de bonnes paroles, qu'il en vint à calmer le châtelain; ils eurent ensemble de nouveaux entretiens, semblant arranger entr'eux quelqu'affaire de famille. Pour Louise, elle passait le temps à pleurer toute seule, ne sortant plus que pour aller le soir à l'église, ou vers la servante du curé. Un jour que celui-ci l'avait fait demander à la cure, elle le trouva dans son jardin avec le châtelain son père et Prosper Guernon. Tous trois causaient en bonne intelligence. Comme elle n'osait s'approcher, le cœur lui battant et se sentant rougir: — Avance-toi, dit son père, et toi, prends-la, puisqu'aussi bien elle est tienne et que la sottise est faite. On est tous d'accord, et puis c'est bon, on fera la noce vers la Noël.

C'est ainsi que le sergent Guernon prit pour femme une Marcolaz.

Jamais cette année la grosse cloche de Salvan n'avait si bien sonné à toute volée que le premier dimanche de l'Avent, et cela pour trois raisons excellentes. Le marguiller voulait flatter son curé, qui mariait son neveu, — puis il voulait flatter la servante Allyssie, qui s'intéressait à l'affaire, puis enfin il était flatté lui-même, étant de la fête, et s'étant mis en noces avec son ami Paillasse depuis la veille, et noçant ce jour-là depuis le grand matin.

Quelques mois après, la petite cloche carillonnait joyeusement à son tour. Il s'agissait d'un baptême.

Comme la cloche sonnait encore, et qu'on replaçait l'enfant dans son berceau tout près de l'accouchée, le châtelain s'approcha, et sortant de sa poche une vieille bourse de cuir à la mode du pays, il la dénoua lentement, et en tira deux beaux écus de six livres qu'il mit dans la couchette. — Voilà pour l'enfant, dit-il bravement. Et voilà pour le père, ajouta-t-il en remettant à Prosper quelque chose qu'il cachait surnoisement dans son grand chapeau. C'était le bonnet de police.

—

II

Quinze années s'écoulèrent. Que de belles fêtes carillonnées, dont les cloches de Salvan avaient célébré le retour. Combien d'heureuses noces, de joyeux baptêmes elles avaient fêtées, combien aussi elles avaient vu déjà d'âmes chrétiennes quitter cette terre aux accents solennels de leurs lentes volées! Allyssie d'abord, la servante du curé; puis le curé lui-même, puis le pauvre Paillasse. Un bien joli homme! disait encore son compagnon de bouteille Jean Renaud, le marguiller de la paroisse. Enfin le châtelain Marcolaz s'était aussi endormi pour toujours. Tous ces enfants de la paroisse reposaient là dans ce petit cimetière de montagne, et vers le soir le même rayon de soleil glissait sur l'herbe verdoyante de leurs tombes.

Pourquoi le temps qui renverse et détruit l'homme et ses œuvres, en anéantissant ses projets les plus sages et ses plus légitimes espérances, laisse-t-il parfois ses petites passions lui survivre, ensorte que longtemps après lui elles germent, se propagent, entraînant à leur suite d'imprévues conséquences?.... C'est au sujet des volontés dernières du châtelain Marcolaz que cette réflexion me vient à la pensée.

C'était certainement un bon homme que le châtelain Marcolaz, mais trop fier, beaucoup trop fier même pour un châtelain de commune. Cette malheureuse affaire des cloches lui était revenue trop souvent en mémoire, et depuis le mariage de sa Louise encore. Puis il avait une autre fille mariée à un sien cousin, une vraie Marcolaz celle-ci, et son homme encore plus! tandis que ces Guernon!....

C'est ainsi que le châtelain en prenant de l'âge s'était peu à peu éloigné de sa fille Louise et de sa famille. Chaque jour on le voyait se promener tout seul dans son jardin; alors si les cloches venaient à sonner vèpres ou matines, il s'arrêtait d'un air mécontent et branlait la tête sans mot dire.

Quelque temps après, il mourut, laissant son patrimoine à sa fille Marcolaz. Les Guernon sont assez moyennés, disait-il dans son testament, comme voulant excuser lui-même son mauvais vouloir par devant le monde. Mais il n'y avait pas un homme en Salvan qui ne sut dire alors la cause veritable de sa volonté.

Pauvre conseiller que l'orgueil, sans compter que de l'autre côté de la tombe on voit peut-être les choses avec plus de justice

et d'équité. Ce fut l'idée de la fille aînée du châtelain. — Tandis que le greffier achevait la lecture du testament, elle regardait sa sœur. Louise s'essuyait les yeux dans un coin de la chambre. Prosper semblait aussi attristé; tous deux bien plus sensibles au mauvais vouloir de leur défunt père qu'à la perte de ses héritages. Catherine Marcolaz vit tout cela. — Louise, dit-elle, le père avait ses mauvaises lunes, on sait ça, et puis on n'est pas des anges, que veux-tu! Mais quand il y a remède, faut encore prendre patience, n'est-ce pas? Laissons ces écritures, et faisons le partage, chacune par moitié, et puis c'est bon. Qu'en dis-tu, Prosper? — Le bon Dieu vous assiste! Catherine, et c'est tout ce qu'il put dire, tant il avait de saisissement. Quant à Louise Guernon, elle se jeta dans les bras de sa sœur aînée, en l'embrassant de tout cœur. « Pour toi, tu es bien toujours la même », dit-elle. Tandis que les deux sœurs s'embrassaient ainsi, les cloches de Salvan se mirent à carillonner si joyeusement l'angélus du soir, qu'on eût dit qu'il s'agissait d'une bonne fête. Aussi en était-ce une, et bien belle, que cet accomodement de la famille. Dans la paroisse chacun parla de Catherine à sa manière. Une brave femme! un cœur d'or! disaient les uns. « Elle s'est bien un peu pressée, disaient les autres. » Jean Renaud, le marguiller, se trouvant à la grande pinte, et entendant causer les gens, en voulut dire aussi son mot. « Dans Salvan et Fin-Haut, et dans tout l'Entremont, il n'y en a point à la Catherine, dit-il. Le testament est en l'air! et puis c'est bon. Que dirait le vieux, s'il revenait; mais il est mort, faut qu'il patiente. N'y a pas de dimanche! »

Ainsi s'accommodèrent les deux sœurs, et ainsi les choses restèrent pendant plusieurs années. Tout en eût été mieux si l'on eût continué de même, et parmi ceux du pays qui connaissent cette histoire, il n'en est pas un qui voulût aujourd'hui me contredire. L'héritage du vieux châtelain était cultivé par les deux familles. On rentrait les foins, on faisait les semailles, on moissonnait les orges. En automne, on partageait les fruits et le laitage, le tout de bon accord et sans mauvaise pensée. Dans ce temps là les enfants des Guernon et des Marcolaz couraient ensemble dans le verger de leur défunt grand-père, secouant ses pruniers, abattant ses belles pommes rouges; le tout avant maturité et de bon accord aussi. Catherine et Louise laissaient faire. Après tout, disaient-elles, c'est tout nôtre.

Mais après les bons jours, la saison morte. Celui qui abrège les journées d'automne et ramène chaque année la neige sur les hau-

teurs, chassant les troupeaux des montagnes bien avant la Saint-Martin ; le temps vint encore changer toute chose.

Catherine mourut ; que de gens la regrettèrent dans la paroisse. Elle était de bon conseil et de bon secours ; aimant à rendre un service, et n'en parlant jamais. Combien de fois les fileuses parlèrent d'elle pendant les veillées d'hiver. Elle laissait deux beaux enfants, qui commençaient tous deux à grandir.

« Louise, avait-elle dit à sa sœur, tu veilleras sur eux, pour qu'ils réussissent, et si ton Julien se marie un jour, pense..... Elle n'en put dire davantage ; mais sa sœur, qui la tenait embrassée, savait bien déjà ce qu'elle voulait lui dire.

La mort venait. — Et quand il plut à Dieu de rappeler à lui cette âme ; les cloches de Salvan sonnèrent tristement sa dernière heure.

Gaspard Marcolaz, son homme, alors châtelain de la commune ; et c'était bien le septième du nom inscrit au registre du conseil, Gaspard montra pour un temps avoir grande peine, faisant l'éloge de la défunte à sa manière, et disant que rien ne va bien à la maison quand il y manque la ménagère. Puis, comme il arrive souvent, il finit par se trouver trop seul dans le ménage, et au bout de l'an il reprit femme, « ne se pouvant suffire, » disait-il. Se remarier, c'était moitié mal, disait Jean Renaud, qui était veuf depuis trente-six années, et ne s'en portait pas plus mal, mais ne pas prendre une fille de la montagne, c'était là son tort, son grand tort, dont plus tard bien mal lui en prit, comme chacun put le connaître. Pourtant en Salvan il ne manque pas d'honnêtes filles, vaillantes au travail, et de belle humeur. Enfin c'était son idée.

Le châtelain Gaspard avait assez vu de pays ; c'était un homme qui faisait le commerce avec ceux de la plaine ; exploitant les forêts, et débitant les mélèzes et les bois de chauffage, qui s'en vont par le Rhône, pour les messieurs de Genève. Il alla donc chercher femme au loin, et se maria avec une fille de Saint Gingolph, en Chablais, Toinon Chausson, qu'on disait assez honnête, mais grêlée, pas trop belle, mais pas trop bonne non plus. Il l'a prit tout de même. Ça ne veut pas te réussir, lui dirent les gens. « C'est mon idée, et puis c'est bon, » répondait-il.

Il était entêté, le châtelain Gaspard, entêté et faible, il en va presque toujours ainsi, mais bon homme, facile à conduire, et puis croyant tout faire. Sa Toinon était une sucrée qui voyait cou-

rir le vent, et orgueilleuse, Dieu sait! Il n'y avait que trois mois qu'elle était dans la montagne, et déjà elle rebutait le pauvre monde, maltraitant les deux enfants de Catherine, Antoine et Favette, et voulant diriger toute chose.

Voyant cela, Louise Guernon redemanda les enfants de sa sœur. «Laisse-les venir, dit-elle au châtelain, tu vas recommencer une famille, toi, c'est à croire; pour nous qui n'avons que notre Julien, tes enfants sont les nôtres, les garçons s'élèveront ensemble, étant de même âge, et pour ta petite Favette, nous l'aimons tous, et tu es certain que je veillerai sur elle.

Le châtelain Gaspard promettait à demi, puis il changeait d'idées. Sa Toinon avait ses projets, car c'était une ambitieuse, le testament du défunt châtelain lui revenait souvent à la pensée. Ces Guernon, dit-elle une nuit, veulent t'ôter jusqu'à l'amitié de tes enfants, tu ne vois rien, toi! ces gens-là voudraient tirer toute la couverture. Ne sont-ils pas satisfaits d'en avoir la moitié! Ah! si ta Catherine n'avait pas été si faible!..... La mauvaise graine germe toujours, dit-on. C'est la bonne qui vient avec peine, encore ne réussit-elle pas sans culture. Gaspard Marcolaz regarda peu à peu les Guernon de mauvaise grâce. « Après tout, c'est vous qui leur avez mis le pain à la main, lui disait sa femme, se faisant ainsi l'écho de ses mauvaises pensées. Ce n'était pas vrai, on peut le dire, car les Guernon et les Marcolaz étaient, comme on le sait dans le pays, des familles aisées, tous travailleurs, sobres et économes, comme le sont les gens des montagnes. Pour cette Toinon Chausson, son père était un petit cabaretier de Saint-Gingolph, toujours pris de vin, et qui dans le temps battait sa fille à journée faite. Ce n'était pas là de quoi faire tant la mauvaise. Une année ou deux passèrent ainsi. On vivait en mésintelligence, mais sans rupture; l'héritage était toujours bien cultivé, et si dans les partages, Toinon Chausson faisait des siennes, les Guernon étaient trop fiers pour en médire.

Pour elle, que les gens appelaient toujours la Gingolette, elle n'était pas aimée. — Il n'y a qu'un diable et qu'une Toinon Chausson, disait Jean Renaud, lorsqu'on parlait d'elle après boire: «Aussi vrai que je suis marguiller de Salvan, si celle-là était à prendre, et qu'elle ne voulût pas de moi, nous serions vite d'accord, je crois, car pour la mauvaise grâce, elle n'a pas sa pareille; mais si je sonne à sa dernière, je la carillonne à grande fête, n'y a pas de dimanche! »

Les enfants du châtelain étaient, comme on le pense, plus souvent chez leur tante Louise que chez leur père. La petite Favette surtout, qui était déjà gaie comme un pinson de montagne. Elle avait alors ses douze ou treize ans, et conduisait ses chèvres dans les chalets d'en haut, depuis le printemps jusqu'à la Saint-Michel. On n'entendait qu'elle sur la montagne, et jamais plus gentille chevrière n'avait corné le soir le rappel des troupeaux. Au son de sa corne, qu'on entendait depuis le village, les gens savaient bien dire : c'est la Favette Marcolaz qui ramène ses chèvres par les sentiers du Bois noir.

Antoine et Julien, les deux garçons de la famille, étaient alors plus souvent aux noisettes qu'à l'école, tous deux grands et forts garçons pour leur âge. Julien surtout, et si celui-là n'était pas très avancé pour les chiffres, ni pour les écritures, on peut dire qu'il n'y en avait pas un comme lui pour courir sur les rochers et connaître tous les passages de la montagne. « Tu n'avances pas, lui disait quelquefois sa mère, à peine sais-tu lire et écrire, garçon! et le régent dit qu'Antoine te va passer devant. Il te faut faire courage, mon enfant, et ne pas rester en arrière.»

Mais Jean Renaud, qui l'avait vu naître et qui l'aimait de bonne amitié depuis ses premières années, Jean Renaud lui donnait de bien autres conseils.

— Ecoute, disait-il, j'ai sonné à ton baptême, moi, et j'ai connu les anciens. Tu es un Guernon, et puis un solide, et si ton grand oncle vivait encore, il saurait assez te connaître. Pauvre curé Guernon! Dieu le voie en gloire! et Paillasse aussi; c'était ça un joli homme. Mais pour ce qui est de toi, garçon, ne va pas trop à l'école, crois-moi, ça abîme les créatures, c'est comme ça qu'ils se dépérissent et s'affautissent mutuellement par un travail précoce et malsain. Regarde-moi! est-ce qu'il y en a un pour me faire la queue quand il s'agit de sonner les cloches de Salvan, y en a-t-il un, dis? Et bien, je n'ai pourtant jamais été à l'école, moi..... qu'une fois, et encore par force. Vois-tu, l'instruction de l'homme, ça vient naturellement. Ça m'est venu comme çà, moi; en causant avec le monde, dans les pintes, avec Paillasse surtout.... ainsi, va toujours. Tu es un Guernon, laisse-les dire. L'an prochain, tu demandes la carabine de ton père, et je te conduis pour te poster au passage, faut que tu tires un chamois, n'y a pas de dimanche!

Julien Guernon entendant tout cela, goûtait bien plus les conseils de Jean Renaud que ceux de sa mère. Mais le moment était

venu où les tracasseries et les mauvaises paroles devaient paraître et se faire entendre dans la famille.

Un jour d'automne les femmes partageaient les noix dans la grange. La Gingolette faisait le partage à sa mode et selon son habitude. Louise prenait patience, et ne la regardait pas faire; mais la petite Favette se prit à dire : « Tante Louise! pourquoi qu'elle passe le rouleau sur vos mesures, et qu'elle prend les siennes si pointues.

— Mauvaise! s'écria la Gingolette en lui appliquant un soufflet sur la joue.

— Pouquoi la battez-vous! lui dit Louise vivement.

— Pourquoi ment-elle? répondit la Toinon avec colère.

— Elle dit la vérité, et c'est bien ce qui vous fâche; d'ailleurs ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on connaît vos mesures.

— Mes mesures! c'est bien à vous de vous plaindre, vous qui depuis trois ans vivez tous sur notre bien.

— Mauvaise Savoyarde, reprit Louise, notre père grand a planté les noyers, et nous avons travaillé cette terre avant que tu y viennes, entends-tu!

— Qu'y a-t-il, femmes, dit Prosper, entrant au bruit?

— Elle bat la Favette, et nous affronte, reprit sa femme. Mais que je la voie encore porter la main, devant moi, sur l'enfant de Catherine.

— Est-ce vous qui lui gagnez sa vie!

— Effrontée! dit Prosper, sa vie était gagnée quand tu mendiais la tienne par le pays d'en-bas. Sors de la grange, sorcière! et si ton homme n'est pas content, qu'il le dise.

La Gingolette sortit furieuse, en leur montrant à tous deux un poing menaçant.

Ce jour-là le châtelain Gaspard revenant de la foire, trouva sa Toinon toute en larmes, et recueillit ses plaintes. S'il eût bravement été trouver les Guernon, l'affaire se fût encore arrangée; mais la Gingolette ne trouvait pas là son compte. Il ne parla plus dès ce jour à ceux de sa famille, et défendit aux enfants de retourner chez leur tante; puis un jour il descendit au bourg, emportant un vieux papier sous son bras. C'était le testament du défunt grand-père.

Quinze jours après, l'huissier de Saint-Maurice, Polyte Baluchet, dit Copie, qu'on n'avait pas vu dans la paroisse depuis trois années, se mettait en route pour Salvan, monté à son habitude

sur son grand mulet borgne. Il mit pied à terre devant la maison des Guernon, et remit un papier timbré à Prosper, qui se trouvait devant sa porte.

— Qu'est-ce? dit Louise avec inquiétude.

— C'est pour paraître, dit tristement Prosper.

— Et à la requête de qui?

— De Marcolaz Gaspard, agissant comme tuteur des mineurs Antoine et Flavie Marcolaz, ses fils et fille, ajouta l'huissier.

— Une assignation à comparaître! et de Gaspard notre frère!....

— Oui, il veut reprendre le bien.

— Est-ce possible! dit Louise attérée.

— On verra voir, reprit Prosper avec calme, venez toujours prendre un verre de cidre, Copie. — Un peu après, comme l'huissier redescendait la montagne, Louise et Prosper, tous deux silencieux, le regardaient s'éloigner. «C'est de l'argent qu'on va manger, dit enfin Prosper, se parlant à lui-même.

— Et dis que jamais cela ne serait arrivé, s'il n'avait pas pris une Gingolette, ajouta Louise. Chez les Marcolaz, Garpard lui-même était mal à son aise et repentant à demi. La Toinon seule était triomphante.

Comme l'avait dit Prosper, c'était bien de l'argent qu'on allait manger, et le tout en pure perte.

Après la comparaissance des parties, renvoi en conciliation devant le juge suppléant du district; puis les Marcolaz ayant fait défaut, second renvoi pour l'instruction de la cause, puis encore, audition des témoins, recherches des titres, ordonnance du grand châtelain portant séquestre des propriétés en litige. Mais c'était là le difficile, Prosper Guernon ayant bien juré de casser la tête du premier homme qui mettrait le pied sur sa terre, et l'on savait l'ancien sergent très capable de tenir parole. L'hiver se passa ainsi. Les beaux jours revinrent, et firent place à l'automne, sans que le temps ramenât la paix dans ces familles. Il fallait presque chaque semaine quitter les travaux pour descendre à l'audience du district ou chez les procureurs et les avocats. — Que de journées perdues! pensait Louise. Comme si c'était trop peu d'un gros procès pour les Marcolaz, ils en intentèrent encore un petit, sur l'avis des hommes de loi, une action incidente, comme ils disent, les Guernon ayant passé outre après l'ordonnance de séquestre, et continuant de travailler leurs terres et de rentrer les récoltes absolument comme par le passé.—A la fin du second hi-

ver, la cause était instruite, ou peu s'en faut. Les plaidoiries commencèrent tant sur le fond que sur l'incident, et semblèrent devoir durer encore plus longtemps que l'instruction de la cause.

Le grand châtelain du district tâchait de suivre l'affaire, suant sang et eau dans son harnais, et disant n'avoir jamais vu pareille cause à l'audience. Mais en automne, à la rentrée des tribunaux, il manqua perdre la tête tout-à-fait, apprenant que les Marcolaz intentaient une seconde action incidente, dont voici le motif.

Jean Renaud, le marguiller, avait un soir invectivé la Gingolette à la grande-pinte de Salvan, l'appelant vieille sorcière et femelle du diable, ce dont, au terme de la plainte il était requis de fournir preuve avant huitaine. Vers Noël le procès était enfin jugé en première instance, la convention des deux sœurs invalidée pour manque de forme, et le testament du défunt châtelain confirmé dans sa teneur et son action civile. Jean Renaud était mis hors de cause, et en était quitte pour une admonestation sévère, avec injonction de s'abstenir à l'avenir de paroles injurieuses envers quiconque.

— Il faudra donc quitter l'héritage de notre famille, dit Louise, mais qu'ils fassent, le bien mal acquis ne veut pas leur profiter.

Prosper Guernon rendit compte au procureur des intentions de sa femme.

— Etes-vous fous? dit celui-ci. Nous sommes condamnés en première instance. Hé bien! c'est une bataille perdue; qu'est-ce que cela prouve? Vous voyez bien que les frais sont compensés; c'est déjà au moins six mille florins que ça leur coûte. Laissez-moi faire seulement. Je vous dis que nous tenons la partie. C'est ainsi que la cause Marcolaz et Guernon fut portée à Sion devant la cour d'appel.

Pendant ce temps, Favette Marcolaz se faisait jolie fille, et soignait en paix ses troupeaux sur la montagne. Julien Guernon chassait déjà le chamois autour du glacier et par les abîmes du Mont-Ruan. Tous deux sans soucis du lendemain, sans inquiétude de l'avenir. Pour Antoine, son père avait son idée, on l'avait mis dans la plaine, où il se poussait au latin chez les capucins de Saint-Maurice.

Quelquefois en revenant de chasse, Julien Guernon descendait par les roches de Chavornay, et passait au châlet des fillettes, où Favette demeurait alors tout l'été avec d'autres filles de la pa-

roisse. Il y a des communes où les hommes s'occupent des troupeaux; mais dans l'Entremont et le Val-d'Illiers, ce n'est pas la coutume. Ce sont les femmes et les enfants qui les soignent tout l'été sur la montagne; il n'y a guère que le grand chalet de la commune, de l'autre côté de la Sallanche, qui soit habité par des bergers, encore sont-ils presque toujours Fribourgeois, et engagés chaque année seulement jusqu'à la Saint-Michel.

Lorsque Julien passait au chalet des fillettes, il ne manquait pas de s'arrêter un instant, un peu à cause de la source, qui est excellente, puis un peu aussi pour parler avec les chevrières. Si Favette se trouvait alors dans la prairie, ils échangeaient ensemble quelques paroles joyeuses et de bonne amitié.

Peu à peu Julien prit l'habitude de revenir par cette route, et il y avait peu de semaines qu'on ne le vît au chalet. Favette lui faisait accueil et commençait à lui trouver bonne grâce. Déjà l'on disait en Salvan qu'ils se parlaient de mariage, bien qu'il n'en fût rien. Sur quoi Toinon Chausson qui, depuis le procès, devenait chaque jour plus méchante, battit un jour sa belle-fille, appelant Julien «grand vagabond de montagne,» et défendant à Favette de lui parler encore. Sur quoi aussi Favette battue se promit bien de désobéir à sa marâtre, et de parler toujours un peu plus, de bonne amitié, avec Julien. Rien que pour se venger de la Gingolette.

III

Cette année on vit encore arriver en Salvan un Savoyard qui venait s'établir au pays. C'était un homme de la plaine, cousin de Toinon Chausson, et qu'elle faisait venir, disait-elle, pour travailler le bien de la famille. Gaspard Marcolaz, depuis qu'il plaidait en seconde instance, étant plus souvent hors de chez lui qu'à ses affaires. Ce Gingolet — car il était aussi de Saint-Gingolph — n'était pas bien grand de taille, mais fort des bras, et puis large d'épaules, avec çà portant la barbe longue, ce qui ne lui donnait pas trop bon air. On disait qu'il avait été longtemps maître ramoneur, courant le monde, et battant les pauvres enfants qu'on lui louait pour trois années, et qui bien souvent ne revenaient pas au pays. Il était vêtu de camelot bleu, et les jours de fête, portait un gilet rouge. Mais avec ses paupières enflammées et

son air en dessous, quoiqu'il eût ramassé «des poignées d'écus par les pays» disait-on, il y avait peu de filles dans la paroisse qui eussent voulu devenir sienne.

On voit bien que c'est encore un Chausson, disait Jean Renaud; avec son air en dessous et ses petits yeux rouges, j'ai idée que ça fait un méchant homme tout de même. Ne vas pas boire avec ce mal peigné, dit-il un jour à Julien, qu'il continuait de conseiller en toutes choses.

— C'est qu'il veut venir au chamois avec moi, répondit Julien, et puis j'ai beau faire, c'est lui qui paie toujours.

— Méfie-toi! je te dis. L'homme instruit se méfie, nous disait Paillasse. Ç'était ça un joli homme! Pour ce qui est de ce malpeigné, quand vous serez par là haut, s'il te pousse du pied dans l'abîme, faudra bien que tu sautes, n'y a pas de dimanche! Après tout, qui sait si ce n'est pas la Gingolette qui te l'envoie?

Mais Julien avait bon courage; c'était alors un fort garçon de vingt-deux ans, et quand il avait l'ancienne carabine de son père sur l'épaule, il n'y avait pas un homme sur la montagne qui eût pu se dire son maître. C'est pourquoi pendant quelque temps il chassait les chamois avec Jérémie Chausson, partageant loyalement le butin, comme le font les honnêtes chasseurs en tout pays. Mais c'est à la mouture qu'on connaît le bon grain, et ceux qui chassent ensemble ne tardent pas à savoir ce qu'ils valent.

Un jour d'automne, Julien et le Gingolet, chassant sur les hauteurs de la Grandieu, perdirent un chamois qui venait d'être blessé à mort. La bête forcée se précipita dans les rochers, et le brouillard venant avec la nuit, il fallut renoncer à sa recherche. «On le trouvera demain,» dirent-ils, mais le lendemain la bête avait disparu. On voyait pourtant encore la trace de sa chute au pied des rochers. — C'est là qu'il devait être, disait Julien.

— Tu l'auras blessé dans les entrailles, et ils vont loin avec cela.

— Qu'en sais-tu? toi qui étais derrière. Je l'ai blessé à l'épaule, et rien n'est plus sûr. Je l'ai vu s'abaisser au coup de feu, et quand il sont touchés à la tête, au cou ou à l'épaule, on sait qu'ils tombent morts, et il n'y a pas d'enfants qui ne puissent le dire. Mais il y a dans le pays des gens qui se lèvent de bonne heure. Voilà! et puis c'est bon.

— Que veux-tu dire, reprit Jérémie, faisant l'étonné.

— Je sais que voilà des traces d'homme toutes fraîches dans la broussaille, et qu'il n'y a pas à dire le contraire.

— Alors ce sera quelqu'un des Fins-Hauts, c'est à croire.

— N'en parlons plus, dit Julien, qui se sentait venir la colère. Mais depuis ce jour il chassa sans Jérémie, se doutant bien où le chamois était passé. D'ailleurs la tristesse lui était venue, et il songeait à quitter le pays. — Comme les filles sont capricieuses! pensait-il. Voilà Favette qui ne me dit plus quatre paroles quand je passe au chalet des fillettes, et, depuis un mois, on dirait qu'elle me dédaigne. Qu'ai-je donc fait qu'elle puisse dire? Oui, qu'ai-je fait? dit-il un jour en parlant devant sa mère.

— Je veux assez le savoir, lui dit Louise. Laisse-la venir dimanche à la paroisse. Après la messe elle viendra bien me voir à son habitude, et il faudra qu'elle parle. Pauvres enfants que vous êtes! n'est-ce pas assez que vos pères se mangent tout ce qu'ils ont de beaux biens au soleil, avec ce procès de malheur, et faut-il encore que vous vous mêliez de la brouille?

Quelques jours après, Julien Guernon apprit de sa mère la cause véritable du changement de Favette. — Ils lui ont dit que tu faisais l'amour avec une fille des Fin-Hauts, et que tu te moquais d'elle, et puis voilà!

— Qui a dit ça! dit Julien frappant du pied sous la table.

— C'est ce méchant paysan de Jérémie, qui en parle à qui veut l'entendre. Il l'a dit exprès devant elle chez les Marcolaz.

— Alors c'est bon, dit le chasseur, serrant le poing de colère. Mais il n'en dit pas davantage devant Louise, ne voulant pas donner de crainte à sa mère. Voilà, pensait-il, ce mauvais Gingolet, qui n'est pas content de voler ma chasse et de la vendre ensuite au marché de Saint-Maurice. Il lui faut encore médire de moi et me noircir devant la Favette! Et puis il viendra me faire fête, et prendra encore l'air d'un camarade. Mais qu'il y revienne seulement!

C'est dans ces dispositions que Julien entra le soir à la grande pinte de Salvan. Les gens étaient à boire dans la salle. Jean Renaud dans son coin, parlant peu, mais écoutant le monde pour s'instruire tout en buvant sa demi-mesure. Comme Julien, encore ému par la colère, s'approchait du marguiller, pensant lui conter l'affaire, quelqu'un se mit devant lui, en lui tendant une vilaine main. C'était Jérémie.

— Comment te va! mon compère? dit-il au chasseur de son parler le plus calin.

— Çà me va comme ça, répondit Julien outré de colère, et d'un coup de poing asséné en pleine figure, il l'envoya rouler

sous la table. Tous les bruits cessèrent dans la pinte, tant les gens demeuraient surpris de cette attaque imprévue. Mais le Gingolet s'était déjà relevé, et comme un taureau furieux et baissant la tête, il se précipita sur Julien.

— Méfie-toi! cria Jean Renaud depuis son coin.

Le soulier ferré du chasseur venait d'atteindre encore le Gingolet à la tête, le sang jaillissait de son front et couvrait sa barbe noire.

— Prends encore ça! lui cria Julien.

En ce moment tous deux tombèrent l'un sur l'autre, et roulèrent un instant à travers les bancs renversés. «Mon couteau! que je le saigne, criait Jérémie, et d'une main il étranglait Julien Guernon, le tenant sous lui, tandis que de l'autre il cherchait réellement à tirer son couteau de sa poche. Mais le chasseur lui tenait cette main dans la sienne, et finit par le mettre sous lui, se redressant d'un coup de reins vigoureux, et malgré son étreinte. En ce moment Jean Renaud, Prosper Guernon et bien d'autres, voyant briller le couteau, accoururent pour les arrêter, on parvint à les séparer.

— En veux-tu encore, chien couchant! criait Julien hors de lui.

— Que je te retrouve! disait le Gingolet, redressant sa tête sanglante. Mais depuis ce jour, et malgré ses menaces, il ne reporta jamais la main sur le jeune homme, ayant appris sans doute ce soir-là ce que valait sa force.

— Pourquoi ne l'as-tu pas saigné? dit la Gingolette à Jérémie.

— Patience! lui dit-il d'un air sombre. Tous deux se valaient et faisaient la paire. On disait dans Salvan que pour tout, hormis le bien, ils étaient d'entente. Depuis ce jour il n'y eut pas une maison dans la paroisse où l'on ne parlât de Julien, que pour en dire du bien.

— Ça sera un Guernon, et puis un tout malin, disait Jean Renaud, qui ne se sentait pas d'aise. Ce mauvais Chausson en a son compte, n'y a pas de dimanche!

Favette Marcolaz entendait causer le monde, et ne disait pas sa pensée, mais depuis la rencontre des deux chasseurs, elle se prit à détester Jérémie, qu'à la vérité elle n'aimait pas auparavant.

Pour Julien, il s'habitua de nouveau à passer au châlet des fillettes.

Toinon Chausson, voyant comment les affaires s'arrangeaient

sans elle, fit tout-à-coup redemander Favette au village, envoyant à sa place une servante avec les chèvrières, et pendant un temps les deux jeunes gens ne purent pas se revoir.

— Si tout cela continue, je m'engage pour Naples avant l'automne, se dit Julien toujours plus triste. Depuis quelque temps, il voyait ses parents dans la peine et sa mère pleurer presque chaque jour. En effet, le procès, déjà bien coûteux en première instance, semblait vouloir emporter tout le bien depuis qu'il était devant la cour d'appel. Les avocats et les plaideurs étaient constamment à Sion. Une simple comparaissance là-bas coûtait plus de trois cents francs, puis les procureurs et les hommes de lois se faisaient entretenir pendant les plaidoieries, indemniser à chaque déplacement, sans parler de leurs honoraires, des frais de justice, et de bien d'autres choses. Les procureurs connaissaient, il faut le dire, toutes les finesses du métier, et jouaient serré depuis qu'ils étaient en appel. Cependant à force de se retourner, celui des Guernon finit par découvrir que le grand châtelain du district était cousin au troisième degré des Marcolaz, son ayeul maternel ayant épousé une fille de leur parenté en seconde noce. Aussitôt il attaqua en nullité toute la procédure, et à sa requête la cour d'appel refusant de prononcer sur le fond, cassa le premier jugement, renvoyant les parties devant le juge suppléant du district, qui en pareil cas doit présider l'audience du châtelain, lorsque celui-ci se récuse.

C'était alors la fin de la troisième année, et pour en venir là, plus de quinze mille florins étaient déjà dépensés dans les deux familles.

— Il faudra vendre les vaches et les attelages, disaient les Guernon.

— Il va falloir abattre toute la réserve et couper par le pied jusqu'au dernier fayard, disait Gaspard Marcolaz. Procès de malheur! va. S'il y avait seulement moyen de s'entendre et d'en finir.

La Toinon seule était inflexible.

— Les enfants se parlent encore, lui dit un jour son homme, s'il y avait pourtant moyen.....

— Quoi? s'écria-t-elle, donner la Favette à ce grand vagabond de montagne, peut-être? J'aimerais mieux rester sur place que de voir jamais pareille affaire. C'est quelqu'un des nôtres qu'il lui faut.

La Gingolette pensait à Jérémie Chausson, mais n'osait pas encore le dire. Pour Gaspard Marcolaz, il commençait à trouver en son particulier que la Toinon était trop processive. C'est du bon bien au soleil qui s'en va chaque jour, pensait-il, et si l'on trouvait cependant un moyen honnête de tout arranger, m'est avis qu'il faudrait le faire. En attendant, il lui fallut, quand revint l'automne, vendre encore ses deux attelages.

— Bon! Il mange à présent ses quatre mulets, disait Jean Renaud. C'est ça qui est dur pour un joli homme!

Un jour la Gingolette envoya sa belle-fille porter le sel au chalet de la commune. C'était un vieux Fribourgeois qui préparait alors les fromages sur cette montagne, demeurant là haut presque tout l'été avec les vachers, qui gardent les troupeaux au pâturage. Mais en approchant du chalet Favette ne vit personne dans la prairie. Les bergers étaient descendus pour entendre la messe à Salvan, car c'était jour de fête. Les troupeaux étaient parqués, ainsi qu'on le fait d'habitude pour les nuits d'automne. — Le vieux Jacob sera resté seul, pensait Favette, et sans doute il dit ses patenôtres auprès du foyer. C'est ça un bon homme, qu'on peut approcher sans crainte. Mais lorsqu'elle entra, elle pensa reculer de surprise; l'allemand n'était pas au chalet, et à sa place Jérémie, qui avait probablement vu venir la jeune fille, était assis vers le feu, la regardant d'un mauvais air, et passant sa main sur sa barbe noire.

— Bon vêpres, dit Favette, qui regrettait déjà d'être venue.

— Bon vêpres à vous, répondit l'autre.

— Le vieux Jacob n'est pas au chalet?

— Non; il est en dévotion à Saint-Garin, sa sœur est malade, et il a fait un vœu pour elle; à présent c'est moi qui fait les fromages.

— Voilà le sel qu'ils envoient.

— C'est bon, pose-le, et viens t'asseoir ici vers le feu.

— Non, dit Favette, j'ai hâte, le soleil se couche, et la route est longue.

— Et le lit, dit le Savoyard avec un méchant regard et un plus méchant sourire. Il faut savoir que c'est la coutume du pays, et qu'une fille ne vient pas au chalet sans faire le lit du vacher. Mauvaise coutume peut-être, mais aussi vieille que les montagnes, ensorte que les gens n'oseraient s'y soustraire.

— Le lit! et tout de suite, reprit impérieusement le Gingolet

qui s'était levé. Puis prenant Favette par la taille, il l'entraînait vers la souspente.

— Laissez-moi donc! si vous voulez que je le fasse, lui dit Favette, qui prenait son parti, et pensait mieux faire en évitant de le contredire. Mais le Gingolet ne tint compte de ces paroles.

— Ne fais pas tant la fière! dit-il, en lui arrachant son mouchoir d'une main hardie.

En cet instant un soufflet lui arriva sur la joue, comme en savent donner quelquefois les filles outragées.

— Lâchez-moi, ou je crie! méchant homme, dit Favette rougissante, qu'il étreignait avec force.

— Crie, ne crie pas, c'est tout un. Nous sommes seuls, et tu vas me payer ça, capricieuse!

— Au secours! cria Favette effrayée, et s'efforçant de regagner la porte.

— Au diable! dit l'autre.

Une lutte suivit, lutte inégale et odieuse, comme parfois Celui qui voit tout, permet qu'il s'en fasse sur notre pauvre terre. La montagnarde repoussait avec énergie les attaques du Gingolet furieux. Un instant elle se dégagea de ses étreintes et s'élança hors du chalet en poussant un cri désespéré. Le Savoyard se précipita sur ces traces. La croix solitaire de Chavornay était au bout de la prairie, la jeune fille courut de ce côté. — Au secours! cria-t-elle encore. L'écho seul répondit dans la montagne, et cependant le secours arrivait déjà aussi prompt que le vent dans la tempête.

Depuis quelques instants un chasseur était arrêté sur les hauteurs de la Grandieu. A ses pieds gisait un chamois tué depuis quelques heures, et tandis que les sommités voisines s'empourpraient des feux du soir, l'homme se reposait un moment, mordant avec appétit dans un morceau de pain de seigle, et s'aidant parfois d'une gorgée d'eau de gentiane, qu'il tirait de sa gourde de cuir. Il s'arrèta tout-à-coup. Un cri vibrant semblait s'élever de la prairie.

— Que diable se passe-t-il ce soir en Chavornay, se dit-il en s'appuyant sur son arme, puis il fixa un regard perçant aux alentours du chalet dont les sombres pâturages s'étendaient à ses pieds. En ce moment une femme sortait de la cabane, les vêtements en désordre; un vacher semblait la poursuivre à travers la prairie.

— Favette! s'écria Julien Guernon, car c'était lui; puis se frappant le front de colère, il enleva sa carabine, contourna rapidement les rochers par le seul endroit praticable, et s'élança sur la pente terrible du dévaloir de Chavornay avec l'audace d'un homme accoutumé aux plus mauvais passages. Déjà les pierres roulaient sous ses pas et bondissaient devant lui sur la pente. Dans la forêt, les troncs d'arbres renversés encombraient le dévaloir. Une fois il glissa sur les débris du bois mort, et faillit se briser la tête. Au dernier cri de Favette, il traversait les ronces et les charmilles qui bordent la lisière des bois, et s'élançait dans la prairie.

Dans ce moment le Gingolet venait d'atteindre sa proie : en le voyant, le chasseur comprit tout et poussa un cri de rage.

— A genoux! lui cria-t-il, armant et enjouant son arme à vingt pas.

A sa voix furieuse Jérémie se retourna en pâlissant sans mot dire.

— Julien, à moi, s'écria Favette, s'enfuyant éperdue.

— A genoux! répéta Julien, qui dans sa rage ne voyait plus que Jérémie.

— Est-ce que tu vas m'assassiner, à présent? reprit le Savoyard devenu livide, et essayant de sourire.

— A genoux! ou je fais feu! s'écria le jeune homme d'une voix si vibrante que cette fois l'autre eut le vertige, et se laissa tomber sur les deux genoux, baissant la tête, et n'osant dire une parole. Le chasseur immobile le tint ainsi sous son arme, le doigt crispé à une ligne de la détente, puis il redressa la carabine, disant à l'homme : « A présent lâche, va te cacher! »

— C'est bon, dit l'autre qui s'éloignait lentement, regardant de côté comme un loup pris au piége. On voit bien que tu es armé!.... toi.

— Voyons-ça, dit Julien, et au même instant la détonation de son arme retentissait dans la prairie. Il venait de faire feu en l'air.

— Attends-moi, garçon! s'écria le Gingolet, redressant subiment la tête, et courant au chalet.

—Qu'as-tu fait, Julien! dit Favette au désespoir. En ce moment Jérémie ressortait, brandissant une hache.

— Ah lâche! brigand de la plaine! lui cria Julien qui voyait alors son imprudence; mais viens seulement, je veux encore t'abattre.

Un combat à mort était engagé cette fois, et à voir la force des combattants, il devait être de courte durée. La hache du Gingolet volait autour de Julien, dont il s'efforçait de saisir la carabine; mais le jeune chasseur le tenait à distance, tantôt cherchant à le frapper de pointe, tantôt le forçant à se rejeter en arrière, en faisant tournoyer rapidement son arme. Favette terrifiée, se cramponnait à la croix, suivant avec angoisse toutes les chances du combat. Tout-à-coup elle poussa un cri perçant. La hache du Gingolet venait d'atteindre le chasseur au bras gauche. Le sang teignit aussitôt toute la manche de chemise. Julien ne put retenir un gémissement.

— Vois-tu ton rouge qui coule? garçon. Laisse faire, si je t'abats, je te coupe la tête.

A ces paroles horribles, Favette avait saisi une pierre.

— Prends toujours ça! cria-t-elle.

La pierre lancée par la jeune montagnarde vint frapper le Savoyard au visage.

— Vipère! s'écria-t-il, toi aussi je veux te..... Mais il n'en put dire davantage, l'arme de Julien s'abattit au-dessus de sa tête, glissa de côté, et lui fracassa l'épaule; il s'affaissa sur la terre. La pâleur de la mort couvrit son visage, et presque aussitôt il perdit connaissance.

— Sauvons-nous! Julien, dit Favette, entourant le chasseur de ses deux bras. J'ai peur ici, à présent qu'il est mort.

— Ah bien oui! mort! Il est étourdi, pas autre chose. Je crois bien tout de même qu'il a l'épaule dérangée, dit le jeune homme en se penchant sur le blessé; enfin il l'a bien cherché, n'est-ce pas?

— Partons, j'entends les bergers qui remontent par le bois noir, dans un moment ils sont ici, et je crains encore qu'ils nous trouvent.

— Folle! qu'avons-nous fait pour craindre? Enfin c'est égal. Ils le verront en arrivant et veulent assez lui porter secours.

Julien avait repris sa carabine, et tous deux descendirent à travers le bois, évitant le sentier de Chavornay, qu'on suit d'ordinaire. Le chasseur souffrait de sa blessure, et deux fois ils s'arrêtèrent, ses forces venant à lui manquer. Il était nuit close lorsqu'ils arrivèrent enfin à la source des mousses.

— Julien! mon pauvre Julien, dit Favette retenant ses larmes, laisse-moi un peu laver ton bras, l'eau fraîche fermera la plaie, et puis je te remettrai bien le mouchoir.

— Fais seulement, dit tristement le chasseur, à présent je te laisse faire. Je n'ai plus la force. Il s'assit sur l'herbe, et la jeune fille à genoux près de lui se mit à panser sa blessure.

— Si le nerf est coupé, me voilà estropié! disait le blessé, se parlant à lui-même, que va dire la mère à présent?

— Mon Dieu, que tu me fais peine, dit Favette essuyant ses larmes.

— C'est que je voulais aller à Naples, vois-tu, c'est ça qui me contrarie.

— T'engager! quitter comme ça ceux qui t'aiment, dit la jeune fille se rapprochant de lui avec tendresse.

— Je sais bien. Il y a la mère, dit-il à voix basse et baissant la tête.

Comme il parlait encore, il sentit sur sa joue la joue humide de larmes de la jeune fille.

Et moi? dit-elle.

L'eau murmurait à la source, tandis qu'à travers la feuillée, un rayon de la lune éclairait leurs visages dans le calme de la nuit : leurs lèvres se rencontrèrent. En ce moment la grosse cloche de Salvan se prit à sonner l'heure. Le son retentit un instant dans l'espace, devint plus faible et s'évanouit.

— Huit heures! dit Favette, se levant en hâte. Il faut rentrer, mon Dieu comme le temps passe.

Les deux amoureux se séparèrent à l'entrée de Salvan, se promettant, quoi qu'il arrivât, et le procès gagné ou perdu, d'être désormais l'un à l'autre.

IV

Le lendemain chacun parlait dans la paroisse de la rencontre de Chavornay; on sut bientôt tous les détails de l'affaire, et bien que Toinon Chausson s'efforçât encore de jeter le blâme sur Julien, il n'y eut qu'une voix dans le pays pour approuver la conduite du chasseur. Quant à celle du Gingolet, c'est un fait heureusement si rare dans ces montagnes qu'une tentative de violence aussi hardie, qu'elle souleva contre Jérémie une réprobation générale. Le même jour les bergers de Chavornay descendirent à Saint-Maurice, et ramenèrent le médecin du bourg. On apprit que le Savoyard avait l'épaule rompue, et qu'il faisait au premier pansement d'horribles souffrances.

— Il blasphémait comme un payen, dit un berger en se signant, et le médecin n'est pas sûr qu'il s'en tire.

— Faudra voir, disaient les gens. Egalement s'il en revient, on veut l'assommer à coup de pierres. C'est ainsi que l'opinion se prononçait déjà dans la paroisse.

Gaspard Marcolaz, en entendant Favette lui réciter ce qui s'était passé, jura que le Gingolet serait chassé de la commune, ou traduit en justice criminelle.

Tu ne vois pas, lui dit sa méchante femme, que tout çà c'est des histoires de gazette. Ce vagabond de Julien lui en voulait déjà depuis leur rencontre, et pour la Favette, qui est toujours de moitié avec ces Guernon, elle aura crié de malice! j'en parie.

— Retiens ta langue! dit le châtelain, qui pour la première fois avait envie de la battre. Je sais ce que je sais, et puis c'est bon. La Favette est honnête fille, on peut le dire, et pour le garçon, si ce n'était ce procès de malheur....

La Toinon enrageait, lui voyant ces idées; mais elle était fine, et pensait bien qu'il n'était pas temps d'arranger l'affaire. Quelques jours après, elle monta seule au chalet, pour voir elle-même Jérémie. — Maladroit! lui dit-elle, c'est comme ça que tu sais faire.

— Va-t-en, sorcière, dit le blessé, mordant ses draps de colère, et dis-leur que si j'en reviens, je mets le feu au village.

Mais son mal était bien plus grave qu'il ne pensait, et quand revint la froidure, le médecin lui fit quitter la montagne. Il fut conduit en civière jusqu'à l'hôpital de Saint-Maurice, et se guérit lentement; jamais on ne le revit dans la paroisse.

Pour Julien, sa mère le gardait pendant la fièvre, priant Dieu pour lui, et pansant sa blessure. Bientôt il se remit, et comme il craignait toujours d'être estropié pour la vie, le médecin l'assura qu'avant Noël son bras lui rendrait encore service. En attendant, Favette et Jean Renaud venaient souvent le voir à la veillée; la première se cachant alors de sa marâtre bien plus que du châtelain.

— Guéris-toi! lui disait le marguillier, qui maintenant savait l'amour des deux jeunes gens l'un pour l'autre. Guéris-toi, garçon. J'ai mon idée.

— Guéris-toi seulement, disait de son côté Favette, et peut-être aussi elle avait la sienne.

Malheureusement si Gaspard Marcolaz avait eu un moment

quelques pensées favorables à son neveu Julien, de nouvelles circonstances les firent bientôt disparaître. Le procès fut de nouveau jugé.

Le testament était annulé cette fois, non par le compromis des deux sœurs, mais par un acte de partage des récoltes qui en avait été la suite, et où les deux familles étaient intervenues. Du reste, les Marcolaz, déboutés des fins de leur instance, avaient quinze jours pour réfléchir et se pourvoir en appel.

— On se pourvoira! dit le châtelain, frappant du poing sur la table. Le désordre et la gêne se mettaient déjà dans ses affaires, et les mauvais instincts reprenaient le dessus dans son esprit aigri. La Gingolette exploitait déjà sa peine au profit de sa méchanceté.

— Vont-ils faire les fiers, ces Guernon, dit-elle; et toi, comment laisses-tu la Favette y aller à la veillée quasiment tous les jours!

— Laisse faire, dit son homme, ils ne la tiennent pas encore. On me la demande à Genève; c'est chez des gros de par là-bas. J'ai presque envie de la placer.

—Tu ne peux mieux faire, reprit l'autre, mais n'en parle qu'à la dernière. Je la connais; elle est dans le cas de se révolter.

Huit jours après, Favette en larmes vint trouver sa tante Louise. Je pars, dit-elle, la Toinon me chasse de la montagne, pour m'envoyer à maître dans le pays d'en-bas!

— Que va dire Julien! dit tristement la bonne Louise

— Moi qui croyais qu'on s'arrangerait pour la noce, ajouta Prosper, car lui aussi regardait Favette comme sa fille.

Mais quand Julien fut informé du prochain départ de sa cousine, il se montra résolu à quitter aussi le pays. — Quand pars-tu? lui dit-il.

— Après demain. Le père m'accompgne jusqu'à Villeneuve; après ça, ils disent qu'on va sur l'eau jusqu'à Genève.

— C'est bon; qu'ils fassent. Moi je suis presque guéri; et puisque tu t'en vas comme ça, je monte à Sion dans trois jours. On dit que les recruteurs sont arrivés; ils feront assez mon affaire. Moi aussi, j'irai à maître! disant ces paroles, Julien se sentait désespéré. La Favette n'osait plus le détourner de son idée. Mais Jean Renaud le marguillier, qu'il trouva le soir à la pinte, n'en voulu tenir compte.

— T'engager! t'engager! parce qu'une jolie fille s'en va du

pays! en manque-t-il de ces oiseaux? le premier buisson que tu vas battre, tu en fais lever cinq ou six, j'en parie. Crois-moi, cherches-en une autre.

— Non, c'est celle-là que je voulais, et pas une autre.

— J'entends bien, garçon, alors prends patience.

— Non, j'aime mieux m'en aller.

Jean Renaud, il faut le dire, ne comprenait plus bien les choses d'amour, ayant passé l'âge et prenant le temps en patience; mais il aimait Julien : c'était toujours pour lui le petit neveu du défunt curé Guernon, puis il regardait le jeune chasseur comme son élève.

— Vois-tu, garçon, reprit-il, c'est comme nous disait Paillasse, les samedis soir, l'homme dans ce bas monde a besoin de se distraire; ça tient à la conformité de la nature; et pour ce qui est de l'amour, ajouta-t-il à voix basse, et se penchant mystérieusement vers le jeune homme, je te dis que c'est des distractions qu'il te faut. Crois-moi; reste, et je te donnerai la recette de la véritable graisse pour prendre les renards au piége, tu sais. Il n'y a que moi qui l'ai. Paillasse me l'a donnée au moment de défunter. C'était ça un joli homme! Dieu le voie en gloire.

— Mais ce n'est pas ça! père Renaud, reprit Julien, repoussant son verre avec impatience; il ne s'agit pas des renards. La Favette s'en va, c'est tout dit : il faut que je parte.

— J'entends bien, j'entends bien, dit Jean Renaud embarrassé et qui cherchait son idée. — Ainsi elle va à Genève, reprit-il après une pause.

— Oui, c'est chez un marchand de bois qui l'a demandée pour sa dame. — Des gens riches qu'ils disent.

— Bien oui, bien oui! Ils sont tous riches par là-bas.

— Est-ce encore loin Genève?

— Trois journées en marchant bien. Je connais assez le pays, moi. On y est resté trois jours avec Paillasse et les autres, l'année de l'alliance. Il y a bien trente-cinq ans de ça. On y avait été pour fraterniser militairement; mais bonsoir, après trois jours de service dans les pintes, on nous commanda pour border la frontière. Comme ça, je revins avec Paillasse qui était aussi volontaire.

— Un grand endroit, pour sûr? continua Julien, qui ne se lassait pas d'entendre parler du pays où allait son amoureuse.

— Ah! je crois bien. D'abord les maisons se touchent toutes, des maisons de dix étages, sans les greniers ni les fenières, et

puis riches, Dieu sait! Ces gens des villes, vois-tu, ce n'est plus comme nous autres, les plus petits sont couverts comme des syndics. Il y en a qui remuent l'or à la pelle dans les banques, tous les jours dans des chambres bonnes chaudes, et le soir dans les pintes avec leurs dames. Avec ça, ils font le commerce pour les horloges. C'est ça une vie!

— Tout ça est bon à dire; en attendant, quand je pense qu'on va se quitter, Favette et moi, ça me met la mort dans l'âme.

— Diable! fit le marguillier, cherchant toujours son idée. — Garçon, reprit-il après un moment; puisque tu y tiens tant que ça, il n'y a plus qu'un moyen pour en finir, emmène-la : voilà mon avis.

— Emmener la Favette! dit Julien se levant de table.

— Oui, dit l'autre, le faisant asseoir et parlant à voix basse; emmène-la pour quelques jours, cachez-vous aux Fins-Hauts; encore, non, c'est trop près. Partez pour le val d'Illiers. Elle a de la parenté par là-haut, je crois. Enfin, n'y a pas de dimanche, faut que tu l'emmènes.

— Et les autres?

— Laisse-les crier, faire le sabbat, se pourvoir en appel. Si vous êtes d'entente, faudra bien qu'ils s'arrangent.

— Elle ne voudra jamais, reprit le jeune homme.

— Bah! c'est à savoir. Laisse-moi faire, j'irai la trouver ce soir à la fontaine; toi, n'y viens pas, car la Toinon se méfie.

— Et la mère?

— Ne lui dis rien, elle pourrait faire le mal croyant bien faire. Les femmes, vois-tu, c'est tout cœur, c'est vrai! mais, après tout, ça n'a que la langue.

Dès le soir même, le vieux marguillier guetta la jeune fille comme elle venait à la fontaine. En entendant parler de suivre Julien dans la montagne, Favette Marcolaz devint rouge comme une cerise et se cacha le visage.

— Que dirait le curé et le monde! disait-elle.

— Que veux-tu qu'ils disent? reprenait le marguillier. Pour notre curé, c'est un bon homme; les Guernon ont encore de quoi payer la dispense; et puis, il aime Julien, étant chasseur comme lui; et pour les parents, ils veulent assez s'entendre quand vous serez loin. Vous reviendrez mari et femme et c'est la finition de l'affaire.

— Courir le pays avec un garçon!

— Il ne s'agit pas d'un garçon, que je te dis, reprenait le marguillier avec force; c'est Julien ton cousin. Est-ce que tu te méfies?

— Non, mais ça porte malheur d'affronter comme ça ses père et mère.

— La Toinon n'est pas ta mère d'abord, et pour le chatelain, mon idée est qu'il ne demanderait pas mieux que d'en finir.

— Que faire! disait la pauvre fille.

— Faut qu'il t'emmène, n'y a pas de dimanche!

Le marguillier continua longtemps ainsi à raisonner Favette, et lorsqu'ils se séparèrent enfin, elle était décidée.

Comme ils quittaient la fontaine, ils aperçurent Julien qui rôdait aux alentours.

— Je t'avais dit de ne pas venir, toi, lui dit Jean Renaud, comme il s'approchait.

— Qu'est-ce qu'on décide, dit le jeune homme, prenant la main de Favette sans lui répondre.

— Elle ne veut pas que tu l'emmènes, reprit malicieusement le marguillier.

—Julien se frappa la poitrine sans mot dire. Favette tremblante détournait la tête.

— Allons, allons! ne te fais pas de peine, garçon; la Favette est décidée, elle sait bien que tu la veux pour femme. Arrange-toi seulement pour l'emmener demain.

— Est-ce vrai! dit Julien? qui, en l'écoutant, ne se sentait pas de joie.

On était à la fin de novembre, lorsque les nuits sont les plus longues. Il fut convenu que Favette sortirait de chez son père une heure avant le jour.

— L'aube blanchit à six heures, enfants, il faut qu'au jour vous soyez hors de la paroisse; et puis, par où passez-vous?

—Si on savait de passer le mont Ruan, c'est bien le plus court, et je connais assez les passages.

—Non, dit le marguillier, il ne faut pas chercher les malheurs. Il est déjà tombé de la neige par là haut. Depuis la Toussaint, le glacier est plus dangereux qu'on ne peut dire, et le brouillard pourrait vous prendre. Descendez par Saint-Maurice, c'est le plus sûr, et gagnez la plaine par les sentiers des bois. Il ne faut pas qu'on vous rencontre de ce côté. Ne vous arrêtez pas avant la croix de Trois-Torrents. La route est bonne et vers midi vous arrivez au val d'Illiers.

— C'est en règle, dit le chasseur; n'est-ce pas, Favette ?

Tous trois se séparèrent, se promettant bien d'être prêts le lendemain à l'heure convenue. Comme Favette rentrait pensive, elle rencontra sa marâtre.

— Tu prends ton temps, lui dit celle-ci, pour revenir de la fontaine! toi.

La jeune fille passa sans répondre. Mais lorsque plus tard elle fut rentrée dans sa chambre, la Gingolette guettant à travers la porte mal jointe, la vit tirer ses hardes du bahut et les arranger dans sa caisse.

— Qu'est-ce que tu fais encore! dit-elle entrant dans la chambre avec colère. Au lieu de dire tes prières et d'aller dormir. N'as-tu pas demain la journée entière pour tout ça ranger! Disant ces mots, pour contrarier sa belle-fille et la contraindre à se coucher, elle prit la lampe, laissant ainsi la Favette dans l'obscurité.

— Méchante! dit à demi voix la jeune fille; Jean Renaud a raison, il faut enfin que tout ça finisse.

Mais l'autre, après être rentrée dans la cuisine pour recouvrir les braises du foyer, eut encore quelques secrètes pensées. — Après tout, se dit-elle, faut encore que je me méfie. Et lorsqu'elle repassa devant la chambre de la jeune fille, avant de regagner la sienne, Favette tremblante l'entendit tourner la clef en dehors.

— Elle m'enferme, se dit-elle désespérée; c'est fini maintenant. Pauvre Julien! que va-t-on faire?

Comme les heures semblent longues pendant l'attente! Favette entendit cette nuit la grosse cloche frapper toutes les heures, et à chaque fois, ce son triste et doux la faisait tressaillir. Tout reposait cependant à la maison et dans le village. Parfois seulement, les clochettes des troupeaux enfermés dans les étables venaient à se faire entendre, ou la voix éplorée d'un enfant au berceau s'élevait d'une maison voisine. Les étoiles scintillaient dans un ciel pur, et les eaux torrentueuses du Trient grondaient sourdement dans les profondeurs de la vallée. Mais vers le matin, le ciel devint plus sombre et les nuées s'amoncelèrent. La cloche sonna cinq heures, et un instant après, le cri de la chouette se fit entendre derrière le mur du cimetière. A ce signal qu'elle attendait, Favette, déjà vêtue, s'approcha de la fenêtre. Jean Renaud et Julien étaient tous deux à l'angle de la maison.

— Prends tes souliers à la main et descends vite! dit Julien à voix basse.

— Je suis enfermée! répondit tristement la fille du chatelain.

Le chasseur laissa échapper d'une voix sourde une imprécation énergique, mais Jean Renaud le fit taire, et tous deux semblèrent se consulter un moment.

La maison du châtelain, comme toutes celles du pays, était construite en bois, avec une galerie de trois côtés au premier étage. Au-dessus, et presque sous le toit, était encore une seconde galerie plus petite, destinée à faire sécher les graines et les fruits avant de les rentrer au galetas. Les chambres habitées donnaient sur la première galerie et il eût été facile d'y pénétrer, la galerie étant peu élevée au-dessus du sol; aussi toutes les fenêtres en étaient-elles grillées de petits barreaux de fer selon l'usage du pays. En un instant, le chasseur eut escaladé la galerie.

— C'est inutile, lui dit la prisonnière, voyant qu'il essayait d'arracher un des barreaux.

— Laisse faire, dit l'autre.

La contrariété doublait ses forces, et l'une des barres de la grille pliait déjà sous sa main, comme arrachée par des pinces de fer.

—Est-ce fait? dit Jean Renaud, pendant qu'il cherchait à faire sauter le second.

— Arrête! dit Favette; ils ont bougé dans la chambre du père. Je tremble qu'il ne vienne ou que la Toinon ne se lève. C'est alors que je serais battue!

— Arrive! lui dit son amoureux, l'enlevant par la taille et la déposant sur la galerie; le second et le troisième barreau venaient de se tordre sous son étreinte vigoureuse. — Il faut descendre! à présent, ajouta-t-il embarrassé.

— Ce n'est rien que ça, dit la montagnarde; ne sais-tu pas que je l'ai fait bien souvent quand on se relevait le soir pour aller aux pommes dans le jardin du grand-père. Tiens seulement le paquet et mes souliers.

Elle enjamba le galerie, se suspendit hardiment en dehors et parvint sans bruit à mettre pied à terre. Un instant après, tous trois étaient réunis et se serraient la main.

— Pauvre Favette..... dit Julien.

— Chut! dit le marguillier d'une voix basse et véhémente. Les Marcolaz sont réveillés à présent!

En effet, on entendait causer dans la chambre du chatelain. Les trois conjurés prêtèrent l'oreille.

Il me semble, disait Gaspard, qu'on a parlé dans la chambre de la fille.

— C'est qu'elle rêve de son Julien, rien autre, répondait Toinon couchée à ses côtés. D'ailleurs sois tranquille, je l'ai enfermée.

— C'est bon, c'est bon! reprit son homme; on voit bien que tu les sais toutes, toi! et il n'y a pas de risque que jamais on t'attrape.

— C'est à croire, répondit encore la Gingolette à moitié endormie. Et les deux époux satisfaits continuèrent leur paisible sommeil.

— A présent, partez, dit Jean Renaud mettant la main de Favette dans celle du jeune homme et retenant à peine son envie de rire. Puis se reprenant : — Bah! je vous accompagne encore jusqu'au Meurguet, dit-il.

La roche du Meurguet est sur un tertre solitaire à dix minutes de l'église, et la vieille route passe à côté. C'est un granit brisé en deux blocs énormes par le feu du ciel, et qui semble encore sur la hauteur comme une sentinelle placée à l'entrée de la vallée. Depuis là, le sentier descend rapidement du côté de Saint-Maurice.

Arrivé à cet endroit, Jean Renaud dit à Julien : — A propos, garçon! j'ai là deux écus anciens que j'avais mis à l'épargne dans le bahut. Il faut toujours garder une pierre pour la soif, nous disait Paillasse, qui les connaissait toutes. Je te les ai apportés, pensant bien que toi et la Favette vous n'étiez pas mieux garnis l'un que l'autre.

— Grand merci, dit le chasseur serrant la main du marguilguillier d'une étreinte cordiale; mais les chanoines de Saint-Maurice m'avaient demandé un jeune chamois pour fêter l'évêque, qu'ils attendent, et je leur en ai porté un de soixante livres l'autre semaine. C'est vingt francs que l'abbé m'a payé. Ainsi j'ai encore trois pièces, ayant donné l'autre à la mère, comme de juste. Quinze francs neufs, on va loin avec cela, et il n'y en a pas tant qui les aient. Ensuite, j'ai aussi de la parenté par le val d'Illiers et les gens ne veulent rien nous prendre.

— Alors, c'est bon! dit Jean Renaud remettant soigneusement ses écus dans un vieux parchemin qui leur servait d'enveloppe. Je te les offrais de bon cœur, tout de même. A présent, il faut se quitter..... Enfants, j'ai sonné à votre baptême, moi! et puis,

c'est bon. Avant la Noël faudra bien que je sonne la noce, n'est-ce pas? Allons! Dieu vous garde.

— Conservez-vous! répondirent les deux jeunes gens émus et s'éloignant en se donnant la main. Jean Renaud les vit disparaître au détour du sentier, et prêta un moment l'oreille au bruit de leurs pas sur la terre gelée. Le froid était très vif et le jour allait paraître. — Oui, se dit-il, reprenant à pas lents le chemin du village, faut que je sonne à leurs noces avant la Noël; n'y a pas de dimanche!

Le départ des deux fugitifs occasionna, quelques heures après, une surprise générale dans la paroisse.

— Ils ont bien fait, disaient les gens, qui détestaient toujours plus la femme de Marcolaz. N'est-ce pas une honte que ce procès de malheur emporte depuis cinq années le meilleur de leur bien de famille! — Est-ce pas temps qu'ils s'accommodent! — Qu'ils plaident et se séparent à présent, les enfants veulent assez s'arranger.

Mais le châtelain Gaspard, excité par sa méchante femme, entendait moins que jamais de cette oreille. Tantôt il parlait de faire arrêter Julien, qui serait, disait-il, jugé comme ayant détourné une fille de la maison paternelle et bien certainement envoyé aux galères. Tantôt il jurait, s'il revoyait jamais son neveu dans la commune, de lui casser la tête d'un coup de fusil. Pour sa fille, il ne voulait pas seulement qu'on en parlât devant lui, ne pouvant tenir sa colère, disait-il.

Le curé aussi, bien que ce fût un bonhomme, quand il vint à faire son prône du dimanche, blâma d'une voix sévère ces filles effrontées qui vont chercher leur deshonneur dans les sentiers de la perdition. Et s'il ne nomma personne, c'est seulement parce que Louise Guernon avait été la veille à la cure, le priant en grâce de ne pas diffamer devant le monde ces deux enfants de la famille.

Les jours se passaient et les Guernon ne savaient trop que faire. — Faut en finir! n'y a pas de dimanche! leur répétait à chaque instant le marguillier.

Prosper dit un matin à Louise: — J'ai idée de descendre au bourg et d'aller trouver le juge, il doit savoir déjà la chose et il me dira son idée. Qu'est-ce que tu en penses, toi?

— Je crois que c'est à faire, répondit sa femme. Ah! que le temps me dure et combien ces pauvres enfants me manquent à toute heure.

C'était jour de fête. Prosper Guernon descendit au bourg, où il passa toute la journée. Le soir, il rentra chez lui avec le marguillier, qu'il avait été chercher à la grande pinte. Louise filait vers le feu, et tous trois s'assirent sous le manteau de la cheminée.

— Que dit le juge ? demanda Louise.

— Il dit que décidément Gaspard en rappelle encore. Depuis le départ des enfants, il est pis qu'un diable ! mais cette fois, c'est bien à sa ruine qu'il court. Après ça, il peut encore gagner, dit le juge.

— Bien oui ! bien oui ! fit le marguillier d'un air entendu ; c'est si chanceux la justice !

— Il dit encore qu'il vaudrait mieux qu'on s'arrangeât. Je ne dis pas non, mais c'est les frais qui sont terribles.

— Qu'est-ce qu'il y en a ? demanda Louise attentive.

— Il y en a pour vingt-deux mille quatre cent six-vingts florins et demi !

— Miséricorde ! fit la pauvre femme. Ça fait en francs anciens ?

— Ça fait huit mille neuf cent quatre-vingt quatre francs et un batz.

— Combien que ça fait d'écus bons ?

— Ça fait trois mille cinq cent quatre-vingt treize écus bons et dix-sept batz.

— Ah ! Jésus Maria ! que de butin ! c'est pourtant terrible la justice !

— Ça ! c'est connu, repartit le marguillier ; c'est encore comme nous disait Paillasse : Elle est pour tout le monde la justice — moyennant qu'on ait de quoi ! s'entend.

Les Guernon et le marguillier de Salvan causèrent longtemps ainsi, abordant cette grosse question d'argent avec une prudente réserve. Enfin l'amitié de Prosper et de Louise pour les enfants emporta la balance, et ils convinrent de faire une offre, si Gaspard toutefois consentait à un arrangement et à une alliance.

— On offrira moitié des frais et puis on verra, dit Prosper. Pourvu que la Gingolette ne vienne encore déranger l'affaire !

Et le lendemain il redescendit chez le juge. Quelques jours après, le grand-châtelain de Saint-Maurice montait lui-même en Salvan, malgré une piquante gelée, et se rendait chez le curé qu'il avait fait prévenir de son arrivée. Après lui avoir expliqué, assis devant un grand feu et en vidant une vieille bouteille, le but de sa visite, qui était d'essayer encore une tentative d'accommo-

dement auprès du père de Favette, il le pria de l'accompagner chez les Marcolaz et de l'aider de son influence.

— Bien volontiers, répondit le curé. J'ai déjà tout essayé moi-même; car au point où en sont les choses, monsieur le grand-châtelain doit savoir qu'une des deux familles sera ruinée infailliblement si l'on n'y met ordre. Pour les enfants, je sais où les trouver quand il le faudra. J'ai écrit à mon confrère du Val-d'Illiers, me doutant bien que la jeune fille s'était retirée chez une vieille tante qui est établie dans cette paroisse. On me prévient qu'ils sont en effet cachés de ce côté. Le garçon a trouvé de l'ouvrage et s'aide à descendre les bois coupés dans la plaine; la Favette est chez sa tante, où elle se rend utile et gagne honnêtement sa vie.

— Tout cela est très-bien, mais ça ne peut durer, dit le magistrat; allons voir le père; et tous deux se rendirent chez les Marcolaz.

Gaspard, sans sa méchante femme, eût été plus facile en affaire. On lui offrait de le libérer de la moitié des frais et c'était une offre qui valait la peine d'être examinée. Mais la Toinon entretenait son ressentiment en l'excitant par de mauvaises paroles.

— On verra en appel! disait-il toujours.

— Oui on verra! ajoutait la Gingolette avec un regard plein de haine.

Le grand-châtelain perdit patience.

— Écoutez, vous! dit-il, s'adressant à Toinon Marcolaz, je ne sais quel intérêt vous pousse à désespérer ces deux enfants et à ruiner leurs familles; mais je vous avertis bien que si vous perdez à Sion cette fois, tout l'avoir de votre mari suffira à peine à payer les frais. J'ai fait évaluer les terres, et puis je sais ce qu'elles perdent dans les ventes forcées et par voies judiciaires. Trente mille florins ne vous tireront pas d'affaire.

— Trente mille florins!.... répéta Gaspard ébranlé.

— Oui, pour le moins, reprit le grand-châtelain d'une voix assurée.

Marcolaz baissait la tête et gardait le silence.

— Résumons-nous, dit le juge, parlant comme s'il présidait à l'audience. Résumons-nous, et voyez vous-même ce qu'on vous offre. D'un côté, la paix dans la famille, un brave garçon pour travailler vos terres et onze mille huit cents florins environ... mettons douze mille, car les Guernon paieront encore pour la

dispense avant le mariage. Ainsi, douze mille florins de moins à votre charge.... De l'autre, les chances précaires d'un procès désastreux, qui peut amener pour vous et les vôtres une ruine prochaine et alors inévitable. Enfin la saisie de vos biens meubles et immeubles et pièce à pièce, puis après — les regrets et la misère.

— Et le deshonneur de Favette, ajouta le curé, s'aidant aussi à faire pencher la balance.

Il y eut un moment de silence.

— Messieurs, dit Gaspard avec émotion....

— Prends garde! toi! dit la Toinon blanche de colère.

— Silence!! femme! reprit le grand-châtelain d'une voix tonnante.

— Messieurs, continua Marcolaz, puisque c'est ainsi que vous dites, je me décide. Après tout, voyez-vous, il y a bien cinq années que la désolation de la misère s'est assise à notre foyer. Toujours dans les craintes; les jours d'œuvre et les fêtes, pas un bon moment, et puis travailler sans savoir pour qui la récolte, c'est bien la pire des conditions, pas vrai? Pour ce qui est des enfants, qu'ils se marient puisque c'est leur idée; d'ailleurs le bien comme ça ne sort pas de la famille.

— C'est donc convenu, dit le grand-châtelain lui tendant la main avec satisfaction.

— C'est en règle, reprit l'autre.

— Sans cœur! vociféra la Gingolette.

A ces mots, la main de Gaspard Marcolaz, qui s'avançait respectueusement vers celle que lui tendait le juge, changea brusquement de direction et retentit sur la joue de la savoyarde.

— Prends ça, toi! et puis tiens ta langue devant notre châtelain. Faites excuses, messieurs, notre curé peut dire que je ne l'ai jamais battue, mais quand je vois tout ce qu'elle m'a fait faire, je me sens en train de commencer.

Le grand-châtelain et le curé échangèrent un sourire qui pouvait passer pour une demi approbation.

— Allons trouver les Guernon! dit le curé; et tous trois sortirent, tandis que Toinon, exaspérée, allait se cacher dans sa chambre.

Deux jours après, les deux familles étaient pacifiées, le procès abandonné et le mariage convenu, moyennant les dispenses de l'Église. Non-seulement les Guernon s'étaient engagés pour eux-

mêmes, ils avaient encore cautionné leur beau-frère, dont la position gênée ne permettait pas qu'il pût se libérer complètement avant plusieurs années.

— On n'a qu'un garçon, avait dit Louise, on fera tout ce qui est possible. Moi, s'il fallait, je sens que je vendrais ma jupe. Après tout, pour qui est-ce qu'on travaille ici!

La Gingolette avait essayé encore de ranimer la querelle, invectivant les Guernon et sa belle-fille. Mais cette fois Gaspard l'avait battue, et comme elle l'invectivait lui-même, il la battit plus fort, ensorte qu'elle finit par se résoudre à se taire.

— Toi, faut que tu patientes, n'y a pas de dimanche! disait le marguillier passant devant elle et en manière de réflexion consolante.

— A quand la noce, demandèrent les Guernon à leur beau-frère.

— Ah! pour dire ça, il faut d'abord que les enfants reviennent, répondit-il.

— C'est juste, dit Louise. Ensorte que, dès le lendemain, on leur manda ce qui s'était passé et qu'ils eussent promptement à revenir.

Cette année, le dimanche avant Noël, aux premières lueurs du jour, les deux cloches de Salvan sonnaient encore de volée, et il n'est besoin de dire si Jean Renaud cette fois y allait de bon cœur.

— Favette, rentrée la veille avec Julien dans la paroisse, avait attendu la nuit pour pénétrer dans le village, tant la crainte d'être diffamée lui causait de peine. Mais les caresses de Louise et l'accueil des bonnes gens lui rendirent bientôt sa gaieté qui, depuis trois semaines, l'avait abandonnée. La nouvelle du mariage était déjà répandue et chacun dans le village s'en faisait une fête. La Toinon seule demeurait cachée et refusait obstinément de paraître.

— Laissez-la faire, disait le châtelain Marcolaz, faudra bien que ça lui passe. A présent, d'ailleurs, je sais comment la prendre.

Saute, Joyeuse! disait le marguillier, se démenant dans son clocher et regardant la grosse cloche lancée en branle. Les garçons de Salvan faisaient détonner les boîtes sur la place. Le cortége sortait de l'église, et sur le passage de la mariée, toutes les femmes jetaient avec des cris de joie des poignées de froment que Favette recevait dans son tablier ouvert.

— Et toi, carillonne à présent, belle Colarde! Il faut aujourd'hui

réveiller les morts, et que les anciens qui sont couchés là-bas sous l'herbe se réjouissent en vous entendant sonner le mariage. C'est pourtant vous, mauvaises! qui avez failli à ruiner ces deux familles, les meilleures du pays, on peut le dire. Hardi Joyeuse! c'est pour Julien; souviens-toi de son grand-oncle, c'est bien lui qui vous a placées; pas vrai? Ce brave curé Guernon, Dieu le voie en sa gloire!

Puis les cloches cessèrent et le vieux marguillier descendit du clocher pour s'établir de noces et prendre sa part de la joie générale.

— Que Catherine serait heureuse! disait la bonne Louise assise au repas de noces à côté du curé et regardant avec tendresse les deux mariés, heureux et glorieux dans leurs habits de fête.

— Femme! dit le curé. Notre passage est si court ici-bas et les fleurs pour nous sont sitôt fanées! Ne regrettez pas trop ceux qui nous devancent; s'ils ignorent nos joies, nos peines aussi leur sont inconnues. En attendant la fin du jour, jouissons en paix du rayon de soleil quand Dieu l'envoie, et laissons vivre les jeunes.

— A la santé des mariés!... disait Jean Renaud, qui était déjà gris de noces. J'ai connu les anciens moi! et Paillasse aussi. Faut boire un bon coup! n'y a pas de dimanche!

Et les paroles indulgentes du curé se perdirent au choc des verres et au milieu de la gaieté générale.

Charles Dubois.

LA CHAUX-DE-FONDS

—

DISCOURS

du président de la Société helvétique des sciences naturelles,

à l'ouverture de la 40me session le 30 juillet 1855.

Très honorés messieurs, très chers confédérés et amis !

C'est avec une bien vive satisfaction et le sentiment d'une patriotique gratitude que vos collègues de la Chaux-de-Fonds saluent le jour qui vous rassemble auprès d'eux.

La joie qu'ils éprouvent serait assurément sans mélange, s'ils avaient à vous signaler, à l'ouverture de cette fête, quelques efforts tentés dans le but de propager au milieu de leurs concitoyens l'étude des sciences naturelles. Malheureusement il n'en est pas ainsi : la Chaux-de-Fonds, la sixième cité de la Suisse par le nombre de ses habitants, l'une des premières par l'industrie, ne possède aucun établissement scientifique à la hauteur d'une population de près de 15,000 âmes. Et par l'effet de sa position excentrique et de ses tendances exclusivement industrielles et mercantiles, elle est restée trop étrangère au mouvement scientifique de la Suisse.

Placés comme nous le sommes au-dessous de villes moins populeuses que la nôtre, mais possédant les éléments qui nous manquent, tels qu'un collége, une bibliothèque, des collections d'objets d'histoire naturelle et un personnel enseignant plus nombreux, nous n'avions pu nous dissimuler que ce concours de circonstances défavorables nous mettait en quelque sorte dans l'impossibilité d'adresser à la Société helvétique des sciences naturelles une invitation spontanée de transférer au milieu de nous le siége d'une de ses assemblées annuelles.

Mais la Société ayant, dans sa dernière session tenue à Saint-Gall, désigné la Chaux-de-Fonds pour lieu de réunion en 1855, nous avons cru devoir, après bien des scrupules et bien des hésitations, acquiescer à son désir, et si, malgré nos efforts, nous ne sommes pas en mesure de recevoir, comme nous aurions désiré et comme ils le méritent, les hommes qui honorent la patrie par leurs travaux et par leurs recherches, du moins nous leur avons ménagé un accueil cordial et vraiment jurassien.

Nous comprenons, du reste, messieurs et chers confédérés, le motif sérieux qui vous a guidés dans votre choix et la signification de votre présence au milieu de nous. Ranimer notre section locale de la Société neuchâteloise des sciences naturelles, rappeler à l'élite de notre population les services immenses que les sciences rendent aux arts, à l'industrie et aux mœurs, encourager ceux qui luttent en vain depuis tant d'années, tel est sans doute l'un des mobiles qui vous a dirigés dans le choix que vous avez bien voulu faire lors de votre dernière session.

La recherche des causes qui entravent la culture des sciences dans la région élevée que nous habitons, est digne assurément de préoccuper des esprits sérieux. Ces causes sont nombreuses et de diverse nature, mais, chose remarquable, l'élément qui semblerait devoir favoriser sous tous les rapports le développement des facultés intellectuelles, l'industrie, est en réalité le premier obstacle qui paralyse l'élan scientifique au milieu de nous. Au point d'impulsion où elle est arrivée aujourd'hui, l'industrie, en effet, réclame les bras de toute la population, même ceux des enfants; elle émancipe de bonne heure les jeunes gens en leur permettant de vivre honorablement de leur travail manuel; le bien-être qui en résulte conduit en général nos industriels à l'individualisme et à la recherche presque exclusive des jouissances matérielles. Le travail essentiellement manuel absorbant tous les instants de nos artistes, il ne leur reste plus guère de loisirs pour la contemplation des œuvres de Dieu et pour l'étude des sciences qui soutiennent les cœurs dans une région élevée.

Toutefois il faut le reconnaître, des efforts bien dirigés pour étendre la culture intellectuelle au milieu de nos populations pourraient produire d'heureux résultats, car on ne peut contester que nos Jurassiens ne soient suffisamment doués pour l'étude, et que

toutes les aptitudes ne comportent chez eux un développement remarquable. Aussi l'élite de notre jeune génération, sentant déjà vivement la nécessité des connaissances scientifiques pour arriver, par d'heureuses applications, au perfectionnement des arts cultivés au milieu de nous, s'est-elle constituée de son propre mouvement en société d'instruction mutuelle. Elle comble ainsi une lacune essentielle de nos établissements d'éducation, et travaille à acquérir les connaissances spéciales que réclament le caractère et la marche progressive de notre industrie nationale.

C'est également pour répondre à un besoin senti depuis longtemps que les conseils de la république ont doté notre pays d'une loi sur les écoles industrielles. La Chaux-de-Fonds n'a pas tardé à participer aux bienfaits de cette heureuse innovation; elle aussi a son école; les cours qui y seront donnés par des maîtres habiles pourront être ouverts cette année, et sous la savante direction de M. Callet, les élèves de notre école industrielle conserveront à notre localité, nous en nourrissons du moins l'espoir, la réputation que les deux Jaquet-Droz, J.-P. Droz, Léopold Robert, F. Ducommun et tant d'autres artistes distingués lui ont faite dans le domaine défriché et cultivé par ces hommes d'élite.

Si, d'une part. l'accroissement continuel de l'industrie neuchâteloise est une des causes essentielles qui entrave chez nous le développement scientifique, en absorbant en quelque sorte toutes les forces vitales de notre population, et en la poussant à une production incessante, que déterminent autant les besoins du commerce que les exigences du climat; d'un autre côté, le peu de maturité qui, dans le domaine de la science, a été chez nous le résultat d'un développement trop hâtif, peut être considéré comme un obstacle à la création de fondations ou d'établissements essentiellement consacrés à l'enseignement des sciences naturelles.

Pour prouver cette assertion, je devrais vous dire ce qu'était notre localité à la fin du quinzième siècle, époque où la Chaux-de-Fonds était à son berceau et où les cinq familles qui composaient alors sa population se groupaient autour d'un rendez-vous de chasse que le seigneur de Valangin possédait dans notre vallée encore couverte de forêts. Je devrais entrer dans quelques détails sur son rapide développement, surtout depuis l'introduction de l'horlogerie due à Daniel-Jean-Richard. Ces détails serviraient à

vous faire comprendre pourquoi nous sommes obligés de réclamer tout particulièrement votre indulgence.

Mais je ne puis entrer dans le domaine de l'histoire; qu'il me suffise de vous dire qu'après l'incendie de la Chaux-de-Fonds survenu en 1794, époque où cette commune comptait 4,392 habitants, notre population nationale a dû s'imposer des sacrifices immenses pour reconstruire les édifices publics, pour fonder ensuite un collége, un asile pour les orphelines, un hôpital, et si ces édifices et ces fondations sont aujourd'hui hors de proportion avec le nombre des habitants, il faut l'attribuer non pas au manque de générosité ou de prévoyance de nos pères, mais au développement considérable que la Chaux-de-Fonds a pris depuis trente ans et qui n'est pas sans analogie, quoique sur un échelle plus restreinte, avec l'accroissement des principales villes des Etats-Unis.

Ce qui a été fait au milieu de nous pendant le courant d'un demi-siècle dans l'intérêt de la chose publique, donne la mesure de ce qui pourrait être tenté et réalisé dans l'intérêt de la culture intellectuelle. Il est permis de beaucoup attendre pour l'avenir d'une population aussi remarquable par sa vivacité de conception et par son aptitude pour les arts industriels que par son patriotisme et par un dévouement aussi large qu'intelligent dans le domaine des intérêts généraux.

Croyez à la sincérité de mes paroles, lorsque, au nom de mes concitoyens neuchâtelois domiciliés à la Chaux-de-Fonds, au nom des confédérés de tous les cantons qui se sont abrités sous notre toit, au nom de notre population toute entière, je viens vous dire: soyez les bien-venus, messieurs et chers collègues, soyez les bien-venus dans notre jeune cité!

Puisque vous n'avez pas craint, messieurs et chers confédérés, de pénétrer jusqu'au cœur de ce Jura aux formes arrondies, aux rides monotones, sur les confins extrêmes de notre Suisse, peut-être ne trouverez-vous pas hors de propos que j'appelle un instant votre attention sur quelques sujets relatifs à la météorologie, à la végétation et à la géologie de notre vallée.

La vallée de la Chaux-de-Fonds est l'une des plus populeuses, et des plus élevées du Jura. Son altitude, qui est de 997 mètres et sa direction du N.-E. au S.-O., laissent déjà présumer de sa tem-

pérature et de sa végétation. La composition chimique des couches jurassiques et leur redressement expliquent l'absence des cours d'eau, l'inconstance des sources, et donnent aussi la clef de l'orographie de nos monts.

Notre vallée possède l'un des climats les plus sévères du Jura : il est même plus froid que ne le comporte l'élévation de la contrée. Sa température moyenne, déduite d'une série de plusieurs années d'observations thermométriques, est de 5,73 degrés centigrades. La température moyenne de la source de la Ronde est de 6°,50, la température moyenne des autres sources de la vallée est de 6°,65. Ces chiffres confirment l'opinion de l'illustre collègue dont nous déplorons la perte toute récente: M. Jules Thurmann estimait que les sources des sols compacts et secs du Jura sont supérieures d'un degré environ à la température moyenne atmosphérique.

Le ciel de notre vallée n'est que trop souvent nébuleux: on compte en moyenne 230 jours de pluie, de neige ou de nuages, et 135 jours à ciel pur. L'hiver et l'automne sont plus favorisés que le printemps et l'été sous le rapport de la distribution des jours purs. L'on pourrait croire que sous une atmosphère presque constamment humide comme celle de notre contrée, il tombe une grande quantité d'eau ; l'observation ne confirme pas cette idée. Nous avons en moyenne 161 jours de pluie ou de neige, et la quantité de pluie ou de neige tombée dans le courant de l'année 1854 a été de 1,300 millimètres.

Le nombre des orages est très-restreint dans la région que nous habitons ; nous n'en comptons guère que dix ou douze par an. Ces orages se répartissent en moyenne comme suit : trois en mai, huit en été et un en octobre. Neuf d'entr'eux se produisent de trois à onze heures du soir, un dans la matinée, un à midi et un dans la nuit. Les averses et les chutes de grêle s'observent aussi le plus souvent à trois heures de l'après-midi ou dans la soirée. Cette distribution des orages et des averses est facile à comprendre, si l'on se rappelle que nos nuits d'été sont ordinairement fraîches, et que dans la saison chaude le maximum de température s'observe à trois heures.

On ne peut, certes, se dissimuler que ces pluies presque permanentes dans la bonne saison ne donnent à nos montagnes un aspect sombre et triste; nos édifices saturés d'eau revêtent une

teinte grisâtre particulière, qui ne laisse pas que de réagir dans une certaine mesure sur l'esprit, en lui imprimant momentanément je ne sais quoi de chagrin, sans cependant altérer le caractère en général empreint de gaieté de l'habitant du Jura. Mais si ces pluies assombrissent la nature entière, en revanche, elles fertilisent convenablement un sol qui, sous d'autres conditions climatologiques, serait improductif, car à part les terrains tertiaires composés de couches meubles, tous nos sous-sols sont compacts, et la couche de terre végétale qui les recouvre n'a qu'une très faible puissance. Enfin ces pluies favorisent partout l'extension du tapis de verdure qui donne à notre Jura un cachet particulier, et qui contraste si agréablement avec nos noirs sapins.

Les hivers de notre vallée sont longs et rigoureux, mais ils sont plutôt secs qu'humides. La neige couvre ordinairement le sol dès le mois de novembre au mois d'avril; parfois elle paraît et disparaît successivement pendant le laps de six mois. Pendant cette durée de l'hiver, l'observateur attentif peut constater plusieurs phénomènes curieux se rattachant aux figures de la neige, à sa stratification, à son passage à l'état de névé et de glace, à sa contraction avant sa résolution en eau, à son rayonnement nocturne et à sa température.

Ces divers phénomènes se reproduisant toujours dans les mêmes circonstances, peuvent être en quelque sorte prédits d'avance. Des contrastes qui, partout ailleurs, seraient considérés comme excessifs, sont chez nous l'état permanent. Il nous arrive souvent de constater en été ou en hiver une différence de 20 à 25 degrés centigrades dans l'espace de vingt-quatre heures. C'est ainsi que par une belle journée d'été, avec un vent du nord-est, le thermomètre s'élève parfois à 26 degrés, pour retomber à 3 degrés dans la nuit, sous l'influence d'un ciel serein. En hiver, le sol étant couvert de neige, le thermomètre s'élève dans le jour à 0°, pour retomber après le coucher du soleil à —22°, et dans la nuit à —25°. En jetant les yeux sur les tables thermométriques de notre vallée, on constate que ces contrastes de température sont dus à la sérénité du ciel, au rayonnement des corps vers les espaces célestes et notamment au rayonnement de la neige.

Lorsque le thermomètre tombe ainsi subitement à — 22°, tous les corps prennent la température de l'air ambiant, l'humidité de

l'air se transforme en cristaux de glace, la neige même se sature de froid, et à une grande profondeur on peut constater un abaissement considérable de température.

Rien n'égale alors la splendeur et la majesté de nos nuits d'hiver, la transparence de l'atmosphère est parfaite, le ciel d'un noir profond est parsemé d'étoiles scintillantes, les cristaux de neige rayonnent vers la voûte des cieux, les illuminations de nos ateliers paraissent répondre à celles des régions éthérées. N'était l'action douloureuse de l'air froid sur les muqueuses nasales et la prompte conversion en givre de la vapeur d'eau contenue dans l'haleine, ce spectacle mériterait d'être recommandé à votre admiration.

Mais lorsque le vent d'ouest vient rompre l'équilibre de ces nuits froides et imprégner l'atmosphère d'humidité, aussitôt le charme est détruit, tous les bâtiments se couvrent de givre, qu'ils conservent jusqu'au rétablissement de l'équilibre de la température.

Les vents du sud-ouest et du nord-ouest dominent pendant les deux tiers de l'année; après eux viennent les vents du nord-est et du sud-est. Les vents du sud-ouest ont une action marquée sur les édifices, toujours imprégnés d'humidité; ils facilitent l'introduction de l'eau dans le mortier, dans les fissures et les joints des pierres; après l'action de la gelée le mortier se détache des murs, les pierres schisteuses se délitent, certaines pierres compactes ou oolitiques se désagrègent. L'habitant de la vallée lutte chaque printemps contre l'action de ces vents, qui tendent à tout détériorer, et lorsque l'on recherche les moyens à opposer à cette cause permanente de dégradation de nos maisons, l'on s'explique l'origine de l'architecture des anciennes demeures de nos pères, architecture que nous aimons encore par les souvenirs qu'elle rappelle, et qui tend néanmoins de plus en plus à disparaître.

Les vents du nord et de l'est nous donnent en hiver des journées magnifiques et des nuits très froides. Rarement dans le jour le thermomètre s'élève à 0°; mais l'action solaire n'en est pas moins active et bienfaisante, et tandis que chaque matin nous sommes enveloppés par le brouillard des cheminées, et transis par le froid nocturne concentré dans nos rues à la faveur de l'écran vaporeux qui intercepte les rayons solaires, l'habitant des coteaux environnants jouit, dès le lever du soleil, de sa lumière et de sa chaleur. Sous l'influence de ces vents, la neige, lorsqu'elle a été détrempée

par l'humidité, prend une grande solidité, les sources subissent alors un amoindrissement graduel, et la pénurie de l'eau devient une sorte de calamité publique.

Avec les vents du sud et de l'ouest, nous avons une température moins sévère ; dans le jour, le thermomètre s'élève au-dessus de zéro, mais nous avons d'habitude un ciel couvert, la neige et les tourmentes. La neige tombe alors avec abondance, elle augmente de plusieurs pieds notre manteau d'hiver, un vent violent, accompagné de sifflements aigus, la soulève et la chasse contre nos maisons ; toutes les communications en sont entravées.

La neige qui tombe par une température de un ou deux degrés centigrades présente, lorsqu'elle a atteint la hauteur de deux pieds et plus, une belle teinte azurée. Cette couleur s'observe dans les crevasses et les fissures qui se forment dans la neige refoulée sur les bords des voies d'hiver par le passage des traîneaux, et même dans les empreintes que laissent après eux les pas des voyageurs. Les couches qui surplombent couvrent les couches inférieures d'une ombre azurée. La preuve que cette teinte n'est pas un simple reflet du firmament, c'est qu'elle se montre principalement lorsque le ciel est couvert et qu'un brouillard humide détrempe et tasse un peu la neige. C'est aussi avec le vent d'ouest, avant et pendant la chute de la neige, que l'on peut constater le plus facilement la présence dans l'air de l'ozone, dont la fâcheuse influence ne tarde pas à se faire sentir.

Contrairement aux observations faites sur des points situés dans la plaine, la marche du thermomètre dans notre vallée est très variable en hiver. Les jours de plus grand froid comportent dans leur répartition des irrégularités notables, ils surviennent à l'ordinaire dans la dernière semaine de décembre, à la fin de janvier, dans la seconde semaine de février et au commencement de mars. A l'abaissement de la température, due à la position du soleil par rapport à notre hémisphère, il faut ajouter deux facteurs pour se rendre compte du froid excessif que nous ressentons pendant les hivers : la sérénité presque constante du ciel et l'exubérance persistante de la neige.

On pourrait croire, d'après ce qui précède, que l'hiver est la saison du silence et de la mort dans nos forêts, que le manteau de neige qui couvre nos monts ne rayonne qu'un froid vif et fait taire

tous les échos. Cependant il n'en est point ainsi. Les petits mammifères n'abandonnent pas leurs tanières, les oiseaux sédentaires ne quittent pas les bois, même les petites espèces, tels que le roitelet, le troglodyte, la mésange petite charbonnière. Quelques espèces du genre merle passent une partie de l'hiver dans notre vallée; enfin, plusieurs gros-becs, non sédentaires dans nos hautes régions, trouvent auprès des habitations une nourriture suffisante, que des mains pieuses leur dispensent chaque matin.

A part la fréquence des maladies des organes pulmonaires, dues aux vicissitudes atmosphériques, maladies qui prennent très souvent un caractère épidémique et moissonnent surtout les plus jeunes enfants, le climat de notre vallée ne réagit pas d'une manière sensible sur les habitants. Les soins hygiéniques donnés aux enfants, le dévouement et l'affection de la plupart des mères pour leurs nouveaux-nés, favorisent le développement même des plus chétifs.

Malgré la rigueur des hivers, le sol de notre vallée pourrait encore récompenser le laboureur de son travail sans la fréquence des gelées pendant les nuits sereines de l'été, qui rendent impossibles certaines cultures, entr'autres celle du froment. Les orges et les avoines cultivées sur le sol tertiaire, dans le voisinage des marais, sont souvent atteintes par la gelée dans les mois d'été, et principalement lorsque les céréales épient, tandis que le froment arrive en général à maturité sur les plateaux. La moisson se fait d'habitude du 1er au 20 septembre, mais parfois des neiges hâtives couvrant toutes les récoltes, ruinent les espérances du cultivateur.

En somme, le climat de la Chaux-de-Fonds est plus sévère que celui des plateaux, même du plateau du Valanvron, qui est d'environ 70 mètres au-dessus de la vallée.

Cet aperçu de la température nous conduit naturellement à l'étude de la végétation.

Il est peu de vallées en Suisse où l'on ait fait plus d'essais de culture que dans le nôtre, et il en est peu aussi où les essais aient été plus infructueux. Les cultures y sont poussées jusqu'au sommet de Pouillerel ; à cette élévation, qui est de 1,276 mètres, on peut encore, année commune, compter sur la récolte de l'orge, mais c'est la dernière limite altitudinale de l'avoine, comme le Valanvron est la dernière limite du froment. La pomme de terre est généralement cultivée dans notre région, même sur le penchant de

Pouillerel, mais le produit n'en est pas abondant. Cependant elle réussit encore assez bien sur les versants et sur le plateau, tandis que, dans les *combes* (1) ou dans la vallée, les jeunes pousses et les feuilles sont fréquemment atteintes par la gelée dans les mois de mai, juin et juillet. Les plantes potagères communes se développent dans toute l'étendue de notre domaine; mais les produits de la culture ne peuvent guère suffire qu'aux besoins des cultivateurs. Les prairies sont la partie la plus productive de notre sol, elles tapissent agréablement toute la surface de la vallée. On évalue à un million de francs le produit des bêtes à cornes dans le district de la Chaux-de-Fonds. Les arbres fruitiers ne parviennent pas à nouer dans la vallée; on a essayé la culture du cerisier, du prunier et du pommier en à dos ou en espalier; le résultat n'a pas récompensé ces efforts. Ces arbres réussissent en plein vent dans les *ruz* (2), sur le versant exposé au midi et sur les plateaux, où l'on rencontre quelques vergers, mais leur produit est à peu près nul. On peut se convaincre par ces données que notre vallée est une des dernières limites altitudinales pour toutes les cultures, à l'exception de celle de l'orge et des prairies.

Le sol et le climat réagissent d'une façon marquée sur la végétation. L'observateur habitué à la luxuriante végétation du bassin suisse est frappé au premier abord par les formes rabougries et étriquées des arbres les plus communs et par les fissures longitudinales regardant le midi que l'on observe sur l'écorce de certaines espèces ligneuses introduites ou même indigènes, mais non abritées. On peut certainement attribuer les formes rabougries des espèces introduites au peu de puissance du sol détritique; les fissures longitudinales semblent dues à l'action combinée du froid d'une nuit sereine et des premiers rayons d'un soleil de mars ou d'avril, lorsque la sève est mise en mouvement.

Cependant, malgré la rigueur du climat, les amateurs de plantes peuvent cultiver, outre les espèces annuelles communes, plus de trois cents espèces de plantes vivaces appartenant aux régions les plus diverses. Les espèces traçantes sont celles qui réussissent le mieux.

(1) Dépressions longitudinales du sol plus ou moins profondes.

(2) *Ruz*, brisures transversales partielles; *cluses*, brisures transversales complètes.

La flore de notre vallée se compose : d'une part des plantes appartenant aux régions alpestres et montagneuses du Jura comprises entre les altitudes de 700 à 1,422 mètres, et d'autre part des plantes des Côtes-du-Doubs, comprises entre 508 mètres, altitude de Bieaufond, et 700 mètres, circonscription dans laquelle les plantes de la région moyenne dominent. Cette flore riche en espèces, parmi lesquelles abondent celles des collines sèches, comprend en outre les plantes de nos tourbières boréales.

Les épicéas et les sapins caractérisent le sol jurassique et constituent l'essence de nos forêts, le *Pinus uncinata,* les *Betula pubescens* et *Betula nana*, se développent sur le sol tourbeux ; le hêtre domine aux Côtes-du-Doubs.

En passant de la botanique à la géologie, nous entrons dans un vaste champ que les travaux des Bourguet, des Cartier et des Gagnebin ont déjà rendu célèbre, et dans lequel l'on peut encore moissonner à pleines mains, tant les sujets d'études y sont variés et nombreux.

La vallée de la Chaux-de-Fonds renferme, dans un espace restreint, le néocomien, les terrains tertiaires supérieurs du bassin suisse et quelques lambeaux de terrain diluvien.

Les dépôts glaciaires de la plaine ne jouent qu'un rôle subordonné dans nos hautes régions : ils y sont remplacés par des blocs sporadiques du bassin du Rhône, que l'on rencontre dans toutes nos vallées et sur nos plateaux. Ces derniers représentants des roches pennines se retrouvent encore dans plusieurs communes des cantons de Maîche, du Bussey, de Morteau et de Pontarlier. Les blocs sporadiques alpins n'ont pas dépassé la vallée du Desssoubre.

Deluc (J.-A.), dans un voyage qu'il fit dans le pays de Neuchâtel en 1782, avait déjà observé les *grisons* de la vallée de la Sagne et signalé ceux de la plaine de Peseux, près du Dazenet. Sur plusieurs points de la vallée, il existe des restes d'alluvions anciennes renfermant quelques rares galets alpins et des ossements de mammouth.

Les cultures, l'absence d'affleurements visibles ou de travaux dans le sol, rendent difficile l'étude des terrains tertiaires ; toutefois ces terrains ne peuvent laisser aucun doute sur leur âge : ils appartiennent à la série tertiaire moyenne (miocène) ou à l'étage falunien de M. Alcide d'Orbigny. On y distingue : 1° des

terrains d'eau douce, 2° la molasse passant insensiblement, vers sa partie supérieure, à l'état de marne gypseuse sans fossiles.

Le calcaire d'eau douce du bassin du Locle a été étudié par L. de Buch et par Alex. Brongniart. Ce calcaire, composé de couches disloquées, recouvre en partie les versants du bassin du Locle et forme des dômes ou monticules arrondis, dont les pentes se raccordent avec la vallée par une succession d'éboulements anciens. Ce terrain se prolonge jusqu'au fond de notre vallée. Les plantes et la faune du calcaire d'eau douce n'ont pas encore été étudiées.

Il n'en est pas de même de la faune des marnes supérieures au terrain d'eau douce. Le dépôt de la Chaux-de-Fonds a fourni les restes de vingt et une espèces de vertébrés, savoir : sept pachydermes, trois carnassiers, quatre *paléomeryx* et sept reptiles. Plusieurs de ces espèces appartiennent à des dépôts tertiaires bien caractérisés, entre autres aux terrains tertiaires sub-pyrénéens du département du Gers, aux terrains lacustres de la contrée de Georgensgmünd ; d'autres ont été rencontrés dans les grès de la Molière, dans les lignites du canton de Zurich et dans plusieurs autres localités du bassin suisse.

La molasse de notre vallée ne diffère pas sensiblement de la molasse coquillière du bassin suisse ; les espèces caractéristiques que nous possédons, entre autres les vertébrés et les mollusques, se rencontrent à Belp, dans plusieurs autres localités du canton de Berne, aux environs de Saint-Gall, de Lucerne et de Schaffhouse. Les bryozoaires sont identiques avec ceux du terrain tertiaire du Piémont et des départements de Vaucluse et du Gard. Les échinodermes sont les mêmes que ceux de la molasse des Verrières et de Saint-Paul-trois-Châteaux. Enfin, la molasse de notre vallée renferme des fossiles siliceux appartenant au Gault (terrain albien) et qui s'y trouvent à l'état remanié.

L'étage inférieur de la molasse (terrain tongrien) n'a pas encore été observé dans notre localité. En revanche, il se trouve tout près de nous, au tunnel des Brenets.

Les dépôts tertiaires donnent à nos régions un cachet particulier. Il existe sans doute une parfaite identité entre les vallées longitudinales supérieures et les inférieures, quant à l'ordre stratigraphique des couches, cependant l'aspect n'en est pas le même. Le sol de nos vallées supérieures est toujours horisontal ; il est recouvert,

dans sa partie médiane, par un dépôt tourbeux plus ou moins puissant, qui donne à la contrée un aspect triste et monotone. Ce sol ne présente nulle part les pentes inclinées et les accidents dus à l'action des eaux courantes si fréquents dans les vallées inférieures. Nos vallées supérieures, en forme de bassins clos, ne communiquent pas entre elles par des cluses, aucun cours d'eau ne vient les arroser. Elles sont réduites à l'eau qui tombe directement du ciel ; bien différentes en cela des vallées inférieures, toutes parcourues et embellies par des ruisseaux ou des rivières qui, à la faveur des cluses, passent dans d'autres vallées et versent leurs eaux dans le Doubs, dans les affluents du Rhin, ou directement dans ce fleuve lui-même. Toutes les eaux de nos hautes vallées, tous les filets d'eau de nos plateaux vont se perdre dans des fondrières ou dans les fissures des rochers. Ces fondrières auxquelles nos montagnards donnent le nom d'*abîmes* ou d'*emposieux*, sont disposées généralement dans notre vallée sur une ligne comprise entre le néocomien inférieur et le dépôt tertiaire; cette ligne est parallèle à l'axe de la vallée et correspond à une faille. Ailleurs, dans la vallée des Ponts, par exemple, elle suit la direction des crêts sur les deux versants.

On peut chercher les causes de ces cavités du sol, qui drainent nos vallées en quelque sorte, et qui nous privent de cours d'eau d'une certaine étendue, dans l'élévation de nos monts, dans le redressement des couches qui forment les versants de la vallée, et dans le brisement des couches sous-molassiques.

A mesure qu'on s'élève dans le Jura central, on remarque que les versants s'abaissent et que les vallées tertiaires tendent à revêtir la forme de plateaux. Dans notre vallée, on arrive aux voûtes oolithiques sans avoir à franchir des escarpements ou des pentes rapides. Les versants qui, dans les vallées inférieures, affectent des formes si sévères et si pittoresques, ne se traduisent plus dans nos régions que par des ondulations du sol. Au-delà du Doubs, la tendance au plateau est encore plus prononcée. Les vallées du plateau compris entre le Dessoubre et la partie du Doubs qui baigne nos frontières, sont bien remarquables sous ce rapport : ces vallées sont identiques avec les nôtres quant à l'aspect, aux terrains néocomiens et aux fossiles du gault qu'elles renferment, mais elles en diffèrent par l'absence de la molasse. En revanche, elles

contiennent parfois des dépôts d'eau douce: les Guinots en offrent un bel exemple.

La présence de la molasse dans nos vallées, et l'absence de ce même terrain dans les vallées d'outre Doubs, nous autorisent à supposer que le plateau jurassique avait pris son relief avant l'affaissement qui a permis l'envahissement des vallées neuchâteloises par la mer molassique. Celles-ci communiquaient avec la mer molassique par des passes ou des dépressions du sol, et le plateau se trouvait ainsi bordé, du côté du bassin suisse, d'une bande de fiords analogues aux fiords de la presqu'île scandinave. L'hypothèse présentée ici ne s'éloigne pas trop de l'ordre des faits bien observés, et pour la faire admettre, on pourrait au besoin l'étayer d'autres données.

Au premier coup-d'œil, on pourrait supposer que tous les terrains de notre vallée se succèdent avec régularité, qu'ils ont été déposés comme dans un bassin, et qu'ils présentent leurs tranches successives sur l'un et sur l'autre versant. Cependant l'observation nous démontre le contraire: la régularité dans l'ordre des couches est l'exception et non la règle; et si le nom de bassin donné à nos vallons clos devait impliquer une idée de succession régulière des terrains qui constituent le sol de ces hautes vallées, ce nom serait bien mal appliqué. Très-souvent nos vallées ne sont que des dépressions dues à des dislocations, ce qu'atteste la faille parallèle à l'axe de la vallée.

Si l'étude de nos terrains tertiaires est incomplète, si ces divers dépôts n'ont pas encore été tous examinés au point de vue de la paléontologie et du parallélisme, le néocomien, en revanche, laisse peu à désirer sous ces divers rapports. La puissance des couches calcaires de ce terrain, leur compacité, la richesse fossilifière de la faune des couches marneuses, toutes ces causes ont concouru à faire reconnaître ce terrain, même dans les vallées où il ne présente que des lambeaux.

Lorsque M. Aug. de Montmollin signala pour la première fois, en 1833, l'existence du terrain crétacé dans notre pays, le néocomien inférieur était encore considéré comme faisant partie du portlandien de Chaumont. Notre collégue restreignait le nom de terrain crétacé aux couches du calcaire jaune et aux marnes de Hauterive, comprises entre la molasse du bassin suisse et les couches calcaires sur lesquelles le Seyon roule ses eaux.

En étudiant avec soin les terrains de notre vallée, j'ai reconnu que le néocomien inférieur aux marnes de Hauterive se prolonge en couches puissantes sous le dépôt molassique, et qu'il est caractérisé par une faune différente de celle du terrain crétacé de nos contrées. J'étais autorisé à considérer ce terrain comme faisant partie de l'étage néocomien, attendu que dans les vallées où le calcaire jaune et les marnes de Hauterive manquent, le néocomien inférieur fait aussi défaut ([1]).

Frappé de la différence qui existe entre les faunes des calcaires supérieurs, des marnes de Hauterive et des calcaires inférieurs, notre collègue, M. G. Campiche, dont les savantes recherches ont puissamment contribué à avancer l'étude des terrains crétacés dans nos contrées, a proposé de séparer le néocomien en trois séries de couches, savoir: le *néocomien supérieur*, comprenant les couches calcaires supérieures auxquelles M. Alcide d'Orbigny a donné le nom d'urgonien; le *néocomien moyen*, comprenant les marnes de Hauterive, avec les alternatives de marne et de calcaire contenant les fossiles caractéristiques de cette division, et le *néocomien inférieur,* composé des couches comprises entre les marnes de Hauterive et le portlandien. M. Desor, en étudiant les oursins du néocomien inférieur recueillis à l'Auberson par M. Campiche, a acquis la conviction que toutes les espèces de ce terrain sont parfaitement distinctes, et qu'on ne saurait les confondre avec celles du vrai néocomien. Ce savant a proposé de donner le nom de *valanginien* à la série des couches inférieures du néocomien, Valangin offrant un beau type de ce terrain, sous le rapport de la puissance et du redressement des couches. Dans les localités où les couches du portlandien sont fortement redressées, celles du valanginien sont également relevées, et épaulent les précédentes.

L'étude des étages jurassiques de nos environs est bien peu avancée. Cependant, malgré la compacité des roches et la rareté des fossiles, on a pu reconnaître des calcaires à tortues analogues à ceux de Soleure. Les divisions moyennes et inférieures sont mieux connues.

([1]) A partir d'ici, nous avons supprimé quelques détails scientifiques dont une partie de nos lecteurs habituels n'auraient pas pu profiter sans explications. Les géologues les retrouveront dans les *Actes de la Société helvétique des sciences naturelles.*

Un fait géologique que vous connaissez déjà, et qui a donné à notre Jura un cachet particulier, c'est le peu de puissance des couches marneuses, notamment de la marne oxfordienne, ainsi que la prédominance des roches compactes ; d'où il résulte que l'orientation pour l'étude de nos terrains n'est possible qu'en remontant toute la série des couches, et en prenant pour point de départ soit les massifs de la grande oolithe, soit les effleurements de la marne oxfordienne, divisions composées de roches moins compactes que celles des étages supérieurs et riches en fossiles. Les couches marneuses du massif jurassique ont plus ou moins modifié l'orographie de nos monts : dans plusieurs localités, les crêts coralliens s'effacent insensiblement et sont remplacés par des épaulements adossés aux voûtes, qui donnent lieu à de petits plateaux, parfois accidentés de crêts parallèles entre eux.

Pour se faire une idée de notre Jura, et pour saisir d'un coup-d'œil tous les accidents et les étages de cet immense massif, c'est aux Côtes-du-Doubs qu'il faut se transporter ; c'est en face de l'escarpement de Moron qu'il faut suivre l'ordre stratigraphique des couches ; c'est au milieu des cirques s'ouvrant dans la cluse composée du Doubs qu'il faut étudier les nombreux méandres des couches portlandiennes, les formes bizarres et cependant régulières des couches redressées de l'étage moyen, dont les massifs s'isolent les uns des autres par des vides ou bâillements, formant une série de remparts immenses et de fossés profonds, ou donnant lieu, lorsque ces accidents se découpent à l'horizon, à une succession de selles gigantesques.

Je déclare ouverte la quarantième session de la Société helvétique des sciences naturelles.

NICOLET.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 10 novembre 1855.

SOMMAIRE : Nouvelles de Suisse. Jenny Lind. — Mlle Rachel en Amérique. — *Maître Favilla.* — Les armoiries de la famille Alexandre Dumas. — M. Thiers. Ses idées sur les conditions et le style de l'histoire, sur la qualité distinctive de l'historien, sur Napoléon. L'Utliberg et le Mont-Blanc. — M. Mérimée et le *Peuple primitif* de M. F. de Rougemont. Comment se forment les légendes. Un corbeau, deux corbeaux, trois corbeaux. — Fin de l'Exposition.

C'est bien plutôt à vous, nos amis de Suisse, qu'il faudrait demander des nouvelles. Comment! vous avez Jenny Lind, vous avez pu l'entendre à Vevey, à Genève, à Lausanne! et que pourrions-nous vous dire qui vaille le moindre écho que vous nous renverriez de cette merveilleuse voix! Paris, tout Paris qu'il est, ne l'a jamais entendue et, assure-t-on, jamais ne l'entendra. Il a eu et il peut avoir encore l'Alboni; mais avec une voix aussi pure, aussi souple et aussi étendue, Jenny Lind met bien plus d'âme et d'accent dans sa voix. C'est ce que vous nous dites, n'est-ce pas? ou du moins ce que vous pouvez nous dire, heureux auditeurs, heureux mortels! Plaignez-vous donc là-bas! Sans parler de bien d'autres choses encore pour lesquelles nous vous portons envie: les forêts diaprées par l'automne, les cimes levant leurs têtes blanches sur le brouillard, le soleil changeant le soir en manteaux de pourpre leurs grands manteaux de neige, les coins de lac, les coins de montagne, les coins de feu, les bons petits vins, les bonnes petites histoires du pays, qui valent toutes les grandes, ou prétendues grandes, de Paris, les bons rires, les bonnes causeries, les bons amis! Mais non; vous êtes trop heureux et, j'espère, trop sages pour vous plaindre, et je sais que vous ne vous plai-

gnez pas. — Que si. — Oui, j'entends bien : mais c'est comme nous, qui voudrions être à la fois ici et là-bas ; comme ce grand et éternel mécontent qu'on appelle l'homme, qui voudrait être partout, et quelquefois nulle part.

Mais revenons aux nouvelles, et faisons comme s'il y en avait, quoiqu'il n'y en ait pas.

Vous avez eu Jenny Lind. Pour nous, nous n'avons ici en ce moment aucune célébrité féminine. Mme Ristori s'en est allée. Il est bien toujours question qu'elle revienne, mais on ne dit pas quand. Et puis.... et puis.... Un tel succès, un tel enthousiasme peuvent-ils jamais se renouveler? Paris redevient promptement bien froid : il se monte difficilement à ce degré de chaleur, et, quand il n'y est plus, c'est la glace même. Mlle Rachel est en Amérique, où, à ce qu'il paraît, elle ne cueille ni lauriers ni dollars, qu'elle allait surtout y cueillir. Les *Yankee* sont restés sourds à sa voix, même quand elle a dû se résigner à leur chanter la *Marseillaise*, ce que beaucoup de gens ici, même de ses amis, ne lui pardonneront pas. La littérature française est trop du vieux monde, trop *littéraire*, pour être comprise et goûtée dans le nouveau ; et quant à la *Marseillaise*, comme Mlle Rachel la déclame, admirablement il est vrai, mais en faisant mine de chanter, ne chante réellement pas, autre déception pour ces bons Américains, qui se figuraient qu'ils allaient entendre du chant, une voix. Grande tragédienne et grande cantatrice, ils croient que tout cela peut se trouver dans le même panier! Cette excursion californienne paraît donc manquée, et il y a bien des gens ici qui n'en seront point fâchés. Ceux qui en voulaient à Mlle Rachel d'être allée, lui en voudront de revenir avec un si mince succès ; ceux qui lui reprochent, à elle et à sa famille, l'*auri sacra fames*, cette *exécrable soif de l'or*, dont nous sommes cependant tous passablement altérés, rient déjà tout haut de sa mésaventure, et ne la plaindront guère, on peut en être certain. Quoiqu'elle manque beaucoup au Théâtre-Français, qui est absolument hors d'état de jouer la tragédie sans elle, tout cela donc pourrait bien ne pas lui faire un retour fort triomphal.

Malgré son absence et celle de quelques autres premiers sujets, les théâtres, grands et petits, n'en ont pas moins regorgé de monde pendant toute la durée de l'Exposition. A présent encore on fait queue dès le matin, sinon la veille, pour avoir des billets. Ç'a été ainsi pendant des mois. Aussi, les théâtres ne se sont-ils pas gênés : ils donnaient presque toujours les mêmes pièces ; ceux qui y mettaient encore un reste de pudeur, variaient à peine entre deux ou trois.

Il y a eu cependant çà et là quelques petites comédies nouvelles : à l'Odéon, entre autres, *Maître Favilla* de George Sand. La donnée, tirée d'un des romans de l'auteur, est curieuse : un artiste (toujours des artistes! décidément les artistes sont l'idéal de la nature humaine pour George Sand), dans un mouvement de générosité, a brûlé, au profit des héritiers naturels, un testament fait en sa faveur ; mais après cela néanmoins, l'esprit subitement troublé par cet acte de grandeur d'âme, il se croit réellement l'héritier et se conduit en maître dans la maison en présence de ceux qui le sont. Il résulte de cette situation des scènes piquantes ou de sentiment ; quelques-unes ont été fort bien rendues par Mme Sand, surtout celle où une mère, la femme de l'artiste, provoque les aveux de sa fille sur un amour qu'elle connaît. Cette scène est neuve au théâtre : elle n'a pas ce convenu qui trop souvent y remplace la réalité. Cette scène, prise par Mme Sand dans sa vérité, celle des choses humaines et de plus d'une histoire de fille et de mère, a du pathétique et du naturel. Enfin, après être venu très sérieusement compliquer la situation, l'amour de la fille de l'artiste et du fils du vrai maître de la maison, un bon gros négociant bien bourgeois, trop bourgeois peut-être, finit cependant par tout arranger; mais la pièce est surtout destinée à mettre en relief le rôle principal, celui de l'artiste, joué par Rouvière. Cet acteur, d'un talent à part, quelquefois hasardeux, s'était fait remarquer des connaisseurs, il y a quelques années, dans le rôle de Hamlet, traduit par MM. Paul Meurice et Alexandre Dumas. Nous croyons en avoir parlé dans le temps. Il a très pittoresquement dessiné le rôle de maître Favilla, rôle très étudié, mais où il a souvent rencontré juste. Le succès de la pièce est là, plutôt que dans un intérêt bien dramatique, dont l'absence se ferait davantage sentir sans cet auteur et si elle n'était pas bien jouée.

M. Dumas fils prépare aussi, dit-on, une nouvelle pièce pour l'hiver. Sera-ce encore un succès? En attendant, il fait des mots, celui-ci par exemple, qui n'est pas mauvais. On parlait de blason.— « Pour moi, je n'y entends rien, dit-il, et n'y ai jamais rien pu comprendre.» — « C'est vrai, dit le père à son tour : je suis sûr que tu ne sais seulement pas les armoiries de notre famille. » — « Ah! si, p'pa, pour celles-là, je les connais : c'est beaucoup de *gueule* sur peu d'or.» Le père et le fils sont bons pour se donner la réplique : cependant on ne parle plus guère du premier, sinon à l'occasion du second, et ce n'est pas seulement dans l'anecdote qu'il passe à l'arrière-plan.

— M. Thiers publie la fin de son *Histoire du Consulat et de l'Em-*

pire, le plus travaillé de ses deux grands ouvrages historiques, s'il n'est pas le plus populaire et le plus répandu. Le XIIe volume a paru ces jours-ci; les autres sont prêts, annonce-t-on, et doivent suivre à peu de distance. Celui-là est précédé d'un avant-propos qui a fait sensation. C'est un des plus remarquables morceaux que M. Thiers ait écrits : on l'y retrouve tout entier, dans sa manière si naturelle et cependant bien à lui : simple, spirituelle, vive et claire, où rien ne trahit l'effort, où tout vous est rendu comme par une glace fidèle, ou plutôt comme si, à travers un cristal bien net, on voyait les objets eux-mêmes. Aussi est-ce l'image que M. Thiers emploie pour caractériser ce qu'il regarde, en histoire, comme la perfection du style : image fort simple et qui ne paraîtra ni bien neuve ni bien pittoresque, mais qui le devient chez lui par la manière de la sentir et de la faire sentir aux autres, de la leur faire toucher du doigt, pour ainsi dire, d'en tirer l'explication, et de lui donner de l'actualité: c'est ainsi, à force de saisissante clarté, qu'il la rend frappante et nouvelle. Ecoutez plutôt :

« La condition essentielle du style en histoire, dit M. Thiers, c'est de n'être jamais aperçu ni senti. On vient tout récemment d'exposer aux yeux émerveillés du public, parmi les chefs-d'œuvre de l'industrie du siècle, des glaces d'une dimension et d'une pureté extraordinaires, devant lesquelles des Vénitiens du quinzième siècle resteraient confondus, et à travers lesquelles on aperçoit, sans la moindre atténuation de contour ou de couleur, les innombrables objets que renferme le palais de l'Exposition universelle. J'ai entendu des curieux stupéfaits, n'apercevant que le cadre qui entoure ces glaces, se demander ce que faisait là ce cadre magnifique, car ils n'avaient pas aperçu le verre. A peine avertis de leur erreur, ils admiraient le prodige de cette glace si pure. Si, en effet, on voit une glace, c'est qu'elle a un défaut, car son mérite c'est la transparence absolue. Ainsi est le style en histoire. Du moment que vous le sentez, lui qui n'a d'autre objet que de montrer les choses, c'est qu'il est défectueux. Mais est-ce sans travail qu'on arrive à cette transparence si parfaite? Certainement non. Si le style est vulgaire ou ambitieux, s'il choque par une consonnance malheureuse, car en histoire les noms d'hommes, de lieux, de batailles sont donnés par les langues nationales, et on ne peut leur trouver d'équivalent, si le style choque en quelque chose, c'est la glace qui a un défaut. Simple, clair, précis, aisé, élevé quelquefois quand les grands intérêts de l'humanité sont en question, voilà ce qu'il faut qu'il soit, et je suis convaincu que les plus beaux vers, les plus travaillés, ne coûtent pas plus de peine qu'une modeste phrase de récit par laquelle il faut rendre un détail technique sans être ni

vulgaire ni choquant. Mais qui aura tant de patience, de soin, de dévouement, uniquement pour se faire oublier? Qui? l'intelligence, car elle seule comprend son vrai rôle, qui est de tout montrer en ne se montrant jamais. »

L'*intelligence* est, en effet, aux yeux de M. Thiers, la qualité distinctive de l'historien.

« Il y a, dit-il, non pas une, mais vingt manières d'écrire l'histoire. ...Et pourtant n'y a-t-il pas une qualité essentielle, préférable à toutes les autres, qui doit distinguer l'historien, et qui constitue sa véritable supériorité? Je le crois, et je dis tout de suite que, dans mon opinion, cette qualité, c'est l'intelligence.

» Je prends ici ce mot dans son acception vulgaire, et l'appliquant seulement aux sujets les plus divers, je vais tâcher de me faire entendre. On remarque souvent chez un enfant, un ouvrier, un homme d'Etat, quelque chose qu'on ne qualifie pas d'abord du nom d'esprit, parce que le brillant y manque, mais qu'on appelle l'intelligence, parce que celui qui en paraît doué saisit sur-le-champ ce qu'on lui dit, voit, entend à demi-mot, comprend s'il est enfant ce qu'on lui enseigne, s'il est ouvrier l'œuvre qu'on lui donne à exécuter, s'il est homme d'Etat les événements, leurs causes, leurs conséquences, devine les caractères, leurs penchants, la conduite qu'il faut en attendre, et n'est surpris, embarrassé de rien, quoique souvent affligé de tout. C'est là ce qui s'appelle l'intelligence, et bientôt, à la pratique, cette simple qualité, qui ne vise pas à l'effet, est de plus grande utilité dans la vie que tous les dons de l'esprit, le génie excepté, parce qu'il n'est, après tout, que l'intelligence elle-même, avec l'éclat, la force, l'étendue, la promptitude.

» C'est cette qualité, appliquée aux grands objets de l'histoire, qui, à mon avis, est la qualité essentielle du narrateur, et qui, lorsqu'elle existe, amène bientôt à sa suite toutes les autres, pourvu qu'au don de la nature on joigne l'expérience, née de la pratique. En effet, avec ce que je nomme l'intelligence, on démêle bien le vrai du faux, on ne se laisse pas tromper par les vaines traditions ou les faux bruits de l'histoire, on a de la critique; on saisit bien le caractère des hommes et des temps, on n'exagère rien, on ne fait rien trop grand ou trop petit, on donne à chaque personnage ses traits véritables, on écarte le fard, de tous les ornements le plus malséant en histoire, on peint juste; on entre dans les secrets ressorts des choses, on comprend et on fait comprendre comment elles se sont accomplies; diplomatie, administration, guerre, marine, on met ces objets si divers à la portée de la plupart des esprits, parce qu'on a su les saisir dans leur généralité intelligible à tous. »

Tout cela est on ne peut mieux dit et pensé, en soi; mais l'application en est-elle aussi juste? M. Thiers remarque lui-même que ce qu'il

appelle en général l'intelligence, c'est-à-dire la faculté vive et nette de comprendre et de comprendre bien, se trouve unie à des aptitudes d'ailleurs très diverses, depuis celle du simple ouvrier jusqu'à celle de l'homme d'Etat : c'est donc plutôt le trait commun aux hommes de talent dans les branches différentes où chacun s'exerce, et qui exigent en outre un talent spécial de chacun ; or, comment ce qui leur est commun à tous, peut-il être le trait distinctif de l'un d'eux et tout particulièrement de l'historien ? N'y a-t-il pas là une sorte de contradiction flagrante, si flagrante qu'elle a presque l'air d'une étourderie, comme on a dit que c'était quelquefois, par excès de vivacité d'intelligence et d'action, le défaut de M. Thiers.

On a relevé, les militaires surtout, dans ses ouvrages historiques et même dans celui qu'il termine aujourd'hui, bien des erreurs de fait, en trop grand nombre, si l'on en croyait ses détracteurs, pour qu'elles soient toutes réelles et que sur toutes il fût embarrassé de répondre; mais cette promptitude de compréhension poussée à l'excès ne peut-elle pas l'égarer, cette rapide allure d'esprit le faire trébucher quelquefois ? La plupart du temps, M. Thiers voit si vite et si juste, qu'il peut bien lui arriver aussi de temps en temps de voir faux ou trop loin, à droite ou à gauche. Ceci nous rappelle une petite anecdote, parfaitement authentique, car nous la tenons d'un de nos compatriotes, homme de talent et du plus honorable caractère; en outre, il se trouvait là présent, acteur même, dans la scène que nous allons rapporter.

Avant le court exil infligé à celui qui, certes voyant bien clair cette fois, mais bien inutilement, avait jeté du haut de la tribune le cri d'alarme et le mot fameux : *L'Empire est fait*, M. Thiers avait déjà visité la Suisse. Il était un jour à Zurich. On lui en fit les honneurs, et on le conduisit, non loin de la ville, sur une assez haute éminence nommée l'*Utliberg*, d'où l'on a une fort belle vue du lac et des montagnes voisines. Arrivé au sommet, — « Voilà le Mont-Blanc ! » s'écria M. Thiers, en désignant une cime blanche, peut-être le Titlis, que l'on voit en effet très-bien du haut de cette colline, ou quelque autre pic neigeux de la Suisse centrale. On voulut le tirer de son erreur. — — « Non, reprit-il, c'est le Mont-Blanc, je le reconnais, et croyez que je sais bien ma carte du pays. » Vainement encore essaya-t-on de lui faire entendre qu'il se trompait, car ce qu'il prétendait était tout bonnement impossible ; jamais il n'en voulut démordre, et s'en fiant mieux à lui, à ses souvenirs, à ses études de cabinet, à ses lectures et à ses cartes qu'aux habitants du lieu, il continua de soutenir que

c'était bien le Mont-Blanc qu'on voyait de l'Utliberg, quoique le Mont-Blanc en soit fort éloigné et masqué par ses rivaux de l'intérieur du pays.

« On pourrait, dit encore M. Thiers dans cette belle préface dont nous citons ici quelques passages, on pourrait, j'en conviens, travailler plus vite, mais j'ai pour la mission de l'histoire un tel respect, que la crainte d'alléguer un fait inexact me remplit d'une sorte de confusion. Je n'ai alors aucun repos que je n'aie découvert la preuve du fait objet de mes doutes; je la cherche partout où elle peut être, et je ne m'arrête que lorsque je l'ai trouvée, ou que j'ai acquis la certitude qu'elle n'existe pas,.... car j'estime qu'il n'y a rien de plus condamnable, lorsqu'on s'est donné spontanément la mission de dire aux hommes la vérité sur les grands événements de l'histoire, que de la déguiser par faiblesse, de l'altérer par passion, de la supposer par paresse, et de mentir, sciemment ou non, à son siècle et aux siècles à venir. » Tout cela est excellemment dit, et nous croyons que dans la mesure de ses forces, et elles sont grandes, M. Thiers le fait comme il le dit; nous croyons qu'il a pu avec sincérité, quelques lignes plus loin, se rendre à lui-même ce témoignage : « C'est sous l'empire de ces scrupules que j'ai lu, relu et annoté de ma main les innombrables pièces contenues dans les archives de l'Etat, les trente mille lettres composant la correspondance personnelle de Napoléon, les lettres non moins nombreuses de ses ministres, de ses généraux, de ses aides-de-camp, et même des agents de sa police, enfin la plupart des mémoires manuscrits conservés dans le sein des familles. » Nous croyons donc, disons-nous, que M. Thiers a fait tout cela, autant que cela se peut faire; mais sur ces soixante mille lettres, pour prendre le chiffre qu'il indique lui-même, et sur ces milliers d'autres documents de tout genre, il est impossible que l'œil et l'esprit n'aient pas glissé, passé bien vite ou à côté quelquefois : pour cette raison matérielle d'abord, et pour celle qui tient à la nature même de son talent, la promptitude de l'intelligence et la rapidité du coup-d'œil, n'a-t-il pas dû lui arriver par ci par là de voir encore du haut de l'Utliberg le Mont-Blanc? Mais, à vrai dire, cela n'arrive-t-il pas du plus au moins à tous ses confrères, même aux plus attentifs et aux plus exacts, comme à tout le monde du reste, à chacun suivant sa tournure d'esprit et son genre de travail? N'avons-nous pas tous notre colline d'illusion, sur laquelle involontairement notre esprit monte et s'élève, et d'où nous croyons voir se dresser à nos yeux et à ceux des autres la grande cime de notre ambition imposante ou vulgaire, su-

perbe ou modeste? Oui, chacun de nous n'a-t-il pas son secret Utliberg, d'où il croit voir enfin apparaître, grand ou petit, ce qui est pour lui son Mont-Blanc?

Toute cette partie de la préface de M. Thiers sur ce qui fait avant tout l'historien, l'intelligence, le jugement solide et net des hommes et des choses, sur l'exactitude dans les faits, la patience dans la recherche des preuves et des documents, enfin sur le style, qui doit être « simple, clair, précis, aisé, élevé quelquefois, » *quelquefois* seulement, n'être en un mot que la glace qui renvoie ou qui laisse voir les objets (et sur ce point on pourrait aussi demander si c'est là pourtant, même en histoire, le grand style, le style de Bossuet, de Montesquieu, de Tacite); toute cette description, disons-nous, de l'idée, assurément noble et belle, que M. Thiers se fait de l'histoire, paraîtra peut-être à quelques-uns plus ou moins à l'adresse de M. de Lamartine, lequel, en effet, procède un peu différemment dans ses travaux et, comme historien, ne ressemble guère à ce portrait. Pour nous, nous dirions plutôt que, dans un sens tout opposé, cette analyse des conditions de l'histoire est à l'adresse de M. Thiers lui-même. Ce qui le distingue surtout, c'est l'intelligence, comme il l'entend, et quand il parle du style historique, c'est le sien qu'il décrit. Voyez aussi en particulier cette phrase: « Diplomatie, administration, guerre, marine, *on* met ces objets si divers à la portée de la plupart des esprits, parce qu'on a su les saisir dans leur généralité intelligible à tous. » L'auteur n'a-t-il pas répété là, involontairement sans doute, mais cependant presque mot pour mot, ce que chacun dit de lui, et cet *On* n'est-il pas M. Thiers? Cela veut-il dire qu'il faille voir ici quelque intention personnelle et bien positive, ou de se décerner la palme à soi, ou de la contester aux autres? Nullement. M. Thiers comme ses rivaux, même M. de Lamartine, ne sont là que d'une manière latente. M. Thiers a tracé l'*idéal* de l'historien tel qu'il le conçoit, et il a dû naturellement le concevoir d'après sa propre nature d'esprit.

Ce n'est pas, au reste, que dans cette préface, qui est un peu son manifeste d'historien et de sa position présente, il ait évité ni craint de parler de lui; mais il l'a fait d'une manière tout-à-fait digne, bien supérieure, dans notre opinion, même par l'esprit et le goût, aux épigrammes détournées par lesquelles d'autres se consolent ou se vengent d'une position analogue à la sienne. Pour lui, il y va plus franchement. Il ne rabaisse, il ne rapetisse pas dans ce but Napoléon, il ne chicane pas sur son génie, il le reconnaît grandement, et ne lui reproche que d'avoir manqué de frein, soit en lui, soit dans les insti-

tutions. Il termine enfin, sur son propre compte, par quelques mots empreints de la même liberté d'esprit. Ces pages sont vraiment éloquentes : citons-en du moins les plus beaux fragments pour finir :

.... « Il y a une espérance dont je me berce, c'est que personne n'apercevra dans mes écrits une trace de ces diverses époques (celles de sa vie publique), non-seulement dans le fond de mes jugements, mais dans les nuances mêmes de mon langage. Quand on est en présence de choses d'une dimension prodigieuse, de prospérités ou d'adversités extraordinaires, qui ont eu pour le monde des conséquences immenses, qui ont leurs beautés et leurs horreurs éternelles, songer à soi dans le moment où on les contemple, atteste ou une faiblesse de caractère, ou une faiblesse d'esprit, dont je me flatte de n'avoir jamais été atteint. J'espère donc qu'on ne s'apercevra pas que tel jour je fus en possession du pouvoir, tel jour proscrit, tel autre paisiblement heureux dans ma retraite, et que ma raison, tranquille, bienveillante, et juste au moins d'intentions, apparaîtra seule dans mes récits.

.... » J'ai toujours aimé la vraie grandeur, celle qui repose sur le possible, et la vraie liberté, celle qui est compatible avec l'infirmité des sociétés humaines. Ces sentiments je les avais en naissant, je les aurai encore en mourant, et je ne m'en suis point dépouillé pour écrire l'histoire de Napoléon..... Aucun mortel dans l'histoire ne m'a paru réunir des facultés plus puissantes et plus diverses ; et après avoir médité sur la fin de sa carrière, je ne change pas de sentiment. Mais lorsque je commençai son histoire, je pensais, comme je pense en finissant, que l'abus de ces facultés prodigieuses le précipita vers sa chute, et je pensais, comme je pense aujourd'hui, que l'impétuosité de son génie, jointe au défaut de frein, fut la cause de ses malheurs et des nôtres. En l'admirant profondément, en éprouvant pour sa nature grande, vive, ardente, un attrait puissant, j'ai toujours regretté que l'immodération naturelle de son caractère, et la liberté qui lui fut laissée de s'y livrer, l'aient précipité dans un abîme. Sous le rapport poétique il n'est pas moins saisissant, il l'est peut-être davantage. Du point de vue de la politique et du patriotisme, il mérite un jugement juste et sévère. Mais à toutes les époques de sa carrière je me suis attaché à le rendre tel qu'il était, et on le verra tel, j'en ai la conviction, dans mes derniers récits, poussant en 1811 et en 1812 l'aveuglement du succès jusqu'au délire, jusqu'à s'enfoncer dans les profondeurs de la Russie, apportant dans cette fatale expédition une force de conception extraordinaire, mais faiblissant dans l'exécution, atterré même pendant la retraite sous le coup imprévu qui l'a frappé, se réveillant au bord de la Bérésina, et à partir de ce jour se relevant tout-à-fait sous l'aiguillon du malheur, déployant en 1813 pour ressaisir la

fortune des facultés prodigieuses, mais se trompant encore sur l'état du monde, insensé cette année même dans sa politique, admirable à la guerre, admirable dans les journées les plus malheureuses, jusqu'ici mal jugées, parce qu'elles sont tout-à-fait inconnues; se relevant avec plus de grandeur encore en 1814, alors ne se trompant plus ni sur l'Europe, ni sur la France, ni sur lui-même, sachant qu'il est seul, seul contre tous, ayant pour la première fois raison dans sa politique contre ses conseillers les plus sages, aimant mieux succomber que d'accepter la France moindre qu'il ne l'avait reçue, comprenant avec autant de profondeur que de noblesse d'esprit que la France vaincue sera plus digne sous le sceptre des Bourbons que sous le sien, luttant donc, luttant seul, et, quoique n'ayant plus d'illusions, conservant un dernier genre de confiance, la confiance dans son art, la conservant immense comme son génie, et la justifiant si bien, que quoique ayant tort contre le monde, n'ayant plus la France avec lui, ne conservant à ses côtés que quelques soldats qui ont noblement juré de mourir sous le drapeau, il pèse un moment dans la balance de la destinée, autant que la raison, la justice et la vérité. Devant un tel spectacle, un tel homme, de tels événements, éprouver je ne sais quel désir de rapetisser ou de grossir telle ou telle chose pour satisfaire un sentiment personnel serait la plus insigne des puérilités. J'ai la certitude que mon caractère n'en admet pas de pareille.

» Pouvoir tout ce qu'on est capable de vouloir est, à mon avis, le plus grand des malheurs. Les juges qui voient dans Napoléon un homme de génie, n'y voient pas tout; il faut y reconnaître l'un des esprits les plus sensés qui aient existé, et pourtant il aboutit à la plus folle des politiques. Le despotisme peut tout sur les hommes, puisqu'il a pu pervertir le bon sens de Napoléon.... Je sais tous les dangers de la liberté, et, ce qui est pis, ses misères. Et qui les saurait, si ceux qui ont essayé de la fonder, et y ont échoué, ne les connaissaient pas? Mais il y a quelque chose de pis encore, c'est la faculté de tout faire laissée même au meilleur, même au plus sage des hommes.... Voici à quoi une longue réflexion m'a conduit: c'est à penser que si quelquefois les gouvernements ont besoin d'être stimulés, plus habituellement ils ont besoin d'être contenus: que si quelquefois ils sont portés à l'inaction, plus habituellement ils sont portés, en fait de politique, de guerre, de dépense, à trop entreprendre, et qu'un peu de gêne ne saurait jamais être un malheur. On ajoute, il est vrai: mais cette liberté destinée à contenir le pouvoir d'un seul, qui la contiendra elle-même? Je réponds sans hésiter: Tous. Je sais bien qu'un pays peut parfois s'égarer, et je l'ai vu, mais il s'égare moins souvent, moins complètement qu'un seul homme.

» Je m'aperçois que je m'oublie, et je me hâte d'affirmer que je ne veux persuader personne. J'ai voulu seulement expliquer la raison

d'une opinion dont on trouvera la trace dans cette histoire, opinion que l'âge et l'expérience n'ont point affaiblie, et dont, j'ose l'affirmer, l'intérêt personnel n'a point été chez moi le soutien. Si, en effet, j'osais parler de ma personne, je dirais que jamais je ne fus plus heureux que depuis que, rentré dans le repos, j'ai pu reprendre ma profession première, celle de l'étude assidue et impartiale des choses humaines. Certains esprits pourront ne pas me croire, et ils en auront le droit, comme j'aurai celui de ne pas les croire à mon tour, quand ils affirmeront que c'est avec désintéressement qu'ils professent l'excellence du pouvoir absolu.

» Je demande pardon d'avoir quitté les hautes régions de l'histoire, pour entrer un moment dans la région des controverses contemporaines. J'ai voulu, je le répète, en avouant l'opinion qui percera seule dans ce livre, invoquer une excuse pour ma persistance dans des convictions qui remontent aux premières années de ma vie. On reconnaîtra, j'en suis sûr, dans ces derniers volumes, un historien admirateur ardent de Napoléon, ami plus ardent de la France, déplorant que cet homme extraordinaire ait pu tout faire, tout, jusqu'à se perdre, mais lui sachant un gré immense de nous avoir laissé, en nous laissant la gloire, la semence des héros, semence précieuse qui vient de lever encore dans notre pays, et de nous donner les vainqueurs de Sébastopol. Oui, même sans lui, nos soldats, ses élèves, ont été aussi grands, aussi heureux qu'ils le furent jadis avec lui! Puissent-ils l'être toujours, et puissent nos armées, quel que soit le gouvernement qui les dirige, être toujours triomphantes! Le plus grand dédommagement de n'être rien dans son pays, c'est de voir ce pays être dans le monde tout ce qu'il doit être.»

Qu'il y ait dans tous ces passages, et jusque dans le dernier, une opinion, un jugement, non seulement sur les hommes et sur les événements dont parle M. Thiers, mais sur ceux dont il ne parle pas, c'est ce que M. Thiers déclare lui-même pour les premiers, et ce qui existe pour les seconds, comme nous le disions plus haut, d'une manière latente. Marquée ou non, il y a là une ligne de démarcation qui se fait sentir jusqu'au bout : quand on ne la voit plus à l'œil, la pensée générale la continue, et on la suit sous les mots; mais elle n'est que cette pensée même, exprimée sans aigreur comme sans détour. Enfin, nous comprenons bien, et nos lecteurs comprennent bien aussi. Notre but principal était de les faire jouir de ces belles pages. Ils pourront aussi les comparer à celles de Lamartine sur César que nous avons citées dans notre dernière livraison, et mettre ainsi en regard deux manières de traiter l'histoire assurément bien différentes. A laquelle des deux donneront-ils le prix? nous ne savons; mais dans toutes les

deux ils trouveront sans doute à applaudir, et prendront vraisemblablement comme nous le parti de n'être pas trop mécontents de ce que les grands talents ont entre autres cela de bon, qu'ils ne se ressemblent pas et varient par là nos jouissances.

— Le livre de notre savant compatriote, M. Frédéric de Rougemont, sur *le Peuple primitif*, vient d'avoir l'honneur rare, mais ici bien mérité, d'un article de M. Mérimée. On le trouvera dans le numéro du 15 octobre de la *Revue Contemporaine*. Tout romancier qu'il est, et bien qu'il doive surtout à ses romans sa célébrité, M. Mérimée n'en est pas moins critique à l'occasion, archéologue, historien même; il a écrit aussi sur les temps de César et de Catilina une histoire, peut-être systématiquement trop froide et trop calculée : dans tous les cas, c'est un homme très renseigné par la vie et sur la vie, et en outre, d'un grand savoir, très exact, très érudit, bien qu'en sa qualité d'homme du monde et d'homme à la mode une fois, il se garde d'avoir l'air de prendre son érudition au sérieux, et ne la traite que comme un autre genre de bagatelles, un autre jeu de sa plume moqueuse, légère et fine, mais toujours sûre, dure même, comme M. Vinet l'a remarqué!

Depuis quelques années surtout, il semble être à l'affût des questions d'histoire mythologique et religieuse : on se rappelle son article sur les *Mormons*, dont nous avons cité quelques fragments. Il a fait aussi un long travail sur les *faux Dimitri*, car en général il aime toute espèce d'énigmes historiques; il a un malin plaisir à les déchiffrer, et quand il ne les déchiffre pas, peut-être n'en rit-il que mieux. C'est, en histoire et en critique, un chercheur, un amateur, un *curieux* très au courant de tout et qui a, dans son esprit et dans sa mémoire, un des premiers cabinets de ce genre de curiosités. Mais il ne court nullement après l'idée. Tout se résout pour lui en anecdote caractéristique et en fait. Aussi le livre de M. de Rougemont lui allait-il par le sujet, mais aucunement par le but. C'était une autre histoire des Mormons pour lui. La vaste érudition de l'auteur l'a sans doute tout de suite frappé : « Cet ouvrage, dit-il dès le début, est le fruit d'immenses lectures et de longues études; » mais il lui reproche aussi d'entrée le manque de méthode et de critique, le parti pris : « l'auteur semble l'avoir entrepris avec une opinion trop arrêtée à l'avance sur les résultats de ses investigations. » M. de Rougemont voit dans les diverses mythologies une altération, une corruption de la révélation et de la tradition primitives; M. Mérimée demande si les ressemblances sur lesquelles se fonde cette opinion, ressemblances qui souvent ap-

paraissent à la fois simultanées et isolées, ne peuvent pas s'expliquer tout aussi bien par l'unité et la spontanéité de l'esprit humain? C'est là en effet la grande question, dans laquelle j'avoue d'ailleurs ne pas voir en cause le christianisme lui-même. Quant au parti pris, s'il y en a dans un sens du côté de M. de Rougemont, n'y en a-t-il pas autant dans l'autre du côté de M. Mérimée? Mais n'ayant pu lire encore l'ouvrage du premier, nous sommes sans armes pour prendre part à la discussion, et nous ne sommes surtout pas de taille à intervenir entre de tels adversaires.

Nous voulons pourtant citer un court passage, qui donne bien l'idée du tour d'esprit et de style de M. Mérimée; c'est une anecdote; elle peint assez bien la manière dont se forment, suivant lui, les légendes et les mythes. A l'entendre, M. de Rougemont admet comme une règle de critique, en fait de mythes, « qu'entre plusieurs leçons on doit choisir la plus obscure, comme étant celle qu'on aura remplacée avec le temps par une plus intelligible.» « Pour ceux, continue notre critique, qui savent ce que devient, dans le siècle présent, une histoire qui a passé par trois ou quatre bouches, je ne sais pas si la règle de critique proposée par M. de Rougemont paraîtra la plus sûre; et puisqu'il s'agit de mythes, je ne puis m'empêcher d'en rapporter un assez célèbre, bien que postérieur au déluge de Deucalion. — Un homme qui demeurait au troisième étage, malade du choléra, eut un vomissement. Sa garde dit à une voisine : Monsieur a vomi quelque chose de noir comme un corbeau. La voisine dit à la cuisinière du second : Monsieur a vomi un corbeau. La cuisinière annonça à la femme de chambre du premier que le malade avait vomi deux corbeaux; la femme de chambre jura à la portière qu'il avait vomi trois corbeaux; et la portière, si elle connaissait la règle de critique de M. de Rougemont, ne douta point de la dernière version.» Tout n'est pas cependant de ce ton-là dans l'article de M. Mérimée; il contient des observations qui ne sont pas sans valeur, et que moins que personne, nous en sommes sûr, M. de Rougemont dédaignera.

— Point d'autres nouvelles de Crimée, sinon que l'on paraît décidément y entrer en quartiers d'hiver. Et quant à l'Exposition, cette montagne de merveilles de l'industrie et des arts, est déjà plus d'à-moitié écroulée; elle s'en va chaque jour pièce à pièce; le désert se fait à sa place, et il y règne en outre un tel froid que le tout ensemble chasse les visiteurs. Les invitations pour la fête de clôture, invitations maladroitement très restreintes pour les exposants au profit des

invitations de faveur, font beaucoup crier. Relativement aux médailles, à celles des Beaux-Arts surtout, qui auraient causé, dit-on, bien des menées, les plus dignes s'étant aussi montrés les plus jaloux, il y a également, au dedans et au dehors, beaucoup de récriminations, beaucoup de murmures. Les Français méritaient sans doute le plus grand nombre des prix, et toutes les médailles d'honneur qu'ils se sont décernées; mais leurs grands peintres avaient déjà été couronnés tant de fois, que leur gloire n'aurait rien souffert à être mise hors de concours, et il est toujours fâcheux, quand même on s'y croirait forcé par la nature des choses, de se donner l'air de n'avoir invité ses hôtes que pour se procurer le plaisir d'en triompher chez soi.

Neuchâtel, 14 novembre 1855.

La fièvre politique qui fatiguait la Suisse il y a quelques années, a fait place à un calme plat, que le parti installé aux affaires tourne naturellement à son profit. La révision de la constitution, sur laquelle les conservateurs de Saint-Gall pouvaient fonder quelques espérances, a été repoussée par le peuple. M. Escher, de Zurich, a été remplacé au conseil d'état par un radical plus avancé. Dans l'arrondissement septentrional du canton de Vaud, un comité d'une vingtaine de personnes a proposé pour le conseil national un candidat qu'une faible partie des électeurs a confirmé sans opposition. Le conseil d'état propose une nouvelle organisation judiciaire, où l'on élude, comme dans toutes les précédentes, la réforme radicale, la réduction du nombre des tribunaux, et qui malgré l'importance de la matière, n'excite pas non plus grande attention. A Fribourg, le grand-conseil issu de la révolution fédérale doit, une année avant l'expiration de ses fonctions, renouveler intégralement le conseil d'état pour neuf ans, laissant à cette autorité la tâche un peu plus difficile de surveiller, l'an prochain, l'élection de la nouvelle législature. Cette opération coïncide avec le renouvellement du conseil d'état de Genève, qui a lieu comme on sait par un vote direct du peuple réuni dans un seul collége. Les partisans du gouvernement actuel ont pris l'initiative d'une fusion que M. Fazy et ses amis, toujours unis avec le bord catholique, ont formellement repoussée. Cette démarche, et les difficultés que les gouvernementaux ont éprouvées à trouver des candidats, faisaient pressentir une défaite. En effet, la liste radicale est sortie toute entière à une assez forte majorité : sur 10,353 votes, M. Fazy en a réuni 6,200, M. Camperio 4,450. En chiffres ronds, la liste radicale a 6,000 voix, et l'autre 4,000. Le nouveau conseil d'Etat se compose donc de MM. Fazy, Fontanel, Bonnet, Tourte, Moyse Piguet, Breitmeyer et Duchosal. L'intimidation et la violence ont joué leur rôle ordinaire dans cette opération systéma-

tiquement tumultueuse. Le nouveau palais électoral a bien mérité, par cette inauguration, le nom de *Boîte aux giffles* qu'il avait reçu d'avance. Mais ces faits odieux n'expliquent pas tout. Les majorités possibles en démocratie se font respecter elles-mêmes et ne souffrent pas de violence. Puissant par l'ultramontanisme, contre Genève, et par certains intérêts que les torts même du radicalisme ont créés, M. Fazy a bien duement la majorité. On s'attend à voir maintenant le produit de l'impôt couvrir les déficits de la banque radicale.

Sur l'autre versant des Alpes, un procès célèbre excite d'avance une sollicitude facile à comprendre. C'est la cause des Tessinois accusés d'avoir pris part à la mort du nommé De Giorgi, qui est resté mort dans un café de Lugano, à la suite d'une rixe qu'il avait provoquée. Cet accident a fourni le prétexte du coup d'état d'un nouveau genre par lequel la majorité qui voulait un changement de gouvernement, a été comprimée, rançonnée et terrorisée. Hors du Tessin, les personnes mêmes qui ont applaudi à ce *pronunciamento* sanctionné par la Confédération, ne voudraient pas qu'on allât plus loin, et conseillent au gouvernement d'étouffer le procès par une amnistie. Les prévenus ont demandé des défenseurs indépendants, soit à la Suisse soit aux illustrations du barreau piémontais. Les débats n'ont pas encore commencé.

Les questions matérielles occupent toujours le premier plan. Fribourg persiste à réclamer un chemin de fer traversant sa capitale. Il n'y a pas d'offres pour le construire; mais la ville a proposé au canton de s'en charger lui-même, et promet, dans cette éventualité, une contribution de *deux millions*. Le conseil d'Etat a fait un projet dans ce sens; mais qui n'a rien de sérieux, car les engagements de l'Etat y sont limités à trois millions et les particuliers devraient toujours fournir le principal, à des conditions qui n'ont rien d'attrayant. D'ailleurs il n'y a guères là qu'un intérêt municipal. La ligne vraiment fribourgeoise partirait de Lausanne et traverserait le canton du sud au nord; pour celle-ci, il est peu probable que le trésor fribourgeois la prenne à sa charge; l'autre n'est qu'un détour, qui hâterait l'exécution du chemin sur la rive gauche sans parer à l'inconvénient de deux parallèles trop rapprochées. La combinaison la plus favorable aux entrepreneurs et qui satisferait le plus promptement, sinon le plus complètement, tous les intérêts, serait sans doute cette ligne de la rive gauche, allant à Berne par Morat, pour se relier aux districts broyards. Nous avons toujours pensé qu'elle se ferait, et la réorganisation du comité de la ligne des Verrières n'est pas de nature à modifier notre opinion. Les concessionnaires précédents ne représentaient que le Val-de-Travers, où ils avaient trouvé près d'un million et demi. Après des transactions assez longues et assez épineuses à ce qu'il paraît, ils ont fini par s'associer de nouveaux membres qui représentent les ca-

pitaux de Neuchâtel et du Lac; plusieurs sujets de défiance ont disparu; une puissante compagnie française, qui avait donné au Jura industriel quelques espérances de raccordement, a positivement demandé la concession de Salins aux Verrières, qu'il n'est pas question de lui refuser. Les démarches qui se font à Neuchâtel pour former une compagnie et un capital national ont d'assez belles chances de succès, et si la paix ne tarde pas trop, l'étranger fera bientôt le supplément nécessaire ; la compagnie Paris-Lyon elle-même serait trop intéressée à voir son embranchement déboucher sur le plateau suisse pour qu'il fût possible d'en douter.— Les Montagnes, de leur côté, poursuivent fortement l'idée d'un chemin purement neuchâtelois, allant du Locle à Neuchâtel par la Chaux-de-Fonds et le Val-de-Ruz. Malgré les tunnels à percer, la dépense n'est évaluée qu'à onze millions pour la ligne entière, et l'on estime que le mouvement qui se fait actuellement dans cette direction suffirait pour assurer le rendement du capital, indépendamment de l'augmentation résultant soit du chemin de fer en lui-même, soit de son raccordement inévitable soit avec le réseau suisse, soit avec le réseau français. Pour la Suisse, cette jonction est assurée ; quant à la France, lors même que la société formée à Besançon, au capital de 50 millions, n'aboutirait pas, comme il est permis de le craindre, et qu'aucun chemin de fer français n'arriverait au Locle, une jonction moins parfaite s'établirait toujours par le chemin des Verrières, qui se confondrait avec celui de la Chaux-de-Fonds près de Neuchâtel. Les deux entreprises qui occupent aujourd'hui le public neuchâtelois, ne sont donc pas nuisibles l'une à l'autre, comme le seraient nécessairement deux projets de lignes parallèles à travers le Jura ; elles se compléteraient bien plutôt, et n'ont que le tort d'exiger plus d'argent qu'un seul canton, même riche, ne peut en fournir. La ligne des Montagnes, dont le caractère essentiellement cantonal et l'intérêt politique ne sont pas douteux, mais qu'un retard ne saurait compromettre, compte sur un subside important du Trésor et sur le concours de riches corporations, déjà plus ou moins engagées ailleurs par des promesses antérieures. Peut-être serait-il sage de tenir la balance égale, peut-être réussirait-on mieux à faire le tout que la moitié. On le comprendrait certainement, et l'on souderait les deux entreprises, en subventionnant celle qui en a besoin, si l'arrière-pensée de tout avoir et les rivalités politiques ne compliquaient pas la question. Mais il semblerait parfois qu'aux yeux de quelques personnes, il importe au pays que le chemin des Verrières ne se fasse pas. — Soleure, qui avait accepté une gare sur la rive droite de l'Aar, s'est ravisé, malgré l'opposition de la compagnie, qui proteste et paraît décidée à plaider. Mais entre gens d'esprit, on ne plaide pas, on s'arrange. Le projet de convention entre la Société de Zurich et le *Crédit mobilier* n'est pas encore conclu, comme on l'avait dit ; mais il pourrait aboutir encore,

et d'ailleurs n'est point indispensable à l'achèvement de la ligne du nord.

La question des digues du Rhin a fait un pas; un négociateur suisse envoyé à Vienne a obtenu du ministère autrichien la promesse de concourir pour sa part aux travaux. Les ingénieurs des deux états se réunissent à Bregenz ces jours-ci, pour concerter un plan commun — M. le conseiller fédéral Stæmpfli pousse à la correction des eaux du Jura selon le nouveau plan des experts fédéraux, qui se borne à redresser le cours des rivières, tandis que le projet LaNicca, suivant l'exemple des corrections qui ont le mieux réussi en Suisse, conduirait l'Aar dans le lac de Bienne, qui neutraliserait l'effet des crues subites et recevrait le dépôt des atterrissements. Le nouveau plan se recommande par un devis beaucoup moins élevé, mais comme on l'a fort bien expliqué dans cette *Revue*, il ne rend à la culture des terres aujourd'hui sans beaucoup de valeur, qu'en exposant à des dangers certains les contrées inférieures, où les grosses eaux qui forment les inondations se précipiteraient désormais tout entières. L'Etat d'Argovie a fort bien compris cette conséquence, et il cherche à la combattre dans un mémoire fort bien déduit, mais un peu absolu dans ses conclusions, qui tendraient à augmenter de plusieurs millions les frais de la correction la plus coûteuse, en d'autres termes, à tout rendre impossible et à éterniser les grands marais.

La route carrossable du grand Saint-Bernard par le tunnel de Menouve, qui a pour Vaud, Neuchâtel et Fribourg une importance analogue à celle du Saint-Gotthard pour Bâle et pour Lucerne, paraît sortir enfin de la phase des projets et des conventions pour passer dans celle de la pioche et de la mine. On ne peut que s'en féliciter.

L'exposition universelle va se terminer par de grandes solennités où nos compatriotes auront leur part. Nous ne connaissons pas encore les industriels couronnés, mais nous avons lu que MM. Calame et Van Muyden ont obtenu des médailles et que l'empereur a acheté leurs tableaux. La réputation de M. Calame ne pouvait plus s'étendre; mais ce n'est pas un petit succès pour M. Van Muyden d'avoir commandé une attention aussi générale et recueilli d'unanimes applaudissements avec une seule toile de faibles dimensions et sans prétention quelconque *(Un réfectoire de capucins)*. On a trouvé dans cette peinture simple, de la largeur, et dans cette réalité sans affectation, de la pensée. M. Forster, du Locle, établi à Paris, a obtenu une médaille de première classe comme graveur, M. Gsell, une médaille de 3me classe, MM Edouard Girardet, Albert de Meuron, Ulrich, de Zurich, et Weber, graveur, des médailles de bronze.

Le choléra a quitté nos villes, mais il se maintient dans quelques communes de Bâle-Campagne, où il fait assez de mal. Nous voilà donc bien avertis pour l'année prochaine. A ce propos, n'oublions pas de

noter qu'à l'approche du choléra, le conseil de santé de Genève a retiré la démission dont parlait notre Chronique de septembre. — On a senti douloureusement dans cette ville la perte d'un ami du bien public, emporté dans la force de l'âge, M. l'ancien conseiller d'Etat Albert Hentsch, l'un des chefs de la maison de banque qui porte ce nom.

Les tremblements de terre, dont le Haut-Valais est le centre, se sont répétés à intervalles inégaux. On en a ressenti quelques secousses nouvelles à Neuchâtel pendant l'automne, et à Viège même l'action souterraine a repris une remarquable intensité dans la nuit du 27 au 28 octobre. On l'a ressentie encore le 7 novembre, dans une grande partie du Valais. On n'a pas cependant signalé de nouveaux accidents; mais la persistance du fléau en aggrave les conséquences en empêchant les habitants de rebâtir leurs demeures menacées. Les besoins sont toujours très grands; les dons aussi n'ont pas cessé d'arriver. Parmi ces offrandes, il en est une que le chroniqueur doit rappeler, c'est celle d'une aimable étrangère : Jenny Lind, qui ne chante plus que pour faire quelque bonne œuvre, a chanté à Lausanne pour les Valaisans, et M. Goldsmith, son mari, leur a envoyé une recette d'à-peu-près 5,000 fr. Elle eût été de 10,000 si le théâtre avait été plus vaste, car on n'a pu satisfaire à beaucoup de demandes, et le petit nombre de billets tombés dans le commerce ont atteint de très hauts prix.

C'était Jenny Lind, belle et meilleure encore que belle : une confiance modeste et sans calcul, un abandon sans coquetterie, une puissance souveraine, libre de toute ambition. Sa voix pleine et vigoureuse, mais un peu sourde plutôt que fatiguée dans les cordes moyennes, prend en s'abaissant une tendresse infinie, et s'élève victorieuse comme l'aigle qu'elle a chanté. Point d'ornement, point de difficulté vaincue, elle ne saurait la comprendre, car plus s'accroît la difficulté, plus on la sent libre, jouant dans le ciel, frappant l'air d'une aile légère, prolongeant sans limite et sans effort un son égal comme un fil d'or ou de soie, brillant comme un rayon de lumière. On dirait le cristal, on dirait la harpe éolienne, si cette voix était moins humaine, et si le zéphyr frappait jamais la corde avec cette constance absolue qui met le repos dans le son. Le chant de Jenny Lind émeut sans réveiller les passions; étrange et pourtant très naturel, il traduit la pure musique. Ses mazurkas berçaient l'auditeur comme les rêves de leur jeunesse, comme les vagues de la mer. La langue scandinave a paru bien sonore dans sa chanson, et quand après avoir fatigué l'écho de ses questions naïves, elle a laissé régner dans l'auditoire une vibration légère, qu'on ne percevait que par la pensée, il semblait que cette note ne mourrait jamais, et nous l'entendons encore.

Le surlendemain de ce beau soir, une grande solennité académique appelait le public dans la salle de la bibliothèque; il s'agissait d'installer un nouveau recteur et quatre professeurs réguliers : M. Piguet

appelé à la chaire de théologie historique et systématique, M. Dufour à celle de physique, M. Bischoff à la chimie et M. Rambert à la littérature française. Les premiers discours sont peu sortis des compliments officiels. Un journal vaudois a félicité le conseiller d'Etat en fonctions d'être resté dans ce domaine, et il en a pris occasion de récriminer sur l'inconvenance où tombaient autrefois les magistrats présidant à l'instruction nationale, qui, à cette époque, avaient eux-mêmes étudié les lettres, et le laissaient voir dans un jour donné aux lettres. On a trouvé dans ce rapprochement autant d'esprit que d'aménité; mais il n'en était pas besoin pour reconnaître qu'il eût été superflu d'étendre encore une cérémonie déjà bien longue. Le jeune professeur de belles-lettres, chargé de parler non-seulement en son nom, mais au nom des sciences, a dû placer son discours sur un terrain commun, la philosophie. Le thème qu'il a développé avec éclat, et non sans exciter quelques murmures, nous semble assez exactement formulé en disant : « Toutes les études ont pour objet la vérité; elles exigent donc, pour valoir quelque chose, que celui qui s'y livre ait foi en la vérité et qu'il commence par le doute. Si l'on recherche une chose, c'est parce que d'un côté l'on croit qu'elle existe et qu'on pourra l'atteindre; de l'autre, parce qu'on ne croit pas la posséder dès le début. La science repose donc sur la critique, la critique seule en fait la valeur, et de quelque côté que la critique se présente, en théologie, en littérature, en histoire, en philosophie, etc., nous devons l'accueillir avec joie.» A juger par la vivacité des adhésions et des censures, il semblerait qu'on ait vu là un drapeau levé contre la religion positive ou contre ses partisans. Nous soupçonnons le jeune professeur « de n'avoir mérité ni cet excès d'honneur ni cette indignité. » M. Piguet a terminé la séance par une profession de foi fort large, fort libérale, et qui ne contrastait point avec l'esprit du précédent discours. Cette cérémonie avait réuni un public très nombreux dans l'*Aula*. Elle marque assurément une date intéressante. C'est un grand pas fait dans la réorganisation d'une académie ancienne, parfois illustre, qui s'est traînée dix ans dans le provisoire après un mémorable bouleversement. Elle tend aujourd'hui manifestement à une reconstitution régulière, sinon indépendante; en même temps elle se renforce par la séparation de la faculté de sciences et lettres en deux sections distinctes. Ce sont des progrès dont le public tient compte, car le nombre des étudiants augmente sensiblement. Cependant bien des lacunes, bien des entraves existent encore. Nous en signalerons quelques-unes, sans toucher à la base même de l'organisation, qui enlève aux études leur dignité en les privant de toute liberté quelconque. 1° La chaire d'histoire reste provisoire depuis dix ans. — 2° Au moment où l'on paraît créer une faculté de sciences, la chaire d'histoire naturelle est vacante. Pour remédier à ce déficit, on fait donner des cours extraordinaires à d'au-

tres professeurs déjà surchargés. C'est un mauvais début. — 3° Les réglements de la faculté de théologie en font un séminaire à l'usage exclusif de l'église nationale. Le diplôme de théologie ne s'accorde qu'après la consécration, et le nouveau ministre est tenu d'accepter les fonctions qu'on lui propose dans le terme de six mois. Ces dispositions, que l'urgence seule rendait excusables, ne se comprennent plus maintenant que les cures trouvent des titulaires sans difficulté. — 4° L'absence de tout diplôme au sortir de la faculté des lettres et des sciences. Les élèves en sortent, et sortiront de la nouvelle faculté des sciences sans aucun titre établissant la valeur de leurs études. L'académie réclame depuis des années contre une anomalie dont elle comprend l'importance, mais on fait la sourde oreille. Dans quel but? — 5° Enfin, une dernière entrave, apportée du dehors, c'est la prolongation singulière des pouvoirs de la commission ecclésiastique. Depuis nombre d'années, deux espèces de candidats au saint ministère reçoivent ensemble la consécration. Les uns ont fait régulièrement leurs études à l'académie, les autres, étudiants échoués pour la plupart, ont subi de légères épreuves devant la commission de consécration. Il paraît qu'il existe un véritable antagonisme entre cette commission et la faculté, de sorte que l'une se fait une joie d'accueillir tout ce que l'autre refuse. Nous ne savons si cela rentre dans le plan adopté pour affermir l'église nationale, mais, sur les études, l'effet de tels procédés, que rien ne réclame aujourd'hui, n'est certainement pas avantageux.

La solennité littéraire qui a suggéré ces réflexions, s'est terminée par un banquet. Dans le naufrage des fondations de toute espèce, l'académie de Lausanne a sauvé de quoi dîner... tous les dix ans. C'est donc elle qui invitait les autorités et qui a fait sauter les bouchons d'un champagne très-vaudois. On a été surpris que MM. les professeurs honoraires n'eussent pas de place à la séance. Comme les événements qui se sont passés depuis dix ans ne leur ont pas enlevé leur titre, ils ne pouvaient pas les frustrer des honneurs modestes que ce titre résume et que la loi y rattache. Le moment était mal choisi pour s'en priver soi-même. Aussi a-t-on accusé ces messieurs d'un peu de bouderie et de rancune; mais c'était bien injuste. Nous tenons de bonne source qu'ils n'étaient point invités. Le fait paraît impossible; il est vrai!

Le catalogue de la bibliothèque est achevé, il ne reste à imprimer que la table alphabétique des auteurs. Un journal vaudois a dit qu'on avait dépensé là beaucoup d'argent pour une besogne assez facile; le travail était fort considérable au contraire; mais il paraît qu'il a coûté bon. Le *Nouvelliste* s'est vanté de savoir le chiffre et s'est bien gardé de le dire; on parle de quelque quarante mille fr. Les catalogues sont bien utiles; mais les livres aussi, pour les bibliothèques. Depuis dix ans on n'en achète guère, on ne complète pas même les ouvrages dont on a les premiers volumes, de sorte que cette collection assez impo-

sante et fort précieuse ne répond plus, et si l'on persévère quelque temps encore dans cette voie, ne répondra plus du tout aux premiers besoins d'un homme d'étude.

La libéralité de M. Haldimand a fondé un hospice et un institut d'aveugles auxquels le public avait donné le nom d'*Asile*. L'asile proprement dit vient d'être créé, sous la forme d'un atelier doté de quelques capitaux pour assurer aux aveugles adultes qui y seront occupés, un salaire suffisant à leur entretien, qu'ils ne trouveraient pas facilement sur le grand marché de la vie. Cent mille francs ont été affectés à cette destination pieuse; M. Haldimand en a fourni les trois-quarts, 25,000 francs ont été donnés par Mme la veuve Polier. Cette charitable personne est morte peu de jours après; elle a fait des legs importants à plusieurs institutions de bienfaisance: 12,000 francs aux aveugles, 7000 aux incurables, etc.

La communauté juive de Berne a consacré solennellement sa synagogue le 7 septembre passé. C'est le premier édifice affecté au culte israélite dans cette ville. Pendant bien des siècles les Juifs ne furent pas tolérés à Berne; depuis la première révolution quelques familles de cette croyance, originaires d'Alsace et d'Argovie, s'y établirent; elles célébraient leur culte dans un local loué pour cela. La communauté compte maintenant trois à quatre cents âmes. La musique, les chants alternatifs du rabbin et des fidèles, un grand sermon, étaient les éléments essentiels de cette fête, à laquelle ont assisté le gouvernement fédéral, un grand nombre de magistrats bernois et même le clergé de la ville et le président du synode protestant. Dans une solennité du même genre, les Irvingiens ont beaucoup moins recherché la publicité. Ils étaient environ deux cents, et l'on assure que leurs anges ont parlé d'une manière assez aggressive. Berne possède aussi un apôtre mormon, venu d'Amérique, heureusement on ne voit pas de fruits de sa mission.

La mort de M. le landamman Antoine Simon, enlevé par la dyssenterie, laisse un vide sensible. Cet honorable citoyen s'intéressait vivement à tous les progrès de l'industrie et des sciences naturelles. Vice-président de la compagnie du centre, il a travaillé énergiquement pour la faire prendre pied à Berne, il présidait aux travaux publics de la ville, il a dirigé l'assurance mobilière suisse pendant nombre d'années, enfin ses talents et son tact exquis l'ont rendu fort utile dans la présidence du grand-conseil, à laquelle il fut appelé quatre fois.

L'université a fait une acquisition importante dans la personne de M. Hagen, de Heidelberg, appelé à la chaire d'histoire. Dans son discours d'installation, M. Hagen a caractérisé avec autant de précision que de profondeur la manière de concevoir et d'écrire l'histoire des principaux historiens de l'Allemagne, ainsi que les principes philoso-

phiques et les raisons psychologiques qui ont déterminé leurs procédés. M. Aimé Steinlen, du canton de Vaud, annonce un cours de littérature suisse, qui trouve un assez grand écho et promet de sérieuses jouissances.

En revanche Berne a perdu un de ses jeunes savants, le Dr Rütimeyer, appelé à une chaire d'histoire naturelle dans l'université de Bâle. Les frais de cet enseignement public sont faits par un certain nombre de particuliers réunis en *société académique* pour combler les lacunes du budget universitaire. Cette libéralité, qui n'est que justice, mériterait d'être imitée ailleurs. Le patriotisme bâlois, que nous aimons à signaler, parce qu'il est pratique, sans étroitesse et sans ostentation, a trouvé une autre belle occasion de s'exercer dans la restauration de la cathédrale. On sait que l'Etat s'en est acquitté avec beaucoup de largeur ; les particuliers compléteront son œuvre en décorant ce monument de vitraux, commandés à des artistes renommés. Combien la cathédrale de Lausanne, bien supérieure à celle de Bâle et à toutes les autres églises de la Suisse par la beauté de ses proportions, mais si nue et si glacée, ne gagnerait-elle pas à de tels vitraux. Si l'on se cotisait pour une fenêtre seulement !

La société d'Emulation du Jura bernois, réunie à Délémont le 18 septembre, a décidé l'érection d'un monument à son ancien président, M. Thurmann. M. le professeur Kohler, dont le zèle a rendu tant de services à la société, était naturellement désigné pour occuper le fauteuil laissé vacant par son illustre ami. La place nous manque pour énumérer les travaux lus à l'assemblée et pour raconter une fête intéressante par la fraternité qui régnait parmi des hommes souvent opposés. Chaque année la société jurassienne s'étend et s'affermit davantage. Organe actif de développement intellectuel, cette association rend des services d'une autre nature. Les relations qui s'y forment dissipent bien des préventions ; la société d'émulation est ainsi un apôtre de la paix dans ce petit pays si souvent bouleversé par les tourmentes populaires.

Le canton de *Schwyz*, privé pendant plusieurs années d'une école supérieure, va voir s'ouvrir un gymnase et une école moyenne dans le beau collége des Jésuites, sous la direction féconde du Père Théodose, un des esprits les plus riches, et des cœurs les plus dévoués au bien que compte encore notre patrie. S.

Parmi les revues qui prospèrent à Paris en ce moment, l'une des plus intéressantes est assurément la *Revue de Paris* où, à côté des maîtres, George Sand, Balsac, Michelet, etc., un corps de jeunes volontaires fait ses premières armes, non sans éclat et sans valeur. Parmi ceux qui s'y distinguent, nous citerons M. Laurent Pichat, poète véhément et convaincu, qui encourage tout ce qui chante encore en France et en français par l'exemple et le conseil, la poésie et la cri-

tique. Parmi les articles de M. Pichat, nous avons lu avec plaisir une page pleine de sympathie sur M. Juste Olivier, notre poète national et le fidèle collaborateur de la *Revue Suisse*. Aussi l'avons-nous transcrit pour ses lecteurs. M.-M.

« Voici des vers arrivés de Lausanne. Une émotion inconnue nous saisit quand un poëte s'élance vers nous de ce pays. On découvre toujours deux originalités dans l'œuvre, l'une personnelle à la vie, l'autre particulière à la pensée de l'écrivain. M. Petit-Senn joint au talent le plus français la bonté la plus patriarcale, la bienveillance la plus charmante; il met du cœur dans ses œuvres et dans son existence. Ses jours sont un poème que sa modestie lui défend d'écrire, mais qu'un de ses élèves devrait bien nous raconter. *Les Chansons lointaines* présentent un touchant accord d'un couple heureux du même bonheur et inspiré de la même poésie. La famille est chantée dans les pages de ce livre d'une façon douce et vraisemblable qui émeut; la patrie y est aimée simplement, à l'égal d'un vaste foyer où se réunissent des concitoyens vraiment frères. M. Juste Olivier sait donner un puissant intérêt à des détails intimes de sa maison ou de l'histoire de son pays; un parfum honnête s'exhale de son volume, et l'on apprend à aimer la terre où l'on vit, et la famille qui vous entoure, en parcourant les vers de ce poète.

Si le rocher qui borne tes campagnes
Réduit ta part du lot universel,
Tu peux encore, ô terre des montagnes,
Grandir, mais du côté du ciel.

» L'auteur s'est plu à écrire, sur les motifs naïfs des vieux refrains populaires, de jolies choses rehaussées par une rare perfection de forme. C'est ciselé comme du Ch. Nodier, élevé comme du V. Hugo, dans les *Ballades*, étrange comme la poésie allemande. La *Mère du soldat* et les *Marionnettes* peuvent être des morceaux à citer comme modèles. M. Juste Olivier joue avec les rythmes et signale ses préoccupations dans les titres de ses poèmes: *Chanson d'hiver*, *doublement*, *triplement fourrée de rimes*. Cette poésie indéfinissable porte un double charme à l'esprit; on y rencontre l'amour sérieux des grands sentiments, le vœu patriotique du citoyen qui, devant l'invasion, veut mourir *l'âme à Dieu, le corps au précipice*, et l'humour délicieuse du père de famille qui, en jouant avec ses enfants, crée des chansons qu'on croirait séculaires.

Oh! qui me donnera, donnera
Voile de neige, et qui me l'ôtera.

Certaines pièces du volume sont signées C. Olivier, et on y remarque un doux talent de femme, une inspiration rêveuse qui se mêle à l'ensemble du livre, pour l'enchantement du lecteur. Tous les arts ont fourni leur contingent au succès des *Chansons lointaines;* la musique et la gravure s'y confondent avec la poésie, et cet accord familier de plusieurs amitiés qui se présentent réunies devant le public, console et rassure les esprits trop disposés à se figurer que le penseur doit vivre en solitaire, loin des amours incertaines et des amitiés parasites. »

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

NOTICE

SUR LA VIE DE M. LOUIS COULON, PÈRE,

lue à la Société helvétique des sciences naturelles, le 30 juillet 1855.

Paul Coulon, père de celui dont nous déplorons aujourd'hui la perte, appartenait à une famille protestante de Cornus en Rouergue. On sait à quelle affreuse persécution donnèrent lieu les ordonnances de 1745, plus sévères encore que toutes celles qui les avaient précédées : ce que cette persécution eut surtout de cruel, c'étaient les enlèvements d'enfants ; les enfants étaient arrachés de force à leurs parents et jetés dans les couvents pour y être élevés. Le jeune Paul Coulon, alors âgé de quinze ans à peine, se vit contraint de chercher un asile loin de sa patrie. Il arriva à Genève, y reçut l'instruction religieuse, et y fit un apprentissage de commerce. Il était employé dans la maison Rivier et Plantamour, lorsque le chef de la célèbre maison de commerce qui jetait alors tant d'éclat sur Neuchâtel et qui fut la principale source de la prospérité dont notre pays a joui dès-lors, M. Jacques-Louis de Pourtalès, eut connaissance des talents spéciaux et des qualités morales du jeune réfugié. Il l'appela auprès de lui et ne tarda pas à en faire son associé. M. Coulon acheta la bourgeoisie de Neuchâtel et épousa une cousine de M. de Pourtalès, Mlle Viala, comme lui Française d'origine, et d'un nom illustré dans la dernière crise des églises réformées.

Son fils aîné, M. Paul-Louis-Auguste Coulon, dont nous avons à vous entretenir, naquit à Neuchâtel le 28 février 1777. Il eut pour premier précepteur le ministre Imer de la Neuve-

ville, qui sut exciter chez lui dès son enfance le goût de l'étude de la nature. Son oncle le chancelier Boyve, le savant auteur de l'*Indigénat Helvétique*, s'occupa aussi de son éducation. Ce respectable magistrat prenait tant de plaisir à développer l'intelligence de l'enfant et à voir sa précoce application au travail, qu'il dérobait chaque jour une heure à ses importantes fonctions pour lui enseigner l'histoire, l'allemand et l'arithmétique. Près de soixante-dix ans plus tard, M. Coulon parlait encore, avec toute la vivacité d'un cœur reconnaissant, de la peine que s'était donnée son oncle pour lui aplanir par une méthode à lui, les terribles difficultés de la grammaire allemande. Il profita si bien de ces leçons qu'une fois en Allemagne il parvint au bout de peu de temps et sans effort à parler l'allemand aussi facilement que sa langue maternelle. Quelques années après, M. de Pourtalès et lui voyageant en Autriche pendant la guerre, tombèrent dans un corps de pandours qui, les soupçonnant étrangers, étaient sur le point de leur faire un mauvais parti. Mais M. Coulon fit signe à son compagnon de garder un silence absolu; il s'aboucha seul avec les Autrichiens et leur parla si bon allemand qu'ils n'hésitèrent point à le croire du pays, et à laisser les deux voyageurs continuer leur route.

Un séjour en Allemagne étant alors comme aujourd'hui le couronnement obligé d'une bonne éducation neuchâteloise, le père de M. Coulon résolut de l'envoyer à Hanau chez le professeur Bergstraesser. Ce fut encore le chancelier Boyve qui se chargea de l'y conduire. Il y arriva à la fin de mai 1790. « Le principal but du séjour que mon fils va faire chez vous, » écrivait son père à M. de Bergstraesser, est d'apprendre la » langue allemande et d'acquérir les autres connaissances qu'un » négociant instruit doit posséder. Mais ce qui importe sur- » tout, c'est de lui former le cœur et les mœurs par des prin- » cipes si purs, si lumineux qu'il ne puisse jamais s'en écarter » sans rougir. Je vous prie de veiller aussi à ce qu'il se rende » régulièrement aux exercices religieux et aux catéchismes, » et de lui inspirer le goût du travail et surtout du plus grand » ordre, en le lui représentant comme l'une des vertus les » plus essentielles à son bonheur et sans laquelle nul homme » ne saurait prospérer longtemps. »

Les désirs de ce bon père furent accomplis; les principes d'ordre, d'honneur et de piété dans lesquels il avait élevé son

fils n'abandonnèrent jamais celui-ci. Quant au goût du travail, ce goût devint chez lui une véritable passion, qu'il conserva jusqu'à la fin, et qui survécut même à ses forces.

M. Coulon fit à Hanau de rapides progrès; le latin seul était un peu en retard. Un jour d'examen public, le professeur, qui l'avait pris en grande affection, et qui ne négligeait aucune occasion de le faire paraître avec avantage, déclara que son élève allait expliquer Virgile *à livre ouvert*. Grand fut l'effroi du jeune homme, qui n'en avait jamais lu qu'une page. Heureusement, grâce à la bienveillance du professeur, le livre s'ouvrit tout juste à cette page-là, et l'examen fut brillant. Mais M. Coulon fut vivement peiné de cette petite supercherie faite en sa faveur, et se reprocha d'en avoir été le complice involontaire.

La prise de Mayence par les Français, à la fin de 1792, abrégea son séjour à Hanau. A la nouvelle de l'approche des ennemis, l'Electeur de Hesse avait fait construire un camp près de cette ville, et le jeune Coulon, toujours avide d'acquérir des connaissances de tout genre, avait obtenu la permission d'accompagner l'ingénieur, afin de se faire une idée de l'art des fortifications et de se former à la levée des plans. Mais lorsque la ville fut près d'être occupée, il se retira dans l'Odenwald, avec un de ses compatriotes et camarades de pension, chez le comte d'Erbach, auquel il était recommandé. Il y passa un temps fort agréable, jouissant de la vie de château et des plaisirs de la campagne, prenant part aux grandes chasses du comte et s'amusant déjà à empailler des oiseaux.

De retour à Neuchâtel, il ne fit qu'un court séjour dans sa famille; les affaires de la maison Pourtalès étaient immenses à cette époque, et l'on avait hâte d'y faire entrer M. Louis Coulon. On l'envoya donc à Manchester pour y faire son apprentissage de commerce chez M. Brandt, du Locle. Il y passa trois ans, et tout en s'y formant aux affaires, il ne négligea pas l'étude des sciences et des arts; il apprenait la physique et la botanique, s'occupait d'horticulture, dessinait, faisait de la musique, et prenait des notes sur tout ce qu'il observait d'intéressant dans la nature et dans le monde.

Aussitôt son apprentissage fini, il fut rappelé à Neuchâtel, d'où il fit de fréquents voyages à Londres, pour les ventes de la Compagnie des Indes, à Lyon et surtout à Paris. La maison Pourtalès ayant pris fin vers ce temps-là, il était entré comme

employé dans la maison Coulon, que son père venait de fonder et dont il fut bientôt un des chefs.

Nous avons déjà parlé de son premier voyage à Vienne avec M. de Pourtalès. Ce négociant infatigable, génie commercial du premier ordre, ardent aux affaires et peu soucieux de toute autre chose, ne permettait ni à soi ni aux autres de dérober au travail un instant de plus qu'il n'était rigoureusement nécessaire. *Dépêchons-nous de dormir,* disait-il le soir à ses commis. Le repos, la table, le sommeil même, étaient pour lui des choses d'autant meilleures qu'elles étaient expédiées plus vite. On comprend que M. Coulon, curieux de voir et d'apprendre, avait quelque peine à subir la contrainte à laquelle le réduisait son patron; il s'échappa quelquefois pour aller au théâtre, à l'université ou au jardin botanique. M. de Pourtalès ne dissimulait pas son déplaisir; mais, de retour au comptoir, le jeune homme savait si bien regagner le temps perdu et être tout aux affaires, que le mécontentement du patron n'était jamais de longue durée.

Pendant les nombreux séjours qu'il fit à Paris dans les dernières années du siècle passé et au commencement de celui-ci, M. Coulon sut également concilier l'étude et les affaires, grâce à l'habile distribution qu'il savait faire de son temps, à l'énergie de sa volonté et à sa puissance de travail. Laissant murmurer ses associés, qui lui reprochaient de perdre son temps à suivre des cours et de dépenser son argent en livres et en plantes desséchées, il profitait de chacun de ses séjours à Paris pour compléter ses études, et surtout pour étendre ses connaissances dans la botanique, qui était alors son goût dominant.

Parmi les savants qu'il voyait le plus à cette époque, nous devons nommer Persoon, le célèbre mycographe, avec lequel il resta toujours en correspondance; André Thouin, jardinier en chef du jardin des plantes et professeur d'économie rurale à l'école normale; Desfontaines, qu'il fit entrer en relation avec notre botaniste neuchâtelois le capitaine Chaillet; Poiteau, et surtout L'Héritier. Ce dernier, à la fois botaniste et bibliophile, l'accueillit avec une grande bienveillance; M. Coulon mit souvent à contribution sa magnifique bibliothèque, la plus riche collection de livres de botanique qui existât alors. On sait que L'Héritier en faisait part avec une rare générosité. Lorsqu'il fut question de faire payer l'entrée des bibliothèques publiques, L'Héritier résolut d'accorder sur-le-champ à tout le monde le libre usage de la sienne. M. Coulon suivit plus

tard ce noble exemple : non content de mettre à la disposition de ses concitoyens ses belles collections de livres et de cartes géographiques, il acquérait souvent à grands frais tel ou tel ouvrage précieux, afin de se procurer le plaisir de le prêter à quelqu'un qu'il savait en avoir besoin. Il serait difficile de dire combien de personnes ont dû à sa générosité les connaissances qu'elles ont acquises et qui leur ont permis de se rendre utiles.

Outre les hommes que nous venons de nommer, M. Coulon, pendant ses séjours à Paris, se lia plus particulièrement encore avec deux jeunes gens de son âge, tous deux passionnés comme lui pour la botanique, et qui ne tardèrent pas à se faire un nom dans cette science, Lamouroux et de Candolle. Lamouroux, qui fut plus tard professeur à Caen et qui s'est fait connaître par ses beaux travaux sur les zoophytes, était alors dans une situation fort semblable à celle de M. Coulon. Fils d'un manufacturier d'Agen, il venait à Paris pour le placement de ses marchandises, et au milieu des achats et des ventes, il s'efforçait de trouver encore du temps pour lire, herboriser et suivre des cours. Mais son goût pour le plaisir le détournait souvent tout à la fois des affaires et de la science, et M. Coulon, son aîné de deux ans, usait de l'ascendant que lui donnaient cette légère supériorité d'âge et surtout le sérieux du caractère, pour le réconcilier avec le travail et le ramener à ses devoirs de négociant et de botaniste.

Quant à De Candolle, M. Coulon le connaissait peut-être déjà lorsqu'ils se rencontrèrent à Paris. En 1793, lorsque M. Coulon revint de Hanau, la famille De Candolle, que la révolution avait obligée à quitter Genève, habitait une campagne sur les bords du lac de Neuchâtel. C'est peut-être à cette époque que se formèrent entre eux ces relations d'amitié qui leur ont toujours été chères à l'un et à l'autre et qu'ils ont entretenues toute leur vie. Quoiqu'il en soit, ils se virent souvent à Paris : tous deux étaient accueillis avec affection par l'Héritier, tous deux avaient le même goût pour la botanique; un autre lien les unissait encore, c'était leur amour du bien public. M. De Candolle fut ainsi que M. Coulon un vrai philanthrope; comme membre de la Société des Arts et du comité d'utilité publique, il rendit à sa patrie des services assez semblables à ceux que son ami a rendus tant de fois à la nôtre.

A la mort tragique de L'Héritier, en 1800, son magnifique herbier fut vivement ambitionné par les deux jeunes gens. Ni

l'un ni l'autre ne se trouvant assez riches pour l'acquérir à lui seul, ils l'achetèrent en commun et se le partagèrent. De Candolle, qui travaillait à sa Flore française, garda pour lui les plantes indigènes, M. Coulon eut pour sa part les plantes exotiques. C'est cette belle collection qu'il donna plus tard au musée de Neuchâtel, dont elle fait une des richesses les plus précieuses.

Nous avons vu jusqu'ici la jeunesse et les études de M. Coulon. Nous allons essayer de retracer ce qu'il a fait pour son pays et pour ses concitoyens. Notre récit sera nécessairement incomplet. Comment ne pas oublier bien des traits de patriotisme et de charité dans la vie d'un homme dont toutes les pensées et toutes les actions avaient pour but le bien de son pays et de son prochain! Et d'ailleurs, parmi tant d'actes de désintéressement et de dévouement, combien nous sont inconnus, qui sont pourtant les meilleurs! Ils ont été faits dans le secret, Dieu les récompensera un jour publiquement.

En 1802, quelques hommes instruits formèrent à Neuchâtel une société qui se proposait pour objet d'acquérir et de répandre des connaissances utiles et de s'occuper en général de tout ce qui pourrait contribuer à la prospérité et au progrès de leur pays. Cette société, composée d'un nombre de membres très-restreint, évita de se donner une existence officielle; on ne la désignait que par le nom du jour où elle s'assemblait : la Société du Jeudi. M. Coulon, dont les voyages commençaient à être moins fréquents et qui s'était marié l'année précédente, fut invité à en faire partie. Deux savants étrangers, alors en séjour en Neuchâtel, M. Tralles et M. Léopold de Buch, assistaient d'ordinaire aux séances. On s'y occupait surtout d'agriculture, d'éducation, des industries bonnes à introduire dans notre pays. On y rédigeait un almanach populaire. La Société de lecture et l'institution de registres météorologiques dans diverses localités du canton doivent leur origine à ces réunions du jeudi. Plusieurs autres projets, réalisés dès-lors ou qui sont encore à réaliser, y furent discutés avec grand soin; ainsi, par exemple, l'établissement d'une compagnie d'assurance contre les incendies, la fondation d'une maison de travail pour les pauvres, l'introduction des exercices gymnastiques dans les école publiques.

Mais l'institution la plus importante dont nous soyons redevables à cette société est sans contredit celle de la Caisse d'E-

pargne. Comme M. Coulon y a eu la plus grande part et n'a pas cessé jusqu'à son dernier moment de s'en occuper avec un zèle et un désintéressement sans pareil, il convient de nous y arrêter un peu.

C'est à Berne qu'appartient l'honneur d'avoir fondé la première caisse d'épargne de l'Europe, en 1787; mais cette caisse, connue sous le nom de caisse des domestiques, n'était, comme son nom l'indique, destinée qu'à une seule classe d'individus. Le gouvernement lui avançait 60,000 francs sans intérêt et en nommait les administrateurs. Cette belle institution fut imitée quelques années plus tard par la ville de Bâle qui, voulant améliorer ce qui avait été fait à Berne, étendit à tous les habitants le bienfait de sa caisse d'épargne. Dans les dernières années du siècle, on vit en Angleterre des essais d'établissement du même genre. Dès l'année 1801, la Société d'Emulation patriotique avait formé le dessein de doter notre pays d'une fondation pareille; un projet avait été élaboré, mais on dut y renoncer, parce que l'on ne put obtenir le concours de la bourgeoisie de Neuchâtel sur laquelle on avait compté.

Dix ans plus tard, la Société du Jeudi reprit ce projet, et grâce au zèle et à la persévérance de M. Coulon et de quelques autres personnes, dont plusieurs vivent encore, Neuchâtel eut en 1812 une caisse d'épargne, à peu près semblable à celles qui se formaient à la même époque dans divers autres états de la Suisse, mais qui s'en distinguait pourtant par divers avantages dans son organisation, entre autres par l'institution de receveurs dans chaque commune. Depuis ce moment et jusqu'à cette année, M. Coulon a été l'ame de ce grand établissement; pendant près de trente ans il en a été à la fois le directeur et le teneur de livres, remplissant gratuitement cette double fonction. Son intelligence des spéculations commerciales, qu'il dédaignait de faire servir à l'accroissement de sa propre fortune, a fait réaliser à notre caisse d'épargne des bénéfices considérables; elle a pu traverser sans s'en ressentir les crises financières de ces dernières années, et elle administre aujourd'hui un capital de dix millions.

Un homme moins actif que M. Coulon aurait cru avoir assez fait pour sa patrie en l'ayant enrichie d'une telle institution et en se chargeant presque seul des soucis et des fatigues d'une gestion si considérable. Mais M. Coulon, sans rien dérober aux soins qu'il consacrait à la caisse d'épargne, trouvait moyen de

s'occuper encore d'une foule d'autres œuvres utiles, et poursuivait entre autres avec un intérêt tout particulier le projet de faire avancer dans notre patrie l'étude des sciences et des arts. En 1815, il conçut avec M. le baron de Buren, de Vauxmarcus, comme lui botaniste et dévoué comme lui à toute bonne œuvre, l'idée d'une *Société pour l'avancement des études dans la principauté de Neuchâtel*. L'hôtel Dupeyrou, alors appelé hôtel du Prince, aurait été érigé en musée national; on aurait formé des collections d'histoire naturelle et d'objets d'art; le beau jardin de l'hôtel serait devenu un jardin botanique. Malheureusement le moment était peu propice à une fondation de ce genre : les charges extraordinaires qui pesaient alors sur Neuchâtel par suite de la guerre ne permirent pas de réaliser ce projet, pour lequel MM. Coulon et de Buren avaient cependant déjà réuni L. 25,000. Mais M. Coulon ne se découragea point, et il a eu la satisfaction de réaliser plus tard la plupart des projets qu'il formait alors pour l'avancement des études. Se trouvant à Nice en 1818, avec sa femme déjà malade et qu'il devait avoir la douleur de perdre peu d'années après, il y retrouva son ami M. de Buren, et se livra avec lui à son goût pour l'histoire naturelle; ils herborisèrent souvent ensemble. M. Coulon commença à former une collection de coquillages, de crustacés, de poissons et d'autres animaux, qu'il avait appris à préparer lui-même et qui furent la base de notre musée actuel. Dans toutes les collections qu'il faisait, il n'avait en vue que le plaisir d'en faire hommage à sa patrie. Il ne cessa jamais d'enrichir de ses dons le musée d'histoire naturelle. En 1840 il donna à la ville de Neuchâtel une riche collection de médailles, de cartes géographiques et de livres précieux, amassés pendant de longues années.

Lorsque la société neuchâteloise des sciences naturelles se constitua, en 1832, on lui en déféra la présidence. M. Louis Coulon père, comme on l'appelait ordinairement pour le distinguer d'un fils que son patriotisme autant que son nom eût aisément fait confondre avec lui, — remplit ces fonctions pendant plusieurs années; les séances avaient lieu dans son salon. Lorsque plus tard il se démit de la présidence, il voulut bien se charger des fonctions de caissier. La Société était alors engagée dans des frais considérables : le caissier, sans en faire bruit, avançait de ses propres fonds les sommes nécessaires, souvent assez fortes, et les comptes se bouclaient toujours d'une

façon satisfaisante. Si cette société a pu jusqu'à présent faire (ou peu s'en faut) honneur à ses affaires, c'est surtout à M. Coulon que nous le devons.

On comprendra aisément que l'activité essentiellement pratique de M. Coulon, les nombreuses charges publiques dont il était revêtu à cette époque, ne lui aient pas permis alors de se livrer d'une manière suivie à de grands travaux scientifiques. Chaque semaine cependant, en se rendant à pied à sa maison de campagne, il passait par la marnière d'Hauterive pour y chercher des pétrifications, qu'il étudiait et envoyait ensuite à Defrance. Celui-ci donna le nom de M. Coulon au fossile le plus caractéristique du terrain néocomien, l'*ostrea Couloni.* M. Coulon avait entrepris aussi dès 1817 une série d'observations limnimétriques qu'il a poursuivies jusqu'à sa mort et sur lesquelles on peut consulter le compte-rendu de M. de Montmollin père, dans les mémoires de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel, année 1836. Il ne cessa jamais de prendre une part active aux séances de cette société, en lui communiquant ce qu'il avait trouvé d'intéressant dans ses lectures ou ses observations. Peu de semaines avant sa mort, ne pouvant plus se rendre aux séances, il nous envoyait encore un article qu'il venait de traduire d'un journal américain sur les morsures de serpents à sonnettes.

C'est à M. Coulon que les habitants de Neuchâtel doivent l'arrangement du *Jardin du Prince,* qui malheureusement a été un peu négligé depuis; le dessin et l'exécution d'une partie de la promenade du Faubourg, la distribution de l'eau de l'Ecluse dans les fontaines, et plusieurs autres travaux d'édilité qu'il fit exécuter pendant qu'il était membre des conseils de la ville. En 1822 il s'employa avec un zèle extrême à faire décréter la route neuve qui conduit à Neuchâtel du côté de l'ouest, et qui a pris dès lors tant d'importance qu'elle est maintenant l'une des deux seules grandes routes par lesquelles on arrive dans notre ville. Ce projet rencontrait beaucoup d'obstacles et de contradicteurs, mais M. Coulon se donna tant de peine à recueillir des souscriptions, fit tant de démarches pour persuader les uns et pour stimuler les autres, qu'il vint à bout de son dessein.

L'amour que M. Coulon portait à Neuchâtel sa ville natale et dont il lui donnait tant de preuves, ne lui fit jamais oublier la première patrie de son père. A la mort de celui-ci et sur le

désir qu'il avait paru en manifester, M. Louis Coulon et son frère M. P.-E. Coulon donnèrent à l'église réformée de Cornus un capital de 12,000 francs, dont les intérêts devaient servir, et servent encore aujourd'hui à solder un instituteur pour les enfants pauvres de la commune. Mais la charité de M. Coulon pour ses anciens concitoyens ne s'arrêta point là, et pendant toute sa vie des parents qu'il n'avait jamais vus eurent part à ses bienfaits.

M. L. Coulon était entré dans le Grand Conseil de la ville de Neuchâtel en 1804 ; il passa dans le Petit Conseil en 1813, fut nommé membre des Audiences Générales en 1818, et fut plus tard à diverses reprises député au Corps Législatif. En 1831, il devint président de la Régie des Postes et membre de la Commission des finances de l'Etat. A peine entré dans cette commission, il eut le courage de se prononcer avec énergie et de lutter avec persévérance pour la réforme de certains abus qui s'étaient glissés dans l'administration des recettes de l'Etat et qu'il parvint à faire cesser. Comme président de la Régie des Postes, il fit abaisser la taxe des lettres, malgré la vive opposition que souleva cette mesure, dont on ne comprenait pas encore la portée et dont le principe est maintenant adopté universellement.

Avant de quitter M. Coulon comme homme public, nous devons rapporter un trait qui achèvera de le faire connaître et qui montrera avec quelle présence d'esprit et de cœur il savait se décider sans balancer, quand il s'agissait du bien de son pays. On sait qu'en 1847, Neuchâtel, ayant refusé de fournir son contingent à l'armée fédérale pour marcher contre le Sunderbund, fut, après la guerre, condamné par la Diète à une contribution de 300,000 Livres. Cette somme devait être payée le 20 décembre au plus tard. Le Conseil d'Etat de Neuchâtel envoya M. Coulon à Berne pour régler cette affaire. M. Coulon se présenta au jour fatal, et offrit de la part du gouvernement neuchâtelois de remettre au Directoire des créances hypothécaires d'une valeur égale à la somme demandée. Les créances ayant été examinées ne furent pas jugées acceptables par le caissier de la Confédération, et sur son rapport le Directoire refusa de les admettre. On pouvait en appeler à la Diète, mais la Diète pouvait refuser le délai que l'état de Neuchâtel demandait pour pouvoir s'acquitter en espèces, et le Directoire menaçait de faire en attendant occuper militaire-

ment le canton. M. Coulon ne voulut pas laisser son pays exposé à cette humiliation, il n'hésita pas un instant, négocia des valeurs qui lui appartenaient, et remit le jour même au Directoire, en écus sonnants, la somme de L. 300,000 (fr. 435,000).

Le 1er mars 1848, pendant que le gouvernement provisoire était occupé à s'installer au château de Neuchâtel, la première personne qui se présenta à la porte, demandant à être introduite, était M. Louis Coulon père. On le fit entrer, non sans se demander avec quelque surprise quel pouvait être dans un pareil moment l'objet d'une visite si empressée. M. Coulon n'apportait ni adhésion ni protestation. « Je viens vous prier, messieurs, dit-il aux membres du nouveau gouvernement, de faire placer un factionnaire à la porte de la caisse d'épargne. La caisse d'épargne est la fortune des pauvres, il importe, quoi qu'il arrive, qu'elle n'ait aucun danger à courir. »

Après la révolution, M. Coulon continua, malgré son grand âge, à s'occuper avec la même activité de tout ce qui pouvait être utile à son pays. La maison de santé de Préfargier qui se fondait alors, le comptait au nombre de ses administrateurs, et il déployait dans ces fonctions là le même zèle et la même intelligence que dans toutes les autres. Il assistait régulièrement aussi aux séances de la commission de la bibliothèque, dont il était membre depuis longtemps. Il y arrivait rarement les mains vides : il avait toujours sous son manteau quelque livre ou quelque manuscrit précieux qu'il apportait en don à la bibliothèque. Nous avons remarqué que quand il avait quelque présent à faire, il arrivait avant l'heure afin de n'avoir pas de témoins de sa générosité.

Atteint l'automne dernier de la maladie qui devait nous l'enlever, il vit venir la mort non-seulement avec calme, mais avec la joie d'un chrétien : il sut oublier tout le bien qu'il avait fait pour ne laisser reposer son espérance que sur la miséricorde divine. Il ne cessa pas de travailler aux choses qui l'avaient occupé pendant toute sa vie et voulut mourir à l'œuvre. La dernière fois qu'il sortit de chez lui, ce fut pour aller présider la Direction de la caisse d'épargne. Peu de jours après on lui apporta le compte annuel de cet établissement, qu'il signa d'une main défaillante. Le lendemain il expira. C'était le 22 mars 1855.

Après avoir montré tout ce qu'a fait M. Coulon, il peut paraître superflu de parler encore de sa passion pour le travail. Di-

sons cependant qu'après avoir occupé sa journée aux affaires, il passait encore une partie de la nuit à transcrire des manuscrits dont il désirait enrichir la bibliothèque publique. La bibliothèque de Neuchâtel possède plusieurs volumes in-folio copiés de sa main.

Il n'y a pas très longtemps qu'un de nos amis priait M. Coulon de lui prêter l'ouvrage de Goldfuss sur les fossiles d'Allemagne. M. Coulon promit de le lui envoyer. Comme on continuait à parler de cet ouvrage, notre ami se plaignit que l'auteur n'eût pas songé à le faire suivre d'une table des matières, ce qui, disait-il, aurait évité une grande perte de temps à ceux qui le consultent. Le lendemain, M. Coulon lui envoya le livre de Goldfuss, accompagné d'une table analytique qu'il avait rédigée pendant la nuit.

Sa munificence était extrême: il avait une foule de protégés qu'il assistait avec une incomparable générosité; il subvenait aux frais d'apprentissage d'un grand nombre de jeunes gens pauvres, leur procurait des places et se chargeait de leurs trousseaux. Il y avait dans sa manière d'obliger de la grandeur, de la délicatesse, de la grâce, et surtout de la simplicité. Son seul luxe était la bienfaisance. Prodigue pour les autres, il n'avait aucun besoin pour lui-même, il était sobre à l'excès, ennemi de toute espèce de faste et de vaine gloire. Sa fortune ne fut jamais pour lui une source de tentations, il n'y vit au contraire qu'un moyen de faire le bien. En contemplant la vie de cet homme excellent, nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler ce beau mot de Fénélon, que nous voudrions voir gravé sur sa tombe :

IL N'Y A QUE LES GRANDS COEURS QUI SACHENT COMBIEN IL Y A DE GLOIRE A ÊTRE BON.

* *
*

LA GRÈCE ET L'ART GREC

LEÇON TIRÉE D'UN COURS DE MYTHOLOGIE.

Le paganisme cherche Dieu dans la création. L'objet qu'il adore est cet esprit dont la présence et l'action se font sentir dans toute la nature, mais qui n'est véritablement esprit que dans l'homme. Le terme du progrès dont le paganisme est susceptible, serait donc l'adoration de l'élément divin dans l'homme. Les traités sanscrits que nous avons lus ensemble dans l'admirable traduction française de M. L. Poley, nous ont fait voir que ce terme fut atteint par les théologiens des Védas ; mais le mysticisme indou n'y parvient qu'en sortant de la mythologie. La Védanta tend précisément à faire sentir la vanité des cultes mythologiques.

La Grèce en revanche est arrivée au résultat que nous indiquons dans la forme de la mythologie elle-même. Cette première supériorité renferme la promesse des autres. Les dieux de la Grèce classique, dont les noms désignaient primitivement les astres, les éléments, la nature animée, et qui n'ont jamais perdu tout-à-fait cette signification, sont devenus un idéal suprême de l'humanité, considérée sous différents aspects.

L'idée que ces dieux voudraient exprimer, c'est que l'homme est le Dieu de la nature, parce qu'il en est l'essence ; mais que l'humanité que nous connaissons ici bas n'est pas la véritable humanité. Les Grecs ne savent traduire qu'imparfaitement cette pensée, parce qu'ils ignorent ce qui nous manque. Apollon, Diane, Bacchus, Mercure, Neptune, réunis dans le même culte, sont devenus l'objet des hommages de toute la Grèce ; mais ils ne sont pas des Dieux. On connaît leur patrie et leur nativité; on sait qu'ils ne dureront pas toujours. Ainsi la pensée mythologique, en se précisant, arrive à se juger elle-même. Le paganisme est parvenu au bout de la carrière qu'il pouvait fournir ; l'humanité s'aperçoit alors qu'elle n'a pas ce qu'elle estimait posséder, et sans abandonner ses créations, sans cesser de croire à leur réalité, elle éprouve le besoin de chercher autre chose.

Elle a d'abord essayé de se satisfaire en exaltant la mythologie elle-même. Avant que les divinités eussent été classées et groupées dans l'Olympe, ce Zeus (que nous appelons Jupiter) n'était qu'un dieu pareil aux autres, ou plutôt le nom de Zeus était un nom générique, qui appartenait à tous les dieux. C'est pourquoi la figure de Zeus variait extrêmement selon les localités. Ici nous trouvons un Zeus qui ressemble à Apollon, là il rappelle Bacchus, ailleurs Mercure, parce qu'au lieu de ces noms, on disait Zeus en y ajoutant une détermination : Jupiter Lycéen, Jupiter étésien, et tant d'autres. Dans l'Olympe des poètes en revanche, Jupiter est le père et le souverain des autres dieux. Il en était le père effectivement; puisque c'est en précisant l'idée de Zeus de différentes manières, que les Grecs ont produit les êtres idéaux désignés par les noms de ses fils. Souvent la Grèce élève Jupiter au-dessus des autres dieux, autant qu'elle met les dieux en général au-dessus de hommes. Elle cherche à ressaisir l'unité divine et l'infini au moyen de cette hiérarchie. Mais elle n'y parvient qu'à moitié. A côté de cette tendance, la tendance opposée se maintient toujours. Le Jupiter d'Homère offre tour-à-tour des aspects contradictoires qu'il est impossible de concilier : C'est le dieu qui assemble les nuages, qui fait tomber la pluie et qui lance la foudre; c'est le père des dieux et des hommes, qui remplit de sa présence l'espace infini, et dont tous les évènements ne font qu'accomplir la volonté; c'est le Dieu que Hésiode nous montre épousant la Justice, dont il a pour enfant les Destinées, tandis qu'une autre compagne, Eurynome, le rend père des Grâces, c'est-à-dire de tout ce qui embellit la vie. Ces traits sont dictés par le sentiment religieux; on peut supposer qu'ils ont été fournis par la tradition antique. — Mais ce n'est pas un dieu tel qu'il le faut pour intervenir de sa personne dans une aventure compliquée, ce n'est pas un personnage à figurer dans un récit épique, et ce n'est pas ainsi non plus qu'Homère a coutume de le peindre :

Le plus souvent le Jupiter d'Homère habite non l'éther, mais une maison construite sur une montagne; il est père, non des dieux et des hommes, mais d'un certain nombre d'enfants, et Neptune lui fait entendre assez rudement que ses enfants sont les seuls dieux auxquels il ait des ordres à donner. Il ne sait pas tout, car il est souvent trompé. La destinée n'est point sa volonté, la destinée est son maître.

Ces contradictions désolantes pour la raison et pour la conscience sont d'un prix inestimable pour la poésie et pour l'art.

Ces contrastes seuls, dit Ottfried Müller, individualisent les dieux de la Grèce, et leur prêtent une sublime réalité. Et sommes-nous autre chose nous-mêmes qu'un tissu de contradictions? Notre individualité ne consiste-t-elle pas toute entière en contradictions, qui se tempèrent sans doute, mais ne se concilient pas? Si le paganisme eût abouti à des idées claires et conséquentes, il n'aurait pas produit un monde idéal. L'idéal est indéfinissable, son essence est précisément de ne pouvoir être saisi par la pensée qui distingue et qui nomme, il n'est accessible qu'à son organe propre, l'imagination, il ne peut être exprimé que dans sa langue propre, la langue de l'art. Tout le monde a compris le sens des cultes de la Grèce, le mot est dans toutes les bouches : c'est la Religion de l'art.

Les contradictions que nous apercevons, nous accablent; c'est pourquoi l'Inde, qui a tant creusé les siennes, a le cœur si triste. L'Inde est le pays de la métaphysique, de la grammaire, des purs diamants, des transparentes analyses et de la douleur. La religion de l'Inde est la religion de l'intelligence, c'est aussi la religion du désespoir. La souffrance est la vertu de ses héros, la souffrance est la force excellente de ses dieux eux-mêmes. Se torturer soi-même est l'idéal indien.

Mais les contradictions que nous n'apercevons pas forment la grâce et la richesse de notre vie, aussi bien que notre faiblesse et notre péché. Il n'y a de grâce ici bas que chez les enfants, qui ne se connaissent pas eux-mêmes. Eh! bien, les prêtres de l'Egypte disaient mieux qu'ils ne pensaient sans doute, quand ils jetaient au voyageur grec cette exclamation : Vous êtes un peuple d'enfants! Les contradictions de sa pensée et de son génie ont fait de la Grèce la patrie de l'art, la patrie du bonheur. Il faut une certaine dose de légèreté pour trouver le bonheur sur la terre, lorsqu'on n'a pas transporté ses vrais foyers plus haut. Mais la Grèce avait reçu le don unique d'être légère avec grandeur. Ceci est le secret des artistes, ce fut celui des Hellènes, dont la propre nature était l'art. Nés pour jouir, ils savourèrent largement tout ce qui charme; mais comme le principe moral, lui-même absorbé dans l'art, tenait peu de place dans leur vie, leur légèreté devint malice, ils se tourmentèrent les uns les autres, et leur infortune passa leur félicité.

Il y a dans l'âme des Grecs une lacune où tout devait s'engloutir : la morale de l'art n'est plus une morale, comme la religion

de l'art n'est déjà plus une vraie religion. La religion est une affaire sérieuse, l'art est un jeu sublime; mais c'est un jeu. Et si quelqu'un me reprochait de rabaisser l'art, je le regretterais, car je craindrais que mon critique ne comprît pas ce que c'est que le jeu. Toute existence parfaite, qui porte en elle son propre but, est un jeu. Il faut bien nous persuader que tout est sens dessus dessous dans ce bas monde, et que la vie que nous y menons n'a pas le sens commun. Dans notre vie, le jeu ne saurait être qu'un délassement; le repos et le jeu y ont pour but de réparer nos forces; le repos et le jeu n'y possèdent aucune valeur en eux-mêmes, ils ne sont qu'en vue du travail : tout jeu qui n'est pas mérité par le travail, et dont l'effet n'est pas de nous rendre capables d'un meilleur travail, est un désordre; quand nous nous y livrons, nous sommes repris par notre conscience. Mais au fond le travail a toujours pour but dernier de nous conduire au repos; non pas au repos dans l'inertie, qui est la mort, mais au repos dans l'activité, qui est le jeu. Le jeu est donc plus sérieux que le sérieux lui-même; le sérieux, c'est la servitude, le jeu, c'est la liberté. Si nous devions passer l'éternité à travailler, c'est que notre tâche serait infinie, c'est que le mal serait éternel; mais si le mal doit cesser, l'éternité ne sera pas consacrée au travail. A quoi donc l'employer? Vous m'avez compris : le travail et le sérieux; c'est la terre, le repos et le jeu sont les choses du ciel. Au fond de tous les jeux est l'amour, terme de tous nos travaux. En disant que l'art est un jeu, je ne rabaisse donc pas l'art; je ne relève pas le jeu, j'en marque simplement la place. Chacun le sait, ou du moins chacun le sent, la grandeur des idées, la beauté des proportions et des formes ne suffisent pas à l'art; il y faut cette aisance, cette suprême liberté qui fait un jeu des plus grandes œuvres. Le tort de l'art et du jeu n'est donc point de n'être pas assez parfaits, pas assez beaux, mais c'est que sur la terre, ils ne sont pas à leur place. La religion, rapport entre Dieu et l'humanité sur la terre, doit se fonder sur l'obéissance et sur le travail; sur l'obéissance, parce que nous ne pouvons nous servir de règle à nous-mêmes; sur le travail, parce qu'il y a quelque chose à réparer. L'art est une manière d'échapper à la loi d'obéissance, l'art est donc une porte pour sortir de la religion.

Le paganisme semble s'être immobilisé dans l'Egypte; dans l'Inde, il aboutit au suicide mental ou corporel; la Grèce s'en af-

franchi par l'art. Les contradictions que son imagination accumule, lui sont nécessaires et ne l'embarrassent point, quoique dans la Grèce elle-même elles plongeassent les esprits religieux dans la perplexité la plus douloureuse.

La contradiction la plus sensible de cette religion grecque, c'est la pluralité de ses dieux, car elle entrevoit l'infini divin, de sorte qu'un seul de ses dieux pourrait lui tenir lieu de tous les autres. Ce que nous avons dit du Jupiter d'Homère peut s'étendre à tous ses compagnons. Ils sont finis et infinis ; ils sont tout puissants, et leur puissance est limitée ; ils savent tout, et néanmoins ils se trompent; ils portent le nom d'immortels, et cependant ils se succèdent; ils habitent de célestes demeures ou les sommets des montagnes, mais leurs pieds sont si légers, leurs chars si rapides qu'ils sont présents partout; ils sont pleins de bonté et de charité, mais ils se combattent, ils se haïssent mutuellement, et ils persécutent les hommes. C'est le génie du poète qui les a conçus; ils fournissent des modèles sublimes au ciseau du sculpteur; mais ils ne furent plus l'objet d'une foi sérieuse du moment où le besoin de comprendre eût pris une certaine force, parce qu'ils sont absolument incompréhensibles. Le culte qu'on leur rendait dans la période de l'art est un culte de souvenirs, un culte de la nationalité. L'antiquité les adorait encore, parce qu'elle croyait en elle-même; mais du moment où la foi mythologique ne fut plus une nécessité absolue pour l'imagination et pour le cœur, elle tendit à devenir une *superstition,* c'est-à-dire un vestige incompris du passé.

Elle en portait déjà l'empreinte à l'époque où l'art religieux déployait sa plus grande magnificence, au milieu du V[e] siècle, au moment où l'Elide et la Grèce entière saluaient de leurs transports le Jupiter colossal sortant du ciseau de Phidias, pour aller présider les jeux d'Olympie. J'ouvre au hasard l'excellente traduction d'Hérodote de M. le professeur Bétant ([1]), et j'y lis le passage suivant ([2]) : (Il s'agit d'un vent d'est qui avait jeté à la côte une partie de la flotte du grand Roi quelques jours avant la bataille des Thermopyles). « On dit que les Athéniens avaient invoqué Borée d'après un oracle qui portait d'appeler en aide leur beau-frère. Or Borée, selon la tradition des Grecs, a pour femme une Athénienne, Orythie fille d'Erechtée. En vertu de cette

([1]) Genève, 1837. — Tom. III, p. 114.

parenté, les Athéniens, à ce qu'on dit, estimèrent que ce beau-frère était Borée, et sitôt qu'ils eurent appris, à Chalcis en Eubée, que la tempête allait croissant, ou même auparavant encore, ils firent un sacrifice et des invocations à Borée et à Orythie, afin qu'ils prissent leur défense en détruisant les vaisseaux des Barbares, comme jadis à l'Athos. Si ce fut pour ce motif que Borée assaillit les Barbares en rade, c'est ce que je ne saurais affirmer; toujours est-il que les Athéniens attestent qu'une fois déjà Borée les avait secourus, comme il fit en cette occurrence. Aussi, dès qu'ils furent de retour, ils érigèrent à Borée un temple sur la rive de l'Ilissus.»

Tel est le ton d'Hérodote, il ne plaisante pourtant jamais sur les choses religieuses, qui ont encore pour lui le plus vif intérêt, et son extrême réserve en ces matières nous atteste la sincérité d'une dévotion dont les penseurs étaient déjà bien éloignés. Son langage nous fait comprendre où en était la pensée religieuse aux plus grands jours de la Grèce. Les beaux noms d'Hérodote, de Sophocle et de Phidias marquent la fin du paganisme, comme ceux d'Homère, d'Hésiode et de Dédale rappellent les siècles de son accomplissement.

Dans la légende, Dédale paraît bien plus ancien qu'Homère; mais il ne semble être lui-même qu'une figure mythologique, qui désigne sans doute une époque plutôt qu'un personnage réel. Le nom du sculpteur Dédale m'amène à dire quelques mots sur la manière de représenter les Dieux. Il est le premier, selon Diodore, qui ait ouvert les yeux de ses figures, qui les ait placées les jambes écartées et dans l'action de marcher, enfin qui ait donné du mouvement aux mains; avant lui les statues avaient toujours les yeux fermés, avec les mains baissées et collées sur les côtés. Dédale introduisit donc dans la confection des idoles, la libre imitation de la figure humaine. Cette hardiesse nous dit clairement que l'anthropomorphisme était achevé. L'histoire de la statuaire chez les Hellènes forme une grande partie de l'histoire de leur religion, Dédale marque une crise décisive dans ce développement.

Les plus anciennes images des Dieux dans la Grèce étaient des pierres informes. C'est ainsi que dans le sanctuaire de Delphes, ils vénéraient depuis un temps immémorial la pierre Abbadir, qu'ils arrosaient d'huile, comme Jacob en oignit la pierre de Béthel. Une pierre semblable, respectée et consacrée de nouveau

par le réformateur Mahomet, est encore adorée dans la première des villes saintes de l'Islamisme. Les Grecs conciliaient ce culte de la pierre de Delphes avec leur théogonie poétique, en disant que c'était la pierre avalée par Saturne, au lieu de Jupiter, et qu'il vomit la première lorsque, vaincu par Jupiter, il mit au jour les dieux ses frères. La Kaaba fut apportée par l'ange Gabriel à Abraham quand il bâtissait le sanctuaire. Il n'est pas téméraire de penser que dans le premier cas comme dans le seconde la consécration de la pierre a précédé le mythe et lui a donné naissance.

Les premières idoles furent donc de simples pierres. Cependant il est impossible de remonter à l'origine des images taillées. Les ruines de Ninive et de Memphis, l'interdiction prononcée par l'Eternel sur le mont Sinaï, nous révèlent l'immense antiquité de l'art religieux. Quand Rachel cachait les marmousets de son père sous le bât de son chameau, l'Egypte avait déjà dressé peut-être un grand nombre des sphinx magifiques qui forment les avenues de ses temples. L'art des Grecs est plus récent. De combien de siècles? Je ne saurais vous le dire.

Les premières statues des Grecs étaient de bois. Sans prendre l'idole pour le Dieu lui-même, ils la considéraient comme ayant une origine divine; tel est au moins le sentiment qui entoura plus tard ces anciennes et grossières représentations. La matière même de l'idole était sacrée. Les images de Lorette et d'Einsiedeln sont de la part des pélerins l'objet d'une dévotion assez analogue. Je ne pèse pas sur ce rapprochement; mais, si je n'étais retenu par des convenances de plus d'un genre, il me serait facile de vous montrer toutes les phases de la mythologie debout à côté de nous.

Les procédés de l'art à ses débuts étaient assurément grossiers; mais l'imagination de ces temps était si vive et si naïve qu'une ressemblance très vague lui suffisait pour apercevoir l'objet désigné. Ainsi les premières représentations des dieux étaient plutôt des symboles que des images. Deux poutres debout, liées par deux traverses, figuraient aux anciens Lacédémoniens deux frères qui s'embrassaient. C'étaient les illustres jumeaux Castor et Pollux qui, considérés sous un aspect, étaient deux héros du pays, frères de la trop séduisante Hélène, mais qui, pris autrement, étaient des dieux et même de très grands dieux. Dans les premières statues, quelques traits grossièrement ébauchés indiquaient la ressemblance humaine; il suffisait que l'intention fut expri-

mée. Ce style s'est perpétué dans les statues rustiques d'Hermès. Plus tard sans doute on tailla des figures dans ce style égyptien, que vient de nous rappeler Diodore, des statues assises, à demi dégagées de la pierre. Je n'en ai jamais vu provenant de la Grèce; mais les plus anciens monuments de l'art appartenant à cette civilisation que l'on trouve dans nos musées, ont une attitude roide; l'expression en est solennelle; ce sont des statues habillées et chargées d'attributs. Ce style conventionnel de l'art sacré se rapproche à quelques égards de l'ancien art chrétien, du style byzantin, dont la peinture italienne est sortie au XV[e] siècle, et que nous essayons de rajeunir. L'époque de la statuaire que les Grecs désignaient, comme nous l'avons vu, par le nom de Dédale, doit être contemporaine de la poésie épique ou la précède de peu.

Ces représentations visibles des dieux présents dans leurs temples en fixèrent les traits dans l'imagination populaire, et contribuèrent beaucoup à donner à la religion cette couleur historique, purement humaine, qui fit illusion à l'antiquité elle-même. L'idée primitive des Dieux grecs pâlit à mesure que leur image devient plus précise et plus familière. Les progrès de l'art chez ce peuple passionné de la beauté et de la réalité furent contenus assez longtemps par le sentiment religieux même qui les inspirait. Longtemps les Dieux furent considérés comme le seul sujet digne de l'art. L'art voulant exprimer des idées immatérielles, ne saurait trouver de meilleur moyen que d'imiter la forme préparée par Dieu lui-même pour traduire au dehors la vie de l'esprit. Néanmoins on répugnait à représenter les dieux sous une forme purement humaine. Les héros, qu'on représentait hors des temples, participant en quelque mesure à la divinité, devaient aussi se distinguer par quelque chose des contemporains. Cette raison a contribué autant, je le crois, que l'inexpérience et l'inhabileté des artistes, à prolonger la durée du style sacramentel. Les statues qui décoraient le fronton du temple de Jupiter à Egine, et qui se trouvent aujourd'hui à Munich, méritent d'être remarquées comme transition entre les temps dont je viens de parler et la période suivante. Ce sont des personnages nus, suivant la coutume dorienne, grands comme des enfants de dix ans, leurs attitudes sont fort animées, les corps sculptés avec un naturel et une vivacité qui semble indiquer un art en possession de toutes ses ressources; mais les têtes en sont roides, immobiles,

sans modelé, sur toutes les bouches est gravé le sourire d'une dévotion presque affectée. L'uniformité des visages est certainement conventionnelle. Ce que leur type offre de désagréable peut tenir à l'imperfection d'un art qui sut reproduire les formes et les mouvements avant d'avoir compris la manière de rendre les sentiments élevés par la physionomie. Mais il est évident qu'une intention religieuse animait le sculpteur. L'art chrétien a suivi une marche opposée : l'expression parfaite du sentiment religieux par les traits du visage y précéda la pureté du dessin et la richesse du modelé. Ce contraste pourrait s'expliquer soit par la différence du genre de vie, soit par l'opposition des religions elles-mêmes; mais je n'ai pas le temps d'insister sur ce parallèle. Il est difficile d'indiquer l'époque précise à laquelle appartiennent les statues d'Egine. Incontestablement plus récentes que le trône de l'Apollon d'Amyclé, qui nous porte au temps de Solon, plus récentes surtout que le dieu d'Amyclé, colosse à quatre bras, comme les idoles de l'Inde, elles sont plus anciennes que les chefs-d'œuvre de Phidias. Ottfried Muller les rapportait à l'époque des guerres médiques.

Quand le génie grec eut acquis assez de liberté pour rendre l'idée religieuse par la seule expression, sans le secours d'attributs extérieurs; quand il n'y eut plus aucune différence entre le portrait d'un dieu et la figure humaine, la grandeur des proportions fut comme le dernier trait où se rattachèrent les scrupules de la conscience. Les premiers chefs-d'œuvre de l'art accompli furent des statues colossales. La piété grecque, réelle encore chez quelques-uns, s'étonnait de se trouver satisfaite en contemplant ces marbres vivants, où la divinité se faisait sentir sans aucun symbole matériel. Depuis ce moment, l'art, complétement libre, ne songea plus qu'à profiter des données religieuses pour réaliser dans des formes toujours plus exquises et plus variées, les types de beauté suprême que la religion avait suggérés. Des proportions colossales ne restèrent pas longtemps indispensables; les dieux ne furent plus que des modèles de grandeur, de force, de jeunesse et de gloire. Chaque artiste, en reproduisant leurs traits bien connus, les modifièrent pour les rendre toujours plus parfaits, toujours plus dignes de ceux qu'il voulait représenter. Les frises du Parthénon, ces merveilleux débris d'une époque unique dans la vie de l'humanité, sont peut-être encore le fruit d'une inspiration pieuse. Mais cette splendeur du paganisme est la

splendeur d'un soleil couchant, ces accens si purs sont le chant du cygne. L'artiste qui, changeant les dieux, suivant l'inspiration de son génie, les rend ainsi plus grands et plus beaux, ne tardera pas à s'apercevoir que ses modèles ne sont qu'en lui-même. Il faudra bien qu'il s'avoue que, puisque l'esprit humain perfectionne les dieux, c'est l'esprit humain qui les a produits. Et s'il ne le dit pas lui-même, parce qu'il a bien d'autres choses à penser, le philosophe, fils du poète, est là qui le dira pour lui.

Lorsque ce mot sera prononcé, la menace de Prométhée aura reçu son accomplissement, l'Olympe aura perdu son maître, le paganisme aura cessé de vivre, l'humanité, brisant sa chaîne, aura secoué le poids de ses longues terreurs, pour les échanger contre un mal non moins douloureux, et peut être encore plus opiniâtre: le doute, le vide.

La fascination des religions antiques s'évanouit quand on les appelle par leur nom. Le paganisme s'est désigné lui-même dans le symbole de ce jeune Thespien, qui s'aperçut dans le cristal du fleuve, qui fut attiré par sa propre image, et qui disparut sous les flots. Narcisse s'aime lui-même. Et que sais-je? un autre, peut-être, eût pris peur à semblable rencontre, il aurait voulu fuir un fantôme hideux, et il aurait trouvé la mort d'une autre manière. Dans l'une et dans l'autre figure, nous retrouvons le paganisme, c'est-à-dire le cœur humain. L'histoire du paganisme est l'histoire de l'esprit humain qui sort de lui-même, qui se répand dans le monde extérieur, qui s'y retrouve, et se prend pour un autre. Il est tout naturel qu'il redoute et qu'il adore l'esprit qu'il voit. Sa propre petitesse s'agenouille devant sa propre grandeur. S'il se relève, il se trouvera seul, et cette solitude lui sera bientôt le plus épouvantable des tourments.

Mais la Grèce n'éprouva pas ce mal dans toute son intensité tant qu'elle vécut de sa vie propre. La beauté la consola de la perte de la foi. Par une transition insensible, le culte de la beauté devint le seul culte réel, et prêta longtemps à tous les autres une apparence de vie. L'art occupe toujours la même place dans l'histoire. Il remplit l'intervalle entre la crédulité de l'enfance et les défiances de l'âge mûr, entre cette période créatrice, incapable de réflexion et de calcul, que nous appelons au gré de notre orgueil ou de nos regrets, tantôt les temps héroïques, tantôt les temps barbares, et cette période de calcul et de scien-

ces, inhabile à créer, impuissante à croire, que nous appelons la civilisation. L'art occupe le milieu, l'art c'est la jeunesse et c'est la Grèce. La Grèce est le tombeau des religions du passé, le berceau de la pensée, la patrie de l'art. Qu'est-ce que la Grèce, Messieurs? C'est Athènes sous Périclès. La Grèce n'a qu'un âge, l'âge de ses dieux. Il semble qu'elle n'ait laissé qu'une chose au monde, l'idéal de beauté dans tous les genres. Ce n'est pas la Grèce, c'est l'Inde, c'est l'Egypte, c'est la Phénicie qu'il faudrait interroger pour sonder le mystère des religions de l'antiquité. La religion des Hellènes, que nous connaissons un peu mieux, n'a fait que donner au paganisme sa dernière forme. La forme vient d'eux, non la substance. A ce sujet j'observe une chose assez curieuse : Les Grecs étaient persuadés qu'ils avaient reçu leurs dieux du dehors, tandis que les savans modernes les plus spirituels se font un point d'honneur de ne pas le croire. Au reste, les deux opinions ont nécessairement du vrai; on ne peut disputer que sur la limite. La Grèce a beaucoup reçu, mais elle a reçu de différents côtés, et elle a transformé tous les emprunts à son image avec une merveilleuse puissance. Mais que la mythologie grecque soit indigène ou d'origine étrangère, ce qui est certain, c'est que l'empire du paganisme sur les âmes était affaibli lorsque la Grèce fut elle-même. A Carthage, les jeunes femmes des plus illustres familles apportaient à Saturne leurs petits garçons, et les brûlaient vifs. Les prêtres de la Cybèle phrygienne se mutilaient en mémoire d'Attys, les Indous vont chercher la mort sous le char de Siva. Toutes les contradictions de la pensée et du cœur s'étalent dans ces fêtes payennes, tour-à-tour lugubres et joyeuses, licencieuses et ensanglantées. Ces contradictions, le vrai paganisme les subit tout entières. La science aspire à les résoudre. Le christianisme veut les effacer. La Grèce les contemple en souriant; elle les adoucit de très bonne heure, elle les accepte et les emploie. Le monde n'existe que par la contradiction, dit-elle; la lyre d'Apollon n'est sonore, son arc n'est puissant que si les cordes en sont tendues. Le philosophe d'Ephèse, parlant encore la langue des mythes, saluait dans sa langue harmonieuse la guerre, auteur de toutes choses. Accepter les contradictions en les tempérant, tel est le secret de l'art, tel fut celui de la Grèce, comme le talisman du monde moderne est la charité, qui les résout. Le nom de Charité nous vient aussi de la Grèce, qui a reçu le privilége de nommer toutes les belles choses, même celles qu'elle ne posséda

jamais. Athènes et Corinthe nommaient ainsi trois jeunes immortelles, qu'Horace appelle les Grâces. Notre idiome, tout ensemble payen et chrétien, a conservé le mot dans une double acception. Les Grâces, la Grâce : dans ce double emploi du même terme, nous trouverions sans trop d'effort l'histoire de la langue et l'histoire de l'Humanité. Toute la civilisation des Hellènes, leur science, leur morale, leur politique étaient dominées par l'idée de l'art. Un illustre érudit, qui est mort il y a peu d'années, frappé sur les ruines du temple de Delphes par une flèche du Soleil, étendait cette idée même à la guerre. Il n'est pas besoin de forcer beaucoup son texte pour lui faire dire que les Spartiates voyaient moins dans les combats un moyen d'étendre leur puissance que l'heureuse occasion d'exécuter sur le terrain, dans toute leur réalité, les mouvements harmonieux et vifs de la danse pyrrhique. Mon ignorance m'interdit également d'approuver ce trait ou d'y contredire. Mais ce que je puis répéter après tout le monde; c'est que pour les plus anciens législateurs de la Grèce, comme pour son plus illustre philosophe, l'idéal de l'Etat n'est pas celui qui procure dans la plus grande mesure possible le perfectionnement et la prospérité de la masse des citoyens, ni même celui qui assure à l'Etat le plus de grandeur et de puissance, mais celui où la distribution savante des fonctions et des droits réalise le mieux la grande loi de variété et d'harmonie, qui fait l'essence de la beauté dans les œuvres de l'art. Conformément au modèle fourni par les anciennes constitutions nationales, le philosophe charge une noblesse oisive de tous les droits politiques, et lui confie exclusivement la défense du pays. Mais au mépris des traditions de l'antiquité elle-même, qui voyait dans l'entrelacement des familles la force de la nationalité, il veut détruire la famille pour la caste noble, afin qu'elle appartienne exclusivement à l'Etat. Les vieillards les plus sages de cette noblesse sont chargés en même temps de gouverner le pays et d'approfondir la science. Cependant les progrès de la pensée ne sont pas non plus le but de l'Etat, car toutes les intelligences ne sont pas appelées à y concourir. L'état de Platon n'a d'autre fin que sa propre harmonie. L'imperfection de ce point de vue est si évidente, que le fils d'Ariston n'a guère pu se la dissimuler à lui-même; il y a des motifs assez plausibles pour soupçonner qu'il s'est plu à ciseler les détails d'une allégorie. En appréciant la République de Platon comme un véritable idéal politique, on s'expose à tomber dans une

erreur pareille à celle d'Evehmère et de Diodore, qui prennent les dieux pour d'anciens rois. Mais si l'antiquité y fut trompée elle-même, ses admirations prouvent encore que l'idée abstraite de la beauté était bien son idéal.

Dans la morale individuelle, nous voyons également qu'un juste tempérament des choses, une combinaison savante du plaisir et de la vertu fut le type le plus admiré de ce sage imaginaire, qui remplaça dans l'antiquité policée le héros de l'antiquité poétique. La foule plaçait son idéal beaucoup plus bas. Le petit nombre de ceux qui le mirent plus haut, dans la pure vertu, s'échauffaient pour une vertu abstraite qui n'intéresse qu'elle-même. Pour les stoïciens comme pour la secte d'Aristippe, la vie est un art. Pour le vrai Grec, dont les philosophes étaient déjà bien éloignés, l'art c'est la vie elle-même, et l'existence n'a de prix que pour admirer les chefs-d'œuvre et pour réaliser l'idée de l'art. L'art est donc le dernier mot de la Grèce. Il la consola de l'esclavage romain et de la liberté du scepticisme, aussi cruelle que l'esclavage. Virgile et Cicéron l'avaient compris. L'art ,chez elle, domine tout, et ramène tout à sa mesure. La dernière et la plus belle des religions de la nature expire dans les bras de l'art.

De tous les peuples anciens, les Grecs seuls sont arrivés à s'émanciper du joug de leur religion, parce qu'ils sont les seuls où le mouvement mythologique ait atteint son terme, et qui aient exprimé dans la langue de la mythologie elle-même la cause profonde qui a fait naître la mythologie.

Cette cause, que les peuples mythologiques ne connaissaient pas eux-mêmes, est une grande erreur, qui couvre une grande vérité. L'erreur consiste à penser que l'homme est Dieu : tel est le dernier mot de la mythologie. Si ce n'était pas là réellement son dernier mot, elle n'aurait pas pu mettre les plus illustres des héros au rang des Dieux. Les apothéoses des empereurs n'auraient pas paru une flatterie de bon goût; mais une détestable ironie, que l'orgueil le plus insensé n'aurait jamais acceptée. L'homme est Dieu : le Grec ne se l'avoue pas et ne le croit pas; mais sa religion n'a de sens que par cette pensée, puisqu'elle ne conçoit la divinité qu'en idéalisant tous les traits de la nature humaine. Le Grec, sous son beau ciel, au milieu de son bonheur, éprouve comme chacun de nous, le besoin de salut, d'expiation, qui est au fond de toutes les religions. Il sent qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Mais si l'accident était réparé, si l'homme grec ren-

trait dans la pureté de son essence, il serait Dieu. La nature humaine pure est aussi la nature divine, telle est la pensée de la philosophie comme la signification de ses mythes. Il en sort tout naturellement cette conséquence triviale que tous les dieux sont des hommes divinisés, qu'il n'y a pas d'autre Dieu que l'homme, que la religion par conséquent n'est qu'une institution sociale à laquelle les gens comme il faut doivent un respect extérieur, mais dont ils ne sont pas les dupes. Ces conséquences ont été tirées; elles forment le point de vue de la civilisation que la mythologie a préparée.

Toutes ces conséquences étaient nécessairement enfermées dans le point de départ du paganisme; je veux dire dans le fait que l'homme a cessé par sa faute de soutenir avec Dieu des relations qui lui fissent sentir immédiatement la réalité de Dieu, et par lesquelles Dieu devint pour lui un objet d'expérience. L'homme ne peut donc plus trouver Dieu qu'en lui-même ou dans la nature. Mais comme l'objet de notre adoration est nécessairement spirituel (il l'est même dans le fétichisme), et comme l'homme est réellement l'esprit de la nature; après avoir répandu son propre esprit dans la nature, il finit par se recueillir et par comprendre que dans tout ce qui l'entoure, il n'y a rien de plus divin que lui-même.

Et pourtant, il ne peut être son propre Dieu qu'à la condition de se dédoubler; cette humanité qu'il voit hors de lui-même, c'est l'objet de l'art, c'est l'idéal. La différence entre l'homme et Dieu se résout dans la différence entre l'idéal et le réel. Tout panthéisme aboutit à cette idée : il n'y a rien au-dessus de l'homme, ce qui est la plus désolante des convictions, et toute mythologie est une enveloppe du panthéisme.

Mais la vérité que cette erreur étouffe, c'est qu'il y a quelque chose de Dieu dans l'homme, c'est qu'il subsiste un véritable idéal. C'est le sentiment de cette vérité qui a donné aux peuples qui l'ont reconnue, la possibilité d'arriver à l'art, à la philosophie, et de s'affranchir du culte de la nature. C'est parce que le paganisme renfermait cette vérité; c'est parce qu'il renfermait un élément de la vérité religieuse, le sentiment de l'infini dans l'homme, qu'il a pu servir à préparer l'avènement du Christianisme.

Ch. Secrétan.

A MADAME A. B.

—

« Il se fait nuit ; la route est inconnue ;
Mon corps est fatigué, mon cœur est soucieux ;
Mais la lune m'est apparue,
Consolante compagne au front silencieux.

Aux doux rayons de sa lumière
Elle éloigne des nuits les fantômes trompeurs ;
Mon mal s'allège, et ma paupière
Se mouille enfin de quelques pleurs. »

« Pourquoi si pâle est donc la rose,
O mon amour, dis-moi pourquoi?
Pourquoi dans le gazon la violette éclose
Est-elle si muette, ô mon amour, dis-moi ?

Pourquoi l'alouette plaintive
A-t-elle un chant triste, importun ?
Pourquoi l'arbre embaumé qui fleurit sur la rive
Semble-t-il exhaler un funèbre parfum ?

Et moi-même, pourquoi suis-je malade et sombre?
O mon amour, dis-moi pourquoi?
Charme de ma tristesse, étoile de mon ombre,
Pourquoi m'as-tu quitté, dis-moi?»

« Tu sembles à mes yeux une fleur, mon amie,
En toi tout est douceur et grâce et pureté ;
Je te regarde, et la mélancolie
Monte dans mon cœur agité.

Et je voudrais alors, sur ta tête chérie,
Etendre les deux mains, et demander au ciel
Qu'il te garde toujours si belle, ô mon amie,
Et si pure, et si douce à mon cœur fraternel! » (1)

C'est ainsi que chantait, en sa peine secrète,
Au temps de sa jeunesse, un pauvre et grand poète,
Celui dont nous cherchions, mais sans le découvrir,
Ce soir, aux bords du Rhin, quelque ressouvenir.

Que ces chants murmurés dans la langue étrangère
Vous rappellent parfois la présence d'un frère;
Qu'ils soient comme un écho dont l'accent triste et doux
Pénètre votre cœur en lui parlant de nous.

Dusseldorf, octobre 1855.

A MISS JANE H**

qui n'avait jamais pleuré.

Effrayé d'être heureux, le tyran de Samos
Jeta son anneau d'or au sein profond des flots.
Jane, quand je vous vois, sans trouble et sans alarme
Sourire à l'avenir pourtant mystérieux,
Dans l'abîme entr'ouvert, je voudrais de vos yeux
Pour fléchir le destin voir tomber une larme...
Souriez donc toujours, — mais, pour me rassurer,
Jeune et charmante fille, apprenez à pleurer.

Bex, juillet 1854.

(1) H. Heine. *Buch der Lieder.*

UNE ÉMIGRATION SUISSE

DANS L'ETAT DE VISCONSIN.

Les événements de 1848, qui ont si profondément bouleversé la société européenne, n'ont profité matériellement qu'à une seule nation. Les capitaux, plus effarouchés par les déclamations socialistes que par le bruit du canon, qui tonnait partout contre les barricades, se sont enfuis au-delà de l'Atlantique, vers ce pays démocratique où la terre est presque sans valeur, et où les mœurs et les institutions, loin d'entraver l'activité individuelle, facilitent au contraire son libre essor. Ces capitaux, produit du travail accumulé de la vieille Europe, ont servi à construire les voies ferrées qui sillonnent déjà les solitudes de l'ouest, et qui appellent sur leur parcours le grand peuple des émigrants. En dix ans la population s'accroît aux Etats-Unis d'environ 23 pour cent. Si cette proportion se maintient jusqu'à la fin du siècle, il y aura en 1900, sur les deux versants des montagnes Rocheuses, plus de 90 millions d'Américains, qui le prendront sans doute probablement de haut avec le vieux Monde. Peut-être songeront-ils à se l'*annexer*. La guerre d'Orient, qui détruit tant d'hommes et de capitaux, semble devoir faire monter encore le plateau de l'Amérique.

Chacun conçoit que l'Irlandais n'aspire qu'à quitter sa tanière et son ciel brumeux pour rejoindre dans la Nouvelle Angleterre des parents plus heureux. On comprend moins que le Bernois de l'Oberland hésite à quitter son pauvre chalet et sa dernière parcelle d'héritage pour l'échanger contre un blokhaus et un vaste domaine dans la vallée du Mississipi. Mais ce qui frappe souvent, c'est que des gens cultivés, qui n'ont pas le souci du lendemain et passent même pour être à leur aise, soient poursuivis de l'idée d'émigrer et de changer leur position d'avocat, de médecin ou de négociant contre celle du farmer américain. Pourtant le fait parle :

dans nos pays civilisés la concurrence est grande dans toutes les branches de l'activité humaine. Les débuts sont difficiles, les ressources menacent de s'épuiser avant que les fruits du travail n'arrivent à maturité; les services que rend l'intelligence sont plutôt appréciés en paroles qu'en fait; les familles s'augmentent dans une proportion plus rapide que les ressources ; les revirements politiques jettent souvent sur le pavé des pères de famille trop âgés pour changer de profession, trop honnêtes pour louvoyer entre leur conscience et les nécessités de la vie ; les jeunes gens se fatiguent à attendre le moment de *percer*. Bref, mille raisons font fermenter dans les cervelles le levain de l'aventure et de l'émigration, et envier la position de celui qui, libre sur les terres d'Amérique ou d'Australie, la pioche en main, et entouré de ses moissons et de ses troupeaux, envisage l'avenir d'un œil serein, et n'a à lutter que contre les éléments. Au bout de quelques années pénibles sans doute, on peut espérer voir le domaine qu'on a défriché, décupler de valeur par l'aggrandissement de la ville prochaine, ou par la création d'une voie ferrée. Là-bas, semble-t-il, point de désillusions politiques, de pénibles froissements, d'amour-propres blessés. Chacun a sa place au soleil; on peut s'enrichir et revenir au bout de quelques années *riche* et *indépendant*.

Ces idées dorées, ce mirage de bonheur décident nombre de jeunes gens à s'expatrier. D'autres examinent un peu le revers de la médaille. Là-bas il faut vivre seul, quitter parents et amis, renoncer à son couvre-feu, à son cercle, à ses lectures, à ses habitudes. Le sol est dur, l'or est recouvert de graviers épais. On risque les voleurs, les éboulements, les fièvres, les naufrages, les faillites. L'Amérique est ennuyeuse, au dire de ceux qui y ont vécu; les Américains passent pour égoïstes; il faut arroser le sol de ses sueurs, travailler soi-même, passer sa vie à cheval, renoncer à ce comfort, à ce luxe, qu'en théorie on désapprouve, mais qui ne laisse pas que d'avoir ses charmes, à cette société cultivée dont les préjugés pourraient bien n'être que l'exagération de certaines qualités. En attendant, pendant qu'on pèse le pour et le contre, le moment de crise passe, les idées se modifient, on espère des temps meilleurs, et quelques circonstances favorables aidant, on finit par se caser, on se résigne à prendre le temps comme il vient, on devient peu à peu ce que l'étudiant appelle un *philister*, et on se borne à lire avec infiniment d'intérêt les lettres

des amis absents, qui ne disent pas toujours tout ce qu'ils ont souffert avant de réussir. Des relations parfaitement sincères sur les pays d'outre-mer sont toujours rares et d'un grand prix. Cela seul expliquerait le vif intérêt avec lequel sont accueillies les communications que M. Léo Lesquereux adresse à la *Revue*. Les relations entre la Suisse et le continent américain sont si multipliées, le nombre des familles séparées par l'Atlantique est si considérable, que ce Recueil n'a pas cru s'écarter de son programme purement national en consacrant une place assez large aux renseignements sur l'Amérique adressés par des Suisses à leurs concitoyens. En attendant de nouvelles lettres de notre cher collaborateur, nous avons cru être agréable à nos lecteurs en résumant ici une lettre de quelque étendue, adressée à des amis par une dame de notre pays, qui a suivi son mari il y a quelque temps dans l'Etat de Visconsin. Nous espérons que l'excellent auteur, Mme M...., ne nous accusera pas d'indiscrétion, et qu'elle agréera les vœux bien sincères que nous faisons pour sa prospérité.

C'est presque un plaisir que de traverser en quinze jours l'Atlantique dans les élégantes cabines et le salon doré d'un steamer trans-atlantique, au milieu des distractions que procurent une société choisie et une table toujours dressée; ce doit être en revanche un vrai supplice que d'être balloté pendant trente-cinq jours dans un entrepont où se pressent et gémissent des centaines de malheureux, privés de lumière, et forcés de respirer une atmosphère chargée d'émanations infectes.

Mme M..... et sa nombreuse famille ont été relativement mieux partagés. Ils se sont embarqués au Havre sur le *Samuel Fox,* grand trois-mâts américain, monté par vingt-quatre hommes d'équipage et six cent vingt passagers, dont plus de quatre cents d'entrepont. Ils y ont été logés, au nombre de onze personnes, dans une cabine de seconde à quatre lits, qu'encombraient encore les provisions de biscuit, viande salée, fruits secs, pommes de terre et autres aliments exigés par le réglement du bord. Une petite fenêtre vitrée, percée dans la muraille du navire, et une porte ouvrant sur un corridor central, servant de salle à manger et de promenoir, sont les seules ouvertures qui servent à changer l'air dans l'espace étroit où ils sont entassés. Mme M. décrit le mal de mer et ses angoisses; le tangage du navire qui les forçait à se cramponner à leurs couchettes pour ne pas rouler au fond de la cabine au milieu des malles et des ustensiles de cuisine. Puis ce sont des chants, des disputes, des vociférations dans les cabines voisines, des danses sur le pont, lorsque les pauvres pas-

sagers de l'entrepont en sortent, la figure have et livide, la barbe inculte, pour sécher aux rayons du soleil leurs habits imprégnés d'eau de mer dans cet affreux entrepont, foyer des maladies, la honte des gouvernements et de l'humanité.

Un jour c'est une mère qui meurt en laissant deux petits enfants, et qu'un matelot jette à la mer après l'avoir cousue dans une toile; d'autres fois ce sont des rixes sanglantes, lorsque tout le monde se précipite à la fois vers la cuisine, où un grand cuisinier noir, flanqué de deux marmitons de même couleur, distribue la soupe aux passagers.

Mais voici le banc de Terre-Neuve, l'eau de la mer prend une teinte plus sombre, et les morues se jouent par milliers à la surface. On surprend un passager qui cherche à incendier le navire, pour se venger de quelques remontrances; le capitaine le fait lier au grand màt, puis on le garde à vue, ainsi que quelques autres turbulents qui en ont appelé au couteau pour se mettre d'accord. Le vingt-neuvième jour le temps est superbe, le vent bon, les visages s'épanouissent, les mains se serrent. Pendant la nuit le pilote côtier est arrivé à bord; on le regarde comme un sauveur, les hommes brossent leurs habits, cirent leurs bottes, les femmes endossent leurs plus jolies robes, et pommadent leurs cheveux, pour faire bon effet en arrivant à New-York. Mais hélas! tout n'est pas fini : la neige couvre le pont, le vent siffle dans les cordages, la mer s'élève menaçante, et la tempête se déchaîne furieuse pendant toute la nuit et le jour suivant, ce dimanche de Pâques, qu'en Suisse on aime à passer pieusement, au milieu de ses enfants si heureux de jouer avec leurs œufs rouges et jaunes; Mme M., entourée des siens, est pourtant tranquille et résignée. Jamais elle n'a senti si vivement la présence de Jésus consolateur, qui semble leur dire: Paix vous soit! Le danger est passé, mais le navire, rejeté au large, ne regagne que lentement l'espace perdu, et passe de temps en temps près de navires submergés par la tempête, reconnaissables à leurs mâts. On signale un remorqueur à vapeur. La femme du capitaine, qui depuis plusieurs jours veille au chevet de son mari frappé d'une attaque d'apoplexie, fait hêler le steamer, qui moyennant 200 dollars, consent à s'atteler au *Samuel Fox*.

« Pendant l'après dîner mon mari étant monté sur le pont, redescend pour me dire: Femme! viens donc voir la terre américaine. Je m'élance sur le bord du navire, et mes yeux se portent sur des collines, des forêts, des maisons blanches. Vous dire ce que j'ai éprouvé n'est guère possible; quand j'y réussirais, vous me traiteriez d'enthousiaste. J'ai jeté un dernier regard du côté de cette Europe que je laissais derrière moi, et l'image de mes parents, de mes amis, la vôtre, chère demoiselle, a passé devant mes yeux, et les larmes en ont jailli comme un ruisseau.

» Notre bâtiment a successivement dépassé quatre navires qui, moins heureux que le nôtre, ne devaient arriver que le lendemain.

Chaque fois c'étaient des hourras, des salutations, mille mouchoirs et chapeaux qui s'agitaient. L'Hudson est magnifique de vie et de mouvement, des centaines de vaisseaux grands et petits s'y croisent dans tous les sens, depuis le gigantesque steamer, à la fumée noire, jusqu'à la barque aux grandes ailes blanches qui glisse sur l'onde légère et gracieuse.»

Enfin voilà nos émigrants au port; l'ancre a mordu le sable, et le médecin vient d'arriver pour faire la visite de santé exigée par le gouvernement. On fait défiler devant lui deux à deux les nouveaux venus, et après un regard jeté sur des figures pâles et fatiguées, il laisse passer la famille. Les douaniers visitent les effets, pendant que M. M... s'est mis en quête d'une auberge. « Grâce à l'assistance de quatre Tessinois, nous finssions par toucher tous sains et saufs la terre, après avoir passé de navire en navire sur des planches vacillantes, où l'on risquait de glisser à chaque pas. Malgré la pluie qui tombait par torrents, nous traversâmes plusieurs rues transformées en lacs de boue, et nous arrivâmes enfin à notre hôtel, où nous ne tardâmes pas à être tous réunis autour d'un fourneau de fer chauffé à la houille, et à savourer pour la première fois, depuis trente-cinq jours, un excellent pain, du vrai pain, arrosé de délicieuse bière.»

Mme M... et les siens en avaient assez de la mer et des navires, ce qui les engagea à prendre les chemins de fer pour se rendre à leur destination. Le lendemain de leur arrivée à New-York, ils montaient avec plus de deux mille émigrants, et au milieu de la plus épouvantable cohue qu'il soit possible d'imaginer, sur un bateau à vapeur qui les conduisit en quelques heures à l'embarcadère, où ils trouvèrent place dans un train de plus de cinquante wagons, à quatre-vingts places chacun. Le milieu de chaque wagon est libre, et destiné à recevoir les effets des voyageurs, sur lesquels ils s'étendent pêle-mêle pendant la nuit. Tout-à-coup on est réveillé par un cri : « On change de wagons ! » et alors c'est à qui détalera le plus vite, en emportant ses paquets à la hâte. On comprend l'angoisse de Mme M. à chacun de ces changements, car elle avait en même temps à veiller à ce que rien ne fût oublié dans la voiture abandonnée, et surtout à faire ensorte que ses neuf enfants, dont plusieurs étaient au-dessous de dix ans, fussent tous réunis auprès d'elle, et ne fussent pas séparés par la foule qui débordait. La vitesse du train est de douze à quatorze lieues à l'heure; les rails sont souvent posés au bord même de précipices, et de temps en temps une secousse brusque témoigne d'un affaissement du sol de la voie; mais malgré ces bagatelles, on marche toujours, et on ne s'arrête qu'au point où la voie double cesse, afin d'attendre le passage du convoi qui arrive en sens opposé, et qui se fait souvent désirer pendant six, et même douze heures. Ces temps d'arrêt, au milieu des bois et des champs, sont d'autant plus désagréables, que les pas-

sagers ignorent complétement leur durée, et n'osent pas s'écarter de leur wagon, de peur d'être laissés en arrière, ainsi que cela arriva à M. M. et à son fils aîné, qui étant descendus pour aller chercher de l'eau, durent une fois revenir à toutes jambes à la poursuite du train déjà lancé.

La première étape de nos émigrants fut à *Dum Kirch*, ville située à l'extrémité orientale du lac Erié où un grand nombre d'émigrants pour l'Ohio et pour l'Illinois prennent les bateaux à vapeur, plutôt que le chemin de fer qui cotoie l'Erié dans toute sa longueur jusqu'à *Toledo*. Après un jour de repos dans cette ville aux trottoirs de planches et aux rues boueuses, on reprit la voie ferrée, qui traverse tantôt des villages dont les maisons de planches, peintes en rouge ou en blanc, sont toutes isolées les unes des autres, tantôt des forêts sans fin, çà et là coupées par des éclaircies, qui donnent au paysage quelque chose de grave et d'imposant. Pendant la nuit, des tas de bois coupés et allumés par les colons qui défrichent, illuminent au loin la forêt de lueurs étranges, ou semblent fuir le long de la voie comme des torches immenses. Mme M. rapporte une aventure qui lui rappelle la fuite d'Elisa dans le roman de Mme Becher-Stove. Pendant une halte du convoi, entre Cleveland et Toledo, une dame, aux manières distinguées, entre dans le wagon, suivie de deux petits garçons. Elle s'y assied dans un coin, et place ses enfants par terre, presque sous les bancs. L'employé ne tarde pas à venir lui réclamer le prix de son passage; mais, hélas! elle n'a que quelques pièces de monnaie, et elle prie instamment qu'on la laisse dans le wagon, et qu'on ne la fasse pas sortir à cette heure au milieu d'un orage épouvantable; elle offre même en paiement un charmant sac à ouvrage qu'elle tient à la main, et que l'employé refuse. — Alors elle s'approche de M. M., en le suppliant de le lui acheter. « Je suis une honnête femme, dit-elle, je n'ai fait aucun mal, mais il faut que je me sauve, *il le faut*, sans cela je suis perdue.» M. M. ému, lui donne un demi dollar, et quelques heures après, il la perd de vue dans un changement de wagons. Plus loin c'est un cheval tué sur la voie par la locomotive, qui a devant elle une espèce de tablier de fer destiné à lancer de côté les obstacles qui peuvent obstruer le chemin. Le train s'arrête, mais heureusement aucun wagon n'a déraillé.

Voici Toledo, à l'extrémité occidentale du lac Erié. A peine descendus des wagons, les émigrants sont assaillis par une nuée d'aubergistes et de sommeliers polyglottes, qui vantent leur hôtel, en dénigrant celui du voisin. Ces drôles sont assez osés pour saisir au bras celui-là madame, cet autre monsieur, ou mademoiselle Elisa, et chercher à les entraîner. Ce n'est qu'à coups de coudes qu'on réussit à se débarrasser de ceux dont l'éloquence a été inutile, pour suivre, au milieu de l'obscurité et des boues, le propriétaire d'un hôtel où l'on n'est pas trop mal.

Le lendemain à neuf heures nos voyageurs prenaient le convoi de Chicago, ville importante de l'Illinois. Cette fois ils rencontrent dans des wagons confortables de vrais habitants du pays. C'est une dame élégamment vêtue, qui fume gravement sa pipe, une autre, qui porte un capuchon blanc bien empesé, une robe claire et un tablier de soie, se mouche avec les doigts et s'essuie à sa robe, sans que cela choque le moins du monde les assistants. Les maris de ces dames portent des chapeaux fins, des chemises irréprochables, mais leurs coudes et leurs genoux font saillie au milieu des solutions de continuité de leurs vêtements, sans que cela frappe. M[me] M. préfère ces messieurs aux Allemands, parce que sous leur froide écorce ils sont bons et humains. Dans l'après-dîner du second jour de leur voyage, nos Neuchâtelois arrivent à l'extrémité méridionale du lac Michigan, qui est séparé de l'Erié par l'espace qu'ils viennent de parcourir. Le temps était beau, mais le vent était épouvantable; des vagues monstrueuses s'élançant bien avant dans les terres basses qui terminent cette mer d'eau douce, venaient couvrir la chaussée du chemin de fer et battre contre les wagons. Après avoir cheminé ainsi lentement pendant plus d'une heure au milieu de l'eau, le convoi arriva enfin à Chicago. Le vent du nord était glacial, et si fort qu'il était difficile de rester debout, chose d'autant plus surprenante pour M[me] M., qu'elle venait de traverser l'Ohio, où les arbres étaient en pleine floraison, et l'Illinois, où il faisait une chaleur suffocante et de l'orage tout le jour. A peine nos émigrants étaient-ils arrivés à l'hôtel et commodément assis dans des berceuses américaines, qu'on vint annoncer que des navires périssaient en vue de la côte, sans qu'il fût possible de leur porter secours. Le lendemain le journal rapportait que trente vaisseaux avaient été jetés à la côte, sur le lac Michigan, par l'ouragan de la veille.

A Chicago, les voies ferrées traversent en tous sens les rues de la ville, et les habitants y sont tellement habitués, qu'ils s'inquiètent moins des locomotives qui roulent dans les rues, qu'on ne s'inquiète ailleurs des diligences. Partis de Chicago à trois heures, nos voyageurs arrivèrent à neuf à Belvil, petite ville frontière de l'Illinois et du Visconsin, où le rail-road cesse. Après une nuit passée sur le plancher de la salle d'attente, toute la famille se casa tant bien que mal dans une diligence du pays, vraie charrette, sans ressorts, recouverte d'une toile blanche, où six personnes à peine eussent pu prendre place. Le cocher lança son véhicule sur une route qui ne se distingue du reste de la campagne que par de profondes ornières, de grosses pierres et, de temps en temps, des troncs d'arbres; rien n'arrête cet intrépide automédon. Quand il fait beau, un nuage de poussière noire enveloppe la voiture, et vient se déposer sur les visages des voyageurs, qui ne tardent pas à ressembler à de vrais ramoneurs. Par la pluie, cette terre sablonneuse se détrempe, et les roues y enfoncent jus-

qu'au moyeu. Rien n'est exagéré, dit Mme M., dans le récit que fait Mme Becher-Stowe du voyage de M. Bird et d'Elisa ; elle y a pensé mille fois dans ce trajet de quatre heures, au milieu d'un pays coupé de collines et de vallées, et où à la descente comme à la montée l'allure ordinaire des chevaux est le galop. Arrivés à Jamesville, brisés et meurtris par les cahots, on se rembarqua après de mortelles heures d'attente dans des wagons, et à onze heures du soir le train s'arrêta à Stöten où la voie cessait, et où, comme la nuit précédente, nos pauvres émigrants durent coucher sur le plancher, car il n'y avait pas de lits dans l'hôtel. Le lendemain on remonta dans la diligence de *Madison,* la capitale du Visconsin. La route, qui traverse de vastes forêts, est encore plus affreuse que celle de la prairie, elle franchit de nombreuses petites rivières sur des ponts formés soit de gros troncs juxtaposés et de taille inégale, soit de planches qui vacillent sous le poids de la voiture, et sur lesquelles elle passera néanmoins.

Quoique de création récente, Madison est une des plus jolies villes que Mme M. ait traversée en Amérique ; les maisons y sont en pierre, et déjà de superbes édifices s'y élèvent. A une heure la famille M. part pour sa destination. Elle arrive vers le soir dans la vallée, où l'attendent des amis du pays, qui y sont fixés depuis quelques années. A la lueur que répandait l'incendie des herbes qui brûlaient sur l'étendue entière d'une colline, le cocher s'informe, à chaque ferme qu'il rencontre, de celle qu'habite M. V., le compatriote qui facilitera de ses conseils l'établissement et les travaux de la famille. Enfin sa ferme est là, et l'accueil le plus cordial vient dédommager les nouveaux venus de toutes les fatigues de leur pénible et long voyage. Leur nouvelle patrie est devant eux, une nouvelle maison les attend, et ils y vivront jusqu'au moment où la leur sera construite, dans une position favorable, au milieu de quatre-vingts acres de terres vierges que M. M. a achetés, et qu'il compte cultiver à l'aide de ses enfants.

Je ne suivrai pas Mme M. dans tous les détails de son établissement ; je me bornerai à résumer les nombreuses observations que renferme la seconde partie de sa lettre sur le pays, ses ressources et les mœurs des fermiers qui y sont établis depuis quelques années :

Le pays est accidenté et sillonné par des ruisseaux qui coulent au fond de petites vallées dominées par des collines d'une centaine de pieds d'élévation, à l'ordinaire encore couvertes de chênes d'espèces variées, clair-semés au milieu des pâturages. Les champs occupent le fond des vallées, dont le sol noir ressemble, par la quantité d'humus qu'il contient, à nos terres tourbeuses ; aussi est-il très facile à travailler et des plus fertiles.

Les fermes se ressemblent toutes : elles sont en général isolées, adossées aux collines, qui les protègent contre le vent froid du nord, et à proximité du ruisseau, qui fournit à leurs habitants l'eau dont ils

ont besoin, car des fontaines ne sont pas encore établies. Ce sont des *blockhaus,* analogues par leur mode de construction aux fenils si nombreux des pâturages alpins. Des troncs entassés les uns sur les autres, arrondis en dehors, équarris en dedans, et dont les joints sont garnis de terre glaise, remplacent les murs et soutiennent le toit, qui fait en avant une saillie de sept ou huit pieds, supportée par des piliers autour desquels se tordent des plantes grimpantes. Chaque maison a une vingtaine de pieds de longueur, sur une douzaine de large. Au milieu de la pièce inférieure se trouve un fourneau de fer, qui sert en même temps de potager, et dont le tuyau traverse le plafond, et chauffe en hiver la pièce supérieure, qui sert de chambre à coucher, et à laquelle on parvient par un escalier de bois. Pendant l'été on enlève le potager, et on le place en dehors de la maison sous un abri de planches, de sorte que la cuisine se fait en plein air. Quelques petites fenêtres vitrées laissent pénétrer la lumière dans la chambre, qui en fait de meuble ne renferme qu'une table, des bancs, et tout au plus plus quelques chaises; une couverture étendue sur des planches remplace les canapés. Des planches disposées le long des parois servent d'étagères. Sous l'escalier il existe une espèce d'armoire destinée aux ustensiles de cuisine et de table; dans un autre coin, une seconde armoire, cachée par un rideau, sert à conserver le lait, le beurre et les autres aliments. Des clous fichés dans les parois servent à accrocher les vêtements, tandis que les sacs de farine sont suspendus au plafond, afin que les souris, très abondantes dans les maisons de bois, n'y puissent parvenir. Les lits ont des pieds très élevés, qui supportent des traverses de bois entre lesquelles sont tendues des cordes, afin que les punaises ne puissent s'y loger. Les couchettes des enfants sont cachées sous le lit, qu'un rideau sépare pendant la journée du reste de l'appartement.

Derrière la maison, une écurie sans porte, et construite plus grossièrement encore, abrite pendant la nuit le bétail, qui paît pendant le jour dans la prairie, séparée par une cloison de celle du voisin. Quant à une grange, il n'en est pas question. Le foin destiné à la nourriture du bétail pendant l'hiver est entassé en meules dans la prairie, ainsi que le blé, qu'on bat sur place au moyen d'un battoir portatif mis en mouvement par des chevaux. Chaque ferme est gardée par un gros chien dressé à chasser le bétail au pâturage.

Les animaux domestiques se trouvent admirablement bien de leur demi liberté, et se reproduisent avec une grande facilité. Dans les prairies pâturent des juments et leurs poulains, des troupeaux de bœufs et de vaches, plus petits mais plus vifs que ceux d'Europe. Leurs cornes sont recourbées en dedans sur le sommet de la tête. Les taureaux sont inoffensifs; quant aux veaux, on les élève tous, et on les parque dans un coin de prairie, où on les nourrit de lait écremé. Des porcs de toute taille, des centaines de poules, d'oies, de ca-

nards, et même dans certaines fermes des coqs d'Inde, trouvent eux-même une nourriture abondante.

Les pommes de terre réussissent très bien; elles deviennent énormes, et ne paraissent pas être attaquées de la maladie. C'est elles, avec la farine, la viande de porc et les œufs, qui forment la base de l'alimentation. Le porc se mange frit, car bouilli, il est trop gras. On fait du pain qu'on cuit dans le four du potager, ainsi que des gâteaux sur lesquels on étend avec du sucre, des morceaux hachés de côtes de rhubarbe, des feuilles d'une plante acide, qui ressemble à l'oxalis (coucou) de nos bois, de la pulpe d'une espèce de courge, ou des œufs battus avec du lait. Quant aux fruits d'Europe, ils sont rares et chers: les fermes ne datant que de quelques années, les arbres fruitiers que les premiers colons ont plantés, ne sont pas encore en rapport. En revanche la vigne sauvage fournit de bons raisins, les melons sucrés et les melons d'eau mûrissent sans culture dans tous les endroits bien exposés; des fraises plus grosses que les fraises sauvages d'Europe, sont extrêmement abondantes pendant l'été, au milieu des plantes très-semblables à nos muguets qui couvrent la prairie; il en est de même des myrtilles. Dans les jardins, les tomates réussissent parfaitement, et servent à faire des confitures. Dernièrement les vivres ont renchéri, parce qu'on espère la construction d'un chemin de fer à proximité de la vallée. Si cela fait l'affaire des fermiers, c'est fâcheux pour les nouveaux venus qui ne sont pas encore établis.

En fait de boissons, on ne connaît dans les fermes que l'eau et le lait. Celui qui veut boire du vin, de la bière, ou du cidre, doit se transporter à plus de deux lieues de distance, à Sanct-City, ville naissante, située sur les rives de la rivière Visconsin, qui dans cet endroit est de la largeur du Rhin à Bâle. Les fermiers n'y vont que très-rarement, lorsque leurs affaires les y appellent. Ce serait le cas, ajoute à ce propos l'auteur de la lettre, d'envoyer ici messieurs N. N. et leurs amis de cabaret, car les jeunes gens y sont bien gardés.

Quant à l'agriculture, elle bien différente de celle d'Europe. La terre est si meuble, qu'un homme seul laboure deux acres par jour; il n'a pour ainsi dire qu'à courir à la suite de sa charrue, traînée par une paire de bœufs. On cherche à faire vite et beaucoup, sans s'inquiéter que les cultures aient un air soigné. « Je regardais dernièrement, dit Mme M., trois hommes qui plantaient du maïs vis-à-vis de mes fenêtres, chacun d'eux tenait de la main droite une bêche à long manche, avec laquelle il creusait un enfoncement, puis plongeant la gauche dans un sac, il laissait tomber en même temps des grains de maïs, des haricots et des pepins de courge, et les recouvrait du pied. Sans se baisser, ces trois hommes semèrent ainsi pendant la journée quatorze acres de maïs. « Les tiges de maïs s'élèvent et servent de soutien aux haricots, tandis que les potirons rampent entre elles, de

sorte qu'on obtient trois récoltes au lieu d'une. Ce qui occupe le plus, c'est le nettoyage des champs de maïs et de pommes de terre.

» La végétation des collines est aussi riche que variée. C'est à chaque pas des fleurs nouvelles, qui feraient l'ornement des parterres d'Europe et qui me font pousser des cris d'admiration; la plupart sont disposées en bouquets de vingt ou trente qui terminent les tiges, et ce qui est singulier, c'est que la même espèce présente toutes les nuances, depuis le rose le plus tendre jusqu'au rouge de sang, depuis le jaune paille au jaune citron, depuis le bleu d'azur jusqu'au bleu indigo. Cette variété de teintes permet de composer un bouquet charmant de fleurs de la même espèce. Au mois de juin, les cactus fleurissent isolément, mais ne forment pas de haies épaisses comme dans le sud.

» Les oiseaux ont aussi les couleurs plus vives et la taille plus forte que ceux d'Europe. Sur l'arbre qui ombrage notre maison, j'admire un colibri dont les ailes sont d'un rouge de feu et le reste du corps noir. Il est bien joli, mais il a quelque chose de hardi lorsqu'il vient se poser à quelques pas de moi, sans que le claquement de mes mains l'effraie. Au contraire, il me regarde fixement, en poussant un cri aigu, et il a quelque chose de si insolent, qu'il me prendrait l'envie de le souffleter, si l'on pouvait souffleter des oiseaux.

» A côté des fleurs et des oiseaux, ces bijoux de la nature, il y a dans ce pays une épine bien aigüe. Ce sont les serpents, et surtout les serpents à sonnettes. On ne fait pas de promenade sans en voir un ou deux ramper sur l'herbe au milieu des plus jolies fleurs. Nos enfants en ont déjà tué une dizaine, qui avaient plus de quatre à cinq pieds de longueur. Dernièrement, Théodore en a découvert un fort gros, qui faisait sa digestion dans le creux d'un arbre et qui n'a pas voulu en sortir. Alors M. M. a mis le feu à l'arbre, et le serpent a été étouffé; il avait plus de six pieds et le cou gonflé par un gros rat qu'il venait probablement d'avaler. M. R.., un autre de nos compatriotes établi ici, s'amuse avec les serpents, il les saisit à la nuque, leur serre la mâchoire et les laisse s'enrouler autour de son bras, mais il se garde d'en agir ainsi avec les serpents à sonnettes, dont la morsure donne la mort. Heureusement qu'ils n'attaquent pas et qu'ils ont les mouvements très lents.

» Les punaises et les mousquites sont un autre désagrément du pays. A une certaine époque, ces mousquites pénètrent par myriades dans les maisons, et pour s'en débarrasser, on fait chaque soir, devant les fenêtres et la porte, des feux de bois vert, de manière à remplir la maison d'une fumée épaisse, qui déloge au moins pour la nuit ces hôtes incommodes. Quant aux punaises, il est plus difficile encore de leur échapper. »

Les détails que Mme M. donne sur la vie des colons, leurs mœurs et leurs habitudes religieuses, montrent ce que le fermier peut attendre

de la vie sociale dans cette partie centrale des Etats-Unis, à peine encore colonisée :

L'hospitalité s'y pratique largement ; l'Américain entre dans une ferme dont le propriétaire lui est parfaitement inconnu, sans même dire *bonjour;* il prend une chaise, s'assied, ou, si c'est en hiver, se place près du fourneau. Si c'est l'heure du repas, il attend, sans même se le faire dire, un couvert qu'il ne refuse jamais d'accepter, car à son tour il rendra la pareille au premier venu.

Au retour d'une course à Sanct-City, ville naissante et déjà très commerçante, située sur les bords de la rivière Visconsin, M. et Mme M. perdirent leur route et s'égarèrent dans la forêt. Ce ne fut qu'après plusieurs heures anxieuses de marches et de contremarches, qu'ils aperçurent, au milieu de l'obscurité, une lumière briller dans le lointain. Ils se dirigent vers elle et entrent dans une cour où ils sont accueillis par les aboiements féroces d'une douzaine de gros chiens. « La détresse où j'étais me donna du courage, j'avance hardiment, les chiens s'élancent, mais sans nous toucher; nous cherchons à les calmer du geste et de la voix. Quand ils se furent décidés à se taire, tout en nous gardant à vue, nous entendîmes un homme qui priait en allemand. Cette prière, cette meute de chiens, tout cela me semblait étrange, romanesque, et je ne savais qu'en penser. La voix pria longtemps et sa prière était entrecoupée par les soupirs et les gémissements de ceux qui se trouvaient dans l'intérieur; nous supposâmes que cette demeure était visitée par la maladie ou la mort. Enfin on dit *amen*, et mon mari appela à haute voix en allemand. Un homme sortit; mon mari lui demanda s'il connaissait M. M^l^., et lui expliqua notre triste position. L'homme me prit par la main, me fit asseoir sur un banc, alla me chercher du pain, du beurre et du lait, et nous rassura en nous disant que nous n'étions qu'à deux milles de notre demeure, où nous reconduirait un voisin de M. M^l^. qui assistait au meeting dans l'intérieur de la maison. A onze heures du soir nous arrivâmes chez nous, où l'on était très inquiet à notre égard.

» Il y a ici beaucoup de Prussiens méthodistes qui, tous les dimanches, assistent au culte chez un fermier nommé Mench, tandis que le mercredi, ils se réunissent à tour de rôle les uns chez les autres, et même chez les inconvertis qui le désirent.

» Le culte se fait dans ces meetings en allemand, en anglais et en français. M. Mench prie et médite en allemand, les anglais et français prient dans leurs langues; on chante dans les trois langues. Tous les assistants, les enfants même, prient à tour de rôle, car ces réunions sont avant tout des réunions de prières. Ce qui m'a étonné, et je dirai même amusé, c'est que lorsque quelqu'un prie, tous les autres parlent à haute voix, encourageant celui qui prie, l'approuvant et lui répondant. On entend de tous côtés prononcer des phrases comme : « Oh! oui, Seigneur, tu es bon, tu es miséricordieux; fais-le, mon Dieu!» Les

Allemands sont encore plus expressifs et bruyants. Lorsque celui qui prie exprime un sentiment d'allégresse, ils se mettent tous à rire, comme pour dire : Oh! oui, nous sommes heureux; puis, pendant le chant, ils chantent de tout leur cœur, de toute la force de leurs poumons. Si le cantique renferme des actions de grâces ou l'expression du bonheur qui est en Jésus, ils se mettent à pirouetter et à sauter; tous leurs gestes sont à l'unisson de leurs paroles; si le cantique exprime notre misère ou les souffrances de Jésus, on le chante en pleurant. Je vous avoue que ces scènes et cette manière de servir Dieu m'ont paru étranges; et cependant j'aime et je respecte ces humbles chrétiens qui, pour se réunir, parcourent des lieues sans jamais s'en dispenser, car leurs fermes sont à de grandes distances les unes des autres.

» Quand Mench prie ou médite, il crie si fort, qu'on l'entend à une distance considérable, il frappe du pied, gesticule, laisse tomber son poing sur la table. Encore une scène intéressante de cette réunion. Un fils avait manqué à son père, et ils étaient tous deux au meeting. Le père pria pour son fils, et demanda à Dieu de lui faire sentir son péché. Quand chacun eut répondu amen, le fils pria à son tour, mais les sanglots ne tardèrent pas à l'empêcher de parler. — Mon père, pardonnez-moi, dit-il, pour que je puisse prier; » sur quoi le père lui répondit : — Je te pardonné, prie, mon cher enfant. L'enfant se mit à prier et tous les assistants à l'encourager en lui disant : — Oui, tu es pardonné, il l'a dit, il l'a promis, courage, cher enfant, Jésus est bon, il t'entend, il voit tes larmes!....

» Les Anglais ont un culte à part l'après-midi du dimanche dans l'école, block-haus qui peut renfermer une vingtaine d'enfants. De temps à autre, M. Spengler et un jeune ministre, fiancé à la fille de M. Mench, tiennent des réunions qu'on fait annoncer dans toutes les vallées. Les fermiers arrivent déjà le samedi à midi, emportant avec eux leurs provisions. M. Mench cuit la moitié d'un porc, les tentes se dressent autour de la maison, et le meeting continue sans interruption jusqu'au lundi. C'est dans ces occasions qu'on prend la Cène et qu'on la donne aux jeunes gens, sans autre examen que le désir qu'ils expriment.

« Chaque dimanche, de huit heures à dix, les pères et mères conduisent leurs enfants à l'école, et chaque père de famille fait à son tour la leçon. Cela est sans doute très imparfait, car beaucoup de ces fermiers ne brillent pas par leur instruction, mais quoi qu'il en soit, ces leçons-là doivent être bénies.

» Les femmes jouissent d'une grande liberté dans ce pays, elles ne vont jamais aux champs, elles se font beaucoup de visites, surtout les américaines. Chaque femme a le droit de disposer, sans le contrôle de son mari, du lait, du beurre et des œufs de la ferme; c'est son revenu ou sa pension. »

V.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

Paris, 11 décembre 1855.

Sommaire : Séance de clôture de l'Exposition. L'impératrice. Sa figure. Sa toilette. Discours de l'empereur. — Les concerts-monstres, et la véracité de la presse. — Manifeste de l'évêque de Poitiers contre la philosophie et M. Cousin. La fête des Ecoles et le discours de M. l'abbé Bautain. — *Histoire de Vigilance*, réformateur du Vme siècle. Comment il est traité par saint Jérôme. Du principe de la tolérance et de ce qu'il en est advenu jusqu'à nos jours. — *Histoire critique des doctrines religieuses de la philosophie moderne*, par M. Bartholmess. Ceux qui nient Dieu et ceux qui prétendent le prouver. — Revue nécrologique. Adam Mickiéwicz. — Efforts et préparatifs de l'Angleterre. — La plus grande des nouveautés.

Il n'en a pas été de la clôture de l'Exposition comme de son ouverture, qui fut, on s'en souvient, un véritable gâchis, mêlé d'expressions de mécontentement assez vives. Malgré la présence de l'empereur, le même beau désordre qui avait présidé à la réception, au déballage et au placement des objets, avait continué de régner dans la cérémonie.

Dans celle de la clôture, tout s'est passé au contraire avec un ordre parfait; chacun trouvait aisément sa place; vous étiez exposant anglais, autrichien, prussien, suisse, belge, — sans toujours l'être en réalité, bien entendu, comme il est arrivé à l'auteur de ces lignes, qui de sa vie n'a jamais rien *exposé* que la *Chronique* et autres petites choses de la même fabrique ou, si l'on veut, de la même farine, — vous demandiez le compartiment que portait votre billet, celui de la Suisse, de la Belgique, de l'Autriche, de l'Angleterre (en face de l'estrade impériale), de la Prusse (assez à l'écart), vous trouviez échelonnés sur votre route de nombreux sergents de ville pour vous l'indiquer, vous y montiez par des escaliers d'un abord et d'un accès faciles, et, en arrivant avant l'heure, comme l'exige la prudence en ces sortes de

cas, vous n'aviez nulle peine à vous installer de gradins en gradins, de couloirs en couloirs. Tout avait été prévu, mesuré, calculé, et, chose rare même dans notre siècle de calcul, on avait mesuré et calculé juste. Il y avait là trente et même, dit-on, quarante mille personnes, dont les têtes de toutes couleurs (à cause des chapeaux des dames, sans parler des cheveux) s'étageaient, dans toute la vaste étendue du transept, du fond de la nef jusqu'aux galeries, lesquelles continuaient, embrassaient et couronnaient le tout de leurs derniers gradins : c'était comme une immense amphithéâtre de fleurs de tous les pays et de toutes les saisons, de printemps, d'été, d'automne et d'hiver, si tant est que l'hiver ait d'autres fleurs que ses blancs flocons; mais dans la distance il semblait, illusion ou réalité, que le printemps et l'été dominaient; et bien certainement ils étaient là, sur le premier plan, avec l'impératrice.

Comme on le voit dans ses portraits en pied, sans être précisément petite, elle n'est pas grande cependant; mais elle a une taille élégante et bien faite. Sa tête est vraiment belle; ce n'est pas une figure imposante, mais elle a de la grâce et du port, la ligne délicate et ferme, même dans l'éloignement, et, malgré la fatigue de l'étiquette, de la représentation et d'un *état intéressant*, un air de jeunesse. Nous ne pouvons rien dire de ses cheveux, sinon que simplement séparés par une raie au sommet de la tête et ramenés des deux côtés et par derrière en larges bandeaux, ils vont fort bien au diadême. Ses portraits, surtout celui où elle est représentée assise et à mi-corps, sont généralement ressemblants; mais ils donnent plutôt l'idée de sa figure, si l'on nous passe cette distinction, qu'ils n'en rendent l'image exacte. Sa toilette, ce jour-là, était fort riche : une robe rouge de quelque splendide étoffe, dont une légère et seconde robe de dentelle amortissait l'éclat, excepté au corsage où cette première robe d'un rouge vif apparaissait à nu, mais à demi voilée encore sous des guirlandes de grosses perles. Voilà, du moins, quel nous a paru ce costume dans son ensemble et son effet, car pour les détails nous ne garantissons rien : en matière si grave et si sujette à l'hérésie, les dames seules sont docteurs infaillibles, et savent tout voir et tout bien voir d'un coup-d'œil. Ajoutons seulement que, malgré sa splendeur, cette toilette était cependant d'un aussi bon goût que le comporte et le permet l'affreuse mode actuelle.

L'impératrice et l'empereur attiraient tous les yeux, et, à vrai dire, on aurait pu se croire au spectacle. On ne voyait que bras en l'air, armés d'une lorgnette, et celle-ci braquée avec plus ou moins d'incli-

naison, suivant la hauteur où l'on se trouvait, vers le fond de l'amphithéâtre, sur la scène ou, si l'on veut, sur l'arène impériale. Les verres n'étant jamais parfaitement achromatiques, tout ce monde officiel, avec ses costumes brillants d'or et de pierreries, apparaissait un peu alors comme dans les apothéoses du Cirque ou de l'Opéra, au milieu d'une auréole de feu de Bengale: on l'eût dit ainsi dans une atmosphère différente de la nôtre, mais à travers laquelle on voyait chaque personnage défiler, s'incliner, s'asseoir, se relever, aller et venir, saluer, parler, enfin jouer son rôle.

On sait comment le principal acteur s'est acquitté du sien, de quelle voix nette et ferme il a prononcé son discours, l'un des plus remarquables assurément qu'il ait faits. Cette voix au timbre vibrant, mais toujours agréable et sans rien de criard, s'entendait distinctement, avec un peu d'attention, jusque dans les profondeurs de cette vaste enceinte, et on l'a entendue bien plus loin, n'est-ce pas? Mettre les indécis et les neutres en demeure de se prononcer, leur demander d'être pour ou contre, en appeler sur ce point et sur la guerre à l'opinion, « à laquelle en définitive appartient toujours la dernière victoire, » c'était mieux que de l'habileté, c'était toucher la fibre même de l'opinion, en lui faisant appel. Aussi, comme on écoutait! et à la fin de chaque paragraphe, quand cette voix s'arrêtait un moment, la réponse partait aussitôt et ne se faisait pas attendre. Car il ne faut pas chicaner ici sur les applaudissements. Plus forts et plus chaleureux sans doute dans le compartiment de l'Angleterre que dans celui de l'Autriche et surtout que dans celui de la Prusse, où le cri de *Vive la Prusse!* (nous y étions, nous l'avons entendu) est même parti d'une voix isolée, ils éclataient spontanément de tous les côtés, et parfois d'une manière formidable. L'empereur, impassible, et tenant toujours son papier à la main, attendait qu'ils eussent fini pour continuer; mais l'impératrice, aussi debout, se tournait alors vers lui, la figure tout éclairée et tout épanouie d'un sourire, et par ce sourire vraiment charmant, car c'était bien celui de la femme heureuse et fière du succès de son époux, elle semblait tout à la fois constater naïvement ces acclamations et les lui rapporter, lui en montrer le flot et s'y joindre avec grâce.

Tel a été l'effet scénique de ce discours, le seul genre d'effet dont nous ayons pu juger. Puis sont venus les commentaires, en attendant le véritable, qui ne sera donné que par les événements. Prononcé au sujet de l'exposition, et commençant par poser le désir et le besoin de paix que l'idée même de l'Exposition rappelait naturellement; mais

déclarant d'autre part avec une égale netteté, que la paix devait être honorable et sûre, et qu'il fallait être prêt au besoin à continuer tous les sacrifices nécessaires pour l'obtenir; terminant enfin par un appel solennel à l'opinion, ce discours n'en restera pas moins comme un *discours du trône* adressé à l'Europe, non à la France seulement. Et par le fait, l'Europe n'était-elle pas là représentée au Palais de l'Industrie avec ses députés de toutes les nations?

De toute manière donc, cette séance de clôture a été solennelle; il y avait là de quoi voir et écouter, et de quoi réfléchir. Même comme spectacle, sauf le froid glacial, qui s'était glissé bien vite sous ces hautes et longues voûtes, faites seulement pour l'été, il y avait là pour les yeux et pour les oreilles de quoi jouir, et de quoi éveiller plus d'un genre de curiosité.

Il n'en a pas été de même aux fameux concerts-monstres qui ont suivi. Malgré les centaines d'instruments et les milliers de choristes, milliers, d'ailleurs, qui par suite du défaut d'organisation se sont trouvés beaucoup moins nombreux qu'on ne l'avait dit d'avance et qu'on ne l'a répété après, les sons se perdaient dans cette gigantesque salle, où le froid, qui semblait les geler, achevait encore de les amaigrir. Puis, le même beau désordre qu'on dirait inhérent au Palais de l'Industrie, avait reparu. La direction avait fait payer très cher les bonnes places, et lorsqu'on y arrivait avec ses billets numérotés, on les trouvait envahies. Bref, ces concerts ont été un *fiasco* complet: c'est un fait connu de tout Paris : ce qui n'a pas empêché tous les journaux de la capitale, même les correspondances de quelques journaux étrangers, celle, entre autres de l'*Indépendance belge*, d'assurer qu'ils avaient admirablement réussi : toutes ces plumes véridiques sont venues l'attester à la file et à l'envi. Ces concerts ont eu lieu dans des circonstances et avec des moyens qui en expliquent l'insuccès; et on peut le regretter, car c'était un essai louable, si, comme bien d'autres choses attenant à l'Exposition, ils n'ont pas été une spéculation à la suite. Mais c'est, surtout cet autre genre de faits, le degré de confiance avec lequel il faut recevoir les assertions de la presse, que nous voulions en passant constater ici.

—

— L'évêque de Poitiers a fait aussi son discours, et qui a été fort remarqué, fort senti dans la partie du public, le public lettré, auquel en réalité il l'adressait sous le couvert des curés et des ecclésiastiques de son diocèse; car ce discours, on l'a compris, est un mandement ou plutôt une instruction synodale. Il a été fort senti, disons-nous,

quoique les véritables destinataires lui aient peu ou chétivement répondu ; par prudence, ils se sont tus sous le coup, et se sont bien gardés de crier; ce sont des habiles : il est des cas où l'on doit savoir retenir sa langue, même en se la mordant, s'il le faut. Ce manifeste, très bien fait à son point de vue, et qui même cite beaucoup plus la Bible que les décisions de l'Eglise, est dirigé contre la philosophie moderne, ses tendances et ses sectateurs, tout spécialement contre M. Cousin; il l'est aussi à l'occasion contre le *Journal des Débats*, qui, au dire du docte évêque, pratique dans sa conduite et ses appréciations littéraires et autres, une morale venant en droite ligne de la dite philosophie. Le *Journal des Débats* s'est borné à répondre quelques mots, dont la conclusion ne manquait pas de hardiesse dans son scepticisme et son ironie : elle revenait à dire, ou plutôt elle disait, que lui, le journal, et le prélat jouaient chacun leur rôle, et que l'un et l'autre allaient le continuer après comme devant.

Quant à M. Cousin, il n'a encore rien répondu, quoique l'évêque de Poitiers le prît nommément et très fortement à partie, soit dans ses principes philosophiques et dans ses écrits, soit presque dans sa conduite, en lui reprochant comme conséquence morale de ses opinions, et jugeant par là de celles-ci, son fol amour pour de vieilles dames de deux cents ans, Mme de Sablé, Mme de Chevreuse et surtout Mme de Longueville. M. Cousin, sans doute, se sera cru suffisamment garanti par l'absolution, en forme même de panégyrique, que lui donna l'an dernier, à la fête des Ecoles, Mg^r Sibour, archevêque de Paris. Comment se concilient les opinions si opposées de ces deux prélats sur M. Cousin et sa philosophie? C'est là le secret de l'unité de l'Eglise, au moins sur ce petit point de fait, et sans parler de bien d'autres plus importants.

Cette même fête des Ecoles vient d'être de nouveau célébrée ces derniers jours. Rien n'y a été dit cette fois pour ni contre M. Cousin, il n'y a pas été question de lui, mais de saint Paul. M. l'abbé Bautain a prêché sur le texte de cet apôtre : « Je ne veux rien savoir que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. » C'est assurément là le fond du christianisme, tout le christianisme et rien que le christianisme. Or, M. l'abbé Bautain, qui avait demandé pourtant dans son exorde la permission de s'abandonner à la chaleur de l'improvisation, M. l'abbé Bautain, disons-nous, a cherché surtout dans ce sublime élan de saint Paul vers son maître crucifié, la preuve que cet apôtre unissait la raison et la foi, qu'il était philosophe; serait-ce philosophe éclectique?

Sur le mandement de l'évêque de Poitiers, n'oublions pas un mot assez bon d'un des rédacteurs du *Siècle*, M. Louis Jourdan, suivant

lequel on ne doit plus dire et on ne dira bientôt plus, *Hors de l'Eglise*, mais *hors de l'Evangile point de salut*. Ce mot en vaut bien un autre, quoique jeté en passant et tombé de la plume d'un simple journaliste. M. Louis Veuillot, qui le relève dans l'*Univers*, non-seulement s'en moque de son plus grand air, haut et léger, mais on voit très bien que dans l'obtus orgueil de ses doctrines il ne soupçonne pas même que ce mot puisse avoir aucun sens, ce qui est pis encore que de s'en moquer.

— Parmi les ouvrages récemment publiés en France sur des questions d'histoire ecclésiastique et de controverse, et sous l'influence du mouvement bien naturel d'opposition protestante ou philosophique à la recrudescence des opinions ultramontaines, il en est un qui a bien son genre d'intérêt, soit par son contenu et les faits curieux qu'il remet en lumière, soit par les réflexions qu'il peut suggérer. C'est l'*Histoire de Vigilance, esclave, prêtre et réformateur des Pyrénées au Vme siècle*, par Nap. Peyrat [1]. Le style, d'ailleurs régulier et correct malgré sa véhémence et sa chaleur, pourra paraître trop ambitieux, trop fortement ou trop continuellement coloré. C'est ainsi du moins, croyons-nous, qu'en jugeront les hommes d'un goût plus mûr, ou plus modéré, si l'on aime mieux. Ils n'admettront pas beaucoup, par exemple, des images et des métaphores comme celles-ci, ni surtout leur fréquent emploi, presque à chaque ligne, et à chaque page certainement: « Le mineur dalmate (saint-Jérôme; les Dalmates étaient mineurs), dans le sein de la montagne mosaïque (sa traduction de la Bible), consume ses jours et ses nuits à extraire des filons divins l'or de la loi. Avec le métal sacré il se forge des armes dont il trempe le fil dans les bouillonnements de son cœur; il se forge une langue solide, sonore, éclatante, » etc. Ou bien encore, cette phrase sur l'éloquence de Vigilance, cette « éloquence barbare, qui fait bouillonner les populations ibères, et tressaillir les entrailles granitiques des Pyrénées.» C'est là un style un peu *pyrénéen*, comme on pourrait être tenté de l'appeler, et du reste l'auteur caractérise quelque part l'éloquence de son héros en disant qu'elle est « superbe d'invectives populaires et d'hyperboles pyrénéennes.» Lui-même est un enfant des Pyrénées, et c'est aux enfants des Alpes, aux Vaudois du Piémont, qu'il dédie son livre: son sujet et sa race l'auront entraîné. Mais malgré ce défaut ou ce luxe de forme, son ouvrage, par la pensée et les faits, n'en est pas

[1] Publié par la librairie Grassart, Paris, 11, rue de la Paix.

moins un travail sérieux ; le fond en paraît solide, pris dans les sources, et il offre au lecteur de quoi s'instruire et méditer.

On y suit Vigilance ou Vigilantius dans tout le mouvement de son siècle, et quel siècle que celui où il vécut, celui de l'invasion des Barbares et de l'invasion du Clergé et de la Papauté, les premiers dans l'empire romain, les seconds dans la libre cité chrétienne! Vigilance fut, dans cet âge, un des rares et obscurs défenseurs de la liberté évangélique et spirituelle. Les invectives que ce rôle lui valut de la part de saint Jérôme et des ascètes de la Thébaïde, et en fin de compte la persécution où il disparut, nous ont rappelé un trop général et bien triste fait d'histoire universelle, que nous voulons brièvement indiquer ici.

« *Vous ne savez de quel esprit vous êtes!* » avait déclaré le Sauveur à ses apôtres qui lui disaient de faire descendre le feu du ciel sur les Samaritains, parce que ceux-ci ne voulaient pas le recevoir: « car, ajouta-t-il, le Fils de l'homme est venu pour sauver les hommes et non pour les faire périr. » Voilà le principe de la tolérance solennellement proclamé, et ce principe appuyé sur celui de la charité divine, ou plutôt, pour mieux dire, tiré de ce qui fait le fond même du christianisme, la charité, le salut.

Ce grand principe, pour la première fois proclamé dans le monde, et qui aussi dut l'être par une bouche divine, tant le cœur et l'esprit humains étaient loin d'y songer, qu'est-ce que les hommes en ont fait dès-lors, et presque l'instant d'après? Abandonnés à eux-mêmes, les apôtres furent sur le point de le violer. L'Eglise primitive ne tarda pas pas à glisser sur cette pente; l'esprit d'intolérance se développa rapidement chez elle, avant même qu'elle eût cessé d'y être en butte de la part des païens. Quand elle eut définitivement triomphé, qu'elle eut le sceptre en main, alors commencèrent contre les hérétiques les persécutions réglées. Indépendamment des arrêts des conciles et des exécutions du pouvoir, les Pères, dans leur correspondance et dans leurs écrits, ne se font pas faute de donner essor à leurs sentiments fort peu évangéliques sur ce point. Saint Jérôme trouve que Vigilance méritерait « *d'avoir la langue arrachée et coupée en menus morceaux.* » Le moyen-âge est connu. On sait le féroce *Tuez-les tous* du prêtre de la croisade contre les Albigeois. Le roi qui, sous les chênes de Vincennes, se plaisait à rendre au grand jour la justice à tous ses sujets, le pieux Saint-Louis lui-même ne permettait qu'aux « grands » clercs et théologiens parfaits » de discuter avec les Juifs : pour le laïque, disait-il à Joinville, « quand il entend médire de la foi chré-

» tienne, il doit défendre la chose non pas seulement de paroles, mais » *à bonne épée tranchante* et en frapper les médisants et mécréants » à travers le corps, tant qu'elle y pourra entrer.» Venus au sortir du moyen-âge, les Réformateurs n'en rejetèrent pas tout le poison. Calvin, écrivant à une dame, lui parle ainsi d'un de ses adversaires, et ce n'était pas Servet : « Sachant en partie quel homme c'était, j'eusse » voulu qu'il fût pourri en quelque fosse, si c'eût été à mon souhait... » Mais jamais je ne l'eusse cru un monstre si exécrable en toute im- » piété et mépris de Dieu, comme il est ici déclaré. Et vous assure, » Madame, s'il ne fût sitôt échappé, que, pour m'acquitter de mon » devoir, *il n'eût pas tenu à moi qu'il ne fût passé par le feu* ([1]). » Le dix-septième siècle encore vit les dragonnades, qui eurent tout au moins l'adhésion tacite de l'onctueux Fénelon, aussi bien que de l'austère Bossuet. Que l'on ne cherche pas à justifier ces pensées et ces actes par l'esprit de l'époque ! la charité est de tous les temps, aucune époque ne dispense de la charité. Tout cela est abominable et réprouvé ; tout cela tombe sous le coup de la sentence : *Vous ne savez de quel esprit vous êtes*.

Ainsi, on le voit, c'est à peine depuis cent ans que la tolérance a pris pied dans l'opinion, qu'elle a été érigée du moins en principe philosophique et social; et encore, dans la pratique, de la part des philosophes au pouvoir comme de la part de plus d'une église et de plus d'un gouvernement chrétiens, qu'est-ce qu'elle a été dans notre âge, qu'est-ce qu'elle est à présent ! Il a donc fallu dix-huit cents ans à cette grande et divine parole du Christ pour arriver même à ce résultat incomplet. Elle a devancé notre âge, de toute cette énorme accumulation de temps ; sans même les toucher, elle a traversé dix-huit siècles ; elle domine encore le présent et l'avenir, pour les juger, les inspirer, les guider ; elle est toujours là, montrant bien à ce signe le sceau dont elle est empreinte, le sceau éternel.

— M. Christian Bartholmess, l'auteur de *Jordano Bruno*, d'une *Histoire philosophique de l'Académie de Prusse* depuis Leibniz jusqu'à Schelling, d'une remarquable étude sur le savant et sceptique *Huet, évêque d'Avranches*, étude que nous avons déjà signalée, vient de publier deux volumes d'un intérêt plus général, où se retrouvent, avec un cachet encore mieux marqué, d'une empreinte plus nette et plus vive, les qualités qui le distinguent si honorablement : un vaste

([1]) Lettres de Jean Calvin, recueillies et publiées par Jules Bonnet.

et consciencieux savoir, rare en France à ce point; la connaissance approfondie des langues, celle en particulier de la langue et de la philosophie allemande; et, pour se servir de ces riches instruments, ce qui l'a sans doute aussi poussé à les acquérir en dépit d'une santé chancelante, la droiture unie à l'ardeur dans les recherches scientifiques, l'amour noble et franc de la vérité. Cette ferveur, cette générosité d'intelligence le rendaient bien digne d'être l'ami de M. le pasteur Verny, dont nous déplorions ici la perte il y a un an ([1]).

Le nouveau travail de M. Bartholmess est intitulé: *Histoire critique des doctrines religieuses de la philosophie moderne* ([2]). « C'est, comme le dit l'auteur lui-même, une sorte de parallèle critique des doctrines religieuses de la philosophie du XVIIIe siècle, avec celles de la spéculation plus récente; une comparaison indirectement méthodique entre la théodicée particulièrement occupée de l'existence de Dieu ou de sa possibilité, et cette théologie plus hardie qui aspire, non-seulement à connaître la nature et les perfections internes de Dieu, mais à constater sa présence, son influence universelle et nécessaire: c'est en un mot, sous plus d'une forme, un rapprochement successif du monothéisme et du panthéisme modernes.» On voit donc que ce sujet, du moins pour les esprits tournés aux pensées sérieuses, outre son intérêt de tous les temps, a aussi son intérêt d'actualité. C'est une *histoire* et une *histoire critique* que M. Bartholmess a surtout voulu faire; mais il ne se borne pas à exposer le pour et le contre, il ne reste pas neutre. « Persuadé, dit-il, que la perfection morale est la plus haute forme de la spiritualité, une forme supérieure même au génie et à la science, nous n'hésitons pas à croire que la foi en un Dieu absolument libre et bon est seule en état d'éclaircir les problêmes de la spéculation religieuse. » Cette idée ressort partout dans son livre, mais d'une façon naturelle, par l'analyse et la critique des systèmes qui viennent d'eux-mêmes s'y opposer les uns aux autres, et non pas d'une façon dogmatique, car l'auteur y demeure toujours essentiellement historien. Bien que son récit nous transporte souvent dans des régions très abstraites, il sait vous y mettre à votre aise, on y voit clair par ses yeux, ou du moins aussi clair que possible, et même, grâce à une sorte d'érudition aimable, mais cependant profonde et réelle, dont il a le secret, le commun des lecteurs peut s'y promener très agréablement avec lui.

([1]) Voir notre *Chronique* de novembre 1854, tome XVII de la *Revue suisse*, p. 777-781.

([2]) Librairie Meyrueis, Paris, 2, rue Tronchet.

Mais quelles singulières batailles que ces batailles philosophiques, comme celle que nous raconte M. Bartholmess, bien que nous ne soyons pourtant pas de ceux qui en méconnaissent l'importance et la grandeur! Oserai-je le dire cependant? parmi cette longue et pâle armée de subtils métaphysiciens qui se sont succédé de siècle en siècle, tous ces terribles penseurs, ces penseurs insensés, enivrés, égarés par leur propre pensée, qui s'escriment à nier Dieu, me prouvent peut-être encore mieux que Dieu est, que ceux qui prétendent au contraire pouvoir me le démontrer par la pure et seule logique Ils me le prouvent déjà par une certaine peur involontaire et secrète que nous avons tous que Dieu n'existe réellement : ces philosophes peuvent ne pas avouer cette peur, et même croire ne pas la ressentir; mais au fond ils la partagent avec nous, ils sont aussi à cet égard du commun des mortels, et, grossière ou subtile, cette peur trop naturelle influence à leur insu leur métaphysique. Ensuite ils me le prouvent, parce que si Dieu n'existait pas, ils ne raisonneraient pas tant et si bien contre lui. Bien mieux : ils ne raisonneraient pas du tout; car Dieu est la source et le support de tout, de toute vie, de toute forme, de tout art, de toute science, même de la métaphysique; si Dieu n'existe pas, rien n'existe. Peu importe le nom qu'on lui donne : dire qu'il n'est pas, c'est déjà avoir l'idée de Dieu dans l'esprit, parce qu'elle est en effet l'idée suprême, l'idée des idées, celle sans laquelle aucune autre n'aurait aucun sens, de laquelle tout part et à laquelle tout vient aboutir; ainsi même en niant Dieu, on l'affirme.

Mais prouver et démontrer Dieu dans le sens ordinaire de ce mot de *preuve* et de *démonstration*, faire de lui une simple proposition scientifique, c'est peut-être aussi une ambition démesurée, en ce qu'elle veut le mesurer à nous, mesurer l'immesurable et atteindre l'inaccessible. Prouver Dieu par la force de l'esprit humain, comme on dit, est-ce même bien logique? Prouver, c'est dominer par la tête, c'est voir du haut de son intelligence, c'est se rendre maître et s'emparer d'une chose par l'esprit. L'esprit de l'homme espère-t-il pouvoir se rendre maître de Dieu? Si l'homme pouvait réellement prouver Dieu, il se regarderait naturellement comme au-dessus de lui : c'est bien alors que l'on crierait que l'homme s'est fait son Dieu. Il vaudrait mieux revenir au sens primitif du mot *prouver*, qui est celui d'*approuver*, de déclarer qu'une chose est *bonne* et telle qu'elle doit être. Dieu est *bon :* c'est pour cela qu'il existe, c'est là sa preuve à lui. De même, *démontrer*, c'est *montrer,* faire voir une chose du commencement à la fin, dans toutes ses parties et dans toute son étendue.

Comment donc l'homme pourrait-il *montrer, démontrer* Dieu? C'est Dieu au contraire, qui par son action morale et matérielle *se démontre* lui seul. En fait de preuve de Dieu, tout revient au fond à ceci, c'est qu'on ne peut partir que de lui pour s'élever à lui. La célèbre preuve de Saint-Anselme elle-même, reproduite par Descartes, n'est au fond que la constatation de ce fait, et non une preuve proprement dite, mais aussi elle est mieux qu'une preuve par là. Enfin, si Dieu est amour, comme effectivement il l'est, est-ce de preuve surtout que nous avons besoin avec lui? *Prouver l'amour!* voilà bien une idée de songe-creux! Allez la dire à ceux qui aiment.

— La mort, après avoir largement moissonné sur les champs de bataille et dans le gros des populations par la guerre et les épidémies, vient de frapper coup sur coup plusieurs têtes qui s'élevaient au-dessus de la foule, ou qui du moins n'y étaient pas seulement une unité, un chiffre, un numéro inconnu, mais y avaient un nom réveillant quelque souvenir. Sans parler de tant de généraux tués dans la dernière campagne et qui ont suivi ceux qui avaient dirigé la guerre à son début, le maréchal Saint-Arnaud, lord Raglan, l'amiral Nakhimof, tous trois déjà disparus, c'est, tout dernièrement, pour en faire un peu la triste revue : l'amiral Bruat, mort soudain à bord de son vaisseau qui le ramenait vainqueur et plein de vie; le comte Molé, successivement ministre sous l'Empire, sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet, l'un des membres influents, sous la République, de cette *Société de la rue de Poitiers* qui essaya vainement de s'emparer du timon des affaires et de les diriger selon ses vues et ses espérances conservatrices, personnage enfin diversement célèbre comme homme d'Etat, mais non comme homme du monde et d'esprit, et de la meilleure compagnie; M. Romieu, qui, après s'être fait une sorte de renom grotesque par ses tours et ses plaisanteries de jeunesse prolongés jusque dans l'âge mûr, s'était rallié au nouvel Empire, l'avait annoncé même par ses deux écrits l'*Ere des Césars* et le *Spectre rouge*, et était devenu préfet; Adolphe Franconi, le célèbre écuyer, dont le nom, devenu comme le type du genre, avait ainsi acquis le dernier degré de popularité; Frédéric Bérat, l'aimable et pauvre chansonnier, supportant gaiement et avec une dignité sans fard, au témoignage unanime de ses amis, sa mauvaise fortune, musicien et poète à la fois, auteur des airs et des paroles de tant de couplets que, sans savoir son nom, tout le monde en France a chantés; le sculpteur Rude, artiste de caractère et d'un talent élevé. à qui l'on doit le

plus remarquable bas-relief de l'arc de triomphe de l'Etoile, le *Départ*, ce cri de guerre où le marbre semble prendre une voix, une voix retentissante et terrible, et vous vait frissonner; maître Paillet, avocat renommé et intègre; enfin un grand cœur et un grand esprit, et non pas seulement un grand poète, un homme donnant vraiment l'idée du génie par la profondeur et le tour original de sa pensée, par sa pénétration extraordinaire et par sa simplicité, Adam Miękiéwicz.

Miękiéwicz avait toujours cru à la cause ou plutôt à la mission napoléonienne, mais avec des idées tout à part, et déjà dans un temps où l'on était loin de penser que cette cause se relevât jamais. Il venait d'être envoyé en Orient avec le jeune prince Czartoriçki; il est mort du choléra à Constantinople; et ainsi sur le bord de ce qui devait être pour lui, pélerin polonais, la terre promise, mais sans se faire beaucoup d'illusions, pensons-nous, sur la route suivie jusqu'ici pour y arriver. Une grande lumière s'éteint avec lui pour tous ceux qui avaient pu en apprécier le foyer profond, la qualité rare et supérieure, même pour ceux d'entr'eux qui ne l'avaient pas suivie partout. Ce qui a pu, à un certain moment, s'y mêler d'éclairs se perdant au sein des nuées, témoignait de la même chaleur de vie, de la même droiture et sincérité de cœur, et partait encore de ce même foyer des profondeurs invisibles de l'être que Miękiéwicz avait le besoin et souvent la puissance d'atteindre et de remuer. A cet égard comme à d'autres plus ordinaires, ses poésies sont loin de le faire connaître en entier, et ne laisseront qu'une imparfaite image de tout ce qu'il était. C'est tout l'homme qu'il fallait voir en lui; soit dans ces jets lumineux de sa pensée qui, d'un mot vous replaçant au centre des choses, comme une lampe dans un lieu obscur, vous en dévoilait soudain le sens moral et intime, et par là la vraie réalité; soit dans sa bonté, sa cordialité, sa vérité de caractère et d'humeur, son originalité si marquée et si naturelle, sa distraction, son abstraction du monde sensible, et cependant cette singulière puissance d'intuition qui ne l'abandonnait jamais, non pas même dans ses longs silences absorbés où évidemment il n'entendait plus son interlocuteur et le voyait à peine, mais où néanmoins et d'autant plus directement, par cette sorte d'intermittence des sens, son âme voyait et écoutait. Il avait appartenu quelques années à la Suisse, et il n'avait jamais cessé de l'aimer; sa mort y fera comme un nouveau vide, nous en sommes certain, pour tous ceux qui l'ont connu, et dans ce que nous venons de dire de lui il n'y aura rien de fantastique et d'exagéré pour aucun de ceux qui l'avaient approché d'un peu près, en Suisse ou ailleurs.

— Un de nos lecteurs anglais a bien voulu nous écrire au sujet de quelques mots contenus dans notre *Chronique* d'octobre sur la part de ses compatriotes à la prise de Sébastopol et sur l'échec moral que la guerre a semblé jusqu'ici vouloir entraîner pour son pays. Nous prenons, dans ses informations nécessairement plus précises et plus détaillées que les nôtres, ce qui est d'un intérêt général. Suivant lui, « il est vrai que la colonne anglaise d'assaut, après avoir traversé deux cents pas sous la mitraille et pris les ouvrages extérieurs du Redan, s'est arrêtée dans son élan, et s'est mise à tirer, au lieu de pousser plus loin à la baïonnette; le correspondant du *Times* s'en est plaint; mais cette colonne était réduite au-dessous de la moitié, et ses chefs tués; elle se trouvait en groupes épars, et par la faute du général les secours n'arrivaient pas. Elle a fait ce que faisait au même moment une colonne française bien plus nombreuse, devant le bastion Central, ou plutôt elle a fait autrement, car elle a résisté en désespérée pendant une heure et trois-quarts; et encore, à la fin, des soldats refusaient-ils de quitter le parapet, jusqu'à ce que les baïonnettes russes les précipitèrent dans le fossé. Ce qui est vrai encore, c'est qu'*après* le retour des débris de la colonne, un second assaut ne pouvait être livré, parce que les fugitifs étaient mêlés confusément avec la seconde colonne dans les tranchées trop étroites. » Quant au fait du *revolver*, que nie notre correspondant, parce que, dit-il, l'auteur en aurait été immédiatement traduit devant un tribunal militaire, tout ce que nous pouvons répondre, c'est que ce fait nous est venu d'un officier anglais de retour de Crimée et alors en passage à Paris. Nous le croyons, d'ailleurs, certainement exceptionnel, comme aussi chez tous les peuples, dans l'histoire de leurs guerres, on cite des traits pareils. Notre correspondant ajoute: « En 1853, les Anglais sous les armes, dans tous les continents, étaient au nombre de 122,000; maintenant il y en a plus de 220,000. Les vides sont comblés, et il y a 100,000 jeunes soldats volontaires qui se sont enrôlés, sauf les milices, non pour la parade, mais pour se battre. Il en coûte à un peuple libre de détourner ses forces de la production utile, pour les employer à l'affreux métier de la guerre; mais quand il le faut, plus la guerre est longue, plus grands sont les efforts dont un tel peuple devient capable. » Enfin, notre correspondant en appelle à un article de M. de Rémusat dans la *Revue des deux Mondes* du 15 octobre, sur la *Réforme administrative*, et aux observations pleines de sens de l'auteur de cet article sur la manière dont on a exagéré l'infériorité de l'Angleterre, même à cet égard. Nous applaudissons à ces faits, que nous aimons à croire réels,

à ces sentiments et à ces espérances; notre correspondant le sait bien, il nous rendra cette justice: loin de prendre même un mauvais plaisir de chicane et de malice à constater un échec moral de l'Angleterre, ne fût-ce, comme nous l'avons déjà dit, que pour la cause de la liberté civile et religieuse représentée par cette grande nation, personne plus que nous n'en déplorerait la décadence et l'abaissement.

— Point de nouvelles de la guerre, et force bruits pacifiques, mais sans consistance réelle. Et en attendant, toujours d'immenses préparatifs pour le printemps, surtout, dit-on, en Angleterre, pour la prochaine campagne dans la Baltique. Il paraît qu'on est décidé à raser et détruire complétement Sébastopol. Les milliers de cadavres qui y sont ensevelis en font un foyer d'infection, et le rendaient déjà inhabitable même pour les Russes.

Point de nouvelles parisiennes non plus. Mais il y en a eu assez, de nouveautés du moins, sinon de nouvelles proprement dites, durant l'année qui va finir. Beaucoup de nos lecteurs sans doute les seront venus voir de leurs yeux et les auront bien mieux vues que nous: puissent quelques-uns, avec le plaisir de se retrouver chez eux au coin du foyer domestique, avoir rapporté de leur voyage la plus grande nouveauté de toutes, le contentement d'esprit!

Neuchâtel, 15 décembre 1855.

« Toujours les chemins de fer! c'est ennuyeux! Pour moi, je ne lis plus rien de ce qui s'imprime sur ce chapitre. » Voilà le langage que nous entendons tenir aux abonnés de plus d'un journal. Nous les comprenons sans peine; mais ils comprendront aussi qu'un chroniqueur ne peut ni se taire sur les faits qui se passent, ni raconter des faits qui n'ont pas eu lieu. Aujourd'hui, ces inévitables chemins de fer seront à peu près notre seul thème.

Ils défraient la bonne moitié des conversations dans le pays où nous écrivons, depuis la décision du grand-conseil de prendre pour trois millions d'actions dans la ligne du Locle à la frontière bernoise, dont il a accordé la concession perpétuelle à la compagnie du Jura industriel. D'un côté, cette mesure est saluée comme un pas décisif vers l'établissement d'une voie propre à donner au canton de Neuchâtel l'unité géographique qui lui manquait et à servir admirablement ses principaux intérêts. De l'autre, elle est attaquée comme blessant les droits du chemin des Verrières, indirectement par la coopération exclusive de l'État, directement par le fait que la section de Neuchâtel à la Thielle, qui fait partie de l'entreprise des Verrières, est concédée

une seconde fois à une compagnie rivale. Nous croyons pouvoir nous dispenser d'analyser le pour et le contre à ceux de nos lecteurs qui ne connaissent les débats du grand-conseil et de la presse. Il nous semble, en effet, que l'intérêt positif du procès n'est pas aussi considérable qu'on le présente. L'immense utilité cantonale qu'offrira l'établissement du chemin de fer de la Chaux-de-Fonds à Neuchâtel, et particulièrement le tunnel à travers la montagne, est accordé par les représentants mêmes de l'autre entreprise. Ils reconnaissent que cet intérêt mérite la participation de l'État, et ils se bornaient à demander que la subvention ne fût pas décidée dans un moment où l'on pouvait s'en servir pour contrarier leurs projets de prolongement en France. Mais il était difficile de penser que des populations qui auront dans tous les cas bien des années à attendre avant d'entrer en possession de l'objet de leurs vœux, pussent subordonner le commencement des travaux à des considérations aussi délicates, ou que l'État pût différer son concours jusqu'à un terme qui ne dépend pas de lui. On le pouvait d'autant moins, que le danger des Verrières est très-problématique. La ligne de Besançon à la frontière neuchâteloise est une trop grande affaire pour dépendre d'un intérêt de trois millions pris par un gouvernement cantonal à son prolongement en Suisse. En réalité, l'embranchement du Locle à Neuchâtel et le chemin international par la Chaux-de-Fonds, ne sont qu'une seule et même chose pour ce qui concerne la Suisse; on ne peut pas subventionner l'un sans subventionner éventuellement l'autre, on ne peut pas se déclarer satisfait de l'un sans consentir à l'autre; et nous nous échauffons ici pour des questions dont la solution n'est pas en nos mains.

Quant à la double concession au bord du lac, qui n'est pas encore définitive, puisqu'elle fait l'objet d'un recours à l'autorité fédérale, elle ne nous paraît pas non plus de bien grande portée. Chacun comprend qu'il ne passera pas, sur cette étroite bande de terrain, deux lignes convergeant au même point, et que si la ligne des Verrières s'exécute, c'est sur elle que les Montagnes viendront s'articuler. Quel que soit donc le sort de ses réclamations, l'entreprise du Val-de-Travers n'en est pas sérieusement affectée. Les adversaires de celle-ci insistent particulièrement sur la circonstance qu'un certain nombre de ses administrateurs actuels appartiennent à l'ancienne opposition. Cette polémique, embarrassante pour quelques-uns des directeurs de la ligne rivale, ferait présumer que les chemins de fer ne sont pas l'objet principal de la lutte, et permet d'espérer que les intérêts se concilieront plus facilement dans quelques mois. Des critiques plus sérieuses sont dirigées contre le tracé qu'on attribue à la compagnie des Verrières. Ce tracé peut être irréprochable au point de vue technique aussi bien qu'à celui du commerce international; il ne l'est pas quant aux intérêts des actionnaires et du canton de Neuchâtel, dont il servirait mal les cen-

tres de population. Les actionnaires ont besoin de passagers en grand nombre, et par conséquent de passagers à court trajet aussi bien que de voyageurs parcourant toute la ligne. Le pays n'est pas moins intéressé à la facilité des communications à l'intérieur, il l'est surtout à ce que les marchandises qui lui sont destinées soient amenées jusqu'au lieu de leur destination par la voie ferrée. Le consommateur y gagnera, lors même que l'augmentation des pentes, exigeant un plus grand emploi de force, entraînerait quelque augmentation des tarifs. Il est évident que l'intérêt d'un pays pour une entreprise trouvera sa mesure dans l'intérêt de cette entreprise pour le pays.

Le conseil de la bourgeoisie de Neuchâtel, appelé à s'intéresser pécuniairement au chemin du Jura industriel, comme il avait promis de le faire pour celui du Val-de-Travers, a décidé presqu'unanimément qu'il s'engagerait pour une somme égale dans l'un et dans l'autre. Le bon sens commandait cette solution : la position de la ville et celle de l'Etat n'étaient point la même. La force des choses poussait le canton à se prononcer entre deux lignes internationales, dont l'une, placée au bénéfice de déclarations rendues à une époque où l'autre semblait impossible, paraissait d'ailleurs plus avancée dans ses plans de raccordement, tandis qu'une utilité cantonale supérieure plaidait en faveur de l'autre. Quant à la ville, son intérêt manifeste était d'éviter un chemin de fer unique, et de pousser aux deux, pour se trouver au point de jonction. Elle prend mille actions.

—Tandis que l'Etat de Neuchâtel semble s'engager dans les chemins de fer dans un esprit contraire à la fusion politique, la fusion s'accomplit à Fribourg par les chemins de fer. MM. Von der Weid et Bondallaz, de l'opposition conservatrice, sont entrés au conseil d'état. Les mêmes clarinettes ont fait la sérénade à M. Julien Schaller et à l'ancien membre du comité de Posieux, et les deux antagonistes se sont serrés la main. Les affaires ecclésiastiques, dans lesquelles le conseil d'état s'est montré jusqu'ici récalcitrant aux intentions conciliantes du grand-conseil, suivront probablement une marche plus pacifique à la suite de ce demi raccommodement; mais l'affaire du chemin de fer n'en paraît pas très-avancée. Les compagnies de l'Ouest et du Centre se sont accordées pour demander la ligne par Morat, et si l'état et la ville de Fribourg promettent ensemble cinq millions, d'une réalisation peut-être assez difficile, les souscriptions particulières n'affluent pas assez pour donner un espoir fondé de parfaire le capital. Le passage par Fribourg allongerait la ligne d'une lieue et demie, il en augmenterait les frais de construction de quatre millions, sans parler du surcroît de pente. Cependant, si l'assemblée fédérale est favorable à Fribourg, et que celui-ci veuille convertir en subside gratuit une part notable de sa souscription, la compagnie du Centre pourrait bien céder à de tels arguments. Mais si l'on respecte le territoire de Fribourg, pourra-

t-on forcer le passage au travers du canton de Vaud? Il est douteux que l'assemblée fédérale elle-même réussisse à trancher toutes les questions dans sa session extraordinaire de Janvier.

En revanche, les compagnies de Bâle et de Zurich ont réglé ce qui concerne leur jonction sur le territoire argovien. L'une et l'autre ont opéré avec succès des emprunts à 5 p. °/₀ pour accomplir leur capital. Le Centre, qui demandait cinq millions, a reçu des souscriptions pour dix. Le Nord-Est, qui en appelait trois, en a reçu sept dont il garde six. Il a de plus vendu son reste d'actions à la maison Rothschild, au prix de 475 francs. La ligne de Winterthur à Schaffhouse, où cette ville est engagée pour deux millions, avance assez rapidement, et la ligne badoise a déjà tourné le coude du Rhin devant Bâle. Si l'on parvient à s'entendre dans notre pays français, il est probable que dans deux ans la Suisse possèdera son réseau de chemins de fer.

— Ces chemins nouveaux seront pour Berne l'occasion d'un grand changement, qui lui donnera tout à fait l'aspect d'une capitale. Une convention définitive, conclue le 1er décembre entre la ville, l'Etat et la compagnie du Centre, règle l'emplacement de la gare à la satisfaction générale. La station des personnes sera placée dans l'enceinte actuelle de la ville, entre l'église du Saint-Esprit et l'hôpital bourgeois; la gare des marchandises devant la porte de Morat, sur le pré de l'Hôpital, à droite de la grande route actuelle. Les constructions qui en résulteront directement et indirectement, transformeront singulièrement la ville haute.— Un pont colossal, aux fondements duquel on a peut-être déjà mis la main, fera passer les rails du Wylerfeld à la Schüzenmatte, devant la porte d'Arberg, par dessus la vallée de l'Aar. De là ils entreront dans la ville, en comblant la fosse aux ours, renversant l'ancienne prison et la caserne de la cavalerie, pour se prolonger à l'ouest en prenant derrière l'Hôpital bourgeois. Les vieilles constructions qui déshonorent l'entrée de la ville du côté d'Arberg disparaîtront par ce tracé, tandis qu'une ligne de maisons neuves s'élevera entre le chemin de fer et le nouveau Pénitencier. Au-dessus de l'hôpital, l'église catholique, placée dans l'alignement de l'église du Saint-Esprit, fera pendant à ce bel édifice, et l'éclipsera peut-être par son élégance. L'achèvement du palais fédéral, promis pour l'automne 1857, entraînera la démolition du vieux grenier au sel, et les restes de murailles qui bordent la ville au midi depuis la tour de Christophe, feront place à des maisons élégantes et à une place spacieuse devant le palais. Le gouvernement jettera sur la place de la maison des orphelins une aile du nouvel arsenal. La construction du grand hôtel projeté entre le petit Bastion et le palais fédéral, est trop favorisée par la proximité du chemin de fer pour se faire attendre longtemps. Ainsi la ville haute se complètera et deviendra le centre du mouvement, tandis que les quartiers inférieurs, où sont les hôtels du patriciat,

deviendront beaucoup plus tranquilles, en conservant leur élégance. Voilà du travail pour bien des bras et pour plusieurs des années.

Les cours adressés au public prennent à Berne une certaine consistance. Celui de M. Aimé Steinlen sur la littérature suisse intéresse vivement un auditoire d'environ quatre-vingts personnes. M. le pasteur De l'Horbe poursuit un travail sur l'histoire de l'Eglise, commencé l'année dernière. Quelques professeurs de l'Université, entre autres MM. Hagen, B. Studer et Brunner père, ont annoncé des cours publics. En revanche, la ville fédérale n'a pas de théâtre, tandis qu'on fait de grands éloges de ceux de Bâle et de Zurich.

Quelques démonstrations d'un zêle religieux très sincère, mais peut-être indiscret, pour la pureté des mœurs et de la doctrine, ont amené des réclamations, des procès, et en définitive une réaction facile à prévoir, quoique immodérée. Il est très bien d'arracher des femmes à la corruption, mais il est dangereux de faire fonds sur leur témoignage; et il n'est ni possible ni désirable, même avec la forme pour soi, de ramener l'enseignement théologique à la mesure de la confession helvétique. Les journaux politiques bernois sont remplis d'une controverse qui étonne et qui n'édifie pas toujours. La première conséquence des faits que nous rappelons, sera, comme on commence à le voir, d'amener la proscription du christianisme sérieux et de priver les hommes qui en sont suspects de leurs positions et de leur influence dans les affaires publiques. Si le christianisme n'en souffre pas, Berne en souffrira d'autant plus. Pour commencer, l'exclusion des piétistes du conseil communal de Berne est le mot d'ordre public des prochaines élections.

— Zurich éprouve aussi le besoin de s'agrandir. Un nouveau quartier se prépare, du côté de la poste et de l'hôtel Baur. Zurich a aussi ses querelles quasi-religieuses; le gouvernement ayant appelé à une chaire de physiologie le savant Dr Moleschott, l'un des représentants les plus éminents du matérialisme pur, qui tend à se substituer au panthéisme idéaliste dans la savante Allemagne. Le peuple ne s'en émeut guères, quoiqu'il y ait ici plus que Strauss; mais le sénat académique a protesté, la nomination ayant eu lieu sans attendre son préavis, que le statut organique imposait au gouvernement l'obligation de lui demander. Le nouveau Protecteur de Zurich, M. Dubs, s'excuse un peu subtilement, en disant que l'opinion de l'Université était connue d'avance, ces messieurs ayant fait savoir dans une autre occasion qu'ils jugeaient inutile de repourvoir à la chaire vacante, dont les autres titulaires pouvaient se répartir l'enseignement. Le coup-d'état académique suivra son cours, et M. Moleschott représentera le matérialisme à l'Université, comme M. Vischer, qui s'est joint du reste à la protestation, y représente le panthéisme. L'Ecole polytechnique compte 138 élèves inscrits et 40 auditeurs, étudiants de l'Université.

— Bâle a aussi acquis un nouveau professeur de physiologie, M. Meissner, de Hanovre, dont on loue beaucoup les débuts. L'objet principal des préoccupations dans cette ville est le triste état de la garnison, dont les soldats désertent en masse pour entrer dans la légion anglaise. Bâle ne perdra guère à remplacer son inutile troupe de ligne par une gendarmerie beaucoup moins nombreuse; mais il est triste de penser que des soldats suisses puissent se jouer ainsi de leurs engagements.

— Le lycée catholique de Saint-Gall (dit *Philosophie*) a été réorganisé radicalement, à la suite de la formation d'une majorité radicale dans les conseils catholiques, mais le résultat n'a pas répondu aux espérances. Les élèves se sont tous éloignés, sauf trois, pour lesquels il est question de proposer quelque récompense nationale. Les nouveaux conseils ont constaté que les couvents saint-gallois, quoique fort riches, mangent pour la plupart leur capital, sans cure de l'avenir de l'institution. En Thurgovie, on s'est assuré que le budget des couvents solde exactement de la même manière, depuis que le gouvernement a pris à lui la gestion de leurs biens, et réduit les conventuels à la portion congrue.

— La taxe des pauvres est arrivée dans le canton de Lucerne à des proportions vraiment effrayantes. La propriété territoriale payant à double, comme fonds et comme fortune, la plupart des campagnards donnent à la commune 1 pour cent de leur capital et plus. A Marbach, dans l'Entlibuch, l'impôt sur la fortune s'élève à 24 pour mille, l'impôt foncier communal à 16 pour mille, l'impôt de police à 4,50 sur la fortune et 3 sur la terre; soit 4 ³/₄ *pour cent* d'une fortune consistant en fonds de terre. Le communisme ne peut assurément rien demander de plus. Wolhausen suit de près Marbach, avec une taxe des fortunes de 21 pour mille; six autres communes vont jusqu'à quinze pour mille; soit en tout à peu près trois pour cent, d'après le calcul qu'on vient de faire.

— Le tremblement de terre en Valais dure depuis tantôt cinq mois, et n'a pas encore cessé. Dans la nuit du 12 au 13 novembre, les secousses ont redoublé d'intensité, surtout dans les environs de Rarogne, sur la rive droite du Rhône. Un pan de forêt d'environ mille toises détaché par de précédentes fissures, s'est précipité dans la vallée de Mühlbach avec un bruit épouvantable. Tous les ponts de la vallée, trois moulins et deux autres bâtiments ont été entraînés. Maintenant le Valais semble se consolider physiquement et politiquement: M. l'avocat Allet de Louëche, membre conservateur du conseil national, récemment appelé au conseil d'Etat par une grande majorité, a quitté, pour obéir à son pays, une position exceptionnellement avantageuse. Sa voix assure la prépondérance dans le gouvernement à un esprit de conservation et de progrès, qui tend à rétablir l'union dans le Valais, en évitant tout ce qui pourrait froisser l'opinion publique.

— Le grand conseil vaudois a définitivement adopté une loi sur les enfants naturels, dont la portée est de leur assurer environ la moitié des droits des enfants légitimes sur la fortune de leurs parents, quel que soit l'état de la famille. Cette loi pourra prévenir d'injustes négligences, sans entraîner beaucoup d'inconvénients; aussi longtemps qu'elle n'aura pas modifié les mœurs et l'opinion publique, comme toutes les lois positives tendent à le faire au bout d'un temps plus ou long. Mais quand cette action nécessaire de la loi aura produit son effet, on verra, je le crains, qu'en régularisant la position des parents vis-à-vis de leurs enfants naturels, on l'a régularisée aussi vis-à-vis de la société; on verra qu'en conciliant les unions à terme avec la justice civile, on les a conciliées aussi avec l'honneur civil; en un mot, qu'on a régularisé le concubinat et abaissé le mariage au rang d'une institution à bien plaire, dont une foule de considérations de natures très diverses tendront à détourner de plus en plus les citoyens. S.

LUZE LÉONARD, OU LES DEUX PROMESSES. Idylle tragique, par Juste Olivier. Neuchâtel, Ch. Leidecker, éditeur, 1856.

Une histoire d'amour qui commence, comme elles commencent toutes, par des sourires et des chansons, et qui se termine comme toutes, grâces à Dieu, ne finissent pas: par des larmes et du sang. La scène est placée dans quelque bourgade rustique, sur l'une des pentes du Jura romand, au milieu de cette nature dont on sent que l'auteur a connu, tout enfant, le charme secret. L'histoire se passe quelques années après la Réforme, et pourrait, ce nous semble, sans grand effort être reportée à notre temps. Nous ne ferons pas à l'écrivain le reproche de nous avoir offert un seizième siècle aux teintes un peu molles, un peu modernisées; d'avoir donné à l'un des acteurs de son drame la rêverie et l'indécision de quelque jeune homme de 1830, que la poésie a rendu complétement impropre à l'action, si bien que la catastrophe nous surprend comme une dissonnance; nous ne dirons pas que l'invention est un peu pauvre pour les développements donnés à l'œuvre entière, que les personnages manquent d'un air de vie, et que l'effort se fait sentir là où l'on voudrait précisément des accents francs et naïfs. Nous laissons aux critiques moroses le soin de retrouver dans les habitudes du style, les traces d'une manière heureusement abandonnée par l'auteur, et nous nous contenterons de jouir sans arrière-pensée, des bouffées d'air printanier qui çà et là s'exhalent de ces pages, où M. Olivier a montré une fois de plus qu'il était bien le chantre élu de nos vallées et de nos montagnes. En fermant son nouveau volume, nous entendions encore avec charme les mélancoliques refrains des rondes villageoises, sans songer à pénétrer le sens caché du livre, auquel une note de l'auteur nous avait pourtant rendu attentif.

VIE ET VOYAGES DE WILLIAM DAMPIER, ouvrage dédié aux enfants, par J. Paroz, instituteur. Berne, Ed. Matthey. — Neuchâtel, Meyer et Ce, in-8°. prix : fr. 2.

Il n'y a certainement aucune sorte de livre qui intéresse aussi généralement les enfants que les récits de voyages lointains, de navigations

périlleuses et de naufrages. Grâce aux immortels *Robinsons* et au recueil de Campe, maintenant un peu oublié, les îles désertes de la mer du sud et de l'océan Pacifique sont devenues pour tous les enfants une seconde patrie. Nous avons tous connu les Caraïbes, les lamas, les savannes et le bois de campêche, longtemps avant de rien savoir sur les pays que nous habitons. Malheureusement la plupart des relations de voyages ne peuvent pas être mises entre les mains des enfants. Nous n'approuvons point par exemple la facilité avec laquelle on leur confie l'*Abrégé de l'histoire générale des voyages*, de LaHarpe.

Le champ de cette littérature de voyages, tant aimée des enfants, se trouve ainsi assez restreint pour eux. Nous avons donc vu avec plaisir la publication du livre que nous annonçons et dont le sujet nous semble bien choisi. La vie de Dampier n'est point une fiction, quoique ce soit presqu'un roman. Dampier est un des navigateurs les plus remarquables du XVIIme siècle. Il a écrit lui-même la relation de ses aventures, d'un style rapide et précis qui ne manque pas de charme. La justesse de ses observations et de ses descriptions le font encore apprécier des naturalistes et des marins. M Kœrber a su tirer de ses ouvrages un petit livre pour la jeunesse, et c'est de ce petit livre que M. Paroz nous donne maintenant la traduction. On peut sans inconvénients le faire lire aux enfants; ils y trouveront à coup sûr de l'instruction. B.

L'HOMME AUX CALENDRIERS, par Glaubrecht, traduit de l'allemand par J. Paroz; 264 p. in-18, fr. 2»50. Berne, chez Ed. Mathey.

Conrad Justus, régent de Veitsberg en Hesse, nommé Kalendermann, à cause de son goût pour l'astronomie, est un type d'une élévation réelle par sa résignation dans l'épreuve, son contentement en Dieu et sa fermeté. Les romanciers allemands qui ont mis leur plume au service du christianisme, ont raison de choisir leurs héros dans des conditions humbles et de familiariser leurs jeunes lecteurs avec les souffrances matérielles. Mais on regrette chez presque tous l'impuissance à faire sortir l'intérêt et l'instruction d'événements conformes au cours naturel de la vie. Ce défaut nous étonne dans l'ouvrage, estimable d'ailleurs, de l'écrivain que M. Paroz nous a fait connaître. Il roule sur des circonstances bizarres et sur des caractères impossibles. Peut-être n'en plaira-t-il que mieux. La traduction ne manque ni de grâce ni de bonhomie. Cependant nous préférerions que M. Paroz eût évité de traduire trop souvent l'allemand par l'allemand. Nous avons relevé dans ce petit volume trop de phrases incompréhensibles pour un lecteur à qui cette langue n'est pas tout-à-fait familière. Que dit le mot *heimelique* à qui ne connaît pas *heimelig?* que signifient les pacifiques du pays; que signifient surtout des phrases comme celles-ci : « Il a du talent, *il faut le lui laisser* » (l'avouer). De l'allemand en mots français ne sera jamais du français populaire. Sur nos frontières germanisantes et germanisées, ces petits graviers n'arrêteront pas le lecteur; mais ce n'est pas le moyen d'apprendre à parler le français véritable.

Neuchâtel. — Imp. de H. Wolfrath.

TABLE DES MATIÈRES

TOME XVIII.

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

NOUVELLES ET VOYAGES.

HISTOIRE, BIOGRAPHIE.

MORALE ET PHILOSOPHIE.

SCIENCES GÉOGRAPHIQUES ET NATURELLES.

N. B. Le compte-rendu d'un assez grand nombre d'autres ouvrages se trouve sur la couverture des livraisons, que MM. les relieurs sont priés de respecter autant que possible.

---

(1) Le sommaire détaillé de chaque Chronique se trouve aux pages indiquées.

